This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

R.xiii.70
NC

303377341V

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE

DES MONNAIES

DE LA PRINCIPAUTÉ ET ÉVÊCHÉ DE LIÉGE.

ANONYMES.

ATELIER DE HUY.

Variété de n° 3 du catalogue, avec ꝏ DO · MI · etc.

Collection de M. le baron J. de Chestret.

ATELIER DE LIÉGE.

Variété de n° 10. Buste de face tenant la crosse de la main droite et un livre de la gauche; légende : . . . E - GIA.

Au revers on ne lit distinctement que : CVS · MG.

Même cabinet.

THÉODUIN (1048-1078).

1. Variété.

Rev. A la légende (O), entre l'annelet qui suit le mot LEGIT et la croix initiale.

Même cabinet.

OBERT (1091-1119).

11. Dans un cercle perlé, buste de face couronné, tenant de la main gauche un sceptre devant lequel paraît un livre, de l'autre côté, la lettre L, dans le champ; légende : . . . ESE . . .

Rev. Champ fruste; légende : ✠ OBERTV.

Denier.

12. Dans un cercle perlé, buste de face tonsuré (et la tête apparemment entourée de feuillage), tenant une crosse de la main droite; légende : OBERTVS EP.

Rev. Croix pattée cantonnée de quatre fleurs de lis et chargée de points et d'annelets; légende : (à rebours) H ° O ° IV ° M.

Denier. Ces deux pièces au même cabinet.

FRÉDÉRIC (1118-1122).

1. Dans un cercle perlé, buste d'évêque de face, à tête nue et bouclée, tenant de la main droite une crosse et de la gauche un livre; légende : .. ODER....

Rev. Dans un cercle perlé, buste de la Vierge tourné à gauche; légende : . TR..

Denier. Cabinet Perreau.

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.

Fr. GOBBAERTS, imp. du Roi,
rue de Louvain, 40.

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4e SÉRIE. — TOME V.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1867

ASHMOLEAN MUSEUM
SIR
ARTHUR EVANS
BEQUEST
1941
OXFORD

HENRI II (1145-1165).

5. Variété.

Buste mitré à gauche, crosse devant le profil; légende : HЄ - IN - RI... (on croit lire : CV).

Rev. Bâtiment probablement entre deux tourelles, dont celle de droite seule est visible; légende illisible.

Denier. Cabinet de M. le baron de Chestret.

8. Variété.

Buste de face mitré tenant de la main droite une crosse et de la gauche un rameau; légende : HЄ - N - RI...

Rev. Bâtiment sur arcades; au centre, avant-corps avec fronton et porte.

Denier. Cabinet Perreau.

ALEXANDRE II (1165-1167).

3. Buste mitré à gauche tenant une crosse; légende : T ..... ЄR.

Rev. Église avec tour à fronton au centre, sur le toit de chaque côté du fronton, un oiseau.

Denier. Cabinet Perreau.

RAOUL DE LEHRINGEN (1167-1191).

1. Variété, avec ... ЄEPC.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

5. Variété, avec ROD . . . .

Trouvaille de Tillet, cabinet de la Société archéologique d'Arlon.

8. Obole à ce type.

Cabinet de M. Dugniolle.

8. Variétés, deniers :

a. ROt.....

Trouvaille de Tillet, cabinet de la Société archéologique d'Arlon.

b. ROt E, à droite, PC à gauche.

Idem.

c. ROt ƎPC.

Idem, cabinet de M. Pety de Thozée.

d. E - PC.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

6. Variété, avec RO - F - E.

Idem.

10. Variété, avec ROF ƎPC.

Trouvaille de Tillet, cabinet de la Société arch éologique d'Arlon.

11. Variétés :

a. Avec la légende ROF'

b. Au revers, avec la légende PERVVOC, l'O est barré en descendant de gauche à droite. Chacune des quatre marches du perron est divisée en deux parties par une ligne horizontale.

c. Avec PƎRVVOC.

d. Avec PƎ - RVVOC.

e. Avec PƎRVVOC. L'O est barré en descendant de gauche à droite.

f. Avec PERVVSC.

g. Avec PERVV - Θ - C. Les deux petits traits joignent l'O qui est pointé au milieu.

Ces sept variétés, trouvaille de Tillet, même cabinet et celui de M. Pety de Thozée.

12. Variétés :

a. RODV EPS.

b. F ƎPO (E et P ne forment qu'une seule lettre.

c. ƎPC,

d. ROF EPC.

Ces quatre variétés, idem, idem.

LOTHAIRE DE HOSTADE (1192-1193).

3. Variété, avec CE au revers.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

SIMON DE LIMBOURG (1193-1195).

1. SIMO ⅄P. La lettre E d'EP est en forme de triangle barré du sommet à la base.

Trouvaille de Ny et collection de la Société archéologique d'Arlon.

ALBERT DE RETHEL, PRÉVOT (11..-1195).

1. Variétés :

a. Avec AT au lieu d'ALB.

Rev. ECVS VANAL · S. Le point et la lettre S sont placés entre les jambes du cheval. La lettre S est renversée et le sommet part de la gauche.

b. *Rev.* ECVS VANAL · S.

c. ALD au lieu d'ALB.

Rev. ECVS VANAL · S. La lettre S est renversée et le sommet part de la gauche.

d. *Rev.* ECVS VANAL . S.

Tous ces deniers, trouvaille de Tillet, cabinet de la Société archéologique d'Arlon.

e. ALD PPOSITV.

Rev. EC VANALS. La lettre S est renversée et le sommet part de la gauche.

f. *Rev.* ƎCV - S. Un lien retient à l'arbre la jambe droite du cheval.

g. ALD PPOSITV̄.

Rev. EQVV - S.

h. *Rev.* EQV - SVE - NALS.

i. *Rev.* EQVSV ... NALIS. Le dessin de l'arbre est varié, le tronc a presque la forme d'un S.

j. *Rev.* .... NALI. Le cheval est attaché à l'arbre par la jambe droite.

k. *Rev.* ... S VANA. LS. On croit reconnaitre une selle avec étriers sur le cheval. La lettre S est renversée et le sommet part de la gauche.

l. ATI.

Rev. EQV - SVANALS.

m. ATI....

Rev. EQVS VANLS. Selle et étriers.. La lettre S est renversée et le sommet part de la gauche.

n. Même face et revers, sauf que l'S final est remplacé par un point.

o. *Rev*. ECVS VANALS. La lettre S finale est renversée et le sommet part de la gauche.

p. ATI.

Rev. ECVSVANAL.

q. Même pièce, mais selle et étriers.

r. *Rev*. ... VANELS. La lettre S est renversée et le sommet part de la gauche.

Les variétés *e* à *r*, trouvaille de Tillet, cabinet Pety de Thozée.

2. Variété, avec MVO - TV au revers.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

12. Variété, avec AT.

Trouvaille de Tillet, cabinet Capitaine.

ALBERT DE CUYCK (1194-1200).

3. Variétés :

a. Avec E - $\overline{\text{PS}}$.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

b. Au centre de la porte du bâtiment au revers, un annelet.

Cabinet Perreau.

HUGUES DE PIERREPONT, ÉVÊQUE (1200-1229).

1. Variété.

Buste de face mitré et tenant la crosse de la main droite, sous une arcature; sans légende.

Rev. Dôme entre deux tours, au-dessus du dôme, un oiseau debout, les ailes étendues.

Denier. Cabinet Perreau.

8. Variété.

Buste mitré de face, bénissant de la main droite et tenant une crosse de la gauche; légende : H ... ⊖P.

Rev. Bâtiment carré flanqué de deux tours; au-dessus, une tête entre deux rameaux; sans légende apparente.

Denier. Cabinet de M. le baron de Chestret.

13. Variétés :

a. Avec H - VGO.

b. Avec HV · GO.

c. Avec HV - GO.

d. Avec HVGO.

e. *Rev.* Pas de point dans le centre du croissant.

f. *Rev.* Entre le croissant et le perron un annelet et deux points ainsi posés : ·O.

g. — HVGO.

Rev. Outre le marteau, un autre instrument se trouve dans la main de l'ouvrier.

Toutes ces variétés, trouvaille de Tillet, cabinets de la Société archéologique d'Arlon et de Pety de Thozée.

14. Variétés :

a. Deux annelets entre l'évêque et la crosse.

b. ***Rev.*** Variété dans le dessin de l'arbre.

c. Légende : H — VGO.

Idem, idem.

16. Variété.

Buste d'évêque mitré de face tenant de la main droite une crosse et de la gauche un livre, au-dessus du livre la lettre H.

Rev. Perron surmonté d'une grande croix, de chaque côté du dégré supérieur, sort une tige, se terminant par une fleur en forme d'étoile à cinq pointes.

Obole. Cabinet Perreau.

18. Variétés :

a. ***Rev.*** H ⊖.

b. ***Revers.*** ⁝. Cette légende est placée tout entière sous la tête du cheval, celui-ci est posé derrière l'arbre. Sur quelques exemplaires de cette variété le cheval paraît être sellé.

Trouvaille de Tillet, cabinets de la Société archéologique d'Arlon, du séminaire de Bastogne et de M. Pety de Thozée.

22. Variétés :

a. Légende : HVϽO.

b. HVGO E ∘. La lettre E et l'annelet sont placés entre le buste et la crosse.

c. Deux variétés dans le dessin de l'arbuste ou de la plante.

Ces trois variétés, trouvaille de Tillet, cabinets de la Société archéologique d'Arlon et de M. Pety de Thozée.

27. Variété, avec EP.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

JEAN D'EPPES (1229-1238).

3. Variété, avec LEO au revers.

Même cabinet.

ROBERT DE LANGRES (1240-1247).

2. Variété.

Buste d'évêque mitré, de face, tenant une crosse et un livre; légende : R - OB.

Rev. Lion à gauche, devant lui une plante sur laquelle il s'efforce de grimper.

Denier. Cabinet Perreau.

HUGUES DE CHALON (1296-1301).

4. Tête couronnée de trois roses; légende : ✠ MOHE-TTT ∘ LESTTTT.

Rev. Croix cantonnée de douze globules; légende : hVG - OHI - SEP - ISC.

Esterlin. Poids : 1.28. *Revue de la numismatique belge*, t. VI, 2e série, p. 282, pl. XII, no 3.

ADOLPHE DE LA MARCK (1313-1344).

13. *a.* Tiers de gros au même type.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

b. Tiers de gros au même type.

Rev. MONETA : TVRONENSIS.

Même cabinet.

c. Tiers de gros, avec TDVLPHVS :.

Même cabinet.

d. Quart de gros au même type, l'aigle regarde à gauche.

Rev. MONETA HOYENSIS.

Cabinet Pety de Thozée.

14. Quart de gros au même type. L'aigle regarde à gauche, mêmes légendes.

Même cabinet.

17. Variétés :

a. Aigle regardant à gauche tenant dans ses serres l'écusson de Lamarck ; Légende : ✠ TDVLPHVS EPS LEOD.

Rev. MON - ETA - TVR - OTN.

Même cabinet.

b. Pareil quant à la face.

Rev. MON - ETA - LEO - DEN.

Même cabinet.

23. Variété. Pareil quant à la face.

Rev. Première légende : ✠ MONETA : LEO-DIEN.

Même cabinet.

24. Variété : ✠ TDVLPhVS : DEI · - GRT · LEOD EPS.

Rev. ✠ MONETT : LIODIEN' — ✠ BNDIC-TV : SIT : NOMEE : DNI : NRI : IhV : XPI.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

ENGELBERT DE LA MARCK (1345-1369).

8. Variété : ✠ ENGELB'T : DEI-∴ GRT : LEOD : EPS.

Rev. Deuxième légende : ✠ MONETT :: LEODIE'.

Cabinet Pety de Thozée.

10. Variétés :

a. ∗ ENG · EP - LEOD ∗.

Rev. Pareil au n° 10.

Même cabinet.

b. Sans écusson sur la poitrine du buste ni dans la bordure.

Rev. IHV · XPII.

Cabinet Dugniolle.

c. ∗ ENG · EN (*sic*) - S · LEOD ∗.

Rev. MON - ETT - S' PE - TRI. — ✠ BNDIC-TV : SIT : NOME : DNI : NRI : IHV : XRI.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

JEAN D'ARCKEL (1369-1378)

5. Variété.

Rev. MON - ETA - LEO - DES.

Cabinet Perreau.

7. Quart de gros au même type : IOHS × EPS × LEO-DIENS.

Rev. Deuxième légende : ✠ MONETA LEOD'.

Cabinet Pety de Thozée.

8. Variété.

Buste d'évêque mitré, de face, portant sur la poitrine l'écu d'Arckel; légende : ∴ IOH'EP-S. LEOD ∴. Le tout encadré dans une bordure de fleurs de lis, au centre, au-dessus de la mitre, les armes d'Arckel.

Rev. Dans le champ, croix pattée traversant la deuxième légende; légendes : ✠BNDICTV : SIT : NOME DNI : NRI : IHV : XPI. — MON - ETA - S'PE - TRI.

Quart de gros tournois. Cabinet Dugniolle.

9. Variété.

Buste de saint Pierre de face, tenant de la main droite un livre et de la gauche une clef; légende : ✠ MONETA : ST ∘ - ∘ NCTI : PETRI.

Gros. Cabinet de M. le baron de Chestret.

12. Variété.

Dans un cercle à cinq lobes, buste de saint Pierre de face, nimbé, tenant de la main droite un livre

et de la gauche une clef; au-dessous du buste l'écusson d'Arckel; légende : ✠ MONETA ⁝ SA ∘ - ∘ NCTI ⁝ PETRI.

Rev. Croix fleuronnée; légende : ✠ IOHANNES ⁑ EPS ⁑ LEODIENSIS.

Gros. Cabinet de M. de Roye de Wichen et décrite dans la notice publiée par M. de Roye, intitulée : *Eenige Middeleeuwsche munten*, p. 10, pl. III, nº 16.

ARNOULD DE HORN (1378-1390).

5. Variété.

ARNOLD - EPS × LEOD'.

Rev. MON - ETA - LEO - D..N.

Denier noir. Cabinet de M. le baron de Chestret.

6. Variété.

× PATER · NOSTER.

Rev. AVE - IIA - ... G - RA.

Même cabinet.

JEAN DE BAVIÈRE (1390-1418).

1. Variété.

AGN' DEI · BVLLONE · GRA · EPVSCO-PVS · LEODIEN'.

Rev. ✠ XRC ⁝ VINCIT ⁝ XRC ⁝ REGNAT ⁝ XRC ⁝ IMPERAT.

Agnel d'or. Cabinet de M. le baron de Chestret.

9. Variétés :

a. Au revers : LEOD - IENCIS.

Même cabinet.

b. ✠ IOHS ⁙ DE ⁙ BAVARIE ⁙ EL ⁙ LEO ⁙ Z ⁙ CO ⁙ L.

Rev. ✠ MONE - TA ⁙ NOV - A ⁙ LEOD - IEN-SIS.

Cabinet Pety de Thozée.

13. Variété.

✠ IOHS × DE × BAVARIA × EL × LEODIE.

Rev. ✠ MON - ETA × L - EODI - ECIS.

Même cabinet.

14. Variété.

Rev. ✠ IION - ETO × L - EODI - ECIS.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

17bis. Aiglé à droite au-dessus de deux écussons, l'un de Bavière Palatin écartelé et l'autre du Palatinat ; légende : IOHS : .... : ELECT : LEODIEN : CO : LOS.

Rev. Croix pattée traversant la légende et cantonnée des lettres : H' - L - T - D ; légende : BNDICT - O. VENIT - IN · NOME - DOMINI.

Voetdrager ou gros à l'aigle, imitation des monnaies de ce type de Flandre et de Hollande.

Cabinet Dugniolle.

25. Variété.

LEODI et les mots séparés par ×.

Rev. Le lion entre les bras supérieurs de la croix est à droite.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

28. Variété.

Au revers : LEODIES.

Même cabinet.

THIERRY DE PERWEZ (1406-1408).

1. Variété.

✠ MONETV - ELET - LEOD.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

JEAN DE HEINSBERG (1419-1456).

5. Variété.

✠ IOHS · DI : GRT : EPC : LEODIE Z : COM : LOSS'.

Rev. ✠ PTX : DN - I' : SIT : NO - BCV : Z : M - TETT : SEP.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

5bis. Double griffon au même type : · OHS' : DI' : GRT' : EPC' : LEODIE : Z : COHES : LOS.

Rev. Comme le n° 5, mais il y a en outre quatre lions cantonnés dans les lobes de l'épicycloïde; légende : ✠ PTX : DH - I' : SIT : HOB' - CV' : Z : HTH - ETT : SEP.

Même cabinet.

10. Variété.

✠ IOh · - EPISCOP... IEN :

Rev. ..NEMA : NO..EMRI :

Quart de gros. Même cabinet.

19. Variété.

✠ IOh : EPS : LEODIEN : DX : BVLLO : Z : COM : LOS :.

Rev. ✠ ANNO : DOMINI : MILLESIO : CCCCXXXVIII.

Plaque. Même cabinet.

20. Variété.

Les N de la légende du revers offrent la même variété de forme que ceux du n° 19 ci-dessus.

Même cabinet.

31. Variétés :

a. IOhS D - hEINS ∘ - EPIS LEODI ∘.

Rev. MONEMA : NOVA : FACMA : hASSELM.

b. IO D - hEINS - B EPIS LEODI.

Rev. MONEMA ✠ NOVA ✠ FACMA ✠ hASSELM ✠.

Ces deux variétés, même cabinet.

c. Mêmes armoiries, mais le lion de l'écu en abîme est remplacé par une aigle; légende : ✠ IOh - S : D - - Le reste illisible, mais différent du n° 31.

31. Deniers noirs au même type :

a. ✠ IO D - hEN - EPIS - LEO.

Rev. MONETA⁝ NOV⁝ FACT..AS⁝.

b. ✠ IO⁝-DE⁝hE - IN⁝... - LEO⁝.

Rev. MONETA⁝NO⁝FAC⁝LEO⁝.

c. ✠ IO⁝D - ⁝hE - IN⁝E⁝LEOD⁝.

Rev. MONETA⁝NO⁝FAC⁝LEOD⁝.

Toutes ces variétés, au cabinet de M. le baron de Chestret.

51. Variétés :

a. ✠ IO : EPS : LEOD : DX : B : Z : CO : LO.

Rev. ✠ MOETA : NOVA : EPS : LEODIN :.

b. ✠ IO : EPS : LEOD : DX : B : Z : CO : LOS.

Rev. MOETA : NOVA : EPS : LEODIE⁝.

Ces deux variétés, même cabinet.

64. Variété :

Le lion en abîme de l'écu est remplacé par une aigle; légende : ✠ IOh - S : D.....

Rev. MONETA⁝NOVA⁝FACTA⁝...E⁝.

Même cabinet.

LOUIS DE BOURBON (1456-1482).

6. Plaque au même type.

Écusson aux trois fleurs de lis, barré; légende :

✠ LVDOVC⁝ELE⁝LEOD⁝DVX⁝BVLL⁝ Z⁝CO : LOSS.

Rev. Croix pattée traversant la légende : ✠ MO-NETA : ELCTA : L - EOD : FACTA - A : HASS.

rouvaille de Nederheim, cabinet Pety de Thozée.

12. Observation :

Les doubles briquets de la collection Vandermeer, décrits sous les nos 12, 13, 14 et 16, portaient des dates, savoir : n° 12, celle de 1479, n° 13, celles de 1480, 1481 et 1482, n° 14, celle de 1475, et n° 16, celle 1478.

12. Variétés :

a. ✱ LVDO : DE * BORB : EPS : LEOD : DVX * BVL.

Rev. ✠ STLVV : FAC * PO : MW : DN : LXXVIII. La légende n'est pas traversée par la croix.

b. ✱ LVDO : DE : BORB : EPS : LEOD : DVX * BVL.

Rev. STLW * FAC * PO : MW : DNE : LXXVIII.

Ces deux variétés, collection Bon de Chestret.

c. * LVDO : DE * BORB : EPS : LEOD : DVX * BVL.

Rev. ✠ STLW * FAC * PO : MW : DN : LXXVIII.

Collection Perreau.

20. Variétés :

a. Rev. ✠ HEREDITATI × TVE ✠ LXXVIII.

Cabinet Pety de Thozée.

b. ✱ MO: EPI: LEODIEN: FACTA * HASSELT.

Rev. ✠ BNDIC * HEREDITATI * TVE: LXXVIII.

Cabinet Bon de Chestret.

22. Variété :

✠ MO: EPI: LEODIEN: FACTA * HASSELT.

Rev. ✠ BNEDIC * HEREDITATI * TVE LXXIX.

Cabinet Perreau.

23. Observation :

Le briquet de M. Vandermeer, n° 23, portait la date de 1478. Ce briquet se trouve aussi au cabinet Perreau.

4. Variét :

Pareil à la face et au revers, sauf au revers la date LXXX.

Cabinets Pety de Thozée et Perreau.

25. Variété, avec la date de LXXVIII.

Cabinet Perreau.

27. Variété :

Rev. ✠ BENEDIC * HEREDITATI * TVE.

Cabinet Bon de Chestret.

28. Variété :

Rev. ✠ BENEDIC * HEREDITATI * TVE.

Cabinet Pety de Thozée.

34. Variétés :

a. ✠ LVDOVICVS : EPS : LEODIENSIS.

Rev. ✠ MON : NOVT : FACTT : IN : ...SELE.

b. ✠ LVDOVICVS . EPIS . LEODIE..

Rev. MON . NOVT . FACT . IN . HASSEL.

c. ✠ LVDOVICVS * EPS * LEODIENSIS.

Rev. ✠ MONETT * NOVT * FACTT * HAS..

d. ✠ LVDOVICVS : EP.. : LEODIENS'.

Rev. ✠ MON : NOVT : FACTT : IN : HAS.

Cuivre jaune.

Ces quatre variétés, cabinet Bon de Chestret. M. de Chestret possède un demi-denier, mais fruste.

40. Variétés :

a. ✠ LVDOVICVS ⁂ EPS ⁂ LEODIEN'.

Rev. ✠ MONETT ⁂ FAC ⁂ IN ⁂ CVRINGEN.

b. ✠ LVDOVICVS : EPS : LEODIENSIS : .

Rev. ✠ MON : NO.. FACTT : IN : CVRING :.

c. ✠ LVDOVICVS' EPS : LEODIENSIS :.

Rev. ✠ MONETT : NO : FACTT : IN CVRING .

Ces trois variétés, même cabinet.

50. Variétés :

a. ✠ LVDOVICVS ⁂ ELECTVS ⁂ LEOD ⁂.

Rev. ✠ MONETT ⁂ LVDO ⁂ ELECTI * LEO ⁂.

Cuivre jaune.

b. ✠ LVDOVICVS ⁂ ELEC ⁂ LEODIE.

Rev. ✠ MONETT ⁂ LVDO ⁂ ELECT * LEO ⁂.

Ces deux variétés, même cabinet.

JEAN DE HORNES (1482-1505).

3. Variétés :

a. ✠ IOHS⁂ DE * HORN * EPS⁂ LEODIE'.

Rev. ⁂ - STANCTVS - LAMBERTV.

b. ✠ IOHS' DE · HORN · EPS' LEODIE'.

Rev. : - STANCTVS - LAMBERTV'.

Ces deux variétés, collection Pety de Thozée.

c. ✠ IIOHS * DE * HORN * EPS ⁂ LEODIE'.

Rev. STANCTVS - LAMBERTV.

d. ✠ IOHS DE HORN EPS LEODIE'.

Rev. ⁂ STANCTVS - LAMBERTV.

Ces deux variétés, au cabinet Bon de de Chestret.

9. Variétés :

a. Écu de Horn droit sommé d'un heaume, avec lambrequins. IO' D' HOR' EPS · LEO · D · BVL COM L.

Rev. SI · DEV-S NOB'C - QVIS - CO · NOS.

Cabinet Dugniolle.

b. Avec la date de 1489.

Même cabinet.

c. IO : D : HOR : E.. LEOD : ... L : COMT : LO.

Rev. SI DVS N - OBSQVS - .. MT' N - ...

Cabinet du Bon de Chestret.

d. Avec l'écu droit au milieu de la partie inférieure de la pièce. IOD? HOR? EP * LEOD DV * BVL CO' FL.

Rev. SI * DVS - NOBQS - CO' MT * N- OS * 148.

Même cabinet.

e. Au revers : CO'MN - OS * 1489.

Épreuve en cuivre. Même cabinet.

10. Variétés :

a. I... OR? EP? LEOD? DV? BVL? COMT'.

Rev. SI * DEV' - NO...VS? CO - M'TNO.

Même cabinet.

b. IO? D? HOR? EP? LEO ... BVL? COMT.

Rev. SI DEV? - NOBCV - QVSCO - M'T * NO.

Épreuve en cuivre. Même cabinet.

Observation. La collection de M. Vandermeer renfermait un heaume au type du demi-heaume décrit sous le n° 10.

13. Plaque ou double patard à ce type : ✠ IOHS : DE : HORN : ELE : CO FMT : LEODIE.

Rev. ✠ SI : DEVS : NOBISCV : QVIS : CONTRT : NOS.

Collection Perreau.

18. Variété :

Rev. SI * DEV - NOB* C * - AS* CON' - NO.

Collection Bon de Chestret.

20. Variétés :

a. * IOHIS ELC COFMTT LEODIEN.

Rev. ✠ MISERE' NRI' A' PTSSES P' NOBS'

Même cabinet.

b. * IOHIS' DE · HORN · EPS' LEODI'

Rev. ✠ SI · DEVS · NOB' SC' AIS · COT · NOS 8'

Même cabinet.

28. Variété :

(Cornet) IOHS' EPS' LEODIE + DVX + BVL' CO' LO.

Rev. (Cornet) SI DEVS NOBISCV AVIS CO'-TRT N'.

Cabinet Perreau.

30. Variétés :

a. * IOHS' DE' HOR ... LEODI.

Rev. ✠ SI · DEVS : NOBSC' AVIS CONN' 1486.

b. * IOHS * DE * HORN * EPS * LEODI'

Rev. Croix fleuronnée, sans date. ✠ SI * DEVS * NOBS' C' AVIS · COT' NS.

Ces deux variétés, cabinet Bon de Chestret.

c. IOHIS ..... LEODIEN.

Rev. Croix cantonnée de 1484. Légende illisible.

Cabinet Dugniolle.

34. Variété :

✠ IOHS : DE ... N : EP .. ODI.

Rev. MONET .. OVT : FCT : IN : ....

Cabinet Bon de Chestret.

40. Variétés :

a. ✠ IOHS * EPS * L - E - OD ✱ DVX * B✱ C✱ L✱

Rev. MON✱ - FTC' - HTS' - 1498.

b. ✠ IOHS EPS L - E - ODD ... C L.

Rev. MON - NOVT - TCT - WER.

c. Pièce au même type, mais ne valant que la moitié de la précédente.

Ces trois variétés au même cabinet.

42. Variétés :

a. La rosette du revers et le point final remplacé par '.

b. * IOHIS' ELE CO'F'MTT LEODIENSIS.

Rev. ✠ MISERE' NRI' QVI' PS' ES' P' NOB'.

c. Pareille quant à la face au n° 47.

Rev. .. MISERE' NRI Q' PTSSES P NOB.

Ces trois variétés, même collection.

ERARD DE LA MARCK (1505-1538).

7. Variété :

✱ - STNCTVS - LTMBERTV'

Rev. ✠ ERARD DE * MAR ERS LEODS.

Cabinet Perreau.

10. Variété :

Rev. SA - NCMVS * HV - BE - R - M - ⁝

Même cabinet.

19. Variété :

Daté de 1514.

Cabinet Serrure.

27. Variétés :

a. ✠ ERARD ⁝ DE ∘ MARKA ∘ ERS ⁝ LEO-DIN'

Rev. ✠ IN ⁝ HOC ⁝ SIGNO ⁝ VINCES ANNO 1517, avec quatre rosettes dans les angles.

b. ✠ ERARD ⁝ DE ⁝ MARKA ⁝ ERS ⁝ LEODIN.

Rev. ✠ IN ⁝ HOC ⁝ SIGNO ⁝ VINCES ⁝ AHNO ⁝ 1517. Sans rosettes.

c. ✠ ERARDVS × DE × MARKA × ERS × LEO-DIN

Rev. ✠ × IN × HO × SIGNO × VINCES × ANNO × 1525, avec quatre annelets dans les angles.

d. ✠ ERARD' DE × MAR... S × LEO

Rev. .. HOC × SIGNO × .... S × ANNO × 25 ×, avec quatre rosettes.

Ces quatre variétés, au cabinet du Bon de Chestret.

CORNEILLE DE BERGHES (1538-1544).

1. Variété :

CORNELI ⁘ DE ⁘ BER ⁘ EPS ⁘ LE.

Rev. DVX ⁘ BV LLON ⁘ ET ⁘ CO ⁘ LOSS.

Cabinet Dugniolle.

5. Variétés :

a. .·. CORNELIVS .·. D .·. BERGE ... LEODIE.

Rev. .·. DVX .·. BVILONE .·. ET .·. COMES .·. LOSSE.

Cabinet Perreau.

b. (Feuille de choux) CORNELI ⁘ DE ⁘ BERGE ⁘ EPS ⁘ LEODIE ⁘

Rev. (Même feuille) DVX * BVILONE * ET * COMES * LOSSEN ⁘

Cabinet Bon de Chestret.

c. (Fleur inclinée) · CORNELIVS * DE * BERGE * EPS ⁘ LEODIE ⁘

Rev. (Deux feuilles de choux juxta-posées) DV * BVILONE * ET * COMES * LOSSEN ⁘

Même cabinet.

6. Variété :

CORNELIVS · D · BERGE · EPS · LEODIEN.

Cabinet Dugniolle.

8. Variété :

(Espèce de feuille de choux suivie d'une rosette) C.... BERGES * EPS * LEODIENSIS.

Rev. DVX BVI - LONEN - ET * COM ⁘ LOSSEN ⁘

Cabinet Bon de Chestret.

15. Variété :

✠ CORПЄLIV ⁝ DЄ ⁝ BERGIS + ЄPS ⁝ LЄOD ⁝

Rev. ✠ + O + CRVX + AV + SPЄS + VИICA + 1540 +

Même cabinet.

25. Variété :

CORИE - ILV ⁝ DЄ - BЄRGIS - ЄPS ⁝ LЄO.

Rev. DV .. LOИ ⁝ COMЄS × LOS × 1541.

Même cabinet.

26. Variété :

ЄPS ⁝ et au revers BVLLOИ ⁝

Même cabinet.

GEORGES D'AUTRICHE (1544-1557).

2. Variété :

Rev. EPS * LЄOD - DVX * BVLL ⁝ CO ⁝ LOS - SN ⁝

Cabinet Serrure.

5. Variété :

Écusson écartelé de l'évêque, aux côtés deux fleurons, au-dessus 1546. Légende : ✠ GЄORGIVS * AB * AVSTRIA * DЄI * GRA ⁝

Rev. Légende : EPS ⁝ LЄOD ⁝ DVX * BV - LL * CO * LOSS.

Même cabinet.

12. Variété :

Les croisettes sont remplacées par des rosettes, au revers AVGVS ⁝

Cabinet Bon de Chestret.

12. Demi-rixdaeldres au même type :

a. Aux côtés de l'écusson 1557. ✠ GEORG × AB × AVS × D × G × EP × LEO × D × BVL × C × LO.

Rev. CAROLVS × V × ROM × IMP × SEMP × AVGV.

Cabinet Dugniolle.

b. ✠ GEORG*AB*AVS*DG*EP*LEO*D*BVL* C * LO.

Rev. CAROLVS * V * ROM * IMP * SEMP * AVGV ⁹

Cabinet Perreau.

16. Variétés :

a. Écusson sans date, entre les mots de la légende ∘

Rev. Comme n° 16.

Cabinet Dugniolle.

b. Aigle impériale tenant au-dessous d'elle l'écusson découpé à l'allemande et écartelé aux armes de l'évêque. Légende : CAROLVS * V * RO - M ⁑ IMP ⁑ S ⁑ AVG ⁹

Rev. Croix fleuronnée ayant le perron au centre. Légende : ✠ GEORG * AB * AVS ⁑ D * G * EP * LEO ⁑ D ⁑ BVL ⁑ CO ⁑ LO ⁹

Cabinet Serrure.

c. Type du rixdaeldre, n° 11 : ✠ GEORG ∘ AB ∘ AVS ∘ D ∘ G ∘ EP ∘ LEO ⁹ D ∘ BVL ⁝ CO LOS ⁹

Rev. CAROLVS ∘ V ∘ ROM ⁝ IMP ⁝ SEMP ⁝ AVG.

Cabinet Bon de Chestret.

17. Variété :

Écusson plus grand et la date 1548.

Cabinet Dugniolle.

20. Variétés :

a. ✠ GEORGIVS ∘:∘ AB ∘:∘ AVSTRIA ∘:∘ EPS ∘:∘ LEOD.

Rev. Comme n° 20.

Cabinet Bon de Chestret.

b. ✠ GEORGIVS ∘ AB ∘ AVSTRIA ∘ EPS ? LEOD.

Rev. ✠ DVX ? BVLLON ∘ COMES ∘ LOSSEN ∘ 1547.

Même cabinet.

c. Avec la date 1548.

Même cabinet.

27. Variétés :

a. *Rev.* Trois écus en triangle, celui de Looz en haut, Bouillon-Liége à gauche et Franchimont à droite, sans date ni globules. Légende : ✠ EPS ·:· LEOD ·:· DVX BVLLO ·:· COMES ·:· LOS.

Cabinet Dugniolle.

b. Sans date au revers.

Cabinet Serrure.

c. ✠ GEORGIVS ·:· AB ·:· AVSTRIA ·:· DEI ·:· GRAC.

Rev. ✠ EPS ? LEODIE · DVX · BVLLO ? COM ? LOSS ? 1546.

Cabinet Bon de Chestret.

29. Variétés :

a. *Rev.* COMES LOSSEN 15-53.

Cabinet Dugniolle.

b. ✠ GEORGIVS · AB · AVSTRIA · EPS · LEOD.

Rev. ✠ DVX · BVLLON · COMES · LOSSEN · 1549.
Au centre de la croix une fleur de lis.

Cabinet Serrure.

c. Idem avec la date 1548.

Même cabinet.

31. Variété :

A la face tous les points sont remplacés par des rosettes.

Rev. ✠ EPS ∘°∘ LEODИ ∘°∘ DVX ∘°∘ BVLLO ∘°∘
COMIS ∘°∘ LOS.

Cabinet Bon de Chestret.

33. Variétés :

a. ✠ GEORGIVS × AB × AVSTREA × DEI × GRA.

Rev. EPS ⁹ LE - OD × DVX - BVLLO - CO × LOS.
Dans l'intérieur de la croix un point au lieu du perron.

Même cabinet.

b. *Rev.* EPS ⁹ LE - OD ⁹ DVX - BVLLO - CO × LOSS.

Cabinet Perreau.

35. Variété, avec AVSTEA à la face et au revers un globule au centre de la croix.

Cabinet Dugniolle.

37. Variétés :

a. GΘORGI - VS ∘ AB∘A - VSTRIA - ΘPS ⁹ LEO.

Rev. ✠ DVX ∘ BVLLON ∘ COMES ∘ LOSSΘΩ ·
1546.

b. Au revers les N remplacés par Π.

c. GEORGI - VS ⁝

Rev. ✠ DVX ∘ BVLLOИ ∘ COMЄS ∘ LOSSЄИ.

d. GEORG - AB * AVS - TRIA * E - PS * LEO.

Rev. ✠ DVX * BVLLON * COMES * LOSSEN et avec 15 - 53.

Ces trois variétés au cabinet du Bon de Chestret.

ROBERT DE BERGHES (1557-1563).

4. Variété :

ROBERTVS * A * BERGIS * EPS * LEO * D * BVL⁹ * C⁹ * LOS.

Cabinet Dugniolle

6. Variété :

Rev. DVX * B - VLLON - COME⁹ * LOSSE⁹.

Cabinet Pety de Thozée.

7. Variétés :

a. EPS ⁝ LEODIE ⁝

b. Les rosettes du revers remplacées par des points.

Ces deux variétés, cabinet Bon de Chestret.

14. Variété, avec EPS * IEOIE et LOSS *

Même cabinet.

21. Variétés :

a. Avec LEOD et au revers DVX - BVLL⁹ - COM⁹ - LOSS⁹

b. Avec EPS * et le revers pareil à celui du n° 22.

Ces deux variétés, cabinet Bon de Chestret.

GERARD DE GROESBEEK (1563-1580.)

2. Variétés :

a. GERARD * A * GROISB * EPS * LEO * D * BVL * CO * LOS ?

Rev. MAXIMILLI * II * ROMA * IM * SEM * AVG * 1572.

Cabinet Serrure.

b. GERARD + A + GROISB + EP + LEO + D + BVL + CO + LO ?

Rev. MAXIMILLI + II + ROMA + IM + SEM + AVG + 1570.

Même cabinet.

c. GERARD + A + GROIB + EP + LEO + D + BVL + CO + LOS.

Rev. Comme la pièce précédente, mais avec la date de 1569.

Même cabinet.

d. *Rev.* MAXIMILI ⁂ II ⁂ ROMA ⁂ IM ⁂ SEM ⁂ AVG ⁂ 1569.

Cabinet Bon de Chestret.

11. Variété, avec la date de 1569.

Cabinet Dugniolle.

12. Variété :

LOS au lieu de LO à la légende de la face.

Cabinet Serrure.

14. Variétés :

a. GERAR + A + GROIS + EP + LEO + D + BVL + CO + L.

Rev. MAXIMI ⁝ II ⁝ ROMA ⁝ IM ⁝ SEM ⁝ A * 1570.

b. GERARD ⁝ A * GROIS ⁝ EPS ⁝ LEO ⁝ D ⁝ BVL ⁝ CO ⁝ LOS.

Rev. MAXIMI ⁝ II * ROMA ⁝ IMPE ⁝ SEM ⁝ AVG ⁝ 1567.

Ces deux variétés, cabinet Serrure.

c. GERARD ⁝ A ⁝ GROIS ⁝ EP * LEO ⁝ D ⁝ BVL ⁝ CO * LO.

Rev. MAXIMI * II * ROMA ⁝ IM ⁝ SEM ⁝ AVG ⁝ 1569.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

d. LO ⁝ à la face, et au revers 1571.

Même cabinet.

18. Variétés :

a. GERARD ⁝ A · GROISB ⁝ EPS ⁝ LEO ⁝ DVX · F ⁝ CO ⁝ LO · date 1578. Les deux faces de cette pièce sont plus ornées que sur la planche de de Renesse.

b. Variété de moitié plus petite et plus mince, au type des rixdaelders, mais avec l'écusson découpé différemment. Légendes : GERAR ⁝ A · GROISB · EP · LE ⁝ DVX · B · C.... Aux côtés de l'écusson, 7-8.

Rev. .. DO - II · ROM - IMP · DE - CRET.

Ces deux variétés, même cabinet.

20. Variété :

Datée de 1579.

Même cabinet.

25. Variété :

·⁝· GERARDVS · A · GROISBEECK · EPISC · LEO.

Rev. DVX - BVLL - COM - LOSS.

Même cabinet.

27. Variété :

Rev. DVX - BVLL - COM - LOSS.

Cabinet Pety de Thozée.

36. Variété :

GERAR - DVS · A · GROIS - BEECK.

Rev. EPS · LEO · DVX · B · - COM · LOSS 1565.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

41. Variétés :

a. GERARDVS · A · GROISBEECK · EPISC · LEOD · 1566.

Rev. DVX · B · - VL · .. M · L · OSSEN.

b. GERARDVS · A · GROISBEECK · EPIS · LEOD · 1566.

Rev. DVX · B - VLLO - COM · L - OSSEN.

c. GERARDVS · A · GROISBEECK · EPS · LEO · 1566.

Rev. DVX · B - VLLO - COM - LOSS.

Ces trois variétés, au cabinet du Bon de Chestret.

ERNEST DE BAVIÈRE (1580-1612).

5. Variété :

✠ ERNESTVS · DEI · GR · EPISCOPVS · LEODIE.

Rev. · ✠ · DVX · BVLLONIENSIS ✠ 1611 · ✠ ·

De chaque côté de la couronne, une croisette composée de quatre points; et la même croisette, de chaque coté du fleuron qui termine l'écu.

Cabinet Perreau.

6. Variété :

∴ ERNESTVS · DEI · GR · EPISCOPVS · LEODIE.
Rev. · DVX :: BVLLIONIENSIS :: 1611.

13. Variétés :

a. (Gland) · ERNES · BAV · DVX · EP · LEO · DVX · B · C · LO · 8-3.
Rev. RVDO · - · II · RO : - IM · DE - CRET.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

b. A la face BA · et LOS · 8-3.
Rev. · RVDO · - · II · RO - IM · DE · CRET.

Même cabinet.

18. Variétés :

a. *Rev.* RVDOL - II · ROM - IMP · DE - CRETO.
A la face, la date 8-2.

Même cabinet.

b. A la légende de la face, C au lieu de CO.

Même cabinet.

21. Variétés :

a. (Gland) · ERNES · BAV · DVX · EP · LEO · DVX · B : CO · LOS · 8-Z.
Rev. RVDO · - · II · ROM · - IM · DE - CRETO.

Même cabinet.

b. ⚜ ERN · BAV · DVX · EPS · LEO · D · BVL · CO · LO. Au-dessus de l'écusson, 8-3.
Rev. RVDO - II · RO - IM · DE - CRETO.

Cabinet Pety de Thozée.

25. Variété :

ERNES · BAV · DVX · EP · LEO · DVX · B · C · LO. Aux côtés de l'écu, 8-3.

Rev. RVDO - II · RO - IM · DE - CRETO.

Même cabinet.

26. Variété :

ERNE · BAVAR · DVX · EPS · LEO · D - - O · LO 8-Z.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

34. Variétés :

a. Revers comme n° 36.

b. ERNEST · BAV · DVX · EP · LEO · DVX · B : CO · LOS (8-Z).

Rev. RVDO - II · RO · - IM · DE - CRET.

Même cabinet.

c. Avec la date 8-7.

Cabinet Perreau.

40. Variété :

A la face, 8-4, au lieu de 15-84.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

55. Variétés :

a. Rev. AVDIATUR × ALTERA × PARS ⁜ × XII - SOV.

Même cabinet.

b. La légende du revers commence par un gland entre deux points. SOVS au lieu de SOV.

Même cabinet.

72. Variétés :

a. Rev. Écu entre deux rosettes. 1583.

Même cabinet.

b. (Gland) ERNEST · B · DVX · EP · LE · DVX · B : CO · LO.

Rev. Écusson entre deux rosettes. Sans points aux côtés de XII. Date indéchiffrable.

Même cabinet.

c. Perron au lieu de gland. Au revers, la date 1583.

Même cabinet.

d. ⚖ ERNEST · BA · DVX · EP · LEO · DVX · B · C · LOS.

Rev. Écusson entre deux rosettes · XII · et 1584.

Même cabinet.

103. Variété :

E - RNES - BA · DV - EP · LE.

Même cabinet.

122. Variétés :

a. Revers comme au n° 127, mais sans date et sans point après la légende.

b. Sans perron dans la légende de la face.

Rev. Comme n° 127, mais sans date ni point.

Ces deux variétés même cabinet.

129. Variété :

Sans perrons à la face.

Rev. EPIS · LEODIEN (un clou) V · BAVARI · DVX.

Même cabinet.

130. Variété :

COLL au lieu de COL.

Rev. Comme n° 133. Légende : EPIS · LEOODE · V · BAVA · DV · CO · LOS.

Même cabinet.

133. Variété :

(Gland) ERNESTVS · BAVA · DVX · D · GRA · EPI.

Rev. LEODIEN · DVX · BVLL · CO · LOSSE.

Même cabinet.

137. Variétés :

a. (Gland) ERNESTVS ∘ DVX ∘ BAVARIE.

Rev. COMES ∘ LOSSENSIS.

b. Le col du buste orné et sans points terminaux.

Ces deux variétés, même cabinet.

139. Variété :

A la face, un point entre le gland et la légende et sans point terminal au revers.

Même cabinet.

141. Variété :

✱ ERNESTVS · BAVA · DVX · D · G · EPI · S.

Rev. Comme n° 145.

Même cabinet.

149. Buste à gauche, tête nue. Légende : ✠ ERNES ·· D. G · ARCHIEPIS. C

Rev. Armes de Bavière couronnées. Légende : EP -- ...ODIEN · V · BAVARIE · DVX.

Même cabinet.

150. Buste comme la pièce précédente. Légende : ERNESTVS · D ⁂ G · ARCHIEPIS · CO.

Revers pareil à n° 149. Légende : EPIS · LEODIE ··· BAVAR · DV.

Même cabinet.

FERDINAND DE BAVIÈRE (1612-1650).

1. Variétés :

a. FERDINANDVS · D · G · EPISCOPVS · L · EODIE, au revers, 16 - 17.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

b. FERDINANDVS D : G EPISCOPVS · LEODIE.
Rev. DVX BVLLON - ENSIS - 1 - 1.

Cabinet Serrure.

c. FERDINANDVS · D · G · EPISCOPVS · LEODIE.
Rev. DVX · BVLONIENSIS ·· 1 - 1.

Cabinet Pety de Thozée.

11. Double écu d'or ou quadruple ducat. Écu rond et orné aux armes de Bouillon avec couronne, crosse et épée et accosté de deux rosettes. Légende : ∘⁘∘ FERDINANDVS · D · G · EPISCOPVS · LEODI.

Rev. Comme au n° 11. Légende : ⁘ SVPREMVS · DVX · BVLLIONENSIS · 1613.

Cabinet Serrure.

12. Variété :

Écusson de la face découpé et orné d'une manière différente, légende comme n° 12.

Rev. ∴ SVPREMVS · DVX · BVILLONIENSIS · 1613.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

13. Variétés :

a. ∴ FERDINANDVS · DEI · G · EPISCOPVS · LEOD.

Rev. ∴ et légende comme n° 13.

Cabinets de M. le baron de Chestret et de M. Perreau.

b. Un point au lieu de trois au commencement des légendes.

Rev. SVPREMVS · DVX · BVILLONENSIS · 1615.

Cabinet Serrure.

14. Variétés :

a. FERDINANDVS DEI · G · ARCHI · COL · PRIN · ELE.

Rev. EPIS · ET · PRIN · LEO · UT · BA · S · B · D - 16 - 36.

Même cabinet.

b. * FERDINANDVS · D · G · ARCH · COL · P · ELEC.

Rev. Écusson de Bavière (sans écu de Bouillon au centre). Légende : EPIS · LEOD · VTRI · B · SV · B · DVX · 16 - 41.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

c. ·⁝· FERDINAND · D · G · ARCH · COL · P · ELEC.
Rev. ⁝ EPISC · ET · PRIN · LEO · D · BV 16-44.

Même cabinet.

d. * FERDINANDVS · D · G · ARCH · COL · P · ELEC.
Rev. EPIS · LEO · VTRI · B · SV · B · DVX · 16-31.

Cabinet Pety de Thozée.

26. Variété :

Buste à tête nue, tournée à droite. Légende : ·⁝· FERDINANDVS · D : G · EPISCOPVS · LEODIE.
Rev. ·⁝· - DVX · BVLLONIENSIS - 16 - 13.

Cabinet Serrure.

27. Variété :

Au commencement des légendes ·⁝· au lieu de .·.

Cabinet Perreau.

28. Variétés :

a. ✠ FERDINANDVS · DEI · G · RCHID · COL · PRINC · ELEC.
Rev. EPIS · ET · PRIN · LEO · VTRI · BAV · E · SVPR · BVL · DVX.

b. ·⁝· FERDINANDVS · DEI · G · ARCHI · COL · PRIN · ELECT.
Rev. EPISC · ET · PRINC · LEOD · SVPRE · DVX · BVLIONENSIS. Au-dessous de l'écu XXX - 1614.

c. * FERDINANDVS · DEI · G · ARCHI · COL · PRIN · ELEC.

Rev. * EPIS · ET · PRIN · LEO · VTRI · BAV · ET · SVPR · BVL · DVX · XXXII - 1630.

Ces trois variétés, au cabinet Pety de Thozée.

d. * au commencement de la légende de la face.

Rev. Comme au n° 42, sauf XXXII et les lettres couronnées.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

e. ·⁝· au commencement de la légende de la face.

Rev. ·⁝· EPISC · ET · PRINC · LEOD · SVPRE · DVX · BVLIONENSIS.

Même cabinet.

41. Variété :

Point au commencement de la légende de la face.

Rev. EPIS · ET · PRINC · LEO · VTRI · BAV · ET · SVPRE · BV · DVX. Lettres couronnées, XXXII-1630.

Même cabinet.

46. Variété :

FERDINADVS · DEI · G · ARCHI · COL · PRIN · ELEC.

Rev. Un point au lieu de l'astérisque.

Même cabinet.

60. Variétés :

a. Buste sans XXX. Légende : ∘°∘ FERDINANDVS · DEI · G · EPISCOPVS · LEODIE.

Rev. Fleuron inférieur accompagné de deux rosettes. Légende : DVX ·⁝· BVLLONIENSIS · 16-13.

b. Avec XXX.

Rev. D - VX :: BVLLONIENSIS 16-13.

Ces deux variétés, au même cabinet.

66. Variété :

∘:∘ au commencement de la légende de la face.

Rev. Avec ∘:∘ et BVLIONENSIS.

Même cabinet.

70. Quart de ducaton ou pièce de 15 sols au même type.

∘:∘ FERDINANDVS · DEI · G · ARCHI · COL · PRIN · ELEC.

Rev. ∘:∘ EPISC · ET · PRINC · LEOD · SVPR · DVX · BVLIONENSIS. Aux côtés de l'écusson, les lettres F - B couronnées, au-dessous de l'écu, XV 1614.

Cabinet Pety de Thozée.

74. Variété :

Rosette au commencement de la légende de la face.

Rev. * EPIS · ET · PRIN · LEO · VTRI · BAV · ET · S · BVL · DVX.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

77. Variété :

FERDINAND · DEI · GRATIA.

Rev. EPIS - LEO - DVX - BVLI.

Cabinet Perreau.

Observation. D'après la gravure de de Renesse, les mots de la légende du revers sont séparés par des points.

79. Variété :

Sans points ni séparations à la légende de la face.
Rev. EPIS - LEO - DVX - BVLI.

Même cabinet.

80. Variété :

Rev. EPS · - ET · PRI · - · LEO · S - · DVX - · BVL

Même cabinet.

89. Sol d'un autre type. Écusson couronné, écartelé de Bavière-Palatin, ayant au centre l'écu de Bouillon. Légende : FERDINANDVS · DEI · GRATIA.

Rev. Croix fleuronnée traversant la légende, ayant au centre un écu rond avec fleurons et auquel se rattachent quatre fleurons qui cantonnent la croix. Légende : EPIS - LEO - DVX - BVL.

Billon. Cabinet Serrure.

90. Variété :

Pièce exactement semblable, mais avec 16 - 30 aux côtés de l'écu.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

93. Variété :

FEBDINAN · EPISCOPVS · LEÓDI.

Même cabinet.

94. Variété :

Le gland remplacé par un astérisque, et un point initial au revers.

Même cabinet.

97. Variétés :

a. (Fleur) FERDINAND · D · G · EP · LEO · D · BVL.
Rev. COMES · LOSSENSIS.

b. Deux points au lieu de la fleur de la face, pour le reste pareil à la pièce précédente.

c. Pareil à la variété *a*, mais une rosette remplace la fleur.

d. Revers du n° 112.

Ces quatre variétés, même cabinet.

107. Variétés :

a. Un point au lieu de l'astérisque.

b. FERDINANDVS · D · G · ARC...L · PR · ELEC.
Rev. Sans point initial.

c. Buste couronné à la face.

Ces trois variétés, même cabinet.

108. Variété, avec revers du n° 110.

Même cabinet.

115. Variétés :

a. Pareil, quant à la face, au n° 128, mais de 1641.
Rev. DVX · BVL · .....LO. (Sans astérisque.)

b. Pareil, mais de 1643.
Rev. Pareil au n° 128.

Ces deux variétés, même cabinet.

128. Variété :

Date 1643.
Rev. DVX · BVL · MAR · FRANCHI · CO : LOS.
(Sans astérisques.)

Même cabinet.

138. Variétés :

a. Points initial et terminal à la face.

Rev. Sans point à l'écusson inférieur, mais trois points en triangle sur chacun des deux écussons supérieurs.

b. Revers avec le perron, sans l'indication de la valeur X-II, un point sur chacun des deux écus supérieurs et à chaque côté de l'écu inférieur.

Ces deux variétés, même cabinet.

141. Variété :

Points au commencement et à la fin de la légende de la face.

Revers pareil au n° 142.

Même cabinet.

144. Variétés :

a. ⁝ FERDINAN · ELE · COL · EP · LEOD.

b. Avec LEO.

Ces deux variétés, même cabinet.

158. Variété :

(Fleur) FERDI · D · G · EP · LEO · D · BVL.

Rev. COMES · LOSSENSIS.

Même cabinet.

159. Variété :

Rev. Un point, au lieu de la croix, sur la couronne. Légende : DV · BV · MA · FRAN · CO · L.

Même cabinet.

162. Variété :

Rev. DV · BV · MA · FRAN · CO · L.

Même cabinet.

163. Variétés :

a. Légende du revers terminée par LOS.

b. Sans ornements à l'écu. Légende : FERD - AR · IEP · LEOD.

Rev. DV · BV · G · AR · FRA · CO · LO · H.

Ces deux variétés, même cabinet.

169. Variété :

Rev. Un point après COMES et après HORNE.

Même cabinet.

170. Variété, avec LE à la face et un seul point initial au revers.

Même cabinet.

171. Variété :

Rev. SVP : DVX : BVL : COES.....

Même cabinet.

MAXIMILIEN-HENRI (1650-1688).

2. Variété :

Type du n° 2. Légende : M - AX · HEN · ELEC · COL · EPS · LEO · BAV · - D.

Rev. Dans l'encadrement DVCATVS - NOWS DVC-BVLLONI - ENSIS. Au-dessous, 1653.

Cabinet Serrure

4. Variété :

⚖ MAX · HEN · D · G · A · C · P · E · EP · ET · PRIN · LEOD · 1681.

Rev. SVPREMVS · BVLLONIEN - SIS · DVX.

Même cabinet.

10. Variété :

Rev. SVPREMV - BVLLONIEN - SIS · DVX.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

16. Variété :

SVPREMVS.

Même cabinet.

26. Variétés :

a. Un point initial à la légende du revers.

b. Daté de 1671.

Ces deux variétés, même cabinet.

42. Variétés :

a. Un point initial à la légende de la face.

Rev. ⁝ EP · ET · PRINC · LEOD · DVX · BVL · MAR · FR CO · LO · H 1671.

b. ⁝ à la légende du revers, et 1665.

c. Point initial à la légende de la face.

Rev. ⁝ EP · ET · PRINC · LEOD · DVX · BVL · MAR · FR · CO · LO : 16 - 74.

Ces variétés, au même cabinet.

43. Variété :

Au revers, le perron et H sans point.

Même cabinet.

85. Variété :

COL · ✱ à la légende de la face.

Rev. · - EP · ET · P - RIN · LEO - ET · S · BV · D · - · 16 - 60.

Même cabinet.

87. Variété :

Rev. EPS-ET·PRI-N:LEO·-ET·S·BV.. DVX-16-54.

Même cabinet.

89. Variété :

* à la légende de la face.

Rev. ♁ EPS-ET·PRI-NC·LEO-ET·S·BV·DVX.

Cabinet Pety de Thozéo.

95. Variété :

Point au lieu de la rosette.

Revers du n° 96, sauf LEO : - ET.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

103. Variété :

Rev. EP·ET·PR-INC·LEO-ET:S:BV-D·1658.

Collection Pety de Thozée.

111. Variété :

Une rosette sans points sépare de la fin le commencement de la légende de la face. Trois points dans chaque canton comme dans la figure donnée par de Renesse.

Rev. EPIS·ET·PRINC·LEODI·DVX·BVLL·1658.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

117. Variétés :

a. Point après COL, mais pas après EPS.

b. Sans point final à la face.

Rev. Comme n° 119, mais LEO et sans point final.

c. Avec point final à la face.

Rev. EPS · - ET · PRINC · LEOD · DVX · BV.

d. CO à la légende de la face.

Rev. EPS - ET · PRINC · LEO · DVX · - ....

Même cabinet.

129. Variété :

· MAXIM · HEN · D · G · ARC · CO.

Rev. Sans point final à la légende.

Même cabinet.

132. Variétés :

a. Entre chaque mot de la légende de la face un petit triangle. Ce triangle ne se trouve pas au commencement ni à la fin.

b. Sans point initial ni final.

Revers du n° 133, mais entre chaque mot de la légende une rosette et rien à la fin.

Ces variétés, même cabinet.

140. Variété :

Sans aucun point final.

Même cabinet.

144. Variété :

Sans point initial à la face, mais un point final.

Revers du n° 148.

Même cabinet.

VACANCE DU SIÈGE ÉPISCOPAL (1688).

4. Variété :

Rev. Une astérisque à six raies sépare le commencement de la fin de la légende.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

8. Variétés :

a. Rev. * DEC · EP · CAP · LEOD · SEDE · VACANTE.

b. Rev. * DEC ʾ ET ʾ CAP ʾ LEOD ʾ SEDE ʾ VACANTE.

c. S · LAMBERT ··· PATRO ʾ LEOD.

Rev. * DEC · ET · CAP · LEOD · SEDE · VACANT -

Ces trois variétés, même cabinet.

10. Variété :

Rev. * DEC · ET · CAI · LEOD · SEDE · VACANTE.

Même cabinet.

12. Variété :

Les points formant les séparations des mots de la légende sont de forme ovale.

Même cabinet.

JEAN LOUIS D'ELDEREN (1688-1694).

4. Variété :

Rev. SVPREMV - BVLLONIEN - SIS · DVX. Sans relief à la tranche.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

13. Variété :

LEO à la légende de la face.

Même cabinet.

14. Variété :

IO · LVD · D · G · EP · ET · PRIN · LEO - 1692 -

Rev. * DVX · BVL · MAR · FRA · COM · LOS · HOR. Les écus placés dans le même sens, mais en

haut Bouillon, en bas Horne, à droit Looz et à gauche Franchimont.

Même cabinet.

VACANCE DU SIÉGE ÉPISCOPAL (1684).

4. Variété :

S : LAMBERTVS : PATRO : LEOD :

Rev. * DEC · ET · CAP · LEOD · SEDE · VACANTE.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE (1694-1723).

2. Variétés :

a. Point final à la face.

Rev. DVX · BUL · 1700.

b. L'astérisque de la légende du revers est remplacé par un point.

Ces deux variétés, cabinet de M. le baron de Chestret.

12. Variété :

L'écusson beaucoup plus orné.

Revers comme n° 18.

Même cabinet.

13. Variété :

L'écusson plus orné.

Revers comme n° 18. Les écussons dans les cantons de la croix ont une autre forme.

Même cabinet.

18. Variétés :

a. 17-23 et les lions couronnés à la face.

b. Une bande lozangée de plus aux 1ers et 4e cantons de la face.

c. Date de 1722 et l'écusson plus orné.

Même cabinet.

22. Variété :

Revers pareil à celui du n° 21.

Même cabinet.

VACANCE DU SIÉGE ÉPISCOPAL (1724).

1. Variété :

S : LAMBERTUS - PATRO : LEOD - 1724.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

2. Variété :

S · LAMBERTUS - PATRO : LEOD : 1724.

Même cabinet.

3. Variétés :

a. La légende de la face commence par ♣ ♣.

Cabinet Pety de Thozée.

b. * S · LAMBERTUS · PATRONUS · LEODIENSIS · *

Cabinet de M. le baron de Chestret.

4. Variété :

Point au lieu de rosette à la légende de la face.

Même cabinet.

7. Variété :

S : LAMBERTVS - PATRO : LEOD ·

Même cabinet.

GEORGES-LOUIS DE BERGHES (1724-1743).

1. Variétés :

a. ⁂ GEORGIUS · LUD : DE BERGHES · D · G -
Rev. EP · ET · PRIN · LEO DUX BUL · M · F · C · L · H ·

b. ⁂ · GEORGIUS LUD : DE BERGHES · D · G .
Rev. EP : ET PRIN · LEO · DUX · BUL · M · F C L H.

c. ⁂ GEORGIUS · LUD · DE BERGHES D · G · 17 - 27.
Rev. EP · ET · PRIN : LEO · DUX · BUL · M · F · C · L · H.

d. ⁂ GEORGIUS LUD · DE ···· D · G · 1727.
Rev. EP · ET PRIN : LEO · DUX · BUL · M · F · C · L · H.

Toutes ces variétés, au cabinet de M. le baron de Chestret.

VACANCE DU SIÈGE ÉPISCOPAL (1744).

1. Variété :

L'U est rond et la légende n'a pas de point final à la face.

3. Variété :

S LAMBERTUS - PATRO · LEOD.

Rev. DEC · ET · CAP · LEOD · SEDE · VACANTE.
A l'exergue, 1744.

6. Variété, avec S? LAMBERTUS.

Ces trois pièces, au cabinet de M. le baron de Chestret.

JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE (1744-1763).

4. Variété :

I. THEOD.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

7. Épreuve en métal de cloche, peut-être pièce fausse.

Même cabinet.

16. Variété :

a. Avec LEO · et L · H · au revers.

b. Avec J · THEOD.

Même cabinet.

19. Escalin au type de cette plaquette, épreuve en cuivre. légendes comme au n° 25, sauf · - · CAR · à la face et sans découpures à celles du revers.

Même cabinet.

19. Variétés :

a. · I · THEOD - · CAR · D · G · BAV · D · 1751.

Rev. EP · ET · PRIN · L · DVX · B · M · F · C · L · H ·

b. Pareil à la face, sauf le signe — avant CAR.

Ces deux variétés, au cabinet de M. le baron de Chestret.

c. Rev. EP · ET · PR - LEO · DVX · B · M · F · C · L · H ·

Cabinet Pety de Thozée.

20. Variétés :

a. Avec la date 1752.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

b. Avec PR : au revers.

Même cabinet.

21. Variété, avec la date de 1751.

Cabinet Perreau.

27. Variété, avec EP ET ·

Cabinet de M. le baron de Chestret.

28. Variété :

A côté de l'écusson de la face 4 - L.

Cabinet Pety de Thozée.

29. Variété, avec DUX · et 1752.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

43. Variété, avec l'écusson de Liége de forme ovale.

Même cabinet.

46. Variété, avec $\frac{1-7}{5-0}$ au revers.

Cabinet Pety de Thozée.

52. Variété, avec G · BAU à la face.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

60. Variétés :

a. Lions couronnés, bonnet ducal perlé et pointes à côté, la partie supérieure de l'écu convexe. Légendes pareilles au n° 128, mais au lieu de points, le signe ⸾, pas de point final au revers.

b. Légendes du n° 149, sauf le signe ⸾ au lieu de points, rien à la fin du revers.

c. Bonnet ducal sans perles : I · - THEOD · CAR · D · G · BAU · D -

Revers comme au n° 129.

d. Même bonnet, mais daté de 1751.

e. Ecusson arrondi en dessous comme dans les pièces de deux liards et sans pointes visibles. Légendes comme au n° 158, mais un seul point après LEO.

f. Comme la pièce précédente, mais on aperçoit un peu les pointes.

Ces six variétés, au cabinet de M. le baron de Chestret.

61. Variété :

Légendes du n° 71.

Même cabinet.

63. Variétés :

a. Écusson à côtés droits, pointes à côté, mais avec ornement latéral et une grande couronne. Légendes du n° 66.

b. Même écusson, mais aux côtés légèrement recourbés, les pointes aux angles et bonnet ducal. Légende de la face comme au n° 67, celle du revers comme au n° 83.

c. Écusson comme au littéra *b* : I * THEOD - ORUS D - G * D * BAV.

Rev. EP ET · PRIN · LEO · DUX · BUL · M · F · C · L · H - 1745.

d. I · THEODORUS D : G · D · BAV.

Revers du n° 64.

e. - I · THEODORUS | CAR | D | G | BAU - D -

Rev. Comme au n° 149, avec pointes au lieu du signe |.

Ces cinq variétés, même cabinet.

28. Variét és :

a. Écusson découpé et couronné d'une façon particulière, laissant apercevoir les pointes en dessous. Les lions de l'écu couronnés : I · THEOD - ORUS - D · G · D · BAV.

Rev. Comme au n° 80, sauf 1744.

b. Écusson comme au littera *a* : I · THEOD - ORUS D - G · D · BAV.

Rev. EP · ET · PRIN · LEO · DUX · B · M : F ⁑ C : L ⁑ H 1744.

Ces deux variétés, même cabinet.

159. Variétés :

a. Écusson pareil, sans couronnes aux lions et les pointes cachées : I · THEODORUS · D · G · BA * D.

Revers du n° 107.

b. Même écusson, laissant apercevoir les pointes en dessous : I · THEODORUS · D : G · BA · D.

Rev. EP · ET · PRIN · LEO · DUX · B · M · F · C · L · H - 1745.

c. Écusson comme au littera *b* : I · THEDORUS · D · G · BA · D.

Rev. EP · ET · PRIN · LEO · DU · BU · M · F · C · L · H - 1745.

d. Même écusson : I THEODORUS ··· B · D.

Rev. EP ET PRIN · LEO DUX ····· 1746.

e. Écusson de même forme, mais à côtés droits, avec pointes latérales et les lions couronnés : I · THÉODORUS · D : G · BAV · D.

Rev. EP ET · PRIN · LEO · DUX · BUL · M · F : C · L · H - 1745.

Ces cinq variétés, cabinet de M. le baron de Chestret.

VACANCE DU SIÉGE ÉPISCOPAL (1763).

1. Variété :

S · LAMBERTUS PATRONUS · LEODIENSIS.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

3. Variété :

Point final à la légende de la face et après la date au revers.

Même cabinet.

3. Épreuve en cuivre de cet escalin.

Cabinet Pety de Thozée.

VACANCE DU SIÉGE ÉPISCOPAL (1771).

1. Variétés :

a. S · LAMBERTUS PATRONUS LEODIENSIS.

Rev. ⁂ DEC · ET CAP · LEOD · SEDE · VACANTE 1771.

b. Épreuve en cuivre pareille.

2. Variété :

S · LAMBERTUS PATRONUS LEODIENSIS 1771.

Rev. ⁂ MONETA NOVA CAPLI · LEOD · SEDE · VACANTE -

3. Variétés :

a. Rev. DEC · ET · CAP · LEOD · SEDE · VACANTE · 1771.

b. Épreuve en cuivre.

Toutes ces monnaies, au cabinet de M. le baron de Chestret.

VACANCE DU SIÉGE ÉPISCOPAL (1784).

3. Variétés :

a. La légende du revers *a* ⁂ au commencement.

Cabinet Pety de Thozée

b. S · LAMBERTUS · PATRONUS · LEOD · 1784.

Rev. ⁂ DEC · ET · CAP · LEOD · SEDE · VACANTE.

Cabinet de M. le baron de Chestret.

VACANCE DU SIÉGE ÉPISCOPAL (1792).

1. Variété :

S · LAMBERTUS · PATRO · LEOD · 1792.

Rev. La rosette entre deux points.

2. Variété :

S·LAMBERTUS PATRONUS LEODIENSIS·1792.

3. Variété :

Sans points à la légende de la face.

Rev. ⁂ DEC·ET CAP·LEOD·SEDE VACANTE.

Toutes ces variétés, au cabinet de M. le baron de Chestret.

A. Perreau.

CATALOGUE

DES

MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

QUATRIÈME ARTICLE.

CATALOGNE.

Monnaies frappées au nom de Louis XIII, pendant l'occupation française (de 1641 à 1642).

d. 1. *Louis d'or.* — LVD XIII · D · G · — FR · ET · NAV · REX. Tête laurée du roi, à droite.

Rev. CATA — LONIS — COMES — · 1642 ·. Croix formée de huit L adossés, couronnés, coupant la légende, et ayant en cœur un grand annelet avec un point au centre. Elle est cantonnée de quatre fleurs de lis.

Or. Conbrouse, nº 100.
Leblanc, pl. LVII, nº 2.

d. 2. *Écu blanc.* — LVDOVICVS XIII D · G · FR · ET · NAV REX. Buste armé et lauré du roi, à droite.

Rev. · CATALONIÆ PRINCEPS · 1642. Écusson aux armes de France, de Navarre et de Catalogne, surmonté d'une couronne.

Arg. Conbrouse, n° 101.
Leblanc, pl. LVII, n° 1.

3. *Demi-écu.* — Semblable au n° 2.

Rev. Semblable au n° 2.

Arg. Conbrouse, n° 102.

4. *Écu blanc.* — Buste à droite.

Rev. CATALONIÆ PRINCEPS 1642. Écusson royal de France.

Arg. Conbrouse, n° 103.

5. *Demi-écu.* — Semblable au n° 4.

Rev. Semblable au n° 4, et 1642.

Arg. Conbrouse, n° 104.

6. *Quart d'écu.* — Semblable au n° 4.

Rev. Semblable au n° 4, et 1642.

Arg. Conbrouse, n° 105.

Monnaie frappée au nom de Louis XIV, pendant l'occupation française, de 1642 à 1652.

7. 10 *réalillo.* — Buste royal, à droite.

Rev. Croix barcelonaise, 1651.

Cuivre. Conbrouse, n° 465.

Monnaies frappées au nom du roi d'Espagne, à Palma de Majorque pour la Catalogne, pendant l'occupation française de cette principauté, de 1811 à 1814.

d. 8. 6 *quartos.* — ✱ FERDIN · VII — HISP · REX . ✱ · 1811. Les armes couronnées d'Espagne.

Rev. — PRINCIP · — CATHAL. Écu couronné de Catalogne. Au-dessous, dans un compartiment formé d'une guirlande de feuillage, la valeur : VI. QUAR .

Cuivre. Salat, pl. VII, n° 1.

d. 9. 3 *quartos.* — ✱ FERDIN · VII · — HISP · REX · ✱ · 1811. Semblable au n° 8.

Rev. — PRINCIP · — CATHAL. Écu ovale, couronné de Catalogne. Au-dessous, entre deux petites branches de laurier, formant parenthèses, la valeur : III. QUAR.

Cuivre. Salat, pl. VII, n° 2.

d. 10. 2 *quartos.* — FERDIN · VII · — HISP · REX · 1813. Semblable au n° 8.

Rev. — PRINCIP · — CATHAL. Écu losangé, couronné de Catalogne, placé entre deux branches de laurier en sautoir. Au-dessous, la valeur : II. QUAR.

Cuivre. Salat, pl. VII, n° 3.

d. 11. *Quarto.* — Semblable au n° 10, mais avec une différence dans la forme de l'écu.

Rev. — PRINCIP · — CATHAL. Écu couronné de Catalogne (variété dans la forme de l'écu). Au-dessous, la valeur entre deux parenthèses : (QUARTO.)

Cuivre. Salat, pl. VII, n° 4.

d. 12. *Demi-quarto.* — Semblable au n° 8, avec cette différence que l'écu est ovale.

Rev. — PRINCIP · — CATHAL. Écu rond, couronné de Catalogne. Au-dessous, entre deux parenthèses, la valeur : QUARTO. Y MEDIO.

Cuivre. Salat, pl. VII, n° 5.

d. 13. *Huitième de Quarto.* — Semblable au n° 10, mais de l'année 1812.

Rev. — PRINCIP · — CATHAL. Écu couronné de Catalogne, (variété dans la forme de l'écu). Au-dessous, entre deux parenthèses, la valeur : (OCHAVO.)

Cuivre. Salat, pl. VII, n° 7.

CATANZARO.

Assiégée par les Français, en 1528.

d. 1. . . . . .? Dans une couronne de tulipes; la moitié de la double aigle impériale. A l'exergue : CARO — LV — S — IMP.

Rev. Dans le champ, on lit : — OBSE — SSO — CATHAN — ZARIO — 1528.

Cuivre. Duby, pl. XX, n° 8.

CATTARO.

Assiégée par les alliés, en 1813.

d. 1. 10 *francs.* — DIEU PROTÉGE LA FRANCE · 2 · 0. (2 · *Onces de Venise.*) Grand N couronné, accosté de la valeur : 10 — F, et plus bas, de deux grenades enflammées.

Rev. CATTARO EN ETAT DE SIEGE · 1813. Dans une couronne de laurier, ouverte; une épée, un canon et un fusil en faisceau. Trois contre-marques ou poinçons, sur la tranche.

Arg. Millin et Millingen, pl. LXXIII, n° 485.

* 2. 5 *francs.* — Semblable au n° 1, d'un autre coin, avec cette différence, qu'à la fin de la légende, il y a : · I · O · (une *Once de Venise*) et que la valeur est : 5 — F.

Rev. Semblable au n° 1.

Arg. Millin et Millingen, pl. LXXIII, n° 486.

d. 2². 5 *francs.* — Semblable au n° 2, d'un autre coin, avec cette différence qu'il n'y a pas de grenades enflammées des deux côtés de l'initiale N.

Rev. Semblable au n° 1.

Catalogue Wellenheim, n° 5443.

* 3. *Un franc.* — Dans le champ, entre deux petites branches de laurier, grand N couronné. Au-dessus la valeur : 1 · F.

Rev. Dans le champ, au-dessus de deux petites branches de laurier, en sautoir, on lit : CATTARO — 1813.

Arg.

CERVERA.

Monnaies frappées par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1648.

d. 1. 5 *réaux*. . . . . D · G · — · R · — HISPANIA. Écu couronné de Catalogne, posé sur la croix de Sainte-Eulalie, et accosté de la valeur : V̇ — Ṙ.

Rev. CERV — AR · · — VILLA — · · · · Croix barceonlaise coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e de trois besants, aux 2e et 3e d'un annelet.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal Ramon, à Barcelone.

d. 2. 5 *sols*. — . . . . . — · · · PANI. Semblable au n° 1, mais avec la valeur : V̇ — Ṡ.

Rev. · — . . . . — ARIA — VILA — 1641. Croix barcelonaise, coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 3. 5 *réaux.* — PRINCIPAT · · · · ALONIA. Écu couronné de Catalogne, accostée de la valeur : V̇ — Ṙ.

Rev. CERV — ARIE : — VILLA — 1641. Semblable au n° 2.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 3² 5 *réaux.* — . . . . . TALONIA. Semblable au n° 3.

Rev. CERV — ARIA · — · V · · · — 1641. Semblable au n° 3.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

Monnaies frappées par la ville, au nom de Louis XIII, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1643.

d. 4. 5 *réaux.* — LVD · XIII · D · G · · R · F .·. C· BARCE. Tête laurée du roi, à droite. Dans le champ, la valeur : V̇ — Ṙ.

Rev. CERV · — ARIÆ — VILLA — 1641. Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 4² 5 *réaux.* — . . . . . I · D · G · · R · F . . . . . Semblable au n° 4.

Rev. . . . — . . . . — VILLA — 1642. Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 5. *Menut.* — LVDV · XIII · D · G . . . . . I. Semblable au n° 4.

Rev. CER — VAR — IA — 1641. Semblable au n° 1.

Cuivre. — Irrégulière.

Même cabinet.

5² *Menut.* — LVD · XIII · D · G · R · F. Semblable au n° 5.

Rev. CE — RV — AR — IE. Semblable au n° 1.

Cuivre. Achille Colson, *Revue numismatique française*, de 1855.

d. 5³ Variété, la légende écrite à rebours : IIIX · VDVI · Tête laurée du roi, à gauche (*incuse*).

Rev. — CE — RV — AR — IE; semblable au n° 2.

Cuivre. Salat, pl. IV, n° 13.

d. 6. *Menut.* — Écu couronné de Catalogne, accosté du millésime : 16 — 42.

Rev. CE — RV — AR — IA. Croix barcelonaise coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e de trois besants, aux 2e et 3e d'un annelet.

Cuivre. — Irrégulière.

Salat, pl. IV, n° 12.

COLBERG.

Assiégée par les Français, en 1807.

* 1. 8 *groschen*. — Sur un des côtés d'une carte, on a écrit à l'encre rouge : — *Nro* · 2562 · *Colberg* ·

1807 · — *Acht Groschen.* — *Unter königl. garantie.* Au-dessous, les signatures en noir, de : *Hards, Dresow, Zimermann, Schroeder* et *Stentum.* En bas, dans le coin droit de la carte, le mot : *with,* écrit à l'encre rouge.

Au verso, un timbre noir à l'aigle éployée et couronnée de Prusse, autour, on lit : KÖN : PREUS GOUVERNEMENT ZU COLBERG.

Papier monnaie.-

* 2. 4 *groschen.* — Sur un des côtés d'une carte, on a écrit à l'encre bleue : n° 6016 · *Colberg* · 1807. — *Vier Groschen.* — *unter königl. garantie.* Au-dessous, les signatures en noir, de : *Leuf, Julius* et *Mutzett.*

Verso, semblable au n° 1.

Papier monnaie.

3. 2 *groschen.*

Papier monnaie.

Catalogue de Roye de Wichen, n° 2560.

COLCHESTER (CHATEAU DE).

Assiégé par les parlementaires, en 1648.

Voy. Angleterre, Charles Ier, n° 2.

COLOMBIE.

Monnaie de nécessité frappée par Paëz, premier ministre de Bolivar, pendant la guerre de l'indépendance, en 1817.

1. *Demi-dolar.* — Un morceau de métal, composé de 3/4 d'argent et de 1/4 de cuivre, sur lequel on voit une estampille indiquant la valeur : ½ — DOLAR.

Billon. — Uniface, irrégulière.
Grote, *Blätter für Münzkunde.*

CONI.

Assiégée par les Français, en 1641.

d. 1. *Doublon.* — ✠ CI — VITAS · CVNEI · S° OBSES — SA. Les armes de la ville, ornées de deux palmes.

Rev. FIDE · ET ✠ FERO · 1641. Dans le champ, une colonne, à laquelle est attachée, presque horizontalement, une bannière portant la croix de Saint-Maurice.

Or. Promis, pl. I, n° 1.
Cabinet royal de Turin.

d. 2. *Pistole.* — ✠ C — IVITAS · CVNEI · S° OBSESS — A. Les armes de la ville, ornées de deux palmes et entourées des lettres du mot : FER — EN — DO. Devise de la ville.

Rev. Semblable au n° 1.

Or. Promis, pl. I, n° 2.
Cabinet impérial de Paris.

d. 3. *Livre.* — Semblable au n° 1.
Rev. Semblable au n° 1.

Arg. Promis, pl. I, n° 1.
Cabinet royal de Turin.

COPENHAGUE.

Monnaies frappées à propos du siége de cette ville par les Suédois, en 1659.

d. 1. 20 *ducats.* — ✱DOMINVS ✱ PROVIDEBIT ✱ 1659 ✱. Un chiffre composé de ces deux caractères : F et 3 (*Frédéric* 3). Ce chiffre est sous une couronne royale, et s'appuie sur un rocher. Des deux côtés du chiffre, on lit l'inscription hébraïque : EBEN — EZER.

Rev. ✱ SOLI ✱ DEO — ✱ GLORIA ·. Une main sort d'un nuage et abat d'un coup de sabre une autre main qui s'avance pour saisir la couronne de Danemark. Au-dessous de la couronne, on lit : ii *Feb.*

Or. *Danske mynter* (1), pl. IX, n° 1.

d. 2. 6 *ducats.* — ✱ IIII ✱ MARCK ✱ DANSKE ✱ 1659 ✱. Semblable au n° 1.
Rev. Semblable au n° 1.

Or. *Danske mynter*, pl. VIII, n° 6.

* 3. 4 *marck.* — Semblable au n° 2, avec cette différence que la première lettre des mots : EBEN —

(1) *Beskrivelse over Danske mynter og medaillen.*

EZER n'est pas plus grande que les autres lettres.

Rev. Semblable au n° 1.

Arg. *Danske mynter*, pl. VI, n° 1.

d. 4. 4 *marck.* — Semblable au n° 2, mais sans les petites rosaces au commencement et à la fin de la légende.

Rev. Semblable au n° 1.

Arg. Van Loon, t. II, p. 431.

CORK.

Assiégée par les parlementaires, en 1647.

d. 1. *Shilling.* — Dans le champ, entouré de deux cercles et d'un grènetis, on lit: CORK — · — 1647.

Rev. Dans le champ, entouré de deux cercles et d'un grènetis, la valeur : X · II.

Arg. — Octogonale, irrégulière.

Ruding, pl. XXVIII, n° 11.

d. 1². Variété : le grènetis se trouve entre deux cercles et la pièce est ronde.

Arg. Aquilla Smith, pl. VII, n° 5.

d. 1³. Variété : il n'y a qu'un cercle et un grènetis; pas de point entre les chiffres XII.

Arg. Aquilla Smith, pl. VII, n° 6.

d. 2. 6 *sols.* — Semblable au n° 1, mais plus petite.

Rev. Semblable au n° 1, mais avec la valeur : VI.

Arg. — Octogonale, irrégulière.

Ruding, pl. XXVIII, n° 12.
Duby, pl. XV, n° 12.
Aquilla Smith, pl. VII, n° 7.

d. 3. *Penny* (?). — Dans le champ, entouré d'un grènetis, on lit : CORK.

Rev. Dans le champ, entouré d'un grènetis, un château.

Cuivre. — Carrée.

Aquilla Smith, pl VII, n° 2.

4. *Farthing* (?). — Semblable au n° 3.

Rev. Dans le champ, entouré d'un grènetis, un vaisseau naviguant entre les deux tours d'un château.

Cuivre. — Carrée.

The Numismatic Chronicle, new series vol. II, 1862, p. 284.

4². *Farthing* (?). — Dans le champ, entouré d'un double cercle, au-dessus d'une petite couronne, on lit : CORK. (*en italiques*).

Rev. Dans le champ, on croit distinguer une tête de lion sous deux branches d'olivier.

Cuivre. *The Numismatic Chronicle, new series*, vol. II, 1862, p. 285.

N. B. — Cette pièce est frappée sur un morceau de cuivre plus grand que le coin.

Assiégée par le roi Guillaume III, en 1690.

d. 5. . . . . ? — Dans le champ, entouré d'un cercle et d'un grènetis, une tour crénelée.

Rev. Dans le champ, entouré d'un cercle et d'un grènetis, on lit : CORK.

Arg. — Rectangulaire.

Duby, pl. XVII, n° 7.

CORSE.

Monnaies de nécessité frappées par Théodore, roi de Corse, en 1736.

d. 1. *Écu.* — THEODORVS * REX * CORSICE — Les armes couronnées de la Corse.

Rev. MONSTRA * TE * ESSE * MATREM * S * P *. Vierge debout, la tête entourée d'une auréole d'étoiles, sous ses pieds le croissant, des des deux côtés le millésime : 17 — 36.

Arg. E. Cartier, *Revue numismatique française*, de 1842.

* 2. 5 *sols.* — Dans le champ, les initiales : T ∆ R, couronnées, placées entre deux palmes réunies par un nœud. Au dessous : 17-36.

Rev. PRO BONO PVBLICO · RO · CE ·. Dans le champ : SOLDI — CINQE.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 8.

d. 3. 2 *sols.* — Semblable au n° 2, d'un autre coin, avec cette différence, qu'il y a : T + R et que les palmes sont réunies sans nœud.

Rev. PRO + BO + PBCO + RO + CE. Dans le champ : SDI — DVE — M.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 9.

Monnaies de nécessité frappées par Paoli, chef des rebelles, de 1762 à 1769.

* 4. 20 *sols.* — Les armes ornées et couronnées de la Corse, ayant pour tenants deux sirènes.

Rev. Dans un écusson orné, on lit : — 20 — SOLDI — 1768. Au-dessous un faisceau républicain, placé horizontalement.

Arg. Cabinet de M. Serrure.

d. 5. 10 *sols.* — Semblable au n° 4, d'un autre coin, avec cette différence que les armoiries ont une autre forme.

Rev. Dans une couronne de palmier, on lit : * 10 * — SOLDI — 1762.

Arg. E. Cartier, *Revue numismatique française*, de 1842.

d. 6. 4 *sols.* — Semblable au n° 4, d'un autre coin, avec une différence dans la forme des armoiries.

Rev. Dans un grènetis, entre deux cercles, on lit : * 4 * — SOLDI — 1762.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 10.

* 6². 4 *sols.* — Semblable au n° 4, d'un autre coin, avec une différence dans la forme des armoiries. Au-dessus de la tête, une petite étoile.

Rev. Dans une couronne de feuillage, on lit : * 4 * — SOLDI — 1763.

Cuivre.

* 6³. 4 *sols.* — Semblable au n° 4.

Rev. Dans une couronne de myrte, on lit : * 4 * — SOLDI — 1764.

Cuivre.

* 6⁴. 4 *sols.* — Semblable au n° 4.

Rev. Semblable au n° 6², mais : 1766.

Cuivre.

d. 6⁵. 4 *sols.* — Semblable au n° 6².

Rev. Semblable au n° 6², mais : 1767.

Cuivre. E. Cartier, *Revue numismatique française*, de 1842.

d. 7. 2 *sols.* — Semblable au n° 4, d'un autre coin, avec une légère différence dans la forme des armoiries.

Rev. Semblable au n° 6, mais : * 2 * — SOLDI — 1762.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 11.

* 7². 2 *sols.* — Semblable au n° 7.

Rev. Dans un écusson orné, on lit : * 2 * — SOLDI — 1766.

Cuivre.

d. 8. *Sol.* — Dans un écusson orné, une lance sur laquelle est placé le chapeau de la liberté.

Rev. Dans un écusson orné, on lit : — 1 — SOLDO — 1768.

Cuivre. E. Cartier, *Revue numismatique française*, de 1842.

d. 9. 8 *deniers*. — Semblable au n° 5.

Rev. Dans le champ : * 8 * DENARI — 1762.

Cuivre. E. Cartier, *Revue numismatique française*, de 1842.

CRÉMONE.

Assiégée par les troupes de Clément VII, de François Ier, de la république de Venise et des autres princes alliés, en 1526.

d. 1. . . . . .? — Dans le champ : 1526 — CES — CRE · OB (CES*areis* — CRE*monæ* OB*sessis*).

Arg. — Uniface, octogonale, irrégulière.

Van Mieris, t. II, p. 240.

Duby, pl. I, n° 3.

CRONSTADT OU BRASSOW.

Assiégée par Ragotzki, en 1660.

1. *Thaler*. — ACHATIVS BARCSAI · D · G · P · T · P · R · H · D · S · C · (*Dei* · *Gratia* · *Princeps* · *Transilvaniæ* · *Partium* · *Regni* · *Hungariæ* · *Dominus* · *Seculorum* · *Comes*.) Les armes du prince Achatius Barcsai.

Rev. DE PROFVNDIS CLAMAMVS AD TE DOMINE. — Dans le champ : SERVA NOS

QUIA PERIMVS · 1660. Plus bas, les initiales : C · B (*indiquant les noms latin et hongrois de la ville de Cronstadt en Transylvanie : Corona — Brassow*) et les armes de la ville, qui sont un arbre déraciné, sur les racines duquel repose une couronne.

Arg. Ruder, n° 207.

2. *Thaler.* — Semblable au n° 1, mais plus orné.
Rev. Dans un écu placé devant un ange, dont on ne voit que la tête, on lit : SERVA NOS QUIA PERIMVS. Le reste semblable au n° 1.

Arg. Klotz [1], p. 343, n° 3.

DAMAS.

Monnaie de nécessité frappée par l'empereur Conrad III et le roi de France Louis VIII, au siége de cette ville, en 1148.

1. . . . . ? — LE · CO · Le roi Louis et l'empereur debout, soutenant le globe crucigère.

Cuivre uniface. Conbrouse, n° 133*bis*.

DANEMARK.

Monnaies de nécessité, frappées par Christian Ier, de 1448 à 1481.

d. 1. . . . . ?— Dans le champ, un grand C couronné.
Rev. Les armes couronnées d'Oldenbourg.

Arg. — Irrégulière.

Danske mynter, pl. I, n° 2.

[1] *Historia nummorum obsidionalium.*

d. 2. . . . . ? — Semblable au n° 1 ; mais plus petite.

Rev. Semblable au n° 1.

Arg. — Carrée.

Danske mynter, pl. I, n° 3.

d. 3. . . . . ? — Les armes couronnées d'Oldenbourg.

Rev. Semblable à la face.

Arg. — Irrégulière.

Danske mynter, pl. I, n° 4.

d. 4. . . . . ? — . . . . STIERN · · · Le roi, debout, de face et armé; la tête nue, les épaules couvertes d'un manteau; il tient de la main droite une épée ou un sceptre, dont on ne voit pas la poignée, et de la gauche, le globe crucigère.

Rev. Ecu aux trois lions rampants à gauche, surmonté d'une couronne, et posé sur une croix.

Arg. — Irrégulière.

Danske mynter, pl. II, n° 10.

d. 5. . . . .? — Semblable au n° 4, avec cette différence, que l'on voit la poignée de l'épée.

Rev. Semblable au n° 4.

Arg. — Carrée.

Danske mynter, pl. II, n° 9.

d. 6. . . . .? — Semblable au n° 4, avec cette différence, que l'on voit la poignée de l'épée, laquelle est plus grande qu'au n° 5, et qu'il n'y a pas de traces de légende.

Rev. Semblable au n° 4, avec cette différence, que la croix est fleuronnée.

Arg. — Irrégulière.

Danske mynter, pl. II, n° 11.

Monnaies de nécessité frappées à Opsolo, par Christian II, roi déchu, pendant la guerre contre Frédéric Ier, en 1531.

d. 7. . . . . ? — CHRIST · · · · Le roi, armé, debout et de face, la tête nue, les épaules couvertes d'un manteau ; il tient le sceptre de la main droite et le globe crucigère de la gauche.

Rev. Écu, aux trois lions rampants à gauche, surmonté d'une couronne et placé sur une croix.

Or. — Irrégulière.

Danske mynter, pl. IV, n° 6.

d. 8. . . . . ?—Semblable au n° 7, avec une légère différence dans la forme du sceptre. Pas de traces de légende.

Rev. Semblable au n° 7.

Arg. — Irrégulière.

Danske mynter, pl. IV, n° 8.

d. 9. . . . . ?— Semblable au n° 8, avec cette différence, qu'on ne voit pas le sceptre, et qu'entre les jambes du roi, il y a un petit écusson aux armes d'Oldenbourg.

Rev. Semblable au n° 7.

Cuivre. — Irrégulière.

Danske mynter, pl. IV, n° 9.

d. 10. . . . . ? — Semblable au n° 8, avec une légère différence dans la pose du roi.

Rev. Semblable au n° 7, mais la croix est fleuronnée.

Cuivre. — Irrégulière.
Danske mynter, pl. IV, n° 7.

d. 11. . . . . ? — Dans le champ un grand C couronné.

Rev. Les armes de Norwége. Au-dessus, 1531.

Arg. — Octogonale, irrégulière.
Danske mynter, pl. VI, n° 1.
Duby, pl. I, n° 9.

12. *Feldthaler.* — Dans le champ, un grand C couronné.

Rev. Armoiries, accostées de 15-34.

Arg. Catalogue Munnicks van Cleeff, n° 18.

Monnaies de nécessité frappées par le comte Christophe d'Oldenbourg, pendant la guerre pour la délivrance du roi Christian II, en 1535.

d. 13. . . . . ?—CHRISTERNVS · D · G · REX · DACI · 1535. Le roi, de face, couronné et assis sur un trône; il tient de la main droite une hache d'armes et de la gauche le globe crucigère.

Rev. ✱ · CHRISTHOPHORVS · COMES · OLDENBV. Écusson couronné aux armes d'Oldenbourg et de Delmenhorst.

Arg. *Danske mynter*, pl. III, n° 7.

d. 14. . . . . ? — Semblable au n° 13.

Rev. Semblable au n° 13, mais avec deux points (:) à la fin de la légende, et pas de rosace..

Arg. *Danske mynter*, pl. III, n° 8.

d. 15. . . . . ? — Semblable au n° 13.

Rev. Semblable au n° 13, mais avec un point (·) à la fin de la légende, et pas de rosace.

Arg. *Danske mynter*, pl. III, n° 9.

d. 16. . . . ? — Semblable au n° 13.

Rev. Semblable au n° 14, mais : CHRISTOHPHORVS (*sic*).

Arg. *Danske mynter*, pl. III, n° 10.

d. 17. . . . ? — Semblable au n° 13.

Rev. Semblable au n° 13, mais avec une feuille de trèfle au lieu de la rosace.

Arg. *Danske mynter*, pl. III, n° 11.

d. 18. . . . . ? — IMMERITI · CARCERIS · APVD · HOLSATA · 3. Semblable au n° 13, avec cette différence que le roi tient une croix à doubles branches au lieu de la hache d'armes.

Rev. (*Trèfle*) MO · CHRISTERNI · DAN · SVE · NOR · REGIS. Les armes de Danemark, accostées de la date 3-5.

Arg. *Danske mynter*, pl. III, n° 14.

d. 19. . . . . ? — Semblable au n° 18, mais avec un point (·) après le chiffre 3.

Rev. Semblable au n° 18, mais avec : CHRISTERN.

Arg. *Danske mynter*, pl. VI, n° 4.

d. 20. . . . . ? — Semblable au n° 18, mais avec HOLSA 3 et (*une feuille de trèfle*).

Rev. Semblable au n° 18, mais avec un point au lieu du trèfle au commencement de la légende, et REG.

Arg. *Danske mynter*, pl. IV, n° 1.

d. 21. . . . . ? — Semblable au n° 20, mais avec HOLSA · 3.

Rev. Semblable au n° 20.

Arg. *Danske mynter*, pl. IV, n° 2.

d. 22. . . . . ? — ✠ IMMERITI CARCERIS APVD HOLSATA. Semblable au n° 18 avec cette différence, que le roi ne tient pas le globe crucigère.

Rev. (*Trèfle*)MO CHRISTERNI DAN · SVE · NOR · REGIS. Semblable au n° 18.

Arg. Duby, pl. XXI, n° 2.

d. 23. . . . . ? — CHRISTIERNVS : D : G : REX : DAC. Le roi, de face, couronné et assis sur un trône ; il tient dans la main droite, un sceptre, et dans la gauche le globe crucigère. Entre les jambes du roi, un petit écu aux armes d'Oldenbourg.

Rev. CHRISTHOPHORWS : (*sic*) CO : OLDENB. Semblable au n° 13.

Arg. *Danske mynter*, pl. VI, n° 6.

d. 24. . . . . ? CHRISTERNVS D · G · REX · DA · SVE · NO. Semblable au n° 13, avec cette différence, que le roi tient un sceptre au lieu d'une hache d'armes.

Rev. ✱ CHRISTOPHORVS · COMES · OLDENBV. Semblable au n° 13, d'un autre coin, avec cette différence, que l'écusson a une autre forme et que la couronne est plus petite.

Arg. *Danske mynter*, pl. IV, n° 3.

d. 25. . . . . ? — CHRISTERNVS · D · G · REX · DA · SVEZ · NO : Semblable au n° 24.

Rev. (*Trèfle*) CHRISTOPHORVS · COMES · OLDENBVR : Semblable au n° 24.

Arg. *Danske mynter*, pl. IV, n° 4.

d. 26. . . ? — Semblable au n° 25, mais pas de points après NO.

Rev. Semblable au n° 25, mais pas de points après OLDENBVR.

Arg. *Danske mynter*, pl. IV, n° 5.

d. 27. . . . . ? — CHRISTERNUS · D · G · REX · DAN · SVE · NOR · DVX · SLE : Écu couronné aux trois lions rampants, à gauche, accosté de la date 3 - 6 (1536).

Rev. ✠ MANVS · DEI ERVET · ME IMPII · CARSERIS · AN° 4. Le roi, de face, couronné et assis sur un trône; il tient de la main droite un bâton de justice, et de la gauche, le globe crucigère.

Arg. *Danske mynter*, pl. VII, n° 1.

Monnaie de nécessité frappée par Frédéric Ier, roi de Danemark, pendant la guerre contre Christian II, en 1532.

d. 28. . . . ?—Dans un écusson orné, un grand F, couronné. Des deux côtés les lettres R-D. Au-dessus de l'écusson, le millésime 1532.

Arg. — Uniface, carrée, irrégulière.

J. Friedlander [1], pl. I, n° 1.

Monnaies de nécessité frappées par Christian III, pendant la guerre de 1535.

d. 29. . . . . ?—Dans un écusson, orné et couronné, la lettre C couronnée et accostée de la date 3-5 Des deux côtés de l'écusson, un annelet

Arg. — Uniface, carrée, irrégulière.

Danske mynter, pl. II, n° 1.

d. 30. . . . . ? — Dans un cercle, un grand C renfermant une feuille de trèfle, des deux côtés un point. Au-dessous, une feuille d'œillet accosté de 3-5.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Danske mynter, pl. II, n° 2.

d. 31. . . . . ? — Semblable au n° 30, mais plus petite et pas de points des deux côtés du C.

Arg. — Uniface, carrée, irrégulière.

Danske mynter, pl. II, n° 3.

d. 32. . . . . ? — Semblable au n° 31, mais de forme ronde.

Arg. — Uniface.

Danske mynter, pl. II, n° 4.

[1] *Numismata inedita commentariis ac tabulis illustrata.*

d. 33. . . . . ? — Dans un cercle, la lettre C, renfermant une feuille de trèfle.

Rev. Dans un cercle, la date 35 (1635).

Arg. — Carrée, irrégulière.

Danske mynter, pl. XIII, n° 1.

d. 34. . . . . ?—Dans un écusson orné, la lettre C, couronnée.

Rev. Dans un écusson orné, une feuille d'œillet.

Arg. — Carrée, irrégulière.

J. Friedlander, pl. I, n° 2.

Monnaies de nécessité frappées par Frédéric II, roi de Danemark, pendant la guerre contre Eric XIV, roi de Suède, en 1563 et 1564.

d. 35. *Ducat.* — Dans un écusson orné, un grand F, couronné. L'écusson est accosté de 15-63.

Rev. Dans un cercle, la Fortune debout sur la boule du monde.

Or. — Rectangulaire, irrégulière.

Danske mynter, pl. III, n° 1.

d. 35². *Ducat.* — Semblable au n° 35.

Rev. Semblable au n° 35, mais avec une différence dans la pose de la Fortune.

Or. — Ronde, irrégulière.

Danske mynter, pl. I, n° 7.

d. 36. *Florin d'or.* — Semblable au n° 35.

Rev. Dans un cercle, on lit : ✱ I ✱ — GOLT — GULDE — · 6 · 3 ·

Or. — Carrée, irrégulière.

Danske mynter, pl. I, n° 8.

d. 37. 2 *marck*. — Dans un cercle, un écusson couronné renfermant un grand F. L'écusson est accosté de deux annelets.

Rev. Dans un cercle, on lit : ∘ II ∘ — MARCK — ∘ 1563.

Argent. — Carrée, irrégulière.

Danske mynter, pl. I, n° 10.

d. 38. 1 *marck*. — Semblable au n° 35, mais sans annelets.

Rev. Dans un cercle, on lit : ∘ I ∘ — MARCK — ∘ 1563 ∘.

Arg. — Carrée.

Danske mynter, pl. VIII, n° 4.
J.-F. Joachim, pl. XXVII, n° 54.

d. 38². 1 *marck*. — Semblable au n° 35, mais l'écusson est accosté de la date 6-3 (1563).

Rev. Dans un cercle, on lit : ∘ I ∘ — MARCK —.

Arg. — Carrée.

Danske mynter, pl. I, n° 11.

d. 38³. 1 *marck*. — Semblable au n° 38.

Rev. Dans un cercle, on lit : — ⊖ I ⊖ — MARCK — ⊖ 1563 ⊖.

Arg. *Danske mynter*. pl. VIII, n° 3.

* 39. 4 *skilling*. — Semblable au n° 38.

Rev. Dans un cercle, on lit : — ∘ 4 ∘ — SKILLI — ∘ 63 ∘.

Arg. — Carrée.

Danske mynter, pl. I, n° 12.

d. 40. *Dogkate*. — Écusson orné, aux trois lions rampants, à gauche, surmonté d'une couronne.

Rev. Dans le champ, on lit : — · I · — DOG — · KATE · — 1564.

Or. — Carrée.

Danske mynter, pl. I, n° 13.

d. 41. *Couronne d'or.* — Semblable au n° 40.

Rev. Dans le champ, on lit : — · I · — GOLT — KRONE — · 1564 ·

Or. — Carrée.

Danske mynter, pl. I, n° 14.

d. 42. *Florin d'or.* — Semblable au n° 40.

Rev. Dans le champ, on lit : · I · — GOLT — GILDEN — · 1564 ·.

Or. — Carrée.

Danske mynter, pl. I, n° 15.

d. 43. 2 *skilling.* — Dans un cercle, écusson couronné aux trois lions rampants, à droite.

Rev. Dans un cercle, on lit : ⊖ II ⊖ — SKILLI — ⊖ 64 ⊖.

Cuivre. — Carrée.

Duby, pl. XXII, n° 11.

d. 43² 2 *skilling.* — Semblable au n° 43, mais l'écusson est accosté de deux annelets.

Rev. Dans un cercle, on lit : ∘ II ∘ — SKILLI — ∘ 64 ∘.

Arg. — Carrée, irrégulière.

Danske mynter, pl. I, n° 16.

d. 43³. 2 *skilling.* — Dans le champ, écusson couronné aux trois lions rampants, à gauche. Une petite étoile à gauche de l'écusson.

Rev. Dans le champ, on lit : * I * — SKILLI — * 1564 *.

Arg. *Danske mynter*, pl. VIII, n° 7.

Monnaies de nécessité, appelées hébraïques, frappées par Christian IV, roi de Danemark, pendant la guerre contre la Suède dans le Holstein, de 1644 à 1648.

d. 44. *Double ducat.* — CHRISTIANUS · — · IIII · D G · DAN : R. Le roi debout, à droite, sur un parquet, armé et couronné; il tient un sceptre dans la main droite et le globe crucigère dans la gauche.

Rev. Dans le champ, au-dessous d'un petit ornement, on lit : .IUSTUS — יְהוָה — ·IUDEX — 16(*hache*)44.

Or. *Danske mynter*, pl. XXIII, n° 16.

44². *Double ducat.* — CHRISTIANUS : — .IIII. D. G. DAN : R : Semblable au n° 44.

Rev. Semblable au n° 44, mais : .IUSTUS. — יְהוָה * — : IUDEX : — · 16(*hache*)45.

Or. *Danske mynter*, p. 348, n° 1021.

44³. *Double ducat.* — CHRISTIANUS : — IIII. D. G. DAN : R : Semblable au n° 44.

Rev. Semblable au n° 44, mais : .IUSTUS. — יְהוָה * — : IUDEX — ·16(*hache*)46.

Or. *Danske mynter*, p. 353, n° 1073.

44[4]. *Double ducat.* — CHRISTIANUS : — IIII. D : G : DAN : R· Semblable au n° 44.

Rev. Dans le champ, au-dessous d'un ornement, entre deux points : on lit : .IUSTUS. — יְהוָה — : IUDEX· — 16(*hache*)48.

Or. *Danske mynter*, p. 360, n° 1139.

d. 45. *Ducat.* — CHRISTIANUS — IIII · D : G : DAN : R. Le roi debout, à droite, armé et couronné ; il tient le sceptre dans la main droite et le globe crucigère dans la gauche. Entre les jambes du roi, il y a une tige fleurie.

Rev. Dans le champ, sous un petit ornement, entre deux points, on lit : : IUSTUS. — יְהוָה — : IUDEX · — · 16(*hache*)44.

Or. *Danske mynter*, pl. XXV, n° 4.

45[2]. *Ducat.* — CHRISTIANUS — IIII. D : G · DANI. Semblable au n° 45.

Rev. Semblable au n° 45, mais : .IUSTUS — · יְהוָה — : IUDEX· — .16(*hache*) 44.

Or. *Danske mynter*, p. 343, n° 963.

d. 45[3]. *Ducat.* — CHRISTIANUS — IIII · D : G DAN R· Semblable au n° 45, mais sans la tige fleurie.

Rev. Dans le champ, sous un ornement, on lit : IUSTUS — יְהוָה — IUDEX — 16(*hache*)45.

Or. *Danske mynter*, pl. XXIII, n° 17.

45⁴. *Ducat.* — CHRISTIAN : — · 4 · D : G . DAN : N · R. Semblable au n° 45³.

Rev. Semblable au n° 45, mais : .IUSTUS — יְהוּדָה — IUDEX. — 16 (2 *haches en sautoir*) 45.

Or. *Danske mynter*, p. 348, n° 1027

45⁵. *Ducat.* — CHRISTIANUS — · IIII. D : G DAN : R· Semblable au n° 45³.

Rev. Semblable au n° 45³, mais : IUSTUS — יְהוּדָה — ·IUDEX· 16 (*hache*) 46.

Or. *Danske mynter*, p. 353, n° 1074.

45⁶. *Ducat.* — CHRISTIANUS — IIII. D : G : DAN : R : Semblable au n° 45³.

Rev. Semblable au n° 45, mais : IUSTUS — יְהוּדָה — IUDEX. — 16 (*hache*) 47.

Or. *Danske mynter*, p. 358, n° 1118.

45⁷. *Ducat.* — CHRISTIANUS — IIII. D : G : DAN : R· Semblable au n° 45³.

Rev. Dans le champ, sous un ornement, entre deux étoiles et deux points, on lit : .IUSTUS. — יְהוּדָה — : IUDEX· — 16 (*hache*) 48.

Or. *Danske mynter*, p. 360, n° 1140.

N. B. On trouve encore plusieurs variétés de ces ducats.

d. 46. *Demi-ducat.* — CHRISTIANU — S : 4· D : G · DAN. R. Semblable au n° 45³.

Rev. Dans le champ, sous un petit ornement, on

lit : IUSTUS — יְהוָה — 'IUDEX · — 16 (*hache*) 44.

Or. *Danske mynter*, pl. XXIII, n° 18.

46². *Demi-ducat.* — CHRISTIANU — 'S · 4 : D : G : DAN : R : Semblable au n° 45³.

Rev. Semblable au n° 46, mais : .IUSTUS. — יְהוָה — .IUDEX. — 16 (*hache*) 45.

Or. *Danske mynter*, p. 349, n° 1028.

46³. *Demi-ducat.* — CHRISTIA 4. — 'D : G : DAN : N : R. Semblable au n° 45³.

Rev. Dans le champ, sous un double ornement, on lit : IUSTUS — יְהוָה — IUDEX. — 16 (2 *haches en sautoir*) 45.

Or. *Danske mynter*, p. 349, n° 1029.

46⁴. *Demi-ducat.* — CHRISTIANU — S 4 D : G · DAN. R. Semblable au n° 45³.

Rev. Semblable au n° 46, mais : .IUSTUS. — יְהוָה — 'IUDEX' — 16 (*hache*) 46.

Or. *Danske mynter*, p. 353, n° 1075.

46⁵. *Demi-ducat.* — Semblable au n° 46³.

Rev. Semblable au n° 46, mais : IUSTUS — יְהוָה — IUDEX. — 16 (2 *haches en sautoir*) 46.

Or. *Danske mynter*, p. 353, n° 1076.

N. B. On trouve encore plusieurs variétés de ce demi-ducat.

47. *Quart de ducat.* — CHRISTIA : — 4 : D : G : D : R· Semblable au n° 45³.

Rev. Semblable au n° 45, mais : IUSTUS — יְהוָה — ·IUDEX· — 16(*hache*)46.

Or. *Danske mynter*, p. 353, n° 1077.

d. 47². *Quart de ducat.* — CHRISTIA — ·4 D : G D : R : Semblable au n° 45².

Rev. Semblable au n° 47, mais : 16(*hache*)47.

Or. *Danske mynter*, pl. XXV, n° 12.

47³. *Quart de ducat.* — CHRISTIA : — 4 · D : G : D : R. Semblable au n° 45³.

Rev. Dans le champ, sous un ornement, entre deux gros points, on lit : IUSTUS — יְהוָה —. IUDEX — 16(*hache*)48.

Or. *Danske mynter*, p. 360, n° 1141.

d. 48. 2 *marck.* — .II : MARCK : DANSKE : 1644· Dans le champ, sous une couronne royale, la lettre C, renfermant le chiffre 4.

Rev. Dans le champ, sous une rosace entre deux autres plus petites et deux points, on lit : .IUSTUS * — יְהוָה — * IUDEX * Au-dessous, une hache entre deux petites rosaces et deux points.

Arg. *Danske mynter*, pl. XXIII, n° 19.

48². 2 *marck.* — Semblable au n° 48, mais : 1645.

Rev. Semblable au n° 48, mais : .IUSTUS. — יְהוָה — ·IUDEX· Au-dessous, une feuille de trèfle, entre deux rosaces et deux points.

Arg. *Danske mynter*, p. 350, n° 1044.

48³. 2 *marck.* — : II MARCK : DANSKE· 1645. Semblable au n° 48.

Rev. Semblable au n° 48².

Arg. *Danske mynter*, p. 350, n° 1042.

48⁴. 2 *marck.* — : II : MARCK : DANSKE : 1646. Semblable au n° 48.

Rev. Semblable au n° 48², mais : .IUSTUS. — יְהוָה — · IUDEX·

Arg. *Danske mynter*, p. 356, n° 1102.

48⁵. 2 *marck.* — : II. MARCK· DANSKE. 1647. Semblable au n° 48.

Rev. Semblable au n° 48², mais : .IUSTUS. — יְהוָה — ·IUDEX·

Arg. *Danske mynter*, p. 359, n° 1129.

N. B. On trouve plusieurs variétés de cette monnaie.

d. 49. 2 *marck.* — ✱ ANNO ⁝⁝ 1644 ✱. Dans le champ, sous une couronne royale, la lettre C renfermant le chiffre 4. Le bas de la lettre C touche au bord de la pièce.

Rev. Semblable au n° 48, mais : IUSTUS — יְהוָה — ·IUDEX· Au-dessous, une hache, entre deux points, deux petites rosaces et encore deux points.

Arg. *Danske mynter*, pl. XXIII, n° 20.

d. 50. 20 *skilling.* — XX : SKILLING : DANSKE : 16 : 44· Semblable au n° 48.

Rev. Semblable au n° 48, mais : .IUSTUS. — יְהוָה — .IUDEX' Au-dessous, une hache, entre deux points.

Arg. *Danske mynter*, pl. XXIII, n° 21.

d. 50². 20 *skilling*. — Semblable au n° 50.

Rev. Dans le champ, sous une rosace entre deux points, on lit : IUSTUS — יְהוָה — 'IUDEX' Au-dessous, une hache, entre deux rosaces et deux points.

Arg. *Danske mynter*, pl. XXIII, n° 22.

N. B. On trouve encore plusieurs variétés de cette monnaie.

d. 51. 16 *skilling*. — 'XVI : SKILLING DANSKE · 1644 . Semblable au n° 48.

Rev. Dans le champ, sous trois roses, on lit : IUSTUS — יְהוָה — IUDEX. Au-dessous, trois roses.

Arg. *Danske mynter*, pl. XXIII, n° 23.

51². 16 *skilling*. — Semblable au n° 51.

Rev. Dans le champ, sous trois rosaces entre deux points, on lit : .IUSTUS. — יְהוָה — 'IUDEX. Au-dessous, une feuille de trèfle entre deux roses et deux points.

Arg. *Danske mynter*, p. 345, n° 987.

51³. 16 *skilling*. — XVI : SKILLING : DANSKE. Semblable au n° 48.

Rev. Dans le champ, sous deux gros points, on lit : .IUSTUS — יְהוָה — 'IUDEX' — .16(*hache*) 45.

Arg. *Danske mynter*, p 357, n° 1057.

51⁴. 16 *skilling*. — 'XVI : SKILLING : DANSK. 1645. Semblable au n° 48.

Rev. Semblable au n° 51², mais : IUSTUS — יְהוָה — IUDEX.

Arg. *Danske mynter*, p 352, n° 1060.

51⁵. 16 *skilling*. — 'XVI SKILLING DANSK 1646. Semblable au n° 48.

Rev. Semblable au n° 51², mais : IUSTUS. — יְהוָה — 'IUDEX'

Arg. *Danske mynter*, p. 356, n° 1107.

51⁶. 16 *skilling*. — XVI : SKILLING : DANSKE· Semblable au n° 48.

Rev. Dans le champ, sous un ornement entre deux points, on lit : IUSTUS — יְהוָה — 'IUDEX. — 16(*hache*)46.

Arg. *Danske mynter*, p. 356, n° 1108.

51⁷. 16 *skilling*. — 'XVI : SKILLING. DANSK 1647. Semblable au n° 48.

Rev. Semblable au n° 51², mais : . IUSTUS. — יְהוָה — 'IUDEX'

Arg. *Danske mynter*, p. 359, n° 1134.

N. B. On trouve encore plusieurs variétés de cette monnaie.

d. 52. 4 *skilling*. — IIII · SKILLING · DANSKE · Semblable au n° 48.

Rev. Dans le champ, · 1644 · — .IUSTUS. — יְחוּדָה — 'IUDEX' Au-dessous, une hache entre deux points.

Arg. *Danske mynter*, pl. XXV, n° 2.

52². 4 *skilling*. — Semblable au n° 52.

Rev. Dans le champ, IUSTUS — יְחוּדָה — IUDEX — 16(*hache*)45.

Arg. *Danske mynter*, p. 352, n° 1065.

N. B. On trouve encore plusieurs variétés de cette monnaie.

d. 53. 42 *ducats et demi*. — * CHRISTIANUS IIII · D : G : DANI · NOR · VA : G : Q · REX . Dans le champ, sous une couronne royale, la lettre C renfermant le chiffre 4, accostée de la date 16-46. Sous le C, les lettres K-F-P.

Rev. Dans le champ, sous une rosace, entre deux feuilles, deux petites rosaces et deux points, on lit : .IUS ❦ TUS. — יְחוּדָה — 'IUDEX' Au-dessous, une feuille de trèfle entre deux rosaces et deux points.

Or. *Danske mynter*, pl. XXIV, n° 3.

Monnaies de nécessité, frappées par Christian V, pendant la guerre contre la Suède, de 1674 à 1679.

d. 54. *Un marck*. — Dans un cercle, un grand C cou-

ASHM OX. MUS

ronné, renfermant le chiffre 5, et accosté de I — MD.

Plomb. — Uniface, carrée, irrégulière.

Danske mynter, pl. XLI, n° 21.

d. 55. 8 *skilling*. — Semblable au n° 54, mais le C est accosté de 8 — 00.

Plomb. — Uniface, rectangulaire.

Danske mynter, pl. XLI, n° 22.

55². 8 *skilling*. — Semblable au n° 54, mais le C est accosté de 8 — SD.

Cuivre. — Uniface, rectangulaire.

Danske mynter, pl. XLI, n° 24.

d. 56. 4 *skilling*. — Semblable au n° 54, mais le C est accosté de 4 — SD.

Plomb. — Uniface, carrée, irrégulière.

Danske mynter, pl. XLI, n° 23.

d. 56². 4 *skilling*. — Semblable au n° 54, mais le C est accosté de IV — SD.

Cuivre. — Uniface, rectangulaire.

Danske mynter, pl. XLI, n° 25.

d. 57. 2 *skilling*. — Semblable au n° 54, mais le C est accosté de II — SD.

Plomb. — Uniface, rectangulaire.

Danske mynter, pl. XLI, n° 26.

Monnaies de nécessité, frappées par Frédéric VI, roi de Danemark, pendant les guerres de 1808 à 1815.

* 58. 1/6 *rigsdaler*. — GANGBAR · FOR · 1/6 RIGSDALER · DANSK · COURANT. Dans le champ, le monogramme FR couronné, au-dessous, le le nombre VI.

Rev. Dans une couronne de chêne, on lit : FRIVILLIGT — OFFER — TIL — FÆDRENE — LANDET — 1808 — M · F ·

Arg.

* 59. 16 *skilling*. — Dans le champ, les armes couronnées de Danemark.

Rev. RIGSBANKTEGEN. Dans le champ, FOR — 16 SKILLING — 1814.

Cuivre. J.-C. Reinhard [1], t. I, p. 123, n° 971.

* 60. 12 *skilling*. Dans le champ, les armes couronnées de Danemark, entourées d'un grènetis.

Rev. Semblable au n° 59, mais : FOR — 12 SKILLING — 1813.

Cuivre. J.-C. Reinhard, t. I, p. 122, n° 969.

* 61. 6 *skilling*. — Semblable au n° 60.

Rev. RIGSBANKTEG. Dans le champ, FOR — 6 SKILLING — 1813.

Cuivre. J.-C. Reinhard, t. I, p. 122, n° 968.

[1] *Kupfer-kabinet oder Beschreibung einer grossen Anzahl Kupfermünzen der neuern Zeiten*.

62. 4 *skilling*. — Semblable au n° 60.

Rev. Semblable au n° 61, mais : FOR — 4 SKILLING — 1813.

Cuivre. J.-C. Reinhard, t. I, p. 123, n° 974.

63. 3 *skilling*. — Semblable au n° 60.

Rev. Semblable au n° 61, mais : FOR — 3 SKILLING — 1813.

Cuivre. J.-C Reinhard, t. I, p 123, n° 973

* 64. 2 *skilling*. — Semblable au n° 60.

Rev. RIGSBANKTEGN. Dans le champ, 2 — SKILLING — 1813.

Cuivre. J.-C. Reinhard, t. I, p. 123, n° 972.

P. Mailliet.

(*Pour être continué.*)

UNE DOUBLE ÉNIGME.

PLANCHE I, nos 1 et 2.

Puisque nous sommes au bout de notre latin, nous invoquons l'assistance de nos chers confrères, MM. les numismates-travaillants, pour trouver le mot de deux énigmes qui se sont présentées à nous sous la forme d'une médaille et d'une plaque. Les nos 1 et 2 de la pl. I les leur offre. Chose curieuse, la médaille dont je donnerai la description m'est parvenue en deux exemplaires l'année passée, à quelques semaines d'intervalle, et pourtant elle est si rare que je ne l'ai vue dans aucune collection, que j'ai parcouru vainement quelques douzaines de catalogues pour la rattraper et que mon appel au public dans le *Navorscher* (*l'Intermédiaire des Pays-Bas*), 1865, XV, p. 326, pour la déterminer, a été sans aucun résultat.

I. Les deux exemplaires de la médaille, d'assez bonne gravure, sont en plomb et *frappés*. Le premier me fut offert par un ouvrier (*polderjongen*) qui l'avait trouvé en curant un canal près de *Warga*, en vue de la ville où j'écris cette notice. Il avait souffert et était perforé. Le second, de bonne conservation, me fut adressé par M. Brandenburgh, l'éditeur des œuvres de la société frisonne d'histoire, comme provenant d'un canal près de *Workum*, sa demeure. Il porte des traces d'une belière. C'étaient donc probable-

ment des médailles portatives, bien qu'on ne puisse pas toujours se fier à ces indications. C'était (et c'est encore) quelquefois l'usage chez les paysans riches de la Frise d'exposer des médailles d'argent, ordinairement grandes, en les suspendant aux bords des planches qui soutiennent des tasses, soucoupes, etc., de porcelaine de Chine et du Japon, rangées dans des étagères antiques. Mais nos médailles en *plomb* n'étaient pas dignes d'entrer en si noble compagnie. Leur authenticité est hors de doute, leur rareté et le métal nous porteraient à croire que ce sont des pièces d'essai, mais comment alors expliquer la bélière. — Mais revenons à nos moutons.

La face présente le buste, tourné à droite, d'un homme de 45 à 55 ans, dans le costume du temps (1602) des guerriers en grande tenue, avec un col sortant de la cuirasse et couvert d'un large manteau. Il a l'air d'un prince ou d'un grand seigneur.

La légende est placée entre deux cercles dont l'un est cordelé. La voici :

NIT * BIT * AELTIT * 1602 *

C'est du frison tout pur; en hollandais on dirait : *Nyd byt altyd* (l'envie mord toujours), mais l'*y* se prononce en frison *i*. Par un curieux hasard, les trois mots de la légende ont cette indication sûre, qui suffirait pour constater que ces médailles, trouvées en Frise, sont aussi d'origine frisonne. La prononciation *AEL* pour *al* est aussi toute frisonne.

Probablement cette sentence d'une vérité reconnue

chaque jour et par chacun, était la devise du personnage représenté. Jusqu'ici toutes nos recherches pour trouver quelqu'un qui portât, en 1602, cette devise, ont été vaines. Peut-être que quelque *album* de ces temps l'indiquera, et nous prions MM. les possesseurs de ces *vade mecum* de vouloir les consulter.

Le *revers* représente le buste d'un docteur ou professeur de 50 à 60 ans, tourné à droite. Il a l'air savant : sa tête est couverte d'une toque ou bonnet plat de docteur. Il a une tunique fourrée (d'hermines?) comme le président de la haute cour des Pays-Bas en porte encore aujourd'hui.

La légende pieuse se lit :

GOD × IS × MIN × TROEST × MIN TOVOERLAET

God is myn troost, myn toeverlaat (Dieu est ma consolation et mon refuge), ce qui rappelle un peu le commencement du cantique célèbre de Luther. *Eine feste Burg ist unser Gott.*

Dans la légende, le mot MIN répété, et aussi un peu les mots TROEST et TOVOERLAET, écrits d'après la prononciation frisonne, confirment l'origine frisonne de la médaille.

La légende du revers indique encore plus décidément que la première qu'elle est la devise du docteur représenté. Ces mots : *ma* consolation et *mon* refuge ne laissent aucun doute. Mais le personnage qui se servait de cette devise est également à retrouver.

Il faut donc se borner à des conjectures. Nous n'en avons qu'une seule à proposer, *mais nous n'y tenons nullement.* Le hasard, ou la comparaison de ces bustes avec des

portraits peints ou gravés, indiqueront avec certitude quels personnages sont représentés sur notre médaille.

En l'an 1602, il arriva en Frise une seule chose digne d'être commémorée *par une médaille*. C'était la publication d'une nouvelle édition, revue et augmentée des *Statuts, ordonnances et coutumes de la Frise*. L'ordre en fut donné en 1601, et des commissaires pris parmi MM. les députés, les conseillers et les avocats, furent chargés de rédiger le nouveau code. C'étaient tous des docteurs en droit. (*Jur. utr. doctores.*) Une autre commission de huit personnes revit cette nouvelle édition *et tout le code fut lu dans la cour de Frise* (*Kanselary*) publiquement le 30 novembre 1602. (Schwartzenberg, *Charterboek van Vriesland*, IV, pp. 1113, 1138, 1238, 1239.) Le buste du revers pourrait donc représenter le président de la cour de Frise, Frans van Eysinga, en 1602, et la face le stadhouder Guillaume Louis, comte de Nassau, gouverneur de la Frise depuis 1583, mais la légende de ce côté s'y oppose. Ce prince vaillant portait la devise :

Wils Godt mit erhen (*ehren.*)

Serait-ce donc le portrait du comte Louis Gunther de Nassau, auquel les états de Frise accordèrent, le 21 mars 1602 et le 26 mars 1603, 100,000 florins, *tot rantsoen geld, van den Admirant van Arrangon.* (*Register der Resolutien en placaaten der staaten van Friesland,* par J.-A. de Chalmot.) Campen, 1785, II, pp. 511 et 665.)

L'un et l'autre nous semble assez invraisemblables, mais *faute de mieux on prend ce qu'on peut.*

II. Une plaque de cuivre jaune frappée et assez mince fut trouvée à Leeuwarde, en 1865, en élargissant un ancien canal ou l'ancien lit de l'*Ee*, près de la porte de *Hoek* (*Hoeksterpoort*). Elle nous présente le buste d'un pape avec la tiare, vu de face. Dans le champ, des deux côtés du buste, un cornet de chasse suspendu. Légende en lettres gothiques.

S' CARNELIS VERTEVRN HVLPT ONS INT EVIGH LEVEN (1).

Le saint Cornelis indiqué est sans doute saint Corneille le pape, qui, selon Moreri, succéda, le 30 avril de l'an 251, à saint Fabien, et qui eut la tête coupée le 16 septembre de l'an 253 (2).

Mais que signifient, ou qu'indiquent les trompes de chasse suspendues à côté du buste du pape. La plaque date certainement au moins du xve siècle. Elle ne peut donc pas se rapporter à Corneille de Berghes, évêque de Liége, 1538-1544, qui avait saint Corneille pour patron. Provient-elle du *Cornelis Munster*, l'abbaye de Saint-Corneille (3) près d'Aix-la-Chapelle, ou les Frisons se rendaient fréquemment en pèlerinage? Ne doit-elle pas plutôt son origine à quelque évêque de Liége, de la famille de

(1) C'est-à-dire : les mérites de saint Corneille nous assistent dans la voie du salut.

(2) On vient de découvrir dans les catacombes de Rome son épitaphe. *Voy.* J. W. Burgon, *Letters from Rome to friends in England.* London, 1862, pp. 158, 163, 185.

(3) Comparez *Revue de la numismatique belge*, 2e série, t. VI, p. 436.

Hornes, comme Arnold, 1378-1390, ou plutôt Jean IX de Hornes, 1482-1505? Mais leurs blasons nous offrent *trois* (2.1) *trompes de gueules* (*hoorns*) [1]. Nous n'osons pas décider *et adhuc sub judice lis est.*

Leeuwarde, 16 octobre 1866.

J. Dirks,
de l'Académie des sciences des Pays-Bas.

[1] *Revue de la numismatique belge*, 2e série, t. VI, p. 87, et la généalogie, p. 88, où aucun Corneille de Hornes ne se trouve.

MONNAIE

D'UN

SEIGNEUR DE CUNRE,

FRAPPÉE A EMELOORD, DANS L'ILE DE SCHOKLAND.

PLANCHE I, n° 5.

Pendant longtemps, les monnaies de la seigneurie de Cunre furent reléguées parmi les « indéchiffrables, » ou tout au plus parmi les « indéterminées » dans toutes les collections assez heureuses d'en posséder, car, pour la plupart, ces pièces sont rares ou uniques.

Plus d'un amateur avait perdu son temps à vouloir les lire, et ce fut en vain que les plus habiles s'en occupèrent. Et pourtant, la faute n'en était pas à eux, car il y a parmi ces monnaies plus d'une pièce dont les légendes incorrectes et énigmatiques sont de véritables casse-têtes pour les numismates.

Cependant, à la longue, le mot de l'énigme fut trouvé, M. Frédéric Verachter, assez heureux de reconnaître dans la seigneurie de Cunre la patrie de ces monnaies, fut le premier qui en donna une monographie (1). Alors la glace

(1) *Documents pour servir à l'histoire monétaire des Pays-Bas.* Anvers, 1848, pp. 17-24.

fut rompue et la série de ces pièces s'augmentait de plus en plus ; de sorte que M. Vander Chijs, en publiant son grand ouvrage sur les anciennes monnaies de l'Over-Yssel, pouvait déjà y insérer la description d'une trentaine de ces monnaies, parmi lesquelles on distingue une douzaine de types différents.

Toutes ces pièces sont des imitations, et souvent même des copies serviles du numéraire anglais, flamand et brabançon, en usage dans ces contrées aux XIIIe, XIVe et XVe siècles.

Depuis la publication de l'ouvrage de M. Vander Chijs, en 1854, on a découvert encore plusieurs monnaies de Cunre, inconnues jusqu'alors ; mais personne, que nous sachions, ne signala l'existence, dans cette seigneurie, d'un autre atelier monétaire que celui du bourg ou du château de Cunre.

Prouver l'existence d'un second atelier, c'est ce que nous nous proposons, espérant par là rendre service aux amateurs de la numismatique du moyen âge.

Nous avons, dans nos cartons, une petite monnaie de Cunre, remarquable en ce qu'elle nous présente encore une imitation d'un type étranger, et surtout parce qu'elle est fabriquée à Emelwaard ou Emeloord, village situé actuellement dans l'île de Schokland, au Zuijderzee.

En voici la description :

Dans un grènetis, une tête de profil, tournée à gauche : ✠ M(ONETA) A EMELVVAR.

Rev. Croix pattée coupant la légende et cantonnée de quatre rosettes. (ONETA| A) : AV |HREI| N : M. Billon. 0,24 grammes.

Cette pièce, sans doute une obole, provient du cabinet de feu le colonel de Roye de Wichen ([1]) et nous semble une imitation des deniers du comte de Hollande, Florent V (1266-1296) ([2]). Conséquemment, elle doit avoir été frappée au commencement du XIVe siècle. Cherchons maintenant le nom du seigneur qui la fit battre, en oubliant d'y indiquer son nom.

L'histoire de la seigneurie de Cunre et de ses dynastes est très-pauvre de détails, faute de documents qui pourraient aider à la reconstruire. Voilà pourquoi il est très-difficile, quelquefois même impossible, de fixer les dates de l'avénement au gouvernement et du décès de ses seigneurs, et de distinguer l'un de l'autre, ces derniers, souvent homonymes.

Le premier seigneur de Cunre, connu jusqu'ici, fut un certain Henri, surnommé, on ne sait trop pourquoi, la Grue (*Henricus Grus*), homme belliqueux qui eut souvent des démêlés avec ses voisins, l'évêque d'Utrecht, Badouin II, et Guillaume, seigneur de la Frise, frère du comte de Hollande, Thierry VII. Guillaume le vainquit en 1196, tellement qu'il se réfugia auprès de Thierry VII, en Hollande. Celui-ci le rétablit, peu de temps après, dans sa seigneurie. Il est encore nommé dans des chartes de 1204, 1211 et 1213 ([3]). Son successeur, du même nom que lui, et probablement son fils, se rencontre pour

([1]) *Verkooping van Penningen en Munten*, enz., te Amsterdam by G Théod. Bom, 23 nov. 1863, no 1388.

([2]) Comparez : Van der Chijs. *De Munten van Holland*, pl. III nos 8-11.

([3]) Van der Chijs. *De Munten van Overyssel*, p 145.

la première fois dans un acte de 1263, où il est nommé *miles,* titre si caractéristique parmi ceux qu'on voit sur les monnaies de ces seigneurs.

On présume qu'il était encore en vie en 1294, et même quelque temps après. Son cousin, Jean, premier de ce nom, lui succéda, comme le prouve une charte, du 24 juillet 1331, par laquelle Guillaume III, comte de Hollande, lui donna en fief pour le temps de six semaines par an, la juridiction d'Emlairden (Emelwaard ou Emeloord), celle d'Orc (Urk) et la moitié de la haute justice d'Orc (1), donation qui, cinquante ans plus tard, fut retirée à ses successeurs et donnée à un certain Thierry Van Zwieten, par le duc Albert de Bavière (2).

Il est donc à présumer qu'en vertu de cette donation, le seigneur de Cunre fonda un atelier monétaire à Emelwaard, d'où notre monnaie sortit peu de temps après 1331. Il prit pour modèle une monnaie hollandaise de Florent V, parce qu'elle avait, sans doute, cours dans son domaine et dans les environs; seulement il ne l'imita point sous le rapport de l'aloi, qui laisse bien un peu à désirer, à en juger d'après le spécimen que nous avons sous les yeux.

Parmi les monnaies de Cunre, décrites par M. Vander Chijs, il s'en trouve une portant l'inscription : MON | ETT | DEN | ERD.

Selon ce savant, cette legende ne serait qu'une copie ser-

(1) « Al dat gerecht van Emlairden (Emeloord), halff dat overste recht « tot Orc (Urk), alsmede al't gerechte van Orc, drie weken voir zente « Michiels daghe ende drie weken dair na. » Van der Chijs, p. 147.

(2) Van der Chijs, p. 149.

vile de celle d'une monnaie gueldroise frappée par le comte Renaud II à Harderwyk, et portant : MON | ETT | DEH | ERD (1).

Rien n'était plus probable; mais, maintenant que l'existence d'un atelier à Emelwaard est prouvée, nous proposons de ne voir ici qu'une imitation des monnaies de Harderwyk et de lire : MONETT DE (EMELE)N (VV) ERD.

Quand on ne veut trouver dans cette pièce qu'une copie servile d'une monnaie gueldroise, pourquoi donc d'autres pièces analogues auraient-elles la légende : MONETT DE GV (N) RE (2)?

Nous préférons d'y voir le nom du second atelier, caché sous une imitation du nom de Harderwyk.

J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

(1) Van der Chijs, pl. II, n° 24. *Revue numismatique belge*, t. VI, pl. I, n° 2.

(2) Van der Chijs, p. 165.

QUELQUES

MÉREAUX ET PLOMBS DE MARQUE

RELATIFS A L'ARTOIS.

PLANCHES II ET III.

MÉREAUX.

ARBALÉTRIERS DE SAINT-OMER.

Les arbalétriers, ainsi que les archers de Saint-Omer, formaient la milice urbaine, et avaient été souvent appelés à prêter leur concours aux armées du roi de France. Ils avaient rendu des services réels, et on les avait en haute estime. Plusieurs lettres émanées du souverain constatent les droits qu'ils avaient acquis à sa reconnaissance. Avant l'invention des armes à feu, et longtemps encore après, jusqu'au moment où l'usage de celles-ci devint prédominant, ils formaient les deux premières corporations de la ville. Chacun des deux serments, c'est ainsi qu'on les désignait, se subdivisait en deux confréries distinctes, les grands et petits arbalétriers, les grands et petits archers, qui avaient chacun leur lieu de réunion. Nous ne connaissons pas au juste en quoi consistait la différence entre les deux subdivisions de chaque serment; mais il est probable que la seconde formait une espèce de noviciat ou d'apprentis-

sage, où l'on restait jusqu'à ce que l'on pût entrer dans la première.

Le magistrat de Saint-Omer, connaissant toute la valeur des deux serments, ne négligeait aucune occasion de les subventionner d'une manière quelconque. Indépendamment des secours accordés, lorsqu'il s'agissait d'aller tirer le *gai* dans les villes voisines, un chapitre spécial de dépenses figure au compte des argentiers de chaque année du jour du *may*. Je crois intéressant de relater ici textuellement les divers articles qui y sont relatifs, pour l'année 1413-1414 (1), et qui se reproduisent ensuite, avec peu de différence, les années suivantes :

« *Despense pour dons et courtoisies fais aux arbalestiers*
« *et aux archiers de le ville, tant pour le jour de may,*
« *comme autrement.* »

« A Philippe de Fernacle pour IIII aunes I quart de
« vermeille saye, III quarts de bleue saye de IIII s. l'aune,
« et II aunes de bleue toille de III s. l'aune, pour
« XVIII aunes de fringues de III d. l'aune qu'il a livré pour
« faire VIII penonchiaux, armoyés des armes de le ville,
« pour les petits archiers, qui, en ceste présente année,
« furent réunis et ordenez de nouvel, et pour le fachon
« d'iceux VIII penonchiaux, XVI s. Et pour avoir fait deux
« escuchons armoyés desdites armes pour tue-kiens (2),

(1) Ce compte des argentiers de l'année 1413-1414 est le premier qui nous soit parvenu.

(2) Le « tue-kiens » ou tue-chiens était un agent de la police municipale, chargé de débarrasser la ville de tous les chiens errants, qui pullulaient dans les rues.

« pour ces parties XLVII s. monnoie courant, valent au « parisis (1) » . . . . . XI s. III d. ob.

« A Jacque Neudin, roy des grans arbalestiers, en aide « de faire se parure, le jour de may, et pour pluiseurs « autres frais qu'il lui faut faire ledit jour, que noss. luy « donnèrent de grace, X lib. à XI d. l'acroupi (2), valent « au parisis » . . . . . IX lib. VII s.

« A Estevene de Boininghes, roy des petits arbalestiers, « que noss. luy donnèrent en samblable aide ledit jour « C s. à XI d. l'acroupi, valent au parisis » IIII l. XIII s. VI d.

« A Pierre de Holst, roy des grans archiers, que noss.

(1) Les évaluations faites en monnaie courante en Artois, c'est-à-dire en monnaie de Flandre, étaient traduites en parisis, ou monnaie de France.

(2) La mention de « onze deniers l'acroupi » se rencontre souvent dans les comptes des argentiers de Saint-Omer, qui, d'après leur intitulé, se rendaient *en monnaie royale*. Le « sou » de la monnaie courante valait réellement un peu plus que 11 deniers parisis, les calculs que l'on peut faire sur les trois mentions rapportées au texte le prouvent. Pour éviter les fractions, on n'aura indiqué qu'une valeur entière de 11 deniers. Mais si l'on adopte ce chiffre de 11 deniers, on ne trouve plus les résultats portés en parisis ; il est donc probable que les comptables avaient à leur disposition des tables toutes dressées qui leur servaient à traduire un chiffre de monnaies courantes en un autre, évalué en monnaie royale.

Quant à la monnaie que l'on désignait sous le nom d'*acroupi*, à l'époque dont il est ici question, je ne vois guère que le gros de Philippe le Hardi, ayant pour type un lion assis, portant un mantelet aux armes de Bourgogne, monnaie qui fut frappée très-longtemps. Elle valait 12 doubles mites de Flandre. La double mite, étant l'ancien denier noir, pouvait être mise en comparaison avec le denier parisis, expression du système monétaire de France.

« lui donnèrent en samblable aide ledit jour c s. à xi d.
« l'acroupi, valent au paris » . . iii l. xiii s. vi d.

« A Amand de le Hiede, roy des petits archiers, que
« noss. lui donnèrent en samblable aide ledit jour,
« iiii lib. à xi d. l'acroupi, est assavoir les lx s. pour aide
« de se parure, et les xx s. pour paier ses menestreux
« ledit jour, pour ce qu'ilz furent ordené de nouvel,
« valent un parisis » . . . . . lxxiiii s. x d.

« A Jehan Bollart, sergant de noss., pour les despens de
« mons. le baillieu, son lieutenant, le castelain, noss.
« eschevins, les sergans du seigneur et le chastelain de
« Rihoud, parmi le lievage d'un cheval, qui porta le
« viande audit bos, et deux kennes de vin donné auxd.
« sergans dudit bos, le jour de may, pour ce au parisis »
cxii s.

« A deux de noss. les eschevins, et audit Jehan Bollart,
« pour avoir chevauché audit bos, avoec nosd. singneurs
« et les dessus nommés, est assavoir, iiii kennes de vin
« auxdis deux eschevins, et une kenne audit Jehan Bol-
« lart à ii s. le lot monnoie courant sont xx s. monnoie
« dite et au parisis » . . . . . xvii s. ii d.

« A Julien le May pour i muy de vin donné par noss.
« en courtoisie aux grands arbalestiers, pour alégier les
« frais de leur disner ledit jour xii frans, xvi s. monnoie
« courant pour le franc, valent au parisis »
viii l. iiii s. vii d.

« A Estevene de Wissoc pour xviii kennes de vin à ii s. le
« lot, donné pareillement aux petits arbalestiers, pour leur
« disner ledit jour : pour ce lxxii s. monnoie courant et
« au parisis » . . . . . lxi s. viii d. ob.

« A Simon de Kendale pour xxiiii kennes de vin audit « fœur (prix), donné pareillement aux grans archiers pour « leur disner ledit jour, pour ce iiii l. xvi s. monnoie « courant, et au parisis » . . . iiii l. ii s. iii d. ob.

« As petits archiers, donné pareillement par noss. en « aide de leur disner ledit jour xlviii s. monnoie courant, « pour ce que ce fu le première année, sont au parisis. » xli s. ii d

« As iiii wettes de noss. pour le lievage de leurs che- « vaux, qui, ledit jour de may, juèrent de leurs menes- « trandises devant le roy des grans arbalestiers ledit jour, « à viii s. monnoie courant et au parisis » . vi s. x d.

« A Jehan Robbes, connestable des grans arbalestiers, « pour avoir livré le plonc, et fait jeter en fourme, « viiᵉ mériaux à baillier aux arbalestiers et bourgeois de « le ville, adfin qu'ilz peussent entrer au bos sans empes- « chement viii s. monnaie courant et au parisis » vi s. x d.

« A Malin de Bouloingne, sergant de noss. pour avoir « chevauchiet ou chastel de Rihoud, senefyer que le roy « des grans arbalestiers et ceux de se compaignie, verroient « audit bos, ledit jour de mai, en le manière accoustumée; » pour ce ii s. monnaie courant, et au parisis » xx d. ob.

On voit par ce détail des dépenses, consacré presque entièrement à celles du jour du *may*, que ce jour était celui d'une grande fête pour nos milices citoyennes. Il y avait un grand banquet dans le bois de Rihoult, auquel assistaient le bailli, son lieutenant, le châtelain de Saint-Omer, le magistrat de cette ville et le châtelain de Rihoult. Mais comme ce bois était une propriété particulière du comte de Flandre, et qu'on n'y pouvait entrer sans permission,

précaution utile pour empêcher les déprédations qu'eût commises la foule dans ce jour de réjouissances, le magistrat faisait fabriquer sept cents méreaux de plomb pour être distribués aux personnes qui avaient le droit d'assister à cette fête. C'est un de ces méreaux que j'ai fait figurer sur mes planches sous le n° 1. Il est carré, et l'on voit figurer, d'un côté, une arbalète, et, de l'autre, l'écusson à la double croix (1). C'est donc une véritable tessère, un billet ou permis d'entrée que nous avons sous les yeux.

Le n° 2 est rond. Il représente aussi une arbalète, d'un côté, et, de l'autre, un écusson à six bandes. Je le crois appartenant aux arbalétriers d'Abbeville. Ce sont du moins les armoiries de cette ville qui figurent au revers (2).

CHAPITRE DE SAINT-OMER.

Le n° 3 est uniface. Il représente trois pommes de pin, la queue en l'air, posées deux et une, dans un entourage de trois ogives en forme de trèfle. Cette position des pommes de pin, empêche d'affirmer avec certitude que nous avons sous les yeux un de ces méreaux du chapitre de Saint-Omer, qui ont précédé et même accompagné les méreaux de cuivre (3). Cependant je serais assez disposé à adopter cette attribution.

(1) Ce méreau appartient à M. Ch. de Gournay, propriétaire à Clarquet. Il a été retrouvé à Thérouanne.

(2) Appartient à M. Alb. Legrand, à Saint-Omer. Trouvé aussi à Thérouanne.

(3) *Voy.* Hermand ; *Recherches sur les médailles, monnaies et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet.*

Ce méreau appartient aussi à M. Ch. de Gournay.

Le lieu où cette pièce a été trouvée, Thérouanne, qui avait des rapports si fréquents avec Saint-Omer, et dont plusieurs chanoines de la cathédrale étaient en même temps chanoines de la collégiale de notre ville, vient à l'appui de cette probabilité.

Si cette attribution est exacte, ce méreau ne pourrait pas remonter au delà des dernières années du xve siècle. Nous avons démontré, dans notre histoire sigillaire de Saint-Omer, que les trois pommes de pin n'apparaissent d'une manière certaine que dans le courant des dix dernières années de ce siècle. Auparavant il y a doute. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'en 1469, les armoiries du chapitre sont encore les mêmes que celles de la ville, car on retrouve la double croix sur le scel de la prévôté, employé cette année.

VILLE DE SAINT-OMER.

Les méreaux étaient en usage dans les administrations civiles à Saint-Omer, aussi bien que dans les administrations ecclésiastiques. Ils servaient en diverses circonstances. Voici deux mentions extraites des comptes des argentiers, qui nous en fournissent des exemples.

Année 1431-1432 :

« A Jehan de le Neufverue pour une boule de métal où » sont les formes pour faire les méreaux de l'assis du blé, » que led. Jehan et ses compaignons, fermiers dudit assis » pour l'an passé, firent faire à leurs dépens, et nécessaire » est que lad. boule demeure à la ville, VII l. XIIII s. III d. ob. »

Année 1437-1438 :

« A le vesve Adrien Pauwelsour cousturier pour XVIII sac-

» queléz de kennevach chacun demie aune de long et ung
» quartier de largue, qui furent baillés à noss. eschevins
» et aux connestables de ceste ville, ou mois de may derrain
» passé pour y mestre porter et baillier certaine grande
» quantité de méreaux de plonc au povre peuple de ceste
» ville, qui par ce moien recouvroient de pain au fermiers
» du blé de le garnison de le ville. VI s. X d. »

J'ai reproduit sur mes planches deux méreaux qui doivent être certainement attribués à Saint-Omer. Le premier, figuré sous le n° 4, porte, d'un côté, l'agneau pascal, et, de l'autre, une croix cantonnée des quatre lettres : A-V-D-O.

Cette pièce, d'après son aspect, est d'une date plus ancienne que celle des deux mentions qui précèdent. Elle remonte au moins au quatorzième siècle. Quel a été son usage, c'est ce qu'il ne serait pas possible de déterminer, rien ne le faisant connaître sur la pièce elle-même. Peut-être était-elle destinée à une distribution analogue à celle dont il est question dans le second extrait ci-dessus (1).

L'autre méreau, représenté sans le n° 5, et qui porte, d'un côté, la double croix, et, de l'autre, une espèce de rose à quatre feuilles, pourrait plutôt être un de ceux-ci. Il paraît d'ailleurs bien appartenir à l'époque à laquelle se rapporte ledit extrait (2).

(1) Ce méreau a appartenu à M. Quandalle. Depuis la dispersion de sa collection, je ne sais ce qu'il est devenu. Rappelons à son sujet que le jeton en cuivre décrit par M. Hermand (*op. cit.*), et appartenant à Saint-Omer, porte aussi pour type l'agneau pascal avec cette légende : HVRTE. BIEN. MOVTON — DE SAINT OMER.

(2) Trouvé à Thérouanne ; ce méreau appartient à M. Alb. Legrand.

ÉGLISE SAINT-JEAN, A SAINT-OMER.

Avant 1789, il y avait à Saint-Omer (intra muros) six paroisses. L'une d'elles était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. J'extrais ce qui suit du livre manuscrit des annales de Saint-Omer par de Neufville.

« Ce fut vers l'an 1118, du temps du comte Baudoin, qu'on a formé la paroisse Saint-Jean dans la ville de Saint-Omer. Selon les anciennes traditions de Saint-Bertin, dans l'endroit où est cette paroisse, il y avait autrefois une petite montagne assez élevée, dont le sommet était orné d'un poirier que l'on croit avoir été planté par les mains de saint Bertin, ce qui fit qu'on l'eut toujours en vénération. Son fruit était beau et d'un goût agréable. Par la suite, les religieux de son monastère, excités par l'exemple de leur saint fondateur qui chérissait ce lieu, y plantèrent plusieurs autres arbres, et en firent un beau verger qui leur servait de lieu de récréation.

« Cette montagne fut encore plus considérée par les merveilles que Dieu y fit paraître, lorsque les Normands firent le siége du château et de la forteresse de Sithiu, en l'an 892. Cependant Baudoin le Chauve, comte de Flandre, fermant la ville de Saint-Omer, en l'an 902, la trouvant incommode, il la fit raser et aplanir à l'égalité du terrain qui l'environnait. Les religieux de Saint-Bertin, craignant que, par la suite, on ne perdît la mémoire de cet ancien monument de leur saint fondateur, y firent bâtir une église, quelque temps après qu'on eut fermé la ville de murs, sans qu'on en puisse marquer l'année, étant certain qu'elle fut bâtie dans le xe siècle, avant l'an 1000. Selon

les mémoires de saint Bertin, cette église, fut consacrée à saint Jean-Baptiste, à qui leur saint fondateur avait une dévotion particulière.

« Cette église de Saint-Jean, fut convertie en église paroissiale sous Jean, évêque de Thérouanne, et Lambert abbé de Saint-Bertin. Car ce fut particulièrement sous cet abbé que cet endroit de la ville de Saint-Omer, commença à se peupler et à être habité ; et comme l'évêque de Thérouanne s'appelait Jean, il se fit honneur d'établir une nouvelle paroisse en l'honneur de son saint patron. Voilà ce que l'on a pu reconnaître à ce sujet.

« Cette église fut brûlée, en 1151, en même temps que l'abbaye dans un incendie. »

« Les droits de l'autel de Saint-Jean avaient été confirmés avec d'autres à l'abbé Lambert, par le pape Urbain, à la suite du concile de Clermont, en présence de Gérard, évêque de Thérouanne, et de Lambert, évêque d'Arras. »

L'église paroissiale de Saint-Jean, doit avoir eu des méreaux à une époque où cet usage était aussi répandu. L'exemple d'une pièce semblable dont l'attribution certaine à la paroisse du Saint-Sépulcre est reproduite dans l'ouvrage de M. Hermand, autorise à le penser. Il y a quelques années, on a retrouvé dans une maison à Saint-Omer, un sac plein de pièces de plomb, qui ne peuvent appartenir qu'à l'église de Saint-Jean. Elles sont de deux espèces. En voici la description.

N° 6. Le Précurseur débout, présentant la main droite à l'agneau qui lève la tête vers lui, comme s'il disait ces paroles : *Ecce agnus Dei*, et portant la croix de la main gauche. Légende ✠ SAINCT IEHAN. 1619.

Rev. Représentation d'un édifice religieux; au-dessus du toit on aperçoit un arbre.

Les dessins et croquis que nous voyons figurer sur les plans de Saint-Omer, antérieurs à 1789, ne peuvent laisser douter que c'est bien l'église de Saint-Jean qui est figurée sur ce revers. La forme caractéristique du toit en bâtière, qui couronne son clocher, tandis que les autres églises de Saint-Omer avaient un clocher terminé en pyramide, empêche de la confondre avec les autres. Cela confirme donc notre attribution. Quant à l'arbre que l'on voit apparaître au-dessus du toit, il me semble être une réminiscence du fameux poirier planté par saint Bertin, dont il est question ci-dessus.

N° 7. Agneau pascal, portant le labarum. Au revers la double croix, avec la date 1681.

La réunion des méreaux à ce type avec le précédent, dans le même sac, confirme son attribution à l'église Saint-Jean, de Saint-Omer. L'agneau pascal seul est presque toujours le symbole de saint Jean-Baptiste. Je ne vois d'ailleurs pas à quelle église ou à quelle corporation attribuer ce méreau, si l'hypothèse que je présente n'est pas exacte.

A quel usage ont pu servir ces méreaux? C'est ce qu'il m'est impossible de dire. Je n'ai retrouvé aucun document de nature à me fixer à cet égard. Peut-être servaient-ils de jetons de présence aux membres de la fabrique; ou bien, ils ont pu être distribués à quelqu'un de ces obits annuels que l'on célébrait en si grand nombre dans les paroisses de Saint-Omer, avant 1789, en vertu de fondations faites. Quoi qu'il en soit, j'ai cru qu'il était intéressant de les

reproduire pour les faire connaître, car, bien qu'un certain nombre existe dans divers cabinets, ils sont encore inédits.

ABBAYE DE SAINT-BERTIN.

Le méreau n° 12 est empreint sur un morceau de plomb carré, et l'un des côtés au moins laisse supposer qu'il a été frappé, et non coulé. Les deux faces représentent du reste l'écusson aux armoiries de l'abbaye de Saint-Bertin, dans leur dernière période, c'est-à-dire avec la bordure componée. La ressemblance, et, pour ainsi dire, l'identité du côté que j'indique comme ayant été empreint au moyen d'un coin gravé et d'un marteau, avec le sceau d'administration temporelle de l'abbaye, figuré sous le n° 295 de *l'Histoire sigillaire de saint Omer*, est remarquable. Si l'on n'y voyait quelques petites différences d'ailleurs bien insignifiantes, on pourrait croire que la matrice sigillaire a servi pour le plomb qui nous occupe, ou plutôt que le coin du méreau a été utilisé comme sceau, ainsi que cela est arrivé pour le coin des premiers méreaux du chapitre de Notre-Dame, dans la même ville. Quoi qu'il en soit, cette ressemblance me porte à penser que ce plomb doit être un méreau en usage dans l'administration des biens temporels de l'abbaye, et doit remonter au plus, de même que l'emploi du sceau, aux premières années du XVIIe siècle [1].

Le n° 13, au contraire, est entièrement coulé, et beaucoup plus ancien d'aspect que le précédent. Son type paraît être l'escarboucle à huit rais des armoiries de Saint-Bertin,

[1] Ce méreau fait partie de la magnifique collection de M. Dewismes.

c'est ce qni m'engage à l'attribuer, bien que dubitativement, à cette abbaye. S'il en est ainsi, son usage a dû précéder les méreaux en cuivre décrits par M. Hermand, dans ses *Monnaies et jetons de Saint-Omer.* (1)

PLOMBS DE MARQUE.

La manufacture de draps était très-florissante en Artois, au moyen âge; les produits en étaient très-estimés, et ils se plaçaient avec avantage dans les marchés étrangers. Les administrations municipales veillaient avec grand soin à ce que les règlements édictés sur la fabrication fussent observés rigoureusement, la bonne qualité des draps en dépendait. Telle ville était connue sur le marché pour produire des draps d'une espèce et d'une qualité déterminées, cela suffisait. Aussi, quand on s'apercevait qu'il y avait fraude, il en résultait un discrédit sur la fabrication de la ville tout entière. Pour parer autant que possible à ces inconvénients, les magistrats nommaient des agents appelés *eswardeurs, égards,* chargés de s'assurer de la qualité et de l'aunage de chaque pièce, avant de la laisser mettre en vente, et qui, pour marque de leur contrôle, appliquaient à la pièce visitée, un plomb particulier à chaque ville. C'était comme une garantie de celle-ci vis-à-vis les marchands étrangers. Et cependant, malgré toutes ces précautions, la fraude se glissait encore. Était-ce avec la connivence des *égards,* ou en trompant leur surveillance ? Il n'est pas possible de s'en rendre un compte exact. Toujours est-il que cela tournait au détriment du commerce de la ville. Il serait facile d'en

(1) Ce méreau fait aussi partie de la collection de M. Dewismes.

trouver des exemples dans l'histoire de nos villes d'Artois. Mais ce n'est point ici le lieu de le faire. Mon intention est d'attirer seulement l'attention des amateurs sur l'intérêt historique que peuvent avoir ces plombs servant de marque, que l'on rencontre encore fréquemment. Bien qu'ils ne tiennent qu'indirectement à la numismatique, j'ai cru cependant pouvoir en donner quelques spécimens dans une revue consacrée uniquement à cette science, profitant de l'hospitalité que veut bien m'accorder son honorable directeur, et comptant sur l'indulgence du lecteur.

Il n'est presque pas d'année où il ne soit fait mention des plombs de marque de draps, dans les comptes des argentiers de Saint-Omer. Je n'ai pas l'intention de reproduire tous les extraits qui y sont relatifs, j'en transcrirai seulement quelques-uns.

Les deux mentions suivantes, extraites du compte de 1413-1414, se reproduisent à peu près tous les ans.

« A Jehan Dicquevelt, dit de Vissoc, varlet des tisterans, « pour le plomb par lui livré pour l'an de ce compte, à « sceller les draps du cru caltre, IIII l. monnoie courant, « valent an parisis . . . . . LXXVIII s. VII d.

« A Martin le barteur pour avoir scellé et livré le plomb « dont il a scellé tous les draps passant l'eswart du grand « caltre, et pour se pension en tout l'an de ce faire (1). XVII l. II s. X d.

(1) Les draps étaient examinés dans deux établissements particuliers, désignés sous les noms de *cru-caltre* et *grand caltre*. Je n'ai pu encore déterminer la destination spéciale de chacun, mais il me paraît à peu près certain que c'est dans le dernier qu'on *esgardait* pour la dernière fois les draps, avant d'en permettre la mise en vente.

Les autres sont relatives aux instruments dont on se servait pour marquer les plombs.

1413-1414 :

« A Jehan merchant maistre orlogeur, pour avoir rivé « les fers l'un avoir refait et tailliet servans audit grand « caltre. . . . . x s. iii d. ob.

1422-1423 :

« A Robert de Lisques pour avoir fait en marbre le « maurle de v plommés servans à monstrer en quens cens « les draps seront fais et tissus ainsi que par noss. a esté « ordonné, et pour avoir sus jeté i^m^. de plommés déli- « vréz au varlet des tisserans, suivant ordonnance du « 27 mars 1422. . . . . xli s. ii d.

1423-1424 :

« A Jehan Cocquempot, serrurier, pour, en l'anné passée, « avoir fait pour le caltre et eswart des draps de le ville, « une tenaille et une grave, une M et une N pour une tra- « mine à seigner draps et pour avoir ressaudé et refait « ii tenailles, pour tout (1). . . . . xix s. courants.

1431-1432 :

On fait « un nouvel maurle » et on en refait « un viez « a getter plommés pour sceller les draps au caltre » le tout « pour une somme de xx s.

(1) « Le valet des commis ordonnés sur le fait de la nouvelle draperie » apposait un plomb au drap quand on le mettait sur le métier, et le scellait de nouveau quand il était tissu, afin d'éviter la fraude. Il marquait aussi les draps étrangers qu'on envoyait à la teinture.

Les draps vendus au détail dans l'intérieur de la ville, recevaient en outre un sceau en cire, afin que les parmentiers sachent par qui ils ont été faits (Année 1424-1425.)

1432-1433 :

« A Tassart de Quatyppre, orfèvre, pour avoir gravé « en fer une double croix dont les eswardeurs du caltre « enseignent les draps de led. ville. . XIII s. VIII d. ob.

Le plomb de marque que je crois le plus ancien parmi ceux représentés sur les planches, est celui qui est dessiné aux nos 8 et 9, portant, d'un côté, une tête d'évêque accostée de deux fleurs de lis et des lettres S. O., pour dire que c'est bien Saint-Omer qu'on a voulu représenter, et, de l'autre côté, la double croix. Il doit remonter, d'après sa facture, au XIVe siècle, ou, au plus tard, à la première moitié du XVe. Peut-être est-ce pour les couler, que l'on a fabriqué le moule en marbre dont il est parlé dans le compte de l'année 1422-1423. Le n° 9 porte en outre deux contre-marques, l'une repésentant une M., l'autre portant G. F. La première me paraît être produite par la tenaille dont il est question en l'année 1423-1424. L'N devait se trouver sur l'autre côté, les accidents du plomb l'auraient fait disparaître. Quant à la seconde contre-marque, j'ignore ce qu'elle est, à moins que ce ne soit une marque particulière pour désigner une qualité de draps déterminée (1).

Le n° 10, qui porte simplement une double croix, me paraît se rapporter à la mention de l'année 1432-1433, que j'ai transcrite plus haut.

Un troisième plomb est encore relatif à Saint-Omer (*voy.* n° 11), il porte, d'un côté, VILLE ET Bs DE

(1) La seconde lettre pourrait être considérée, à la rigueur, comme un C majuscule ; alors ces deux lettres signifieraient peut-être *grand caltre* et désigneraient ainsi l'établissement où le drap avait été plombé.

S^T OMER ; et, de l'autre, PLOMB DE GRACE 1760. C'est sans doute une marque destinée à affranchir les marchandises des droits qu'elles devaient payer. Je ne puis affirmer cependant qu'il soit relatif aux draps.

Les plombs n°s 14, 15 et 16 appartiennent à Poperingues, prévôté de l'abbaye de Saint-Bertin, et dont les armoiies étaient une main tenant une crosse. Le premier en contient même l'indication positive dans la légende du droit POPERINGHE. La date qu'il porte, au revers, est 1778. Celui-ci offre cette particularité qu'il n'était pas employé comme les autres, ni formé de deux parties qui se réunissaient par la frappe. Je ne saurais dire de quelle manière on l'appliquait. Probablement il portait à sa partie supérieure un appendice à travers lequel passait un cordon quelconque pour le fixer à la pièce de drap ou à tout autre objet dont il était destiné à marquer la provenance.

Le n° 17, qui est certainement un plomb de marque de draps, appartient à la ville d'Aire. D'un côté, on voit l'aigle éployé formant les armoiries ordinaires de cette ville; et, de l'autre, une croix surmontant un lion passant, dont la tête est aussi accostée de deux croisettes. Rappelons, pour justifier cette représentation, que les premières monnaies d'Aire portaient un lion pour emblème, et que l'on voit aussi figurer cet animal grossièrement dessiné, supportant l'écusson à l'aigle, sur le cachet des lettres missives du magistrat d'Aire au XVIe siècle.

Le n° 18 appartient à la fabrique de draps d'Arras. Il est parfaitement indiqué par la légende ARRAS et les deux rats qui l'accompagnent.

Tous les plombs que je viens de décrire, sauf ceux qui

portent avec eux leur date, me semblent remonter au xve siècle. Ils ont été presque tous trouvés à Thérouanne. Les n°s 9, 10, 11, 15, 16, 17 et 18 appartiennent à M. Alb. Legrand. Le n° 14 est dans mes cartons. Quant au n° 8, le dessin que je donne est déjà ancien, j'ignore à qui la pièce appartient aujourd'hui.

L. Deschamps de Pas.

EEN FRIESCH BRUNO MUNTJE

TEN ONRECHTE TOEGESCHREVEN

AAN DE HEEREN VAN KUINRE EN AAN MEWEKINUS, HEER VAN RUINEN.

(Un monnaie frisonne de Brunon attribuée à tort aux seigneurs de Kuinre et à Mewekinus, seigneur de Ruinen.) Brochure de 5 pages, in-8°, 1866.

PLANCHE I, n° 4.

Cette petite brochure, de la main de M. L. Oldenhuis Gratama, à Assen, insérée dans les *Bijdragen tot de geschiedenis en oudheidkunde, inzonderheid van de provincie Groningen,* que MM. Acker Stratingh, Feith et Boeles publient (vol. III, 1re partie, pp. 74-79, 1866), a la prétention de réfuter l'opinion de M. le professeur P.-O. Vander Chijs, ainsi que celle qui a été émise par M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge, et approuvée par M. Camille Picqué, sur une petite monnaie de billon, assez fruste.

En lisant tous ces noms de numismates distingués et en ajoutant celui de l'humble auteur de ces lignes, on court risque d'entendre des exclamations du genre de : *tant de choses dans un ménuet,* ou de *tant de bruit pour si peu de besogne !*

Pourtant, je dois me mêler dans le combat.

M. Gratama a offert sa brochure à la société frisonne d'histoire, etc., en proposant de la réimprimer dans le *Vrije Fries*, et puisque mon avis, après l'avoir lue, a été négatif, je dois justifier mon opinion. Je l'aurais même fait sans cette circonstance, puisque j'ose un peu dire *mea res agitur*.

Bien que, par devant Themis, la recherche de la paternité soit interdite; quand il s'agit de numismatique, elle est totalement permise; et étant à peu près le père des monnaies frisonnes du XIe siècle, de Brunon, il me convient de récuser la paternité là où l'on veut, à tort et à travers, me forcer de reconnaître comme mon légitime enfant une monnaie du XIIIe siècle.

Mais exposons, en avocat, l'affaire, aussi succintement que possible, devant MM. les jurés numismates.

M. C.-P. Serrure, trouvant la monnaie en question dans la collection de M.-J. de Meyer à Gand, l'avait envoyée à M. Vander Chijs, occupé à rédiger son mémoire sur les monnaies de l'Over Yssel en général et particulièrement sur celles de la petite ville de Kuinre. M. Vander Chijs la mit d'abord de côté; mais, plus tard, il l'inséra dans le supplément des planches de l'Over Yssel, pl. XX, n° 1 (1854), et y lisait (p. 161).

HECLI (?) TS KVN....
MIL (?) | ITIS | DEC (?) IHR.

En 1865, M. Hooft van Iddekinge fit paraître une brochure intéressante, de 12 pages, intitulée : *Iets over de heerlijkheid Ruinen en over eene vermoedelijk aldaar*

geslagene munt. (Notice sur la seigneurie de Runen et une monnaie probablement frappée dans ce lieu.) Il lisait, p. 28, la légende HEQITS RVNE(*nsis*) et retrouvait dans ce nom un *Mevekinus van Ruinen*, le possesseur d'une seigneurie enclavée dans la Drenthe, à quelques lieues de Cuinre. Ce seigneur nommé aussi *Meukinus* et *Meus*, portait, dans un acte de l'an 1263, le titre du revers de la monnaie *Miles*.

M. Cam. Picqué, en annonçant la brochure (*Revue belge*, 1865, pp. 165-166), disait : « Nous voyons, pour notre « part, que M. Hooft est parfaitement dans le vrai : nous « lisons avec lui Mecias. On regrettera seulement qu'il ne l'ait « pas fait reproduire par un bon dessinateur : cela eût fixé « les doutes de tout le monde. » Et, en vérité, la brochure de M. Gratama prouve que l'attribution n'est pas encore fixée.

M. Gratama combat l'opinion de M. Hooft van Iddekinge par quelques arguments de valeur très-différente. Il dit : « Ce serait la seule monnaie connue de Ruinen. » Ruinen était une seigneurie de peu d'importance « qui n'avait pas le droit de battre monnaie, » l'abréviation de *Mewekinus* n'est pas *Mecias*, mais *Mewes*. Le type de la monnaie *est plus ancien* que l'an 1262, où Mewekinus vivait. Le mot *miles* ne se rencontre que sur les monnaies de Kuinre et *militis, in genitivo,* serait très-insolite.

On pourrait répondre qu'il s'agit ici probablement d'une monnaie copiée sur une autre monnaie qui avait cours dans le pays, et qui était, elle-même, une imitation d'une monnaie légalement frappée. Ces seigneurs de Kuinre, les pirates du Zuiderzee, étaient des monnayeurs sans titre, pourquoi un seigneur de Ruinen, à quelques lieues de dis-

tance, alléché et séduit par les gains importants que les seigneurs de Kuinre tiraient de leur monnaie, n'aurait-il pas fait de même? Il n'avait eu besoin que de changer le *K* en *R*, et il est très-remarquable, qu'au moins sur une des monnaies attribuées à Kuinre, le *K* est figuré de telle manière qu'un numismate du premier rang, M. Lelewel, y voyait un *R*. (*Observations*, p. 16, pl. n° 4, reproduites par Vander Chijs, pl. II, n° 35. pp. 154 et 176.)

Un Jean de Ruinen est nommé dans un acte de l'an 1292. Il était fils de Mewekinus et portait alors le titre de *Domicellus* (Jonker), un mot qui se rencontre aussi sur les monnaies de Cunre où le génitif, reputé *insolite* par M. Gratama, de Militis abonde. (*Voy.* Vander Chijs, n°s 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 23, etc.)

Mais M. Gratama ne se borne pas à ces objections; il va plus loin et dit : « Je tiens tout simplement cette monnaie « pour un denier frison du comte Brunon, 1038-1057, et « je lis les légendes : HEC (Henricus) LT I(mperator) « A(ugustus) SRVN. Le B de Brun est ostensiblement usé « selon le dessin. (Reproduit en vignette, en haut de cet « article.) Un B et un S dans l'écriture gothique se ressem- « blent beaucoup, ainsi que le L et S.

« *Rev.* Une des quatre légendes (on n'a qu'à choisir!) :

« HILIVNS VERT MO;
« HILIVIS VERT MO;
« HILILIS VERT MO;
« HILILIE VERT MO.

« pour indiquer Leeuwarden, *Liewert*, *Liert* moneta. « L'abréviation HEC pour *Henricus* se retrouve. Impe-

« rator Augustus était une addition usée. Sur les monnaies « de *Brunon*, de M. Dirks, on trouve à la fin de la légende : « IE, E, RE, IRE, IE, ER, PE ou IR (*Imp. rex*), HIL « pour L est reçu : par exemple, sur les monnaies de « *Ludovicus pius*, décrites par moi, en 1842, HLVDO- « VICUS, ILLVDOVICVS, HILLVDOVICVS, et il y a « une foule de mutilations du nom de Leeuwarden, etc. »

Vraiment, nous ne savons par où commencer pour réfuter l'opinion de M. Gratama. Comparons d'abord tout simplement, sans nous occuper encore des légendes, le type de la monnaie en question avec une véritable monnaie de Brunon III, monnaies qui n'ont qu'un seul type. — Elles ne se ressemblent en rien : les monnaies de Brunon représentent, d'un côté, un *roi* ou *empereur* (Henri III, roi, 1039-1047, empereur, 1047-1056), *couronné, avec le sceptre devant lui, tourné à droite,* le buste de la monnaie en question est tourné *à gauche,* il ne porte qu'une espèce de bourrelet ou ses cheveux au naturel, *sans couronne* et *sans sceptre.* La différence des revers est, s'il se peut, encore plus grande. Le champ est divisé en entier par deux rangées de perles où se trouve le nom du comte Brunon III, de cette manière :

. . . . . .
BR . VN
. . . . . .

avec la légende divisée en deux parties : LVIN — VERT, tandis que sur la monnaie en question on trouve une *croix partageant toute la monnaie* en *quatre* parties, un type tout à fait *insolite,* dans le XIe siècle, sur les monnaies de

l'Allemagne, inventé probablement par les Anglo-Saxons pour indiquer tout justement où la monnaie devait être partagée ou brisée pour obtenir des subdivisions ou, comme on dit, de la petite monnaie.

Pour ce qui regarde les légendes, selon la lecture de M. Gratama, faisons observer que les mots I(*mperator*), A(*ugustus*) ne se trouvent sur aucune monnaie de l'empereur Henri III. C'était tout simplement I(*mperator*). Aucune monnaie de Brunon n'a ce nom après celui de l'empereur pour finir la légende. Comment M. Gratama peut-il retrouver HILIVNS VERT MO, ou quelque chose de semblable, dans la légende du revers? Cela passe les bornes. *Judicent peritiores!*

J. Dirks,

de l'Académie royale des sciences des Pays-Bas.

Leeuwarde, 16 juillet 1866.

MÉDAILLE HONORIFIQUE D'OR

DONNÉE PAR GEORGES-GUILLAUME,

ÉLECTEUR DE BRANDEBOURG, DUC DE PRUSSE, ETC., ETC.,

A GUILLAUME DE PABST,

SEIGNEUR DE KALDENBACH, EN 1620.

PLANCHE IV.

Médaille ovale, entourée d'un bel encadrement travaillé à jour et émaillé de vert, et suspendue à trois chaînes réunies au haut par un anneau ; le tout en or.

Buste de l'électeur Georges-Guillaume de Brandebourg.

Rev. Ses armes sommées du bonnet électoral.

Les légendes des deux côtés contiennent ses noms et titres : GEORG(*ius*) WILH(*elmus*) D(*ei*) G(*ratia*) MAR-(*chio*) BR(*andenburgi*) S(*acri*) R *omani*) I(*mperii*) AR-CHIC(*amerarius*) E(*t*) ELEC(*tor*) BOR(*ussiae*) IVL(*iae*) CLI(*viae*) MON(*tium*) POM(*eraniae*) ET I(*n*) SIL(*esia*) DVX B(*urgravius*) N(*orinbergae*) P(*rinceps*) R(*ugiae*) CO(*mes*) MAR(*cae*) E(*t*) RAVENSB(*urgi*) D(*omi*) N(*u*)S (*in*) RAVEN(*steyn*).

Messire Guillaume de Pabst, seigneur de Kaldenbach, appartenait à l'une des plus anciennes familles nobles de

l'Alsace inférieure [1], laquelle s'établit, au XIVe siècle, dans les duchés de Juliers et de Berg.

Il naquit le 20 décembre 1567, au château de Hückeswagen, et était fils de messire Herman de Pabst et de dame Marie de Kaldenbach.

Après avoir fait ses études à l'université de Bâle, où il obtint le grade de docteur en droit, il s'établit comme avocat, d'abord à Spire, auprès de la cour impériale de justice, et ensuite à Dusseldorf, auprès de la chancellerie ducale de Juliers et de Berg.

Lorsqu'en 1609, Jean-Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Berg, comte de la Marck et de Ravensberg, mourut, sans laisser d'enfants, Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg et duc de Prusse, surnommé l'étoile fortunée de Brandebourg, tuteur d'Albert-Frédéric, margrave de Brandebourg, duc de Prusse, son beau-père; Philippe-Louis, comte Palatin, duc de Neubourg; le duc des Deux-ponts et le margrave de Burgaw, se disputèrent cette succession. Jean-Georges de Saxe, Charles de Gonzague de Clèves, duc de Nevers et de Rhetel, et le comte de la Marck, firent aussi valoir leurs prétentions, tandis que l'empereur Rodolphe II voulut séquestrer ces États. Mais l'électeur de Brandebourg et le comte palatin, duc de Neubourg, le premier assisté par les Français et par les Hollandais, et le dernier soutenu par les Espagnols, s'emparè-

[1] A. Fahne (*Gesch. der Kölnischen, Jülichschen und Bergischen Geschlechter*; Hertzog, *Chronicon Alsatiæ*; Schoepflinus, *Alsatia illustrata*.

rent des duchés de Juliers, de Clèves et de Berg et des comtés de la Marck et de Ravensberg.

Par l'entremise du landgrave de Hesse, un traité fut conclu à Dortmund, entre l'électeur de Brandebourg et le comte palatin duc de Neubourg, par lequel il fut convenu, que ces États seraient possédés provisoirement en commun par ces deux princes.

Sur la demande spéciale des états de ces pays, convoqués en assemblée à Dusseldorf, messire Guillaume de Pabst fut nommé par les princes possesseurs, conseiller intime et commissaire du tribunal de la cour.

Ayant gagné l'estime et la confiance de l'électeur Jean-Guillaume de Brandebourg, qui reconnut en lui des qualités supérieures, il fut envoyé par celui-ci en ambassade chez les margraves de Brandebourg-Bareuth et de Brandebourg-Anspach, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade, le landgrave de Hesse et autres princes.

Par un partage provisionnel, fait en 1614 avec le comte palatin duc de Neubourg, l'électeur de Brandebourg, duc de Prusse, acquit la possession du duché de Clèves et des comtés de la Marck et de Ravensberg, tandis que celle des duchés de Juliers et de Berg, demeura au comte palatin. Ce partage fut définitivement réglé et confirmé en 1666.

Lorsque l'électeur Jean-Sigismond mourut, le 13 décembre 1619, son fils et successeur, Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg et duc de Prusse, qui avait été, en 1613, chargé par son père de l'administration du pays de Juliers, et auquel l'électorat lui-même avait été transmis, le 20 novembre 1619, continua à donner à messire Guillaume de Pabst les mêmes témoignages de confiance et d'es-

time, que ce fidèle sujet avait constamment reçu de l'électeur Jean-Sigismond, et pour le récompenser de ses mérites et des grands et nombreux services qu'il avait rendus, tant à lui qu'à son père, le jeune électeur le décora de cette belle médaille honorifique d'or.

Messire Guillaume de Pabst, seigneur de Kaldenbach, conseiller intime de l'électeur de Brandebourg, commissaire du tribunal de la cour, mourut à Emmerich, le 13 mars 1633, ayant eu pour épouse dame Marie Düssel, fille de messire Arnauld Düssel et de dame Gertrude de Holtrop. Il portait d'argent à la tiare de gueules aux couronnes d'or.

Ses descendants furent reconnus, plus tard, par le roi Frédéric Ier, de Prusse, comme appartenant à l'ancienne noblesse du saint-empire, dans le royaume de Prusse, et s'établirent au milieu du XVIIIe siècle en Gueldre.

Aujourd'hui encore les descendants de Guillaume de Pabst habitent les Pays-Bas, où ils sont connus sous le nom de : Van Pabst Van Bingerden, portant pour armoiries un écusson écartelé, au 1er et au 4e d'argent, à la tiare de gueules aux couronnes d'or, au 2e et au 3e d'or à trois lions de sable, rangés 2 et 1 ; sur le tout, d'argent à la tête d'aigle de sable, becquée et couronnée d'or. Il existe un portrait du conseiller Guillaume de Pabst, peint en couleur à l'huile en 1620, lorsqu'il était âgé de cinquante-deux ans. Il y est représenté à mi-corps, décoré de ladite médaille, laquelle est suspendue à un ruban noir, porté en sautoir autour du cou.

Comme l'électeur Georges-Guillaume de Brandebourg, succéda à son père, dans l'électorat, le 20 novembre 1619,

et que sur le tableau peint, en 1620, messire Guillaume de Pabst est représenté avec la médaille, il est évident qu'elle lui a été donnée peu de temps avant l'exécution du portrait.

La médaille honorifique, ainsi que le portrait de messire Guillaume de Pabst, se trouvent aujourd'hui dans la possession du baron Maurice de Pabst de Bingerden, à Nimègue.

Cte Maurin Nahuys.

Utrecht, 2 novembre 1866

SECOND SUPPLÉMENT

A

L'ESSAI D'UNE MONOGRAPHIE DES MÉDAILLES ET MÉREAUX

DES CORPORATIONS ARMÉES DES PAYS-BAS (1550-1800) (1).

AMSTERDAM.

N° 7a. (1689.) Médaille faite à l'occasion du couronnement du roi Guillaume et de la reine Marie d'Angleterre, 11-21 avril 1689, pour le capitaine Bernard Muikens, qui montait ce jour la garde à Amsterdam.

Argent au burin. Dim. 41. Van Gelder. *Voy.* Van Loon, III, p. 419 (éd. fr., III, 390).

N° 7b-d. (1696.) Médailles données aux citoyens armés d'Amsterdam, après qu'ils eurent comprimé le tumulte occasionné par la publication d'une nouvelle ordonnance pour régler l'ensevelissement.

Argent frappé. De trois dimensions, 38, 36, 26. *Voy.* Van Loon, IV, p. 161, 1-3 (éd. fr., IV, 221 (1-3).

N° 7e. (1696.) Médaille donnée aux volontaires à cheval, à la même occasion.

Argent frappé. Dimension 38. *Voy.* Van Loon, IV, p. 162 (éd. fr., IV, 222).

(1) Voy. *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. IV, pp. 102-145 et pp. 284-291.

N° 9. (1762.) Le méreau du *hopman Brommelhamp* est indiqué dans le cat. Westhoff, n° 2924, et Van Cleef, janvier 1862, n° 1615. Qui le possède maintenant? Il est encore inédit.

ANVERS.

N° 24. (1580.) Le catalogue de Smeth, n° 638, indique ce méreau avec le nom gravé JOOST VAN DEN VONDELEN. C'était le père du célèbre poète du même nom. Il était chapelier à Anvers, et il se réfugia, à cause de la religion de son épouse, *Sara Kranen*, qui était mennonite, à Cologne, où leur fils *Joost* vit le jour en l'an 1587. *Voy.* Van Loon, t. III, p. 282 (éd. fr., III, p. 263). Ce méreau fait acte de présence du séjour du père *Joost van den Vondelen* jusqu'en 1580, à Anvers. Où cette pièce est-elle maintenant?

N° 25. (1586.) Collection G. Van Bockel, n° 4270, avec le nom de HANS FRAYENBOR; cat. Verhulst, 12 avril 1866, n° 546, avec le nom HANS LUYCKX.

N° 28. (*b.*) Avec le même nom se trouve : cat. Verhulst, indiqué n° 545.

BRABANT.

N° 40. (1789.) Des patriotes brabançons armés portaient, en 1789, une médaille ayant d'un côté un buste; légende : MESSIRE H. VAN DER NOOT, LIBÉRATEUR DE LA PATRIE, 1789.

Rev. La lance de la liberté avec la vierge brabançonne et le lion. Légende : LE LION BELGIQUE BRISE SES CHAINES ET NOUS DONNE LA LIBERTÉ.

Arg. frappé, avec bélière. Cat. Van Duuren, n° 3663.

BRUGES.

Comparez : J. Van Praet, *Jaerboek der keizerlyke ende koninglyke hoofdgilde van den edelen ridder S. Joris, in den Oudenhove, binnen de stad Brugge* (1321-1785). Brugge, 1786, in-8°.

GRONINGUE.

N° 66. (1672.) La médaille offerte aux étudiants volontaires pendant le siége de la ville se rencontre de simple ou double poids. Une variété en a été figurée dans le *Groninger Volksalmanak* pour l'année 1838. Il y en a, dans les collections du professeur Baert de la Faille et de M. Van Iddekinge, des exemplaires entièrement gravés. On n'en connaît pas la cause puisque les exemplaires frappés ne sont point du tout rares. Le coin se serait-il cassé avant que le nombre suffisant pour tous les étudiants volontaires eût été frappé, ou bien ont-ils servi de modèle? (Communication de M. Hooft van Iddekinge). Il se présente aussi gravé dans le cat. Van Berchuys, n° 280.

N° 99*. (1644.) Le cat. Salm, p. 232, n° 244, indique une monnaie en argent obsidionale de Brisach, de l'an 1633, avec le revers gravé :

CONICK INT JAER ANNO 1644.

LA HAYE.

N° 101*. (1635.) Médaille faite avec les 100 ducatons d'argent donnés par le prince d'Orange, lorsqu'on planta

l'arbre de mai, en 1635. *Voy.* Van Loon, II, p. 225, (éd. fr., II, p. 221). Rare. Cat. Munnich Van Cleef, n° 1453, fl. 30. *Voy.* Van Orden, dans Van der Chijs, *Tydschrift*, IV, p. 466.

Argent frappée et gravée. Dimension 33.

N° 101. La médaille décrite sous ce numéro se trouve dans la collection Stricker, à La Haye.

La face est coulée ou ciselée : le revers est gravé. Forme ovale. Elle date de la fin du XVIIIe siècle. Les *Nederlandsche Jaarboeken*, 1788, p. 277, rapportent que, le 29 février 1788, la confrérie de Saint-Georges, à La Haye, tint une assemblée solennelle suivie d'un dîner.

Les deux jeunes princes d'Orange, ainsi que trente personnages de distinction, furent ce jour là reçus membres avec les solennités ordinaires, qu'on peut trouver décrites dans le *Vervolg Vaderlandsche historie Wagenaar*, XXII, p. 136, à l'occasion de la réception du prince Guillaume V. *Voy. ibid.*, XLIV, p. 361.

N° 102. (1737.) Cat. de Roye Van Wichen, n° 2744, fl. 7-50, avec l'inscription au bord : *ter gedachtenis doe* (toen) *Pieter de Gelleke was Luyt*, enz.

Liége.

Médailles et décorations frappées et portées par les Liégeois, années 1789-1790 :

I. De Renesse, pl. LXIX, n° 1, p. 191.
II. Id. pl. LXX, n° 2, p. 191-192.
III. Id. pl. LXX, n° 3, p. 192.

IV. De Renesse, pl. LXX, n° 4, p. 192.
V. Id. pl. LXX, n° 5, p. 192-193.
VI. Id. pl. LXXI, n° 6, p. 193.

VII. Cat. Guioth, 1865, n° 773. D'un côté : LIBERTAS RESTAURATA 18 AUGUSTI ANNO 1789. Le péron orné d'une banderole sur laquelle on lit : FABRY ET CHRESTRET DUCIBUS, BARENGE AUCTOR.

Rev. PRISTINO FOEDERE URBES CONJUNCTAE. Rameaux surmontés du bonnet phrygien; sur la banderole FEXIANA PAX.

Cuivre. Très-belle pièce ovale avec bélière. Inédite.

VIII. Le même, n° 775. Autre : sur la banderole du péron : LIBERTÉ; exergue : PAIX DE FEXHE, avec ornement et bélière. Inédite et belle. Plomb.

IX. Le même, n° 776. Autre. Le Péron : SOUTENU PAR LE PEUPLE LE 18 AOUT; dans le champ : L. G., 17-89.

Rev. PAIX DE FEXHE, 1316, en quatre lignes. inédite et belle. Plomb.

LEYDE.

N° 122. (1672.) Avec le nom de D. JOAN A LEESTEN. Cat. Salm, n° 1318.

VLARDINGEN.

N° 153*. La décoration décrite était d'argent et se

trouvait autrefois dans la collection de P. Verkade. *Voy.* Sprenger van Eyk, *l. l.* II, p. 48.

J. Dirks.

Leeuwarde, 31 juillet 1866.

TRÉSOR DE WIEUWERD.

ORNEMENTS ET MONNAIES MÉROVINGIENNES ET BYZANTINES EN OR.

Pl. VI, nos 1 à 9.

La découverte de monnaies et d'antiquités, récemment faite en Frise, tient le premier rang parmi celles des dernières années. La richesse, la beauté et la quantité des objets trouvés, leur valeur artistique et même historique sont autant de motifs qui justifient cette appréciation.

En attendant que M. le docteur L.-J.-F. Janssen, conservateur au musée des antiquités, à Leyde, publie une description détaillée de tous les objets trouvés à Wieuwerd, dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences des Pays-Bas, ou autre part, à la suite de la communication intéressante faite par lui sur ce trésor, dans la séance du 8 octobre dernier, nous nous proposons d'attirer, par cette notice, l'attention de MM. les numismates et antiquaires, surtout des Français, sur cette découverte; et, sans nous occuper des antiquités proprement dites, *d'indiquer* seulement, dans cette Revue, le contenu numismatique de la trouvaille.

C'est un nouveau produit de ces *tertres* ou collines plus ou moins artificielles que la Frise possède encore en grand nombre, mais qui, de temps en temps, disparaissent devant la bêche du travailleur, qui les enlève pour en engraisser des terres plus ou moins épuisées ou dans une situation plus basse. Ce fut, cette fois, un tertre près de Wieuwerd (nom de lieu frison, presque impossible à bien prononcer pour un étranger), qui laissa échapper de son sein une quarantaine d'objets en or, *formant probablement le riche collier ou ceinture de quelque reine mérovingienne du* VIIe *siècle.*

Une lettre du 17 juin 1866, du maître d'école de Wieuwerd, R. Koopmans, me fit part de la découverte, au 16 juin, de quatre objets probablement en or, dans le tertre où se trouvait autrefois le *stins* (château) de Thetinga, nom d'une famille frisonne depuis longtemps éteinte, près de Wieuwerd (1), village de la commune de Baarderadeel, au milieu de la Frise. La description superficielle de trois des objets trouvés m'y fit reconnaître des monnaies byzantines ou mérovingiennes à bélière. Le quatrième objet était un anneau massif en or, orné d'une petite plaque en forme de monnaie. Craignant que quelque orfévre ne s'en emparât pour les faire disparaître dans son creuset, je me hâtai de

(1) *Wieuwerd.* Au temps où l'on venait d'enfouir le trésor, ce village était encore situé près d'un bras de mer, qui entrait très-loin dans la Frise actuelle. Schotanus, dans sa *Description de la Frise* (1664), indique aussi la tradition que Wieuwerd (maintenant un petit hameau) était autrefois un grand village de pêcheurs. Les pirates frisons et normands fréquentaient ce bras de mer jadis appelé le *Burdo* (Boerdiep) ou le *Middelzee* (la mer du milieu).

prier M. Koopmans de vouloir acheter ces objets au double de la valeur de l'or. — Une lettre de M. L.-R. Wentholt, secrétaire de la commune de Baarderadeel, du 19 juin, m'indiqua aussi seulement la trouvaille de quatre objets et l'évaluation de l'anneau à 68 florins (145 francs). Jugez de mon étonnement quand le jour suivant, celui-là même qui avait fait la découverte, vint me visiter et me fit voir trente-sept objets en or trouvés, selon son indication, dans une urne brisée et disparue. Ma conjecture que la trouvaille se composait (outre les ornements) de monnaies mérovingiennes et byzantines à bélière, se trouva confirmée, car plusieurs des monnaies étaient encore plus ou moins encadrées. Il était alors impossible de les acheter des possesseurs, qui déclaraient n'en avoir pas la libre disposition, puisque le paysan, propriétaire pour moitié du terrain où le petit trésor fut trouvé, voulait absolument orner son doigt de l'anneau antique [1]. Je satisfis leur curiosité en leur montrant dans l'*Atlas de l'Archéologie du Nord* (Copenhague, 1857), des objets à peu près semblables à plusieurs des pièces de la trouvaille ou rentrant du moins dans la même catégorie, pouvant servir d'ornement simple, de collier ou de ceinture. — On me quitta après avoir décliné mon offre..., pour aller exploiter ailleurs le trésor, car, le 22 juin, M. le chevalier Hooft van Iddekinge, m'adressait déjà une lettre écrite de Paterswolde, à quelques lieues de mon domicile, Leeuwarde, contenant une description des objets trouvés, alors dans ses mains. Une seconde lettre, accompagnée d'un excellent dessin de quelques-unes des

[1] C'est le n° 27 de la notice.

antiquités, proprement dites, suivit bientôt après [1]. Ces deux lettres, ainsi que la photographie de trente-cinq des objets trouvés [2], me mettent en état d'offrir la notice suivante aux lecteurs de cette *Revue*. J'en suis bien obligé à mon jeune ami, maintenant associé étranger de notre Société royale de Numismatique.

Les trente-sept (ou trente-neuf) pièces de la trouvaille sont toutes en or, de couleur différente, à bélière, et six des monnaies sont encadrées. Quelques-unes des bélières sont brisées comme si une main rude avait arraché le collier du sein de la personne distinguée qui le portait.

Dans la description, nous suivons l'ordre indiqué par M. Hooft van Iddekinge, et nous commençons par les dix monnaies de Clotaire Ier (558-562) et de Clotaire II (585-628).

[1] Ayant envoyé ce dessin avec une description des monnaies à M. Peigné de la Court (au château de Marly, près de Ribecourt) auteur de plusieurs ouvrages d'antiquités, richement exécutés, et maintenant occupé à écrire une histoire des invasions des Normands, examinées sur les lieux de leurs exploits, cet archéologue distingué l'a présenté à la Société des antiquaires de France. M. de Longpérier, dont on connaît la science en ces matières, a commenté, séance tenante, ce que cette communication avait de curieux et d'intéressant pour la France. On y a fortement apprécié le dessin, ce qui nous engage d'en orner notre article. Il a manqué à l'auteur qui m'en avait doté, le temps de dessiner aussi les monnaies.

[2] M. Janssen a fait photographier sur une planche trente-cinq des objets achetés, mais la photographie ne présente que la face des monnaies.

CLOTAIRE I (558-562).

1. Buste tourné à droite, au nez ordinaire, drapé et couronné; légende : CHLOTA RIVS REX.

Rev. Croix latine avec piédestal. Au bas un globe, des deux côtés une petite croix et les lettres M et A pour indiquer *Massilia;* légende : WCH . . . . RIVICTVRIA.

Poids : 9.71. Dimension du catalogue Salm, 35. Sou d'or encadré et à bélière.

Le Blanc, *Traité historique des monnoyes de France,* éd. Amst., 1692, p. 64, attribue ce sou d'or, soit à Clotaire Ier, 558-562, soit à Clotaire II, 585-628; puisque tous les deux Clotaires ont possédé Marseille. — Peut-être que la trouvaille d'une dizaine de ces monnaies ensemble pourra décider la question, si elle est encore douteuse. Observons déjà, avant de passer outre à la description, que la différence des bustes des nos 1-5 et 6-10 est très-grande. Elle résulte principalement de la longueur démesurée du nez sur les monnaies nos 6-10. Il est aussi convenable de faire observer que sur les nos 1-5, on lit : CHLOTARIVS, tandis que les nos 6-10 ont CLOTARIVS. Les premières monnaies 1-5 se souviennent de l'art romain plus proche. Le style est assez correct et l'on serait tenté de supposer que des graveurs romains ou grecs, à Marseille, ont gravé les nos 1-5. Voici ce qui nous engage à attribuer les nos 1-5 à Clotaire Ier (558-562), et les nos 6-10 à Clotaire II (585-628) (1). *Sed judicent peritiores,*

(1) M. Bretagne, dans une notice intitulée *Tiers de sou d'or au nom du roi Clotaire II* (*Revue numismatique française,* année 1854, XIX,

d'autant plus que le nom CHLOTARIVS avec un H indique plutôt un graveur *franck*, et celui de CLOTARIVS sans H, un graveur *romain*.

2. Comme n° 1. CHLOTA RIVS REX.

Rev. Comme n° 1, mais d'un autre coin; légende : WCHLOTTRIVICTVR[1].

Poids : 3.99. Dim. : 21. Sou d'or à bélière.

3. Comme n° 1. CHLOTT RIVS REX.

Rev. Comme n° 2. WCHLOTTRIVICTVRIT.

Poids : 4.03. Dim. : 20. Sou d'or à bélière.

4. Comme n° 1. CHLOTT RIVS REX.

Rev. Comme n° 2. WCHLOTTRI VICTVRIT.

Poids : 3.99. Dim. : 21. Sou d'or à bélière.

5. Comme n° 1. CHLOTT RIVS REX.

Rev. Comme n° 2. CHLOTTRIVS REX.

Les lettres des légendes sont plus petites que celles des n°s 1-4, et de meilleure gravure.

Poids : 3.87. Dim. : 22. Sous d'or à bélière.

CLOTAIRE II (585-628).

6. Comme n° 1, mais la légende varie et prend l'ortho-

pp. 419-423), attribue bien le tiers de sou décrit par lui avec la légende CLOTH · ARIVS REX, au roi Clotaire II ; mais je trouve chez lui la confirmation de mon opinion fondée sur le style, parce qu'il dit : « La gravure de ce triens est d'un style assez correct et rappelle l'art romain, néanmoins, » etc. Il se fonde sur le lieu ou fut trouvé son triens et sur l'épithète INCLITVS du revers pour l'attribuer à Clotaire II, malgré le style assez correct.

graphe plus latine et moins franque de ✠ CLOTΛRIVZ REX. Le buste est au nez pointu et long.

Rev. Comme n° 1, mais la croix est beaucoup plus grande, ainsi que les lettres M et A.

Poids : 4.09. Dim. : 21. Sou d'or à bélière.

7. Comme n° 6. ✠ CLOTΛRIVZR EX.

Rev. Comme n° 6. ✠ CHLOTΛRIVICTVRIΛ.

Poids : 4.05. Dim. : 22. Sou d'or à bélière.

8. Comme n° 6. ✠ CLOTΛRIVZ REX.

Rev. Comme n° 6. ✠ CHLOTΛRIVICTVRIΛ.

Autre coin que le n° 6. Très-bien conservé.

Poids : 4.0. Dim. : 21. Sous d'or à bélière.

9. Comme n° 6. ✠ CLOTΛRIVZ REX.

Rev. Comme n° 6, mais avec un point sous la croix et le globe, et les lettres M et Λ très-rudement gravées.

Poids : 4.04. Dim. : 20. Sou d'or à bélière.

10. Comme n° 6. CLOTΛR IVSREX.

Rev. Comme n° 6. VICTVRIΛ ..... OJHO

Poids : 1.28. Dim. : 16. Tiers de sou à bélière.

11. Profil barbare tourné à droite; légende : TRI ..... CRNJOI

Rev. Croix pattée et chrismée dans un cercle de perles; légende : .... NVΠ .... TRIISO ..

Poids : 1.31. Dim. : 13. Tiers de sol d'or (à bélière) mérovingien, dont un côté est fruste.

SISEBUT (612-620).

12. Buste de face, de travail barbare; légende : ✠ SI-

SEBVTVSRE (*Sisebutus rex*). C'est Sisebut, roi des Visigoths, en Espagne, 612-620, comme la légende du rêvers l'indique aussi.

Rev. Buste de face, comme au droit; légende : ✠ ISPALIPIYS.

Ispalis, Spalis ou Séville, où cette monnaie d'or, à bélière, pesant 1.66 grammes et de la dimension de 18 ½, fut frappée. Elle est à fleur de coin. Comparez celle que Le Blanc, p. 59, n° 13, nous offre.

ANASTASE (491-518).

13. Tête de face, couverte d'un heaume. Dans la main droite une lance, posée obliquement, derrière la tête; légende : DN ANASTA SIVS PFAVC.

Rev. Une Victoire, portant une lance, ornée d'une croix. Au champ, une étoile; légende : VICTORI AAVAGGG. Dans l'exergue : COMOB.

Poids : 4.01. Dim. : 20. Aureus ou sou d'or, à bélière, de l'empereur Anastase (491-518). *Voy.* de Saulcy, *Essai de classification des suites monétaires byzantines*, Metz, 1836, pl. I, n° 1, et Revue belge, 1858, pl. I, 14, p. 14.

JUSTIN LE THRACE OU LE PREMIER (518-527).

14. Buste de profil, couronné, à droite; légende : DNIVSTI NVS PPAV°.

Rev. La Victoire, avec la couronne et le globe impérial; légende : VICTORIA AVGVSTORVM. Dans l'exergue COMOB.

Poids : 4.89. Dim. : 24. Quinaire ou tiers de sol d'or, encadré très-largement et à bélière

15. Comme n° 14; légende : DNIVSTI NVSPFAVG.

Rev. Au-dessus d'un globe une croix ancrée. A côté VI et VA; légende : VICTORIA AVGVSTORV. Dans l'exergue CoNo.

Poids : 1.25. Dim. : 15. Quinaire ou tiers de sol à bélière.

JUSTINIEN (527 566).

16. Buste couronné, de face, dans la main droite un globe chargé d'une croix; légende : DNIVSTINI ANVSP-PAVG.

Rev. Victoire debout, tenant dans la main droite une longue crosse surmontée du monogramme du Christ, et dans la main gauche le globe crucigère; légende : VICTORI AAVGGGS. Dans l'exergue CONOB.

Poids : 6.015. Dim. : 25. Aureus ou sou d'or, encadré, de l'empereur Justinien (527-566). Cf. Sabatier, *Iconographie de 5,000 médailles romaines, byzantines et celtibériennes*, Saint-Pétersbourg, 1847, pl. III, n° 26.

17. Comme n° 16, mais d'un autre coin; légende : DNIVSTINI ANVS PPAVG.

Rev. Comme n° 16; légende : VICTORI AAVGGGT. Dans l'exergue CONO ··

Poids : 4.14. Dim. : 21. Aureus du même empereur, à bélière.

18. Comme n° 16; légende : ···· VSTI ··· ANVS PP ···

Rev. Comme n° 16; légende : V ·· TORI AVGGGV. Dans l'exergue COMO ··

Poids : 4.09. Dim. : 20. Exemplaire assez fruste.

19. Imitation barbare des *aurei* de Justinien.

A peu près comme le n° 16; légende : VϘϘƇVИTI IVNTƧUINO.

Rev. A peu près comme le n° 16; légende : VITПϐI И VΔVCCCΔ. Dans l'exergue CoИoƆ.

Poids : 12.39. Dim. : 40. Aureus ou sou d'or, dans un encadrement large et bien travaillé.

JUSTIN LE JEUNE OU LE SECOND (566-578).

20. Buste de face, à peu près comme celui du n° 13; légende : DNIVSTI NVS PP AVI.

Rev. La Victoire, avec la lance terminée en croix, et le globe impérial. A côté une étoile; légende : VICTVRI AAVGGGV. Dans l'exergue CONOB.

Poids : 3.48. Dim. : 19. Aureus ou sou d'or à bélière.

M. de Saulcy, *l. l.*, en décrivant les monnaies de l'empereur Justin le Thrace ou le premier (518-527), dit *l. l.*, p. 7 : « Les monnaies de Justin le Thrace sont assez difficiles à distinguer de celles de Justin le jeune, ou le second (566-578). » Et p. 23 : « Les sous d'or de Justin le jeune ne peuvent se distinguer des sous de Justin le Thrace, à moins que le nom de Junior ne soit à côté du nom Justinus. » Le n° 14 se voit dans l'*Iconographie d'une collection choisie de cinq mille médailles romaines, byzantines et celtibériennes,* par J. Sabatier, p. 4, III, n° 1 (byzantines), et est attribué par ce numismate à Justin Ier, auquel appartiendra aussi le n° 15, comme étant également de profil. Le n° 20 appartiendra à Justin Junior, puisqu'il est de face, « Justinien, comme dit M. de Saulcy, *l. l.*, p. 7, ayant, à ce

qu'il paraît, décidé, dans la douzième année de son règne (539), que dorénavant l'effigie impériale serait placée de face sur les monnaies de cuivre. » Sans doute pour les faire uniformes avec les monnaies en or et en argent, aux bustes de face, comme les monnaies byzantines se présentent depuis cette année. La légende de la tête du n° 20 se termine en I, peut-être l'initial de ce mot IVNIOR que M. de Saulcy mentionne comme l'indice de Justin II ou le jeune. Nous n'avons pas retrouvé ce sou d'or dans le peu de livres traitant la numismatique byzantine que nous avons ici à notre disposition.

TIBÈRE CONSTANTIN (574-582).

21. Buste à peu près comme le n° 13; légende : DNTIb-CONS TANTPPAC.

Rev. Croix pattée au-dessus d'un globe. A côté, dans le champ, A et A ou R; légende : VICTORI ⊼⊼VGGV. Dans l'exergue COMOB.

Poids : 7.03. Dim. : 29. Sou d'or de l'empereur Tibère Constantin (574-582), joliment encadré et à bélière.

FOCAS (602-610).

22. Buste couronné, de face, dans la main droite une croix; légende : .... PERP AV.

Rev. Victoire debout, avec une longue croix et le globe crucigère; légende : VICTORI .... CVM. Dans l'exergue .. ONO ..

Poids : 15.16. Dim. : 44. Dans un encadrement large. La monnaie est assez fruste, mais paraît être un sou d'or de

l'empereur Focas (602-610). Cf. de Saulcy, p. 46, et pl. V, n° 1.

23. Buste couronné, de face, dans la main droite une croix ; légende : ... CAS PERPAV°.

Rev. La Victoire avec ..... (?) et le globe crucigère; légende : VI ·· OR .... AVCCA. Dans l'exergue, des restes de COMOB.

Poids : 15.09. Dim. : 45. Aureus ou sou d'or de l'empereur Focas (602-610). Dans un encadrement semblable à celui du n° 22. La monnaie est fruste.

HERACLIUS ET HERACLIUS CONSTANTIN (630-640).

24. Les bustes couronnés d'Heraclius et de son fils Heraclius Contantin, couronnés mais de grandeur très-différente. Dans le champ, entre les deux bustes, une petite croix semblable à celles dont sont ornées les couronnes; légende : .... ETHERA CONS ... PPA. Ce que M. de Saulcy, p. 64, indique : DD NN HERACLIVS ET HERA CONST PP AUGG. (*Domini nobilissimi,* etc.)

Rev. Croix montée sur trois degrés. Au-dessous XXX et des restes de BO · O · (CONOB); légende : VIC ... IA AVCUS.

Poids : 3.88. Dim. : 20. Aureus ou sou d'or à bélière, mais dont le flan a un peu glissé. Du reste bien conservé.

25. Comme n° 24, mais d'un autre coin. Les lettres de la légende sont très-petites et à peine lisible : DDNNHERACLIVS ET HE ....

Rev. Comme n° 24 ; légende : VICTORIA AVSUS.

Poids : 3.89. Dim. : 19. Aureus ou sou d'or à bélière. Cf. de Saulcy, pl. VII, n° 6.

26. Buste heaumé, à droite, en profil; légende : DNCATH ... NVS PIVVC.

Rev. Figure tournée à droite, tenant dans la main droite une lance renversée, et dans la main gauche une lance crucigère; légende : II IƆƎ O ꞁVƎ ƆƆ. Fragments défigurés de la légende *Victoria Avgvstorvm*. Dans l'exergue, des restes de ƆOM.

Imitation barbare d'un sou d'or.

Poids : 3.61. Dim. : 20. Fabrication barbare, mais exemplaire bien conservé.

27. Buste à droite, couronné d'une guirlande; légende : IIIИ I M][ƆƆIIIIтVII.

Rev. Figure debout. Le reste est couvert par la bordure car cette monnaie ou pièce d'or est encadrée dans une bordure et annexée à un anneau solide d'or pâle.

Poids : 15.23 grammes. Ce sou d'or est une imitation barbare. (Pl. VI, n° 1.)

28. Médaillon en or sur lequel on voit une figure en forme de croix ✠, autrefois ornée de pierres précieuses ou plutôt de verroteries.

Poids : 7.07. Dim. : 31. En bélière. (Pl. VI, n° 2.)

29. Un médaillon plus petit de la même forme, mais la croix diffère ✠ et il est mieux travaillé. Deux morceaux de verre rouge imitants des rubis y sont encore attachés.

Poids : 5.125. Dim. : 33. En bélière. (Pl. VI, n° 3.)

30. Un médaillon. Dans le champ un buste très-barbare de face.

Poids : 3.5. Dim. : 27. En bélière. (Pl. VI, n° 4.)

31. Comme n° 30, mais mutilé. La bélière et la bordure manquent.

Poids : 2.46. Dim. : 27. Cet objet n'est pas acheté par le gouvernement des Pays-Bas.

32. Petit médaillon ou l'on voit des dragons ou serpens, ou leurs figures ciselées. La bélière manque; du reste bien conservé.

Poids : 2.04. Dim. : 26. (Pl. VI, n° 5.)

33. Objet d'or en forme d'un petit bouclier très-bien travaillé.

Poids : 1.49. (Pl. VI, n° 6.)

34. Comme n° 33.

Poids : 1.705.

35. Un anneau un peu orné, de petite dimension ayant probablement servi à séparer les autres ornements.

Poids : 3.57. (Pl. VI, n° 7.)

36. Comme n° 35, mais sans ornements. Or pâle.

Poids : 3.94. (Pl. VI, n° 8.)

37. Un superbe ornement en or, probablement la pièce du milieu du collier ou de la ceinture, extrêmement bien travaillé et très-bien conservé. La bélière ou agrafe manque (1).

Poids : 27.26. (Pl. VI, n° 9.)

(1) « En France, on trouva des échantillons assez nombreux de la

Le poids total des 37 pièces de la trouvaille était 218,35 grammes des Pays-Bas, qui, au prix de fl. 1,50, représentent une valeur intrinsèque de fl. 327,52 (ou à peu près 700 francs). Le gouvernement des Pays-Bas, grâce à la bienveillance de son Excellence le ministre de l'intérieur M. Heemskerk, Az., s'est empressé d'accéder aux vœux de M. Janssen et aux miens en acquérant ces ornements aux frais de l'État. Les nos 27 et 31 sont restés dans la possession d'un des propriétaires du terrain de la trouvaille. Plus récemment encore, deux autres monnaies d'or, un sol et un tiers de sol, provenant du même lieu furent, par l'entremise de mon beau-frère, M. J.-J. Bolman, juge à Sneek, achetés par M. Janssen comme les trente-cinq autres objets, pour le compte de l'État. Nous ne les avons pas encore vues. Espérons que ce petit Pérou numismatique nous offrira encore d'autres trésors.

Leeuwarde, 29 novembre 1866.

J. Dirks,

de l'Académie royale des sciences des Pays-Bas.

forme du n° 37, mais tous en cuivre, dont plusieurs avec des incrustations en argent. *Ces boucles de ceinture* forment une paire quand elles sont complètes. Il paraît que l'on n'en a trouvé que la moitié ou plutôt qu'on a caché la seconde partie. » En communiquant cette observation de M. Peigné de la Court; nous y voyons une confirmation de notre conjecture que le *collier* ou *ceinture* a été arraché de vive force. Si l'indication, que *le tout* a été trouvé dans une urne disparue, est vraie, comme nous le croyons, la moitié vacante, ne se retrouvera probablement pas.

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DES MONNAIES.

Monnaies diverses, trouvées au XV*e siècle dans les boîtes des corps de métiers de Valenciennes* (1).

Le venredy, jour des âmes, l'an mil IIIIe et III, de le prévostet Jehan dou Bos et ses pers en l'eskevinage, — nous dit le Ms. n° 557 de la bibliothèque de Valenciennes, — furent les boistes des mestiers de le ville aportées chascun en plaine halle; et, par che présent pappier polra y estre congneus che que à che dont yl y avoit d'argent, et che ossi que, despuis et d'an en an on y metra.

Couvreurs de ros et de glui :

S'avoit en leur boiste une couronne dou roy.

Carliers et escringniers :

II petits escus de Haynnau en or, VI desires, VI d. et II mauvais blanqs.

(1) Un ban du 20 octobre 1403 nous fait connaître que toutes ces boîtes étaient mises en sauve-warde dans ung escring à trois clefs, dont le prévôt en conservait une et deux jurés de la paix chacun une.

Tasneurs :

IIII couronnes dou roy en or, I grans escus et I acroupit.

Foureurs :

I noble d'Engetière et I vies gros de saint Loys.

Porteurs au sacq :

I francq dou roy en or, XIIII desirez demy, I poissant et IIII d.

Le XXVIIIe jour de may, l'an IIIIe et IIII (1404), à le requeste de le plus grande et saine partie des porteurs, leur fut délivret par l'assens de le justiche et pour nécessité à yaux, et qu'il n'avoient de coy faire leur fieste dou sacre, en la manière accoustumée, que encore yl ne voloient, ni li justiche, consentir à dekeur, I francq en or, VIII desirez demy, I poissant et IIII d.

Parmentiers :

III poissans de Liége (1) et II d.

Carpentiers et machons :

XXII couronnes dou roy en or et II desires et demy, IIII d.

Le XIIIe jour de may, l'an IIIIe et IIII (1404), yl aportèrent

(1) Dans un recueil de pièces sur les monnaies, nous avons remarqué un arrest de la court des monnoyes de 1577, sur le descry des douzains et *pierroux*, forgez en Avignon ; un autre de 1583, où sont mentionnées plusieurs espèces de billon en forme de *pierroux*. Dans un troisième, sans date, figurent certaines pièces de billon forgées à Metz, appelées *bucignos*. (*Voy.* le Catalogue de la librairie Miard, 1866, n° 1, pp. 14,15.) — En 1346, chaque lépreux de Lille avait droit à IIII^c de laigne (bois), à prendre entre le Pentecouste et le Saint-Jehan et à I kayère d'or le cent, val. XIII s. — En 1487, ung jacquet y valait III d.

boinement et qu'on mist en leur boiste III couronnes, V s. X d. t.

Orfévrez et pottiers d'estaing :

I desiret et I acrouppis.

Cordewaniers :

XII couronnes en or et II acrouppis.

Le XIIIIe de may, l'an IIII^c et IIII (1404), aportèrent li maistre doudit mestier II cour. dou roy en or, mises en leur ditte boiste.

Coureurs de noirs cuirs :

IIII petis escus de Haynnau en or.

Wieswariers (fripiers) :

Une couronne dou roy, VI gros de flandres et I demy poissant.

Le XIIIe jour de may l'an IIII^c (1400), yl raportèrent boin, et que on mist en leur boiste VI l. en desires, pour XX d. le pièce.

Péletiers :

Se n'avoit riens en leur boiste au jour qu'il l'aportèrent, mais Lottars Backes et Colars de le Buissière y doivent et comme catel au mestier, L couronnes dou roy comme yl appert par le briefvet qui est en leur boiste.

Lormiers :

Si avoit en leur boiste XII grans escus, VI couronnes dou roy, I escut de Haynnau et VII mailles ghillermus, tout en or, et I poissant.

Fourniers :

XIII couronnes dou roy I petis escut de Haynnau, une obole d'or Albertus, V desires, V acrouppis et VI d. t.

Pissonniers de mer et de douze yauwe :

I grant escut et une couronne dou roy, tout en or.

Fèvres :

I double blancq de Bourgongne et VI d. t.

Fruittiers :

I escut de Haynnau en or, une obole de Hollande Ghillermus et II s. VI d. t.

Le XIIIe jour de mai, l'an IIIIc et IIII (1404), il aportèrent boinement en leur boiste XXVII s. X d.

Cambiers :

XVIII petis escus de Haynnau en or et IX gros de Haynnau *à l'eskielette* (1).

(1) Nous lisons dans le manuscrit n° 535, 1280 : A Jehan Kaignet, d'Arras, XLVIII l. de par., en pur monnoie, pour les cous de IIIIe l. de par., d'un an, ke li vile de Valenciennes li devoit *en noire monnoie.* Robers Douches, d'Arras, tient point de manaie de II mil l. de par., con li devoit à manaie, au premier jour dou mois de may, l'an IIIIXX et VIII, (1288) pour l'anée passée devant, pour le raison de cou ke li vile li fist, à se requeste, une bontet, tele con dona et otroia à Robers, sen fil, XXV l. de par. de rente, à se vie. — Puis, il mentionne (1289) Tumas Le monnoier, de Douai, fil Jeh. Le Monnoier.

Ne pourrait-on pas classer parmi ces *noires monnoies* du XIIIe siècle, celle que mentionnent les vers suivants du fameux Roman des la Rose?

> Qu'il n'est riens que poures homs vaille;
> Et fut-il Ovide ou Omer,
> Ne vauldroit-il pas ung Gomer.

(Incunable du XVe siècle de notre bibliothèque. *Voy.* ROQUEFORT,

Gloss., t. 1, p. 696.) — Dans son dictionnaire au mot *carolus*, Furetière dit que Henri III refusa de donner bataille à Charles de Mayenne, pendant la Ligue, parce qu'il dit qu'il ne falloit pas hasarder un *double henry* contre un *carolus;* car il avoit avec lui le roy de Navarre, qui depuis a été le roy Henry IV.

De la Fons-Mélicocq.

MÉLANGES.

*Numismatique artésienne. — Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois faisant partie du cabinet monétaire d'*Adolphe Dewismes, à Saint-Omer. Saint-Omer, imp. Fleury-Lemaire, 1866, grand in-8°, 399 pages et 18 planches gravées sur pierre.

La famille nombreuse des amateurs de médailles se subdivise en deux classes parfaitement distinctes, on peut même dire opposées. La première — la mauvaise et malheureusement la plus nombreuse — se compose de ces soi-disant numismates qui n'achètent et n'accaparent les pièces que pour les entasser dans des sacs, souvent sans savoir eux-mêmes ce qu'ils ont, toujours sans profit pour la science et dans le seul but, dirait-on, d'empêcher, comme des eunuques jaloux, de plus capables qu'eux d'en jouir. Quelqu'un annonce-t-il l'intention de publier une monographie monétaire, au lieu de lui venir en aide, ils attendent que le livre ait paru pour avoir le stupide plaisir de dire : « Voici une pièce que M. *** n'a pas connue ! »

Dans l'autre classe, au contraire, celle des vrais numismates, on ne collectionne médailles et monnaies que pour en tirer parti au bénéfice de la science. Si l'on n'a pas le loisir ou la possibilité d'exploiter soi-même ses richesses, on les met à la disposition des travailleurs. C'est bien dans

cette classe qu'il faut ranger M. Dewismes. Cet amateur zélé et intelligent a, depuis plus de vingt ans, mis au service de la science sa fortune, ses loisirs et son incroyable activité. Sa collection se compose, principalement de monnaies flamandes et artésiennes. Les premières, il les a généreusement mises à la disposition de son ami, M. Deschamps de Pas, qui y a trouvé la matière d'un excellent mémoire inséré dans la *Revue française*. Les secondes — sa suite favorite, — il a voulu lui-même en publier le riche inventaire, le beau volume dont nous venons de donner le titre ci-dessus.

C'est en 1843 que parut l'ouvrage de M. Hermand, sur les monnaies de l'Artois, ouvrage qui résumait parfaitement l'état de la science. Depuis lors, divers travaux éparpillés dans les revues sont venus rectifier et compléter les recherches du savant Audomarois. De nombreuses découvertes de pièces ont enrichi les collections. En 1847, M. Dancoisne, d'Hennin-Liétard, parvint à se procurer cent soixante-huit *coins* de la monnaie d'Arras, depuis le XIIIe siècle jusqu'à Louis XIV, malheureusement pour la plupart dépareillés. Cette importante trouvaille a été cédée au musée d'Arras, en 1858, et la description complète de ces coins, avec planches gravées, paraîtra prochainement dans le *Bulletin de la commission des antiquités départementales*.

M. Dewismes a dû, nécessairement, et il le reconnaît lui-même, profiter des labeurs de ses devanciers pour la rédaction de son catalogue. Quand je dis catalogue, comme l'auteur, j'emploie un terme impropre que la modestie seule de M. Dewismes lui a fait préférer. Son livre n'est

pas un simple catalogue, mais un véritable traité des monnaies de l'Artois. Sans entrer, comme M. Hermand, dans des discussions qui, souvent, n'aboutissent à rien, sans faire de systèmes ni d'hypothèses, l'auteur se contente d'accepter les faits tels qu'ils sont généralement reçus, et nous croyons qu'il a parfaitement raison. Les systèmes *a priori*, les prétendues règles fondées sur l'examen superficiel de quelques cas isolés, ne servent qu'à égarer les amateurs dans des ténèbres plus épaisses. Le *neuf* en histoire est presque toujours le *faux*.

Il serait impossible, on le comprendra, d'entrer en détail dans l'examen d'un volume de 400 pages, les limites que la Revue nous impose y feraient obstacle. Qu'il nous suffise de dire que, pour le fond comme pour la forme, pour le luxe du texte et la perfection remarquable des planches, le volume de M. Dewismes ne laisse rien à désirer [1]. C'est, du reste, un livre que nous devrons tous avoir sur nos tablettes; c'est un livre belge, puisque l'Artois, on le sait, a longtemps fait partie de nos dix-sept provinces. Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens de cette revendication historique. Nous n'avons nulle velléité de faire des annexions; ce rôle ne va ni à nos instincts ni à notre taille. Que les Belges se contentent, sans chercher noise à leurs voisins, de mettre, si c'est possible, un bon verrou à leur porte. *Hoc erat in votis*.

R. Ch.

[1] Se trouve, à Bruxelles, chez Van Trigt, rue Saint-Jean, 30; à Amsterdam, chez Théod. Boom, libraire.

Essai sur le mot QUERNE *employé par les monnayeurs lausannois, au* XVIe *siècle, et sur quelques anciens noms de monnaies usités chez les Suisses,* par A. MOREL-FATIO. Lausanne, imprimerie Georges Bridel, 1866, in-8°, 20 pages.

Le mot *querne* ou quaderne, de l'italien *quaderno,* ou du latin *quaternum,* veut dire une réunion, un groupe de quatre objets semblables; en terme de monnayage, une réunion de quatre pièces. Et, à ce sujet, l'auteur nous révèle une particularité bien curieuse, c'est qu'au XVIe siècle, des monnaies de billon se fabriquèrent en Suisse, non au marteau, mais au moyen d'une espèce de laminoir, formé de cylindres sur lesquels les empreintes des pièces, gravées en creux, étaient répétées quatre fois sur un tour du cylindre ([1]). A chaque révolution de la machine, il y avait donc quatre pièces fabriquées, c'était ce qu'on appelait un *querne.*

L'explication de tous ces anciens mots, de ces anciens noms populaires de monnaies, si variés, si étranges parfois, et qu'on cherche en vain dans les glossaires, serait, en effet, un travail bien intéressant. M. Morel-Fatio en donne un échantillon; espérons que ce ballon d'essai, si bien accueilli, l'engagera à continuer ses recherches.

R. CH.

([1]) Les musées de Neufchâtel et de Fribourg ont conservé plusieurs de ces cylindres.

The numismatic chronicle, and journal of the numismatic Society. New series, n° XXIII.

Ce numéro se compose des articles suivants :

1° Quelques médailles de Septime Sévère, Macrin et Philippe Ier, frappées à Apameia, en Phrygie, avec la légende NΩϴ, par M. F.-W. Madden, Esq. 48 pages.

Ces pièces singulières offrent, au revers, au lieu d'une allégorie païenne, l'arche de Noé, sous la forme d'une caisse d'emballage, carrée et portant sur son flanc, comme une adresse, le mot NΩϴ. Deux personnages sont encore dans la caisse, deux autres debout sur le rivage, au-dessus le corbeau et la colombe.

2° Médaille du prince indien Sophytes, contemporain d'Alexandre le Grand, par M. le major général Cunningham. 12 pages.

3° Découverte de pièces anglo-saxonnes, à White Horse, lez-Croydon ; par M. John Evans, Esq. 10 pages.

4° Pierres gravées sassanides, et les premières monnaies arméniennes; par M. Edw. Thomas, Esq. 9 pages.

5° Publications récentes sur la numismatique.

6° Mélanges.

Une médaille gauloise avec une contre-marque, trouvée en Suisse. — Découverte de médailles dans le comté de Dumfries. — Ventes, etc.

R. Ch.

Le double numéro de la *Revue numismatique française* (4 et 5 de 1866) contient les articles suivants :

1° Vingt-troisième lettre de M. de Saulcy, sur la numismatique gauloise. 36 pages.

2° Monnaie incuse de Rhégium, par M. de Longpérier. 12 pages.

3° Médaille de Méléagre, roi de Macédoine; par M. Ferd. Bompois. 25 pages et une planche.

4° Numismatique et chronologie des rois de la Characène, par M. W.-H. Waddington. 31 pages et 2 planches.

5° Quelques monnaies nouvellement entrées dans le médaillier de Marseille, par M. Carpentin. 22 pages et une planche.

6° Monnaies inédites d'Anne-Geneviève de Bourbon et de son fils Charles Paris, comme princes de Neufchâtel, en Suisse; par M. Morel-Fatio. 11 pages.

7° La chronique se compose d'une notice étendue, et dont la continuation paraîtra dans le numéro suivant, sur Celestino Cavedoni, par son ami M. le baron J. de Witte.

R. Ch.

Dans la séance de l'Académie des inscriptions, du mois de septembre dernier, M. de Saulcy a rendu compte d'une découverte très-considérable de monnaies gauloises d'argent, faite sur un terrain communal du village de Villeneuve-au-Roi, à 21 kilomètres de Chaumont (Haute-Marne.

Ces pièces étaient au nombre d'environ 15,000, dont 13,153 ont été étudiées par M. de Saulcy. Ce sont, pour la plupart, des pièces portant les légendes des Éduens et des Séquanes : *Dubnorix, Añorbos, Sequanoiotuos, Togirix, Docirix,* plus quelques centaines d'autres pièces appartenant vraisemblablement aux Bituriges.

M. le maire de Villeneuve a eu l'heureuse idée de diviser ce trésor en un certain nombre de collections, comprenant chacune toutes les variétés du dépôt.

C'était le meilleur moyen d'en tirer le parti le plus avantageux à sa commune et, en même temps, la mesure la plus favorable aux amateurs.

Ces collections se composent de trente pièces toutes de belle conservation. (S'adresser à la mairie de Villeneuve-au-Roi.)

R. Ch.

Moneta di Ardoino, re d'Italia, battuta in Milano ,cenni di Camillo Brambilla. Pavia, tipografia dei fratelli Fusi, 1865, in-4°, 20 pages.

Cette intéressante notice n'a été tirée qu'à cent exemplaires et n'a pas été mise dans le commerce.

On sait que le roi Ardouin, marquis d'Ivrée, fut opposé par les Italiens (qui de tout temps ont détesté les Allemands) à l'empereur Henri II. Ardouin conserva, pendant environ neuf ans, une royauté contestée et remplie de vicissitudes. 1002-1011, selon l'*Art de vérifier les dates;* 1002-1015, selon M. Brambilla.

R. Ch.

Nous offrons, ici, à la sagacité des lecteurs, une énigme que M. Hooft Van Iddekinge nous a proposée en nous communiquant la petite monnaie reproduite, pl. I n° 3.

Tête de profil, à gauche. Entre un double grènetis : * STNM VE... RIX.

— Croix à doubles bandes terminées par des boules, dite croix hollandaise, sans légende. Arg., gr. 0.61.

Cette pièce est imitée des monnaies de Florent III, comte de Hollande.

R. Ch.

Verslag omtrent de aanwinsten van het koninklijk penning-kabinet te 'sGravenhage, van 1ste januarij tot 31 december 1865. In-8°, 13 pages.

Ainsi que le fait son collègue de Leyde, le savant et zélé conservateur du cabinet royal des médailles à La Haye, M. J.-F.-G. Meijer, prend soin de constater, périodiquement, les nouvelles richesses qui entrent dans le dépôt confié à ses soins. C'est une excellente mesure et à laquelle on ne saurait trop applaudir.

R. Ch.

Un nouvel ouvrage de M. Vander Chijs, professeur de numismatique à l'université de Leyde, vient de paraître et termine la série de ses monographies monétaires des diverses provinces des Pays-Bas.

Ce travail, publié sous le titre de *de Munten der frankischen en duitsch-nederlandsche Vorsten* (les Monnaies des princes francks et germano-néerlandais), chez les héritiers F. Bohn, à Harlem, contient, en 395 pages in-4° de texte et 23 planches, la description raisonnée des monnaies aux types byzantin et mérovingien, imitées par les Francks et les Frisons, les pièces des monétaires mérovingiens, les carlovingiennes et celles des souverains allemands frappées et trouvées en Néerlande.

Le nouveau volume de M. Vander Chijs, aussi soigné que ses autres publications sous le rapport du texte et des planches lithographiées d'après les dessins de l'auteur, dispensera les numismates hollandais de recourir à de nombreux et rares ouvrages publiés en Allemagne et en France, et nous fait connaître plusieurs pièces inédites qui se trouvent dans les collections des Pays-Bas.

Pour introduction à son travail, M. Vander Chijs examine la question de la fabrication de monnaies nationales par les peuplades diverses qui occupèrent primitivement le sol néerlandais, et celle de l'usage des monnaies gauloises par ces peuplades pour leurs relations commerciales : questions à l'égard desquelles l'auteur se déclare pour la négative. Il aborde ensuite la description des imitations barbares des monnaies byzantines faites par les Francks et les Frisons, et nous donne les dessins et l'analyse de vingt monnaies d'or contrefaites de celles de Justinien et de Maurice Tibère, au type de la Victoire. Les lettres DOC, qui se trouvent sur une de ces imitations, font penser à M. Vander Chijs, que cette monnaie pourrait bien être la plus ancienne sortie de l'atelier de Dokkum.

Le savant professeur s'occupe après cela de la série des pièces imitées des monétaires mérovingiens, au type de la croix haussée et de la croix pommetée, les unes portant des noms de monétaires rendus indéchiffrables par l'ignorance des graveurs des coins, et les autres offrant ceux de *Flédito, Mucho, Godarivus, Hendelinus, Egesilus, Pansoalus, Bertinus, Proclenus, Fredulfo* et *Riculfo*.

La description des monnaies barbares trouvées en Néerlande se termine par l'examen de quatre-vingt-dix pièces en argent ou *sceatæ* attribuées aux Anglo-Saxons.

Les tiers de sols frappés et trouvés dans le royaume des Pays-Bas s'offrent ensuite aux études de notre auteur. Il ouvre cette série par un tiers de sol qui se trouve au cabinet impérial, à Paris, et que M. Vander Chijs croit avoir été frappé par un prince ou chef de tribu frison.

Cette pièce offre à la face un buste diademé et couvert du paludamentum, entouré de la légende : AVDVLFVS · FRISIA. Au revers, une croix haussée avec la légende : VICTORIA · AVDVLFO.

Les triens frappés par les monétaires mérovingiens à Trajectum et à Dorestad sont ensuite décrits par notre auteur. Il examine dix-huit tiers de sol du premier atelier avec les noms de *Madelinus, Magano, Ausoaldus, Rimoaldus, Grimoaldus, Bosonus* et *Trasemundus*, et trente-trois triens de Dorestat, tous avec le nom plus ou moins altéré de *Madelinus*.

L'attribution des monnaies frappées à Dorestat, aujourd'hui Wyck tot Duerstede, n'offre aucune difficulté à M. Vander Chijs, mais il n'en est pas de même pour celles frappées à Trajectum. Il examine successivement les droits des

villes de Maestricht et d'Utrecht à l'attribution de ces monnaies, mais laisse la question indécise. Un argument concluant en faveur de l'atelier de Maestricht se présente pourtant sous la plume de M. Vander Chijs, c'est celui de l'inutilité de deux ateliers si proches l'un de l'autre que ceux de Wyck tot Duerstede et d'Utrecht.

Je regrette infiniment que notre savant professeur n'ait pas fait usage des arguments que j'ai fait valoir en faveur de Maestricht, dans la notice que j'ai consacrée aux monnaies frappées dans cette ville et qui a été publiée dans la *Revue de la numismatique belge* (1re série, t. II, p. 235). L'examen de ma notice l'eût converti, au sujet de l'attribution à l'atelier maestrichtois, puisque j'y ai prouvé clairement que la ville d'Utrecht n'existait point à l'époque mérovingienne, ni dans les premiers temps de la dynastie carlovingienne.

Comme introduction à la série des monnaies carlovingiennes, on trouve d'abord douze deniers d'argent de Pepin le Bref, aux types habituels du mot PIPI, dans le champ de la face, et des lettres RF dans celui du revers, d'autres avec PIPINVS, en deux ou trois lignes, ou bien portant, au revers, les mots SCI-CAV, $\frac{\text{SCA}}{\text{MAR}}$ et AAOAAT'CIV, enfin quelques deniers aux légendes indéchiffrables.

Le règne de Charlemagne est réprésenté par trente-neuf deniers d'argent, aux types connus et dont seize portent le nom plus ou moins altéré de l'atelier de Dorestat, et deux celui de Trajectum (*Triject* et *Tri*).

Un des deniers de Charlemagne offre un intérêt particulier pour la Belgique, comme ayant été frappé à Saint-

Trond ; il porte à la face, dans le champ, le monogramme de Carolus, en deux lignes, et, dans celui du revers, SCI · TRVDO, en trois lignes. Cette monnaie rare a été trouvée à Domburg, et fait partie de la collection de la Société archéologique zélandaise, à Middelbourg.

Le contingent monétaire de Louis le Débonnaire se compose de quatre sols d'or et de vingt-cinq deniers d'argent ; huit de ces derniers sortent de l'atelier de Dorestat. Celui de Lothaire de dix-huit deniers d'argent, dont quinze frappés à Dorestat.

Louis II ne figure que pour un denier, tandis que Charles le Chauve est mentionné par trois grands deniers, tous au type du temple, et à la légende de XRISTIANA RELIGIO.

Louis et Carloman ne sont représentés que par un denier portant pour légende, au revers, IN VICO TRIECTO.

M. Vander Chijs ouvre la série allemande par trois deniers attribués à Othon III, dont l'un frappé à Nimègue, et les deux autres à Deventer.

Suivent onze deniers de Henri II (dont cinq frappés à Deventer et deux à Utrecht).

Treize de Conrad II (un attribué à la Frise comme portant le mot *Fresonia,* quatre à Deventer, deux à Utrecht et deux à Tiel).

Vingt-quatre deniers de Henri III (un attribué à Tiel, deux à Utrecht, deux à Dokkum, deux à Staveren et cinq à Leeuwarden).

Dix-neuf de Henri IV, dont neuf au nom d'Egbert de Saxe, gouverneur ou duc de Frise, frappés à Dokkum,

Staveren, Bolsweerd et Garreweer ou Garelsweer, et dix au nom royal frappés en commun avec les évêques d'Utrecht Guillaume et Conrad.

Un seul denier est attribué à Henri V, il porte, d'un côté, le buste royal, et, au revers, l'aigle éployée.

Frédéric Ier n'est également représenté que par un seul denier sortant de l'atelier de Saint-Servais, à Maestricht.

Enfin trois oboles de Frédéric II, dont deux de Nimègue, terminent les séries monétaires que M. Vander Chijs s'est proposé de décrire.

La carte numismatique de la Néerlande, promise aux souscripteurs des monographies, se trouve à la fin du présent volume.

A. Perreau.

Lettre à M. le Dr L. Krehl, professeur à l'université de Leipzig, sur quelques monnaies orientales, curieuses ou problématiques, par M. F. Soret. Leipzig, imp. de G. Kreysing, 1865, in-8°, 20 pages et une planche.

Cette lettre, insérée dans le journal de la *Société orientale allemande*, t. XIX, est le dernier ouvrage de notre savant et à jamais regretté collaborateur, Frédéric Soret. Comme tout ce qu'il a écrit sur la numismatique orientale, cette dissertation se fait remarquer par une critique qui n'est jamais en défaut, une perspicacité et une érudition immense. Parmi les savants qui ont traité de la numismatique arabe, M. Soret s'était fait une place qui, malheureusement, ne sera peut-être pas remplie de sitôt.

R. Ch.

Aquilius Sabinus et Mirabeau. Description de deux médailles, etc., par Éd. Van Hende. (Lille, sans date — 1866 — in-8°, 7 pages et une planche.)

Aquilius Sabinus et Mirabeau ! Voilà deux noms qu'on peut s'étonner de trouver accouplés. Tout le monde sait ce que c'est que Mirabeau ; mais l'autre ? L'autre, Sabinus, c'était le beau-père de l'empereur Héliogabale. Lampride, qui nous a conservé son nom, nous apprend que son aimable gendre avait voulu le faire assassiner par un centurion et qu'il échappa, grâce à la surdité du soldat qui n'avait pas compris l'ordre. Un malin, s'emparant de cette phrase, prit une petite pièce de billon d'Héliogabale et y changeant les lettres NTON en QSAB, lui fit la légende : IMP CAES AQ SABINVS AVG. Quelques coups de burin vieillissant suffisamment la figure, c'était un nouvel empereur à ajouter à la liste trop longue de ces tyrans éphémères. Malheureusement la fraude fut reconnue par le propriétaire lui-même de *ce joyau*.

R. Ch.

On trouvera, pl. V, les empreintes des nouvelles monnaies divisionnaires françaises, frappées en exécution de la convention du 23 décembre 1865. Jusqu'à présent, la Suisse et l'Italie n'ont pas, que nous sachions, modifié l'ancien type. Nous compléterons cette série aussitôt qu'il nous sera possible de le faire.

R. Ch.

En 1862, une réunion d'amateurs de médailles s'était formée à Montréal, au Canada, qui, peu nombreuse d'abord, n'avait pas tardé à prospérer. Elle étendit alors le cercle de ses travaux à toutes les branches de l'archéologie et prit le titre de *Société numismatique et archéologique de Montréal*. Sous la direction de son infatigable et zélé président actuel, M. Stanley C. Bagg, la récente association semble avoir pris un nouvel essor. Ses réunions, nombreuses et fréquentes, ont été souvent signalées à l'attention du monde savant par la presse des États-Unis et du Canada. On cite diverses publications dues à son initiative et au travail de ses membres. Nous chercherons à pouvoir tenir les lecteurs de la Revue au courant de ce que font nos confrères du Nouveau Monde.

R. Ch.

Le *Haarlemsche Courant*, du 26 novembre dernier, parlait, comme d'une chose remarquable, d'une collection complète de monnaies chinoises (complète est un peu fort) qu'avait formée un américain à Chicago, dans l'Illinois. M. Vander Chijs, de Leyde, qui ne laisse jamais échapper l'occasion de prendre en mains les intérêts du cabinet confié à ses soins, fait remarquer, à l'occasion de cette *réclame*, qu'en Hollande comme ailleurs, on néglige souvent ce qu'on a sous les yeux pour s'extasier sur ce qui se trouve au bout du monde.

Le cabinet de Leyde, en fait de monnaies chinoises, n'a aucune concurrence à redouter. *Cuique suum*.

R. Ch.

Le n° 1 du *Bullettino di numismatica italiana* vient d'être distribué. Il se compose, d'abord, d'une espèce d'introduction pour servir à l'histoire de la *numismatique italienne,* que l'auteur divise en trois époques. La première, depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à Charlemagne ; la seconde, de Charlemagne à Maximilien Ier (1486), et la troisième, de Maximilien jusqu'à l'unification italienne par Victor-Emmanuel. Cette introduction, qui sera continuée dans les numéros suivants, est signée P. T.

M. A.-R. Caucich, le savant directeur du *Bullettino,* y a inséré un article sur une monnaie inédite de Pomponesco, avec une vignette dans le texte.

Une notice sur les musées d'Italie, une analyse du mémoire du chevalier D. Promis, une notice nécrologique sur Antonio Gazzoletti, et enfin quelques nouvelles numismatiques terminent ce premier bulletin.

R. Ch.

M. Morel-Fatio nous a promis, pour le prochain numéro, un examen détaillé et approfondi du nouveau mémoire de M. Dominique Promis, sur des *monnaies inédites du Piémont.* Personne, mieux que M. Morel, n'est à même d'apprécier, comme ils le méritent, les importants travaux du savant directeur des musées royaux de Turin.

R. Ch.

M. Eugène Hucher, du Mans, continue la publication de son grand ouvrage sur *l'art gaulois d'après les médailles.* Les livraisons 6 et 7 ont paru récemment. Elles se composent, comme les précédentes, uniquement de planches. On attend avec impatience le texte explicatif de ces curieuses et énigmatiques figures; problèmes que M. Hucher, par ses études spéciales sur les monnaies gauloises, parviendra sans doute à résoudre.

R. Ch.

Ouvrages périodiques en cours de publication, spécialement consacrés à la numismatique, et classés selon la date de leur apparition première.

1834.

Numismatische Zeitung, herausgegeben von J. Leitzmann. Weiszensee, in Thuringen, in-4°; 8 pages in-4° à deux colonnes, tous les quinze jours, 4 à 6 planches par an.

La publication, parvenue à sa trente-troisième année, se continue. C'est la plus ancienne des Revues numismatiques existantes.

1836.

Revue de la Numismatique française, dirigée par E. Cartier et L. de la Saussaye. Blois, in-8°, 6 livraisons formant un volume par an.

Ce recueil a paru, sans interruption, jusqu'en 1855. En 1856, M. Cartier père, publia seul un 21e volume comprenant la table générale de l'ouvrage.

La *Revue* passa, en 1856, sous la direction de MM. J. de Witte et Adrien de Longpérier; elle prit le titre de *Revue numismatique; nouvelle série.* Paris, chez M. C. Rollin. Cette publication se continue.

The numismatic journal edited by John Yonge Akerman. F. S. A. London, E. Wilson, King William street, in-8°, avec planches, paraissant, par cahiers, tous les trois mois; quatre cahiers forment un volume.

A partir du 3e volume, le recueil change de titre et devient : The numismatic chronicle, vol. I, etc.

En 1841, on ajoute à ce titre : *and Journal of the numismatic Society.*

Le volume XX de cette seconde série, terminé en 1858, contient la table générale des matières.

Une nouvelle série recommence, en 1861, sous le même titre, mais : *edited by* W. S. W. Vaux M. A., F. S. A., John Evans, F. S. A., F. G. S., *and* Fred. W. Madden, M. R. S. L.

1841.

Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappenkunde, herausgegeben von Dr B. Koehne. Berlin, Siegfried Mittler, in-8°, avec planches.

Ce recueil paraissait d'abord tous les mois, puis, par doubles livraisons, tous les deux mois. Cette première série se compose de six volumes.

En 1847, M. B. de Koehne, qui avait quitté Berlin pour se fixer à Saint-Pétersbourg, continua sa publication sous le titre de : *Mémoires de la société d'Archéologie et de Numismatique de Saint-Pétersbourg.* Cette seconde série, d'un format in-8° plus grand, s'imprimait à Saint-Pétersbourg, à l'imprimerie des papiers de la couronne. Les volumes, au nombre de six, plus un atlas in-f° oblong, ont un double titre, français et allemand.

En 1859, le recueil reprit son ancien titre : *Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappenkunde,* en y ajoutant : *neue Folge;* mais le nom de l'auteur a disparu, et le format est l'in-4°. Cette nouvelle série n'eut qu'un seul volume.

En 1862, M. de Koehne revint de nouveau au format grand in-8°, et recommença une tomaison nouvelle. Dans cette dernière série, trois cahiers forment un volume. La 9e livraison, qui termine le t. III, vient de paraître. De tous les écrits

périodiques sur la numismatique, c'est celui qui fournit les renseignements les plus complets, les plus variés sur les ouvrages nouveaux, les pièces de monnaies et les médailles nouvelles, les découvertes de trésors, etc., etc. Il est, de plus, alimenté par les travaux remarquables de son savant directeur, de MM. Friedländer, Dannenberg, Schledehaus, etc., etc.

1842.

Revue de la Numismatique belge, publiée sous les auspices de la société royale de Numismatique, par MM. R. Chalon, L. De Coster et Cam. Picqué.

Quatre livraisons par année, formant un volume. Ce recueil se compose actuellement de vingt-trois volumes et d'un volume de tables pour les douze premiers volumes ou les deux premières séries.

1846.

Mittheilungen der numismatischen Gesellschaft, in Berlin, in-8°, avec planches.

Trois cahiers ont paru, en 1846, 1850 et 1857.

1851.

Notizie peregrine di numismatica e d'archeologia pubblicate per cura di F. Schweitzer. Trieste, typographie de A.-G Stallecker, in-8°, avec planches, et un double titre en allemand.

Ce recueil polyglotte contient des articles en italien, en allemand et en français. Il paraissait à des époques indéterminées, par cahiers auxquels, nous ne savons pourquoi, on avait donné le nom de *décades*. La sixième décade, la dernière qui

soit parvenue en Belgique, est datée de 1861. On croit que l'ouvrage a été interrompu depuis lors. Le *titre* du premier cahier porte la date de 1851, et la *couverture* du même cahier, 1852.

1855.

Münzstudien. Neue Folge der Blätter für Münzkunde, herausgegeben von H. Grote. Leipzig, in-8°, avec planches.

Paraît par livraisons à des époques indéterminées. Quinze livraisons ont été publiées depuis son apparition, en 1855.

1862.

Catalogue périodique de médailles et monnaies grecques, romaines, du moyen âge et des temps modernes, avec indication de leurs prix, accompagné d'un bulletin ou chronique numismatique, paraissant le 15 de chaque mois. Paris, Hoffmann, 1862, in-8°.

A partir du n° 13 le titre devient :

Le Numismate. Bulletin périodiqme paraissant le 1er de chaque mois. Le dernier numéro de ce recueil, que nous ayons reçu, est le n° 35, du 1er juin 1865. Nous croyons qu'il n'a pas été suivi par d'autres.

1864.

Proceedings of the Manchester numismatic Society, established, May 27th 1864. Chas. Clay, M. D., president. Manchester, A. Ireland and co., printers, Pall Mall Court, petit in-4°, avec planches.

Un cahier chaque année. Cette intéressante publication se

distingue par un grand luxe d'impression et par de délicieuses planches photographiées. Elle contient plusieurs dissertations très-curieuses.

Rivista della numismatica pubblicata da Agostino Olivieri. Asti, tipografia Raspi e compagna, grand in-8°, avec planches.

Cette revue, abandonnée par son éditeur, après le 3e fascicule, a été reprise par M. Maggiora-Vergano, qui a terminé le t. Ier en 1866. Le second volume est annoncé.

1865.

Blätter fur Münzfreunde Beilage zum Numismatischen Verkehr, herausgegeben von G.-G. Thieme, in Leipsig. In commission der Serig'schen Buchhandlung, in-4°, avec planches.

Paraît par demi-feuille in-4°, tous les trois mois, et accompagne un catalogue de médailles à vendre à prix marqués, intitulé *Numismatischer Verkehr*.

Wiener numismatische Monatshefte, redigirt und herausgegeben von Dr G.-A. Egger. Wien, in-8°.

Depuis le 1er juillet 1865, cette nouvelle revue paraît par livraisons mensuelles, d'une à deux feuilles d'impression, avec des planches. A chaque livraison se trouve une liste de médailles à vendre, à prix fixé, chez l'éditeur, Herrengasse, n° 5, à Vienne. Le prix de l'abonnement, pour une demi-année, est de 2 1/2 florins.

1866.

Memorial numismatico español : Colleccion de trabajos, articulos, etc., sobre la numismatica antigua y moderna, especialmente la española, ordenada por D. Alvaro Campaner y Fuertes. Barcelona, in-8°, planches.

Six livraisons par an formeront un volume. Quatre ont paru en ce moment (décembre 1866). Elles contiennent d'excellents articles sur la numismatique espagnole peu connue à l'étranger. Le recueil de M. Campaner vient combler une lacune et il sera reçu, avec faveur et succès, par tous les amateurs.

Annuaire de la société française de Numismatique et d'Archéologie, première année — 1866. — Siége de la société, bibliothèque et cercle de numismatique, 30, rue de Lille (à Paris), grand in-8°, avec planches.

La société française de Numismatique se propose de publier chaque année, sous ce titre, un magnifique volume orné de nombreuses gravures et imprimé avec tout le luxe de la typographie parisienne. Le second annuaire est sous presse.

1867.

Bullettino di numismatica italiana.

Cette nouvelle revue, dont on a distribué récemment le prospectus, daté de Florence, 17 octobre 1866, et signé A.-R. Caucich, doit paraître, par livraisons de huit pages in-4°, tous les deux mois — accompagné de figures, s'il y a lieu. — Six livraisons formeront une série, avec titre et table, et coûteront, en Italie, six francs, en Belgique, sept francs.

R. Ch.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 18 décembre 1866.

Sur la proposition de M. Chalon, le titre d'associé étranger est conféré à don Alvaro Campaner y Fuertes, directeur du *Memorial numismatico español*, à Barcelone.

Le Secrétaire,
CAM. PICQUÉ.

Le Président,
R. CHALON.

GÉOGRAPHIE NUMISMATIQUE.

MONNAIES IMPÉRIALES ROMAINES.

On s'accorde à reconnaître l'utilité incontestable des médailles antiques pour l'étude de l'histoire et de la science en général. C'est une vérité palpable, évidente, dont je ne veux du reste m'occuper aujourd'hui que brièvement, et sous un point de vue spécial, concernant quelques deniers d'argent de la république romaine et les monnaies impériales de tout métal.

Les médailles en or, argent ou bronze, de cette catégorie, comprennent toutes celles qui offrent, dans leurs inscriptions ou leurs légendes, soit un nom de contrée, de province ou de ville, soit un surnom ou une qualification géographique appliquée à des personnages ou à des objets.

Avant un travail de ce genre, d'ailleurs fort incomplet, que j'ai esquissé, dès l'année 1847, dans mon Iconographie, personne n'avait songé à donner la monographie de cette intéressante série; on s'était borné à quelques essais partiels et divers que je crois devoir rappeler.

Ainsi, en 1783, paraît une *Histoire romaine éclaircie par les médailles,* par Schulz.

Bientôt après Dumersan publie la *Numismatique du*

voyage du jeune Anacharsis, où sont décrites les médailles antiques frappées dans les diverses localités, visitées par le héros du livre de l'abbé Barthélemy.

Nous devons à Millin une *Histoire métallique de la révolution française;* et à Millingen, celle de l'histoire de Napoléon Ier, publiée en anglais, sous le titre de *Metallic History of Napoléon, from* 1796 *to* 1815.

M. J.-G.-H. Greppo, dans une publication de l'année 1842 (1), a cité de nombreuses médailles relatives aux voyages de l'empereur Hadrien; mais cette énumération est loin d'être complète, et d'ailleurs l'auteur n'a pas eu spécialement en vue l'exploration de la science numismatique, car il a fait entrer dans son œuvre des inscriptions lapidaires, et il s'est occupé bien plutôt de l'itinéraire de l'empereur, du but de ses voyages et de quelques faits auxquels ces voyages ont donné lieu.

Les volumes III et IV (années 1843 et 1844) d'un journal numismatique, publié en langue allemande (2), à Berlin, par mon ami, M. le baron de Koehne, contiennent un article fort intéressant, où ce savant a réuni la presque totalité des médailles impériales qui, par leurs types ou leurs inscriptions, se rapportent à la *Germanie* et à la *Sarmatie* des Romains. Parmi les médailles signalées dans cet article, il en est de très-rares et qui étaient peu connues à l'époque de la publication.

M. Akerman, dans un ouvrage accompagné de plan-

(1) *Mémoires sur les voyages de l'empereur Hadrien et sur les médailles qui s'y rapportent.*

(2) *Zeitschrift für Münz-, Siegel und Wappenkunde.* Berlin.

ches [1], a recueilli un grand nombre de médailles, relatives à la *Britannia* des Romains, ou qui ont été frappées dans un des hôtels monétaires de cette contrée.

En 1858, ont paru deux livres remarquables de M. Muller : la *Numismatique de Lysimaque* et la *Numismatique d'Alexandre le Grand.*

La *Numismatique judaïque* et celle des *Croisades* ont été depuis longtemps explorées par mon ami, M. de Saulcy — La *Numismatique biblique.* de Cavédoni, partagea, en 1851, l'honneur d'être couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres — et naguère, M. Fr.-W. Madden a réuni, dans un volume, toutes les médailles qui, par leurs types ou leurs inscriptions, rappellent le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament [2].

Sous le titre de *Architectural numismatica, or architectural medals of classic antiquity*, M. T.-L. Donaldson a eu l'heureuse idée de réunir tous les monuments d'architecture représentés sur des médailles antiques.

Enfin je crois savoir que M. Ch. Robert ne tardera pas à publier l'histoire des Légions romaines qui ont occupé des cantonnements sur les bords du Rhin.

Ces diverses monographies et quelques autres que je pourrais citer encore, offrent toutes, à divers degrés, un caractère d'intérêt ou d'utilité pour l'histoire; je viens, à mon tour, apporter à l'œuvre générale le concours de mes faibles efforts, en présentant, en un seul corps, toutes les

(1) *Coins of the Romans relating to Britain, described and illustrated by John Yonge Akermann.* London; 1840.

(2) *History of Jewish coinage of money in the Old and New-Testament.* London; 1864.

médailles romaines dont les légendes reproduisent un nom de contrée, de province ou de ville; j'ai cru devoir ajouter, pour certaines localités peu connues, des explications qui m'ont paru nécessaires.

Ces médailles *géographiques* peuvent être divisées en cinq catégories principales :

1° Les médailles qui se rapportent aux métaux et aux mines de la Dalmatie, de la Norique et de la Pannonie;

2° Les médailles d'Hadrien, qui ont trait aux voyages de cet empereur dans presque toutes les provinces de l'empire; celles qui rappellent ses bienfaits, etc.;

3° On donne aussi le nom de médailles géographiques à quelques-unes de celles d'Antonin le Pieux, quoiqu'il n'ait pas eu, comme son père adoptif, le goût des voyages; en effet, cet empereur ne quitta jamais l'Italie, et Capitolinus, en parlant de lui, s'exprime en ces termes : « Nec ullas expeditiones obiit, nisi quod ad agros suos profectus est, ad Campaniam. » Eckhel pense qu'une grande partie des médailles, dites géographiques, d'Antonin, étaient principalement relatives à la perception du tribut connu sous le nom d'*Aurum Coronarium*, offert, à titre volontaire, par les provinces de l'empire;

4° Les armées et plusieurs légions, sous divers empereurs, ont reçu un surnom géographique, tiré du nom de la contrée et du cantonnement qu'elles y occupaient;

5° On doit ranger, dans une cinquième série, les médailles de Postume, dont les revers représentent Hercule avec ses divers attributs et accomplissant quelques-uns de ses travaux; au nom du demi-dieu qui figure dans la légende, vient souvent s'accoler un surnom tiré du pays

où s'accomplit le fait représenté. La fréquence de ce type, la naissance, l'éducation et le séjour de Postume dans les Gaules, où Hercule était généralement adoré, son contact perpétuel avec les Gaulois qui l'entouraient, tout avait dû concourir à faire naître et à fortifier dans l'esprit de Postume les sentiments d'un culte religieux pour ce héros, et c'est probablement sous la pression, sous le joug de cette croyance que cet empereur fit frapper les monnaies dont je parle; elles sont en or, en billon ou en bronze. Il est juste de faire observer cependant qu'avant Postume on avait déjà vu figurer le type d'Hercule sur beaucoup d'as, ainsi que sur des deniers d'argent de la république; Néron, Galba, Hadrien, Antonin, Commode surtout, Caracalla, Maximien Hercule, Constance Chlore et Gratien, le dernier de tous, ont également reproduit ce type sur leurs médailles. En général, comme l'a très-bien fait remarquer M. le baron de Witte, partout où l'épithète d'*Auguste* est jointe sur les médailles au nom d'une divinité, dieu ou déesse, c'est l'empereur ou l'impératrice qui y sont figurés sous une forme divine. Cet usage ne cessa qu'au moment où le christianisme eut jeté des racines assez profondes pour faire proscrire ces symboles discrédités du paganisme.

Dans la nomenclature qui va suivre et pour les médailles que j'ai à citer, je me suis contenté de donner la légende du revers, avec mention du métal et du numéro correspondant à la description de M. Cohen; ce n'est que pour un très-petit nombre d'exemplaires que j'ai renvoyé à la description de Mionnet.

MÉDAILLES IMPÉRIALES ROMAINES

DITES GÉOGRAPHIQUES.

ACHAIA.

Connue dans les temps antiques sous le nom d'Aegialée, cette contrée prit plus tard celui d'Ionie, et lorsque la Grèce conquise devint une province romaine, les vainqueurs ne la désignèrent plus que sous le nom d'Achaïe. Parmi ses villes principales, figuraient Corinthe, Sicyone, Phlius, Pelléné, Aegium, Patrae et Dyme. On sait que sous le nom de *ligue achéenne*, la Grèce, 150 ans avant J.-C., combattit pour sa liberté contre les Romains.

HADRIEN.

Rev. RESTITVTORI · ACHAIAE ou RESTITVTORI ACHAIAE · S · C.

AV., AR., Æ. Cohen, 445, 446, 1050 à 1052.

ACTIUM (Acarnanie).

La ville d'Actium et le promontoire d'Épire, désigné sous ce même nom, étaient célèbres par la victoire d'Auguste, remportée sur M. Antoine, le 3 septembre de l'année 31 avant J.-C. C'était aussi là qu'avaient lieu les jeux Actiaques en l'honneur d'Apollon, qui y avait un temple fameux; des pirates en avaient pillé les richesses un peu avant que Pompée les eût défaits. Ce beau monument, restauré et agrandi par Auguste, est rappelé par de nombreuses médailles de cet empereur. Faustine la Jeune, femme de Marc Aurèle, vint, pendant le règne de son époux, assister aux jeux Actiaques.

AUGUSTE.

Rev. ANTISTI·VETVS·III·VIR·APOLLINI·ACTIO.

AV. Cohen, 286.

Rev. IMP·X, ou XI, ou XII·ACT.

AV., AR. Cohen, 128, 129, 133, 134, 145 à 149.

ADIABENIA (Assyria? Armenia).

L'Adiabène, contrée septentrionale de l'Assyrie, que certains géographes placent dans l'Arménie, formait, vers l'an 88 avant J.-C., un royaume particulier, sous la protection des Parthes, et dont l'histoire mentionne quelques rois, par exemple :

Monobaze Ier ou Bazée, en	41	de J.-C.
Izate.	— 55	—
Monobaze II . . .	— 75	—
Mébarsaque. . . .	— 98	—

Trajan soumit l'Adiabène, mais elle reconquit bientôt son indépendance.

Selon Dion, sous le consulat de Scapula Tertullo et de Tineius Clemens, Septime Sévère passe l'Euphrate et envahit la Mésopotamie. « *Praeter Adiabenos Arabes quoque Mesopotamiae,* dit cet auteur, *armis impetit et Parthos in ditionem redigit.* » C'est pour ces victoires que le sénat décerne à Septime Sévère les surnoms d'*Arabicus,* d'*Adiabenicus* et de *Parthicus.*

SEPTIME SÉVÈRE.

Rev. PAR · AR · AD · TR · P · VI · COS · P · P.

AR. Cohen, 231.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

Rev. PAR · AR · ADIAB · COS · II · P · P.

AR. Cohen, 232.

Rev. PART · ARAB · PART · ADIAB · COS · II · P · P.

AV., AR. Cohen, 234, 235.

AEGYPTUS.

A la mort de Cléopâtre, l'Égypte devint province romaine.

AUGUSTE.

Rev. AEGYPTO · CAPTA.

AR. Cohen, 44 à 43.

Rev. AEGYPTO · CAPT.

AV. Cohen, 44.

HADRIEN.

Rev. AEGYPTOS.

AV., AR., Æ. Cohen, 68 à 78, 637 à 643.

AFRICA.

L'Afrique fut aussi désignée par les anciens sous le nom de *Lybie,* et c'est ainsi qu'Hérodote et Scylax la nomment toujours. De tous les auteurs grecs, Polybe a, le premier, mentionné l'Afrique, et Pline l'Ancien dit que les Grecs appelaient Lybie, la partie de l'Afrique comprise entre le point où la mer de Lybie commence à la baigner, jusqu'à celui où la mer d'Égypte la termine. Par mer de Lybie, Pline entend le grand golfe que forme la Méditerranée sur les côtes d'Afrique, et comprenant les deux Syrtes, depuis *Parætonium* jusqu'au cap *Hermæum.* Les anciens n'ont

guère connu de l'Afrique que la partie septentrionale, le long de la Méditerranée, et qu'ils avaient divisée en sept contrées principales : la Mauritanie, la Numidie, la Lybie extérieure, la Lybie intérieure, l'Afrique propre, l'Égypte et l'Éthiopie.

CLODIUS MACER.

Rev. PROP ou PROPRAE · AFRICAE.

AR. Cohen, 10.

Clodius Macer, propréteur ou légat de Néron, sur la nouvelle de la révolte de Galba et de la mort de Néron, soulève les légions en Afrique et se fait proclamer empereur, en 68. Il est mis à mort la même année, par un envoyé de Galba.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · AFRICAE ou ADVENTVI · AVG · AFRICAE · S · C.

AV., AR., Æ. Cohen, 56, 57, 579 à 584.

Rev. AFRICA ou AFRICA · S · C.

AV., AR., Æ. Cohen, 84 à 89, 651 à 655.

Rev. AFRICA · COS · III · P · P.

Æ. — Médaillon. Cohen, 585.

Rev. RESTITVTORI · AFRICAE.

AV., Æ. Cohen, 447 à 449.

Rev. RESTITVTORI · AFRICAE · S · C.

Æ. Cohen, 1053 à 1056.

Toutes ces médailles font allusion aux nombreux voyages d'Hadrien.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. AFRICA · S · C.

Æ. Cohen, 459 et 460.

Rev. AFRICA · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 461 à 463.

Quoique pendant son règne, Antonin soit toujours resté en Italie, il a cependant fait frapper un grand nombre de médailles portant le nom de diverses provinces de l'empire.

SEPTIME SÉVÈRE.

Rev. AFRICA.

AR. Cohen, 21 et 22.

Rev. AFRICA · S C.

Æ. Cohen, 480 à 482.

Né à Leptis, en Afrique, Septime Sévère a voulu, sans doute, faire figurer le nom de sa terre natale sur ses médailles.

MAXIMIEN HERCULE.

Rev. CONSERVATOR · AFRICAE · SVAE.

Æ. Cohen, 171.

Médaille frappée pour l'expédition de cet empereur contre les Maures, *Quinquagentiani.*

MAXENCE.

Rev. CONSERVATOR · AFRICAE · SVAE.

Æ. Cohen, 42.

ALEXANDRE, TYRAN.

Rev. AFRICA · AVG · N.

Æ. Cohen, 5.

Vicaire ou lieutenant du préfet d'Afrique, lorsqu'en 311, Galère Maximien mourut, Alexandre, né d'une famille obscure de Pannonie ou de Phrygie, refuse de donner son fils en otage à Maxence, pour lui garantir la fidélité des troupes placées sous ses ordres. Il se soulève et se fait proclamer empereur, à Carthage, mais, attaqué par les généraux de Maxence, il est pris et étranglé.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. CONSERVATOR · AFRICAE · SVAE.

Æ. Cohen, 224.

Imitation du type introduit sur la monnaie de bronze, par Maximien Hercule.

ALAMANNIA.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. GAVDIVM · ROMANORVM · ALAM ou ALAMANNIA.

AV. Cohen, 59, 60.

Rev. GAVDIVM · ROMANORVM · FRANC · ET · ALAM · TR.

AV. Cohen, 62.

Monnaie frappée à l'occasion de victoires sur les *Alamanni*, confédération guerrière de plusieurs peuplades germaines dont faisaient partie les *Cattes*, les *Tenctères*, et

les *Ussipètes*. Les *Alamanni* commencent à être mentionnés par les auteurs romains vers le troisième siècle, époque où ils attaquèrent l'empire. Maximin Ier, Postume et Constance Chlore avaient eu déjà à les combattre.

CRISPUS.

Rev. GAVDIVM · ROMANORVM · ALAMANNIA.

AV. Cohen, 6.

Rev. ALAMANNIA · DEVICTA.

Æ. Cohen, 29, 30.

CONSTANTIN II.

Rev. ALAMANNIA · DEVICTA.

Æ. Cohen, 73, 74.

ALEXANDRIA (Aegyptus).

LÉPIDE. (Famille Æmilia.)

Rev. ALEXANDREA · M · LEPIDVS · PONT · MAX · TVTOR · REG · S · C.

AR. Cohen, familles, pl. I, nos 6 et 7.

On lit dans Valère Maxime (lib. VI, cap. VI, 1) qu'en mourant, Ptolémée laissa la tutelle de son fils au peuple romain, et le sénat, à cette occasion, envoya Marcus Æmilius Lépidus à Alexandrie, avec le titre de tuteur.

HADRIEN.

Rev. ALEXANDRIA.

AV. Cohen, 90, 91.

Rev. ADVENTVI · AVG · ALEXANDRIAE.

Æ. Cohen, 52.

Rev. ADVENTVI · AVG · ALEXANDRIAE · S · C.

Æ. Cohen, 586.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. ALEXANDRIA · COS · II · R.

AR. Cohen, 464 à 466.

ANTIOCHIA (Syria).

JULIEN II.

Rev. GENIO . ANTIOCHENI.

Æ. Cohen, 54.

ANTIUM (Latium).

RUSTIUS. (Famille Rustia.)

Rev. Q · RVSTIVS . FORTVNÆ · ANTIAT.

AR. Cohen, 379.

Antium, capitale des Volsques, où Coriolan, banni de Rome, se réfugia, fut prise par M. Fulvius Camille, dans le IVe siècle avant J.-C. La Fortune y avait un temple fameux, où elle était adorée sous deux formes : la Fortune *heureuse* et la Fortune *valeureuse*. C'est dans les ruines d'Antium (l'Anzio moderne) qu'a été trouvé l'Apollon du Belvédère.

ARABIA.

Auguste avait tenté sans succès contre les Arabes une

première expédition, commandée par Aelius Gallus ; sous le règne de Trajan, un nouvel effort eut lieu. Cornélius Palma, préfet de Syrie, soumit l'Arabie, qui, réduite dès lors en province romaine, ne comprenait encore qu'une faible portion de l'Arabie entière. Les Romains n'occupèrent d'abord que la partie voisine de la Judée, qu'ils appelèrent *Arabia Petraea*, de la ville de Pétra, nommée aujourd'hui *Krac*, et à laquelle, après l'avoir prise, Godefroy de Bouillon avait donné le nom de Montréal.

TRAJAN.

Rev. ARAB · ADQVIS · S · P · Q · R · OPTIMO · PRINCIPI.

AR. Cohen, 15.

Rev. ARAB · ADQVIS · S · P · Q · R · OPTIMO PRINCIPI · S · C.

Æ. Cohen, 309, 317.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · ARABIAE · S · C.

Æ. Cohen, 587 à 590.

Rev. RESTITVTORI . ARABIAE . S . C.

Æ. Cohen, 1057.

SEPTIME SÉVÈRE.

Rev. ARAB · ADIAB · COS · II · P· P.

AR. Cohen, 231 à 236.

Rev. PAR · AR · AD · TR · P · VI · COS · II · P · P.

AR. Cohen, 231.

Rev. PAR · AR · ADIAB · COS · II · P · P.

AR. Cohen, 232.

Rev. PART · ARAB · PART · ADIAB · COS · II · P · P.

AV., AR. Cohen, 234, 235.

Rev. PART · ARAB · TR · P · VI · COS · II · P · P.

AR. Cohen, 236.

Rev. PART · ARAB · PART · ADIAB · COS · II · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 537, 538.

ARGOLIS.

POSTUME.

Rev. HERCVLI · ARGIVO.

Æ. Cohen, 48.

Les marais de Lerne étaient situés dans l'Argolide ; de là, l'épithète d'*Argivus* donnée à Hercule.

ARMENIA.

La Petite Arménie (*Armenia minor*) était une partie détachée de l'ancienne Cappadoce ; elle avait pour bornes : au couchant et au nord, le reste de la Cappadoce ; au levant, la Grande Arménie, et, au midi, la Cilicie et la Syrie. Parmi ses rois, Tigrane, gendre de Mithridate, roi du Pont, soumit diverses provinces, qu'il dut bientôt céder aux

Romains, contre lesquels il avait pris le parti de son beau-père.

Vers l'an 69 avant J.-C., il fut défait par Lucullus, se vit enlever Tigranocerte, ville importante de ses États, et lorsque, trois ans après, Mithridate fut vaincu par Pompée, Tigrane, recherchant l'amitié des Romains, vint apporter sa couronne aux pieds du vainqueur, auquel il céda la Cappadoce et une partie de la Syrie, en sorte qu'il ne lui resta plus que la Grande Arménie.

MARC ANTOINE et CLÉOPATRE.

Rev. ANTONI · ARMENIA · DEVICTA.

AR. Cohen, 1.

Subjugué par Cléopâtre, Marc Antoine distribua les pays conquis aux enfants de cette reine, donnant à Ptolémée la Syrie et le littoral de l'Hellespont; à Cléopâtre, la Cyrénaïque; et à Alexandre, l'Arménie avec tout le territoire situé au delà de l'Euphrate.

AUGUSTE. (Famille Aquilia.)

Rev. CAESAR · DIVI · F · ARME · CAPTA.

AR. Cohen, familles, pl. VI, 4.

AUGUSTE. (Famille Julia.)

Rev. CAESAR · DIVI · F · ARMEN · RECEPT · IMP · VII.

AR. Cohen, familles, pl. XXII, 49.

AUGUSTE.

Rev. ARMENIA · CAPTA.

AV., AR. Cohen, 46 à 49, 79 à 81.

Rev. ARMENIA · CAPTA · S · C.

AR. Cohen, 299, 300, 364 à 366.

TURPILIANUS. (Famille Petronia.)

Rev. ARMENIA · CAPTA.

AR. Cohen, familles, pl. XXX et XXXI nos 1, 2, 3.

Médaille frappée pour la conquête de l'Arménie par Tibère, pendant que Turpilianus était triumvir monétaire.

NÉRON.

Rev. ARMENIAC.

AR. — Quinaire. Cohen, 2.

TRAJAN.

Rev. ARMENIA · ET · MESOPOTAMIA · IN · POTESTATEM · P · R · REDACTAE · S · C.

Æ. Cohen, 318.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. REX · ARMENIIS · DATVS · S · C.

Æ. Cohen, 758.

L'histoire ne nous a transmis que peu de renseignements sur les événements militaires qui se sont passés en Arménie, sous le règne d'Antonin. Capitolinus se borne à dire : « Parthorum regem ab Armeniorum expugnatione solis litteris repulit. » D'après Vaillant, le roi désigné dans ce passage aurait porté le nom d'Achœménidès.

MARC AURÈLE.

Rev. REX · ARMENIS · DATVS · TR · P · IIII · IMP · II · COS · S · C.

Æ. Cohen, 617.

Rev. ARMEN · P · M · TR · P · XVIII · IMP · II . COS · III.

AV., AR. Cohen, 1 à 4.

L. VÉRUS.

Rev. ARMEN · TR · P · III ou IIII · IMP · II · COS · II.

AV., AR. Cohen, 2 à 5.

Rev. ARMEN · TR · P · III ou IIII · IMP · II · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 112 et 113.

Rev. ARMENIA.

Médaillon de bronze. Cohen, 91.

Rev. REX · ARMEN · DAT · TR · P · IIII · IMP · II · COS · II.

AV. Cohen, 39 et 40.

Rev. REX · ARMEN · DATVS · IMP · II · TR · P · IIII · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 169 et 170.

Rev. REX · ARMENIIS · DATVS · IMP · II · TR . P · IIII · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 171.

ARMENIA et MESOPOTAMIA.

TRAJAN.

Rev. ARMENIA · ET · MESOPOTAMIA · IN · POTESTATEM · P · R · REDACTAE · S · C.

Æ. Cohen, 318.

ASIA.

L. SCIPION. (Famille Cornelia.)

Rev. L · SCIP · ASIAC, ou ASIAG.

AV. Cohen, familles, pl. XIV, 3.

Médaille frappée en l'honneur de Lucius Scipion l'Asiatique, frère aîné de Publius Scipion l'Africain. C'est pour avoir pacifié l'Asie, après avoir vaincu Antiochus, roi de Syrie, que le surnom d'*Asiatique* fut décerné à L. Scipion. Voici comment sont interprétées les lettres C ou G qui suivent les initiales ASIA. Si c'est un C ·, il faut lire ASIA . CAPTA; et si c'est un G, sans ponctuation intermédiaire, c'est l'abréviation d'Asiagenes ou Asiagetes, pour *Asiaticus*.

AUGUSTE.

Rev. ASIA · RECEPTA.

AR. — Quinaire. Cohen, 50.

Médaille frappée pour la prise de possession de cette province entre les années 724 et 725 de Rome.

Rev. COM · ASIAE · ROM · ET · AVGVST.

AR. — Médaillon. Cohen, 34.

Le temple représenté sur ce médaillon est celui de Pergame, auquel fait allusion ce passage de Tacite : « Cum divus Augustus *sibi* atque urbi Romae templum apud Pergamum sisti non prohibuisset. »

TIBÈRE, restitution de TITUS.

Rev. CIVITATIBVS · ASIAE · RESTITVTIS S · C.

Æ. Cohen, 57.

D'après Tacite et Pline, voici les noms des villes ou peuples que rappelle la légende de cette médaille : « Sardanios, Magnetes à Sipylo, Temnios, Philadelphenos, Aegeatas, Apollonienses, Mostenos, Hyrcanos, Hierocœsaream, Myrinam, Cymen et Tmolum.

CLAUDE.

Rev. COM · ASI · ROM · ET · AVGVST.

AR. — Médaillon. Cohen, 1.

NERVA.

Rev. COM · ASI · ROM · ET · AVGVST.

AR. — Médaillon. Cohen, 1.

HADRIEN.

Rev. ASIA.

AR. Cohen, 96 et 97.

Rev. ADVENTVI · AVG · ASIAE · S · C.

Æ. Cohen, 591, 592.

Rev. RESTITVTORI · ASIAE · S · C.

Æ. Cohen, 1058, 1059.

Ces médailles avaient pour but de rappeler les bienfaits dont Hadrien combla la Bithynie. On sait que Bithynium, appelée aussi Claudiopolis, était la patrie d'Antinoüs, favori de cet empereur.

Le nom d'Asie a singulièrement varié de sens depuis Homère jusqu'au temps où les voyages et les découvertes des Européens, au xve siècle, révélèrent enfin à l'Occident l'étendue et les dimensions de cette vaste contrée. Voici les diverses acceptions des noms d'*Asia*, d'*Asia propria*, et d'*Asia minor*, notions que j'emprunte à quelques notes sur le cinquième livre de Pline l'ancien :

1° *Asia* ou *Asis*, province de Lydie, canton compris entre le mont Tmolus, le mont Messogis et le Caïstre. (*Homère, Denys le Périégète, Hérodote.*)

2° Asia, partie du monde; elle se divisait en *basse* et en *haute*. L'Asie basse comprenait le Pont, la Paphlagonie, la Bithynie, la Lydie, la Phrygie, la Cappadoce, la Cilicie, la Syrie et une partie de l'Arabie. (*Xénophon* et *Strabon.*) — La haute Asie comprenait le Caucase, l'Arménie, la Mésopotamie, la Médie, la Perse, la Scythie et l'Inde. (*Xénophon* et *Strabon.*)

3° Asia, royaume; appelée aussi royaume de Pergame, et embrassant la Mysie, la Phrygie, la Lycaonie et la Lydie. (*Strabon* et *Tite-Live.*)

4° Asia, province prétorienne, et, plus tard, province consulaire; elle se composait de la Mysie, de la Lydie, de l'Ionie, de la Carie et de la Phrygie. (*Cicéron, Strabon.*)

5° Asia, diocèse d'Asie, sous Constantin le Grand, comprenant l'Asie prétorienne, la Lycie et la Pamphilie, moins les côtes occidentales. (*Strabon.*)

6° Asia *proconsularis*, sous Constantin le Grand, embrassait les côtes occidentales, depuis le cap Lectum jusqu'aux environs de Milet. (*Eunape, Code Théodosien.*)

7° Asia, au IVe siècle. On entendait par là tout ce que nous appelons aujourd'hui Asie-Mineure. (*Orose, Constantin Porphyrogénète.*)

BONONIA (chez les Morini, 2de Belgique).

CONSTANT Ier.

Rev. BONONIA · OCEANEN.

Æ. — Médaillon. Mionnet, t. II, p. 257.

D'après quelques anciens géographes, Bononia (Boulogne-sur-Mer) n'était autre que le port d'où Jules César fit voile pour opérer sa descente dans la Grande-Bretagne. Ce lieu était alors désigné par le nom d'Icium, de portus Icii, ou d'Itius portus. Ce nom, sous Claude, est remplacé par celui de Gessoriacum, ou Gesoricum, où cet empereur s'embarqua pour passer en Angleterre. Vers l'époque de Constantin, Gesoricum n'est plus désigné que par le nom de Bononia.

BRITANNIA.

Vers l'an 55, avant Jésus-Christ, César parut dans la *Britannia*, alors habitée par des colonies belges, mais il n'y fit encore que des conquêtes peu importantes. Claude

poussa plus avant, et, sous Domitien, les légions romaines, commandées par Agricola, pénétrèrent jusqu'au mont Grampius (aujourd'hui les Grampians mountains), chaîne de montagnes d'Écosse, qui s'étend depuis le district de Cowal sur l'Atlantique jusqu'au cap d'Aberdeen sur la mer d'Allemagne, et, de là, en suivant le nord-ouest, jusqu'au cap d'Inverness. Constance Chlore ajouta la Valentie aux possessions romaines. En 411, les Romains évacuèrent la Bretagne, qui fut bientôt après envahie par les Saxons et les Angles.

CLAUDE.

Rev. DE · BRITANNI, ou BRITANN, ou BRITANNIS.

AV., AR. Cohen, 2, 13 à 21.

HADRIEN.

Rev. BRITANNIA · PONT · MAX · TR · POT · COS · III · S · C.

Æ. Cohen, 675.

Rev. BRITANNIA · S · C.

Æ. Cohen, 677 à 679.

Rev. ADVENTVI · AVG · BRITANNIAE · S. C.

Æ. Cohen, 594.

Rev. EXERC · BRITAN · S · C.

Æ. Cohen, 784, 785.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. BRITAN · IMPERATOR · II.

AV. Cohen, 35.

Rev. BRITANNIA · S · C.

Æ. Cohen, 496.

Rev. BRITANNIA · COS · IIII · S · C.

Æ. Cohen, 497.

Rev. BRITANNIA · IMPERATOR · II · S · C.

Æ. Cohen, 498.

Rev. BRITAN · IMPERATOR · II · S · C.

Æ. Cohen, 499, 500.

COMMODE.

Rev. BRITANIA, ou BRITTANIA · P · M · TR · P . X · IMP · VII · COS · IIII · P · P.

Æ. — Médaillon. Cohen, 346.

Rev. BRITANNIA · P · M · TR · P · X · IMP · VI · COS · IIII · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 467.

Rev. BRITT · P · M · TR · P · VIIII · IMP · VII · COS · IIII · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 468.

Rev. BRITT · P · M · TR · P · VIIII · IMP · VII · COS · IIII · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 468.

SEPTIME SÉVÈRE.

Rev. VICTORIAE · BRITANNICAE ou BRITTANNICAE · S · C.

Æ. Cohen, 650 à 653.

Rev. VICTORIAE · BRIT.

AV., AR. Cohen, 417 à 422.

CARACALLA.

Rev. VICTORIA · BRIT.

AR. Cohen, 347.

Rev. VICTORIAE · BRIT.

AV., AR. Cohen, 348 à 351.

Rev. VICTORIAE · BRITANNICAE ou BRITTANNICAE · S · C.

Æ. Cohen, 574 à 578.

Rev. VICT · BRIT · TR · P · XIIII · COS · III · P · P ·, ou COS · III · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 579 à 581.

GÉTA.

Rev. VICTORIAE · BRIT.

AR. Cohen, 105, 106.

Rev. VICTORIAE · BRITANNICAE · S · C.

Æ. Cohen, 492 à 495.

CANTABRIA (Hispania).

GALLIEN.

Rev. IO · CANTAB.

Billon. Cohen, 203.

Parmi les surnoms divers que la théogonie payenne a donnés à Jupiter, celui de *Cantabrique* que le dieu porte

sur cette médaille se voit très-rarement; je ne connais, du reste, aucune autorité historique qui puisse m'expliquer l'origine ou la cause de cette épithète. — Les Cantabres (*Biscaïens*) habitaient vers les sources de l'Ibérus, et se divisaient en plusieurs peuples ou cantons. Au rapport de Strabon, c'était une nation féroce et cruelle, et dans les guerres qu'elle eut à soutenir contre les Romains, on vit des mères tuer leurs enfants, pour les empêcher de tomber en esclavage. Les Cantabres ne furent entièrement soumis que sous Auguste.

En outre (j'hésite à le dire, mais pourquoi Strabon l'a-t-il écrit ?), les Cantabres avaient de singulières idées sur les détails de la toilette; hommes et femmes se lavaient avec de l'urine conservée dans des citernes; ils se frottaient même les dents avec leurs excréments. *Horresco referens!!*

CAPPADOCIA.

Les Romains, devenus maîtres de l'Asie, laissèrent les Cappadociens libres de se gouverner à leur guise, mais ceux-ci envoyèrent des députés à Rome, pour déclarer que la liberté leur étant insupportable, ils priaient le sénat de leur donner un roi. Les Romains leur permirent d'en choisir un de leur nation et ils nommèrent Ariobarzane. A la mort d'Archélaüs, leur dernier roi, qui succomba au chagrin d'avoir encouru la disgrâce de Tibère, la Cappadoce devint une province romaine.

HADRIEN.

Rev. CAPPADOCIA · S · C.

Æ. Cohen, 680 à 684.

Rev. EXER · CAPPADOCICVS · S · C.

Æ. Cohen, 786.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. CAPPADOCIA · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 501.

CARPII (Sarmatia).

PHILIPPE, père.

Rev. VICTORIA · CARPICA.

AR. Cohen, 107.

PHILIPPE, père, OTACILIE et PHILIPPE, FILS.

Rev. GER · MAX · CARPICI · MAX · III · ET · II · COS.

Æ. — Médaillon. Cohen, 5.

Les *Carpii* habitaient en partie les monts Carpathes, vers les sources du *Danaster*. Leur territoire répond à une portion de la Gallicie actuelle.

CARTHAGO (Africa).

CLODIUS MACER.

Rev. L · C · MACRI · CARTHAGO.

AR. Cohen, 9.

SEPTIME SÉVÈRE.

Rev. INDVLGENTIA · AVGG · IN · CARTH.

AR. Cohen, 129.

Rev. INDVLGENTIA · AVG · IN · CARTH · S · C.

AR. Cohen, 520 et 521.

CARACALLA.

Rev. INDVLGENTIA · AVGG · IN · CART.

AR. Cohen, 65.

Rev. INDVLGENTIA · AVGG · IN · CART · S · C.

Æ. Cohen, 407 à 409.

DIOCLÉTIEN.

Rev. SALVIS · AVGG · ET · CAESS · AVCTA ou FEL · KART.

Æ. Cohen, 322, 323.

MAXIMIEN HERCULE.

Rev. FELIX · CARTHAGO.

AV. Cohen, 32.

Rev. CONSERVATORES · KART · SVAE.

Æ. Cohen, 177.

Rev. SALVIS · AVGG · ET · CAESS · AVCTA · ou FEL · KART.

Æ. Cohen, 384, 585.

CONSTANCE CHLORE.

Rev. SALVIS · AVGG · ET · CAESS · AVCTA, ou FEL · KART.

Æ. Cohen, 235 à 237.

GALÈRE MAXIMIEN.

Rev. SALVIS · AVGG · ET · CAESS · AVCTA, ou FEL · KART.

Æ. Cohen, 159 à 161.

FL. SÉVÈRE II.

Rev. SALVIS · AVGG · ET · CAESS · FEL · KART.

Æ. Cohen, 47, 48.

MAXIMIN. DAZA.

Rev. SALVIS · AVGG · ET · CAESS · FEL · KART.

Æ. Cohen, 137.

MAXENCE.

Rev. FELIX · KARTHAGO · P · K.

AR. Mionnet, t. II, p. 198.

Rev. CONSERVATORES · KART · SVAE.

Æ. Mionnet, t. II, p. 201.

ALEXANDRE. TYRAN.

Rev. INVICTA · ROMA . FELIX . KARTHAGO · H.

AV., AR, Æ. Cohen, 1, 2, 3, 6.

Rev. GLORIA · EXERCITVS · KART · ou KARTH.

Æ. Mionnet, t. II, p. 204.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. SALVIS · AVGG · ET · CAESS · FEL · KART.

AR. Cohen, 449.

A défaut de documents historiques, et d'après les

monnaies que nous connaissons, Carthage paraît avoir été le seul atelier monétaire des Romains en Afrique; on y frappait des pièces d'or, d'argent et de cuivre. Les premières marques ou Indices apparaissent sur les monnaies de Gallien, et elles cessent sous le règne de Justinien II. Rhinotmète, empereur d'Orient.

CILICIA.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · CILICIAE · S · C.

Æ. Cohen, 595.

CLUNIA (Hispania).

GALBA.

Rev. HISPANIA · CLVNIA · SVL · S · C.

Æ. Cohen, 130.

A la mort de Néron, le 9 juin 68, Galba était à Clunia, découragé; il attendait la mort, lorsque Icélus arriva de Rome pour lui apporter cette nouvelle. Il apprit en même temps que les cohortes prétoriennes, le sénat et le peuple l'avaient proclamé empereur, du vivant même de Néron. Galba passa du désespoir à la joie. Deux jours après, il reçut un message du sénat et prit le titre de César.

CONSTANTINOPLE.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. CONSTANTINOPOLIS ou CONSTANTINOPO.

Æ. Cohen, 1 à 15.

CONSTANTIN II.

Rev. CONSTANTINOPOLIS.

Æ. Cohen, 68.

CRETA.

POSTUME.

Rev. HERCVLI · CRETENSI.

AV. Cohen, 50.

Le type et la légende de cette monnaie font allusion au taureau qui désolait l'île de Crète et qui fut dompté par Hercule.

DACIA.

Sous Trajan, la Dacie fut conquise et réduite en province romaine. Depuis cet Empereur jusqu'à Constantin le Grand, on distingua la Dacie *Trajane* et la Dacie *aurélienne*. La première, ayant pour capitale Zarmigéthuse ou Augusta Dacica, était située au nord du Danube, et avait pour bornes le Pont-Euxin, le Danaster, les Alpes Bastarniques et une ligne diagonale entre le Danube et la Theiss.

Les Daces, dont le nom, le même que *Deutsche*, indique une origine allemande, étaient farouches, braves, incivilisés, et ne furent entièrement subjugués que par Trajan, après dix ans de guerre. Cet empereur établit beaucoup de colonies en Dacie, mais ses successeurs ne s'occupèrent que fort peu de cette province, et Aurélien l'abandonna. La *Dacie Aurélienne*, au sud du Danube, fut formée aux dépens de la Moésie, lorsque Aurélien prit le parti de renoncer à la vraie Dacie; cette nouvelle province se

trouvait entre la Moésie supérieure, à l'est, la Moésie Inférieure, à l'ouest, et avait pour bornes au sud, la Macédoine; sa capitale était Serdica. Sous Constantin le Grand, on donna le nom de Dacie à l'un des deux diocèses de la préfecture d'Orient : il comprenait l'ancienne Moésie Supérieure et la Dacie Aurélienne, plus quelques districts, au sud-ouest, et elle se divisait en six provinces : 1° *Dacia riparia* ou *ripensis*, entre les rives de la Theiss et du Danube, aujourd'hui partie de la Hongrie, et le Banat, chef-lieu *Ratiaria*. 2° *Dacia méditerranea* ou *inferior*, aujourd'hui la Transylvanie, chef-lieu, *Serdica*. 3° *Dacia transalpine*, où l'on arrivait en franchissant les Alpes Bastarniques, aujourd'hui la Valachie, la Moldavie et la Bessarabie. 4° *Moesia superior*, chef-lieu, *Viminiacum*. 5° *Dardania*, chef-lieu *Scupi*, aujourd'hui *Scopia*, dans la Bulgarie. 6° *Prevalitana*, chef-lieu *Scodra*, aujourd'hui *Scutari* ou *Iscodar*, dans l'Albanie. Quelques auteurs ont confondu les Daces avec les Gètes; ces dernièrs étaient fixés plus à l'est, en descendant le cours de l'Ister.

TRAJAN.

Rev. DACICVS · COS · IIII · ou V · P · P.

AV., AR. Cohen, 75 à 85.

Rev. DACIA · AVGVST · PROVINCIA · S · C.

Æ. Cohen, 332 à 334.

Rev. DAC · PARTHICO · P · M · TR · P · XX · COS · VI · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 335 à 337.

HADRIEN.

Rev. DACIA · S · C.

Æ. Cohen, 770 à 774.

Rev. DAC · PARTHICO · P · M · TR · P · COS · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 775 à 778.

Rev. EXERC · ou EXERCITVS · DACICVS · S · C.

Æ. Cohen, 787 à 792.

ANTOINE LE PIEUX.

Rev. DACIA · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 576. — Mionnet, t. I, p. 216.

PHILIPPE père.

Rev. PROVINCIA · DACIA · AN · II.

Æ. Mionnet, t. I, p. 405.

TRAJAN DÈCE.

Rev. DACIA.

AV., AR. Cohen, 9 à 16.

Rev. DACIA · S · C.

Æ. Cohen, 66 à 73.

Rev. DACIA · FELIX.

AV., AR. Cohen, 17 à 20.

Rev. DACIA · FELIX · S · C.

Æ. Cohen, 74, 75.

On n'a pu jusqu'ici expliquer d'une manière satisfaisante la tête d'âne figurée au bout de la haste que tient la Dacie. L'idée qui s'est présentée d'abord, était que les Daces portaient cette tête comme enseigne militaire; mais il n'en est parlé nulle part, tandis qu'on sait au contraire qu'ils avaient pour cet usage des figures de dragons.

TRAJAN ET ÉTRUSCILLE.

Rev. DACIA.

Æ. — Médaillon. Cohen, 1.

AURÉLIEN.

Rev. DACIA · FELIX.

Æ. Cohen, 86, 87.

DACIE et PANNONIE.

TRAJAN.

Rev. S · P · Q · R · OPTIMO · PRINCIPI · VIA · TRAIANA.

AR., Æ. Cohen, 289, 290, 546 à 548.

La *Via Traiana* passait par la Dacie et la Pannonie, et se terminait dans la Gallicie actuelle.

DANUVIUS, DANUBIUS.

TRAJAN.

Rev. COS · V · P · P · S · P · Q · R · OPTIM · PRINC · DANVVIVS.

AV. Cohen, 87.

Lors de son expédition contre les Daces, Trajan construisit un pont sur le Danube, qu'il devait traverser pour marcher à l'ennemi. Au rapport de Dion, ce pont était en pierre et d'une grande magnificence.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. SALVS · REIP · ou REIPVBLICAE · DANVVIVS · ou DANVBIVS.

AV., Æ. — Médaillon. Cohen, 169. — Mionnet, t. II, pp. 224 et 230.

Il s'agit encore ici d'un pont sur le Danube, mais Eckhel pense que ce n'était qu'un pont de bateaux, ou bien un pont sur pilotis.

DAPHNÉ ou DAFNE.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. CONSTANTINIANA · DAFNE.

AV., Æ. Cohen, 39, 237, 238.

A quelle localité s'appliquait le mot DAFNE, inscrit sur cette médaille? Les uns ont pensé qu'il s'agissait ici du célèbre faubourg d'Antioche, qui avait dû être embelli et agrandi par Constantin le Grand. Banduri n'est pas de cet avis.

D'autres croient que cette monnaie fait allusion à cette partie du palais impérial de Constantinople qui portait le nom de Daphné et qui a été mentionnée en ces termes, par un auteur grec anonyme :

Daphne ita dicta est quod statua ibi collocata esset,

quæ Daphne appellabatur. Ipsa autem ex urbe Roma delata fuit, ubi et oraculum erat.

L'opinion la plus vraisemblable peut-être a été émise par Gretser et Spanheim. D'après eux, il est ici question d'un camp bâti par Constantin sur le bord du Danube, et mentionné par Procope; ce camp, dans la *Notitia Imperii,* est appelé *Constantini Dafnensis.*

DARDANIA.

La Dardanie était au sud de la Moesie centrale, sur le revers septentrional des monts Scard et Orbel; elle fut soumise à la Macédoine par Philippe et Alexandre le Grand, mais elle ne fit que nominalement partie de leur empire. Les Romains s'en emparèrent au premier siècle.

TRAJAN.

Rev. DARDANIC.

Æ. Cohen, 338, 1166.

Les mines de cuivre de la Dardanie étaient alors exploitées par les Romains.

DELMATIA, DALMATIA.

La Dalmatie ancienne, située entre l'Adriatique, à l'ouest, et les monts de la Liburnie, à l'est, faisait partie de la grande région illyrique. Ses habitants se subdivisaient en Dalmates, proprement dits (à Delminium et Salone), Ardyéens (vis-à-vis l'île de Pharos), Autariates, Daorizes et Varidées. C'était jadis un État puissant qui, vers le milieu

du deuxième siècle avant J.-C., était soumis à Gentius, roi d'Illyrie. Les Dalmates Ardyéens devinrent sujets des Romains, dès l'an 229 avant J.-C. Paul-Émile prit Delminium, en 229. Marcius Figulus, en 155, et Nasica Corculum, en 154, soumirent les Dalmates et les Autariates. Enfin L. Métellus s'empara, sans coup férir, du reste du pays, en 118, et reçut de là le surnom de *Delmaticus*. L'an 9 de J.-C., la Dalmatie se révolta, mais ce soulèvement fut bientôt réprimé.

TRAJAN.

Rev. METAL · DELM.

Æ. Cohen, 1168, 1169.

Rev. METALLI · VLPIANI · DELM.

Æ. Cohen, 360.

Les mines de cuivre de la Dalmatie, à l'époque de Trajan, fournissaient aux Romains une partie du métal dont ils fabriquaient leur monnaie de bronze.

DEUSO, apud Francos.

POSTUME.

Rev. HERC · DEVSONIENSI.

AV., Billon, Æ. Cohen, 44, 48, 51, 230 à 232, 237.

« Cæsi sunt Saxones *Deusone*, in regione Francorum. » De ce passage de Hiéronyme, on a induit que le surnom donné à Hercule pouvait provenir du nom de la ville citée, et que Tristan pense devoir être le *Duyz* de nos jours,

ancienne colonie d'Agrippine. Peut-être aussi est-ce Duysbourg? Ces deux villes sont dans le voisinage du Rhin.

EMERITA (Lusitania), aujourd'hui MÉRIDA.

AUGUSTE.

Rev. P · CARISIVS · LEG · PRO · PR · EMERITA (1).

AR. Cohen, 317, 318.

Émérita était la résidence du représentant d'Auguste, qui par exception avait accordé à cette ville le droit de battre monnaie; sous son règne, elle s'était embellie de beaux édifices et d'un magnifique pont.

EPHESUS (Ionia).

CLAUDE.

Rev. DIANA · EPHE.

AR. — Médaillon. Cohen, 3.

AGRIPPINE ET CLAUDE.

Rev. DIANA · EPHESIA.

AR. Cohen, 1.

VESPASIEN.

Rev. AVG · EPHE ·

AR. Cohen, 10.

Rev. PACI · AVGVSTAE · EPE.

AR. Cohen, 129.

(1) Sur quelques deniers de fabrique un peu barbare, on lit quelquefois : IMIRITA · ou IIMIIRITA.

Rev. CONCORDIA · AVG · EPHE.

AR. Cohen, 21.

TITUS.

Rev. AVG. EPHE.

AR. Mionnet, t. I, p. 165.

DOMITIEN.

Rev. PACI · AVGVSTAE · EPHE.

AR. Mionnet, t. I, p. 166.

ERYMANTHUS (Arcadia).

POSTUME.

Rev. HERCVLI · ERVMANTINO.

Bill. Cohen, 52.

PROBUS.

Rev. HERCVLI · ERYMANTINO.

AV. Mionnet, t. II, p. 119.

Ces deux médailles retracent un des travaux d'Hercule accompli dans la forêt d'Érymanthe.

FRANCIA.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. GAVDIVM · ROMANORVM · FRANC · ou FRANCIA.

AV. Cohen, 61.

Les *Franci* (Franken, en allemand) étaient une confédération de Germains du nord-ouest, qui comprenait, outre les Francs proprement dits, les nations appelées : Chamaves, Cattes, Chauces, Bructères, Tenctères, Angrivares, Sicambres, Dulgibins, etc. Les Francs, proprement dits, se divisaient eux-mêmes en plusieurs tribus dont les principales étaient les *Francs Saliens,* sur les bords de la Sala (l'Yssel), et les *Francs Ripuaires,* sur les bords du Weser et du Rhin. La confédération des Francs se forma vers l'an 214 de J.-C. ; elle devint bientôt célèbre par sa bravoure, et fit diverses invasions dans les Gaules, surtout sous Gallien. Elle fut successivement repoussée et battue par Aurélien, Probus, Constance-Chlore et Constantin le Grand, qui fit périr par milliers les prisonniers francs dans le cirque de Trèves. Les Francs revinrent dans les Gaules, sous Constance II, et bien que vaincus par Julien II et Valentinien Ier, ils restèrent toujours menaçants. Ils fournirent, comme les autres barbares, des recrues aux armées romaines. C'est sur les monnaies de Constantin le Grand que nous trouvons pour la première fois le nom de FRANCIA.

FRANCIA et ALAMANNIA.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. GAVDIVM · ROMANORVM · FRANC · ET · ALAM ·

AV. Cohen, 62.

Le pays des *Alemanni,* qui s'étendait au nord jusqu'à la

source du Mœnus, était borné à l'est par les Hermundures, et à l'ouest par le fleuve du Rhin. L'étymologie du mot *All-man* et le nom de Suevia (Souabe), donné au canton que les Allemands habitaient, et dont la situation, du reste, est fort éloignée de l'ancienne Suévie, peuvent faire conjecturer que c'était une réunion de différents peuples, plutôt Suèves et Germains que Gaulois, quoique plusieurs auteurs aient pensé que les Alamanni sortaient du peuple qui occupait les Decumates-Agri.

Ces derniers, qui ont donné le nom d'Allemagne à toute la Germanie, ne paraissent qu'au commencement du troisième siècle, sous le règne de Caracalla.

FRETENSIS (Sicilia).

VICTORIN, père.

Rev. LEGIO · X · FRETENSIS.

AV. Cohen, 38.

Cette légion, avec l'épithète *Fretensis,* est mentionnée plusieurs fois aussi sur des inscriptions lapidaires, et l'on a supposé qu'elle tirait ce surnom de son cantonnement habituel dans une localité voisine de la mer, et notamment de la mer de Sicile.

GABII, GABINI (Latium).

AUGUSTE.

Rev. C · ANTIST · VETVS · FOED · P · R · CVM · GABINIS.

AR. Cohen, 287.

Rev. C · ANTIST · VETVS · FOEDVS · QVM · GABINIS.

AV. AR. Cohen, 288, 289.

La famille Antistia était originaire de Gabii, ville du Latium; c'est ce qu'a voulu rappeler le triumvir monétaire qui a fait frapper ces deniers.

GADES.

HADRIEN.

Rev. HERC · GADIT · P · M · TR · P · COS · III.

AV. Cohen, 267.

Hadrien était né à Italica, en Espagne, et sa mère, Domitia Paulina, à Gadès, où Hercule était particulièrement honoré.

POSTUME.

Rev. HERCVLI · GADITANO.

Bill. Cohen, 53.

Le revers de cette médaille représente le combat d'Hercule contre Géryon, géant de la mythologie grecque, fils de Chrysaor et de Callirrhoë; son père était né de la tête de Méduse; Géryon avait trois corps et trois têtes; il régnait à Gadès, où il possédait de nombreux troupeaux confiés à la garde d'Eurythion et d'un chien bicéphale appelé Orthos. Hercule tua Géryon, Eurythion et Orthos, et enleva les troupeaux.

GALLIA.

Galba.

Rev. GALLIA.

AR. Cohen, 7.

Rev. TRES · GALLIAE.

AR. Cohen, 8.

Les Gaules s'empressèrent de reconnaître Galba comme empereur, et c'est probablement en souvenir de ce zèle que ces médailles furent frappées.

Hadrien.

Rev. ADVENTVI · AVG · GALLIAE · S · C.

Æ. Cohen, 596 à 598.

Rev. RESTITVTORI GALLIAE.

AR. Cohen, 450 à 452.

Rev. RESTITVTORI GALLIAE · S · C.

Æ. Cohen, 1065 à 1068

Septime Sévère.

Rev. ADVENT · AVG · GALL · PONT · MAX · TR · P · XV · COS · III.

Æ. — Médaillon. Cohen, 460.

Gallien.

Rev. RESTIT · GALLIAR.

Æ. Cohen, 811.

Rev. RESTIT · GALLIAR ·

Billon. Cohen, 480 à 482.

Rev. RESTITVTOR · GALLIAR.

Billon. Cohen, 483 à 485.

Rev. RESTITVTOR · GALLIARVM.

Billon. Cohen, 486.

POSTUME.

Rev. RESTIT · GALLIARVM.

Billon. Cohen, 446.

Rev. RESTITVTOR · GALLIAR · ou GALLIARVM.

Æ., Bill. — Médaillon. Cohen, 290 et 291.

Rev. RESTITOR · GALLIAE.

Æ. Cohen, 286, 287.

Rev. RESTITOR · GALLIAP.

Æ. Cohen, 288.

Rev. RESTITOR · GALLIAR.

Æ. Cohen, 289.

VICTORIN.

Rev. RESTITVTORI · GALLIARVM · VOTIS · PVBLICIS.

Æ. — Médaillon. Cohen, 85.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. GLORIA · EXERCITVS . GALL.

AV. Cohen, 63.

Rev. VIRTVS · EXERCITVS · GALL.

AV., Æ. Cohen, 148, 149, 522.

CONSTANTIN II.

Rev. VIRTVS · EXERCITVS · GALLIAE.

AV. Cohen, 52.

CONSTANT Ier.

Rev. VIRTVS · EXERCITVS GALL.

AV. Cohen, 86.

CONSTANCE II.

Rev. VIRTVS · EXERCITVS · GALL · TR.

AV. Cohen, 147.

JULIEN II.

Rev. VIRTVS · EXERC · GALL · CONSTAN.

AV. Cohen, 25.

GALLIA et HISPANIA.

GALBA.

Rev. GALLIA · HISPANIA ·

AR. Mionnet, t. I, p. 142.

GERMANIA.

L'histoire de la Germanie avant J.-C. est peu connue; les Romains, devenus maîtres de la Gaule et de la Rhétie,

se trouvèrent en contact avec les Germains, au delà du Rhin et du Danube, et, dès ce moment, les hostilités commencèrent. Pendant cent soixante-seize ans, et jusqu'à l'an 161 de notre ère, la guerre fut offensive de la part des Romains; elle devint alors défensive. A la mort d'Auguste, la Germanie avait pour bornes : au *nord*, le golfe Codanus et la mer Germanique; à l'*ouest*, le cours du Rhin; au *sud*, les Alpes et le cours du Danube; sa limite, à l'*est* était inconnue des Romains. Les nombreuses tribus de cette nation formèrent, à diverses époques, de grandes confédérations, telles par exemple, que celles des Sicambres, des Chérusques, des Cattes, etc, et plus tard les ligues puissantes des Francs et des Allemands.

NÉRON DRUSUS.

Rev. DE · GER, ou DE · GERMANIS.

AV., AR. Cohen, 1 à 6.

GERMANICUS.

Rev. SIGNIS · RECEPT · DEVICTIS · GERM · S · C.

Æ. Cohen, 5.

CLAUDE.

Rev. DE · GERM, ou GERMANIS.

AV., AR. Cohen, 22 à 25.

NÉRON.

Rev. GERM · P · M · TR · P · IMP · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 143 à 145.

VITELLIUS.

Rev. PAX · GER · ROMA.

Æ. Mionnet, t. I, p. 148.

DOMITIEN.

Rev. GERMANIA · CAPTA · S · C.

Æ. Cohen, 350. — Mionnet, t. I, p. 168.

Domitien, parti pour l'expédition de Germanie, revint effrontément en vainqueur à Rome et sans avoir même vu l'ennemi. (Dion., liv. LXVIII.)

TRAJAN.

Rev. S · C · GERM.

Æ. Mionnet, t. I, p. 181.

HADRIEN.

Rev. GERMANIA.

AR. Cohen, 263 à 266.

Rev. EXERCITVS · GERMANICVS · S · C.

Æ. Cohen, 793, 794.

MARC AURÈLE.

Rev. IMP · VI · COS · III · VICT · GERM · ou GERMA.

Æ. — Médaillons. Cohen, 791, 792. — Mionnet, t. I, p. 228.

Rev. DE · GERM · TR · P · XXX ou XXXI · IMP · VIII · COS · III · P · P.

AR. Cohen, 66 à 68.

Rev. GERMANICO · AVG · IMP · VI · COS · III · S · C.

Æ. Cohen, 496, 497.

Rev. GERMANIA · SVBACTA · IMP · VI · COS · III · S · C.

Æ. — Médaillon. Cohen, 364, 488 à 495.

Rev. VICT · GERM · IMP · VI · COS · III.

Æ. — Médaillon. Cohen, 392.

Rev. DE · GERMA ou DE · GERMANIS · IMP · VIII · COS · III · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 458 à 460.

Rev. DE · GERM · IMP · VIII · COS · III · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 457.

COMMODE.

Rev. DE · GERM · TR · P · II · COS · P · P.

AV., AR. Cohen, 30 à 33.

Rev. DE · GERMANIS.

N. AR. Cohen, 34, 35.

Rev. DE · GERMANIS · TR · P · II · COS · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 484.

Rev. DE · GERMANIS · TR · P · COS · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 483.

Rev. DE · GERMANIS · S · C.

Æ. Cohen, 485.

Rev. DE · GERM · TR · P · II · COS.

Æ. Cohen, 486 à 494.

CARACALLA.

Rev. VICTORIA · GERMANICA.

AV., AR. Cohen, 352, 353.

MAXIMIN Ier.

Rev. VICTORIA · GERM.

AV., AR. Cohen, 38 à 41.

Rev. VICTORIA · GERMANICA.

AR. Cohen, 42.

Rev. VICTORIA · GERMANICA · S · C.

Æ. Cohen, 94 à 100.

MAXIMIN Ier et MAXIME.

Rev. VICTORIA · GERMANICA.

Æ. — Médaillon. Cohen, 3.

TRAJAN DÈCE.

Rev. VICTORIA · GERMANICA.

AR. Cohen, 54.

HÉRENNIUS ÉTRUSCUS.

Rev. VICTORIA · GERMANICA.

AR. Cohen, 26.

HOSTILIEN.

Rev. VICTORIA · GERMANICA.

AR. Cohen, 41.

VALÉRIEN, père.

Rev. VICTORIA · GERM.

Billon. Cohen, 150, 151.

Rev. VICTORIA · GERMANICA.

Billon. Cohen, 152, 153.

Rev. VICTORIA · AVGG · IT · GERM.

Billon. Cohen, 154, 155.

Rev. VICTORIA · GERM · S · C.

Æ. Cohen, 219 à 221.

GALLIEN.

Rev. VICT · GERM.

Billon. Cohen, 562.

Rev. VICT · GERMANICA.

Or, Billon. Cohen, 563 à 576.

Rev. VICTORIA · GERM.

Or, Billon. Cohen, 617 à 619.

Rev. VICTORIA · GERMAN.

Billon. Cohen, 620, 621.

Rev. VICTORIA · GERMANICA.

Billon. Cohen, 622 à 625.

Rev. VICTORIA · G · M.

Billon. Cohen, 626 à 628.

POSTUME.

Rev. GERMANICVS · MAX ou MAX · V.

Billon. Cohen, 43.

Rev. VICT · GERM · P · M · TR · P · V · COS · III · P · P.

AV., Billon. Cohen, 178, 179.

CLAUDE LE GOTHIQUE.

Rev. VICTORIA · GERM ou GERMANICA ou G · M.

Billon. Cohen, 218 à 220.

AURÉLIEN.

Rev. VICTORIA · GERM.

Æ. Cohen, 202.

TÉTRICUS, père.

Rev. VICTORIA · GERM.

AV. Cohen, 33.

PROBUS.

Rev. VICTORIA · GER. ou GERM.

AV., AR., Æ. Cohen, 47, 48, 555, 558, 568 à 580.

CARAUSIUS.

Rev. VICTORIA · GER.

Æ. Cohen, 262.

GOTHIA.

Les Goths sont d'origine germanique et ont eu pour habitation première le *Βοιοhémum*, vers les sources de la Vistule. Après avoir conquis la Scandinavie méridionale et centrale, ainsi que le nord de la péninsule cimbrique, ils revinrent au sud de la Baltique, où une de leurs tribus s'établit sous le nom de *Gothones* (dans la Prusse actuelle).

De progrès, en progrès, ils fournirent les Venédes, les Burgundes, les Roxolans, les Jazyges, les Finnois, et s'étendirent depuis la Vistule et la Theiss, jusqu'au Rha, formant alors trois grandes masses en un seul État, savoir les Gépides, les Wisigoths et les Ostrogoths. Ils franchirent plusieurs fois le Danube et le Pont-Euxin pour ravager l'empire, sous les règnes de Maximin Ier, de Gordien, et de Trajan Dèce; ils rançonnèrent Marcianopolis, prirent Philippopolis, et assujettirent Trébonien-Galle au tribut; mais enfin ils furent repoussés par Claude II, qui prit de là le surnom de *Gothique*.

CLAUDE LE GOTHIQUE.

Rev. VICTORIAE · GOTHIC.

Æ. Cohen, 221.

AURÉLIEN.

Rev. VICTORIA · GOTHIC.

Æ. Cohen, 203.

TACITE.

Rev. VICTORIA · GOTTHI.

Æ. Cohen, 127, 128.

Rev. VICTORIA · GOTTHICA · COS · II.

AV. Cohen, 18.

PROBUS.

Rev. VICTORIA · GOTHIC.

AV. Cohen, 49.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. DEBELLATORI · GENTIVM · BARBARORVM · GOTHIA.

AV. Mionnet, t. II, p 222.

HISPANIA.

Dès l'an 488 avant J.-C., les Carthaginois étaient devenus maîtres de l'Espagne et conservèrent ce beau pays jusqu'à l'an 225, époque à laquelle ils en furent chassés par les Romains, commandés par les deux Scipion.

L. FABIUS. (Famille Annia.)

Rev. L · FABI · L · F · HISP · Q.

AR. Cohen, familles, pl. II, 1.

Le surnom d'*Hispanicus* avait été donné au père ou à l'aïeul du proconsul Annius qui avait fait frapper ce denier, parce qu'il avait embrassé le parti de Sertorius, contre Sylla.

L. POSTUMIUS ALBINUS. (Famille Postumia.)

HISPAN. Tête de femme voilée, les cheveux épars.

Rev. A · POST · A · F · S · N · ALBIN. Homme en toge, debout, levant la main droite vers une aigle romaine; derrière, des faisceaux.

AR. Cohen, familles, pl. XXXV, 6.

Médaille faisant allusion au triomphe de Lucius Postumius Albinus sur les Lusitaniens et les Vaccéens.

AUGUSTE.

Rev. HISPANIA ·

AR. Mionnet, t. I, p. 403.

GALBA.

Rev. HISPANIA ·

AV., AR. Cohen, 37 à 43.

VITELLIUS.

Rev. HISPANIA ·

Æ. Cohen, 66.

VESPASIEN.

Rev. HISPANIA ·

AV. Cohen, 94.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · HISPANIAE·

AR. Cohen, 59.

Rev. ADVENTVI · AVG · HISPANIAE · S · C ·

Æ. Cohen, 599 à 602.

Rev. HISPANIA ·

AV., AR. Cohen, 270 à 276.

Rev. HISPANIA · S · C.

Æ. Cohen, 925 à 932.

Rev. EXERC · HISPAN · S · C.

Æ. Cohen, 795.

Rev. EXERC · HISPANICVS · S · C.

Æ. Cohen, 796.

Rev. RESTITVTORI · HISPANIAE.

AV., AR. Cohen, 453 à 458.

Rev. RESTITVTORI · HISPANIAE · S · C.

Æ. Cohen, 1069 à 1075.

AELIUS.

Rev. HISPANIA · S · C.

Æ. Cohen, 34.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. HISPANIA · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 612.

ILLYRIA.

L'Illyrie ancienne occupait le littoral de la mer Adriatique, vis-à-vis l'Italie; elle avait été divisée par Philippe, roi de Macédoine, en *Illyrie grecque* ou *Albanie,* incorporée à la Macédoine, et en *Illyrie barbare,* qui comprenait la Japidie, la Liburine et la Dalmatie. L'Illyrie, asservie, en 228 avant J.-C., devint province rômaine sous Auguste.

TRAJAN DÈCE.

Rev. GENIVS · EXERC · ILLYRICIANI.

AV., AR, Æ. Cohen, 24 à 30, 79 à 90.

Rev. EXERCITVS · INLYRICVS · S · C.

Æ. Cohen, 76, 77.

Rev. GEN · ILLYRICI.

Æ. Cohen, 91.

Rev. GENIVS · ILLYRICI.

AV. Cohen, 31.

HÉRENNIUS ETRUSCUS.

Rev. GENIVS · EXERC · ILLYRICIANI.

AR. Cohen, 5.

AURÉLIEN.

Rev. GENIVS · ILLY · ou ILLYR.

Æ. Cohen, 105, 106.

Rev. VIRTVS · ILLYRICI.

AV., Æ. Cohen, 37, 38, 211.

DIOCLÉTIEN.

Rev. VIRTUS · ILLYRICI — TR.

AV. Cohen, 89.

MAXIMIEN HERCULE.

Rev. VIRTVS · ILLYRICI.

AV. Cohen, 96.

CONSTANCE CHLORE.

Rev. VIRTVS · ILLYRICI ou ILLVRICI.

AV. Cohen, 55.

ISCA ou YSCA (Britannia).

POSTUME.

Rev. EXERCITVS · ISC · C · S.

Billon. Mionnet, t. II, p. 67.

Quelques savants ont pensé que les initiales ISC désignaient la ville d'Isca Silurum, mais ce n'est point l'opinion de M. Akermann (*Coins of the Romans relating to Britain.* London, 1844).

ITALIA.

NERVA.

Rev. TVTELA · ITALIAE · S · C.

Æ. Cohen, 121.

Rev. VEHICULATIONE · ITALIAE · REMISSA · S · C.

Æ. Cohen, 122, 123.

Les envoyés de l'empereur jouissaient et abusaient, au dernier point, du droit qu'ils avaient de requérir, partout où ils passaient, des moyens de transport pour eux et leur suite. Cet abus était devenu si criant que Néron l'abolit, du moins pour l'Italie.

TRAJAN.

Rev. ALIM · ITAL.

AV., AR. Cohen, 13, 14.

Rev. ALIM · ITAL · S · P · Q · R · OPTIMO · PRINCIPI · S · C.

Æ. Cohen, 299 à 304.

Rev. REST · ITAL · S · P · Q · R · OPTIMO · PRINCIPI.

Cohen, 208.

Rev. REST · ITALIA · S · P · Q · R · OPTIMO · PRINCIPI · S · C.

Æ. Cohen, 373, 374.

HADRIEN.

Rev. ITALIA.

AR. Cohen, 285 à 287.

Rev. ITALIA · FELIX.

AR. Mionnet, t. I, p. 192.

Rev. ADVENTVI · AVG · ITALIAE.

AV., AR. Cohen, 60 à 62.

Rev. ADVENTVI · AVG · ITALIAE · S · C.

Æ. Cohen, 603 à 605.

Rev. RESTITVTORI · ITALIAE.

AR. Cohen, 459, 460.

Rev. RESTITVTORI · ITALIAE · S · C.

Æ. Cohen, 1076.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. ITALIA.

AR. Cohen, 168.

Rev. ITALIA · TR · POT · COS · III.

AV , AR. Cohen, 169 à 171.

Rev. ITALIA · S · C.

Æ. Cohen, 641.

Rev. ITALIA · TR · POT · COS · II · ou III · S · C.

Æ. Cohen, 642 à 644.

MARC-AURÈLE.

Rev. RESTITVTORI · ITALIAE · IMP · VI · COS · III · S · C.

Æ. Cohen, 615, 616.

COMMODE.

Rev. ITALIA · P · M · PR · P · X · IMP · VII · COS · IIII · P · P · S · C.

Æ. Mionnet, t. I, p. 261.

SEPTIME SÉVÈRE.

Rev. LEG · I · ITAL · TR · P · COS.

AR. Cohen, 157.

Rev. LEG · III · ITAL · TR · P · COS.

AR. Cohen, 161, 162.

Les trois premières légions portaient le surnom d'*Italique*.

CARACALLA.

Rev. INDVLGENTIA · AVGG · IN · ITALIAM.

AR. Cohen, 66.

GALLIEN.

Rev. LEG · I · ITAL · VI · ou VII · P · VI ou VII · F.

Billon. Cohen, 264 à 266, 274, 275.

Rev. LEG · II · ITAL · VI · ou VII · P · VI ou VII · F.

Billon. Cohen, 263 à 266, 274, 275.

Rev. LEG · III · ITAL · VI · ou VII · P · VI · ou VII · F.

Billon. Cohen, 284, 285.

JUDAEA.

A. Plautius. (Famille Plautia.)

Rev. BACCHIVS · IUDAEVS.

AR. Cohen, familles, pl. XXXIII, 6.

On ignore quel était ce Bacchius; Eckhel pense que c'était un roi d'Arabie, de la religion juive, qui fut vaincu par Aulus Plautius, vers l'an 62 avant Jésus-Christ.

Vespasien.

Rev. IVDAEA.

AV., AR. Cohen, 107 à 110.

Rev. IVDAEA · DEVICTA.

AV. Cohen, 111.

Rev. IVDAEA · CAPTA.

AR. Cohen, 112.

Rev. IVDAEA · CAP · S · C.

Æ. Cohen, 313.

Rev. IVDAEA · CAPTA · S · C.

Æ. Cohen, 302 à 312.

Rev. DEVICTA · IVDAEA · S · C.

Æ. Cohen, 266.

TITUS.

Rev. IVDAEA · DEVICTA.

AV. Cohen, 45.

Rev. IVDAEA · CAPTA · S · C.

Æ. Cohen, 186 à 190.

Rev. IVD · CAP · S · C.

Æ. Cohen, 193 à 195.

Rev. IVDAEA · S · C.

Æ. Cohen, 929.

Après plusieurs révoltes des Juifs contre les Romains, Titus s'empara de Jérusalem, en 70, et réduisit les Juifs en servitude; en 135, Hadrien les expulsa de la Judée.

DOMITIEN.

Rev. IVDAEA · CAPTA · S · C.

Æ. Cohen, 372.

NERVA.

Rev. FISCI · IVDAICI · CALVMNIA · SVBLATA.

Æ. Cohen, 83 à 86.

Nous voyons dans l'Exode (liv. XXX, 12, 13) que, dès les premiers temps, les Juifs étaient tenus de payer individuellement deux drachmes pour l'entretien du temple de Jérusalem; cet impôt était obligatoire, même pour ceux d'entre eux qui habitaient hors de la Judée. Lorsque Vespasien fit reconstruire à neuf le temple de Jupiter Capitolin, incendié sous Vitellius, un édit appliqua ce tribut des Juifs à la dépense et à l'entretien de ce monument.

Suétone (Domitien, ch. XII) nous instruit de la rigueur avec laquelle cet impôt était exigé : « On dénonçait de partout au fisc ceux qui, sans en avoir fait profession, vivaient dans la religion juive, ou qui, dissimulant leur origine, ne payaient pas le tribut imposé à leur nation. Je me souviens, ajoute-t-il, d'avoir vu, dans mon jeune âge, un receveur visiter, devant une foule de témoins, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, pour s'assurer s'il était circoncis. Nerva abolit cet impôt. »

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · IVDAEAE · S · C.

Æ. Cohen, 606 à 610.

LYBIA.

MARC ANTOINE.

Rev. LEG · XVIII · LYBICAE.

AR. Cohen, 33.

Cette légion tira probablement son surnom de ce qu'elle était formée de Lybiens. En effet, Marc Antoine, pendant quelque temps, avait entretenu une armée dans cette partie de l'Afrique que les Romains désignaient sous le nom de Lybie; ces troupes étaient commandées par Pinarius Scarpus.

HADRIEN.

Rev. RESTITVTORI · AVG · LYBIAE · S · C.

Æ. Cohen, 1077.

La Lybie faisait partie de l'Afrique et se composait de trois provinces : la *Lybie extérieure,* la *Marmarique* et la *Cyrénaïque*.

POSTUME.

Rev. HERCVLI · LYBICO.

AV. Cohen, 59.

C'est en Lybie, selon la Fable, que fut tué par Hercule, le géant Antée, fils de la Terre.

LUGDUNUM.

MARC ANTOINE.

Rev. LVGDVNI · A · XL.

AR. Cohen, familles, pl. IV, 20.

Cette monnaie fut frappée à l'occasion d'une colonie envoyée dans cette ville, sous les ordres de Munatius Plancus ; elle fut placée quelques mois après sous le commandement de Marc Antoine.

MACEDONIA.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · MACEDONIAE · SC.

Æ. Mionnet, t. I, p. 196, 200. Cohen, 606 à 644.

SEPTIME SÉVÈRE.

Rev. LEG · MAC.

AR. Cohen, 164.

Sous Marc Antoine, ainsi que sous Septime Sévère, et sous Gallien, la cinquième légion était désignée par le surnom de *Macédonienne*.

MAGUSA (Batavorum)?

POSTUME.

Rev. HERCULI · MAGVSANO.

Billon, Æ. Cohen, 60, 239.

La sagacité des savants s'est exercée vainement sur le vrai sens de l'inscription HERCVLI · MAGVSANO, et de toutes les explications proposées, il ne résulte qu'un seul point, c'est que la ville de *Magusa* ou *Macusa* devait être célèbre par le culte d'Hercule. Muratori a cité deux inscriptions de marbre, où le nom du héros est également accompagné de l'épithète MAGVSANVS, et qui ont été trouvées dans la contrée des anciens Belges.

L'Anonyme de Ravenne mentionne une ville du nom de Mécussa parmi les villes situées sur les bords de la Moselle, et Adrien Valois, dans une ancienne histoire de France, rapporte que la ville de Macuse, indiquée par la médaille de Posthume, était située chez les Bataves, et fut prise par les Francs.

Enfin Keysler (*Antiquités septentrionales*, p. 200) a aussi publié une inscription en marbre, trouvée à West-Capel (Bergues) et sur laquelle on lit : HERCVLI · MACVSANO ···· TERTIVS · V · S · L · N.

MAURETANIA.

Du temps de la seconde guerre punique, Bocchus régnait sur la Mauritanie Tingitane, et Syphax sur la Mauritanie Césarienne, dont les habitants étaient alors appelés *Massesyli*. (Polybe, III, 33.) A cette même époque, Massinissa était roi de la Numidie, dont les habitants étaient connus sous le nom de *Massylii*. Le fleuve Molochat séparait les États de Bocchus de ceux de Syphax, et la rivière d'Ampsaga, le royaume de Syphax de celui de Massinissa.

A la paix qui mit fin à la seconde guerre punique, Massinissa reçut le pays de Syphax, en récompense des services qu'il avait rendus aux Romains, pendant la guerre contre les Carthaginois. Ce prince africain régna par conséquent sur la Mauritanie Césarienne et sur la Numidie. Jugurtha, petit-fils de Massinissa, gouverna aussi quelque temps ces derniers pays; mais il y était parvenu en spoliant ses cousins, Adherbal et Hiempsal, de leur patrimoine, et les Romains lui firent la guerre par cette raison. Jugurtha fut malheureux et Rome partagea ses États entre les parents de Massinissa. Un de ceux-ci régnait sur la Numidie, lorsque César combattit contre Scipion et Caton, partisans de Pompée; il se nommait Juba et fut père du Juba dont parle Pline (lib. V, p. 12, édit. de Panckoucke, 1829). Il mourut sur le champ de bataille, et son royaume fut converti en province romaine. Bocchus, autre descendant du roi Massinissa, régnait sur la Mauritanie Césarienne, du temps de la guerre de César avec Pompée; il prit parti pour César, ce qui lui valut la conservation de son royaume et l'acquisition de quelques parties de la Numidie occiden-

tale. A ces États, déjà très-vastes, il joignit plus tard la Mauritanie Tingitane. Bogud, roi de ces pays, avait embrassé les intérêts d'Antoine, dans la guerre de celui-ci avec Auguste, tandis que Bocchus, optant pour Auguste, s'empara des États de Bogud, pendant que ce dernier se rendait en Espagne avec son armée, pour y soutenir les partisans d'Antoine. Auguste laissa à Bocchus les États qu'il venait de conquérir, et ce prince africain fut par là roi des deux Mauritanies et d'une partie de la Numidie; il y régna cinq ans et mourut sans laisser d'héritiers. Auguste forma alors le projet de changer les deux Mauritanies en deux provinces romaines, et y fonda même plusieurs colonies; mais bientôt il déclara le Juba dont Pline parle, roi des deux Mauritanies et le maria avec Cléopâtre Séléné, fille d'Antoine et de la reine égyptienne Cléopâtre, Juba vécut comme prisonnier à Rome, depuis la mort de son père; il s'y concilia la bienveillance des notabilités de la ville, par ses mœurs affables et par ses vastes connaissances en histoire, en géographie et en philologie; c'est à cette circonstance qu'il dut son élévation. Juba eut de sa femme Cléopâtre un fils auquel il donna le nom de Ptolémée et que l'empereur Caligula fit assassiner, à Rome, l'an 41 de notre ère. Caligula commença ensuite à réduire les deux Mauritanies en deux provinces romaines, opération qui fut achevée complétement par l'empereur Claude, deux ans après.

HADRIEN.

Rev. MAVRETANIA · S · C.

Æ Cohen, 967 à 972.

Rev. ADVENTVI · AVG · MAVRETANIAE · S · C.

Æ. Cohen, 616 à 621.

Rev. EXERCITVS · MAVRETANICVS · S · C.

Æ. Cohen, 797, 798.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. MAVRETANIA · COS · H · S · C.

Æ. Cohen, 686, 687.

COMMODE.

Rev. MAVRITANIA · S · C.

Æ. Mionnet, t. I, p. 263.

MEDIA.

Deux grands bronzes de Marc Aurèle et de Vérus portent, l'un et l'autre, l'épithète de MEDICVS, à la suite des noms de ces empereurs, dans la légende qui entoure leurs têtes.

D'après Capitolin (In Aurelio et in Vero), Statius Priscus, Avidius Cassius et Martius Vérus, dans une campagne qui dura quatre ans, prirent Babylone, pénétrèrent en Médie, et conquirent l'Arménie; d'où Vérus reçut les surnoms d'*Armeniacus*, de *Parthicus* et de *Medicus*, que Marc Aurèle prit également.

Ces succès furent célébrés par un triomphe que rappellent les deux médailles suivantes, les seules, du reste, ou figure le surnom de *Medicus*.

MARC AURÈLE.

M · ANTONINVS · AVG · PARTH · MAX · MEDIC.
Buste lauré de Marc Aurèle à droite, avec l'égide.

Rev. TR · POT · XX · IMP · IIII · COS · III · S · C.
Marc Aurèle et Vérus dans un quadrige au pas, allant à gauche.

C. B. Cohen, 731.

Cette médaille frappée en 166, fait partie du Cabinet impérial de Paris, et a été gravée par M. Cohen, pl. XVI.

L. VERUS.

L · VERVS · AVG · ARM · PARTH · MAX · MEDIC.
Tête laurée de Vérus, à droite.

Rev. TR · POT · VI · IMP · III · COS · II · S · C.
Marc Aurèle et Vérus, dans un quadrige au pas, allant à gauche; l'empereur tient un sceptre surmonté d'une aigle et L. Vérus une branche de laurier, GB., frappé en 166 et faisant partie de la collection du Cabinet impérial de Paris.

Cohen, 195.

MESOPOTAMIA.

C'est sous le règne de Trajan que la Mésopotamie fut conquise, et le pays que les Romains désignaient par le nom de *Praefectura Mesopotamiae* comprenait le Diarbeck actuel, situé entre le Tigre et l'Euphrate.

TRAJAN.

Rev. ARMENIA · ET · MESOPOTAMIA · IN · POTESTATEM · P · R · REDACTAE · S · C.

Æ. Cohen, 318.

MOESIA.

La Moésie avait pour bornes : au nord, le Danube; au sud, la chaîne de l'Hémus qui la séparait de la Grèce et de la Thrace; à l'est le pont Euxin, et à l'ouest l'Illyrie. On la divisait en 1re Moésie, à l'ouest, et 2de Moésie, à l'est, séparées l'une de l'autre par le fleuve Oscius, aujourd'hui Esker ou Iskar. La seconde Moésie, appelée aussi *Moésie Inférieure,* à cause de sa position sur le pont Euxin, faisait partie du diocèse de Thrace. Les Romains n'envahirent la Moésie que fort tard; ce fut Curion, contemporain de Cicéron, qui ajouta cette province à l'empire; elle comprenait toute la Servie et toute la Boulgarie de nos jours.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · MOESIAE · S · C.

Æ. Cohen, 622.

Rev. EXERC · MOESIACVS · S · C.

Æ. Cohen, 799.

NEMAEA (Argolis).

POSTUME.

Rev. HERCVLI · NEMAEO.

AV., Billon. Cohen, 61, 62.

Némée, ville de l'Argolide, située entre Cléone et Phlionte, dans le voisinage d'une forêt où Hercule tua le fameux lion. Cette ville avait un temple dédié à Jupiter, et était en outre renommée par les jeux qu'on y célébrait tous les quatre ans, et auxquels elle avait donné son nom.

NEMAUSUS.

AUGUSTE et AGRIPPA..

Rev. NEM · COL.

Æ. Mionnet, t. I, p. 77, nº 189.

Capitale des Arecomici, Nîmes jouissait du droit latin, privilége qui lui fut accordé par Auguste lorsqu'il y envoya une colonie romaine.

NICOMÉDIA (Bithynia).

HADRIEN.

Rev. RESTITVTORI · NICOMEDIAE · S · C.

Æ. Cohen, 1084.

Nicomédie, capitale et métropole de la Bithynie, avait donné le jour à Antinoüs.

NILUS.

HADRIEN.

Rev. NILVS.

AV., AR. Cohen, 326 à 329.

Rev. NILVS · S · C.

Æ. Cohen, 984 à 994.

JULIEN II.

Rev. SANCTO · NILO.

Æ. Cohen, 72.

JULIEN II et HÉLÈNE.

Rev. SANCTO · NILO.

Æ. Cohen, 1.

NORICA.

HADRIEN.

Rev. EXERC · NORICVS · S · C.

Æ. Cohen, 800 à 802.

Rev. ADVENTVI · AVG · NORICI · S · C.

Æ. Cohen, 623.

Polybe et Strabon ont parlé de mines d'or et de fer dans cette contrée. La Norique abondait surtout en fer d'excellente qualité, et les Romains appelaient une bonne épée *Noricus ensis.*

La Norique devint province romaine sous Auguste; elle embrassait une partie de la Bavière et de l'Autriche, et en particulier, la Styrie et la Carinthie.

OLYMPUS.

AUGUSTE.

Rev. IOVI · OLYMP.

AR. Mionnet, t. I, p. 104.

L'Olympe, chaîne de montagnes commençant près de Tempé et se joignant aux monts Cambuniens, séparait la Thessalie de la Piérie. Les Grecs, ne connaissant point de montagnes plus élevées que l'Olympe, en firent le séjour de leurs dieux; ils croyaient que Jupiter, avec tout son cortége mythologique, y faisait sa demeure.

OSCA (Espagne).

FAMILLE DOMITIA.

Rev. OSCA.

AR. Cohen, familles, pl. XVIII, 7.

Cnaeus Domitianus Calvinus, consul en 701 et 714 de Rome (53 et 40 avant Jésus-Christ), fut envoyé en Espagne pendant son deuxième consulat, et fit frapper ce denier à Osca.

OSTIA.

NÉRON.

Rev. AVGVSTI · POR · ou PORT · OST.

Æ. Cohen, 91 à 98.

Rev. AVGVSTI · S · POR · OST · C.

Æ. Cohen, 215 à 218.

Le Tibre autrefois allait se jeter dans la mer sur un point où les vaisseaux n'avaient point d'abri; Ancus Martius y fit construire une ville et un port, près de la principale des deux embouchures du fleuve.

Suétone, chap. XX, nous apprend que Claude, par

d'importants travaux, restaura, agrandit considérablement le port d'Ostie, et y fit placer un phare. Néron, sur ses médailles, s'est à tort attribué l'honneur d'avoir fait exécuter ces travaux.

PANNONIA.

La Pannonie était divisée en *Haute* et *Basse*, et enclavée entre le Danube, au nord, la Save, au sud, la Mysie, à l'est, et la Norique, à l'ouest. Conquise d'abord par Philippe et Alexandre, elle tomba au pouvoir des Romains sous Tibère. Ses villes principales étaient Vindobona, Acincum et Sirmium.

Trajan.

Rev. METALLI · PANNONICI · S · C.

Æ. Cohen, 358.

Rev. METALLI · VLPIANI · PANN · S · C.

Æ. Cohen, 361.

Ces médailles nous prouvent qu'à l'époque de Trajan les Romains exploitaient les mines de la Pannonie, et l'épithète VLPIANI qu'on lit sur la seconde de ces médailles dérive du prénom de Trajan *Ulpius*.

Ælius, César.

Rev. PANNONIA · TR · POT · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 35 à 44.

Peu de temps après son adoption par Hadrien, Ælius fut envoyé en Pannonie.

TRAJAN DÈCE.

Rev. PANNONIAE.

AV., AR. Cohen, 33 à 40.

HORTILIEN.

Rev. PANNONIAE.

AR. Cohen, 13.

AURÉLIEN.

Rev. PANNONIA ou PANNONIAE.

Æ. Cohen, 147, 148.

PARTHIA.

Les Parthes, chassés de la Scythie, vinrent s'établir dans des solitudes, près de l'Hyrcanie; ils s'emparèrent bientôt des contrées voisines, s'étendirent jusqu'aux portes Caspiennes, et cet empire, très-faible dans ses commencements, devint si puissant qu'il se rendit redoutable aux Romains; il dura plus de quatre cents ans sous les *Arsacides,* dynastie qui finit l'an 223 de Jésus-Christ, où commence celle des *Sassanides,* sous le règne d'Alexandre Sévère.

LABIENUS (famille ATIA).

Rev. Q · LABIENVS · PARTHICVS · IMP.

AV., AR. Cohen, familles, pl. VIII, 1.

Selon Dion, Plutarque et Strabon, ce surnom de *Parthicus* ne doit pas être pris au sérieux. Q. Labienus, du parti de César, était passé à celui de Pompée, et il avait été

envoyé chez les Parthes pour les exciter et solliciter du secours; après l'échec de son parti, il resta chez eux et conserva son surnom.

AUGUSTE.

Rev. SIGNIS · PARTHICIS · RECEPTIS.

AV., AR., Æ. Cohen, 197, 198, 522.

Rev. CIVIB · ET · SIGN · MILIT · A · PART · RECVPER.

AV., AR., Æ. Cohen, 84, 85, 521.

Rev. DE · PARTHIS.

AR. Cohen, 92.

Les Parthes cédèrent sans contestation à Auguste l'Arménie, qu'il revendiquait; ils lui rendirent aussi, sur sa demande, les enseignes militaires, enlevées à Crassus et à Marc Antoine et lui offrirent des otages. (Suétone, *Oct. Auguste,* liv. XXI.

TRAJAN.

Rev. REX · PARTHVS.

AV. Mionnet, t. I, p. 179. Cohen, 209.

Rev. REX · PARTHVS.

Æ. Cohen, 376.

Le roi désigné sur ces médailles est Parthamasiris, fils de Pacorus II, et placé sur le trône d'Arménie par Chosroës. Trajan, arrivé à Élégia, dans l'Arménie, le manda près de

lui et le reçut assis sur une estrade élevée dans le camp. Dion donne les détails de cette entrevue.

TRAJAN.

Rev. PARTHIA · CAPTA · P · M · TR · P · COS · VI · P · P · S · P · Q · R.

AV., AR. Cohen, 97, 98.

Rev. PARTHICO · P · M · TR · P · COS · VI · P · P · S · P · Q · R.

AV., AR., Æ. Cohen, 99 à 105.

Rev. REX · PARTHIS · DATVS · S · C.

Æ. Cohen, 375.

Rev. TRIVMPHVS · PARTHICVS.

AV. Cohen, 280.

Les honneurs du triomphe avaient été dévolus à Trajan, mais sa mort l'empêcha d'en jouir; Hadrien, prié de les accepter, les refusa, et fit placer la statue de Trajan dans le char triomphal.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · PARTHIAE · S · C.

Æ. Cohen, 624.

Rev. EXERCITVS · PARTHICVS.

Æ. — Médaillon. Cohen, 544.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. PARTHIA · COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 701.

MARC AURÈLE.

Rev. VIC · PARTHICAE.

Æ. — Médaillon. Mionnet, t. I, p. 229.

L. VÉRUS.

Rev. VIC · PAR.

AV. Mionnet, t. I, p. 240.

SEPTIME SÉVÈRE.

Rev. VICT · PARTH.

AR. Cohen, 425.

Rev. VICT · PARTHICAE.

AR. Cohen, 426.

Rev. VICT · PART · MAX.

AV., AR. Cohen, 427, 428.

Rev. VICTORIA · PART · MAX.

AR. Cohen, 429.

Rev. VICTORIA · PARTHICA · MAXIMA.

AR. Cohen, 430.

SEPTIME SÉVÈRE et CARACALLA.

Rev. VICTORIA · PARTHICA · MAXIMA.

AV., AR. Mionnet, t. I, p. 294.

CARACALLA.

Rev. VICT · PART · MAX.

AV., AR. Mionnet, t. I, p. 317.

Rev. VICT · PARTHICA.

AR. Cohen, 354, 355.

Rev. VICT · PART · MAX.

AV., AR. Cohen, 360, 361.

Rev. VICT · PARTH · MAX.

AR. Cohen, 362.

Rev. VICTORIA · PARTHICA · MAXIMA.

AV. Cohen, 363.

Rev. PART · MAX · PONT · TR · P · IIII ou V.

AV. AR. Cohen, 116 à 120.

Rev. VICTORIA · PART · MAX.

AR. Mionnet, t. I, p. 317.

GÉTA.

Rev. PARTH · MAXIM · TR · P · VIIII.

AR. Mionnet, t. I, p. 327.

MACRIN.

Rev. VICTORIA · PARTHICA.

AR. Cohen, 59.

Rev. VICTORIA · PARTHICA · S · C.

Æ. Cohen, 123.

Rev. VICT · PART · P · M · TR · P · II · COS · II · P · P.

AV. Cohen, 61.

Rev. VICT · PART · P · M · TR · P · II · COS · II . P · P · S · C.

Æ. Cohen, 124, 125.

VALÉRIEN père.

Rev. VICT · PART · ou VICTORIA · PARTHICA.

AR. Cohen, 156, 157.

GALLIEN.

Rev. VICTORIA · PART.

Billon. Cohen, 629, 630.

Rev. LEG · II · PART · V · P · V · F.

Billon. Cohen, 276, 277.

Rev. LEG · II · PART · VI · P · VI · F.

Billon. Cohen, 278 à 282.

Rev. LEG · II · PART · VII · P · VII · F.

Billon. Cohen, 283.

VALÉRIEN JEUNE.

Rev. VICT · PARTICA (*sic*).

Billon. Cohen, 8.

CARAUSIUS.

Rev. LEG · II · PARTH.

Æ. Cohen, 126 à 128.

PERGA (Pamphylie).

TRAJAN.

Rev. COS · II · DIANA · PERG.

AR. — Médaillon. Cohen, 5.

Perga, située sur l'Istrus, a porté quelque temps le titre de métropole de la Pamphylie. Alexandre le Grand s'en rendit maître en 333. Saint Paul y prêcha l'Évangile.

Située à soixante stades de la mer, cette ville est mentionnée par Ptolémée, saint Luc, Pomp. Méla, Strabon, Tite-Live et dans les *Notitiae*, elle était célèbre par un temple de Diane, bâti hors des murs, sur une élévation.

PERSIA.

PHILIPPE père.

Rev. PAX · FVNDATA · CVM · PERSIS.

AR. Cohen, 45, 46.

Cette médaille confirme ce que l'historien Zozime dit au sujet de Philippe père : « A peine eut-il fait assassiner Gordien, qu'il fit un traité d'alliance avec Sapor, roi de Perse. »

PROBUS.

Rev. EXERCITVS · PERS.

Æ. — Médaillon. Cohen, 65

PHOENICE.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. PHOENICE . COS · II · S · C.

Æ. Cohen, 709.

Après avoir été soumise aux Assyriens, aux Babyloniens et aux Perses, le Phénicie passa des Séleucides aux Romains.

PHRYGIA.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · PHRYGIAE · S · C.

Æ. Cohen, 625.

Rev. RESTITVTORI · PHRYGIAE · S · C.

Æ. Cohen. Mionnet, t. I, p. 199.

La partie de la Phrygie que les Romains détachèrent du royaume de Bithynie, pour la joindre au royaume de Pergame, prit le nom d'*Epictetus* ou de *Phrygie d'acquisition*. Sous Constantin le Grand, on voit deux Phrygies, l'une surnommée *Pacatiana* et l'autre *Salutaris*.

PINCUM (Moesie supérieure).

HADRIEN.

Rev. AELIANA · PINCENSIA.

Æ. Cohen, 644, 645.

Pour compléter l'inscription de cette médaille, on doit sous-entendre le mot METALLA, à cause des mines de cette contrée. Frölich pense au contraire que cette médaille rappelle des jeux institués par Hadrien, lors de son voyage en Moesie.

PISA (Elis).

POSTUME.

Rev. HERCVLI · PISAEO.

Billon. Cohen, 64.

Pisa, ancienne capitale de l'Élide, était une ville du Péloponèse. De quatre en quatre ans, on célébrait dans son voisinage des jeux olympiques, d'où l'on avait donné le nom de *pisaeus annus* à l'année où ces jeux avaient lieu. On appelait aussi *pisaea oliva* le prix de la victoire. C'était à Pise que la tradition fixait la résidence d'Augias.

PONTUS.

TACITE.

Rev. VICTORIA · PONTICA · AVG.

Æ. Cohen, 129.

PRIVERNUM (Latium) aujourd'hui **Piperno Vecchio.**

HYPSAEUS (famille Æmilia).

Rev. P · HYPSAE · AED · CVR · C · HYPSAE · COS · PREIV, ou PREIVE, ou PREIVI, ou PREIVER · CAP, ou CAPTV, ou CAPTVM.

AR. Cohen, familles, pl. I, 1.

C. HYPSAEUS (famille Plautia).

Rev. C · YPSAE · COS · PRIV · CEPIT.

AR. Cohen, familles, pl. XXXII, 4, et XXXIII, 5.

Les habitants de Privernum, l'an 329 avant J.-C., ayant fait des incursions sur le territoire de leurs voisins, le consul Plautius prit la ville, dont les murailles furent détruites.

Publius Hypsaeus fut édile curule, 58 ans avant J.-C.,

conjointement avec Marcus Scaurus; il rappelle sur ces deniers la gloire de son ancêtre, le consul Caius Plautius Hypsacus qui s'empara de Privernum et obtint les honneurs du triomphe, l'an 413 de J.-C.

QUADES.

ANTONIN.

Rev. REX · QVADIS · DATVS · S · C.

Æ. Cohen, 759, 760.

NUMÉRIEN et CARIN.

Rev. TRIVNF · QVADOR.

Æ. — Médaillon. Cohen, 19.

Les Quades habitaient au delà du Danube, au point où ce fleuve sépare l'Autriche inférieure de la Moravie.

RHAETIA ou RAETIA.

L'empereur Tibère, après avoir soumis la Rhétie et la Vindélicie, en forma une seule province, sous le nom de *Rhaetia;* mais dans la distribution des provinces de l'Empire par Dioclétien, elle fut partagée en deux provinces, *première* et *seconde*. La Rhétie occupait le territoire actuel des Grisons et une partie du Tyrol.

HADRIEN.

Rev. EXERCITVS · RAETICVS · S · C.

Æ. Cohen, 803 à 805.

ROME.

Le nom de Rome se trouve sur les médailles de presque tous les empereurs romains.

SARMATIA.

Marc Aurèle.

C'est en 175, que, sur ses médailles, Marc Aurèle commence à prendre le surnom de *Sarmaticus*.

Rev. DE · SARM · TR · P · XXXI · IMP · VIII · COS · III · P · P.

AR. Cohen, 69 à 72.

Rev. DE · SARM · IMP · VIII · COS · III · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 61 à 464.

Rev. DE · SARMATIS · IMP · VIII · COS · III · P · P · S · C.

Mionnet, t. I, p.

Médailles frappées en commémoration des victoires de Marc Aurèle sur les Germains et les Sarmates.

Commode.

Commode, sur ses médailles, prend le surnom de *Sarmaticus*, pendant l'année 177.

Rev. DE · SARM · TR · P · II · COS · P · P.

AV. Cohen, 37.

Rev. DE · SARMATIS.

AV. Cohen, 36.

Rev. DE · SARMATIS · S · C.

Æ. Cohen, 493.

Rev. DE · SARM · TR · P · II · COS · S · C.

Æ. Cohen, 494.

Rev. DE · SARM · TR · P · II · COS · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 495, 496.

Rev. DE · SARMATIS · TR · P · II · COS · P · P · S · C.

Æ. Cohen, 492.

DIOCLÉTIEN.

Sur une inscription de marbre, citée par Gruter (p. 166, 7), Dioclétien et Maximien Hercule prennent le surnom de *Sarmaticus-Maximus*.

Rev. VICTORIA · SARMAT.

AR. Cohen, 84.

Rev. VICTORIAE · SARMATICAE.

AR. Cohen, 85. Mionnet, t. II, p. 144.

Victoires de Dioclétien, mentionnées par Eutrope et Euménius.

MAXIMIEN HERCULE.

Rev. VICTORIA · SARMAT.

AR. Cohen, 81 à 83.

Rev. VICTORIA · SARMATICA.

AR. Cohen, 85, 86. Mionnet, t. II, p. 156.

Rev. VICTORIAE · SARMATICAE.

AR. Mionnet, t. II, p. 156.

CONSTANCE CHLORE.

Rev. VICTORIA · SARMAT.

AR. Cohen, 47 à 51.

CONSTANTIN LE GRAND.

Rev. SARMATIA · DEVICTA.

Æ. Cohen, 451, 452.

Rev. SARMATIS · DEVICTIS.

Æ. Cohen, 453.

CRISPUS.

Rev. SARMATIA · DEVICTA.

Æ. Cohen, 112.

CONSTANTIN II.

Rev. SARMATIA · DEVICTA.

Æ. Cohen, 158.

SCYTHIA.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. SCYTHIA · S · C.

Æ. Cohen, 825, 826.

SICILIA.

Auguste.

Rev. IMP · VIII, ou IX, ou X, ou XI, ou XII, et à l'exergue : SICIL.

AR. Cohen, 131 à 136, 150 à 154.

Rev. SICIL · IMP · XV.

AV. — Médaillon. Cohen, 36.

Clodius Macer.

Rev. SICILIA.

AR. Cohen, 8.

Hadrien.

Rev. ADVENTVI · AVG · SICILIAE · S · C.

Æ. Cohen, 626.

Rev. RESTITVTORI · SICILIAE · S · C.

Æ. Mionnet, t. I, p. 99.

Antonin le Pieux.

Rev. SICILIA · S · C.

Æ. Cohen, 832 à 834.

SISCIA (Pannonia superior).

Gallien.

Rev. SISCIA · AVG.

Billon. Mionnet, t. II, p. 140.

PROBUS.

Rev. SISCIA · PROBI · AVG.

Æ. Cohen, 497.

Siscia était une colonie importante de la Pannonie; elle possédait, sous les Romains, un hôtel monétaire, qui fut fermé sous Théodose le Grand; le fleuve représenté sur les médailles de Gallien et de Probus figure la Save, affluent du Danube.

SYRIA.

HADRIEN.

Rev. EXERCITVS · SYRIACVS · S · C.

Æ. Cohen, 806 à 811.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. SYRIA · S · C.

Æ. Cohen, 837, 838.

THRACIA.

HADRIEN.

Rev. ADVENTVI · AVG · THRACIAE · S · C.

Æ. Cohen, 627, 628.

ANTONIN.

Rev. THRACIA · S · C.

Æ. Cohen, 849.

POSTUME.

Rev. HERCVLI · THRACIO.

AV., Billon. Cohen, 67, 69.

Cette médaille fait allusion à l'enlèvement des chevaux du Thrace Diomède, par Hercule.

TIBÉRIS.

ANTONIN LE PIEUX.

Rev. TIBERIS · S · C.

Æ. Cohen, médaillon, 401 et nos 854, 855.

TUSCULUM.

FAMILLE SULPICIA.

Rev. TVSCVL.

AV. Mionnet, t. I, p. 67.

Les Latins s'étaient emparés de Tusculum; la ville fut reprise par Servius Sulpicius, collègue de Cincinnatus.

VACCAEI.

POSTUME.

Rev. EXERCITVS · VAC · S · C.

Æ. Cohen, 207, 208. Mionnet, t. II, p. 66.

Les Vaccéens étaient au nord du Douro et au sud des Cantabres; leur territoire fait aujourd'hui partie des provinces de Léon et de la Vieille Castille.

Selon M. Cohen, cette monnaie de Postume serait la même que celle que Mionnet a mentionnée, t. II, p. 67, avec la légende EXERCITVS · ISC ou YSC et que j'ai citée plus haut, p. 57, sous la rubrique d'*Isca Silurum*. C'est dans cette ville, aujourd'hui Caer Léon sur l'Usc, d'après l'opinion de M. Akermann, qu'hiverna la deuxième légion de Postume.

J. Sabatier.

CATALOGUE

DES

MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

CINQUIÈME ARTICLE.

DANTZICK.

Monnaies de nécessité frappées par la ville, de 1572 à 1577 (1).

d. 1. *Schilling.* — ✠ SIGIS ∘ DEI ∘ GRA ∘ REX ∘ POLONI. Dans le champ, l'aigle du duché de Prusse.

Rev. ✱ MONE · CIVI · GEDANEN ✱ 1573. Les armes couronnées de la ville de Dantzick.

Arg. Cabinet de M. Vossberg.

1². *Schilling.* — ✠ SIGIS ∘ DEI ∘ GRA ∘ REX ∘ POLONI ∘. Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 1.

Arg. Cabinet royal de Berlin.

(1) Extrait des articles de M. Vossberg, dans la Revue intitulée *Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappenkunde,* 1841 à 1846, par B. de Koehne.

d. 2. *Pfenning.* — Dans le champ, l'aigle du duché de Prusse.

Rev. Dans un écusson orné et accosté de la date 7 — 3 (1573), les armes couronnées de la ville.

Cuivre.

Assiégée par Étienne Bathori, roi de Pologne, en 1577.

d. 3. *Thaler.* — ✱ DEFENDE · NOS · CHRISTE ∘ SALVATOR ✱. Le buste du Sauveur, de profil, la tête ceinte d'une auréole; il tient le globe crucigère dans la main gauche, et bénit de la droite. Derrière lui, contre le cercle perlé, dix petits arcs de cercle ornés de neuf feuilles de trèfle. Devant, huit petits arcs de cercle ornés de sept feuilles de trèfle.

Rev. ✠ ∘ MONETA ∘ NOVA ∘ CIVITATIS ∘ GEDANENSIS ∘. Les armes couronnées de la ville de Dantzick, tenues par deux lions, au-dessus, la date 1577. En haut, contre le cercle perlé, six petits arcs de cercle ornés de cinq feuilles de trèfle. En bas, entre les pattes des lions et l'écusson : à gauche, trois petits arcs de cercle ornés de deux feuilles de trèfle; à droite, trois petits arcs de cercle ornés de deux feuilles de trèfle.

Arg. Duby, pl. VI, n° 8.
Cabinet de M. Vossberg.

3². *Thaler.* — Semblable au n° 3, d'un autre coin, avec cette différence, qu'il y a derrière le Sau-

veur, neuf arcs de cercle ornés de huit feuilles de trèfle, et devant, sept arcs de cercle ornés de six feuilles de trèfle.

Rev. Semblable au n° 3.

Arg. Même cabinet.

3². *Thaler.* — Semblable au n° 3, d'un autre coin, avec cette différence, qu'il y a dix feuilles de trèfle derrière le Sauveur et huit devant.

Rev. Semblable au n° 3.

Arg.

4. *Double thaler.* — Semblable au n° 3.

Rev. Semblable au n° 3.

Arg.

5. *Gros.* — · DEFENDE * NOS * CHRISTE · Le buste du Sauveur à droite, tenant dans la main gauche le globe crucigère, et bénissant de la droite.

Rev. GROSSVS * CIVI * GEDANENSIS · Les armes couronnées de la ville, accostées de la date 15 — 77.

Arg. Cabinet de M. Vossberg.

5². *Gros.* — Semblable au n° 5, d'un autre coin, avec cette différence, qu'il y a une étoile (*) au commencement et à la fin de la légende.

Rev. Semblable au n° 5.

Arg. Cabinet du prince Radziwill.

5³. *Gros.* — Semblable au n° 5.

Rev. ✠ GROSSVS · CIVI · GEDANENSIS · Semblable au n° 5.

Arg.

5⁴. *Gros.* — DEFENDE * NOS * CHRISTE * Semblable au n° 5.

Rev. Semblable au n° 5.

Arg. Cabinet du collége de Dantzick.

5⁵. *Gros.* — Semblable au n° 5⁴, d'un autre coin, avec cette différence, qu'il y a * CHRISTE **.

Rev. Semblable au n° 5.

Arg. Même cabinet.

* 5⁶. *Gros.* — DEFENDE * NOS * CHRISTE. Semblable au n° 5.

Rev. ✠ GROSSVS * CIVI * GEDANENSIS. Semblable au n° 5.

Arg.

* 6. *Schilling.* — ✠ DEFENDE + NOS + CHRISTE + Le buste du Sauveur à droite, tenant dans la main gauche le globe crucigère et bénissant de la droite.

Rev. 8 SOLIDVS ∘ CIVI ∘ GEDANENSIS. Les armes couronnées de la ville, accostées de la date 15 — 77.

Arg.

6². *Schilling.* — ✠ DEFENDE × NOS × CHRISTE ×
Semblable au n° 6.
Rev. Semblable au n° 6.

Arg.

6³. *Schilling.* — ✠ DEFENDE × NOS × CHRISTE +
Semblable au n° 6.
Rev. Semblable au n° 6.

Arg.

7. *Ducat.* — DEFENDE · NOS · — · SALVATOR ·
Le Sauveur debout, à droite, sur l'herbe; il tient le globe crucigère dans la main gauche et bénit de la droite. Des deux côtés, la date 15 — 77.
Rev. (*Ornement fleuri*). MONE · NO · AVR · CIVI · GEDANENS · Les armes couronnées de la ville, supportées par deux lions. Au-dessus de l'écusson, il y a un point, et au-dessus de ce point, contre le cercle perlé, une fasce dentelée dans le milieu.

Or.

d. 7². *Ducat.* — Semblable au n° 7, mais avec le D de DEFENDE plus large.
Rev. Semblable au n° 7, avec cette différence, que les lions ont des queues se déroulant en anneaux.

Or.

d. 7³. *Ducat.* — Semblable au n° 7, d'un autre coin, avec cette différence, qu'il n'y a pas de point après le mot NOS, et que l'herbe est remplacée par un point entre les deux pieds du Sauveur.

Rev. Semblable au n° 7, mais avec une croix (+) au commencement de la légende, au lieu d'un ornement fleuri, et pas de fasce dentelée dans le milieu.

Or.

d. 8. *Thaler.* — ∘ DEFENDE ∘ NOS ∘ CHRISTE ∘ SALVATOR ∘ Le buste à mi-corps du Sauveur, tourné à droite, la tête ceinte d'une auréole; il tient le globe crucigère dans la main gauche et bénit de la droite. La figure du Sauveur paraît plus jeune que sur les pièces précédentes, et les arcs de cercle ornés de feuilles de trèfle, ne s'y trouvent pas.

Rev. (*Oiseau*) ∘ MONETA ∘ NOVA ∘ CIVI ∘ GEDANENSIS ∘ Les armes couronnées de la ville, supportées par deux lions lesquels soutiennent également une fleur de lis placée au-dessus de la couronne. Plus haut, l'année 1577. Les arcs de cercle ornés de feuilles de trèfle ne s'y trouvent pas non plus.

Arg. Cabinet de M. Friedlaender.

8². *Thaler.* — DEFENDE + NOS × CHRISTE × SALVATOR. Semblable au n° 8, mais avec sept arcs de cercle ornés de sept croix derrière le Sauveur et sept arcs de cercle ornés de huit croix devant.

Rev. (*Oiseau*). MONETA × NOVA × CIVI × GEDANENSIS. Au-dessus des armes de la ville, l'année 1577; plus haut, quatre arcs de cercle

ornés de deux croix. La patte gauche du lion de droite et la patte droite du lion de gauche, s'élèvent dans les airs au-dessus de l'écusson, tandis que sur d'autres thaler, elles reposent dessus.

Arg. Cabinet des médailles de Dantzick.

8³. *Thaler.* — DEFENDE × NOS × CHRISTE × SALVATOR. Semblable au n° 8², mais avec cinq arcs de cercle ornés de six croix derrière le Sauveur, et sept arcs de cercle ornés de sept croix devant.

Rev. (*Oiseau*). MONETA × NOVA × CIVI × GEDANENSIS. Au-dessus de l'année 1577, il n'y a pas d'arcs de cercle ornés de croix; on trouve, au contraire, sous les pattes des lions, trois arcs sous la patte droite, et quatre sous la patte gauche. Les lions ont des queues courtes et non roulées en anneaux.

Arg. Cabinet royal des médailles de Berlin.

d. 8⁴. *Thaler.* — ✠ DEFENDE × NOS × CHRISTE × SALVATOR × Semblable au n° 8², mais avec onze arcs de cercle ornés de dix croix derrière le Sauveur et huit arcs de cercle ornés de sept croix devant.

Rev. × MONETA × NOVA × CIVI × GEDANENSIS. Au-dessus de l'année 1577, il y a six arcs de cercle ornés de cinq croix. La queue des lions forme trois anneaux.

Arg. Cabinet de M. Vossberg.

8[5]. *Thaler.* — DEFENDE NOS CHRISTE SALVATOR. Semblable au n° 8[4], mais derrière le Sauveur, sept arcs de cercle ornés de sept croix; devant, huit arcs de cercle ornés de huit croix.

Rev. (*Oiseau*). MONETA + NOVA × CIVI × GEDANENSIS. Au-dessus des armes de la ville, l'année 15*77; plus haut, quatre arcs de cercle ornés de cinq croix. Les croix dans l'écusson se composent de fasces placées les unes au-dessus des autres.

Arg. Cabinet des médailles de Dantzick.

8[6]. *Thaler.* — Semblable au n° 8[5].

Rev. * MONETA * NOVA * CIVI * GÈDANENSIS * Au-dessus des armes de la ville, l'année 15×77; plus haut, cinq arcs de cercle ornés de cinq croix. Les queues des lions sont indiquées par une simple ligne courbe.

Arg. Cabinet du prince Radziwill.

8[7]. *Thaler.* — × DEFENDE × NOS × CHRISTE × SALVATOR. Semblable au n° 8[5], mais avec onze arcs de cercle ornés de onze croix derrière le Sauveur, et sept arcs de cercle ornés de sept croix devant.

Rev. (*Oiseau*). MONETA + NOVA + CIVI + GEDANENSIS ⁜ Au-dessus de l'année 1577, six arcs de cercle sans croix. Les queues des lions ne forment qu'un anneau.

Arg. Même cabinet.
Cabinet de M. Vossberg.

d. 9. *Demi-thaler.* — ∘ DEFENDE ∘ NOS ∘ CHRISTE ∘ SALVATOR ∘ Le Sauveur, à mi-corps, tourné à droite, la tête entourée d'une auréole; il tient le globe crucigère dans la main gauche et bénit de la droite.

Rev. (*Oiseau*). MONETA ∘ NOVA ∘ CIVI ∘ GEDANENSIS ∘ Les armes couronnées de la ville, supportées par deux lions dont les queues forment trois anneaux. Au-dessus, la date 1577.

Arg. Cabinet des médailles de Dantzick.

d. 9². *Demi-thaler.* — DEFENDE * NOS * CHRISTE * SALVATOR. Semblable au n° 9.

Rev. (*Oiseau*). MONETA * NOVA * CIVI * GEDANENSIS. Les armes couronnées de la ville, supportées par deux lions dont les têtes dépassent le cercle perlé et s'avancent un peu dans la légende. Les chiffres de l'année 1577 sont un peu plus grands que ceux du n° 9.

Arg. Cabinet de M. Von Renhel.

d. 10. *Gros.* — DEFENDE ····· RISTE. Le Sauveur à mi-corps, à droite, ayant une partie d'auréole au sommet de la tête; il tient le globe crucigère dans la main gauche et bénit de la droite.

Rev. · G ····· CIVI · GEDANENS · Les armes de la ville, surmontées d'une grande couronne; des deux côtés la date 15 — 77.

Arg. Cabinet de M. Vossberg.

10². *Gros.* — DEFENDE * NOS * CHRISTE * Semblable au n° 10.

Rev. (*Oiseau*). · GROSSVS · CIVI · GEDANENS. Semblable au n° 10, avec cette différence que les croix de l'écusson se dirigent en pointe vers le milieu.

Arg. Même cabinet.

10³. *Gros.* — DEFENDE * NOS * CHRISTE. Semblable au n° 10.

Rev. (*Oiseau*). GROSSVS ϒ CIVI ϒ GEDANENS. Semblable au n° 10².

Arg. Cabinet du prince Radziwill.

d. 10⁴. *Gros.* — DEFENDE NOS CHRISTE. Semblable au n° 10.

Rev. (*Oiseau*). GROSSVS CIVI GEDANENSIS. Semblable au n° 10².

Arg.

10⁵. *Gros.* — DEFENDE * NOS * CHRISTE * Semblable au n° 10.

Rev. (*Oiseau*). GROSSVS · CIVI · GEDANENSIS. Semblable au n° 10.

Arg. Cabinet du collége de Dantzick.

10⁶. *Gros.* — DEFENDE × NOS × CHRISTE ×× Semblable au n° 10.

Rev. Semblable au n° 10⁴, mais avec la couronne des gros frappés à Dantzick, du temps de Sigismond.

Arg.

10[7]. *Gros.* — (*Oiseau*) DEFENDE · NOS · CHRISTE (*Le* T et *l'*E *du mot* CHRISTE *sont réunis*). Semblable au n° 10.

Rev. (*Oiseau*) GROSSVS · CIVI · GEDANENSIS — 15 — 77. Semblable au n° 10.

Arg.

d. 10[8]. *Gros.* — Semblable au n° 10[7].

Rev. ✱ GROSSVS ✿ CIVI ✿ GEDANENSIS. Les armes couronnées de la ville, accostées de la date de 15—77.

Arg.

10[9]. *Gros.* — Semblable au n° 10[7].

Rev. ✱ GROSSVS · CIVI · GEDANENSIS. Semblable au n° 10.

Arg. Cabinet du collége de Dantzick.

10[10]. *Gros.* — Semblable au n° 10[7].

Rev. ✱ GROSSVS : CIVI : GEDANENSIS. Semblable au n° 10, mais avec la couronne des gros frappés à Dantzick, du temps de Sigismond.

Arg. Cabinet du prince Radziwill.

d. 11. *Schilling.* — (*Oiseau*) RESP : GEDANENSIS : GRATITVD : ERGO. Les armes couronnées de la ville, supportées par deux lions. Au-dessus la date 15 · 77.

Or. — Uniface.

Cabinet des médailles de Dantzick.

Outre les monnaies obsidionales ci-dessus décrites, la ville de Dantzick se servit encore pendant le siége, de ses

propres ducats anciens, et de monnaies d'or et d'argent étrangères. A cet effet, elle fit estampiller ces monnaies d'un petit écusson ovale à ses armes, et les fit circuler à un cours plus élevé.

Voici quelques-unes des monnaies étrangères sur lesquelles on trouve cette estampille.

d. 12. *Ducat.* — De Hongrie, de l'année 1548.

Or. Cabinet de M. Vossberg.

13. *Ducat.* — De Dantzick, de l'année 1554.

Or.

d. 14. *Ducat.* — De Breslau, de l'année 1553.

Or.

15. *Noble à la rose.* — D'Édouard III d'Angleterre.

Or. Cabinet royal des médailles de Berlin.

16. De même. (*Ducats de Köhler, n°* 384.)

Or. Cabinet de M. Friedlaender.

17. *Ducats.* — Des ducs Henri et Charles de Münsterberg-Oels, de l'année 1566. (*Köhler, n°* 2209.)

Or. Même cabinet.

18. *Ducat.* — De Münsterberg-Ols, de l'année 1544. (*Köhler, n°* 2205.)

Or. Cabinet de M. Dunt.

On trouve en outre, dans le cabinet impérial de Vienne, les ducats suivants portant la même estampille.

19. *Ducat.* — De Ferdinand Ier, de l'annee 1560, avec le titre de Carinthie et les armes de cette province.

Or.

20. *Ducat.* — De Mathias Corvin, roi de Hongrie, avec l'image de la Vierge. L'estampille dantzickoise près de saint Ladislas.

Or.

21. *Ducat.* — De Ladislas II, roi de Hongrie. L'estampille aux pieds de saint Ladislas.

Or.

22. *Ducat.* — De l'empereur Ferdinand, de l'année 1550.

Or.

23. *Ducat.* — De Maximilien II, de l'année 1573.

24. *Ducat.* — De Ladislas II, roi de Hongrie.

Or. Schoenvisner (1), pl. IV, n° 163.

La ville se servit aussi d'une seconde estampille, qui était un petit écu renfermant un globe surmonté d'une croix double, munie vers le haut d'un rechaussoir.

On trouve cette estampille sur des pièces de trois gros, d'un gros et d'un schilling du duc Albert de Prusse.

D'une troisième estampille, qui était un écu renfermant une croix double avec rechaussoir, posée sur une fasce transversale.

On la trouve sur des monnaies du duche de Prusse.

D'une quatrième estampille, qui était un petit écu renfermant une très-petite croix double, surmontée d'un rechaussoir, en-dessous un crochet, du cote gauche

(1) *Notitia Hungariæ rei numariæ*, 1801, Budae.

On la trouve sur les monnaies suivantes :

25. 3 *gros.* — De l'année 1535.

Arg. Cabinet de M. Benoni Friedlaender.
Id. de M. Vossberg.

d. 26. *Gros.* — De l'année 1535.

Arg. Cabinet de M. Vossberg.

27. La même estampille sur une plaque de billon de la grandeur d'un schilling.

Billon. Cabinet de M. Friedlaender.

Enfin, d'une cinquième estampille, qui était un écu beaucoup plus grand, renfermant une croix double surmontée du rechaussoir comme précédemment, mais en-dessous un crochet, du côté droit.

On la trouve sur les pièces suivantes :

28. 3 *gros.* — De l'année 1544.

Arg. Cabinet de M. Friedlaender.

d. 29. *Gros.* — De l'année 1538.

Arg. Cabinet de M. Vossberg.

d. 30. *Gros.* — De l'année 1545.

Arg. Même cabinet.

31. La même estampille sur une simple plaque de billon de la grandeur d'un gros.

Billon. Cabinet de M. Friedlaender.

32. La même estampille sur des schilling ducaux.

Arg. Cabinet de M. Vossberg.

33. *Schilling.* — Ducal, avec trois rechaussoirs les uns au-dessous des autres.

Arg. Même cabinet.

DEVENTER.

Bloquée par les troupes des états généraux, en 1578.

1. *Ducat.*

Or. Catalogue Munnicks van Cleeff, n° 124.

d. 2. *Rixdale.* — TRIVM * CIVI? * IMPE? * DAVEN? * CAMPEN * ZWO?. Dans le champ, les écussons des trois villes; celui de Deventer, accosté de la date 15—75 est au milieu; celui de Campen, à gauche et celui de Zwolle à droite. Ils sont surmontés de heaumes avec trois panaches pour Deventer et de bannières pour Campen et Zwolle. Les quatre coins de la pièce sont contre-marqués des lettres V-S-L-K. (*Van Sint Liburnus Kist.*)

Rev. MAXIMI? * II * IMPE? * AVGVS? * P? * F? * DECRETO. Dans le champ, la double aigle impériale couronnée, portant sur la poitrine le globe crucigère. Les quatre coins de la pièce sont contre-marqués des chiffres 1 - 5 - 7 - 8 (*année du blocus*).

Arg. — Carrée, aux angles coupés.

Vander Chijs [1], pl. VII, n° 41.

[1] *De Munten der voormalige heeren en steden van Overyssel,* etc.

d. 2². *Rixdale.* — Semblable au n° 2, d'un autre coin, avec cette différence qu'il y a ZWOL?, et que les quatre contre-marques avec V - S - L - K, n s'y trouvent pas.

Rev. Semblable au n° 2.

Arg. — Carrée.

Vander Chijs, pl. VII, n° 42.

d. 3. *Demi-rixdale.* — Semblable au n° 2².

Rev. Semblable au n° 2.

Arg. — Carrée, aux angles arrondis.

Vander Chijs, pl. VII, n° 44.

* 4. 44 *sols.* — ⁜VRGEN × NECESS (*écusson*) DAVEN · 9 · JVN × 78. Les armes de la ville.

Arg. — Uniface, carrée.

* 5. 22 *sols.* — Semblable au n° 4, mais avec 5 · JVN + 78.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 256, n° 1.
Duby, pl. VII, n° 9.

* 6. 11 *sols.* — : VRGEN · NECE(*écusson*)SS · DAVF : 9 . IVN · 78. Les armes de la ville.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 256, n° 2.
Duby, pl. VII, n° 8.

7. 6 *sols.*

Catalogue Becker, n° 98.

7². 6 *sols.*

Même catalogue, n° 99.

* 8. 4 *sols.* — VRGEN ✕ NECESS (*écusson*) DAVEN ✕ 30 · OC ✕ 78. Les armes de la ville.

Rev. Dans le champ, entouré d'une guirlande, le nombre ✕ IIII ✕ S ✕

Cuivre. Van Loon, t. I, p. 257, n° 1.
Duby, pl. VII, n° 10.

9. 3 *sols.* — Semblable au n° 8.

Rev. Semblable au n° 8, mais : ✕ III ✕ S ✕

Cuivre. Catalogue Becker, n° 100.

* 10. 2 *sols.* — VRGEN × NECESS × (*écusson*) × DAVEN × 30 × OC × 78. Semblable au n° 8.

Rev. Semblable au n° 8, mais : ✕ II ✕ S.

Cuivre. Van Loon, t. I, p. 257, n° 2.
Duby, pl. VIII, n° 1.

* 11. *Sol.* — VRGEN × NECESS (*écusson*) DAVEN × 30 · OC · 78. Semblable au n° 8.

Rev. Semblable au n° 8, mais : ✕ I ✕ S.

Cuivre. Van Loon, t. I, p. 257, n° 3.

* 12. ½ *sol.* — VRGEN · NECESS (*écusson*) DAVEN 30 · OC 78. Semblable au n° 8.

Rev. Semblable au n° 8, mais : J ✕ S.

Cuivre. Van Loon, t. I, p. 257, n° 4.

Assiégée par l'évêque de Munster, en 1672.

* 13. *Rixdale.* — Dans le champ, entourées de deux cercles concentriques, les armes de la ville de

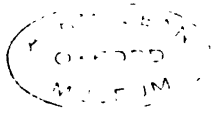

Deventer. Au-dessous, dans un cartouche, la date A° 1672.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. III, p. 58, n° 1.
Duby, pl. XVII, n° 1.

d. 13². La même pièce, sur le revers de laquelle on a gravé la phrase suivante : *Door vyands maghten paaps geweldt — verkeert ons glans — in vierkandt geldt.*

Arg. — Carrée.

Van Loon, t. III, p. 58, n° 1.

13³. La même pièce, sur le revers de laquelle on a gravé la phrase suivante : *Doent vreeden waer doen blonk het hier — van silver en verguldt geschier,— der fransen sweert en paeps gewelt — verkeert dien glans in vierkant gelt.*

Arg. — Carrée.

Catalogue Van Duren, n° 4730.

d. 14. *Demi-rixdale.* — Semblable au n° 13.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Van Loon, t. III, p. 58, n° 2.
Duby, pl. XVII, n° 2.

* 14². La même pièce, sur le revers de laquelle on a gravé la phrase suivante : *Pax erat, et plenis fulge — bant pocula mensis — Mars furit, et nullum dant liquefacta merum.*

Arg. — Carrée.

15. *Quart de rixdale.* — Semblable au n° 13.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Van Loon, t. III, p. 58, n° 3.

* 16. *Huitième de rixdale.* — Semblable au n° 13.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. III, p. 58, n° 4.

* 17. 6 *sols.* — Dans le champ, les armes de la ville, entourées d'un grènetis.

Rev. Dans le champ, le nombre VI, entouré de deux cercles concentriques.

Arg. Catalogue H. Salm, n° 274.

* 18. 3 *sols.* — Semblable au n° 17.

Rev. Dans le champ, le nombre III, entouré de deux cercles dont un grènetis.

Arg. Catalogue H. Salm, n° 274.

* 19. *Sol.* — Semblable au n° 17.

Rev. Semblable au n° 18, mais avec le chiffre 1.

Arg. Catalogue H. Salm, n° 274.

N. B. Les trois dernières pièces sont surfrappées sur de vieilles monnaies françaises.

ÉCLUSE (L').

Monnaies frappées au nom de l'archiduc Philippe, par les gouverneurs Philippe de Clèves et Albert, duc de Saxe, pendant le siége de cette ville par Maximilien d'Autriche, en 1492.

d. 1. *Florin d'or Philippus.* — PHS · D — G · ARC — AVS ET — CO FL' Les armes de l'archiduc

Philippe le Beau, posées sur une croix à branches fleuronnées et cantonnées des lettres : S — L — V — S.

Rev. SPES · MEA · AL · — TISSIMVS. Saint-Philippe, debout, de face, la tête nimbée; tenant de la main droite une croix en guise de crosse et de la gauche un livre.

Or. Alkemade, pl. XL[1], n° 6.

d. 1[2]. *Florin d'or Philippus.* — PHS × D × G ⁜ ARCI — AVS ⁜ — CO ⁜ FL' × Semblable au n° 1.

Rev. × SPES + MEA + AL — TISSIMVS × Semblable au n° 1, mais aux pieds de saint Philippe, on voit un petit château à quatre tourelles.

Or. *Ordonnantie* (1), Anvers, année 1575.

d. 2. *Double briquet.* — ✠ PHS · DEI · GRA · ARCHID · AVST · ET · CO : FLA · Ecu de l'archiduc sur une croix à branches feuillues et cantonnée des lettres : S — L — V — S.

Rev. ✠ AB × INIMICIS × LIBERA × ME × D × 149Z. Un château à six tourelles devant lequel, sur l'avant-plan, se trouve un lion assis.

Arg. Alkemade, pl. XL[2], n° 5.
Van Mieris, t. I, p. 247, n° 1.

d. 3. *Briquet.* — PHS · D · G · — ARCHID · — AVST · ET CO · FLA. Ecu de l'archiduc sur une croix fleurdelisée coupant la légende.

(1) *Ordonnantie provisionnael ons heeren des coninck opt stuck ende tolerantie van den prys ende loop van de gouden en silveren munte,* etc.

Rev. ✠ AB · INIMICIS · MEIS · LIBERA · ME · DE · 149Z. Dans le champ, un château à six tourelles.

Arg. Alkemade, pl. XL², n° 6.

d. 3². *Briquet.* — PHS : D : G — ARCHID : — AVST : ET — CO FLA. Semblable au n° 3, avec cette différence que la croix est cantonnée des lettres : S — L— V — S.

Rev. ✠ AB : INIMICIS : MEIS LIBER : ME : DE · 149Z. Semblable au n° 3, avec cette différence que le champ est orné en haut de trois arcs de cercle.

Arg. Van Mieris, t. I, p. 247, n° 2.

P. Mailliet.

(*Pour être continué.*)

MÉDAILLE INÉDITE

en l'honneur

DE JEAN-FRANÇOIS LE PETIT,

GREFFIER DE BÉTHUNE,

HISTORIEN, POËTE ET NUMISMATE.

— 1601 —

PLANCHE VIII, n° 2.

Parmi les pièces inédites du cabinet royal des médailles à La Haye, il en est une qui a attiré particulièrement notre attention. Elle représente l'effigie d'un homme qui, trop peu connu, mérite, toutefois, une place distinguée parmi les historiens, les numismates et les poëtes.

Ce n'est que depuis peu que M. A. Lekime, dans un article inséré au *Bulletin du Bibliophile belge* (1), nous a fait connaître Jean-François Le Petit comme un des meilleurs poëtes du seizième siècle.

Aujourd'hui, l'avantage nous est réservé de publier la

(1) T. XII (2e série, t. III), pp. 330-382.

médaille qui a été faite en son honneur; M. Meyer, le savant conservateur du cabinet royal des médailles à La Haye, dont la bienveillance ne peut être assez appréciée, nous ayant généreusement cédé cette prérogative.

En voici la description :

JEAN · FRANÇOIS · LE · PETIT · GREF(*fier*) · D(*e*) BET(*hune*) CHR(*oniqueur* D(*e*) H(*ollande*).

Buste tourné à gauche.

Rev. I'ATEN · CI · LA · FIN · ET · REPOS · PETIT · A · PETIT ·

Les armes de la famille Le Petit, qui sont d'azur au chevron d'argent, chargé de trois molettes de sable; l'écu timbré d'un casque sommé d'une couronne murale ou civique, et assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur; cimier, deux housseaux, éperonnés et renversés, entre lesquels, une molette.

Jean-François Le Petit naquit à Béthune en Artois; suivant Paquot (1), vers l'an 1546. Cette année nous semble erronée. Sur son portrait, gravé par Christoffel Van Sichem, qui se trouve en tête du premier volume de sa *Grande Chronique* de Hollande, de Zélande, etc., il est représenté à l'âge de cinquante-six ans (ÆT. LVI); et en admettant que ce portrait aurait été fait la même année que sa chronique a été publiée (1601), ce qui n'est pas proba-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liége*, etc. Louvain, 1763, t. II. p. 369.

ble, Jean-François Le Petit aurait dû naître en 1545; mais, dans la préface du premier volume, écrite en l'an 1600, nous lisons : « De mon vivant, depuis environ soixante ans. » Ceci nous fait présumer qu'il avait atteint cinquante-neuf ans, lorsqu'il écrivit cette préface. Dans ce cas-là, son portrait aurait été fait déjà en 1597. Ceci nous paraît le plus vraisemblable, attendu que la dédicace du premier volume de sa *Grande Chronique* aux États des Provinces-Unies, est datée du 1er janvier 1598.

Ces considérations nous portent à croire qu'il naquit vers 1541.

Il doit avoir embrassé de bonne heure la carrière militaire. Il servit dans les armées de la Généralité et sous les drapeaux du roi de France (1), et paraît avoir assisté à des batailles, siéges et autres événements de guerre (2).

La passion de l'étude et le goût des lettres, qui formaient la base de son caractère, occupaient sans cesse ses moments de loisir (3).

En 1577, il obtint la charge de greffier de Béthune (4), titre qu'il paraît avoir affectionné beaucoup, attendu qu'il s'en est constamment servi, bien que peu de temps après il abandonnât ce poste.

Après avoir embrassé la religion réformée, il s'exila volontairement dans les provinces du Nord, où il fut reçu

(1) Dédicace de la *Grande Chronique*, t. I.

(2) Préface *id.*

(3) Dédicace *id.*

(4) M. S. de Wind, *Bibliotheek der Nederlandsche geschiedschryvers.* Middelburg, 1835, t. I, p. 283.

par Guillaume, prince d'Orange, au nombre de ses serviteurs domestiques (1).

Nous ignorons quelles peuvent avoir été ses fonctions.

Après l'assassinat du prince d'Orange (1584), il paraît avoir quitté pour quelque temps les Pays-Bas, car en 1586 environ, il habitait l'Allemagne (2). Ce fut là qu'il entreprit d'écrire sa *Grande Chronique,* dont la première moitié n'est, pour la plus grande partie, qu'une traduction française d'une ancienne chronique flamande, tandis que l'autre moitié est le fruit de tout ce qu'il avait lui-même recueilli et annoté relativement aux événements les plus remarquables qui eurent lieu dans les Pays-Bas, depuis 1566.

En 1592, il publia ses premières œuvres poétiques, sous le titre suivant :

Cinquante-six Sonnets à Hault, Puissant, Excellent et très Valeureux Prince Maurice, comte de Nassau, prince d'Orange, etc. Plus cinquante quatrains poétiques des trois merveilleux exploicts faicts l'an 1588. *Haerlem. G. Rooman,* 1592, petit in-8° (3).

Entre 1595 et 1598, il fut notaire à Middelbourg, en Zélande (4).

Au milieu de sa carrière administrative, il resta toujours

(1) Dédicace de la *Grande Chronique,* t. II.

(2) Id. *id.* t. I.

(3) *Catalogus van tractaten, pamfletten,* etc., de M. Is. Meulman, à Amsterdam, t. I, n° 760.

(4) M. S. de Wind, *Bibliotheek der Nederlandsche geschiedschryvers.* Middelburg, 1835, t. I, p. 283.

fidèle aux muses. Il publia, en 1598, une nouvelle édition, beaucoup augmentée, de son beau recueil de poésie, intitulé *Sonnets des grands exploicts victorieux de Hault et Puissant Seigneur Maurice, Prince d'Orange, Comte de Nassau etc., Admiral général de la Mer des Provinces-Unies, depuis son advenement ausdicts gouvernements, jusques au commencement de cest an présent M. D. XCVIII. Sur la fin sont adjoustez certaines poëmes latins et françois de la deffaite miraculeuse de l'Armade navale (escriee invincible) de Philippes, roy de Castille, l'an* 1588. *Et d'aucunes autres choses advenues au dit an, et joincts quelques sonets particuliers.* Par J. F. L. P. G. D. B. (Jean-François Le Petit, Greffier de Béthune.) Anno 1598, in-4°, de 87 feuillets., non chiffrés, lettres rondes, sans nom de ville ni d'imprimeur.

Cette œuvre de poésies historiques, peu connue, comprend ;

1° Un sonnet de lecture ;

2° Une dédicace au prince Maurice ;

3° Un huitain, dédié au comte Henri de Nassau, sous lequel se trouve l'anagramme de l'auteur : *J'aten ci la fin et repos.*

4° Quatre-vingt-neuf sonnets relatant l'histoire des batailles du prince Maurice, parmi lesquels, ainsi que le dit M. Lekime (1), il s'en trouve de très-remarquables sous le rapport du coloris et de l'expression ;

5° Dix-huit sonnets, adressés à divers personnages des États généraux ;

(1) *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XII (2e série, t. III, p. 331).

6° Trois sonnets acrostiches, dédiés à la reine Élisabeth d'Angleterre;

7° Un sonnet, au colonel Veer, de l'infanterie anglaise, au service de la Hollande;

8° Quelques poésies latines.

La seconde partie de cette œuvre poétique comprend:

1° Un beau poëme de quinze cents vers alexandrins, intitulé « La miraculeuse défaite de l'Armada navale, escrée invincible de Philippe d'Autriche, roy de Castille »;

2° Action de grâces pour la reine Elisabeth d'Angleterre, délivrée de ses ennemis, 1588;

3° Complainte de Philippe II, sur le même sujet;

4° Diverses poésies et quatrains, adressés au pape Sixte V, aux deux frères ducs de Guise, à Catherine de Médicis, etc.

Le 1er janvier 1598, Jean-François Le Petit était à Aix-la-Chapelle, lorsqu'il dédia aux États de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Overyssel et de Groningue le premier volume de son ouvrage intitulé *La Grande Chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, West-frise, Utrecht, Frise, Overyssel et Groeningen, jusqu'à la fin de l'an* 1600, *recueillée tant des histoires desdites provinces que de divers autres auteurs. Dordrecht, de l'impression de Jacob Canin, pour l'auteur,* 1601.

Toutefois cet ouvrage, composé de deux volumes in-folio, avec planches, le second étant dédié au prince Maurice de Nassau, parut seulement, comme on le voit, en 1601.

Les frais de publication furent supportés par les États de Hollande, de Zélande, de Frise, et de Gueldre. L'impression se fit à Dordrecht; le 1er volume par Jacob Canin, le second par Guillaume Guillemot.

D'après le témoignage de Jean-François Le Petit, lui-même, cet ouvrage a été deux fois réimprimé en France, et il a été traduit et publié en anglais (1). Brunet, cependant (2), déclare ne pas connaître ces réimpressions.

Dans le catalogue de M. van Hulthem, n° 26,353, on attribue à Jean-François Le Petit, l'*Histoire des Pays-Bas, depuis* 1560 *jusqu'en* 1602. *Saint-Gervais, J. Vignon,* 1604, in-8° (3).

Cet ouvrage consiste en deux volumes in-8°, et est partagé en huit livres. Le premier volume est intitulé « *Histoire des Pays-Bas depuis l'an mil cinq cens soixante, iusques à la fin de l'an mil six cens et deux, contenant tout ce qui s'y est passé de plus memorable tant sous les gouvernemens de la duchesse de Parme, du duc d'Alve, du grand commandeur de Castille, du conseil royal, de dom Jean d'Austriche, du prince de Parme, du comte de Mansfeld, des archeducs Ernest et Albert, que sous le gouvernement du prince d'Orange, des États généraux des Provinces-Unies, du comte de Leycestre et du prince Maurice de Nassau; avec sommaires, annotations et indices. Volume I, à St-Gervais, par Jean Vignon, M. DCIV.*

Voici le titre du second volume :

Le deuxiesme volume des guerres du Pays-Bas, contenant ce qui s'y est fait depuis l'an 1581, *iusques à la fin de l'an* 1602. *A St-Gervais, par Jean Vignon. M. DCIV.*

En effet, le premier volume finit avec l'an 1581.

(1) *Nederlantsche republycke*, etc. Dédicace.

(2) *Manuel du libraire*, t. III, p. 994, dernière édition.

(3) *Ib.*

Nous avons été à même de confronter cet ouvrage avec la *Grande Chronique*, grâce à l'obligeance de M. Royaards Van den Ham, qui en est possesseur et qui a bien voulu ouvrir sa riche bibliothèque à nos investigations.

Par cette comparaison, nous avons acquis la certitude que l'*Histoire des Pays-Bas*, depuis 1560 jusqu'en 1602, est tout simplement une réimpression de la dernière partie de la *Grande Chronique*, commençant à la p. 25 du deuxième volume, dans laquelle seulement quelques passages, qui ont un rapport plus direct à d'autres pays, ont été retranchés, tandis qu'à la fin du t. II, il se trouve une *addition*, comprenant les années 1601 et 1602. Aussi lisons-nous, dans l'avis de l'imprimeur aux lecteurs, volume Ier, après avoir cité la *Grande Chronique* de Jean-François Le Petit : « Voyant ce long œuvre, comprins « en deux volumes, i'ay pensé que l'histoire spéciale de « ce qui est avenu depuis le départ du roy d'Espagne, « Philippe II, arriere des Pays-Bas, après qu'il eut traité « paix avec la France, meritoit d'estre comprins à part, « pour le contentement de tous ceux qui desirent de voir « d'une traite le recit des choses avenues. Pourtant ay-ie « de toute ceste Grande Chronique tiré ce qui s'est passé « de notre temps es dix-sept provinces des Pays-Bas, » tandis qu'il termine son avis en ces mots : « Au reste, « Jean-Frãçois Le Petit n'ayant escrit son histoire sinõ « iusques à la fin du siècle precedent, i'ay obtenu d'un de « mes amis le recit de quelques choses plus notables ave- « nues es deux annees suyvantes. Ce que i'ay ioint ensuite, « pour vostre contentement, fait ce premier iour de « decembre, l'an mil six cens et trois. »

Voici, nous semble-t-il, une des réimpressions mentionnées par Le Petit.

Il est évident que Jean-François Le Petit a eu l'intention de publier une seconde édition de sa chronique; il en parle d'abord dans son avertissement au lecteur, t. II, tandis qu'il termine aussi son ouvrage en exprimant l'espoir de pouvoir donner dans une seconde édition la description du siége et de la prise de Rhinberg, par le prince Maurice et du siége d'Ostende, dont l'issue était encore incertaine au moment où il publiait sa *Grande Chronique*.

Bien qu'il n'ait pas paru une seconde édition en français, Le Petit assure, dans la dédicace de son *Nederlantsche Republyke*, que sa chronique, après qu'il l'eut augmentée, fut traduite et publiée en anglais.

En 1604, nous retrouvons notre historien et poëte, comme numismate, à Londres. C'est là qu'il écrivit sa *Chronologie numismatique, courte et briefve tirée de plusieurs et diverses sortes de pièces d'or, d'argent, de cuivre, et de papier, forgées en dernières cent années, en tous les Pays-Bas; par diverses princes, seigneurs et républiques, recueillez et exposées, par Jean-François Le Petit, greffier de Bethune, servant d'une succinte description de l'histoire desdicts pays : pour cent ans. Escript à Londres,* 1604.

Ce manuscrit, dédié à Leurs Hautes Puissances les États des Provinces-Unies, contient les médailles, mais principalement les jetons frappés depuis 1500 jusqu'à 1600. Il fut connu par Frans Van Mieris, qui, après l'avoir examiné et consulté, a fait une liste des jetons avec leurs légendes cités dans cet ouvrage et dont il avait ignoré l'existence.

Cette liste, qui comprend trente-huit numéros, se trouve dans l'un des deux cahiers de Van Mieris (1), en ce moment en vente chez MM. Kemink et fils, libraires, à Utrecht, contenant les dessins exécutés par ce célèbre peintre numismate, de médailles, jetons et monnaies obsidionales, qui ne sont pas représentés dans son *Historie der Nederlantsche Vorsten*, et dans l'ouvrage de Gérard Van Loon, et qui étaient destinés à servir de supplément à ces belles publications.

M. le docteur de Ridder (firma Kemink et fils), nous a accordé, avec sa bienveillance habituelle, la permission de reproduire ici cette liste, qui sera sans doute reçue avec intérêt par les amateurs des jetons historiques.

N° 1. Année 1501. Jeton frappé à l'occasion de la naissance de Charles, fils de Philippe le Bel.

INFORTITUDINE EIUS.

Rev. PUER NATUS EST NOBIS.

2. — 1507. Id. frappé à l'occasion de la mort de Philippe le Bel.

MORS PRÆMATURA.

Rev. O DIVIUM FATUM.

3. — 1508. Id. frappé à Gand, lors de l'entrée joyeuse de Charles et de Maximilien dans cette ville.

(1) *Voy.* relativement à ses cahiers, la *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. IV, p. 279.

CAROLUS D. G. ARCH. AUST. DUX BURG. COM. FLAN.

Rev. BENEDIC. QUI VENIT IN NOMINE DOMINI.

N° 4. Année 1513. Jeton. Election de Charles, duc de Gueldre, comme seigneur de Groningue, en remplacement d'Edzard, comte d'Ostfrise.

CAROLUS D. G. DUX GELDRIÆ COMES ZUTPHANIÆ.

Rev. DOMINUS CONSTITIT REGNÆ.

5. — 1514. Id. Cession de la Frise par Georges, duc de Saxe, à Charles, prince héréditaire d'Espagne.

FRISIA TANDEM VIRESCIT.

Rev. FRIGORE DEMPTO.

6. — 1524. Id. Bataille de Pavie.

AQUILA CINIRUM CARPIT LILIA.

Rev. GALLUM PAVIDUM REDDIDIT PAPIA.

7. — 1526. Id. Groningue en possession du duc de Gueldre, devient le partage de l'empereur.

CÆSARI CEDENDO.

Rev. GRONINGA A GELDRIS LIBERATA.

8. — 1527. Id. Prise de Rome.

BORBONIO COELO ROMA CAPTA.

Rev. CLEMENS SEPT. PONTIF. SUB POTESTATE CÆSARIS.

N° 9. Année 1527. Jeton. Charles, duc de Gueldre, élu gouverneur d'Utrecht, combat les Hollandais.

CAROLUS D. G. DUX GELD. COM. ZUTPH.

Rev. PROTECTOR URBIS ULTRAJECTENSIS.

10. — 1527. Id. Naissance du prince Philippe, fils aîné de Charles V.

JAM NOVA PROGENIES.

Rev. COELO DEDUCITUR ALTO.

11. — 1528. Id. Défaite des Vénitiens, secondés par le roi de Navarre et des troupes françaises en Italie.

CAROLUS V. D. G. ROMAN. TRIUMPHANS IMPERAT.

Rev. GALLIS, ITALIA PULSIS VENETIS DEBELLATUS.

12. — 1528. Id. L'empereur Charles-Quint chasse les Gueldrois de la ville d'Utrecht, et y construit un château nommé Vredenburg.

TRAJECTUM A GELDRIS LIBERATUM.

Rev. PRINCEPS TRAJECTENSIS.

13. — 1529. Id. Paix de Cambrai.

DIGNA PACIS INSTRUMENTA.

Rev. PACE AD CAMERACUM FIRMATA.

14. — 1530. Id. Réunion théologique à Augsbourg.

PARATI VIVERE ET MORI.

Rev. HAC NITENTES FIDE.

N° 15. Année 1530. Jeton. Couronnement de l'empereur.
CAROLUS V. D. G. ROM. IMP. SEMP. AUG.
Rev. DOMINUS DEUS ROBUR ET FORTITUDO TUA. (Bénédiction prononcée par le Pape à cette occasion.)

16. — 1531. Id. Les Turcs chassés de l'Autriche.
VINCENTI DABITUR.
Rev. FUGATO SOLYMANO VIENNA AUST. AB OBSIDIONE LIBERATA.

17. — 1531. Id. Paix entre l'empereur et le roi de Danemark, les Néerlandais et les villes hanséatiques.
PACE INTER CÆSAREM ET REGEM DANIÆ.
Rev. BELGAS ET ANSIATICAS URBES CONFECTA.

18. — 1533. Id. La défaite des Turcs sur mer, et la délivrance de Coron.
AUSPICE CHRISTO.
Rev. TURCA COELO, CORON LIBERATO.

19. — 1534. Id. Les anabaptistes à Munster.
REX TUUS ALTERA SION.
Rev. SIC TALES LUANT REGES ET PROPHETÆ.

20. — 1536. Id. Cession de Groningue à l'empereur Charles-Quint, qui, en revanche, cède au duc de Gueldre son droit au titre et aux armes de Gueldre.

GELRIA CUM ZUTPHANIA PACATA.

Rev. GRONINGA CÆSARI ADDICTA.

N° 21. Année 1537. Jeton. Alliance des protestants à Brunswick.

PRO ARIS ET FOCIS.

Rev. FOEDERE AD BRUNSUICUM INTER PRINCEPS PROTESTANTES GERMANOS.

22. — 1538. Id. Entrevue, à Aigues-Mortes, entre l'empereur et le roi de France, par l'entremise du Pape.

ECCE QUAM BONUM ET QUAM JUCUNDUM.

Rev. HABITARE FRATRES IN UNUM.

23. — 1539. Id. Émeute à Gand, à cause des impôts.

LIBERTAS LIBERTATE PERIT.

Rev. QUO PRÆCIPITES INSANI RUITIS.

24. — 1540. Id. Sécurité dont Charles-Quint jouit lors de son passage en France; le roi de France fidèle à sa parole.

PAX DOMINI SIT SEMPER VOBISCUM.

Rev. IN FIDE CONSTANTIA.

25. — 1542. Id., qu'un étudiant, qui avait aidé à défendre la ville de Louvain contre l'attaque de Martin Van Rossum, a fait frapper.

LOVANIUM GAUDE.

Rev. TE NIMIA DECEPIT SUPERBIA.

N° 26. Année 1543. Jeton. Prise de Dueren et réconciliation avec le duc de Clève.

DURA CAPTA, DUCE CLIVIÆ DEBELLATO.

Rev. DA PACEM DOMINE IN DIEBUS NOSTRIS.

27. — 1544. Id. Paix conclue entre l'empereur et le roi de France.

CAROLUS IMPERATO. FRANCISCUS REX.

Rev. PACE REDUCE.

28. — 1546. Id. Le comte de Bueren, à la tête de troupes néerlandaises, vient assister l'empereur contre les princes protestants.

CAROLUS V. D. G. ROM. IMP. HISP. REX.
DUX BURG. BRAB. COM. FLAND.

Rev. EUGE SERVE BONE ET FIDELIS.

29. — 1546. Id. Le landgrave de Hesse retenu prisonnier, contre la promesse de l'empereur.

TE CÆSAREM AGNOSCIMUS OMNES.

Rev. ETIAMNE IN ORE CÆSARIS DOLUS.

30. — 1548. Id. Arrivée de Philippe, fils de Charles-Quint.

EX HISPANIA EXPECTATUS PHILIPPUS P. P.

Rev. COMITE CLEMENTIA.

31. — 1549. Id. Prise de la ville d'Afrique par le vice-roi de Naples, et Dragut venu pour la délivrer, repoussé.

AFRICA CAPTA.

Rev. FUGIENTE TURCA DRAGUT.

N° 32. Année 1551. Jeton. Rupture de la paix entre Henri II, roi de France et Charles-Quint, à cause de la prise de vaisseaux marchands néerlandais, par le roi de France.

PACE INEXPECTATA LACERATA.

Rev. NON SIC. NON SIC.

33. — 1553. Id. Prise de Terouane et de Hesdin.

CAROLUS V. D. G. ROM. IMP. SEMP. AUGUST.

Rev. TERREVANA ET HESDINE EXPUGNATIS.

34. — 1555. Id. Abdication de Charles-Quint en faveur de son fils Philippe.

BONE VALETE OMNES.

Rev. ECCE SERVA QUOD TUUM EST.

35. — 1556. Id.

PHILIPPUS AUSTRICUS CÆSARIS CAROLI FILIUS.

Rev. NEC SPE, NEC METU.

36. — 1556. Id. Rupture de paix, par le roi de France.

PACEM NON BELLA QUERO.

Rev. CONSILIUM CONSULTORI PESSIMUM.

37. — 1557. Id. Prise de Saint-Quentin par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, et défaite des Français qui étaient venus au secours de cette ville.

PHILIP. D. G. HISPAN. REGI ARCH. AUSTRIÆ VICTORI RED.

Rev. GALLIS FUSIS FANO S^T QUINTINI AUSTRE. DUCTU DUCIS SABOUD CAPTO.

N° 38. Année 1558. Jeton. Bataille de Grevelingue.

VINCENTI DABITUR.

Rev. GALLIS AD GREVELINGAM FUSIS.

Ces jetons sont tous sans millésime et aucun d'entre eux n'est décrit dans l'ouvrage de Van Orden (1).

Dans le catalogue de la bibliothèque de feu M. J.-B.-Th. de Jonghe, t. III, p. 318, n° 9889, nous trouvons mentionnée une copie de la chronologie numismatique de Jean-François Le Petit, comme l'indique la fin du titre « copié à Mariendyck, 1640, » pet. in-4°, manuscrit de 348 pages, d'une écriture très-nette et très-régulière, enrichi d'un grand nombre de figures de monnaies délicatement gravées sur bois ou dessinées à la plume.

Dans ce catalogue, nous lisons encore relativement à ce manuscrit : « La *Chronologie numismatique* est un ouvrage d'un haut intérêt ; c'est une histoire des Pays-Bas, pendant un siècle, par les monnaies et les médailles. L'auteur décrit et explique deux cent quarante pièces, relatives aux règnes de Charles et de Philippe II. Le commentaire de l'histoire des troubles est particulièrement curieux ; ce sont de vrais mémoires d'un témoin oculaire. Le Petit a dédié son travail aux États généraux des Provinces-Unies, et se propo-

(1) *Handleiding voor verzamelaars van historie penningen.*

sait de le publier. C'est dans ce but qu'il avait fait « tailler et imprimer » les figures des médailles recueillies pour son histoire. »

« L'ouvrage de Le Petit est précédé d'un poème manuscrit de Jacques Barlæus, intitulé *Nummi aliquot aenei hoc tempore difficillimo in Belgio percussi ab Jacobo Barlæo paraphrasticôs explanati.* Antverpiæ, excudedat Andreas Sporus, 1581. Nous ne savons si cet opuscule de Van Baerle a jamais été publié. »

« De longues notes biographiques de la main de M. de Jonghe sont écrites sur les gardes de ce précieux manuscrit. »

L'habitant de Mariendyck, qui copia ce manuscrit, paraît avoir également écrit un ouvrage historique, généalogique et numismatique; du moins Van Mieris (1) dit que M. Fagel, greffier de leurs Hautes Puissances possédait un manuscrit intitulé :

D'afkomst zoo van des vaders als van des moeders zyde van den grootmachtigsten en onverwinnelyksten roomschen Keyzer Karel den vyfden van dien naem, altyd, vermeerder des ryks, byeen vergadert, gestelt en geschreven op Meeryendyk in t'jaer ons Heeren 1641.

Cet ouvrage contenait la description d'un grand nombre de médailles et de monnaies, dont plusieurs étaient représentées, en gravure ou en dessin;

En 1615, parut le dernier ouvrage que nous connaissons de Jean-François Le Petit, écrit en flamand et publié par

(1) *Voy.* dans son cahier précité, une liste de cinq médailles représentées dans ce manuscrit, lesquelles lui étaient inconnues.

son fils, ainsi que l'assure de Wind [1]. En voici les titres, car ce volume en a deux.

1° *Eygentlycke beschryvinge der vreye Nederlandsche provintien, met de afbeeldinge der steden, hecken en voornaemste plaetsen de welcke, door Godes genade, cloecke resolutie, mannelycke daede, ende vaorzichtich belyt haerder Velt-Oversten, tot een vreye Republicke gebracht en geworden syn. Beschreven door Jan-Francoys Le Petit Greffier van Bethune.*

2° *Nederlandtsche Republycke* [2], *bestaende in de Staten so generale, als particuliere van vier Hertochdom Gelder, Graefschap van Hollant, West-Vrieslandt, ende van Zeelandt, provincien van Utrecht, Vrieslant, Over-Yssel, ende van Groeninghen : int breede beschreven, met alle hare steden, fortressen, vestinge, ende merckelickste plaetsen.*

Geconfereert ende vergeleke met die van de Swytsersche Cantoenen inhoudende d'oorsaecken en de redenen diese beyde beweecht hebben het jock van 't huys van Oostenryck te rerwerpen, ende van heuren hals af te schudden om tot heuren vrydom et comen, so sy nu syn : ende door wat middel sy het verkregen hebben, door Jan-Francoys Le Petit, Greffier van Bethune in Arthois. Tot Arnhem by

(1) *Bibliotheek der Nederlandsche geschiedschryvers*, t. I, p. 286.

(2) Dans la plupart des catalogues, le titre de cet ouvrage se trouve inexactement écrit : *Nederlands ghemeene beste.*

On rencontre la même erreur dans l'ouvrage de Paquot, dans celui de C.-S.-T. Bernd, « *Allgemeine Schriftenkunde der gesammten Wappenwissenschaft,* » dans le *Manuel du libraire*, de Brunet, etc.

Jan Janszen, boeckvercooper. Anno M. DC. XV., in-4° oblong, avec gravures.

Ce volume, qui est dédié aux États généraux, comprend la description des huit provinces unies, précédé d'un court aperçu historique.

Dans le cataloque de M. Frédéric Muller, n° 1316, nous trouvons attribué à Jean-François Le Petit l'ouvrage suivant : *The Low-Country common wealth contain an exact description of the* 8 *United provinces, now made free. Translat. out of french by E. Grimeston. Print. by G. Elo.* 1609, in-4°.

Est-ce l'édition anglaise de la *Grande Chronique*, mentionnée par Le Petit? Son titre ne permet pas de l'admettre.

Dans ce livre anglais, à en juger d'après son titre, il ne s'agit pas d'histoire, mais de topographie, et son titre est analogue à celui du *Nederlandtsche Republycke*.

Se pourrait-il que Jean-François Le Petit, qui écrivit tous ses autres ouvrages en français, sa langue maternelle, ait écrit la description des huit provinces unies également en cette langue, et que, se trouvant en Angleterre en 1604, il ait vendu le droit de traduction de son manuscrit français, et qu'en 1609 une édition anglaise ait paru sous ce titre?

Son fils, qui publia le volume flamand, s'il faut en croire de Wind, aurait-il parfois traduit pour son père le manuscrit original en cette langue, pour que cet ouvrage fût plus répandu dans les Provinces-Unies? Nous soumettons ces suppositions au jugement des bibliophiles.

Les ancêtres de Jean-François Le Petit nous sont fort peu connus. Nous savons seulement que son bisaïeul avait été créé chevalier et avait reçu de son roi le blason au

chevron chargé de trois molettes, mais que son aïeul et son père, après avoir essuyé beaucoup de pertes, pendant les troubles et les guerres, de sorte qu'ils avaient été reduits à la pauvreté, renoncèrent à leur titre, et se firent médecins pour subvenir aux besoins de leur vie et à ceux de leur famille (1).

Jean Le Carpentier (2) dit qu'il connut vingt familles du nom de Petit ; de quatorze de celles-là, il décrit les armoiries. La première porte : d'azur à trois têtes de bouc ; la deuxième, de gueules à deux poulets d'or ; la troisième, dite Vilers, porte, coupé au haut d'or encappé d'azur et au bas de gueules encappé d'argent ; la quatrième, de gueules au pal d'hermines ; la cinquième, d'argent à deux treffles de sable en chef, et une rose de gueules en pointe ; la sixième, d'azur au chef cousu de gueules bordé d'or ; la septième, d'or au croissant de sable au chef d'azur ; la huitième, qui est celle à laquelle appartenait notre greffier de Béthune, porte d'azur au chevron d'or (lisez d'argent), chargé de trois molettes de sable ; la neuvième, d'azur à la croix d'or, orlée de gueules ; la dixième, de sable à deux jantes de roue d'or ; la onzième, d'argent à une tête de daim de gueules ; la douzième, dite du Genest, d'hermines à trois tourteaux d'azur ; la treizième (Le Petit d'Avennes), d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un léopard d'or ; et la quatorzième, d'azur à une ramure de cerf d'or.

Les six familles du nom de Le Petit, De Petit ou Petit,

(1) *Voy.*, dans le premier volume de la *Grande chronique*, la description en vers du blason des armoiries de l'auteur.

(2) *Histoire généalogique de la noblesse des Pays-Bas* ou *Histoire de Cambray et du Cambresis*. Leide, 1668, t. II, p. 879.

dont Le Carpentier ne décrit pas les armoiries, sont :

1° Le Petit, portant d'azur au chevron, renversé d'or, coupé d'argent au chevron de gueules, l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet, d'or, d'azur, d'argent et de gueules, assorti de ses lambrequins à dextre d'or et d'azur, à sénestre, d'argent et de gueules; cimier, deux mains de carnation, les manches de gueules (1);

2° Petit (Limbourg), d'argent à l'aigle naissant de sable. lampassé de gueules, coupé d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en pointe de deux croissants, du même; cimier, un aigle naissant de sable (2);

3° Petit du Vergy; d'azur, à l'aigle d'or au vol abaissé, surmontée de deux étoiles du même (3);

4° Petit ou de Petit (France et Pays-Bas), de sable, à un croissant d'or à sénestre, et à un soleil aussi d'or à dextre, coupé d'argent, à un chêne de sinople ensanglanté d'or (4);

5° Petit de Brécey (Bourgogne), d'azur au lion d'or (5);

Et 6° Petit, d'azur, à l'agneau pascal d'argent, la tête contournée, avec bannière, croisée dans sa longueur d'une croix de gueules, dont la trabe lui passe derrière l'épaule, entre les deux pieds de devant; l'écu sommé d'un casque

(1) *Le Vrai Supplément aux deux volumes du nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne.* Louvain, 1774, pp. 46, 47 et 57.

(2) L.-A. Van Weleveld, *Handboek van den Nederlandsche adel*, 1848, p. 119.

(3) *La Science du blason, accompagnée d'un armorial général des familles nobles de l'Europe*, publié par M. le vicomte de Magny. Paris, 1860, p. 127, n° 838.

(4) *Ib.*, p. 256.

(5) *Ib.*, p. 256.

d'argent, grillé et liseré d'or, fourré d'azur, assorti de ses bourlets et lambrequins d'argent et d'azur (1).

M. F. Van Dycke (2) dit aussi qu'il existe plusieurs familles nobles du nom de Petit ou Petyt, qui, bien que portant des armoiries distinctes, paraissent toutes être originaires de l'Artois.

Parmi les personnes de ce nom mentionnées par M. Van Dycke, nous trouvons messire Baudouin Petit, conseiller de la ville de Bruges, en 1477, qui eut de sa femme, dame Catherine Losschaert, fille de messire Antoine, un fils du nom de François Petit ou Petyt, qui fut bourgmestre de cette ville, en 1540 et 1541, et bourgmestre des échevins, en 1550 et 1551. Il décéda à Bruges, le 28 janvier 1552, laissant son épouse, dame Marie Ridsaert, fille de messire François et de dame Antoinette Van Vyve, entre autres enfants, un fils du nom de Jean-François Petyt, échevin de cette ville, en 1543, y décédé en 1562, qui s'allia en premières noces à dame Agnès, fille de très-noble homme Jacques de Vooght, échevin du Franc de Bruges.

A cause de la similitude des prénoms, nous serions amenés à croire que notre chroniqueur, et les personnages précités du nom de Petit ou Petyt, appartenaient à la même famille.

Dans le précieux cahier de Van Mieris, que nous avons plusieurs fois déjà mentionné, on rencontre un très-beau dessin de la médaille frappée en l'honneur de Jean-François Le Petit. Cette pièce s'y trouve à l'année 1600. Il est évi-

(1) F. Van Dycke, *Recueil héraldique sur un grand nombre de familles nobles et patriciennes de la ville et du franconat de Bruges*. Bruges, 1851, p. 342.

(2) *Ib.*, p. 339.

dent que le titre de chroniqueur de Hollande, dont il est qualifié sur ladite médaille, fait allusion à sa *Grande Chronique;* par conséquent, il nous semble plus exact de la placer à l'année 1601, à laquelle fut publié cet ouvrage.

La seule différence entre la médaille dessinée par Van Mieris et celle qui se trouve au cabinet royal, à La Haye, consiste en ce que la dernière est à bélière. Elle est de cuivre jaune, coulée et ciselée à la main; son poids est d'environ 21 grammes.

Cte Maurin Nahuys.

Utrecht, 27 novembre 1866.

BIBLIOGRAPHIE NUMISMATIQUE ITALIENNE.

M. le commandeur Domenico Promis poursuit avec succès le cours de ses travaux numismatiques, si brillamment inaugurés, il y a vingt-cinq ans environ, par son bel ouvrage sur les monnaies des princes de la maison de Savoie.

Nous avons sous les yeux un nouveau volume qui, sous le titre de *Supplément aux monnaies inédites de Piémont,* fait connaître une foule de raretés dont quelques-unes sont véritablement de premier ordre.

Le commencement du livre de M. D. Promis est consacré à la description des pièces inédites frappées par divers princes de Savoie, tant de la souche principale, que des branches d'Achaïe et de Vaud. Ces dernières surtout méritent l'attention des connaisseurs; on sait leur extrême rareté, et les moindres acquisitions de ce genre constituent toujours une conquête précieuse pour la science. La plus singulière de celles que nous révèle aujourd'hui le savant auteur est sans contredit le *grosso* de Louis II, baron de Vaud, qu'il attribue à la ville de Nyon, expliquant la légende M. CANIONIS par M(*oneta*) CA(*stri*) NIONIS.

On peut s'étonner à juste titre de cette forme employée pour désigner la ville de Nyon, toujours appelée *Nividunum* dans les actes contemporains, mais indépendamment

de ce que l'on ne saurait trouver dans toute l'ancienne baronnie de Vaud, un nom de localité qui convienne au mot *Canionis* ou *Nionis*, il faut se rappeler les autres gros de Louis II, dont les légendes PETRCORVM et PETCMONET ont si longtemps fait hésiter, avant leur attribution définitive à l'endroit nommé Pierre-Châtel;

Après les monnaies inédites de la maison de Savoie, viennent trente-six pièces appartenant à des familles, ou localités piémontaises. Toutes auraient droit à une mention de notre part, mais il faut se borner à citer, comme dignes du premier rang, les rares spécimens de la tentative monétaire de l'évêque Carlo Settala, pour Albera, les monnaies de Jacopo dal Pozzo, pour Cisterna, et celles non moins curieuses qui figurent aux articles Dogliani, Montafia, Incisa, Cortemiglia, etc. Beaucoup de collectionneurs, et des principaux même, ont ignoré jusqu'à l'existence de ces rarissimes monnaies.

Le nouveau livre de notre savant ami se distingue, comme toutes ses œuvres précédentes, par la concision et la netteté des descriptions; dans les courtes et substantielles notices qu'il a consacrées à chaque localité, on reconnait sans peine l'homme profondément versé dans la connaissance historique et géographique du pays; chaque ligne décèle, en un mot, les doubles fonctions de M. D. Promis, à la fois conservateur des médailles et bibliothécaire du roi d'Italie.

Les six planches qui ornent et accompagnent l'ouvrage dont nous venons de parler, sont supérieurement exécutées, et nous nous estimerions heureux d'avoir à notre disposition l'habile artiste qui les a gravées.

— M. Carlo Kunz de Venise nous fait parvenir un opuscule intitulé *Miscellanea numismatica*, et qui, malgré ses modestes dimensions, renferme beaucoup d'excellentes choses, notamment une monographie de la *Zecca di Crema*.

La description des trois monnaies frappées dans cette localité, par Georgio Benzoni, et les détails historiques fournis à l'appui sont pleins d'intérêt. Ces pièces, dont la rareté est infinie, sont représentées avec talent dans la planche que M. Carlo Kunz a jointe à son texte.

Il y a loin de là à l'informe dessin donné jadis par Argelati.

Notons en second lieu l'article sur les imitations du sequin de Venise par l'atelier de Trévoux, il abonde en détails intéressants et conclut à ce que tous ces sequins émanent d'une seule et unique personne, c'est-à-dire de la princesse Marie de Dombes. Cette opinion est diamétralement opposée à celle que nous avons émise précédemment dans un autre recueil numismatique. Mais, tout en prenant note des arguments nouveaux apportés dans cette question par notre très-aimable confrère, nous nous abstiendrons de les discuter ici, pour le moment; nous y reviendrons tout spécialement et sous peu.

Si la théorie de M. Carlo Kunz à l'endroit des sequins de Trévoux ne nous a pas encore convaincu, nous inclinons à penser qu'il a raison, quand plus loin il restitue à Messerano un *sesino* contrefait que nous avions cru émané de Frinco. (*Monnaies inédites de Dezana, Princo et Fasserano*, pl. VI. n° 26.) Les deux exemplaires de notre collection sont assez mal frappés pour que leur examen ne soit pas décisif; leur légende est en effet une forte

présomption en faveur de Messerano, et ce dernier atelier a suffisamment fait ses preuves en matière de contrefaçon pour qu'on puisse lui attribuer encore celle-ci.

Nous recommandons vivement la lecture de l'opuscule de M. Carlo Kunz. Le lecteur y trouvera de précieux renseignements de plus d'une sorte, et en particulier il rencontrera, aux pages 12 et 13, l'indication fort utile de dix monnaies italiennes, fabriquées par des faussaires, et dont il est bon que tout collectionneur prenne note.

Ce genre d'avis est des plus profitables, et il serait à désirer que chacun, dans l'étendue de ses moyens, s'empressât de les répandre par la voie si facile des revues et recueils spéciaux.

— Le Bulletin de la numismatique italienne vient de publier son second numéro. Ce recueil périodique qui paraît tous les deux mois, à Florence, sous la direction de M. Caucich, n'a pas pris encore tout le développement auquel il semble destiné par la suite, mais sa réussite nous paraît assurée.

Les articles publiés jusqu'ici ne manquent pas de variété. Descriptions de monnaies inédites, bibliographie numismatique, indications des collections les plus remarquables, découvertes de médailles, annonces, tout s'y trouve, et nous espérons que ce recueil, excitant une louable émulation parmi les amateurs et les collectionneurs italiens, fera surgir et centralisera une foule de communications qui, sans cela, n'auraient jamais vu le jour.

A. Morel-Fatio.

JETONS DE MARIAGE.

PLANCHE IX.

Depuis les dernières années du quinzième siècle jusqu'au commencement du dix-septième, c'était en Belgique et dans les provinces voisines une coutume généralement suivie chez les grands seigneurs et dans les familles riches, de constater la date des mariages, par la frappe d'un jeton. Ces pièces, qu'on retrouve en assez grand nombre dans les collections des amateurs, présentent ordinairement, d'un côté, les armoiries du mari entourées de sa devise, de l'autre, celles de la femme également entourées d'une devise, ou d'une sentence tirée de l'Écriture sainte et ayant rapport aux vertus que l'on se plaisait à attribuer à la nouvelle épouse. Enfin, et c'est là ce qui fait surtout leur mérite, elles sont presque toujours datées.

On comprend l'importance que ces jetons — monuments authentiques — peuvent avoir pour l'établissement de généalogies, à une époque où les documents écrits font presque toujours défaut. Malheureusement, quand ils ne portent pas de noms, on ne peut les déterminer qu'à l'aide des armoiries, et la chose n'est pas toujours facile, surtout quand elles appartiennent à des familles éteintes, ou que l'absence de hachures peut les faire confondre avec d'autres armoiries dont les émaux seuls sont différents.

Toutefois, c'est encore une mine nouvelle à exploiter, et nous avons voulu appeler sur elle l'attention des amateurs en donnant, comme échantillons, quelques-uns de ces jetons, pris au hasard et sans ordre de temps ni de lieu.

I

Les armes de Simon Pyll. De gueules, à trois flèches d'argent en bande; l'écu timbré d'un casque, portant, pour cimier, un carquois de gueules, bordé d'or, rempli de flèches d'argent, les pointes en bas : REDDENS VNICVIQVE · SVVM · 1 · 5 · 80. (1580.)

— Les armes de sa femme, Francine Vander Marsche. Écu en losange écartelé au 1, *Pyll;* au 2 de . . . aux trois coquilles de . . . . . qui doit être *Vander Marsche* (1); au 3, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de lis du même, *Schoterbosch;* au 4, d'argent au lion de sinople, *Nispen :* ✠ MANVS · DN̄I · PROTEGAT · NOS · I · G · M .

C. Collection de M. Van den Broeck.

Ce jeton présente toutes les apparences d'un jeton de mariage. Il y a cependant lieu de douter qu'il ait eu cette destination. En effet, Simon Pyll, maître des comptes (*rekenmeester*), en Hollande, mourut en 1586. Il avait

(1) D'après Rietstap, *Armorial universel,* Van der Marsche, d'Utrecht, porte d'or à la croix ancrée de sable. Il faut supposer que la femme de Pyll était d'une autre famille, ou bien, qu'il y a eu, dans cette famille, un changement d'armoiries.

épousé Francine Vander Marsche, et en eut un fils, mort étudiant en France.

Simon était fils de Jean et petit-fils de Simon Pyll. Ce dernier, veuf en 1474, s'était remarié, et n'avait eu des enfants que de sa seconde femme. En supposant que ce second mariage eut lieu quelques années après la mort de sa première femme, dix ans si l'on veut, il faudrait que son fils et son petit-fils se fussent mariés tous les deux, dans un âge bien avancé, à cinquante ans, par exemple, pour que notre Simon se fût réellement marié en 1580. La chose n'est pas impossible, mais elle est peu probable. Il est plutôt à croire que le jeton de 1580 a été fait à l'occasion non pas du mariage, mais de son vingt-cinquième, ou même de son cinquantième anniversaire.

Balen (*Beschryvinge der stad Dordrecht*, 1677, in-4°) dit, en parlant des armoiries de la famille Pyll, qu'elles se trouvent sur un certain jeton, *eer- of reken-penning*, frappé à Utrecht, en 1580. Il ne dit pas un jeton de mariage.

Cependant les armoiries de la femme n'auraient pas été placées là, s'il s'était agi d'un jeton officiel ou administratif ayant trait aux fonctions du maître des comptes.

Encore une fois, il est préférable d'y voir un jeton jubilaire. L'usage de conserver le souvenir de ces fêtes de famille par des jetons et des médailles a longtemps subsisté en Hollande, s'il n'existe pas même encore aujourd'hui.

Les trois dernières lettres de la légende du revers, I. G. M. sont restées sans explication. Nous avons cherché en vain cette légende dans la concordance des saintes Écritures, au mot MANUS, le mot le plus souvent répété de toute

la Bible. « S'il ne s'agit que d'y attacher une queue, » nous écrivait, M. le professeur Bormans, « mettons y I(*n*) G(*ravi*) M(*alo*), ou toute autre chose, *ad libitum*. »

Van Orden, qui catalogue ce jeton, sous le n° 858, ne fournit, comme d'habitude, aucun renseignement.

II

Écu d'azur à la bordure engrelée d'or, chargé d'un maillet entre deux faucilles du même, timbré d'un casque, avec deux faucilles pour cimier (armes des Van Heylwegen) (1); au dessus, la devise : NON · SANS . CAVSE . Autour : ADRIAN° AB HEYLWIGE CONS^i ANTVERP.

— Écu d'or à trois pals de gueules, au franc canton chargé de trois fleurs de lis (armes de la famille Van Mechelen), accosté du millésime 1586. Au-dessus, la devise : PENSER. MY. FAVLT. (*Je dois y penser*.) Autour : + ET ELISABETÆ. VAN. MECHELE. CONIV. DVLCISÆ.

C. Collection de M. Van den Broeck.

Un Adrien Van Heylwegen fut élu bourgmestre d'Anvers, avec Édouard Vander Dilft, le 8 septembre 1585, après la prise de la ville, par le duc de Parme. Il fut continué dans ses fonctions en 1586 et 1587, et réélu pour 1591. Il

(1) *L'Armorial général* de Rietstap ne donne pas les armoiries de cette famille anversoise, qu'il ne faut pas confondre avec les Van Halewyck de Bruxelles. *Voir* Stein. *Annuaire*, 11e volume, p. 227.

fut échevin en 1568, 1569, 1570, 1571 à 1578, en 1581, 1588 à 1590, enfin en 1593. Il mourut en fonctions, cette même année, et fut inhumé dans la cathédrale. (Voir *Inscriptions*, etc., page 103.) Henri Van Halmaele fut nommé pour achever le terme de son mandat.

En 1601, un autre Adrien Van Heylwegen, sans doute fils du précédent, figure comme 16e échevin. C'est probablement celui qui se maria en 1586.

La famille Van Mechelen, de Malines, ou Malinaeus, est, à cette époque, fréquemment citée dans la liste des magistrats d'Anvers. Elle prétendait descendre des Berthoud, seigneurs de Malines, et portait les armoiries de cette ville brisées d'un franc canton, à trois fleurs de lis.

Van Orden a catalogué ce jeton sous le n° 939.

III

Dans le champ et accostées du millésime 1569, les lettres G B ou G V entrelacées et sommées de cette espèce de 4, mystérieux, énigmatique, qu'on retrouve partout, qu'on emploie encore, mais dont la signification paraît être perdue (1). Au-dessus une figure triangulaire assez peu déterminée. Légende : · GOVVERNE · * · SCHVVT.

(1) Les *Verhandelingen van de maatschappij der nederlandsche letterkunde te Leijden*, année 1824, contiennent un mémoire avec supplément, par MM. Westendorp et Tydeman, dans lequel on donne une origine runique à ces marques d'ouvriers ou signes de repère pour le placement des matériaux, qu'on voit aux constructions du moyen âge. Notre 4 figure parmi ces marques, mais qu'il soit runique ou non, sa signification n'en est pas plus claire.

— Les Lettres G et M liées par un lacs d'amour suspendu à une branche de (myrte?); au-dessous une escarcelle : · DRVCK · STAET · TONBERNE ·

C. Collection de M. Van den Broeck.

Voici, peut-être, un des jetons les plus embarrassants que nous ayons rencontrés. Il fallait, d'abord, comprendre les légendes, ce qui, paraît-il, n'était pas facile. Les gros bonnets de la linguistique flamande, consultés séparément, ont donné des traductions non-seulement différentes, mais, parfois, diamétralement opposées. *Tot capita tot sensus.* Comme il n'appartient pas à un Wallon de se prononcer dans un cas si grave, du moins sans avoir donné la parole aux différentes parties en cause, nous allons faire connaître, successivement, les opinions les plus divergentes qui se sont produites.

1° M. V. « La pièce ne me paraît pas hollandaise; je la croirais plutôt flamande, anversoise au besoin. Le différent monétaire ne manque jamais aux pièces de Dordrecht.

Les deux légendes forment une rime :

SCHVVT GOVVERNE.
DRUCK STAET TONBERNE.

Essayons de traduire. *Schuut* est l'impératif de *schuwen*, fuir, haïr, avoir en horreur. *Gouverne*, mot français introduit abusivement dans la langue, plutôt dans les provinces méridionales que dans la Hollande, se prendra ici dans sa pire acception : despotisme, tyrannie. Ce serait donc *Ayez la tyrannie en horreur* (1).

(1) Le fameux : *haïssons, bafouons* les ministériels, de 1829.

Druck signifie misère, calamité, souffrance ; dans le sens propre et matériel, quelque chose qui vous presse, qui vous pèse : oppression.

Staet, est, peut ou doit être.

Tonberne est une copulation de la préposition *te* et de *ontberen*.. Ce dernier mot se dit, d'une part, pour *être privé*, d'autre part, de ce dont on peut se passer : *La misère, la souffrance doit être évitée.*

Il propose, ensuite, d'attribuer ce jeton à quelque corporation, église ou consistoire de Flamands émigrés par suite des persécutions du duc d'Albe. Cependant, dans une seconde lettre, répondant à mes objections, il convient que l'idée d'y voir un jeton de mariage n'est pas sans être appuyée de beaucoup de probabilité et de vraisemblance, « mais, ajoute-t-il, qui nous dira le nom du personnage pour qui le jeton fut fait ? *Latet in tenebris.*

2° M. W. attribue le jeton, à cause des lettres G. M. du revers, dont il fait le côté principal, à Gabriel Meurier. La branche d'arbre, à laquelle sont suspendues ces initiales, serait une branche de mûrier, et le sac à lettres, emblème du messager, une allusion au prénom de Gabriel, le céleste messager qui annonça à la Vierge la nativité du Christ. Ces emblèmes et ces initiales G. M. désignent donc, selon lui, le fameux maître d'école d'Anvers, connu par de si nombreux ouvrages, et qui, Wallon de naissance, fut un des plus zélés propagateurs de la langue flamande [1].

[1] *Voir* sur G. Meurier : *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*. Nouvelle série, t. V, p. 213. Paquot, t. VII. *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, p. 370. *Ibidem*, 1856, p. 56. *Vaderlandsch Museum*, t. III, p. 396. « Ce Meurier, dit M. Aug. Scheler, nous fait

Quant à l'autre côté de la pièce, celui avec *Schuut gouverne,* il voit encore une fois le prénom de Meurier, GaBriel, dans le chiffre du milieu, et lit la légende de cette manière, en prenant le triangle pour l'œil céleste (1), la Providence : *Dieu dirige ou gouverne ma barque.*

Il y avait alors, à Anvers, un échevin du nom de Guillaume *Schoyt,* ou *Schuut,* selon le dialecte anversois ou brugeois. M. W. se demande si Meurier, veuf en 1562, n'aurait pas épousé, en 1569, une demoiselle Schuut, fille, nièce, sœur ou cousine de l'échevin? Puis, abandonnant cette supposition, il fait remarquer que l'échevin Schoyt était alors superintendant des écoles; que Meurier a pu faire figurer sur son jeton le nom de son inspecteur, *honoris causâ,* et que la légende deviendrait, en ce cas : *Schuut* (*inspecte*) *et gouverne,* allusion aux doubles fonctions d'échevin et d'intendant général des écoles. L'autre légende est : *mes malheurs* ou *mon malheur va cesser, va s'éteindre.*

M. X. *Gouverne Schuut.* Gouverne n'est pas flamand.

Druck staet tonberne (pour *te onberne*) : la peine est sur le point de finir. *Bernen* signifie brûler; *on* est le privatif. Donc éteindre, finir, terminer. Comme il s'agit d'un mariage : nos peines (d'amour), nos ardeurs amoureuses vont s'éteindre, vont finir :

« Du flambeau de l'amour l'hymen est l'éteignoir. »

tout à fait l'effet d'avoir été le Ollendorf ou le Ahn de l'époque, faisant très-bien *tout ce qui concerne son état.* » Il nous rappelle plutôt feu G. Raingo, de Mons, qui, sous le roi Guillaume, était un des grands zélateurs de la *langue nationale.*

(1) Il est fort difficile de voir un œil dans ce triangle ; et cependant la pièce est à fleur de coin. Le graveur a-t-il oublié la prunelle?

M. Y. « L'inscription flamande peut se traduire ou du moins s'interpréter de deux manières.

« *Druck* (orthographe du temps) est proprement *pression*, par extension *oppression, violence, chagrin*, en un mot, tout ce qui pèse ou serre physiquement ou moralement.

« *Staet* (peut être *steet*, différence dialectale) est intraduisible, tant sa signification et son usage sont larges : *het staet*, il convient, il faut, il est bon de, c'est le moment de, il est permis de, etc., etc.

« *Tonberne* (te ontbeerne, te ontbeeren) : à éviter, à se passer de, etc., etc.

« Cette légende peut donc, comme maxime, précepte, axiome politique, dire : il faut éviter l'oppression, y échapper, s'y soustraire; ou comme devise d'une société de bons vivants : il faut fuir le chagrin, etc. »

Et maintenant pour résumer et sans nous prononcer sur ces traductions diverses, nous dirons que le jeton, par l'ensemble des types et par leur disposition, nous paraît être un jeton de mariage. C'est le même arrangement que sur presque tous les autres de cette catégorie, si ce n'est que des initiales, des chiffres, remplacent les armoiries que, sans doute, les époux n'avaient pas le droit de porter. D'un côté, le chiffre du mari, G. V., de l'autre, l'initiale de son prénom, G. et celle de sa femme, M., entrelacées de lacs d'amour et suspendues à une branche de myrte, dont le feuillage découpé ressemble moins, il faut en convenir à une branche de mûrier qu'à une tige de céleri. Ce végétal, par ses propriétés bien connues, serait, du reste, parfaitement à sa place dans le symbolisme conjugal.

Quant aux noms de ces personnages, représentés par G. et M., disons comme notre honorable ami M. V. : *latent in tenebris,* où, sans doute, ils resteront longtemps.

IV

Écu d'argent à trois pals de gueules, timbré d'un casque et ayant pour cimier un buste d'homme barbu, de carnation, posé de profil, habillé de l'écu, coiffé d'un bonnet albanais de même (armes de la famille Van Berchem) : IN TROVWEN · VAST.

— Écu en losange écartelé aux 1 et 4, d'or au sanglier de sable; aux 2 et 3, de sable à trois chevrons d'argent (armes de la famille Vande Werve) : TIS : ONS · ✱ · BELAST. A l'exergue, 1548.

C. Collection de M. Van den Broeck.

Les Van Berchem, qui criaient : *Berthoud!* et qui prétendaient descendre de cette ancienne famille des seigneurs souverains de Malines, avaient les mêmes armes que cette ville, sauf la couleur des émaux. (*Malines,* d'or à trois pals de gueules.) La devise qui se trouve ici, autour de leur écu, est aussi celle de Malines, *in fide constans.* L'autre, celle qui entoure l'écusson de la femme, *Tis ons belast, cela nous est ordonné,* est la propre devise des Van Berchem.

Ce jeton a été fait à l'occasion du mariage de Henri, sire de Berchem, et de Marguerite Vande Werve, qui mourut en 1597.

Butkens ne donne pas la date de ce mariage qui est établie par notre jeton.

Henri Van Berchem figure, à diverses reprises, sur la liste des magistrats d'Anvers, en qualité de bourgmestre et d'échevin.

Van Orden catalogue ce jeton sous le n° 468, mais sans aucune explication.

V

Écu parti au 1 de..., chapé de..., au chef de..., au 2 de..., à la rencontre de buffle de..., timbré d'un casque : cimier un dragon : MARIVS : CARDVINVS · METILDA · VAN · OS.

— Femme debout sur la jambe droite, retenant de la main gauche un voile soulevé par le vent, et portant dans la droite une espèce de sceptre terminé par un objet de forme indécise : HOSTI : QVÆ : SERVANDA : NON · AMICO : FRANGENDA.

C. Collection de M. Van den Broeck.

Marius Carduinus est une énigme qui a résisté à nos recherches. Nous avions pensé à tous les *chardons* français ou flamands. *Cardon, Carduyn, Van Distel, Van Distelen,* etc., Rien. Pas non plus de *Garduinus*, car le C aurait pu être un G.

Quant aux Van Os ou Van Oss, c'est un nom assez fréquent qu'on trouve à Anvers, à Bruxelles, etc., mais avec d'autres armoiries.

VI

Ce jeton, qui fait partie de la riche collection de M. Van den Broeck, nous avait longtemps embarrassé. Ses trois lions, avec ou sans couronnes, figurent sur les armoiries d'un grand nombre de familles de notre pays : les *Lannoy*, les *Liedekerke*, les *Platvoorde*, les *Vancauwenberg*, les *Vaernewyck*, les *Wulpen*, les *Vander Beken-Pasteel*, etc. Les cinq coquilles ne sont pas non plus l'apanage exclusif de la famille *Vander Noot*.

Bien que, sur notre jeton, les lions ne soient pas couronnés, M. le comte de Limburg-Stirum, à qui nous avions eu recours, propose de l'attribuer à Louis *Van Schore*, chevalier, conseiller du grand conseil de Malines, puis chef et président du conseil privé, mort à Anvers, le 25 février 1548 (1549 n. s.), et enterré aux Augustins de Louvain, fils de Louis et d'Élisabeth *Vander Halvermeylen* dite *Eedele*.

Ce Louis Van Schore épousa, en secondes noces, et dans un âge avancé, Anne *Vander Noot*, née le 20 août 1518, et qui mourut, à Liége, en 1590. Elle était fille d'Adolphe Vander Noot, chancelier du conseil de Brabant, et de Philippote Van Watermale. Van Schore, portait de sinople à trois lions d'argent, armées, lampassés et couronnés d'or. Cimier : une tête et col de chèvre d'argent, accornée, barbée et ornée d'or.

C'est bien là le cimier caractéristique qui figure sur le jeton. Quant à l'absence de couronnes aux lions, elle ne

doit pas nous arrêter. On citerait de nombreux exemples de semblables omissions, même sur des monnaies; témoin plusieurs pièces des comtes de Namur.

Les *Vander Noot* portent d'or, à cinq coquilles de sable rangées en croix.

D'après le supplément au Nobiliaire des Pays-Bas 1686-1762, page 82, le second mariage de Louis Van Schore aurait eu lieu le 23 avril 1536. Cette date est-elle bien exacte? Que faut-il croire, du livre ou du jeton? D'un autre côté, ce même *Nobiliaire* lui attribue trois enfants. Trois enfants en vingt-six mois de mariage! il faudrait supposer des jumeaux ou que le dernier est né sept à huit mois après la mort du père. Ce n'est pas impossible, et les généalogies — quand on les épluche avec attention — offrent souvent des difficultés plus grandes.

La première légende : VIRTVTE. DVCE. COMITE FORTVN(*a*), est la devise du mari. L'autre : CORONA. VIRI. MVLIER. SAPIENS, un compliment qu'il adressait à sa femme, et tout à la fois une recommandation, un conseil.

Il existe, ou il a existé plusieurs familles différentes portant le nom de Schoore, Van Schore ou Van Schoor; nous ignorons à laquelle appartient le sénateur actuel de ce nom.

Le jeton a été catalogué par Van Orden, sous le n° 441, sans aucune explication.

VII

Écu parti au 1, *La Coste* : de gueules, à la tour d'or, ouvrée de sinople et posée sur une terrasse isolée du même, au chef d'argent chargé d'une aigle issant de sable, languée de gueules ; au 2. *Adornes* : d'or, à la bande échiquetée d'argent et de sable de trois tires. Dans un double grènetis : ✠ QVOS × DEVS × CONIVNXIT × (1).

Des lacs d'amour reliant les lettres Ⲧ et Ⲧ. Autour, dans un double grènetis : ✠ × SOLA × MORS × SEPARAT × 1492 × .

C. Collection de M. le comte de Robiano.

Ce beau jeton, jusqu'ici inédit, a été frappé à Bruges, comme l'indique la fleur de lis, pour le mariage d'*André de La Coste*, ou *della Costa*, avec *Agnès Adornes*, la dernière héritière de l'illustre branche de la famille génoise des *Adornes* qui s'était établie en Flandre, dès le XIIIe siècle. Agnès était l'arrière-petite-fille de Pierre Adornes, qui fit bâtir la chapelle de Jérusalem, à Bruges, avec son frère Jacques Adornes. Ce fut dans cette chapelle, qui servait de tombeau à sa famille, qu'Agnès épousa, en secondes noces, André de La Coste, natif de Gènes et bourgeois de Bruges. Ce mariage eut lieu, dit M. Goethals, le 21 juillet 1491. M. Gaillard, dans la généalogie jointe à ses *Recherches sur*

(1) Évangile selon saint Matthieu, ch. XIX, v. .
— selon saint Marc, ch. X, v. 9.

l'église de Jérusalem, dit 1495, et dans le texte même de son livre 1492. Notre jeton prouve que cette dernière date est bien la véritable. Ce nom d'*Adornes* continua à être porté par une branche de la famille La Coste descendante d'Agnès.

Il est inutile de faire remarquer que les deux A réunis par des nœuds sont les initiales des prénoms des époux.

R. Chalon.

DEUX MÉDAILLES

DU

GRAVEUR ÉTIENNE, DE HOLLANDE.

CESILIA VEESELAR. — FLORIS ALLEWIIR.

PLANCHES VII ET VIII.

La *Revue de la numismatique belge* a publié, en 1850, un médaillon représentant une dame inconnue, du XVIe siècle, du nom de Cesilia Veeselar. J'ai retrouvé, récemment, parmi quelques médailles coulées, en divers métaux, cette même médaille complète, dont la Revue n'a donné que la face, et une autre médaille uniface due au burin du même graveur. Ces deux pièces ont été acquises pour la collection de notre Académie royale des sciences. En voici la description :

Buste de femme à gauche, dans un riche costume de l'époque : CESILIA · VEESELAR · ÆT · 37 · A° 1559. Sous le buste, les initiales du graveur STE · H · F(*ecit*).

— La Foi, avec ses attributs ordinaires, debout sur un rocher contre lequel est appuyé un écu en losange, avec chevron de.... accompagné de trois coquilles de.... (1) :

(1) L'*Armorial général* de J.-B. Rietstap donne : VESELAER (VESELER)

TROP · FIER · ABVSE · C · V. Ces deux dernières lettres sont, probablement, les initiales de Cesilia Veeselar. Quant à la devise elle-même, elle conviendrait moins à la Foi qu'au Libre Examen. (Planche VII.)

L'autre médaillon, également de plomb, et tout à fait du même style, représente le buste à droite d'un riche bourgeois des Pays-Bas, au XVIe siècle. On lit autour : FLORIS · ALLEWIIN · ÆT · 37 · 1559. Au-dessous, le nom du graveur STE · H. (Planche VIII, n° 1.)

Alewyn, ou Halewyn [1] est un nom de famille patricienne fréquemment cité dans notre histoire. Mais, jusqu'ici il ne m'a pas été possible de trouver un Alewyn né en 1522. Y avait-il entre Cesilia et Floris quelque lien de parenté, quelque autre rapport que d'être nés la même année? Je l'ignore.

Étienne de Hollande a beaucoup travaillé à Utrecht [2], où j'ai vainement cherché les traces de notre Alewyn.

— *Flandre* — d'or au chevron de sable accompagné de trois coquilles de même.

R. Ch.

(1) Il ne faut pas confondre les *Alewin* de Hollande, portant d'azur à la fleur de lis d'or accompagnée de trois cygnes démembrés d'argent, becquetés de gueules ; ni les *Alewijn*, portant écartelé à la croix d'argent brochant sur les écartelures, aux 1 et 4, de sable à la sirène de carnation, aux 2 et 3 d'azur à trois besants d'argent ; sur le tout de gueules à la tour d'or, ouverte et ajourée du champ, avec les *Halewyn* de Flandres, famille princière, portant d'argent à trois lions de sable, armés et lampassés de gueules, couronnés d'or (ou armés, lampassés et couronnés d'or).

R. Ch.

(2) Bolzenthal, *Skissen zur Kunstgeschichte der modernen Medaillenarbeit*, p. 182.

Quoi qu'il en soit, ce médaillon est une pièce à ajouter à l'énumération de ses œuvres, par M. Alexandre Pinchart [1].

W. J. de Voogt.

[1] *Revue de la numismatique belge*, 1860, p. 178.

NOMS ATTRIBUÉS

PAR UN MORALISTE DU XVe SIÈCLE,

A DIVERSES MONNAIES

MENTIONNÉES DANS LES SS. ÉVANGILES (1).

Quant il vinrent en Capharnaon (2), cil qui recevoient le	Et cum venissent Capharnaum, accesserunt qui di-

(1) Tholomée (Ptolémée II Philadelphe), le roy, lequel, combien qu'il fust payen, appella LXX sages du peuple des Juifs pour lui exposer, interprétrer et cognoissance donner de la loy Nostre-Seigneur et de la Ste-Escripture, et pour ce que ceulx de son royaulme em peussent avoir congnoissance, espécialement les sages. (Biblioth. de Valenciennes, Ms. no 290, fol. LXXX vo. — Consult. PRIDEAUX, *Hist. des Juifs*, l. IX.)

Un anonyme du XVe siècle, parlant de l'incendie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, s'exprime ainsi : « Orose dist que les nefz furent « arses, et se férit le feu en la maison de la ville et aulx armaires près « du pallais, où il eust ars et brûlé quattre cens mille livres de « sciences, dont n'y avoit nul qui fut semblable à l'autre : lesquelz « livres le roy Philadelphus d'Egipte et les aultres y avoient mis pour « mémoire. De ces livres fut grant dommaige, quant toutte le cure et « l'estude des philosophes, saiges et anchiens furent ainsy perdues. » (*Le Trésor des histoires*, Ms. no 493, bibliothèque de Valenciennes, fol. CCLXXX vo.)

(2) Quant il (J.-C.) preschoit en Capharnaum, là où il fist plus de miracles assez que en Nazareth, où il fut nouris, pourtant demandoient ceulx de Nazareth la cause pourquoy il n'en faisoit autant en son pays,

passage vinrent à Piere et li disent : vostre mestre n'a mie payé le treu, et cil dist : voirs est. Quant il vinrent à l'ostel, Ihus estoit ja venus et il dist : Symon, que t'est-il advis ? Des quelz prendent li roi de la terre treu, ou cheux de leur fieux, ou des estrangnes ? Et il dist, des estrangnes.

drachma accipiebant, ad Petrum, et dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma? Ait : Etiam. Et cum intrasset in domum, prævenit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon? reges terræ a quibus accipiunt tributum vel censum? a filiis suis, an ab alienis?

Et Ihus dist, dont sont li fil francq : va à la mer, que nous ne les escandalisons, et met ton hangin (1), et prens le prumier poisson qui venra, et œvre lui la bouce, si trouveras *une estaiete* (2), cils prenras et li donne pour et ou non de moy et ausy pour toy (3).

Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii.

Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare, et mitte hamum ; et cum piscem qui primus ascenderit, tolle, et aperto ore ejus, invenies staterem : illum sumens, da

et il respondi que nulz prophetez n'est acceptez en son propre pays ; car commune choze et presque naturelle choze ou peuple d'avoir tantost envie de l'excellence de son voisin ou pareil, dist la gloze, et de dire : que scet-il faire oultre les autres ? N'est-ce pas le fil de Tibert ou de Martin ? (Ms. n° 293, *ibid.*, fol. c IIIIXX IIII v°.)—Le pape n'est plus ami, au simple prestre, qui estoit devant son amy ; car amistié fut en équalité, comme justice, dist Aristote. (*Ibid.*, fol. 327 r°.)

(1) Les poissons sont prins à la roitz et au crochet.

(2) 1547-1551. Ung duisien valait XV d. t. à Valenciennes. Ung ducat de Portugal IIII l. t.

(3) Ms. n° 230, *ibid.*, fol. 218 r°. — Un autre moraliste, parlant de la demande faite par les pharisiens à Jésus-Christ, s'il est permis de payer le tribut à César, dit : et se avoient avec eulz appellé des chevaliers et

eis pro me et te. (Matth., c. XVII, v. 23-26.)

Cellui qui avoit receu v besans alla et en ouvra et gaingna aultres v ; cil qui avoit receu I besant, aprocha à son signeur et li dist : Sire, je say que tu es dur hommes et que tu messonnes ce que tu ne semas mie, et assambles ce que tu n'espartis mie, et je, qui crémy, alay et repus (1) ton besant en cy terre. Vois-cy que tu as che qui est tien. Ses sires respondi de I confes : mauvais sers et pareceux, tu savoies que je ne semay mie ce que je cuelle et assambles ce que je n'espardis mie ; il te convient doncqz que tu bail-

Et alter venit, dicens : Domine, mna tua fecit quinque mnas.

Et huic ait : Et tu esto super quinque civitates.

Et alter venit, dicens : Domine, ecce, mna tua, quam habui repositam in sudario.

Timui enim te, quia homo austerus es : tollis quod non posuisti, et metis quod non seminasti.

Dicit ei : De ore tuo te judico, serve nequam : sciebas quod homo austerus sum, tollens quod non posui, et metens quod non seminavi.

Et quare non dedisti pe[illegible]

gens Hérode, pour le prendre prisonnier, s'il disoit contre César. (Ms. n° 224, *ibid.*, fol. CXVI r°.) — Un chevalier populaire de vil et bas lingage. (Ms. n° 420, *ibid.*, fol. 84 v°). — Le centurion (de la Passion) estoit chevalier sarrazin, qui estoit à gaiges de l'Empereur. (Ms. n° 195, *ibid.*, fol. 43 r°) — Il dit que Vespasien allant en Judée, avoit trois cens mil chevaliers, sans les jeunes gens. (Fol. 81 r°.) (*)

(1) Du repuns dimenche (dimanche de la Passion). Jhesus se repose et issi du temple. (Ms. n° 119, *ibid.*, fol. 105 r°.)

(*) Parlant du butin fait par les croisés à la prise de Constantinople, l'auteur du *Trésor des histoires* dit que li pélerin, en lor part, sans les Venissyens, en orent plus de CCC mille mars d'argent et X mille chevaucheures, que unes que autres. (Ms. n° 494, fol. CLXI r°.)

lasses mon argent as cangeurs, et je, quant je fusse venus, eusse recheu ce que miens fust avoec les usures (1). Tollés lui le besant et le donnés à celui qui a x besans (2).

niam meam ad mensam, ut ego veniens cum usuris utique exigissem illam?

Et astantibus dixit : Auferte ab illo mnam, et date illi qui decem mnas habet. (Luc, c. XIX, v. 18-24.)

(1) Or est l'omme vain tost eslevé en orgueil, s'il n'est bien par grâce divine affermé, et se voit-on communément que telz gens occupent et perdent leur temps souvent en jeuz de tables (de dames), d'eschès ou de dez, et en autres plusieurs jeuz inutilles et dampnables : ou en chasser ou voler (la chasse à l'oiseau), quy sont choses moult vaynes; car en telles vanitez soustiennent souvent moult de paynes et de labeurs : si comme sont veilles, challeurs, froydures, pluyes, nesges, glaches, pointures de roinches et d'espynes, faim et soif, et moult d'autres douleurs et passions. Telz gens aussi font faire joustes et tournoiz, esquelz ilz sont batus et fustez, ou mutilez de leurs corps, quy est chose de trop grant vanité vrayment. Se, pour leurs péchiés, l'on leur imposoit telles pénitences à faire, voire moins griefves, sans comparroison, ilz responderoient qu'ilz ne les pourroient faire. — Ancoires, quy plus est, pour fréquenter telles vanitez, ilz despendent leur chevanche, oblegent leurs terres, prendent argent aux usures, et, en leurs maisons, leurs femmes et leurs enfans, et eulz-meismes aussy, moeurent de faim. Puis advient, aucunesfois, qu'ilz ne poevent leurs usures payer et qu'ilz sont boutez hors de leurs héritaiges et chassez à poureté. — Souvent advient que moult de gens, sans quelconque repentance ou amendement, sont de la mort prévenuz et sont prins au havet, ainsi comme les poissons, ou au laz, ainsi comme les oizeaulx. (Ms. n° 230, XVe siècle, fol. II^c. XLIX r° — II^c. LII v°.)

(2) *Ibid.*, fol. 231 v° 232 r°. — Parmi les casus papales (cas réservés) figurent : commercia habentes cum Judeis in usuram; — qui cogunt christianos dare usuram ; — publici usurarii ; — procuratores parvorum qui cum bonis usuram committunt (*nescientes orare Pater Noster, Ave Maria*) — cōdūtēs flaz moneta. (Ms. n° 249, XVe siècle, fol. 118 r° et v°.)

Notre moraliste venait de nous dire que, quant Ihus ot ploré (sur Jérusalem), il entra ou temple Dieu et en geta tous ceux qui y vendoient et acatoient, et tourna ce que desoubz descure, et fist tresbuchier les tables des cangeurs et les kayères de ceulx qui vendoient les coulons, et leur dist : yl est escript ma maison sera appellée maison d'orison, et vous l'avés faitte fosse à larons (1). Lors vinrent à lui el temple li aveule et li clop (boiteux), et il les sana (2).

Et invenit in templo vendentes boves, et oves et columbas, et numularios sedentes.

Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque, et boves; et numulariorum effudit æs et mensas subvertit.

Et his qui columbas vendebant, dixit : Auferte ista hinc, et nolite facere domum patris mei, domum negotiationis. (Joann., c. II, v. 14-16).

Ihus regardans vit ceulx qui estoient riches (3), qui metoient leurs dons el gozaphilate et vit une poure vesve qui metoit

Respiciens autem vidit eos qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites.

Vidit autem et quamdam

— Un preudomme, marcheant, estant mort, fut gardé VII jors sus terre, sans enfouir, por ce qu'il estoit escumenié, por c l. qu'il devoit à I usurier. (Ms. n° 11, XIV° siècle, biblioth. de Lille.)

(1) Ailleurs : maison de besongnes.

(2) *Ibid.*, fol. 227 r°. — Lors (à la Cène) sainct Jehan s'endormy au giron de Iheucrist et, en dormant, Ihesucrist lui révéla les secretz du ciel. (Ms. n° 495, *ibid.*, fol. 24 r°.)

(3) Li saiges de la loy et li pharisien eslaissent leur philatères et croissent leurs fringes de leurs robes : il aiment les prumiers siéges ès mengiers et les premières kayères ès synagoges, et les saluemens ès marches, et estre appellés mestres des hommes. (*Ibid.*, fol. 229 v°)

pugoises, et dist : je vous dis vraiement que ceste poure vesve a plus mis que tous li aultres; car tout cil ont mis en dons de Dieu ce qui leur habondoit, et ceste y a mis tout son vivre et de ce meisme qui li falloit (2).

viduam pauperculam mittentem æra minuta duo (1).

Et dixit : Vere dico vobis quia vidua hæc pauper plusquam omnes misit :

Nam omnes hi ex abundanti sibi miserunt in munera Dei : hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum, quem habuit, misit. (Luc, c. XXI, v. 1-4.)

De la Fons-Mélicocq.

(1) Duo minuta, quod est quadrans. (Marc, c. XII, v. 42.) — Parmi les aumônes faites, en 1379, à l'hôpital Saint-Julien de Lille, on remarque celle de II wyes gros de Saint-Loys.

(2) *Ibid.*, fol. 227 r°.

ACTES OFFICIELS.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Types des monnaies d'or. — Règlement.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Vu l'art. 2 de la loi monétaire du 21 juillet 1866 ;
Voulant régler les types des monnaies d'or ;
Sur le rapport de Notre Ministre des Finances,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Les monnaies d'or seront frappées à Notre effigie ; la tête regardera la droite.

Art. 2. Les pièces porteront, du côté de l'effigie, pour légende, les mots : *Léopold II, Roi des Belges,* et sous le col, le millésime ; au revers, un écu rond, aux armes du royaume, entouré du collier de l'Ordre de Léopold, sous un pavillon ou manteau fourré d'hermines, semé de lionceaux et comblé de la couronne royale ; en haut la devise nationale : *L'union fait la force,* et au bas l'indication de la valeur.

Art. 3. La pièce de vingt francs portera en relief, sur la tranche, la légende : *Dieu protége la Belgique,* et la pièce de dix francs sera frappée en virole cannelée.

Art. 4. Des empreintes de gravures faites d'après les types

déterminés par les articles précédents, seront soumises à Notre approbation, avant que les coins qui auront servi à les frapper puissent être employés à la fabrication des monnaies.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 15 mars 1867.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

Approbation des types des monnaies d'or gravés par le sieur Léopold Wiener.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Vu la loi monétaire du 21 juillet 1866;

Vu notre arrêté de ce jour réglant le type des monnaies d'or ;

Considérant que le sieur Léopold Wiener, graveur de l'administration des monnaies, a été chargé de la gravure des types des monnaies d'or, et que le travail de cet artiste répond aux conditions prescrites;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Les types des monnaies d'or gravés par le sieur Léopold Wiener et dont les empreintes sont annexées au présent arrêté, sont approuvés. Les coins qui ont servi à les frapper seront employés à la fabrication de ces monnaies.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 15 mars 1867.

LÉOPOLD.

Par le Roi:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le baron J. DE WITTE *à M.* R. CHALON, *président de la Société royale de numismatique.*

Paris, le 10 janvier 1867.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous avez rendu compte dans la Revue (t. IV de la 4e série, p. 542) du Rapport de M. Jules d'Arbaumont sur une inscription portant le nom de Tétricus, trouvée près de Dijon, au mois de février 1866, et vous ajoutez qu'au point de vue de la numismatique cette inscription fournit l'occasion de restituer les véritables noms de Tétricus.

Je ne saurais admettre les conclusions de M. Jules d'Arbaumont, qui tire des légendes tracées sur les monnaies les noms *Caius*, *Pivesus*, *Esuvius*, en disant que c'est de cette façon qu'on doit interpréter les abréviations ou sigles qui se lisent sur les monnaies de Tétricus le fils. Les monuments épigraphiques, aussi bien que les légendes monétaires, s'opposent à cette lecture.

Je vous demande la permission, mon cher Confrère, avant de répondre aux suppositions de l'auteur du Rapport, de mettre sous les yeux des lecteurs de votre Revue les principales de ses observations. On pourra mieux

comprendre les doutes que j'oppose à cette interprétation.

Les historiens de la période des trente tyrans, dit-il, et notamment Trebellius Pollion et Aurelius Victor, ne donnent aux deux Tétricus que ce nom même de *Tétricus*, sous lequel ils sont généralement connus. Les autres noms de ces princes ne nous sont révélés que par les médailles. D'après Eckhel et Mionnet, Tétricus le père portait les noms de CAIVS PESVVIVS TETRICVS ; sur les monnaies à son effigie, on lit : IMP · TETRICVS AVG · — IMP · C · TETRICVS PIVS AVG · — IMP · C · PESV · TETRICVS, etc.

M. Jules d'Arbaumont ajoute quelques observations au sujet de la belle dissertation de Claude de Boze, insérée au t. XXVI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* et prétend que ce savant a confondu les deux Tétricus. Je ne veux pas entrer ici dans l'examen de cette question ; cela m'éloignerait trop du sujet que je tiens à éclaircir.

Quant à Tétricus le fils, M. Jules d'Arbaumont cite, d'après Mionnet, les noms de CAIVS PIVESVS PESVVIVS TETRICVS, et les légendes monétaires : PIVESVS TETRICVS CAES · — C · TETRICVS CAES . — C · PES. TETRICVS CAES. — C. PIVESV · TETRICVS CAES, etc.

« Les historiens modernes, continue l'auteur du Rap-
« port, et les nombreux auteurs de biographies univer-
« selles ont suivi, sans hésiter, les mêmes errements. Si
« donc dans notre inscription, Tétricus est désigné sous
« le nom d'*Esuvius :* — CAIO ESVVIO — ce ne peut
« être que le résultat d'une inadvertance de l'ouvrier.

« Comment mettre en balance un monument unique « comme celui-ci et les nombreuses médailles dont les « légendes, de l'aveu de tous, portent les mots *Pesuvius*, « *Pes*. et *Pesu*. La question, au premier abord, me semblait « indiscutable. Après quelques instants de réflexion, un « doute pourtant me vint à l'esprit, et je fus amené à me « demander si la lecture du mot PESV sur les monnaies « de Tétricus *Senior*, et des mots PES · et PIVESV · « sur celles de Tétricus *Junior*, ne serait pas fautive. »

Après avoir dit que les monnaies de l'époque de Tétricus sont, en général, d'une médiocre exécution; après avoir fait observer que le plus souvent les mots n'y sont pas distingués, que les abréviations et les sigles y sont confondus, qu'il y a absence presque complète de ponctuation, de telle sorte que la lecture des légendes est quelquefois incertaine, M. Jules d'Arbaumont examine trente-huit monnaies à l'effigie de Tétricus le père, sur lesquelles il lit les légendes : IMPTETRICVSPFAVG et IMPCTETRICVSPFAVG, et douze médailles à l'effigie de Tétricus le fils, portant la légende : CPIVESVTETRICVSCAESAR. Puis il continue : « Cette légende a toujours été lue : « C · PIVESV · TETRICVS CAESAR. Que Tétricus « *Junior* ait porté le nom de PIVESVS, ajoute l'auteur, « c'est ce qui nous semble incontestable. D'après une « leçon, dont nous n'avons aucun motif de suspecter « l'exactitude, Mionnet a lu sur quelques-unes des mé- « dailles de ce prince la légende PIVESVS TETRICVS « CAES. Le mot PIVESVS est complet dans cette « légende; on n'y peut soupçonner aucune abréviation. « Mais faudra-t-il en dire autant du mot PIVESV, qui

« figure sur un grand nombre d'autres médailles et que « Mionnet se croit autorisé à lire PIVESVS? Ce serait « là, ce me semble, aller contre toutes les règles des « abréviations dans la langue épigraphique des Romains, « et je serais fort empêché d'expliquer la suppression à la « fin de ce mot de la seule lettre S qui aurait aisément « trouvé place dans le champ de la médaille. Je soupçon- « nerais fort le mot PIVESV d'être lui-même composé de « deux mots abrégés. Que si nous le coupons en deux, « nous trouvons, d'une part, les lettres PIV · , de l'autre, « les lettres ESV. »

Puis M. d'Arbaumont cherche à justifier cette lecture, qui peut paraître hasardée, en citant une pièce sur laquelle les lettres C · P · E · sont séparées, soit par un intervalle considérable, soit même par des points. « Il est clair, con- « tinue l'auteur, qu'ici la lettre E doit être absolument « séparée de la lettre P qui la précède, et qu'on ne saurait « y voir autre chose que la lettre initiale du mot ESV ou « ESVVIVS. »

Quant à la lettre P ·, M. d'Arbaumont y reconnaît tout naturellement l'abréviation PIV · des autres médailles, abréviation qu'il croit pouvoir lire, à coup sûr, PIVESVS, puisque, ajoute-t-il, ce nom a certainement été porté par Tétricus. Il coupe aussi en deux le mot PIVESVVIVS, en lisant : PIVESVS ESVVIVS. Quant aux abréviations PES · et PESV · des autres monnaies, on les décomposera ainsi : P · : PIVESVS · — ES · ou ESV · : ESVVIVS.

Maintenant il est temps de répondre à ces suppositions. M. Jules d'Arbaumont, guidé par l'inscription de la colonne milliaire de Dijon, était sur la voie pour reconnaître les

noms des deux Tétricus et pour les restituer complétement. Une seule chose l'a gêné et lui a suggéré une fausse leçon : c'est le mot *Pivesus* donné par Mionnet et qu'il accepte sans hésitation. Tous ses efforts pour concilier les légendes qu'il lisait sur les monnaies avec ce nom de *Pivesus* ont échoué, et c'est cette malheureuse leçon, indiquée par Mionnet, qui l'a détourné du but qu'il allait atteindre. Or, j'ai eu occasion d'examiner, non des centaines, mais plusieurs milliers de pièces frappées à l'effigie de Tétricus et de son fils, et jamais je n'ai rencontré le nom Pivesus sur les monnaies. Les formes les plus ordinaires sont : PIVESV · — PIES · — PES · — P · E ·, etc. La fausse leçon donnée par Mionnet est le résultat d'une erreur de Banduri, qui donne (*Numismata Impp. Rom.*, t. I, p. 409 et 410) la description de deux pièces de la collection du Grand-Duc, à Florence : PIVESVS (*sic*) TETRICVS CAES. *Rev.* SALVS AVG · et SPES PVBLICA. Ce sont des pièces communes et feu M. Migliarini, le savant conservateur des médailles de Florence, a bien voulu, à ma prière, examiner les monnaies aux effigies des empereurs gaulois du IIIe siècle de l'ère chrétienne, et m'envoyer des empreintes de toutes ces pièces et même des plus communes. Or, les deux pièces sur lesquelles Banduri a cru lire le nom de *Pivesus* ne se sont pas retrouvées. Les pièces aux revers de *Salus* et de *Spes*, du Cabinet de Florence, ne portent que les légendes ordinaires. Cette méprise de Banduri est d'autant plus singulière que ce savant bénédictin était préfet de la bibliothèque de Florence. Mais il arrive souvent que l'on commet des erreurs au sujet des médailles qu'on a sous les yeux.

Toutes les inscriptions lapidaires, sans exception aucune, donnent les noms des Tétricus au datif, et on y lit constamment P · ESVVIO ou ESVBIO et PIO ESVVIO. Les noms de ces deux princes seraient donc *Pius Esuvius,* et quelque singulière que soit la forme *Pius,* comme nom de famille, il faut l'admettre. Les légendes monétaires, abrégées ou complètes, confirment cette leçon; quelques médailles, extrêmement rares, il est vrai, donnent les noms complets : — PIVS ESVVIVS. D'ailleurs, dès l'année 1861, l'habile numismatiste, M. Henri Cohen, admettait cette lecture dans le cinquième volume de sa *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain,* où l'on peut lire à la page 162 la note que je transcris ici : « Tous « les auteurs, jusqu'à présent, ont donné aux deux Tétri- « cus les noms de Pesuvius (¹) ou de Pivesuvius. M. le « baron de Witte, dont je ne puis mieux faire que « d'adopter l'opinion, a découvert que leurs noms étaient « Pius Esuvius, noms très-étranges, à la vérité, mais dont « il donnera la preuve dans le grand ouvrage qu'il prépare « sur les tyrans gallo-romains. »

Je n'ai rien à ajouter à cette note, elle résume tout ce que je pourrais dire. Quant aux preuves de la lecture que j'adopte, je les donnerai dans mon ouvrage : *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au troisième siècle de l'ère chrétienne.*

Veuillez agréer, etc.

J. DE WITTE.

(¹) *Voy.* à ce sujet ce qu'a dit le célèbre épigraphiste BARTHOLOMEO BORGHESI (*Bulletin de l'Institut archéologique,* 1843, p. 168), qui lui aussi donnait aux Tétricus le nom de *Pivesuvius.*

Lettre de M. Léopold Wiener, *à M.* R. Chalon, *président de la société royale de numismatique.*

Bruxelles, 7 décembre 1866.

Mon cher Président,

Dans un récent voyage en Angleterre, j'ai eu l'occasion de me procurer une série de *monday coins* frappée annuellement en nombre limité; permettez-moi de les offrir à notre cabinet numismatique.

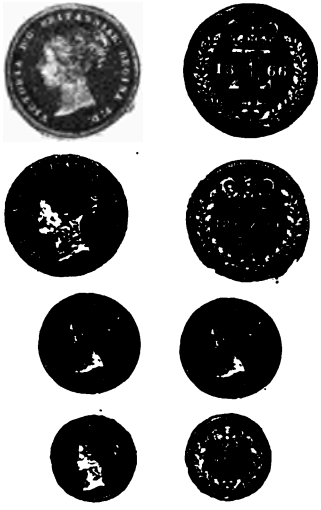

Ces monnaies de 4, 3, 2 et 1 denier en argent, sont distribuées, par ordre de la Reine, à la chapelle de Whitehall, à un certain nombre de pensionnaires, hommes et

femmes, en commémoration d'un antique usage dont l'origine est la suivante :

Le Christ, d'après le Nouveau Testament, lava les pieds de ses disciples, dans la dernière semaine de sa vie, avant la fête de Pâques (1), et autrefois les rois d'Angleterre, comme signe d'humilité, en faisaient autant à un nombre de pauvres, après quoi on leur distribuait des aumônes.

Aujourd'hui, il n'est plus question de laver les pieds, mais il en est resté la coutume de distribuer des aumônes à tous les pensionnaires qui assistent au service divin dans la chapelle de Whitehall, dans la matinée du lundi et du mardi de la semaine sainte. Outre des dons en nature, ils reçoivent un nombre de ces *monday coins*, qui correspond à l'âge du souverain régnant.

Si vous croyez que cette lettre puisse intéresser les lecteurs de notre revue, je vous autorise à la publier.

Agréez, etc.

LÉOPOLD WIENER.

(1) Évangile selon saint Jean, ch. XIII.

MÉLANGES.

Monnaies et médaille apocryphes de Bargen et Saugern, au canton de Berne, par A. Morel-Fatio. Paris, 1867, in-8°, 8 pages et une planche.

M. Carl Lohner, dans son Traité des monnaies de Berne, en 1846, et M. Meyer de Knonau, en 1851, dans son Mémoire sur les monnaies suisses, avaient admis, comme authentiques, une grande pièce grossièrement coulée d'une espèce de métal de cloche, et deux prétendues monnaies du même métal, qui toutes les trois étaient attribuées au dixième siècle. Ces pièces avaient été trouvées par M. Quiquerez, dont il n'est pas permis de suspecter la bonne foi, mais qui a pu, comme tout autre, être victime d'une mystification. C'est ce que M. Morel-Fatio, prouve à l'évidence, dans quelques pages publiées par *l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses*, de Zurick, et réimprimées à Paris tout récemment.

R. Ch.

Neues Lausitzisches Magazin im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschafft der Wissenschafften, herausgegeben, von Dr Titus Wilde. — Dreiundvierzigster Band, Erstes Heft, Görlitz 1866, 1 vol. in-8°.

La numismatique se glisse aujourd'hui dans presque

tous les recueils périodiques sérieux. M. le docteur Alfred von Sallet a résumé, sous le titre de *Monnaies grecques et romaines de la haute et basse Lusace*, les notices éparses çà et là sur les diverses découvertes de médailles antiques faites dans ce pays. Il cite d'abord une monnaie grecque, de Cysique et Ephèse, frappée sous Antonin le Pieux, et trouvée, en 1819, près de Diehsa, à une lieue de Niesky; puis viennent une médaille de la famille Titia et des monnaies de divers empereurs, depuis Galba jusqu'à Salonin, en tout vingt-six monnaies antiques trouvées dans la Lusace. M. von Sallet reconnaît avec raison qu'on ne peut déduire de ces découvertes des conséquences historiques de quelque valeur. Il n'a eu, dit-il, d'autre dessein que d'attirer plus d'attention sur l'exhumation des monnaies antiques dans la Lusace.

CAM. P.

Nous avons reçu, le prospectus, ou plutôt le premier numéro de l'année, d'une revue que nous n'avions pas l'honneur de connaître et dont l'objet se rattache à la numismatique, l'*Illustrirter Anzeiger über gefälschtes Papiergeld und unächte Münzen* (l'Indicateur illustré des faux billets et des fausses monnaies). Ce singulier recueil, qui commence sa troisième année, paraît à Leipzig, tous les deux mois, de format in-4°. Il est, comme le dit son titre, *illustré* de planches en relief reproduisant les pièces avec leur aspect métallique. Les billets de banque sont lithographiés : mais on a eu soin de les estampiller des mots : *Nachbildung des*

Falsificats, en grosses lettres, pour ôter aux industriels la possibilité de s'en servir.

R. Ch.

Dans le n° 2, qui vient de paraître, le *Bullettino di numismatica italiana* propose aux amateurs de leur servir d'intermédiaire pour la vente ou l'acquisition de médailles et d'ouvrages concernant la numismatique. Il annoncera dans ses colonnes les articles offerts en vente et les *desiderata* que ses souscripteurs cherchent. C'est une idée nouvelle, — en ce qui concerne les médailles, — et qui peut avoir du succès. S'adresser, par lettres affranchies, à M. A. R. Caucich, 15, place du Dôme, à Florence.

R. Ch.

Münzstudien. Neue Folge der Blätter für Münzkunde. Herausgegeben von H. Grote. Nr. XIII. Fünfter Band, Erstes Heft, mit fünf Tafeln mit Abbildungen, und Beilage-Heft zu Nr XIII, mit neun Tafeln mit Abbildungen. Leipzig, 1866, Hahn'sche Verlagshandlung, 2 vol. in-8°.

Cette XIIIe livraison, qui paraît après la XIVe et la XVIe, contient les articles suivants :

1° Monnaies des Sassanides, par A. D. Mordtmann;

2° Nouvelles recherches sur les anciennes monnaies, judaïques de C. Cavedoni, traduction A. von Werlhof;

C'est la reproduction de la brochure intitulée, *Nuovi*

studi sopra le antiche monete Giudaiche. Modena. 32 ff. in-8° ;

3° Cappe et ses travaux numismatico-littéraires, par le Dr Grote;

4° Les monnaies de l'évêché de Verden, par le même;

5° Les monnaies de Waldeck, au moyen âge, par le même ;

Le supplément de cette livraison est consacré tout entier à un travail de M. Cornélius Reistorff sur l'importante découverte de monnaies faite au pied du château d'Isenberg, près de la petite ville de Hattingen, dans la Westphalie. Nous renvoyons nos lecteurs à la livraison même des *Études monétaires* de M. le Dr Grote, pour le détail des pièces qui s'élèvent au chiffre respectable de 1,047. Voici de quelle manière nos anciennes provinces y sont représentées ; le Brabant compte six pièces, la Flandre huit, le Luxembourg une, Liége deux, la Gueldre six, Utrecht, dix, les villes de Campen, Groningue et Bolswerd, chacune une. Ce trésor a été enfoui vraisemblablement en 1479. M. Reistorff a fait graver cent soixante-trois monnaies de la découverte, pour illustrer sa notice.

Cam. P.

Tijdschrift voor algemeene munt- en penningkunde, uitgegeven door P.-O. Vander Chijs, in-8°.

Ce recueil, fondé en 1833, n'avait plus paru depuis 1843, M. Vander Chijs étant entièrement absorbé

par la publication de son grand ouvrage sur les monnaies des provinces du nord des Pays-Bas. Cette longue interruption de vingt-quatre ans nous avait fait croire que l'auteur avait abandonné l'idée de continuer le *Tijdschrift*, et c'est pourquoi nous ne l'avions pas compris dans la liste des *Revues actuellement existantes*. Nous apprenons avec plaisir qu'il n'est pas impossible que M. Vander Chijs en reprenne la publication, dès que ses autres travaux lui en laisseront le loisir. R. Ch.

Notes bibliographiques pour servir à l'étude de l'histoire et de l'archéologie, publiées par Alexis Dureau, 1re année, 1863. Paris, Joubert, 1866, in-18, 276 pages.

Ce petit répertoire ne sera pas sans utilité pratique pour les chercheurs. Ils y trouveront la liste, par noms d'auteurs, des ouvrages publiés en France, pendant l'année, sur les sciences historiques et archéologiques; l'indication (et ceci deviendra la partie la plus précieuse du livre) des principaux articles insérés dans les journaux périodiques et les mémoires des sociétés savantes de la France et des autres pays; une liste, encore fort incomplète mais que l'auteur se propose de rendre plus considérable dans les volumes suivants, des livres et revues publiés à l'étranger. Le volume de 1863, qui vient de paraître, sera suivi, dans le courant de cette année, par ceux de 1864 et 1865.

Nous engageons M. Dureau à faire disparaître quelques erreurs, erreurs qu'il était d'ailleurs difficile d'éviter dans un premier essai, en ce qui concerne les noms des

auteurs et les titres des ouvrages. Ainsi notre vénérable et fécond d'Otreppe de Bouvette (p. 230) n'a jamais été abbé ; le *Messager des sciences historiques* ne se publie pas à Bruxelles, mais à Gand, etc.

R. Ch.

Baltische Studien herausgegeben von der Gesellschaft für Pommersche Geschichte und Alterthumskunde. — Einundzwanzigster Jahrgang. Zweites Heft. Stettin. 1866, 1 vol. in-8°.

Nous trouvons dans la deuxième livraison du t. XXI de ce Recueil un court article de M. Ehrhart sur une découverte de monnaies faite dans l'île d'Usedom, de la Poméranie prussienne. En 1864, on mit au jour, dans un champ non loin de Casebourg, un certain nombre de pièces d'or. Comme toujours, les découvreurs n'eurent rien de plus pressé que de les vendre, et de les faire passer par le creuset. C'est ainsi que dix-huit pièces disparurent. L'auteur de la notice que nous résumons eut la bonne fortune de sauver de la destruction cinq pièces d'or et une d'argent. Celle-ci est tout simplement un dirhem de l'an 96 de l'hégire. On n'en connaissait jusqu'ici que deux exemplaires, l'un dans le cabinet grand-ducal de Weimar et l'autre dans l'immense collection de feu M. Soret, de Genève. Les monnaies d'or sont de Théodose, d'Honorius, de Léon et d'Anastase.

On se demandera sans doute comment il peut se faire

qu'on trouve des pièces romaines et arabes, dans une île de la Baltique. Sans vouloir déjà répondre à cette question, dont il réserve l'examen à un autre temps, M. Ehrhart dit en passant que ce petit trésor constitue peut-être l'épargne d'un soldat au service de Rome, revenu dans ses foyers, ou bien un souvenir des relations commerciales qui existaient depuis les temps les plus reculés entre la Poméranie, et le littoral de la Méditerranée et de la mer Noire.

Nous croyons qu'on peut y voir aussi la part de prise d'un de ces hardis écumeurs de mer dont le Nord foisonnait au VIIIe et au IXe siècle.

CAM. P.

Le n° 6 de la *Revue numismatique française,* qui complète le volume de 1866, se compose des articles suivants:

1° Monnaies anépigraphes des Volces-Tectosages, par M. L. DE LA SAUSSAYE, 13 pages et 4 planches.

2° Monnaies des *Petrocorii,* d'*Apta Julia,* de *Nemausus* et diverses incertaines, par M. DE SAULCY, 15 pages.

3° Sur la chronologie des rois du *Pont* et du *Bosphore* et les princes d'*Olba,* à propos d'un opuscule de M. de Sallet, par M. H. WADDINGTON, 25 pages.

4° Examen de documents apocryphes, relatifs aux monnaies, par M. A. DE BARTHÉLEMY, 11 pages.

5° De quelques imitations de la monnaie française du XIVe au XVIIe siècle. — Monnaies des abbés de Saint-Honorat de Lérins, par M. DE LONGPÉRIER, 20 pages.

Dans la CHRONIQUE, M. le baron de Witte donne la suite de la liste si nombreuse des ouvrages et articles sur la nnmismatique, par Celestino Cavedoni.

R. CH.

La magnifique collection de M. Thomsen va être vendue aux enchères. Cette collection présente trois grandes divisions : les monnaies antiques, celles du moyen âge, et celles des temps modernes. Le catalogue des médailles romaines vient de paraître ; il forme la seconde partie de la première division et comprend plus de six mille numéros. La vente en aura lieu, à Copenhague, le 6 mai 1867.

M. Thomsen a voulu que ses collections fussent vendues aux enchères. Il a aussi exprimé le désir que le catalogue de ses *monnaies du moyen âge* fut assez détaillé et assez exact pour servir de manuel aux amateurs.

R. CH.

MM. Rollin et Feuardent viennent de distribuer la deuxième partie de leur catalogue de médailles romaines en vente à l'amiable. Cette deuxième partie comprend les pièces des empereurs, depuis Hadrien jusqu'à Pupien.

R. CH.

Le *comité archéologique de Senlis* a entrepris la publication d'un travail sur les *monnaies de Senlis*, que la mort

a empêché M. le Dr Voillemier d'achever. Il désirerait recevoir communication des pièces de Senlis et des *bons de confiance* (assignats) émis par cette ville, que posséderaient les amateurs. M. Dupuis, secrétaire du comité, est chargé de réunir les renseignements qu'on voudrait bien lui adresser à ce sujet.

R. Ch.

M. Hugues Bovy, de Genève, répondant à l'appel que nous avons adressé aux graveurs, nous a fait parvenir la médaille qui lui a valu le premier prix au concours ouvert par la classe des beaux-arts de l'Académie de Genève, en 1866.

M. Hugues Bovy est le neveu du célèbre Antoine Bovy, l'auteur du médaillon de Calvin et de la splendide médaille de la loi des chemins de fer, en France. Il y a des héritages d'oncles pesants à porter pour leurs neveux; tel est celui du nom de Bovy. Quand on a l'honneur de s'appeler de ce nom, on ne doit pas s'étonner de provoquer chez les juges un peu de sévérité.

La médaille du jeune Bovy, du diamètre de cinq centimètres, offre d'un côté un buste de femme, tourné à droite, la tête couverte de pampres retombant sur les épaules. Au-dessus de la tête, et coupé en deux, d'une manière peu heureuse, le mot MELPO - - MENE (Melpomène). Le profil est d'une pureté classique, ainsi qu'il devait l'être, et d'un modelé parfaitement rendu. La poitrine de la muse n'accuse pas assez les formes de la femme. Si n'était le nom de

Melpomène, on serait assez embarrassé de se prononcer sur le sexe du personnage représenté.

Le revers consiste en une simple inscription :

PRIX AU
CONCOURS
DE GRAVURE EN
MÉDAILLE
OUVERT PAR LA
CLASSE DES
BEAUX ARTS.
1866.

Autour et séparé par un grènetis :

SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE.

Ce revers doit avoir été fait avec une grande précipitation et d'une manière négligée. Les lettres sont mal alignées et enfoncées assez inégalement. Au reste, ceci est un détail peu important au point de vue de l'art, et qui n'ôte rien au mérite de l'œuvre ni aux espérances fondées que cette médaille est en droit de donner quant à l'avenir du jeune graveur genevois.

R. Ch.

Dans son n° 24 du mois de novembre dernier, M. Leitzmann, le vénérable directeur de la *Numismatische Zeitung*, raconte, sous le titre de *Een Münz-Unicum!* (une pièce unique), l'histoire d'un soldat bavarois qui, l'année

dernière, à la suite de je ne sais qu'elle bataille, trouva dans sa botte un thaler de Prusse, sur la face duquel la tête de l'empereur d'Autriche s'était empreinte en creux et en sens opposé, de manière que la réunion des deux augustes profils formait une vraie tête de *Janus bifrons*.

Or voici l'explication de la chose telle que la propose le savant allemand. Ce soldat bavarois avait en poche un thaler de prusse et une couronne d'autriche. Ces deux pièces étaient superposées quand un éclat de grenade est venu les frapper. Le soldat dans la chaleur de l'action ne sentit pas cette bourrade énorme, mais la poche était déchirée et l'une des pièces lui glissa dans la botte. (On ignore ce que l'autre est devenue.) Le soldat a refusé, dit-on, vingt florins de la pièce miraculeuse, etc., etc.

Cette anecdote ne déparerait pas les histoires d'Eléazar Blaze, dans son *Chasseur Conteur*. Mais il faudrait la foi.

R. Ch.

M. J.-G. Burman Becker, à Copenhague, vient de publier une deuxième édition, corrigée et augmentée, de ses Notices historiques et généalogiques sur la famille Burman. Dans cet intéressant ouvrage sont représentées quatre médailles de funérailles, gravées, relatives à la famille Burman.

N° 1, en mémoire de Josine Balde, veuve de Pierre Burman, fille de Frans Balde et de Cathelyne Bodaert, née le 14 juin 1601 et décédée en 1667. Son mari fut pasteur réformé à Frankendaal et plus tard à Emmerich.

N° 2, en mémoire de François Burman, fils de Pierre et de Josine Balde, précités, né à Leyde en janvier 1628, pasteur de l'église réformée à Hanau, en 1650, et professeur de théologie à l'université d'Utrecht, le 16 juillet 1662. Décédé à Utrecht, le 11 novembre 1679.

N° 3, en mémoire de Abraham Burman, fils de François Burman, précité et de Marie Heidanus, né en décembre 1669, et décédé le 8 août 1687.

N° 4, en mémoire de François Burman, frère du précédent, né à Utrecht, le 15 mai 1671, pasteur réformé à Coudum en 1695, à la Brielle, en 1698. En 1702, il fut adjoint, comme pasteur, à l'ambassade envoyée en Angleterre, par les états généraux des Provinces-Unies, à l'occasion de la mort du roi Guillaume III, et pour féliciter la reine Anne de son avénement au trône. Après avoir occupé la charge de pasteur à Enkhuizen, et ensuite à Amsterdam, il fut nommé, en 1715, professeur de théologie, à Utrecht.

Il mourut à Utrecht, le 22 septembre 1719.

Cte M. N.

Le cabinet de numismatique de la Bibliothèque royale vient de s'enrichir d'un nouveau don de M. L. Geelhand, de Merxem. Il s'agit d'une médaille fort rare, frappée en 1696 pour rappeler le souvenir du bombardement et de la reconstruction de Bruxelles. Le côté droit nous montre la ville écrasée par les bombes et tout en flammes. Le 11 août 1695, soixante et dix mille Français, commandés par le maréchal de Villeroi, avaient pris position au-dessus

d'Anderlecht. Le bombardement commença le 13 et dura près d'un jour. Plus de quatre mille maisons furent brûlées. On raconte que le duc du Maine s'amusa à prendre la tour de Saint-Michel pour point de mire. Une fière légende, *momordit lapidem, il a mordu la pierre,* se lit au-dessus des clochers de Bruxelles. Le revers de la médaille représente un phénix renaissant de sa cendre, tout comme sur la façade de la *Louve*. M. Geelhand s'est généreusement dessaisi de cette pièce intéressante pour en doter le médaillier de tout le monde.

Écho du Parlement.

Depuis quelque temps on voit circuler des monnaies dont l'aspect est celui des deniers carlovingiens et sur lesquels se lit le nom MILO. J'ai la ferme conviction que ces pièces sont de fabrique moderne. La tranche est particulièrement mauvaise. Il existe plusieurs variétés de ces monnaies qui jusqu'ici n'ont été offertes que sous le manteau et paraissent venir du midi de la France.

A. M. F.

Notre honorable confrère, M. Guioth, a annoncé, il y a quelques mois, par un *prospectus,* son intention de faire paraître le complément de l'*Histoire numismatique du règne de Léopold Ier*. Cet important ouvrage, auquel il travaille depuis plusieurs années, est terminé et prêt à être

mis sous presse; mais, avant de le livrer à l'imprimeur, l'auteur veut être assuré d'un certain nombre de souscriptions. Nous engageons donc les membres de la Société royale, et, en général, les amateurs de notre numismatique belge, à concourir, par leur adhésion, à la publication fort dispendieuse de cet immense répertoire.

R. Ch.

M. Heiss vient de terminer le premier volume de sa *Description générale des monnaies chrétiennes de l'Espagne, depuis l'invasion des Mores.* Ce magnifique ouvrage dépasse, en luxe de gravures, tout ce qu'on a fait jusqu'à présent pour la numismatique d'aucun pays. Outre soixante et dix planches de monnaies, cinq planches de sceaux et de *fac simile* de diplômes, on y trouve encore dix-neuf portraits de rois ou reines d'Espagne, délicieusement gravés, et qui, pour les profanes, feront de ce livre un véritable album. Nous avons remarqué que cette galerie ne contenait que les souverains légitimes; on n'y voit, en effet, ni Charles III, l'archiduc, ni Joseph Bonaparte, ni don Carlos.

R. Ch.

Catalogo del Museo nazionale di Napoli. Collezione Santangelo. Monete Greche. Napoli, 1866, in-fol.

Ce magnifique catalogue est dû au signor Gius° Fio-

relli, le savant conservateur du cabinet national des médailles à Naples. Il contient la description de 12,437 médailles grecques d'or, d'argent et de bronze, toutes authentiques, plus quarante-trois pièces fausses ou douteuses. Pour rendre ses descriptions plus concises, l'auteur emploie volontiers des signes d'abréviation. Les pages sont divisées en deux colonnes. Dans la première figure la face des pièces, dans l'autre les revers. Ainsi pour une pièce de Metapontum :

4317. Testa muliebr. a dr. forse coronata de edera	META. Spiga con foglia; a dr. IEI. br. 16.

Il est regrettable qu'un ouvrage aussi important soit denué de planches et qu'on n'y trouve pas même la gravure des pièces inédites.

La collection entière a été achetée, par la ville de Naples, pour la somme de 215,000 franes, le 5 août 1865.

A. D.

Monnaies fabriquées à Bruxelles, en 1866 :

1°	Pièces de 20 fr.	(effigie de Léopold Ier, avec la date de 1865), pour.	. . fr.	10,639,260
2°	— 2 fr.	(effigie de Léopold II).	.	3,884,000
3°	— 1 fr.	(id. id.).	.	3,041,000
4°	— 50 cent.	(id. id.).	.	3,403,000

Dans la liste que nous avons publiée, l'année dernière, des *monnaies de cuivre frappées pendant le règne de Léopold Ier*, figurent les pièces suivantes : 10 centimes,

1849; 2 centimes, 1850; 10 centimes, 1857 et 5 centimes, 1860. Ces pièces frappées pendant les années indiquées ci-dessus, l'ont été avec des coins portant des dates antérieures. On les chercherait donc en vain.

R. Ch.

Wiener numismatische Monatshefte, redigirt und herausgegeben von Dr G. A. Egger. Wien, 1866, 6 livr., avec pl., in-8°.

M. Egger a publié, l'année dernière, six livraisons de la Revue viennoise de numismatique. Disons tout d'abord que ce recueil a tenu ce qu'il promettait, à son origine : des collaborateurs distingués lui ont fourni des articles sur des monnaies de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. Nous ne pouvons donner ici les titres de tous les travaux qui ont paru en 1866; nous devons nous contenter de signaler quelques articles importants. M. de Stupnicki a essayé de classer les deniers polonais des Jagellons; le même numismate a envoyé à la Revue viennoise des considérations sur les monnaies des rois polonais de la Russie rouge; M. Missong a examiné les essais de monnaies de cuivre d'Autriche et l'introduction de la petite monnaie de cuivre dans les États héréditaires, jusqu'à la mort de l'empereur François Ier. M. Kupido a écrit deux articles, l'un sur les monnaies celtiques d'argent de la découverte de Jarendorf, village du comitat de Wieselburg, en Hongrie, l'autre, sur des monnaies des Boiens hercy-

niens. M. Reichardt, dans une étude sur les monnaies de Simon Machabée, combat l'opinion singulière de M. de Saulcy, sur l'antiquité de la numismatique judaïque. L'illustre numismate français est resté seul à penser qu'Alexandre le Grand donna au grand-prêtre Jaddoua le droit de frapper des monnaies. M. Reichardt joint à son travail les dessins de trois monnaies inédites du plus haut intérêt : ce sont un demi-sicle d'argent de l'an 3, un sicle d'argent de l'an 4 et une précieuse monnaie de cuivre de la même année.

La première livraison contient une pièce qui intéresse la numismatique néerlandaise. Il s'agit du florin d'or frappé au nom de l'empereur Frédéric III, par la ville frisonne de Franecker. Un peu plus loin nous trouvons un ducat de la Gueldre au type du ducat de Hongrie. On sait que plusieurs villes et seigneurs de la Hollande adoptèrent, après la pacification de Gand, ce type estimé, pour donner plus de crédit à leurs espèces. Le ducat en question a pour légendes : MO · AV · DV GEL-VA · VNGARIE (moneta aurea ducatus Geldriæ valore Ungarie); CONFID · DN · N — O — MOVETVR. La Gueldre paraît avoir bientôt renoncé à l'émission de ce genre de pièces. La province d'Overyssel a également frappé des ducats hongrois. Ils portent MON · ORD · TRANSIS · V · VN, avec saint Ladislas debout, et *patrona vngaria*. C'est par erreur que l'on a attribué cette monnaie à Étienne Bocskay, prince de Transilvanie.

Cam. P.

Depuis quelque temps, les ventes de monnaies et de médailles se succèdent presque sans interruption. Après la grande vente de Théodore Bom, à Amsterdam, qui a duré du 11 au 19 mars, est venue, à Gand, celle de feu M. Pierre-Jacques Goetghebuer, dont le catalogue comprenait sept cent quarante-deux numéros, plus un supplément de cent soixante-treize articles. M. Goetghebuer s'était attaché à réunir les monnaies du moyen âge et les médailles appartenant à la Flandre, et, bien qu'il n'eût commencé à former ses collections que dans un âge déjà avancé, il était parvenu, en peu d'années, à se procurer une suite fort remarquable de monnaies flamandes.

La ville de Bruges, où se font assez rarement des ventes de médailles, en offre une à son tour; celle de feu M. Anselme Vanden Bogaerde. On dit cette collection assez importante; mais la manière *singulière* dont le catalogue est fait ne permet guère d'en juger; le rédacteur s'étant borné à indiquer, sous la rubrique de chaque souverain, le nombre de ses monnaies d'or ou d'argent, sans dire quelles monnaies. C'est un nouveau genre, un genre Benoiton, de catalogue, mais on a *fait mieux* en France. Le beau médailler de M. Lambert, à Dunkerque, vient d'être vendu aux enchères, *sans catalogue* du tout! Une simple affiche, grande comme la main, faisait connaître le jour de la vente (26 mars 1867) et vous apprenait, *in globo*, que cette collection se composait de trois cent cinquante pièces en or, deux mille deux cents en argent et mille trois cents de bronze.

Les marchands, seuls, ont pu se rendre à une pareille invitation. Et, comme entre gens ayant un même intérêt,

l'*entente* comme disent les gazettes) ne peut manquer de se produire, il leur aura été facile de se livrer, malgré l'art. 412 du Code pénal français, à ce genre d'opération qu'on appelait jadis la *grafinade* et qui se nomme aujourd'hui la *révision*.

Au reste, depuis quelque temps, surtout en France, les catalogues sont faits de manière que les amateurs ne puissent plus acheter eux-mêmes. Un lot de vingt-cinq à trente pièces conviendra à un marchand, jamais à un particulier qui, pour avoir une seule médaille, ne voudra pas se charger des vingt-neuf autres.

R. Ch.

M. Hoffmann, 17, rue Bleue, à Paris, vient de distribuer le catalogue des médailles grecques de feu M. Prosper Dupré, dont la vente aura lieu le 24 avril prochain et jours suivants. La collection des médailles grecques de M. Dupré n'était pas nombreuse, trois cent soixante et onze numéros; mais elle ne se composait que de pièces de premier choix et de raretés de premier ordre. C'est un écrin de perles fines que les amateurs vont se disputer avec acharnement. Ce catalogue, simple nomenclature, a été redigé par M. Dupré lui-même. M. Hoffmann s'est contenté de l'orner de deux planches gravées par M. Dardel et représentant les pièces les plus précieuses de la collection.

R. Ch.

Nécrologie. — M. Guillaume-Herman Goddons, né à Louvain, le 10 avril 1803, et décédé dans cette même ville, le 20 janvier dernier, fit partie du premier noyau d'amateurs qui, à l'initiative de l'abbé Louis, fondèrent, il y a plus d'un quart de siècle, notre Société de numismatique.

Goddons avait réuni une assez jolie collection de jetons historiques et de monnaies belges du moyen âge. Cette collection, qui se composait de 1,405 numéros, fut vendue aux enchères, le 24 mai 1859. Depuis lors, notre confrère ne s'occupait plus guère de numismatique. Il assistait cependant encore, de temps en temps, à nos réunions.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 18 janvier 1867.

Sur la proposition de M. Chalon, le titre d'associé étranger est conféré à M. A.-R. Caucich, directeur du *Bullettino di numismatica italiana*, à Florence.

Le même titre est conféré, sur la demande de M. Vanden Broeck, à M. F. Seguin, savant archéologue et numismate, à Genève.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 1er TRIMESTRE 1867.

Bolle ducali Veneziane. Venezia, 1865. Par Barthélemy Cecchetti.
Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1866, n° 3 et 4.
Revue trimestrielle, 13e année, t. IV, octobre 1866, et 14e année. t. I, janvier 1867.
Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres, etc., de Belgique, 35e année, 2e série, t. XXII, nos 9, 10, 11 et 12, 1866; t. XXIII, nos 1 et 2, 1867.
Bulletin de l'institut archéologique liégeois, t. VII, 3e et dernière livraison, 1866.
Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. VII, 1er fascicule, 1866.
Revue numismatique française. Nouvelle série, t. II, année 1866, nos 4, 5 et 6, novembre et décembre.
Lettre à M. le Dr L. Krehl, sur quelques monnaies orientales, curieuses ou problématiques, par M. F. Soret. (Dernier ouvrage de M. Soret, offert par son gendre à la Société numismatique.) (Très-rare.)
Supplément à l'essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre de la maison de Bourgogne, par L. Deschamps de Pas, 1866. Hommage de l'auteur.
Messager des sciences historiques. Année 1866, 3e et 4e livraisons.
Numismatischer Verkehr, nos 8 et 9, october 1866, nos 1 et 2, janvier 1867.
Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie. Première année, 1866.
Periodisches beschreibendes Verzeichniss interessanter Münzen, etc., n° 4, 1865-66.
Memorial numismatico español. Barcelone, 1866.
Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. III, 1866, 4e livraison.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 27e année, 6e série, t. II, 6e livraison, juillet-août, 1866; t. III, 1re livraison, 1867.
Glossaire du patois de la Suisse romande. Lausanne, 1866.
The numismatic chronicle, 1866. Part. IV, new serie, n° XXIX.
Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 2e trimestre de 1866, n° 52.
Jahrbücher; das Jahresbericht (1862-1864) des Vereins für Meklenburgische, etc.
Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1863, 1864 et 1865.
Siebenundzwanzigste, achtundzwanzigste und neunundzwanzigste Nachricht über den historischen Verein für Niedersachsen, 1864, 1865 et 1866.
Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois, par M. Dewismes, 1866. Don de l'auteur.
Neues lausitzisches Magazin. Görlik, 1866, 1re partie.
Baltische Studien, 1re et 2e parties, 1866.
Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 5e année, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1866.

SOUVENIR DES CROISADES.

QUART DE DINAR TROUVÉ PRÈS D'YPRES.

Le vaste empire des califes suivit, dans sa décadence, la même marche, éprouva les mêmes transformations que celui de Charlemagne. En Orient comme en Occident, chez les musulmans comme chez les chrétiens, les mêmes causes produisirent les mêmes effets. Les gouverneurs des provinces, principalement des provinces éloignées du pouvoir central, chargés d'une mission qui, dans l'origine, n'était que temporaire et révocable, cherchèrent d'abord à perpétuer l'hérédité du pouvoir dans leur famille, puis se rendirent tout à fait indépendants, ne conservant, tout au plus, vis-à-vis du chef des croyants, qu'une subordination purement honorifique et nominale.

Le prince qui fit frapper la monnaie empreinte en tête de cette note, et qui donne lui-même sa généalogie sur

cette monnaie, était fils d'Abou-Mohammed et arrière-petit-fils d'Abou-Hafss. Ce dernier, fondateur de la dynastie des Hafssytes, appartenait à la tribu de Hentata des Kabiles de Mouçamida qui, la première, se déclara pour le Mehdi ; il fut un des dix premiers cheiks qui accueillirent cet *iman* attendu par les fidèles. Ce dévouement au pouvoir nouveau reçut plus tard sa récompense ; le calife almohade, Mohammed-el-Naser, confia le gouvernement de l'Afrique au petit-fils d'Abou-Hafss, Abd-al-Ouahid, surnommé Abou-Mohammed, qui établit à Tunis le siége de son administration.

Abou-Mohammed avait deux fils qui se disputèrent sa succession. L'un d'eux Yahiah, surnommé Abou-Zacharia, s'étant débarrassé de la concurrence fraternelle, profita des troubles qui agitaient alors le Maroc pour se soustraire à l'autorité des Almohades, l'an 623 de l'hégire. Son règne fut long et glorieux. Il mourut l'an 647 (1249), alors que Louis IX, depuis saint Louis, commençait sa malheureuse expédition d'Egypte.

La domination des Beni-Hafss, en Afrique, dura environ quatre siècles. Charles-Quint y mit fin en 1535. Tunis fut ensuite repris par les Algériens, puis par les Turcs, en 1574. Mais l'autorité du sultan y fut toujours plutôt nominale que réelle.

Le quart de dinar de Yahiah est une pièce très-rare. Notre excellent ami, feu F. Soret, la croyait même inédite ; mais elle avait été décrite par M. H. Lavoix, dans la Revue archéologique.

Voici la transcription de ses légendes en caractères modernes :

Dans le champ carré :

لا اله الا	*Il n'y a de Dieu que*
الله محمد	*Dieu; Mahomet*
رسول الله	*est l'envoyé de Dieu.*

Dans les segments de cercle, en commençant par le haut :

بسم الله الرحمن الرحيم	*Au nom de Dieu clément, [miséricordieux,*
صلى الله على محمد	*que Dieu bénisse Mahomet*
و على اله	*et sa famille*
و سلم تسليما	*et lui donne le salut.*

Au revers. Dans le champ carré :

المهدى امام	*Le Mehdy, Imam*
الامة القايم	*du peuple, qui fait exécuter*
بامر الله	*l'ordre de Dieu.*

Dans les segments :

الامير الاجل	*l'Émir, le très-illustre*
ابوزكريا يحيح	*Abou Zacharia Yahiah*
بن ابى محمد	*fils d'Abi-Mohammed,*
بن ابى حفص	*fils* (1) *d'Abi-Hafss.*

A l'époque du siége de Tunis, par saint Louis, en 1270, la monnaie de Yahiah devait être en pleine circulation. La pièce trouvée près d'Ypres a sans doute été rapportée par quelque chevalier flamand qui avait accompagné le roi

(1) Petit-fils.

dans sa dernière expédition. C'est un souvenir des croisades que le hasard vient d'exhumer après six siècles, et de plus une vraie curiosité numismatique, une pièce très-rare parmi les rares monnaies des Hafssytes.

R. Chalon.

CATALOGUE

DES

MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

SIXIÈME ARTICLE.

EGER.

Assiégée par les Français, en 1742.

* 1. *Silbergros.* — Dans le champ, les armes de la ville.
Rev. Dans le champ, un E gothique couronné.

Arg.

* 2. 3 *kreutzer.* — Dans le champ, les armes de la ville. Au-dessous la valeur : · 3 · k ·

Rev. Dans le champ, au-dessous de trois petites étoiles, on lit : · EGER · — 1743 · — +

Étain. Duby, pl. XIX, n° 13.

* 3. *Kreutzer.* — Semblable au n° 2, mais plus petite et avec la valeur : · I · K ·

Rev. Semblable au n° 2.

Étain. Duby, pl. XIX, n° 14.

EICHSTAEDT.

Monnaies de nécessité frappées par Joseph, évêque d'Eichstaedt, pendant l'occupation française de 1794 à 1796.

* 1. *Thaler.* — IOSEPHVS · D · G · EPIS · EVSTETTENSIS S · R · I · P. Buste de l'évêque d'Eichstaedt, à droite. Dessous : C · D ·

Rev. VasCVLIs aVLae argenteIs patrIae InDIgentI MInIstraVIt aVXILIa. La réunion des grandes lettres de cette légende forme l'année 1796. Les armes couronnées du prince-évêque d'Eichstaedt. Dessous : X EINE FEINE MARCK.

Arg. Hennin, pl. LXXVII, n° 773.

* 2. *Demi-thaler.* — Semblable au n° 1, mais d'un diamètre plus petit.

Rev. Semblable au n° 1, avec cette différence qu'il y a sous les armes : XX EINE FEINE MARCK.

Arg. Hennin, pl. LXXVII, n° 774.

FAMAGOUSTE.

Capitale de l'île de Chypre, assiégée par les Turcs, en 1570.

d. 1. *Besant.* — PRO · REGNI · CYPRI · PRÆSIDIO. Dans le champ, le lion de saint Marc, à droite. Au-dessous : 1570.

Rev. Dans le champ, sous un petit ange volant à gauche et qui implore le ciel, on lit : VENETOR — FIDES · INVI — OLABILIS · — BISANT — · F · F ·

Cuivre. Duby, pl. II, n° 4.

* 2. *Besant.* — PRO ✠ REGNI ✠ CYPRI ✠ PRESSIDIO ✠ Dans le champ, le lion de saint Marc, à gauche. Au-dessous : ✠ 1570 ✠

Rev. Dans le champ, sous un petit ange volant à droite et qui implore le ciel, on lit : ✠ VENETORV̄ ✠ — FIDES · ✠ INVI — OLABILIS ✠ — ✠ BISANTE ✠ — ✠ I ✠

Cuivre.

N. B. On trouve des variétés de cette pièce, ayant au bas du revers les lettres : IIII, ou IE ou IF.

FIGUIÈRES.

Monnaie de nécessité frappée par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1642.

d. 1. 5 *réaux.* — · P · CIPATVS ··· CATALONI. Écu couronné de Catalogne, accosté de la valeur : V̇ — Ṙ.

Rev. ···· — · VILLE · — · FIGE · — · 164 · Croix barcelonaise, coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e de trois besants, aux 2e et 3e d'un annelet.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal-Ramon, à Barcelone.

d. 1². 5 *réaux.* — Semblable au n° 1.

Rev. ···· — ···· — · FIGE · — · 1641. Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

FRANCE ET BONAPARTE (ILES DE).

Monnaies de nécessité frappées par le général de Caën, en 1810.

* 1. 10 *livres.* — ILES DE FRANCE — ET BONAPARTE. Dans le champ, une aigle éployée et couronnée, tenant dans ses serres les foudres. Au-dessous : AVELINE.

Rev. Dans une couronne de laurier on lit : DIX — LIVRES — En bas, sous le nœud de la couronne, la date 1810.

Arg. Millin et Millingen, pl. LXXIII, n° 467.

2. *Sol.* — Aigle éployée.

Rev. La lettre N, tracée au burin. (*Bouton d'uniforme en cuivre jaune, aplati.*)

Combrouse, n° 404*b*.

FRANCFORT.

Monnaies de nécessité frappées par la ville, pendant l'occupation française de 1794 à 1796.

* 1. *Ducat.* — Dans une couronne d'olivier, on lit : AUS DEN — GEFÆSEN — DER KIRCHEN UND — DER STADT — FRANCKFURT — 1796.

Rev. Dans le champ, vue de la ville de Francfort-sur-le-Mein.

Or. Hennin, pl. LXXVII, n° 775.

* 2. *Thaler.* — ✠ AUS DEN GEFÆSEN DER KIRCHEN UND BURGER. Dans le champ, on lit : ✠ X ✠ — EINE FEINE — MARK — 1796.

Rev. ··· ♣ ∘ ♣ ··· DER STAD FRANCKFURT ··· ♣ ∘ ♣ ··· H · G · B · H. Dans le champ, une aigle éployée et couronnée, armes de la ville.

Arg. Hennin, pl. LXXVII, n° 776.

FRANCKENTHAL.

Bloquée par le général Verdugo, en 1623.

1. *Ducat?*

Or.

2. *4 thalers.* — DEVS PETRA NOSTRA ANGVLARIS. Les armes de la ville de Franckenthal, accostées de la date 16 — 23. Au-dessous, la lettre F, plus bas, le chiffre 4 estampillé, indiquant la valeur.

Rev. Dans le champ, on lit : FRANKENTHAL — OBSESSA · W.

Arg. Ruder, n° 168.

3. *Thaler.* — DEVS PETRA NOSTRA ANGVLARIS. Les armes de la ville, accostées de la date 16 — 23. Au-dessous, la lettre F. Le tout entouré d'une guirlande de roses et de trois vents soufflant.

Arg. — Uniface.

Ruder, n° 170.

d. 4. 4 *florins?* — (*Petit trophée*) DEVS · PETRA · NOSTRA · ANGVLARIS. Semblable au n° 2, mais sans revers.

Arg. — Uniface, carrée.

Ruder, n° 169.
Cabinet de M. le Cte de Robiano.

4². 4 *florins?* — GOTT IST VNSER ECKSTEIN. Semblable au n° 2, mais sans revers.

Arg. — Uniface.

Ruder, n° 173.

5. 2 *florins.* — Semblable au n° 4², mais avec le chiffre 2 estampillé.

Arg. — Uniface.

Ruder, n° 172.

5². 2 *florins.* — Semblable au n° 3, mais avec le chiffre 2 estampillé.

Arg. — Uniface.

* 6. *Florin.* — ❋ GOTT ∘ IST ∘ UNSER ∘ ECKSTEIN. Semblable au n° 4², mais avec le chiffre 1 estampillé.

Arg. — Uniface, carrée.

* 7. 15 *batz.* — FRANCKENTHALER · NOTH · M · 16 . 23 · Les armes de la ville. Au-dessous, la valeur : BATZ — XV.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Duby, pl. XI, n° 8.

8. 7 1/2 *batz.*

Arg. — Uniface.

Catalogue Van Bockel, n° 2276.

* 9. 7 *batz*. — Semblable au n° 7, mais avec BATZ — VII.

Arg. Uniface, carrée.

10. .....? — OTTO BRENDEKEN F·B OV···. Buste.

Rev. RECTE FACIENDO NEMINEM TIMEAS. Écu avec un arbre et 1623.

Arg. Ruder, n° 174.

FULDE.

Monnaies de nécessité frappées par Adalbert, évêque et abbé de Fulde, pendant l'occupation française de 1794 à 1796.

* 1. *Thaler*. — ADALBERTUS D · G · EPIS : ET ABB : FULD : S · R · I · PR : Buste d'Adalbert, évêque et abbé de Fulde, à droite. Au-dessous, les lettres VH.

Rev. PRO DEO ET PATRIA — Les armes couronnées de l'évêque de Fulde. En bas : — X EINE FEINE MARCK 1795 —

Arg. Hennin, pl. LXXI, n° 709.

* 1². *Thaler*. — ADALBERTUS D · G · EPIS : ET ABB : FULD : S · R · I · PR : Écu orné, aux armes de l'évêque, abbé de Fulde, posé sur une crosse et une épée en sautoir, et surmonté de trois casques dont le premier est mitré, le deuxième couronné avec croix haute et le troisième empanaché. Au-dessous, les lettres VH.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

Rev. Dans une couronne formée d'une branche d'olivier et d'une branche de palmier qui sortent d'un soubassement par deux ouvertures, on lit : PRO DEO — ET — PATRIA — 1795. Sur le soubassement : — X — EINE F: — MARCK. —

Arg. Hennin, pl. LXXI, n° 740.

1³. *Thaler.* — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 1².

Arg. Cabinet de M. A. Durant, à Genève.

d. 1⁴. *Thaler.* — ADALBERTUS D · G · EPIS : ET ABB : FULD : S · R · I · PR : Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 1, mais avec la date 1796.

Arg. Hennin, pl. LXXVII, n° 777.

* 2. *Demi-thaler.* — ADALBERTUS D · G · EPIS · ET ABB : FULD : S · R · I · PR : Buste de l'évêque, abbé de Fulde, à droite. Au-dessous, les lettres VH.

Rev. * PRO DEO ET PATRIA · Les armes couronnées de l'évêque, abbé de Fulde. En bas : XX EINE FEINE MARCK 1796.

Arg. Hennin, pl. LXXVII, n° 778.

d. 2². *Demi-thaler.* — Semblable au n° 2, avec de très-légères différences; la principale est qu'il y a deux points après le mot EPIS :

Rev. Semblable au n° 2, avec de très-légères différences.

Arg. Hennin, pl. LXXVII, n° 779.

* 2³. *Demi-thaler.* — :: ADALBERTUS D · G · EPIS : ET ABB : FULD : S · R · I · PR. Les armes

couronnées de l'évêque, abbé de Fulde. En bas, les lettres VH.

Rev. Dans une couronne, on lit : PRO DEO — ET — PATRIA. En bas, sous la couronne : XX EINE F : MARCK · 1796.

Arg. Hennin, pl. LXXVII, n° 780.

GALICE (NOUVELLE).

Monnaie de nécessité frappée par Vargas (?) pendant la guerre de l'indépendance mexicaine de 1810 à 1812.

* 1. *Piastre.* — Dans le champ, cinq estampilles, savoir : la première en haut avec le nom VARGAS ; la deuxième à gauche avec les colonnes d'Hercule couronnées, entre lesquelles on voit la lettre S au-dessous d'une petite tête tournée à gauche ; la troisième au milieu, avec le millésime 1810 ; la quatrième à droite est semblable à celle de gauche, sauf que la petite tête ne s'y trouve pas ; et la cinquième en bas de la pièce avec le chiffre 3.

Rev. CAXA DE SOMBRETE. Les armes couronnées d'Espagne.

Arg.

1². *Piastre.* — Semblable au n° 1, mais de l'année 1811.

Arg. Cabinet de M. Vidal-Ramon, à Barcelone.

d. 1³. *Piastre.* — Semblable au n° 1, mais de l'année 1812, et avec cette différence que le nom VARGAS, la date 1812, la lettre S placée entre les

colonnes d'Hercule, et le chiffre 3, sont en grands caractères.

Arg. Alph. Bonneville [1], pl. VI, n° 9.

GAND.

La *Revue numismatique française* de 1836 a publié, p. 355, une monnaie prétendûment frappée sous Philippe van Artevelde. Cette pièce apocryphe est positivement une mystification imaginée par feu M. Vander Meer, de Tongres.

GENÈVE.

Monnaies de nécessité frappées pendant la guerre contre la Savoie, en 1590.

* 1. 12 *sols*. — Les armes de la ville au milieu d'une grande étoile à huit pointes ondulées et de rayons lumineux. Entre chaque pointe de l'étoile, il y a un ornement qui touche au bord de la pièce.

Rev. Dans le champ, on lit : · P · XII · — ✱ SOLS ✱ — POVR · LES — SOLDATS · DE — GENEVE — · 1590.

Cuivre. Duby, pl. XXIII, n° 5.

* 2. 6 *sols*. — Semblable au n° 1, d'un autre coin, avec cette différence qu'il n'y a pas d'ornements entre les pointes de l'étoile, et que le module est moindre.

Rev. Semblable au n° 1, mais avec la valeur : SIX.

Cuivre. Duby, pl. XXIII, n° 6.

[1] *Encyclopédie monétaire ou nouveau traité des monnaies d'or et d'argent en circulation chez les divers peuples du monde.*

* 3. *Sol.* — Semblable au n° 2, mais d'un module plus petit.

Rev. Semblable au n° 1, mais avec la valeur : · P · VN ·

Cuivre.

GIRONNE.

Monnaies de nécessité frappées par la ville, à la suite de troubles, en 1640 et 1641.

d. 1. 5 *réaux.* — PHIL ·· P · S IIII : D ·· G ··· Écu couronné de Catalogne, accosté de la valeur : V̇—Ṙ.

Rev. CIVIT — ·· GE — RVN ·· — 1640 ·· Croix barcelonaise coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal Ramon, à Barcelone.

d. 1². 5 *réaux.* — PHILIPPVS · IIII · D ··· Semblable au n° 1, mais d'un module moindre.

Rev. CIVIT — ···· — RVN · — 1641. Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 2. 5 *sols.* — · PHILIPPVS ····· Écu couronné de Catalogne, accosté de la valeur : V̇—Ṡ.

Rev. CIVI — TAS — GE ·· — 1641. Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

Monnaies de nécessité frappées par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1643.

d. 3. 5 *réaux.* — PRINCI ····· ONIAE. Écu couronné de Catalogne, accosté de la valeur : V̇ · Ṙ.

Rev. CI ··· — ·· : GE — ···· — 1641 · Croix barcelonaise, portant en cœur un petit écu losangé aux armes de Girone, coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 3². 5 *réaux.* — PRINC ····· S · CA ····· Écu couronné de Catalogne, accosté de la valeur : V̇ — Ṙ.

Rev. CIVIT — ···· — ···· — 1641. Semblable au n° 3.

Arg. — Irrégulière.

Salat, pl. IV, n° 20.

d. 4. 5 *sols.* — ····· CATALONI. Écu couronné de Catalogne, accosté de la valeur : V̇ — Ṡ.

Rev. ··· IT — AS : GE — RVND — 16 ·· Semblable au n° 3.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal Ramon, à Barcelone.

d. 4². 5 *sols.* — PRINCIPATVS · CATALONI. Semblable au n° 4, mais : V̇ — Ṡ.

Rev. CIVIT — ·· GE · — RVNDE — 1641. Semblable au n° 3.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

5. *Sixain.* — PRINCIPAT? CATALO. Écu couronné de Catalogne.

Rev. ✠ CIVITAS GERVNDA 1642. Écu losangé aux armes de la ville.

Cuivre. Salat, p. 278.

Monnaies de nécessité frappées par la ville, au nom de Louis XIII, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1642.

d. 6. 5 *réaux.* — LVDV · XIII · D · G · R ····· Buste lauré du roi, à droite.

Rev. GERV — ···· — ILLA — 1642. Croix barcelonaise coupant la légende, et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. Leblanc, pl. LVII, n° 3.
Conbrouse, n° 111a.

d. 7. *Sixain.* — · LVD XIII · D G R · F · E C · BA · Tête laurée du roi, à droite.

Rev. ✠ CIVITAS · GERVNDA 1642. Écu losangé aux armes de la ville, entouré de quatre petits annelets.

Cuivre. Leblanc, pl. LVII, n° 6.
Conbrouse, n° 111 b.
Salat, p. 273.

Monnaie de nécessité frappée par la ville, au nom de Louis XIV, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1642 à 1652.

8. *Sixain.* — LVD · XIIII · D · G · R · F · E · C · BA. Tête laurée du roi, à droite.

Rev. CIVITAS · GERVNDA · 1646. Écu losangé aux armes de la ville.

Cuivre. Achille Colson, *Revue de la numismatique française de* 1855.

Assiégée par les Français, en 1808-1809.

* 9. *Duro.* — Dans le champ, au bas de la pièce, une estampille renfermant : FER — VII.

Rev. Dans le champ, en haut de la pièce, une estampille, renfermant : GNA — 1808 — UNDURO.

Arg. Salat, pl. V, nº 16.

d. 10. 5 *pesetas.* — FERNANDO VII — REY · DE · ESPANA (*petit écu de Catalogne*). Buste drapé du roi, à droite. Les cheveux courts.

Rev. ⁂ GERONA ⁂ ANO ⁂ DE ⁂ 1809 ⁂ Les armes couronnées d'Espagne, accostées de la valeur : 5 — P.

Arg. Cabinet de M. Vidal Ramon à Barcelone.

GOTHA.

Assiégée par l'électeur Auguste de Saxe, en 1567.

1. *Ducat.* — Dans le champ, les armes de l'Électeur de Saxe, accostées de la date 15-67 et de deux petites fleurs. Au-dessus, les lettres : H HF G K (*Herzog Hans Fridrich Gebohrner Kurfurst*).

Or. — Uniface.

Ruder, n° 136.

d. 2. .....? — Semblable au n° 1, avec cette différence, que les deux petites fleurs sont remplacées par trois points ∴

Arg. — Uniface, carrée, irrégulière.

Duby, pl. II, n° 2.

d. 3. .....? — Semblable au n° 1, avec cette différence, que les deux petites fleurs sont remplacées par deux feuilles de trèfle; sous l'écusson, une contre-marque portant la lettre G.

Arg. — Uniface, rectangulaire, aux angles coupés.

Ruder, n° 38.
Luckius [1], p. 225.

d. 4. 3 *gros.* — Les armes de l'électeur de Saxe, accostées de la date 15-67. Au-dessus, les lettres H HF G K. Le champ de la pièce est orné.

[1] *Sylloge numismatum elegantiorum*, opera Joannis Jacobi Luckii. Argentinæ, typis Reppianis, 1620.

Rev. — Dans le champ, la valeur · 1 · 1 · 1 · ß.

Arg. — Carrée.

Duby, pl. II, n° 3.

d. 4². 3 *gros.* — Semblable au n° 4, mais sans les ornements.

Rev. Semblable au n° 4.

Arg. — Rectangulaire, irrégulière.

Cabinet de M. Serrure.

d. 5. *Double thaler.* — + TANDEM + BONA + CAVSA + TRIVMPHAT. Écusson orné, renfermant deux épées en sautoir, sous une tête d'ange.

Rev. Dans le champ, on lit : — MDLXVII — GOTHA · CAPTA — SVPPLICIO · DE PRO — SCRIPTIS · IMP · HOS — TIB · OBSES · SVMPTO — C⊙ETERIS Q · FVGATIS — AVGVST; DVX · SA — XO · ELECTOR — F · F.

Arg. Luckius, p. 226.

d. 6. *Thaler.* — TANDEM · BONA · CAVSA · TRIVMPHAT · MDLXVII (*cloche*). Écusson orné, renfermant deux épées en sautoir.

Rev. Dans le champ, on lit : — MDLXVII — GOTHA · CAPTA — SVPPLICIO · DE PRO — SCRIPTIS · IMP · HOS — TIB · OBSES · SVMPTO — COTERISQ (*sic*) FVGATIS — AUGVSTVS DE SAXO — ELECTOR · ß — EXE.

Arg. Ordonnantie, Anvers, 1575.

* 6². *Thaler*. Semblable au n° 6, d'un autre coin, avec cette différence qu'il n'y a pas de millésime à la fin de la légende de la face, et que dans la lettre O du mot COTERISQ du revers, il y a un E.

Arg.

GRAND WARASDIN.

Voy. WARASDIN (GRAND).

P. MAILLIET.

(*Pour être continué.*)

MONNAIES IMPÉRIALES

FRAPPÉES A NIMÈGUE.

PLANCHES X ET XI.

Parmi les monnaies frappées au moyen âge par les empereurs allemands, dans nos provinces, on en connaît quelques-unes portant le nom de Nimègue, et qui datent, selon toute apparence, de la première moitié du XIIIe siècle. M. Vander Chijs vient d'en publier trois dans le dernier volume de son grand ouvrage (1). J'en ai plusieurs variétés, et j'espère que leur publication dans la Revue engagera les amateurs à faire connaître, à leur tour, celles qu'ils posséderaient dans leurs collections.

Il est à présumer que, longtemps avant le XIIIe siècle, on a frappé monnaie à Nimègue. Smetius, dans sa Chronique (2), raconte même, nous ne savons d'après quels documents ni quelles preuves, qu'un atelier y avait déjà existé dans le IIIe siècle, vers 262, et qu'on en avait retrouvé les outils.

Sous les Carlovingiens, d'après le même auteur (3), on y aurait également monnayé. Mais cette assertion est restée contestable.

(1) *De Munten der Frankische en Deutsch-Nederlandsche vorsten. Haarlem*, 1866, pl. XIX, nos 1 à 3.

(2) *Chronyk van Nymegen*, p. 39.

(3) *Ibid.*, p. 13.

Les pièces, tant mérovingiennes que carlovingiennes, avec NOVIO, NOVIOMA, etc., ont été réclamées par Noyon et les autres *Noviomagus* de la Gaule. Celles avec PALATINA MONETA peuvent avoir été faites dans d'autres résidences impériales que dans le *Valkhof* de Nimègue (1).

On trouve mentionné, dans l'ouvrage de Van den Bergh, *Iets over oud Nymegen*, etc., p. 37, que l'empereur Henri II donna, en 1023, à la ville de Nimègue, une charte concernant la monnaie. Ce document paraît être perdu et l'on n'en connaît pas le texte exact. Mais il nous semble raisonnable d'admettre que cet empereur a pu faire battre monnaie à Nimègue, tout comme il l'a fait à Tiel et à Deventer.

Quant à la pièce d'Otton III (983-1002), attribuée à Nimègue par M. Vander Chijs, d'autres exemplaires que celui de la Revue belge, reproduit par lui (2), font assez reconnaître que cette monnaie doit être restituée à Namur.

Voici donc ce qui nous reste des pièces incontestablement sorties de l'atelier de Nimègue :

N° 1. Buste impérial, de face, tenant de la main droite un sceptre ou une lance, de la gauche le globe terrestre, le tout dans un cercle perlé. De la légende effacée, il ne reste que les lettres : ✠ HϴN . . . . . .

— Bâtiment à deux étages, flanqué de tourelles et posé sur une arcade cintrée figurant une porte ou une arche

(1) Vander Chijs, p. 151.
(2) Id., pl. XV, n° 1.

de pont. Légende fruste : ✠ N . . . . . (1). (Pl. X, n° 1.)

Arg.

N° 2. Mêmes types. L'empereur tient la lance de la main gauche. Légende illisible (2). (Pl. X, n° 2.)

Arg.

N° 3. Mêmes types. Gravure variée. Légende fruste.

— Gravure plus soignée. Sous l'arcade un astre. Il reste de la légende . . . . . AGN. (Pl. X, n° 3.)

Arg. Gr. 0.55. Collection de Voogt.

N° 4. Mêmes types : ✠ HENIC.

— . . . . . MAGN. (Pl. X, n° 4.)

Arg. Gr. 59. Collection de la Faille, à Groningue.

Ces quatre premières pièces peuvent, avec toute probabilité, être données à Henri VII (3). Ce prince concéda et confirma à la ville de Nimègue, le 31 août 1230, les mêmes priviléges que ceux dont jouissait Aix-la-Chapelle. (*De Koninklyke Stoel en Stad Aken* (4).)

L'atelier monétaire de cette dernière ville fonctionnait alors activement (5), et les habitants de Nimègue n'auront pas manqué de prendre leur part dans les avantages qui résultaient de la fabrication des monnaies, que leurs priviléges autorisaient.

(1) Vander Chijs, *de Munten van Gelderland*, pl. I.

(2) Id., *ibid.*

(3) Couronné, à Aix-la-Chapelle, en 1222.

(4) Smetius, p. 61.

(5) Dannenberg, *die Aachener und Kölner Denare*, etc. *Berliner Blätter*, 1866, p. 6.

Dans le XVIe siècle, quand l'empire contesta à Nimègue le droit de monnayage, le plus fort argument que fournissaient les magistrats de cette ville était toujours l'exemple d'Aix-la-Chapelle; et, à diverses reprises, ils eurent recours à ceux d'Aix-la-Chapelle pour leur demander par quelles preuves directes ils entendaient eux-mêmes établir leurs droits.

Ni l'une ni l'autre de ces deux villes n'ont jamais pu les fournir (1). Leurs droits n'étaient sans doute qu'une longue possession, continuée pendant plusieurs siècles, de frapper au nom de l'empereur et de profiter des bénéfices du monnayage. Et, en effet, le type des monnaies décrites est tout à fait allemand.

Nous attribuons les pièces suivantes au temps de Fréderic II (1215-1250) :

N° 5. Buste de l'empereur, ayant dans la main gauche le globe, et tenant de la droite un glaive placé horizontalement. Légende fruste.

— Bâtiment d'une tout autre gravure que les précédentes : NVM . . . . . N. (Pl. X, n° 5.)

Arg. Gr. 0.50. Collection de Voogt.

Cette pièce offre une grande analogie avec la monnaie de Frédéric, frappée à Aix-la-Chapelle, que M. Dannenberg a donnée, pl. XXV, n° 10. On peut, sans trop se hasarder, admettre que Gérard III, comte de Gueldre (1207-1229), a imité cette pièce de Nimègue, lorsqu'il

(1) *Voy.* mes *Aanteekeningen over de Nymeegsche munt*, dans NYHOFF's *Bydragen*, nouvelle série, t. IV.

fit battre à Arnheim son beau denier, que M. Vander Chijs (1) attribue à tort, selon nous, à Gérard II.

N° 6. Buste comme au n° 1. ✠ C . . . . . .

— Type du n° 3 . . . . . AGϴN (2). (Pl. X, n° 6.)

Arg.

Ce type servit de modèle pour la monnaie de Gérard III (3).

N° 7. Buste impérial, de face, tenant de la main gauche le globe, de la droite un sceptre terminé par un lis. La légende commence à droite : . . . SAR (pour CϴSAR).

— Croix courte se terminant par des globules, anglée des lettres A . V . ϴ . * (4). Légende circulaire (NV)MAGϴ(N). (Pl. X, n° 7.)

Arg. Gr. 0.55. Collection de Voogt.

Un autre exemplaire montre de la légende les lettres NVM. (Pl. X, n° 7 bis.)

Arg. Gr. 0.55. Même collection.

Sur un troisième exemplaire, la légende du revers est disposée différemment. (Pl. X, n° 7 ter.)

Arg. Gr. 0.50. Même collection.

(1) Pl. I, n° 2.

(2) Vander Chijs, *Hertogen van Gelderland*, pl. I, n° 1 ; et *Frankische vorsten*, pl. XIX, n° 3.

(3) *Voy*. Vander Chijs, pl. I.

(4) Il y a quelques années, on a trouvé plusieurs de ces pièces à Beekbergen. (*Revue belge*, 1860, p. 172.) Quelques-uns de mes exemplaires proviennent de ce dépôt.

N° 8. Mêmes types. La légende commence en haut, à gauche de la tête : CϵS . . . . .

— NVMA . . . ., commençant vis-à-vis de l'astérisque de AVϵ *. (Pl. X, n° 8.)

Arg. Gr. 0.45. Collection de Voogt.

N° 9. Mêmes types. La légende autrement coupée : Cϵ—(SAR.) au lieu de CϵS—AR.

— NVMA . . . . . (1). (Pl. X, n° 9.)

Arg. Gr. 0.60. Même collection.

Un autre exemplaire ajoute quelques lettres de plus à la légende défectueuse : C . . SAR — . . . . AGϵN. (Pl. X, n° 9bis.)

Arg. Gr. 0.55. Même collection.

N° 10. Mêmes types. Entre la tête et la main droite ARϵ. (Les dernières lettres de CϵSARϵ.)

— Usé. (Pl. X, n° 10.)

Arg. Gr. 0.52. Même collection.

Un dernier exemplaire à ce type nous montre, au-dessus de la tête, les lettres V (rosette) CI dont la présence ici est restée une énigme (2). (Pl. X, n° 11.)

Arg. Gr. 0.50. Même collection.

On serait porté à attribuer les deniers 7 à 11 à Fré-

(1) M. Vander Chijs a figuré une pièce semblable (pl. XIX, n° 1, de son dernier ouvrage) ; pièce usée qu'il croit pouvoir être une *obole*.

(2) Serait-ce FREDERICVS écrit à rebours? Encore une autre variété que je viens de trouver (déterrée en Gueldre), fait voir au revers *avant* la rosette IX. La pièce est usée et pèse gr. 0.45.

deric II. Mais, comme le burgrave de Nimègue, qui les a fait frapper dans le château dit *Valkhof*, a eu soin d'omettre le nom impérial, hasardons une conjecture. Lorsqu'en 1247, après le couronnement de Guillaume, à Woeringen, le burgrave se sera vu entre les deux compétiteurs à l'empire, ne sachant de quel côté se tourner, il aura prudemment conservé la neutralité, et, pour ne pas la compromettre, frappé ces monnaies anonymes. Le comte de Gueldre avait embrassé le parti de Guillaume, tandis que la garnison du bourg se prononçait pour Frédéric (1), ce qui força Guillaume à faire le siége de la forteresse pour s'en rendre maître. Il l'engagea ensuite au comte de Gueldre (15 juin 1248) pour les sommes que celui-ci avait fournies au roi pendant le siége d'Aix-la-Chapelle. C'est depuis cet engagement que Nimègue a fait partie de la Gueldre.

Meerman, dans son *Histoire de Guillaume II* (2), donne la figure — évidemment incorrecte — d'une monnaie aux types des n°s 7 à 11, ayant, du côté de la tête, les lettres : WIL, et, au revers, NVM . . . S. (*Voir* pl. XI, n° 2.) Si réellement une telle monnaie existe, on peut fixer la date de sa fabrication à 1247-1248.

La pièce, figurée pl. X, n° 12, est malheureusement trop fruste pour être attribuée d'une manière certaine. Cependant je crois y reconnaître une monnaie que le comte Otton de Gueldre frappait, dans les premiers temps, après que le bourg de Nimègue lui fut engagé par l'empereur,

(1) Van Spaen, *Historie van Gelderland*, p. 207.
(2) Pl. IV, n° 6.

dont il conservait le souvenir dans le buste placé sous l'arcade au revers de la pièce. Le type de la face est celui de Gérard III. Ce denier fait partie de ma collection et pèse 0.50 grammes.

Le plus ancien sceau de Nimègue, de 1242 à 1263 (1), offre dans son type une certaine analogie avec les monnaies décrites sous les nos 1 à 4 et 12. Ce sceau n'a pas été publié et nous en donnons la figure pl. XI, n° 1.

W. J. de Voogt.

(1) Vanden Bergh, *Grondtrekken der nederl. zegel- en wapenkunde.* Amsterdam, 1861, p. 3.

POIDS DU MOYEN AGE.

UNE ONCE DE MALINES.

R

A plusieurs reprises, cette Revue s'est occupée de poids anciens; mais toujours ils appartenaient au midi de la France. Le Musée royal d'antiquités, qui possède de ces *poids monétiformes* une fort belle collection, vient d'acquérir quelques poids, assez curieux, de trois villes de notre pays : Ypres, Lille et Malines. Ceux d'Ypres, qui sont de cuivre coulé, se distinguent à la double croix, dite croix de Lorraine, pièce principale de ses armoiries. Parmi ceux de Lille, il y en a de cuivre et de plomb; on y remarque une fleur de lis couvrant toute la surface et d'un style magistral. L'once de Malines est de plomb, elle porte deux empreintes; l'écu *ancien* de Malines, d'or à trois pals de gueules qui est Berthout, posé sur une crosse épiscopale, celle de l'évêque de Liége de qui relevait une partie de la ville. Quant à l'aigle impériale qui figure aujourd'hui, en

abyme, sur l'écusson de Malines, elle date de l'époque de Maximilien, et on la voit, pour la première fois, sur le sceau donné par M. Vanden Eynde, à la date de 1490 (1). Les pals sont restés, avec des brisures variées, les armes des nombreuses localités dont les Berthout, ces marquis de Carabas d'alors, possédaient les seigneuries : Waelhem, Gheel, Duffel, etc.

La seconde marque est un Ɛ gothique, peut être un Ɱ, selon le sens dans lequel on le place. Si c'est un E, on propose d'y voir l'initiale du mot *Een*, un, une (une once), si c'est un M, ce sera tout naturellement l'initiale de *Mechelen* (Malines).

La livre de Malines, la livre actuelle, est de 469 grammes 25 centigrammes; donc l'once 29,32. C'est, en effet, ce que pèse le poids acquis par le Musée royal.

R. Chalon.

(1) *Tableau chronologique des écoutètes, des bourgmestres et des échevins, depuis 1236 jusqu'à nos jours, ainsi que les sceaux des premiers seigneurs de la ville de Malines*, 1859, in-8°. Cet ouvrage est, malheureusement, resté inachevé, par suite de la mort de l'auteur.

MÉDAILLE

D'ALBERT PIO DE SAVOIE,

COMTE DE CARPI.

PLANCHE XII.

Il y a quelques années, un de mes amis m'écrivait d'Annecy, que l'on venait de trouver, non-seulement une médaille inédite de Savoie, mais une médaille d'un prince de Savoie *inédit*, et, connaissant mon goût pour la numismatique, il m'envoyait des empreintes, en gutta-percha, de la face et du revers de la pièce dont il me signalait l'existence. Avec ces empreintes j'ai fait faire des moulages en plâtre, qui m'ont permis de dessiner le fac-simile, que j'offre aujourd'hui aux lecteurs de la Revue de numismatique de Belgique, en l'accompagnant de quelques notes.

I

Voici, avant tout, la description de ce médaillon. D'un côté, le buste du comte de Carpi, de profil, tourné à droite, coiffé d'un bonnet orné de pierreries, avec les cheveux lisses et plats, vêtu et décoré du collier de l'ordre français de Saint-Michel. Autour, on lit la légende : ALBERTVS PIVS DE SABAVDIA CARPI COMES.

Au revers, on voit un autel sur lequel brûle un agneau

qui vient d'être immolé, le tout dans une couronne formée d'une branche d'olivier et d'une branche de palmier. L'autel est d'un bon goût. C'est un cippe orné, aux quatre angles supérieurs, de têtes de bélier, aux cornes desquelles pendent des guirlandes de fleurs, retenues par des rubans qui se développent gracieusement au dessous de la corniche. Cette pièce est en bronze, et terminée de chaque côté par un gros grènetis; elle a un fort relief, et a été fondue.

II

Passons au personnage qui y figure. Il ne s'agit point là du tout d'un prince de la maison de Savoie. Ce n'est pas dans la généalogie de cette maison qu'il faut aller le chercher; mais bien dans la famille lombarde des Pio, famille qui a possédé, pendant deux siècles environ, du XIVe au XVIe, le comté de Carpi, et qui faisait remonter son origine fort loin. Un Albert Pio rendit de si grands services au duc Louis de Savoie, dans la guerre que ce prince faisait contre François Sforce, vers le milieu du XIVe siècle, que le duc Louis, par lettres patentes du 27 janvier 1450, lui octroya, ainsi qu'à son frère et à leurs descendants, le droit *de porter le nom et les armes de Savoie.* Ces lettres, publiées par Guichenon, portent, entre autres choses, que cette concession a été faite aux seigneurs de Carpi, en considération de ce qu'ils tirent leur origine de la maison de Saxe, de laquelle la maison de Savoie prétendait alors descendre.

Carpi, en Lombardie, sur un canal de la Secchia, à quatre milles de Reggio et à douze milles de Modène, est aujourd'hui une ville de 14,000 âmes. Elle a été une ville fortifiée

et a souvent joué un rôle dans les guerres de la France en Italie.

Le personnage auquel appartient notre médaillon, est le célèbre Albert Pio de Savoie, comte de Carpi, qui a été à la fois un grand homme politique, un grand homme de guerre et un controversiste laborieux. Il était élève d'Alde Manuce. Placé en Italie entre les prétentions des maisons d'Autriche et de France, il les a servies tour à tour et avait été ambassadeur des empereurs Maximilien et Charles-Quint, avant de rendre, en la même qualité, des services aux rois de France Louis XII et François Ier. Guichardin nous apprend que le premier de ces souverains, maître alors du Milanais, et contre lequel le pape Jules II venait de former une ligue avec Venise, envoya Albert Pio auprès de ce pontife, avec de grands pouvoirs, pour lui proposer de s'allier avec lui, et il le dépeint comme un homme très-intelligent et très-adroit. — Le même historien nous le montre peu de mois après conduisant en Lombardie une petite armée avec Lapalisse, et remportant des succès contre les troupes de la Ligue.

Albert Pio avait une grande réputation de bravoure, de générosité, de science, d'honnêteté et de piété. Antagoniste de Luther et d'Érasme, il a écrit des livres de controverse contre les protestants.

Suivant une coutume dévotieuse fort répandue de son temps, il voulut être enseveli en habit de franciscain, dans l'église des cordeliers, à Paris. C'est à cette circonstance que fait allusion Marot, dans sa *Deuxième lettre du coq à l'âne,* où il dit :

Témoin le comte de Carpi
Qui se fit moine après sa mort.

Ce fut aussi à cause de cela qu'Érasme, pour se moquer de son antagoniste, composa l'enterrement séraphique : *Exequiæ seraphicæ.*

Albert de Carpi mourut, à Paris, de la peste, en 1535, et non pas en 1537, comme le dit par erreur Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*. Ses héritiers lui firent élever, dans l'église des cordeliers de cette ville, un tombeau dû au Florentin Paul Ponce, le principal décorateur de Fontainebleau. Ce tombeau consistait en une statue de bronze sur un sarcophage de marbre. L'artiste, voulant rappeler le souvenir du double mérite du mort, l'a représenté en costume militaire, mais couché, et dans l'attitude de la lecture. « Cette figure, dit Sauval, fut estimée en toutes ses parties; « sa cuirasse est chargée de bas-reliefs travaillés avec une « patience toute extraordinaire; ses jambes sont croisées « fort naturellement l'une sur l'autre; sa main droite surtout « porte si bien sa tête, et sa tête repose si bien sur cette main « que ce n'est pas sans raison que ce mausolée passe pour « une des principales beautés de cette ville. »

Sur le sarcophage était gravée l'inscription suivante, qui nous donne la date de la mort et l'âge d'Albert Pio, et qui nous a été conservée par Pierre Bonfons et Jacques du Breul, dans leur recueil des antiquités de Paris :

ALBERTO PIO DE SABAVDIA, CARPENSIVM PRINCIPI
FRANCISCI REGIS. FORTVNAM SECVTO : QVEM PRVDENTIA
CLARISSIMVM REDDIDIT, DOCTRINA FECIT IMMORTALEM ET
VERA PIETAS COELO INSERVIT
VIXIT ANN. LV.
HÆREDES MÆSTISS. POS. AN. 1535.

Au commencement de la Révolution française, la statue fut transportée au musée des monuments français, décrété par l'Assemblée constituante; elle y figurait sous le n° 97. On m'a dit qu'elle se trouvait aujourd'hui dans le vestibule du Conservatoire des arts.

III

En comparant la description de la pièce, qui fait le sujet de cette note, avec les détails qui précèdent, on arrive à ne pas douter que ce ne soit le comte de Carpi, Albert Pio de Savoie, serviteur de François Ier, qu'on ait voulu honorer en frappant cette médaille. Ses héritiers, sans doute, l'ont fait faire après sa mort. Le type du revers rappelle celui des médailles des empereurs romains, dites de *consécration*, et battues après la mort des princes dont elles portent l'effigie, et cette imitation, à une époque de pleine renaissance, s'explique aisément. L'absence de date n'est donc point un obstacle à cette attribution. Divers détails de la vie de cet Albert Pio sont rappelés sur cette pièce : le collier de Saint Michel indique un grand serviteur d'un roi de France; la couronne formée d'une palme et d'une branche d'olivier, font souvenir du guerrier et de l'ambassadeur.

Enfin, à l'aspect de ce petit monument, on voit tout de suite l'époque de son émission, l'an 1536 environ. Elle est, comme le dit Sauval, en parlant de la statue, *du bon goût et faite dans le bon siècle*. Elle paraît aussi avoir été l'œuvre d'un Italien.

François Rabut,
Professeur d'histoire, à Dijon.

MÉREAUX DE TOURNAI.

Pl. X.

Les méreaux de Tournai sont assez nombreux, et au lieu de n'être, comme dans d'autres villes, que des *plombs* plus ou moins grossièrement coulés, ce sont, en général, de jolies pièces imitant le style et les types des monnaies véritables. Ce fait s'explique tout naturellement. Tournai possédait un atelier considérable de monnayage, qui n'a cessé d'être en activité que depuis la conquête de la ville par Louis XIV. On avait donc sous la main des graveurs et des ouvriers habiles, et l'on s'en servait. Dans les villes, au contraire, où il n'y avait pas d'officine monétaire, il fallait s'adresser à quelque orfévre, à quelque chaudronnier peut-être, pour la confection de ces affreux *plommets*. Le provincialisme, l'esprit de clocher, l'indépendance de la commune empêchaient d'avoir recours aux monnayeurs d'une autre ville. C'eut été « dépendre de l'étranger ».

M. le colonel Mailliet, notre savant et obligeant confrère, a bien voulu nous permettre de choisir, dans sa riche collection, quelques-uns de ces méreaux de Tournai, pour les publier dans la Revue. Nous en avons fait une planche dont nous essayons ici l'explication :

I.

Croix évidée, ancrée, coupant la légende et portant en cœur une étoile à six rais : ECCL | ESIÆ | ANTO | NIEN.

— La Vierge debout, tenant l'enfant Jésus : •⁝• CAN·B· MARIÆ·VIRG·.

Cuivre jaune. Collection de M. le docteur Dugniolle.

II.

Croix comme au n° 1. Étoile à cinq rais : AN | THO | NIE | CAP | .

— La Vierge debout, tenant l'enfant Jésus : SANCTA* MARIA.

C. J. Collection de M. le colonel Mailliet.

Antoing, petit bourg situé en Hainaut, sur la rive droite de l'Escaut, avait été réuni, en 1669, à l'administration des états du Tournésis, et postérieurement, en 1686, à l'administration de la ville de Tournai, pour les droits de consommation. C'était une localité fort ancienne et une baronnie dont dépendaient sept villages voisins. La maison de Ligne en est restée en possession à la suite d'un long procès contre le prince de Melun-Épinoy.

Le chapitre de Notre-Dame d'Antoing, pour qui les deux méreaux ci-dessus ont été faits, remontait à une antiquité presque légendaire. Il avait été, disait-on, fondé comme abbaye, par saint Amand, vers 632, puis, doté par Gérard de Roussillon, et changé en collégiale pour quatorze cha-

noines, un doyen et un prévôt (1). Cette dernière et suprême dignité appartenait à l'abbé de Lobbes.

On remarquera la ressemblance de la croix de ce méreau avec celle des deniers de Maubeuge (2).

III.

Buste de face, nimbé; les clavicules percées de deux grands clous. De chaque côté une rose à cinq feuilles : ✠ mōeta · sancti · quītini · tornacen.

— Fleur de lis dans un quadrilobe. Dans les angles rentrants des trèfles : ✠ sit · nomē · domini · bnd̄ctum.

C. J. Collection de M. le colonel Mailliet.

L'église de Saint-Quentin, qui est encore aujourd'hui l'une des paroisses de Tournai, était déjà très-riche et très-puissante, en 950, lorsque l'évêque Fulcher la spolia de ses biens. C'était alors une collégiale de chanoines.

Ce Fulcher, que Louis d'Outremer avait élevé à l'épiscopat, était, dit M. Du Mortier (3), « un moine dépravé et impie; il ne gouverna les diocèses de Tournay et de Noyon que pendant dix-huit mois, mais ce court espace de temps lui suffit pour commettre les déprédations les plus honteuses. Il renversa les églises de Saint-Quentin et de Saint-Pierre, s'empara de leurs biens qu'il dissipa avec ses com-

(1) C.-A. Duvivier. *Gérard de Roussillon, ses possessions dans nos contrées.* (*Revue trimestrielle*, 4e vol., 1854.)

(2) *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, t. I, pl. XXVI, nos 192 et 193.

(3) *Les Principaux Monuments de Tournai*, p. 123.

pagnons de débauche, etc., etc. » Il faut convenir que Louis d'Outremer n'avait pas eu la main heureuse.

A l'époque où fut fait le jeton que nous avons décrit, la collégiale n'existait plus depuis longtemps; c'est donc à l'usage de la paroisse qu'il était destiné.

Depuis la révolution française et avant les travaux de restauration qui sont à peine terminés, l'église de Saint-Quentin avait été plusieurs fois sur le point d'être démolie. On voulait la remplacer par je ne sais quel bâtiment, magasin ou marché couvert, à l'usage de la ville. Un poëte tournaisien d'alors, nommé Berger, fit, en 1827, des tribulations de la pauvre église, le sujet d'une chanson, aussi connue que peu orthodoxe, et qui n'est pas sans analogie avec « le Bon Dieu s'éveillant » de Béranger.

IV.

Fleur de lis : ✠· TS' POVRES : DE
— Fleur de lis : STINTE KATELINE.

C. J. Collection de M. le colonel Mailliet.

L'église de Sainte-Catherine, à Tournai, fondée, en 1261, par Jehan Everard, quinzième châtelain de la ville, fut démolie, de 1668 à 1672, lors de la construction de la citadelle. Les biens de la fabrique et ceux de la table des pauvres, ainsi que les autres fondations qui dépendaient de la paroisse, furent réunis à celle de Saint-Piat. Le jeton, comme l'indique ses légendes, servait à des distributions aux pauvres.

Nous avons publié, jadis, dans le t. Ier, 3e série de cette

Revue [1], un méreau du même genre pour les pauvres de Saint-Quentin. Ces deux méreaux, assez anciens, paraissent être sortis de la même officine.

V.

Croix ancrée, anglée de deux gourdes et de deux coquilles de pélerin : * : MEREAV : * : POVR : * : LOZPITAL DE

— Saint Jacques debout, tenant un livre et un bourdon, accosté de IZ—ɔ (12 deniers?), autour : Z. JACQVES · EN · TOVRNAI.

C. J. Collection de M. le colonel Mailliet.

L'hôpital Saint-Jacques, fondé à Tournai, rue Sainte-Catherine, en 1330, par un noble Tournaisien, sire Jean de Wettin, fut supprimé en 1672, pour faire l'esplanade de la citadelle. Il était situé près des vieux murs de la ville. Ses biens ont été réunis à ceux de l'hôpital général de Tournai, par l'édit de Louis XIV, du 15 janvier 1701.

La gravure de ce jeton, plus moderne que les précédents, est d'une exécution fort négligée. Les lettres, au lieu d'être régulières et faites avec des poinçons, ont été taillées à la main, de grandeur inégale et parfois retournées.

VI.

Deux fleurs de lis : ✠ RE * FEC * MO * RI * VM.

— Croix ancrée : ⚜ MOR ⚜ NT ⚜ CEN ⚜ SE.

C. J. Collection de M. le colonel Mailliet.

[1] Pl. XI, n° 17.

VII.

Trois fleurs de lis : ✠ RE ❧ FEC ❧ MO ❧ RI ❧ VM.

— Croix pattée, aux bras de laquelle aboutissent quatre fleurs de lis couronnées qui coupent la légende : MOR | NT❧ | CEN | SE❧.

C. J. Collection de M. le colonel Mailliet.

VIII.

Une fleur de lis : ✠ RE * FEC * MO * RIVM.

— Grande croix coupant la légende : MOR | NT | CEN | SE.

C. J. Collection de M. le colonel Mailliet.

L'office du réfectoire de la cathédrale de Tournai était une administration assez importante et qui jouissait, en 1771 (Hoverlant en donne le long détail), d'un revenu annuel de 186,480 livres 17 sols.

Quand les chanoines, à la suite du saccagement de leur cloître par les Normands, abandonnèrent, dans le xe siècle, la vie commune, les biens affectés à leur nourriture continuèrent à servir au même usage, et le produit de ces biens se partageait, chaque année, à la Saint-Barnabé (1), entre les chanoines et les douze grands vicaires.

Le type de ces trois méreaux est une imitation des monnaies françaises de l'époque. Le nombre des fleurs de lis indique, sans doute, la valeur relative des pièces ; une, deux

(1) Le 11 juin.

ou trois unités monétaires. Mais quelle unité? Il ne serait possible de la déterminer qu'à l'aide des anciens comptes du chapitre. A quoi bon?

IX.

Une tour accostée des lettres S et M.
— TOURNAY.

C. rouge. Collection de M. le colonel Mailliet.

La riche et puissante abbaye de Saint-Martin, à Tournai, occupait l'emplacement du parc actuel et de ses abords. Une partie des bâtiments de l'abbaye sert aujourd'hui d'hôtel de ville. Ce monastère avait été fondé, vers l'an 656, par saint Éloy, évêque de Tournai. Il fut placé primitivement sous la règle de saint Augustin, et, dans les premières années du XIIe siècle, il quitta cette règle pour suivre celle de saint Benoît. L'église et les bâtiments claustraux étaient d'une grande magnificence. Louis XIV et la reine Marie-Thérèse d'Autriche, son épouse, en avaient posé la première pierre, en 1677.

Il serait assez difficile de dire à quel usage ce méreau était destiné; il ne porte aucune indication ni marque de valeur.

X.

La Vierge assise; tenant le sceptre et l'enfant Jésus. Dans le fond, la cathédrale avec ses cinq clochers. (Sans inscription.)
— En trois lignes : ECCL TORN. 1709.

C. J. Collection de M. le colonel Mailliet.

Méreau de la cathédrale, dont l'usage nous est inconnu.

XI.

La Vierge debout sur le croissant, tenant le sceptre et l'enfant Jésus : L'ABBAYE DES PRETS.

— Revers lisse.

C. Collection de M. le colonel Mailliet.

L'abbaye des Prés-Porcins, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée à Tournai, en 1230, par Wautier de Marvis, évêque de Tournai, était une communauté de femmes. « On nomma, dit Hoverlant, cette abbaye des *Prés-Por-* « *çains* (*sic*), parce que ce lieu servait, auparavant, de « marché aux porcs. On le nomma depuis *Prés-aux-* « *Nonains* (*sic*). » Situé d'abord hors de l'enceinte de la ville, ce monastère, plusieurs fois dévasté, fut entièrement brûlé par les huguenots, en 1569. On le transféra alors dans l'intérieur des remparts, près du couvent des Augustins. L'église, vendue en 1798, fut démolie en 1801.

Le coin destiné à la frappe du méreau de l'abbaye des Prés a été conservé aux archives de l'État, à Tournai, et c'est à l'aide de ce coin qu'a été fait récemment l'exemplaire posthume de M. le colonel Mailliet.

R. Chalon.

DESIDERATA EN FAIT DE JETONS (1).

I. — *Jetons d'or de Charles le Téméraire.*

Dans l'*Estat de la maison du duc Charles de Bourgogne dit le Hardy*, par Olivier de la Marche, on lit, à l'article des finances : « Le duc a, en son hostel, la chambre des finances, en laquelle se rapportent tous les deniers de ses pays ordinaires et extraordinaires... Là vient le duc bien souvent, et ne se cloent nuls comptes sans luy ou sans son sceu. Il signe de sa main tous appointemens de tous dons ; il signe tous comptes et tous rolles ; il sçait bien ce qu'il a de vaillant et ce qu'il despend ; tout chet en sa main, et tout en vuyde, et luy-mesme sied au bout du bureau, jecte et calcule comme les autres ; et n'y a de différence en eux en iceluy exercice sinon que le duc jecte en *jects d'or, et les autres de jects d'argent.* »

II. — *Jetons de Melun.*

Dans l'inventaire des « meubles et effets trouvés en la

(1) Il n'est peut-être pas sans intérêt de relever les mentions des monnaies, médailles ou jetons dont l'existence ne nous est connue que par les livres ou les manuscrits ; à défaut des pièces elles-mêmes, c'est un souvenir qui nous en reste, et il ne faut pas désespérer qu'un jour ou l'autre on ne les découvre, trop heureux si ces notes ont pu mettre sur leurs traces quelque patient chercheur.

« maison mortuaire de Son Excellence Demoiselle Made-
« moiselle Marie-Lidie-Albertine de Melun, marquise de
« Risbourg, grande d'Espagne de la première classe, au
« jour de son décès, arrivé le 13 décembre 1746, en la
« maison sise rüe Royale, en cette ville de Lille, » après la nomenclature des pièces de vaisselle d'argent qui étaient contenues dans huit coffres-forts et un plus petit, figure l'article suivant : Dans deux bourses, *trois cens jettons, le tout d'argent, aux armes de Son Excellence.*

Cet inventaire a été imprimé parmi les pièces d'un procès soutenu pour la succession de Mademoiselle de Melun, entre les tuteurs de Demoiselle Marie-Gabrielle-Charlotte de Melun, et le marquis de la Woestine et de Becelaer.

III. — *Médaille de l'abbaye de Saint-Amand.*

Cette abbaye possédait, dans le Hainaut, de nombreuses propriétés, entre autres des terres à La Plaingne, Scin et L'Hommois. En 1261, le dimanche après la mi-carême, elle avait fait un accord avec Hellin, seigneur de La Plaingne, avoué de l'abbaye pour ces terres, relativement à leur juridiction respective dans ces endroits. Mais la coexistence de ces diverses juridictions devait inévitablement amener des conflits; fatiguées de ces éternelles discussions sur des objets de minime importance, les deux parties intéressées résolurent de faire un nouvel arrangement. Le cardinal de Granvelle, pour lors abbé commanditaire de Saint-Amand, désigna Maximilien Morillon, prévôt d'Aire et vicaire général, et Odot Viron, maître de la chambre des comptes en Brabant, pour s'entendre avec Jérôme d'Ennetières qui

avait reçu les pouvoirs de son frère Arnould, seigneur de La Plaingne, Scin et L'Hommois. Il fut convenu que l'abbaye se dessaisirait, entre les mains d'Arnould d'Ennetières, de sa juridiction comme mayeur sur les terres dépendant de l'avouerie que possédait le seigneur de La Plaingne, et que celui-ci relèverait de l'abbaye, la mairie et la juridiction en dépendante comme « fief lige en seigneurie et noble tenement » et que toutes les publications de ban et autres actes de justice se feraient en son nom. Ces deux fiefs de l'avouerie et de la mairie devaient se relever ensemble, et, par dérogation à la coutume, ne pourraient l'être que par l'héritier de la terre et seigneurie de La Plaingne, Scin et L'Hommois. Il fut stipulé que celui qui entrerait en possession de ce fief offrirait, pour tout droit de relief, une médaille portant d'un côté « la représentation de Monsieur sainct Amand, » et, au revers la légende : *Fidelitas advocati et majoris de Scin.* Cette médaille devait peser une once d'argent fin ; en outre, chaque année, le feudataire, en reconnaissance de ladite « féaulté et hommaige desdicts fiefs de l'advouerye et mairie, » devait offrir ou faire offrir à la grand'messe qui se célébrait à l'abbaye, le jour de la Déposition de saint Amand, 6 février, une semblable médaille, mais seulement du poids d'une demi-once (1). Cet usage a subsisté jusqu'à la révolution française. Dans le relief que fit de ces seigneuries, en 1767, Charles-Philippe-Martin, baron de Baudequin, seigneur de Peuthy, ces stipulations sont encore mentionnées.

(1) M. de Courmaceul, dans son *Histoire de Saint-Amand*, parle également de cette médaille (p. 256).

IV. — *Jetons des rhéneurs de la prévôté de Saint-Donat et des échevins du Franc de Bruges.*

D'après un passage de l'ouvrage de Beaucourt sur la prévôté de Saint-Donat, à Bruges, chaque rhéneur (*redenaer*) ou conseiller de la prévôté, avait un jeton d'argent, dont un côté portait les armoiries de la prévôté : d'or au lion de sable, lampassé de gueules, armé et couronné d'argent, et portant sur la poitrine une croix attachée à un ruban de même (1), et, l'autre côté, le nom du conseiller, comme au jeton qu'avait chaque échevin du Franc de Bruges. Les armoiries du Franc étaient : d'argent à la bande d'azur (2).

Cte DE LIMBURG-STIRUM.

(1) GAILLARD, *le Blason des armes.*

(2) BEAUCOURT, *Beschryving der heerlykhede en lande van den Proossche*, p. 237.

LA PLUS GRANDE MÉDAILLE

QU'ON AIT JAMAIS FRAPPÉE.

Pl. XVI.

A l'époque de sa mort prématurée (1), notre fécond graveur, Laurent Joseph Hart, venait de terminer les coins d'une médaille non-seulement remarquable par ses dimensions tout à fait extraordinaires — 150 millimètres, — mais aussi par sa belle exécution. Cette pièce, peu connue, n'a été frappée qu'à un très-petit nombre d'exemplaires (2) et doit se vendre à un prix assez élevé. Nous avons cru qu'elle méritait, à cause de son importance, une description toute spéciale dans notre Recueil.

D'un côté, se voit le buste du roi, tourné à gauche, en uniforme de général et drapé dans un manteau. Un cercle perlé l'entoure, bordé d'une guirlande festonnée garnie à chaque feston, alternativement, du chiffre du roi couronné et d'une couronne royale. Légende circulaire commençant par le bas : * LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES INAUGURE LE 26 SEPTEMBRE 1859 LE MONUMENT DEDIÉ AU CONGRÈS NATIONAL ET A LA CONSTITUTION. En bas,

(1) Né à Anvers en novembre 1810, mort à Bruxelles, le 10 janvier 1860. La biographie de Hart se trouve dans Immerzeel, t. II, p. 17.

(2) Quarante exemplaires de bronze et dix en alliage d'étain, dit métal anglais.

en petits caractères : CH. ROGIER, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. Sous le buste : HART. FECIT.

Le revers reproduit, avec quelques changements, celui d'une médaille que Hart avait faite, huit années auparavant, à l'occasion de la pose de la première pierre de la colonne du Congrès. Une couronne de laurier, sur laquelle sont placés les écussons des neuf provinces, et que parcourt une banderolle portant les noms des principales villes et la devise : L'UNION FAIT LA FORCE, entoure les Tables de la Loi sommées d'une étoile à cinq rais.

Sur les Tables, on lit, en tête :

CONGRÈS NATIONAL
DE
BELGIQUE
1830-1831.

Puis, en petits caractères, les noms des membres de cette illustre assemblée. (*Voir* la pl. XVI.)

La tête du roi est d'une ressemblance parfaite. Ce n'est plus le jeune et élégant prince de Cobourg, le roi du Congrès, l'élu de 1831, mais le roi tel que nous l'avons vu dans ses dernières années, souffrant, fatigué et portant sur son visage les traces de la douloureuse maladie à laquelle sa forte constitution sut résister si longtemps.

La plus grande médaille, faite en France, est, croyons-nous, celle des *Chemins de fer*, par Bovy. Elle n'a que 114 millimètres. La *large Waterloo medal*, de Pistrucci en a 138; mais elle n'existe qu'en clichés ou en empreintes

galvaniques, les coins n'ayant jamais été trempés [1]. Frapper au balancier la médaille de Hart, qui en a 150, était donc une opération des plus chanceuses. Aussi, l'on ne parvint à la mener à bonne fin qu'après des essais infructueux et la rupture d'une presse, dont la réparation seule occasionna plus de 1,500 francs de frais. Le coin du revers s'étant brisé, dans la trempe, dut également être recommencé à nouveau.

R. Chalon.

[1] On trouve dans *The illustrated London News*, n° 1094, du 22 juin 1861, l'histoire, la description et la gravure de cette splendide médaille, dont les coins, commencés en 1819, ne furent terminés qu'en 1849 — on y avait mis le temps. — Mais alors les circonstances avaient changé; Waterloo n'était plus que de l'histoire ancienne, et la politique anglaise se rapprochait de la France. La médaille ne fut pas frappée.

MÉDAILLE D'UN NUMISMATE,

A PROPOS DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE D'UN PHARE SUR UNE DES SOMMITÉS DES ALPES.

Avant de donner les détails relatifs à cette médaille même, qu'on nous permette quelques pas rétrogrades pour expliquer au lecteur comment le numismate dont il est ici question se trouvait dans le cas d'élever un phare au sommet de la Bella Tola.

M. Griolet, membre du Club alpin suisse, de plus numismate distingué, membre de la Société française de numismatique, possesseur d'une riche collection de monnaies et médailles grecques, romaines et françaises, et d'une belle et nombreuse bibliothèque numismatique, M. Griolet, disons-nous, voyageait, en 1858, dans la vallée d'Anniviers, canton du Valais, lorsqu'un incendie des plus violents éclata à Saint-Luc, un des villages de l'endroit. Touché de la misère à laquelle les malheureux habitants se trouvaient réduits, M. Griolet s'occupa à alléger leurs souffrances, en organisant de tous côtés des souscriptions en leur faveur et en y contribuant lui-même pour une somme assez importante. Pour reconnaître sa généreuse

initiative, la commune de Saint-Luc, lui fit don de la montagne de la Bella Tola, qui a une hauteur de 9,316 pieds au-dessus du niveau de la mer, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la chaine des Alpes Pennines, vue capable de rivaliser avec celle du célèbre Righi dans le canton de Lucerne. Il n'est donc pas étonnant que M. Griolet ait pris un goût extrême pour sa nouvelle propriété et se soit facilité les moyens d'en jouir autant que possible. Il se fit construire dans ce but une petite maison dans le village même de Saint-Luc, où il passe une partie de la belle saison, et où il se trouve ainsi à même, chaque fois qu'il en a le désir et que le temps le favorise, d'aller jouir facilement de la belle vue que lui offre le sommet de la Bella Tola.

C'est au sommet de cette montagne que M. Griolet a eu l'idée d'élever un phare dont la pose de la première pierre a été l'un des sujets de la fête que nous allons esquisser en quelques lignes et dont la médaille ci-dessus est destinée à perpétuer le souvenir.

En 1866, la section génevoise du Club alpin suisse ayant manifesté l'intention d'explorer les montagnes du Valais avoisinant la propriété de M. Griolet, celui-ci eut la pensée de profiter de cette occasion pour inviter ses collègues à venir à la Bella Tola, où il voulait leur offrir un banquet champêtre, à la mode du Valais, et en même temps les faire assister à la pose de la première pierre de son phare. Cette aimable proposition, acceptée avec empressement, non-seulement par les membres du Club alpin, mais encore par un assez grand nombre de personnes de Genève et du Valais (en tout 300 ou 400), donna lieu à la belle fête

que malheureusement le temps favorisa si peu, et dont voici le programme :

Dimanche 29 juillet. Départ de Saint-Luc, à 2 heures P. M.

Après-midi, réception à Bella Tola, par M. Griolet.

A 5 heures, collation. — Pose de la première pierre du phare.

A 7 heures, banquet fraternel, servi exclusivement avec des produits anniviards. — Départ. — Musique. — Feux de Bengale, pendant une heure. — Repos confortable sous des tentes-abri.

A minuit, grand bivouac.

Lundi 30, à 3 heures 30 minutes A. M., réveil au tambour pour le lever du soleil. — Départ volontaire.

Telle était l'attrayante perspective qui attendait les heureux convives de M. Griolet. Mais hélas! celui qui avait si admirablement ordonné tous les détails de cette fête, n'avait pu faire sentir son autorité sur les éléments, et ceux-ci, par une déplorable fatalité, voulant aussi se mettre de la partie à leur manière, donnèrent une tournure singulièrement différente à l'itinéraire que nous venons de tracer. En effet, au lieu des feux de Bengale, de la musique, du grand bivouac annoncés au sommet de la Bella Tola, les malheureux clubistes n'y trouvèrent que neiges et raffales de vent. Les plus courageux, ceux qui avaient persisté à gagner l'arête de la montagne, prirent part cependant à la collation qui y avait été préparée. Ce fut pendant ce repas que M. Griolet distribua la médaille qu'il avait fait frapper en l'honneur de la fête.

Sur cette médaille, on lit :

ERNEST GRIOLET. Un phare et une vue des Alpes,

sur un écusson timbré d'une tête de chamois et posé sur deux alpenstocks en sautoir. De chaque côté, un bouquet de fleurs des Alpes. Dessous, une étoile. En bas : BELLA TOLA, entre deux étoiles.

Rev. AU CLUB ALPIN. Dans une guirlande d'une branche de pin et d'une branche d'aroles, la croix de la Confédération helvétique; au-dessus, deux mains unies, exergue : 1866.

Se trouvant dans l'impossibilité de passer la nuit au milieu de telles intempéries, on fut obligé d'abandonner là la partie, et la caravane, qui avait quitté Saint-Luc, à 2 heures P. M., si pleine d'espérance, s'y trouvait de nouveau réunie, le même soir à 9 heures, découragée, désappointée d'un pareil contre-temps, et désappointée surtout à cause de M. Griolet dont les généreux préparatifs méritaient une meilleure récompense. Cependant, en dépit de tous ces revers, le grand banquet fut assez gai, les toasts, les discours, les chansons, etc., ne firent pas défaut. Pour les personnes que cela peut intéresser, nous dirons que le menu de ce repas se composait de chamois, blaireaux, marmottes, etc., vins d'Anniviers, du Glacier, etc.

M. de Courten, préfet de Sierre, porta un toast à l'organisateur de la fête. M. Rigot, gendre de M. Griolet, après avoir remercié M. le préfet, au nom de son beau-père, présenta une coupe d'argent ciselé, dont celui-ci faisait hommage aux Anniviards.

Telle fut la fin de cette fête, si largement conçue et renfermant tant de promesses, dont la réalisation dépendait d'une volonté supérieure à toute volonté humaine. Aussi M. Griolet, loin de se décourager, en prenant congé de

ses hôtes, le lendemain matin, leur dit-il : « A revoir », en les conviant de nouveau à la Bella Tola, dans deux ou trois ans.

Avant de terminer, n'oublions pas de mentionner que lors du premier repas à l'arrivée à Saint-Luc, M. Long, vice-président de la section génevoise, proposa une souscription pour offrir à M. Griolet un album comme modeste témoignage de reconnoissance de la part des invités de la Bella Tola. Cet album qui fut présenté par M. le vice-président, dans la première séance du Club alpin, en janvier 1867, avait été confectionné à Paris, dans le meilleur goût, et contenait de charmants dessins et peintures, exécutés par divers membres du Club, plus les signatures autographes et les portraits photographiés de toutes les personnes présentes à la fête. Une courte dédicace exprime les sentiments d'affection et de gratitude des nombreux hôtes du 29 juillet 1866.

A. Durand.

Lancy, mai 1867.

CORRESPONDANCE.

Lettre à M. R. Chalon, *président de la Société royale de Numismatique, à Bruxelles.*

Genève, 20 avril 1867.

Monsieur,

Ayant été ces jours-ci dans le cas de faire quelques recherches, et après avoir consulté la *Notice sur le cabinet de numismatique de l'université de Leyde*, je remarque, article Russie, qu'il n'y est pas question des monnaies de cuir, dont parlent plusieurs ouvrages sur la numismatique russe. Ceci me fait croire que ledit cabinet n'en possède pas; je me fais donc un plaisir d'en détacher trois de ma petite collection, que j'ai l'honneur de vous envoyer par la poste, dans une boîte de petit volume, vous priant, Monsieur, de vouloir bien les faire accepter par le cabinet de Leyde, ainsi que les dessins qui les accompagnent. Je ne puis nullement garantir l'authenticité de ces pièces, vu le nombre de contrefaçons qui en existent; cependant la pièce carrée portant la marque ⊤ me vient de bonne source, je la tiens de feu l'académicien M. de Krug, que j'ai eu l'honneur de connaître pendant mon séjour à Saint-Pétersbourg.

Il est question de ces monnaies dans l'*Histoire de l'empire de Russie*, par Karamsine, et dans le *Cours d'économie politique*, par Storch, publié en 1815. Voici ce qu'en dit le premier ouvrage : « Un peuple marchand ne peut se passer « d'argent ou du moins de signes représentatifs de la « valeur des choses; mais la monnaie n'est pas toujours « de métal. Jusqu'à présent, les habitants des îles Maldives « y substituent des coquilles; ainsi les Slaves russes, dans « le principe, ne fixaient point le prix des choses par l'ar- « gent, mais par des peaux d'animaux, de martre, « d'écureuils, etc.

« Le mot *kouni* voulait dire de l'argent. Bientôt l'in- « convénient de porter avec soi des peaux entières aux « marchés donna l'idée d'y substituer des morceaux de « peaux de martre et d'écureuil. Il est à présumer que le « gouvernement y apposait son cachet, et qu'au commen- « cement les citoyens échangeaient des peaux entières dans « le trésor contre ces morceaux. » (*Traduction française.*)

Le mot russe *kouni* signifie proprement peaux de martre, museau de martre et autres parties de cet animal qui tenaient lieu d'argent monnayé. De là dérive le mot *kouniza*, taxe que payait autrefois à son seigneur le serf qui voulait se marier.

Ne sachant pas si vous avez sous la main l'ouvrage de Storch, sur l'économie politique, je vous transcris le passage relatif à ces monnaies de cuir : « Les Annales de « notre patrie (*la Russie*) nous fournissent un fait curieux, « savoir : l'existence d'une monnaie de confiance repré- « sentant, non pas de l'or et de l'argent, mais des peaux « et des fourrures. Dans le temps où les peaux servaient

« de numéraire en Russie, l'incommodité attachée à la « circulation d'un numéraire si volumineux et si péris- « sable, donna lieu à l'idée de les remplacer par de petits « morceaux de cuir timbrés, qui par là devinrent des « signes payables en peaux et fourrures.

« Dans la suite, et lorsqu'on commença à battre de la « petite monnaie, ces signes représentèrent les fractions « des copeks d'argent. Ils conservèrent cet emploi jus- « qu'en 1700, du moins dans la ville de Kalouga et dans ses « environs, comme on le voit par un édit de Pierre Ier, « du 8 mars de cette année, par lequel ce prince ordonna « de les échanger contre de la petite monnaie de cuivre, « qu'il venait de faire frapper pour cela. »

Cette monnaie s'appelait *pol-polouchka*, c'est-à-dire un demi-*polouchka* (le *copek* = 4 *polouchki*), elle est figurée dans l'ouvrage du baron Chandoir, pl. II, 22, n° 4, et porte au revers, en chiffres slaves, le millésime 1700.

Voyons maintenant ce que disent sur les monnaies de cuir les ouvrages sur la numismatique russe qui ont paru après ceux que nous venons de citer. En 1834, M. de Tschertkof a publié une description des anciennes monnaies russes, enrichie d'un grand nombre de planches, ouvrage d'un mérite reconnu.

Il est fort à regretter qu'il n'ait rien dit sur les monnaies de cuir, cependant pour ne pas passer tout à fait cet objet sous silence, il nous donne les dessins de quelques exemplaires, ce sont ceux que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Le baron Chandoir commence son aperçu sur les monnaies russes par le chapitre intitulé *Fourrures*, chapitre historique et très-intéressant par les détails nombreux dans

lesquels il entre. Il le termine par la description de quelques coupons de cuir, en émettant l'opinion que les communautés avaient leurs marques ou monnaies de cuir particulières. Il cite, entre autres, « l'existence de ces coupons « comme monnaie, attestée par le moine Rubruquis, qui, « dans sa mission en Tatarie, vers l'an 1253, eut l'occasion « de voir beaucoup de Russes à sa horde. » Rubruquis fut envoyé par Louis IX en Tatarie pour nouer des intelligences avec les Mongols, il rendit compte de son voyage par une lettre fort curieuse, traduite du latin en plusieurs langues.

Le catalogue de la collection numismatique de Reichel, publié à Saint-Pétersbourg, en 1842, ne manque pas de nous dire quelques mots sur ces coupons de cuir. Reichel les considère comme des marques des usines en Sibérie et croit lire « marque d'apanage ; » c'est probablement l'explication des quatre lettres qu'il mentionne, tome I, page 405, n° 4543. ΥΔ serait pour oud (oudiel), Μα pour marque. Le mot russe *oudiel* signifie un apanage. Nous retrouvons ces deux premières lettres sur le dessin d'un coupon ou monnaie de cuir donné par M. de Tschertkof. Il est aussi à regretter que Reichel ne donne aucune explication sur ces marques d'apanage. Les premiers apanages en Russie consistaient en terres données par le souverain à ses enfants, de là les princes apanagés.

Voici, d'après une note qui m'a été communiquée, les différentes empreintes sur ces monnaies de cuir : un crochet, une étoile, un quadrupède, tête de face, quatre étoiles ou fleurs, une double croix, un oiseau, l'image de saint Georges à cheval, au revers, l'inscription tsar et

grand-prince Ivan; le mot Koudma, expliqué par Chaudoir, nom d'une rivière qui tombe dans la Dvina, non loin d'Archangel, enfin une empreinte de cette forme H.

Quelques-uns de ces types se trouvent sur les monnaies, ainsi, par exemple, dans Chaudoir :

Pl. II, 2, nos 7 et 11.
Pl. II, 3, no 11.
Pl. II, 5, no 8.
Pl. II, 52, nos 3 et 4.

Et dans l'ouvrage de M. de Tschertkof :

Pl. XII, nos 1 et 10.
Pl. XIV, no 11.
Pl. XIX, no 5, etc.

La tête de face ou de profil se voit fréquemment sur les monnaies russes anciennes.

Le catalogue du cabinet des monnaies et médailles russes appartenant au général d'infanterie Schubert, publié à Carlsruhe, en 1857, ne fait mention que de deux monnaies de cuir; celle sous le no 437, nous dit un article des *Berliner Blätter für Münz-Siegel- und Wappenkünde*, n'est que de pure invention.

Veuillez, etc.,

Fr. Seguin.

MÉLANGES.

La gravure et la frappe des médailles étaient naguère en Russie, comme aujourd'hui encore en France, le privilége exclusif du gouvernement. Mais la Russie est un pays de véritable progrès, un pays où la liberté civile fait tous les jours de paisibles et, par cela même, de durables conquêtes dans les grandes comme dans les petites choses. Après l'affranchissement des serfs, est venu celui des graveurs en médailles. Nous avons vu les quatre premières pièces produites par l'industrie particulière. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais leur excessif bon marché en fait de vraies médailles populaires. La première (et c'était justice) rappelle les nombreuses réformes que la Russie doit à Alexandre II ; la deuxième est faite à l'occasion du jubilé de vingt-cinq ans de mariage de l'empereur; la troisième, pour le mariage du grand-duc héritier avec la princesse Dagmar, et la quatrième, en l'honneur du célèbre poète russe Lommossow.

R. Ch.

En 1855, notre illustre maître, Joachim Lelewel, fit abandon à la Société de dix planches de monnaies noires, admirablement gravées par lui, et destinées à un travail

dont il avait réuni les éléments, mais à l'exécution duquel il croyait devoir renoncer. Ses planches et ses notes furent confiées à un membre de notre Société pour être publiées dans la Revue. Quatre planches parurent en 1855, deux en 1856 et deux en 1857. A la mort de Lelewel, il restait deux planches à donner encore, et avant de rendre les cuivres à ses héritiers, nous eûmes soin de faire faire le tirage de ces deux planches, espérant que notre savant confrère, qui avait entrepris de les publier, s'acquitterait de sa promesse. Aujourd'hui qu'il a formellement fait connaître ses intentions, nous croyons être agréable aux abonnés à la Revue en leur procurant, — même sans explications, — l'ouvrage complet de Lelewel. (*Voir* les planches XIII et XIV.)

R. Ch.

Les numismates apprendront avec une vive satisfaction que la *Rivista numismatica italiana*, de M. E. Maggiora-Vergano-Brichetti, dont la publication avait été quelque peu interrompue, ou plutôt retardée, continue à paraître. Nous avons reçu le premier fascicule du tome II, comprenant 184 pages et 2 planches. Ce cahier se compose des articles suivants :

1° Dédicace (en style lapidaire) à Célestin Cavedoni;

2° Préface;

3° Monnaies de Charlemagne faites en Italie; par M. Morbio;

4° Monnaies inédites des Paléologues, marquis de Montferrat; par M. Maggiora-Vergano;

5° Superstitions singulières, prières et médailles miraculeuses; par M. Morbio;

6° Sur les *Parpagliole* de Plaisance, les ateliers qui les ont émises et leurs contrefaçons ; par M. Pallastrelli.

Dans la seconde moitié du xvi° siècle et dans la première moitié du xvii°, les ateliers d'Italie, comme ceux de France et de l'Empire, frappèrent ce qu'on appelait des *Parpagliole*. C'était des petites pièces de bas aloi, destinées au commerce de détail. Celles de Plaisance jouirent surtout d'une longue faveur. C'est l'histoire de ces petites pièces qu'a entreprise M. Pallastrelli.

7° La monnaie de Saint-Marin; par M. Maggiora-Vergano;

8° Sur la monnaie de François de Viterbe; par M. Porro Giulio;

9° Description de deux tessères; par M. Maggiora-Vergano;

10° Une monnaie inédite de Tortone; par le même;

11° Un essai de la monnaie de Bologne; par le même;

12° Quatre monnaies inédites de Montferrat; par le même;

13° Variétés : Sur une pierre gravée à l'emblème chrétien du poisson. — Notice et documents sur la monnaie de Gênes. — Lettre à Damiano-Muoni. — M. Maggiora-Vergano décoré de l'ordre de Saint-Marin. — Bibliographie.

Dans ce dernier article, M. Maggiora-Vergano parle de notre Revue dans les termes les plus flatteurs et les plus sympathiques. Nous le remercions cordialement de ses sentiments

de bonne confraternité et, nous faisons, de notre côté, les vœux les plus sincères pour la prospérité de la *Rivista*.

R. Ch.

Le premier numéro de la *Revue numismatique française*, de 1867, se compose des mémoires suivants :

1° XXVe lettre sur la numismatique gauloise. — Monnaies dites à la croix ou à la roue ; par M. F. de Saulcy, 26 pages et une planche;

2° Monnaies lorraines; par M. Jules Laurent, 14 pages et une planche.

3° Lettre à M. de Saulcy sur quelques monnaies inédites de princes croisés; par M. le baron de Pfaffenhoffen, 13 pages et une planche.

Monnaies des rois de Jérusalem, Amaury II et Jean de Brienne (cette dernière frappée à Damiette); des seigneurs de Sidon; des seigneurs de Tyr; de Jean de Montfort, seigneur de Toron, etc., etc. Article des plus intéressants et complétement indispensable à la *Numismatique des Croisades*, de M. de Saulcy.

4° Variations chronologiques du règne de Charles VIII, à propos d'une médaille lyonnaise; par M. P. Martin-Rey, 7 pages.

L'expédition de Charles VIII en Italie a-t-elle commencé en 1493, comme le disent une médaille faite à Lyon et tous les chroniqueurs et les documents lyonnais, ou bien en 1494, comme le veulent les historiens du nord de la France? Voici la solution que l'auteur donne de ce problème. A Lyon

l'année commençait à la fête de Noël; c'était le comput municipal; à Paris et dans les actes royaux, à la fête de l'Annonciation; — écart entre les deux dates, neuf mois.

5° Introduction à l'étude des jetons; par M. D'AFFRY DE LA MONNOYE, 15 pages;

6° Chronique, etc., 7 pages.

La médaille de Secundus.

La *Revue de la Numismatique belge* a communiqué à ses lecteurs (3e série, t. V, 1861, pp. 121-122, pl. IV) une énigme métallique dans la belle médaille du ciseleur et graveur hollandais Muller. Son appel pour la déchiffrer et pour fixer l'histoire de ce *Secundus*, qui y figure, a été aussi infructueux que les demandes réitérées faites dans le *Navorscher* (l'*Intermédiaire* des Pays-Bas), depuis l'an 1861. M. Alex. Pinchart, à qui nous devons l'indication du ciseleur de cette belle pièce, renvoie ses lecteurs, « plus versés que nous », comme il s'exprime, à la Bible, à laquelle les sujets de la médaille se rattachent, dit-il, selon toute probabilité.

Mais il faut observer que le nom de *Secundus* ne s'y rencontre pas. On doit donc chercher la solution de l'énigme dans quelque « conte ou fabliau » du moyen-âge ou dans quelque livre populaire (genre Nisard) de la littérature du colportage, qui a paru avant le milieu du XVIIe siècle, lorsque Muller cisela son chef-d'œuvre à plusieurs exemplaires. — C'est pourtant en vain que nous avons par-

couru les *six cents* histoires de la collection de Lauenberg et maint *index* des recueils où sont entassés les poëmes, etc., de ces temps. Nous étions même déjà enclins à croire que feu M. Muller (1653-1688) avait tout simplement inventé cette histoire mystérieuse de *Secundus*, au lieu de l'avoir empruntée à quelque bouquin ou à la tradition. Mais voici que le hasard nous fit voir (le 6 octobre dernier), à la maison de ville d'Embden (alors tout fraîchement annexée), deux représentations de cette fameuse histoire de l'introuvable *Secundus*. L'une était peinte, l'autre était brodée ou travaillée au métier. La première se trouve dans le vestibule à gauche, placée assez haut, l'autre dans l'intéressante *Rustkammer*, collection superbe d'armures et d'armes plus ou moins antiques. Avec quelque différence, toutes les deux offrent à peu près les sujets ciselés sur la médaille indiquée. Ce tableau et la tapisserie datent aussi du XVIIe siècle, et, selon l'indication de la cicérone du *Rustkammer*, ils ornaient autrefois la salle où se tenait le tribunal, y faisant peut-être concurrence avec le premier jugement de Salomon, l'histoire des fils de Brutus, décoration ordinaire de ces appartements. Donc, l'histoire de *Secundus* était populaire au XVIIe siècle et n'a pas été inventée par Muller. Il faut, coûte que coûte, la retrouver dans des bouquins ou manuscrits, allemands ou hollandais, publiés ou écrits avant le milieu du XVIIe siècle. C'est à cette chasse que nous convions de nouveau, avec nous, les lecteurs de la Revue.

J. Dirks.

La croix de Saint-Ulrich d'Augsbourg.

M. Chalon, dans la *Revue Numismatique belge* (4e série, t. IV, pp. 478-484, pl. XVIII), nous a donné la description de quatre, et les figures de trois variétés de la *croix de Saint-Ulrich d'Augsbourg*. Notre cher président indique de plus trois autres variétés, p. 484, sans en donner la description. En voici encore une beaucoup plus petite que les trois figurées à la pl. XVIII. Nous la possédons depuis notre enfance. Elle est de cuivre et paraît avoir été portée assez longtemps.

La face représente à peu près la bataille du n° 3, où l'ange, qui apporte la croix, est aussi tourné à gauche, mais dans le bras inférieur on lit l'inscription du n° 2 : CRUX S. VDALRICI.

Le revers représente saint Benoît à peu près comme sur le n° 2, mais sans légende, et la Trinité, au-dessus de lui, manque. A gauche, la figure de S. SEBASTIAN(*vs*), et, à droite, celle de S. ROCHVS. Au-dessous de saint Benoît, le cercle rempli des lettres déchiffrées dans la Revue, p. 482.

J. Dirks.

Plombs de présence des arquebusiers de Gand.

Dans notre *Essai d'une monographie des médailles et méreaux des corporations armées des Pays-Bas* (1550-1800), nous avons décrit deux méreaux de présence du serment des arquebusiers de Gand, où se voit leur patron, *saint*

Antoine. Nous les avions pris de l'ouvrage de M. de Vigne, *Mœurs et usages*, pl. XVI, n° 1, et pl. XV, n° 3. Mais cet auteur n'explique pas les trois *T*. et le *G*. ou le *G*. *T*. qui se voient sur les revers, et nous n'avions pas non plus indiqué leur signification. Pourtant, l'explication en est très-simple quand on se souvient que le patron *saint Antoine* s'appelle, en flamand, *Teunis*, et que le *G* se rapporte à *Gent* (Gand). Les deux méreaux représentent aussi au revers ces cochons connus sous le nom de *Teunis varkens*, les compagnons habituels de saint Antoine. Un hospice riche, à Leeuwarde, dit de Saint-Antoine, en garde encore le souvenir, car, en automne, on y fabrique des saucisses, dites *vargemargen* (saucisses de cochons), très-délicates, dans lesquelles entrent des raisins, de l'orge cuite, de la graisse de lard, etc.

Avis au baron Brisse... J. Dirks.

Jeton de Charles Van Laethem, 1611, avec *Laet*.

M. Ed. Van den Broeck, dans son article intéressant et instructif : *Jetons frappés par les receveurs et les intendants du rivage de Bruxelles* (*Revue de la Numismatique belge*, 1866), a fait un appel aux numismates, pour comparer ses données avec leurs collections de jetons. J'ai répondu à l'appel, et, après examen, j'ai rayé plusieurs numéros de la liste de Van Orden, comme non existants ou donnés par erreur. Mais j'ai trouvé la variété du catalogue Callenfels, n° 1682, Van Orden II, n° 185, avec *Laet* au lieu de *Lat*,

que M. Van den Broeck n'avait vu nulle part en nature. Il est à sa disposition.

J. Dirks.

La *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. V, p. 365, nous donne une intéressante notice sur les monnaies nommées Monday coins, et accompagne cette notice du dessin de cette petite série de monnaies généralement peu connue. Ces monnaies sont certainement les mêmes que celles dénommées dans un ouvrage anglais Maundy money frappées pour le Jeudi-Saint, Maunday-Thursday, ou Maundy-Thursday. Cette seconde orthographe est celle du dictionnaire de Johnson, qui nous dit que Maundy, d'après Spelman, dérive de *mande* (aumône ou donation). D'autres, continue Johnson, font dériver Maundy, de *dies mandati,* the day on which our Saviour gave his great mandate, that we should love one another.

Voici quelques détails sur la cérémonie du Jeudi-Saint, extraits de : *A companion to the Almanack;* par John Audley, Londres, 1813, ouvrage probablement devenu rare.

Maunday Thursday, the Thursday before Easter, being the day on which our Lord washed the feet of is Disciples, and commanded them to wash one another's feet, is called in Latin, *dies Mandati,* the day of the command : or as we commonly speak, *Maundy Thursday*. This practice was long kept up, more especially in the monasteries. It was intended not only to renew the memory of what

Christ had done, but to exercise a real act of charity. After the ceremony, liberal donations were made to the poor of clothing and of *silver money*, and refreshment was given them, to mitigate the severity of the fast. As this act of our Lord was not esteemed to be *sacerdotal*, the laity conceived that they had an equal right with Popes, Bishops, and Priests, to imitate his example of humanity (humility) and charity. The rich and the noble, kings and emperors, thought it an honourable distinction to wash the feet of the poor, and more especially to distribute alms.

It is hardly necessary to add, the donations dispensed on Maundy Thursday, at St. James's, are a continuance of this practice. It was customary in most of the places where the ceremony was retained to wash the feet of *twelve poor persons*, that being the number of the Apostles. The ancient kings of England washed the feet of a number equal to that of the years which they had reigned. *Mande* signified alms or donations, and the basket which held the bread and *silver money* was called the Maundy-basket.

F. Seguin.

M. Morel-Fatio vient de donner un supplément à sa Notice sur des *faux kreutzers de Berne et du Valais*, dont nous avons parlé, page 540 du volume précédent.

R. Ch.

Miscellanea numismatica di Carlo Kunz. Venezia, 867, in-8°, 32 pages et une planche.

Les cinq notices qui composent ce fascicule étaient destinées à la *Raccolta Veneta* de M. Nicolò Barozzi ; mais les événements politiques de l'année dernière ayant fait suspendre et ajourner la publication de ce recueil périodique, M. Kunz s'est décidé, en attendant, à faire imprimer son travail. Voici le sujet de ces cinq dissertations : 1° Sur l'atelier monétaire (zecca) de Crema ; 2° les sequins au type venitien de la monnaie de Trévoux ; 3° sur un petit dépôt de monnaies (ce petit trésor trouvé, paraît-il, dans un vieux mur, avait été engagé au mont-de-piété de Trévise, et fut vendu comme gage abandonné) ; 4° *Sesino* de Venise, contrefait à Masserano ; 5° quelques monnaies obsidionales. La planche qui accompagne cette brochure est de M. Kunz, lui-même ; c'est assez dire qu'elle est parfaite.

R. Ch.

Fortsatte Bemaerkninger om oldtidssymboler af stierne-, kors- og cirkel-form af Dr L. Muller. Kjobenhavn, 1867, in-8°. (Remarques sur les symboles de l'antiquité qui offrent les formes d'un astre et d'une croix.)

La figure de la croix se retrouve sur les monuments les plus anciens, sur les poteries de l'âge du bronze, antérieures d'un millier d'années, peut-être, au christianisme. M. Mortillet a publié récemment un volume sur ce signe,

qu'il considère comme un emblème sacré d'une religion primitive dont le souvenir est perdu. M. le Dr Muller, le savant et illustre numismate de Copenhague, apporte, à l'appui de cette idée, des preuves nouvelles. Selon lui, la croix, née du signe astéroïde qui a exprimé originairement l'idée du monothéisme, a, depuis un temps très-reculé, été en Asie le symbole de la Divinité. Elle exprime l'idée de Dieu dans l'écriture cunéiforme, et c'est de cette croix asiatique que provient la croix ansée de l'Égypte. Ajoutons, sans chercher à l'expliquer, que la croix, la croix parfaitement figurée, se trouve sur des monuments antéhistoriques de l'Amérique centrale. *Fiat lux!*

R. Ch.

Kritik af E. Rapps *Opfattelse af det forchristelige kors of Christi monogram som symboler paa soldyrkelsen af* Dr L. Muller. Kjobenhavn, 1866, in-8°. (Critique de l'opinion exposée par E. Rapp sur la croix préchrétienne et le monogramme du Christ comme symboles du culte du soleil.)

M. Rapp avait avancé l'idée que la croix en sautoir placée par Constantin sur son Labarum, avait été choisie par lui comme formant tout à la fois le monogramme du Christ et l'emblème païen du soleil. C'était une espèce de transaction, de fusion entre les idées anciennes et la religion nouvelle; un juste milieu, honnête et modéré, cherchant à contenter tout le monde. M. Muller repousse cette

singulière idée, la figure X n'est pas un emblème, ce n'est pas une croix, c'est la lettre initiale du nom du Christ. Le monogramme ☧, comme on le voit, par l'emploi qui en a été fait dans les catacombes de Rome, était, avant le IVe siècle, d'un usage général chez les chrétiens ; c'est par cette raison seule et sans mélange de paganisme qu'il fut adopté par Constantin.

R. Ch.

Della zecca Fabrianese cenni storici di Camillo Ramelli. Opera ristampata con giunte e correzioni, per A. R. Caucich, socio onorario della Società Reale di Numismatica Belga. Firenze, 1867, in-8°, 26 pages et une planche.

Il a paru en Italie, alors morcelée en divers petits États, d'assez nombreuses dissertations de numismatique locale, souvent imprimées à petit nombre, par conséquent rares, et qui parfois ont à peine franchi les limites du territoire qui les a vues naître. M. A. R. Caucich, l'intelligent éditeur du *Bullettino di numismatica,* a compris l'utilité qu'il y aurait à tirer la lumière de dessous le boisseau, en réimprimant successivement ces « introuvables ». Il a commencé par les *Esquisses historiques de Camille Ramelli sur la monnaie de Fabriano,* petite ville des États de l'Église. Cette dissertation, imprimée à Fabriano, en 1838, *coi tipi del Crocetti,* nous était parfaitement inconnue. M. Leitzmann ne l'avait pas même mentionnée dans sa *Bibliotheca numaria.*

R. Ch.

Monete inedite dei gran Maestri dell' ordine di S. Giovanni di Gerusalemme in Rodi, dichiarate da P. Lambros. — *Primo supplemento.* — Venezia, 1866, in-8°, 20 pages et une planche.

Nous avons annoncé, dans la Revue de 1865, la première partie de cette monographie qui avait paru dans un journal grec, la ΝΕΑ ΠΑΝΔΩΡΑ. M. C. Kunz, le savant et zélé numismate de Venise, avait eu l'heureuse idée de traduire et de publier, en italien, ce curieux travail. Il vient également de faire imprimer cette première *suite* presque aussi considérable que l'œuvre primitive. M. C. Kunz, qui est tout à la fois numismate et excellent dessinateur, a, lui-même, gravé la planche de douze monnaies qui accompagne sa brochure.

R. Ch.

La Société numismatique de Manchester vient de faire paraître la quatrième livraison ou cahier de ses *Proceedings*. Ce fascicule de 16 pages, petit in-4°, imprimé sur papier teinté et avec ce luxe habituel aux Anglais, qu'on ne peut atteindre qu'à grands frais sur le continent, se compose du compte rendu des intéressantes séances de la Société, et de quelques mémoires et notices lus devant la Compagnie. On y remarque un *Supplément*, donné par l'honorable président de la Société, M. Charles Clay, à sa *Monographie numismatique de l'île de Man*. Un discours de M. Delmard sur l'utilité des médailles antiques pour

porter la lumière dans les ténèbres de l'histoire. Sujet un peu usé, et par cela même plus difficile à aborder, etc. On regrette de ne plus trouver, dans ce quatrième cahier, les magnifiques planches photographiées qui ornaient les cahiers précédents, et dont la perfection était réellement étonnante.

R. Ch.

Les nos XXIV et XXV du journal de la Société numismatique de Londres (*the numismatic chronicle*) se composent des articles suivants :

1° Quelques médailles et médaillons romains achetés récemment par le British Museum, par M. Madden, Esq.

2° Découverte de monnaies d'Allectus, par M. W. Allen, Esq.

3° Note sur deux deniers anglo-saxons inédits, par M. John Evans, Esq.

4° Sur les *Nen-go*, par M. Ernest Satow, Esq.

5° Explication de la table des Nen-go japonais, avec un tableau ajouté pour en faciliter l'usage, par M. John Williams, Esq.

6' Publications nouvelles ; mélanges, etc.

7° Sur quelques médaillons romains, rares ou inédits, par M. John Evans, Esq.

8° Pièces trouvées à Holwell, dans le comté de Leicester, par le Rév. Assheton Pownall.

9° Ce qui distingue les deniers de Henri IV, Henri V et Henri VI. Lettre de M. Longstaffe, Esq.

10° Farthing pesant d'Edward IV, par M. J.-F. Neck, Esq.

11° Sur deux médailles d'or de la reine Élisabeth, par M. S.-F. Corkran, Esq.

12° Publications nouvelles; mélanges.

Cinq planches accompagnent ces deux livraisons.

R. Ch.

Berliner Blätter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde. IX Heft (Dritten Bandes, drittes Heft.) Mit Tafel 37, 39, 44. Berlin, Ferd. Schneider, 1867, in-8°.

La dernière livraison de la Revue de Berlin contient les articles suivants :

1° Monnaies inédites de la collection de M. le baron de Prokesch-Osten, internonce à Constantinople, par le baron de Koehne;

Ce sont : une tétradrachme de Hyspaosines, roi de la Characène, une didrachme d'Eleutherna de Crète, une didrachme d'Elyros de Crète, une tétradrachme de Héracléa de Crète, et enfin un statère d'or de Cyzique.

2° Les monnaies d'Asandre et de Polémon 1er, rois du Bosphore, par M. le baron de Koehne;

3° Les monnaies de Vaballathus, par M. le Dr Alfred von Sallet;

4° Une lettre d'Eckhel, à la comtesse de Bentink, publiée par M. le Dr Jul. Friedlaender;

5° Observations sur des monnaies des Vandales, par M. le Dr Jul. Friedlaender ;

6° Monnaies inédites du moyen âge (Silésie), par M. H. Dannenberg ;

7° Une pièce d'essai inédite de la Silésie (du duc Frédéric II, 1542), par M. C. F. Trachsel ;

8° Monnaies de cuivre du Mexique, par M. le baron de Koehne ;

9° Un sceau, récemment trouvé, de Mestwin Ier, duc de la Poméranie orientale, par M. E. Strehlke.

Pour finir, des Mélanges, les dernières monnaies courantes, les dernières médailles et une revue bibliographique.

Cam. P.

Die Münzen und Medaillen Graubündens, beschrieben und abgebildet von C. F. Trachsel. Berlin, J. A. Stargardt, 1866. In-8°, mit einer Tafel. Erste Lieferung.

Cette première livraison des *Monnaies et des médailles du canton des Grisons*, de M. Trachsel, contient la description de cinquante-cinq pièces de l'évêché de Coire, depuis l'époque celtique jusqu'à l'évêque Thomas de Planta, 1548-1565. Le canton des Grisons, pour se développer, a suivi la même marche que la Suisse, la patrie commune. Il n'a pas fourni moins de dix ateliers monétaires. Avant l'ouvrage que nous annonçons, on avait une étude de M. J. Bergmann, de Vienne, sur les monnaies de Coire. Quant à G. E. von Haller, dans son *Cabinet des monnaies*

de la Suisse, il ne connaît pas, de l'évêché de Coire, de monnaie plus ancienne qu'une pièce d'or de Pierre Rascher (1581-1601). M. Trachsel, lui, commence sa série par un *Regenbogenschuessel,* petit plat à l'arc-en-ciel, portant l'inscription ЯVƆ, et qui se trouve au cabinet de Berlin. Ces pièces se rencontrent en Bohême, en Bavière, en Suisse et dans le nord de l'Italie. On est d'accord aujourd'hui pour reporter à une époque antérieure à la domination romaine la date de leur frappe. Coire a été un atelier monétaire carlovingien; plus tard viennent les bractéates au bouquetin qui forme les armoiries de l'évêché et de la ville de Coire, chef-lieu de la Ligue Cadée, en allemand *Gotteshausbund.* On compte en tout, pour l'évêché, vingt-trois monnaies différentes, depuis les deniers et les bractéates jusqu'aux ducats du siècle dernier. Disons pour finir que la publication de M. Trachsel est faite avec le plus grand soin.

CAM. P.

Parmi les médailles nouvelles, qui nous ont été communiquées, nous devons citer spécialement celle de Rossini, par M. Hugues Bovy, de Genève. Cette médaille, de grande dimension (60 millimètres), offre, d'un côté, la tête, à gauche, de l'illustre compositeur, avec la légende : GIOACHINO ROSSINI. Au revers, dans une couronne de laurier : NÉ LE 29 FÉVRIER 1792.

L'œuvre de M. Bovy révèle, chez ce jeune artiste, des qualités précieuses qu'il doit se faire un devoir de cultiver.

La tête du vieux maëstro est d'une grande ressemblance et pleine de vie. Nous nous permettrons, cependant, de faire remarquer à l'auteur qu'un peu plus de fini dans les cheveux paraîtrait indispensable. Ils ne sont que *massés* et comme sortant du tour à portraits. Mais c'est là une critique de détail qui n'ôte rien au mérite réel de cette belle médaille.

R. Ch.

La Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg (belge), qui, depuis 1862, avait interrompu ses publications, vient de faire paraître, à la fois, le 4e cahier du t. IV et le 1er cahier du t. V de ses Annales.

Cette association, qui était primitivement une émanation de l'autorité provinciale, est devenue une société particulière et libre. Elle a changé son titre; c'est aujourd'hui l'*Institut archéologique du Luxembourg*. Ce changement de titre et de position n'apporte aucune modification, ni dans le personnel, ni dans les travaux de la Compagnie. On l'a jugé nécessaire en présence de la création nouvelle d'un corps officiel, institué par arrêté royal, le *comité provincial des correspondants de la commission royale des monuments,* avec lequel la Société paraissait faire double emploi.

R. Ch.

Proceedings of the Manchester Numismatic Society, established May 27th 1864. Chas Clay, M. D. président. — Part. V. — Manchester, A. Ireland and C°, printers, Pall Mall. 1867. In-4°. 24 pages et 2 planches.

La publication de cette cinquième partie a suivi de bien près celle de la quatrième, dont nous avons parlé ci-dessus, page 463. Le cahier se compose de :

1° Les races gauloises en Bretagne, introduction ethnologique à *La Bretagne sous Septime Sévère,* etc., par M. Delmard, lue dans la réunion de la Société, du 28 décembre 1866.

Cette introduction est un exposé très-sommaire et très-lucide des opinions de l'auteur sur la question de l'origine des races qui peuplaient la Gaule et la Bretagne, lors de l'invasion romaine. Ces questions d'origines « qui se perdent dans la nuit des temps » auront toujours le privilége de fournir de la pâture aux faiseurs de systèmes, et aux discussions interminables.

2° La Bretagne sous Septime Sévère, avec des notices sur *Julia Domna, Caracalla,* et *Geta* et des *illustrations* gravées par l'auteur. Dissertation lue par M. Delmard, à la réunion du 25 janvier 1867.

Deux planches de médailles, gravées (sur pierre?) à la pointe, accompagnent ce travail et le rattachent à la numismatique proprement dite.

3° Liste des deniers consulaires exhibés, dans la même réunion, par le même M. Delmard.

La liste sera continuée. M. Delmard paraît avoir une suite très-riche de cette sorte de pièces.

4° Mélanges et catalogue des ouvrages acquis par la Société.

On trouve dans les mélanges, l'annonce d'un vol considérable de monnaies américaines, fait à M. F. F. Mickley, Esq., à Philadelphie. Des voleurs s'introduisirent par le toit de la maison et enlevèrent pour environ 50,000 francs (valeur intrinsèque) dans cette inestimable collection.

La perte est réellement irréparable; car il est probable qu'on se sera empressé de dénaturer les *pièces de conviction* en les fondant. Et beaucoup de ces monnaies étaient de la plus grande rareté et même uniques!

R. Ch.

Rechargemens fais az esquevins de Chastelien et de Pondrelouz, l'an XIIIIe *et* XXII, *quatre jours de septembre.*

Com sor plusieurs différens exstans une jour passeit entre les sangnours de vénérable Capitle de Liége d'une part, les manans et surséans des dictes vilhes d'altre part, nous rechargismes ladicte court l'an XIIIIe et XXI; et entre les altres poins a case dez deniers namusois que li dis manans et surséans doent par an az dis sangnours por l'assiese ou borgesie, nous rechargesiens alle dicte court que ons alast à Namur, assavoir dois homes de part les dis sangnours, dois de part les dictes vilhes, aveuk dois des esquevins delle dicte court por enquerir et savoir que deniers namusois valoent à jour et terme delle date des lettres qui de ce et d'altres poins fasoent mention, les queiles lettres li dis esquevins wardoent en leur coffre. En en ensiwant notre

dit rechargement li dis esquevins se traissent à Namur et en présence des homes commis tant por le dit Capitle com por les dictes vilhes, enquérissent a gran rechivoir delle conteit de Namur de dit fait qui en tesmongnat par le manière contenuwe en lettres de record des dis esquevins sayelleez, et assi contenuwe en une cédule signée de son signe manueile; et celi tesmongnage ne suffiast mie az dis manans et surséans qui por ce enviont pardevant nous leur comis et députois en présenche d'alcuns des sangnours de dit vénérable Capitle, et awist plusieurs altercations entre eaz partant que li dis manans ne voloent mie tant payez que li dis sangnours en voloent avoir; finalement por plus justement y estres infourmais de pris et valoir de ches deniers namusois, nous, alle requeste des dis sangnours, fesimes évokeir et citeir pardevant nous a unc jour certain plusieurs tesmons, assavoir le grand rechivoir, alcuns terriers, leur clerc et altres tesmons, et les examinames suffissament et deutement, tous et singuleirs, liqueis tesmongnont que unc *denier namusois* et unc *denier lovengnis* astoent d'unc pris et d'une valeur et qu'il levoent a cens de sangnour et assi payevent a cheaz az queis li dis sangnour devoit cens noef deniers namusois por unc *viez gros,* compteis teils douse vies gros por unc *bon fran;* en déclarant que li denier namusois ou lovengnis montoit unc *prikette* moins dois *copilhes* et demie; et en oultre oyus ensi et examineis les dis tesmons, sy mandames pardevant nos les cangeurs de Liége sermenteis, az queis nos remostrames yceli différent, et les requérimes qu'il vosissent par leur ensemble oyr leurs aisneis et visenteir leurs papiers et nous raporteir par serimens chu qu'il troveroent et savoir poroent delle

4° Mélanges et catalogue des ouvrages acquis par la Société.

On trouve dans les mélanges, l'annonce d'un vol considérable de monnaies américaines, fait à M. F. F. Mickley, Esq., à Philadelphie. Des voleurs s'introduisirent par le toit de la maison et enlevèrent pour environ 50,000 francs (valeur intrinsèque) dans cette inestimable collection.

La perte est réellement irréparable; car il est probable qu'on se sera empressé de dénaturer les *pièces de conviction* en les fondant. Et beaucoup de ces monnaies étaient de la plus grande rareté et même uniques!

R. Ch.

Rechargemens fais az esquevins de Chastelien et de Pondrelouz, l'an XIIII° *et* XXII, *quatre jours de septembre.*

Com sor plusieurs différens exstans une jour passeit entre les sangnours de vénérable Capitle de Liége d'une part, les manans et surséans des dictes vilhes d'altre part, nous rechargismes ladicte court l'an XIIII° et XXI; et entre les altres poins a case dez deniers namusois que li dis manans et surséans doent par an az dis sangnours por l'assiese ou borgesie, nous rechargesiens alle dicte court que ons alast à Namur, assavoir dois homes de part les dis sangnours, dois de part les dictes vilhes, aveuk dois des esquevins delle dicte court por enquerir et savoir que deniers namusois valoent à jour et terme delle date des lettres qui de ce et d'altres poins fasoent mention, les queiles lettres li dis esquevins wardoent en leur coffre. En en ensiwant notre

dit rechargement li dis esquevins se traissent à Namur et en présence des homes commis tant por le dit Capitle com por les dictes vilhes, enquérissent a gran rechivoir delle conteit de Namur de dit fait qui en tesmongnat par le manière contenuwe en lettres de record des dis esquevins sayelleez, et assi contenuwe en une cédule signée de son signe manueile; et celi tesmongnage ne suffiast mie az dis manans et surséans qui por ce envioit pardevant nous leur comis et députois en présenche d'alcuns des sangnours de dit vénérable Capitle, et awist plusieurs altercations entre eaz partant que li dis manans ne voloent mie tant payez que li dis sangnours en voloent avoir; finalement por plus justement y estres infourmais de pris et valoir de ches deniers namusois, nous, alle requeste des dis sangnours, fesimes évokeir et citeir pardevant nous a unc jour certain plusieurs tesmons, assavoir le grand rechivoir, alcuns terriers, leur clerc et altres tesmons, et les examinames suffissament et deutement, tous et singuleirs, liqueis tesmongnont que unc *denier namusois* et unc *denier lovengnis* astoent d'unc pris et d'une valeur et qu'il levoent a cens de sangnour et assi payevent a cheaz az queis li dis sangnour devoit cens noef deniers namusois por unc *viez gros,* compteis teils douse vies gros por unc *bon fran;* en déclarant que li denier namusois ou lovengnis montoit unc *prikette* moins dois *copilhes* et demie; et en oultre oyus ensi et examineis les dis tesmons, sy mandames pardevant nos les cangeurs de Liége sermenteis, az queis nos remostrames yceli différent, et les requérimes qu'il vosissent par leur ensemble oyr leurs aisneis et visenteir leurs papiers et nous raporteir par serimens chu qu'il troveroent et savoir poroent delle

dicte question. Sy fisent li maistres des cangeurs por ce appelleir le dicte conpangnie, parlont ensemble, oyrent leurs aisneis, visentont leurs papiers et comparurent lendemain pardevant nous et tous d'une accord par le vive vois et boche Henry de Warouz le jovene, cangeur de nous la justice, fisent dire et remostreir à nous que ilhs ne savoent parfaitement à parleir delle valeur des deniers namusois, mais trovoent en leurs papiers auctentikes par le tesmongnage et déclaration de leurs anchiens, que ilh avoit teile differenche entre les *deniers ligois* et les *lovengnis*, assavoir que les owyt deniers ligois compteis dois *tournois* por une denier fasoent une viez gros, dont les douze viez gros valent une bon fran d'or, et les noef deniers lovengnis ne fasoent que owyt deniers ligois ou une viez gros dont les douse valent teil fran com deseur. Parque oyut avis et déliberacion entre nous sor tout ce que dit est considereit qu'il astoit suffisament tesmongniet pardevant nous que li deniers namusois et lovengnis astoent tout d'une pris et d'une valeur, et en recharge alle dicte court qui por ce astoit mandée pardevant nous en présenche de ambedois les parties qui avoent abligyet et remostreit tout ce que ilh leur avoit plaisit por venir à leurs intentions, disimes par loy que li dis manans et surséans por ledicte assiese ou borgesie dont lesdictes lettres ou chartres qui sont ens coffre des dis esquevins font mention payassent d'an en an az dis sangnours en teile manière que deseur est contenut, assavoir noef deniers namusois ou lovegnis por owyt denier ligois ou por une viez gros, et les douze viez gros en le valeur d'une bon fran d'or. (Échevins de Liége, III, 55 v°.)

(*Communiqué par M.* S. Bormans).

L'Amérique prend goût à la numismatique. Et, comme tout ce qu'elle fait, elle le fait vite et bien, il est à prévoir qu'elle marchera à pas de géant pour rattraper la vieille Europe. Quelle concurrence à nos pauvres amateurs que ces néo-numismates du Nouveau Monde, riches à millions et jetant l'or à pleines mains pour satisfaire leurs ardentes convoitises! Déjà, après la Société de Montréal, sont venues celles de Philadelphie et de New-York. Pour les spéculateurs, c'est le moment d'acheter. La hausse est inévitable, et quelle hausse !! Il y a là mieux à faire pour eux que dans les Langrand, les mexicains, les métalliques, etc., etc. Au pis aller, il leur resterait toujours quelque chose.

R. Ch.

Dans la liste des publications périodiques que nous avons donnée, ci-dessus, page 186, nous avons oublié de dire, à propos des *Münzstudien* de M. le Dr Grote, que le recueil du même auteur *Blätter für Münzkunde,* qui avait paru de 1835 à 1838, se composait de quatre volume in-4°, avec nombreuses planches.

R. Ch.

Nous venons de recevoir, de la Société numismatique de Montréal, au Canada, une petite brochure de quatorze pages, reproduisant divers articles de journaux qui concernent cette association; à cet envoi était joint une feuille in-plano intitulée *A Chronological Numismatic compendium of the twelve Caesars, and a summary of*

remarkables Evenst from the Birth of Julius Caesar B. C. 100, *to the death of saint John the Evangelist, A. D.* 100. arranged by Stanley C. Bagg. F. N. S. member of the Numismatic Societies of London, Philadelphia and Montreal.

Ce tableau synoptique est d'un usage commode et utile pour les amateurs.

R. Ch.

M. Vander Chijs, le savant et zélé conservateur du Musée de Leyde, continue à publier, tous les deux mois, dans le journal *de Leydsche Courant,* la liste de tous les accroissements de son cabinet, des acquisitions qu'il a faites, des dons qu'il a reçus. C'est un excellent exemple qu'il donne à ses confrères des autres pays, mais qui, malheureusement, n'est guère imité.

R. Ch.

L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles, par M. Eugène Hucher. Le Mans, 1867, in-4°.

La huitième livraison de ce curieux recueil vient de paraître. Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de parler de l'entreprise de M. Hucher, qui s'est proposé de retrouver l'art des Gaulois en grossissant à la loupe leurs monnaies. Ce procédé a donné, sans doute, des résultats intéressants, mais quelquefois si inattendus, si drôles même, qu'on est tenté de sourire. Que dire de ces chevaux dislo-

qués, de ces cochons impossibles? Il y a surtout une pièce qui nous intrigue, c'est le n° 2 de la planche 18, au revers de laquelle se voient deux béquillards qui ont l'air de solliciter les passants, avec la légende gauloise : KΛRIΘA (*Carita*) qui ressemble singulièrement à de l'italien.

Un texte, nous le répétons encore, est indispensable pour tirer de ce travail le fruit qu'on a droit d'en attendre; et, bien qu'il ne soit pas annoncé dans le prospectus, nous espérons que M. Hucher se décidera à le donner.

R. Ch.

Monnaies de Durbuy. Le 12 novembre 1298, Gérard de Luxembourg, seigneur de Durbuy, fait connaître que, Hugues de Chalon, évêque de Liége, s'étant plaint, par l'intermédiaire de Jehan de Chalon, que lui, Gérard, en *faisant battre monnaie*, avait porté préjudice à l'évêché de Liége, il a, par obéissance à son seigneur Henri, comte de Luxembourg et marquis d'Arlon, supprimé ladite monnaie et promis de ne plus en battre ni en faire battre, jusqu'au moment où il pourra prouver à l'évêque et au comte qu'il en a le droit. Ont comparu comme témoins : Soisiers de Borsiet et Évrard Dossen, seigneur de Peeres, lesquels avaient intimé à Gérard de Luxembourg, de la part de Henri, la défense de battre monnaie.

(*Inventaire des chartes de Saint-Lambert, à Liége*, n° 439.)

A-t-on retrouvé ces monnaies de Gérard de Luxembourg, seigneur de Durbuy?

R. Ch.

La Monnaie de Bruxelles s'occupe, depuis quelque temps, avec une grande activité, de la fabrication des pièces de vingt francs au type de Léopold II. On s'accorde à considérer cette nouvelle monnaie comme parfaitement réussie. En effet, M. Wiener, tout en restant dans les conditions exigées pour les monnaies, c'est-à-dire la possibilité d'être empreintes à la presse et l'épaisseur voulue pour être empilées, a su donner à la tête du roi un relief tout à fait exceptionnel et double de celui des pièces italiennes. Il avait à lutter contre une autre difficulté : conserver la ressemblance, faire du réalisme, cela en présence de la tête *romanisée* et tout idéale des monnaies françaises ; et, cette difficulté, il l'a également surmontée.

R. Ch.

Nécrologie. — Notre zélé correspondant et collaborateur, M. le baron F. J. A. de la Fons-Melicocq est décédé à Raismes, le 8 juin dernier, à l'âge de 64 ans et six mois.

On annonce aussi la mort de deux amateurs hollandais, M. le colonel Noot, à Harderwyk, et M. le professeur Baart de la Faille, à Groningue, dont le nom, il y a quelques années, *retentissait,* si souvent, dans les ventes de Gand. Encore des collections qui vont être dispersées !

R. Ch.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 19 avril 1867.

Sur la proposition de MM. Chalon et Vanden Broeck, le titre d'associé étranger est conféré à :

MM. le Dr *Jos.* Bergmann, conservateur du cabinet des médailles à Vienne.

Heiss (*Aloïs*), auteur de la monographie des monnaies chrétiennes de l'Espagne, à Madrid.

Le Secrétaire, Cam. Picqué.

Le Président, R. Chalon.

Réunion extraordinaire du 5 mai 1867, à Gand.

Présents : MM. Chalon, *président ;* Vanden Broeck, *trésorier ;* Picqué, *secrétaire ;* Vander Auwera, colonel Meyers, Léop. Wiener, lieutenant-colonel Mailliet, Pinchart, capitaine Cocheteux, *membres effectifs ;* Maus, comte de Limburg-Stirum, Serrure fils et Ch. Onghena, *correspondants regnicoles.*

MM. le chanoine Béthune et Edm. Vander Straeten s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à la séance.

M. le président informe l'assemblée que l'Académie d'archéologie de Belgique prie la Société d'engager un certain nombre de numismates à assister au Congrès archéologique international qui s'ouvrira à Anvers, le 25 août prochain.

La Société avait décidé, l'année dernière, qu'une délégation serait donnée aux membres manifestant le désir d'assister au Congrès.

Se sont fait inscrire : MM. Cocheteux, Meyers, de Coster, Wiener, Chalon, Picqué, Pinchart, Vander Auwera, Mailliet et Dugniolle.

M. le président saisit cette occasion pour annoncer aux sociétaires que, par faveur spéciale, ils pourront se procurer, au prix de sept francs, la médaille commémorative du Congrès, gravée par M. Léop. Wiener.

L'assemblée passe ensuite à la discussion des titres des

candidats à proposer en remplacement d'un membre honoraire, de deux membres effectifs et de deux correspondants regnicoles.

M. Durand, de Genève, annonce à M. le président un nouvel envoi de médailles. L'assemblée renouvelle ses remerciements à l'honorable membre qui, en toute circonstance, tient à cœur d'obliger la Société royale de numismatique.

M. le président croit devoir rappeler à l'assemblée, qu'il sera donné aux membres présents à la réunion générale du mois de juillet prochain un jeton frappé spécialement pour cette circonstance.

Communications scientifiques.

M. Léop. Wiener met sous les yeux de l'assemblée l'essai de la nouvelle pièce d'or de vingt francs de Léopold II de Belgique.

M. Chalon communique l'empreinte d'un denier, qui lui a été envoyée par M. le baron de Pfaffenhoffen. Cette pièce, imitation des deniers écossais à la tête de profil, porte, du côté de la tête, la légende HENRICVS COME(*s*). de l'autre, INC | VEL | DEI | DVS. M. le baron de Pfaffenhoffen, qui, d'abord, avait cru y voir une monnaie de Cuel(*inbourg*), fait observer qu'il n'y avait point, à l'époque de cette pièce, de *comte* Henri de Culenbourg. Il invite les membres de la Société à chercher le mot de cette énigme. M. Chalon rappelle que la *Numismatic chronicle* a publié, jadis, parmi des imitations de deniers anglais, une pièce à la tête de face, portant également

Henricus Comes. Il se demande si cette pièce et celle de M. de Pfaffenhoffen ne viendraient pas du même comte et du même atelier.

M. Serrure, fils, exhibe une précieuse monnaie d'Ypres du XIe siècle.

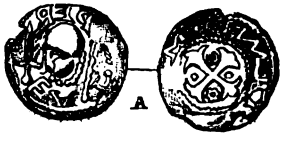

Elle porte, au droit, une tête casquée, placée entre une épée et une bannière, et la légende I—PER—EA, qu'on lit à rebours. La légende du revers est douteuse. La croix du centre ressemble à celle qu'on trouve sur les deniers de Baudouin IX.

M. le colonel Meyers propose de lire, au revers, *S. Martinus i* (*sanctus Martinus Iprensis*). Il fait remarquer qu'il existe une grande analogie entre cette pièce et les monnaies de la trouvaille de Maestricht.

M. Serrure abonde dans le sens de M. Meyers. Pour approuver la lecture proposée, il se fonde sur cette considération que, dans l'ouvrage de V. Gaillard *sur les monnaies des comtes de Flandre*, il est parlé de deniers frappés à Bruges, au XIe siècle, et portant *St. Donatus*. Toutefois, il faut admettre, pour la pièce qui nous occupe, que le *m* a la valeur d'un *n*.

M. Chalon fait observer qu'à l'époque indiquée ci-dessus, on confondait souvent ces lettres l'une avec l'autre.

L'assemblée se range à l'opinion de MM. Serrure et Meyers.

M. le conseiller Maus produit une belle médaille de mariage, gravée par Pierre van Abeele, peintre et médailleur hollandais du XVIIe siècle. Le droit représente Junon *Pronuba*, et le revers Vénus, tenant un cœur et traînée par ses cygnes.

M. Vander Auwera exhibe une variété intéressante de la médaille de petit module du poëte brabançon J.-B. Houwaert. Elle porte, au revers, la légende : *S. Jan Baptista Hovwaert*, 1571. Le poëte avait trente-huit ans, lorsque cette médaille fut gravée.

M. Picqué communique à l'assemblée deux méreaux de brasseries anversoises, du XVIe siècle. L'un porte, au droit, un fort entouré d'eau, le nom de la brasserie le *Château* (*Casstel*) et la date de 1580. Au revers, se trouvent une main, une étoile et un *d*. L'autre méreau représente, d'un côté, une vue d'Anvers prise de l'Escaut, et, de l'autre, une main, un point et un *p*.

MM. Vander Auwera et Mailliet soumettent à l'appréciation de l'assemblée quinze jetons inédits, des Pays-Bas, du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle.

M. Pinchart communique quelques spécimens de sceaux de la collection de l'État, reproduits par la photographie.

M. le conseiller Maus manifeste le désir de voir frapper en Belgique des monnaies-médailles, ou monnaies historiques, à l'imitation de ce qui se fait dans quelques États de l'Allemagne, pour conserver le souvenir d'événements importants.

M. Vanden Broeck exhibe six jetons de Bruxelles, de la première moitié du XIVe siècle. Ils portent tous, au revers, l'archange saint Michel, tel qu'il est représenté sur un

jeton, publié dans la *Revue de la numismatique belge*, t. IV, 4e série. Ce sont, pense-t-il, les premiers que les magistrats de la cité brabançonne aient fait frapper. Quelques-uns de ces jetons ont, au revers, des armoiries de familles patriciennes; les autres portent des emblèmes banaux, l'écu écartelé aux quatre lions de Brabant, le châtel à la croix, une croix cantonnée de tierces-feuilles, etc.

M. Serrure communique à l'assemblée un daalder frappé au nom et à l'effigie de Philippe II, pour la province d'Overyssel, *et à la date de* 1580; le revers porte le type et la légende ordinaire des monnaies royales.

Le même membre présente encore une pistole d'or, de Théodore de Bronckhorst, baron de Batenburg, imitée d'une monnaie italienne.

Le Secrétaire, CAMILLE PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

Réunion du bureau du 17 mai 1867.

Présents : MM. CHALON, *président;* Dr DUGNIOLLE, *vice-président;* ED. VANDEN BROECK, *trésorier;* CAM. PICQUÉ, *secrétaire.*

M. A. Brichaut, contrôleur à la monnaie, annonce à M. le président qu'il vient de trouver, dans l'œuvre de feu M. Braemt, graveur en chef de la Monnaie, un coin inédit du revers d'une médaille frappée à l'occasion de la proclamation du duc de Nemours au trône de Belgique.

M. A. Brichaut fait gracieusement hommage d'un exemplaire de cette médaille à la Société royale de numismatique.

M. le Dr Jos. Bergmann, directeur du cabinet des médailles de Vienne, envoie à la Société une copie galvanoplastique de la médaille que ses collègues lui ont offerte l'année dernière.

M. Durand fait don au cabinet de la Société de la médaille frappée pour le Club alpin à l'occasion de la fête donnée par M. Ernest Griolet, propriétaire de la Bella-Tola.

Deux médailles de grand module accompagnent la précédente. La première a été frappée en l'honneur d'André Barberi, président de l'Académie Tibérine; l'autre vient d'être gravée par M. Hugues Bovy, et représente Gioachino Rossini.

M. le président dépose sur le bureau un exemplaire de la grande médaille de l'inauguration de la colonne du Congrès, que Mme Ve Hart lui a adressée pour la Société.

M. le Dr Dugniolle, vice-président, offre en prix une médaille d'or de deux cents francs à l'auteur du meilleur travail manuscrit sur la question suivante :

« Faire la description, le classement chronologique des « jetons historiques des dix-sept provinces des Pays-Bas, « frappés pendant le xve siècle, jusqu'à la mort de Marie « de Bourgogne. »

Les mémoires devront être rédigés en français, afin qu'ils puissent être insérés dans *la Revue de la numismatique belge*, si la Société le juge convenable; ils devront être adressés, francs de port, avant le 1er mai 1868,

à M. Cam. Picqué, secrétaire, rue de l'Étuve, 78, à Bruxelles.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage; ils y inscriront seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté renferment leur nom et leur adresse.

Le prix ne pourra être accordé aux ouvrages, remis après le temps prescrit ou à ceux dont les auteurs se feront connaître.

En cas de publication de son mémoire dans la Revue, l'auteur aura droit à *cent* exemplaires tirés à part.

Le Secrétaire,
CAMILLE PICQUÉ.

Le Président,
R. CHALON.

Une absence de M. le Bibliothécaire nous force à remettre à la livraison suivante la liste des ouvrages reçus et des dons faits à la Société.

CATALOGUE

DES

MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

SEPTIÈME ARTICLE.

GRANOLLERS.

Monnaies de nécessité frappées par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1642.

d. 1. 5 *réaux.* — · · · · · · PAT—V—S : CATALO; écu couronné de Catalogne, posé sur la croix de Sainte-Eulalie et accosté de la valeur V — R.

Rev. — · · · LA — GRAN — VLLA — 1641. Croix barcelonaise coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e de trois besants, aux 2e et 3e d'un annelet.

Arg. Cabinet de M. Vidal-Ramon, à Barcelone.

d. 1². 5 *réaux.* — PRINCIPAT — V — S : CATALO; semblable au n° 1.

Rev. — VILL — · · · — NVLL — 1642; croix barcelonaise coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. Même cabinet.

Monnaie frappée par la ville, au nom de Louis XIV, roi de France, pendant l'occupation française de 1642 à 1652.

d. 2. .....? —°+ LVDOVIC · D · G · FRA · R. Buste enfantin lauré du roi, à droite.

Rev. — VILLAGRANV. Écusson rond de Catalogne, couronné.

Cuivre. Bessy-Journet [1], pl. XV, n° 250.

GRIEFSWALDE.

Assiégée par Gustave II Adolphe, roi de Suède, en 1631.

* 1. 4 *onces, ou* 4 *florins.* — ·⁝· NECESSITAS · GRYPSWALDIÆ; un griffon posé sur un tronc d'arbre (*armes de la ville*), accosté de la date 1 : 6 — 31. Au-dessus, le nombre 1 · 1 · 1 · 1 ·, indiquant la valeur.

Étain. — Uniface.

* 2. 3 *onces, ou* 3 *florins.* — Semblable au n° 1, mais avec le nombre : I · I · I · .

Étain. — Uniface.

* 3. 2 *onces, ou* 2 *florins.* — ·⁝· NECESSITAS · GRYPSWALDENSIS. Semblable au n° 1, mais avec le nombre : I · I.

Étain. — Uniface.

* 4. *Once, ou florin.* — Semblable au n° 3, mais avec le chiffre · I ·.

Étain. — Uniface.

[1] *Essai sur les monnaies françaises du règne de Louis XIV.*

d. 4². *Once, ou florin.* — * NECESSITAS · GRIFES-WALDENSIS. Semblable au nº 4.

Rev. ⁂ FERD · II · ROM · IMPER · AUGVST. Double aigle impériale surmontée d'une couronne et portant sur la poitrine un écusson.

Étain. Duby, pl. XII, nº 3.

GRONINGUE.

Assiégée par les Vetkoopers, en 1414-1415.

Il paraît que pendant la guerre civile, connue sous le nom de guerre des Vetkoopers et des Schieringers, le bourgmestre de Groningue *Coppens-Jarges* ou *Jarichs*, chef des Schieringers, se rendit maître de la ville, le 23 octobre 1413, en chassant et faisant massacrer par la populace la faction des Vetkoopers. Ceux-ci, aidés d'un puissant gentilhomme de l'Oostfrise (*Keno ten Broeke, de Broekmerland*), vinrent assiéger la ville en 1414 et la prirent le 13 septembre 1415. Le bourgmestre Coppens, manquant d'argent pour payer les troupes qu'il avait levées, s'empara, sur le conseil du curé Sijnecke, de l'argenterie des églises et fit frapper à Campen des monnaies nommées dans les chroniques du temps *Arents gulden*, et qui passaient aux yeux des numismates pour une imitation des monnaies de la Gueldre frappées à Arnheim; le peuple les baptisa du nom de *Coppens gulden* ou *Coppens Jarges gulden*.

Jusqu'à présent on n'a retrouvé aucune de ces monnaies, cependant M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge, à qui je suis redevable de ces détails, pour lesquels je le prie d'agréer mes remerciements, n'est pas éloigné de reconnaître une de ces pièces dans un florin d'or de très-bas titre et, malheureusement, d'une très-mauvaise conservation, trouvé à Uithuyzen, village aux environs de Groningue.

Monnaies de nécessité frappées par les états de Hollande, en 1577.

* 1. *Rixdale.* — ✠ NECESSITATE ⊙ 4 ⊙ FEB ⊙ 1577. Les armès de la ville de Groningue. Au-dessus, la lettre G.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon. t. I, p. 226, n° 1.
Duby, pl. VI, n° 7.

1². *Rixdale.* — Semblable au n° 1.

Rev. Dans le champ, on a gravé l'inscription : — 1577 — GRONNIGEN — WEEST — GE — DACHTICH — ꝑ.

Carrée. Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5243.

d. 2. *Demi-rixdale.* — Semblable au n° 1, mais d'un flan plus petit.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 226, n° 2.

2². La même pièce, mais contre-marquée aux armes de Groningue.

Arg. — Uniface, carrée.

Cabinet de M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

d. 3. *Quart de rixdale.* — Semblable au n° 1, mais d'un flan plus petit.

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue de Roye van Wichen, n° 2332.

Assiégée par les troupes des états de Hollande, en 1591 (?).

* 4. .....? — Les armes de la ville de Groningue, accostées de la date 15 — 91. Au-dessous, la lettre G. Dans le champ, à gauche, une étoile, à droite, un annelet.

Cuivre. — Uniface.

Van Loon, t. I, p. 412.
Duby, pl. X, n° 3.

Assiégée par l'évêque de Munster, en 1672.

* 5. 50 *sols*. — IVRE · ET · TEMPORE · · 1672. Les armes de la province de Groningue, surmontées d'une couronne et accostées de la valeur : 50 — ST.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Van Loon, t. III, p. 90, n° 1.

5². La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Groningen is belegert van de ceulse en munsterse volkeren,* ℭ).

Arg. — Carrée.

Catalogue Van Duren, n° 4744.

5³. La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Als boommen beernt dede voor Groeningen die mis,* ℭ).

Arg. — Carrée.

Catalogue Callenfels, n° 392.

5⁴. La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Den* 15 *januarius* 1691).

Arg. — Carrée.

Catalogue de Roye van Wichen, n° 2494.

5⁵. La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Groningen belegert den* 9 *julii door de Bisschoppen,* ℭ).

Arg. — Carrée.

Catalogue Van Duren, n° 4743.

5⁶. La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Dit jaer bespotte Groningen twee Papen,* ℭ).

Arg. — Carrée.

Même catalogue, n° 4739.

5⁷. La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Den* 9 *julii* 1672 *is Groningen van de ceulse,* ℭ).

Arg. — Carrée.

Même catalogue, n° 4742.

d. 5⁸. La même pièce, mais d'un coin plus petit et ayant au revers, gravée, une vue de la ville et des ouvrages des assiégeants; dans l'angle droit, l'inscription : *Gronnigen — is beleegertd : — : — · 9 Juli : d :* 17 — *Augusti — verlaten.* Aux quatre coins de la pièce, l'année 1-6-7-2.

Arg. — Carrée.

Cabinet de M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

5°. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Door Rabenhaut, zyn wyse raet,* ☙).

Arg. — Carrée.

Devries et de Jonge, pl. IX, n° 3.

d. 5¹⁰. — La même pièce, au revers de laquelle on a gravé une vue de la ville et de ses fortifications, ainsi que l'inscription : (*Groningen belegert — den 9 july — verlaten — den 17 au — gusti* — 1672).

Arg. — Carrée.

Devries et de Jonge, pl. IX, n° 4.

5¹¹. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Doen de viandt had'in handen,* ☙).

Arg. — Carrée.

Devries et de Jonge, pl. IX, n° 5.

* 6. 25 *sols.* — Semblable au n° 5, d'un autre coin, avec cette différence qu'elle est d'un flan plus petit et que l'écusson est accosté de la valeur : 25 — ST.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. III, p. 90, n° 2.

d. 6². — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Groningen constant beholt van lant,* ☙).

Arg. — Carrée.

Cabinet de M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

6³. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Anno Groningen is belegert,* ☙).

Arg. — Carrée.

Catalogue J. Muntendam, n° 654.

6⁴. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*A°*. 1672, *den* 9 *julii is de stad Groningen*, ℭ).

Arg. — Carrée.

Catalogue H. Salm, n° 286.

6⁵. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Als bommen berent*, ℭ).

Arg. — Carrée.

Catalogue Callenfels, n° 396.

6⁶. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Met doe barent van Galen voor Groningen deed de mis, doe sloeg men deze munt tot gedachtenis*).

Arg. — Carrée.

Catalogue Van Duren, n° 4754.

* 7. 12 *sols et demi*. — Semblable au n° 5, d'un autre coin, avec cette différence qu'elle est d'un flan plus petit et que l'écusson est accosté de la valeur : 12 ½ — ST.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. III, p. 90, n° 3.
Duby, pl. XVII, n° 3.

7². — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Groningen belegert den* 9 *juli van de Kolse*, ℭ).

Arg. — Carrée.

Catalogue Van Bockel, n° 2384.

7³. — La même pièce; au revers on a gravé le plan de la ville et de ses ouvrages.

Arg. — Carrée.

Catalogue J. Muntendam, n° 655.

7⁴. — La même pièce; au revers on a gravé les armes de la ville.

Arg. — Carrée.

Catalogue Van Duren, n° 4754.

7⁵. — La même pièce; au revers on a gravé une vue de la ville, et, au-dessous, l'inscription : (*Groningen is belegert den* 9 *july*, 8).

Arg. — Carrée.

Même catalogue, n° 4755.

d. 7⁶. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Groningen — foliant is beholt — vant Neerlants* — 1672).

Arg. — Carrée.

Cabinet de M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

7⁷. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Berent quam hijr oock om Groningen te winnen. Maer hy most weder voort, wat baet hem te beginnen*).

Arg. — Carrée.

Catalogue Callenfels, n° 398.

7⁸. — La même pièce, au revers on a gravé un buste armé au-dessus duquel on lit : *Vorst van Ploen.*

Arg. — Carrée.

Catalogue G. Munnicks van Cleeff, n° 284.

7⁹. — Variété du n° 7, sans la couronne.

Arg. — Carrée.

d. 7¹⁰. — Semblable au n° 7 ; au revers, on a gravé un intérieur de maison du XVIIe siècle.

Arg. — Carrée.

Cabinet de M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

* 8. 6 *sols et un quart.* — Semblable au n° 5, d'un autre coin, avec cette différence qu'elle est d'un flan plus petit, et que l'écusson est accosté de la valeur : 6 ¼ — ST.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. III, p. 90, n° 4.

8². — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Groningen belegert den* 9 *Julii, ende verlaten den* 17 *Augusti*).

Arg. — Carrée.

Catalogue Van Duren, n° 4758.

8³. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : *Doe bommen beerent,* ☙).

Arg. — Carrée.

Catalogue Van Bockel, n° 2388.

8⁴. — La même pièce ; au revers, on a gravé une aigle biceps couronnée, portant en cœur l'écusson de Groningue.

Arg. — Carrée.

Même catalogue, n° 2389.

d. 8[5]. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Het verken — leijdt en cnort — en meent hem — schiet te cort.*)

Arg. — Carrée.

Cabinet de M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

d. 8[6]. — La même pièce ayant au revers l'inscription gravée : (*Door — rabenhoudt — sijn wijs bieleit — en vorst v Ploons,* &).

Arg. — Carrée.

Cabinet de M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

P. Mailliet.

(*Pour être continué.*)

LA PLUS ANCIENNE MONNAIE

DES SEIGNEURS DE COEVORDE.

PLANCHE XVII n° 2.

Les monnaies avec la légende : MONETA KOVORD, etc., dans laquelle la lettre K avait souvent la forme d'un R, ont été longtemps le désespoir des numismates. Après avoir été attribuées, mais à tort, à différents ateliers, on les restitua enfin à la petite seigneurie de Coevorde, située en Drenthe, sur les confins du comté de Bentheim et d'Overyssel.

On a vu ici ce qui arrive souvent. A peine a-t-on retrouvé quelque atelier monétaire jusqu'alors inconnu, que le nombre des monnaies aux types parfois très-différents qui doivent leur existence à cet atelier viennent se présenter de toute part.

M. Vander Chijs, qui ne connaissait de Coevorde qu'une douzaine de monnaies différentes lorsqu'il inséra une notice sur ce sujet dans le *Drentsche Volks Almanak, de* 1850, en a décrit vingt et une dans sa monographie des anciennes monnaies de Frise, Groningue et Drenthe, imprimée en 1855.

Parmi ces pièces qui sont toutes, sans exception, des imitations d'un numéraire alors en vogue, il n'y en a pas une seule qui remonte au delà des dernières années du XIIIe siècle. On attribue les plus anciennes (deniers au type

des monnaies du comte hollandais Florent V) à Renaud Ier de Borculo, seigneur de Coevorde (1282-1315).

Nous venons de découvrir une monnaie antérieure et, sous plus d'un rapport, fort remarquable.

En voici la description :

Tête de profil à gauche. ✠ COME(S) KOVOR DIE.

— Croix, dite hollandaise, cantonnée de quatre globules. MO — NE — TT — × ✠ ×.

Argent. 0.38 grammes. Collection du musée d'antiquités provinciales de Drenthe, à Assen.

Nous avons ici, de nouveau, la contrefaçon d'une autre monnaie.

Cette fois, le seigneur de Coevorde a pris pour modèle les deniers que Florent de Hollande, tuteur de Florent V, fit frapper de 1256 à 1258 (1). Ces pièces ont pour légendes :

✠ COMES HOLLANDIE et, au revers, HO|LL|AN|T✠.

Le seigneur de Coevorde n'a changé que HOLLAN en KOVOR, toutefois sans beaucoup changer la forme du H, et au revers il a inscrit, au lieu de HOLLANT, une légende qui ne signifie rien. Seulement les astérisques de l'original sont ici remplacés par des globules. On voit à tout cela que le seigneur coevordais n'était pas très-sûr de son affaire, qu'il avait un peu conscience de sa fraude, mais qu'alléché par le gain il ne put résister à la tentation de battre, lui aussi, sa monnaie. Probablement cette pièce est

(1) Vander Chijs, *Munten van Holland*, pl. II, nos 1-5, etc.

la plus ancienne qui soit sortie de l'atelier de Coevorde et à en juger d'après le type, nous la donnons au prédécesseur de Renaud Ier, le seigneur Henri II de Borculo qu'on rencontre dans l'histoire depuis 1275 jusqu'en 1285.

J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

BIBLIOGRAPHIE NUMISMATIQUE ITALIENNE.

Nous avons encore à signaler aujourd'hui deux nouvelles publications de M. le commandeur D. Promis. La première (1), insérée dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Turin, a trait à un grand médaillon de Barthélemy de la Rovère, évêque de Ferrare, vers la fin du quinzième siècle. La description de cette œuvre, déjà connue, mais inédite, du célèbre Sperandio est accompagnée de quelques rectifications historiques touchant le personnage qu'elle représente. « Uomo da poca mente « è che visse oscuro e tutto inteso alla cura della sua « diocesi » à ce qu'ont prétendu jusqu'ici ses historiens, j'allais dire ses détracteurs.

L'auteur de notre notice ne partage pas cette opinion et s'efforce au contraire de prouver que Barthélemy de la Rovère, loin de se consacrer tout entier à l'administration de son diocèse, a toujours préféré le séjour de Rome, où sa haute capacité l'aurait fait appeler par le pape Sixte IV, son oncle.

Nous ignorons jusqu'à quel point cette dernière hypothèse est fondée, car le souverain pontife peut, en cette conjoncture, avoir favorisé le parent plus encore que le

(1) *Sopra una medaglia di Bartolomeo della Rovere*, cenni di D. Promis. Torino, in-8°, 1867.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

prélat; dans tous les cas, si nous avions à choisir entre ces deux allégations si contradictoires, nous n'hésiterions pas un seul instant à préférer la première. Cette fois, à notre avis, l'accusation serait plus flatteuse que la défense.

La seconde publication de M. D. Promis est d'une tout autre valeur, et nous l'avons parcourue avec intérêt et profit (1). C'est une série de petites études sur une trentaine de pièces appartenant à divers ateliers monétaires de l'Italie et qui toutes se distinguent par une exquise rareté.

Il est difficile assurément de faire un choix parmi des objets déjà si choisis, pourtant nous mentionnerons, dans la suite des rois lombards, le triens d'Aribert, au revers *Iffo gloriosus dux* et celui d'Astolfe, avec le monogramme encore inexpliqué CIKX.

L'article consacré à Bénévent peut être considéré comme le morceau capital du nouveau livre de M. D. Promis; indépendamment du relevé complet des deniers d'argent frappés dans cette localité par l'empereur Louis et sa femme Angilberge, le lecteur y trouvera des pièces marquantes et entre autres, celles d'Aïon et de Gaiderise (2), richesses inédites et qui comblent désormais d'importantes lacunes dans cette belle série.

Nous passerons, à regret sur les morceaux suivants Capoue, Messine, Milet de Calabre, etc.; il faudrait tout

(1) D. Promis, *Monete di Zecche Italiane inedite o corrette.* Torino, in-4°, 1867.

(2) Ce denier est emprunté à notre collection. Nous relevons cette légère omission, parce qu'il nous paraît toujours utile d'indiquer les provenances de monuments rares et surtout de ceux qui, comme celui-ci, sont uniques.

nommer, tout louer. Rome n'offre qu'une seule pièce, mais c'est un inestimable denier d'Etienne IV (816-817) qui vient cette fois et définitivement remplacer les deux monnaies que Cinagli avait mal à propos attribuées à ce pape, méconnaissant le nom de son successeur Valentin, indiqué par le monogramme du champ.

Passant à des époques plus rapprochées de nous, le savant auteur fait connaître un *denaro piccolo* frappé à Foligno, sous l'autorité des Trinci, représentants du parti guelfe. Cette jolie petite pièce, qui nous paraît être la même que celle donnée jadis mais inexactement par Mengozzi (Zanetti, tom. II, pl. II, n° 18), appartient assurément au dernier des Trinci ; c'est-à-dire à Conrad et non pas à Nallo, ainsi qu'il semblerait résulter du texte. Nallo vivait en 1305 et commença à gouverner Foligno en cette année, Conrad, on le sait, fut dépossédé en 1439, et le style de notre *denaro piccolo* est trop conforme à celui des monnaies de même nature frappées par les papes qui succédèrent dès cette époque (Eugène IV, Nicolas V, etc.), pour qu'il puisse y avoir doute à cet égard.

Sous le titre Garfagnana, M. D. Promis donne d'utiles renseignements sur les deux pièces où ce nom se trouve inscrit, et de bons dessins viennent remplacer les médiocres représentations qu'on en avait jusqu'ici. Mais pourquoi ce titre de Garfagnana, alors que tout le monde, et M. Promis surtout, sait qu'il n'y a jamais eu de monnayage dans ce pays. La légende *princeps Carfignanae* n'est qu'un accident de la monnaie des ducs de Modène et n'autorise pas à grossir la liste des ateliers monétaires de l'Italie.

L'article Bozzolo ne comprend aussi qu'une seule mon-

naie. C'est une *sesino* de Jules César Gonzague, deuxième prince de ce petit État.

Cette piéce, faite à l'imitation des *sesini* de Philippe II d'Espagne, à Milan, justifie l'emploi de l'F majuscule du champ par la légende : *Flaminia Columna Uxor*. L'auteur aurait pu donner à cet article un grand développement et rappeler tout au moins les nombreuses publications relatives aux contrefaçons émises par Jules César Gonzague. Peut-être a-t-il reculé devant l'abondance du sujet. Espérons qu'un autre voudra bien quelque jour nous doter de ce travail qui promet d'être aussi étendu que varié.

En terminant cette imparfaite revue d'un livre excellent, nous nous apercevons encore qu'il aurait fallu tout nommer, tout dire. Nous avons laissé de côté les chapitres Fano, Famagouste, Piombino et bien d'autres, mais à moins de copier textuellement le volume tout entier il était impossible de faire autrement. Nous y renvoyons le lecteur, il verra que nous avons oublié de citer la magnifique et rarissime monnaie d'or de Milan, au type de saint Servais et saint Protais, qu'il eût peut-être fallu nommer aux premiers rangs. Les limites de notre travail nous serviront d'excuse pour tant d'omissions volontaires, mais on le voit, inévitables.

Les publications que nous venons de citer ne sont pas les seules qui aient paru en Italie depuis peu. Nous parlerons, dans un prochain numéro, de deux récents ouvrages de MM. Morbio et Brambilla.

A. Morel-Fatio.

ACTES OFFICIELS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Ordre de Léopold. — Nominations.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Voulant donner un nouveau témoignage de Notre bienveillance au sieur Chalon (R.), fondateur et président de la Société royale de Numismatique belge, vice-président de la commission royale des Monuments;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Le sieur Chalon (R.), préqualifié, est promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold. Il portera la décoration civile et prendra rang dans l'Ordre, à dater de ce jour, en cette nouvelle qualité.

Art. 2. Notre Ministre des Affaires Étrangères, ayant l'administration de l'Ordre de Léopold dans ses attributions, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 juillet 1867.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,

Alp. Vandenpeereboom.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le chanoine Félix Béthune, *à M.* R. Chalon, *président de la Société royale de Numismatique.*

Monsieur le président,

Dans l'article très-intéressant que vous avez publié dans la *Revue de la Numismatique belge,* sous le titre de *Jetons de mariage,* à la p. 332 et suiv. du t. V de la 4e série, il y a quelques légendes qui, malgré votre perspicacité bien connue, sont restées indéchiffrables : je ne me hasarde point à l'interprétation du mystérieux n° 3, Schuut-Gouverne-Druckstaet-Tonberne, mais je voudrais vous proposer une explication pour les trois lettres I. G. M, qui terminent la légende du revers du n° 1, et que, avec le consentement de M. le professeur Bormans, vous avez laissées « ad libitum. »

En conservant à la légende MANVS. DNI. PROTEGAT. NOS, la valeur d'une citation biblique (quoique cette phrase ne se rencontre point *textuellement* dans la Bible) ou plutôt celle d'une invocation, d'une prière, je voudrais considérer les trois lettres I. G. M, comme les initiales d'autant de mots qui terminent la phrase et qui en déterminent davantage la signification et j'en ferais par exemple : *In Gaudio Matrimonii* ou mieux encore, *In*

Gubilæo Matrimonii. Cette dernière interprétation offre à mes yeux l'avantage de respecter parfaitement la vôtre et de ne point contrarier les dates par lesquelles vous avez prouvé qu'en 1580, il s'agit pour Simon Pyle de célébrer le jubilé plutôt que les premiers jours de son mariage. Quant à l'emploi de la lettre G à la place du J, qui commence habituellement le mot jubilé comme nous l'écrivons aujourd'hui, il ne faut même point avoir recours au dictionnaire de Trévoux qui dit que souvent le G a été employé pour le J ou le J pour le G; il suffit de nous rappeler combien de fois les mots Gecton ou Gectoir se rencontrent dans la numismatique de cette époque pour admettre sans crainte l'interversion de ces deux lettres, si souvent confondues du reste, et dont l'emploi simultané ne serait pas sans exemple, je crois, même pour le mot jubilé dont il s'agit.

Je comptais aussi faire une petite rectification à la lettre de l'honorable confrère M. Wiener, insérée même tome, p. 365; mais le savant associé étranger M. Seguin de Genève, s'est chargé p. 458, de rétablir la véritable orthographe et aussi le vrai sens du mot Maunday ou Maundate-Thursday.

Agréez, etc.

FÉLIX BÉTHUNE.

Lettre de M. le comte M. Nahuys, *à* M. R. Chalon, *président de la Société royale de Numismatique.*

Monsieur et très-honoré président,

M. W.-J. de Voogt, a communiqué, dans la *Revue de la Numismatique belge* (1), deux médailles du graveur Étienne, de Hollande; dont la seconde représente le buste de Florent Alewyn, avec cette légende : FLORIS · ALLEWIIN · ÆT · 37, 1559.

Malgré ses recherches, M. de Voogt n'a pu réussir à retrouver les traces de ce personnage; nous n'avons également rencontré dans aucune généalogie de la famille Alewyn, le nom de Florent.

Toutefois un document authentique, que nous tenons en mains, nous fournit quelques renseignements à l'égard de ses relations de famille.

Le document dont il s'agit est l'acte du partage de l'héritage de Florent Alewyn, entre son arrière-neveu Thierri Alewyn et son arrière-nièce Cornélie Alewyn, veuve de Balthasar Jans, passé à Amsterdam, le 2 octobre 1638, par-devant le notaire Frédéric van Banchem.

Cet acte nous apprend que Florent Alewyn était fils de Thierri Ier, de ce nom, et frère de Jacques, maître des

(1) 4e série, t. V, pp. 347-349.

monnaies; que ce dernier eut deux fils; 1° Jean, qui remplit comme son père la charge de maître des monnaies, et 2° Thierri II, bourgmestre de Harderwyk, qui fut père de Thierri III, et de Cornélie, qui partagèrent entre eux la succession de leur grand-oncle Florent.

Par le diplôme de noblesse (1), donné à Pavie, au mois de février 1623, par Louis XIII, roi de France, à Thierri II (Diderick de Halevin), nous apprenons : 1° que Thierri I (père de Florent et de Jacques), prit une part active aux guerres d'Italie (1525-1527), sous les drapeaux du roi de France, et que sa bravoure lui valut l'honneur et la distinction de recevoir, devant Pavie, l'ordre de chevalerie, des mains du roi François Ier; que son fils Jacques (Jacob de Halevin) était grand-maître des monnaies de Gueldre, et que le fils de celui-ci, Thierri II (le sieur Diderick de Halevin) fut membre des états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas; 2° que cette famille Alewyn ou Halevin, est d'ancienne noblesse, car bien que le diplôme précité, contienne la formule : *Anobly et anoblissons faict et déclare faisons et déclarons noble et du titre de noblesse décoré et décorons*, ce document doit plutôt être considéré comme une confirmation de noblesse, que comme un anoblissement, attendu qu'en premier lieu, nous lisons dans ce même diplôme, un peu plus haut : *Avons de n̄re authorité royalle par ces pn̄tes le dict de Halevin* (Thierri II), *tenu et reputé issu de noble race;* et qu'en second lieu, Thierri Ier, père de Florent

(1) L'original se trouve aujourd'hui en la possession de M. M.-F.-B. Alewyn, capitaine d'artillerie, à Utrecht.

et de Jacques, et grand-père de Thierri II, doit avoir été noble, pour avoir pu être nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel (1), vu que, afin d'en pouvoir être investi, il fallait être gentilhomme de nom et d'armes; règle qui fut observée rigoureusement encore sous le règne de François Ier.

Même en admettant pour un instant la supposition que Thierri Ier n'aurait pas été noble, mais qu'à cause de sa prouesse, il devint l'objet d'une distinction tout à fait exceptionnelle de la part du roi, alors encore on ne doit pas oublier, qu'à l'égard de la chevalerie, quand (ce qui du reste arrivait très-rarement) celui qui en était investi n'était pas noble, le roi avait l'habitude de l'anoblir au préalable.

Ainsi, dans tous les cas, le père de Florent Alewyn, et, par conséquent aussi, lui et son frère Jacques étaient nobles, ainsi que le sont encore les descendants de ce dernier.

Alewyn, Allewyn, Halevin et Halewyn, avec ou sans la particule *de* ou *van*, sont autant de modifications d'un même nom, se rattachant aux mêmes personnes. Ainsi Jacques Alewyn est mentionné dans son instruction comme maître des monnaies, en date du 6 août 1594, comme Alewyn (2), tandis que dans une lettre de la chambre des

(1) L'ordre de chevalerie que reçut Thierri Ier, du roi François Ier (1515-1547), ne pouvait être que celui de Saint-Michel, attendu qu'à cette époque il n'y eut en France pas d'autre ordre de chevalerie que celui-là. Cet ordre, créé en 1469, se soutint avec honneur sous Louis XI, son fondateur, et sous ses trois successeurs.

(2) M. G. Van Hasselt, *Oudheden van Gelderland*, t, I, p. 99.

comptes de Gueldre, en date du 30 janvier 1589 (1), et sur sa pierre sépulcrale (2) qui se trouve dans le chœur de l'église à Harderwyk, il est nommé Halewyn.

Dans l'acte de nomination de Thierri II, comme député des états de Gueldre auprès des états généraux, en date du 26 mai 1621, il est mentionné comme Diederik van Halewyn, docteur en droit et bourgmestre de la ville de Harderwyk. En sa qualité de membre des états généraux, on le trouve mentionné, depuis 1621 jusqu'à 1626, tantôt comme van Halewyn et puis comme van Alewyn.

Dans le diplôme du roi Louis XIII, lui, son père et son grand-père sont nommés de Halevin, tandis que dans l'acte de partage de la succession de Florent Alewyn, tous les membres de cette famille, cités dans cette pièce, sont désignés par le nom de Alewyn.

Thierri III, épousa le 14 septembre 1599, à Amsterdam, dans l'église neuve, à l'âge de vingt-cinq ans, Marie Schuurmans. Par conséquent, il naquit, en 1574. A ce mariage assista comme témoin, Balthasar Jans, son beau-frère, qui, suivant l'acte de partage, avait épousé sa sœur Cornélie.

Ces époux eurent, entre autres enfants, deux fils : 1° Frédéric, né à Amsterdam, le 27 août 1603, qui épousa, le 15 septembre 1637, Agathe Geelvinck, dont est descendue

(1) Van Hasselt, *Klaerbank van Engelanderholt*, p. 30.

(2) Voici l'inscription qui se trouve sur cette pierre : « Hier leijt « begraven Jacob Halewyn, in zijn leven Muntmeester van 't Fursten- « dom Geire en Graafschap Zutphen, sterft den 26 maijus 1606, stijlo « veteri, ende zijn huisvrouw Juffer Margrieta van Slooten, sterft den « 19 maijus 1618. »

la branche aînée, dite Opperdoes Alewyn, et 2° Abraham, né à Amsterdam, le 11 décembre 1607, marié, le 10 décembre 1630, à Gertrude Hoofdman, dont est issue la branche cadette de la famille Alewyn.

Florent Alewyn décéda à Amsterdam, comme le dit l'acte de partage, mais quand?

Attendu qu'il était âgé de trente-sept ans, en 1559, ainsi que l'indique l'inscription de sa médaille, il a dû naître, en 1522. Or en supposant même qu'il ait atteint un âge très-avancé, sa mort ne peut avoir eu lieu qu'au commencement du XVII° siècle, et par conséquent, ses héritiers ont employé bien du temps pour régler le partage de sa succession.

Les armes de cette famille Alewyn ou Halewyn sont telles qu'elles sont représentées dans le diplôme du roi Louis XIII, et décrites dans la note que vous avez ajoutée à la notice de M. de Voogt, savoir : écartelées à la croix d'argent brochant sur les écartelures, aux 1 et 4, de sable à la sirène de carnation, aux 2 et 3 d'azur à trois besants d'argent; sur le tout de gueules à la tour d'or, ouverte et ajourée du champ.

Agréez, etc.

MAURIN NAHUYS.

Utrecht, 26 mai 1867.

MÉLANGES.

Encore Secundus. Notre savant confrère M. J. Dirks a donné, dans ce volume, page 454, la description d'un tableau qu'il a vu à Embden, représentant la même histoire de *Secundus* que l'artiste hollandais du XVIIe siècle avait ciselée sur la médaille reproduite pl. IV, t. V de la 3e série de ce recueil ; mais, comme les Parisiens de l'an passé à propos de l'introuvable Lambert, il en est réduit à répéter : qui a vu Secundus? où est Secundus?

Plus heureux que lui, nous nous croyons obligé de faire part aux lecteurs de la Revue du fruit de nos recherches. C'est dans les soixante volumes in-folio du *Lexicon* de Zedler que nous avons enfin déterré l'introuvable. On y voit, en effet, que Secundus était un philosophe pythagoricien qui vivait sous le règne de l'empereur Adrien. Son histoire ressemble à celle d'OEdipe; il eut, comme lui, le malheur d'épouser, sans le savoir, sa propre mère. Celle-ci, dit-on, ne l'ignorait pas; et comme Julia Domna, plus tard, à l'égard de son fils Caracalla, l'avait fait tomber dans le piége.

Après la découverte de son inceste involontaire, il fut comme frappé d'un éternel mutisme, ou ne voulut plus jamais ouvrir la bouche. Accusé devant l'empereur, il se laissa condamner quand un mot pouvait le sauver.

Les auteurs cités par Zedler sont : Philostrate, l. I;

Sophist., p. 543; Fabricius, *Bibl. graec.*, l. II, ch. 13, et Brücker, *Philos. hist.*, l. III, p. 339. N'ayant pas ces livres à ma disposition, je ne puis dire si l'on y trouve d'autres détails sur notre taciturne personnage.

Espérons qu'un hasard nous mettra également sur les traces de l'*enfant retrouvé* auquel le revers de la médaille est consacré. Les costumes turcs des acteurs de ce drame nous font croire qu'il faut le chercher dans les histoires orientales, peut-être dans les *Mille et une nuit.*

J.-F.-G. Meyer.

On a vendu aux enchères, dans le courant du mois de juillet dernier, la collection la plus nombreuse qui ait été jamais mise en vente à Paris, celle du comte de L'Espine. Le catalogue, qui ne se composait que de 1,839 numéros, aurait dû former plusieurs volumes, si l'on avait, comme en Hollande et en Allemagne, indiqué séparément chaque pièce. Mais on avait suivi, en l'exagérant, une tout autre méthode, empruntée aux Anglais; on avait formé des lots; « ce qui, dit le catalogue, est préférable pour les amateurs et pour les marchands. » Pour les marchands, soit; mais pour les amateurs, il est difficile de comprendre l'avantage qu'ils peuvent trouver à se voir forcés de prendre soixante ou quatre-vingts pièces pour en avoir une seule qu'ils désirent conserver. Nous avons remarqué des lots réellement monstrueux, par exemple le n° 1564, « trois cent quarante jetons flamands d'*argent.* »

Il est certain que ce lot, vendu en détail, devait pro-

duire dix fois davantage; les jetons d'argent étant généralement très-rares. Mais qui achètera à la fois trois cent quarante jetons dont, peut-être, il possède déjà les neuf dixièmes?

La magnifique bulle d'or de Baudouin de Constantinople, qui formait seule le lot n° 1753, a été vendue 2,000 francs.

R. Ch.

Le cabinet numismatique, à la bibliothèque impériale de Paris, vient d'acquérir, au prix de TRENTE MILLE FRANCS, une seule médaille, la pièce de vingt statères d'Eucratidès, roi de la Bactriane. M. Chabouillet, sous l'administration duquel le cabinet des médailles de France prend un développement inusité, signala cette merveille unique à M. Taschereau, administrateur général de la bibliothèque impériale, qui, sur les instances de M. Chabouillet, obtint du ministre de l'instruction publique l'autorisation de faire cette acquisition extraordinaire. On ne peut assez louer le zèle et l'activité que M. Chabouillet a déployés dans la conclusion de cette affaire. Sa conduite contraste avec celle de la plupart des conservateurs, qui sont malheureusement plus portés à conserver leurs doux loisirs et leurs appointements qu'à augmenter leur besogne en augmentant leurs collections.

R. Ch.

Le numéro XXVI, nouvelle série, de la Revue anglaise de numismatique (*The Numismatic Chronicle*), se compose des articles suivants :

1° Monnaies romaines, frappées dans la Grande-Bretagne, par J.-F.-W. de Salis, Esq. 6 pages et 2 planches;

2° Description d'un dépôt de pièces anglo-saxonnes, trouvé à Chaucton Farm (Sussex), par Barclay Vincent Head. Esq. 64 pages et 2 planches;

3° Sur certains deniers d'argent de Henri VI qui se rattachent intimement aux premières pièces d'Edward IV, par le Rev. Assheton Pownall, 11 pages;

4° Histoire de la typographie par les médailles (*Numismata typographica*), par William Blades. Esq. 5 pages ;

5° Les premières monnaies arméniennes, par Edward Thomas. Esq. 17 pages;

6° Publications nouvelles et mélanges.

La Revue anglaise, dans un esprit de bonne confraternité dont nous lui sommes particulièrement reconnaissants, continue à faire connaître à ses lecteurs ce qui compose les différents recueils périodiques qui paraissent à Bruxelles, à Paris, à Berlin, etc., etc., sur la numismatique.

R. Ch.

Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau catalogue périodique de monnaies à prix marqués, qui se publie à Gothenbourg en Suède, par MM. Selling et Sahlstrom. Ce premier numéro comprend exclusivement les monnaies suédoises.

R. Ch.

Moneta, medaglie e sigilli dei marchesi e principi di Soragna, descritti dal dottor Luigi Pigorini. Parma dalla tipografia Rossi-Ubaldi, 1867, gr. in-8, 24 pages et une planche.

Soragna (beaucoup de nos lecteurs l'ignorent sans doute) est une petite bourgade à quatre lieues et demie de Parme, sur la rive gauche d'une rivière qu'ils ne connaîtront pas davantage, le Stirone. Cette seigneurie était passée par les femmes de la famille Lupi dans celle des Meli, par suite du testament de Diofebo Lupi, fait, le 24 octobre 1513, en faveur du fils de sa sœur, Gian Paolo Meli.

La famille Meli avait alors, par concession impériale de 1530, ajouté à son nom celui de Lupi.

Au commencement du siècle dernier, les Meli-Lupi, marquis de Soragna, furent élevés par l'empereur Joseph Ier à la dignité de princes de l'Empire. Le diplôme concédé à Jean-Paul-Marie IV, portait, en toutes lettres, qu'il aurait le droit d'établir un atelier monétaire dans sa principauté, d'y faire des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, lesquelles devront porter d'un côté l'aigle de l'Empire et de l'autre l'écusson aux armes avec les noms et titres de l'impétrant, etc., etc.

Jean-Paul n'usa pas de la permission; mais son frère et successeur, Nicolas, voulut, paraît-il, établir son atelier monétaire à Soragna. Ce projet fut-il mis à complète exécution? La chose est douteuse. On ne connaît, du moins, dans les collections publiques ou privées, aucune pièce de l'époque, qui l'atteste. Seulement, les *coins* d'un ducat d'or sont conservés dans les archives des Meli-

Lupi ; et ces coins ont servi récemment à frapper quelques rares essais en or, en cuivre et en plomb.

M. le docteur Luigi Pigorini, directeur du Musée royal de Parme, nous a donné, en 1863, un curieux mémoire sur les monnaies de Val di Taro, autre petite seigneurie, dans le duché de Parme. On ne peut qu'encourager l'auteur à continuer ses explorations dans cette partie la plus difficile, souvent, mais qui n'est pas la moins curieuse, les infiniment petits, les *infusoires*, de la numismatique. Nous avouons notre prédilection pour ce genre de recherches.

R. Ch.

Le XXIe volume de la *Revue orientale d'Allemagne* contient une analyse étendue des *Éléments de la numismatique musulmane*, de notre regretté collaborateur Fr. Soret. Ce n'est pas la première fois que M. Stickel s'occupe des articles de numismatique orientale que publie notre Recueil. A plusieurs reprises il les a signalés à l'attention des orientalistes. Cette fois il s'étend sur le mérite des *Éléments*, de M. Soret, qui, sous leur titre modeste, pourraient passer inaperçus. Pour donner une idée de l'abondance d'indications de toute nature qu'ils renferment, M. Stickel relève ce fait, qu'Adler ne connaissait que quatorze variétés de la lettre He, tandis que M. Soret n'en donne pas moins de quarante et une. Les invocations pieuses du chapitre intitulé « Éléments principaux dont se composent les légendes des monnaies arabes, » sont également plus nombreuses que dans l'Index III du relevé de Fraehn.

M. Soret les range alphabétiquement et avec l'indication des dynasties et des princes isolés, sur les monnaies desquels ces formules se lisent. Les données nouvelles sont aussi nombreuses dans toutes les parties du manuel. La classification des monnaies, dont la plupart sont de découverte récente, est claire et bien ordonnée. Nous avons maintenant un cadre dans lequel on fera aisément entrer ce qui reste à découvrir. La partie la plus importante des *Éléments* est, sans contredit, la table alphabétique de tous les ateliers monétaires musulmans connus. « Nous relevons, dit M. Stickel, cinq cent cinquante numéros, sans compter les numéros doubles; ajoutez à cela deux suppléments, en tout six cents numéros. Le chiffre paraîtra surtout remarquable, si l'on se reporte au temps d'un autre investigateur, O.-G. Tychsen. A elle seule cette liste montre les étonnants progrès que la science a faits dans ces soixante et dix dernières années. » C'est grâce au concours de MM. Bartholomaei, Dorn, Millies et Sauvaire, et à l'aide de son admirable collection, que M. Soret a pu réunir tant de noms nouveaux. Les auteurs de l'Orient en citent d'autres encore, mais jusqu'ici les monnaies de ces ateliers n'ont pas été trouvées. M. Stickel estime que la dernière œuvre de M. Soret agrandit l'horizon de la numismatique. Elle couronne dignement une vie consacrée à la science.

CAM. P.

Alcune annotazioni numismatiche, di Camillo Brambilla. Pavia, tipografia dei fratelli Fasi. 1867, in-4°, 52 pages et une planche.

Nous avons déjà eu occasion de parler, dans ce Recueil, des travaux de M. Camille Brambilla, à propos de sa dissertation sur une monnaie d'Ardouin, marquis d'Ivrée, élu roi par les Italiens, qui l'opposaient à l'empereur Henri II. Cette nouvelle publication se compose de douze articles différents et offre, par sa variété, l'intérêt d'un recueil périodique. Nous réservons à notre savant collaborateur, M. Morel Fatio, qui s'occupe spécialement des monnaies d'Italie, le soin et le plaisir de faire connaître, plus en détail, l'œuvre de M. Brambilla.

R. Ch.

Record rendut par nous, les esquevins de Liége, alle requeste de honorables et saiges les maistres et governeurs de boin mestier des neaveurs delle citeit, ycelluy demandant pour et en nom de eaus et leurs borgesies, comme le disoient, à cause des cens hiretables deyus dedens ladite cité, frankiese et banlieuwe, en demorons delles certaines lettres faites sur lesdis cens du temps monseigneur Englebert, de pieu mémore, par la grasce de Dieu, évesque de Liége, approuvées et confermées de nos prédicesseurs maieur et esquevins, scellées des seelx d'aucuns desdis esquevins, dont en ycelles est fait mention, come apparoir povoit de premier fache, et ensi les recordons, sauvons et wardons en le fourme que elles gissent, voir si avant que

ons en at useit et nient plus avant. Desqueles lettres les teneures s'ensyent de mot à mot; et premier s'ensiet le tenure de le lettre dudit monseigneur Englebert.

Nous Englebert, par le grausce de Dieu, évesque de Liége, faisons savoir à tous que comme le maistre, jureit, conseals et tout le universitet de notre cité de Liége, nous ayent démostreit que li comuns pueples de notre dicte citeit et banlieu, fuissent et seroient tres-griesvement adamagies en payant leur cens ale loy de notre pays, et en perderoient et ewissent perdut li plussieurs leurs hiretaiges, se nous supplyèrent tres-humblement que sour ce vuellissiens porveir de remède covenable; nous, remirans tels damaiges, pour notre pueple aidier et conforteir, si que plus tenus soyent à nos et à nous églieses, à leurs pryers et del consentement de nous églieses de Liége, heut sur ce plussieurs foys consel et advis, avons ordenet et accordeit, ordinons et accordons de grasce espécial, que le terme de cent ans continuelment ensiwant après le daulte de ces présentes lettres, dedens notre dite citeit en banlieuwe devant dite, on paierat les cens hiretaubles, en quelconques manière qu'on les doye ou puisse devoir, soit en *vies gros*, en *noires tournois*, ou en autres diverses monoies, ledit terme durant, en le manière qui chi après s'ensyet : c'est assavoir : pour une *denier* de boñe moñoie, quant deniers de petitte moñoie teile que comunément courat en notre dite citeit à pain, à chair et à vin. Le quele grasce, le terme de cent ans deseurdit, faite et ottroié à notre citeit et banlieuwe descurdite, nous, évesque desus només, avons encoveut de tenir, faire et acomplir durant ledit terme, sens de rins alleir encontre par nos ne par altruy en tout ou en

partie en manière nulle, par le tesmongnaige de ces lettres overtes scellées de notre seel, faites et données l'an de grasce M. CCC. chinquante owyt alle Division des apostelez.

Item, le tenure delle lettre de nos prédécesseurs, mayeur et esquevins, fichie parmi ladicte lettre dudit monseigneur Englebert, s'ensyet en tels parleirs :

A tous cheauz qui ces présentes lettres veront et oront, nous, li maistres et li esquevins delle cité de Liége, salut en Dieu permanable et cognissance de véritet; come pour renformée deute pays et accord entre révérend peire en Dieu notre chier et amet singnur monsingnour Englebert, par la grasce de Dieu, évesque de Liége, d'une part, et les habitans, sorséans et généralment tout le comon pueple delle cité et banliewe de Liége, d'autre part, nous révérend peire desseur escript, pour li et pour ses successeurs, évesques de Liége, ottroyast de grasce espécial as maistres de ladite citet, chu suppliant et en chu stipulant pour tout l'universitet et comon pueple desseur escript, par manière de statut, instituoit à dureir et fermement tenier par l'espause de cent ans adont ensiwant, que toutte manière de cens hiretaubles que on devoit ou que on poroit devoir dedens la cité, franchiese et banliewe, seroient leveis et payés durant le terme deseur escript le vies gros tournois pour xxxij deniers, comon payement corant en bourse dedens ladite cité à jour que li paiemens des cens desseur escrips eskieront, ou pour cescun denier de cens quant deniers dedit paiement, sens défallir, ensi qu'il est plus plainement contenut ens es lettres sur ce faites, de son seel scellées, parmi lesqueles ces présentes sont infichies et aṅexées. Sachent tuit que le accort desseur escript fut alle

requeste de notre révérend peire et des maistres deseur dis publyés à péron, à Liége, et mis en singne d'aprovance et de confermation en le warde de nos, les esquevins de Liége qui ad ce faire fumes présens, par Rauskin de Warouz, mayeur de Liége pour le temps en fealteit pour monseigneur Jaque Chabot, chevalier, mayeur et esquevin de Liége, etc. — Chu fut par nous dit et recordet selonc le teneure desdites lettres et si avant que ellez ont estet usées et nient plus avant, le xv° jour de janvier l'an M. CCCC. et XXXI. (*Échevins de Liége*, VII, f° 9 v°.)

(*Communiqué par M. S. Bormans.*)

Le 11 novembre prochain et les quatre jours suivants, aura lieu, à Paris, la vente aux enchères publiques de la magnifique collection de médailles grecques, formée par M. Gréau. Le catalogue, rédigé par M. Henri Cohen, se compose de 3,462 numéros et est orné de cinq belles planches gravées par M. L. Dardel. Il se distribue, à Paris, chez M. H. Hoffmann, et, à Bruxelles, chez M. Van Trigt, rue Saint-Jean, n° 30.

R. CH.

Il y a, en ce moment, à Anvers, une exposition curieuse d'objets d'art, gravures, livres et dessins, concernant exclusivement cette ville, ou ayant rapport à son histoire. Nous devons citer spécialement une admirable collection de

monnaies, médailles, jetons et méreaux anversois, appartenant à M. le greffier Terbruggen, et formée, jadis, (si nos renseignements sont exacts) par M. l'ex-archiviste Fréd. Verachter.

R. Ch.

Une vente assez considérable de monnaies et de médailles suédoises se fera, le 2 octobre, à Stockholm, dans la chambre des ventes de livres. Le catalogue se compose de 1,220 numéros.

R. Ch.

Le 7 octobre commencera la vente de la belle collection de Mme la douairière Van de Poll, sous la direction de M. J. de Kruyff, rue Domkerkhof, à Utrecht. Le 10 du même mois, vente, à Gand, d'une collection de pièces grecques, romaines et coloniales venant de la Syrie. Le catalogue de cette vente comprend des *lots* — genre parisien — de plus de 300 médailles.

R. Ch.

NÉCROLOGIE.

JACQUES BAART DE LA FAILLE.

Rarement une année se passe sans que la numismatique perde quelques-uns de ses adeptes et parmi ceux-ci souvent les plus utiles et les plus distingués.

Cette année ne fait point exception. C'est pour nous un triste devoir d'annoncer aux lecteurs de la *Revue,* dont plusieurs l'ont connu personnellement, la mort d'un homme qui fut en même temps médecin célèbre, numismate éminent et possesseur d'une collection numismatique tellement riche qu'on n'en trouvera que rarement d'égale dans les Pays-Bas.

Issu d'une noble et illustre famille d'origine italienne, mais depuis des siècles fixée tant en Belgique qu'en Hollande, Jacques de la Faille naquit à Groningue, où son père occupait alors une chaire à l'Université, le 25 juin 1795. Il avait d'heureuses dispositions aux études; déjà en 1808, n'ayant que treize ans, il fut inscrit comme étudiant à l'Université de sa ville natale dont il devait être, un jour, un des ornements les plus beaux. Quatre années plus tard, en 1812, il fut promu docteur en philosophie, et dès lors il s'appliqua uniquement à la médecine. Après la défense d'une dissertation intéressante [1] il fut nommé, le 24 mai 1817,

[1] *Dissert. de Asphyxia, imprimis neonatorum.*

docteur en médecine, et quelques jours plus tard en obstétrique.

M. de la Faille se fixa comme médecin dans sa ville natale où il ne tarda point à devenir un des plus recherchés parmi ses collègues. Sa clientèle s'augmenta journellement et ses qualités supérieures ne restèrent point inaperçues. Quand, en 1832, une chaire de médecine à l'Université devint vacante par le départ du professeur Hendriksz, M. de la Faille fut désigné pour la remplir et jamais on n'eut le droit de se plaindre de ce choix. Presque jusqu'à sa mort il fut un instructeur habile de ses disciples dont il était plutôt l'ami dévoué. Maintes fois il a reçu les preuves les plus éclatantes d'estime et d'amitié de tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître. Ainsi il recevait, pour ne citer que ces deux distinctions, en 1841, la décoration du Lion néerlandais et plus tard le mandat de membre du conseil municipal de Groningue, emploi qu'il a rempli jusqu'à sa mort. Donner ici une liste de toutes les commissions qu'il a présidées ou dont il fut membre nous conduirait trop loin : rappelons seulement que peut-être personne n'a tant fait que lui pendant les invasions du choléra dans notre ville, et qu'encore l'année passée quand cette maladie y fut plus terrible que jamais, il fit à lui seul, bien que malade et souffrant, plus que beaucoup d'autres ensemble.

Au commencement de cette année M. de la Faille se retira comme professeur, à cause de son âge avancé et de son état maladif. Il espérait goûter encore quelques années d'un repos si bien mérité après une vie active et utilement occupée. Mais, hélas! il n'en fut pas ainsi. Atteint d'une

maladie mortelle, il succomba après de longues souffrances, qu'il endura avec une patience vraiment héroïque, le 19 mai 1867, regretté non-seulement de ses enfants et d'une nombreuse famille, mais d'une ville entière, que dis-je, de presque toute une province. Rarement il mourut ici quelqu'un qui fût si généralement aimé et aussi populaire que M. de la Faille, qui laisse un vide difficile à remplir.

Doué d'un esprit pénétrant, il jugeait les personnes qu'il rencontrait d'un coup d'œil, et le plus souvent avec une admirable justesse. Gai et spirituel, sa conversation était fort recherchée, et sa sincérité à toute épreuve, sa bonté extraordinaire le faisait aimer dès qu'on avait le bonheur de faire sa connaissance.

Quelques jours avant sa mort, il fut surpris par un cadeau comme on en reçoit bien rarement. Un certain nombre de ses amis avaient résolu de lui offrir, le 24 mai 1867, quand il aurait été depuis cinquante ans médecin, une médaille frappée en son honneur. Cette médaille, véritable chef-d'œuvre, dû au burin de Van der Vellen, représente, d'un côté, le portrait très-ressemblant du jubilaire, avec ces légendes : *Jacobo Baart de la Faille. Viro Clarissimo M. D. 24 Maji* 1817, 24 *Maji* 1867. *Amici*. Au revers, on voit un vieillard malade et une mère avec son enfant tendant les mains au dieu de la médecine qui leur offre des remèdes. Sur le dernier plan on distingue un temple et le soleil couchant, allusion à l'âge du professeur, le tout entouré de cette belle inscription : *Per decem lustra semper vigilans*. (*Voir* pl. XVII, n° 1.)

Lorsque la position de M. de la Faille, devenant de plus

en plus critique, fit craindre sérieusement qu'il n'atteignît pas la journée tant désirée du 24 mai, on lui montra, quelques jours avant sa mort, avec toutes les précautions que son état exigeait, l'écrin contenant un exemplaire en or, un en argent et un en bronze de la médaille. Touché jusqu'aux larmes par ce cadeau « princier » comme il le disait lui-même, il exprima sa reconnaissance. L'homme et le médecin avaient en lui la satisfaction de se voir appréciés selon leurs mérites, et le numismate le plaisir de se voir éternisé par une belle médaille.

Juger les mérites de M. de la Faille n'est pas la tâche que nous nous sommes imposée, et de plus ce n'en est pas ici la place. Les grands hommes ressemblent aux pierres précieuses ; eux aussi ont leurs facettes dont chacune rayonne les lumières qu'on doit avoir vues séparément avant qu'on puisse se former une idée juste de la valeur de l'ensemble. Nous nous bornerons à parler de M. de la Faille en sa qualité de numismate, de bibliophile et d'amateur de curiosités; car en dehors de son cabinet de monnaies il avait encore une bibliothèque des plus étendues, une collection d'autographes et un musée d'objets anatomiques fort remarquable.

M. de la Faille appartenait à cette classe de numismates qui, non contents d'une seule série ou tout au plus d'un genre, ne se bornent en formant un cabinet que là où pour ainsi dire la numismatique elle-même a ses confins. De là son grand savoir, ses connaissances universelles.

Il fut versé dans la numismatique ancienne comme dans celle du moyen âge et des temps modernes, et il est à jamais regrettable qu'il n'ait pas conservé par écrit un peu plus de

ce qu'il savait. Nous ne connaissons qu'une notice de sa main sur une médaille gravée par Van Berckel à l'occasion du jubilé de la levée du siége de Groningue, en 1672 (1), et le catalogue manuscrit d'une partie de sa collection. Il eut jadis l'intention de donner une monographie des monnaies groningoises, pour laquelle il avait déjà réuni bon nombre de dessins. D'autres occupations firent ajourner ce projet, devenu sans but depuis les publications du savant conservateur du musée de Leyde.

M. de la Faille était un amateur aimable; jamais il ne refusait d'ouvrir ses médailliers aux numismates vraiment capables d'en apprécier le contenu. Nous-même avons profité souvent de sa bonté, et plus d'une fois il nous confia les plus grandes raretés, quand nous en avions besoin, soit pour nous-même, soit pour d'autres.

Les collections numismatiques de M. de la Faille n'échapperont pas au sort fatal mais commun des cabinets de ce genre. Elles seront mises aux enchères, peut-être encore dans le cours de l'année, à Amsterdam, chez M. G. Théod. Bom. Le catalogue en sera dressé soit d'après le manuscrit du défunt, soit d'après les données qu'il a délaissées, mais toujours avec un soin minutieux. Ce cabinet est formé principalement de monnaies tant antiques que du moyen âge et modernes de presque tous les pays. Les médailles, les jetons, etc., n'y entraient que par exception. Parmi les monnaies grecques il y en a de fort

(1) Cette notice est insérée dans le *Groninger Volks Almanak voor* 1838. La médaille fut décrite plus tard dans le *Vervolg op Van Loon*, nº 485.

rares et de très-belles, mais la collection de monnaies romaines, tant consulaires qu'impériales et byzantines, dont quelques centaines en or, est surtout remarquable. M. de la Faille affectionnait particulièrement cette collection.

Les temps modernes sont le moins richement représentés, bien qu'on trouve plus d'une pièce moderne d'un grand prix dans ses cartons. Beaucoup plus riches sont les séries de presque tous les pays de l'Europe au moyen âge. Entrer dans des détails nous conduirait trop loin, fixons seulement l'attention des amateurs sur les monnaies de toutes les différentes seigneuries des Pays-Bas, de l'Angleterre, du Nord, de la France, de l'Espagne et même du Portugal, et en premier lieu, de l'Italie et des différentes principautés fondées en Orient pendant les Croisades. Il nous reste à faire remarquer une belle série de médailles et de bulles papales et une série de médailles d'hommes célèbres, parmi lesquelles il y a plusieurs de ces belles médailles italiennes du xve siècle.

La collection de médailles, monnaies obsidionales et monnaies de Groningue est la plus complète et la plus belle qui existe. M. de la Faille avait une préférence marquée pour la numismatique de sa ville natale.

J.-E.-H. Hooft van Iddekinge.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Assemblée générale annuelle du 7 juillet 1867, à Bruxelles.

Présents : MM. Chalon, président; Dugniolle, vice-président; Ed. Van den Broeck, trésorier; Guioth, bibliothécaire; Herry de Cocqueau, contrôleur; Cam. Picqué, secrétaire; Wiener, Cocheteux, Pinchart, chanoine Béthune, Bon Surmont, Van Miert, Bon de Pitteurs de Budingen, L. de Coster, Mailliet, Kl. Wytsman, Meyers, Van der Auwera, membres effectifs; Maus, B. de Jonghe, correspondants regnicoles.

MM. Alp. Vandenpeereboom, Ch. de Brou, Ulysse Capitaine, Cte M. de Robiano et Cluyskens s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à l'assemblée.

M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé.

Il est donné lecture du compte du trésorier, qui est arrêté et approuvé, et qui sera adressé à tous les sociétaires.

M. le secrétaire fait un rapport sur les travaux de la

Société royale de numismatique, pendant l'année 1866-1867. Ce rapport sera adressé à tous les sociétaires avec la prochaine livraison de la *Revue*.

L'assemblée vote des remerciements à M. le vice-président qui a bien voulu offrir en prix une médaille d'or de deux cents francs à l'auteur du meilleur travail manuscrit sur les jetons historiques des dix-sept provinces des Pays-Bas, frappés pendant le xve siècle, jusqu'à la mort de Marie de Bourgogne.

Le bureau, par l'organe de M. le président, propose le maintien de la cotisation annuelle, ce qui est accepté à l'unanimité.

Le scrutin pour l'élection d'un membre honoraire en remplacement de M. de Schulthess-Rechberg, décédé, confère ce titre à M. le Dr Müller, de Copenhague, auteur de la *Numismatique de l'ancienne Afrique*.

On procède ensuite à la nomination de deux membres effectifs en remplacement de MM. Goddons et Payen. MM. le conseiller Maus et le Cte de Limburg-Stirum ayant obtenu la majorité des suffrages, sont proclamés membres effectifs de la Société.

MM. L. Geelhand, archéologue, et A. Brichaut, contrôleur à la Monnaie, sont nommés membres correspondants regnicoles.

Le scrutin pour le renouvellement du bureau et de la commission directrice de la Revue, donne les résultats suivants :

Président : M. R. Chalon ;
Vice-président : M. le Dr Dugniolle ;

Trésorier : M. Ed. Van den Broeck;
Bibliothécaire : M. Guioth ;
Contrôleur : M. Herry de Cocqueau;
Secrétaire : M. Cam. Picqué.

MM. Chalon, L. de Coster et Picqué sont élus directeurs de la Revue, pour 1868.

M. le président distribue ensuite aux membres effectifs présents à l'assemblée un jeton spécial et portant la date du 7 juillet 1867.

M. le Bon Surmont appuie la proposition faite par M. Maus de demander à M. le Ministre de l'Intérieur, que le gouvernement fasse frapper des médailles historiques, ayant le poids, le titre et le module des monnaies courantes, et destinées à conserver le souvenir d'événements importants; ainsi que cela se pratique dans plusieurs pays d'Allemagne et comme on l'a déjà fait en Belgique, lors du mariage de S. A. R. le duc de Brabant, du 25e anniversaire de l'inauguration de Léopold Ier, etc.

Cette proposition rencontre l'assentiment général de l'assemblée.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

M. Wytsman communique à l'assemblée un denier d'argent inédit de Faustine jeune, buste à gauche.

M. Geelhand exhibe deux médailles inédites et non gravées dans l'ouvrage de Van Loon; M. de Coster, une pièce de cinq francs, au nom et aux armes de l'amiral anglais, Philippe d'Auvergne, duc de Bouillon, et au millésime de 1815; M. Van der Auwera, quatre jetons belges inédits du xve siècle; M. Maus, un jeton satirique allemand, et M. Mailliet des épreuves en plomb du sceau de Machaut, fille de Robert, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, et de Marguerite de Flandre, comtesse de Gueldre.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

Réunion du bureau du 28 août 1867.

Sur la proposition de MM. Chalon et Van den Broeck, le titre d'*associé étranger* est conféré à M. le docteur Louis Pigorini, directeur du Musée royal des antiquités, à Parme, et auteur de plusieurs ouvrages de numismatique.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

AU 1er OCTOBRE 1867.

MEMBRES HONORAIRES (1).

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
YONG-AKERMAN (John), secrétaire de la Société des antiquaires de Londres.....	4 juillet 1841.
DE LONGPÉRIER (Adrien), membre de l'Institut de France, etc.....	—
DE SAULCY (LE BARON Frédéric), sénateur, membre de l'Institut de France, etc.....	—
DE KOEHNE (S. E. LE COMMANDEUR Bon), conseiller d'État actuel, directeur du bureau héraldique, etc., à Saint-Pétersbourg.....	—
VANDER CHIJS (P.-O.), professeur à l'université de Leyde, etc.....	—
DE PFAFFENHOFFEN (LE BARON), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen.	—
DE MEYER (LE DOCTEUR), conservateur du cabinet des médailles, à Zurich.....	—
MEYER (J.-F.-G.), conservateur du cabinet royal des médailles, à La Haye.....	—

(1) Le nombre des membres honoraires est fixé à vingt-cinq.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
Promis (le chevalier **Dominique**), conservateur des musées royaux, etc., à Turin.....	20 septembre 1846.
De la Saussaye (**L.**), ex-directeur de la *Revue numismatique*, recteur de l'Académie de Lyon...	—
Sabatier (**J.**), membre de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, à Paris.....	4 mars 1849.
Castellanos (don **Basilio Sebastian**), président de l'Académie royale d'archéologie, à Madrid..	6 juillet 1851.
Fustagueras y Fuster (don **Jaime**), archéologue, à Barcelone.....	—
De Bernabé (don **Ramon Polo**), président du séminaire de Sarragosse.....	—
Dirks (**J.**), avocat, à Leeuwarde, membre des états généraux et de l'Académie royale des Pays-Bas.....	—
Hildebrand (**B.-E.**), conservateur du musée des antiques, à Stockholm.....	—
Leitzmann (le révérend **J.**), directeur de la *Revue numismatique de Weissensée*.....	—
Mantellier (**P.**), président à la Cour d'appel d'Orléans, etc.....	—
Tornberg, professeur à l'université de Lund.....	—
Robert (**Charles**), directeur au ministère de la guerre, à Paris.....	5 juillet 1863.
De Rauch (**A.**), chambellan de S. M., secrétaire de la Société numismatique, etc., à Berlin.....	—
Nahuys (le comte **Maurin**), archéologue, à Utrecht.	2 juillet 1865.
Deschamps de Pas (**L.**), ingénieur, à Saint-Omer..	1 juillet 1866.
Morel-Fatio, archéologue, etc., à Paris.....	—
Muller (le docteur **L.**), archéologue, à Copenhague.	7 juillet 1867.

MEMBRES EFFECTIFS (1).

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
CHALON (Renier), docteur en droit, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.....	Fondateur.
DE BETHUNE (LE CHANOINE), secrétaire de l'évêché, à Bruges.....	—
DE COSTER (Louis), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	—
DE LA FONTAINE (LE BARON), président du conseil d'État du grand-duché, à Luxembourg.....	—
DE MEYER (J.), rentier, à Gand	—
DE PITTEURS DE BUDINGEN (LE BARON), propriétaire, à Namur.....	—
DE ROBIANO (LE COMTE Maurice), sénateur, membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
GUIOTH (J.-L.), ingénieur en chef honoraire, à Bruxelles.....	—
MEYERS (M.-B.), colonel du génie, à Gand.....	—
PERREAU (A.), agent de la Banque, à Tongres.....	—
PIOT (Charles), docteur en droit, conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale	—
SERRURE (C.-P.), docteur en droit, correspondant de l'Académie royale, à Gand.....	—
VAN MIERT (Dominique), pharmacien, conseiller communal, à Mons.....	—
HERRY DE COCQUEAU (François), docteur en droit, à Bruxelles.....	6 octobre 1844.
NOTHOMB (LE BARON), membre de l'Académie royale, ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin.	20 septembre 1846.
LEFEVRE (E.-C.), rentier, à Gand.....	—
CUYPERS VAN VELTHOVEN (Prosper), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	1 juillet 1849.

(1) Le nombre des membres effectifs est fixé à trente-cinq.

NOMS ET QUALITÉS	DATE D'ADMISSION
MM.	
Pinchart (Alexandre), chef de section aux archives de l'État, à Bruxelles.....	1 juillet 1849.
Pety de Thozée (J.), propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Grune.....	4 juillet 1852.
De Witte (le baron J.), membre de l'Académie royale, associé de l'Institut de France, etc., à Wommelghem.....	5 juillet 1857.
Cocheteux (C.), capitaine du génie, à Anvers.....	—
Dugniolle, docteur en médecine, à Bruxelles.....	—
Vander Auwera, conseiller provincial, receveur de la ville, à Louvain.....	5 juillet 1858.
Capitaine (Ulysse), secrétaire de l'institut archéologique, à Liége.....	8 juillet 1860.
Picqué (Camille), attaché à la section des médailles de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.....	—
Vandenpeereboom (Alph.), ministre de l'intérieur, président de la Société archéologique d'Ypres.....	5 juillet 1863.
De Nedonchel (le comte Georges), membre de la Société historique de Tournay.....	—
Cajot (le chanoine), membre de la Société archéologique de Namur.....	—
Vanden Broeck (Ed.), négociant, à Bruxelles....	3 juillet 1864.
Mailliet (V.), lieutenant-colonel pensionné, à Bruxelles.....	—
Wiener (Léopold), statuaire et graveur en chef des monnaies, etc., à Bruxelles.....	—
Wystman (Clément), notaire et archéologue, à Termonde.....	—
Surmont (le baron), archéologue, à Gand.....	2 juillet 1865.
Maus (C.), conseiller à la Cour d'appel, à Bruxelles.	7 juillet 1867.
De Limburg-Stirum (le comte), à Gand.....	—

CORRESPONDANTS REGNICOLES [1].

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
HELBIG (Henri), archéologue, à Seraing.....	7 juillet 1861.
VANDERSTRAETEN (Edmond), employé aux Archives de l'État, à Bruxelles.....	—
SERRURE (C.-A.), avocat, etc., à Gand.....	5 juillet 1863.
ONGHENA (Charles), graveur, etc., à Gand.....	3 juillet 1864.
DE BROU (Charles), archéologue, etc., à Bruxelles.	—
COUBEAUX (Hippolyte), archéologue, à Bruxelles.	—
KLUYSKENS (Hippolyte), professeur, à Gand.....	2 juillet 1865.
DE JONGHE (Baudouin), à Bruxelles.....	—
BRICHAUT (Charles), contrôleur des monnaies, à Bruxelles.....	7 juillet 1867.
GEELHAND (Louis), homme de lettres, à Bruxelles.	—

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

NIJHOFF (Martinus), libraire, à la Haye.....	14 octobre 1856.
DUQUENELLE (Victor), membre de l'Académie impériale de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France, à Reims.....	28 octobre 1856.
SAUBINET (Étienne), trésorier de l'Académie, etc., à Reims.....	—
BOULANGER (G.), ingénieur, à Paris.....	3 novembre 1856.
PENON (Casimir), négociant, à Marseille.....	—
MORIN (Henri), fils, banquier, à Lyon.....	—
BRETAGNE, directeur des contributions directes, à Nancy.....	—
SALMON (Philippe), avocat, à Paris.....	—
DANCOISNES (L.), notaire, à Henin-Liétard.....	—
MINART, conseiller, à Douai.....	—
DE VEYE DE BURINE, colonel, à Utrecht.....	—
HUCHER (E.), magistrat, au Mans.....	10 avril 1857.

[1] Le nombre des correspondants regnicoles est limité à dix.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
De Voogt (W.-J.), à Amsterdam	10 avril 1857.
Dumoulin (F.-J.-L.), notaire, à Sittard	—
Bascle de Lagrèze (G.), conseiller, à Pau.....	30 août 1857.
Boudard (P.-A.), archéologue, à Béziers..... .	5 octobre 1857.
Colson (Alex.), docteur en médecine, à Noyon...	15 avril 1859.
Landré (J.-D.), à Amsterdam.....	6 mai 1859.
Van Geuns, à Dieren, près d'Arnhem.....	—
Roach Smith (sir Ch.), à Strood, comté de Kent.	6 septembre 1860
Preux, avocat général, à Douai.....	—
De Roemer (le baron), membre de la première Chambre du royaume de Saxe, à Dresde.....	4 juin 1861.
Van Hende (Édouard), auteur de la *Numismatique lilloise*, à Lille.....	—
De Wismes, archéologue, à Saint-Omer.....	29 novembre 1861.
Bazot (A.), notaire, à Amiens, membre de la Société des antiquaires de Picardie, etc.....	2 novembre 1862.
Durand (A.), à Lancy, près de Genève.....	27 février 1863.
Rouyer (Jules), directeur des postes, à Nancy...	20 mars 1863.
Friedlaender (le docteur D.-J.), archéologue, à Berlin.....	— 10 décembre 1863.
Compère (Amédée), consul de Belgique, à Oléron.	—
Beale-Poste, Esq., archéologue, à Maidstone (Kent).....	—
Namur (A.), professeur, secrétaire de la Société royale grand-ducale, à Luxembourg.....	—
Pauly (Henri), Recteur de l'école supérieure, à Montjoie	3 juillet 1864.
Elberling (le docteur), numismate, etc., à Luxembourg.....	19 novembre 1864.
Maggiora-Vergano-Brichetti (le chevalier), à Asti.....	14 janvier 1865.
S. A. S. Monseigneur le prince de **Hohenlohe-Waldenbourg**, au château de Kupferzell (Wurtenberg).....	14 janvier 1865.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'AGRÉGATION.
MM.	
Barozzi (Nicolas), directeur du musée Correr, à Venise	27 octobre 1865.
Ponton d'Amécourt (vicomte de), président de la Société numismatique française, à Trilport (Seine-et-Marne)	—
Madden (W. Frédéric), du British Museum, secrétaire de la Société numismatique de Londres	—
Hooft Van Iddekinge (le chevalier J.-E.-H.), à Paterswolde (province de Groningue)	4 août 1866.
Don Alvaro Campaner y Fuertes, directeur du *Memorial numismatico*, à Barcelone	18 décembre 1866.
Caucich (A.-R.), directeur du *Bullettino*, etc., à Florence	18 janvier 1867.
Seguin (F.), à Genève	—
Bergmann (le Dr Jos.), conservateur du cabinet des médailles, etc., à Vienne	19 avril 1867.
Heiss (Aloïs), archéologue et numismate, à Madrid	—
Pigorini (Louis), directeur du musée royal des antiquités, à Parme	28 août 1867.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1867-1868.

Président : M. Renier Chalon.
Vice-Président : M. le Dr Ducniolle.
Contrôleur : M. Herry de Cocqueau.
Trésorier : M. Vanden Broeck.
Bibliothécaire : M. Guioth.
Secrétaire : M. Camille Picqué.

COMMISSION DE LA REVUE.

MM. Renier Chalon.
Louis de Coster.
Camille Picqué.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LES 2e ET 3e TRIMESTRES 1867.

Revue numismatique française. Année 1867. Nouvelle série, t. XII, n° 1, janvier et février.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres, etc., de Belgique, 36e année, 2e série, t. III, 1857; t. XXIII, nos 4, 5, 6; t. XXIV, nos 7 et 8, 1867.

Neues lausitzisches Magazin. Görlik, 1867.

Rivista Numismatica Italiana, etc., volume II, Fascicule I. Asti, 1867.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, 1867, 1re, 2e et 3e livraisons.

Messager des sciences historiques. Année 1867, 1re et 2e livraisons.

Revue trimestrielle, 2e série, 14e volume, 14e année, t. II, avril; 15e volume, 14e année, t. III, juillet 1867.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 27e et 28e années, 6e série, t. III, 2e et 3e livraisons, 1867.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XVI, 2e livraison, 1867.

Catalogue de médailles des xve et xvie siècles, etc., dont la vente a eu lieu à Paris, les 4 et 5 juin 1867.

Om Ringen eller Diademet Som et Symbol paa Kongevœrdighelen i Persien, etc., Af Dr L. Müller. Offert à la Société par l'auteur, 1867.

Kritik af E. Rapps opfattelse af det forchristelige kors og Christi monogram Som Symboler paa Soldyrkelsen. Af Dr L. Müller. Offert à la Société par l'auteur, 1866.

Fortsatte Bemœrkninger om Oldtidssymboler af Stierne-, kors- og cirkel form. Af Dr L. Müller. Offert à la Société par l'auteur, 1867.

Miscellanea Numismatica di Carlo Kunz, 1867. Offert à la Société par l'auteur.

Monete inedite dei Gran Maestri dell' ordine di S. Giovanni di Gerusalemme in Rodi dichiarate da P. Lambros. Primo supplemento, 1866. (Traduit du grec par M. C. Kunz).

Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Année 1865, t. XXI.

Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève, avant l'année 1312. 1866.

Berliner Blätter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde. IX Heft. (Dritten Bandes drittes Heft.) Berlin, 1867.

Die Münzen und Medaillen Graubündens beschrieben und abgebildet, von C.-F. Trachsel. Berlin, 1866.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 3e et 4e trimestres de 1866, nos 53 et 54; 1er trimestre de 1867, no 55.

The numismatic chronicle, 1867. 1re et 2e parties. Nouvelle série, nos XXV et XXVI.

Annales de la Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art de la province de Luxembourg. 4e cahier, 1861.

Institut archéologique du Luxembourg. Annales, t. V, 1er cahier. Arlon, 1867.

Fête de la Bella-Tola, 29 juillet 1866. Genève, 1867. (Offert à la Société royale de numismatique, par M. Griolet.)

Aanteekeningen betrekkelyk de nymeegsche vroedschaps- en vereeringpenningen, door W.-J. de Voogt. Amsterdam, 1866. Brochure.

Annuaire de l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 33e année, 1867.

Le Cabinet historique, 12e année, t. XII, 1866; 13e année, janvier, février, mars, avril et mai 1867.

Rapport sur l'activité de la commission impériale archéologique en 1864, publié par ordre suprême. Saint-Pétersbourg, 1865.

Unedirte Münzen as der Sammlung S. E. des K. K. Internuntius zu Konstantinopel, Herrn Freiherrn von Prokesch-Osten.

Numismatischer Verkehr, nos 5 et 6, juli 1867.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXII, 1867.

Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres, t. III, 3e et 4e livraisons, 1867.

Mémoires et publications de la Société des arts et des lettres du Hainaut, t. X, 1866; t. Ier, 1867.

Acta universitatis Ludensis, Lunde universitets Ars-Skrift. Mathematik och Naturvetenskap, 1865, VI; Rätts och Statsvetenskap, 1865, VI; Philosophi, Sprokvetenskap of Historia, 1865, VI.

Föreläsningar och öfningar vid Carolinska universitetet i Lund varterminen, 1867.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1867, nos 1 et 2.

Alcune annotazioni numismatiche di Camillo Brambilla. Pavie, 1867.

Mémoires de la Société libre d'émulation de Liége. Nouvelle série, t. III, 1866.

Tables générales du recueil des bulletins de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique, 2e série, t. I à XX.

Förteckning öfver en Samling Mynt och Medaljer M. M., etc., 1867.

CABINET NUMISMATIQUE.

PIÈCES REÇUES PENDANT LES 2me ET 3me TRIMESTRES.

	Argent.	Bronze.
Trois koppecs 1842	»	1
Deux id. 1843	»	1
Un id. 1842	»	1
Un demi id. 1841	»	1
Pièces dites Poloukku	»	1
Vingt koppecs 1857	1	»
Dix id. id.	1	»
Cinq id. id.	1	»
Piéces offertes à la Société par M. Seguin, de Genève	3	5
Prix de concours de gravure en médaille ouvert par la classe des beaux-arts de la Société des beaux-arts, etc., de Genève, en 1866	»	1
Rossini par M. Bovy	»	1
Pièce offerte à la Société par M. Bovy, graveur à Genève	»	1
Maundy coins de la reine Victoria, offert à la Société par M. Léopold Wiener	4	»
A reporter	7	8

Report.	7	8
Médaille en l'honneur du Dr Jos. Bergmann, copie galvanique. Don de M. Jos. Bergmann.	»	1
Jeton du *Club Alpin* à l'occasion de la fête de la *Bella-Tolla*. (En nickel). Don de M. Griolet	»	1
Médaille inédite de M. Braemt : *l'Indépendance est le prix de leur courage*. Don de M. Brichaut.	»	1
Jeton de la Société royale de numismatique de Belgique, à l'effigie de Hubert Goltzius, assemblée générale annuelle du 7 juillet 1867, à Bruxelles.	»	1
Baron de Stassart. Revers : *Au courageux défenseur des libertés publiques*. Don de M. le baron de Pitteurs de Budingen.	»	1
Médaille frappée pour la maison de sûreté cellulaire à Mons, 1864-1867. Don de M. le Ministre de la justice	»	1
André Barberi. Don de M. Durand	»	1
Totaux.	7	15

Bruxelles, le 21 septembre 1867.

Le Bibliothécaire,
Guioth.

ERRATUM.

Page 448, ligne 7 : sa horde, lisez : la Horde.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Supplément au catalogue des monnaies de la principauté et évêché de Liége, par M. A. Perreau. 1
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Maillet (4e article) 63
Une double énigme, par M. J. Dirks. 103
Monnaie d'un seigneur de Cunre, frappée à Emeloord, dans l'île de Schokland, par M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge. 109
Quelques méreaux et plombs de marque relatifs à l'Artois, par M. Deschamps de Pas. 114
Een friesch Bruno muntje ten onregte toegeschreven aan de heeren van Kuinre en aan Mewekinus, heer van Ruinen (Une monnaie frisonne de Brunon attribuée à tort aux seigneurs de Kuinre et à Mewekinus, seigneur de Ruinen. Brochure de 5 pages, in-8°, 1866.), par M. J. Dirks 132
Médaille honorifique d'or donnée par Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg, duc de Prusse, etc., etc., à Guillaume de Pabst, seigneur de Kaldenbach, en 1620, par M. le Cte Maurin Nahuys. 138
Second supplément à l'essai d'une monographie des médailles et méreaux des corporations armées des Pays-Bas (1559-1800), par M. J. Dirks 143
Trésor de Wieuwerd. — Ornements et monnaies mérovingiennes et byzantines en or, par M. J. Dirks. 149
Documents pour servir à l'histoire des monnaies, par M. de la Fons-Mélicocq 164
Géographie numismatique. — Monnaies imperiales romaines, par M. J. Sabatier. 193
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Maillet (5e article). 283

Médaille inédite en l'honneur de Jean-François Le Petit, par M. le Cte Maurin Nahuys 304
Bibliographie numismatique italienne, par M. Morel-Fatio . . . 329
Jetons de mariage, par M. R. Chalon. 333
Deux médailles du graveur Étienne, de Hollande, par M. W. J. de Voogt 348
Noms attribués par un moraliste du xve siècle à diverses monnaies, par M. De la Fons-Mélicocq. 353
Actes officiels. — Monnaie d'or. 357
Souvenir des croisades, par M. R. Chalon. 389
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (6e article). 393
Monnaies impériales frappées à Nimègue, par M. W. J. de Voogt. 410
Poids du moyen âge, par M. R. Chalon. 418
Médaille d'Albert Pio de Savoie, comte de Carpi, par M. François Rabut. 420
Méreaux de Tournay, par M. R. Chalon 425
Desiderata en fait de jetons, par M. le comte de Limburg-Stirum. 433
La plus grande médaille qu'on ait jamais frappée, par M. R. Chalon. 437
Médaille d'un numismate, à propos de la pose de la première pierre d'un phare sur une des sommités des Alpes, par M. A. Durand. 440
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (7e article). 485
La plus ancienne monnaie des seigneurs de Coevorde, par M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge. 496
Bibliographie numismatique italienne, par M. A. Morel-Fatio. . 499
Actes officiels 503

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le baron J. de Witte à M R. Chalon, président de la Société royale de numismatique 359
Lettre de M. Léopold Wiener à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique 365
Lettre à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique, à Bruxelles, par M. Fr Seguin 445

Lettre de M. le chanoine Félix Béthune, à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique 504
Lettre de M. le comte M. Nahuys, à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique 506

MÉLANGES.

Numismatique ariésienne, par M. Ad. Dewismes. — *Essai sur le mot querne*, par M. Morel-Fatio. — *The numismatic chronicle*, n° XXIII. — *Revue numismatique française*, 1866, n°s 4 et 5. — Monnaies gauloises trouvées à Ville-Neuve-au-Roi. — *Moneta di Ardoino, re d'Italia*, cenni di Cam. Brambilla. — Une monnaie énigmatique. — Les accroissements du cabinet de La Haye. — Dernier volume de M. Vander Chijs. — *Lettre à M. le Dr L. Krehl*, par feu M. F. Soret. — *Aquilius Sabinus et Mirabeau*, par M. Van Hende. — Nouvelles monnaies françaises. — Société numismatique de Montréal. — *Cuique suum*. — *Bullettino di numismatica*, n° 1. — Mémoire de M. le chevalier Promis. — L'*Art gaulois*, par M. Hucher, du Mans 169
Monnaies et médailles apocryphes de Bargen et Saugern, par M. Morel-Fatio. — *Neues Lausitzisches Magazin*. — La revue illustrée des fausses monnaies. —Le *Bullettino* de M. Caucich.— *Münzstudien* de M. le Dr Grote. — M. P.-O. Vander Chijs. — *Notes bibliographiques*, par M. A. Dureau. — *Baltische Studien*. — Revue numismatique française. —Vente des collections Thomsen. — Nouveau catalogue de MM. Rollin et Feuardent. — Appel du comité de Senlis. — Médaille de M. Hugues Bovy. — Une pièce unique. — Quatre médailles de la famille Burman.—Don de M. Geelhand à la Bibliothèque royale. — Deniers au nom de MILO. — M. Guioth. — M Heiss. — *Catalogo del Museo di Napoli*. — Monnaies faites à Bruxelles, en 1866. — Nouvelle revue de M. Egger, à Vienne. — Ventes de monnaies. Catalogue Dupré. — *Nécrologie :* G.-H. Goddons. 367
La frappe des médailles en Russie. — Planches de monnaies noires, de Lelewel. — *Rivista numismatica italiana*. — Revue numismatique française. — La médaille de *Secundus*. — La croix de Saint-Ulrich. — Méreaux des arquebusiers de Gand. — Jeton

de Charles Van Laethem. — *Maundy-coins*. — M. Morel-Fatio. — *Miscellanea numismatica di* Carlo Kunz. — Deux nouveaux mémoires de M. le Dr L. Muller. — *Della Zecca Fabrianese di* Camillo Ramelli. — Premier supplément aux *Monete inedite dei gran Maestri di S. Giovanni*, de M. Lambros. — *Proceedings of the Manchester Society*, 4e partie. — Nos XXIV et XXV de la *Numismatic chronicle*. — *Berliner Blätter*, IX Heft. — *Die Münzen und Medaillen Graubündens*, von C.-F. Trachsel. *Erste Lieferung*. — Médaille de Rossini, par Bovy. — L'*Institut archéologique du Luxembourg* (Arlon). — *Proceedings of the Manchester Society*, 5e partie. — Valeur comparée des monnaies de Liége, de Louvain et de Namur, au xve siècle. — L'Amérique numismate. — *Erratum*. — La Société numismatique de Montréal. — M. Vander Chijs. — L'art gaulois. — Monnaies de Durbuy. — Nouvelles monnaies d'or de Léopold II. — Nécrologie 450

Encore Secundus. — Vente du comte de l'Espine. — Trente mille francs pour une médaille. — *The Numismatic Chronicle*, n° XXVI. — Catalogue à prix marqués de MM. Selling et Sahlstrom, à Golthembourg. — *Moneta, medaglie e Sigilli di Soragna*. — Revue orientale d'Allemagne : examen de l'ouvrage de M. Fr. Soret. — M. C. Brambilla. — Record des échevins de Liége. — Vente Gréau : médailles grecques. — Exposition à Anvers. — Vente de médailles à Stockholm, etc. 511

Ouvrages périodiques en cours de publication, spécialement consacrés à la numismatique, et classés selon la date de leur apparition première 168

Nécrologie : Jacques Baart de la Faille 523

Société royale de numismatique. — Extraits des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 18 décembre 1866 192

Réunion du bureau du 18 janvier 1867 387

Réunion du bureau, du 19 avril 1867 477

Réunion extraordinaire, à Gand, du 5 mai 1867 478

Réunion du bureau, du 17 mai 1867 482

Assemblée générale annuelle du 7 juillet 1867, à Bruxelles. . . . 529

Réunion du bureau du 28 août 1867. 532

Liste des membres de la Société de la numismatique belge . . . 533

Ouvrages reçus. 388, 540

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES,

AVEC RENVOI AUX PAGES OU ELLES SONT EXPLIQUÉES.

Numéros des figures.	Numéros des pages.
Planche I.	
1....	104
2....	107
3....	176
4....	132
5....	110
Planche II.	
1....	119
2....	119
3....	119
4....	121
5....	121
6....	123
7....	124
8....	129
9....	129
Planche III.	
10....	129
11....	129
12....	125
13....	125
14....	130
15....	130
16....	130
17....	130
18....	130
Planche IV.	
1....	138
Planche V.	
1 à 4.	182
Planche VI.	
1 à 9.	149
Planche VII.	
1....	347
Planche VIII.	
1....	348
2....	304
Planche IX.	
1....	333
2....	335
3....	336
4....	341
5....	342
6....	343
7....	345
Planche X.	
1 à 12	410
Planche XI.	
1....	417
2....	416
Planche XII.	
1....	420
Pl. XIII et XIV.	
».....	451
Planche XV.	
1....	426
2....	426
3....	427
4....	428
5....	429
6....	429
7....	430
8....	430
9....	431
10....	431
11....	432
Planche XVI.	
1....	437
Planche XVII.	
1....	525
2....	496

1

2.

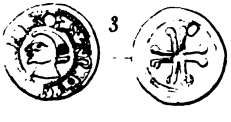

3

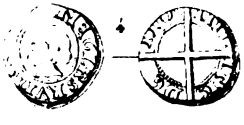

4

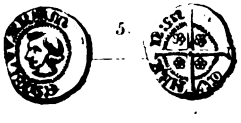

5.

1
2
3
4
5
6
7
8
9

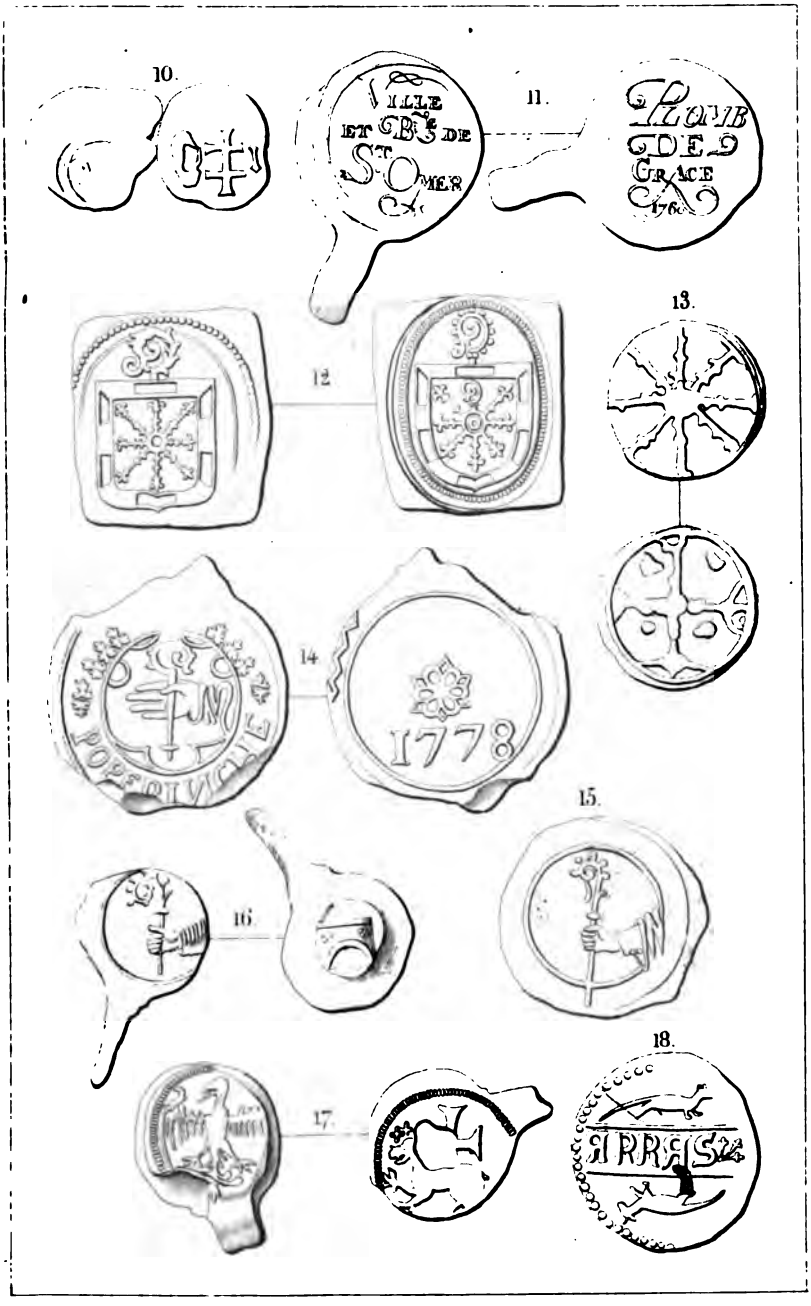
10.
11.
VILLE ET BS DE ST OMER
PLOMB DE GRACE
1760
12
13.
14
1778
15.
16.
17.
18.
ARRAS

MON·POM·ET·ISL·DVX·B·N·F·R·CO·MAR·E·RAVENSB·DNS·RAVEN·IVL·CLI·

GEORG·WILH·D·G·MAR·BR·S·R·I·ARCHIGÆ·ELEC·BOR

NOUVELLES MONNAIES DIVISIONNAIRES FRANÇAISES.

(CONVENTION DU 23 DÉCEMBRE 1865.)

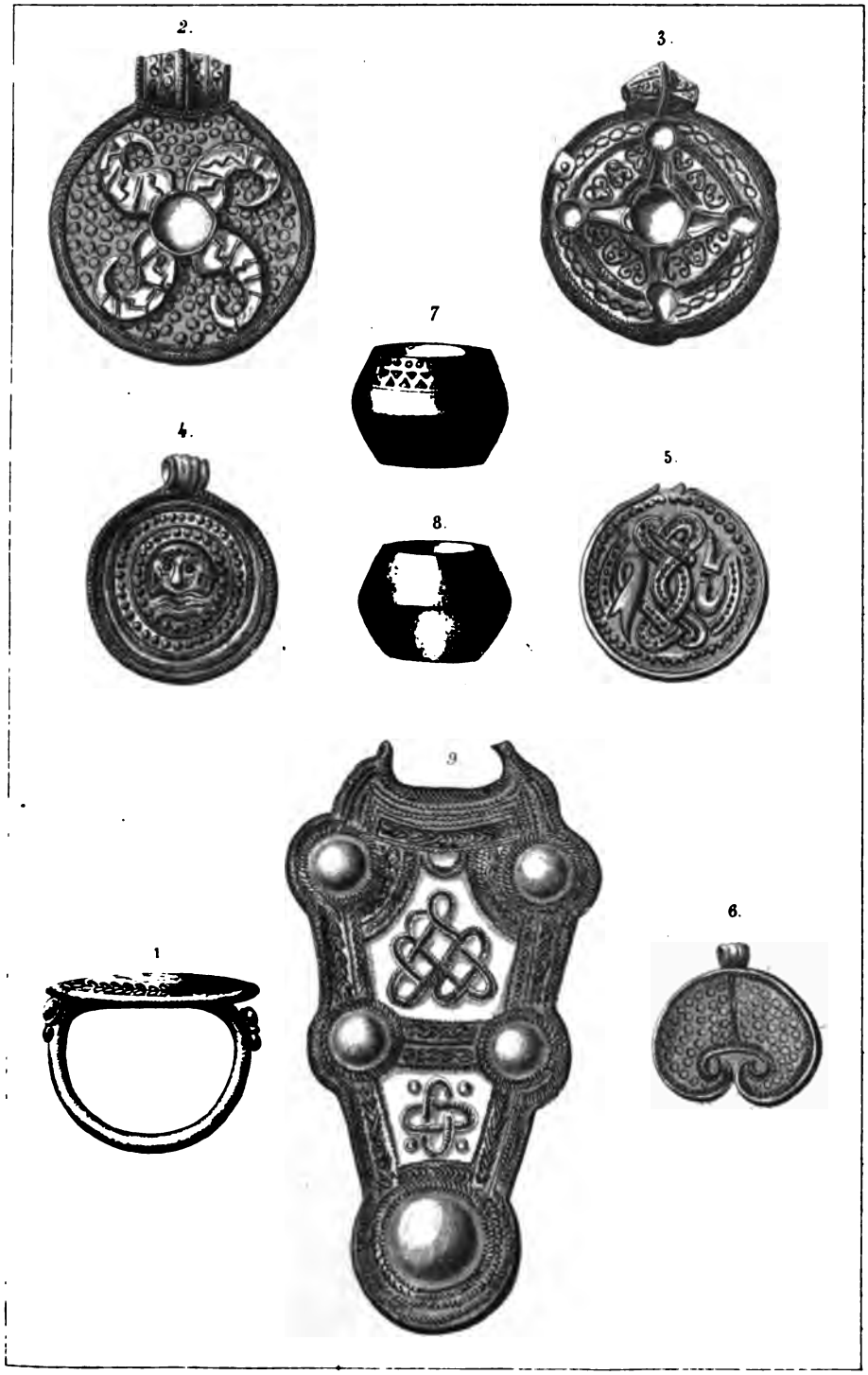

J. E. H. H. van IDEKINGE del.

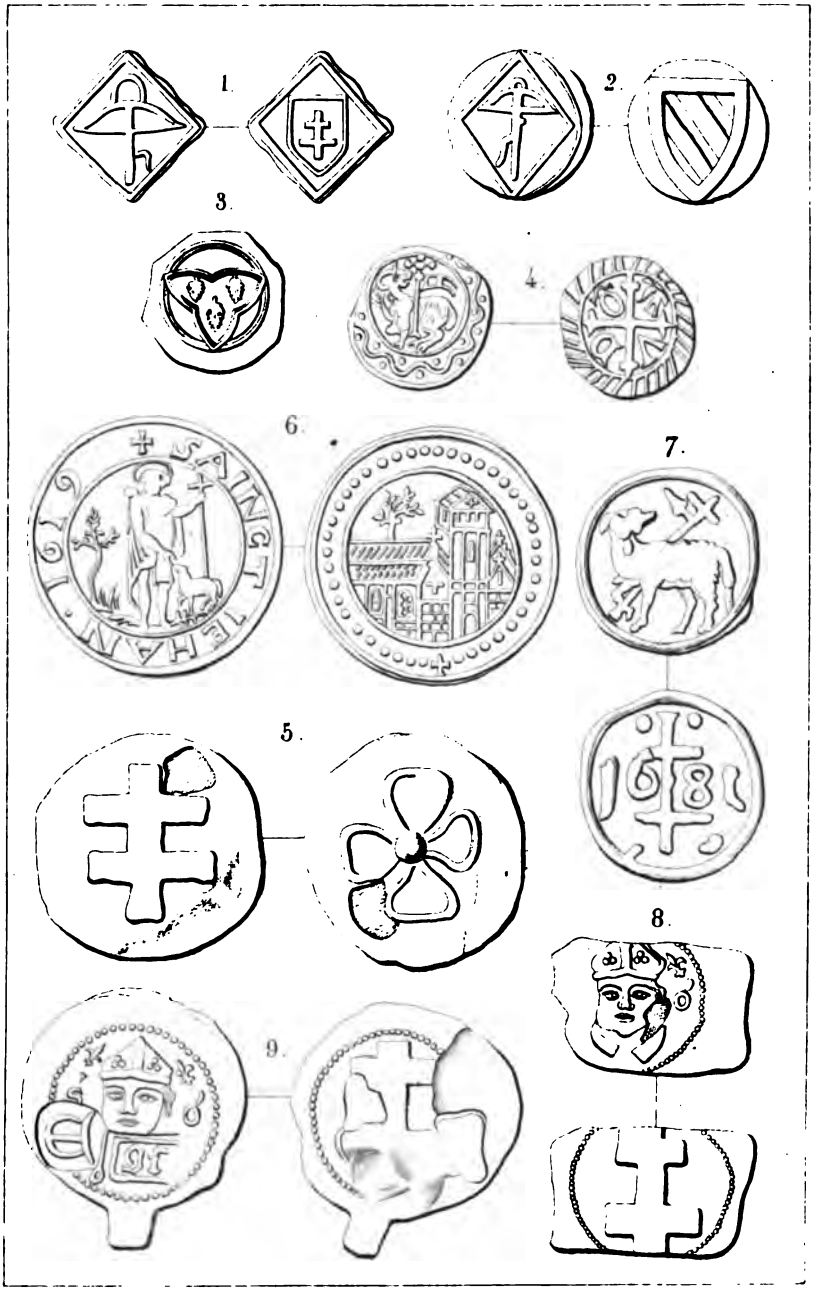
1.
2.
3.
4.
6.
7.
5.
8.
9.

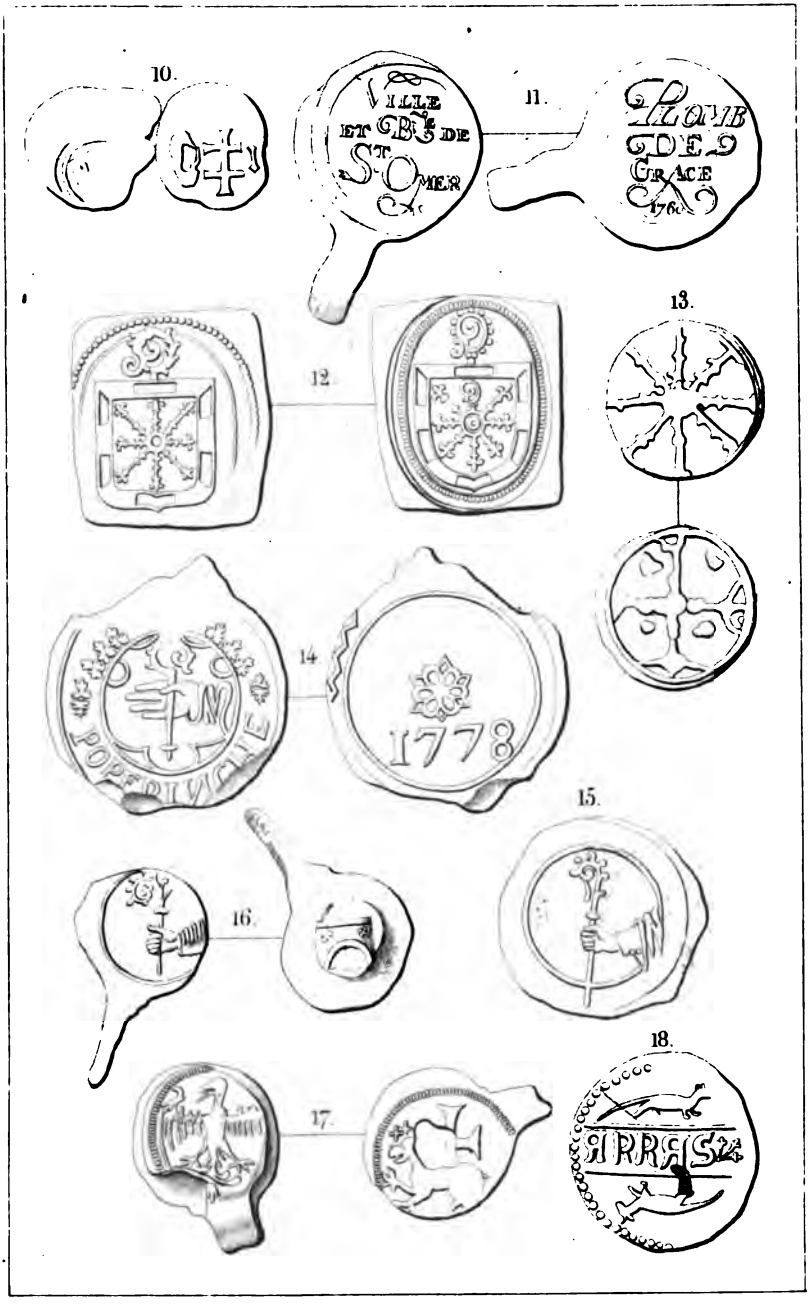
10.
11.
VILLE ET BG DE ST OMER
PLOMB DE GRACE
1760
12.
13.
14.
1778
15.
16.
17.
18.
ARRAS

IVL·CLI·MON·POM·ET·I·SIL·DVX·B·N·P·R·CO·MAR·S·RAVENSB·DNS·RAVEN

GEORG·WILH·D·G·MAR·BR·S·R·I·ARCHIGE·ELEC·BOR

NOUVELLES MONNAIES DIVISIONNAIRES FRANÇAISES.

(CONVENTION DU 23 DÉCEMBRE 1865.)

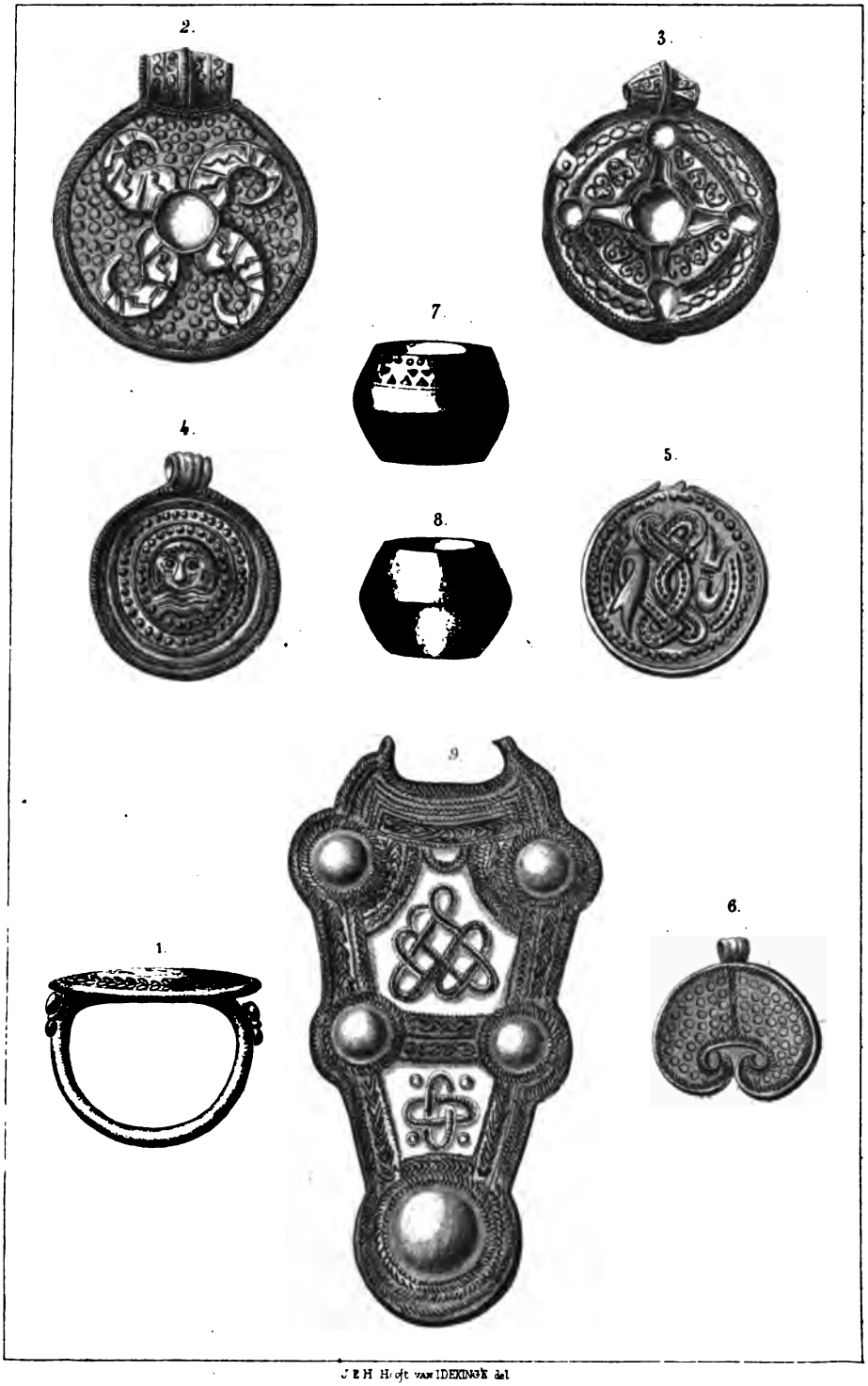

J. E. H. Hoft van IDEKINGE del.

CESILIA · VEESELAR · ÆT · 37 · A° 1559 ·
TROP · FIER · ABVSE · C · V ·

1

FLORIS·ALLEWIIN·ÆT·37·1559

2

GREF·D·BET·CHIR·D·H·IEAN·FRANCOIS·LE·PETIT
IATEN·CI·LA·FIN·ET·REPOS·PETIT·A·PETIT

c

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.

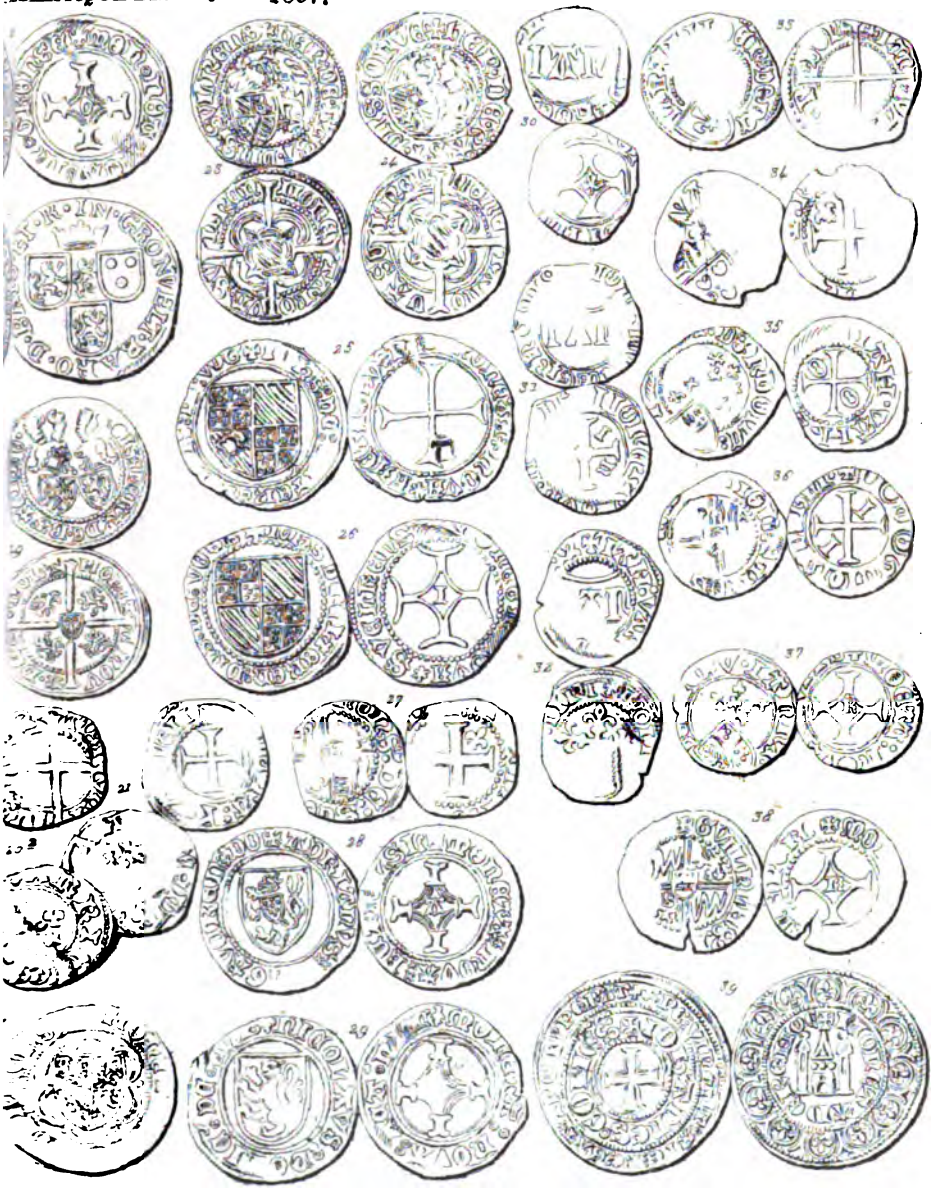

1

2.

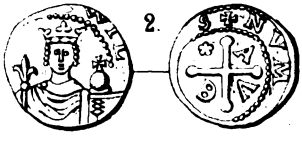

ALBERTVS PIVS DESABAVDIA CARPI COMES

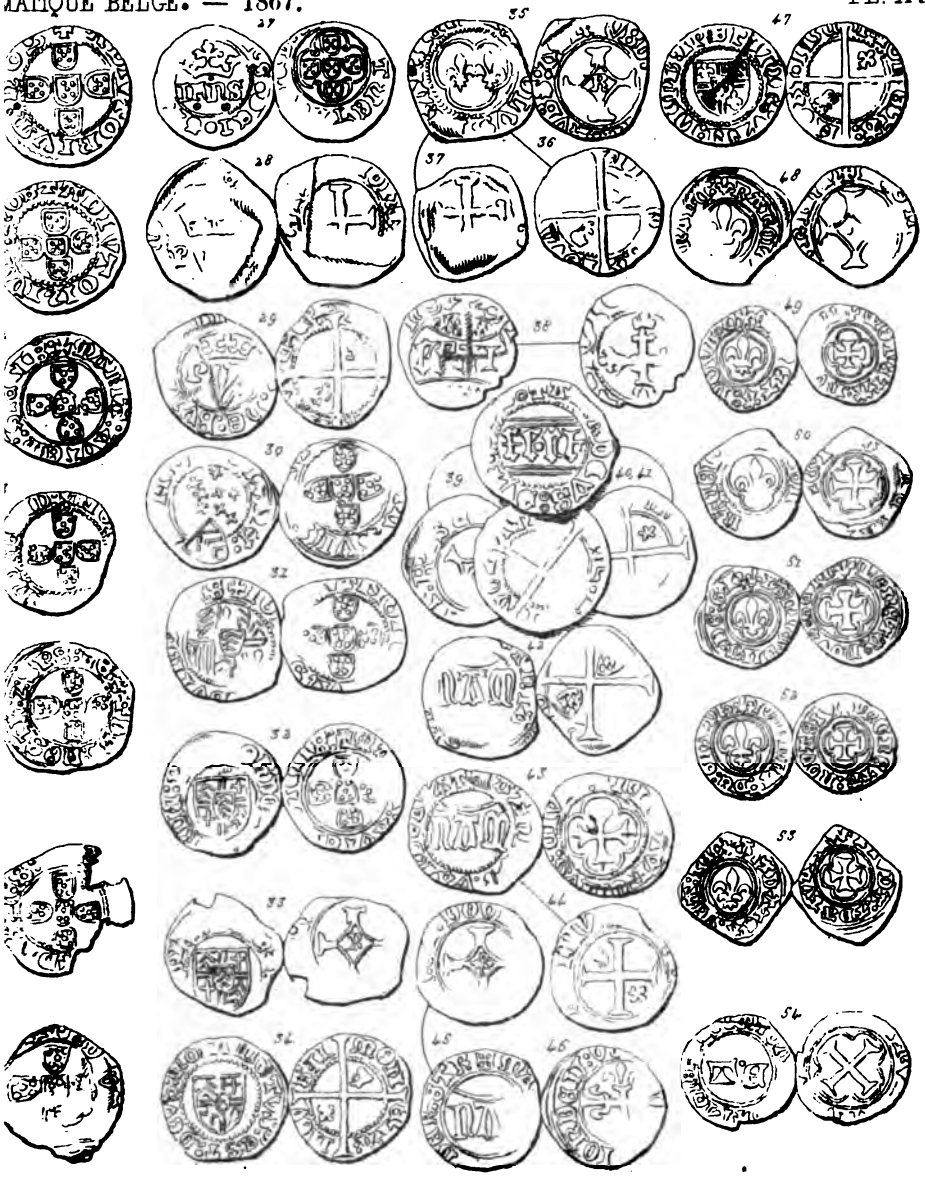

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
ECCL
TORN
1709
11.

E LA NUMISMATIQUE BE

P. Decleermaecker, F^t et del

CONGRÈS NATIONAL
DE
BELGIQUE
1880-1881
L'UNION FAIT LA FORCE

1.

IACOBO BAART DE LA FAILLE
M.D.MDCCCXVII — XXIV MAII — MDCCCLXVII
VIRO CLARISSIMO
AMICI.
VDK

PER DECEM LVSTRA SEMPER VIGILANS.
I.F.M.

2.

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.

F^cois GOBBAERTS, IMP. DU ROI, SUCCESSEUR D'EMM. DEVROYE,
Bruxelles, 40, rue de Louvain.

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4e SÉRIE. — TOME VI.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1868

ASHMOLEAN MUSEUM
SR

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.

CATALOGUE

DES

MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

HUITIÈME ARTICLE.

GUADELOUPE.

Monnaies de nécessité frappées en 1815.

* 1. *Gourde percée.* — Piastre d'Espagne de Charles IIII, année 1805, dont le centre est enlevé. Elle porte des deux côtés une contre-marque avec un G couronné.

Arg. Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5681.

2. .....? — Quart d'une piastre portant la même contre-marque.

Arg. — Triangulaire.

* 3. .....? — Segment de piastre portant la lettre G entourée de rayons.

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5681.

HALBERSTADT.

Monnaie de nécessité frappée par Christian de Brunswick, évêque d'Halberstadt, de 1622 à 1626.

1. .....? — Dans le champ, les lettres estampillées : V · S · L · K · (*Von Sanct Liborii Kopfe*).

Arg. — Uniface, carrée.

Ruder, n° 180.

HAMBOURG.

Monnaie de nécessité frappée en 1698 (?).

* 1. 6 *Kreutzer*. — Les armes de la ville, accostées de la date 16-98.

Rev. Dans le champ, le chiffre 6, estampillé.

Cuivre. Catalogue Van Bockel, n° 2412.

Monnaies de nécessité frappées par le maréchal Davoust, en 1813 (¹).

d. 2. *Ducat*. — NVMVS · AVREVS · HAMBVRGENSIS · Les armes de la ville de Hambourg. Au-dessous, la date 1809.

Rev. Dans un carré orné, on lit : — · 67 · — ÆQV : POND — MARK : COLON — PRETII — 23 ½ KARAT.

Or. Cabinet de M. Van Gelder, à Velp.

(¹) Le maréchal Davoust (prince d'Eckmühl), manquant de numéraire pour solder la garnison de Hambourg, s'empara des lingots de la Banque et des coins hambourgeois de 1809, rendus inutiles par suite de l'occupation française qui avait eu lieu la même année, et il fit frapper les pièces suivantes.

* 3. 32 *schillinge.* — ✱ 17 · EINE ⁘ MARK ⁘ FEIN ✱ — Écusson aux armes de la ville, surmonté d'un heaume de fantaisie. Au-dessous, les lettres : G · A · I · G ·

Rev. Dans le champ, on lit : — ✱ 32 ✱ — SCHILLINGE — HAMBURGER — COURANT — 1809.

Arg. Alph. Bonneville, pl. I, n° 2.

d. 4. 16 *schillinge.* — ✱ 34 · EINE + MARK + FEIN ✱. Semblable au n° 3.

Rev. Semblable au n° 3, mais, — ✱ 16 ✱ — ß.

Arg. Alph. Bonneville, pl. I, n° 3.

d. 5. *Schilling.* — Dans le champ, les armes de la ville. Au-dessous, les lettres : H · S · K ·

Rev. Dans le champ, on lit : · I · — SCHILLING — HAMB · COUR — 1809.

Arg. Alph. Bonneville, pl. I, n° 4.

d. 5*. *Schilling.* — Semblable au n° 5, mais d'un module plus petit.

Rev. Dans le champ, on lit : — ✱ I ✱ — SECHSLING — 1809.

Arg. Alph. Bonneville, pl. I, n° 6.

d. 6. *Dreiling.* — Semblable au n° 5, mais d'un module beaucoup plus petit.

Rev. Dans le champ, on lit : + I + — DREILING — 1809.

Arg. Cabinet de M. Serrure.

HARLEM.

Assiégée par les Espagnols, en 1573.

* 1. 30 *sols*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem. Au-dessus, une contre-marque avec une étoile. Au-dessous, dans un petit cartouche, la date 157Z.

Arg. — Uniface, rectangulaire aux angles coupés.

d. 1². 30 *sols*. — Semblable au n° 1.

Arg. — Uniface, losange.

Van Loon. t, I, p. 159, n° 1.
Duby, pl. II, n° 7.

d. 1³. 30 *sols*. — Semblable au n° 1, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, losange.

Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

d. 1⁴. 30 *sols*. — Semblable au n° 1, mais contre-marquée d'une étoile avec un croissant au lieu d'une étoile.

Rev. Dans le champ, on a gravé l'inscription suivante : — URBS — HAARLEM — ALBANI CASTRIS — OBSESSA TIRANNI — STRENUA MILITIBUS — CAUSA — NECESSA — DEDIT.

Arg. — Losange.

Van Loon, t. I, p. 159, n° 6.
Duby, pl. II, n° 10.

1[5]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[4].

Rev. Dans le champ, on a gravé l'inscription suivante: HAARLEM VAN DEN TIRAN ALBA BELEGERT HEEFT DOOR NOOT DIT GELD GESLAGEN.

Arg. — Carrée.

Catalogue J. Muntendam, n° 516.

1[6]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[4].

Rev. Dans le champ, on a gravé l'inscription suivante : WILLEM VERWER JANSEN IN DEXTERA VIRTVS.

Arg. — Carrée.

Catalogue H. Salm, n° 48.

* 1[7]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[4].

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue de Roye van Wichen, n° 2249.

* 1[8]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[4], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Même catalogue, n° 2244.

* 1[9]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1, mais contre-marquée de trois étoiles, au lieu d'une.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles arrondis.

Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5133.

d. 1[10]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[9], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, rectangulaire, aux angles coupés.
Duby, pl. II, n° 6.

d. 1[11]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1, mais contre-marquée d'une fleur de lis, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles arrondis.

d. 1[12]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[11], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles arrondis.
Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

1[13]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[12].
Rev. Semblable au n° 1[4].

Arg. — Carrée.
Catalogue E. Houck, n° 1279.

* 1[14]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1, mais contre-marquée d'un globe crucigère, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, rectangulaire, aux angles coupés.
Catalogue H. Salm, n° 46.

* 1[15]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[14], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, rectangulaire, aux angles coupés.
Catalogue E. Houck, n° 1277.

d. 1[16]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1, mais contre-marquée d'un demi-lion, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles arrondis.

d. 1[17]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[16], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

d. 1[18]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1, mais contre-marquée d'une tête de mort, au lieu d'une étoile. *Rev*. Semblable au n° 1[5].

Arg. — Rectangulaire, aux angles coupés.
Van Loon, t. I, p. 159, n° 2.
Duby, pl. II, n° 5.

d. 1[19]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[18], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Catalogue Callenfels, n° 72.

* 1[20]. 30 *sols*. — Semblable au n° 1[18].

Arg. — Uniface, losange.
Catalogue de Roye van Wichen, n° 2240.

d. 2. 15 *sols*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem. Au-dessus, une contre-marque avec une étoile. Au-dessous, dans un petit cartouche, la date 157Z.

Arg. — Uniface, losange.
Van Loon, t. I, p. 159, n° 3.

* 2[2]. 15 *sols*. — Semblable au n° 2, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée aux angles coupés.
Catalogue Callenfels, n° 75.

d. 2^3. 15 *sols*. — Semblable au n° 2, mais contre-marquée d'une étoile avec un croissant, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Catalogue E. Houck, n° 1283.

* 2^4. 15 *sols*. — Semblable au n° 2^3, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, irrégulière.
Van Loon, t. I, p. 159, n° 4.
Duby, pl. II, n° 8.

d. 2^5. 15 *sols*. — Semblable au n° 2, mais contre-marquée de trois étoiles, au lieu d'une seule.

Arg. — Uniface, rectangulaire.
Van Loon, t. I, p. 159, n° 7.
Duby, pl. II, n° 9.

* 2^6. 15 *sols*. — Semblable au n° 2^5, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, losange.
Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5126.

d. 2^7. 15 *sols*. — Semblable au n° 2, mais contre-marquée d'une fleur de lis, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 2^8. 15 *sols*. — Semblable au n° 2^7, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles arrondis.
Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

d. 2[9]. 15 *sols*. — Semblable au n° 2, mais contre-marquée d'un globe crucigère, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, losange.

d. 2[10]. 15 *sols*. — Semblable au n° 2[7], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, losange.

* 2[11]. 15 *sols*. — Semblable au n° 2, mais contre-marquée d'un demi-lion, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue E. Houck, n° 1281.

* 2[12]. 15 *sols*. — Semblable au n° 2[11], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue Callenfels, n° 73.

d. 2[13]. 15 *sols*. — Semblable au n° 2, mais contre-marquée d'une tête de mort, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue H. Salm, n° 49.

d. 2[14]. 15 *sols*. — Semblable au n° 2[13], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. - Uniface, carrée.

Catalogue Théod. Bom. du 24 septembre 1866, n° 5125.

d. 3. 7 *sols et demi*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem. Au-dessus, une contre-marque

avec une étoile. Au-dessous, dans un petit cartouche, la date 157Z.

Arg. — Uniface, losange.

* 3². 7 *sols et demi*. — Semblable au n° 3, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, losange.
Catalogue Callenfels, n° 83.

d. 3³. 7 *sols et demi*. — Semblable au n° 3, mais contremarquée d'une étoile avec un croissant, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Catalogue E. Houck, n° 1283.

d. 3⁴. 7 *sols et demi*. — Semblable au n° 3³, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Van Loon, t. I, p. 159, n° 8.

* 3⁵. 7 *sols et demi*. — Semblable au n° 3, mais contremarquée de trois étoiles, au lieu d'une seule.

Arg. — Uniface, rectangulaire, aux angles coupés.
Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5135.

d. 3⁶. 7 *sols et demi*. — Semblable au n° 3⁵, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, rectangulaire, aux angles coupés.
Même catalogue, n° 5127.

d. 3^{7}. 7 *sols et demi.* — Semblable au n° 3, mais contre-marquée d'une fleur de lis, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 3^{8}. 7 *sols et demi.* — Semblable au n° 3^{7}, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

d. 3^{9}. 7 *sols et demi?* — Semblable au n° 3, mais contre-marquée d'un globe crucigère, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 3^{10}. 7 *sols et demi?* — Semblable au n° 3^{9}, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 3^{11}. 7 *sols et demi?* — Semblable au n° 3, mais contre-marquée d'un demi-lion, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 3^{12}. 7 *sols et demi?* — Semblable au n° 3^{11}, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 3^{13}. 7 *sols et demi?* — Semblable au n° 3, mais contre-marquée d'une tête de mort, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 3[14]. 7 *sols et demi?* — Semblable au n° 3[13], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 4. . . . . .? Dans le champ, les armes de la ville de Harlem.

Arg. — Uniface, ronde.

Van Loon, t. I, p. 159, n° 8.
Duby, pl. II, n° 11.

Continuation du siége, en 1573.

d. 5. 30 *sols.* — Dans le champ les armes de la ville de Harlem. Au-dessus, une contre-marque avec une étoile et un croissant. Au-dessous, dans un petit cartouche, la date 1573.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue H. Salm, n° 55.

d. 5[2]. 30 *sols.* — Semblable au n° 5, mais contre-marquée d'un globe crucigère, au lieu d'une étoile avec un croissant.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue de Roye van Wichen, n° 2256.

5[3]. 30 *sols.* — Semblable au n° 5[2].

Rev. Dans le champ, on a gravé une couronne de laurier renfermant les armes de la ville, au-dessous, l'inscription : URBS HAARLEM, quelques ornements et plus bas VINCIT VIM VIRTVS.

Arg. — Carrée.

Catalogue Callenfels, n° 85.

d. 5¹. 30 *sols*. — Semblable au n° 5², mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Van Loon, t. I, p. 160, n° 2.
Duby, pl. III, n° 8.

d. 5³. 30 *sols*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem, accostées de la date 15—73; le tout entouré d'un cercle et d'un grènetis. Deux contre-marques, savoir : en haut le globe crucigère, en bas une tête de mort.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue de Roye van Wichen, n° 2258.

d. 6. 20 *sols*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem, accostées de la date 15—73, le tout entouré d'un cercle et d'un grènetis. En bas, une contre-marque avec une fleur de lis.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Même catalogue, n° 2259.

d. 6². 20. *sols* — Semblable au n° 6, mais contre-marquée d'une étoile avec un croissant, au lieu d'une fleur de lis.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Même catalogue, n° 2260.

d. 7. 15 *sols*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem, accostées de la date 15—73; le tout

entouré d'un cercle et d'un grènetis. En bas, une contre-marque avec trois étoiles.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Catalogue G. Munnicks van Cleeff, n° 60.

d. 7². 15 *sols*. — Semblable au n° 7, mais contre-marquée d'un globe crucigère, au lieu de trois étoiles.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Catalogue Van Duren, n° 4503.

d. 7³. 15 *sols*. — Semblable au n° 7, mais contre-marquée en haut, de trois étoiles, en bas, d'un globe crucigère, et sur le côté, de l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Catalogue de Roye van Wichen, n° 2216.

* 8. 10 *sols*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem, accostées de la date 15—73; le tout entouré d'un cercle et d'un grènetis. En bas, une contre-marque avec trois étoiles.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Van Loon, t. I, p. 160, n° 1.
Duby, pl. III, n° 9.

d. 8². 10 *sols*. — Semblable au n° 8, mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Catalogue de Roye van Wichen, n° 2263.

d. 8³. 10 *sols*. — Semblable au n° 8, mais contre-marquée d'une étoile avec un croissant, au lieu de trois étoiles.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue E. Houck, n° 1284.

* 8⁴. 10 *sols*. — Semblable au n° 8, mais contre-marquée d'un globe crucigère, au lieu de trois étoiles.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5137.

d. 9. 5 *sols*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem, accostées de la date 15—73; le tout entouré d'un cercle et d'un grènetis. En bas, une contre-marque avec une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue de Roye van Wichen, n° 2264.

d. 9². 5 *sols*. — Semblable au n° 9, mais contre-marquée d'une étoile avec un croissant, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

d. 9³. 5 *sols*. — Semblable au n° 9, mais contre-marquée d'une fleur de lis et d'un petit écu vide.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Van Loon, t. I, p. 160, n° 3.
Duby, pl. III, n° 7.

* 9⁴. 5 *sols*. — Semblable au n° 9, mais contre-marquée d'un globe crucigère, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue Callenfels, n° 87.

d. 10. 1/8 *d'écu*. — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem, accostées de la date : 15 — 73 ; le tout entouré d'un cercle et d'un grènetis. A droite, une contre-marque avec une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue Théod. Bom, du 28 avril 1862, n° 55.

d. 10². 1/8 *d'écu*. — Semblable au n° 10, mais contre-marquée d'une étoile avec un croissant, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue H. Salm, n° 58.

10³. 1/8 *d'écu*. — Semblable au n° 10².

Rev. Dans le champ, on a gravé l'inscription suivante : GEEFT GOD DEN PRYS . . .

Arg. — Carrée, aux angles coupés.

Même catalogue, n° 59.

d. 10⁴. 1/8 *d'écu*. — Semblable au n° 10, mais contre-marquée d'un globe crucigère, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

Catalogue J. Muntendam, n° 520.

d. 10[5]. 1/8 *d'écu.* — Semblable au n° 10, mais contre-marquée d'une tête de mort, au lieu d'une étoile.

Arg. — Uniface, carrée, aux angles coupés.
Catalogue J. Van Dam, n° 4525.

d. 10[6]. 7/8 *d'écu.* — Dans le champ, les armes de la ville de Harlem. Au-dessus, une contre-marque avec le globe crucigère. Au-dessous, dans un petit cartouche, la date 1573.

Arg. — Uniface, losange.

d. 10[7]. 1/8 *d'écu.* — Semblable au n° 10[6], mais portant une seconde contre-marque à l'écu de Hollande.

Arg. — Uniface, losange.
Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

d. 11. . . . . ? — Dans le champ, écusson aux armes de la ville de Harlem. Au-dessous, la date 1573.

Rev. Dans une couronne de laurier, on lit : VINCIT — VIM — VIRTUS.

Arg. Van Loon, t. I, p. 160, n° 4.
Duby, pl. III, n° 10.

* 12. . . . . ? — DVC DALFS (*écu de Hollande*) GELOFTEN · IS · AN · MYN — GEBLEKE. Les armes de la ville de Harlem. Des deux côtés : ANNO — 1573. En bas, dans un petit cartouche, la date 1572.

Rev. DOEN · HÆRLEM · BELEGERT · WAS · DOOR · DVC D'ALFS · — TIRANIE : WAS · DEN · SOLDAATE GEGEVEN · — TOT ·

SOLDIE · D · 13 · IVLI · A · 1573. Dans le champ, un groupe de sept globules.

Arg. Van Loon, t. I, p. 164.

* 13. . . . . ? — DES CONINCKS — NACHT EN — HEEFT MIN — NIET BEDWONGEN. Les armes de la ville de Harlem, entourées d'un cercle perlé.

Rev. DAN * DOOR — DEN * HONGER — BEN * ICK — VERSLONNE. Un bourgeois entouré de ces mots : HAER — LEM. Au-dessous de lui, on voit une tête de mort posée sur des ossements.

Arg. — Carrée, aux angles coupés.
Van Loon, t. I, p. 163.
Duby, pl. III, n° 11.

HERMANNSTADT.

Assiégée par les Turcs, en 1611.

d. 1. *Thaler.* — PRO · PATRIA · ARIS · ET · FOCIS · 1611. Les armes du prince Gabriel Bathori. Dans le champ, les lettres G — B — P — T (*Gabriel Bathori Princeps Transilvaniæ*) ; en bas : CIBIN. Un dragon reployé en cercle, entoure cet écusson et ces lettres.

Arg. — Uniface.
Ruder, n° 154.

* 1². *Thaler.* — GABRIEL : D · G · PRIN : TRAN : PAR : REG : HVN : D · ET · SI · COM : Les

armes couronnées du prince Gabriel Bathori; au-dessous : CIBIN. Le tout entouré d'un dragon reployé en cercle.

Rev. Dans le champ, on lit : PRO — PATRIA — ARIS · ET — FOCIS. — 16 · 11.

Arg. Madai, n° 1607.

d. 1[3]. *Thaler.* — Semblable au n° 1[2], mais avec COMES : et sans le mot CIBIN.

Rev. Semblable au n° 1[2].

Arg. Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5360.

d. 1[4]. *Thaler.* — GABRIEL · D · G · PRIN · TRAN : PAR : REG : HVN : D. ET. C : COMES. Les armes couronnées des Bathori, entourées d'un dragon. En bas, 16 · 11. et dessous, CIBIN.

Arg. — Uniface.

Madai, n° 4095.

1[5]. *Thaler.* — semblable au n° 1[4].

Rev. ANNO DOMINI MILES · SEXCENTE : ET TRIDECIMO. Dans le champ, — PRO — PATRIA — ARIS ET — FOCIS.

Arg. Ruder, n° 155.

2. *Triple gros.* — Buste du prince Gabriel Bathori.

Rev. — Les armes de la famille avec devise. Au-dessous, CIBI.

Arg. Catalogue Wellenheim, n° 1603.

Assiégée par Ragotzki, en 1660.

d. 3. . . . . .? — ✱ ACHATIVS : BARCSAI · D : G P : T : PA : RE : HV : DO : SI · C : Les armes ornées et couronnées du prince, accostées de la date $\frac{1 - 6}{6 - 0}$.

Rev. ✠ SVB · RAKOCIANA · OPPRESSIONE · REGNI · TRANS · — : ILVANIAE · ET . OBSIDIONE · CIBINIENSI. Dans le champ, on lit : DEVS — PROVI — DEBIT.

Or. — Octogonale.

Cabinet impérial de Vienne.

d. 3². . . . . .? — La même pièce, mais de forme ronde.

Or. Même cabinet.

d. 4. *Thaler.* (*rose*) ACHATIVS · BARCSAI · D · G : P : T : PA : RE : HV : DO : SI : CO. Les armes couronnées du prince, ornées des deux côtés d'une figure grotesque, et accostées de la date 16 — 60.

Rev. (*rose*) SV : B · RAKOCIANA · OPPRESSIONE · REGNI · TRA — NSILVANIÆ · ET · OBSIDIONE · CIBINIENSI. Dans le champ, on lit : · DEVS · — PROVI · — · DEBIT ·

Arg. Même cabinet.

Ruder, n° 208.

HESSE.

Monnaie de nécessité frappée par Louis, landgrave de Hesse, en 1588 (?).

* 1. . . . . ? — Les armes de Hesse, accostées de la date 8 — 8 (1588). Au-dessus, les lettres, LL . Z · H.

Rev. Un heaume.

Arg. — Carrée.

Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5334.

HILDESHEIM.

Monnaie de nécessité frappée en 1609?

* 1. 4 *kreutzer*. — Les armes de la ville, entourées de la date 1 — 6 — 0 — 9.

Rev. Dans le champ, le chiffre 4.

Cuivre.

Monnaies de nécessité frappées en 1658?

* 2. . . . . ? — Les armes de la ville, accostées de quatre petites étoiles. Au-dessus, la date · 1658 ·

Rev. Dans le champ, au-dessous d'une contre-marque avec un ꝟ gothique couronné, on lit : · ANNO · — 1658.

Cuivre. — Carrée.

Catalogue Van Bockel, n° 2364.

* 3. . . . . ? — Semblable au n° 2.

Rev. Dans le champ, six grands annelets, placés ∴, l'annelet supérieur séparant la date 16—58.

Cuivre. — Carrée.

Catalogue Van Bockel, n° 2365.

* 4. . . . . ? — Semblable au n° 2.

Rev. Dans le champ, sous un petit cœur, accosté de deux petites étoiles, on lit : · ANNO · — 1658, et plus bas, une petite étoile.

Cuivre.

* 5. . . . . ? — Semblable au n° 2.

Rev. Dans le champ, sous un grand annelet, accosté de deux petites étoiles, on lit : · ANNO — 1658.

Cuivre.

Monnaie de nécessité frappée en 1797 ?

6. 3 *sols.*

Cuivre. Catalogue Van Bockel, n° 2518.

HOLLANDE.

Monnaies dont la valeur fut augmentée d'un huitième par ordre des états, pour subvenir aux frais d'une nouvelle armée, destinée à faire lever le siége de la ville de Mariem, en 1573 (1).

* 1. *Demi-réal d'or.* — De Philippe II, frappé en Hol-

(1) Par placard du 7 février 1573, donné à Delft, le prince Guillaume de Nassau, comme stadhouder et capitaine général de la Hollande, de la Zélande et de la West-Frise, ordonne, sur l'avis des états, que tout le numéraire au-dessus du demi-réal de sept gros, soit contre-marqué,

lande, sans date, contre-marqué aux armes de Zélande.

Or.

d. 2. *Daalder.* — De Philippe II, frappé à Maestricht, en 1572, contre-marqué aux armes de Hollande.

Arg. Van Loon, t. I, p. 162, n° 1.

* 3. 1/2 *daalder.* — De Philippe II, frappé à Anvers, en 1562, contre-marquée aux armes de Hollande.

Arg. Van Loon, t. I, p. 162, n° 2.

* 4. 1/5 *de daalder.* — De Philippe II, frappé à Maestricht, en 1567, contre-marqué aux armes de Zélande.

Arg. Van Loon, t. I, p. 162, n° 3.

* 5. 1/10 *de daalder.* — De Philippe II, frappé à Anvers, en 1571, contre-marqué aux armes de Hollande.

Arg.

d. 6. 1/4 *de daalder à la croix.* — De Philippe II, frappé à Anvers, en 1567, contre-marqué aux armes de Hollande.

Arg. Van Loon, t. I, p. 162, n° 4.

et que les pièces ainsi contre-marquées aient dorénavant un cours plus élevé, dont la différence avec le cours actuel sera empruntée par l'État contre des obligations sans intérêt et pour un an seulement.

C'est en vertu de ce placard que les pièces suivantes sont contre-marquées aux armes de Hollande ou de Zélande,

* 7. 5 *sols*. — Réal d'Espagne, contre-marqué aux armes de Hollande.

Arg.

* 8. *Teston*. De François II de France, contre-marqué aux armes de Hollande.

Arg. (1).

Monnaie frappée pendant l'occupation française de la Hollande, de 1672 à 1678.

* 9. 2 *sols* (*dubbele stuiver*). — On rendit leur valeur à ces pièces qui étaient très-usées, en les estampillant d'un côté d'une petite fleur de lis, entourée d'un grènetis.

Arg.

Monnaie ayant servi à payer les troupes envoyées dans la Hollande septentrionale, en 1799?

* 10. . . . . ? — Sur une piastre de Charles IV, roi d'Espagne, de l'année 1795; on a estampillé le buste de George III, roi d'Angleterre.

Arg. Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5644.

HONGRIE.

Monnaie de nécessité frappée pendant l'occupation tartare, de 1241 à 1243?

* 1. . . . . ? — Les légendes et les deux champs de

(1) On trouve ces contre-marques sur beaucoup de monnaies appartenant à divers pays.

cette pièce sont remplis de mots et de chiffres tartares.

Cuivre.

Monnaies de nécessité frappées par Ferdinand Ier, roi de Hongrie, pendant la guerre contre les Turcs, en 1552.

d. 2. . . . . ? — Dans le champ, une aigle éployée portant sur la poitrine un écusson aux armes d'Autriche et de Hongrie. Au-dessus, les lettres · F · R · V · (*Ferdinandus* Rex *Vngariæ*). Au-dessous, deux épées en sautoir entre la date 5—2 (1552).

Arg. — Uniface, carrée.

Van Mieris, t. III, p. 303.
Duby, pl. II, n° 16.

d. 3. . . . . ? — Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier, une aigle éployée et couronnée, portant sur la poitrine, la lettre F. (*Ferdinandus*).

Rev. Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier, la déesse Bellone, le casque en tête, tenant de la main droite une lance et appuyant la gauche sur un bouclier.

Arg. — Carrée.

Duby, pl. XXII, n° 7.

Monnaies de nécessité frappées par Jean Sigismond de Sépuse ou Zapoly, en guerre contre Ferdinand Ier, en 1562.

* 4. *Thaler.* — Dans le champ, un écusson aux armes de la famille de Sépuse, renfermant un renard

ou un loup tourné à gauche, et qui sort à demi d'un tertre. Près de la tête de l'animal, à gauche, un croissant, à droite, une étoile, et plus bas, des deux côtés de l'animal, la date 15 — 62. Au-dessus de l'écusson, dans un cartouche, les lettres · I · E · R · V · (*Ioannes Electus Rex Vngariæ*).

Arg. — Uniface.

Ruder, n° 32.

P. Mailliet.

(*Pour être continué.*)

DON ANTONIO,

ROI DE PORTUGAL,

SON HISTOIRE ET SES MONNAIES.

Quand on apprit à Lisbonne le résultat de la désastreuse expédition d'Afrique et la mort du jeune roi don Sébastien, son plus proche héritier, le cardinal Henri, cinquième fils du roi Emmanuel Ier et grand-oncle du roi défunt, se fit proclamer roi de Portugal, sous le nom de Henri Ier. Philippe II, qui depuis longtemps nourrissait l'espoir et le projet d'annexer, un jour, le Portugal à ses autres royaumes de la Péninsule, ne fit d'abord aucune opposition à l'intronisation de Henri. Peut-être un peu parce qu'il s'agissait d'un cardinal; surtout, dans la certitude où il était de ne pas attendre longtemps la survivance d'un prince très-vieux et très-caduc.

Cependant, parmi les seigneurs portugais faits prisonniers à la bataille d'Alkaçar, se trouvait don Antonio (1), fils naturel (à ce que l'on croyait) mais reconnu de Louis, deuxième fils du roi Emmanuel Ier. Antonio avait été

(1) Né en 1531. Les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, dont les sympathies pour Philippe II sont assez transparentes, appellent Antonio « *jeune prince*, emporté et violent. » C'était un jeune prince de cinquante ans.

destiné à l'Église et jouissait, comme apanage, du grand-prieuré de Crato, dans l'ordre de Malte. Après quarante jours de captivité, il parvint à s'échapper et revint en Portugal, où il fut très-bien accueilli du vieux roi, des seigneurs de la cour et surtout du peuple dont il était fort aimé.

Don Antonio, quelques jours après son arrivée à Lisbonne, fut averti par un ancien serviteur de sa famille, que son père, don Louis, avait été marié légalement, mais en secret, avec Yolente de Gomez, sa mère; que plusieurs témoins de ce mariage étaient prêts à venir déposer du fait devant les juges compétents, et que le moment était venu de divulguer ce secret qu'on avait cru devoir garder jusqu'alors, pour plusieurs motifs qui n'existaient plus, et spécialement l'improbabilité que jamais don Antonio dût parvenir au trône.

Le prieur de Crato se hâta de porter ces révélations à la connaissance du vieux roi, son oncle, en lui demandant de faire faire à ce sujet toutes les informations nécessaires, et d'écouter les témoins qu'il prétendait produire. Il protestait qu'il ne voulait pas déposséder le vieux roi, mais simplement faire constater ses droits à lui succéder, et éviter ainsi au pays, les malheurs que la rivalité de divers prétendants ne pouvait manquer de lui attirer.

Henri, qui comprenait parfaitement que le droit d'Antonio, s'il était déclaré fils légitime du deuxième fils d'Emmanuel, primerait son droit, à lui, cinquième fils du même prince, répondit à cette demande en bannissant Antonio à trente lieues de la cour, dans la ville de Coimbre. Un peu après, cependant, il permit à l'agent de ce prince

de poursuivre la cause, mais en secret, par-devant l'évêque Emmanuel d'Almada, conservateur des priviléges de l'ordre de Malte, juge compétent du prieur de Crato. Ce procès se termina par une sentence, tenue secrète, par laquelle don Antonio était déclaré fils légitime de don Louis et d'Yolente.

Ce n'était pas là ce que voulait Henri. Pour empêcher l'effet d'une pareille déclaration, il s'adressa au pape et lui demanda d'être délégué du Saint-Siége pour la connaissance définitive de cette grave affaire.

Dans l'intervalle, il avait convoqué les états du royaume pour faire décider par eux à qui reviendrait la couronne après sa mort. Il était interdit à don Antonio de se trouver à cette assemblée, autrement que par procureur.

Les autres prétendants furent également invités à faire valoir leurs droits et à exposer leurs prétentions. Ces prétendants étaient :

1° Le roi d'Espagne, Philippe II, comme fils d'Isabelle, fille aînée du roi Emmanuel, épouse de Charles-Quint;

2° Le duc de Savoie, comme petit-fils de Béatrice, deuxième fille du même roi Emmanuel;

3° Le duc de Bragance, comme époux et mambour de Catherine, fille d'Édouard, sixième fils dudit Emmanuel;

4° Le prince de Parme, comme père et tuteur de son fils aîné qu'il avait eu de Marie, fille du même Édouard.

Tous ces princes envoyèrent des représentants pour soutenir leurs droits, à l'exception de Philippe II qui fit répondre immédiatement « qu'il n'avoit ni recognoissoit « nul juge en la terre, ains seulement au ciel; et que par- « tant il ne se vouloit sousmettre au jugement de ceux-là

« qui pour ce faict pourroient estre ordonnez; y adjous-
« tant qu'il estoit suffisamment informé et satisfaict par les
« principaux gens de lettres de son roiaume, qu'il n'y
« avoit autre que lui qualifié à succéder audict roiaume,
« après la mort dudict roi Henri. Lequel droit, s'il lui
« estoit nié ou refusé, qu'il le prendroit par les armes. »

La reine-mère, Catherine de Médicis, souleva, également, des prétentions à la couronne de Portugal, comme descendant, par les femmes, du roi don Alphonse, frère du roi don Sanche II, et envoya aux états un représentant pour les soutenir.

La nation portugaise, enfin, réclamait aussi le droit, dont elle avait joui de tout temps, de se choisir un roi, quand la ligne directe était venue à manquer.

Pendant que les états assemblés discutaient le choix à faire de ceux qui, après la mort du cardinal-roi, auraient le gouvernement provisoire du pays, et des juges qui seraient chargés de décider entre les prétendants, don Antonio, ayant appris que l'avocat de la ville de Lisbonne, Alfonso d'Albuquerque, gagné par les promesses ou les dons de Philippe II, soutenait ouvertement les prétentions de ce prince, le fit récuser par son agent, comme ne pouvant pas prendre part à l'élection des futurs gouverneurs intérimaires du royaume.

A l'instigation de Philippe II, Henri répondit à cette récusation en incarcérant l'agent de don Antonio, jusqu'après que l'élection des gouverneurs et des juges eût été terminée selon ses vues. Il fit revenir, alors, à Lisbonne don Antonio et lui proposa de promettre sous serment, d'accepter, d'avance, tout jugement à intervenir

touchant ses droits à la couronne. Le prince répondit, d'abord, qu'il était disposé à faire ce serment si les autres prétendants, et spécialement Philippe II, consentaient également à le prêter; puis enfin il s'y détermina par contrainte et sur l'ordre exprès du roi. Ce serment était un piége. Antonio reçut, immédiatement après, notification d'un bref du pape, par lequel le roi était commis à l'information de la légitimité de sa naissance. C'était faire Henri juge dans sa propre cause. Aussi, malgré les protestations d'Antonio qui déclinait sa compétence, il fut passé outre et le résultat ne se fit pas attendre; le prieur de Crato fut déclaré bâtard; les deux témoins qui avaient persisté dans leurs dépositions, furent bannis du royaume et le prétendant lui-même décrété de prise de corps.

Don Antonio se sauva à Coimbre et fit appel au pape. La sentence de Lisbonne fut déclarée nulle, par cela seul que le roi Henri n'avait été délégué que pour informer, mais que Sa Sainteté s'était réservé le droit de juger la cause. Dans l'intervalle, le pauvre don Antonio était réduit à se cacher, changeant continuellement de gîte pour échapper, soit aux espions de Philippe II, soit aux agents du roi Henri. Il finit par se réfugier à Lisbonne même dans la maison d'un prêtre qui lui était dévoué, puis dans une barque qui se tenait au milieu du Tage. Ce fut là qu'il apprit la mort de Henri, dans les premiers jours de février 1580. Aussitôt il débarque à Lisbonne. Les autorités voulaient, sans plus attendre, le proclamer roi, mais il répondit que les états assemblés devaient décider de ses prétentions. Il se rendit alors à Santarem où se trouvaient les gouverneurs provisoires du royaume nommés sous le

feu roi. Les gouverneurs, gagnés par Philippe II, lui intimèrent l'ordre de s'éloigner de dix lieues de leur résidence, et cela jusqu'à l'ouverture du testament de Henri. Ce testament, qui trompait leur attente, ordonnait de suspendre toute décision sur le choix à faire de son successeur, jusqu'après le jugement du souverain pontife en ce qui touchait la naissance de don Antonio.

Tout retard, toute indécision ne pouvaient convenir à Philippe. Il ne reconnaissait d'autres juges que la force. Son armée était prête. Le duc d'Albe reçut l'ordre d'envahir le Portugal. A cette nouvelle, les gouverneurs du royaume quittèrent précipitamment la ville, et le peuple de Santarem acclama roi don Antonio (1). Le nouveau roi se rendit aussitôt à Lisbonne où il fut reçu avec les honneurs souverains et proclamé, de nouveau, roi légitime de Portugal (2). A cette nouvelle, le gouvernement provisoire, qui était à Sétubal, se dispersa. Trois de ses membres, Jean Mascarenhas, François de Sà et Diégo Lopes de Sousa, se retirèrent en Castille; c'était la majorité gagnée par Philippe. Les deux autres, l'archevêque de Lisbonne et Jean Tello de Menesès, firent leur soumission à Antonio qui les reçut en grâce. Les états assemblés à Sétubal proclamèrent alors le nouveau roi qui notifia sa prise de possession à toutes les villes du royaume et des colonies.

Cependant, le duc d'Albe s'avançait vers la capitale avec une armée considérable. Don Antonio, qui n'avait qu'environ 6,000 hommes à lui opposer, s'aventura à lui

(1) Le 19 juin 1580.

(2) Le 24 du même mois.

livrer bataille, le 24 août 1580; il fut défait, mais il réussit à franchir les lignes ennemies à la tête d'un peloton de cavaliers, son étendart royal déployé. A travers mille dangers et couvert de blessures, le roi atteignit la rivière, se jeta dans une barque que poursuivirent bientôt quelques galères espagnoles. Forcé, pour leur échapper, d'aborder au rivage, il y trouva deux chevaux, sauta sur l'un, et abandonna l'autre au comte de Vimioso et à son oncle Emmanuel de Portugal, prenant lui-même, en croupe, Simon Mascarenhas. Et ainsi, avec deux chevaux pour eux quatre, galopant parmi les oliviers, parvinrent à se soustraire à la poursuite de leurs ennemis.

Son espoir était d'atteindre Oporto, la seconde ville du royaume, et qui par sa situation et son port sur l'Océan lui permettait de recevoir des secours de l'étranger et, au besoin, lui donnait la faculté de quitter le pays.

A l'aide d'une petite armée, qu'il recruta sur sa route, il parvint, en effet, à s'emparer de force de la ville d'Oporto et à s'y maintenir pendant un mois; mais don Sanche d'Avila, l'ancien gouverneur de la citadelle d'Anvers, envoyé par le duc d'Albe, vint l'en déloger. Antonio se retira alors à Viana, autre port de mer d'où il espérait pouvoir s'embarquer pour la France. Une tempête força sa petite flotte à rentrer dans le port, et lui-même, après avoir pris congé du reste de ses partisans, s'échappa, encore une fois, à pied et suivi de trois ou quatre serviteurs, gagna les montagnes, et parvint à déjouer, pendant près de sept mois, les actives recherches des agents de Philippe II, qui avait mis sa tête au prix de 25,000 écus d'or.

Le 10 mai 1581, il put enfin réussir à s'embarquer près de

la ville de Sétubal sur un navire hollandais, du port d'Enckhuysen, dont le patron se nommait Corneille d'Egmond.

Le 9 du mois de juin suivant, le malheureux roi débarquait au port de Calais, accompagné de sept ou huit seigneurs qui partageaient sa mauvaise fortune, et, entre autres, d'Emmanuel de Silva, auquel il avait conféré le titre de comte de Torres-Vedras, et qui fut ensuite gouverneur des îles Açores.

Une chose bien remarquable, dans ce long odyssée du prince fugitif, et qui fait le plus grand honneur au caractère portugais, c'est que, parmi les nombreux prolétaires, pauvres ouvriers ou paysans, auxquels Antonio fut forcé de se confier, il ne s'en trouva pas un seul qui, gagné par les promesses de Philippe II, ou effrayé de ses menaces, ait songé à le trahir. Poursuivi, traqué par les limiers du duc d'Albe, il échappait toujours à leurs recherches, changeant continuellement de gîte, au milieu d'aventures et de péripéties les plus romanesques.

On raconte de sa traversée une anecdote assez plaisante. Un vaisseau de guerre espagnol qui surveillait les côtes, ayant aperçu son petit navire, envoya de ses hommes sur une caravelle, pour le visiter. Le rusé capitaine hollandais interrogé par eux « d'où il venait? » répondit de Cadix (où la peste sévissait alors avec violence), et il ajouta que plusieurs de ses matelots en étaient déjà décédés. Les Espagnols ne voulurent pas en entendre davantage, virèrent de bord et regagnèrent le large (1).

(1) *Justification du sérénissime don Antonio, roi de Portugal*, etc., etc. Leyde. Chr. Plantin, MDLXXXV, in-4°.

Cependant le duc d'Albe avait successivement soumis le Portugal entier à la domination de l'Espagne, et toutes les colonies avaient suivi l'exemple de la métropole. Les îles Açores, seules, demeurèrent fidèles au roi Antonio et repoussèrent par la force une tentative de débarquement que les Espagnols firent au commencement de juin 1581.

Les habitants de Tercère, Portugais de cœur et d'âme, étaient, surtout, dévoués à don Antonio, le clergé comme le peuple, le peuple comme la noblesse. Les jésuites, seuls, intriguaient en faveur de Philippe II, leur roi-modèle. Pour se soustraire à ces machinations, sans en venir à des voies de fait sur des personnes sacrées, et sans manquer, croyaient-ils, aux immunités sacerdotales, les habitants imaginèrent un singulier moyen, emprunté aux mesures de précaution qu'on prend contre la peste : ils enfermèrent les jésuites dans leur couvent et en murèrent les portes [1].

De Calais, où don Antonio ne fit qu'un court séjour, il passa en Angleterre et y apprit l'heureuse résistance de l'île de Tercère. Il s'apprêtait à tenter quelque expédition contre les navires espagnols qui devaient arriver des Indes orientales et occidentales, mais la saison, déjà trop avancée, le força à ajourner son projet. Au mois d'octobre, il se rendit à Paris, où le roi et la reine-mère, Catherine de Médicis, le reçurent fort honorablement.

Philippe II, qui comprenait la nécessité d'en finir avec les îles Açores, et d'assurer ainsi ses communications

[1] *L'union du royaume de Portugal à la couronne de Castille*, etc., etc. Traduit de l'italien en françois, par M. Th. Nardin, à Besançon, MDCI, in-8°. — *Voir* p. 358.

navales avec les Indes, résolut de réunir, pour la campagne prochaine de 1582, une flotte considérable. La France, informée de ce projet, fit de son côté des préparatifs pour s'y opposer, et confia le commandement d'une armée navale de cinq à six mille hommes à l'amiral Philippe Strozzi et au comte de Brissac. Don Antonio accompagnait l'expédition qui reprit, en passant, l'île de Saint-Michel, l'une des Açores, occupée par les Espagnols. Mais ce premier succès fut suivi d'une défaite ([1]). La flotte espagnole, commandée par le marquis de Sainte-Croix ([2]), bien supérieure en nombre à l'armée navale de l'amiral français, la dispersa et força ses débris de se réfugier à Tercère, où déjà se trouvait don Antonio et son gouvernement. Une expédition tentée contre l'île de Madère fut également sans succès et la petite flotte d'Antonio, battue et dispersée par la tempête, aborda partie en France, partie à Tercère. Le roi, après être demeuré environ vingt jours dans l'île, fit voile vers la France où il parvint après douze jours de traversée. Il amenait avec lui l'ancien gouverneur des Açores, Cyprien de Figueiredo, qu'il avait remplacé par le comte de Torres Vedras.

Antonio n'avait pas perdu tout espoir. Pour s'opposer aux nouvelles attaques de Philippe II, il obtint de lever, en France, un corps de deux mille soldats que commandait M. de Chatte ([3]). Cette petite armée se rendit, au commencement du printemps 1583, dans l'île de Tercère et en

([1]) Le 26 juillet 1582.

([2]) Ou Santa-Cruz.

([3]) Chevalier de Malte; gouverneur de Dieppe.

renforça la garnison. Mais ces précautions furent inutiles. Les forces supérieures dont disposait le marquis de Sainte-Croix et qui montaient à douze mille hommes, rendaient toute résistance impossible. Les Français capitulèrent et les Portugais, abandonnés à la rage du vainqueur, virent pendant trois jours leurs maisons livrées au pillage. Les chefs furent pendus ou exécutés par le glaive : telle fut la fin du pauvre comte de Torres Vedras, le fidèle compagnon d'Antonio.

La carrière politique de ce prince était terminée. Il parcourut alors, assez misérablement (1), la France, la Hollande, l'Angleterre. En 1589, il fit une dernière tentative à l'aide d'une flotte anglaise, commandée par les fameux amiraux, Jean Norris et François Drake, mais il échoua encore une fois, et vint finir ses jours à Paris, où il mourut, le 26 août 1595, âgé de soixante-quatre ans. Par son testament, il instituait Henri IV héritier de ses droits au trône de Portugal, et recommandait à la bienveillance du roi ses deux fils. Son corps fut enterré aux Cordeliers, et son cœur porté dans l'église de l'*Ave Maria*.

Comme beaucoup de ceux que frappe le malheur, Antonio s'était refugié dans une dévotion exagérée. Ce fut pendant les loisirs de son triste exil qu'il composa, en

(1) Quasi omnibus Orientis gemmis onustus venisset, avidos harpyarum aulicarum oculos in se convertebat; tamdiuque illos delusit, donec, aliquot ingentis pretii gemmis partim donatis, partim oppignoratis, ipse se delusum sensit, ludibrio omnium expositus, et quàm universos initio erga se misericordes, tam multos ex iis perfidos et ingratos posteà expertus.

De Thou, liv. LXXIII.

latin, la paraphrase des Psaumes, plusieurs fois réimprimée sous son nom, pendant le XVIIe siècle, et dont il existe une traduction considérée comme un des plus rares Elzévirs français. Cette même paraphrase fut mise en vers français par un religieux anonyme dont Barbier n'a pas levé le masque (1).

Don Antonio (son testament nous l'apprend) laissait deux fils (2), mais on ignore assez généralement ce que devint cette malheureuse famille. Voici, sur ce sujet, quelques renseignements, quelques indications que nous avons glanés çà et là.

Don Christophe, le plus jeune des fils de don Antonio, né en avril 1573, mort le 3 juin 1638, paraît n'avoir pas été marié, ou n'avoir pas laissé de descendance (3). L'aîné, don Emmanuel, l'héritier de ses prétentions, s'il ne les avait pas cédées au roi de France, fit un très-beau mariage. Il était parvenu à se faire aimer de la princesse Émilie de Nassau, fille du Taciturne et d'Anne de Saxe, sœur de Maurice. Émilie, née en 1569, avait vu se marier plusieurs de ses sœurs plus jeunes qu'elle. Elle était parvenue

(1) Nous en possédons une édition dont voici le titre : *Les Gémissemens d'un cœur contrit et humilié dans la vue de ses fautes, ou les Pseaumes de dom Antoine, roy de Portugal I du Nom. Mis en vers françois par un Religieux.* (Sans lieu ni date), petit in-8°, 56 et 32 pages.

(2) Il avait de plus, un autre fils, moine cistercien, et deux filles, religieuses, dont il ne parle pas.

(3) On a de lui : *Briève et sommaire description de la vie et mort de don Antoine Ier, roi de Portugal.* Paris, 1629, in-8°.

à cet âge (28 ans) où, pour certaines filles, le célibat commence à peser lourdement; de plus, le prince était élégant, beau, bien fait de sa personne. En dépit de l'opposition qu'y faisait Maurice, elle l'épousa, devant un prêtre catholique, le 7 novembre 1597.

Le couple fugitif dut alors quitter la Hollande, mais vers 1609, le comte Philippe de Nassau parvint à réconcilier Émilie avec son frère Maurice. Don Emmanuel et sa femme habitèrent à cette époque le château de Wychen (1) près de Nimègue, et y passèrent les années les plus heureuses de leur union. Cependant, le catholique prince de Portugal était, à cause de sa religion, assez mal vu des états généraux, bien qu'il se fût engagé sous les drapeaux de Frédéric-Henri. Blessé et fait prisonnier, il se trouva forcément éloigné de sa femme et, pendant cette séparation, son intérêt l'engagea à se rapprocher de l'Espagne qui lui offrait des compensations pour la perte de sa couronne. Il se laissa tenter sans cependant jamais consentir à servir activement contre les Pays-Bas, où il avait trouvé jadis un asile, contre la patrie de sa femme et de ses enfants.

(1) La construction de ce château, qu'on attribue généralement à don Emmanuel, présente des particularités réellement originales. Ainsi, le nombre des caves est égal à celui des mois de l'année; celui des chambres à celui des semaines; les *fenêtres* sont au nombre des *jours*, et les carreaux des vitres à celui des heures. Ces bizarreries qu'on trouverait, à présent, puériles et ridicules, ont pu passer pour fort spirituelles quand elles étaient à la mode. Le château de Wychen appartient aujourd'hui à M. Osy, d'Anvers, qui ajoute à son nom celui de Wychen, bien que cette propriété n'ait jamais été une seigneurie ou un fief. (*Oud-Nederland in de uit vroegere dagen*, etc., door M. C.-P.-E. Robidé Van der Aa. Te Nimegen, 1846, in-8°.)

Le mariage d'amour du prince et d'Émilie fut des plus féconds, mais finit par n'être pas heureux. En 1626, Émilie se retira à Genève avec six de ses filles. Ses deux fils l'avaient quittée pour rejoindre leur père.

Elle y fit l'acquisition du château de Prangins, qui appartient aujourd'hui au prince Napoléon Bonaparte. Par acte passé le 14 août 1626, par-devant le notaire Odet Chapuis, elle avait acquis également une maison à Genève, avec jardin, grange, etc., située entre la rue Verdaine et celle du Vieux-Collége. Cet immeuble appartenait à Anne Bithod, femme de Jean Sarrasin, alors premier syndic, auteur du *Citadin*, frère de Louis Sarrasin qui avait été un des phénomènes littéraires du XVIe siècle.

Le prix de vente, 22,000 florins, monnaie de Genève, plus 20 pistoles d'Espagne pour épingles, fut payé comptant, en demi-pistoles et florins d'or, par David Dumont, maître d'hôtel de la princesse. Émilie fit son testament, le 22 février 1629. Elle donnait, par cet acte, toute sa succession à ses six filles; un leg de 4,000 francs à son second fils, don Guillaume-Louis, rien à son fils aîné, don Emmanuel, « qui s'estant retiré du monde en religieux, n'a plus rien affaire; » une bague avec deux diamants « à son cher mary, » et divers autres legs à ses domestiques (1).

Émilie mourut à Genève, le 16 mars 1629, âgée de soixante ans, et fut enterrée dans la cathédrale, où, dix-huit ans plus tard, une de ses filles vint la rejoindre.

Son « cher mari » s'était fixé à la cour de l'archiduchesse

(1) *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de Genève.* Tomes XV et XVI.

Isabelle, et, devenu veuf, avait épousé en secondes noces, quoique âgé de plus de soixante ans, une de ses filles d'honneur, Louise Osoria, d'une noble famille d'Espagne. Il mourut à Bruxelles, le 22 juin 1638, à l'âge de soixante et dix ans.

Le plus jeune des fils d'Émilie, don Guillaume-Louis (1), fut chassé de Genève, pour « sa vie scandaleuse, » disent les Mémoires déjà cités. On peut expliquer cette expulsion par cela seul qu'il était catholique, ce qui devait être un grand scandale à Genève, alors dans toute la ferveur de son intolérance calviniste.

Don Guillaume-Louis était entré dans l'ordre de Malte, et, à la demande de son oncle, le stadhouder Maurice, avait obtenu du grand-maître de l'ordre, le bailliage d'Utrecht, en Hollande; mais les états de ce pays refusèrent de le laisser prendre possession du bénéfice. L'infante Isabelle qui s'intéressait à lui, et qui du reste était sa parente, s'adressa même au Saint-Père pour l'engager à intervenir en sa faveur. Nous donnons, ici, en note, la lettre, assez curieuse, d'Isabelle (2). Mais quel en fut le

(1) Son prénom de baptême était *Guillaume*. Le roi de France Louis XIII, qui avait été son parrain de confirmation, lui avait donné celui de *Louis*.

(2) Très-Sainct Père,

Il y a quelque temps que don Louys de Portugal, chevalier de l'ordre de Malta, estant présentement icy au service du roy mon seigneur et nepveu, at, à la réquisition du feu conte Maurice, prince d'Oranges, son oncle, esté pourveu, par le grand-maistre dudict ordre, du bailliage d'Utrecht en Hollande, avec toutes les commendes, biens, actions et dépendences d'icelluy, sur l'asseurance qu'il luy bailla que les estats rebelles y presteroient leur consentement sans aucune difficulté, pour

résultat? Nous l'ignorons. Il est probable, cependant, qu'il n'obtint pas ce bénéfice. Il passa plus tard en Espagne, où Philippe IV l'accueillit avec faveur, le fit chambellan, membre du conseil des guerres, le créa marquis de Tra-

en jouyr doiz le jour de leur rebellion jusques à présent, et en déclarant que si d'aventure lesdicts estatz ne missent son nepveu en possession, qu'il estoit content que sans aucun délay il pourroit réclamer et se prévaloir de la faveur et armes des roys et princes chrestiens pour l'obtenir. Sur quoy ayant ledict don Louys prins l'habit dudict ordre, et s'estant transporté en personne vers lesdicts rebelles pour avoir d'eux la possession, icelle luy at esté refusée, sans qu'ilz ayent voulu obéir ni recognoistre les bulles du grand-maistre, ny déférer aux exhortations et à plusieurs autres debvoirs par luy renduz pour les y faire condescendre. Ce qu'ayant esté miz en considération, et mesme le peu d'apparence qu'il y a de venir à bout de cette prétention par voye doulce et amiable, il a semblé que pour obliger les estatz rebelles de donner audict don Louys la possession dudict bailliage il n'y a remède plus puissant et propre que de faire arrester au quartier de levant les biens et marchandises appertenans à ceux qui sont de leur obéissance. C'est pourquoy et pour les grandes raisons qu'il y a d'assister ledict don Louys en ce qu'il demande, j'ay creu que Vostre Sainteté n'auroit pour désaggréable si, tant pour le bien et accroissement dudict ordre que pour la particulière volonté que je luy porte et l'estime que je faiz de sa personne, je vins à la supplier, comme je faiz en toute humilité, qu'elle se daigne de faire une favorable réflexion sur cest affaire et le prendre soubz sa bénigne protection, en l'avançant par son autorité autant que faire se peult et en donnant tel ordre pour l'exécution du prétendu arrest qu'il en puisse tirer tout le fruict et advantage que sera aucunement possible. J'attendray doncq qu'il plaise à Vostre Sainteté luy faire cette grâce à mon intercession, et outre la souvenance que j'en auray à jamais gravée en mon âme, j'en feray l'estat que je doibs et ne cesseray de prier Dieu qu'il veuille conserver longuement vostre personne, Très-Sainct Père, pour le bien et régime de son Église. De Saint-Omer, 14 de novembre 1625.

Archives de l'État, à Bruxelles : *Audience*, liasse 578.

moso et grand d'Espagne. Il mourut en 1661, laissant de sa femme, Anna-Maria Capeche Galeotta, d'une famille napolitaine, deux fils : Emmanuel-Eugène, marquis de Tramoso, né en 1633, mort en septembre 1687, à Rome, sans postérité; et Ferdinand-Alexandre, comte de Sindin, chevalier de Saint-Jacques, né en 1634, et qui après s'être distingué dans les armées espagnoles, aux Pays-Bas, mourut sans avoir été marié.

Le fils aîné d'Émilie, don Emmanuel-Félix de Portugal, mort en 1666, avait commencé par entrer dans l'ordre des Carmes, en 1628, ce qui l'avait fait déshériter par sa mère, puis avait jeté le froc aux orties, s'était fait protestant pour épouser Jeanne, fille du comte Albert de Hanau, qui mourut en 1673. Il en eut quatre filles, dont une, Élisabeth-Marie, née le 20 novembre 1648, épousa, le 11 avril 1678, Adrien, baron de Gent; deux autres, mortes jeunes, et la quatrième, Amalia-Louise, qui ne fut pas mariée et mourut à Berg-op-Zoom, le 8 juillet 1731. C'était la dernière héritière du nom.

Une des six filles d'Émilie, Maurice-Éléonore, épousa Georges-Frédérik, prince de Nassau-Siegen, mort en 1674.

Une autre, l'aînée, Maria-Belgia, s'énamoura d'un gentilhomme attaché à la maison du marquis de Baden-Durlach, le colonel Croll. Elle se fit enlever par lui, et l'épousa à Berne. De nombreuses et scandaleuses contestations d'intérêt survinrent entre elle et ses cinq sœurs, à propos des dettes et de la succession mobiliaire de leur mère. Ce mariage finit par une demande de divorce qui ne fut pas prononcé, Croll ayant été assassiné en Italie pendant l'instruction et la poursuite de l'affaire.

Croll eut de sa femme un fils et quatre filles qui se marièrent dans le pays de Vaud. Bon nombre de familles vaudoises se rattachent ainsi, par les femmes, aux familles souveraines de Portugal et de Nassau. Maria-Belgia mourut à Genève, le 29 juillet 1647, âgée de quarante-sept ans.

Les quatre sœurs non mariées paraissent avoir quitté Genève avant la mort de leur sœur aînée, et s'être fixées en Hollande. Cela semble résulter, du moins, d'un acte du 31 janvier 1653, par lequel noble Jean de Turrettin déclare transmettre à ses neveux une créance de 12,333 florins 12 sols, monnaie de Hollande, à charge des « illus- « trissimes princesses de Portugal, résidant en Hollande, » suivant un compte réglé le 1er mai 1645, et signé par un sieur de la Pomeraye.

Sic transit gloria mundi.

En 1640, après soixante années d'annexion, le Portugal s'insurgea tout à coup et expulsa, presque sans résistance, les autorités espagnoles.

Le duc de Bragance fut proclamé roi, sous le nom de Jean IV. Ce prince descendait en ligne directe et masculine du roi Jean Ier, il était, de plus, petit-fils de Catherine, fille d'Édouard, sixième fils du roi Emmanuel, laquelle, à ce titre, avait prétendu à la couronne après la mort du roi Henri et en concurrence avec don Antonio.

La maison de Bragance règne encore au Brésil; mais le Portugal, par le mariage de la reine dona Maria, est passé

sous une autre dynastie. C'est, aujourd'hui, la maison de Saxe-Cobourg, cette forte et intelligente race qui paraît destinée à régénérer par ses alliances les anciennes familles souveraines de l'Europe, qui occupe le trône de Portugal et des Algarves.

NUMISMATIQUE.

Planches I a IV.

Après la mort du roi don Henri, les *gouverneurs et défenseurs* du royaume, qu'il avait institués pour exercer provisoirement le pouvoir royal, firent frapper des monnaies en leur nom. Mais ces pièces, très-rares, ne furent sans doute fabriquées qu'en fort petit nombre, et l'on n'a retrouvé, jusqu'ici, que le *tostao* et le *demi-tostao*. La loi ou le décret qui ordonna leur émission a échappé aux recherches des numismates portugais. Nous reproduisons ici la figure de ces deux monnaies, d'après le Mémoire de M. Manuel Bernardo Lopes Fernandes.

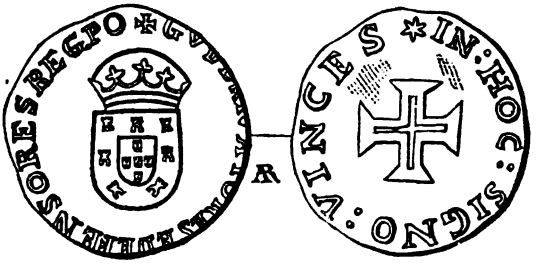

Don Antonio avait été proclamé roi, à Lisbonne, le 24 juin 1580. Le 14 juillet suivant, il publia, pour la fabrication d'une nouvelle monnaie, un règlement dont voici la traduction :

« Moi le roi, je fais savoir à tous ceux qui verront ce « décret, que voulant pourvoir par un remède nécessaire « à la défense de ces royaumes, en recherchant les moyens « les plus efficaces pour y parvenir, comme aussi pour « résister au roi de Castille, qui cherche à s'en emparer « par la guerre et qui s'est déjà rendu maître de plusieurs « places du quartier d'Alentejo, j'ai trouvé mes revenus « tellement affaiblis et réduits, qu'il n'est plus possible de « remédier par aucune voie ordinaire à de si grandes et si « urgentes nécessités. Et comme mon intention est d'allé- « ger les charges de mes sujets et de ne point leur en « imposer de nouvelles, ni les grever d'impositions et de « tributs nouveaux, j'ai résolu d'élever la valeur de l'or et « de l'argent, ce qui me paraît le remède le plus facile et « le moins dommageable, puisque, outre qu'il obviera en « partie à la nécessité présente, il aura pour effet de faire « affluer dans le pays une grande quantité d'or et d'argent « de l'étranger et d'empêcher qu'on n'en exporte au dehors. « Il est aussi évident que le susdit bénéfice n'est point « destiné à grossir le Trésor, mais qu'il doit couvrir les

« frais de la défense de mes sujets et tourner ainsi à leur « bien et à leur profit. Ayant délibéré avec ceux de mon « conseil et d'autres personnes d'une conscience et d'un « jugement sains de la manière la plus commode d'exé- « cuter cette mesure, j'ai trouvé qu'il fallait porter le marc « d'or, jusqu'à présent fixé à 30,000 *réis*, au prix de « 40,000 *réis*, remis à l'hôtel des monnaies, et le marc « d'argent, qui valait 2,400 *réis*, à 4,000 *réis*. Et pour « encourager les personnes qui possèdent de l'or et de « l'argent à le livrer à l'hôtel susdit pour le faire mon- « noyer, j'ordonne que de la valeur supérieure à laquelle « je porte ledit or et argent, il soit remis aux susdites « personnes, sur les 10,000 *réis* dont le marc d'or se « trouve augmenté, une valeur de 3,000 *réis*, les 7,000 res- « tants étant affectés à mes finances et pour les frais « qu'exigent les façons et le travail dudit or; et sur les « 1,600 *réis*, dont j'ordonne que soit accrue la valeur du « marc d'argent, qu'il soit fait remise auxdites personnes « de 600 *réis*, les 1,000 *réis* restants étant affectés à mon « trésor et aux dépenses précitées. Et comme mon inten- « tion est uniquement de remédier aux nécessités pré- « sentes, et, ces difficultés évanouies, de ramener ledit or « et l'argent à la valeur qu'ils avaient avant la présente « ordonnance, je déclare que j'effectuerai le retrait de « toutes lesdites monnaies et que j'en payerai aux déten- « teurs d'icelles toute la différence sur le montant de mes « revenus, de sorte que toute la perte en doit être supportée « par mon trésor et non par les intéressés; ce que je ferai « endéans deux années à partir de la promulgation du « présent décret, terme pendant lequel Notre-Seigneur

« nous fournira, j'espère, un remède plus convenable et « fera cesser notre détresse actuelle. Et pour effectuer « ce projet, je mande et ordonne qu'à partir du 15 août « prochain de la présente année, délai suffisant pour tra- « vailler la monnaie d'or et d'argent qui a cours dans mes « États et dont j'ordonne la refonte (1), il ne circule plus « aucune des monnaies d'or et d'argent qui ont actuelle- « ment cours, sous peine que ceux qui l'employeront, la « donneront ou la recevront en payement, encourent la « même peine que ceux qui se servent de fausse monnaie. « Et afin qu'on sache le poids que doit avoir la monnaie « nouvelle que je prescris, j'ordonne que de chaque marc « d'or on fasse quatre-vingts pièces de 500 *réis* chacune, « chacune d'elles pesant 57 1/2 grains et 1/8 de grain, et « que du marc d'argent, on fasse quarante testons, pesant « chacun 1/8 (d'once) 43 grains et un 1/8 et demi de grain; « et le demi-teston pèsera 57 grains 4/8 de grain, et le « *vinten* pèsera 23 grains. Et ces monnaies seront les « seules d'or et d'argent qui se fabriqueront et auront « cours en mes États et seigneuries, celles de cuivre « actuellement en circulation continuant d'avoir cours. Et « j'enjoins à toutes personnes de mesdits royaumes et sei- « gneuries de recevoir lesdites monnaies audit taux, ayant « le poids déclaré ci-dessus, sous peine d'encourir les « peines qu'encourent ceux qui déprécient mes monnaies « et de plus graves, s'il y a lieu. Et je veux que ce décret « ait la même valeur et la même force que des lettres

(1) Un mois pour retirer, refondre et frapper tout le numéraire du Portugal ! Est-ce possible ?

« patentes faites en mon nom, signées par moi et passées « par ma chancellerie, sans égard à l'ordonnance qui dit « que les décrets dont l'effet doit durer plus d'un an « doivent être promulgués par lettres patentes et n'ont « aucune valeur en la forme de décret. Lequel décret sera « publié en ma chancellerie et envoyé aux autorités des « provinces pour s'y conformer. Dressé par François de « Vargas, à Lisbonne, le 14 juillet 1580. Enregistré par « moi, Franç. Velho, secrétaire de l'hôtel des monnaies, « et communiqué à Gabriel d'Almeida, trésorier dudit « établissement.

« Gabriel d'Almeida. — Francisco Velho. »

Registre de l'hôtel des monnaies, fol. 77.

On voit que cette ordonnance surhaussait considérablement la valeur nominale des monnaies. Le marc d'or, compté auparavant à 30,000 *réis*, était porté à 40,000, et le marc d'argent qui faisait 2,400 *réis* en devait faire 3,000.

C'était une véritable banqueroute partielle, qui diminuait d'autant les charges de l'État, pensions, salaires, traitements, etc., mais dont le résultat inévitable devait être l'augmentation du prix de toutes les marchandises et la ruine d'une foule de malheureux créanciers. Cette mesure désastreuse était la conséquence de la situation du trésor épuisé par les guerres précédentes, et de la nécessité de pourvoir à la défense du pays déjà, en partie, envahi par Philippe II.

On devait frapper des pièces d'or de 500 *réis*, à vingt-deux carats et de quatre-vingts pièces au marc; mais cette

monnaie est inconnue, et l'on doute même qu'elle ait été fabriquée.

Les trois pièces d'argent ont été retrouvées, et en voici la description :

I

Écu aux armes de Portugal [1], sommé d'une couronne royale fermée. ✠ ANTONIVS · I · D · G · REX PORTVGALIE · AL.

— Croix de l'ordre du Christ : · IN · HOC · SIGNO · VINCES.

De la collection de S. M. don Louis Ier (n° 671 du catalogue, par M. Teixeira de Aragao).

Cette pièce est le *tostao* ou teston d'argent, émis pour 100 réis. Elle était à onze deniers de fin, de quarante au marc, et devait peser 115 8/10 de grains. On en connait deux exemplaires. Celui qui appartient actuellement à M. Manuel Bernardo, et qui a été gravé dans son Mémoire, diffère de celui du cabinet royal en ce que la légende porte : PORTVGALIE ET AL.

II

Les cinq écussons posés en croix : · ANTONIVS · I · D · G · REX · PORTV · E · AL.

[1] D'argent, à cinq écussons d'azur posés en croix, chaque écusson chargé de cinq besants d'argent; à la bordure de gueules chargée de sept châteaux d'or.

— Croix de Saint-Georges; au-dessus de la branche supérieure, trois points dans le champ (.·.) : ✱ IN · HOC · SIGNO · VINCES.

Collection de Sa Majesté (n° 672 du même catalogue).

Demi-tostao, frappé à l'avenant de la pièce précédente, et émis pour 50 réis. Le demi-tostao est également très-rare. Celui que M. Manuel Bernardo a donné, p. 161, de son Mémoire, diffère de celui-ci par la légende du droit : ✠ ANTONIVS · I · D · G · REX PORTVG.

III

Écu aux armes de Portugal sommé d'une couronne fermée : ANTONIUS · I · REX · POR.

— Dans le champ, le chiffre : XX · : ANTONIUS · I · REX · PO.

Exemplaire unique dans la collection de M. F. de P. Ferreira da Costa.

Vintem. Pièce de 20 réis, à onze deniers de fin et deux cents au marc. Nous la reproduisons d'après le dessin qu'en donne M. Manuel Bernardo, p. 162. On la trouve aussi représentée dans l'*Histoire généalogique de la maison royale de Portugal* (1), t. IV, pl. N, n° 98.

(1) *Historia genealogica da casa real portugueza, por* Ant. Caet. de Sousa. Lisbonne, 1735-1749, 20 vol. in-fol.

MONNAIES FRAPPÉES A ANGRA, DANS L'ILE DE TERCÈRE.

Le comte de Torres Vedras, qui était arrivé dans l'île de Tercère, au mois de février 1582, muni de pleins pouvoirs du roi don Antonio, sur les îles Açores, voulant remédier au manque de numéraire, établit à Angra, siége de son gouvernement, un hôtel royal des monnaies. Cet atelier fut installé dans une partie de l'hôpital de la ville. On y frappa des monnaies d'or, d'argent et de cuivre. Plus tard, au mois d'août 1582, ces monnaies, ainsi que celles des règnes précédents, furent haussées au double de leur valeur primitive, par exprès commandement de don Antonio et à son arrivée à Angra. Elles recevaient comme marque de ce surhaussement, l'empreinte d'un faucon, poinçonnée dans les bras de la croix.

Après la prise de Tercère par les Espagnols, en 1583, ces pièces furent décriées et fondues publiquement (1).

Un dépôt de monnaies appartenant aux règnes d'Antonio, de Sébastien et de Jean III, fut déterré à Tercère, en 1841. Plusieurs de ces pièces avaient, en effet, la contre-marque du faucon. Celles d'Antonio n'étaient pas conformes, pour le poids, aux prescriptions de la loi du 14 juillet 1580 (2). Voici celles de ces monnaies de Tercère que l'on connaît jusqu'aujourd'hui :

(1) *Historia insulana das ilhas a Portugal sugeitas*, etc., *por o Padre* Antonio Cordeiro. Lisboa, 1717.

(2) *Memoria das moedas correntes em Portugal desde o tempo dos Romanos até o anno de 1856, por* Manuel Bernardo Lopes Fernandes. Lisboa, typ. da Academia, 1856, in-4°.

I

Écu aux armes de Portugal, sommé de la couronne royale fermée, et accosté, à gauche, d'un A et, à droite, d'un faucon, signes monétaires des îles Açores : ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET · AL.

— Croix de l'ordre militaire de Saint-Benoit d'Aviz, anglée du millésime 1582. (La contre-marque du faucon, imprimée dans le 2e canton, était destinée à doubler la valeur de la pièce et la porter à 1,000 réis.) : IN ♈ HOC ♈ SIGNO ♈ VINCES.

Collection de Sa Majesté (catalogue, n° 673).

Pièce d'or de 5 *tostoes*. L'exemplaire de la collection royale est, dit M. Teixeira, d'un titre inférieur à celui des règnes précédents. M. Manuel Bernado, au contraire, prétend que l'exemplaire qu'il décrit est au même titre et du même poids que les mêmes pièces du roi Sébastien (1); et il en tire la conséquence — peu probable — qu'on n'appliquait pas aux Açores la loi monétaire promulguée par don Antonio, à Lisbonne, en 1580.

II

Écu aux armes de Portugal, sommé d'une couronne royale fermée, et accosté de deux faucons : ANTONIVS · I · D · G · REX · POR · ET · ALG.

— Croix de l'ordre du Christ : ✠ IN · HOC · SIGNO

(1) 19 carats de fin, pesant 76½ grains.

VICES (*sic*). Contre-marque du faucon pour doubler la valeur.

Collection de Sa Majesté (catalogue n° 674).

Crusado. Argent à 7 deniers de fin et du poids de 380 grains. L'exemplaire de cette très-rare monnaie, que décrit M. Manuel Bernardo, est, encore une fois, fort différent. La couronne royale interrompt la légende qui se lit : ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET A.

III

Écu aux armes de Portugal sommé de la couronne royale fermée, accosté de la lettre A et d'un faucon : ANTONIVS · I · D · G · REX · P · ET · ALG.

— Croix de l'ordre du Christ : ✠ IN : HOC : SIGNO : VINCES.

Collection de Sa Majesté (catalogue, n° 675).

Tostao, ou teston d'argent à 9 deniers, au lieu de 11, et pesant 104 grains, au lieu de 115. Ces monnaies de Tercère étaient de véritables pièces obsidionales et de nécessité, que l'on fabriquait d'une manière fort irrégulière.

IV

La même pièce que ci-dessus, mais avec la contre-marque du faucon et la légende : ANTONIVS · I · D · G · REX · POR · ET · ALG.

Collection de Sa Majesté (catalogue, n° 676).

Ces testons sont fort rares, surtout sans la contre-marque.

V

Écu aux armes de Portugal, sommé de la couronne ouverte : ANTONIVS · I · D · G · R · P : ET · A.

— Croix de l'Ordre du Christ : ✠ IN HOC SIGNO VINCES.

Collection de Sa Majesté (catalogue, n° 677).

Demi-tostao. Argent à 7 deniers ; poids 51 ½ grains.

On prétend qu'il a été aussi fabriqué à Tercère des pièces de 4 *vintens*, de 2 et d'un *vintem*, mais elles n'ont pas encore été retrouvées.

VI

Écu aux armes de Portugal, sommé d'une couronne fermée, accostée de la lettre A et d'un faucon: ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET · A :

— La croix de l'ordre de Saint-Jacques-de-l'Épée : ✠ IN HOC SIGNO VINCES.

Même collection (catalogue, n° 678).

Pièce de cuivre de *quatre réis*. Telle est, du moins, la valeur qu'on lui attribue et le nom qu'on lui donne. On ne connaît aucun document officiel qui en fasse mention. Elle offre encore une autre particularité curieuse : c'est la seule monnaie portugaise sur laquelle figure la croix de Saint-Jacques. On la trouve gravée dans le grand ouvrage de Sousa, déjà cité, t. IV, pl. N, n° 99.

VII

Écu aux armes de Portugal, sommé de la couronne royale fermée : ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET · A.

— Une sphère armillaire portant au centre le mot SPERO et autour la continuation de la légende : IN DEO. (L'exemplaire usé ou mal frappé ne laisse plus lire le mot *spero.*)

Collection de Sa Majesté (catalogue, nº 679).

Pièce de cuivre fort rare, dont le nom et la valeur sont inconnus. Elle doit avoir été frappée aux Açores, ainsi que la pièce suivante, car la loi de 1580 ordonnait de ne fabriquer à Lisbonne que des monnaies d'or et d'argent.

VIII

Écusson aux armes de Portugal, sommé d'une couronne ouverte : ✠ ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET · A.

— Croix haussée, plantée sur un rocher (le Calvaire) : ✠ IN · HOC · SIGNO · VINCES.

Même collection (catalogue, nº 680).

Réal de cuivre, très-rare.

MONNAIES FRAPPÉES A GORCUM.

Dans ses nombreuses pérégrinations, don Antonio visita la Hollande. Il y avait alors à Gorinchem, petite ville, à cinq lieues de Dordrecht, appelée vulgairement Gorcum, une fabrique, une véritable fabrique de monnaies, sur

laquelle notre excellent ami, M. Prosper Cuypers Van Velthoven a donné, dans la Revue belge (1), les renseignements les plus curieux. Cette fabrique travaillait un peu pour tout le monde, imitait, contrefaisait les monnaies de pays même éloignés. Différents petits seigneurs qui avaient, avaient eu ou prétendaient avoir le droit de battre monnaie, les seigneurs de Megen, de Vianen, d'Arkel principalement, se servaient de cet atelier. A plusieurs reprises, les états de Hollande, sur les plaintes qu'ils recevaient de divers côtés, et surtout de la part de la ville de Dordrecht qui avait le privilége exclusif de forger la monnaie du pays, avaient essayé, mais en vain, de mettre fin à ce trafic déloyal. L'autorité locale, le magistrat de Gorcum, prenait la défense de ses monnayeurs et opposait au pouvoir central ce qu'il appelait ses droits et ses franchises communales. Don Antonio eut connaissance de cet atelier. Trouvant là l'occasion d'une spéculation fort lucrative, et tout à la fois un moyen de nuire à son ennemi, Philippe II, il donna commission au maître de la monnaie de Gorcum de forger en son nom des monnaies de Portugal d'or et d'argent. Ces pièces, qui, d'après M. Cuypers Van Velthoven, ne contenaient en valeur intrinsèque qu'environ la moitié de leur valeur nominale, sont devenues introuvables. Nous n'en connaissons, du moins, aucun exemplaire (2), et

(1) T. I, 2e série, p. 186.

(2) Le catalogue Boonzajer (vente du 26 octobre 1863), porte, sous le no 3773* :

Sébastien Tostao d'argent frappé à Gorcum.

Nous n'avons pas vu cette pièce et nous ignorons à quoi l'auteur du catalogue a reconnu qu'elle provenait de l'atelier hollandais.

cependant on a pu en forger depuis 1583 jusqu'en 1591, date de la suppression définitive de l'atelier. Mais si les pièces ont disparu, les coins qui servaient à les frapper ont été conservés, ainsi que ceux de beaucoup d'autres monnaies, et déposés dans le local des archives de Gorcum. M. le bourgmestre de cette ville a bien voulu, à la demande de notre obligeant confrère, M. Hooft Van Iddekinge, nous procurer les empreintes de tous les coins. Nous avons fait graver, sur les planches III et IV, celles qui concernent don Antonio.

Le n° 1 reproduit la planche IV, n° 680 de la *Description* de M. Teixeira, qui l'avait fait graver d'après une empreinte envoyée par M. Vander Chijs, en 1863, à M. Manuel Bernardo Lopes Fernandes. Cette empreinte provenait, dit M. Teixeira, d'un coin de Gorcum. Il parait, si cette indication est exacte, que ce coin n'est plus à Gorcum.

M. Teixeira pense qu'il devait servir à forger une monnaie d'or. Nous ignorons sur quoi le savant numismate fonde cette opinion, car le type est, en effet, celui du *tostao*. La légende *tandem bona causa triumphat* était nouvelle sur une monnaie de Portugal, mais elle avait été souvent employée à cette époque. Gebhard, l'archevêque marié de Cologne, s'en servait sur ses écus, en 1583, et son antagoniste et successeur, Ernest de Bavière, l'employait, la même année, sur une médaille. Ils prétendaient, tous les deux, faire triompher la bonne cause.

Le n° 2 est une imitation, au nom d'Antonio, de la *crusado* de Jean III (1521-1557). Ce coin est évidemment celui d'une monnaie d'or.

Les nos 3 à 6 sont les subdivisions d'une monnaie d'argent, peut-être la *crusado,* comme don Antonio en avait fait faire à Angra, dans l'île de Tercère. Il est à remarquer que cette division en 1/2, 1/4, 1/8 et 1/16 n'était pas employée dans le numéraire portugais. On n'a retrouvé pour le 1/8 que le coin du revers.

Le n° 7, dont on n'a pas le revers, a dû servir à forger ces testons qui ne contenaient que la moitié de leur valeur. Les archives de Gorcum possèdent trois exemplaires de ce coin, légèrement variés.

Nous avons joint à ces coins de don Antonio, sous les n° 8 et 9, deux coins, sans revers, qui ont servi à faire des testons et des demi-testons au nom du roi Sébastien.

Ici, c'était une véritable fraude. Faut-il l'attribuer au maître de la monnaie, lui seul (il en était bien capable), ou en faire partager la responsabilité à son royal complice? La question serait difficile à résoudre; mais la première supposition nous paraît la plus probable.

Ne faut-il pas aussi chercher, dans l'incorrection de la légende du demi-teston, l'intention de cacher quelque supercherie, ou n'y voir simplement qu'une triple erreur du graveur? Les lettres AR, au lieu de AL, qui terminent la légende n'ont-elles pas rapport au seigneur d'ARckel, qui, alors, exploitait le monnayage de Gorcum? Pourquoi REG au lieu de REX? PORTVS au lieu de PORTVG? Questions auxquelles nous sommes incapable de répondre.

R. Chalon.

LES TRENTE-HUIT JETONS INÉDITS

DE LA LISTE VAN MIERIS-LE PETIT.

M. le comte Maurin Nahuijs, dans son intéressant article : *une médaille inédite en l'honneur de Jean-François Le Petit* (*Revue belge*, 1867, pp. 304 et suiv.), nous a donné, p. 312, la copie d'une liste, faite par Frans Van Mieris, de trente-huit jetons historiques inconnus à ce numismate, et tirés par lui d'un manuscrit de Jean-François le Petit. La bienveillance des possesseurs de la firme *Kemink et fils*, à Utrecht, m'avait aussi donné l'occasion, l'année précédente, d'examiner ici les manuscrits de Van Mieris, sur lesquels M. Nahuijs avait fixé alors mon attention, comme aujourd'hui (Revue, 1866, p. 279) celle de tous les numismates. Ces MMs. m'intéressent d'autant plus que depuis longtemps je rassemble des matériaux pour pouvoir un jour indiquer ce qui manque aux ouvrages de Van Mieris et de Van Loon et aux cinq volumes de la première suite (*Vervolg*), du dernier jusqu'à l'an 1767, où commence la nouvelle suite (*Vervolg*) 1767-1806, que l'Académie royale des sciences des Pays-Bas se propose de finir cette année. Les deux excellents volumes de MM. de Vries et de Jonge (*Nederlandsche Gedenkpenningen*) ne comblent pas complétement les lacunes inévitables dans des ouvrages d'une douzaine de volumes in-folio. Plusieurs

médailles ont été déjà communiquées par M. le professeur Van der Chijs, dans son *Tydschrift,* par d'autres, dans la *Revue belge,* etc., qui rentrent dans cette catégorie. Ce travail n'est pas si difficile, il est même très-engageant, puisque ces médailles donnent souvent occasion à des recherches fructueuses pour l'histoire ou à des biographies de personnes intéressantes. Mais c'est un travail très-pénible de bien classer tous les jetons édits ou inédits des Pays-Bas, surtout ceux qui ont été frappés avant la fin du moyen âge (1500). Malgré tout ce qui a été fait dans cette partie de notre numismatique, depuis l'an 1825, que parut l'ouvrage de M. Van Orden (*Handleiding, Manuel des collecteurs de jetons*), ce n'est qu'au fur et à mesure que l'ordre naîtra dans ce chaos, d'autant plus embrouillé que plusieurs jetons ne portent pas de millésime et que d'autres qui ont un millésime sont rapportés par Van Mieris et Van Loon, dans leurs ouvrages, à des années antérieures ou postérieures à l'an de leur frappe. Le manuel de M. Van Orden, vol. Ier, comme un premier essai, est incomplet et plein de fautes de langage et de typographie qui ne sont pas toutes corrigées dans le vol. II paru en l'année 1830. Les *penningboeken*, manuscrits que M. Van Orden a consultés et les listes manuscrites qu'il a copiées, contiennent eux-mêmes des indications fautives, qu'il a dû suivre. Ainsi, le premier numéro de sa liste, le méreau de Jean Van Hemelryck, de l'an 1490, est placé, comme jeton, à l'an 1400, dans un des manuscrits de Schoenmaker, si nombreux à la Bibliothèque royale de La Haye. Pendant que nous rassemblons les matériaux pour former une liste chronologique, autant que possible, des jetons, nous sommes

heureux chaque fois que MM. Chalon, Vanden Broeck, etc., nous offrent des articles sur les jetons des Pays-Bas, et nous nous écrions : « Autant de gagné sur l'ennemi. » Mais, en examinant la liste empruntée par Van Mieris au manuscrit de Le Petit, liste par laquelle trente-huit jetons nouveaux nous seraient communiqués, notre cri joyeux ne s'est pas fait entendre. La crainte de la non-existence de la plupart de ces jetons s'est emparée de nous, et c'est tout simplement pour dissiper ou réaliser cette crainte que nous prenons maintenant la plume. Les collections de jetons sont innombrables en Belgique, et nous engageons MM. les collecteurs d'examiner leurs cabinets *et de vouloir communiquer à la Revue ceux de ces trente-huit jetons qui s'y trouveraient.* Nous avons employé à dessein le mot « *la plupart;* » nous allions écrire la phrase sans restriction, lorsque nous avons retrouvé le n° 35. Le millésime, p. 319, est 1556, mais puisque nous lisons, p. 320, que ces jetons *sont tous sans millésime,* celui-ci doit avoir été ajouté par Le Petit. Van Mieris ne l'aurait pas fait, à moins qu'il n'eût oublié qu'il avait placé ce jeton à l'an 1549, dans son *Histoire,* t. III, p. 227. La liste Le Petit indique la légende de la face : PHILIPVS AVSTRICUS CAESARIS CAROLI FILIUS. Le petit jeton, pièce distribuée à Anvers, le 12 septembre 1549, par le marquis d'Anvers, Philippe, a la légende PHILIPVS AVSTR(*iae*) CAROLI V. CAESARIS F(*ilius*).

La transcription des légendes n'est donc pas correcte, et M. Le Petit s'y est mépris. Il ne rentre pas dans notre présent cadre d'examiner sous ce point de vue ou sous

d'autres tous les trente-huit jetons, mais que l'exemple cité et ce que nous y ajouterons suffisent.

Le n° 1, mis à l'an 1501 (1500), doit se lire IN FORTITUDINE EJUS, etc. Charles, fils de Philippe de Gand, naquit à Gand, le 24 novembre 1500. Onze jours après le 7 mars, on baptisa cet illustre enfant, et Van Mieris nous apprend, t. I, p. 318, qu'on jeta trois fois de l'or et de l'argent, à cette occasion, parmi la foule. Mais il ne parle pas de jetons faits expressément pour cette occasion. Le temps était en effet bien court pour pouvoir en graver avec la légende: PUER NATUS, circonstance fortuite!

Le n° 2, placé à l'an 1507, doit, comme le précédent, être mis un an plus tôt. Philippe le Bel mourut en 1506 (Van Mieris, t. I, p. 379). Le revers O DIVIUM FATUM sera, sans doute, lu, si on le retrouve : O DIRUM FATUM.

Le n° 3 porte, au revers, la légende BENEDIC. QUI VENIT IN NOMINE DOMINI. Il a été pris des monnaies du comte de Flandre Louis II de Mâle, 1346-1354, (Gaillard, n° 214, p. 173, Den Duyts, p. 62, n°s 168, 172, etc.) Les rares monnaies fabriquées en Flandre, pendant la minorité de Charles-Quint (1505-1520), portent la légende SIT NOMEN DOMINI BENEDI(c)T(*um*). Un jeton frappé en l'an 1508, à Gand, lors de la joyeuse entrée de Charles et de Maximilien, pouvait rappeler la légende antique : *Se non vero bene trovato*, si ce jeton n'existe pas.

Les n°s 4, 5 et 7 intéressent beaucoup ceux qui s'occupent de l'histoire de nos provinces septentrionales dans une époque mémorable, 1514-1526. Jusqu'ici ils ont échappé

à nos recherches et à celles d'autres personnes. Il semble même fort invraisemblable qu'en Hollande on se soit tant intéressé alors à ce qui se passait dans la Frise et à Groningue, pour éterniser ces événements par des jetons. On peut croire que Le Petit, ou quelqu'un avant lui, a voulu combler des lacunes dans l'histoire numismatique des Pays-Bas, par des jetons faits *en projet*, et que sa liste n'est qu'une *pia fraus*, de lui ou de quelqu'un qui l'a précédé, d'autant plus qu'elle s'arrête à l'an 1558, et que Van Mieris l'a prise pour une liste de jetons tous véritablement frappés (1501-1558). Mais il faut finir notre article par la demande réitérée à MM. les numismates de vouloir examiner attentivement leurs collections, afin de retrouver, si c'est possible, les trente-sept autres jetons (1).

J. Dirks.

Leeuwarde.

(1) Nous fixons encore particulièrement l'attention sur le n° 25 :

1542. Jeton qu'un étudiant, qui avait aidé à défendre la ville de Louvain contre l'attaque de Martin Van Rossum, a fait frapper : LOVANIUM GAUDE. *Rev.* TE NIMIA DECEPIT SUPERBIA. Si ce jeton existe réellement (?), et que l'indication soit vraie (car les légendes n'en disent rien), il pourrait provenir d'un de ces valeureux étudiants *Feyta* ou Heltilius, dont nous avons conservé la mémoire dans un article du *Vrye Fries*, VIII, sur cette attaque. Le manuscrit indiqué dans le catalogue De Jonghe, n° 9889 (Revue, 1866, p. 280), a été acheté par M. L. de Coster pour 102 francs. Les jetons décrits se trouvent-ils figurés dans cet ouvrage?

CONSIDÉRATIONS

SUR

QUELQUES MONNAIES ANGLO-SAXONNES.

ANGELSAKSISCHE MUNTEN,

in 1866 gevonden in Friesland, beschreven en historisch toegelicht.

Sous ce titre a paru récemment une très-intéressante brochure, dans laquelle M. F. de Haan rend compte d'une trouvaille considérable de monnaies anglo-saxonnes, faite dans un tertre (*terp*), près de Hallum, en Frise, le 13 septembre 1866.

Ce compte rendu est suivi d'observations historiques à propos de cette trouvaille, par M. W. Eekhoff, archiviste de la ville de Leeuwarde.

Ce précieux dépôt de monnaies d'argent, *sceattas*, était contenu dans une urne de terre de couleur gris-rougeâtre, séchée aux rayons du soleil.

Parmi les deux cent vingt-trois pièces dont M. de Haan est devenu possesseur, il y en a trente et une qui varient soit par le type, soit par la gravure. M. de Haan les a décrites et reproduites sur deux planches, exécutées avec beaucoup de soin.

Ces trente et une pièces offrent douze types différents, comme suit :

1° Tête radiée (Odin ou Wodan?).

Rev. Selon Lelewel, un bouc ou un cheval; selon M. Dirks, un cheval couché, et selon M. Van der Chijs, un dragon.

Six variétés, nos 1-4 et 30 et 31.
Voy. Rethaan Macaré, I, pl. III, no 65, II, pl. II, nos 5 et 6; *Rev. num. belge*, t. I, 4e série, article de M. Dirks, *Monnaies anciennes trouvées en Frise;* Vander Chijs, pl. IV, nos 29, 30, 31, 32.

A propos de l'animal du revers, M. Dirks a démontré, dans sa savante notice : *Monnaies anciennes trouvées en Frise* (1), que le cheval était tenu en grand honneur chez les Germains, et il en tire la conclusion que, lorsque ce peuple commença à frapper monnaie, le cheval dut être un des premiers symboles employés pour les orner ou peut-être pour les sanctifier. Nous pouvons encore citer, à l'appui de l'opinion émise par M. Dirks, que, dans l'*Edda*, ce recueil d'anciennes poésies religieuses comprenant la mythologie celtique (2), le cheval *Sleipner* est mentionné

(1) *Rev. de la numismatique belge*, t. I, 4e série.

(2) Pour désigner cette religion, qui fut suivie assez uniformément, du moins quant aux dogmes fondamentaux, dans la plus grande partie des Gaules et de la Bretagne, ainsi que dans la Germanie et la Scandinavie, Mallet a employé le terme de *celtique*, qui nous semble le meilleur et le plus générique.

Les Danois, les Suédois, les Norwégiens, les Saxons, les Anglo-Saxons, les Vandales, les Lombards, les Suèves, les Frisons, les Goths, les

comme étant le plus grand des chevaux, ayant huit pieds, et qu'Odin, le dieu suprême, qui le montait, pouvait, avec son secours, passer rapidement d'un bout du monde à l'autre et traverser les mers mêmes sans danger.

En admettant que l'animal qui se trouve sur le revers de la monnaie soit un cheval, je serais porté à y voir l'image du cheval *Sleipner,* qui, à cause de ses huit pieds, offre déjà une forme assez monstrueuse.

Toutefois, il y a beaucoup à dire en faveur de l'opinion que cet animal serait un dragon ou un monstre de mer.

Les Saxons portaient dans leurs étendards l'image d'un dragon; Jean Brampton, *Chron.*, part. III, parle d'étendards saxons qui étaient peints ou plutôt brodés en or, et il nous dit expressément que l'étendard de Cuthred, roi des Saxons occidentaux, était un *dragon* d'or ([1]).

L'*Edda* nous apprend encore que l'un des trois enfants que *Loke,* l'opprobre des dieux et des hommes, eut de la géante *Angerbode* (messagère du malheur), était le grand serpent ou monstre de mer de *Midgard,* qui embrasse le monde entier dans les replis de son corps. A la fin du monde, le dieu *Thor,* le défenseur des dieux et des hommes, le grand antagoniste des mauvais génies, le combat et finit par le terrasser, mais tombe aussitôt mort,

Thuringiens, et peut-être encore plusieurs peuplades errantes dans le nord de la Russie et dans les environs des Caucases, adorèrent tous un même dieu suprême, en même temps dieu de la guerre, sous le nom d'*Oden, Odin, Woden, Wodan, Guodan,* aussi *Tis, Tuis, Teut,* en gaulois *Tad* ou *Tat* qui signifie père.

([1]) Joseph Strutt, *Tableau complet des costumes et vêtements des Anglois,* Londres, vol. I, p. 84.

étouffé par les flots de vénin que ce monstre vomit sur lui.

Si on a voulu, comme on le pense, représenter sur la monnaie Wodan ou Odin le Père, le dieu suprême, le génie du bien, il ne serait pas étonnant qu'on ait représenté également sur le revers le génie du mal, dans le but d'apaiser sa colère et de conjurer ainsi le mal.

Sur le revers de la monnaie représentée par M. Rethaan Macaré, t. Ier, pl. III, n° 53, on voit distinctement un serpent de mer; comparons maintenant le n° 26 de M. de Haan (*voir* plus loin le type 11e), avec cette monnaie et celles à la tête radiée, alors nous verrons que, comme type, il y a quelque analogie entre les deux premiers, ayant tous les deux, d'un côté, une tête et sur le revers un animal, tandis que l'animal, sur la monnaie décrite par M. de Haan, offre le plus de ressemblance avec celui qu'on voit sur les monnaies au type de la tête radiée.

L'emblème du dragon est resté longtemps en usage chez les peuples germaniques. A la célèbre bataille de Bovine, 1214, l'étendard impérial, dont la garde fut confiée au fameux héros Bernard de Horstmar, avec cinquante chevaliers d'élite, était une longue perche plantée sur un char à quatre roues et portant un *dragon* de bois peint, au-dessus duquel s'élevait une aigle dorée.

Voilà les raisons qui nous font supposer que l'animal, représenté sur le revers de ces pièces, est un dragon ou monstre de mer.

Quant au bouc, on ne peut invoquer en faveur de cette opinion, que le récit de l'*Edda,* qui nous apprend que le char du dieu Thor, le fils aîné d'Odin, était traîné par deux boucs.

2° Le sexangle, ou deux triangles enlacés (*sigillum Davidis*).

Deux variétés; nos 5 et 6.
Voy. Macaré, I, pl. III, no 54, et Vander Chijs, pl. IV, no 28.

3° Type inédit, offrant, des deux côtés, des figures que M. de Haan ne sait expliquer. Sur le premier, nous sommes tentés de voir un monogramme, composé des lettres ARVI, peut-être Arverni.

No 7.

4° Tête, style barbare.

Rev. Type de Northumberland.

No 8.
Voy. Vander Chjis, pl. IV, no 24.
Comparer Macaré, I, pl. III, no 66.

5° Type inédit, deux hommes tenant une croix.

Rev. Une galère?

No 9.

6° Un oiseau.

Rev. Un carré formé de perles, accompagné de cercles, points et croix, ce qui représenterait, selon quelques numismates, un camp retranché ou une forteresse. Peut-être est-ce un étendard? Joseph Strutt (1) nous dit que les étendards saxons étaient petits, et que leur forme en général était à peu près *carrée*, tandis qu'ils semblent avoir été faits d'une matière *non flexible*, qui était attachée au haut d'un long bâton et qui tournait au gré des vents. Aussi dit-il

(1) *Tableau complet des costumes et vêtements des Anglois*, Londres, 1797, vol. I, p. 84.

qu'on a tout lieu de croire que l'usage des étendards chez les Saxons remonte à une haute antiquité.

Deux variétés, nos 10 et 11.
Voy. Macaré, I, pl. II, no 37, et Vander Chijs, pl. IV, no 25.

7° Une galère?

Rev. Un carré formé de perles, accompagné de figures ressemblant aux lettres T, I et V; au centre, un cercle (étendard? ou camp retranché?).

Dix variétés, nos 12–22.
Voy. Macaré, I, pl. II, nos 24–34, II, pl. II, nos 25 et 26. Vander Chijs, pl. III, no 1, p. 27.

8° ... DONIM, tête royale tournée à droite.

Rev. Une galère?

Une inspection minutieuse des monnaies du même type pourrait mener à retrouver le sens de la légende incomplète de cette pièce et répandre de la lumière sur la localité d'un atelier monétaire.

No 23.
Comparer Macaré, II, pl. I, no 24, avec TANVM (TANETVM).

9° Tête tournée à gauche, devant laquelle se trouve une croix.

Rev. Type de Northumberland.

No 24.
Voy. Macaré, pl. III, no 66 et Vander Chijs, pl. IV, no 24.

10° Tête tournée à droite.

Rev. Une croix surmontée d'un oiseau et accompagnée de deux cercles et de points.

N° 25.

Comparer Macaré, I, pl. III, nos 49, 50 et 51.
Vander Chijs, nos 57, 58 et 59.

L'oiseau est un symbole qu'on retrouve souvent chez les Saxons; dans un manuscrit du VIIIe siècle, conservé au *British Museum*, marqué Claudius, B. IV, où Pharaon est représenté recevant Jacob avec amitié, son sceptre est surmonté d'une colombe (1).

Édouard le Confesseur, dernier roi de la race saxonne, qui fut rappelé dans sa patrie, en 1042, après la mort de Canut II (Hardicanut), est représenté sur son sceau, tenant dans la main droite un sceptre surmonté d'un oiseau (2).

Il y en a aussi qui prétendent que les insignes de ce roi auraient été une croix accompagnée de cinq oiseaux.

Henri Ier (Beauclerc) 1100-1135, et Henri II d'Anjou, dit Plantagenet, 1154-1189, rois d'Angleterre, sont tous les deux représentés sur leurs sceaux, tenant dans la main gauche le globe avec la croix surmontée d'un oiseau (3).

La croix surmontée d'un oiseau, que nous retrouvons sur ces *sceattas*, ne peut, selon mon opinion, être autre chose que le sceptre royal. A l'époque du paganisme, l'oiseau aura probablement été un aigle, emblème d'Odin ou Wodan, auquel appartenait entre autres ce surnom (4),

(1) Joseph Stuart, *Tableau complet des costumes et vêtements des Anglois*, Londres, 1794, vol. I, p. 83.

(2) Id., pl. XXVIII.

(3) Id., pl. XXXV.

(4) P.-H. Mallet, *Hist. de Dannemarc*, Genève, 1785, t. II (*L'Edda des Islandois ou Mythol. cellique*), p. 261.

et qui après avoir fait la conquête du breuvage du sang de *Kuaser,* mêlé avec du miel, qui rendait poëtes tous ceux qui en buvaient, se métamorphosa en aigle pour échapper à la fureur du géant à qui il avait ravi cette liqueur, et pour mettre en sûreté le trésor dont il s'était rendu maître.

Après que le christianisme fut introduit, l'aigle aura été remplacé par la colombe, symbole du Saint-Esprit.

Odin fut aussi nommé *le dieu des corbeaux* à cause des deux corbeaux, *Hugin* (l'esprit) et *Munnin* (la mémoire), qui, tous les soirs vers l'heure du repas, après avoir parcouru le monde, se perchaient sur ses épaules pour lui conter à l'oreille les événements des points les plus éloignés du globe. Il se pourrait aussi que l'oiseau sur le sceptre royal, fasse allusion aux corbeaux d'Odin.

Relativement à l'oiseau, nous devons, encore rappeler ici que le nom de *sterling,* donné aux monnaies anglaises, doit son origine à l'image d'un étourneau qui fut représenté sur les anciennes monnaies et qui s'appelait en saxon Staar (*Staer*).

11° Tête tournée à droite devant laquelle se trouve une croix.

Rev. Un dragon ou monstre de mer.

N° 26.

12° Tête tournée à droite avec une croix ou une épée devant elle.

Rev. Un carré formé de perles, au centre un cercle accompagné de petites croix et de points; étendard? ou camp retranché?

Trois variétés, nos 27-29.

Voy. Macaré, I, pl. II, n° 48.

Contrairement à l'opinion du célèbre Lelewel, qui voit sur ces monnaies une réapparition du type gaulois, nous partageons complétement celle du savant M. Dirks, qui y voit un type *purement germanique,* et nous croyons que l'explication des emblèmes qu'elles portent, doit être cherchée dans l'*Edda,* ce recueil de poésies et de traditions religieuses des peuples du Nord.

M. Eekhoff se demande, dans ses *Observations historiques,* quelle peut être la signification du mot anglo-saxon de *Sceatta,* donné à ces monnaies.

Il fait remarquer que le vieux mot frison *schet* signifie tout aussi bien monnaie que gros bétail; que chez les Anglo-Saxons le mot *fya*, qui signifiait primitivement bétail, fut employé également pour monnaie; ainsi qu'on se servit du mot *schet*, en mœso-gothique *skat,* monnaie, pour bétail. Le mot *sceatta* dériverait donc de *schet,* comme le mot latin *pecunia,* de *pecus.*

Il termine ses savantes observations, en faisant la conjecture suivante relativement aux ports situés en Zélande et en Frise, où l'on eut aux ve et vi^e^ siècles des relations commerciales avec les Anglo-Saxons. On est d'accord que la flotte sur laquelle les Angles et les Saxons s'embarquèrent pour l'Angleterre, quitta les côtes de la Zélande. Mais quel était le nom du port d'où elle partit et où était-il situé?

M. Eekhoff, pense qu'il n'est pas trop hasardé d'oser supposer que le port était *Iserendoor*, ou *Isarndorum* (port de fer), lieu cité deux siècles avant qu'on ne trouve mentionné le nom de *Dorestat,* Duerstede, et qu'il était situé près de Domburg, île de Walcheren, à l'endroit, aujourd'hui submergé, où l'on a découvert tant de *sceattas*

mêlés à des deniers des deux premières races et à des monnaies et autres antiquités romaines.

La trouvaille considérable de ces monnaies anglo-saxonnes près de Hallum, et la situation de cette commune, à l'ancienne embouchure du Middelzee, font présumer à M. Eekhoff que, dans cet endroit, il y eut jadis un port, où un commerce assez considérable fut exercé entre les Anglo-Saxons et les Frisons.

Cette supposition nous paraît être très-fondée et acceptable.

MM. de Haan et Eekhoff ont rendu un véritable service à la science numismatique, ce puissant et indispensable auxiliaire pour l'étude de l'histoire, en publiant leurs intéressantes communications et leurs observations sur la trouvaille de *sceattas* à Hallum.

Cte Maurin Nahuys.

Utrecht, 3 février 1867.

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DES MÉDAILLES.

Médailles, enseignes, affiques de dévotion, commandées par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et le comte de Charolois; leurs prix.

Le bon duc Philippe de Bourgogne, auquel l'histoire reprochera ses dix-huit bâtards (1) et le crime, à jamais irrémissible, d'avoir livré notre immortelle Jeanne aux Anglais, était, toutefois, un fervent chrétien et surtout un pèlerin des plus zélés, comme le constatent les riches offrandes qu'il prodiguait aux églises les plus célèbres et, surtout, aux sanctuaires les plus en renom de la Mère de Dieu.

Parmi ces riches offrandes, commandées aux orfévres les plus habiles, nous avons remarqué les médailles de dévotion, nommées alors enseignes et affiques, que le magnifique duc distribuait, dans ces circonstances solennelles, à ses nombreux commensaux.

Nous allons donc laisser aux argentiers du prince le soin de les faire connaître.

(1) En 1534, les bâtards, bâtardes et les épaves, demeurant dans la prévôté de Roye (Somme), devaient chacun XII d. par an. (Arch. de Roye.)

Parlons d'abord des médailles des plus célèbres sanctuaires de Notre-Dame, tant français que belges.

Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer.

Dans son savant ouvrage (1), M. le comte de Laborde mentionne l'orfévre qui, en 1421, avait fourni au duc xx enseignes ou représentacions de l'ymage de Nostre Dame (2).

Ce pèlerinage ne fut pas le dernier, car l'argentier porte en dépense, cinq ans après, les sommes que voici :

Le xxviii° jour de may, pour l'offrande de MS. aux saintes reliques de l'église Nostre-Dame de Boulongne, où MDS. estoit lors alez en pélerinage, xlviii s. (3);

Pour chandeilles offertes à l'ostel Nostre-Dame, xvi s.;

Pour *enseignes d'estain,* distribuées aux gens de l'ostel de MDS., xvi s.;

Pour aumosnes faictes à ung poure hermite, lez ladicte ville de Boulongne, que MDS. lui a donné pour la fabrique de sa capelle, xxxii s.

(1) *Les Ducs de Bourgogne,* t. I, pp. 181, 231.

(2) Cette même année, le duc donnait C fr. à l'église parochialle de Nostre-Dame de Montereau où fault l'Yonne, pour fonder ung anniversaire perpétuel de C s. de rente pour l'âme de feu MS. son père cui Dieux pardoint; — ii c. fr. à la confrarie de Saint-Didier, à Langres, dont MDS. est le premier confrère, pour emploier en ornemens à Dieu servir; — C fr. à l'église parochialle de Poligny, pour la fondation d'icelle ; — i fr. à l'église collégial de Talent (Talant près Dijon), pour commencier un clochier. (Arch. gén. du Nord, à Lille.)

(3) Dans le mystère de Saint-Christoffle (1527), le charlatan parle du mole des ymages. (Les frères Parfait, *Histoire du théâtre français,* t. III, p. 14.)

Très-longtemps après (1457), l'argentier porte encore en dépense IIII l. VI s., pour ymages d'argent, dorées et blanches, de Nostre-Dame de Boulongne.

N'oublions pas que, cette même année, le comte de Charolois, qui fut plus tard le fougueux Charles le Téméraire, avait fait donner trois lyons d'or, de IIII l. X s., à l'église du Saint-Esprit, entre Béthune et Aire.

Notre-Dame de Halle (1).

En 1420, plusieurs enseignes de Nostre-Dame de Halle sont payées XII s.; tandis que, en 1436, douze enseignes d'argent, les six dorées et les autres blanches, reviennent à LX s.

En 1440-1441, six enseignes d'or, à l'imaige de Nostre-Dame de Haulx, coûtent XIIII l. VIII s., non compris la façon, qui s'élève à XVI s. (Au sujet de Notre-Dame de Halle, *voy.* une curieuse lettre de Guy Patin, l. XXVI°, t. I, p. 60 de l'édit. de 1692.)

Notre-Dame de Rœux.

Quant aux enseignes de Nostre-Dame de Rœux, elles reviennent à XXV s., en 1457.

Saint-Adrien de Grantmont (2), *Notre-Dame de Grâce lès-Bruxelles.*

En 1438, nous voyons qu'une enseigne d'argent doré

(1) *Voy.* les *Délices des Pays-Bas*, éd. de 1769, t. III, p. 317 et suiv.
(2) Consult. SANDERUS, *Flandria illustrata*, éd. de 1735, t. III, p. 174

pour le duc, coûte (y compris ung chierge de cire et autres enseignes) LXXII s.

Il est bon de faire observer que, presque toujours, à ces cierges étaient attachés des petits gros (1).

Les archives de la ville de Lille nous ont déjà fait connaître les riches offrandes que Louis XI y avait envoyées aux derniers jours de sa vie.

Quelques années auparavant (1456, v. st.), Louis, alors retiré dans les États du duc, s'était rendu avec le comte de Charolois à Notre-Dame de Grâce, lez-Bruxelles, comme le constate le document suivant, qui nous fournit de précieux détails sur la valeur de diverses monnaies.

Février 1456 (v. st.). Pour l'offrande de MS. à Nostre-Dame de Grâce, lez-Brouxelles, ung guillelmus, de XXI s. ; aux reliques, III guillelmus, de LXIII s.; pour III cierges, IX s., et pour ymages, IIII s.

Le XIIe jour de février, pour l'offrande de MDS. à Nostre-Dame de Grâce, XXI s. ; aux reliques, IIII l. VII s. VI d. ; pour cierges, IX s., et pour ymages, IIII s.

Le XIIIIe de février, pour l'offrande de MDS. à Nostre-

et suiv., et les *Délices des Pays-Bas*, t. III, p. 82. — Quant saint Adrien heut rechut martire, Natalie, se femme, s'en ala à sa maison, et avoit la main de saint Adrien, son mari, avoec elle, comme confort de sa vie, et l'avoit mis au quenech (chevet) de son lit. (MS. n° 16, XVe siècle, bibl. de Lille, fol. IIII C. XXXI r°.)

(1) En 1466, le gros de Metz valait X estrelins. Les viez pattars de Tournay à 1 gros et demy et les hayes de Hollande, au même prix. — Mailles postulatz, mailles d'Utrecht, eschus de David, ridres de Geldres, testars, etc., considérés comme billon. — En 1519, on mentionne les florins d'Utrecht forgiés du vivant de l'évêque David de Bourgogne.

Dame de Grâce, XXI s.; aux reliques, CXII s.; pour trois cierges, IX s., et pour ymages, IIII s.

(En juillet, pour enseignes d'argent, IIII s.)

Le XVIIIe de février, que MDS. fut à Nivelles devers NTRS. MS. le duc, pour une messe illec, III s., et, le lendemain, pour offrande de MDS. à Notre-Dame de Grâce, XXI s.; aux reliques, CXIII s.; pour cierges, IX s.; *pour aulmosnes extraordinaires,* X s., et pour ymages, II s.

Le XXIe ensuivant, que MDS. fut avec MS. le daulphin à Nostre-Dame de Grâce, pour son offrande et pour aulmosnes illec, VIII s.

Hénin-Lietard.

A Hénin-Liétard, où se rendit le duc le IIIe jour de juin 1424 (1), les offrandes du prince sont telles : aux reliques, II moutons d'or ; II fr. II s. pour chandeilles offertes en ycelle église, et enfin, I mouton d'or de XVII s. pour affiches ou enseignes.

Saint-Josse lez Montreuil-sur-Mer.

Aussi fervent que son père, le comte de Charolois, lors de son pèlerinage à Saint-Josse (2), en compaignie de la duchesse (1459), fait acheter, d'abord, plusieurs ymages, dorées et blanches du saint, qui coûtent LIIII s.; puis

(1) Consult. M. Dancoisne, *Rech. hist. sur Hénin-Liétard,* p. 112 et *Numismatique bétunoise,* p. 161 et suiv.

(2) Et par la sainteté de lui les bestes, les poissons et les oisiaux venoient privéement à lui, et il les repaissoit de doulces paroles. (MS. n° 16, cit. fol. II c. XXXV r°.)

IIII enseignes d'or, lesquelles à raison de XIIII s. piece, reviennent à LVI s.

Avant de quitter Bruxelles, le prince fit donner XX florins du Rin, val. XX l., aux chartrons du mont de Laon.

Le chef de saint Jean-Baptiste, à Amiens (1).

La célèbre cathédrale d'Amiens eut, elle aussi, lieu d'exalter la munificence du duc, car, parmi les dons divers, dont nous avons parlé ailleurs, nous remarquons les XXI l. III s., prix des dix-sept enseignes d'or à la représentation du chief saint Jehan (2).

(1) L'anonyme du XVe siècle, auquel nous devons le MS. no 102 de la bibl. de Lille, après nous avoir fait observer que saint Jehan fu descollé, et ce fu à l'eure du disner, pour monstrer que ès fiestes mondaines, quant li cuer sont escaufet de vin, adont sont jugiet, menghiet, et deschiret et condempné li innocent, ajoute, en parlant de ses reliques, comment de luy on a pluiseurs parti et ce puet bien estre prendant la part pour le tout : si comme on list que qui a le jointe, il a le doit, et *quy a le visage, comme il est à Amiens,* il a le cief. — Maintenant est en la cité d'Amien servi. (MS. no 16, *Ibid.*, fol. IIII c. XXVI vo. Saincte Tecle apporta le doit de saint Jehan au mont de Mongieu (*Trésor des histoires,* XVe siècle, MS. no 493, t. II., fol. I vo, Bibl. de Valenciennes). — Quant le sergent eust le chief, sainct Jehan-Baptiste coppé, yl l'apporta sur ung tailloir, devant le roy, qui le donna à la dame pour sa desserte (*Ibid*).

(2) En 1421 (v. st.), l'argentier porte en dépense III moutons d'or de XXXVI s. p. pour son offrande du jour de l'an au chief monseigneur saint Jehan. — Zacarie demanda ung tablet et une graffe, et puis si escripvi *Johannes est nomen eius.* (MS. no 16, fol. III c. XXXIII vo.) — On lit que une nuyt de Pasques, ensieuvant que uns moinez en l'église le cheviron (*sic* : cierge pascal) beneir devoit, le voix perdy, et si raux devint que nullement parler ne pooit, dont s'appensa que, en l'oneur

Longtemps auparavant (1426), Philippe le Bon avait fait remettre au chapitre x marcs d'argent, val. IIII^xx fr., pour employer et convertir en l'ouvrage et enchassement du chief monseigneur saint Jehan-Baptiste, estant en l'église dudict Amiens (1).

De la Fons-Mélicoq.

de saint Jehan-Baptiste et en ramembrance, comment Dieux à Zacarie, son père, à sa nativité, le parolle rendy, ceste hympne feroit, quy se commence *ut queant laxis*, etc.; mais, incontinent que ot fet ceste ympne se voix luy revint, et fist son office et son cyron béney. (MS. n° 102, cit., *ibid.*)

(1) Arch. gén. du Nord, compte de la maison de Bourgogne.

CORRESPONDANCE.

A M. R. Chalon, *président de la Société royale de numismatique, à Bruxelles.*

Genève, 8 août 1867.

Monsieur,

C'est en parcourant l'ouvrage de M. Rentzmann consacré à l'explication des légendes d'un certain nombre de monnaies du moyen âge et des temps modernes que l'idée m'est venue de vous adresser cette notice sur les titres que les souverains de la Russie ont pris sur leurs monnaies.

Mon principal guide pour la rédaction de cet article a été l'ouvrage du baron Chaudoir et celui de Reichel, dont le catalogue, au dire d'un savant numismate, atteste de longues, de soigneuses recherches, et se fait remarquer par les notes critiques qu'il renferme.

Les premiers souverains de la Russie portaient le titre de grand-prince. En 1547, Jean IV prit celui de tsar, et en 1721, Pierre Ier prit le titre d'empereur.

Le titre de grand-prince était porté pour se distinguer des princes apanagés. A l'époque de Rourik, en 862, le mot prince, en russe knïaz, signifiait chef militaire. Ce titre de prince passa à tous les descendants des princes apanagés de Russie.

Tsar est un vieux terme des langues orientales connu en Russie par la traduction slavonne de la bible; il a été

employé pour désigner les empereurs de Byzance; sil implique l'idée du trône ou du pouvoir suprême. On le reconnaît aussi dans les syllabes finales du titre des rois d'Assyrie et de Babylone : Phalas-sar, Nobonas-sar, etc. Le mot tsar se trouve également dans quelques passages des saintes Écritures, où il est parlé de David, de Salomon ou d'autres rois. Aujourd'hui le titre de tsar n'est officiellement employé par l'empereur de Russie que par rapport à ses couronnes secondaires, ainsi il s'intitule : tsar de Kazan, tsar d'Astrakhan, etc.

Le mot tsar a été traduit en latin par celui de *rex*, et le titre de grand-prince par *magnus dux*, ainsi qu'on le voit, entre autres, sur une médaille frappée sous Pierre Ier, à l'occasion d'une victoire remportée sur les Suédois : ALEXII FIL(*ius*) D · G · RVSS · IMP · REX · SIB · ASTR · CAS · M(*agnus*) DVX MOSC(*oviae*).

Voici un aperçu rapide des titres qui se trouvent sur les monnaies des grands-princes de Moscou, des tsars, des empereurs et des princes apanagés. On ne fait pas mention ici des noms patronymiques ni des inscriptions arabes qu'on lit sur les anciennes monnaies russes, qui ne furent plus employées lorsque la Russie secoua le joug des Mongols, en 1480.

GRANDS PRINCES DE MOSCOU.

Jean Ier, 1328-1340.

C'est sous son règne que la principauté de Moscou commença à prévaloir sur celle de Wladimir et à prendre le

titre de grande-principauté, titre qui devint depuis exclusivement héréditaire dans la dynastie des princes moscovites. (Kaïdanof, *Précis de l'histoire de Russie.*)

Quant au titre de Jean Ier sur sa monnaie, il est simplement énoncé ainsi : grand-prince Jean. D'après Schubert, seul exemplaire connu.

Siméon le Superbe, 1340-1353.

Les ouvrages ne citent aucune monnaie de ce règne.

Jean II, 1353-1359.

On lit sur sa monnaie : « du grand-prince Jean, » c'est-à-dire cachet du grand-prince Jean, quoique ce mot ne soit pas indiqué sur cette monnaie. Le mot cachet n'a aucun rapport au titre du souverain, ce mot reparaît souvent sur les anciennes monnaies russes.

Dmitri III, 1360-1362.

Il fut nommé à la grande-principauté de Moscou en même temps que Dmitri IV. L'un et l'autre prince russe s'en étant rapportés de leurs droits à la décision du khan Mourad, celui-ci se prononça en faveur du dernier. (Schnitzler, *Statistique de la Russie.*)

Dmitri IV, 1362-1389.

Voici son titre sur sa monnaie :

Grand-prince Dmitri.

Cachet du grand-prince Dmitri.

Ici le mot cachet est inscrit sur la monnaie.

Wasili II, 1389-1425.

Grand-prince Wasili.

Grand-prince Wasili de toute la Russie.

Cette distinction, de toute la Russie, prise par Wasili II, marquait sa supériorité sur les grands-princes de Tver, de Rézan, de Smolensk. Siméon le Superbe avait déjà pris ce titre sur ses édits. (Tschertkof, p. 5.)

Wasili III, 1425-1462.

Nous trouvons un changement de titre sur les monnaies de Wasili III, surnommé l'Aveugle ou le Ténébreux. Il s'intitule :

Hospodar de toute la terre russe.

Hospodar de toute la Russie.

Wasili prit ce titre sur ses édits, en 1451. Le titre de hospodar est plus élevé que celui de grand-prince.

Le mot hospodar dérive du mot slave gospod, qui signifie maître, seigneur, et qui aujourd'hui est le titre par lequel on désigne les princes qui gouvernent la Valachie et la Moldavie, sous la suzeraineté de la Porte-Ottomane. Nous voyons encore le prince régnant de la principauté de Monténegro porter le titre de hospodar.

Le règne du grand-prince Jean III (1462-1505) est remarquable sous bien des rapports. Il étendit les frontières de la Russie, fit, entre autres, la conquête de Novgorod, abolit presque entièrement le système des apanages, brisa le joug des Mongols, commença des relations politiques avec divers États. Il ajouta à son titre de grand-prince celui d'autocrate de toute la Russie.

Les titres qu'on lit sur sa monnaie sont :

Le grand-prince Jean de toute la Russie.

Le grand-prince hospodar, id.

Le grand-prince gosoudar, id.

Gosoudar est une altération de gospodar, c'est-à-dire monarque, souverain.

Les successeurs de Jean III, ont continué à ajouter à leur titre celui de « toute la Russie « ou » toutes les Russies. » C'est sous ce règne, d'après l'ouvrage du baron Chaudoir, que parut la première monnaie d'or.

Sous le règne du grand-prince Wasili IV (1505-1533), la Russie continue à étendre son territoire. C'est sous ce règne que le système des apanages fut complétement aboli. Wasili prit sur sa monnaie d'or la qualification : « par la grâce de Dieu, » qu'il fait suivre de son titre hospodar, tsar et grand-prince Wasili, autocrate de toute la Russie et seigneur et maître de beaucoup de souverainetés. On remarque ici le mot tsar, dont Wasili IV se servait déjà sur ses édits, mais ce ne fut qu'en 1547, que son fils Jean le Sévère s'en revêtit solennellement et pour toujours.

La monnaie d'argent de Wasili IV n'indique pas la qualification ci-dessus; on y lit : le grand-prince Wasili, hospodar de toute la Russie. Quant au titre d'autocrate, il devient officiel à dater du règne du tsar Jean IV, époque où l'autorité suprême fut réunie dans la personne du prince souverain.

La qualification par la grâce de Dieu se voit pour la première fois sur les monnaies de Wasili. Un article sur la numismatique musulmane nous fait connaître une certaine analogie avec le « par la grâce de Dieu » des souverains

d'Europe. S'attribuant une origine divine, les Khalifes ajoutaient à leurs noms :

Celui qui est maintenu par l'ordre de Dieu.

Celui qui se réfugie en Dieu.

Jean IV, premier tsar de Russie.

Il a régné comme grand-prince, de 1538 à 1547, et comme tsar, de 1547 à 1584.

Ce prince continue à prendre sur sa monnaie d'or la qualification : par la grâce de Dieu, puis y ajoute son titre : grand-prince de toute la Russie, de Vladimir, de Moscou, de Novgorod, de Pskof, de Tver, de Polotsk, tsar de Kazan, tsar d'Astrakhan; et sur sa monnaie d'argent : Jean tsar et grand-prince de toute la Russie. Cette monnaie d'or était, suivant toute probabilité, un ornement dont le tsar gratifiait les princes, ainsi que les ambassadeurs étrangers. Elle se portait au cou.

Jean IV, fit la conquête du royaume de Kazan et du royaume d'Astrakhan; il n'est donc pas étonnant qu'il prenne, sur sa monnaie, le titre de tsar de ces deux royaumes. « Par la conquête de Kazan, il vit tomber à ses « pieds l'une des principautés les plus considérables des « descendants de Genghiskhan, sur les frontières de la « Russie actuelle. Par la conquête d'Astrakhan, il assura « l'intégrité de la Russie méridionale. »

Nous lisons sur les monnaies d'or de Féodor, second tsar (1584-1598), par la grâce de Dieu, Féodor le gosoudar, tsar et grand-prince de toute la Russie; sur d'autres exemplaires on lit le mot autocrate. Sur les monnaies

d'argent : Le tsar et grand-prince de toute la Russie Féodor. Le tsar et grand-prince Féodor.

On ignore si des monnaies courantes d'or ont été frappées sous le règne de Boris, troisième tsar (1598-1605). Son titre sur les monnaies d'argent est : Boris, tsar et grand-prince de toute la Russie. A cette époque les monnaies d'or étrangères avaient cours en Russie. La monnaie d'or citée par Schubert n'était qu'une médaille destinée à quelque récompense.

Dmittri, quatrième tsar (1605-1606), prend sur sa monnaie d'or les mêmes titres que Jean IV. Chaudoir cite une monnaie sur laquelle Dmitri s'intitule gosoudar et non pas tsar d'Astrakhan. Les monnaies d'argent disent : Dmitri, tsar et grand-prince de toute la Russie.

Les mémoires de la Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg font mention d'une monnaie ou médaille frappée probablement en Pologne et distribuée à l'occasion du couronnement du tsar Dmitri. Elle a pour légende, à l'avers : DEMETRIVS-JOANIS-D. G. IMPERATOR RVSSIAE, etc., et, au revers, en langue russe : Dmitri, fils de Jean, par la grâce de Dieu, empereur de Russie. Cette pièce est remarquable vu ce titre ou cette qualification de Dmitri. La couronne et le globe sont imités de ceux que l'on voit encore dans le trésor du Kremlin à Moscou. Ce Dmitri est connu dans l'histoire sous le nom de Dmitri l'imposteur, parce qu'il se fit passer pour le frère du tsar Féodor, avec lequel avait fini l'ancienne dynastie.

Wasili Chouiski, cinquième tsar, 1606-1610.

Ce prince appartenait à une branche collatérale de Rourik. Sur les monnaies d'or émises sous son règne on lit : Wasili, par la grâce de Dieu, tsar et grand-prince de toute la Russie. Même titre sur les monnaies d'argent sans la qualification citée.

Ici se place un interrègne de près de trois ans avant l'avénement au trône de la maison Romanof, interrègne pendant lequel Vladislaf, fils de Sigismond III, roi de Pologne, fut proclamé tsar, de 1610 à 1612. Son titre sur les monnaies d'or et d'argent, qui sont très-rares, est simplement celui-ci : Vladislaf, tsar et grand-prince de toute la Russie.

Les tsars Michel Romanof	. . . .	1613-1645
— Alexis —	. . . .	1645-1676
— Féodor —	. . . .	1676-1682

ont tous sur leurs monnaies d'or la qualification par la grâce de Dieu. Il faut remarquer qu'ils ont changé la formule par l'emploi du pronom *nous* qui indique une plus grande autorité. Ils font précéder le mot gosoudar du qualificatif *grand,* ainsi : par la grâce de Dieu, nous, grand gosoudar, tsar et grand-prince, autocrate de toute la Russie.

Sous le règne d'Alexis, il y eut une grande pénurie de numéraire, et afin de subvenir aux dépenses de l'État, on se servit d'écus étrangers qu'on refrappait avec des coins nouveaux de la grandeur de l'écu. C'est sous ce règne qu'on divisa la Russie en grande, en petite et en blanche,

ce qui explique la légende sur une monnaie d'argent : tsar et grand-prince Alexis de toute la grande et petite Russie.

Jean V et Pierre Ier conjointement, 1682-1696.

Jean V, 1682, dernier tsar de Russie, frère aîné de Pierre Ier, prend sur sa monnaie d'or et d'argent le titre de tsar et grand-prince Ivan de toute la Russie. Vu le jeune âge de ces deux princes, la régence fut confiée à Nathalie, mère de Pierre Ier, mais bientôt, Sophie, sœur des deux jeunes princes, s'empara de la régence et exerça le pouvoir pendant sept ans, au bout desquels elle le remit à Jean V qui mourut en 1691, année de l'avénement au trône de Pierre Ier. Les monnaies de cette époque furent frappées aux noms de Jean, de Pierre et de Sophie, leur sœur aînée. Elles sont décrites dans les ouvrages sur la numismatique russe.

Il est presque reconnu que les monnaies d'or émises sous les tsars ne furent pas monnaies circulantes; elles n'en sont pas moins intéressantes sous le rapport historique. Leurs types ont un caractère particulier; leurs légendes nous indiquent l'extension du titre souverain, ce qui ne se voit plus sur les émissions monétaires à dater du règne de Cathérine Ire.

« Depuis le commencement de la monarchie jusqu'au « temps où Jean III la restaura, en élevant son sceptre au- « dessus de celui de tous les princes apanagés, les souve- « rains de Russie portaient le titre de grand-prince, par « lequel on désignait le premier de tous ces dynastes

« entre lesquels le territoire était comme morcelé. Plus « tard, ce titre parut trop modeste à Wasili qui se crut en « droit de se qualifier tsar. Jean IV, à son tour, crut « devoir adopter un titre qui le désignât comme roi, et « prit celui de *Povelitel,* qu'on traduisit par imperator, « lorsqu'on s'adressait à des étrangers. » (Schnitzler, auteur cité.)

Le mot russe *knïaz,* signifie prince, *velikii knïaz,* grand-prince. Chaudoir et Schubert le traduisent par duc et grand-duc. La traduction française de l'histoire de Russie par Karamsine se sert de l'appellation de prince et grand-prince, Reichel traduit littéralement *fürst, grosz-fürst.* De nos jours, *velikii knïaz,* grand-duc, est le titre des princes de la famille impériale.

Nous voici arrivés aux monnaies de Pierre Ier, surnommé le Grand, premier empereur de Russie, 1689-1725.

Les titres que ce prince avait sur sa monnaie sont :

Tsar et prince Pierre, autocrate de toute la Russie.	
Tsar Pierre, souverain	id.
Tsar et grand-prince Pierre	id.
Tsar Pierre, autocrate	id.
Tsar Pierre, autocrate et souverain	id.
Pierre Ier, empereur et autocrate	id.

Tsar et grand-prince Pierre, autocrate de la Russie grande, petite et blanche.

Le mot *Povelitel* se trouve sur un grand nombre de ces monnaies.

La qualification « par la grâce de Dieu » se lit sur plusieurs médailles frappées sous le règne de Pierre Ier, mais

il est à remarquer que cette qualification ne se trouve pas sur les monnaies émises sous son règne. Cependant Reichel cite quelques ducats de l'année 1716, ayant pour légende : PETRVS · ALEXII · F · D · G · RVSS · IMP · M · DVX · MOSCOVIAE. Chaudoir décrit un copek en cuivre, pièce d'épreuve, avec la légende en langue russe : Pierre premier, par la grâce de Dieu, empereur de Russie.

Les légendes sont toutes dans la langue nationale, on fait mention cependant d'une petite monnaie en cuivre, demi-copek, de l'année 1700, avec la légende latine PET · ALEX · RVSS · IMP. Les médailles de cette époque ont rapport aux événements militaires, aux traités de paix, aux fondations de forteresses, etc.

Catherine Ire (1725-1727) fit inscrire sur sa monnaie : Catherine, impératrice et autocrate de toute la Russie, et son successeur Pierre II (1727-1730), empereur et autocrate de toute la Russie. Après Pierre Ier, le titre de tsar ne reparaît plus sur les monnaies, il est remplacé par celu d'empereur, en russe *imperator*. Catherine II prit le titre de tsarine sur les monnaies frappées pendant son voyage en Crimée.

Nous voyons reparaître la qualification citée sur les monnaies de l'impératrice Anne (1730-1740) dont plusieurs pièces ont été gravées par le célèbre Hedlinger attaché à la cour de Suède et qui fut plus tard appelé à la cour de Russie.

Sur la monnaie de Jean III (1740-1741) nous lisons : Jean III, par la grâce de Dieu, empereur et autocrate de toute la Russie, sur celle d'Élisabeth (1741-1761), par la grâce de Dieu, Élisabeth Ire, impératrice, etc., même

qualification et même titre sur les monnaies de Pierre III (1761-1762) et de Catherine II (1762-1796).

En 1783, la Crimée fut incorporée à l'empire de Russie. En 1787, Catherine II fit un voyage dans sa nouvelle province qu'elle nomma la Tauride. A cette occasion, on frappa des monnaies d'argent sur lesquelles, au lieu de lire le nom de la souveraine, on plaça son chiffre couronné et on inscrivit en russe : Tsarine de la Chersonèse Taurique.

Les monnaies émises sous le règne de Paul Ier, d'Alexandre Ier, de Nicolas Ier et sous le règne actuel, n'offrent ni l'effigie du souverain, ni son nom, ni ses titres, à l'exception de quelques pièces d'épreuve qui n'ont pas été mises en circulation. Les roubles émis sous Paul Ier portent, d'un côté, quatre II couronnés et au revers un verset de psaume. Ceux des règnes suivants présentent l'aigle russe et au revers l'indication du poids de la pièce et l'inscription en langue russe : *Monnaie de l'empire russe, un rouble.* Plus tard, l'inscription indique : *Monnaie d'un rouble,* et actuellement on lit : le seul mot : *rouble.*

Les premiers apanages dont il est question dans l'histoire de Russie datent du règne de Sviatoslaf (945-972). Guidé par la malheureuse coutume de ces temps, Wladimir, qui a régné de 980 à 1014, partagea ses États en plusieurs principautés pour créer des apanages à ses fils.

« Cet exemple, nous dit Levesque, ne fut que trop « suivi, non-seulement par ceux qui lui succédèrent dans « la principale souveraineté de Russie, mais encore les « princes apanagés eux-mêmes morcelèrent leurs domi- « nations pour donner des apanages à tous leurs enfants. « Ainsi, par succession de temps, la Russie fut partagée

« en une foule de petites souverainetés dont un grand « nombre n'étaient que des villages. »

Ce fut, comme nous l'avons dit, sous le règne du grand-prince Wasili en 1523 que le système des apanages cessa d'exister; tous les Russes devinrent les sujets du grand-prince de Moscou.

Les légendes sur les monnaies des princes apanagés se bornent à dire : le prince un tel, ou bien, cachet du prince un tel, ce mot cachet est la traduction du mot russe petchate, qu'on peut rendre par celui de sceau ou armoirie. Le sceau implique toujours un signe caractéristique. Il est curieux de voir le rapport qu'il y a entre le mot russe petchate, en suédois pitscher, en allemand petschaft.

Les ouvrages sur la numismatique russe décrivent les monnaies d'un grand nombre de princes apanagés. Ces monnaies offrent une grande variété de types, plusieurs d'entre elles, ainsi que celles de quelques grands-princes ont une inscription arabe et une figure caractéristique connue sous le nom de tamgha. « Le tamgha sur les mon- « naies arabes semble appartenir tantot au cachet parti- « culier des personnages qui ont fait frapper la monnaie, « tantôt à la contrée où s'est effectuée l'émission. » Cette figure se trouve sur les monnaies des khans de la Horde d'or et se voit fréquemment sur les monnaies russes du XIVe siècle. Les Mongols l'exigeaient de leurs vassaux comme marque de soumission. (Tschertkof, p. 4.) Quant au mot russe tamgha, persan temghâ, il signifie un timbre apposé sur les marchandises, il signifiait aussi péage, droits d'entrée sur les marchandises. Actuellement on se sert du mot kleïmo pour indiquer un timbre.

Toutes les principautés apanagées de Russie furent successivement incorporées à la grande principauté de Moscou, et il est arrivé en Russie ce qu'on a vu dans d'autres pays. Pendant le moyen âge, les seigneurs féodaux battaient monnaies dans leurs terres, mais à mesure que ces petites seigneuries s'absorbaient dans le pouvoir suprême, soit royal, soit impérial, la monnaie s'est nécessairement concentrée dans le droit de la souveraineté.

Agréez, etc., etc.

Fr. Seguin.

MÉLANGES.

Le livre monumental, consacré à la mémoire de Monseigneur Célestin Cavedoni, vient de paraître. Ce magnifique volume, grand in-8°, de 596 pages, se compose, d'abord, de l'oraison funèbre du défunt, par le docteur D. Antonio Masinelli, puis de la liste de ses œuvres et opuscules au nombre réellement incroyable de neuf cent soixante-deux articles. Cette liste occupe à elle seule près du tiers du volume. On trouve, ensuite, quelques inscriptions en style lapidaire à l'éloge du défunt, et quarante-sept lettres adressées par des numismates de différents pays à la commission directrice chargée de la publication du volume. Ces lettres contiennent l'expression variée du regret unanime que la perte de Cavedoni a fait éprouver, non-seulement à ceux qui l'ont connu, mais à tous ceux qui savent apprécier les immenses services que ses travaux ont rendus à la science. Des lettres inédites écrites par lui à divers savants de l'Europe, et un opuscule, également inédit, sur les contorniates, occupent les pages 317 à 556. Le volume se termine par un supplément à la nomenclature de ses ouvrages, supplément de dix-sept articles. Enfin, n'oublions pas de dire qu'en regard du titre se trouve un beau portrait photographié et le fac-simile de la signature de l'illustre numismate de Modène.

R. Ch.

Le catalogue du comte de l'Espine, dont nous avons parlé, dans la livraison dernière, page 512 du volume de 1867, contenait une faute d'impression qu'on nous prie de rectifier. Les 340 jetons flamands qui formaient le lot n° 1564 n'étaient pas des *jetons d'argent,* mais bien des *jetons de cuivre.* Ceci diminue un peu l'*énormité* du lot.

Au reste, on nous fait, de plus, remarquer que des catalogues détaillés, comme chez les paisibles et calmes Hollandais et leurs voisins les Belges, n'iraient pas du tout au caractère vif, impatient, frétillant, des Parisiens.

Le second jour d'une pareille vente, le commissaire-priseur et l'expert risqueraient de se trouver seuls dans la salle. A de pareilles raisons, nous n'avons rien à répondre. — Affaire de tempérament.

R. Ch.

Exposition universelle de 1867 *à Paris. Description des monnaies, médailles et autres objets d'art concernant l'histoire portugaise du travail,* par A.-C. Teixeira de Aragão. Paris, Paul Dupont, 1867, in-8°, 174 pages et 5 planches.

La superbe collection de monnaies portugaises exposée à Paris avait été réunie, pièce à pièce, pendant seize ans, par M. Teixeira et acquise en bloc par S. M. le roi de Portugal. Ce jeune prince, qui seul, croyons-nous, parmi tous les souverains de l'Europe, s'intéresse à la numismatique, ne négligea, depuis cette acquisition, aucune occasion d'enrichir son médaillier national. C'est ainsi,

qu'en 1865, il acquit au prix considérable de 600,000 réis (fr. 3,333-33) une monnaie d'or du roi Alphonse, que M. Teixeira croit être Alphonse II (1211-1223). Cette belle pièce avait été trouvée dans les murs de Trancoso; elle était toute une révélation d'un monnayage inconnu, elle appartenait à un prince dont on n'avait encore aucune monnaie, enfin l'*exemplaire était unique*. Toutes ces circonstances expliquent et justifient parfaitement le prix vraiment royal qui en fut donné. Si, par exemple, en France, apparaissait une de ces monnaies d'or de la reine Blanche, qu'on cherche en vain depuis trois siècles, peut-on prévoir à quel prix elle serait poussée dans la chaleur des enchères ?

M. Teixeira, l'auteur du curieux catalogue dont nous venons de donner le titre, l'a rédigé avec amour. Il en a fait le *vade mecum* des amateurs qui voudront se renseigner sur la numismatique portugaise, numismatique jusqu'ici, si peu cultivée et si peu connue.

R. Ch.

Aureus de l'empereur Arcadius, à bélière. — Depuis quelque temps, des monnaies romaines, byzantines ou mérovingiennes, *à bélière,* ont été assez souvent trouvées

dans les tertres qu'on fouille ou qu'on rase, tandis qu'autrefois on n'en entendait jamais parler. En voici encore une à fleur de coin, découverte l'année passée et qui se trouve actuellement dans le cabinet de M. *Bloembergen-Santée*, à Leeuwarde. Elle est de l'empereur *Flavius Arcadius*, qui fonda l'empire byzantin, fils du grand Théodose et frère d'Honorius, qui régna à Rome. Cette monnaie fut frappée entre les années 382 et 408. Les lettres M. D. du revers sont expliquées par : M(*andato*) D(*ecurionum*).

J. Dircks.

Nous devons rectifier une faute d'impression qui s'est glissée, page 457 du volume précédent, et qui pourrait troubler le sommeil de nos amateurs de jetons, si nombreux aujourd'hui. Le jeton de Charles Van Laethem, n'est pas de 1611, mais de 1617.

R. Ch.

Depuis les planches que nous avons données, en 1866, des nouvelles monnaies décimales des États romains (1), le coin de la pièce d'un franc a été quelque peu modifié. Les dimensions de l'effigie de Pie IX ont été agrandies, et la légende est devenue tout à fait la même que celle de la pièce de deux francs et du demi-franc. C'est-à-dire avec l'abréviation PON.(*tifex*) au lieu de PONT.(*ifex*).

R. Ch.

(1) Pl. XX et XXI.

Dans le volume précédent de ce recueil, page 175, nous avions fait remarquer que M. Brambilla n'était pas d'accord quant à la durée du règne d'Ardouin, roi d'Italie, avec les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*. M. Brambilla nous objecte, avec beaucoup de raison, que les savants pères de Saint-Maur ne se sont appuyés que sur l'autorité de Muratori, pour ce qui regarde Ardouin ; et que, cependant, Muratori lui-même, dans ses *Annali d'Italia*, admet qu'Ardouin ne cessa de régner qu'en 1014, après la complète déroute que lui firent essuyer les armées de l'empereur Henri.

Il faut bien reconnaître, dit M. Brambilla, dans l'histoire d'Ardouin telle que la donne *l'Art de vérifier les dates*, une de ces inexactitudes qu'il est impossible d'éviter dans un ouvrage aussi étendu, et convenir qu'après la narration de Muratori, les savantes recherches d'Endler et de Provana sur le règne d'Ardouin, la durée de ce règne est parfaitement établie de 1002 à 1014 (septembre).

R. Ch.

Étude historique sur les monnaies frappées par les grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par M. Laugier, attaché au cabinet des médailles, etc., etc., Marseille, 1867, in-8°, 52 pages et 4 planches. (Tiré à part, à 100 exempl., des mémoires de la Société de statistique de Marseille.)

Les monnaies des grands-maitres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ont été depuis quelques années l'objet des recherches de plusieurs numismates. Nous avons cité,

jadis, les travaux de MM. Friedlaender, Lambros, Vreto, Victor Langlois, etc. Plus récemment encore, M. Furse a fait imprimer à Malte un volume in-4° sur le même sujet; ouvrage important, dit-on, mais que nous demandons en vain, depuis 1864, à tous les échos de la librairie.

M. Laugier, qui arrivait après les autres, a dû nécessairement profiter des recherches de ses devanciers; mais il en a fait un résumé clair, substantiel et fort intéressant. Il a, surtout, su retracer et condenser en quelques pages, l'histoire si curieuse de ce singulier couvent qui débute par un hopital pour aboutir à une principauté souveraine. Exemple effrayant de l'accroissement de richesses et d'autorité qu'une congrégation religieuse, humble et modeste dans ses commencements, peut acquérir en quelques années.

L'auteur nous peint ensuite la rapide décadence de l'ordre, au siècle dernier. Et, en effet, les Turcs n'étant plus à craindre, la raison d'être n'existait plus pour les chevaliers qui devaient les combattre. A mollis par le luxe, la paix, le relâchement des mœurs, ils tombèrent sans bruit et presque sans défense, honteusement.

Après la prise de l'île par Bonaparte et la fuite à Trieste du grand-maître de Hompesch, on s'occupe généralement peu de savoir ce que devinrent les debris épars de l'ordre. Cette histoire d'outre-tombe, cependant, ne manque pas d'intérêt. Nous laissons, ici, la parole à l'auteur.

« Sous le magistère d'Emmanuel de Rohan, l'empereur de Russie, Paul Ier, s'était déclaré le protecteur de l'ordre. La cour de Vienne ayant forcé Hompesch à abdiquer son titre, Paul Ier s'en empara aussitôt et se nomma grand-

maître. Le bailli de Litta lui porta à Saint-Pétersbourg les insignes de la souveraineté de Malte. Ce nouveau chef des Hospitaliers avait l'intention de créer un nouveau prieuré russe pour la noblesse de ses États et voulait fonder une quantité de riches commanderies qui devaient soutenir l'ordre, mais il ne trouva aucun appui chez les souverains de l'Europe qui étaient intéressés à la conservation des chevaliers; puis, sa mort, arrivée en mars 1801, arrêta tout, et son successeur, Alexandre Ier, qui ne partageait nullement ses idées, ne donna point suite à tous ces projets.

« Après la mort de l'empereur Paul, le pape Pie VII nomma à la grande-maîtrise le bailli Jean de Tomassi. Celui-ci chercha à obtenir du gouvernement anglais la restitution de l'île de Malte, mais n'ayant pu y parvenir, il fixa définitivement sa résidence à Catane, en Sicile, où il mourut le 13 juin 1805.

« Un mois auparavant, l'ancien grand-maître, Ferdinand de Hompesch, mourait à Montpellier, au moment où Napoléon s'occupait d'améliorer sa situation pécuniaire. Repoussé de sa famille, qui ne lui pardonna jamais d'avoir survécu à la chute de Malte, tracassé par ses créanciers et voyant qu'il n'avait rien à espérer de la Russie, il était venu en France dans le but d'obtenir des secours du gouvernement.

« Le 25 décembre 1804, il s'était fait recevoir membre de la confrérie des pénitents bleus de Montpellier, et c'est dans la chapelle qui leur appartenait qu'il fut inhumé. Son état était tellement voisin de la misère que ses médecins ne purent être rétribués pour leurs soins; il ne resta rien non plus pour fournir aux dépenses de son enterrement.

« Après la mort de Jean de Tomassi, l'assemblée générale, réunie dans l'église conventuelle de Catane, déclarant son insuffisance pour nommer un grand-maître, ne proclama qu'un lieutenant de magistère et élut le bailli Guevara Suardo, qui mourut en 1814, et eut pour successeur Giovanni Centellès.

« Le 12 mai 1827, le troisième lieutenant de magistère, Antonio Busca, obtint du pape Léon XII la permission de transférer la résidence de l'ordre dans les États romains; c'est à Ferrare qu'il établit la maison conventuelle des chevaliers; mais à la mort de Busca, en 1834, elle fut transférée à Rome, où elle est encore. »

Ainsi, cette grande et forte institution, qui pendant des siècles avait servi de boulevard à l'Europe contre l'invasion des Turcs, n'est plus qu'une ombre errante, une vaine parodie de son glorieux passé. Son rôle et son utilité se bornent, aujourd'hui, à fournir (avec dispense du vœu de chasteté) le prétexte à quelques *petits-crevés* de se mettre un morceau de ruban à la boutonnière. Il était difficile de tomber plus bas.

Et cependant qui sait si, de même que les jésuites, les chevaliers de Malte ne doivent pas renaître, un jour, plus riches, plus puissants que jamais. Il est prudent, en fait de restaurations, de ne jurer de rien. N'a-t-on pas vu revenir sur l'eau tant de vieilles choses qu'on croyait englouties, noyées, disparues pour toujours ?

Mais laissons là les réflexions philosophiques, et ne quittons pas M. Laugier sans parler des jolies planches qu'il a jointes à son livre et qu'il a gravées lui-même. M. Laugier, comme artiste, est une vieille connaissance

des lecteurs de la Revue. Ils se souviendront, sans doute, des charmants dessins qu'il nous a jadis fournis pour des articles de son ami, M. C. Penon, sur des monnaies byzantines inédites, et surtout des trois planches de monnaies massaliotes, dans lesquelles il a fait preuve d'une aptitude exceptionnelle pour la reproduction des médailles [1].

R. Ch.

Errare humanum est. Quand on a commis une erreur, — et qui peut se vanter de n'en jamais commettre? — le plus simple, le mieux est d'en convenir franchement et de la rectifier. C'est ce que nous faisons ici. En parlant de la médaille offerte à M. de la Faille (t. V, 4e série, p. 525), nous avons nommé, comme son auteur, M. Vander Kellen, dont la typographie avait fait Vander Vellen. Mais à tout seigneur tout honneur ; M. Vander Kellen n'a gravé de cette pièce que le côté de la tête. Le revers, dont l'idée ou le dessin est dû à M. Ferdinand de Witt, de Groningue, a été exécuté par M. J.-Ph. Menger, attaché également à l'hôtel des monnaies d'Utrecht.

H. v. I.

Notre honorable confrère, M. le comte Nahuys, nous communique le document suivant qui peut présenter quelque intérêt pour l'histoire de la monnaie au siècle

(1) T. V, 2e série, pl. XIV à XVIII. — T. VI, 2e série, pl. VII. — T. I, 3e série, pl. XIX à XXI et pl. XIII, XIV, XXV, XXVI et XXVII.

dernier. Il concerne l'exécution de l'ordonnance de Marie-Thérèse, du 19 septembre 1749.

Copie d'une lettre de M. de Claviet, secrétaire d'ambassade de Leurs Hautes Puissances les États généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, à Bruxelles, relativement à la démonétisation des anciens escalins dans les Pays-Bas autrichiens.

TEXTE.

HOOG MOGENDE HEEREN,

De 7 dezer zijn de gedeputeerden van de provincien en steeden alhier vergadert geweest, en hebben geresolveert en vastgestelt, dat de oude schellingen gangbaar zullen blijven à 6 ³/₄ stuijvers, en om dezelve te vernietigen buijten schade van de particulieren, zullen de provincien en steeden gezamentlijk gehouden zijn, alle maanden een somme van honderd duijzend guldens van *permissie-schellingen* in de munt te brengen, zijnde ieder provincie en stad in het particulier getaxeert, na rato van den subsidie, die zij jaarlijks moeten opbrengen.

Waarmede, etc.

Brussel, den 10 november 1749.

(*Geteekent*) DE CLAVIET.

TRADUCTION.

HAUTS ET PUISSANTS SEIGNEURS,

Les députés des provinces et des villes, ont été assemblés le 7 de ce mois, et ont résolu et arrêté que les anciens escalins continueront à avoir cours à raison de 6 ³/₄ sou, et afin de pouvoir procéder à leur démonétisation sans occasionner de dommage aux particuliers, les provinces et les villes seront ensemble tenues de verser tous les mois, à l'hôtel de la monnaie, une somme de cent mille florins en *escalins de permission* (¹), chaque province et chaque ville ayant été taxée à raison du subside qu'elles sont tenues de fournir annuellement.

Avec lesquelles, etc.

Bruxelles, le 10 novembre 1749.

(*Signé*) DE CLAVIET.

(¹) C'est-à-dire en anciens escalins *tolérés*.

Berliner Blätter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde. X. Heft. (Vierten Bandes, erstes Heft.) Berlin, Ferdinand Schneider, 1867, in-8°, avec 4 pl. et une lith.

La dernière livraison de la *Revue de Berlin* contient les articles suivants :

1° La biographie de Dominique Sestini, le fameux numismate de Florence.

Le troisième volume de la Revue s'ouvrait par la biographie d'un numismate allemand, Beger. Il paraît que désormais chaque nouveau volume commencera par une biographie de numismate célèbre. M. J. Friedländer, l'auteur de la vie de Sestini, s'est servi, pour son travail, de nombreuses lettres adressées à son père par l'illustre numismate, depuis 1810, jusqu'à la mort de Sestini, arrivée en 1832.

2° Monnaies de diverses nomes, frappées sous Domitien, par M. J. Friedländer.

M. le vice-consul de Prusse à Alexandrie a envoyé au cabinet de Berlin quelques monnaies de nomes de Domitien, ressemblant aux bronzes romains de deuxième grandeur. On ne connaissait de cette série intéressante que les pièces frappées sous les empereurs Trajan, Adrien et Antonin le Pieux.

3° Élée d'Épire, par M. J. Friedländer.

4° Monnaies inédites du moyen âge allemand (XII° XIII° et XIV° siècles), par M. H. Dannenberg.

5° Notes relatives aux monnaies de Raguse et empruntées à des documents écrits, par M. le Bon de Koehne.

6° Deux articles de blason et de sigillographie, du même. Le premier est consacré à l'étude des armoiries serbes; le second aux sceaux de la Bosnie et de la Servie.

Les *Mélanges* donnent la description des monnaies et des médailles récemment frappées, et de nombreuses notices biographiques.

CAM. P.

Münzstudien. — Neue Folge der Blätter für Münzkunde. Herausgegeben von H. GROTE. *Nr. XV. Fünfter Band, Drittes Helft.* Leipzig, Hahn, in-8°, 3 pl.

Cette livraison, qui termine le cinquième volume des *Études monétaires,* est consacrée à la seconde partie du travail de M. L. Hölzermann sur les monnaies de Lippe. Nous avons sous les yeux l'époque moderne, qui s'étend de 1524 à 1840.

La même livraison contient des notes supplémentaires aux articles sur les monnaies de l'évêché de Verden et les monnaies de Waldeck au moyen âge.

CAM. P.

Die wichtigsten Exemplare in meiner Sammlung römischer Münzen, vom Dr ELBERLING. Luxemburg, 1867, in-4°, 2 pl.

M. le docteur Elberling poursuit la publication des pièces romaines les plus remarquables de son cabinet. Cette fois, il étudie les médailles auxquelles M. Cohen a consacré le troisième volume de son grand ouvrage. Il joint à son travail deux planches représentant cinquante et une monnaies d'empereurs et d'impératrices, depuis L. Verus

jusqu'à Élagabale. Les catalogues raisonnés de M. Elberling sont très-intéressants par les détails historiques et numismatiques qui accompagnent la description de chaque pièce. Il donne, dans son dernier travail, à peu près deux cents médailles différentes, et s'arrête à Julia Mæsa.

CAM .P.

Pour poursuivre jusqu'à notre époque l'*Histoire numismatique des dix-sept provinces des Pays-Bas,* il reste plusieurs lacunes à combler. La plus considérable, la plus intéressante est celle du règne de Guillaume Ier, de 1814 à 1830. Les lecteurs de la Revue apprendront avec plaisir que M. Geelhand de Merxem, s'est décidé à entreprendre cette œuvre assez longue et pour laquelle de nombreuses planches sont indispensables. Le prospectus, accompagné d'un bulletin de souscription, leur sera prochainement adressé.

R. CH.

Les légions du Rhin et les inscriptions des carrières, par CHARLES ROBERT, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Paris. Franck, 1867, in-4°, 50 pages.

Ce mémoire sert d'introduction à un travail considérable et fort étendu sur les légions romaines des deux Germanies, et les monuments épigraphiques qu'elles nous ont laissés. Il contient les détails les plus curieux, les plus précis, les plus circonstanciés sur les institutions militaires de l'empire. L'auteur en résume l'histoire, généralement si peu connue,

avec cette méthode, cette lucidité d'exposition dont les savants français possèdent particulièrement le secret, à la différence de leurs confrères d'outre-Rhin, chez la plupart desquels l'érudition ne semble profonde, qu'en tant qu'elle soit bien obscure, bien nébuleuse.

On croirait, à voir les tableaux administratifs dont M. l'intendant général Robert a enrichi son travail, et à l'aide desquels il lui a donné cette forme synoptique, si chère aux administrateurs et aux statisticiens, qu'il a eu à sa disposition les archives des légions romaines, comme il a celles des régiments français.

Les numismates s'arrêteront spécialement au troisième tableau « récapitulant les légions qui figurent sur les monnaies de Septime-Sévère, de Gallien, de Victorin et de Carausius. » Ils y trouveront des rectifications nombreuses aux ouvrages de Mionnet, Cohen, Banduri, Grotefend, Borghesi, etc.

Le travail de M. Robert sera divisé en quatre parties :

I. Histoire et emplacement des légions des deux Germanies, pendant l'empire.

II. Autels votifs de Norroy-sous-Prény et inscriptions réunies par le docteur Freudenberg.

III. Culte d'Hercule dans les carrières.

IV. Les Vexillaires.

L'introduction, qui seule a paru jusqu'ici, fait désirer vivement la publication du mémoire entier. Il était impossible de mieux affriander les lecteurs.

R. Ch.

M. C.-F. Trachsel vient de faire paraître la seconde livraison de sa monographie des monnaies et médailles du canton des Grisons, dont nous avons annoncé la publication dans le volume de l'année dernière, page 466. Cette seconde livraison se compose d'une planche et de deux feuilles d'impression; elle comprend les monnaies des évêques de Coire, Beatus à Porta, 1565-1581; Pierre II, Rascher, 1581-1601; Jean V, 1601-1627; Joseph Mohr von Zernetz, 1627-1635; Jean VI, 1636-1661; et Ulrich VI von Mont, 1661-1692.

R. Ch.

M. Meyer, conservateur du cabinet royal des médailles, à La Haye, nous a fait récemment parvenir le rapport annuel sur les acquisitions faites pour le dépôt confié à ses soins, pendant l'année 1866. La publication de semblables documents est une mesure excellente dans l'intérêt des collections publiques et sur l'utilité de laquelle on ne peut trop insister.

R. Ch.

The numismatic chronicle. Le troisième cahier de 1867, ou le N° XXVII de la nouvelle série, contient :

1° Médailles des Ptolémées (*suite*). Remarques sur les statères des Ptolémées, par Reginald Stuart Poole, Esq., 42 pages;

2° Les monnaies des deux Eudoxie, Placidia et Honoria,

de Théodose II, Marcian et Léon Ier, frappées en Italie, par .-F.-W. de Salis, Esq., 13 pages et 2 planches;

3° Les premières monnaies arméniennes (*suite*), par Edward Thomas, Esq., 29 pages;

4° Nouvelles publications relatives à la numismatique, et mélanges, 5 pages.

R. Ch.

M. Charles Robert, l'auteur de la *Numismatique de Cambrai,* se propose de donner un supplément à cet important ouvrage. Il invite MM. les amateurs à lui communiquer les omissions qu'ils auraient remarquées dans son livre. On peut adresser les communications, soit directement à l'auteur, soit au président de la Société royale de Numismatique, rue de la Senne, 40, à Bruxelles.

R. Ch.

Le n° 2 (mars, avril) de la *Revue numismatique française* de 1867, qui n'a été distribué qu'au milieu du mois de décembre dernier, se compose des articles suivants :

1° Troisième lettre à M. de Saulcy sur la numismatique gauloise, par M. E. Hucher, 6 pages;

2° Médailles de Méléagre, roi de Macédoine, 2e partie, par M. Ferd. Bonpois, 15 pages;

3° Les portraits des proconsuls d'Asie et d'Afrique sur les monnaies, par M. Waddington, 25 pages et une planche;

4° Poids des médaillons d'or impériaux, par M. F. Lenormant, 8 pages;

5° Monnaies baronales inédites, par M. L. Chauffier, 10 pages et une planche;

6° Introduction à l'étude des jetons (2° article), par M. A. d'Affry de la Monnoie.

R. Ch.

Nous avons une bonne nouvelle à apprendre aux lecteurs de la revue. Le deuxième annuaire *de la Société française de numismatique et d'archéologie* va paraître. La publication de cet important et luxueux volume avait été quelque peu retardée par suite de circonstances diverses, et principalement, croyons-nous, à cause de l'exposition internationale qui avait absorbé toute l'activité parisienne. Pour rattrapper le temps perdu, on annonce que le troisième annuaire, celui au millésime de 1868, sera distribué avant le 15 avril prochain.

R. Ch.

Nouvelles découvertes archéologiques faites à Constantinople, par le Dr Dethier, directeur du collége autrichien. A Constantinople, imprimerie centrale, 1867, in-4°, 29 pages et une planche.

Parmi les médailles dont il est parlé dans cette brochure figure le grand médaillon d'or du dernier Constantin (XIV), conservé au cabinet de Vienne. Eckhel cite cette pièce comme *douteuse,* M. de Saulcy ne l'admet, ni comme

monnaies, ni comme médaille, mais bien comme une bulle détachée d'un document. M. Sabatier, la croyant, sans doute, tout à fait fausse, la passe sous silence.

Le docteur Dethier s'est fait, lui, le champion de son authenticité.

C'est un procès qu'il serait téméraire de juger sans avoir les pièces, ou plutôt la pièce, sous les yeux.

R. Ch.

Nouvel essai d'interprétation et de classification des monnaies de la Gaule, par A. Filloux, conservateur du musée de Guéret, etc., etc. Deuxième édition remaniée et augmentée de huit chapitres, six planches. Paris, Rollin, 1867, in-8°.

Les amateurs de la numismatique mystique, symbolique et romantique pourront, ici, s'en donner à cœur joie. M. Filloux explique tout, devine tout, sonde, sous les dehors de quelque grossière figure, de quelque rudiment informe des plus barbares monnaies gauloises, toute la profondeur des mystères de l'antiquité, « les mœurs, les croyances, le culte des vieilles civilisations orientales, etc. » Ces choses-là peuvent être très-belles, mais nous leur préférons les explications simples, judicieuses et positives de M. de Saulcy, — affaire de goût. — *De gustibus non disputandum.*

R. Ch.

NÉCROLOGIE.

M. P.-O. Vander Chijs est mort subitement, à Leyde, le 4 novembre dernier. Il était conservateur du médaillier de l'Université, et s'était fait un nom connu dans la science par son grand ouvrage sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas, avant la pacification de Gand.

Comme c'est le cas pour la plupart des numismates, le goût de rassembler des monnaies se manifesta en lui de fort bonne heure : l'innombrable quantité de monnaies étrangères de tous les temps et de tous les pays, qui était en circulation en Hollande, avant l'introduction des cents du système actuel, fournissait ample matière à ses recherches. M. Vander Chijs, sorti de l'enfance, put bientôt augmenter sa collection naissante et visiter les cabinets. Il étudiait les belles-lettres sous la direction de C.-J.-C. Reuvens, et c'est à cette époque qu'il commença à apprendre la numismatique ancienne. A la mort de son professeur, il fut nommé directeur du cabinet de numismatique, lequel ne comprenait alors qu'une collection de médailles grecques et romaines, réunie par M. Reuvens, et léguée par lui à l'Université. Vander Chijs, qui témoignait le plus grand zèle pour tout ce qui touchait à l'archéologie nationale, conçut à cette époque le plan d'un dictionnaire qui devait comprendre toutes les antiquités du pays. Déjà il avait réuni de nombreux matériaux, quand il se vit arrêté dans ses projets par de nouvelles occupations.

Cependant il écrivait son traité sur l'utilité de la numismatique et commençait la publication d'un journal de numismatique, dont deux volumes ont vu le jour. La table du deuxième volume, faite, à sa requête, par un de ses amis, est restée manuscrite.

Sur l'invitation de M. K. Kaan, de Harlem, la Société Teyler mit au concours la question de la description des monnaies frappées dans toutes les provinces néerlandaises avant la pacification de Gand. Vander Chijs, depuis longtemps, se proposait de publier une édition corrigée et augmentée de la description des monnaies des comtes de Hollande, de K. van Alkemade, et, dans ce dessein, il avait réuni de nombreux dessins et extraits de tarifs et d'ordonnances; aussi résolut-il immédiatement de répondre à la question proposée. Aidé de sa digne femme, qui recopiait le texte, il parcourut une grande partie de la Hollande, et visita tous les médailliers connus. Il fit dessiner les pièces inédites les plus intéressantes et put goûter la satisfaction de voir en quelque sorte son travail couronné d'avance.

Vander Chijs trouvait avec raison que le temps laissé à la réponse était trop court pour qu'il pût aller visiter toutes les collections, et surtout pour qu'il pût décrire et dessiner les monnaies de son ouvrage. Devant cette impossibilité, il prit l'engagement de faire toutes les recherches nécessaires, après le couronnement de son travail, pour le compléter. En même temps, on restreignait la question à la plupart des provinces néerlandaises du Nord.

Vander Chijs s'est acquitté de la tâche qu'il s'était imposée avec un zèle infatigable. Le « Messager universel d'art et de littérature » a rendu compte des diverses par-

ties de l'ouvrage à mesure qu'elles voyaient le jour. L'âge et les premières atteintes de la maladie qui vient de l'emporter précipitamment, lui rendirent l'accomplissement de sa tâche de plus en plus difficile. La dernière partie, sortie de la presse au commencement de cette année, porte des traces de défaillance. Cependant le laborieux numismate put mener son entreprise à bonne fin. Parfois il lui arrivait de se tourmenter parce qu'il voyait son œuvre mieux appréciée à l'étranger que dans son propre pays. Un des grands mérites de P.-O. Vander Chijs aura certainement été son zèle infatigable. Il se livrait tout entier aux devoirs de ses fonctions et à tout ce qu'il avait une fois entrepris. La mort seule mit fin à son activité.

J. F. G. Meyer.

La Haye, 7 novembre 1867.

Le 11 octobre dernier est décédé à Liége, à l'âge de soixante-deux ans, M. le chevalier Alphonse-Ferdinand de Le Bidart de Thumaide, ancien membre fondateur de notre Société. Depuis plusieurs années, M. de Le Bidart avait cru devoir donner sa démission, à cause de l'état de sa santé qui lui rendait toute occupation et tout travail impossibles.

R. Ch.

Un de nos meilleurs graveurs en médailles, M. Adolphe Christian Jouvenel, est décédé à Bruxelles, le 9 sep-

tembre dernier, à l'âge de soixante-neuf ans. On trouve dans le tome V, 1re série de cette Revue, pp. 109 et suivantes, la liste des œuvres de Jouvenel jusqu'en 1849. Cette liste sera continuée jusqu'à la mort de l'artiste.

R. Ch.

On annonce la mort de M. Honoré d'Albert de Chevreuse, duc de Luynes, membre de l'Institut, l'un des plus grands seigneurs de France et l'un des Mécènes de notre temps (1).

Le duc de Luynes était à Rome. Il y soignait des soldats blessés; il donna son manteau à l'un d'eux; un refroidissement le prit, et quelques heures après il n'était plus.

(*Écho du Parlement.*)

(1) Auteur de nombreux et importants travaux sur la numismatique grecque.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 7 octobre 1867.

Sur la proposition de M. Cam. Picqué, le titre d'*associé étranger* est conféré à M. Adolphe Ricard, avocat, correspondant du ministère d'État pour les monuments historiques, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier.

Sur la proposition de MM. Chalon et Vanden Broeck, le même titre est conféré à M. Camille Brambilla, à Pavie, auteur de plusieurs dissertations sur la numismatique italienne.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 4e TRIMESTRE 1867.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France, 1863. 1er, 2e, et 3e trimestres 1866.

Messager des sciences historiques, etc. Année 1867, 3e livraison.

Le Cabinet historique, 13e année, 6e, 7e, 8e et 9e livraisons, juin et juillet, août-septembre 1867.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 28e année, 6e série, t. III, 4e livraison, 1867.

Die wichtigsten Exemplare in meiner Sammlung Roemischer Münzen. Luxembourg, 1867, vom Dr Elberling.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 3e série t. I, 1867.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. IX, 4e livraison, 1867, et rapport sur la situation de la Société en 1866.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres, etc., de Belgique, 36e année, 2e série, t. XXIV, nos 9 et 10, 1867.

Bullettino di numismatica italiana, no 1, plus le programme.

Un plomb des innocents et deux jetons inédits trouvés en 1866, par Ed. Van Hende. Lille, 1867.

Die Münzen und Medaillen Graubündens beschrieben und abgebildet von C.-F. Trachsel. Berlin, 1867.

Les légions du Rhin et les inscriptions des carrières, par Charles Robert. Paris, 1867.

Revue numismatique française. Année 1867. Nouvelle série, t. XII, no 2, mars et avril 1867.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, 1867, 4e livraison.

The coins of the ancient Britons. Arranged and described by John Evans, 1864, hommage de l'auteur.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournay, t. IX, janvier 1866.

CABINET NUMISMATIQUE.

Offert à la Société par M. Durant :

		Argent.
Monnaies	d'Alost	3
—	d'Anvers	1
—	d'Arras	1
—	de Bruges	5
—	de Bruxelles	2
—	de Cambrai	1
—	de Cassel	1
—	de Courtrai	1
—	de Douai	4
—	de Flandre	5
—	de Gand	8
—	de Hainaut	6
—	de Halen (Limbourg)	1
—	de Liége	4
—	de Lille	12
—	de Louvain	2
—	de Lorraine	1
—	de Luxembourg	1
—	de Strasbourg	1
—	de Valenciennes	2
—	de Verone	2
—	de Vilvorde	1
—	d'Ypres	6
—	indéterminées	20
		91

Une petite bague en argent, du diamètre de 9 millimètres, sur laquelle se trouve l'inscription suivante : S. RANBVRE.

Offert à la Société par M. Chalon :	Médaille de Th. Weustenraad.	1
— —	Tir national de Belgique	1
		93

Bruxelles, le 12 décembre 1867.

Le Bibliothécaire,

GUIOTH.

CATALOGUE

DES

MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

NEUVIÈME ARTICLE.

Monnaies de nécessité frappées par Jean Sigismond de Zapoly, en guerre contre Maximilien II, en 1565.

d. 5. *Thaler.* — Semblable au n° 4, d'un autre coin, avec cette différence que le renard est tourné à droite, que le croissant est à droite et l'étoile à gauche, que la date est 1 — 5 — 65, et qu'au-dessus de l'écusson, sur une banderole arrondie, on lit : IO · SE · REX · VNG · (IO*annes* SE*pucius* REX VNG*ariæ*).

Arg. — Uniface.

Duby, pl. XXIII, n° 1.

* 5². *Thaler.* — Semblable au n° 4, mais avec la date 15 — 65, et sur une banderole arrondie placée au-dessus de l'écusson, on lit : IO · SE · R · V ·

Arg. — Uniface.

d. 5³. *Thaler.* — Semblable au n° 5², mais avec cette différence que l'écusson est plus grand et que sur la banderole on lit : IO · SE · REX · VN ·

Arg. — Uniface.

Cabinet de M. Van Gelder, à Velp.

Monnaies de nécessité frappées en Hongrie par François Ragotzki, de 1704 à 1707.

* 6. *Ducat.* — · MON : NOV : — AVR · R · HVNG ·. Dans un écusson orné et couronné, les armes de la Hongrie.

Rev. — * PATRONA * * HVNG : 1704 * La sainte Vierge assise de face, couronnée et nimbée, portant l'enfant Jésus sur le bras droit et tenant un sceptre de la main gauche; le croissant sous ses pieds et reposant sur des nuages. Dans le champ, les lettres K — B.

Or. Catalogue Wellenheim, n° 1036.

d. 6². *Ducat.* — Semblable au n° 6.

Rev. — ⊙ PATRONA * — * HVNG 1705. Semblable au n° 6.

Or. Cabinet de M. Serrure.

6³. *Ducat.* — Semblable au n° 6, mais de l'année 1707.

Or.

6⁴ *Ducat.* — Semblable au n° 6.

Rev. Semblable au n° 6, mais avec cette différence que le mot HVNG est estampillé.

Or. Catalogue Wellenheim, n° 1038.

d. 6⁵. *Ducat.* — MONETA · NOVA · AVREA : REG HVNGA ·. Dans un écusson orné et couronné,

les armes de la Hongrie accostées des lettres N — B.

Rev. REGINA PATRONA HVNGARIÆ, 1704. La sainte Vierge assise de face, ayant une grande couronne sur la tête, portant l'enfant Jésus sur le bras droit et tenant un sceptre dans la main gauche. Elle est entourée en partie d'une gloire et repose sur des nuages.

Or. Cabinet de M. Serrure.

6[6]. *Ducat.* — Semblable au n° 6[5], mais de l'année 1705.

Or.

d. 6[7]. *Ducat.* — MON · NOVA — AVR · R : HVN. Dans un écusson orné et couronné, les armes de la Hongrie.

Rev. * PATRONA * — * HVNG · 1707 *. La sainte Vierge assise de face, couronnée et nimbée, portant l'enfant Jésus sur le bras droit et tenant un sceptre dans la main gauche. Elle est entourée d'une gloire et repose sur des nuages. Dans le champ, les lettres N — B.

Or.

d. 7. *Florin d'argent.* — MO : NOV : ARG : — REG : HVNG. Dans un écusson orné et couronné, les armes de la Hongrie.

Rev. PATRONA — HVNG : 1704. La sainte Vierge assise de face, couronnée et nimbée, portant l'enfant Jésus sur le bras droit et tenant

un sceptre dans la main gauche; le croissant sous ses pieds. Dans le champ, les lettres K — B.

Arg. Duby, pl. XXVI, n° 1.

* 7². *Florin d'argent.* — Semblable au n° 7, mais avec deux points après le mot HVNG.

Rev. · PATRONA * — HVNG: 1704. Semblable au n° 7, mais avec une petite rosace au-dessus de la tête de la Vierge.

Arg.

7³. *Florin d'argent.* — Semblable au n° 7.

Rev. Semblable au n° 7, mais pour contre-marque une petite Vierge frappée sur le mot PATRONA.

Arg. Catalogue Wellenheim, n° 1040.

* 7⁴. *Florin d'argent.* — MO NO : ARG : — REG HVNG : Semblable au n° 7, mais avec la couronne plus petite.

Rev. PATRONA · — HVNG : 1705. Semblable au n° 7.

Arg. Cabinet de M. Serrure.

* 7⁵. *Florin d'argent.* — MO : NOV : ARG : — REG : HVNG : Semblable au n° 7⁴.

Rev. PATRONA · — HVNG : 1705. Semblable au n° 7, mais avec un gros point au-dessus de la tête de la Vierge et une contre-marque à la Vierge sous la lettre K.

Arg.

7[6]. *Florin d'argent.* — Semblable au n° 7, mais pas de points après le mot NOV.

Rev. Semblable au n° 7, mais avec la date 1705 et un point au-dessus de la tête de la Vierge.

Arg. Catalogue Wellenheim, n° 1042.

* 7[7]. *Florin d'argent.* — MO : NOV : ARG : — REG : HVNG : Semblable au n° 7[4].

Rev. · PATRONA · — HVNG : 1706. Semblable au n° 7[2].

Arg.

7[8]. *Florin d'argent.* — MO : NOV : ARG : — REG : HVNGA. Semblable au n° 7.

Rev. Semblable au n° 7, mais avec la date 1706 et dans le champ, les lettres M — M, au lieu de K — B.

Arg. Catalogue Wellenheim, n° 1044.

8. *Poltura d'argent.* — MONETA · NOVA · ARGEN · REG · HVN. Les armes couronnées de la Hongrie.

Rev. Dans le champ, la sainte Vierge assise de face, couronnée, portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant un sceptre dans la main droite; le croissant sous ses pieds. Des deux côtés, les lettres · P — H · . Au-dessous de la Vierge, on lit : · POLTVRA · — · 1703 · —. N ✱ B.

Arg.

* 8². *Poltura d'argent.* — Semblable au n° 8, mais avec HVNG.

Rev. Semblable au n° 8.

Arg.

d. 8³. *Poltura d'argent.* — Semblable au n° 8.

Rev. Semblable au n° 8, mais de l'année 1704.

Arg. Cabinet de M. S. Egger, à Pesth.

8⁴. *Poltura d'argent.* — Semblable au n° 8, d'un autre coin, avec cette différence qu'il y a HVNG et que la légende est entre deux cercles.

Rev. Semblable au n° 8.

Arg. Catalogue Wellenheim, n° 1046.

9. 20 *poltura.* — Dans le champ, les armes couronnées de la Hongrie, accostées de la date 17 — 04.

Rev. PRO LIBERTATE. La sainte Vierge assise de face, couronnée, portant l'enfant Jésus sur le bras droit et tenant un sceptre dans la main gauche, le croissant sous ses pieds. Des deux côtés, les lettres P — H. Au-dessous, dans un écusson carré et orné, la valeur : XX.

Cuivre. J.-C. Reinhardt, p° 29.

9². 20 *poltura.* — Semblable au n° 9, mais de l'année 17 — 05.

Rev. Semblable au n° 9, mais P — · H.

Cuivre.

* 9³. 20 *poltura*. — Semblable au n° 9, mais de l'année 17 — 05 et une contre-marque à la Vierge sous le nombre 17.

Rev. ✠ PRO LIBERTATE ✠ · Semblable au n° 9, mais · P · — H.

Cuivre. Duby, pl. XXVI, n° 2.

9⁴. 20 *poltura*. — Semblable au n° 9³.

Rev. PRO LIBERTATE +. Semblable au n° 9, mais · P — H.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1050.

9⁵. 20 *poltura*. — Semblable au n° 9.

Rev. + PRO LIBERTATE +. Semblable au n° 9, mais · P · — H.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1047.

9⁶. 20 *poltura*. — Semblable au n° 9³.

Rev. Semblable au n° 9³, mais P · —. H.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1048.

* 9⁷. 20 *poltura*. — Semblable au n° 9, mais de l'année 17 — 06.

Rev. Semblable au n° 9³, mais P · — H ·.

Cuivre.

9⁸. 20 *poltura*. — Semblable au n° 9⁷.

Rev. Semblable au n° 9³, mais avec les lettres C—M, au lieu de P — H.

Cuivre.

* 10. 10 *poltura.* — Dans le champ, les armes couronnées de la Hongrie, accostées de la date 17 — 04.

Rev. Dans le champ, on lit : PRO — LIBERTATE. Au-dessous, dans un écusson carré et orné, la valeur X.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1053.

* 10[2]. 10 *poltura.* — Semblable au n° 10, mais avec une contre-marque à la Vierge, sous le nombre 17.

Rev. Semblable au n° 10.

Cuivre.

* 10[3]. 10 *poltura.* — Semblable au n° 10, mais de l'année 17 — 05.

Rev. Semblable au n° 10.

Cuivre. Duby, pl. XXVI, n° 3.

10[4]. 10 *poltura.* Semblable au n° 10[3], mais avec une contre-marque à la Vierge, sous le n° 17.

Rev. Semblable au n° 10.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1055.

10[5]. 10 *poltura.* — Semblable au n° 10[4].

Rev. Semblable au n° 10, mais avec une contre-marque à la Vierge.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1056.

10[6]. 10 *poltura.* — Semblable au n° 10[2].

Rev. Semblable au n° 10, mais l'écusson est plus orné.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1059.

* 10^{7}. 10 *poltura*. — Semblable au n° 10, mais de l'année 17 — 06.

Rev. Semblable au n° 10.

Cuivre.

* 10^{8}. 10 *poltura*. — Semblable au n° 10^{7}, mais avec une contre-marque à la Vierge, sous le nombre 17.

Rev. Semblable au n° 10.

Cuivre.

* 10^{9}. 10 *poltura*. — Semblable au n° 10^{5}, d'un autre coin, avec cette différence que l'écusson est plus petit et la couronne beaucoup plus grande. Sous la date 17 — 05, les lettres C — M.

Rev. Semblable au n° 10, mais l'écusson carré est plus grand et plus orné.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1061.

* 10^{10}. 10 *poltura*. — Semblable au n° 10^{7}, mais sous la date 17 — 06, les lettres C — M.

Rev. Semblable au n° 10^{9}.

Cuivre.

10^{11}. 10 *poltura*. — Semblable au n° 10^{10}, mais avec une contre-marque à la Vierge.

Rev. Semblable au n° 10, mais avec une contre-marque à la Vierge.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1068.

10^{12}. 10 *poltura*. — Semblable au n° 10^{7}, mais sous la date 17 — 06, les lettres M — M.

Rev. Semblable au n° 10.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1070.

* 10^{13}. 10 *poltura.* — Semblable au n° 10^{5}, mais sous la date 17 — 05, les lettres N — B.

Rev. Semblable au n° 10, mais un peu varié.

Cuivre.

10. 10 *poltura.* — Semblable au n° 10^{8}.

Rev. Semblable au n° 10, mais avec cette différence que l'indication de la valeur ne s'y trouve pas, et qu'il y a une contre-marque à la Vierge.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1064.

10^{15}. 10 *poltura.* — Semblable au n° 10^{8}, mais près du bord de la pièce, on a frappé le chiffre 2.

Rev. Semblable au n° 10, d'un autre coin, avec cette différence que l'écusson renfermant la valeur est placé obliquement, et que près du bord de la pièce, on a frappé le chiffre 1.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1067.

d. 11. 4 *poltura.* — MONETA ✠ — NOVA · 1706. Dans le champ, les armes couronnées de la Hongrie. Au-dessous, la lettre C entre deux petites palmes.

Rev. PATRONA — HUNGARIÆ. La Sainte Vierge, assise de face, couronnée, portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant un sceptre dans la main droite; le croissant sous ses pieds. Au-dessous, dans un écusson carré et orné, la valeur IV.

Cuivre. Cabinet de M. S. Egger, à Pesth.

12. *Poltura.* — POLTURA — * — A° 1704. Les armes couronnées de la Hongrie, accostées des lettres K — B.

Rev. PATRONA — * HUNGARIÆ. La Sainte Vierge, assise de face, couronnée, portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant un sceptre dans la main droite; le croissant sous ses pieds.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1072.

* 12². *Poltura.* — · POLTURA — ⊖ — A°. 1704. Semblable au n° 12.

Rev. PATRONA — * — HUNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre.

12³. *Poltura.* — POLTVRA · * · A°. 1705. Semblable au n° 12, mais avec une contre-marque à la Vierge.

Rev. Semblable au n° 12², mais avec une contre-marque à la Vierge.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1077.

* 12⁴. *Poltura.* — POLTURA — * — A°. 1705. Semblable au n° 12.

Rev. PATRONA · * · HUNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre.

* 12⁵. *Poltura.* — POLTURA · * · A°. 1705. Semblable au n° 12.

Rev. PATRONA (*ornement en losange*) HUNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre.

* 12[6]. *Poltura.* — Semblable au n° 12[5], mais de l'année 17-06.

Rev. PATRONA · ✱ · HVNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre.

12[7]. *Poltura.* — Semblable au n° 12, mais de l'année 17-06, et une contre-marque à la Vierge.

Rev. Semblable au n° 12, mais avec une contre-marque à la Vierge.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1082.

12[8]. *Poltura.* — Semblable au n° 12[7], mais sous la lettre B. le chiffre 1. frappé.

Rev. Semblable au n° 12.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1084.

12[9]. *Poltura.* — Semblable au n° 12, mais de l'année 1706.

Rev. Semblable au n° 12[5].

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1086.

12[10]. *Poltura.* Semblable au n° 12[9].

Rev. REGINA (*ornement carré*). HUNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1088.

* 12[11]. *Poltura.* — POLTURA · ✱ · A°. 1707. Semblable au n° 12.

Rev. PATRONA * HVNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre.

d. 12[12]. *Poltura.* — Semblable au n° 12[11].

Rev. PATRONA · HVNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre. Duby, pl. XXVI, n° 4.

12[13]. *Poltura.* — Semblable au n° 12, mais de l'année 1707, et une contre-marque à la Vierge.

Rev. REGINA · HVNGARIÆ. Semblable au n° 12, d'un autre coin, avec cette différence que la Vierge porte l'enfant Jésus sur le bras droit et tient un sceptre dans la main gauche. Une contre-marque à la Vierge.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1087.

12[14]. *Poltura.* — Semblable au n° 12, mais de l'année 1705, et les lettres C — M au lieu des lettres K — B.

Rev. Semblable au n° 12.

Cuivre.

* 12[15]. *Poltura.* — POLTVRA * A°. 1 · 706. Les armes couronnées de la Hongrie, accostées des lettres C — M.

Rev. PATRONA * HUNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre.

* 12[16]. *Poltura.* — Semblable au 12[15], mais d'un module plus petit.

Cuivre.

* 12[17]. *Poltura.* — Semblable au n° 12[15], mais de l'année 1707.

Rev. PATRONA · ✱ · HUNGARIÆ. Semblable au n° 12.

Cuivre.

12[18]. *Poltura.* — Semblable au n° 12, mais de l'année 1707, et les lettres M — M, au lieu des lettres K — B.

Rev. Semblable au n° 12.

Cuivre.

12[19]. *Poltura.* — Semblable au n° 12, mais de l'année 1707, et sans lettres des deux côtés de l'écusson de la Hongrie.

Rev. Semblable au n° 12.

Cuivre.

IGUALADA.

Monnaies de nécessité frappées par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1642.

d. 1. 5 *réaux.* — PRIN . . . . . Écu couronné de Catalogne, posé sur la croix de sainte Eulalie et accosté de la valeur V̇ — R̈.

Rev. · ILLA — · AQIA — LATA — 1641. Croix barcelonaise coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal Ramon, à Barcelone.

d. 1². 5 *réaux*. — PRINCI —..... Semblable au n° 1, mais d'un module plus petit.

Rev. · · · · — · · · · — · · TA — 1642. Croix barcelonaise coupant la légende et cantonnée au 1er et 4e de trois besants, aux 2e et 3e d'un annelet.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

ILES BALÉARES.

Voy. Baléares (Iles).

ILES DE FRANCE ET BONAPARTE.

Voy. France et Bonaparte (Iles).

ILE DE SAINT-MARTIN.

Voy. Saint-Martin (Ile).

IRLANDE.

N. B. — Lors de la publication de la première partie de ce catalogue, je ne connaissais pas les articles publiés par M. Aquilla Smith sous les titres de *On the Ormonde money* et *Money of necessity issued in Ireland in the reing of Charles the first* et insérés dans *the Proceeding and transactions of the Kilkenny and south-east archæological Society*, de 1854, vol. III, p. 16, et dans *the Journal of the Kilkenny and south-east of Ireland archæological Society*, de 1866. J'ai donc attribué à l'Angleterre des monnaies qui doivent nécessairement figurer sous la rubrique Irlande; non-seulement parce qu'elles ont été frappées avec l'argent provenant

de la vaisselle que les fidèles Irlandais portaient à leur roi, mais parce qu'elles eurent cours dans ce pays.

Il s'ensuit que toutes les monnaies décrites sous la rubrique Angleterre, doivent être supprimées. Lorsque je ferai paraître le supplément, j'indiquerai les monnaies de nécessité attribuées spécialement à ce dernier pays.

Monnaies de nécessité frappées par Charles Ier, pendant la guerre contre les parlementaires, de 1642 à 1648.

MONNAIES DITES INCHIQUIN.

d. 1. *Couronne.* — Pièce irrégulière, estampillée, des deux côtés de l'indication de son poids $\frac{\text{dw}^{\text{t}}\ \ \overset{\cdot\cdot\cdot}{\circ}\ \ \text{g}^{\text{r}}}{19\ldots8}$, entourée de trois cercles dont celui du milieu est formé de petits ovales.

Arg. Ruding, pl. XXVII, n° 1.
Duby, pl. XIV, n° 8.
Aquilla Smith, pl. I, n° 4.

d. 1². *Couronne.* — Variété du n° 1, sous le rapport de la figure, des lettres, de la forme et de la disposition des points placés entre l'indication du poids de la pièce.

Arg. Aquilla Smith, pl. I, n° 1.

d. 1³. *Couronne.* — Variété du n° 1, sous les mêmes rapports que le n° 1².

Arg. Aquilla Smith, pl. I, n° 2.

d. 1⁴. *Couronne.* — Variété du n° 1, sous les mêmes rapports que le n° 1².

Arg. Aquilla Smith, pl. I, n° 3.

d. 1[5]. *Couronne.* — Variété du n° 1, sous les mêmes rapports que le n° 1[2].

Arg. Aquilla Smith, pl. I, n° 5.

d. 1[6]. *Couronne.* — Variété du n° 1, sous les mêmes rapports que le n° 1[2].

Arg. Aquilla Smith, pl. I, n° 6.

d. 2. *Demi-couronne.* — Pièce irrégulière, estampillée des deux côtés de l'indication de son poids $\frac{\text{dw}^{t}.\ \text{g}^{r}.}{9 : 16}$, entourée de trois cercles, dont celui du milieu est un grènetis.

Arg. Aquilla Smith, pl. II, n° 1.

d. 2[2]. *Demi-couronne.* — Variété du n° 2, sous le rapport de la figure, des lettres, de la forme et de la disposition des points placés entre l'indication du poids de la pièce.

Arg. Aquilla Smith, pl. II, n° 2.

d. 2[3]. *Demi-couronne.* — Semblable au n° 2, mais $\frac{\text{dw}^{t}.\ \text{g}}{9 : 16}$.

Arg. Ruding, pl. XXVII, n° 2.
Duby, pl. XIV, n° 5.

d. 3. *Shilling.* — Pièce irrégulière, estampillée des deux côtés de l'indication de son poids $\frac{\text{dw}^{t}.\ \text{g}^{r}}{3 : 21}$, entourée de trois cercles, dont deux sont formés de petits ovales et celui du milieu d'un grènetis.

Arg. Ruding, pl. XXVII, n° 3.
Duby, pl. XIV, n° 7.

d. 3². *Shilling.* — Variété du n° 3, sous le rapport de la figure, des lettres, de la forme et de la disposition des points placés entre l'indication du poids de la pièce.

Arg. Aquilla Smith, pl. II, n° 3.

d. 3³. *Shilling.* — Variété du n° 3, sous les mêmes rapports que le n° 3².

Arg. Aquilla Smith, pl. II, n° 4.

d. 4. 9 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée des deux côtés de l'indication de son poids $\frac{\text{dw}^{\text{t}}\ \text{g}}{2 \cdot 20}$, entourée de deux cercles et d'un grènetis.

Arg. Ruding, pl. XXVII, n° 4.
Duby, pl. XIV, n° 6.

d. 4². 9 *sols.* — Semblable au n° 4, mais $\frac{\text{dw}^{\text{t}}\ \text{g}^{\text{r}}}{2 : 20}$.

Arg. Aquilla Smith, pl. II, n° 5.

d. 5. 6 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée des deux côtés de l'indication de son poids $\frac{\text{dw}^{\text{t}}\ \text{g}^{\text{r}}}{1\ 22}$, entourée de deux grènetis.

Arg. Ruding, pl. VI, suppl., n° 3.
Duby, pl. XIII, n° 15.

d. 5². 6 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée de l'indication de son poids $\frac{\text{dw}^{\text{t}}\ \text{g}^{\text{r}}}{1\ 22}$, entourée de deux grènetis.

Rev. Estampillé de l'indication de son poids $\begin{matrix}\text{dw}^{t}\ \text{gr.}\\ 1\ \overset{*}{*}\ 22\end{matrix}$, entourée de deux grènetis.

Arg. Aquilla Smith, n° 6.

d. 5³. 6 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée des deux côtés de l'indication de son poids $\begin{matrix}\text{dw}^{t}.\ \text{gr.}\\ 1\ .\ 22\end{matrix}$, entourée d'un cercle formé de petits ovales.

Arg. Aquilla Smith, pl. II, n° 7.

d. 6. 4 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée des deux côtés de l'indication de son poids $\begin{matrix}\text{dw}^{t}\ \text{g}\\ 1\ 6\end{matrix}$, entourée d'un grènetis et d'un cercle.

Arg. Ruding, pl. VI, suppl., n° 5.
Duby, pl. XIII, n° 18.

d. 6². 4 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée de l'indication de son poids $\begin{matrix}\text{dw}^{t}_{*}\ \text{g}^{r}_{*}\\ 1\ .\ 6\ .\end{matrix}$, entourée d'un grènetis et d'un cercle formé de petits ovales.

Rev. Estampillé de l'indication de son poids $\begin{matrix}\text{dw}^{t}.\ \text{gr.}\\ 1\ .\ 6\end{matrix}$, entourée comme sur la face.

Arg. Aquilla Smith, pl. II, n° 8.

d. 6³. 4 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée des deux côtés de l'indication de son poids $\begin{matrix}\text{dw}^{t}.\ \text{g}\\ 1\ .\ 6\end{matrix}$, entourée d'un cercle formé de petits ovales.

Arg. Aquilla Smith, pl. II, n° 9.

d. 7. *Pistole d'or.* — Pièce irrégulière, estampillée de l'indication de son poids $\begin{matrix} 4 \\ 7 \end{matrix} \begin{matrix} \circ \\ : \end{matrix} \begin{matrix} \overset{tt}{Dw} : \\ gr : \end{matrix}$, entourée de trois cercles dont un est formé de petits ovales.

Rev. Semblable à la face, mais $\begin{matrix} 4 : \overset{tt}{Dw} \\ 7 : gr \end{matrix}$.

Or. Aquilla Smith, pl. II, nº 10.

P. Mailliet.

(*Pour être continué.*)

MONNAIES IMPÉRIALES INÉDITES.

Dans l'espérance de faire une chose agréable à ceux de vos lecteurs qui s'occupent des monnaies romaines impériales, si intéressantes par leurs variétés, et si importantes pour l'histoire, permettez-moi de vous en indiquer quelques-unes de ma collection, que je crois jusqu'à présent inédites.

1. Une monnaie en or de Nerva, du poids de 7 grammes 70 centigrammes.

IMP · NERVA · CAES · AVG · GERM · P · M · TR · P · II. Sa tête laurée à droite.

Rev. IMP · II · COS · $\overline{\text{III}}$ · DESIGN · $\overline{\text{IIII}}$ · P · P. Instruments de sacrifice.

Cette médaille, inédite en or, est très-commune en argent, et on la trouve parmi les monnaies de cet empereur, au n° 115, dans l'ouvrage de Cohen.

2. Une autre monnaie en or.

ANTONINVS · AVG · PIVS · P · P · TR · P · COS · III. Son buste à gauche, avec le paludamentum.

Rev. AVRELIVS · CAES · AVG · PII · F · COS. Tête nue de Marc Aurèle à gauche.

Variété du n° 5 de Cohen (Antonin et Marc Aurèle); la tête d'Antonin est nue, au lieu d'être laurée, celle de

M. Aurèle est à gauche, au lieu d'être à droite, et on lit : CAES. et non CAESAR.

3. Un petit bronze de Gallienus, d'un style plus beau qu'on ne le trouve dans les autres monnaies de billon et de bronze de cet empereur (mais qu'on voit seulement dans celles d'or), probablement frappé avec un coin de celles-ci.

GALLIENVS · P · F · AVG. Buste de Gallienus à droite, couronné de roseaux.

Rev. VICTORIA · AVG. L'empereur debout, en habit militaire, tenant un globe et un sceptre transversal, couronné par la Victoire, debout et tenant une palme.

Cette pièce, *en or*, se trouve décrite au n° 596 de Cohen, mais il ne la donne pas comme existant en bronze.

4. Un tiers de sou d'or d'Olybrius.

D · N · ANICIVS · OLYBRIVS · AG. Son buste diadémé, à droite, avec le paludamentum.

Rev. SALVS · MVNDI. Dans le champ, une croix; à l'exergue, COMOB.

Cette monnnaie, dont on connaissait, avec ce revers, seulement le sou d'or qui est extrêmement rare, fut trouvée dernièrement dans la Maremme.

5. Un médaillon en argent d'Arcadius, du diamètre de 24 millimètres et du poids de 4.90 grammes.

D · N · ARCADIVS · P · F · AVG. Son buste diadémé, à droite, avec le paludamentum.

Rev. VOT · X · MVLT · XX. Dans une couronne de laurier ; à l'exergue, RV · PS.

Non décrit parmi les médaillons de cet empereur dans l'ouvrage de M. Sabatier sur les monnaies byzantines.

6. Un sou d'or de Zénon et Léon II.

La seule monnaie d'or de ces deux empereurs, avec la légende ZENO et LEO, qui ait été publiée jusqu'à présent, est un tiers de sou (le n° 20 de Sabatier); voici la description du sou d'or que je possède, d'une parfaite conservation.

D · N · ZENO · ET · LEO · NOV · CAES. Buste casqué et de face de Zénon, en habit militaire, tenant un bouclier sur lequel on voit un cavalier, et portant la lance sur l'épaule droite.

Rev. VICTORIA · AVGGGZ; à l'exergue, CONOB. La Victoire allant à gauche, tenant une longue croix; dans le champ, une étoile.

7. Une demi-silique de Justinien Ier.

D · N · IVSTINIANVS · P · P · A. Son buste diadémé, à droite.

Rev. Monogramme du Christ sur un globe; le tout dans une couronne.

8. Une silique de Maurice Tibère, non décrit par Sabatier.

D · N · MAVRI · PP · AVG. Son buste diadémé, à droite.

Rev. Sans légende. Une longue croix entre deux branches de palmier.

Il se pourrait que quelqu'une de ces monnaies fût déjà publiée, mais n'en ayant trouvé aucune dans les ouvrages

de Cohen et de Sabatier, j'ai cru devoir les faire connaître aux lecteurs de la Revue, pour obtenir sur elles des éclaircissements de personnes plus doctes que moi.

S.-T. Baxter.

Florence, 15 janvier 1868.

UNE MÉDAILLE INCONNUE A VAN LOON.

JEAN-BAPTISTE MAES.

PLANCHE IX, n° 3.

Dans un énorme sac de mauvaises et insignifiantes pièces de cuivre, présenté l'année dernière à la Bibliothèque royale, se trouvait une médaille dont voici la description :

Un personnage ailé planant au-dessus d'une mer agitée dont on aperçoit au loin le rivage. Dans le haut, le soleil dardant ses rayons. Entre un double grènetis : MEDIO TVTISSIMVS IBIS. 16 ✋ 48.

— Écu aux armes de la famille Maes (1), posé sur la croix de l'ordre militaire de Saint-Jacques. Entre un double cercle en grènetis : I. B. MAES PRE. COMIS. DES FINAN. DV ROY. ✠.

Cuivre rouge. *Bibl. royale.*

Jean-Baptiste Maes, seigneur de Steenkercke, Laeken, Diependael, etc., fils (2) d'Engelbert Maes, chef et prési-

(1) De sable à deux quintefeuilles d'argent, l'une en chef sur le second quartier, l'autre sur la pointe de l'écu ; au franc canton d'or chargé d'un double roc d'échiquier de gueules.

(2) C'est par erreur que Van Loon, t. III, p. 141, fait Jean-Baptiste Maes *frère* et non pas *fils* d'Engelbert. On connaît de ce dernier une médaille.

dent du conseil privé des Pays-Bas, et de Pauline Schoyte, dame de Laeken, était chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, conseiller et commis des domaines et finances du roi, surintendant des monstres des guerres, etc. Il avait épousé Anne de Blaese et mourut, le 27 juin 1667, à l'âge de quatre-vingt et un ans, sans laisser de postérité.

Jean-Baptiste Maes fut enterré à Sainte-Gudule, dans la chapelle de la Madeleine, sépulture ordinaire de sa famille, que, en 1665, il avait fait entièrement et somptueusement rebâtir et qu'il avait dotée de divers revenus. Cette chapelle, située derrière le chœur, existe encore aujourd'hui ainsi que la pierre sépulcrale avec l'inscription :

D. O. M.
AETERNAE MEMORIAE
JOANNIS BAPTISTAE MAES
EQUITIS ORD. MILITARIS STI JACOBI
TOPARCHAE DE STEENKERCKE &c.
ENGELBERTI EQUITIS SANCTIORIS REGII
SENATÛS PRAESIDIS A CONSILIO
STATÛS &c.
D.nae PAULINAE SCHOYTE FILII
QUI SACELLUM HOC EXTRUI MANDAVIT
ET MUNIFICENTISSIME DOTAVIT
SIBI SUISQUE EX SORORE
NEPOTIBUS ET HAEREDIBUS
MONUMENTUM
AC QUOTIDIE SANCTUM MISSAE
SACRIFICIUM IN ANIMAE SUAE
PARENTUMQUE SOLATIUM
IN PERPETUUM HIC OFFERRI
AC TRIA ANNIVERSARIA
CELEBRARI VOLUIT & FONDAVIT.
OBIIT 27 JUNII A° 1667
AETATIS 84
REQUIESCAT IN PACE.

Quartiers : Maes, Merle, Tassis, Wachtendonck, Schoyte, Van Mechelen, Kest, Sompeke.

Cette rare et singulière médaille (est-ce bien une médaille?) a été faite dans l'atelier d'Anvers, dont elle porte la marque, et avec les poinçons ordinaires des lettres de la monnaie. Elle présente toutes les apparences d'un *essai* monétaire, d'un thaler ou patacon dont elle a la dimension et la tournure. Nous nous sommes demandé si Maes ne possédait pas quelque petit fief impérial qui aurait donné à lui ou à ses subordonnés, les monnayeurs d'Anvers, l'idée d'user de ce droit régalien dont les plus petits hobereaux d'Allemagne faisaient alors étalage; idée que la réflexion et la prudence du haut fonctionnaire belge auraient fait abandonner. Cela expliquerait aussi l'extrême rareté de la pièce dont un seul exemplaire a été retrouvé.

Le personnage planant dant les airs paraît représenter Icare, mais la légende, empruntée à Ovide (1), fait partie des conseils prudents qu'Apollon donne à son fils Phaéton en lui confiant la direction du char du soleil : *medio tutissimus ibis*, tenez-vous dans un juste milieu, ne penchez ni trop à droite ni trop à gauche, n'allez ni trop haut ni trop bas. C'est le moyen d'arriver et de se maintenir au pouvoir, comme Blondin sur sa corde raide. Ces Maes étaient vraiment des hommes d'État.

R. Chalon.

(1) Meta, l. II, v. 136.

DON ANTONIO, ROI DE PORTUGAL.

SUPPLÉMENT.

A peine avions-nous publié, dans le dernier numéro de cette Revue, notre petite notice, sur les monnaies de don Antonio, que notre savant ami, M. le chevalier J.-F.-G. Meyer, conservateur du Musée royal des médailles, à La Haye, nous communiquait le dessin d'une pièce de sa collection qui avait échappé à nos recherches, et dont il n'existe, à ce qu'on croit, que ce seul exemplaire connu. En voici l'empreinte et la description :

Tête de profil, à l'œil droit, couronnée de laurier ; sous le col, la lettre A ; autour un grènetis et la légende : ANTO · PRI · D · GRA · ALG · ET · PORT · REX · 1584.

— Croix formée de quatre fleurons terminés par des lis. Cercle en grènetis ; légende : SIT · NOMEN · DOMINI · BENEDICTVM. Au centre de la croix, les lettres PR.

A. Gr. 13.60. Cabinet royal de La Haye.

Nous sommes ici en présence d'une véritable et scandaleuse contrefaçon d'une monnaie française, d'un *Franc d'argent* de Henri III. Que don Antonio se soit cru le droit de faire des monnaies de Portugal, même après avoir perdu son royaume, cela peut se comprendre ; mais contrefaire la monnaie française, devenait une spéculation déloyale dont le prince était incapable, et qu'il faut évidemment mettre sur le compte du trop industriel maître de la monnaie de Gorcum. On remarquera avec quelle adresse perfide cette pièce est composée. Le portrait du roi don Antonio nous a été conservé sur un médaillon uniface, publié par Luckius (1), et reproduit depuis par M. Manuel Bernardo Lopes Fernandes (2). On le trouve, aussi, dans un recueil de portraits, publié par Nicolas de Clerck (3). Antonio portait la barbe entière, il avait le nez fortement prononcé. C'était, au surplus, un homme de cinquante-quatre ans, au visage grave et austère. Le monétaire hollandais a tout bonnement mis, sur sa pièce, la figure efféminée du roi des mignons, avec sa petite moustache et sa chevelure pommadée. C'est bien là la tête de Henri III. La lettre A, sous le buste, achève et complète la ressemblance avec la pièce française; on croit voir la marque de la monnaie de Paris.

La légende affecte une forme singulière qui doit avoir sa raison d'être et qui cache, sans doute, quelque interpré-

(1) *Sylloge numismatum elegantiorum*, etc., p. 287.

(2) *Collecçao das medalhas*, etc., pl. IV, n° 11.

(3) *Tooneel der Keyseren en Coningen der christenryck.* Arnhem, Jan Jansz, 1615, in-fol.

qui nous avions communiqué notre lecture conjecturale, l'approuve et se propose de donner, un jour, une explication des autres coins de Gorcum, sur lesquels il croit aussi retrouver, dans des légendes anormales, l'indication plus ou moins cachée du nom de cette ville. On sait qu'à cette époque, de 1580 à 1590, dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, on fabriqua, non pas comme spéculation frauduleuse, mais pour subvenir au manque de numéraire, une grande quantité de monnaies étrangères, surtout de monnaies d'or, des ducats, des doubles ducats d'Espagne, des nobles d'Angleterre, etc., etc. Les villes qui les faisaient fabriquer, comme Campen, Zwol, plaçaient ordinairement leur nom dans la légende d'une manière plus ou moins apparente.

Luckius, que nous avons déjà cité, avait donné, parmi ses médailles choisies du XVIe siècle, mais en la défigurant et en l'agrandissant, la cruzade d'argent de notre planche I (monnaies frappées à Angra, n° 2). Les légendes, telles qu'elles sont reproduites par Luckius, diffèrent aussi de celles de l'exemplaire qui se trouve dans la collection de S. M. don Louis. Ce sont : ANTONIVS · D · G · REX · POR · ET · ALGAR. *Rev.* : IN · HOC · SIGN · VINCES.

Schulthess-Rechberg, dans son *Thaler Cabinet*, tome I, page 524, n° 1734, catalogue également cette pièce, avec l'indication de RRR (très-rare). Il a vu, dit-il, cette cruzade dans la collection d'un amateur qui ne voulait pas être nommé et qu'il est obligé de ne désigner que par deux

astérisques. Les légendes de la pièce de M.** sont : ANTONIVS · I · D : G · R · P E · AL. *Rev. :* IN HOC SIGNO VINCES. Cette pièce, ainsi que la pseudomédaille de Luckius, est également contre-marquée du faucon que l'auteur appelle un *avis-vogel*. M. Schulthess-Rechberg ajoute qu'Appel, dans son catalogue, 2e partie, n° 579, l'avait précédemment mentionnée.

Ainsi les quatre exemplaires que nous pouvons citer diffèrent tous par les légendes et la gravure des types. Ces monnaies étaient fabriquées grossièrement et sans soin, comme le sont ordinairement les pièces de siége ou de nécessité ; et il est probable qu'on en trouvera autant de variétés que d'exemplaires.

Le catalogue de la collection de feu M. De Crane d'Heisselaer, vendue à Gand, le 15 octobre 1860, portait, sous le n° 3127, « *deux petites monnaies d'Antoine* (de Portugal) ; *arg.* » Ces deux pièces, dont le rédacteur du catalogue ni les assistants à la vente ne soupçonnaient la rareté, ont été acquises par M. Charvet, de Paris, pour la somme de *deux francs!* Nous avons écrit à M. Charvet pour savoir ce que ces pièces étaient devenues, et consulter ses souvenirs. M. Charvet, qui avait fait cette acquisition par hasard comme sans intention, ne se rappelle absolument de rien, ni ce qu'étaient les pièces, ni ce qu'elles sont devenues. Deux *petites* pièces! Si c'était le *vintem* que le cabinet royal de Portugal ne possède même pas!

Toutes les monnaies de don Antonio sont excessivement rares. On ne les rencontre pas même dans les plus grands et les plus riches catalogues.

Les médailles de ce prince sont aussi à peu près inconnues. Luckius, p. 287 de son *Recueil des plus remarquables médailles du* XVIe *siècle*, donne un médaillon sans revers et probablement ciselé, dont nous avons déjà parlé, portant autour d'une tête de face, un peu tournée à gauche, la légende : ANTONIVS · I · D · G · REX · PORT · ET · ALGARBIÆ. Cette pièce, négligée par Van Loon, ou qu'il n'a pas connue, a été reproduite par M. Lopes Fernandes.

M. Welzl von Wellenheim, dont l'immense collection fut vendue à Vienne, en 1844, possédait une autre médaille d'Antonio, ainsi décrite, 2e vol., p. 2. n° 15, de son catalogue :

« Buste barbu, un peu tourné à gauche, semblable à celui qu'a donné Luckius, p. 287 ; avec la légende : NON · PETO · QUOD · VULGUS · NON · EST · MORTALE · QUOD · OPTO. Le revers semblable à celui d'une médaille de Philippe II, publiée par Van Loon, t. Ier, p. 283, a pour légende : RELIQUUM DATURA, et à l'exergue : INDIA. »

Cette belle médaille de bronze, dont l'extrême rareté est exprimée par quatre R, a peut-être, dit l'auteur du catalogue, été frappée par ordre de Philippe II.

Pour admettre cette dernière supposition il faudrait trouver dans la médaille un sens satirique ou hostile que nous n'apercevons pas. La légende *non est mortale quod opto* convient parfaitement à un prince pieux, comme

l'était don Antonio. Il est plus difficile d'expliquer l'identité du revers avec celui d'une médaille de Philippe. Cette pièce, probablement coulée et ciselée, peut avoir été le produit d'un caprice d'artiste qui aurait mêlé la face d'une médaille avec le revers d'une autre. La pièce de Philippe II fait allusion à l'espoir qu'il avait d'arriver à l'empire du monde ; prétention que n'eut, certes, jamais le pauvre Antonio.

R. Chalon.

LES TIRS FÉDÉRAUX DE LA SUISSE

ET LEURS MÉDAILLES.

PLANCHES V A IX.

A M. R. CHALON, *président de la Société royale de numismatique, à Bruxelles.*

Genève, le 12 octobre 1867.

MONSIEUR,

Me trouvant en possession de notices sur les tirs fédéraux et pensant que les écus-médailles frappés en Suisse à cette occasion pourraient offrir quelque intérêt aux personnes qui s'occupent de la numismatique moderne, je viens leur présenter la description et les dessins de la collection complète de ces médailles depuis leur origine jusqu'à l'année actuelle.

L'existence des tirs est mentionnée dans les premières annales des Suisses. Probablement déjà avant Tell (l'habile tireur de l'histoire ou de la légende), les montagnards suisses, sentant que leur pays est fait pour la guerre de détail, s'exerçaient à ces jeux attrayants, comme à la chasse alpestre. On facilita ces tirs en les introduisant dans la plupart des villages et l'on y encouragea la jeunesse par des concours sur des bases encore bien modestes, car on

sait que, dans les tirs à l'arc et à l'arbalète, durant le XIVe siècle, les principaux prix étaient des vêtements fournis par l'État. Cela n'empêcha pas l'adresse des tireurs suisses de progresser jusqu'à devenir proverbiale.

A Zurich, les tirs à l'arc (Tatschschiessen) des jeunes garçons étaient d'un très-ancien usage. L'autorité y donnait pour prix de petits plats en étain, et les fondeurs en étain étaient tenus de livrer par an cinquante-six douzaines de ces plats, pesant ensemble 840 livres et valant 420 florins. On en conserve en Suisse dans quelques musées. Le dimanche des Rameaux (Palmsonntag), le conseil distribuait ces plats aux sept sociétés de tireurs (Tatsch) que comptait alors cette ville. Depuis 1696, on exerçait de préférence les jeunes gens au tir à la carabine (Büchse). Il y a eu anciennement plusieurs grands tirs (Gesellen und Freischiessen) à Zurich, entre autres celui de l'année 1405, qui dura du 11 août au 21 septembre, et auquel prirent part quatre cent cinquante arquebusiers et deux cent trente-six arbalétriers. Celui de 1465 fut pareil, et celui de 1504 fut fréquenté par beaucoup de tireurs étrangers. Il y avait des loteries, des joutes et des jeux gymnastiques. La somme totale des prix s'éleva à 2,381 florins, le plus haut prix était de 50 florins (Bluntschli, Mem. Tigurina).

Orelli, qui vivait, en 1555, à Zurich, nous apprend que, dans presque toutes les villes de la Confédération, les sociétés de tireurs (Schützengesellschaften) engageaient un bouffon (Narr) que l'on habillait d'un costume comique, avec le bonnet à grelots et la batte (Pritsche). On le payait largement pour qu'il divertît la foule. Avant la malheureuse guerre de religion, les sociétés de tireurs se rendaient

naissance à Sursée, canton de Lucerne, vers le milieu du quinzième siècle, et que, de là, elles se sont rapidement transportées, en se développant toujours davantage, dans d'autres villes qui leur donnèrent successivement l'hospitalité, comme elles le font encore aujourd'hui.

Le tir commence par la transmission solennelle du drapeau fédéral au nouveau comité. Plus tard, promenades en voiture, illuminations, feux allumés sur les hauteurs environnantes, etc., mais ce qui constitue la partie la plus intéressante de ces fêtes nationales, ce sont les discours prononcés à la réception et au départ de chaque députation et ceux prononcés aux banquets. Le toast porté à la Confédération est salué de vingt-deux coups de canon, emblème des acclamations des vingt-deux cantons. Le but des tirs fédéraux est donc de resserrer de plus en plus les liens qui unissent les Suisses, d'augmenter la force de la patrie par l'union et les relations individuelles de ses membres, tout en contribuant aux progrès et au perfectionnement de l'exercice du tir.

En Suisse, les tirs sont une partie intégrante et nécessaire de toutes les fêtes populaires. Les tirs fédéraux sont parfaitement libres, les gouvernements suisses n'y ayant pris part jusqu'ici que par le don des prix d'honneur et par la surveillance naturelle et légitime que l'État exerce sur tout ce qui se passe dans son ressort. Ils sont actuellement célébrés tous les deux ans, à tour de rôle, dans les divers cantons. On dresse à chaque tir fédéral une cible fédérale à laquelle les prix d'honneur sont affectés de préférence.

C'est la commission qui adresse à tous les gouverne-

ments de la Suisse une lettre pour les inviter à se faire représenter par une délégation, et quelques membres du conseil fédéral se font un plaisir d'assister et de prendre part à ces fêtes nationales. C'est à Aarau, canton d'Argovie, que le premier tir fédéral *moderne* a été inauguré en 1824.

Les tirs fédéraux excitent la sympathie des Suisses établis dans les contrées les plus lointaines, si bien que de toutes les parties du monde leurs dons y affluent, ainsi : des prix (Schützenpreise) ont été envoyés par la Société des tireurs suisses *l'Helvetia* établie à Mexico, par la Société des carabiniers suisses de la Nouvelle-Orléans; par ceux domiciliés à New-York, en Californie, à Washington, à Aréquipa (Perou). Mentionnons aussi les Suisses qui habitent l'Algérie, Trieste, la Toscane, Bruxelles, Leipzig, Bucharest. Il en est même venu du Japon. Mais signalons surtout ceux d'Angleterre et de Paris. Les Suisses fixés dans cette dernière ville ont envoyé au tir de Schwytz (1867) un magnifique prix en argenterie. Citons encore des prix d'honneur venus d'Alleghany-City (Amérique du nord) et de Tell-City (Indiana), ainsi qu'un surtout de table en argent de la part du Deutschen-Schützenbund.

Ce sont les Suisses établis à New-York qui, en 1838, envoyèrent au tir de Saint-Gall le premier don que les annales des fêtes suisses enregistrent comme venu de l'étranger.

On a remarqué que les coupes du tir de 1867 sont les plus grandes et les plus belles qu'on ait vues jusqu'ici. Aujourd'hui, dans les tirs de village, les prix consistent

quelquefois en outils aratoires, ce qui est une très-bonne idée pour les tireurs de la campagne.

Les constructions nécessaires à la fête d'un tir fédéral sont : l'arc de triomphe (Triumphbogen, Ehrenpforte), le pavillon où sont déposés les prix, — le stand (lieu d'où l'on tire) toujours très-vaste, — la cantine qui contient jusqu'à quatre mille convives, — les tribunes réservées aux dames et à la musique, — le café pour un millier de personnes, — le pavillon de l'armurier et les bâtiments d'administration. Ces constructions seules, sans y comprendre les décorations, ni les tables de la cantine et du café, ni le mobilier destiné à ces deux établissements, ont coûté, au tir fédéral de Genève, en 1851, environ 50,000 francs. 150,000 francs étaient nécessaires pour organiser la fête, ils furent rapidement couverts par des souscriptions.

Le tir fédéral de Stanz (Unterwald), 1861, avait attiré une grande affluence de monde, c'est le troisième où les tireurs suisses ont eu le plaisir de recevoir dans leurs rangs une députation de leurs amis du nord. Rien ne prouve mieux l'excellent caractère de ces réunions que de voir toutes les classes de la société s'y confondre et s'y donner, en quelque sorte, rendez-vous.

Le tir de Schaffhouse de 1865, par sa bonne organisation et par la somme considérable qu'ont atteinte les prix offerts à l'adresse des carabiniers, s'est placé en tête de tous les tirs fédéraux qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. On vit avec plaisir à cette fête des ecclésiastiques des deux confessions. Parmi les dons (Gaben) figurait un cabinet japonais offert par le consul général de la Confédération, à Yokohama.

On a observé, au tir de Schwytz (1867), une simplicité et une mesure en toutes choses comme un trait caractéristique de cette fête; la confiance et l'intimité en ont été l'heureuse conséquence. Pendant quelques jours, et surtout dans le moment où l'assemblée fédérale l'a visité presque en corps, la foule a été très-considérable. Les sentiments qu'éveillent de grands souvenirs dans ce berceau de notre liberté, ainsi que l'extrême beauté de cette partie du pays, ont également contribué à y amener de nombreux tireurs. Pour la première fois, tous les gouvernements cantonaux, sans exception, étaient représentés dans la liste des prix.

Voici, d'après un ouvrage qui a paru en 1851 : *Souvenir du tir fédéral de Genève,* le lieu et la date des tirs fédéraux *modernes,* depuis leur fondation :

Aarau	1824		
Bâle	1827		
Genève	1828		
Fribourg	1829		
Berne	1830	et depuis 1851 :	
Lucerne	1832		
Zurich	1834		
Lausanne	1836	Lucerne	1853
Saint-Gall	1838	Soleure	1855
Soleure	1840	Berne	1857
Coire	1842	Zurich	1859
Bâle	1844	Unterwald	1861
Glaris	1847	La Chaux-de-Fonds	1863
Aarau	1849	Schaffhouse	1865
Genève	1851	Schwytz	1867

Les premiers tirs fédéraux *modernes* n'ont pas fait frapper de médailles, on n'en a que depuis 1840, encore cette pièce d'un petit module, frappée pour le tir de Soleure, n'est pas à proprement parler la médaille du tir, car elle a dû servir comme jeton pour les tireurs, toutefois j'en donne ici le dessin et la description. C'est le canton des Grisons qui, le premier, en 1842, a émis une vraie médaille. L'exemple a été suivi sans interruption.

Cet article rédigé à l'aide de quelques ouvrages, brochures et journaux, pourrait être beaucoup plus étendu; mais tel qu'il est, il donnera, je pense, une idée bien suffisante des tirs célébrés en Suisse.

Je joins à l'envoi de cette lettre, ainsi que je l'ai annoncé de prime abord, *treize dessins de médailles avec les descriptions*, formant la collection complète jusqu'à l'année actuelle.

Agréez, Monsieur, etc.

NOTES SUR LES TIRS FÉDÉRAUX DE LA SUISSE.

Tir fédéral de carabiniers, à Aarau, 1824. Valeur et dons, 10,000 francs.

A Bâle, en 1827, 1,100 tireurs, on compte 50,000 coups portant en cible, il y avait 12 cibles. Les dons pour les prix s'élevaient à 12,400 francs.

A Genève, en 1828, sous la présidence de Noble Masbou, ancien syndic, somme des prix, 12,000 francs.

A Fribourg, en 1829, dons pour les prix, 12,500 francs.

A Berne, en 1830, il fut tiré aux 37 cibles 141,000 coups de carabine; valeur des dons pour les prix, 19,000 francs, 8,000 tireurs, 80 députations.

A Lucerne, en 1832, dons pour les prix, 21,000 francs.

A Zurich, en 1834, les dépenses faites par le comité s'élevèrent à 76,000 francs, somme qui ne fut pas tout à fait couverte par la recette, valeur et dons, 29,000 francs.

A Lausanne, en 1836, vaste cantine pour 2,200 personnes, 45 cibles, 192,000 coups, valeur et dons, 39,400 francs.

A Saint-Gall, en 1838, dons, 42,332 francs.

A Soleure, en 1840, dons, 50,000 francs.

A Coire, en 1842, dons, 60,000 francs.

A Bâle, en 1844, 4e jubilé séculaire de la bataille de Saint-Jacques. Ce tir, établi sur une échelle colossale, fut remarquable par sa splendeur. Constructions dans le style anglo-gothique; Stand avec 2,000 places et 72 cibles; cantine avec 150 tables et 250 sommeliers pour 4,500 personnes.

A Glaris, en 1847, 120,000 coups tirés, valeur et dons, 55,000 francs.

A Aarau, en 1849, pour la seconde fois après un intervalle de vingt-cinq ans, somme des prix, 82,000 francs.

Nota. Les dons des quatorze premiers tirs sont indiqués en anciens francs de Suisse de fr. 1-45.

A Genève, en 1851, pour la seconde fois, 55 cibles, 703,000 coups tirés, valant 220,000 francs fédéraux.

Tableau de la somme des prix remportés par les tireurs des divers cantons au tir fédéral de Schwytz (1867) *et expédiés par le comité du tir, en dehors de la distribution des coupes, primes et premiers prix de chaque cible :*

1. Zurich	889	prix.	Valeur fr.	21,957
2. Berne	664	»	»	16,249
3. Appenzell . . .	597	»	»	14,137
4. Saint-Gall . . .	557	»	»	15,225
5. Glaris	430	»	»	12,012
6. Unterwald . . .	419	»	»	11,935
7. Lucerne	387	»	»	8,527
8. Vaud	329	»	»	8,219
9. Schwytz	307	»	»	7,641
10. Argovie	258	»	»	5,511
11. Bâle.	200	»	»	2,590
12. Genève	175	»	»	3,884
13. Neufchâtel. . .	163	»	»	4,196
14. Zug	161	»	»	4,132
15. Thurgovie . . .	155	»	»	3,499
16. Soleure	153	»	»	3,074
17. Uri	93	»	»	1,939
18. Fribourg. . . .	80	»	»	2,415
19. Grisons	77	»	»	1,495
20. Tessin.	45	»	»	886
21. Schaffhouse . .	43	»	»	2,480
22. Valais	19	»	»	556

L'Allemagne a eu 114 prix, la France 37, l'Amérique 9, l'Italie 4 et l'Angleterre 3.

Berstett, dans son ouvrage sur les monnaies de l'Alsace, p. 80, nos 251 et 252, cite deux médailles du tir à Strasbourg, en 1576. Voici la description qu'il en donne, elle trouve ici sa place.

N° 251. En trois lignes : ✠ LVDIS ✠ | PVBL : RESP : | ARGENTI : F. F. (1). (Les jeux publics de Strasbourg.) Au-dessous, les armoiries de la ville, aux côtés, 15—76.

Rev. SOLIVS · VIRTVTIS · FLOS · PERPETVVS ✠ (Fleur perpétuelle de la vertu seule.) Le lis de la ville.

N° 252. IVVEN | TVTI · ARGE | MNHMOΣIN | (Souvenir pour la jeunesse de Strasbourg.) En dessous, les armoiries de la ville, aux côtés, 15—76.

Rev. Une arbalète sur deux arquebuses en sautoir, au-dessous, le lis, aux côtés, LVD—PVB.

Une division de la Société des tireurs à Zurich prit part à ce tir, elle fit le trajet par eau en un jour, et apporta à titre de cadeau (zum Geschenke), dans un pot en fer, une bouillie de millet qui arriva chaude à Strasbourg.

Les deux médailles ci-dessus sont figurées sur la pl. XII de Berstett, nos 251 et 252.

ÉCUS-MÉDAILLES FRAPPÉS EN SUISSE A L'OCCASION DES TIRS FÉDÉRAUX, 1840-1867.

SOLEURE, 1840. (Pl. V, n° 1.)

Deux mains jointes et accompagnées de la légende : PATRIE, LIBERTÉ, FRATERNITÉ, au-dessus des mots

(1) LVDIS PVBL(*icis*) RESP(*ublica*) ARGENTI(*nensis*) : F(*ieri*) F(*ecit*). MADAI, t. I, p. 740.

patrie, liberté, la croix fédérale entourée de rayons, et au-dessous du mot *fraternité*, la pomme traversée de la flèche, accostée des mots : TIR FEDERAL SOLEVRE 1840. Légende semi-circulaire : UN POUR TOUS, TOUS POUR UN [1].

Rev. Trophée d'armes, surmonté du chapeau suisse.

Tr. unie.

GRISONS, 1842. (N° 2.)

* CANTON GRAUBUNDEN * 4 SCHWEIZER FRANKEN. — Les armes complètes des Grisons, composées des écussons des trois ligues, celui de la ligue Grise, de la ligue des Dix Juridictions et de la ligue Caddée. Les trois écussons liés par un ruban que termine un nœud empoigné par trois mains entrelacées sortant des nues, signe de l'union des trois ligues en un État fédératif. Au-dessous, deux branches de chêne, cercle de grènetis

Rev. EIDGENOSSISCHES FREISCHIESSEN IN CHUR-1842. (Tir fédéral à Coire 1842).

L'écusson fédéral surmonté de la barette suisse et placé sur deux carabines et quatre drapeaux, à gauche, une

[1] Les députés des trois Waldstetten (vallées forestières, des pays d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, signèrent une alliance perpétuelle, le 1er août 1291. C'est de ce traité que date la Confédération suisse, ces députés jurèrent de mourir *un pour tous, tous pour un*. Aujourd'hui c'est la devise de la Confédération, « elle indique la nature du lien qui « unit les cantons entre eux, mais n'a rien d'officiel. »

Le mot *confédérés*, en allemand *Eidsgenössen*, signifie alliés par serment.

branche de laurier, à droite, une branche de chêne, sous l'écusson, une poire à poudre. Cercle de grènetis.

Tr. * EINTRACHT MACHT STARK. * L'union fait la (force).

En 1471, ces trois ligues conclurent entre elles une alliance générale, dès lors elles ont été appelées pays des Grisons. Depuis 1798, les Grisons ont formé un des cantons de la Suisse.

BALE, 1844. (N° 3.)

EIDGENÖSSISCHES FREISCHIESSEN 1844 ZU BASEL. — Guerrier suisse cuirassé, mourant sur l'autel de la patrie, tenant d'une main un glaive rompu et de l'autre un drapeau. A ses côtés un bouclier fendu sur lequel on voit le faisceau avec la hache; à l'exergue :

ST IACOB AN DER BIRS.
26 AUGUST 1444. A BOVY. SC.

(Bataille de Saint-Jacques sur la Birse.)

Rev. Dans le champ : DER — SCHILD ZERBROCHEN — DAS SCHWERT ENTZWEI — DAS BANNER — IN STERBENDER HAND — TRIUMPH DAS VATERLAND — BLEIBT FREI — GOTT SEGNE DAS — VATERLAND. — (Le bouclier rompu, le glaive brisé, la bannière tenue par une main mourante, la patrie triomphe et reste libre, Dieu bénisse la patrie).

Autour de l'inscription, les écussons de Lucerne, Schwytz, Zug, Soleure, Bâle, Glaris, Unterwald, Uri et Berne. Ce sont les cantons qui ont pris part à ce combat.

Tr. unie. Médaille de bronze.

Saint-Jacques, petit bourg au bord de la rivière de la Birse, à une demi-lieue de Bâle, rappelle le sanglant combat de l'année 1444, entre les confédérés suisses, et une armée française; à la suite de ce combat, un traité de paix et d'alliance fut conclu entre la France et les confédérés, il fut signé à Ensisheim (Haute-Alsace). C'est le premier traité entre la France et la Suisse. La délivrance, la liberté et le bonheur de la patrie sont le plus beau monument de ce combat.

GLARIS, 1847. (Pl. VI, n° 4.)

EIDGENÖSSISCHES FREYSCHIESSEN IN GLARUS-1847. L'écusson aux armes du canton, entouré de deux branches de chêne et de laurier réunies au bas par un nœud de ruban.

Rev. Sans légende. La croix fédérale posée sur deux carabines et quatre drapeaux en sautoir, au-dessus, deux mains jointes, au-dessous, une poire à poudre, et plus bas, 40 Btz (Batzen) environ six francs de France.

Tr. * EINTRACHT MACHT STARK *

ARGOVIE, 1849. (N° 5.)

25 JÄHRIGE JUBELFEIER DES EIDG : SCHÜTZENFESTES (Vingt-cinquième année du jubilé du tir fédéral.) A dater du tir de 1824 à Aarau.

Les armes du canton entre une branche de laurier et une branche de chêne, surmontées de la croix fédérale rayonnante, sous l'écusson : AARAU 1849.

Rev. KUNST UND FLEISS DES FRIEDENS PREIS. (Art et zèle, récompense de la paix.)

Femme assise, à droite, couronnée de roseaux, appuyant son bras droit sur une urne qui porte l'inscription AAR. Derrière la femme, des épis et des grappes de raisin, elle tient de la main droite un aviron, de la gauche un caducée. Dans le fond un cippe avec une couronne murale et orné de l'aigle, blason de la ville. A droite une roue d'engrenage et un ballot de marchandises.

Le mot allemand AAR signifie un aigle; à l'exergue : CANTON AARGAU, 1803.

Tr. Hachures. A BOVY FECIT.

Le 19 février 1803, Napoléon donna à la Suisse l'acte de médiation. Le nombre des cantons fut porté à dix-neuf par la réunion de l'Argovie, de la Turgovie, Vaud, Saint-Gall, Grisons et Tessin.

GENÈVE, 1851. (N° 6.)

TIR FEDERAL DE GENEVE JUILLET MDCCCLI.— L'écusson aux armes de Genève, surmonté du soleil levant, avec la devise : POST TENEBRAS LUX, sur laquelle le monogramme IHS. L'écusson est placé sur deux carabines en sautoir. Aux côtés, une branche de laurier et une branche de chêne réunies au bas par un nœud de ruban.

Rev. GENEVE CANTON SUISSE 1815. — La ville de Genève sous la figure d'une belle femme vêtue d'une tunique qui laisse à découvert la partie supérieure du corps. Elle tient de la main droite une branche de laurier et s'appuie de la gauche sur l'écusson de Genève posé sur un

quartier de rocher, derrière lequel la bannière fédérale. Dans le fond, la ville de Genève éclairée par le soleil levant; à l'exergue : DORCIERE F.

Tr. unie.

En 1814, Neufchâtel, Genève et le Valais sont reçus dans la Confédération. En 1815, le nombre des cantons est porté à vingt-deux.

LUCERNE, 1853. (N° 7.)

Sans légende. Arnold de Winkelried percé de lances et couché par terre, au-dessus, un génie ailé tenant de la droite une couronne civique, et de la gauche une pique surmontée du bonnet de la liberté. Dans le champ, à droite, J.-B. FRENER F.; à l'exergue :

DEM ARNOLD VON WINKELRIED
DAS DANKBARE
VATERLAND

(A Arnold de Winkelried, la patrie reconnaissante.)

Rev. La croix fédérale rayonnante; d'un côté, une branche de chêne, de l'autre, une branche de laurier. Dans le champ : SCHÜTZENFEST DER EIDGENOSSEN IN LUZERN 1853. (Tir des confédérés à Lucerne en 1853.)

Tr. unie.

On connaît le dévouement d'Arnold de Winkelried, à la bataille de Sempach, canton de Lucerne, le 9 juillet 1386, l'un des plus glorieux combats que puissent citer les Annales helvétiques. La bataille a été livrée contre l'Autriche.

SOLEURE, 1855. (Pl. VII, n° 8.)

HELVETIA. La Confédération, sous la forme d'une femme assise; elle regarde à gauche, et de la main droite montre les Alpes; sa gauche est appuyée sur l'écusson fédéral. Derrière elle, les attributs de l'agriculture. Dans le champ, à gauche : A BOVY.

Rev. Sans légende. Une couronne de chêne et de rhododendron (rose des Alpes). Dans le champ : 5 FR (5 francs) 1855. Cordon de grènetis à l'avers et au revers.

Tr. * EIDGEN · FREISCHIESEN * SOLOTHURN 1855 *

BERNE, 1857. (N° 9.)

EHRE IST MEIN HOECHSTES ZIEL. (L'honneur est mon but suprême.)

Un homme debout, en costume d'ancien Suisse, s'appuyant sur un mousquet; à l'exergue : KORN.

Rev. EIDGENÖSSISCHES FREISCHIESSEN IN BERN 1857 5 FRANKEN. Deux carabines en sautoir brochant sur une couronne de chêne et de laurier, et sur la croix fédérale rayonnant au centre. Cordon de grènetis à l'avers et au revers.

Tr. Hachures.

ZURICH, 1859. (N° 10.)

EIDGENÖSSISCHES FREISCHIESSEN. — Un tireur en costume moderne, debout sur un rocher, tient de la main droite une carabine. Au pied du rocher : KORN. A l'exergue 1859.

Rev. ZÜRICH. — Les deux écussons du canton de Zurich accolés, surmontés de l'écu fédéral, le tout soutenu par deux lions, à l'exergue, 5 FRANKEN. Cordon de grènetis à l'avers et au revers.

Tr. Hachures.

Il y a une autre médaille de ce tir décrite dans le *Zeitschrift für Münz- Siegel- und Wappenkunde*, 1859, in-4°, page 308.

UNTERWALD, 1861. (N° 11.)

ARNOLD WINKELRIED. — Winkelried expirant sur le corps d'un soldat mort. Derrière lui, un guerrier brandissant sa masse d'arme. Sur le piédestal : F. SCHLOTH. INV, à l'exergue, A BOVY.

Reproduction du groupe de Winkelried à Stanz, capitale du Bas-Unterwald.

Rev. EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST IN NIDWALDEN 1861 (tir fédéral dans le Bas-Unterwald). — La croix fédérale placée sur deux rangs superposés de rayons. Cercle de grènetis à l'avers et au revers.

Tr. Hachures.

CANTON DE NEUCHATEL, 1863. (Pl. VIII, n° 12.)

TIR FEDERAL A LA CHAUX - DE - FONDS - JUILLET 1863. — Écusson aux armes du canton de Neuchâtel, posé sur deux drapeaux et deux carabines placés en sautoir, et orné de palmes et de lauriers. Au-dessus, la croix fédérale rayonnante. Sous l'écusson : SIBER.

Rev. HELVETIA. — Comme sur l'avers du n° 8; à l'exergue : 5 FRANCS. (Autre coin de Bovy.)

Tr. Hachures.

SCHAFFHOUSE, 1865. (N° 13.)

Sans légende. —La ville de Schaffhouse, sous la figure d'une femme assise, drapée à l'antique, elle porte une couronne murale et une couronne de chêne, et tient de la main droite une couronne civique, derrière elle, l'écusson fédéral. Le fils de Tell, debout, lui montre la pomme transpercée de la flèche. Dans le fond, on voit le Munoth, castel féodal caractéristique de Schaffhouse, château fort qui domine la ville et qu'on croit d'origine romaine. Au pied de la tour : A BOVY.

Rev. EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST IN SCHAFFHAUSEN 1865. 5 Fr. — L'écu de Schaffhouse sur la croix fédérale, au centre d'un ornement à quatre lobes. Cercle de grènetis à l'avers et au revers.

Tr. Hachures.

SCHWYTZ, 1867. (N° 14.)

EIDGENÖSSISCHES · SCHÜTZENFEST · IN · SCHWYZ 1867. 5 Fr. — L'écusson fédéral surmonté du chapeau suisse et placé sur un trophée de drapeaux, de glaives et d'autres armes.

Rev. KANTON SCHWYZ. — Lion soutenant l'écusson du canton et tenant de sa griffe dextre un glaive, il marche sur un carquois rempli de flèches; à l'exergue : A BOVY. Cercle de grènetis à l'avers et au revers.

Tr. Hachures. F. SEGUIN.

La publication des écus-médailles des tirs fédéraux de la Suisse nous fournit l'occasion de faire connaître deux pièces du même genre, ou du moins ayant également rapport à des tirs internationaux, et qui concernent la Belgique.

La première (pl. IX, n° 1) a été distribuée, par la ville de Bruxelles, aux riflemens anglais qui étaient venus, en grand nombre, assister au tir des fêtes de septembre, en 1866. Cette médaille d'argent était attachée à un ruban rouge.

La seconde (pl. IX, n° 2) fut, l'année suivante, donnée par S. A. R. le prince de Galles, aux gardes civiques belges qui s'étaient rendus au tir de Wimbledon.

Au retour de cette expédition pacifique, cette médaille a failli soulever dans les rangs de notre milice citoyenne une question aussi délicate qu'irritante. Les gardes qui la rapportaient voulaient s'en décorer comme d'une croix d'ordre; ceux qui n'avaient pas été la chercher, les gros bonnets surtout, s'y opposaient de toutes leurs forces, comprenant parfaitement que la valeur des rubans se réduirait à zéro si tout le monde en avait. Bref, sous les armes, les médailles ont été proscrites. Mais il est loisible à leurs possesseurs de les suspendre à un habit bourgeois, paletot, surtout ou redingote, tout comme une décoration de Société ou une enseigne de pèlerinage.

Les médailles de société sont, en Belgique, fort nombreuses et fort variées. La ville de Gand, seule, en fournirait vingt-cinq ou trente. Peut-être un jour en fera-t-on la monographie.

R. Ch.

CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.

MONNAIES RARES OU INÉDITES.

DIXIÈME ARTICLE.

Jeton du maître de la monnaie, 1472. — Nouveau méreau de Louvain. — Ducat du comte de Déciane. — Un demi-philippe-daldre de Tournay. — Monnaie anonyme aux armes de Philippe II. — Petit denier aux lettres B. B. ⊂. G. — Jeton d'ouvrier anépigraphe. — Méreau de la mouture d'Alost. — Une énigme.

PLANCHE X.

I

Les lecteurs de la Revue se rappelleront, peut-être, le jeton de Marc le Bungneteur, maître de la monnaie de Bruges, sous les règnes de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne, que notre honorable ami, M. Pinchart, a décrit dans ce recueil, 2e série, t. III, p. 124. Cette curieuse pièce appartenait alors à M. L. de Coster, elle est passée depuis dans la riche collection spéciale de M. A. Durand de Lancy. M. Durand qui, avec un zèle

infatigable, réunit les médailles et les jetons ayant rapport aux numismates et aux fonctionnaires et graveurs de la monnaie, a eu la bonne fortune de rencontrer un second exemplaire du même jeton, d'une conservation admirable, varié de coins et portant, dans le champ, vis-à-vis de la tête, le millésime 1472. Cette date confirme surabondamment les conjectures de M. Pinchart, que personne, du reste, ne contestait.

M. le baron B. de Koehne, le savant numismate de Saint-Pétersbourg, a vu récemment ces deux pièces chez M. Durand. Il pense que la tête autour de laquelle se lit la légende : IETT ⁑ DV ⁑ MAIST ⁑ DE ⁑ LA ⁑ MONN, pourrait bien être celle du Téméraire lui-même, et qu'elle offre une grande ressemblance avec les portraits connus de ce prince. Cette ressemblance, que nous ne voulons pas discuter, s'explique assez par ce fait, généralement observé, qu'à certaines époques toutes les figures ont un air de famille. Tous les portraits à perruque de la fin du XVIIe siècle, rappellent plus ou moins Louis XIV. Tous les débraillés de la révolution ressemblent à des Mirabeau ou à des Danton ; et de nos jours, ne voit-on pas une foule de barbiches et de moustaches taillées à l'imitation de Napoléon III. On assure que les courtisans d'Alexandre portaient la tête inclinée comme la portait leur maître. Et, certainement, si quelque jour, — la chose peut arriver, — un bossu montait sur le trône, on verrait bientôt les dos se courber et nous donner une génération de bossus.

II

Un grand S dans un entourage festonné dont les angles rentrants sont terminés par des trèfles.

— Dans le même entourage un écusson aux armes de Louvain, sous l'inscription en deux lignes : I SISTER ; dans le champ, quatre trèfles.

Cuivre rouge. Collection de M. le Dr Dugniolle.

Nouvelle variété de ces méreaux de Louvain, dont nous avons parlé dans le neuvième article de *Curiosités numismatiques* (t. IV, 4e série, p. 207). Un *sister* est ce que l'on nomme en français un setier, la huitième partie du muid ou *mudde,* qui faisait, à Louvain, 2 hectolitres 40 litres; donc le *sister* = 30 litres.

III

Type du ducat de Hollande à l'homme armé : DOM · ANT · MAR ·:· TIT · COM · DECI . dans le champ : 16 03.

— Aigle de l'Empire, à deux têtes : SVB · VMBRA · ALARVM · TVARVM * .

Or. Gr. 3.40. Collection de M. Serrure fils.

Ducat ou florin d'or inédit d'Antoine-Marie Tizzone, comte de Dezana (Déciane). Cet Antoine-Marie, qui succéda au comte Delphin, en avril 1598, à l'âge de trois ans, resta sous la tutelle de sa mère, Camilla Biandrate, jusqu'en 1616. La plupart des monnaies de ce comte sont

sans date, et celle de M. Serrure offre cette particularité assez intéressante de prouver, contrairement à l'opinion de M. le chevalier Promis, qui a fait un traité spécial sur les monnaies de Déciane, qu'on a frappé monnaie dans cette seigneurie pendant la minorité d'Antoine-Marie et malgré l'interdit impérial de 1595.

IV

Tête de profil à droite : PHS · D : G · HISP · Z · REX · DNS . TORNA. Sous le buste : 1581.

— Écu couronné posé sur une croix de Bourgogne et accosté de deux briquets étincelants. Au bas la Toison : DOMINVS : MICHI : ADIVTOR ℟.

Arg. Gr. 17.13.

Ce demi-philippe-daldre, a dû être frappé en décembre 1581, alors que la ville de Tournay venait à peine de se rendre au duc de Parme. La marque monétaire est celle que Jacques de Surhon employait à Mons à cette époque; mais sur les pièces de Mons, la tête du roi est tournée en sens inverse, c'est-à-dire à l'œil gauche.

V

Écu ordinaire de Philippe II, couronné et entouré du collier de la Toison : DOMINVS · MIHI · ADIVTOR.

— Croix feuillue et fleuronnée évidée en cœur en forme de quatre feuilles : DOMINVS · MIHI · ADIVTOR · 15 ∴ 72.

Arg. 3.18. Chez M. Serrure fils.

Ce vingtième de philippe-daldre qui porte pour marque monétaire une rose (la Hollande), a sans doute été frappé, sans le nom du roi, par un monnayeur prudent, qui, dans cette terrible année 1572, alors que le résultat de la lutte était encore incertain, ne voulait se compromettre vis-à-vis de personne. Vers la même époque, le parti dit *des politiques*, en France, usa du même stratagème, pour ménager le roi et la Ligue, et frappa des monnaies, portant des deux côtés : *Sit nomen Domini benedictum*. C'était, dit Conbrouse, le parti des légistes ou des avocats.

VI

Écusson à l'aigle éployée, sans légende.

— Croix pattée évidée au centre en forme de quatre-feuille ayant un point au milieu. Entre les bras de la croix, les quatre lettres B B Ɛ G.

Billon. 0.10. Collection de M. W. J. de Voogt.

Ce type a été assez en vogue dans la seconde moitié du XIVe siècle et dans la première moitié du siècle suivant; il a été employé notamment par Guillaume Ier, duc de Gueldre, mort en 1402. (*Voir* Vander Chijs, pl. VIII, n°s 13 et 14.) Les quatre lettres qui anglent la croix devraient nous dire à qui la petite pièce de M. de Voogt doit être attribuée. Faut-il y voir B(*atenburg*), B(*ronckhorst* Ɛ(*n*) G(*ronsfeldt*)? Elle serait, alors, soit de Thierry V, (1356-1402), soit de Gisbert II (1402-1433), soit même de Thierry VI (1433-1451), qui se sont succédé dans ces trois seigneuries. Mais ce sont là des conjectures

sur lesquelles il est prudent de ne pas se prononcer d'une manière trop positive. Les armoiries banales de l'écusson, l'aigle que l'on retrouve partout, n'aident guère à trancher la question.

VII

Cuivre jaune. Collection de M. Vanden Broeck.

Nous renonçons à décrire cette pièce dont les types baroques se refusent à toute explication. La gravure seule peut en donner une idée, et c'est encore le cas de dire avec le poëte latin :

> Segnius irritant animos demissa per aures
> Quam quæ sunt oculis subjeta fidelibus.

Il est problable que ce jeton a dû servir à quelque corporation d'ouvriers, — peut-être aux ancêtres rustiques de nos élégants francs-maçons d'aujourd'hui. — Mais à quoi bon des conjectures qu'il sera, sans doute, toujours impossible de vérifier.

VIII

Aigle à deux têtes, occupant le champ. Entre un double grènetis : MAIIt : MOLIII : VAII : AELSt.·.

— Quatre briquets posés en croix autour d'une espèce d'ornement ou de fleuron central assez indéterminé. Entre un double grènetis : MAIIT SOEN.·. VAN · AELSt.

Cuivre jaune. Chez M. Justen.

On parait être assez d'accord sur le sens de la première de ces légendes : *Maut* (ou *Malt*) *Molin* (ou *Molen*) *Van Aelst* — Moulin à la drèche d'Alost. Il n'en est pas de même de la seconde. Comme il ne m'appartenait pas, à moi, pauvre Wallon, de trancher une question aussi ardue, je me suis adressé à qui de droit. Mais, encore une fois, il m'est arrivé presque autant de traductions que de traducteurs. Voici, cependant, celle qui parait la plus probable : *soen, renssoen*, rachat, composition, dans Kiliaen ; donc *maut soen*, rachat, payement par abonnement, par amodiation (comme on disait de la mouture, en 1829) du droit sur la drèche, sur les brasseries. N'est-ce pas là, remarque judicieusement M. Serrure fils, la *maltote* cet impôt qui provoqua la révolte des Gaulois contre Philippe le Bon ?

Les racines du mot *Renssoen* sont, dit-on, flamandes. Cependant, qu'il nous soit permis de faire remarquer sa ressemblance avec le mot français *rançon* que M. Scheler fait dériver du latin *redemptio*. Nous n'oserions dire, ni à peine soupçonner, qu'un mot flamand puisse n'être qu'un mot français corrompu. Le *mouvement flamand* ne nous le pardonnerait jamais. Plaidons la thèse contraire, c'est moins dangereux ; d'ailleurs, il y a, ici, un argument à faire valoir. L'idée de composition à prix d'argent, de rançon, est une idée tout à fait germanique. On sait que dans les lois barbares, les crimes, l'homicide même, tout se rachetait d'après un tarif établi. Il devient alors naturel de croire que le mot qui exprime ce rachat soit également germanique.

Ce jeton de la maltote d'Alost est assez rare et semble contemporain de Philippe le Bon. Sa fabrication grossière

rappelle — en laid — les produits des ateliers tournaisiens.

Il en existe plusieurs variétés de types et de gravure, qui sont évidemment d'une date plus récente. M. Jules Rouyer, l'un des auteurs de l'*Histoire du jeton au moyen âge* (1), en possède un qui paraît être de l'époque de Charles-Quint.

Les archives d'Alost n'ont pu fournir aucuns renseignements ni sur le *maut-molen*, ni sur l'usage du jeton.

IX

Buste d'évêque ou d'abbé, de face, tenant à droite une crosse. Autour de la tête, entre deux cercles de grènetis : EP ST (TN ou TR) V.

— Guerrier debout et de face, la tête casquée et couvert d'une cotte de mailles. Il tient de la main droite l'épée haute, et de la gauche, un drapeau sommé d'une croix. Dans le champ, deux étoiles et les restes de deux lettres qui paraissent être un T et un A. Le personnage étend les bras horizontalement de manière à former une croix qui est anglée de quatre annelets.

Arg. G. 88. Collection de la Faille.

Cette pièce est une énigme que nous offrons à la sagacité des lecteurs. M. Hooft Van Iddekinge, à l'obligeance de qui nous en devons la communication, propose de voir, dans la légende, EP(*i*)S(*copus*)ATR(*ect*)V(*mensis*), et de la

(1) Ouvrage malheureusement inachevé et dont les nombreux amateurs de jetons attendent la suite avec empressement.

donner à un évêque d'Utrecht. En commençant la lecture par la lettre S, qui est au-dessus de la tête, ne peut-on pas trouver aussi SA(*nctus*) TRV(*do*) EP(*iscopus*)? Sans doute; mais saint Trond ou Trudo, qui vivait au VIIe siècle, ne passe pas pour avoir été évêque; mais l'abbréviation SA pour *sanctus* est, au moins, fort singulière. La seule chose qui paraît certaine, c'est que cette pièce appartient aux Pays-Bas ou à la Belgique. La crosse, ayant la volute tournée en dedans désignerait, d'après nos modernes symbolistes, plutôt un abbé qu'un évêque. Mais cette règle a-t-elle toujours été suivie?

On remarquera la grande analogie de grandeur, de style et de poids qu'offre ce denier avec ceux du dépôt découvert à Maestricht, en 1856, et dont notre savant ami, M. de Coster, a donné, dans la Revue, 2e série, t. VI, une description si intéressante.

R. Chalon.

Très-souvent, on trouve en Danemark, en labourant la terre, de ces barres variant entre elles d'épaisseur et de longueur.

Ce fut en 1860, qu'un paysan, en voulant pratiquer un nouveau chemin à travers la bruyère, près dudit village de Bjergsted, découvrit un pot en argile contenant 148 bractéates et 3 demi-bractéates. Parmi ces pièces il y avait 53 variétés, dont 40 appartiennent au Danemark, lesquelles, ce qui est très-remarquable et ce qui fait que la trouvaille offre encore beaucoup plus d'importance, sont toutes inédites, et, qui plus est, elles sont toutes d'un type qui jusqu'alors était inconnu.

A la Norwége, appartenaient 12 variétés, parmi lesquelles on remarque une demi-bractéate, tandis qu'il s'y trouvait deux exemplaires de la demi-bractéate d'Utrecht, représentée dans l'ouvrage de M. P.-O. Vander Chijs, *de Munten der bisschoppen van de heerlykheid en de stad Utrecht*, pl. XXXI, dernier supplément, n° 6.

Le troisième mémoire, intitulé *Brangstrup - Fundet* (Kjöbenhavn, 1867, in-8°), traite d'une riche découverte faite près du village de Brangstrup, dans la province de Fionie.

Le 9 septembre 1865, un paysan labourant sa terre, trouva deux barres d'or allié d'argent, et courbées en forme d'anneau, ayant servi comme moyen d'échange, avant l'époque à laquelle on commença à frapper des monnaies en Danemark. Ces deux barres ont ensemble une valeur intrinsèque de 812 rigsdalers, ce qui équivaut à 4,595 francs.

Auprès de ces barres, se trouvaient 6 monnaies

romaines d'or, et deux ornements également en or. En fouillant le même terrain, il trouva, le 11 du même mois, 40 monnaies romaines, 11 ornements différents et 2 anneaux massifs, le tout en or.

Les 46 monnaies romaines d'or sont de Trajan-Dèce, Postume, Aurélien (2 pièces); Tacite, Probus (3 pièces); Carus, Numérien, Carin, Magnia Urbica, femme du précédent (2 pièces); Dioclétien (5 pièces); Maximien Hercule (3 pièces); Constance Chlore (2 pièces); Hélène, femme du précédent, Sévère II, Maximin II, Licinius le vieux (2 pièces); Constantin le Grand (14 pièces); Constantin II, le jeune (2 pièces); Constance II (2 pièces).

Par conséquent ces pièces appartiennent à l'époque entre l'an 249 et l'an 351. Ce qui comprend justement une période d'un siècle.

Ce savant mémoire est accompagné d'une planche sur laquelle sont représentés 10 ornements différents et 3 monnaies romaines, tandis que le texte est enrichi de plusieurs gravures en bois représentant des ornements et un font de baptême.

Tous les objets provenant de ces trois riches trouvailles sont placés, soit dans le cabinet royal des monnaies et médailles, soit au musée royal d'antiquités du Nord, à Copenhague.

Le gouvernement danois, afin d'empêcher que des objets ainsi trouvés, ne soient vendus et dispersés, en paie la valeur intrinsèque et en devient le propriétaire.

On publiera à Copenhague un catalogue raisonné de la belle et riche collection de feu M. Thomsen, qui sera orné de gravures pour lui donner le caractère d'une œuvre.

numismatique. Ce catalogue offrira un grand intérêt pour ceux qui s'occupent des monnaies du moyen âge.

De 1860 à 1863, on a fait dans le duché de Slesvic des découvertes extrêmement intéressantes, on y avait trouvé dans des marais et tourbières un grand nombre de glaives, lances, flèches en fer, boucliers, arcs, vêtements, ornements et probablement aussi des monnaies. Tous ces objets ne furent pas transportés au musée royal d'antiquités, à Copenhague, mais on fonda un musée à Flensbourg, en Slesvic, où ils furent placés ; depuis, ce musée s'est beaucoup agrandi. En 1864, lorsque la guerre éclata entre le Danemark et la Confédération germanique, le conservateur du musée voulut sauver cette belle collection et l'envoya vers le Nord. Lorsque la Prusse réclama, après la paix, la restitution des archives des duchés et la collection d'antiquités de Flensbourg, en vertu du traité, personne ne savait ce qu'elles étaient devenues. Toutes les recherches furent vaines. En attendant, les chambres prussiennes déclarèrent qu'elles ne consentiraient pas à ce que la Prusse payât la part de la dette de l'État danois, afférente aux duchés, avant que les archives et la collection d'antiquités dudit musée fussent délivrées au gouvernement prussien.

Vendredi, 17 janvier dernier, la collection a été enfin retrouvée. Elle était emballée dans trente grandes caisses, déposées dans une brasserie, à Korsöer, petit port sur le Belt, à 14 lieues de Copenhague. Aujourd'hui elle a été livrée à la légation de Prusse.

Le gouvernement danois avait eu soin de faire faire des dessins en couleur de tous les objets dont était composée cette collection.

Après m'être arrêté aussi longtemps dans les régions du Nord, pendant une saison aussi rigoureuse, vous me permettrez sans doute bien, Monsieur le Président, de prendre mon vol et de me reposer un instant dans un climat plus doux, je veux dire brûlant. La différence vous semblera un peu grande, mais, de grâce, n'allez pas m'accuser, à cause de cela, d'aimer les extrêmes. C'est donc de la Nubie que je voudrais vous entretenir un moment.

Il n'y a pas bien longtemps que les seules monnaies qui avaient cours en Nubie, étaient les piastres espagnoles; et seulement celles d'entre elles qui portaient l'inscription « Carolus IIII » étaient acceptées pour leur valeur réelle, pourvu que le chiffre IIII y fût bien visible; car le peuple pensait que les piastres avec Carolus III devaient avoir une valeur inférieure, attendu qu'elles ne portaient que le chiffre 3, tandis que celles de Charles IV portaient le chiffre 4. Par conséquent, les piastres de Charles III n'y furent estimées qu'à un sixième au-dessous de leur valeur réelle.

Les monnaies des Ferdinand perdaient un douxième.

M. Burckhardt dit, dans ses *Travels in Nubia*, p. 289, que, pendant son séjour à Shendy, il trouva un forgeron employé secrètement à ajouter un trait de plus aux piastres de Charles III, afin qu'on les acceptât pour leur valeur réelle. Cet expédient lui rapportait un bénéfice de deux mesures de dhourra pour chaque piastre ainsi modifiée.

Les monnaies d'or n'avaient pas cours en Nubie.

MAURIN NAHUYS.

Lettre de M. Domenico Pierrugues à M. R. Chalon, *président de la Société royale de numismatique.*

Monsieur,

La médaille dont j'ai l'honneur de vous envoyer une image photographiée (1), a été trouvée à Cimiéz (*Cimelium*), dans le voisinage de Nice. J'en ai fait l'acquisition et elle est conservée, aujourd'hui, dans mon cabinet.

Dans l'intérêt de la science, je me fais un devoir de vous la communiquer pour être publiée dans la Revue que vous dirigez, certain de faire chose agréable aux numismates et aux archéologues. Nos savants, d'ici, la considèrent comme une *restitution* de Caligula ; ce qui la rendrait doublement curieuse. Car, si nous en croyons Suetone (*in Calig.*, 23), ce prince éprouvait une antipathie manifeste pour Agrippa et pour tout ce qui rappelait son nom.

Je ne m'étendrai pas en longs commentaires sur cette précieuse médaille ; je vous laisse le soin d'en dire votre opinion et votre avis. Veuillez seulement remarquer que la photographie n'a pas pu rendre suffisamment l'admirable expression de la tête qui, sur la médaille elle-même, reproduit, d'un style magistral, cet air sévère et farouche

(1) *Voy.* pl. X, n° 10.

(*torvitas*) qui, selon l'expression de Pline, était le caractère saillant de la physionomie d'Agrippa.

Veuillez, agréer, etc.

DOMENICO PIERRUGUES.

Florence, 30 janvier 1868.

MÉLANGES.

Parmi les œuvres les plus remarquables que la gravure ait récemment produites, nous nous plaisons à signaler aux lecteurs de la Revue la charmante médaille que M. Léopold Wiener, notre habile et fécond artiste, vient d'exécuter pour le gouvernement, à l'occasion du mariage du comte de Flandre. Cette médaille, dont nous donnons la représentation, planche XI, offre d'un côté les têtes superposées de S. A. R. le comte de Flandre et de la gracieuse princesse de Hohenzollern; de l'autre, leurs écussons d'armoiries au milieu d'un cercle de petits amours qui les entourent comme une guirlande de fleurs animées.

M. L. Wiener a, pour cette fois, abandonné les tableaux dramatisés, les allégories à personnages dans lesquelles il excelle. Nous ne saurions lui en faire un reproche; car, des meilleures choses il ne faut abuser, et l'art aime surtout la variété.

R. Ch.

Numismatique. Un plomb des innocents et deux jetons inédits trouvés en 1866, par Ed. Van Hende. Lille, impr. de L. Danel, 1867, in-8°, 8 pages et une planche.

M. Van Hende, l'auteur de la *Numismatique lilloise*,

continue ses recherches et publie, dans le Bulletin de la commission historique du département du Nord, les pièces nouvelles qu'il a la chance de rencontrer. Les deux jetons dont il est question cette fois-ci, ont été trouvés, l'un dans la collection de M. Vernier, à Roubaix, l'autre à Lille, dans les terrassements des fortifications. Le premier appartient aux dernières années du règne de Philippe le Bon et porte la double légende : *Vive Bourgongne et Lille ; vive Bourgongne et Carolois* (Charolais)! Le vers, plus patriotique que poli, qui complète cette seconde légende ne figure pas sur la pièce. Il n'est, du reste, que trop connu. L'autre jeton, de l'époque de Maximilien, est celui d'un maître de la monnaie de Flandre. Ses légendes sont en langue flamande ; il y avait alors, dit M. Van Hende, une recrudescence de *mouvement flamand* qui s'étendit jusqu'à Lille. C'était une manière de protester contre le gouvernement du père et tuteur du jeune Philippe le Beau.

La troisième découverte de M. Van Hende est une grande médaille de plomb, portant la date de 1549, et dont l'une des légendes, *pour les innocens,* ne laisse rien à deviner.

Les numismates, si toutes les pièces étaient aussi explicites, seraient moins exposés à faire des conjectures et des systèmes parfois singulièrement hasardés. Mais où serait alors le plaisir d'être *savant* quand tout le monde le serait ?

R. Ch.

MM. Selling et Sahlström, à Gothenbourg, ont distribué, en novembre dernier, leur second catalogue de monnaies et médailles à prix fixés. Ainsi que dans le premier, on n'y trouve encore que des pièces appartenant aux trois royaumes scandinaves.

R. Ch.

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que la suite du grand ouvrage de M. Guioth, sur les médailles du règne de Léopold Ier, ne se fera plus longtemps attendre. Déjà plusieurs planches sont gravées et l'impression du texte (qui d'ailleurs est terminé) va commencer prochainement. Nous engageons les numismates belges à concourir, par leurs souscriptions, à l'érection de ce monument national.

R. Ch.

M. le Dr E.-G. Gersdorf, conseiller aulique et directeur en chef de la bibliothèque de l'université, à Leipzig, l'un des doyens de la numismatique, qu'il cultive, avec ardeur, depuis plus de quarante ans, s'est attaché à enrichir le plus possible le cabinet des médailles annexé à la bibliothèque et confié à ses soins. Cette collection s'est accrue, tant par des donations que par des achats, d'environ soixante-quinze mille pièces, depuis 1850.

Il y a trois ans, M. Gersdorf a eu l'heureuse idée de joindre au *Numismatischer Verkehr* de M. Thieme, une

Revue périodique et trimestrielle, sous le nom de *Blätter für Münzfreunde*, dont chaque numéro se compose d'une feuille in-4° et d'une planche, parfois imprimée en relief et en couleurs métalliques. Cette publication, fort utile pour se tenir au courant de la science et du mouvement numismatique, enregistre avec soin les ouvrages nouveaux sur la matière et reproduit les médailles et les monnaies les plus remarquables et les plus curieuses qui paraissent, tant en Europe qu'en Amérique et dans les colonies orientales. On y rencontre aussi des articles de fond très-intéressants et des analyses critiques d'ouvrages fort bien faites. Nous citerons spécialement l'examen du dernier ouvrage de M. Leitzmann — sa *Bibliotheca numaria* (Weissensee, 1867, in-8°) — et un article, inséré dans le premier numéro de cette année, sur la médaille de *Secundus*, pièce publiée d'abord par M. Pinchart, et dont il a déjà été plusieurs fois question dans cette Revue.

R. Ch.

M. le colonel Mailliet [1], qui publie, dans notre Revue, le catalogue le plus complet qu'on ait jamais entrepris des *Monnaies obsidionales ou de nécessité*, va joindre à cet important travail la partie la plus précieuse pour la plupart des amateurs, la représentation de toutes les pièces signalées dans son catalogue. Ces planches formeront un atlas de format in-4° et seront livrées, aux souscripteurs

[1] Rue du Méridien, 6, à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles).

seulement, par cahiers de 10 planches et au prix de 20 *centimes par planche.*

M. Mailliet réclame de MM. les amateurs la communication ou les empreintes de celles de ces monnaies qu'il ne possède pas en nature et dont il n'a que des dessins parfois peu satisfaisants. Chacun voudra, sans doute, concourir ainsi à rendre ce recueil le plus parfait qu'il sera possible. C'est, nous paraît-il, un véritable devoir pour les numismates.

R. Ch.

Pendant l'année 1867, il a été frappé à la Monnaie de Bruxelles :

En pièces de 20 francs, d'or . . . fr.	26,866,140
En pièces de 5 francs, d'argent . . .	18,465,720
En monnaies d'argent, d'après les clauses de la convention monétaire du 23 décembre 1865, savoir :	
En pièces de 2 francs	7,578,000
En pièces de 1 franc.	6,652,000
En pièces de 50 centimes	507,000
Ce qui, joint aux fabrications de 1866, fait, pour les trois espèces de pièces, un total général de :	
En pièces de 2 francs	11,462,000
En pièces de 1 franc	9,693,000
En pièces de 50 centimes	3,910,000
Total. . . fr.	25,065,000

Le Contrôleur, A. Brichaut.

La dernière médaille, frappée à Parme, en l'honneur de l'archiduchesse, ci-devant impératrice Marie-Louise, est celle qui rappelle la construction du pont sur le Stirone, en 1843. Les amateurs qui font la collection des napoléonides, seront heureux d'apprendre qu'ils peuvent se procurer cette belle médaille, au prix de 8 francs, en s'adressant à M. le docteur Luigi Pigorini, directeur du Musée des antiques, à Parme.

R. Ch.

Par un des derniers actes de son intelligente administration, M. le Ministre de l'Intérieur, Alp. Vandenpeereboom, a enrichi le dépôt des coins de la Monnaie de Bruxelles, d'un accroissement considérable, en y faisant rentrer, par suite d'acquisition, les poinçons et matrices délaissés par feu le graveur général des monnaies, P.-J. Braemt.

On assure qu'à l'exemple de ce qui existe à Rome et à Paris, il est question d'organiser, ici, un système de reproduction des anciens coins et d'en permettre la frappe à des prix fixés par un tarif. La seule difficulté que ce projet puisse rencontrer consiste dans les dispositions de la loi sur la comptabilité qui ne permettent pas à l'État d'être fabricant et vendeur. Il faudrait que cette entreprise fût faite pour le compte, soit du directeur ou du graveur de la Monnaie, soit d'un particulier, sous la surveillance de l'administration et à charge, par l'entrepreneur, de remettre

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

au gouvernement un certain nombre de pièces pour les collections publiques.

R. Ch.

La Revue archéologique, dans le numéro de janvier 1868, a eu la bonne fortune de pouvoir offrir, comme étrennes, à ses lecteurs, un article de M. F. de Saulcy sur la *numismatique des Éduens et des Séquanes*, article probablement détaché du grand travail d'ensemble, attendu depuis trop longtemps, sur la numismatique de la Gaule.

R. Ch.

Le n° XXVIII de la Revue numismatique anglaise qui complète le vol. VII de la nouvelle série, contient, entre autres choses, la première partie de la description des médailles romaines en or du cabinet du duc de Blacas, par M. Fréd. W. Madden. On sait que le British Museum, dont M. Madden est l'un des savants et zélés directeurs, fit inopinément l'acquisition des immenses collections d'antiquités grecques, romaines, égyptiennes, etc., que le dernier duc et son père, avant lui, avaient réunies. Pendant qu'on discutait en France la valeur de ce trésor et qu'on nommait des commissions pour l'examiner, faire des rapports, etc., le musée tout entier traversait le détroit.

Le nombre des pièces d'or romaines de la collection Blacas s'élève à 515. M. Madden, dans ce premier article

de soixante et dix pages, en décrit 184, parmi lesquelles se trouvent des raretés et des curiosités de premier ordre.

Après les monnaies d'or, M. Madden se propose de faire connaître également les plus remarquables pièces de la série grecque, les *æs grave* étrusques, latins et romains, enfin les monnaies romaines d'argent et de bronze. Cette dernière série ne forme pas une des moindres parties de la collection. L'érudition si sure et si vaste de M. Madden ajoute beaucoup à l'intérêt d'un pareil catalogue.

R. Ch.

Bijdragen tot de numismatiek van Gelderland, door W.-J. de Voogt, Arnhem, Is.-An. Nijhoff en zoon, 1867. 1 vol. in-8°, 99 pages et 4 planches.

Sous le titre modeste d'*Additions à la numismatique de la Gueldre*, M. de Voogt refait en quelque sorte l'ouvrage de M. Vander Chijs, qui date de 1853. Il y a longtemps que notre collaborateur étudie la numismatique de sa province. Ce ne sont pas seulement les monnaies, les médailles, les jetons et les méreaux qui ont sollicité son attention, mais encore les monuments écrits. Les archives de l'ancienne Nimègue ont été feuilletées et refeuilletées par lui. Une partie de ses intéressantes découvertes a été publiée dans l'important recueil de M. Nijhoff, *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, nouvelle série, IVe partie. Aujourd'hui, nous trouvons à la fin des *Bijdragen* quatre pièces manuscrites ayant trait à la

frappe des monnaies de la Gueldre. Elles datent de Guillaume Ier de Juliers, de Renaud IV, de Philippe le Beau, de Guillaume II et de Philippe II.

La nouvelle publication de M. de Voogt commence par la description des monnaies frappées par la ville de Nimègue. Les plus anciennes ne remontent pas au delà du xve siècle. Pour donner une idée de la conscience que l'auteur à mise à recueillir les monnaies de sa ville natale, nous dirons qu'il n'en décrit pas moins de cent dix-huit, sans compter les variétés. Renaud Ier, comte de Gueldre, compte sept pièces variées. La duchesse Eléonore n'était citée par Vander Chijs que pour deux monnaies d'argent de bas aloi. M. de Voogt publie d'elle un magnifique gros au lion, type remarquable et tout nouveau en Gueldre.

Quant à l'exécution matérielle de l'ouvrage, nous regrettons que l'auteur n'ait pas adopté le format in-4° de M. Vander Chijs. Cela eût permis de joindre les *Additions* au *Corpus* des monnaies de Gueldre. C'est notre collaborateur M. Hooft van Iddekinge qui a dessiné et gravé les quatre planches qui accompagnent le texte de M. de Voogt.

Cam. P.

Un double numéro de la Revue numismatique française de 1867, comprenant les mois de mai, juin, juillet et août, a paru dans le courant de février dernier. Parmi les articles qu'il contient, nous remarquons, comme concernant la Belgique, une notice de M. Deschamps de Pas, inti-

tulée *Contrefaçon des monnaies de Charles VI par Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre.*

L'ordonnance de Charles VI, en date du 21 décembre 1412, autorisait Jean Sans-Peur à imiter, pour son compte et à ses noms et armes, la monnaie française. M. Deschamps de Pas regarde comme extrêmement probable qu'avant cette permission, le duc avait tout simplement contrefait la monnaie royale. Un *double blanc* aux fleurs de lis et portant la légende singulière : ✠ KAROLVS : FRANCORV : R · FL, lui paraît ne pouvoir être que le produit de cette contrefaçon à laquelle il attribue également un autre *blanc*, aux légendes régulières, mais d'une fabrication excessivement négligée.

R. Ch.

Sigillographie de Toul, par Charles Robert, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Rollin, 1868, in-4°, 288 pages et 41 planches gravées sur cuivre.

Voici bien l'un des livres les plus remarquables qui aient paru depuis longtemps, sur la sigillographie, si pas par l'importance et l'étendue du sujet, du moins par la manière dont l'auteur l'a traité. A propos des sceaux des évêques et des diverses autorités qui se partageaient le pouvoir et la juridiction civile, M. Robert a fait en traits rapides et tracés de main de maître une véritable histoire de la ville de Toul. Il nous montre d'abord la cité gallo-romaine fidèle,

une des dernières, à l'autorité de l'Empire, tandis que les Franks Saliens, les Franks Ripuaires et les généraux romains indépendants se partageaient déjà les Gaules. Après s'être soumise à Clovis qui ralliait à lui, à l'aide du clergé, la majorité du pays, Toul échut en partage aux rois d'Austrasie. A la chute de la première race, elle lutta pour les derniers Mérovingiens contre la famille ripuaire de Pépin. Ses instincts conservateurs lui firent plus tard soutenir, contre la maison de Saxe, la cause des Carlovingiens, qu'elle n'abandonna qu'à la dernière extrémité.

Henri l'Oiseleur, donna alors, à l'évêque Gauzelin, qui déjà jouissait dans la ville d'une grande autorité, le comté de Toul, en l'unissant à l'église de Saint-Étienne et de Sainte-Marie. C'est à partir de cette époque que les évêques entrèrent en possession des droits régaliens d'émettre la monnaie publique et de la signer de leur nom.

On sait que cette souveraineté dura jusqu'à la conquête des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, par le roi de France, Henri II, et la cession que lui firent les évêques, le 5 janvier 1556.

Nous n'entreprendrons pas l'analyse d'un livre qu'il faut lire en entier, où rien n'est ni superflu ni inutile. M. Robert, l'auteur de la magnifique *Monographie monétaire de Cambrai*, des *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul*, des *Études numismatiques sur le Nord-Est de la France*, etc., a donné le droit d'être exigeant. Mais son nouvel ouvrage n'a rien à craindre de la comparaison de ses aînés.

On admire souvent, et non sans raison, ces monuments de science et de patience que certains moines ont édifiés

dans les longs et doux loisirs du cloître. N'est-il pas mille fois plus étonnant de voir un haut fonctionnaire, chef d'une administration extrêmement importante, et par-dessus tout cela un homme du monde, produire des livres dont le bénédictin le plus érudit aurait le droit d'être fier?

Les planches du beau livre de M. Robert ont été dessinées par lui et gravées sur cuivre par M. E. Cartier, fils de notre ancien maître et ami, le fondateur de la *Revue française*.

R. Ch.

La *Gazette numismatique* de M. Leitzmann nous annonce la création d'une Société de numismatique à Dresde. Depuis assez longtemps, des numismates et des généalogistes de cette ville avaient l'habitude de se réunir dans le dessein de s'éclairer réciproquement. A plusieurs reprises, il avait été question de fonder une Société régulière et officielle, et la proposition avait paru sourire à de nombreux amis de la science.

Enfin, le 8 novembre dernier, une Société de numismatique, d'art héraldique et de sigillographie se constitua. Le bureau est composé de MM. Gautsch, président; Schencke, secrétaire et Wiedemann, trésorier. La jeune Société a noué immédiatement des relations avec les cercles archéologiques de son voisinage, et elle se propose de publier les travaux de ses membres.

M. Leitzmann nous apprend encore qu'une collection de monnaies, d'armes et de livres spéciaux est commencée.

Nous nous empressons de souhaiter ici à nos confrères de Saxe une longue et productive carrière.

CAM. P.

M. I. et A. Erbstein, avocats à Dresde, annoncent la mise en vente de la première moitié de l'immense collection de médailles et de monnaies formée par feu le lieutenant-colonel de Schulthess-Rechberg. La vente aura lieu le 2 juin, à Dresde. Le premier volume ne compte pas moins de 436 pages et de 4,000 numéros. Il comprend les monnaies des empires (empire d'Allemagne et vicaires impériaux, Autriche et Russie); les monnaies des royaumes (Bohême, Danemark, Angleterre, Écosse, France et Navarre, Pologne, Prusse, Suède et Norwége, Espagne, Hongrie, etc.); les monnaies des papes, des archevêques, des évêques, des ordres militaires (ordres germaniques, de la Livonie, des Chevaliers de Saint-Jean à Rhodes et à Malte), des seigneurs ecclésiastiques de l'Allemagne et de l'étranger; et les monnaies des vieilles maisons princières d'Anhalt, de Bade, de Bavière, de Brandebourg, de Brunswick (avec le Hanovre), de la Gueldre et de Henneberg.

Ce catalogue, qui peut servir de supplément au *Thaler-Cabinet* de M. Schulthess-Rechberg, sera publié en deux éditions qui coûteront respectivement 2 thalers et 1 thaler.

CAM. P.

M. Alvaro Campaner, de Barcelone, vient de reprendre la publication, quelque peu retardée par un deuil de famille, de son *Memorial numismático español.*

Le premier *cuaderno* du tome II se compose de 56 pages de texte et d'une planche représentant des monnaies coloniales d'Espagne inédites ou peu connues. L'article de M. Campaner auquel se rapportent les cinq premiers numéros de cette planche, est précédé d'un long tableau donnant la liste générale de toutes les *médailles de proclamation* des rois d'Espagne, depuis Philippe III jusqu'à la reine Isabelle II.

M. Jacobo Zobel de Zangroniz a inséré, dans cette livraison, un mémoire sur une monnaie inédite qu'il attribue à Serpa, dans l'Espagne ultérieure. Huit pages de *mélanges* viennent ensuite; nous y avons remarqué la mention de ce que contient la 1re livraison de cette année de la *Revue numismatique belge.*

L'éditeur annonce, pour le numéro suivant, une étude de M. Aloïss Heiss, sur l'interprétation des caractères celtibériens.

R. Ch.

La Monnaie de Bruxelles est occupée, en ce moment, à fabriquer, pour le royaume d'Italie, une partie considérable du numéraire de bronze, en pièces de 10 *centesimi.* Les coins de ces pièces sont reproduits d'après les poinçons du graveur en chef des monnaies italiennes, M. Ferraris. Au lieu de porter la lettre monétaire de l'un des ateliers

d'Italie, les pièces de Bruxelles ont à l'exergue du revers le monogramme OM, accosté de deux points, formé, dit-on, des initiales des deux entrepreneurs de cette fabrication.

R. Ch.

M. Ch. Robert, dans son savant *Mémoire sur les légions romaines*, avait trouvé l'occasion de rétablir les légendes, jusqu'à présent mal lues, de plusieurs médailles. Comme le beau travail de M. Robert est plutôt un livre d'histoire qu'un traité de numismatique, et que beaucoup d'amateurs de médailles romaines peuvent ne pas le connaître, nous croyons utile de donner, à ces rectifications, le plus de publicité possible. C'est pourquoi nous les reproduisons, ici, avec la permission de l'auteur.

R. Ch.

MONNAIES MAL LUES.

GALLIEN.

Des erreurs de lecture se sont introduites dans les ouvrages de numismatique, en ce qui concerne les numéros des légions inscrits sur les monnaies de Gallien :

Leg. I Augusta. — On donne à Gallien une lég. *I Aug.* qui n'a jamais existé ; j'ai rétabli le numéro d'ordre, qu'un examen plus attentif ou qu'une meilleure conservation de la pièce aurait assurément laissé voir.

Leg. IIII Italica.—La monnaie où l'on a cru lire, *Leg. IIII*

Italica, porte le n° 3, qui n'a jamais été dépassé dans ce groupe de légions, créé par Marc-Aurèle.

Leg. VIIII Aug. — Il faut supprimer une prétendue lég. *VIIII Aug.*, au type du lion, donnée par Mionnet, M. Cohen, etc. Cette légion ne peut être que la *VIII Aug.*, si cette dernière a jamais eu le lion sur son bouclier, ou que l'une des légions connues, d'un autre surnom, auxquelles ce signe distinctif appartenait.

Leg. VI Maced. — Il faut également supprimer une lég. *VI Macedonica,* reproduite par Mionnet et M. Cohen, d'après Banduri. Les seules légions portant le surnom de *Macedonica,* sont : la *IV,* qui avait été licenciée sous Vespasien après la défaite de Civilis (*voy.* plus loin la 3e période), et la *V,* qui a duré jusqu'à la fin de l'empire. C'est de celle-ci qu'il s'agit. On aura pris pour le numéro de la légion le chiffre VI, indiquant combien de fois la légion avait été déclarée par Gallien *pia felix* ou *pia fidelis.*

Leg. IIXX. — On doit faire justice d'une légion *IIXX,* au type du capricorne, mentionnée par Mionnet, et après lui par M. Cohen, comme la dix-huitième, et placée dans la nomenclature, avant la *XX* et la *XXII.* — La dix-huitième légion avait disparu avec l'armée de Varus (*V.* plus loin 1re période); c'est de la XXII qu'il s'agit; le capricorne était le signe distinctif de cette dernière légion.

Leg. XXI Gemina. — Une prétendue lég. *XXI Gemina,* avec une Victoire et un lion, qui est donnée par Banduri, n'a pas existé; c'est une *XIII Gemina,* sur les monnaies de laquelle ce type est connu. — Il faut aussi supprimer une lég. *XXII Gemina,* au type du capricorne, qui n'est autre que la *XXII Primigenia.*

VICTORIN.

M. Grotefend (*Real. encyclop.*) dit que la légion *X Gemina* figure sur les monnaies gauloises, sous Victorin; c'est au contraire la légion *X Fretensis,* dont le surnom se lit sur les pièces de ce prince, si l'on en croit M. Cohen (*Descrip. hist. des monn. rom.*). La présence de cette dernière légion sur les monnaies de Victorin est assez insolite, car les légions d'Orient ne figurent guère sur les monnaies latines. On pourrait expliquer ce fait en remarquant qu'il ne s'agissait sans doute que d'un détachement employé en Occident. On devra néanmoins s'étonner de la présence du taureau, signe distinctif de la *X Gemina,* sur une monnaie de la *X Fretensis.*

CARAUSIUS.

Le catalogue Hunter et M. Cohen donnent *leg. I. M. in,* avec un point d'interrogation. C'est évidemment lég. *I. Minervia,* ainsi que le prouve l'image du bélier, que les *Minerviens* mettaient sur leur bouclier.

Borghesi (*OEuvr. compl.*, t. IV, p. 115) parle d'une médaille de Carausius, sur laquelle on aurait lu : lég. *VIIII,* avec un taureau pour emblème; il faut lire légion *VIII,* ainsi que M. Léon Renier le fait remarquer dans une note de cette importante publication. Il faut ajouter que le taureau appartenait à la légion *VIII,* d'après une autre monnaie bien connue de Carausius.

Leg. XXI Ulpia. — Le catalogue Hunter et, d'après lui, M. Cohen, n°s 134 et 135, donnent à Carausius une *XXI Ulpia,* qui n'a jamais existé. C'est évidemment la *XXX Ulpia,* ainsi que le prouve d'ailleurs le type de Neptune. (*Voir* plus loin la dix-septième période.)

Leg. XXV V. — Le catalogue Hunter et M. Cohen, n° 137,

indiquent une légion *XXV*, qui n'est pas connue sous l'empire; c'est une *XX Valeria Victrix*, au type habituel du sanglier.

Nous avons rendu compte, dans le numéro précédent, p. 100, d'un mémoire de M. Laugier, inséré dans le *Répertoire* de la Société de statistique de Marseille, sur les monnaies des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il existait de ce mémoire un tirage à part de cent exemplaires. L'auteur vient d'en donner une seconde édition, revue et augmentée, principalement en ce qui concerne le monnayage à Malte. Cette nouvelle édition se distingue aussi par un plus grand luxe d'impression.

R. Ch.

M. Charles Wiener qui, après avoir successivement travaillé pour différents pays et avoir occupé à Lisbonne la place de graveur en chef de la Monnaie, est revenu se fixer en Belgique, vient de terminer deux médailles parfaitement réussies. L'une à la mémoire du dernier archevêque de Malines, le cardinal Sterckx; l'autre en l'honneur de son successeur, le R. P. Victor Dechamps, ci-devant évêque de Namur.

R. Ch.

Si l'on en croit les bruits répandus dans la foule, les vieux quartiers de Paris tombés, depuis peu de temps,

sous la pioche municipale, ont livré un assez grand nombre d'anciennes monnaies cachées dans l'épaisseur des murs. Pour ma part, j'ai vu plusieurs *saluts* d'or de Henri VI, roi de France et d'Angleterre, extraits d'une cachette pratiquée dans une très-vieille maison de la rue du Four-Saint-Germain. Ils étaient au nombre de sept dont un monnayé à Paris, entre 1422 et 1436, et marqué d'une couronne. Les autres portaient la marque des ateliers de Saint-Lo et de Rouen, un lis ou un léopard. Tous étaient superbes de conservation. Une circonstance favorable m'a permis d'acquérir le plus rare et le plus beau. Ces monnaies, au moment de leur découverte, étaient renfermées dans une espèce de tire-lire en poterie. Hélas ! ce curieux objet, dont la date était incontestable, n'a revu le jour, après quatre siècles, que pour être brisé et jeté aux immondices.

(*Extrait d'une lettre de* M. Félix Doinet).

Les démolitions qui vont avoir lieu à Bruxelles, et qui vont atteindre huit à neuf cents maisons dans la partie la plus ancienne de la ville, amèneront, sans doute, aussi, la découverte d'objets précieux ou curieux à conserver.

Il est à espérer que l'administration communale en traitant avec la *compagnie anglaise,* aura eu la précaution de faire, à cet égard, les réserves nécessaires pour que ces objets restent dans le pays et n'aillent pas s'engouffrer dans le British Museum. Le gouvernement, qui intervient, pour une large part, dans les frais de cette grande entreprise.

n'avait-il pas aussi le droit de mettre à son subside quelques conditions?

R. Ch.

M. Victor Bernat, horloger, place de la Cité, n° 4, à Rodez (Aveyron), est possesseur d'un dépôt de monnaies gauloises d'argent, que l'on croit, dit-il, devoir attribuer aux Volckes Tectosages ou Tolosates. Il offre dix variétés de ces monnaies en retour d'un mandat de 14 francs à lui envoyer par la poste. Ces pièces ont été trouvées en défrichant un terrain, à Goutrens, arrondissement de Villefranche.

R. Ch.

Les membres de la Société royale de Numismatique sont *officiellement* invités à prendre part aux fêtes jubilaires qui auront lieu à Lund, en Suède, à l'occasion du deux-centième anniversaire de la fondation de l'Université, les 25, 26 et 27 mai prochain.

R. Ch.

Nous recevons, à l'instant, l'*Annuaire de la société française de Numismatique, pour* 1867. Il sera rendu compte de ce splendide volume dans notre prochaine livraison.

R. Ch.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 1er TRIMESTRE 1868.

Revue numismatique anglaise, 1867, 2e, 3e et 4e parties. Nouvelle série, nos 26, 27 et 28.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres, etc., de Belgique, 36e année, 2e série, t. XXIV, nos 11 et 12, 1867. 37e année, 2e série, t. XXV, nos 1 et 2, 1868.

Die Münzen und Medaillen Graubündens beschrieben und abgebildet von C.-F.-T Traehsel. Berlin, 1867.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 6e année, mars, avril, mai et juin, 1867.

Förteckning öfver Mynt och Medaljer M. M. Selling et Sahlström i Göteborg, Torggaten, no 22, 2 trappor upp, no 2, november 1867.

Revue trimestrielle, 2e série, 16e volume, 14e année, t. III, octobre 1867; 17e volume, 15e année, t. Ier, janvier 1868.

Messager des sciences historiques, etc. Année 1867, 4e livraison.

Revue numismatique française. Année 1867. Nouvelle série, t. XII, nos 3 et 4, mai et août.

Memorial numismático español, T. Ier, 1866.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. T. IX, 1865-66-67.

Contrefaçon des monnaies de Charles VI, par Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, comte de Flandre, par L. Dechamps de Pas.

Bulletin de l'institut archéologique liégeois. T. VIII, 2e livraison, 1868.

Memorial numismático Español. Año II, cuaderno primero. Primer trimestre, 1868.

Bijdragen tot de numismatiek van Gelderland, door W.-J. de Voogt. Arnhem, 1867.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, juillet à octobre 1867, 2 livraisons.

CABINET NUMISMATIQUE.

MONNAIES OFFERTES A LA SOCIÉTÉ PAR M. F. SÉGUIN,

DE GENÈVE.

		Argent.	Bronze.
Pierre Ier, 1689-1725 . .	10 copeks, 1707	1	»
	5 id.	2	»
	Bronze.	»	2
Anne, 1730-1740	½ copek, 1734.	»	1
	1 id. 1735.	»	1
	1 id. 1736.	»	1
	2 id. 1738.	»	2
	½ id. 1734-1735	»	3
Ivan, 1740-1741	10 copeks, 1741.	1	»
Élisabeth, 1741-1762 . .	½ de rouble.	3	»
	Pièces de 10 copeks	3	»
	Id. 5 id.	7	»
	1 copek, 1756.	»	1
	1 id. 1761.	»	1
Catherine II, 1762-1796.	½ de rouble.	2	»
	20 copeks	2	»
	15	1	»
	10 copeks	4	»
	5 id. 1763.	»	1
	5 id. 1777.	»	1
	5 id. 1792.	»	1
	5 id. 1793.	»	1
	1 id. 1794.	»	1
	1 id. 1795.	»	1
	3 demi-copek, 1788	»	3
	½ copek, 5 pièces dites Polancka, 1789.	»	3
	½ copek dit Poloncka, 1790 . . .	»	1
Pierre III, 1762	4 copeks, 1762	»	1
	Id. id.	»	1
	A reporter	26	27

		Argent.	Bronze
	Report.	26	27
Paul Ier, 1796-1801. . .	½ rouble, 1798	1	»
	¼ id. 1797	1	»
	10 copeks, 1798	1	»
	5 id. 1797, 1798, 1801 . . .	3	»
	Pièce de 2 copeks, 1801.	»	1
	1 copek, 1801.	»	1
	½ id. 1798.	»	1
	¼ id. 1797.	»	1
	¼ id. 1798.	»	1
Alexandre Ier, 1801-1825.	¼ de rouble, 1810	1	»
	10 copeks, 1802, 1804.	3	»
	2 id. 1802	»	1
	2 id. 1814	»	1
	2 id. 1818	»	1
	½ id.	»	2
Nicolas Ier, 1825-1855 . .	1 rouble, 1848	1	»
	½ id. 1849	1	»
	¼ id. 1848	1	»
	10 id. 1848, 1850.	3	»
	5 id.	5	»
	½ rouble	1	»
	¼ id.	1	»
	20 copeks	1	»
	10 id.	1	»
	5 id.	1	»

Suite complète des monnaies de cuivre en relation avec celles d'argent. Elles n'ont plus cours.

	3 copeks, 1840.	»	1
	2 id. 1840.	»	1
	1 id. id.	»	1
	½ id. 1841.	»	1
	¼ id. 1840.	»	1
Alexandre II.	¼ de rouble.	4	»
	20 copeks	4	»
	10 id.	1	»
	5 id.	2	»
	Totaux	63	42

Le Bibliothécaire,

Guioth.

CATALOGUE

DES

MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

DIXIÈME ARTICLE.

d. 8. 9 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée de l'indication de son poids $\overset{t}{\underset{2}{dw}}\ \underset{:}{g^r}\ \underset{20}{.}$, entourée d'un grènetis et d'un cercle formé de petits ovales.

Rev. Dans le champ, neuf annelets, entourés comme sur la face.

Arg. Aquilla Smith, pl. III, n° 1.

d. 9. 6 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée de l'indication de son poids $\overset{t}{\underset{1*}{dw}}\ \underset{22*}{g}$, entourée de deux grènetis et d'un cercle.

Rev. Dans le champ, six annelets, entourés comme sur la face.

Arg. Aquilla Smith, pl. III, n° 2.

d. 10. 4 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée de l'indication de son poids $\overset{t}{\underset{1}{dw}}\ \underset{*}{*}\ \underset{6}{g^r}\ *$, entourée d'un grènetis et d'un cercle formé de petits ovales.

Rev. Dans le champ, quatre annelets entourés de deux cercles et d'un troisième formé de petits ovales.

Arg. Aquilla Smith, pl. III, n° 3.
Ruding, pl. XXVII, n° 5.
Duby, pl. XIII, n° 16.

d. 11. 3 *sols.* — Pièce irrégulière, estampillée de l'indication de son poids $\frac{gr.}{2}$, entourée d'un cercle formé de petits ovales.

Rev. Dans le champs, trois annelets, entourés comme sur la face.

Arg. Aquilla Smith, pl. III, n° 4.
Ruding, pl. VI, suppl., n° 4.
Duby, pl. XIII, n° 17.

d. 12. *Couronne.* — Pièce irrégulière, estampillée des deux côtés de la valeur V · s, entourée de trois cercles dont celui du milieu est formé de petits ovales.

Arg. Aquilla Smith, pl. III, n° 5.
Ruding, pl. XXVII, n° 6.
Duby, pl. XIV, n° 10.

d. 12². *Couronne.* — Variété du n° 12 avec 2 · V, entouré de trois cercles.

Arg. Aquilla Smith, pl. III, n° 6.

N. B. M. Aquilla Smith croit cette pièce fausse.

d. 13. *Demi-couronne.* — Pièce irrégulière, estampillée

des deux côtés de l'indication $\frac{S * D}{II * VI}$, entourée de trois cercles dont celui du milieu est formé de petits ovales.

Arg. Aquilla Smith, pl. III, n° 7.
Ruding, pl. XXVII, n° 7.
Duby, pl. XIV, n° 11.

d. 13². *Demi-couronne.* — Semblable au n° 13, mais

S * D
II * VI'

Arg. Aquilla Smith, pl. III, n° 8.

d. 14. *Demi sol.* — (*harpe*) — · CAROLVS · D · G · MAG · BRI · — Couronne royale, traversée par deux sceptres en sautoir.

Rev. FRAN · ET HIBER · REX. Une harpe couronnée, accostée des lettres C — R.

Cuivre. — Irrégulière.
Aquilla Smith, pl. IV. n° 1.

d. 14². *Demi-sol.* — · CARO · D · G MAG · BR — I. — Semblable au n° 14.

Rev. Semblable au n° 14, d'un autre coin, avec cette différence, que la harpe est plus petite et que la couronne a une autre forme.

Cuivre. — Irrégulière.
Aquilla Smith, pl. IV, n° 2.

d. 14³. *Demi-sol.* — Semblable au n° 14², d'un autre coin, avec cette différence que la couronne est plus grande et d'une autre forme, et que les bouts des sceptres sont ornés de fleurs de lis.

Rev. · FRA · ET · HIBER · REX. Semblable au n° 14, mais avec une différence dans la forme de la harpe et de la couronne.

Cuivre. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. IV, n° 3.

d. 14^4. *Demi-sol.* — (*harpe*) — · CARO · D · G · MAG — B · · · — Semblable au n° 14^3, d'un autre coin, avec cette différence que la couronne est plus grande et que la pièce est contre-marquée d'un écusson renfermant un petit château avec la lettre K au-dessous. (*Armes de Kilkenny*).

Rev. Semblable au n° 14.

Cuivre. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. IV, n° 4.

d. 14^5. *Demi-sol.* — Semblable au n° 14^4.

Rev. Ce qui est resté visible des caractères de la légende, indique que la pièce a été frappée à rebours. La harpe et la couronne, de forme grossière, sont accostées des lettres C — Я.

Cuivre. — Octogonale, irrégulière.

Aquilla Smith, pl. IV, n° 5.

d. 15. *Farthing.* — CAR · D · G · MAG · BRI. — Couronne royale traversée par deux sceptres en sautoir.

Rev. · FRA · ET · HIB · REX. Une harpe couronnée.

Cuivre. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. IV, n° 6.

15². *Farthing.* — Semblable au n° 15, mais avec CARO.

Cuivre. — Irrégulière.

Demi-couronnes dites Blacksmith's.

d. 16. *Demi-couronne.* — ✠ CAROLVS · D · G · MAG · BRI · FRA · ET · HIB · REX. Le roi à cheval, à gauche, armé et couronné ; il tient de la main droite une épée qui repose sur son épaule. Le cheval est couvert d'une housse et porte un panache sur la tête.

Rev. (*harpe*) · CHRISTO · AVSPICE · REGNO. Écu ovale orné, aux armes royales d'Angleterre, et accosté des lettres retournées et transposées Я — Ɔ.

Arg. Aquilla Smith, pl. V, n° 1.

d. 16². *Demi-couronne.* — ✠ · CAROLVS D · G · MA · BR · FR · ET · HI · REX. Semblable au n° 16, mais la housse est très-mal indiquée.

Rev. Semblable au n° 16, avec cette différence que l'écusson est accosté des lettres C — R.

Arg Ruding, pl. XXVI, n° 5.

16³. *Demi-couronne.* ✠ · CAROLVS · D · G · MAG · BR · FR · ET · HI · REX. Semblable au n° 16².

Rev. Semblable au n° 16.

Arg.

* 18. *Demi-couronne.* — Dans le champ, sous une grande couronne royale, les lettres C · R, le tout entouré de deux cercles et d'un grènetis formé de grosses perles.

Rev. Dans le champ, la marque $\frac{\text{S} * \text{D}}{\text{II} * \text{VI}}$, indiquant la valeur, est entourée comme sur la face.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 3.

d. 18². *Demi-couronne.* — Variété du n° 18, sous le rapport de la forme et de la grandeur des lettres placées au-dessus du nombre, lequel varie aussi de grandeur.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 4.

d. 18³. *Demi-couronne.* — Variété du n° 18, sous le même rapport que le n° 18².

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl I, n° 5.

d. 18⁴. *Demi-couronne.* — Variété du n° 18, la couronne et les lettres C · R. sont plus petites et le grènetis moins gros.

Rev. Variété du n° 18, sous le même rapport que le n° 18².

Arg. — Irrégulière.

Ruding, pl. XXVII, n° 9.
Duby, pl. XIV, n° 12.

d. 19. *Shilling.* — Dans le champ, sous une couronne royale, les lettres C · R, le tout entouré de deux cercles et d'un grènetis formé de grosses perles.

Rev. Dans le champ, la marque $\frac{D}{XII}$, indiquant la valeur, est entourée comme sur la face.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 6.

d. 19². *Shilling.* — Variété du n° 19, sous le rapport de la grandeur des chiffres et de la lettre D.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 7.

d. 19³. *Shilling.* — Semblable au n° 19, mais avec un grènetis formé de perles plus petites.

Rev. Variété du n° 19, sous le même rapport que le n° 19².

Arg. — Irrégulière.

Ruding, pl. XXVII, n° 10.
Duby, pl. XIV, n° 13.

* 20. 6 *sols.* — Dans le champ, sous une couronne royale, les lettres C · R, le tout entouré de deux cercles et d'un grènetis.

Rev. Dans le champ, la valeur $\frac{D}{VI}$, entourée comme sur la face.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 8.

d. 20². 6 *sols.* — Variété du n° 20, sous le rapport de la grandeur, du nombre et de la lettre D.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith. pl. I, n° 9.
Ruding, pl. XXVII, n° 11
Duby, pl. XIV, n° 18.

d. 21. 4 *sols.* — Dans le champ, sous une couronne royale, les lettres C · R, le tout entouré de deux cercles et d'un grènetis.

Rev. Dans le champ, la valeur $\frac{D}{IIII}$, entourée comme sur la face.

Arg. — Irrégulière.

Aquilia Smith, pl. I, n° 10.

d. 21². 4 *sols.* — Variété du n° 21, sous le rapport de la grandeur des chiffres.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 11.
Ruding, pl. XXVII, n° 12.
Duby, pl. XIV, n° 14.

d. 21³. 4 *sols.* — Variété du n° 21. Sous le même rapport que le n° 21²; de plus, il y a deux points après le nombre IIII, et le grènetis est plus maigre.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl, I, n° 12.

d. 22. 3 *sols.* Dans le champ, sous une couronne royale, les lettres C R, le tout entouré de deux cercles et d'un grènetis.

Rev. Dans le champ, la valeur $\frac{D}{III}$ entourée comme sur la face.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 13.

d. 22². 3 *sols.* Variété du n° 22, sous le rapport de la grandeur des chiffres et de la lettre D.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 14.

* 22³. 3 *sols* — Variété du n° 22, sous le même rapport que le n° 22².

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 15.
Ruding, pl. XXVII, n° 13.
Duby, pl. XIV, n° 17.

d. 23. 2 *sols*. — Dans le champ, sous une couronne royale, les lettres C R, le tout entouré d'un cercle et d'un grènetis.

Rev. Dans le champ, la valeur $\frac{D}{II}$ entourée comme sur la face.

Arg. — Irrégulière

Aquilla Smith, pl. I, n° 16.

d. 23². 2 *sols*. — Variété du n° 23, sous le rapport de la forme et de la grandeur des chiffres et de la grandeur du D.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 17.
Ruding, pl. XXVII, n° 14.
Duby, pl. XIV, n° 15.

d. 23³. 2 *sols*. — Variété du n° 23, sous le même rapport que le n° 23².

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. I, n° 18.

d. 24. *Sol*. — Dans le champ, sous une couronne royale, les lettres C · R, le tout entouré d'un cercle et d'un grènetis.

Rev. Dans le champ, la valeur $\frac{D}{I}$, entourée comme sur la face.

Arg. — Irrégulière.

Ruding, pl. XXVII, n° 15.
Duby, pl XIV, n° 16.

Couronnes et demi-couronnes dites des rebelles.

d. 25. *Couronne.* — Dans le champ, une grande croix dans un double cercle.

Rev. Dans le champ, la valeur $\overset{S}{V}$, entourée d'un double cercle et d'un rudiment de grènetis.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. VI, n° 1.
Ruding, pl. XXVIII, n° 2.
Duby, pl. XV, n° 1.

d. 25². *Couronne.* — Variété du n° 25, la pièce est plus petite.

Rev. Variété du n° 25, sous le rapport de la forme de l'S.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. VI, n° 2.

d. 26. *Demi-couronne.*—Dans le champ, une grande croix, entourée d'un double cercle et d'un grènetis.

Rev. Dans le champ, la valeur $\frac{S\ D}{II\ VI}$, entourée comme sur la face.

Arg. — Irrégulière.

Aquilla Smith, pl. VI, n° 4.
Ruding, pl. XXVIII, n° 1.
Duby, pl. XV, n° 2.

d. 26². *Demi-couronne.* — Semblable au n° 26, mais avec une petite étoile au-dessus de la croix, entre le double cercle et le grènetis.

Rev. Variété du n° 26, sous le rapport de la forme de l'S et du D.

Arg. Aquilla Smith, pl. VI, n° 3.

---

d. 27. 6 *sols.* — Pièce irrégulière estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : $\frac{D}{VI}$.

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXVIII, n° 13.
Duby, pl. XIII, n° 13.

d. 28. 7 *sols.* Pièce oblongue irrégulière, cassée à un des coins, estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : $\frac{D}{vii}$.

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXVIII, n° 14.
Duby, pl. XIII, n° 14.

d. 29. 8 *sols.* — Pièce oblongue, aux angles coupés, estampillée du nombre 21.

Rev. Dans le champ, le chiffre 1 estampillé.

Arg. Ruding, pl. VI, suppl., n° 6.
Duby, pl. XIV, n° 1.

d. 30. 11 *sols.* Pièce irrégulière, estampillée de la façade d'un château fort, avec une grande porte cintrée entre deux tours. Au-dessous, la valeur : $\frac{D}{xi}$.

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXVIII, n° 15.
Duby, pl. XIII, n° 3.

d. 31. *Shilling.* — Semblable au n° 30, mais avec une porte carrée. Au-dessous, la valeur : $\frac{S.}{i}$

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXVIII, n° 16.
Duby, pl. XIII, n° 9.

d. 31². *Shilling.* — Pièce oblongue irrégulière, estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : $\frac{S.}{i}$

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXIX, n° 1.
Duby, pl. XIII, n° 10.

d. 32. 13 *sols.* — Semblable au n° 31², mais avec la valeur : $\frac{S\ D.}{i\ i}$

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXIX, n° 2.
Duby, pl. XIII, n° 14.

d. 33. *Couronne.* — Pièce carrée irrégulière, estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : $\frac{s}{V}$.

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXIX, n° 3.
Duby, pl. XIII, n° 5.

d. 34. 2 *shillings.* — Pièce carrée irrégulière, estampillée de deux châteaux forts. Au-dessous, la valeur : $\frac{S.}{ii}$

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXIX, n° 5.
Duby, pl. XIII, n° 6.

d. 35. 14 *sols*. Pièce oblongue irrégulière, estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : S D. / i ii

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXIX, n° 6.
Duby, pl. XIII, n° 12.

d. 36. *Shilling*, ou 18 *sols?* — *Caroli Fortuna resurgam*. Pièce rectangulaire aux angles coupés, estampillée d'un château fort.

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXIX, n° 7.
Duby, pl. XIII, n° 7.

d. 36². La même pièce, mais de forme ronde.

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXIX, n° 8.
Duby, pl. XIII, n° 8.

d. 37. *Shilling*. — Pièce rectangulaire irrégulière, estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : S. / I

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XXIX, n° 9.
Duby, pl. XIII, n° 4.

d. 38. 6 *sols*. — Pièce oblongue irrégulière, estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : D. / VI

Arg — Uniface.

Ruding, pl. III, 2e suppl., n° 4.

d. 39. 5 *shillings*. — Pièce irrégulière, estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : S / V

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XVI, 2e suppl., n° 22.

d. 40. 6 *sols*. Pièce oblongue irrégulière, estampillée d'un château fort. Au-dessous, la valeur : $\frac{D.}{VI}$

Arg. — Uniface.

Ruding, pl. XVI, 2e suppl., n° 23.

d. 41. 20 *shillings*. - CARO · — · REX : . Buste couronné du roi, à gauche, entouré d'un cercle et d'un grènetis.

Rev. Dans le champ, sous une couronne royale, le nombre XX accosté de deux fleurs de lis. Plus bas, la lettre S entre deux fleurs de lis, le tout entouré d'un grènetis.

Arg. — Carrée.

Duby, pl. XIII, n° 2.

* 42. *Demi-sol*. — ? — · FLOREAT — REX. — Sous une couronne royale, le roi David, agenouillé, couvert d'un manteau d'hermine, la couronne en tête et jouant de la harpe. Dans le champ, à droite de la couronne royale, une étoile.

Rev. ECCE — G REX. Saint Patrick, debout, mitré et revêtu de ses habits pontificaux ; il tient de la main gauche sa crosse et, de la droite, une croix qu'il montre au peuple assemblé autour de lui. Derrière le saint, à droite, les armes de Dublin.

Cuivre. Ruding, pl. V, 2e suppl., n° 8.
Van Loon, *Hed. pen.*, p. 180, n° 1.

* 43. *Farthing*. — FLOREAT — REX : — Semblable

au n° 42, avec cette différence, qu'il n'y a pas d'étoile près de la couronne royale et que la pièce est d'un module plus petit.

Rev. QVIESCAT — PLEBS. Saint Patrick, debout, mitré et revêtu de ses habits pontificaux ; il tient de la main gauche une croix archiépiscopale, et étend la droite sur des animaux venimeux qui rampent à ses pieds. Derrière lui, une église.

Cuivre. Ruding, pl. V, 2e suppl., n° 9.
Van Loon, *Hed. pen.*, p. 180, n° 2.

* 43². *Farthing.* — CAROLVS — D : G — MA : BRI. Dans le champ, une couronne royale, traversée par deux sceptres en sautoir.

Rev. FRA : ET · HI : REX (croissant). La rose d'Angleterre surmontée d'une couronne.

Arg. Ruding, pl. III, 2e suppl., n° 15.
Van Loon, *Hed. pen.*, p. 180, n° 3.

Monnaies de nécessité frappées par Charles II, pendant la guerre contre les parlementaires, de 1648 à 1649.

d. 44. *Couronne.* — ♧ CAR * II * D : G * MAG * BRIT. Dans le champ, une grande couronne royale.

Rev. ♧ FRA * ET * HYB * REX * FD &. Dans le champ, la valeur : $\frac{s^{9}.}{V}$

Arg. — Irrégulière.
Ruding, pl. XXX, n° 1.
Duby, pl. XVI, n° 1.

d. 45. *Demi-couronne.* — Semblable au n° 44, avec cette différence que les mots de la légende sont séparés par des fleurs de lis et qu'elle est d'un module plus petit.

Rev. Semblable au n° 44, avec cette différence que les mots de la légende sont séparés par des fleurs de lis et qu'il y a &c. Dans le champ, la valeur :

S' D
II · VI.

Arg. — Irrégulière.

Ruding, pl. XXX, n° 2.

d. 45². *Demi-couronne.* — Semblable au n° 45, avec cette différence que les mots des légendes sont séparés par des croix (✠).

Arg. — Irrégulière.

Ruding, pl. XXX, n° 3.
Duby, pl. XVI, n° 2.

Monnaies de nécessité frappées en Irlande par Jacques II, en 1689 et 1690.

*. 1. *Demi-couronne.* — IACOBVS · II · — DEI · GRATIA. Buste lauré du roi, à gauche.

Rev. MAG · BR · FRA · ET · HIB · REX · 1689. Couronne royale, traversée par deux sceptres en sautoir. Des deux côtés, les initiales J — R. Au-dessus, la valeur XXX. Au-dessous, le nom du mois dans lequel la pièce a été frappée, *Jan.*

Cuivre.

* 1². Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Feb.*

* 1[3]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Mar.*

1[4]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Apr.* (?)

1[5]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *May.* (?)

1[6]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Jun.* (?)

d. 1[7]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *July.*

Duby, pl. XXV, n° 3.

* 1[8]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Aug.*

* 1[9]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Sep[r].*

Van Loon, t. III, p. 432, n° 1.

* 1[10]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Oct.*

* 1[11]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Nov.*

* 1[12]. Semblable au n° 1, mais avec le mois : *Dec.*

* 2. *Shilling.* — IACOBVS · II · — DEI · GRATIA.
Buste lauré du roi, à gauche.

Rev. MAG · BR · FRA · ET · HIB · REX · 1689.
Couronne royale, traversée par deux sceptres en sautoir. Des deux côtés les initiales J — R. Au-dessus, la valeur : XII. Au-dessous, le nom du mois dans lequel la pièce a été frappée : *Jan.*

Cuivre.

* 2[2]. Semblable au n° 2, mais le mois : *Feb.*

Duby, pl. XXV, n° 4.

2[3]. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Mar.* (?)

2[4]. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Apr.* (?)

* 2[5]. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Mai.*

* 2^{6}. Semblable au n° 2^{5}, mais d'un module un peu plus petit.

2^{7}. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Jun.* (?)

2^{8}. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *July* (?)

* 2^{9}. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Aug.*

* 2^{10}. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Sep*^{r}.

d. 2^{11}. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Oct.*

Van Loon, t. III, p. 432, n° 2.

* 2^{12}. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *OCT.*

* 2^{13}. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Nov.*

* 2^{14}. Semblable au n° 2, mais avec le mois : *Dec.*

* 2^{15}. Semblable au n° 2, mais avec J^{r}o.

* 3. 6 *sols.* — IACOBVS · II · — DEI · GRATIA. Buste lauré du roi, à gauche.

Rev. MAG · BR · FRA · ET · HIB · REX · 1689. Couronne royale, traversée par deux sceptres en sautoir. Des deux côtés, les initiales J—R. Au-dessus, la valeur : VI. Au-dessous, le nom du mois dans lequel la pièce a été frappée : *Jan.*

Cuivre. Van Loon, t. III, p. 432, n° 3.

* 3^{2}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *Feb.*

3^{3}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *Mar.* (?)

3^{4}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *Apr.* (?)

3^{5}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *May.* (?)

* 3^{6}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *June.*

Duby, pl. XXV, n° 5.

* 3^{7}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *July.*

* 3^{8}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *Aug.*

3^{9}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *Sep*^{r}. (?)

3^{10}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *Oct.* (?)

3^{11}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *Nov.* (?)

* 3^{12}. Semblable au n° 3, mais avec le mois : *Dec.*

4. *Demi-couronne.* — Semblable au n° 1, mais avec la date 1690 et le mois : *Jan.* (?)

Cuivre.

4^{2}. Semblable au n° 4, mais avec le mois : *Feb.* (?)

* 4^{3}. Semblable au n° 4, mais avec le mois : *Mar.*

* 4^{4}. Semblable au n° 4, mais avec le mois : *Apr.*

* 4^{5}. Semblable au n° 4^{4}, mais d'un module plus petit.

* 4^{6}. Semblable au n° 4^{5}, mais avec le mois : *May.*

Van Loon, t. IV, p. 2, n° 1.

* 4^{7}. Semblable au n° 4^{5}, mais avec le mois : *Jun.*

* 4^{8}. Semblable au n° 4^{5}, mais avec le mois : *July.*

* 4^{9}. Semblable au n° 4^{5}, mais avec le mois : *Aug.*

4^{10}. Semblable au n° 4^{5}, mais avec le mois : *Sep*^{r}. (?)

4^{11}. Semblable au n° 4^{5}, mais avec le mois : *Oct.* (?)

4^{12}. Semblable au n° 4^{5}, mais avec le mois : *Nov.* (?)

4^{13}. Semblable au n° 4^{5}, mais avec le mois : *Dec.* (?)

5. *Shilling.* — Semblable au n° 2, mais avec la date 1690 et le mois de *Jan.* (?)

Cuivre.

5². Semblable au n° 5, mais avec le mois : *Feb.* (?)

* 5³. Semblable au n° 5, mais avec le mois : *Mar.*

* 5⁴. Semblable au n° 5, mais avec le mois : *Apr.*

Van Loon, t. IV, p. 2, n° 2.

* 5⁵. Semblable au n° 5⁴, mais d'un module plus petit.

* 5⁶. Semblable au n° 5, mais avec le mois : *May.*

* 5⁷. Semblable au n° 5⁶, mais d'un module plus petit.

* 5⁸. Semblable au n° 5⁷, mais avec le mois : *Juni.*

5⁹. Semblable au n° 5, mais avec le mois : *July.* (?)

5¹⁰. Semblable au n° 5, mais avec le mois : *Aug.* (?)

5¹¹. Semblable au n° 5, mais avec le mois : *Sept.* (?)

5¹². Semblable au n° 5, mais avec le mois : *Oct.* (?)

5¹³. Semblable au n° 5, mais avec le mois : *Nov.* (?)

5¹⁴. Semblable au n° 5, mais avec le mois : *Dec.* (?)

6. 6 *sols.* — Semblable au n° 3, mais avec la date 1690 et le mois de *Jan.* (?)

Cuivre.

6². Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Feb.* (?)

6³. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Mar.* (?)

6⁴. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Apr.* (?)

d. 6⁵. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *May.*

Van Loon, t. IV, p. 2, n° 3.

6⁶. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Juni.* (?)

6⁷. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *July.* (?)

6⁸. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Aug.* (?)

6⁹. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Sept.* (?)

6[10]. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Oct.* (?)

6[11]. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Nov.* (?)

6[12]. Semblable au n° 6, mais avec le mois : *Dec.* (?)

* 7. *Couronne.* — IAC · II · DEI · GRA · MAG · BRI. FRA · ET · HIB · REX · Le roi à cheval, armé et lauré, regardant à gauche; il tient une épée nue de la main droite.

Rev. CHRIS — TO · VICTO — RE · TRI — VMPHO. — Dans le champ, une couronne royale entourée des écussons couronnés d'Angleterre, d'Écosse, de France et d'Irlande, formant une croix coupant la légende et cantonnée de : ANO — DOM — 16 — 90.

Cuivre. Van Loon, t. IV, p 2, n° 4.
Duby, pl. XXV, n° 6.

7[2]. *Couronne.* — Semblable au n° 7, mais sur la tranche, on lit : MELIORIS TESSERA FATI ANNO REGNI SEXTO.

Métal blanc.
The numismatic chronicle, new series, vol. II, p. 295.

7[3]. *Couronne.* — JACOBVS II · DEI · GRATIA · Semblable au n° 7.

Rev. MAG · BR · FRA · ET · HIB · REX. Dans le champ, sous une couronne, la date 1689.

Métal blanc.
The numismatic chronicle, ib.

8. *Groat ou 4 sols.* — JACOBVS · II · DEI · GRATIA. Buste lauré du roi, à gauche.

Rev. MAG · BR · FRA · ET HIB · REX. Dans le champ, une harpe couronnée; des deux côtés, le nombre 11. Au-dessus de la couronne, la date 16 — 89 séparée par la croix de la couronne.

Cuivre. *The numismatic chronicle*, ib.

* 9. . . . . ? — JACOBVS · II · D · G · MAG · BRI · FRAN · ET · HIB · REX. Le roi à cheval, armé et lauré, regardant à droite; il tient le bâton de commandement de la main droite.

Rev. VAL · 24 — PART · REAL — HISPAN — Croix formée par les quatre écussons couronnés d'Angleterre, d'Écosse, de France et d'Irlande, reliés par une chaîne, et coupant la légende.

Étain. Van Loon, t. IV, p. 2, n° 5.
Duby, pl. XXV, n° 8.

10. *Sol.* — JACOBVS II · DEI GRATIA. Tête du roi.

Rev. MAG · BR · FRA · ET HIB · REX · 1689. Dans le champ, une harpe couronnée.

Cuivre. *The numismatic chronicle, new series*, vol. II, p. 296.

10a. *Sol.* — JACOBVS II · DEI GRATIA. Tête du roi; les cheveux courts et le cou découvert. Derrière la tête : I°.

Rev. MAG · BR · ET · HIB · REX. Dans le champ, une harpe couronnée, accostée de la date 16 — 90.

Cuivre. *The numismatic chronicle, new series*, vol. II, p. 297.

* 11. *Demi-sol.* — IACOBVS · II · DEI · GRATIA — Buste lauré du roi, à gauche.

Rev. HIBERNIA — 1691. L'Irlande représentée sous la figure d'une femme assise, à gauche, appuyant le bras gauche sur une harpe et montrant, de la main droite, une petite croix.

Cuivre. Van Loon, t. IV, p. 2, n° 6. Duby, pl. XXV, n° 7.

11². *Demi-sol.* — Semblable au n° 10², mais sans I°.

Rev. Semblable au n° 10.

Cuivre. *The numismatic chronicle, new series,* vol. II, p. 296.

11³. *Demi-sol.* — Semblable au n° 10², mais avec un ornement sous la tête du roi et sans I°.

Rev. Semblable au n° 10.

Cuivre. *The numismatic chronicle, new series,* vol. II, p. 297.

JAMETZ.

Assiégée par Charles III, duc de Lorraine, en 1588.

d. 1. 20 *sols.* — ·⁝· CHARLOTTE ♥ DE ⊖ LA ? MARCK. Les armes couronnées de la famille de la Marck.

Rev. Dans le champ, entouré d'un double cercle perlé, on lit : — IAMETZ — ASSIEGEE — ✠ XX ✠ — 1588.

Cuivre. Cabinet du duc d'Arenberg.

d. 2. 10 *sols.* — ✠ CHARLOTTE ⊖ DE ⊖ LA ⊖ MARCK. Semblable au n° 1, mais d'un module plus petit.

Rev. ✠ JAMETZ · ✠ ASSIEGEE · ✠ 1588. Portail, entre deux tours crénelées. Au-dessous, la valeur X.

Cuivre. Même cabinet.

d. 3. 5 *sols.* — ✠ JAMETZ. Dans le champ, un monogramme composé de deux D et de deux M entrelacés, formant les initiales C · D · L · M (*Charlotte de la Marck*). Au-dessus, la date 1588.

Rev. Dans le champ, le même monogramme surmonté d'une couronne, entre deux tours couvertes d'un toit en pointe. Au-dessus, 1588. Au-dessous on lit : IAMETZ, et plus bas la valeur V.

Cuivre. Duby, pl. XXIII, n° 4.

JAVA.

Bloquée par les Anglais, de 1810 à 1813.

* 1. *Liard.* — Dans le champ, sous une petite étoile, les lettres L · N. (*Louis Napoléon*).

Rev. Dans le champ, sous une petite étoile, on lit : — JAVA — 1810.

Cuivre. Verkade, pl. CCIIx, n° 6.

d. 1². *Liard.* Semblable au n° 1, mais avec · L · N

Rev. Dans le champ, entouré d'une guirlande de fleurs on lit : AVAL — 0180 — S (*sic*).

Cuivre. Comte Nahuys [1], t. II, pl. VI, n° 42.

[1] *Histoire numismatique du royaume de Hollande, sous le règne de S. M. Louis Napoléon,* 1858 et 1863.

d. 1³. *Liard.* — Semblable au n° 1, mais avec L : N. et la lettre N placée obliquement.

Rev. Semblable au n° 1.

Cuivre. Comte Nahuys, t. II, pl. VI, n° 43.

* 1⁴. *Liard.* — Dans le champ, sous une petite étoile, les lettres *L N* entrelacées.

Rev. Dans le champ, sous une petite étoile, on lit : — JAVA — 1810 — Z —

Cuivre. Verkade, pl. CCIIˣˣ, n° 1.

* 1⁵. *Liard.* — Semblable au n° 1⁴, mais avec la date 1811.

d. 1⁶. *Liard.* — Semblable au n° 1⁴, avec cette différence que le champ est entouré d'une guirlande de fleurs.

Rev. Semblable au n° 1⁴, avec cette différence que le champ est entouré d'une guirlande de fleurs.

Cuivre. Comte Nahuys, t. I, pl. XII, n° 86.

d. 2. *Sol.* — Dans le champ, sous une petite étoile, les lettres *L N* entrelacées. Des deux côtés, la valeur 1 — St.

Rev. Dans le champ, sous une petite étoile, on lit : — JAVA — 1810 — Z.

Cuivre. Comte Nahuys, t. II, pl. VI, n° 45.

* 3. *Demi-sol.* Semblable au n° 2, mais avec la valeur $\frac{1}{2}$ — st.

Rev. Semblable au n° 2.

Cuivre. Verkade, pl. CCIIˣˣ, n° 2.

d. 3². *Demi-sol.* — Dans le champ, entouré d'une guirlande de fleurs, les lettres $\mathcal{L}$ $\mathcal{N}$ entrelacées. Au-dessus, la valeur ½ — st.

Rev. Semblable au n° 2, avec cette différence, que le champ est entouré d'une guirlande de fleurs.

Cuivre. Comte Nahuis, t. II, pl. VI, n° 44.

* 4. *Sol.* Dans le champ, sous la lettre B, un cœur partagé en quatre compartiments renfermant les lettres V — E — I — C. Des deux côtés, la valeur I — St.

Rev. Semblable au n° 2, mais avec la date 1812.

Cuivre. Verkade, pl. CCIIˣˣ, n° 5.

* 5. *Demi-sol.* — Semblable au n° 4, mais avec la valeur ½ — st.

Rev. Semblable au n° 4.

Cuivre. Verkade, pl. CCIIˣˣ, n° 4.

d. 6. *Liard.* — Semblable au n° 4, mais d'un module beaucoup plus petit et sans indication de valeur.

Rev. Semblable au n° 4.

Cuivre. Verkade, pl. CCII, n° 3.

* 7. *Liard.* — Dans le champ, un grand V accosté des lettres E — C. Au-dessus, la lettre I. En bas, la date 1810.

Rev. Dans le champ, on lit : · I · DOIT — JAVA — ∘ —

Plomb. Verkade, pl. CCIIˣˣ, n° 7.

* 7². *Liard.* — Semblable au n° 7, mais avec la date de 1814.

d. 8. 6 *sols.* — Sur un lingot de cuivre, on a frappé à chaque extrémité et des deux côtés, savoir : à gauche, dans une couronne de laurier, les lettres St; à droite, également dans une couronne de laurier, le nombre VI.

Cuivre. Cabinet de M. R. Chalon.

d. 9. 2 *sols.* — Dans un carré long, perlé, on a frappé la valeur 2 : S :

Rev. Dans un carré long, perlé, on a frappé la date 1810.

Cuivre. — Rectangulaire, irrégulière, très-épaisse.
Comte Nahuys, t. I, pl. XII, n° 88.

d. 10. *Sol.* — Semblable au n° 9, mais avec la valeur I : S :

Rev. Semblable au n° 9.

Cuivre. — Rectangulaire, irrégulière, très-épaisse.
Comte Nahuys, t. I, pl. XIII, n° 94.

JULIERS.

Monnaies de nécessité frappées par Guillaume, duc de Juliers, en guerre contre Charles-Quint, en 1543.

* 1. . . . . ? — Dans le champ, écusson orné au lion de Juliers, à gauche, accosté de la date : 4 — 3 (1543).

Arg. — Uniface, carrée, irrégulière.
Van Mieris, t. III, p. 76.
Duby, pl. XXI, n° 4.

d. 2. . . . . ? — Semblable au n° 1, avec une légère différence dans la forme du lion. Devant lui, le chiffre 4.

Arg. — Uniface, irrégulière.
Luckius, p. 106.
Ruder, n° 9.

Assiégée par le prince Maurice de Nassau, en 1616.

d. 3. 40 *florins.* — Au centre de la pièce, une estampille ovale renfermant un R couronné (*Lettre initiale du nom du gouverneur de la ville, Jean van Rauschenberg*); en exergue la date : 16 L 10. (*La lettre* L *désigne apparemment l'archiduc Léopold, administrateur des États du feu duc de Clèves.*) La même estampille est reproduite aux quatre angles de la pièce, elles sont séparées l'une de l'autre par quatre autres estampilles renfermant le nombre X.

Or. — Uniface, carrée, aux angles arrondis.
Cabinet de M. Geelhand.

* 4. 10 *florins.* — Au centre de la pièce, l'estampille renfermant un R couronné, au-dessous 16 L 10. A côté, une seconde estampille renfermant le nombre X.

Rev. Dans le champ, on a gravé un écusson orné renfermant les initiales de l'estampille de la face. Au-dessous, on lit : VIGILANTE DEO.

Arg. — Oblongue, ayant deux pans coupés.
Van Loon, t. II, p. 70, n° 1.

d. 4². 10 *florins*. — Semblable au n° 4, avec cette différence que l'estampille indiquant la valeur est placée au-dessus de l'autre.

Arg. — Uniface, oblongue, ayant deux angles coupés.
Van Loon, t. II, p. 70, n° 2.

5. 9 *florins*. — Semblable au n° 4, mais estampillée de la valeur IX.

Rev. Dans le champ, on a gravé les armes du prince de Nassau.

Arg. — Irrégulière.
Catalogue de Roye van Wichen, n° 2417.

d. 6. 8 *florins*. — Au centre de la pièce, une estampille renfermant les initiales : V — I · R — 1610. (*Jean Van Rauschenberg*.) Des deux côtés, les nombres V et III estampillés.

Arg. — Uniface, trapèze irrégulier.
De Vries et de Jonge, pl. IV, n° 6.

* 6². 8 *florins*. — Variété de la pièce précédente par sa forme, qui est l'extrémité du manche d'une cuiller.

Arg. — Uniface.

7. 7 *florins*. — Semblable au n° 6, mais avec les nombres V et II estampillés.

Arg. — Uniface, triangulaire.
Catalogue de Roye van Wichen, n° 2418.

* 7². 7 *florins*. — Trois estampilles renfermant un R couronné — 16 L 10, placées aux trois coins de la pièce. Au centre, le nombre VII estampillé.

Arg. — Uniface, triangulaire, aux angles arrondis.

* 7³. 7 *florins*. — Dans le champ, deux estampilles; la 1re à gauche, renferme : V — IR — 1610; la 2e à droite, un R couronné — 16 L 10. A côté de la 1re estampille, on a frappé le nombre II, à côté de la 2e, le nombre V.

Arg. — Uniface, morceau d'un couvercle.

Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5365.

* 8. 6 *florins*. — Semblable au n° 6, mais avec les chiffres V et I.

Arg. — Uniface, triangulaire.

De Vries et de Jonge, pl. IV, n° 7.

* 9. 5 *florins*. — Semblable au n° 4, avec cette différence que l'estampille renfermant la valeur IIIII est placée au-dessus de celle du centre.

Arg. — Uniface, rectangulaire, aux angles coupés.

Van Loon, t. II, p. 70, n° 6.
Duby, pl. XI, n° 1.

* 10. 4 *florins*. — Semblable au n° 4, avec cette différence que l'estampille renfermant la valeur IIII est placée obliquement à gauche de celle du centre.

Arg. — Uniface, octogonale, irrégulière.

Van Loon, t. II, p. 70, n° 4.

10². 4 *florins.* — Semblable au n° 10, avec cette différence qu'il y a quatre estampilles avec la valeur IIII et une aigle éployée.

Arg. — Carrée.

Catalogue Trumper, n° 1753.

d. 11. 3 *florins.* — Semblable au n° 4, avec cette différence que l'estampille renfermant la valeur III est placée au-dessus de celle du centre.

Arg. — Uniface, octogonale, irrégulière.

De Vries et de Jonge, pl. IV, n° 5.

* 11². 3 *florins.* — Semblable au n° 6, avec cette différence que l'estampille renfermant la valeur III est placée sur le côté.

Arg. — Uniface, irrégulière.

Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5366.

d. 12. 2 *florins.* — Semblable au n° 4, avec cette différence que l'estampille renfermant la valeur II est placée à gauche de celle du centre.

Arg. — Uniface, ovale.

Van Loon, t. II, p. 70, n° 5.

* 12². 2 *florins.* — Semblable au n° 6, avec cette différence que l'estampille renfermant la valeur II est placée au-dessus de celle du centre.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. II, p. 70, n° 3.
Duby, pl. X, n° 12.

* 13. *Florin.* — Semblable au n° 6, mais avec la valeur I au-dessus de l'estampille du centre.

Arg. — Uniface, irrégulière.

De Vries et de Jonge, pl. III, n° 9.

* 13². *Florin.* — Semblable au n° 13, mais avec la valeur I placée à gauche.

Arg. — Uniface, carrée.

Assiégée par le comte Henri de Bergue, en 1621.

14. 32 *sols.* — Au centre de la pièce, un écusson renfermant le monogramme $\overset{F}{P}$ (*Frédéric Pythaon, gouverneur de la ville*), séparant l'inscription + 16 — Z1 + — · IN — GVL — BE — LE — G —. Cet écusson est entouré de huit autres, renfermant le même monogramme avec 16 — Z1 — 4 — S, indiquant huit fois 4 sols.

Arg. — Uniface.

Catalogue de Roye van Wichen, n° 2428.

15. 24 *sols.* — Semblable au n° 14, avec cette différence qu'il y a quatre écussons indiquant la valeur : 4 — S et quatre autres indiquant Z — S.

Arg. — Uniface.

Catalogue J. Muntendam, n° 605.

* 16. 20 *sols.* — Semblable au n° 14, avec cette différence qu'il y a cinq écussons indiquant la valeur 4 — S.

Arg. — Uniface.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 3.
Duby, pl. XI, n° 3.

* 17. 16 *sols.* — Semblable au n° 14, avec cette différence qu'il y a huit écussons indiquant la valeur Z — S.

Arg. — Uniface.

Catalogue Munnicks van Cleeff, n° 189.

17². 16 *sols.* — Semblable au n° 14, avec cette différence qu'il y a quatre écussons indiquant la valeur 4 — S.

Arg. — Uniface.

Même catalogue, n° 193.

* 18. 14 *sols.* — Semblable au n° 14, avec cette différence qu'il y a sept écussons indiquant la valeur Z — S.

Arg. — Uniface.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 1.

d. 18². 14 *sols.* — Semblable au n° 18.

Arg. — Uniface, heptagone.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 6.
Duby, pl. XI, n° 2.

19. 12 *sols.* — Semblable au n° 14, avec cette différence qu'il y a six écussons indiquant la valeur Z — S.

Arg. — Uniface.

Catalogue Munnicks van Cleeff, n° 192.

* 20. 8 *sols.* — Semblable au n° 14, avec cette différence qu'il y a quatre écussons indiquant la valeur Z — S.

Arg. — Uniface, octogonale.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 5.
Duby, pl. XI, n° 4.

* 21. 4 *sols*. — Au centre de la pièce le monogramme Ꝑ séparant 16 — 10 et la valeur 4 — S.

Arg. — Uniface, octogonale, irrégulière.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 11.
Duby, pl. XI, n° 7.

* 22. 2 *sols*. — Semblable au n° 21, mais avec la valeur Z — S.

Arg. — Uniface.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 12.
Duby, pl. XI, n° 6.

23. .....? — Pièce de grand module, le monogramme y figure quatre fois.

Arg. — Uniface.

Catalogue Van Bockel, n° 2261.

d. 24. .....? — Semblable au n° 14, avec cette différence qu'il n'y a pas d'écussons indiquant la valeur.

Arg. — Uniface.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 2.

d. 25. .....? — Semblable au n° 24.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 9.

* 26. .....? — Semblable au n° 24.

Arg. — Uniface.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 10.

* 27. .....? — Semblable au n° 24.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. II, p. 138, n° 8.
Duby, pl. XI, n° 5.

* 28. . . . . ? — Semblable au n° 24.

Arg. — Uniface, heptagone irrégulier.
Van Loon, t. II, p. 138, n° 7.

* 29. . . . . ? — Semblable au n° 24.

Arg. — Uniface.
Van Loon, t. II, p. 138, n° 4.

d. 30. . . . . ? — Semblable au n° 24.

Arg. — Uniface, triangulaire.
Cabinet de M. Geelhand.

JULIERS, CLÈVES ET BERG.

Monnaies frappées au nom des empereurs, pendant la guerre de succession, de 1609 à 1624.

* 1. . . . . ? — RVDOL · II : D : G : ELEC · RO : IM : SEM · AVGV. — La double aigle impériale couronnée.

Rev. ✠ MO : — NO : POSS — : PRIN : IV — L · CLI : E · M — ONT. Écu couronné des duchés, posé sur une croix fleuronnée, coupant la légende.

Arg. Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5345.

* 2. . . . . ? — MATHIAS · I · ROM · IMP · SEMP · AVGVS. Semblable au n° 1.

Rev. MO — NO ARG — DVC ȯ CLI — IVL · E : M — ON & H M C. Semblable au n° 1, mais les quartiers de l'écu sont placés différemment.

Arg. Même catalogue, n° 5346.

* 3. *Sol.* — · MO · NO · AR · POSSI · PRIN. Écu couronné des duchés, accosté de la valeur : I — S.

Rev. · S6 : (*sic*) DV — C · IVLI — : CLI · ET — : MONT. Croix coupant la légende et portant en cœur une fleur de lis. Elle est cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lis, le tout dans une épicycloïde à quatre lobes, dont les angles rentrants sont ornés de fleurons.

Billon.

P. Mailliet.

(*Pour être continué.*)

LE CULTE DE CYBÈLE ET D'ATYS

D'APRÈS

LES MÉDAILLES ET LES MONUMENTS

A M. J. SABATIER

Vice-président de la Société française de numismatique et d'archéologie; membre des Sociétés de numismatique et d'archéologie de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles, de Berlin, de Copenhague, etc.

PLANCHE XII.

Quelque indigne que soit de vos beaux travaux numismatiques cette Étude sur le culte de Cybèle et d'Atys, je vous prie, cher Monsieur, de vouloir bien en accepter l'hommage. J'ai pensé, comme vous, qu'il ne serait pas sans intérêt de parler de cette antique religion, qui nous touche à des points de vue si divers, et pour laquelle nous possédons une nombreuse et belle série de médailles, de pierres gravées et de représentations artistiques.

Ce n'est pas vous, Monsieur, qu'il faudrait convaincre des immenses ressources que nous offrent les monuments pour l'étude des temps antiques et particulièrement pour

l'histoire des cultes : témoignages vivants et incontestables, souvent le seul héritage des peuples disparus, ils nous permettent de reconstituer ce passé, que les textes des auteurs ne nous dévoilent qu'imparfaitement, ou du moins de le compléter. S'emparant des traditions et des mythes, l'art les revêt d'une forme sensible, les anthropomorphise, et fixe ainsi à jamais les figures mobiles et diverses des divinités, en même temps qu'il s'inspire des rites et des usages pour nous les représenter avec leurs attributs. L'art a vraiment initié les peuples à la religion, et on peut dire que ce n'est que par son concours et depuis son apparition, que le vulgaire s'est fait une idée précise de la Divinité : par ses formes variées et saisissantes, il anime cette histoire des religions dont l'intérêt est si direct et si puissant. On ne saurait donc essayer de décrire les traits d'une divinité, sans demander à l'art son témoignage révélateur.

Mais si, pour des civilisations qui ont disparu du monde, sans laisser d'autres souvenirs que leur nom, et d'autres traces que des monuments épars, l'art est la seule manifestation de ces existences éteintes que nous puissions consulter, il n'en est pas de même pour certains peuples, et précisément pour la Grèce et pour Rome. Ici, les œuvres littéraires, qui précèdent toujours l'apparition de l'art véritable, sont arrivées jusqu'à nous : les traditions, les mythes, ont leurs annales, et c'est là que l'artiste a puisé ses inspirations. Il ne faut donc pas dans l'histoire religieuse de ces deux grands peuples méconnaître l'impor-

tance des documents littéraires et n'user que des monuments : aussi, demanderons-nous, surtout à l'art, de compléter, d'éclairer ou de contrôler les textes des auteurs. Dans ces limites, l'interprétation des monuments sera pour nous du plus puissant secours, et ne nous entraînera pas à des hypothèses ou à des illusions d'autant plus dangereuses, qu'elles sont plus séduisantes.

Je compte, cher Monsieur, sur votre indulgence pour excuser les imperfections de ce travail, et sur votre connaissance de ces études mythologiques pour en apprécier les difficultés.

Agréez, etc.

EDMOND LABATUT.

CHAPITRE PREMIER.

PHRYGIE ET ASIE-MINEURE.

S'il nous est impossible de fixer l'époque où le culte de Cybèle fut établi en Phrygie, et si nous ne pouvons davantage préciser son origine, bien que tout nous porte à croire qu'il soit une importation des Aryas-Européens, sa haute antiquité est incontestable : ce fait seul suffirait pour le prouver, si les traditions et les témoignages des auteurs n'étaient unanimes sur ce point. On voit apparaître le culte de Cybèle en même temps que l'histoire nous signale pour la première fois l'existence des Phrygiens, qui se considéraient comme le plus ancien peuple de la terre (1).

Ne pouvant remonter le cours des âges, nous considérerons donc ici la Phrygie comme le véritable berceau de ce culte ; c'est là en effet que son importance et son antiquité ont effacé tout autre souvenir ; c'est de là qu'il se répandra en Asie-Mineure, en Grèce, en Italie, pour se confondre bientôt avec des cultes dérivant d'un même principe. Le mythe fondamental, les traditions les plus nombreuses, les plus

(1) Hérodote, II, 2.

grands faits, se rattachent à ce centre à jamais célèbre : c'est là que Bacchus fut initié aux mystères de la déesse.

Cybèle apparut pour la première fois aux yeux des mortels sous la forme d'une pierre noire; elle venait du ciel. « Si l'on veut croire ce que l'on en dit, écrit Hérodien (1), on ne connaît point d'ouvrier à la statue de la déesse; l'opinion commune est qu'elle n'est pas l'œuvre de l'homme (2). »

A peine la pierre fut-elle arrivée sur la terre, que toutes les montagnes de la Phrygie, le Dindyme, le Pessinunte, le Sypile, l'Ida, le Berécynthe, le Cybèle (3), se disputèrent l'honneur de lui donner leur nom : la plupart lui sont restés, mais le dernier fut à jamais célèbre.

(1) *Hist.*, I, 35.

(2) Il ne serait peut-être pas sans intérêt de se demander ce que pouvait bien être ce bloc informe, quelle était sa forme et sa dimension; nous n'entrerons pas dans ces détails, nous contentant de dire que l'origine atmosphérique de cette pierre nous paraît incontestable, d'autant mieux qu'il existe d'autres exemples d'aérolithes adorés par les anciens. Quant à sa dimension, nous avons des renseignements positifs; il s'en faut qu'elle fût aussi grande que le respect qu'elle inspirait : nous verrons plus tard que Scipion, le vertueux citoyen qui fut désigné pour la recevoir à son entrée dans Rome, put la prendre dans ses bras; les dames romaines se chargèrent elles-mêmes de ce précieux fardeau et le portèrent jusqu'au temple. Arnobe (*Adv. gent.*, VI, p. 196) écrit que c'était *silex coloris furvi atque atri, ferri qui possit hominis manu.* — *Voy.* Silius-Italicus, XVII, v-16. — Tite-Live, XXIX, 10 à 14. — Ciceron, *de Harusp.*, 15. — Zoega, *Bass. Ril*, t. I, p. 89 — Pline, *H. N.*, II, 59.

(3) Strabon, X, p. 470; XIII, p. 619. — Virgile, *Énéid.*, VII, 39 et 784; IX, 82. — Tite-Live, XXIX, 10. — Nicand., *Alexiph.*, VII. — Eckhel, *D. N.*, t. II, p. 534.

Un grand nombre d'auteurs anciens ont adopté cette origine du nom de la déesse (1); mais Silius Italicus (2), Claudien (3) et Festus (4) l'appellent ainsi. *Quod ageret homines in furorem, quod Graeci* Κύβηλον *dicunt.*

C'est dans la ville de Pessinunte que l'on retrouve le siége le plus fameux de ce culte, les traditions les plus vivantes et les plus importantes de cette religion; des monuments numismatiques en ont perpétué le souvenir.

Parmi les monnaies qui furent frappées dans cette cité en l'honneur de Cybèle, et qui nous représentent l'image de la déesse, nous citerons une médaille que M. Charles Lenormant (5) considère avec raison comme le monument le plus ancien que nous possédions sur le culte de la mère des dieux. On voit les têtes conjuguées de Cybèle tourrelée, et d'Atys coiffé du bonnet phrygien, étoilé et couronné de pin; et au revers, un lion accroupi, la patte posée sur le tympanum, derrière le lion deux crotales, de chaque côté de sa tête les bonnets des Dioscures, surmontés d'un astre : la légende porte ΜΗΤρος ΘΕΩΝ.ΠΕΣΣΙ.

M. Lenormant indique une autre médaille de Pessinunte, et il existe encore des monnaies grecques frappées dans cette même ville sous le principat de Claude, avec des représentations de Cybèle (6).

(1) Strabon, XII, p. 56. — Diodore, V, 49. — Festus, *hoc verbo.*

(2) VIII, 363.

(3) *Rapt. Proserp*, III, 113. — *In Iutr.*, I, 277; II, 280.

(4) V° *Cybeles.*

(5) *Nouvelle gal. myth.*, p. 14, pl. III, n° 18. — E. Vinet, *sur Creuzer*, t. II, p. 951.

(6) *Nouvelle gal. myth.*, p. 14, pl. III, n° 15.

Le temple qu'on éleva à Pessinunte était célèbre par ses richesses, que l'opulente cité ne cessa d'augmenter. Strabon nous apprend qu'il fut rebâti peu de temps avant notre ère par les rois de Pergame, et que la splendeur du nouvel édifice effaça le souvenir de l'ancien (1).

Avant d'être adopté par les peuples de l'Occident, ce culte se répandit dans toute l'Asie-Mineure, et les cités les plus importantes lui réservèrent une place d'honneur dans leur Panthéon. Dans une Étude sur les noms propres grecs, du savant Letronne, il est question, à propos des Métrodores, des étapes suivies par cette religion de l'Asie en Europe : les raisons qu'il fournit nous confirment dans cette opinion, que Cybèle, ou la Grande Mère comme on l'appela bientôt, était adorée sur les bords de la Propontide et de l'Hellespont dès une époque antérieure à Hérodote; s'avançant, comme il le dit, de l'est à l'ouest et passant par la Paphlagonie et la Bythinie, où il avait laissé une trace importante dans le lieu appelé par le Périple du Pont-Euxin, Μητρῶον. Ce mot annonce en effet, l'existence d'un temple de Cybèle, ayant donné son nom à la ville. C'est cette même cité qui est appelée sur deux médailles Μητρος, sous-entendu πόλις ou ἱερόν (2).

De là ce culte se dirigea vers l'Ionie et la Lydie; on trouve dans ces contrées deux villes, qui consacrent son souvenir.

Nous avons vu sur la monnaie de Pessinunte la représentation d'Atys à côté de celle de Cybèle; les mythes de ces

(1) *Sur l'étymologie de Pessinunte*, voy. Hérodien, I, 35.

(2) Eckhel, *Numism. anecd.*, p. 181.

deux divinités se confondirent en effet en Phrygie et à une époque sans doute très-reculée. Les interprétations des auteurs anciens pour expliquer le mélange de ces deux cultes et leur rapport, sont innombrables. Espérant étudier un jour l'origine de la religion phrygienne, nous nous limiterons aux seuls détails nécessaires pour la clarté de cette Étude et l'explication des monuments si nombreux de la numismatique et de la glyptique. Nous espérons qu'à l'aide de ces renseignements, l'interprétation des différents attributs avec lesquels Cybèle et Atys sont représentés sera désormais plus facile (1).

Cybèle est la personnification de la Terre, une divinité créatrice et féconde, comme Cérès, comme le Liber latin, elle est la déesse de la production, et nous représente la terre fertilisée par le travail. Atys est le soleil, il est couronné d'une tiare parsemée d'étoiles, il est le dieu qui échauffe, qui vivifie et partant qui féconde : de là, l'amour qu'il inspire à la Terre, amour que les historiens ont longuement raconté et que les poëtes ont chanté.

A peine est-il sorti du sein des ondes, que Cybèle s'éprend à l'éclat de sa jeunesse, et alors tout sourit dans la nature, la Terre revêt son tapis de verdure et de fleurs, c'est le printemps; mais quand l'amant infidèle se dérobe à sa vue pour cacher dans une antre son amour avec la

(1) *Sur les rapports de Cybèle et d'Atys*, voy. Diodore, III, 58. — Lucien, *Dea Syria*, 43. — Pausanias, I, 4, VII, 17 et 20. — Ovide, *Metam*, X, v. 104 ; *Fast.*, IV, v. 223; V, v. 227. — Catulle, *Carm.*, LXII. — Servius, *Ad. Æneid.*, IX, 116. — Arnobe, *Adv. gent.*, IX, 54. — Julien, *Sur la mère des dieux*, etc., etc.

nymphe Sagaris, un voile de deuil couvre le monde et la tristesse s'empare de son être qui n'est plus réchauffé par les rayons du soleil (1).

Bientôt il reparaît et la joie éclate encore, et tout s'anime; mais un moment viendra ou il disparaîtra pour de longs jours, et alors ce sera l'hiver avec ses frimas, ses tristesses, son impuissance, représentés par la mutilation d'Atys.

Les saisons, leur succession, les changements de la nature, la marche du temps, tout se retrouve donc dans le culte de ces divinités (2).

Pour Varron (3), les fêtes de la mère des dieux, comme ses attributs, sont le symbole des productions de la terre : voici ce texte précieux pour l'interprétation des monuments numismatiques que nous possédons. « On appelle Tellus la grande mère, dit-il, et le tambour qu'on lui donne est la figure du globe terrestre, comme les tours dont elle est couronnée en sont les villes (4) : les siéges qui l'environ-

(1) La castration d'Atys est surtout le symbole de cette végétation que l'hiver voit périr, qui reparaît aux rayons du soleil, et que nous représentent les sacrifices volontaires de ces prêtres, qui célèbrent ensuite par des fêtes le retour du printemps, c'est-à-dire de la fécondation : l'époque où se célébrait cette fête n'en est-elle pas la preuve, c'est le moment où tout renaît dans la nature.

(2) Les Phrygiens, dit Julius Firmicus (*de Err. prof. relig.*, cap. III), regardent la terre comme la mère de toute chose; ils lui ont consacré des fêtes sous l'emblème d'une femme amoureuse d'un beau jeune homme, etc., etc.; Cf. Julien, *orat.* V.

(3) *Apud.* August., *de Civ. Dei*, VII, 24.

(4) Ovide (*Fast.*, IV, v. 218) écrit que la tête de la déesse est couronnée de tours, parce que, la première, elle aurait donné des tours aux villes de Phrygie.

nent expriment son immobilité au milieu du mouvement général; les galles attachés à son service, indiquent que pour obtenir des semences, il faut s'attacher à la terre, parce que tout est renfermé dans son sein. S'ils dansent devant elle, c'est pour prouver que tout repos est interdit au laboureur. Le son des cymbales d'airain que leurs mains font retentir est le symbole du bruit des instruments de labourage... Le lion libre et apprivoisé signifie qu'il n'est point de terre si rebelle et si sauvage, que le travail de l'homme ne puisse dompter (1). »

« Qui doute, dit à son tour Macrobe (2), que Cybèle ne soit la terre? La déesse est portée par des lions, animaux d'une force ardente et impétueuse, ce qui est aussi la nature du ciel : on donne pour attribut au Soleil, sous le nom d'Atys, une flûte et une verge, ce qui témoigne de l'inégalité du souffle des vents et de la puissance du grand astre (3). » Et il ajoute que toutes les cérémonies du culte phrygien se rapportent au soleil, et que d'après ces rites, lorsque la fin de son déclin est arrivée, le deuil cesse, et on célèbre sa renaissance le 8 des kalendes d'avril, par les Hilaria, ou fêtes de la joie que nous retrouverons bientôt à Rome. Du reste la cérémonie en usage chez les Égyptiens, lorsqu'ils pleuraient Osiris, rappelle la même solennité sous un autre

(1) Cf. Ovide, *Fast.*, IV, v. 215.

(2) *Saturn.*, I, 21.

(3) Les lions ne doivent-ils pas aussi être considérés comme un symbole de l'influence de la déesse sur les progrès de la culture? Ces animaux domptés et attelés à son char ne nous montrent-ils pas le travail de l'homme qui fertilise la terre, ravit aux bêtes leur empire, et les dompte par ce moyen?

nom : Osiris c'est le soleil, comme Isis c'est la terre. De même encore dans le culte d'Adonis, la religion de l'Egypte prend, suivant les phases de l'année, les marques de la joie ou du deuil.

Le mythe tout entier de Cybèle et d'Atys se rattache donc directement au culte de la nature, à sa personnification : les traditions, quelques multiples et diverses qu'elles soient, aboutissent à ce même point, conduisent à la même observation. N'est-ce pas vers les forces productrices de la terre qu'ont dû se tourner d'abord les regards des peuples primitifs (1)? On retrouve de pareils faits dans toutes les origines.

Mais si au témoignage des auteurs on ajoute celui des monnaies et des monuments, la conviction sera plus profonde encore : les attributs de Cybèle et d'Atys, leur attitude, les lions qui l'escortent, le tympanum, la branche d'arbre, ce sont là autant d'emblèmes (2).

La couronne murale est l'attribut essentiel de Cybèle; Böttiger ne voit là qu'une modification de la coiffure des Phrygiens, des Persans, des Syriens, c'est-à-dire de la mitre, de la tiare; nous avons vu ce qu'en pensaient les auteurs anciens : d'après les usages orientaux, la couronne

(1) Rattacher à des intentions divines les phénomènes importants de la nature, dit M. A. Giraud-Teulon, dans une savante et curieuse étude sur la *Mère chez certains peuples de l'antiquité*, voilà le sentiment où prit naissance le principe de la vie tellurique. L'homme primitif ne put se représenter le Dieu qu'en le comparant aux éléments du monde coexistant (p. 17).

(2) *Voy.* Varron, *apud.* August., *de Civ. Dei*, VII, 24. — Lucrèce, II, v. 618. — Pausanias, *Attic.*, VII, 17.

murale est un emblème de la puissance. Cette couronne est posée, non sur la tête nue, mais sur un voile qui recouvre la tête de la déesse et retombe sur les côtés, et l'éminent archéologue explique cet usage par cette raison, que la pierre qui fut la première image de Cybèle était soigneusement enveloppée.

Le tympanum qu'elle tient dans ses mains est-il une image de la terre? Adoptant une interprétation plus simple, nous pensons qu'il rappelle plutôt la célébration des mystères dans lesquels cet instrument jouait un si grand rôle. Cybèle est presque toujours en compagnie de lions : tantôt ils sont représentés au nombre de deux, un sur chaque côté du trône de la déesse; tantôt son char est traîné par deux ou quatre lions; tantôt enfin elle est assise sur un lion, comme Europe sur un taureau. Plusieurs médailles de Septime-Sévère et Caracalla, nous représentent Cybèle dans cette dernière attitude, tenant un foudre ou un tympanum.

Le lion est l'ornement caractéristique de l'art phrygien : il fut consacré à la mère des dieux, dit Böttiger, parce que ses prêtres gardaient des lions apprivoisés dans le sanctuaire, et parce que ces animaux figuraient dans les pompes religieuses de ce culte. Mais le lion n'est-il pas plutôt l'attribut naturel et nécessaire de la reine de la nature?

Le pin est encore un des attributs fondamentaux et les plus connus de Cybèle; d'après Böttiger, il remplaçait dans la symbolique phrygienne la grenade qui joue un si grand rôle dans les mythes de Junon et de Proserpine : nous verrons que dans les fêtes de Cybèle l'image d'Atys était suspendue à une branche de pin.

Plus tard, enfin, Cybèle, personnification de la terre,

reçut comme attributs des divers peuples chez lesquels elle était adorée, les productions qui étaient particulières à ces contrées.

Creuzer (1) a justement remarqué que tout ce symbolisme nous reportait à ces naïves images, par lesquelles un monde encore enfant figurait, avec la simplicité de la nature, les agents du grand œuvre de la génération, sans chercher aucun de ces détours qu'une imagination plus raffinée mais plus corrompue emploie, pour faire deviner les mêmes choses en les plaçant dans une sorte de clair-obscur.

Les nombreuses monnaies de l'Asie-Mineure qui nous offrent des représentations de Cybèle et d'Atys, ne remontent pas à ces époques reculées, dont nous venons de parler à grands traits; mais l'attitude de ces divinités, comme leurs attributs, répondent si bien aux descriptions que les auteurs anciens nous ont laissées de ce culte, qu'on ne saurait hésiter à reconnaître que ce sont bien là les fidèles représentations de la religion primitive (2).

Même sur les monnaies asiatiques de l'époque impériale, la déesse phrygienne est toujours revêtue des mêmes attributs; c'est ainsi que nous la représentent les monnaies de Cotyœum (3), de Stratonicée (4), de Magnésie, d'Ancyre, de Sypile et de bien d'autres villes (5).

(1) T. II, p. 69.

(2) *Voy.* Pausanias, VII, 20. — Servius, *ad Æneid*, IX. 116. — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, VII, 25. — Arnobe, *Adv. gent.*, V, 42. — Lucrèce, II, 620. — Macrobe, *sat.* I, 21.

(3) Mionnet, t. IV, p. 225, n° 178. — Suppl., t. VII, p. 545.

(4) Idem., t. III, p. 377, n° 436. — Suppl., t. VI, p. 537, n° 485.

(5) A. de Rauch, *Ann. instit. arch.*, t. XIX, p. 281. — Mionnet, t. IV, p. 225. — Suppl., t. VII, p. 504, n°s 110 et 111.

L'image d'Atys se retrouve aussi sur un grand nombre de médailles de ces pays, il est coiffé du bonnet phrygien et revêtu de la chlamyde (1). Nous avons parlé ci-dessus des monnaies de Pessinunte.

Nous parlerons plus loin d'une belle médaille sur laquelle on voit Cybèle et Atys. M. Waddington a publié des monnaies d'Antioche de Méandre, qui représentent le dieu tenant des deux mains sur sa tête le masque de Cybèle (2).

On trouve souvent le type de Cybèle et d'Atys sur le revers des médailles impériales romaines, grecques, ou coloniales romaines, de Pessinus (Galatie) et de Cyzique (Mysie); et le type de Cybèle sur les médailles d'Acrasus (Lydie), d'Hiérapolis (Cyrrhestique), de Cotyœum (Phrygie), de Smyrne (Ionie), de Trapexopolis (Carie), de Thyatire (Lydie), etc., etc.

Plusieurs médaillons contorniates représentent les mêmes types, ils ont été publiés par M. J. Sabatier (pl. II). N° 4. Buste d'Agrippine. *Rev.* Cybèle assise à droite entre deux lions, à l'entrée d'un temple à colonnes décoré d'arcades, et tenant le *tympanum*. En dehors du temple, Atys debout, le *pedum* dans sa main droite, et de l'autre s'appuyant contre un pin.

N° 5. Buste voilé de Faustine mère; même revers.

N° 6. Cybèle et Atys dans un quadrige de lions galopant à droite (pl. XII, n° 6).

(1) Mionnet, suppl., t. V, p. 361, n° 108. — Waddington, *Rev. numism.*, 1851, n° 1, p. 235, pl. XII.

(2) Waddington, *Rev. num.*, *loc. cit.*

N° 2. Deux masques scéniques accolés et tournés à droite. *Rev.* Atys debout, coiffé du bonnet phrygien, tenant un bouclier de la main gauche, et le pedum sur l'épaule droite.

N° 3. Entre deux arbres, Atys debout, coiffé du bonnet phrygien, armé du bouclier et tenant le pedum dans sa main droite élevée.

CHAPITRE II.

LE CULTE DE CYBÈLE EN GRÈCE.

Il est tout aussi difficile de préciser l'époque de l'introduction du culte de Cybèle en Grèce, que de fixer sa naissance en Phrygie : Pindare le connaissait (1). Il est cependant probable qu'il ne prit une certaine extension qu'à partir des guerres persiques (2); dès ce moment il grandit rapidement et fut accepté par le plus grand nombre des cités helléniques.

M. Alfred Maury (3) a parfaitement expliqué par quels moyens les Grecs purent concilier les défenses de leur constitution, qui interdisait l'introduction de tout culte étranger, avec l'immixtion des religions venues des pays voisins et surtout de l'Asie-Mineure. La parenté et partant les analogies de toutes les religions indo-européennes se prêtèrent au procédé employé, qui consistait à revêtir les divinités nationales des attributs des divinités étrangères.

(1) Strabon, X, p. 469.
(2) Idem, XII.
(3) *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 73.

On représentait le dieu qui recevait ainsi indirectement le droit de cité, comme une forme nouvelle, comme une dérivation du dieu national. « C'est de la sorte, écrit l'éminent historien, que fut introduit dans Athènes le culte des divinités phrygiennes (1). »

En passant de Phrygie en Grèce et à Rome, le culte de Cybèle, adopté dans son essence, reçut de nombreuses modifications dans le détail ; le temps seul altère le caractère primitif du culte chez le peuple lui-même où il a vu le jour ; combien donc est-il plus explicable, qu'adopté par des nations aux mœurs différentes, au génie divers, aux tendances les plus opposées, il ait été ainsi transformé.

Le mythe d'Atys que nous avons vu associé en Phrygie à celui de Cybèle, et qui en était le complément, est en Grèce tout aussi étroitement lié avec lui ; l'antiquité ne les sépara jamais, les textes des auteurs comme les monuments en font foi. Les fêtes que l'on célébrait en l'honneur de ces divinités étaient annuelles, et Plutarque (2) applique leur institution à cette idée, que pendant l'hiver la divinité sommeille pour se réveiller au printemps : personnification des forces de la nature, elle devait en représenter les lois.

Atys, que la tradition nous donne comme un berger et

(1) L'antique historien Xanthus, le premier qui ait parlé de Cybèle, explique l'origine de ce culte ; Diodore le suit sans doute, et ne voit dans cette tradition religieuse qu'une phase de l'histoire primitive de la Phrygie.

Cybèle reçut bientôt en Grèce le nom de μεγαλη μητηρ (Diodore, V, 49). Sous Périclès, le Μητρῶον ou temple de la Mère fut bâti par Phidias ; il existait encore au temps de Pausanias (I, 3, 5).

(2) *De Isid. et Osir.*, 69.

ensuite comme un prêtre de Cybèle, est pour cette dernière raison revêtu des attributs des galles; c'est ainsi que nous le voyons souvent sur les monuments. Passeri a reproduit (1) une lampe antique sur laquelle on remarque le dieu sacrifiant à Cybèle qui est assisé sur son trône (2).

L'identification de Rhea avec Cybèle remonte aux premières époques de l'histoire religieuse de la Grèce (3) et s'explique aisément, comme en Phrygie, par l'affinité de ces deux divinités, qu'on doit aussi rapprocher de Déméter, mais sans les confondre avec elle. Cette antique assimilation sera si bien acceptée par Rome, que Lucrèce et Catulle n'établiront plus de distinction entre ces mythes.

Mais, comme l'a justement fait observer M. Alfred Maury (4), s'il y a des analogies frappantes entre le symbo-

(1) *Luc. fict.*, I, tab. 19.

(2) Comme nous ne reviendrons pas sur l'identification de Cybèle et d'Atys, en faisant l'histoire de ces divinités dans Rome, nous citerons ici quelques inscriptions postérieures à notre ère :

Matri deum et Attini (Orelli, 1898).

Mater deum magna Idea summa parens et Attys Minoturannus (Orelli, 1900, Cf. Id., 2353. — Gruter, 28, 6).

En 376 de notre ère, nous lisons :

DIS · MAGNIS
MATRI · DEVM · ET · ATTIDI, etc.

Orelli, 2352. — Gruter, 28, 2.

ATTINI · SACRVM
ET · MINERVAE · BERECINT.

P., ch. 228. — Murat, 1980, 7. — Orelli, 2328. — Cybèle est ici nommée Minerve du Bérécynthe.

(3) *Orph. H.*, XXVIII.

(4) T. III, p. 79.

lisme de ces deux divinités, il n'en faut pas moins distinguer la donnée phrygienne des additions postérieures; on verra alors que le culte de Rhea présente des formes d'un caractère tout hellénique, que l'on ne retrouve pas dans la conception purement asiatique de Cybèle.

Les honneurs qu'on rendait en Grèce à la déesse phrygienne, avaientu ne grande analogie avec des fêtes consacrées à d'autres divinités : par exemple avec les κοτύττια, dédiées à Cotys ou Cotytto. Si dans bien des cas nous en sommes réduits aux conjectures, nous avons ici des faits qui sont pour nous une explication certaine : Cotys n'est que Cybèle elle-même adorée sous un autre nom par les Édoniens (1). D'abord le nom même de cette divinité, doit être rapproché du nom de Cotyœum, ville de Phrygie ou Cybèle était particulièrement honorée, et pour laquelle nous possédons des monnaies avec la représentation de la déesse (2); de plus, le passage de Strabon nous fournit un renseignement sérieux, et, enfin, sur un admirable vase peint, découvert à Bervo en 1834, et aujourd'hui au musée de Naples, nous voyons une représentation de Cotys avec tous les attributs de Cybèle. Si l'objet que la déesse tient de la main gauche n'est pas considéré par tous les archéologues comme un tympanum, bien qu'il nous semble être plutôt cet instrument qu'une patère, cette interprétation n'affaiblit en rien notre affirmation, car Cybèle est elle-

(1) Strabon, X, 16. — Il est une analogie qui mérite d'être signalée. M. J. Sabatier, dans son bel ouvrage sur la *Chronologie du royaume du Bosphore* (p. 44), nous apprend que cinq rois de ce pays portèrent le nom de Cotys, qui signifie en persan *pareil à une montagne*.

(2) Mionnet, t. IV, p. 325, n° 178. — Suppl. t. VII, p. 545.

même représentée sur des monnaies avec cet attribut, et que du reste cet insigne pourrait n'être qu'une modification extérieure subie par le culte phrygien dans son adoption par d'autres peuples.

Bendis, l'Artémis des Grecs, est une divinité thrace qui se confond avec Cybèle; Strabon (1) fait cette remarque, et Hesychius (2) affirme leur conformité. Il existe une grande analogie entre les céremonies du culte de Cybèle et celles du culte de Bacchus Sabazius; la déesse phrygienne serait d'après Strabon la mère du dieu (3), et on admet généralement que les dionysies sont une dérivation des fêtes de Cybèle : ne se rappelle-t-on pas la naissance de Sabazius et les aventures de Perséphoné?

Nous ne parlerons pas des affinités qui existent entre les cultes d'Atys et d'Adonis (4).

Sous Alexandre, enfin, le culte de Cybèle prit une grande extension aux dépens de celui de Mandra, divinité adorée surtout dans le pays ou se trouvent les sources du Méandre (5).

Ces ressemblances, comme l'a remarqué M. Guignaut,

(1) X, 16.

(2) Voc. Κυβίλη.

(3) X, p. 470. — Des monuments de l'art antique attestent la liaison intime qui existait entre ces deux cultes. — Millin, *Gal. M.*, pl. LIV, n° 224. — Petit-Radel, *Mus. Napol.*, I, 75.

(4) Lucien, *De dea Syria*, 49.

(5) Tarnit, une des grandes déesses de Carthage, était honorée par des rites analogues à ceux de Cybèle. Saint Augustin (*de Civ. Dei*, II, 3), qui la désigne sous le nom de Vierge céleste, fait lui-même le rapprochement entre ces deux cultes. — Sur des médailles d'or et d'argent de Septime-Sévère et de Caracalla, on reconnaît l'identification de Cybèle

sont un indice de plus en faveur de l'origine commune des diverses religions de l'Asie, dans lesquelles toutes les grandes déesses s'offrent comme des formes diverses d'une divinité primitive, qui fut à la fois la terre, la lune, l'eau, l'humidité, la force plastique de la nature assimilée au sexe féminin, de même que tous les grands dieux ne sont que des formes d'un même dieu, dans lequel se personnifiaient la chaleur, le sec, le soleil, les forces productrices de la terre envisagée comme étant du sexe masculin. « Ce syncrétisme était nécessaire, dit l'illustre historien des religions (1), car il fallait bien que la raison, parvenue à sa majorité, revendiquât ses droits; il était honorable chez des hommes qui cherchaient dans l'unité de l'essence divine le repos de l'esprit. »

Les représentations grecques de Cybèle se rapportant à cette période sont très-rares; nous citerons cependant la statue de la déesse que Phidias sculpta pour le Metroon d'Athènes (2), et le tableau de Nikomachus qui la représentait assise sur un lion (3).

avec la déesse de Carthage; elle est assise sur un lion, tenant tantôt un foudre et tantôt un tympanum, avec la légende INDVLGENTIA · AVGG · IN · CARTH.

(1) T. II, p. 73.

(2) Pausanias, I, 3, 5.

(3) Pline, *H. N.*, XXXV. 10.

CHAPITRE III.

LE CULTE DE CYBÈLE A ROME.

L'origine asiatique des principaux cultes de Rome n'est pas plus contestable aujourd'hui que l'arrivée des Pélasges en Italie : les études de mythologie comparée ont établi ce que Virgile et les auteurs anciens avançaient sur la foi de la tradition.

La Phrygie fut une des grandes étapes de l'immigration des Aryas-Européens, elle fut comme un des berceaux de la religion antique, et, en allant chercher à Pessinunte la mère des dieux, les Romains ne firent qu'ajouter à leur théogonie une divinité qui avait été adorée par leurs ancêtres. Il est même extraordinaire que ce culte, le plus célèbre de la Phrygie, n'ait pas été introduit plutôt en Italie.

La muse Erato est cette fois bien informée, lorsqu'elle apprend à Ovide (1) l'origine de Cybèle, en lui disant : « La mère des dieux a toujours chéri le Dindyme, le Cybèle et l'Ida qu'embellissent des sources d'eau vive, et Dion, la riche cité. Lorsque Énée transportait Troie dans les champs d'Italie, peu s'en fallut que la déesse ne suivît les vaisseaux auxquels il avait confié ses dieux. Mais elle comprit que, dans l'ordre de la destinée, elle ne devait pas être encore invoquée dans le Latium, et elle resta aux lieux accoutumés. »

L'introduction dans la cité antique du culte de Cybèle

(1) *Fast.*, IV, v. 250.

est une grande date pour l'histoire de la religion romaine; elle inaugure cette ère de transformation que va subir pendant de longs siècles l'ancien culte de Rome, sous l'influence des croyances asiatiques, grècques et égyptiennes. C'est la première fois que Rome ouvre ses murs à un dieu étranger, qu'elle lui élève des temples, qu'elle l'honore par des jeux : l'Orient va ce jour envahir le Panthéon romain, le dénaturer; et bientôt, il sera difficile de retrouver les traces pures et primitives du vieux culte national sabino-étrusque sous ce chaos des religions de l'Orient. Les Romains eux-mêmes se perdront au milieu de ces croyances composées d'éléments hétérogènes, dont on ne peut que difficilement démêler l'élément primitif.

§ II.

Voici l'histoire du culte et des fêtes de la divinité phrygienne dans Rome (1).

Annibal désolait l'Italie et menaçait Rome par ses victoires; les généraux les plus courageux avaient succombé sous ses coups, les soldats manquaient. Dans ce péril extrême, la république songea aux dieux, comme il était d'usage, et (548) envoya consulter les livres Sybillins, afin de connaître le moyen qu'on pourrait employer pour chasser Annibal de l'Italie : il en fut un souverain.

Le prêtre ouvrit les livres sacrés et lut : « La Mère est

(1) Le récit de Tite-Live et celui d'Ovide se suivent exactement dans les points principaux; ils varient peu sur les détails, et on peut penser qu'Ovide ne s'est écarté du récit de l'histoire, que pour satisfaire aux exigences poétiques. Nous signalerons les faits sur lesquels les auteurs sont en désaccord.

absente, Romains, il faut chercher la Mère, je l'ordonne : qu'à son arrivée une chaste main la reçoive [1]. » L'oracle avait parlé, mais les Romains n'étaient pas plus avancés : qu'était-ce que la Mère? Nul ne put le leur apprendre. Comme la foi grandit en raison des dangers qui nous menacent, et que ceux des Romains étaient alors des plus sérieux, malgré l'obscurité de la réponse, ils crurent à l'efficacité du remède, et envoyèrent à Delphes des hommes considérables, pour consulter l'oracle d'Apollon.

La prêtresse daigna monter sur le trépied, et cette fois la réponse fut claire; elle dit « que ce serait par l'entremise du roi Attale, qu'ils obtiendraient l'objet de leurs désirs; et que lorsqu'ils auraient conduit à Rome la déesse, ils devraient lui faire rendre par l'homme le plus vertueux de la ville les honneurs de l'hospitalité. »

Quelle joie pour les Romains! Tout péril allait donc être conjuré : on venait de leur apprendre qu'il s'agissait de Cybèle, la déesse phrygienne. Aussitôt on se met en mesure d'aller chercher cette divinité protectrice, et on part pour Pergame ou résidait le roi Attale.

Attale répond d'abord par un refus; mais, admirez le prodige, la terre tremble, et la pierre noire, qui n'était autre que Cybèle, dit de sa plus grosse voix : « C'est moi qui ai provoqué la demande des Romains, point de délai, je veux partir; Rome est digne de réunir tous les dieux dans son sein. » Le roi, saisi de frayeur, n'osa plus la retenir,

[1] Tite-Live (XXIX, 10) donne à la réponse de la sybille un sens plus précis. « Lorsqu'un ennemi étranger, disait-elle, aura porté la guerre en Italie, on ne pourra le chasser et le vaincre qu'en amenant de Pessinunte à Rome la Mère Idéenne. »

et la céda sur-le-champ aux ambassadeurs. « Pars, lui dit-il, et pourtant tu resteras notre déesse. »

Aussitôt les pins tombent sous les coups multipliés de la hache, « les pins, dit Ovide [1], contemporains de ceux que le pieux Énée employa dans sa fuite. » Mille mains concourent au travail et bientôt un vaisseau renferme dans ses flancs la mère des dieux.

En possession de leur trésor, les ambassadeurs partent de Pessinunte, font force de voiles vers Rome qui attendait dans l'anxiété, et Cybèle secondée par un vent favorable vogue rapidement sur les ondes soumises à son fils.

On avait fait partir à l'avance M. Valérius Falton, pour annoncer l'arrivée de la déesse et chercher le citoyen le plus vertueux qui devait la recevoir. Que faire dans une pareille nécessité? Le sénat restait en suspens. La décision, en effet, était grave, puisqu'il fallait dire quel était l'homme le plus vertueux de la cité, chacun attachant un grand prix à ce titre. Mais un courrier annonce que la décesse est déjà à Terracine; le temps presse, il faut choisir. On désigna un jeune homme, Publius Scipion, qui devait plus tard acquérir tant de célébrité [2]. Il fut chargé d'aller à Ostie,

[1] *Fastes*, IV, v. 275. — Tite-Live (XXIX, 11), dit au contraire, qu'Attale fit un accueil honorable aux ambassadeurs; les mena à Pessinunte, leur remit une pierre noire que les habitants assuraient être la Mère des dieux, et les invita à la transporter à Rome. — Cf. Cicéron, *Arusp.*, 13. — Plutarque, *Mar.*, 17. — Hérodien, I, 11. — Arnobe, *Adv. gent.*, VI, 2. — Ovide, *loc. cit.*

[2] Tite-Live (XXIX, 14) ignore les motifs qui déterminèrent ce choix, et ne connaît pas les mérites précoces qui valurent cet honneur à Scipion. — Cicéron, *Arusp.*, 13.

avec les dames romaines et les vestales, au devant de Cybèle, de la recevoir, et de la remettre aux matrones qui devaient la porter dans Rome. Le vaisseau apparaît enfin à l'embouchure du Tibre : le sénat, les chevaliers, le peuple, viennent en foule acclamer la déesse. Mais les hommes fatiguent vainement leurs bras à tirer la corde tendue, le vaisseau ne remonte le courant qu'avec peine; bientôt il s'arrête dans un banc de sable : chacun met les mains à l'œuvre et s'épuise en vains efforts. Frappé de ce qu'il considère comme un prodige, le peuple s'arrête effrayé.

A ce moment paraît la vestale Claudia dont la noblesse ne le cédait qu'à la beauté (1) : elle était chaste, nous devons le croire, mais elle passait pour ne pas l'être; victime d'un bruit calomnieux, on l'accusait de je ne sais quelle faute. Les femmes la jalousaient pour ses magnifiques cheveux et sa coquetterie entraînante, les vieillards pour ses propos légers. Mais, comme le dit Ovide, une conscience pure se rit des mensonges.

Claudia sort de la foule, s'avance vers le fleuve, et prenant dans ses mains l'eau du Tibre, s'arrose par trois fois la tête : les spectateurs la croient folle. Elle tombe à genoux et, ses beaux cheveux épars, prononce ces paroles. « Bonne et féconde mère de tous les dieux, je t'en supplie, exauce ma prière sous une condition. On accuse ma chasteté; si tu me condamnes, je m'avouerai coupable, et je

(1) Tite-Live (XXIX, 14) mentionne le fait sans le raconter tout au long. Il parle de Claudia comme d'une dame romaine, dont la réputation jusqu'alors équivoque, fut réhabilitée par le miracle dont nous allons parler.

subirai la mort que j'aurais méritée, au jugement d'une déesse. Mais, si le crime est imaginaire, tu donneras ici un gage de mon innocence, et chaste tu t'abandonneras à de chastes mains. » Elle dit, et Cybèle suit la corde que Claudia tire sans efforts ([1]).

Tertullien croit fermement à ce prodige, mais comme le fait du diable. Sidoine Apollinaire et Claudien, en vrais poëtes, ajoutent encore au phénomène : ce serait tiré par un cheveu de la prêtresse que le vaisseau entra dans Rome. Il en est d'autres qui pensent que la vestale attendit le moment favorable ou le vent commença à souffler.

Mais il était nuit, et on ne put arriver qu'au coude du fleuve : on attacha la corde qui fixait le navire à un tronc de chêne, et les Romains purent demander au sommeil un repos réparateur pour tant de fatigues.

Le lendemain au lever de l'aurore, Rome entière accourut vers le rivage. Sur un autel improvisé brûle l'encens; devant la poupe couronnée du navire, on immole une genisse sans tache : un prêtre à la robe de pourpre s'empare alors de la déesse, et la lave dans les eaux de l'Almon avec les autres objets consacrés à son culte : pendant ce temps, ses compagnons poussent des hurlements, la flûte rend des sons perçants, les tambours résonnent sous leurs mains.

On s'avance vers Rome, Claudia marche la première

([1]) Ovide, *Fast.*, IV, 250. — L'excellent abbé de Marolles écrit, à cette occasion : « Je me rapporte à ce qu'il en faut croire, mais je sais bien qu'il n'y a point de religion ni de superstition qui ne compte ses miracles, dont tous les livres sont pleins. » Sa réflexion nous paraît assez peu orthodoxe.

rayonnante de gloire, Claudia dont enfin la chasteté n'est plus méconnue, sur la foi de la déesse. Cybèle est portée sur un char traîné par des génisses couvertes de fleurs; elle entre dans l'enceinte par la porte Capène. Là, Scipion la reçut, et bientôt il commença à édifier son temple (1).

Un bas-relief, aujourd'hui au musée du Capitole (2), et provenant de la face principale d'un autel consacré à Cybèle, nous offre la représentation d'un épisode de cet événement : on voit la vestale Claudia conduisant avec sa ceinture dans le port du Tibre, le vaisseau qui portait la statue de la déesse.

De ce jour, avons nous dit, la vertu de Claudia ne fut plus mise en doute ouvertement du moins (3). Bientôt les bateliers invoquèrent Cybèle, lorsqu'ils entraient dans le fleuve, comme une divinité qui conjurait tout danger.

Tous ces prodiges eurent une si grande importance aux

(1) Ovide, *Fast.*, IV, v. 330. — Les auteurs anciens ne s'accordent pas sur l'entrée de la déesse dans Rome. Tite-Live (XXIX, 14) suppose que Cybèle fut portée sur les bras des dames romaines; les citoyens, rangés devant leur porte l'encensoir à la main, priaient la déesse à son passage de venir avec bienveillance et de son plein gré : puis on l'aurait déposée dans le temple de la Victoire au sommet du Palatin. Arnobe (*loc. cit.*) et Silius Italicus (XVII, v. 46) confirment ce fait. « Femineæ tum deinde manus subiere » dit ce dernier auteur. Cicéron (*de Arusp.*, 13) désigne seulement Claudia comme ayant eu l'honneur de la porter.

Il se pourrait que la déesse eût été amenée sur un char jusqu'à la porte Capène, et que là les dames romaines se chargèrent successivement du précieux fardeau.

(2) Foggini, *Mus. Capitol.*, t. IV, p. 57 — Zoega, *Bass. Ril.*, t. II, p. 89, etc.

(3) Pline, *H. N.*, VII, 35. — Ovide, *Fast.*, IV, v. 315.

yeux des Romains, qu'ils contribuèrent à rendre célèbre la *gens Claudia :* sur une monnaie frappée par un triumvir monétaire de cette famille, nous voyons l'image de Claudia et, au-dessous, le nom de *vestalis*. Ainsi, au lieu de rappeler tant de faits remarquables dont les annales de cette famille abondaient, Claudius considéra comme plus glorieux de reproduire l'événement dont nous venons de parler. On sait que les *triumviri monetales*, ne pouvant mettre leur effigie sur les monnaies qu'ils faisaient frapper, car ce droit était considéré comme un attribut de la souveraineté, usaient d'un moyen détourné qui les conduisait au même résultat. Pour perpétuer le souvenir de leur charge, ils faisaient graver sur leurs monnales, des représentations de faits relatifs à leur histoire, et d'événements par lesquels leurs ancêtres s'étaient illustrés. Ici donc, comme presque partout, la numismatique vient éclaircir et compléter les textes des auteurs (1).

§ III.

Sitôt après l'arrivée de Cybèle on établit en son honneur un lectisterne et des jeux publics, qu'on appela Mégalésiens de son nom de grande-mère μέγαλη μητηρ (2).

(1) Eckhel, t. V, p. 172. — *Voy.* Orelli, 1905, 1906 et 2403. — Muratori, 98, 3.

(2) Nous citerons quelques-uns des noms de Cybèle. — *Magna mater deum.* — *Mater Dea* ou simplement *Mater* (Lucrèce, II, v. 598. — Ovide, *Fast*, II, 55 et 182, IV, *passim*. — Servius, *ad Æneid.*, XII, 118). — *Dea Phrygia* (Strabon, X, p. 469). — *Phrygia mater* (Virgile, *En.*, VII, 39). — *Dea Idœa* et *Dea Dyndimena* (Strabon, *loc. cit.*). — *Alma parens Idœa deum* (Virgile, *En.*, X, v. 252). — *Mater Idœa* (Tite-Live, XXIX

Métellus termina son temple avec le produit d'une souscription qui fut immédiatement couverte, et de ce jour l'usage se perpétua de faire l'aumône à la mère des dieux (1). On voyait dans le sanctuaire le simulacre de la déesse, qui était, comme nous l'avons dit, une pierre noire; elle formait le visage de Cybèle dont la statue était d'argent. On plaça aussi dans ce temple une représentation de la vestale Claudia (2).

L'inauguration de l'édifice eut lieu treize ans après (3) : Junius Brutus en fit la dédicace, et on célébra à cette occasion dans une grande pompe les jeux Mégalésiens, pendant lesquels on donna pour la première fois, d'après Valérius d'Antium, des représentations dramatiques (563 de Rome) (4). C'est dans ces fêtes que se jouèrent la plupart

40). — *Mater Dyndimena* (Herodote, I, 80. — Pausanias, VII, 17. — Appollon, *Rhod.*, I, 1125). — *Berecynthia mater* (Virgile, *En.*, VII, 784). — *Dea Pessinuntia* (Apuleus, *Metam.*, II). — *Mygdonia* (Valérius, *Flaccus*, II, 46).

(1) Ovide, *Fast*, IV, 330 à 352. — Tite-Live, XXIX, 14. — Denys d'Halycarnasse, II, 9, ἱστοι μητραγυρτοῦντες.

(2) Valère-Maxime, I, 8.

(3) Tite-Live, XXXVI, 36. — Arnobe, *Adv. gent.*, VII, 46.

Le temple de Cybèle fut détruit plus tard par un tremblement de terre; une inscription nous apprend que *Imperator Cæsar Vespasianus . . . . . templum matris deum terræ motu conlapsum restituit*, 829 de R., 76 p. ch. — Mommsen, *I. N.*, 2384. — Henzen, 6122.

(4) D'après Tite-Live (XXIX, 14), il semble qu'il faudrait faire remonter l'institution des Mégalésies à l'époque de l'arrivée de Cybèle à Rome (550 de R.). La contradiction n'est qu'apparente : on fêta l'arrivée de la déesse la veille des ides d'avril (12 avril), par les jeux du cirque, etc., et lors de la dédicace du temple, c'est-à-dire treize ans après, on ajouta à ces fêtes des jeux scéniques. Valérius d'Antium ne veut parler que de l'innovation.

des pièces de Térence (1). Ce temple fut plus tard incendié, Auguste le reconstruisit avec magnificence (2).

Pour rappeler l'arrivée de la déesse à Rome et son changement de résidence, on faisait à cette époque un échange d'invitations et de festins, *mutitationes* : les Romains cherchaient un heureux présage, en passant ainsi d'une demeure dans l'autre ; à cette occasion les patriciens formèrent une espèce de société, *sodalitas* (3).

Ces jeux étaient célébrés les premiers de l'année ; les dieux, dit Ovide (4), sont les fils de Cybèle, et ils cèdent le pas à leur mère, qui doit recevoir les premiers honneurs.

Depuis le jour ou la grande déesse fut ramenée de Phrygie, il n'y eut pas à Rome de culte plus en faveur, de jeux plus scrupuleusement célébrés : l'enthousiasme pour Cybèle était en raison directe de la peur qu'Annibal avait fait aux Romains. Aussi Cicéron (5) se laisse-t-il emporter par la fougue de son éloquence, quand il songe que ce sont les jeux de cette déesse qui ont été négligés,

(1) *Voy.* une étude sur *la Censure du théâtre chez les Romains*, que nous avons publiée dans la *Revue historique de droit français*, mars 1868.

(2) Ovide, *Fast.*, IV, 348.

(3) Une loi somptuaire avait prévu les excès de table auxquels ces réjouissances pouvaient donner lieu ; il était défendu de dépenser pour ces fêtes plus de 120 as en un seul repas : ne plaignons pas trop les convives, puisque les légumes, le vin et la patisserie n'étaient pas compris dans ce chiffre, et que l'as pesait encore près de 10 onces. — *Voy.* Gellius, II, 24. — Ovide, *Fast.*, IV, v. 353.

(4) *Fast*, IV, v. 380.

(5) *Arusp.*, 11.

profanés. Il fallait observer rigoureusement les rites; si l'édile prononçait un mot ou prenait une coupe pour l'autre, les fêtes étaient déclarées irrégulières; on expiait ces méprises, et pour apaiser Cybèle on procédait à une nouvelle célébration des jeux (1). Il paraît, du reste, que lorsqu'on avait commis quelque erreur, cette déesse souveraine parcourait les campagnes et les forêts avec un bruit tantôt sourd et tantôt éclatant, menaçant le peuple de sa colère (2).

§ III.

L'importance et la popularité du culte de Cybèle nous paraissent établies d'une manière trop certaine, pour que nous essayions d'expliquer l'autorité dont jouirent les ministres de cette religion.

Les prêtres de la déesse sont désignés sous le nom générique de *galles;* mais ce ne fut pas là leur seule dénomination, les auteurs les appellent encore cybèbes (3), curètes (4), corybantes (5), dactyles (6) etc. : la plupart de ces noms ont leur origine dans l'identification du culte de Cybèle avec celui de Rhea.

(1) Cicéron, *Arusp.*, cap. 12.

(2) Ovide, *loc. cit.* — Cicéron, *Arusp.*, 11.

(3) Festus, V° *Cybele mater.*

(4) Strabon, X, p. 467.

(5) Strabon, X, p. 473. — Lucien, *de Salt.*, 17. — Boeckh, 2755.

(6) Strabon (*loc. cit.*) nous représente les curètes, comme étant d'origine phrygienne; cependant il reconnaît ensuite que ce fait était contesté et que certains auteurs pensaient, au contraire, que les corybantes étaient phrygiens et les curètes crétois. Les témoignages de Démétrius et d'Ovide nous attestent que c'est en Phrygie qu'il faut

L'étymologie du mot *galli* a été discutée, mais on s'accorde pour reconnaître qu'il a été emprunté à la langue phrygienne : nous pensons avec M. A. Maury (1) que galli signifiait en phrygien *inspiré* ou *prophète*. Ce nom est bien celui des véritables prêtres de Cybèle et non pas de fanatiques sans caractère sacré, qui se consacraient à la déesse par la mutilation ; l'opinion de Van Dale sur ce sujet a été complétement réfutée. En sous-ordre, nous trouvons toute une catégorie d'hommes vêtus de haillons, à l'aspect repoussant, aux mœurs douteuses, parcourant les villes et les campagnes en mendiant. Les Grecs les nomment Μητραγύρται (2), ces prêtres quêteurs ; on les tenait dans le plus profond mépris. Il ne faut pas confondre ces fanatiques de circonstance, qui exploitaient la crédulité publique, avec les vrais galles qui formaient un ordre plus élevé et plus respectable (3).

Nous avons dit que, dans des accès de fureur, ces prêtres se mutilaient, imitant les folies d'Atys après la mort de la

chercher l'origine des curètes. Si nous y joignons l'autorité de l'auteur de la *Phoroniide* et de *Nonnus* (Dionys., XIII, v. 155, et XXIX, v. 210), nous n'aurons plus de doute sur l'origine de ces prêtres.

Sur l'institution des curètes, des corybantes et des dactyles, voir le beau travail de M. Rossignol, *Origines de la métallurgie*.

Il existe, à propos de ces noms, des analogies qui ne sont pas sans valeur, et qui indiquent que pour suivre la trace de cette tradition, il faudrait remonter jusqu'au Zend : dans cette langue, en effet, nous retrouvons plusieurs mots dont l'étymologie n'est pas douteuse. Bérécynthe se dit Berezat, Corybantes, Gerevantô, etc.

(1) T. III, p. 84.

(2) Sophocle, *Œdip. tyr.*, 387.

(3) Cicéron, *de Leg.*, II, 16.

nymphe Sagaris. Mais nous pensons avec Creuzer que les prêtres de Cybèle ne furent point partout également soumis à la castration ; à Rome du moins le grand-prêtre ou *archigallus* paraît avoir été seul ennuque, et sans doute il en était de même en Phrygie : quant à ce nombreux cortége de fanatiques dont les auteurs anciens nous ont fait un si déplorable tableau, s'ils se privaient, dans leur délire, des organes de la virilité, c'était de leur plein gré ([1]). Dans les cérémonies où avait lieu la mutilation qui rendait ces prêtres eunuques, dit Creuzer ([2]), on portait en procession l'organe viril lui-même et non plus comme ailleurs le phallus symbolique. Cette castration avait trait à la force productrice de la nature, qui semble périr en hiver.

Apulée ([3]) nous a conservé de curieux détails sur ces prêtres. Après avoir mis des vêtements de diverses couleurs dit-il, s'être travestis d'une manière hideuse, avoir barbouillé leur visage d'une couche de glaise et s'être peint le tour des yeux, ils sortent, la tête coiffée de petites mitres et couverts de surtouts jaunes les uns en soie et les autres en lin : quelques-uns portaient des tuniques blanches bariolées de petites bandes rouges et serrées avec des ceintures ; tous avaient aux pieds des chaussures jaunâtres. Retroussant leurs manches jusqu'à l'épaule, ils lèvent en l'air de grands couteaux et des haches, et bondissent comme des furieux :

([1]) Sur cet usage de la castration, *voy.* Arnobe, *Adv. gent.*, V. — Pline, *H. N.*, XXV, 12 ; XXXI, 2. — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, VII, 24. — Lactance, *de Fals. relig.*, I, 21. — Martial, III, 92. — Juvenal, VI. — Catulle, XLII, 5.

([2]) T. II, p. 59.

([3]) Apulée, *Metam.*, VIII.

car les accents de la flûte excitaient encore leur frénésie et leurs trépignements. Ils s'arrêtent devant la maison d'un opulent propriétaire, et dès l'entrée ils se mettent à faire un vacarme affreux en hurlant ; ils s'abandonnent à des évolutions de fanatiques, renversant la tête, tournant le cou dans tous les sens et faisant voler en rond leurs cheveux qui se perdent. Par intervalle, ils se mordent les chairs ; à la fin même, avec un couteau à deux tranchants qu'ils portaient, ils se font tous des entailles aux bras.

Cependant l'un d'eux se livre à des transports plus désordonnés : il tire à chaque instant de sa poitrine de profonds gémissements, en inspiré qui ne peut retenir le souffle divin dont il est rempli, et il fait semblant de succomber au plus violent délire : comme si la présence des dieux avait coutume non pas de rendre les mortels meilleurs, mais de leur apporter la faiblesse ou les maladies... Il commence ses mensongères et bruyantes divagations, saisit un fouet de laine tordue, terminé par des osselets, et s'en frappe à coups redoublés. Sous le tranchant du couteau et sous les meurtrissures des fouets, le sol ruisselait de sang (1).

(1) « Les galles, dit Sénèque (épît. 108), se mettent en fureur au son de la flûte et se livrent à toute sorte de divagations. »

« On voit partout, écrit saint Augustin (*de Civ. Dei*, VII, 26), ces hommes voués au service de la Grande Mère, ces efféminés dont la consécration même est un outrage à la pudeur des deux sexes, on les voit courir sur les places publiques et dans les rues, les cheveux parfumés, le visage fardé, les membres amollis, la démarche lascive, demander aux passants de quoi soutenir leur infâme existence. »

Ovide (*Fast.*, IV, v. 240) et Servius (*ad. Georg.*, II, v. 391) nous

On comprend la conclusion de ces scènes hideuses et de cet enthousiasme religieux : une quête dont le résultat était proportionné à la stupidité humaine.

Le culte de Cybèle conserva à Rome son caractère oriental ; si l'on n'y retrouve pas à un même degré le fanatisme dont on l'entourait en Phrygie, les détails que nous connaissons suffisent pour nous montrer l'erreur de Denys d'Halycarnasse, qui soutient qu'en adoptant les religions étrangères, les Romains en rejetaient les cérémonies et les usages. Du reste, dès le premier siècle de notre ère, ces cérémonies revêtirent complétement leur caractère primitif ; les religions étrangères ayant envahi Rome, les prohibitions qui renfermaient dans de justes limites le culte de la Magna Mater, n'avaient plus leur raison d'être, et Rome put contempler sous Claude la véritable fête de Cybèle et d'Atys, telle sans doute qu'on la célébrait en Phrygie.

Lorsque le jour de la célébration était arrivé, les prêtres de la déesse annonçaient la fête par le son de la flûte et du cornet recourbé. « Alors, dit Ovide [1], iront en frappant

disent qu'ils parcouraient les rues de Rome, nus, déchirant leurs membres et chantant des hymnes grecs.

Juvénal (VI, v. 545) nous apprend enfin qu'ils allaient dans les maisons pour tirer des horoscopes. « Vois-tu cet eunuque à la taille gigantesque que révèrent ses obscènes acolytes, il va exploiter la crédulité des femmes. — Redoutez, s'écrie-t-il, les approches de septembre et le vent du midi, si vous n'expiez vos fautes par une offrande de cent œufs, si vous ne donnez vos robes couleur feuille morte, afin de détourner sur elles les malignes influences qui vous menacent dans le cours de l'année. — Elles croient, n'en doutez pas, avoir entendu la voix de la déesse Cybèle. Voilà les êtres privilégiés avec qui les dieux s'entretiennent pendant la nuit. »

(1) *Fast.*, IV, v. 184.

leurs tambours ces hommes sans virilité, la cymbale rendra des tintements aigus au choc de la tymbale. La déesse elle-même, portée sur les épaules de ces prêtres efféminés, annoncée par leurs cris, parcourra les rues de la ville. Les instruments couvrent la scène, les jeux nous appellent; regardez, ô Romains! Trève aux procès (1). »

§ IV.

C'est par l'association des cultes de Cybèle et d'Atys, que l'on peut expliquer le sens des fêtes que l'on célébrait, au commencement du printemps, en l'honneur de ces divinités (2); ces fêtes étaient annuelles (3), elles duraient six jours.

Un jour de deuil (21 mars) inaugurait ces solennités : Atys a disparu et on pleure sa mort. Nous avons dit que le dieu, épris d'une nymphe, s'était dérobé à l'amour de Cybèle; dans sa colère, la déesse lui inspire des actes de folie; de là sa mutilation et ses tentatives de suicide que Cybèle prévient en le métamorphosant en pin (4). C'est l'hiver qui

(1) Les prêtres danseurs, consacrés au culte de Cybèle, formaient une sorte de corporation : nous lisons dans une inscription :

SODALES · BALLATORES
CYBELAE · BENEME
RENTI · FECERVNT. (Orelli, 2337.)

(2) Hérodien, *Com.*, I. — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, VII, 25. — Lucrèce, II, 620. — Macrobe, *Sat.*, I, 21. — Ovide, *Metam.*, X, v. 104. — Catulle, *Carm*, 62. — Lactance, I, 17, etc.

(3) Plutarque, *de Isid. et Osir.*, 69.

(4) Arnobe, *Adv. gent.*, V, 4. — Servius, *ad Æneid.*, IX, 116. — Ovide, *Metam.*, X, v. 104.—Julius Firmicus, *de Err. prof. relig.*, cap. III.

succède à l'été, et Atys, personnification du soleil, désormais sans force, sans puissance, n'échauffe plus la terre de ses rayons vivifiants.

On abat alors un pin, cet arbre que les rigueurs de l'hiver ne sauraient dépouiller de sa verdure, et on l'abat peut-être pour indiquer la mort d'Atys : après l'avoir porté processionnellement, au milieu des lamentations des prêtres (1), on le plante dans le temple de la déesse ; au sommet de l'arbre entouré de bandelettes, est suspendue l'image du dieu.

On désignait à Rome sous le nom d'*arbor intrat* (2) ce jour et cette cérémonie, dont le caractère oriental et les analogies avec d'autres cultes ne sauraient être méconnus.

Les prêtres de Cybèle qui portaient le pin sacré dans les processions solennelles se nommaient *dendrophori* (3), ils formaient une corporation religieuse (4), et étaient placés sous les ordres des *quindecemviri sacris faciundis* (5) : il

(1) Arnobe, *Adv. gent.*, V, 16. — Arrian, *Tactic*, 33, 55, 4.

(2) Pline, *H. N*, XVI, 10 — Arnobe, *Adv. gent.*, V, 16.

(3) De δενδροφόρος, qui porte une branche d'arbre.

(4) Henzen, 6590.

MAGISTER COLL · DENDROPHORORVM.

Orelli, 4135. *Honestissimum corpus dendrophororum.*

Orelli, 4076, 4160, 4412. *Collegium dendr. Romanor.*

Orelli, 4075. *Colleg. dendr. Romanor. quibus ex. s. c. coire licet.*

Au revers d'une médaille grand bronze de Julia Domna, on voit une représentation de Cybèle, assise, escortée de deux lions, accoudée sur le tympanum et tenant dans sa main une branche de pin : avec la légende *mater deum*. Sur une autre médaille de Julia, elle est assise sur un char traîné par quatre lions, elle tient le tympanum sur son genou et la branche de pin.

(5) Orelli, 2385. DENDROPHORI .... QVI · SVNT · SVB · CVRA · XVVIR · S · F.

existait une institution analogue pour la célébration des fêtes de Bacchus.

Nous lisons dans les inscriptions :

DENDROPHORIS · M · D · M · (1).

Dendrophorus matris deum magnæ, et *sacerdos matris deum quinquennalis dendrophorum* (2).

Le second jour de la fête a encore un caractère funèbre, on pleure, on gémit sur la disparition d'Atys; les galles font retentir au loin la sauvage harmonie de leurs cornets et de leurs trompettes (3), et cherchent partout le dieu.

C'est pendant le troisième jour, qu'en mémoire de la castration d'Atys, les galles, arrivés au paroxysme de leur folie, se privaient des organes de la virilité (4).

Telle était la première partie de ces fêtes; à ces jours de tristesse et de deuil succèdent les *Hilaria*, les fêtes de la joie.

Le quatrième jour en effet, Atys est retrouvé; plus d'angoisses, plus de larmes, on éclate en transports d'allégresse, et les galles se livrent à tous les excès d'une joie frénétique (5) : les cymbales et les tambours accompagnent les danses orgiastiques des prêtres de la déesse, qui parcourent

(1) Gruter, 64, 7. — Orelli, 1602.

(2) Orelli, 1741, 2385, 4076, 6031. — Pour les *dendrophori* des villes municipales, *voy.* Orelli ; Henzen, 911, 2322, 3349, 3888, 4069, 4082, 4109, 5113, 6037, 6073, 6590, 7018, 7108, 7336, etc.

(3) Pline, *H. N.*, XVI, 10, *tubilustrium*.

(4) Arnobe, *Adv. gent.*, V, 16. — Pline, *H. N.*, *loc. cit.* — Lucrèce, II, 621. — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, VI, 10. — Minucius Felix, *Octav.*, 21 et 24.

(5) Pline, *H. N.*, 16, 10. — Julien, *Orat.*, V.

la ville, les cheveux épars, à demi nus, portant dans leurs mains des torches de pin enflammées.

Le cinquième jour clôturait ces cérémonies symboliques, il était consacré au repos (1).

La fête se terminait enfin le sixième jour par l'immersion de la statue de Cybèle dans le Tibre, *lavatio matris deum*, en mémoire du jour de l'arrivée de la déesse, pendant lequel elle fut solennellement lavée dans les eaux de l'Almon (2).

Le fait caractéristique de ces nombreuses cérémonies était les processions ou marches religieuses; les auteurs anciens nous ont laissé à ce sujet de longs détails. « Au commencement du printemps, dit Hérodien (3), on célèbre des jeux en l'honneur de la mère des dieux, dans lesquels on porte en cérémonie tout ce que l'empereur et les particuliers ont de plus précieux pour la matière et la délicatesse de l'art. Puis on a une liberté entière de faire toutes les folies et toutes les extravagances qui passent dans l'esprit; on se déguise, chacun à sa fantaisie, et il n'est ni dignité si considérable, ni personnage si sérieux, dont on ne puisse prendre l'air et les habillements. »

A partir du deuxième siècle de notre ère, nous devons signaler une innovation dans les cérémonies de ce culte : les rites expiatoires du *Taurobole* et du *Criobole* (4) s'in-

(1) Arnobe, *Adv. gent.*, V, 16. — Pline, *H. N.*, *loc. cit.*

(2) *Vid. supra* et Zoega, *Bass. Ril.*, t. I, p. 88.

(3) *Commod.*, ch. I.

(4) *Voy.* la représentation d'un taurobole dans les *Marmora Taurinensia*, t. I, p. 25. — Chaudruc de Crazanne, *Les Inscriptions tauroboliques*, etc.

troduisent alors; les Romains espéraient par ces sacrifices se purifier de leurs fautes pour un certain temps. Si nous en jugeons par les mentions qui en sont faites sur les monuments, ces cérémonies prirent une rapide extension.

Pour le *taurobolium*, le repentant se plaçait dans une fosse au-dessous d'un taureau qu'on immolait, il recevait sur son corps le sang qui devait le purifier. Un sacrifice expiatoire analogue avait lieu sous l'invocation d'Atys, le *criobolium*; on recevait alors le sang du bélier.

Voici quelques-uns des documents épigraphiques qui rappellent cette cérémonie.

En 194 de notre ère, *taurobolium fecerunt, pro salute imperatoris L. Septimi Severi Pertinacis*, etc. (1). En 197, la mention d'un même sacrifice, accompli par des femmes faisant partie du collége sacerdotal consacré à Cybèle (2). *Matri deum magnæ Ideæ... taurobolium aram posuit, movit, fecit* (3). Un magistrat municipal de Bénévent, *sacerdos matris deum magnæ Ideæ, in primordio suo, taurobolium a se factum* (4).

Sur le plus ancien des monuments qui rappellent un taurobole, nous lisons : *taurobolium..... quod factum est ex imperio matris deum, pro salute imp. Cæs. T. Æl. Hadr. Antonini..... liberorum ejus et status Coloniæ Lugdunensis; L. Æmilius Carpus quatuorvir — vires excepit et a Vaticano transtulit ara et bucranium suo*

(1) A Lyon. Henzen, 6032.

(2) Orelli, 2325. En 186 : *Munatia ... taurobolium fecit.* Orelli, 2199.

(3) Id.; Henzen, 5721.

(4) Orelli, 2330.

impendio consecravit, sacerdote Q. Samnio secundo ab quindecimviris occabo et corona exornato, etc. (1).

Sur l'autel de Lyon, on voit l'épée taurobolique et bucrane, et une tête de bœuf parée de bandelettes (2); il est quelquefois fait mention d'*ara taurobolica* (3).

Les inscriptions font aussi mention du criobole, et sur la plupart d'entre elles il est associé au taurobole.

M · D · M · I · ET · ATTINIS
L · CORNELIVS · SCIPIO · OREITVS
V · C · TAVROBOLIVM
SIVE · CRIOBOLIVM · FECIT (4).

Taurobolio, criobolioque percepto aram dicavit (5).

Nous avons dit que l'*archigallus* était le chef du culte de Cybèle, il est nommé dans des inscriptions (6) et représenté sur un bas-relief (7).

(1) 160 p. ch. Muratori, 333, 4. — Orelli, 2322.

(2) Millin, *Voyage dans le midi de la France,* t. I, p. 455.

(3) 228 p. ch. Orelli, 2328. — Muratori, 1980, 7. — Les expressions *taurobolium traditum* (Orelli, 2329), *acceptum* (Orelli, 2331), *perceptum* (Id., 2264), *perfectum* (Id , 1900), etc., sont également usitées. Nous lisons aussi *taurobolium viginti annis iteratum* (Orelli, 2355), et sur une inscription de l'an 387 p. ch. *Vettio Acorio .... tauroboliato* (Gruter, 1102, 2. — Orelli, 2354). *Matri deum, tauropolium indictum jussu ipsius et stipe conlata celebrarunt publice Narbonenses* (Orelli; Henzen, 2327, 6033).

(4) 295 p. ch. Orelli, 1899.

(5) 377 p. ch. Orelli, 2264. — *Voy.* Id., 1900.

(6) *Ex vaticinatione Fusonii Juliani Archigalli, inchoatum XII. kal. maii, consummatum VIII kal. maii* (Gruter, 30, 2). *Archigallus matris deum magnae Ideae et Attis populi Romani* (Orelli, 2320, 2321. — Gruter, 308, 7).

(7) Foggini, *Mus. Capitol.,* IV, 6.

Des prêtres et des prêtresses étaient attachés au service de ces divinités : on lit dans des inscriptions. *Acca, ministra matris magnæ matrem refecit magnam, et inauravit, et Attini comam inauravit,* etc. (1). Sur le même autel : *Attini aram lunam argenteam posuit.*

Un même personnage est à la fois *sacerdos Isidis et matris deum* (2).

Les monuments épigraphiques nous font enfin connaître les employés subalternes de ce culte.

Cosmus ædituus matris deum, etc. (3). *Hermes ædituus et secunda cymbalistria* (4). *Caius Januarius apparitor religionis matris deum,* etc. (5).

Nous terminerons ces détails techniques en donnant quelques fragments d'une intéressante inscription, qui nous apprend de quelle manière se faisaient les nominations. Les préfets de Cumes rassemblent le conseil des décurions pour nommer un prêtre de Cybèle en remplacement du défunt, et écrivent aux consuls : *de sacerdote faciendo matris deum Baianæ in locum restituti sacerdotis defuncti, placuit universis Licinium secundum sacerdotem fieri.* Puis, vient la réponse et l'autorisation des consuls adressée aux quindécemvirs chargés des sacrifices et aux

(1) Orelli, 1903. — Muratori, 144, 1. — *Consacerdos (femina) matri deum* (Orelli, 2330, 2505). *Sacerdos maxima m. d. m. I.* (Orelli, 2319).

(2) Henzen, 6666, 5962. — Mommsen, *I. N.*, 1090

(3) Orelli, 2984. — Muratori, 177, 2. — L'*ædituus* était le gardien du temple.

(4) Orelli, 2450. Cymbalistria, joueuse de cymbales. Pétronne, satir 22, *fin.* — Gruter, 318, 12. — Orelli, 2328, 2449.

(5) Orelli, 1896, 2325. — Muratori, 185, 3.

magistrats de Cumes. *Cum ex epistola vestra cognoverimus creasse vos sacerdotem matris deum... secundum voluntatem vestram, permisimus ei (Licinio) occavo et corona*, etc. (1).

La haute direction des fêtes de ce culte, et la célébration des jeux Mégalésiens, appartenaient aux édiles (2), qui donnaient à cette occasion des courses de chars, des combats de gladiateurs et des représentations scéniques. Sous Auguste, ces jeux furent, comme le plus grand nombre, confiés aux préteurs (3). « Le signal est donné, dit Juvénal (4), les jeux en l'honneur de Cybèle ont déjà commencé, déjà le préteur que ses chevaux ont ruiné est assis sur son char en triomphateur. »

Sur une médaille de la gens Cestia (5) et frappée en mémoire des jeux Mégalésiens, on lit au droit :

C · NORBANVS · L · CESTIVS · PR · (Prætor.)

au revers, on voit Cybèle tourrelée, portant le tympanum et assise sur deux lions.

(1) Bracelet et couronne. Orelli, 2263, 289, p. chr. Cf. Muratori, 373. — Une inscription rappelle un *sacerdos quindecimviralis matris deum* (Mommsen, *I. N.*, 202. — Henzen, 5963. Cf. Orelli, 2332, 2263, etc.).

(2) Cicéron, *Arusp.*, 11 et 12. — Terentii, *Didascalia*. — Dion Cassius, XLIII, 48.

(3) Dion Cassius, LIV, 2. — Suetone, *Galb.*, 6.

(4) II, v. 195 — « Au retour de janvier, dit Martial (X, 41), tu laisses là ton vieux mari, Proculéia, et tu lui déclares que tu veux te séparer de biens..... il était préteur. Sa nouvelle dignité devait, aux jeux Mégalésiens, lui coûter 100,000 sesterces, pour ne pas estimer trop bas sa générosité, et la fête du peuple en eût coûté 20,000. Ce n'est pas là un divorce, Proculéia, c'est une économie. »

(5) Eckhel, t. V, p. 169.

Les auteurs anciens varient sur le jour de la célébration des jeux Mégalésiens : Tite-Live les date de la veille des ides d'avril (1). D'après Ovide (2) et le vieux calendrier (3), on devrait les reporter à la veille des nones du même mois, et nous voyons par Spartien (4) que Caracalla fut tué le 8 des ides d'avril, pendant les fêtes de Cybèle.

Mais les fastes de Préneste tranchent la difficulté et prouvent qu'ils se célébraient à la fois la veille des ides et des nones : on donnait deux fois les jeux en l'honneur de Cybèle ; d'abord pour fêter l'arrivée de la déesse à Rome, et ensuite pour la dédicace du temple, qui eut lieu, comme nous l'avons vu, treize ans après, la veille des nones d'avril. *Ludi · M · D · M · I · Megalensia vocantur, quod ea dea Migale vocatur. Nobilium mutitationes cenarum solitæ sunt frequenter fieri, quod mater magna ex libris Sibullinis,* etc.... On lit la veille des ides. *Ludi in circo M · D · M · I · in Pal.... quod eo die ædis ejus dedicata est.*

Du reste, un texte de Cicéron que nous avons déjà cité (5), prouve de la manière la plus évidente que ces fêtes se célébraient, et devant le temple de Cybèle construit sur le mont Palatin, et aussi dans le cirque, quelques jours plus tard (6).

Arrivés à ce moment où les vieilles traditions s'affai-

(1) Tite-Live, XXIX, 14.
(2) *Fastes*, IV, v. 179.
(3) *Kal. Maff.*, *apud*. Orelli, t. II, p. 388.
(4) *Caracal.*, 6.
(5) *Arusp.*, 11 et 12.
(6) Tite-Live, XXIX, 37.

blissent et disparaissent, où les croyances s'émoussent au contact de la civilisation, où d'autres besoins se font sentir, la religion s'efforce de gagner d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Il y a souvent alors des retours vers le passé, car il semble qu'en touchant au berceau on reprendra de nouvelles forces, comme le géant au contact de la terre. On s'adresse à des cultes dont les cérémonies frappent l'imagination des faibles, à des cultes qui nous paraissent incompatibles avec l'état d'une société intelligente et policée : on adore Cybèle et Atys par les rites dont nous venons d'esquisser l'histoire à grands traits.

La superstition populaire a besoin d'être entretenue et retrempée.

EDMOND LABATUT.
Dr en droit.

25 mars 1868.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

APPENDICE.

EXPLICATION DES PRINCIPALES REPRÉSENTATIONS DE CYBÈLE.

Mus. Pio Clemento, I, 40. — Statue de Cybèle assise sur un cube, parce que cette attitude était pour les anciens le symbole de l'immobilité de la terre, dont elle est la personnification : elle est couronnée de tours et appuyée sur un tympanum auquel sont suspendues de petites cymbales. C'est ainsi que nous voyons la déesse dans les plus anciens monuments; on la représentera debout quand elle aura perdu sa physionomie mythologique primitive.

Eckhel, *Pierres gravées*, pl. XII, p. 31. — Représentation de Cybèle, gravée sur un lit blanc transparent, compris entre deux couches de calcédoine. Les deux têtes sont traitées avec beaucoup de délicatesse, dans une très-belle manière, et l'on y reconnaît la perfection de l'art. La déesse est revêtue de ses attributs ordinaires ; au milieu du tympanum, un lion est gravé en creux : elle tient de la main gauche des épis et des pavots, et de la main droite la tête de Neptune, voilée, couronnée de lauriers et surmontée de trois rayons perpendiculaires. (*Voy.* pl. XII, n 2.)

Sur un médaillon de Faustine l'ancienne, aujourd'hui au cabinet impérial, on voit Cybèle assise, tenant d'une main un tambour, et de l'autre une branche de pin ; deux lions escortent son trône et les cymbales sont suspendues au-dessus de l'un d'eux. A droite de la déesse, paraît Atys debout, coiffé du bonnet phrygien, vêtu d'une chlamyde et tenant dans une de ses mains un *pedum* ou baton pastoral, dans l'autre un syrinx ou flûte à sept tuyaux. (*Voy.* pl. XII, n° 7.)

Zoëga, *Bass. Ril.*, t. I, tav. 13. — Sur un bas-relief, on voit Cybèle la tête couronnée de tours, tenant dans ses mains le tympanum et une branche de pin, et portée sur un char attelé de deux lions. A côté, un pin sur lequel est perché un coq, et auquel sont suspendues les cymbales. Atys s'appuie sur le tronc de l'arbre, vêtu à la phrygienne et tenant également un tympanum; près de lui est le *pedum*. —La face opposée représente, sous un pin dont les branches sont chargées d'oiseaux et des instruments ou ustensiles sacrés de Cybèle et d'Atys, un taureau et un bélier parés pour le *taurobolium* et le *criobolium*.

Les deux flancs de l'autel portent, l'un la flûte droite et la flûte recourbée, en sautoir, outre le syrinx, qui semble les unir ; l'autre deux flambeaux également en sautoir, auxquels s'adapte une paire de cymbales. (*Voy.* pl. XII, n° 8.)

Morelli, *Medail.*, 17. — Sur un médaillon de Septime Sévère, Cybèle couronnée de tours, assise sur un trône et

accompagnée de lions, ayant le bras gauche appuyé sur le tympanum et portant sur sa main droite étendue, à titre de grande mère, les deux corybantes-cabires ou anciens dioscures, armés de piques.

Choiseuil-Gouffier, *Voyage en Grèce*, t. II, pl. 16. — Tête de Cybèle couronnée de tours et voilée; au revers, un cabire debout tenant le marteau d'une main, et de l'autre un rhyton qui se termine en un petit quadrupède.

Sur une médaille d'Hadrien, Cybèle la tête voilée et le tympanum en main, assise sur un char traîné par quatre lions. (*Voy.* pl. XII, n° 6.)

Parmi les nombreux monuments que nous offre la glyptique, nous signalerons deux pierres gravées, décrites par M. E. Vinet. L'une, en jaspe jaune, représente Cybèle assise sur une haute montagne; la déesse s'offre au regard avec ses attributs habituels; elle a devant elle la Fortune, et au-dessus de sa tête un soleil rayonnant: une autre, en jaspe rouge, représente la Cybèle Dyndimène de Sardes, avec un modius sur la tête et entièrement enveloppée de voiles épais.

Raoul Rochette. *Journal des Sav.*, nov. 1841. — Un rhyton sur lequel on voit Cybèle assise sur un lion, avec Proserpine à ses côtés.

Forlivesi (*Bullet. arch. di Roma*, 1851, p. 91) aurait vu dans les peintures de Tarquinies aujourd'hui détruites, Cybèle assise sur un char traîné par quatre lions et précédée de douze personnages, sans doute des galles, jouant de la flûte et des cymbales.

Sur un monument de la villa Panfili, Cybèle assise, la tête couverte du *modius*.

Cybèle est le plus souvent représentée assise sur un trône; on la voit cependant quelquefois debout, au milieu de lions (O. Müller, *Arch.*, p. 636), ou appuyée contre une colonne (Zoëga, *Bass. Ril.*, t. I, p. 93). Nous avons constaté qu'elle tenait d'ordinaire dans sa main gauche un tympanum ; de l'autre main, elle tient tantôt une branche de laurier ou de pin, et tantôt une sorte de fouet avec des osselets entrelacés. (Winckelmann, *Mon. ined.*, 8. — *Mus. Capital.*, t. IV, tav. 16. — Zoëga, p. 95, n° 69. — Böttiger, p. 288.)

Sur un bas-relief, Cybèle assiste au châtiment de Marsyus. (Winckelmann, *Mon. ined.*, n° 42.)

Pl. XII, n° 1. — Médaille de Commode, grand bronze : la tête laurée de l'empereur, à droite, on lit L · AEL · AVREL · COMM · AVG · P · FEL.

Rev. Cybèle tourrelée, de face, assise sur un lion courant à droite, tenant le tympanum et un sceptre. MATRI · DEVM · CONSERV · AVG · — COS · VI · P · P · S · C · (944 de R. — 191, p. chr.).

Pl. XII, n° 3. — Médaille de Julia Domna, moyen bronze : son buste à droite. IVLIA · AVGVSTA.

Rev. Cybèle tourrelée, assise sur un quadrige de lions allant à gauche, tenant un rameau, et le coude gauche appuyé sur le tympanum. — MATER · AVGG · S · C.

Pl. XII, n° 4. — Médaille de Faustine jeune, grand bronze, son buste à droite. FAVSTINA · AVGVSTA.

Rev. Cybèle tourrelée, assise à droite entre deux lions, accoudée à son fauteuil et tenant le tympanum : MATRI · MAGNAE · S · C.

SUPPLÉMENT AUX JETONS D'ARTOIS.

Pl. XIII, XIV et XV.

Depuis l'année 1863, où j'ai publié dans ce Recueil (t. I, 4e série) une notice sur les jetons d'Artois, il m'est passé sous les yeux quelques variétés desdits jetons que je crois intéressant de faire connaître aux amateurs. Je profiterai de cette circonstance pour décrire quelques médailles artésiennes peu connues ou inédites, et rectifier quelques erreurs que j'ai pu commettre dans ma première notice.

JETONS DES ÉTATS.

Deux variétés seulement sont venues à ma connaissance. L'une (pl. XIII, n° 1) est de Louis XV. On peut, en la comparant avec le n° 10 des planches de ma première notice, voir en quoi les têtes diffèrent. La gravure de celle-ci est également due au graveur *Duvivier*. Je connais des exemplaires en argent et en cuivre [1].

Le n° 2 de la pl. XIII est une variété du jeton de Louis XVI, due au burin de Gatteaux. La tête, que j'ai dessinée, diffère totalement de celle qui figure sur les jetons déjà connus. L'exemplaire que j'ai eu sous les yeux était en cuivre rouge. Il figurait dans la collection de M. Quandalle. J'ignore ce qu'il est devenu.

[1] A M. Preux, avocat général à Douai, et à M. Arnould-Detournay, à Merville.

La même collection contenait aussi deux autres jetons en cuivre rouge, de frappe moderne, puisqu'ils portaient l'indication *cuivre,* inscrite sur la tranche. Ils sont tous deux de Louis XV. L'un porte le nom du graveur R. FILIUS, sous la tête du roi, et au revers, le type ordinaire du jeton d'Artois avec l'écusson rond. L'autre signé LE BLANC, offre le buste jeune du roi, habillé, et la légende : LVD · XV · D · G · FR · ET · NAV · REX. Au revers, le type porte l'écusson en pointe (nos 13 à 20 des planches de ma notice). Il est évident que ce dernier n'est pas de l'époque, parce que, avec la tête jeune du roi, se trouve toujours l'écusson rond. Il est probable que, dans la frappe moderne, on aura accolé aux deux revers des jetons d'Artois, des têtes relatives à d'autres jetons, peut-être avec le désir de se procurer de nouvelles variétés. Ce qui le prouverait, c'est que les coins des têtes sont plus petits que les revers. Le grènetis ne va pas tout à fait jusqu'au bord, ce qui est le contraire pour les anciens jetons. Ces divers motifs m'ont donc engagé à ne pas les reproduire.

JETONS FRAPPÉS A ARRAS SOUS LA DOMINATION ESPAGNOLE.

Pl. XIII, n° 3. Variété du n° 30 de mes planches, consistant surtout dans la date qui est 1588, au lieu d'être 89. Appartient à M. Loir, à Arras.

Pl. XIII, n° 4. Ce jeton est exactement le n° 31 de mes planches, avec quelques variétés insignifiantes; mais comme l'exemplaire que j'avais copié était assez fruste, j'ai cru pouvoir reproduire ici le beau dessein qu'a bien voulu m'envoyer M. Serrure.

Pl. XIII, n° 5. Le jeton qui figure sous ce numéro a

déjà été publié par M. Van Hende, de Lille; j'ai cru devoir le reproduire pour compléter autant que possible ma série. En voici la description :

Buste de Philippe II tourné à droite. Au-dessous, le rat, indice monétaire d'Arras. Légende : VIVE · DIEV · ET · LE · ROY · DESPAINGNE.

Rev. Ecusson aux armes d'Espagne surmonté de la couronne fermée et entouré du collier de la Toison d'or. Légende : G · DE · LA · CANB · D · CONTE · A · LILLE ·

Cuivre jaune.

J'ai dit dans ma précédente notice que Van Loon cite trois dimensions des pièces aux noms d'Albert et Isabelle, jetées au peuple à l'entrée des deux archiducs dans la ville d'Arras, le 13 février 1600, et j'ai donné, sous le n° 36 des planches, la représentation d'une d'elles de la deuxiéme dimension. Je reproduis ici (pl. XIII, n° 6) une pièce identique mais de la troisième dimension, d'après le dessin qu'a bien voulu m'envoyer M. Serrure, à qui elle appartient.

JETONS DE LOUIS XIII RELATIFS A L'ARTOIS.

Pl. XIV, n° 7. Buste de Louis XIII, la tête ceinte d'une couronne de lauriers. Légende : LVD · XIII · D · G · FRAN · ET · NAV · REX ·

Rev. Identique à celui du n° 37 des planches de ma première notice.

Cuivre jaune. A MM. Preux, à Douai, et Loir, à Arras.

La variété consiste, comme on le voit, en ce que le droit porte la tête du roi, au lieu des écussons accolés.

La capitale de l'Artois n'est pas la seule ville de cette province qui ait donné lieu à l'émission de jetons rappelant sa prise par les troupes françaises. Une petite ville voisine, Bapaume, eut aussi cet honneur. Le motif qui fit consigner cet événement, est évidemment la difficulté que l'on avait éprouvée à s'en rendre maître. Le résumé succinct du siége de cette ville peut, au reste, donner une idée des obstacles qui se présentèrent ([1]).

Après la prise d'Aire, en 1640, Richelieu résolut de s'emparer de Bapaume. Cette place avait des fortifications parfaites, sept bastions, une bonne contrescarpe, six demi-lunes, et une palissade dans son fossé. Un major espagnol, nommé de Laurette, commandait la place. Après avoir essayé de le corrompre, et n'ayant pu y réussir, les généraux français résolurent de prendre la ville de vive force. La place fut investie et la tranchée ouverte. On ne fit pas de circonvallation, parce que l'on n'avait aucune crainte que les assiégés reçussent du secours, l'armée espagnole étant arrêtée devant Aire qu'elle essayait de reprendre. Il n'y avait à l'intérieur de la ville que cinq cents hommes, auxquels s'adjoignirent, peu de jours après, cent cinquante soldats qui parvinrent à s'y introduire.

« De Laurette se défendit avec vigueur; mais l'artillerie « française habilement dirigée, éteignit bientôt le feu des « batteries des assiégés, et suspendit momentanément celui « de leurs grenades. Les ouvrages extérieurs furent empor- « tés. Le 14 septembre, les assiégeants du côté du maré-

([1]) Ce résumé est extrait de l'*Histoire de la ville de Bapaume*, par l'abbé Bédu.

« chal de Dreux-Brézé et du comte de Guiche parvinrent « à se loger dans la contrescarpe. En vain la garnison « redoubla-t-elle de valeur, en vain fit-elle des décharges « continuelles de mousqueterie, rien ne put empêcher les « assaillants d'avancer. Une demi-lune étant tombée en « leur pouvoir, la sape fut bientôt aux murailles qui « formaient l'enceinte de la ville. »

Dans cette position, le siége ne devait plus durer longtemps. En effet, après avoir pratiqué à la mine quelques brèches dans les fortifications, le maréchal de la Meilleraie fit sommer le gouverneur de se rendre. De Laurette refusa d'abord ; mais sa résistance dut céder devant l'évidence, et les Français firent leur entrée dans Bapaume, le 18 septembre.

La prise de cette ville excita en France un grand enthousiasme. A Paris, un « Te Deum » fut chanté, et des feux de joie furent allumés dans tous les quartiers. Il est évident que ce fut en souvenir de ce fait que fut frappé le jeton suivant.

Écussons accolés de France et de Navarre, entourés du double collier des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, surmontés d'une couronne fermée, le tout entouré de la légende : LVDOVICVS · XIII · FRANCORVM · ET · NAV · REX.

Rev. Représentation d'une ville entourée de fortifications, foudroyée par le feu du ciel. Au-dessous, en exergue, BAPPAVME. Autour, la légende : MOENIA · RVPTA · QVAE · CITO. *.

Bien que ce jeton ne porte pas de date, il est évidemment de 1641. *Voyez* pl. XIV, n° 8.

JETONS DIVERS.

Armoiries dans un cartouche. Elles peuvent se blasonner ainsi : de sable à la fasce écartelée de sinople et d'or.

Rev. VILLE D'ARDRES. 1725. (Pl. XIV, n° 9.)

Cuivre rouge.

Ce jeton qui a appartenu à M. Quandalle, me paraît avoir été frappé par le magistrat d'Ardres pour une circonstance que j'ignore.

— Écusson rond, portant d'hermines au chef de sable, ayant pour supports deux licornes, et surmonté d'une couronne de marquis.

Rev. Chiffre composé de plusieurs lettres deux fois répétées, où l'on distingue parfaitement un D et peut-être un C, puis un O. Il est aussi surmonté d'une couronne de marquis. (Pl. XIV, n° 10.)

Cuivre.

Ce jeton est de la famille de Cardevacque, noble et ancienne famille d'Artois, dont une branche, celle des marquis d'Havrincourt, est plus connue que l'autre. A laquelle des deux branches doit être attribuée cette pièce? C'est ce que j'ignore, de même que le motif pour lequel elle a été frappée. Elle paraît d'ailleurs remonter au XVIIIe siècle.

Ce jeton appartenait aussi à M. Quandalle.

MÉDAILLES RELATIVES A L'ARTOIS.

Lors du sacre de Louis XV, plusieurs villes firent frapper des médailles pour consacrer le souvenir de cet

événement. M. Dancoisne, dans sa *Numismatique Béthunoise,* a donné le dessin de celle qui concerne la ville de Béthune : il a même décrit ensuite celle frappée au nom de la ville d'Arras, que je donne ici, pl. XIV, n° 11. Elle a été dessinée sur un cliché argenté appartenant à M. Dewismes, tandis que la médaille citée par M. Dancoisne est en argent. En voici la description :

— Louis XV couronné, portant le sceptre et la main de justice, est assis sur un trône, sous un pavillon semé de fleurs de lis. Légende : LUDOVICUS · XV · REX · CHRISTIANISSIMUS. En exergue : SACRO FRANCORUM CHRISMATE UNCTUS REMIS XXV · OCTOBRIS · M · DCC · XXII.

Rev. Écusson ovale aux armoiries de la ville d'Arras, qui sont de gueules au lion d'or, portant au flanc l'écusson d'Artois. L'écu a pour supports deux lions, et il est timbré d'un cimier avec lambrequins. Légende : AMPLIFICET DEUS NOMEN REGIS. En exergue : S · P · Q · ATREBATENSIS · M · DCC · XXII.

La médaille suivante (pl. XV, n° 12) est encore artésienne. En voici la description :

— Tête de Louis XV, à droite, avec la légende : LUD · XV · REX CHRISTIANISS. La médaille est signée, sous la tête du monarque, des lettres FM.

Rev. Écusson ovale dans un cartouche. Il a des armoiries différentes de celles reproduites sur la médaille précédente. Ici nous trouvons une fasce avec trois rats passants, et l'écusson porte en chef une mitre et en pointe deux crosses en sautoir. Légende : AMPLIFICET DEUS NOMEN

REGIS. Sur un ruban, en exergue : S · P · Q · ATREBATENSIS.

La légende indique bien que cette médaille a été frappée pour la ville d'Arras, mais je ne puis comprendre pourquoi l'on y a placé les armoiries de la cité au lieu de celles de la ville. Car ce sont bien celles de la cité, elles sont identiquement reproduites sur un timbre humide du siècle dernier, qui portait inscrit au-dessus de l'écusson le mot ARRAS. Ce sont celles que nous voyons aussi figurer sur les sceaux de cette époque afférents à cette partie de la ville d'Arras qui avait son administration distincte de celle de la ville proprement dite, dont les armoiries spéciales étaient celles figurées sur la médaille n° 11.

Pour quel motif a-t-on fait frapper cette médaille; c'est ce qu'il n'est guère possible de savoir, puisqu'elle ne porte pas de date. Trois événements remarquables survenus dans l'espace de dix années, la paix de Vienne en 1748, la maladie du roi en 1744, et l'attentat de Damiens en 1747, peuvent avoir été la cause de cette manifestation de la ville d'Arras; c'est du moins à cette période que paraît se rapporter le type de la tête du monarque. On doit d'ailleurs reconnaître que le magistrat d'Arras ne se mettait pas en frais d'invention pour les légendes, puisque la médaille reproduit identiquement les mêmes que celles du couronnement.

Pl. XV, n° 13. — Buste de Louis XV, la tête ceinte d'une couronne de lauriers, entouré de la légende : LUD · XV · REX CHRISTIANISSIMUS. Au-dessous du buste, la signature du graveur R · FILIUS.

Rev. ARTESIA IN ANTIQVUM DECUS RESTITUTA.

Une femme couronnée, la France, présentant un enfant à une autre femme à demi agenouillée, tenant de la main gauche l'écusson d'Artois, et offrant de la droite une couronne de laurier. A ses pieds, une couronne de comte. Au-dessous de la France : R. FILIUS. En exergue : COMITE DATO M · DCC · LVII.

Cette médaille est bien connue, j'en ai vu des exemplaires en argent et en bronze. Elle a été frappée à l'occasion de la naissance du comte d'Artois. On sait assez l'enthousiasme qui éclata lorsque le roi donna à son fils nouveau-né, qui fut plus tard l'infortuné Charles X, le titre de comte d'Artois. Les états de cette province voulurent célébrer ce fait en faisant frapper une médaille qui en rappelât le souvenir. Il s'est passé à cette occasion des faits assez curieux qui me paraissent ici à leur place.

Dans une assemblée à la main du 27 octobre 1757, les états d'Artois, pour reconnaître la faveur que le roi faisait à la province, en donnant à son fils le nom de comte d'Artois, décident qu'on ferait frapper une médaille. L'on donna commission aux députés à la cour de faire marché avec le célèbre graveur Duvivier, aussitôt que le sujet de la médaille serait arrêté. Ce graveur promit d'y travailler incessamment. L'assemblée générale de 1757 approuva ces mesures, et une commission fut nommée pour choisir le sujet, et statuer sur le nombre de personnes à qui on remettrait un exemplaire. La résolution de cette commission fut connue le 14 décembre, et Duvivier en fut de suite informé.

Les états attendirent jusqu'au 23 février 1758, pour s'informer où en était la gravure des coins, et nonobstant

que Duvivier eût fait connaître qu'il serait prêt à les livrer assez à temps pour que les médailles fussent distribuées avant l'anniversaire de la naissance du comte d'Artois, les députés à la cour répondirent qu'ils avaient fait marché avec un autre graveur, appelé Royetier. A cette réponse, on réunit une nouvelle assemblée à la main, le 28 février, qui enjoignit de nouveau aux députés à la cour de se conformer aux ordres des états; ceux-ci refusèrent. Dans l'assemblée à la main du 28 mai suivant, le tiers et le clergé maintinrent leur première délibération, tout en admettant que, si les coins de Duvivier n'étaient pas prêts pour le mois de septembre, on se servirait de ceux de l'autre graveur, pour qu'à tout événement, les médailles pussent être distribuées dans l'année. Le corps de la noblesse fut d'un avis contraire, et voulut qu'on acceptât immédiatement le travail de Royetier. Les députés ordinaires déférèrent au ministre cette délibération et la conduite des députés à la cour. Il y eut même à ce sujet une requête adressée au roi. Je n'ai pas retrouvé la décision prise, si toutefois il en intervint une. Toujours est-il que la médaille que nous avons sous les yeux est signée R. FILIUS. Ce graveur avait été chaudement recommandé aux états par le ministre et le marquis de Paulmy, secrétaire d'État, qui voulait leur persuader qu'il était excellent, et que l'on devait prendre sans discuter les coins qu'il avait préparés. Probablement que, dans cette affaire, il y eut de la part des députés à la cour un désir de plaire au ministre, en acceptant son protégé nonobstant les ordres qu'ils avaient reçus des états. Comme cela arrive presque toujours, ce protégé était un assez médiocre artiste. Il suffit de comparer sa médaille avec

celles que Duvivier grava à cette époque, pour voir combien les médailles de ce dernier possèdent une finesse de trait et une science de dessin que n'a pas celle de Royetier.

Les médailles une fois frappées, un exemplaire en argent en fut remis aux divers corps de la province. Non contents de cela, les maïeur et échevins de Bapaume proposèrent aux divers corps échevinaux de demander que l'on en frappât un plus grand nombre, pour que chaque membre desdits corps pût en avoir un exemplaire. Ils espéraient qu'une démarche collective auprès de l'intendant leur ferait obtenir leur demande. Le magistrat de Saint-Omer répondit qu'il ne pouvait se joindre à messieurs de Bapaume, parce que le don gratuit que l'on demandait à l'assemblée des états était déjà assez élevé, sans qu'on y vint ajouter d'autres dépenses inutiles. Il est probable que cette demande fut l'objet d'un refus semblable de la part d'autres municipalités, et elle n'eut pas de suite [1].

Le catalogue des coins et médailles du musée monétaire

[1] Dans la lettre du magistrat de Bapaume, il est question d'une médaille relative à la *paix dernière*, d'Aix-la-Chapelle, probablement en 1748, qui fut concédée à tous, grâce à l'intendant. J'ignore ce que peut être cette médaille et si elle est relative à l'Artois. Tout ce que j'ai trouvé dans les cahiers des états pour l'assemblée générale de 1749, est la mention suivante :

« Art. 13 des points, touchant les jettons d'argent battus à l'occasion « de la paix d'Aix-la-Chapelle : résolu de faire rapporter le prix des « jettons conformément à la soumission. »

Il est probable qu'il s'agit simplement des jetons ordinaires des états, semblables à ceux que j'ai décrits dans ma notice ; aucun article de dépense ne figure à ce sujet.

de Paris mentionne une autre médaille frappée à l'occasion de la naissance du comte d'Artois. Voici la description du revérs :

Les têtes du dauphin et de ses quatre enfants. Légende : NOVA · SPES · DOMUS · AGUSTÆ · En exergue : COMES ATREBAT · NAT · IX OCTOB · MDCCLVII.

Il est évident que celle-ci rentre dans la catégorie des médailles frappées à l'occasion d'un événement important, mais sans l'intervention des états d'Artois.

Il en est de même de celle frappée par les six corps de marchands de Paris pour la naissance du comte d'Artois, qui se trouve décrite dans le même catalogue.

Pl. XV, n° 14. Buste de Louis XVI avec la légende : LUD : XVI · REX CHRISTIANISS. Dessous le buste, la signature du graveur J. P. DROZ. F.

Rev. L'écusson d'Artois reposant sur un lion et un lévrier. Il est surmonté d'une couronne de comte, timbrée de deux heaumes et d'une mitre posée sur une crosse, symbolisant les trois ordres. Légende : COMITIA ARTESIÆ.

J'ignore complétement pour quel motif cette médaille a été frappée. Elle a appartenu à M. Quandalle.

La même collection renfermait un jeton octogone en argent, de l'intendant Caumartin, que je n'ai pas fait figurer sur mes planches, parce qu'il n'a qu'un rapport indirect avec l'Artois. En voici la description :

Écusson ovale d'azur à cinq fasces d'argent, ou bien bandé d'argent et d'azur à onze pièces, surmonté d'une couronne de marquis. Il n'y a pas de supports. Le champ est rempli par deux grosses guirlandes et des branches de

chêne et d'olivier. L'écusson est posé sur une tablette dont la console du dessous est munie d'une guirlande de fleurs. Au bas, le nom du graveur : LORTHIOR · F. Au-dessus de la couronne, la devise DE MIEUX EN MIEUX, sur un ruban.

La bordure du jeton est composée de feuilles d'eau et de perles allongées.

Rev. Une inscription occupant tout le champ : ANT · LOU · FR · LEFEVRE DE CAUMARTIN Mr DES REQtes INr DES TROIS EVECH · EN 1754 DE FLANDRE ET ARTOIS EN 1756. Bordure analogue à celle du droit, mais un peu variée.

Je crois pouvoir joindre aux médailles précédentes un objet ou marque distinctive de corporation, en cuivre, reproduit sous le n° 15, de la pl. XV. On y voit inscrit le mot ARRAS et la date 1680 au-dessus et au-dessous d'un écusson ovale renfermant deux objets assez difficiles à déterminer, que je prends pour une poudrière et une boîte à balles. Ce serait alors un emblème de la corporation des arquebusiers d'Arras. Quatre trous servaient probablement à l'attacher, soit sur l'habit, soit à un baudrier. Cet objet appartient à M. Dewismes.

En terminant, je crois devoir rectifier une erreur que j'ai commise dans ma précédente notice sur les jetons d'Artois. Je m'étais élevé contre l'hypothèse de Van Loon qui attribuait l'existence du rat pour différent monétaire de l'atelier d'Arras, aux rongeurs de cette espèce que l'on voit sur la crosse de sainte Gertrude, et j'avais dit que cet auteur me paraissait avoir pris les crochets de la crosse de cette sainte pour des rats. Je me suis trompé. J'ai sous les yeux l'em-

preinte du sceau de l'abbaye de Sainte-Gertrude de Bois-le-Duc, dont voici la description :

: S : CONVĒTVS : REGVLARISSARVM · SCE GHERTRVDIS Ī BVSCODVCIS, en minuscules gothiques. Sainte Gertrude, en costume de religieuse, tenant de la main droite une crosse dont la volute est tournée en dehors, et de la gauche un livre. Des rats montent derrière elle sur son vêtement, et le long de la crosse. Au-dessous d'elle, un cœur dans un triangle la pointe en bas.

Donc il est bien avéré qu'il y a des rats le long de la crosse de sainte Gertrude. Mais je continue à affirmer que ce n'est pas là l'origine des rats que l'on voit sur les empreintes sigillaires et les monnaies d'Arras. Il faut observer que ce n'est guère avant le XIIIe siècle qu'on les rencontre sur les premières, au moment où se généralise l'emploi de la langue vulgaire. Ils me semblent former les armoiries parlantes de la ville d'Arras. L'on aura dit *la ville Aras*, sans faire sonner l'*s*; il est facile d'en conclure l'idée d'employer le ronge-maille du fabuliste pour représenter cette ville. Cette hypothèse est encore confirmée par l'existence d'un cachet du XIVe siècle, qui a appartenu à feu le Dr Rigollot, sur lequel on voyait la Vierge, debout, portant l'enfant Jésus, avec la légende CITE, puis un rat. C'est évidemment un sceau de la cité d'Arras ; le rat complète la légende, et forme un emblème parlant.

L. Deschamps de Pas.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. D. Pierrugues *à* M. R. Chalon, *président de la Société.*

Florence, 18 avril 1868.

Monsieur,

Ayant été absent pendant près de trois mois de Florence, j'ai du retarder jusqu'à ce jour à vous accuser réception de la 2e livraison, 4e série de la *Revue numismatique*, contenant la médaille d'Agrippa, et vous remercier de l'obligeance que vous avez mise à publier ma lettre.

Je ne m'attendais pas certainement à cette agréable surprise; je me serais abstenu de donner sur cette médaille l'opinion bien hasardée de quelqués numismates, car bien qu'on ait cru pour un moment à une restitution de Caligula, cette opinion est tout à fait gratuite et ne peut être fondée, elle n'est même pas vraisemblable; il faudrait plutôt croire qu'elle a été frappée par méchanceté pour signaler à l'attention publique le fait que Caligula tenait à supprimer de l'histoire; à moins que ce ne soit un bronze frappé du vivant d'Agrippa, sous son troisième consulat. L'air farouche de la tête, son style magistral et sévère le feraient croire; en tous cas, c'est une médaille tout à fait neuve pour la numis-

matique et très-rare. Je vous engage donc, Monsieur, à rectifier l'opinion émise sur cette pièce dans ma dernière lettre, et à en donner une explication plus conforme à la science et à l'histoire, d'autant plus qu'elle offre un intérêt tout particulier sous le rapport de l'iconographie et de la numismatique.

Veuillez, Monsieur, agréer, etc.

DOM. PIERRUGUES.

MÉLANGES.

M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, président de la Société française de numismatique, M. J. Sabatier, vice-président, et M. Aloïs Heiss, auteur du magnifique ouvrage sur les monnaies de l'Espagne, viennent de recevoir de S. M. le Roi de Portugal la décoration de l'ordre du Christ, distinction d'autant plus flatteuse pour des numismates qu'elle émane d'un prince numismate lui-même.

R. Ch.

Deux dépôts de monnaies. — Il y a quelques années, la tour d'un village de la Frise, nommé Mantgum, fut démolie et les matériaux vendus aux enchères. Une poutre provenant de cette démolition devint la propriété d'un riche paysan du nom de J.-H. Kalma, qui la fit scier et trouva, dans l'intérieur du bois, un petit trésor composé de quatre pièces d'or et d'une vingtaine de pièces d'argent, dont voici la liste :

1° *Angelot d'Edward IV, d'Angleterre* (1461-1483).

L'archange saint Michel et le dragon : ∴ EDWARD × DEI × GRA × REX · ANGL' × ʒ FRANC ⁑

— Vaisseau portant les armoiries de l'Angleterre. La croix flanquée d'un E et d'une rose : ·⁝· PER × CRVCEM × TVA × SALVA × NOS · XPC' × REDEMP ⁑·

2° *Florin d'or de Francfort*, de l'an 1495.

Saint Jean-Baptiste portant l'Agneau. A ses pieds les armes de la ville impériale : MO · NO · FRANCF 1495.

— Globe avec la croix, dans un cartouche ogival : ✠ MAXIMILIANVS · ROMA · REX ·

3° *Florin d'or de Frédéric Sigismond, markgrave de Brandenbourg* (avant 1498).

Type du Saint Jean-Baptiste, comme ci-dessus ; mais entre les jambes du saint, une tête de chien tournée à droite : FRID ⁝ ✠ ⁝ SIGISM · MARCH ⁝ BRAND ·

— Quatre écussons d'armoiries : ✠ MONETA ⁝ NOVA ⁝ AVR ⁝ SWOB' ACH'. (Cat. de Renesse, n° 24026.)

4° *Florin Philippus*, d'Anvers.

Saint Philippe tenant devant lui les armoiries de Bourgogne-Autriche, etc. : ✠ S ⁝ PHE ⁝ INTERCD × PRO ⁝ NOBIS × ✠ × ·

— Croix ornée et fleurdelisée ayant, en cœur, le lion, anglée de deux lis et de deux couronnes : ✠ MO ⁝ AV ⁝ ARCHIDVCV × AVSTRIE ⁝ DVCV ⁝ BG ⁝ B × Z. (Van der Chijs, pl. XXII, n° 1.)

Cette pièce a été frappée pendant la minorité du futur empereur Charles-Quint (1506-1515).

Les monnaies d'argent comprenaient les variétés suivantes :

1° Un ange avec l'écu aux deux épées en sautoir : FRIDERICVS : ALBERTVS : JOHANNES.

— GROSSVS : NOVVS : DVCVM : SAXONIE.

2° Id. mais avec : ∘T∘ FRIDERICVS : GEORGIVS. JOHANN.

— Id. mais la légende terminée par ∘T∘, et SAXONIE.

3 à 5° id., avec : FRIDERICVS · IOHANNES · GEORGIVS ∘T∘.

— Id. mais SAXONIE.

6° Un exemplaire avec la légende du n° 1 porte, au-dessus des armoiries, la date 1499.

7-13° Sept autres pièces semblables mais sans date.

14-21° Huit autres étaient à la légende : FRIDERICVS· GEORGIVS, etc.

Cet Albert de Saxe est le fameux *Albrecht der Behemte* (mort en 1500), *stammvater des königlichen Haus Sachsen*, comme l'indique l'excellent livre, sous ce titre, du Dr F.-A. Von Laugenn. Leipzig 1858. Ce prince subjugua la Frise et mourut, à Embden, le 12 septembre 1500. Son cœur est déposé dans la cathédrale, sous une plaque de bronze qui porte son nom. Je l'y ai vue en octobre 1866.

Les autres princes qui figurent sur ces monnaies sont les ducs de Saxe Frédéric III (1486-1525) ; Jean (1486-1532) et George (1500-1539). Toutes ces pieces étaient à fleur de coins. Elles furent, sans doute, cachées pendant les troubles qui suivirent, en 1515, la vente de la Frise faite par George, duc de Saxe, à l'archiduc Charles, depuis Charles-Quint. Les Frisons, qui n'aimaient pas d'être vendus comme des bestiaux, appellèrent à leur aide le guerroyant Charles d'Egmond, duc de Gueldre, qui, jusqu'en 1538, résista, souvent seul, à un monarque dont

les États (ainsi qu'il s'en vantait) ne voyaient jamais le coucher du soleil.

La seconde découverte que j'ai à signaler a été faite en 1866, à Leeuwarden. En creusant une cave à sept pieds environ de profondeur, on rencontra une cinquantaine de petites plaques de cuivre jaune, de formes variées, carrées, octogones, rondes ou à peu près. Les unes ne portaient aucune empreinte; ce n'étaient que des flans préparés ; les autres, déjà frappées, devaient encore être arrondies au moyen de cisailles; d'autres enfin avaient quitté la forme d'embryon et avaient reçu la parure argentée, nécessaire à leur entrée dans le monde.

Ce sont toutes imitations assez grossières, de sols ou doubles sols de Hollande de la fin du xve siècle ou du commencement du xvie. Inutile de dire qu'elles sont l'œuvre d'un faux monnayeur. Au reste, cette industrie avait alors en Frise une espèce de raison d'être. La menue monnaie y était très-rare et l'on dut, en 1505, chercher à remédier à cette disette. (*Vrye Fries*, V, p. 188, et Van der Chijs, p. 156.) Notre faussaire n'était-il qu'un philanthrope-économiste qui voulait venir en aide à ses concitoyens ?

J. Dirks.

Di una moneta turca coniata nella zecca di Parma. Dissertazione del canonico Cipelli don Luigi, professor onorario di lingua ebraica, etc. Parma, 1868, in-8°, 27 pages et une planche.

Il existe, au Musée royal de Parme, une pièce turque et

les coins qui ont servi à la frapper; coins parfaitement conservés et qui paraissent gravés d'hier. Cette monnaie, vulgairement dite piastre, est la *Juzlich* de 100 *parà* ou de deux piastres et demie. Elle porte du côté du *togrà*, la date 1203 de l'hégire (١٢٠٣), qui correspond à 1788-89, date de l'avénement au trône du sultan Sélim III. Au revers, le chiffre 3 (٣), à la fin de la troisième ligne, signifie que la pièce a été frappée dans la troisième année du règne de ce sultan, c'est-à-dire l'an 1205 de l'hégire — 1790-91 de l'ère vulgaire. Tout ceci s'applique à la monnaie originale et légale dont la pièce de Parme ne peut être qu'une contrefaçon. Or, il résulte d'un document trouvé dans les archives de l'État, à Parme, et portant la date du 2 août 1796, que la frappe d'une piastre turque avait été à cette époque défendue. C'est donc en 1796 qu'on a imité, à Parme, la piastre turque de 1790-91.

L'auteur se demande ensuite pourquoi et à quelle occasion on a pu s'imaginer de faire à Parme de la monnaie turque. Il avance, à ce sujet, diverses conjectures, plus ingénieuses les unes que les autres, puis il finit par s'arrêter à la plus simple et nous croyons qu'il a raison. C'était, dit-il, une falsification, une tromperie (truffa). Mais au bénéfice de qui prétendait-on l'exercer? Cette question l'auteur ne l'a pas même posée.

R. Ch.

Rapport sur la collection royale des monnaies portugaises figurant à l'exposition universelle de 1867, *présenté à la Société française de numismatique et d'archéologie*, par M. J. Sabatier, membre titulaire-sociétaire. Paris, 1867, in-8°, 55 pages.

M. Sabatier, le digne vice-président de la Société française de numismatique, avait été chargé par cette compagnie de lui faire un rapport sur la collection monétaire de S. M. le roi don Louis de Portugal, la seule collection étrangère qui figurait à l'exposition universelle, dans la section de l'histoire du travail. Il s'est acquitté de sa tache, ainsi qu'il en a l'habitude, de la manière la plus satisfaisante, ne se contentant pas de donner la liste des monnaies qui composent cette riche collection et d'en indiquer les pièces les plus rares, les plus remarquables.

M. Sabatier, qui ne savait pas le portugais, s'est mis à étudier cette langue, assez pour lire et comprendre les différents auteurs qu'il devait consulter. Il commence son travail par un résumé, nécessairement très-court, mais fort substantiel, des vicissitudes de cette contrée, tour à tour occupée et dominée par les Celtes, les Grecs, les Phéniciens, les Carthaginois, les Romains, les Goths et les Arabes, et qui, depuis, devint le Portugal.

Après cette introduction, contenant une foule de renseignements qu'on aurait de la peine à trouver ailleurs, tels que l'indication des marques monétaires des diverses officines du royaume et des colonies, l'auteur donne, plus *in extenso* et par règnes, l'histoire du monnayage royal depuis Alphonse Ier (1143-1185) jusqu'au roi Louis Ier, aujour-

d'hui régnant. Une revue des pièces les plus rares de cette collection vraiment *royale*, termine le mémoire.

Le *rapport* de M. Sabatier doit faire partie de l'annuaire de la Société française pour 1868; il est donc en quelque sorte inédit. Mais l'auteur en a obtenu un tirage à part à petit nombre d'exemplaires qu'il a distribués à des amis parmi lesquels il a bien voulu nous comprendre.

R. Ch.

On lisait, il y a quelque temps, dans les journaux *sérieux* de France et de Belgique, qu'il circulait, en Italie, des monnaies frappées au nom de divers personnages qu'on suppose occupés à chercher, dans ce pays, des positions princières : de Murat, comme roi de Naples, du prince Napoléon, comme roi d'Etrurie, des ducs de Parme et de Modène à la date de 1868, voire même de Mazzini, comme triumvir de Rome, et de Garibaldi, dictateur perpétuel (DIC. PERP. TR. P.) de la Sicile. Comme cette nouvelle ne portait pas la date du 1er avril, nous crûmes pouvoir, sans nous compromettre, vérifier le *canard* en ayant recours au directeur du *Bullettino italiano,* qui aurait dû en savoir quelque chose. Voici la réponse que nous fit notre obligeant confrère M. Caucich.

« Firenze, 16 avril 1868.

« Monsieur et cher Confrère !

« J'ai reçu votre très-estimée du 20 mars, et sans retard j'ai écrit à Rome et à Naples pour avoir des nouvelles de la

fabrication des pièces, qu'on dit frappées par les prétendants italiens. On me dit qu'il n'y a rien de vrai dans cette annonce. D'ailleurs, habitant la capitale, j'aurais dû voir ces monnaies, si elles étaient réellement sorties de la monnaie de Rome. Il est possible qu'on ait eu l'intention de les frapper, ce qui expliquerait les bruits répandus dans les journaux.

« Excusez le retard mis dans ma réponse, et agréez, Monsieur et cher Confrère, mes salutations les plus empressées.

« Votre très-dévoué,

« A. R. Caucich. »

La Société française de numismatique et d'archéologie, fondée à Paris, il y a trois années à peine, a pris une extension des plus rapides ; ses premiers pas ont été des pas de géant. Accueillie d'abord avec quelque réserve, elle a bientôt vu cette espèce d'opposition ou plutôt d'indifférence faire place à des sentiments plus sympathiques. Et, maintenant, sauf quelques rares exceptions, tous les numismates de France ont adhéré à ses statuts.

Ce n'est plus seulement, comme dans l'origine, une espèce d'académie aux séances mensuelles, c'est un cercle de réunion où se rencontrent des gens qui sympathisent de goûts et d'études, où viennent se retrouver tous les numismates de la France et de l'étranger que leurs affaires ou leurs plaisirs appellent à Paris. On comprend sans peine l'importance que doivent avoir pour le développement

de la science numismatique les nombreuses relations créées sous le patronage de la nouvelle Société, ainsi que l'agrément d'une semblable réunion dans laquelle les émotions malsaines du jeu, le glapissage absurde de petits crevés, sont remplacés par la spirituelle et instructive conversation de savants distingués, par des conférences que donnent l'élite des archéologues de Paris.

La Société française, au lieu d'une Revue, publie chaque année un grand, gros et splendide volume sous le titre modeste, trop modeste, d'*Annuaire*. Celui de 1867, le deuxième de la collcetion, avait un peu tardé à paraître, sans doute à cause des préoccupations que l'exposition universelle avait occasionnées à la plupart de ses rédacteurs. Nous ne l'avons reçu que dans les premiers mois de 1868 ; mais ce sera bien le cas de dire, ici, qu'on n'a rien perdu pour attendre.

Après les prolégomènes obligés de ces sortes de publications, règlements, listes des membres, des correspondants, rapports des secrétaires, etc., etc., vient un article capital de M. de Saulcy sur « les monnaies des chefs gaulois men- » tionnés dans les commentaires de César » cet article est accompagné de quatre planches représentant soixante-quinze médailles. Le deuxième mémoire, par M. Pistollet de Saint-Ferjeux, traite aussi de la numismatique gauloise « les monnaies des Lingons. » C'est une longue et intéressante discussion, un échange de lettres entre l'auteur et M. de Saulcy ; quatre planches, portant quatre-vingt-quatre médailles, sont jointes à cet article. M. J. Roman fournit ensuite un travail « sur l'organisation militaire de l'empire romain et sur les médailles légionnaires. C'est presque un

article de circonstance, quand partout on discute milice, contingent, réserve, cadres et fusils Chassepot. Ajoutons que le mémoire de M. Roman semble se rencontrer, au moins pour le sujet, avec le livre commencé de M. Ch. Robert.

L'infatigable M. J. Sabatier, qu'on aime toujours à retrouver, a fourni son contingent par un travail sur « les » monnaies romaines de bronze — nature du métal — » modules — poids — dénomination et valeur de divers » nominaux — unité monétaire. » C'est la partie économique et positive de la numismatique généralement trop négligée.

M. Ernest Gariel décrit « quelques monnaies se rattachant à la numismatique française » et qui font partie de sa collection. On y trouve deux pièces, deux carlovingiennes de Nivelles, qui feront envie à plus d'un amateur de notre pays.

L'histoire des « graveurs généraux et particuliers des monnaies de France » a fourni à M. Al. Barre la matière d'un assez long article que personne n'était plus autorisé que lui de traiter.

« Les monnaies communales d'Amiens » par M. Caron occupent cinq pages, mais cinq pages bien remplies.

Une carte numismatique de la Bretagne ou péninsule armoricaine, parfaitement gravée, est expliquée par un commentaire de M. Lecoq-Kerneven. Nous remarquons dans cet article une opinion « nouvelle » et dont il est douteux que MM. les directeurs de l'*Annuaire* acceptent la responsabilité; c'est l'existence d'une monnaie « druidique-celtique antéhistorique » qui remonte « à plus de trois

mille ans, etc., etc. » Les Armoricains ont toujours aimé à faire remonter leur histoire et leurs généalogies jusque « dans la nuit des temps ». Mais devancer les Grecs et les Phéniciens de quatre à cinq siècles dans l'invention de la monnaie, c'est un peu fort.

M. Vallet de Viriville, enlevé depuis à la science, a communiqué ses recherches très-curieuses et très-variées sur ces médailles monétiformes et singulières qu'on croit avoir été faites à l'occasion de l'expulsion des Anglais du royaume de France, en 1451 et années suivantes.

M. Preux, l'intelligent et zélé collecteur de jetons, a trouvé, dans ses tiroirs, matière à compléter et à rectifier le livre de M. Rossignol sur les jetons des états de Bourgogne.

Sous le titre général de *correspondance*, on a réuni ensuite un grand nombre de lettres, adressées, pour la plupart, au président de la Société, et qui sont toutes de véritables et savantes dissertations sur diverses parties de la numismatique.

La *chronique*, qui forme la quatrième division, fourmille également de renseignements précieux et dont la simple énumération dépasserait les bornes que nous impose la Revue.

La *bibliographie numismatique* comprend à elle seule quarante pages d'une impression compacte. Enfin, le volume se termine par une table générale des noms d'hommes et de lieux (et ils sont nombreux) contenus dans l'annuaire de 1867.

Quant à la partie matérielle du livre, inutile de dire qu'elle ne laisse rien à désirer. Les planches, au nombre de dix-neuf sont gravées par Dardel.

Un magnifique médaillon représentant Jacques-Jean Barre, d'après un dessin de Paul Delaroche sert de frontispice au volume.

Nous ne pouvons terminer cette courte analyse sans rendre à M. le vicomte d'Amécourt, président de la Société, la justice qui lui est due. C'est à son zèle infatigable, aux soins incessants qu'il a donnés à l'accomplissement de son œuvre, à sa haute influence personnelle, que la Société française doit en grande partie l'ère de prospérité dans laquelle elle est entrée. M. d'Amécourt a bien mérité de tous les numismates.

R. Ch.

Plusieurs ventes considérables de médailles ont eu lieu depuis notre dernier numéro. Citons d'abord celle d'une fort nombreuse collection de monnaies du Brandenbourg et de la Prusse, qui a commencé, à Berlin, le 27 avril. Le catalogue de cette vente, imprimé avec un luxe auquel les Allemands ne nous ont pas accoutumés, est orné de très-nombreuses vignettes insérées dans le texte et de deux admirables planches photographiées, représentant des *thalers*, avec une perfection telle qu'on croit voir les pièces elles-mêmes.

Le 14 mai, c'était, à Copenhague, la vente de la partie moderne (1788 à 1865) de l'immense collection formée par feu M. Thomsen, directeur du musée des antiquités du Nord. M. Thomsen n'était pas un étranger parmi nous. Il visitait assez souvent notre pays. La dernière fois, peu de temps avant sa mort (c'était, je pense, en 1864, aux fêtes

de septembre), il assista à un raout que donnait le cercle des arts. Je crois le voir encore avec sa bonne et souriante figure, sa taille droite et haute, portant allègrement ses soixante-seize années et les nombreuses décorations qui constellaient sa poitrine. On me demanda plusieurs fois, dans la soirée qui était ce prince ou cet ambassadeur? C'était en effet un prince de la science.

Le 2 juin commençait, à Dresde, la vente de la première partie de la collection Schulthess-Rechberg, dont le catalogue formera deux gros volumes in-8°. Le premier volume, de 438 pages, comprend 3,853 numéros. On en a fait deux tirages. L'un, sur *geringerem papiere,* coûte 5 francs, l'autre, sur un papier un peu plus beau, et pour faire suite au *Thaler-cabinet* de M. Schulthess, est du prix de 10 francs. Ajoutons qu'il est *orné* de trois planches lithographiées, par parenthèse, fort laides.

La collection Schulthess-Rechberg se compose presque exclusivement de thalers; mais il y a là des raretés du premier ordre et quelques pièces précieuses pour notre pays, auxquelles, du reste, on a fait l'honneur des quatre R.

R. Ch.

L'Eucratidion et M. Chabouillet. Depuis bientôt un an, il n'était bruit, dans le monde numismatique, que de la fameuse médaille d'Eucratide, roi de la Bactriane, payée trente mille francs par la bibliothèque impériale de Paris. Ceux à qui il n'avait pas été donné d'aller l'admirer en personne (*non omnibus datur adire Corinthum*), désiraient

d'en avoir au moins la représentation, et de connaître à son sujet l'opinion des maîtres de la science. M. Chabouillet, à la garde de qui ce trésor est confié et qui, du reste, a le plus fait pour parvenir à son acquisition, s'était réservé l'honneur et le devoir d'en rendre compte dans la *Revue française*. Il a tenu sa promesse. La première partie de son travail a paru dans la double livraison (5e et 6e de 1867) qui n'a été distribuée qu'en avril dernier.

Commençons d'abord par déclarer bien haut que nous n'avons aucun motif de suspecter l'authenticité de cette belle médaille, authenticité que tous les connaisseurs de France et de l'étranger, qui l'ont vue, ont été unanimes à reconnaître. Mais M. Chabouillet ne se contente pas de ce genre de preuves; il en veut « d'intrinsèques », et entame à ce sujet un plaidoyer qui nous semble assez maladroit.

Les arguments — inutiles et surabondants — qu'il produit en faveur de sa médaille sont parfois d'une insignifiance, pour ne pas dire plus, qui nuit à la cause au lieu de la servir. Ainsi :

Je citerai d'abord, dit-il, comme des témoins dont la sincérité ne peut être suspectée, les lettres à peine visibles mentionnées dans la description. Ces lettres, venues, malgré le monnayeur, nous apprennent que l'on avait d'abord gravé la légende entière sur une ligne horizontale, mais qu'après avoir reconnu le mauvais effet de cette disposition, eu égard à l'espace occupé par les Dioscures, on s'était décidé à les graver sur une ligne hémicirculaire (*sic*). Si l'on demandait pourquoi ces lettres n'ont pas été entièrement effacées dans le coin, je répondrais, d'accord avec les hommes de l'art, que, pour ce faire, il aurait fallu attaquer trop profondément le champ du

coin, et par là occasionner à cet endroit une cavité devant nécessairement produire un relief qui aurait tout autrement altéré le champ de la médaille que ces lettres à peine visibles. D'ailleurs, le graveur, qui ne prévoyait pas les puissantes lentilles de la science moderne, dut se préoccuper fort peu de l'imperceptible repentir qu'il laissa subsister sur le coin de notre médaille. Nous devons au surplus lui savoir gré de son insouciance, car en nous permettant d'assister à une opération monétaire exécutée il y a plus de deux mille ans, ces lettres qu'il n'a pas tout à fait effacées démontrent invinciblement que notre médaille a été frappée au moyen de coins, fait qui contient implicitement la preuve de son authenticité. Serait-il en effet possible d'admettre que le faussaire qui aurait eu l'audace d'inventer une médaille aussi extraordinaire eût laissé dans le coin de pareils vestiges d'hésitation? etc., etc.

Pourquoi l'imperfection d'un coin serait-elle une preuve que ce coin est l'œuvre d'un artiste officiel plutôt que celle d'un faussaire? Les artistes faussaires sont-ils nécessairement plus forts que les autres? Singulier compliment que fait M. Chabouillet aux graveurs honnêtes et dont ils doivent se tenir très-flattés!

On remarque, au revers de la pièce, une place où le métal a laissé un creux, une caverne; accident de monnayage bien connu et qui se produit quand le flan, à cause du grand relief de la face, ne reçoit pas une pression suffisante pour être convenablement refoulé. Cette *imperfection* est encore une preuve pour M. Chabouillet que la pièce n'est pas d'un faussaire, « nécessairement plus adroit. » M. Chabouillet, on le voit, et ceci n'est pas aimable pour MM. les artistes officiels, tient en haute estime le

talent, la science et l'adresse de MM. les faussaires, incapables, selon lui, de faire la moindre école, la moindre bévue.

Cette médaille, dit M. Chabouillet, a été *frappée au marteau!* Quel homme, si ce n'est un cyclope, a jamais pu remuer un marteau capable d'empreindre une pareille pièce? Les anciens ne connaissaient pas nos presses à vis ou balanciers, mais ils n'en étaient pas réduits au simple marteau. Ils employaient le *mouton*, engin puissant à l'aide duquel on a, sans doute, frappé l'*eucratidion*. Les experts consultés par M. Chabouillet auraient pu le lui dire. Continuons :

Une ligne en relief à peine visible se trouve vers le milieu de ce qui paraît des cheveux du roi (*sic*). Cette ligne c'est le produit d'une fêlure du coin occasionnée par la force et le nombre des coups de marteau qu'il fallut donner afin d'obtenir cette médaille.

Devinez-vous la conséquence que tire l'auteur de cette fêlure? C'est la présomption que le coin s'est cassé à la première pièce qu'on a frappée, et que son Eucratide d'or est et *a toujours été* UNIQUE.

Il serait, cependant, curieux de savoir pourquoi une pareille fêlure se produirait plutôt à la première pièce qu'à la centième? Mais, nous le répétons, à quoi bon des suppositions semblables pour réhausser le mérite — incontesté — de cette précieuse médaille? M. Chabouillet aurait dû se rappeler que qui veut prouver trop ne prouve rien et qu'un avocat maladroit peut gâter la meilleure cause. Au reste, son article tout entier est rempli d'arguments de la

même force. Le poids de la pièce, 20 statères, est encore une preuve de son authenticité, dit-il; « un faussaire ne l'aurait pas imaginé. » Et pourquoi pas? Ces faussaires sont si adroits...

D'ailleurs, pour faire une grande pièce, l'idée d'en faire un multiple d'une pièce connue devait même venir à tout le monde.

La partie historique du travail de M. Chabouillet est, sans doute, remplie d'érudition; mais, encore une fois, l'auteur n'aurait-il pas pu se dispenser de *justifier* une acquisition à laquelle tout le monde a applaudi, et surtout de le faire dans un style qui contraste si fort avec l'élégance simple et correcte des rédacteurs ordinaires de la Revue; dans un style qu'on passerait à peine à un de ces béotiens de la Belgique pour lesquels le docte numismate (ou numismatiste) de Paris professe, dit-on, une antipathie inexpliquée? Prenons au hasard un échantillon.

Ce n'est pas seulement parmi les numismatistes que cette médaille sera célèbre; elle se distingue tellement de tout ce que l'on a vu jusqu'à ce jour en fait de médailles grecques, qu'on peut lui prédire à coup sûr une popularité universelle, et cela bien que son type soit semblable à celui de sa devancière. Le lecteur conviendra que je n'avance pas trop (*sic*), lorsqu'il saura que cette médaille est d'or, qu'elle mesure 58 millimètres, qu'elle pèse plus de 168 grammes, que c'est par conséquent un monument dont la possibilité n'aurait pu être imaginée, qu'en un mot c'est une pièce DE VINGT STATÈRES D'OR !!! Convaincu, comme je le suis, que rien ne pourrait égaler l'*éloquence de ces chiffres*, je parlerai aussi simplement que possible de ce MONSTRE DE LA NUMISMATIQUE et me contenterai

de constater la date de son acquisition, conclue le 18 juillet 1867, en vertu d'une décision spéciale du ministre de l'instruction publique. Enfin, j'annoncerai que, dès à présent, ce splendide monument est exposé dans la tribune du cabinet des médailles et antiques à coté du grand camée, de la coupe des Ptolémées, de la patère de Rennes, de la coupe de Chosroès et de tant d'autres merveilles qui font la gloire et l'ornement de ce grand établissement.

Comprend-on qu'un savant sérieux, comme M. Chabouillet se soit laissé aller — même à propos d'une médaille de vingt statères d'or, — à un *lyrisme* aussi déplacé? Ne dirait-on pas le *boniment* d'un Barnum exhibant son veau à deux têtes?

R. Ch.

Un docte numismate allemand, qui répond aux doux noms de Séraphin Cupido, et demeure à Datschitz, en Moravie, annonce la publication, dans le courant de l'année 1869, de la première partie d'un traité complet sur les monnaies de la Moravie : « *Repertorium der Mährischen Münzkunde.* » Ce répertoire paraîtra en 12 fascicules du prix de 1 franc, qui se réuniront en trois volumes.

M. le Dr Cupido publie, depuis quelque temps, et sous le titre de *Revue numismatique*, un catalogue périodique de médailles et de monnaies à vendre à prix fixés.

R. Ch.

Monnaies lorraines. — Extrait de la Revue numismatique, 1867, in-8°, 15 pages et une planche.

M. Jules Laurent, le savant conservateur du musée d'Epinal, décrit, dans cet article, diverses monnaies lorraines inédites, et rectifie quelques attributions précédemment faites par lui. Ce sont, d'abord, les deniers et oboles au nom de *Deoderic*, suivi de sigles ou monogrammes, des ateliers de Remiremont, d'Epinal et de Marsal. Puis deux monnaies ducales, de Berthe de Souabe et de Jean 1er. Enfin, la curieuse série des monnaies des comtes de Vaudémont.

On ne connaît, jusqu'à présent, de ces seigneurs, branche cadette de la maison de Lorraine, que sept pièces, en tout, dont six sont uniques. Neuf règnes ne sont pas représentés dans les collections lorraines. Que de choses à retrouver encore!

R. Ch.

Histoire de la Préture. Sources du droit, attributions, procès civils et criminels, administration des provinces, l'Édit, etc., par Edmond Labatut, docteur en droit. Paris 1868, in-8°, 367 pages.

Bien que ce livre n'appartienne pas directement à la spécialité numismatique, nous avons un double motif de le signaler aux lecteurs de la Revue. D'abord, son auteur, secrétaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, est l'un de nos collaborateurs. Puis, l'histoire

des institutions romaines n'est-elle pas indispensable à ceux qui voient dans la numismatique autre chose que la manie d'entasser des pièces, dans des tiroirs ou dans des sacs, sans en comprendre la signification, parfois sans savoir les lire?

M. Labatut, avait fait précéder son *Histoire de la Préture* par quelques essais qui se sont rapidement succédé. *Une Étude sur la société romaine, les mœurs et l'Édilité,* avait paru dans la Revue de Toulouse, en 1867. La même année, la Revue de législation, t. XXXI, contenait une curieuse dissertation sur l'*administration des travaux publics à Rome.* En 1868, l'auteur donnait à la Revue historique un article sur *la censure du théâtre chez les Romains.*

L'*Histoire de la Préture* est une explication claire, intéressante, de l'administration de la justice à Rome. Indépendamment des recherches et des aperçus nouveaux que l'on doit à l'auteur, M. Labatut a l'incontestable mérite d'avoir réuni et coordonné une foule de notions éparses dans de volumineux et effrayants bouquins où personne n'irait les chercher. Son livre est tout à la fois savant et vulgarisateur. Grâce à lui, il ne sera plus nécessaire de se draper dans le mérinos sacramentel et d'avoir sur l'épaule la peau d'un lapin blanc, pour savoir ce que c'étaient que ces magistratures romaines, ce droit romain qu'on avait soin de rendre inintelligible au vulgaire comme les ordonnances des médecins aux malades.

L'Histoire de l'Édilité est sous presse et suivra de près celle de la Préture.

R. Ch.

Le n° XXIX, nouvelle série, de la *Numismatic chronicle* contient les articles suivants :

1° Rapport sur la collection de médailles romaines d'or du dernier duc de Blacas, acquise avec d'autres antiquités par le British Museum (*suite*), par M. Frédéric W. Madden, Esq., 56 pages et 3 planches.

Nous avons parlé dans le numéro précédent de cette importante acquisition, menée et conclue par les commissaires du Musée britannique, avec la même vigueur et le même succès que la guerre contre Théodoros. M. Madden continue à faire passer en revue son éblouissante conquête, comme pour aviver les regrets inutiles de ses compétiteurs vaincus.

2° Poids grecs du British Museum, par A. S. Murray. Esq., 18 pages.

3° Note sur des poids grecs, par le professeur Théodore Mommsen. 2 pages.

4° Pièces anglo-saxonnes avec des légendes runiques, par Barclay Vincart Head, Esq., 17 pages et une planche.

5° Nouvelles publications numismatiques.

R. Ch.

Le *Bullettino di numismatica italiana*, de M. Caucich, continue à paraître avec régularité. Cette espèce de gazette est très-utile; elle nous tient au courant de ce qui se fait en Italie, parmi les numismates, et son prix accessible à tout le monde (7 francs par an) devrait la repandre beaucoup plus qu'elle ne l'est en France et en Belgique. La planche qui accompagne le numéro de mars-avril 1868, offre trois

pièces inédites de Fabriano; une monnaie très-rare du duc de Parme, Charles III, qui mourut assassiné, la pièce de trois centesimi, de 1854. La frappe élégante et soignée de cette pièce fait supposer que c'est un essai monétaire.

R. Ch.

Depuis quelques années, les animaux domestiques semblent, chez nous, poursuivis par la fatalité. Il y eut d'abord les porcs que les trichines rongeaient tout vivants. Puis vint, avec leur typhus contagieux, le tour des bœufs dont, pour les guérir, on faisait des hécatombes. On vit, ensuite, les moutons galeux du Luxembourg envahir les marchés. Enfin le chien — l'ami de l'homme — fut à son tour déclaré suspect, et, comme tel, traqué, proscrit.

La ville de Bruxelles se montra particulièrement sévère à l'endroit de ces pauvres bêtes. Tout chien divaguant dans les rues était impitoyablement conduit aux abattoirs. Là, si quelque âme charitable ne venait pas le réclamer dans un bref délai, il était jugé et exécuté par la corde; genre de supplice qui permettait de livrer sa peau intacte aux fabricants de gants intéressés dans l'affaire.

Les chiens qu'on voulait soustraire à la poursuite municipale devaient être munis d'une muselière conforme à un modèle officiel, c'est-à-dire avoir la tête fourrée dans une espèce de panier à secouer la salade, en fil de fer galvanisé. Une médaille suspendue au col de ce panier servait à attester que le chien s'était conformé aux règlements communaux, que sa muselière était d'une parfaite orthodoxie.

Nous donnons ici — *ad perpetuam rei memoriam* — l'empreinte de cette espèce de décoration.

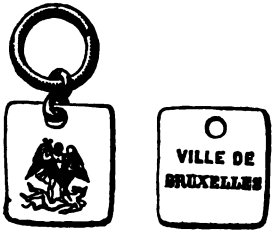

La précaution n'est pas inutile. Elle épargnera aux numismates de l'avenir la peine de deviner quelle fut son origine et son usage. Il restera toujours aux iconographistes d'alors à rechercher pourquoi, sur une médaille relative à l'hydrophobie, le grand saint Hubert se trouve évincé par le patron des Bruxellois.

R. Ch.

La pièce dont on voit ici l'empreinte et qui vient d'être mise en vente à Bruxelles, est d'un *réalisme* qui rend inutile toute explication. Ce genre d'allégories stercorales

rappelle les médailles satiriques que les Hollandais fabriquaient contre le Roi-Soleil, à l'époque de son déclin, et sur lesquelles les émétiques, les purgatifs et les clystères jouaient le principal rôle.

R. Ch.

L'âne qui prend la peau du lion. Fourberie florentine à quatre personnages; histoire véridique dont la moralité est que les personnages susdits en sont complétement dépourvus. Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1868, 32 p., in-8° (par M. J. Charvet).

Il est question dans cette humoristique brochure de ce buste en terre cuite, payé treize mille six cents francs pour le Musée du Louvre, œuvre magistrale d'un maître inconnu du XVIe siècle. Le buste ne fut pas plus tôt acheté que les journaux insinuèrent qu'il était moderne et finirent même par affirmer qu'il était l'œuvre d'un pauvre diable de potier en terre demeurant à Florence et nommé Bastiniani; que, au lieu de représenter le poëte Florentin Benivieni, c'était tout simplement le buste d'un marchand de cigares, voisin du potier. L'histoire s'embrouillait des incidents les plus comiques — on aime toujours à rire de l'autorité mystifiée — lorsque M. de Nieuwerkerke y mit fin en offrant au potier — Michel-Ange inconnu — de lui payer une somme égale s'il voulait lui faire un buste du même style que le premier. L'offre ne fut pas acceptée.

M. Charvet, qui n'a pas l'habitude de flatter le pouvoir, prend franchement fait et cause pour le surintendant des beaux-arts, et se moque fort agréablement des *malins* qui avaient voulu faire croire à une mystification qui n'existait pas.

R. Ch.

De l'uniformité des monnaies. Notes présentées à l'Académie des sciences et suivies d'une lettre à M. le Ministre des finances, par M. Léon, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, 1868, in-8°, 39 pages.

Une seule monnaie, une monnaie ayant cours dans le monde entier, tel est le vœu qu'on entend, depuis quelques années, proférer partout. Sans vouloir examiner jusqu'à quel point cette *unification* est désirable, et quels seraient ses inconvénients, acceptons-la : *Vox populi vox Dei*. Mais quel moyen d'y parvenir ?

Les Français trouvaient la chose toute simple. Ils disaient, aux autres États : Prenez mon ours, adoptez la monnaie française. M. Léon a compris les difficultés d'une semblable proposition surtout quand il s'agit d'un système vicieux dans sa base, d'un système qui admet une impossibilité, un double étalon.

M. Léon voudrait prendre, pour unité monétaire, le gramme d'or à neuf dixièmes de fin. L'alliage étant le même dans tous les pays, il suffirait de frapper partout des pièces d'or d'un nombre de grammes déterminé et indiqué visiblement sur les pièces. Ces pièces circuleraient avec facilité dans le monde entier. Les noms de *franc, florin, thaler, piastre, rouble, ducat*, etc., seraient relégués dans les dictionnaires archéologiques.

N'oublions pas de dire qu'il y aurait, dans chaque pays, des monnaies d'appoint, d'argent, d'aluminium, de magnesium, de cuivre ou de nickel, *ad libitum*. Ce qui, du reste, existe en France, en Italie, en Suisse et en

Belgique, où l'on a réduit le franc de neuf cent à huit cent trente-cinq. Le cours de ces monnaies serait restreint à une somme minime.

La brochure de M. Léon a un incontestable mérite, et qu'on ne trouve pas toujours dans ces matières, elle est parfaitement compréhensible.

R. Ch.

Collection J. Charvet. Monnaies inédites de Provence, des princes de la maison d'Anjou, par A. Carpentin. Paris, 1868, in-8°, 16 pages.

Les quelques pièces que signale M. Carpentin dans cette « Visite au cabinet d'un amateur, » sont réellement des perles de collection. Nous citerons, avant tout, une magnifique *augustale* d'or de Charles d'Anjou, comte de Provence et roi de Sicile, d'une conservation et d'un travail exceptionnel; puis un *florin d'or* de Jeanne, comtesse de Provence, reine de Jérusalem et de Sicile, d'un type entièrement nouveau et à fleur de coin.

Les vignettes intercalées dans le texte sont gravées avec une finesse et une perfection qui surpasse tout ce qu'on a fait en ce genre jusqu'à présent.

Au reste, M. Charvet nous a habitués à cette élégance d'exécution dans tous les ouvrages qu'il publie.

R. Ch.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 22 avril 1868.

Sur la proposition de MM. R. Chalon et Cam. Picqué, le titre d'*associé étranger* est conféré à M. le chevalier Baralis, directeur de la Monnaie de Naples.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ. *Le Président,* R. CHALON.

Réunion extraordinaire du 24 mai 1868, à Tongres.

Présents : MM. CHALON, président; CAM. PICQUÉ, secrétaire; PERREAU, MAUS, le baron SURMONT, MAILLIET, VANDER AUWERA, ULYSSE CAPITAINE, membres effectifs; BRICHAUT, correspondant regnicole et DUMOULIN, associé étranger.

MM. le chanoine Béthune, L. de Coster, Ed. Vanden Broeck et Cl. Wytsman s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à la séance.

M. Baralis, directeur de la Monnaie de Naples, remercie la Société de sa nomination.

M. le président annonce à la Société la perte regrettable qu'elle vient de faire par la mort d'un de ses membres fondateurs, M. Van Miert, de Mons, et d'un de ses plus anciens membres honoraires M. P.-O. Vander Chijs, conservateur du cabinet des médailles de l'université de Leyde.

Dans sa prochaine assemblée générale, la Société pourvoira au remplacement d'un membre honoraire, d'un membre effectif et d'un correspondant regnicole.

Des membres présents à la réunion proposent pour cette dernière place les honorables numismates dont les noms suivent :

MM. Amédée Liedts, de Bruxelles;
Schuermans, conseiller à la cour d'appel de Liége;
Pasquier, ex-directeur de la pharmacie centrale de l'armée, à Bruxelles;
le baron Jules de Chestret, à Blankenberg, province du Limbourg.

Sur la proposition de M. Mailliet, l'assemblée confère le titre d'associé étranger à M. Vidal Ramon, numismate, à Barcelone.

M. Ulysse Capitaine propose de changer le droit du jeton de présence de la Société et d'y placer le buste d'un numismate contemporain. La Société, dans sa réunion du mois de juillet, examinera la proposition de l'honorable membre.

Dans la prochaine assemblée générale, la Société sera appelée à se prononcer sur le meilleur mémoire de numis-

matique ancienne inséré dans la Revue pendant la période biennale de 1866-1868.

Le bureau, par l'organe de son président, invite les membres qui apportent des monnaies et des médailles aux réunions de la Société, à bien vouloir dresser d'avance une liste dénominative des pièces exhibées, laquelle permette à M. le secrétaire de garder note de ce qui passe rapidement sous ses yeux.

Sur la proposition de M. le secrétaire, l'assemblée autorise M. le président à remettre à M. Dumoulin, associé étranger assistant à la réunion, un exemplaire en argent du jeton de présence de la Société.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

M. Brichaut exhibe diverses médailles inédites de la Belgique indépendante et un essai monétaire de la république helvétique :

1° Médaille en l'honneur du baron Vanden Broucke de Terbecq, ancien bourgmestre de Termonde.

Médaille coulée dont les coins ne sont pas connus.

2° Jeton frappé dernièrement à l'aide d'un coin resté inachevé en 1832, et consacrant le souvenir de la *prise du pont de Waelhem*, le 23 octobre 1830.

3° Jeton de l'ouverture du canal de Charleroi, le 15 septembre 1832. L'un des côtés est inédit.

4° Jeton inédit des *braves volontaires* de 1830.

5° Essai d'une monnaie suisse inédite, de la valeur de deux centimes, frappée à la monnaie de Bruxelles, en 1851.

M. Mailliet exhibe : 1° une piastre de nécessité frappée

au Chili, de 1810 à 1818, pendant la guerre de l'indépendance. C'est une variété de petit module de la piastre ordinaire ; 2° une piastre de nécessité de Copiapo, frappée pendant la guerre de 1864. C'est encore une variété réduite de la piastre ordinaire ; 3° quatre variétés du *Veldthaler* du siége d'Hermannstad, de 1611 ; 4° deux variétés du *Veldthaler* frappé par Jean Zapoly, en 1565 ; 5° une pièce d'or de quatre ducats, du siége de Middelbourg de 1573.

M. Dumoulin exhibe trois précieux jetons de Marguerite de Brederode, abbesse de Thorn.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 2e TRIMESTRE 1868.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, 1868, 1re livraison.

Acta universitatis Lundensis, Lund universitets Ars-Skrift, 1866, VII, Mathematik, etc.; Theologi; Philosophi, etc.; Medicinska, etc.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 34e année, 1868.

Revue numismatique française. Nouvelle série, t. XII. Année 1867, nos 5 et 6, septembre et décembre.

Messager des sciences historiques. Année 1868, 1re livraison.

Neues lausitzisches Magazin. Dreiundvierzigster Band. Erstes Heft.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres, etc., de Belgique, 37e année, 2e série, t. XXV, no 4, 1868.

Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France, 3e série, t. IX, 1866.

Bulletin de la Société des antiquaires de France, 1866, 4e trimestre; 1867, 1er et 2e trimestres.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 29e année, 6e série, t. IV, 1er livraison, 1868.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 3e série, t. II, année 1866-1867.

Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins von Alterthums freunden in Rheinlande, 1863, 1865, 1866 et 1867.

Register über die ersten dreissig Jahrgänge der Jahrbücher und Jahresberichte, etc. Viertes Register, 1866.

Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1866.

Katalog der Bibliothek der historischen Vereins für Niedersachsen, 1866.
The Numismatic chronicle, etc., 1868. 1re partie, nouvelle série, nº 29.

CABINET NUMISMATIQUE.

DON DE M. BRICHAUT, CONTROLEUR A LA MONNAIE.

Médaille en l'honneur de M. le baron Vanden Broucke de Terbecq, 1837. (Bronze.)
Canal de Charleroi, jeton, 1832. (Bronze.)
Aux braves volontaires, jeton, 1830. (Bronze)
Prise du pont de Waelhem, 1830, médaille. (Bronze.)
Essai monétaire suisse, 1851. (Nickel).

Bruxelles, le 6 juin 1868.

Le Bibliothécaire,
GUIOTH.

CATALOGUE

DES

MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

DIXIÈME ARTICLE.

KINSALE.

Monnaies de nécessité frappées par la ville, pendant la guerre de Charles Ier contre les parlementaires, de 1642 à 1648.

d. 1. *Sol.* — Dans le champ, entouré d'un cercle perlé, les lettres : K · S.

Rev. Dans un cercle perlé, un écusson, probablement aux armes de la ville.

Cuivre — Carrée.

Aquilla Smith, pl. VII, n° 3.

d. 2. *Sol.* — Semblable au n° 1, avec cette différence qu'il n'y a pas de point entre les lettres K S.

Rev. Semblable au n° 1, avec une différence dans la forme de l'écusson, ainsi que dans le cercle dont les perles sont plus petites.

Cuivre. — Carrée.

Aquilla Smith, p. 15, n° 4.

KOENIGSBERG.

Monnaies frappées à Koenigsberg, au nom d'Élisabeth Ire, pendant l'occupation d'une partie de la Prusse par l'armée russe, de 1758 à 1762.

d. 1. 1/3 *d'écu de Prusse.* — ELISAB : I : D : G IMP : TOT : RUSS. Buste d'Élisabeth, couronné, à droite; cheveux retombant en boucles sur les épaules; robe garnie d'une dentelle et d'une broderie sur la poitrine; manteau fourré d'hermine, retenu sur l'épaule par un nœud de ruban; ruban d'ordre.

Rev. L'aigle de Prusse à une tête, couronnée, tenant le sceptre et le globe; à côté des pattes, la date 17 — 61; au-dessous, un double trait; à l'exergue, 3 · EIN · RTH — COUR.

Arg. Baron de Chaudoir [1], pl. XXXVI, n° 1.

* 1². 1/3 *d'écu de Prusse.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 1, mais : 3 · EIN · R · TH — COUR.

Arg. Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. II, p. 181, n° 34.

1³. 1/3 *d'écu de Prusse.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT · RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 1².

Arg. Grote, *idem*. n° 35.

[1] *Aperçu sur les monnaies russes*, Saint-Pétersbourg, 1836.

1[4]. 1/3 *d'écu de Prusse.* — Semblable au n° 1[2].

Rev. Semblable au n° 1[2], mais au lieu de COUR, il y a GOUR.

Arg. Grote, *idem*, n° 36.

1[5]. 1/3 *d'écu de Prusse.* — Semblable au n° 1[2].

Rev. Semblable au n° 1[2], mais le mot COUR est arqué COUR.

Arg. Grote, *idem*, n° 37.

2. 1/6 *d'écu, ou quatre bons gros.* — ELISAB : I : D : G IMP : TOT : RUSS. Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 1. A côté des pattes de l'aigle, la date 17 — 61; au-dessous, un long trait; à l'exergue, 6 · EIN · RTH — COUR.

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158, n° 1356.

d. 2[2]. 1/6 *d'écu.* — ELISAB : I : D : G : IMP TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 2, mais sans le trait sous l'aigle, et 6 EIN · R · TH COUR.

Arg. Baron de Chaudoir, *idem*, n° 1357.

d. 2[3]. 1/6 *d'écu.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 2[2], de l'année 17 — 61, et 6 : EIN : R · TH — COUR.

Arg. Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

2^4. 1/6 *d'écu.* — Semblable au n° 2^3.

Rev. Semblable au n° 1, mais : 6 · EIN · R · TH — COUR.

Arg. Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. II, p. 181, n° 38.

2^5. 1/6 *d'écu.* — Semblable au n° 2^3.

Rev. Semblable au n° 2^4, mais le mot COUR est arqué COUR.

Arg. Grote, *idem*, n° 39.

2^6. 1/6 *d'écu.* — Semblable au n° 2^3.

Rev. Semblable au n° 1 ; mais sans double trait sous l'aigle, qui est plus éployée ; et 6 · EIN · R · TH — COUR.

Arg. Grote, *idem*, n° 40.

2^7. 1/6 *d'écu.* — Semblable au n° 2^3.

Rev. Semblable au n° 2^6, mais les points qui se trouvaient à côté de la lettre R, se trouvent sous cette lettre · 6 · EIN · R · TH — COUR.

Arg. Grote, *idem*, n° 41.

2^8. 1/6 *d'écu.* — Semblable au n° 1, mais l'effigie est plus petite et d'une gravure très-fine.

Rev. Semblable au n° 1, mais 6 · EIN · R · TH — COUR.

Arg. Grote, *idem*, n° 42.

2^9. 1/6 *d'écu.* — ELISAB · I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 2^3.

Rev. Semblable au n° 2^4.

Arg. Grote, *idem*, n° 43.

2^{10}. 1/6 *d'écu.* — ELISAB I D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 2^{2}.

Rev. Semblable au n° 2^{4}.

Arg. Grote, *idem*, n° 44.

2^{11}. 1/6 *d'écu.* — ELISAB I D G IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 2^{4}.

Arg. Grote, *idem*, n° 45.

3. *Tymf, ou* 18 *gros de Prusse.* — ELISAB · I · D · G · IMP : TOT · RUSS. Semblable au n° 1.

Rev. MONETA : REGNI : PRUSSIAE : Aigle prussienne couronnée, tenant le sceptre et le globe; sur la poitrine, un écusson avec 18; sous l'aigle, la date 17 — 59.

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158 n° 1358.

3^{2}. *Tymf.* — ELISABETHA : I : IMP : TOT : RUSSIAE. Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 3.

Arg. Baron de Chaudoir, *idem*, n° 1359.

3^{3}. *Tymf.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RUSSIAE. Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 3.

Arg. Grote, *Blätter für Münzkunde*, t II, p. 181, n° 1.

3^{4}. *Tymf.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 3.

Arg. Grote, *idem*, n° 2.

3^5. *Tymf.* — Semblable au n° 3^4.

Rev. MONETA : REGNI : PRUSS : Semblable au n° 3.

Arg. Grote, *idem*, n° 3.

3^6. *Tymf.* — Semblable au n° 3^4.

Rev. MONETA · REGNI : PRUSS · Semblable au n° 3.

Arg. Grote, *idem*, n° 4.

3^7. *Tymf.* — Semblable au n° 3^4.

Rev. MONETA REGNI PRUSS — Semblable au n° 3.

Arg. Grote, *idem*, n° 5.

3^8. *Tymf.* — ELISAB : I : D : G : IMP · TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 3^5, mais un peu plus épaisse et d'une gravure plus fine.

Arg. Grote, *idem*, n° 6.

3^9. *Tymf.* — ELISAB : I · D : G : IMP : TOT · RUSS. Semblable au n° 1.

Rev. MONETA REGNI · PRUSS. Semblable au n° 3, mais de l'année 17 — 60.

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158, n° 1360.

3^{10}. *Tymf.* — Semblable au n° 3^9.

Rev. Semblable au n° 3^9, mais de l'année 17 — 61.

Arg. Baron de Chaudoir, *idem*, n° 1361.

4. 1/3 *de tymf, chestak, ou* 6 *gros de Prusse.* — ELISAB : I · D : G : IMP : TOT · RUSS. Semblable au n° 1.

Rev. MONETA REGNI · PRUSS. Aigle prussienne couronnée, tenant le sceptre et le globe; sur la poitrine, un écusson avec VI; sous l'aigle, 17 — 59.

Arg. Baron de Chaudoir, *idem*, n° 1362.

4². 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4, mais avec des perles dans les cheveux.

Rev. Semblable au n° 4.

Arg. Baron de Chaudoir, *idem*, n° 1363.

d. 4³. 1/3 *de tymf.* — ELISAB I · IMP · TOT · RUSS. Semblable au n° 4.

Rev. MONETA : REGNI : PRVSS · Semblable au n° 4.

Arg. *Revue numismatique française* de 1847, pl. VI, n° 6.

d. 4⁴. 1/3 *de tymf.* — ELISAB : I · D · G · IMP : TOT : RUSS : Semblable au n° 1.

Rev. MONETA : REGN : PRUSS : Semblable au n° 4.

Arg. Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

4⁵. 1/3 *de tymf.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 4⁴.

Arg. Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. II, p. 181, n° 7.

4^{6}. 1/5 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{5}, mais la lettre I du mot IMP, se trouve immédiatement au-dessus de la couronne de l'impératrice.

Rev. Semblable au n° 4^{4}.

Arg. Grote, *idem*, n° 8.

4^{7}. 1/5 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{5}, mais la lettre D, se trouve immédiatement au-dessus de la couronne de l'impératrice.

Rev. Semblable au n° 4^{4}.

Arg. Grote, *idem*, n° 9

4^{8}. 1/5 *de tymf.* — ELISAB : I : D : G : IMP · TOT : RUSS. Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 4^{4}.

Arg. Grote, *idem*, n° 10.

4^{9}. 1/5 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{8}.

Rev. MONETA · REGNI : PRUSS : Semblable au n° 4.

Arg. Grote, *idem*, n° 11.

4^{10}. 1/5 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{8}.

Rev. MONETA · REGNI PRUSS. Semblable au n° 4.

Arg. Grote, *idem*, n° 12.

4^{11}. 1/5 *de tymf.* — ELISAB : I · D · G · IMP · TOT · RUSS : Semblable au n° 4.

Rev. MONETA · REGNI : PRVSS : Semblable au n° 4.

Arg. Grote, *idem*, n° 13.

4[12]. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4[8].

Rev. MONETA : REGNI : PRVSS — Semblable au n° 4.

Arg. Grote, *idem*, n° 14.

4[13]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB : I : IMP : TOT : RUSS : Semblable au n° 4.

Rev. Semblable au n° 4.

Arg. Grote, *idem*, n° 15.

4[14]. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4[13].

Rev. MONETA : REGN : PRVSSIAE. Semblable a. n° 4, mais dans l'indication de la valeur, il y a un chiffre arabe : I au lieu du chiffre romain.

Arg. Grote, *idem*, n° 16.

4[15]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB : I · D : G : IMP : TOT · RUSS. Semblable au n° 1.

Rev. MONETA REGNI · PRUSS. Semblable au n° 4, mais de l'année 17 — 60.

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158, n° 1364.

4[16]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB D G IMP TOT RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. MONETA · REGNI · PRUSS · Semblable au n° 4, mais de l'année 17 — 60.

Arg. Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. II, p. 181, n° 28.

* 4[17]. 1/3 *de tymf.* — ELISABETHA · I : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. MONETA : REGNI : PRVSS · Semblable au n° 4, mais de l'année 17 — 61.

Arg.

4^{18}. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{17}.

Rev. MONETA : REGNI : PRVSS : Semblable au n° 4^{17}.

Arg. Grote, *idem*, n° 46.

4^{19}. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{17}.

Rev. MONETA : REGNI : PRVSS — Semblable au n° 4^{17}.

Arg. Grote, *idem*, n° 47.

4^{20}. 1/3 *de tymf.* — ELISABETHA · I · IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 4^{18}.

Arg. Grote, *idem*, n° 48.

4^{21}. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{20}.

Rev. Semblable au n° 4^{19}.

Arg. Grote, *idem*, n° 49.

4^{22}. 1/3 *de tymf.* — ELISABETHA : I : IMP : TOT : RUSSIAE. Semblable au n° 1.

Rev. MONETA REGNI · PRUSS. Semblable au n° 4^{17}.

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158, n° 1367.

d. 4^{23}. 1/3 *de tymf.* — ELISABETHA · I · IMP · TOT · RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 4[18].

Arg. Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

4[24]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1, mais avec un bandeau de perles dans les cheveux.

Rev. MONETA : REGNI : PRUSS — Semblable au n° 4[17].

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158, n° 1366
Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. II, p. 181, n° 50.

4[25]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB : I : D : G · IMP · TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 4[24].

Arg. Grote, *idem*, n° 51.

4[26]. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4[24].

Rev. MONETA · REGNI · PRUSS — Semblable au n° 4[17].

Arg. Grote, *idem*, n° 52.

4[27]. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4[24].

Rev. Semblable au n° 4[24], mais l'aile droite de l'aigle est beaucoup plus petite que l'aile gauche, et le chiffre indiquant la valeur est placé de travers VI.

Arg. Grote, *idem*, n° 53.

4[28]. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4[24].

Rev. MONETA : REGNI : PRUSS — Semblable au n° 4[17].

Arg. Grote, *idem*, n° 54.

4[29]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.
Rev. Semblable au n° 4[26].

Arg. Grote, *idem*, n° 55.

4[30]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT RUSS — Semblable au n° 1.
Rev. Semblable au n° 4[26].

Arg. Grote, *idem*, n° 56.

4[31]. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4[30].
Rev. MONETA · REGNI PRUSS — Semblable au n° 4[17].

Arg. Grote, *idem*, n° 57.

4[32]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB · I D G IMP TOT : RUSS — Semblable au n° 1.
Rev. Semblable au n° 4[26].

Arg. Grote, *idem*, n° 58.

* 4[33]. 1/3 *de tymf.* — ELISAB I D G IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 4[24].
Rev. Semblable au n° 4[24].

Arg. Grote, *idem*, n° 59.

4[34]. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4[24].
Rev. Semblable au n° 4[24], mais au-dessus de l'indication de la valeur VI, il y a un point V̇I.

Arg. Grote, *idem*, n° 60.

4^{35}. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{24}, mais la fin de la légende, touche le buste de l'impératrice qui est très-grand.

Rev. Semblable au n° 4^{24}.

Arg. Grote, *idem*, n° 61.

4^{36}. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{24}, mais les caractères de la légende sont plus petits et plus délicats.

Rev. Semblable au n° 4^{24}.

Arg. Grote, *idem*, n° 62.

4^{37}. 1/3 *de tymf.* — ELISAB · I · D · G · IMP · TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. Semblable au n° 4^{26}.

Arg. Grote, *idem*, n° 63.

4^{38}. 1/3 *de tymf.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. MONETA : REGNI : PRUSS — Semblable au n° 4, mais de l'année 17 — 62.

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158, n° 1368.
Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. II, p. 181, n° 73.

4^{39}. 1/3 *de tymf.* — Semblable au n° 4^{38}.

Rev. MONETA · REGNI · PRUSS — Semblable au n° 4^{26}, mais de l'année 17 — 62.

Arg. Grote, *idem*, n° 74.

5. 3 *gros de Prusse.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RUSS — Semblable au n° 1.

Rev. MONETA : REGNI : PRUSS — Aigle prussienne couronnée, tenant le sceptre et le globe; sur la poitrine, un écusson avec le chiffre 3. Sous l'aigle, 17 — 59.

Arg. Grote, *idem*, n° 17.

5². 3 *gros de Prusse.* — Semblable au n° 5.
Rev. MONETA : REGNI : PRVSS — Semblable au n° 5.

Arg. Grote, *idem*, n° 18.

5³. 3 *gros de Prusse.* — ELISAB : I : D : G : IMP : TOT : RVSS — Semblable au n° 1.
Rev. MONETA : REGNI : PRVSS : Semblable au n° 5.

Arg. Grote, *idem*, n° 19.

5⁴. 3 *gros de Prusse.* — Semblable au n° 5³.
Rev. Semblable au n° 5².

Arg. Grote, *idem*, n° 20.

5⁵. 3 *gros de Prusse.* — ELISABETHA : I : D : G : IMP : TOT : RUSS : Semblable au n° 1.
Rev. MONETA REGNI · PRUSS. Semblable au n° 5.

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158, n° 1369.

5⁶. 3 *gros de Prusse.* — Semblable au n° 5.
Rev. MONETA · REGNI · PRUSS — Semblable au n° 5, mais de l'année 17 — 60.

Arg. Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. II, p. 181, n° 29.

5[7]. 3 *gros de Prusse.* — Semblable au n° 5.
Rev. MONETA · ARGENTEA · REG · PRVS (*sic*).
Semblable au n° 5, mais de l'année 17 — 61.

Arg. Grote, *idem*, n° 64.

5[8]. 3 *gros de Prusse.* — ELISAB : I : IMP TOT : RUSS — Semblable au n° 1.
Rev. Semblable au n° 5[7].

Arg. Grote, *idem*, n° 65.

* 5[9]. 3 *gros de Prusse.* — ELISAB : I : IMP · TOT : RUSS — Semblable au n° 1.
Rev. Semblable au n° 5[7].

Arg. Grote, *idem*, n° 66.

5[10]. 3 *gros de Prusse.* — Semblable au n° 5[7], mais d'une épaisseur double.

Arg. Grote, *idem*, n° 67.

5[11]. 3 *gros de Prusse.* — Semblable au n° 5[8].
Rev. MONETA : REGNI : PRUSS — Semblable au n° 5, mais de l'année 17 — 61.

Arg. Grote, *idem*, n° 68.

6. 2 *gros de Prusse.* — MONETA · ARGENTEA — Aigle à deux têtes, triplement couronnée, tenant le sceptre et le globe.
Rev. Dans le champ, on lit : ✱ II ✱ — GROSSUS — REGNI — PRUSS — 1759.

Arg. Baron de Chaudoir, t. II, p. 158, n° 1375.
Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. II, p. 181, n° 21.

6². 2 *gros de Prusse.* — Semblable au n° 6.

Rev. Semblable au n° 6, mais la valeur II, entre deux feuilles de trèfle.

Arg. Grote, *idem*, n° 22.

6³. 2 *gros de Prusse.* — MONETA : ARGENTEA · Semblable au n° 6.

Rev. Semblable au n° 6, mais de l'année 1760.

Arg. Grote, *idem*, n° 30.

P. Maillet.

(*Pour être continué.*)

FUNÉRAILLES CHEZ LES ROMAINS.

Pl. XVI.

Le respect et les honneurs suprêmes rendus aux morts ont toujours été en usage chez les peuples de l'antiquité, mais chacun d'eux, pour ces derniers moments, a adopté des cérémonies particulières suivant ses croyances religieuses, et d'après les idées qu'il avait de la vie future et du sort des âmes.

Les Grecs et les Romains croyaient fermement que les âmes des morts privés de sépulture erraient pendant cent ans sur les bords du Styx (1). Aussi se montraient-ils fort scrupuleux dans l'accomplissement d'un devoir (2) qu'ils considéraient comme sacré, et ils auraient cru commettre un crime horrible en y manquant, même à l'égard d'un étranger. Les Romains ne refusaient la sépulture qu'aux criminels de lèse-majesté, à ceux qui étaient condamnés au supplice de la croix, et aux suicides; nous lisons en outre dans Tite-Live (XXXVIII, 59) qu'on jetait nus dans des endroits publics les cadavres des individus morts en prison. Lorsque accidentellement les Romains rencontraient un

(1) « Centum errant annos, volitantque hæc littora circum. » Virg., *Æneid.*, VI, 327.

(2) Ce devoir, dit Sénèque, est le plus sacré de tous.

corps mort, ils le recouvraient toujours de terre, et quiconque négligeait ce soin devait expier son crime en sacrifiant un cochon à Cérès. Aussi, de tous les genres de mort, le naufrage était le plus redouté.

Il parait cependant que ce respect pour les morts et pour les tombeaux avait dû se relâcher, car je trouve dans le code Théodosien, lib. IX, cap. XVII, § 3, une loi promulguée en 363, par l'empereur Julien II, contre les violateurs de tombeaux, et intitulée *De sepulchris violatis.* Déjà, à cette époque, les amateurs d'objets antiques, et par suite, d'audacieux spéculateurs, n'étaient plus arrêtés par la pensée, ni par le danger d'une profanation à laquelle était attachée une idée de sacrilége. Voici la traduction textuelle de cette loi, qui s'adresse plus particulièrement au peuple d'Antioche :

« L'audace des profanateurs viole les sépulcres et les tombeaux, quoique nos ancêtres aient toujours regardé, comme le crime le plus énorme après le sacrilége, d'en ôter une pierre, d'y fouiller et de toucher au gazon. On a même poussé cette audace jusqu'à en enlever les ornements afin d'en décorer les salons et les portiques. Pour mettre un terme à de tels attentats, nous ordonnons que quiconque désormais s'en rendra coupable, soit puni comme le méritent ceux qui manquent de respect aux dieux Mânes. »

Au reste, nous sommes autorisés aussi à induire de quelques passages d'auteurs anciens, que ce culte envers les morts n'a eu, chez les Grecs comme chez les Romains, qu'une application relative, et à peu près restreinte aux classes libres et privilégiées. Dans la Grèce, comme dans

l'empire romain, un esclave dangereusement malade était le plus souvent abandonné aux soins de ses compagnons de servitude; et à sa mort, son corps restait fréquemment sans sépulture et devenait souvent la proie des vautours. Horace nous dit qu'à Rome la colline des Esquilies était blanchie par le grand nombre d'ossements humains que ces oiseaux y avaient apportés et amassés. N'est-ce point une preuve du peu de souci qu'on prenait alors de la sépulture du pauvre?

Les Égyptiens embaumaient leurs morts; les Juifs les déposaient en terre ou dans des sépulcres; les Grecs et les Romains, par intervalles et à des époques diverses, enterrèrent leurs morts, ou les brûlèrent.

Chez les Grecs, les tombeaux étaient placés hors de l'enceinte urbaine, à l'exception cependant des tombeaux des héros ou des fondateurs de ces villes. A Athènes, chaque habitant avait son tombeau particulier hors des murs, tandis qu'à Lacédémone, une loi de Lycurgue permettait aux citoyens d'enterrer les morts dans la ville, et même autour des temples.

Dans les commencements de la république, les Romains enterraient leurs morts, et chaque citoyen avait sa sépulture dans sa maison. Une loi des Douze Tables statua que les tombeaux devaient être établis hors des murs de Rome, et on les plaça généralement sur le bord des grands chemins. Les vestales seules conservèrent le droit de sépulture dans la ville, et si quelquefois et par exception, on l'accorda à d'autres personnages, ce ne fut que très-rarement et pour récompenser de grands services rendus à l'État. Les empereurs s'attribuèrent ce privilége, et Jules-César eut l'hon-

l'automne amenait ordinairement une plus grande mortalité. Les *libitinarii* fournissaient les gens pour garder le mort, pour le porter et le brûler, ainsi que les femmes pour le pleurer.

On habillait le mort avec le vêtement le plus beau dont il avait fait usage de son vivant et on l'exposait sur un lit de parade, dans le vestibule de la maison [1]; on faisait des lamentations et on jetait des fleurs et des feuilles sur la couche funèbre. Si le mort, en récompense de sa valeur, avait obtenu une couronne, on la plaçait sur sa tête; on lui introduisait dans la bouche un triens ou un denier, destiné à Caron, et à côté de la porte, s'élevait un cyprès, l'arbre de Pluton.

M. Raphael Garrucci, dans sa *Description du musée Latéran*, a donné la reproduction d'une scène funèbre. La pl. XXXVII représente l'exposition du corps dans la maison (*cadavere esposto nella sala*). Une dame romaine repose sur un lit de parade, autour duquel brûlent de nombreuses torches. Vêtue de la *stola*, la tête ornée d'une couronne de fleurs et d'un voile rejeté en arrière, la morte a les bras allongés le long du corps et porte une bague à l'annulaire et au petit doigt de la main gauche. Devant le lit, ainsi qu'au chevet, on voit les proches parents et parentes, debout ou assis et tête nue. Trois des femmes ont les cheveux épars; au pied du lit, un joueur de flûte

[1] Dans des temps plus anciens, on plaçait aussi les malades à la porte des maisons, afin que si quelqu'un des passants avait eu la même maladie, il pût indiquer les remèdes qui l'avaient guéri.

assis et une *præfica* debout, chantent les louanges de la morte (1).

Dans les premiers temps, les Romains enterraient leurs morts, mais bientôt, à l'imitation des Grecs, des Scythes, et des Thraces, ils adoptèrent la coutume de les brûler. A partir de l'époque des guerres civiles, on discontinua d'ensevelir les corps, et l'usage de les brûler, qui du reste était facultatif, devint général; mais il se perdit peu à peu sous les empereurs et fut complétement aboli sous Gratien.

Les enfants morts, et qui n'avaient pas encore leurs dents, n'étaient pas brûlés; les personnes foudroyées, étaient enterrées au lieu même de leur mort, et cette place prenait le nom de *Bidental;* on y construisait un petit temple consacré par les augures et contenant un autel (*puteal*). On y sacrifiait une brebis de deux ans (*bidens*). Les restes d'un de ces monuments ont été retrouvés à Pompeii. Un auréus et un denier de la famille Aemilia (Coh., pl. I, 10) et un denier de la famille Scribonia (Coh., pl. XXXVI, 2) nous offrent, sur leurs revers, le type d'un autel consacré, accompagné de la légende PVTEAL.

Sylla fut le premier membre de la branche patricienne de la famille Cornélia, qui fut placé sur un bûcher; il prit, dit-on, cette résolution, afin d'éviter l'injure faite aux restes de Marius, qu'on avait déterrés et dispersés. Pline prétend à tort que l'usage de brûler les corps ne s'était établi à Rome que parce que les citoyens morts sur le champ de bataille et dans des contrées éloignées, étaient quelque-

(1) *Monumenti del Museo Lateranense*, par Raphael Garucci, publiés par ordre du pape Pie IX, grand in-fol. Rome, 1861.

fois déterrés par les ennemis. L'incrémation est mentionnée déjà dans les lois de Numa et dans celles des Douze Tables.

Les funérailles (*funera*) étaient publiques ou particulières; la premiére catégorie comprenait :

Funera *indictiva*, annoncées par un héraut, qui conviait le peuple en ces termes : « Exsequias chremeti, quibus est commodum, ire jam tempus est; ollus effertur, » ou bien : « N..... quiris letho datus est; ad exsequias quibus est commodum ire, jam tempus est; ollus ex sedibus effertur. » Cette annonce publique et officielle n'était pratiquée que pour les empereurs, les augustes, et les personnages les plus importants;

Censoria, où était déployée la plus grande pompe, et réservée aux premiers fonctionnaires et aux citoyens qui avaient rendu de grands services à l'État;

Triumphalia, funérailles accompagnées du faste et de la magnificence d'un triomphe, comme aux obsèques de Drusus;

Imaginaria, celles où, en l'absence du corps du défunt, on le remplaçait par son image; il en fut ainsi aux funérailles de Pertinax, dont le corps était déjà enseveli, et à qui Septime-Sévère voulut rendre cet hommage suprême. Dion nous apprend aussi que lorsque, par une cause quelconque, on ne pouvait pas faire figurer aux funérailles le cadavre du défunt, on y substituait sa représentation en cire;

Collativa, on y pourvoyait au moyen d'une cotisation publique, comme pour les obsèques de V. Poplicola et celles de Ménénius Agrippa;

Publica, célébrées aux frais du Trésor; le Sénat et le peuple y assistaient. Selon Tite-Live (III, 43), les funérailles des militaires se faisaient également aux frais du Trésor.

A ces cérémonies de premier ordre, on faisait souvent, au peuple, des aumônes ou des distributions de comestibles. Quelquefois aussi, on y exécutait des courses de char autour du bûcher; on y représentait même des pièces de théâtre. Il fut un temps où il n'était pas permis aux femmes d'assister à ces sortes de spectacles, car Plutarque, en parlant de Sempronius, ajoute : « Tertius vero repudiavit uxorem Publius Sempronius, quod ludos funebres spectasset. »

Les funérailles des simples particuliers étaient plus modestes, selon la fortune et la condition du défunt; on les désignait communément par les expressions de *tacita, translatitia, plebeia, communia* ou *vulgaria.* On appelait *acerba* les funérailles de ceux qui mouraient en bas-âge, et *immatura,* celle des jeunes gens.

Pour les funérailles publiques, on conservait le corps sept à huit jours; ce délai était moins long pour celles d'un particulier.

L'empereur Hadrien avait conçu une telle affection pour un de ses chevaux appelé Borystènes, qu'il lui fit faire de magnifiques funérailles publiques et lui dressa une colonne avec une longue épitaphe qu'il avait composée lui-même.

Nous voyons dans Cicéron (1) et dans Ovide (2), que les

(1) *Philos.*, IX, 7.
(2) *Fast.*, VI, 663.

édiles avaient le droit de limiter la dépense et le luxe des funérailles auxquelles la piété et l'amour-propre des Romains consacraient des sommes énormes. A celles de Poppée, il se fit une consommation de parfums qui dépassa de beaucoup la quantité que l'Arabie pouvait en fournir pendant un an, et, s'il faut en croire Suétone, les funérailles de Néron coûtèrent une somme équivalant à dix millions de notre monnaie.

Lorsque le moment des funérailles était arrivé et que le peuple était réuni, le corps du défunt, placé sur un lit de parade et revêtu de riches habits, était porté, les pieds en avant, sur les épaules des plus proches parents, de ses héritiers, et quelquefois de ses affranchis. Le lit de parade était garni de fleurs et de couronnes ; une loi défendait de faire figurer plus d'un de ces lits aux funérailles de chaque mort ; mais la vanité fut plus forte que la loi, et il devint d'un usage presque général d'en admettre un très-grand nombre au convoi des riches. Ainsi Auguste en fit porter plus de quatre cents aux obsèques de Marcellus, et, avant lui, six mille avaient figuré à celles de Sylla. On plaçait les images des ancêtres paternels et maternels sur ces lits qu'on brûlait avec le cadavre.

Le corps de Paul-Émile fut porté par les principaux Macédoniens qui se trouvaient à Rome, au moment de sa mort (1) — Jules-César, par les premiers magistrats de la république — Auguste, par les sénateurs — Germanicus et Drusus, par des tribuns et des centurions. On déposait ordinairement les corps des citoyens pauvres et des esclaves

(1) Val. Max., II, 10, 3.

dans une bière (*sandapila*), servie par quatre mercenaires (*vespillones, sandapilones*, ou *lecticarii*) qui portaient aussi quelquefois les lits funéraires des personnes riches; pendant la marche du cortége, le lit de parade était couvert ou découvert, selon la volonté de la famille.

Les citoyens riches faisaient quelquefois annoncer par un crieur public les funérailles de leur parent; en invitant les amis à s'y rendre, on avait soin de les prévenir que le défunt n'était pas mort de la main d'un autre homme. Si celui qu'on allait enterrer avait bien mérité de la république, non-seulement ses parents et ses amis, mais toute la ville accourait à son convoi : les magistrats, les sénateurs, les chevaliers. Tout le monde se faisait un devoir de lui donner cette marque publique de reconnaissance. Les grands personnages étaient ensevelis avec leurs marques de dignités et leurs ornements, mais on enlevait tous leurs bijoux aux simples particuliers.

L'ancien usage était de célébrer les funérailles pendant la nuit, à la clarté des torches, afin de ne pas être exposé à rencontrer des prêtres ou des pontifes qu'aurait souillés la vue d'un corps mort, ce qui les eût obligés à se purifier par un sacrifice expiatoire; mais plus tard, les grandes funérailles eurent lieu de jour, même de bonne heure, dans la matinée et avec des torches allumées. Cependant on continua aussi à célébrer la nuit les funérailles des particuliers et celles des pauvres.

Un maître des cérémonies (*designator*), suivi de licteurs vêtus de noir, conduisait le cortége et assignait sa place à chacun de ceux qui en faisaient partie. En tête, marchaient les musiciens : joueurs de flûte (*tibicines* ou

silicines), et les trompettes [1]; les cloches même, dans ces cérémonies, figuraient comme instruments, car les Romains pensaient que le son de l'airain chassait les mauvais génies.

Les joueurs de flûte formaient un collége, et ils avaient le droit d'aller jouer dans les festins et dans les grandes cérémonies. Ce privilége leur fut retiré par Appius l'Aveugle, mais on fut obligé de le leur rendre et d'établir même pour eux, suivant Tite-Live, une fête annuelle. Ils se tenaient ordinairement sur la place du marché, où on allait les louer.

Après les musiciens, venaient les pleureuses (*præficæ*), louées non-seulement pour pleurer et se lamenter, mais aussi pour célébrer les louanges du mort, et chanter au son de la flûte des hymnes funèbres (*naenia* ou *lessus*). A leur suite, marchaient les histrions et les bouffons (*ludii, histriones, scurræ*), chantant et dansant; leur chef (*archimimus*) jouait le personnage du défunt, imitant ce qu'il disait et faisait pendant sa vie. Quelquefois aussi, dit Suétone, ces acteurs récitaient des passages d'auteurs dramatiques, analogues à la circonstance. Ces bouffons se permettaient parfois d'audacieuses plaisanteries : un d'eux, dit encore Suétone, pria le mort qu'il accompagnait de dire à Auguste que les legs qu'il avait faits au peuple romain n'étaient pas encore acquittés. Tibère les paya, mais le bouffon, mis à

[1] Ces instruments, qui donnaient un son grave et lugubre, étaient plus longs et d'un diamètre plus grand que les flûtes et les trompettes ordinaires. Une loi des Douze Tables avait restreint à dix le nombre des joueurs de flûte, dans une pompe funèbre.

mort, fut chargé d'aller annoncer cette nouvelle dans l'autre monde.

Les affranchis du mort, le chapeau sur la tête, suivaient le cortége, et quelques maîtres, par vanité, affranchissaient tous leurs esclaves avant de mourir, dans le seul but d'en avoir une suite nombreuse à leurs funérailles. Diverses lois, toujours violées, furent édictées pour mettre fin à cet abus qui lésait les héritiers; on finit par frapper de nullité tous les affranchissements faits ainsi *in extremis*.

Le corps était précédé des images du défunt, et de celles de ses aïeux, attachées à de longues perches, placées dans des cadres, ou posées sur des lits de parade; on se gardait bien, en cette occasion, d'exhiber celles des ancêtres qui avaient été condamnés pour quelque crime odieux. Après l'apothéose de Jules-César, les triumvirs défendirent de faire désormais paraître les images de ce grand homme aux pompes funèbres des membres de sa famille.

Ces images étaient des reproductions faites de bois, de métal, de pierre, mais le plus souvent de cire, que les Romains conservaient habituellement dans les vestibules de leurs demeures, et tenaient dans des étuis, d'où on les tirait aux jours de fêtes solennelles ou de sacrifices publics. Ceux-là seuls qui avaient exercé des charges curules avaient le droit de faire figurer leurs images aux funérailles, où on portait aussi les insignes et les décorations obtenus par le défunt pendant sa vie, les couronnes dont il avait été récompensé, les armes, les étendards qu'il avait pris. C'est ainsi qu'aux obsèques de Sylla, on vit plus de deux mille couronnes décernées pour ses victoires.

Les parents et les amis du mort, en habits de deuil, sui-

vaient le corps, les fils avec la tête voilée, les filles avec la tête découverte et les cheveux épars, les magistrats et les patriciens sans leurs insignes. Quelquefois les proches parents déchiraient leurs vêtements, se couvraient la tête de poussière ou s'arrachaient les cheveux. Les femmes, malgré les défenses expresses des Douze Tables, se meurtrissaient le sein et se déchiraient les joues (1).

Aux obsèques d'un citoyen illustre, le cortége traversait le Forum et s'y arrêtait; le fils du mort, un parent ou un ami montait à la tribune et prononçait l'oraison funèbre (*laudatio*); quelquefois et par l'ordre du sénat, un magistrat était désigné à cet effet. Suivant Plutarque et Dion, ce fut V. Poplicola qui introduisit cet usage aux funérailles de son collègue Brutus. On accorda plus tard cet honneur aux dames romaines, et, sous le règne d'Auguste, on commença à prononcer plusieurs oraisons funèbres pour la même personne, et dans des lieux différents.

Pendant qu'on faisait l'éloge du mort, son corps était déposé au pied de la tribune; celui de Jules-César fut placé sous un pavillon doré, construit sur le modèle du temple de Vénus. On avait exposé la robe qu'il portait au moment de sa mort; elle était encore sanglante et attachée en forme de trophée au haut d'une perche. Comme oraison funèbre, Marc-Antoine se borna à lire le sénatus-consulte qui conférait à Jules-César les honneurs divins.

Du Forum, on transportait le corps, pour le brûler ou l'inhumer, au lieu destiné aux sépultures, qui était situé hors la ville, conformément à la loi des Douze Tables :

(1) « Mulieres, genas ne radunto, *id est*, unguibus ne scindunto. »

« *Hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito.* »
Les lieux affectés à la sépulture étaient publics ou particuliers; ces derniers étaient situés dans les champs, dans les jardins et ordinairement près de la voie publique, où ils étaient plus en vue, dans le but de rappeler l'idée de la mort aux passants. De là, ces fréquentes inscriptions: *siste viator! — aspice viator!* etc., qu'on lisait sur les tombeaux placés le long des voies Aurélia, Flavia, Tiburtina, etc. Ceux de Pomponius Atticus, de Septime-Sévère, du médecin Thessalus, de Cœcilia, fille de l'opulent Crassus, se voyaient sur la voie Appia où était également le tombeau de Basili, fréquenté par les voleurs; ceux d'Alcione et de l'empereur Dide-Julien se trouvaient sur la voie Labicana; ceux de Domitien et de Sempronius Tucidanus, sur la voie Latine; celui de Licinius, le barbier d'Auguste, sur la voie Salaria, et celui du poëte tragique Atta, sur le chemin de Préneste, à deux milles de Rome. En vertu d'un privilége accordé par le sénat, le Champ-de-Mars, ainsi que le champ Esquilin, servait de lieu public pour la sépulture des grands hommes. Suétone rapporte qu'il y avait au Champ-de-Mars un endroit appelé *bustum*, où furent brûlés les corps d'Auguste et de quelques-uns de ses prédécesseurs. C'était une enceinte établie au milieu de ce terrain, construite en pierres blanches et ornée d'une grille de fer; l'intérieur était planté d'arbres. Nous voyons aussi dans Florus (III, 20, 9.) qu'on désignait par le nom de *bustuarii* les gladiateurs qui engageaient un combat mortel autour du bûcher. Cet usage avait son principe dans l'idée qu'on apaisait les mânes avec du sang; c'était la continuation et l'imitation de la coutume d'immoler les prison-

niers de guerre sur le tombeau des citoyens qui avaient péri dans une bataille. Au reste ces combats sanglants étaient reservés pour les funérailles de premier ordrè. Enfin les *bustuariæ* étaient des femmes prostituées qui demeuraient aux environs de l'endroit où l'on brûlait les corps, comme on le voit par cette phrase de Martial : « *admittat inter bustuarias mœchas.* »

On enterrait les morts de la classe inférieure du peuple en dehors de la porte Esquiline, dans des espèces de voiries appelées : *puticulæ, putei* ou *culinæ*. C'est aussi là qu'on brûlait les corps des pauvres et des esclaves. Auguste donna une partie de ces terrains à Mécène, qui y installa son habitation et ses fameux jardins tant vantés par Horace.

Suivant le rang ou la fortune du personnage mort, on élevait un bûcher plus ou moins considérable, en forme d'autel ou de tour carrée, pour lequel on employait des bois odorants et résineux qui n'avaient jamais été travaillés, conformément à une disposition formelle des Douze Tables : « *Rogum ascia ne polito!* » On y ajoutait quelquefois d'autres matières combustibles, telles que la poix, la résine, et on l'entourait de cyprès pour empêcher l'odeur infecte de se répandre; on y versait du vin, quoique par une loi, Numa l'eût défendu, du lait, du miel, des parfums, de l'encens, des aromates et de l'huile. Après que la basilique Porcia et le palais du Sénat eurent été incendiés par les flammes du bûcher de Clodius, une loi décréta que tout bûcher devait être dressé à une distance d'au moins soixante pieds des édifices environnants. On plaçait sur le bûcher le lit de parade avec le corps; on ouvrait les

yeux du mort: les parents lui donnaient un dernier baiser et mettaient le feu au bûcher, avec une torche, en détournant la tête. On brûlait les habits et les marques distinctives du mort, et quelquefois aussi les vêtements des parents et des amis. Aux funérailles d'un militaire, on déposait sur le bûcher ses armes, les insignes des récompenses qu'il avait obtenues ainsi que les dépouilles enlevées à l'ennemi, et si c'était un général, les soldats y jetaient quelquefois leurs armes. Pour un empereur, un Auguste et pour un chef renommé, les troupes faisaient trois fois le tour du bûcher, de droite à gauche, enseignes renversées, au son des trompettes, et au bruit des armes que les soldats frappaient les unes contre les autres; il en fut ainsi aux funérailles de Sylla et à celles d'Auguste.

Afin d'apaiser les mânes, les Anciens leur immolaient différents animaux, qu'on jetait au feu. L'affection et le dévouement pour les morts furent quelquefois poussés si loin qu'on vit des parents et des amis faire le sacrifice de leur vie et se brûler sur le bûcher de celui qu'ils venaient de perdre. Chez les Romains, Plotin mourut ainsi pour son patron; Plautius, pour sa femme Orestille; quelques soldats, pour Othon; l'affranchi Mnester, pour Agrippine, etc.

On a vu des personnes en léthargie ou en catalepsie déjà déposées sur le bûcher et rappelées à la vie par la douleur; mais elles ne pouvaient pas être sauvées et elles expiraient au milieu des flammes dans d'atroces souffrances, étouffées par la fumée.

Après que le bûcher était brûlé, on éteignait le feu, en versant du vin sur les charbons; les plus proches parents

recueillaient les os et les cendres du mort; mais nous ignorons comment ils s'y prenaient pour les reconnaître. On lavait ces restes avec du lait et du vin et on les renfermait dans une urne de matière plus ou moins précieuse: terre, marbre, argent ou or. Cette urne était ensuite déposée solennellement dans le sépulcre ou caveau de famille, dont la chambre intérieure était ordinairement de forme carrée. Dans l'épaisseur des quatre murs, étaient pratiquées des niches ou *columbaria,* destinées à recevoir les urnes, placées par deux dans chaque niche et abritées par des couvercles mobiles. On plaçait aussi les urnes sur des pierres portant l'épitaphe du mort, ou dans des monuments particuliers, ou bien encore on les gardait dans sa maison. Parmi le grand nombre de celles qu'on a trouvées, il y en a de rondes, de carrées, de grandes, de petites, les unes unies, les autres avec des dessins ou des bas-reliefs; il en est qui portent des inscriptions, ou qui n'offrent que le nom du mort. On a remarqué que presque toutes ces urnes, lorsqu'on les a découvertes, étaient placées dans leur niche avec l'orifice en bas, sans qu'on ait pu jusqu'ici expliquer le motif de cette disposition.

Lorsqu'une personne mourait hors de sa patrie, on y renvoyait ses cendres; Agrippine rapporta à Rome l'urne cinéraire de Germanicus; et si le mort était un personnage considérable, on rendait, sur la route, toutes sortes d'honneur à ses restes.

Si le corps ne devait pas être brûlé, on le plaçait dans un tombeau fait ordinairement de pierre et quelquefois de pierres tirées de carrières situées près de la ville d'Assus, dans la Mysie. C'était une espèce de pierre ponce rougeâtre

et d'un goût salé, qui avait la propriété de consumer le cadavre, sauf les dents, en quarante jours, ce qui lui avait fait donner le nom de *sarcophagus*, d'où nous avons probablement tiré le nom de cercueil. Les tombeaux étaient de trois sortes : on appelait *commune* celui qu'une personne faisait construire pour soi, pour ses enfants, pour ses proches parents et pour ses affranchis. Par affection, par honneur ou par nécessité, on y admettait, mais fort rarement, un étranger. Ennius fut enseveli dans le tombeau des Scipions; — *Hæreditarium* le tombeau qu'un testateur ordonnait pour lui et ses héritiers; c'était encore un tombeau acquis par héritage. Quelquefois le testateur défendait qu'on enterrât ses héritiers dans son tombeau, et alors on gravait sur le monument ces lettres initiales : H. M. H. N. S. *hoc monumentum ad hæredes non sequitur*, ou H. M. *ad* H. N. *trans., Hoc monumentum ad hæredes non transit;* — *Privum*, *privatum* ou *singulare* le tombeau qu'un particulier faisait construire pour lui seul et sa femme, à l'exclusion de toute autre personne, et sous peine d'exécration, comme l'attestent de nombreuses inscriptions.

Quoique les Anciens n'eussent aucune répugnance à mettre parfois plus d'un corps dans la même tombe, il ne leur était pas permis de placer les corps, l'un au-dessus de l'autre. Ils devaient les disposer de façon que chacun de ces corps eût sa place particulière, et ils indiquaient le nombre des corps renfermés ainsi dans le même tombeau par ces mots inscrits extérieurement sur la pierre : *bisoni* ou *disoni*, s'il y en avait deux; *trisoni*, trois; *quadrisoni*, quatre, etc. Je pense que tel n'a pas été toujours l'usage des Grecs, du moins si je dois en juger d'après l'état d'un

tombeau que j'ai vu fouiller dans un tumulus de la Crimée, et dont j'ai donné la description dans mes *Souvenirs de Kertsch*, page 27, n° 12. Ce tombeau, qui date du troisième siècle avant l'ère chrétienne, renfermait les corps de six individus, disposés sur deux couches superposées de trois, et placés tous dans la même direction. Le rang supérieur était formé de trois hommes, et celui d'en-bas d'un enfant, entre un homme et une femme placée à gauche.

La violation des sépultures était punie de peines très-graves, suivant les circonstances qui accompagnaient le crime, et pouvait encourir l'amende, la perte d'une main, le travail des mines, le bannissement et même la mort. C'était une impiété que de verser de l'eau dans un endroit sacré. Sous les empereurs romains, l'adulation en fit un crime, lorsque ce manque de respect s'adressait aux statues des augustes, ainsi que nous l'apprend Spartien, en parlant du règne de Caracalla. C'eût été violer un tombeau que de lui faire une pareille injure, et on prenait quelquefois la précaution de le défendre par des inscriptions comme on peut le voir par les trois suivantes :

1.

HOSPES · AD · HVNC · TVMVLVM · NE MEIAS.
OSSA · PRECANTVR · TECTA · HOMINIS ·

2.

L · CAECILIVS · L · ET · Ɔ · L · FLORVS · VIXIT
ANNOS · XVI · ET · MENSIBVS · VII · QVI · HIC
MIXERIT · AVT · CACARIT · HABEAT · DEOS
SVPEROS · ET · INFEROS · IRATOS ·

3.

C · TVLIVS · C · L · BARNAEVS · OLLA · EIVS
SI QVI · · VIOLARIT · AD · INFEROS · NON ·
RECIPIATVR ·

Pour honorer un parent dont on ne retrouvait pas le cadavre, on lui érigeait quelquefois un cénotaphe. Germanicus, six ans après la défaite de Varus, éleva un monument à la mémoire des légions que commandait ce général.

Après que le corps avait été brûlé ou enseveli, une des pleureuses ou quelque autre personne congédiait les assistants par ce mot solennel et consacré : *Ilicet.* « Vous pouvez vous en aller? » Mais avant de se séparer, on faisait au mort un dernier adieu. Les parents et les amis étaient invités au festin funèbre et ne se mettaient à table qu'après s'être purifiés en passant au-dessus du feu, et en répandant de l'eau sur leur corps. La maison était balayée avec du genêt; la famille, pendant neuf jours, était dans le deuil, et ce dernier jour arrivé, elle offrait un sacrifice (*novendiale*) qui terminait les formalités et les cérémonies des funérailles. Pendant toute leur durée, la loi défendait de citer en justice les héritiers et les parents du mort. (*Novell.* 115.)

On ne fixait point aux hommes la durée du deuil; il était ordinairement limité à un petit nombre de jours; d'après les lois de Romulus, les femmes portaient pendant dix mois le deuil d'un père ou d'un mari. Elles excluaient l'or et la pourpre de leur parure; du temps de la répu-

blique, elles prenaient des vêtements noirs, mais sous les empereurs, elles portaient le deuil en blanc.

Pendant la durée du deuil, les Romains, évitant les jeux et les amusements, restaient chez eux, se privant de feu, laissant croître les cheveux et la barbe; ils portaient des vêtements noirs, ou plutôt de la couleur appelée *pulla*, gris de fer.

Ces cérémonies observées aux funérailles témoignent hautement du respect que les Romains portaient aux morts, surtout pendant la durée de la république, où les mœurs furent généralement plus austères. Mais tout changea bientôt. Les richesses, l'enivrement de la puissance et la basse adulation des courtisans ne connurent plus de bornes, et les empereurs se considérèrent comme de véritables dieux, dont ils prirent effrontément les titres et les attributs. A leur mort, les courtisans, le sénat et le peuple même s'empressaient de les diviniser par l'apothéose, dont les temps historiques des Grecs leur avaient fourni le premier exemple : Éphestion fut mis au rang des dieux par Alexandre le Grand. Mais déjà, vers les derniers temps de la république, les gouverneurs des provinces, aspirant à l'immortalité, s'étaient fait élever des statues et des temples; des fêtes annuelles furent instituées en Asie, en l'honneur de Mucius, de Lucullus, et même de Verrès en Sicile ([2]).

Par des considérations politiques, Romulus avait reçu du sénat les honneurs de la consécration, qu'Auguste fit

([1]) *Histoire de la préture*, p. 276, par M. Edm. Labatut, in-8°. Paris, 1868.

plus tard décerner à Jules-César, son père adoptif; mais après Auguste, Tibère, plus hardi, décida que les empereurs jouiraient des honneurs de l'apothéose, et bientôt ses successeurs, allant plus loin, étendirent ce privilége aux impératrices et aux augustes en général. « Caligula avait son temple, et dans ce temple, sa statue d'or, habillée comme lui chaque matin, à laquelle on immolait des phénicoptères et des paons. Il n'était pas seulement dieu, mais tous les dieux en une seule personne. Il portait tour à tour le nimbe d'Apollon, le trident de Neptune, la robe de Vénus, ou le caducée de Mercure. Une foudre de théâtre qui jetait des éclairs de soufre et qu'il agitait en cadence, contrefaisait celle du roi de l'Olympe. Le Panthéon, c'était lui. La nuit, il donnait à la lune des rendez-vous d'amour et l'attendait, couché sur son lit, dans la posture d'Endymion. On le voyait souvent parler à l'oreille de Jupiter Capitolin, se pencher comme pour écouter sa réponse, puis insulter l'idole, lorsqu'elle ne répliquait pas assez vite [1]. »

Non contents des titres fastueux qu'ils prenaient à la cour et dans les actes publics, les empereurs se laissèrent qualifier du titre de *Numen* ou puissance divine. Mais c'est surtout la numismatique qui nous fournit des exemples nombreux d'expressions, de symboles et d'attributs, qui prouvent évidemment que les empereurs, même de leur vivant, étaient considérés et traités comme des divinités.

Ainsi nous voyons dans Suétone que Domitien voulut

[1] Feuilleton de M. Paul de Saint-Victor, sur Caligula, à propos d'une traduction des œuvres de Philon d'Alexandrie.

être qualifié des titres de *Dominus et Deus;* longtemps après, Aurélien inscrivit sur ses monnaies la légende : DEVS AC. DOMINVS. NOSTER. Est-il besoin de signaler les folles excentricités de Commode, de Caracalla et d'Elagabale? Je dois me borner à ne citer ici que les traits les plus saillants qui rentrent dans mon sujet et que je prends dans la numismatique. Probus, de son vivant, prit sur ses monnaies le titre de PERPETVVS, et Dioclétien celui d'AETERNVS. Les épithètes de DIVVS-DIVA-ΘΕΟΣ-ΘΕΑ figurent tant sur les monnaies impériales que sur les impériales grecques ou coloniales de toutes les époques, et tandis que les empereurs usurpaient la place de Jupiter, d'Hercule, et du Soleil, les impératrices se substituaient à Junon, à Vénus et à Vesta.

Parmi les attributs divins adoptés de préférence et pendant leur vie par les empereurs, figurent en première ligne les symboles divers qu'accompagne la légende AETERNITAS, comme, par exemple, sur les monnaies de Vespasien, Titus, Trajan, Faustine mère, Faustine jeune, Pescennius Niger, Septime-Sévère, Caracalla, Philippe père. Valérien, Gallien, etc. Nous trouvons aussi le mot grec ΑΙΩΝ employé dans le même sens sur plusieurs monnaies impériales grecques et surtout sur celles qui ont été frappées en Égypte. Au reste, Pline le jeune, dans son *Panégyrique de Trajan,* prodigue à cet empereur le titre de *Votre Éternité.*

Mais ces titres, malgré leur exagération, ne suffirent plus à l'orgueil des empereurs et à la bassesse des courtisans; on en vint à prodiguer l'apothéose et la consécration, à bâtir des temples et à dresser des autels, desservis par des

prêtres et des prêtresses. Les médailles commémoratives de ces consécrations nous présentent les noms de quarante-sept empereurs, impératrices ou augustes [1] qui ont été divinisés après leur mort, savoir :

Jules-César.	Vespasien.
Auguste.	Domitille.
Julie.	Titus.
Claude.	Julie.
Poppée.	Le fils anonyme de Domitien.
Claudia.	Nerva.
Trajan père.	Trajan, empereur.
Plotine.	Pauline.
Marciane.	Marin.
Matidie.	Mariniane.
Hadrien.	Gallien [2].
Sabine.	Salonin.
Antonin.	Victorin.
Faustine mère.	Tétricus?
Marc-Aurèle.	Claude le Gothique.
Faustine jeune.	Carus.
L. Vérus.	Numérien.
Commode.	Nigrinien.

[1] Antinoüs même fut mis au rang des dieux. De nombreuses médailles frappées en son honneur dans presque toute l'Asie, nous offrent des attributs relatifs aux cultes de Pan, de Bacchus et de Mercure.

[2] L'empereur Gallien fit frapper des médailles de billon, commémoratives de l'apothéose de onze de ses prédécesseurs : Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Commode, Septime-Sévère et Alexandre Sévère. Ces médailles ont pour type de revers un *aigle* ou un *autel*, avec la légende CONSECRATIO.

Pertinax.
Septime-Sévère.
Julie Domna.
Caracalla.
Julie Maesa.
Alexandre-Sévère.
Maximien-Hercule.
Constance Chlore.
Galère-Maximien.
Romule.
Constantin le Grand.

Les plus remarquables de ces attributs ou symboles de consécration, sont :

L'astre ou *l'étoile*, placée sur la tête de Jules-César. (Pl. XVI, n° 1.)

La comète, sur des médailles d'Auguste. (Pl. XVI, n° 2.)

La tête *radiée* d'Auguste et de quelques autres empereurs, parmi lesquels il en est dont la tête est voilée.

L'aigle, sur les monnaies de Plotine, de Marciane, de Matidie, d'Hadrien, de Marc-Aurèle, etc. (Pl. XVI, n°s 10 et 12.)

L'aigle, prenant son vol et emportant l'âme du personnage consacré : Sabine, Marc-Aurèle, Faustine jeune, Julie Maesa, Salonin, etc. (Pl. XVI, n° 11.)

Le paon, sur des médailles de Faustine mère, Faustine jeune, Julie Domna, Mariniane. (Pl. XVI, n°s 7 et 8.)

Le paon, enlevant l'âme de l'impératrice Julie Domna.

La Victoire, emportant l'âme de Faustine mère et de Faustine jeune.

L'autel, sur un grand nombre de médailles de consécration frappées par divers empereurs. (Pl. XVI, n° 21.)

Le bûcher, sur les médailles d'Antonin et sur celles d'un grand nombre de ses successeurs. (Pl. XVI, n° 19.)

Le char ou *thensa*, traîné par quatre éléphants, sur des

médailles d'Auguste, Vespasien, Julie (*Titi*), Antonin, Marc Aurèle, L. Vérus, et Pertinax.

Le char, traîné par quatre chevaux : Claude, Vespasien.

Le char ou (carpentum), traîné par deux mules : Julie (Titi), Agrippine mère, Domitille.

Le phénix, sur des médailles de Trajan. (Pl. XVI, n° 9.)

Le lectisternium Junonis, sur des médailles de Faustine jeune.

Le temple, sur des médailles d'Auguste, et de Romule. (Pl. XVI, n°s 5 et 6.)

Le génie de l'empereur (genius Augusti ou imperatoris), sur des monnaies de Néron et de Galère-Maximien.

La cérémonie de l'apothéose se faisait avec une pompe et une magnificence extraordinaires, mais avant d'y procéder, il fallait faire autoriser la consécration par un sénatus-consulte, qui mettait l'empereur défunt au rang des dieux et ordonnait qu'on lui rendît les honneurs divins. On procédait à ses funérailles avec le cérémonial accoutumé, et l'on plaçait dans le vestibule du palais, sur un lit d'ivoire, la représentation en cire du mort, à la gauche de laquelle le sénat, en robes rouges, restait rangé, tandis que les dames et les filles de la plus haute classe, vêtues de robes blanches, occupaient la droite. Chaque jour, pendant une semaine que durait cette exposition, des médecins donnaient des bulletins de la santé du défunt, comme s'il se fût agi d'une personne vivante, et au septième et dernier jour, ils annonçaient sa mort. Des sénateurs et des chevaliers portaient la figure de cire sur leurs épaules jusqu'à l'ancien marché où on la déposait sur un lit de parade orné de riches étoffes. Deux chœurs de musique chantaient des

hymnes en l'honneur du mort et après que l'empereur régnant avait prononcé l'oraison funèbre de son prédécesseur, le cortége reprenait sa route vers le Champ de Mars, où se trouvait préparé un bûcher à plusieurs étages, garni de drap d'or, et autour duquel les chevaliers se rangeaient. Les pontifes s'emparaient du lit de parade et le plaçaient au second étage du bûcher. L'empereur, les sénateurs et les magistrats en exercice mettaient alors le feu au bûcher, du faite duquel on voyait s'envoler un aigle, qui, selon la croyance populaire, emportait aux cieux l'âme du mort ; au lieu d'un aigle, c'était un paon, lorsqu'on faisait l'apothéose d'une impératrice ou d'une femme auguste. A partir de ce jour, la personne divinisée avait un culte et des autels.

Le plus magnifique et le plus beau monument élevé pour l'apothéose d'un empereur, est l'Arc de Titus, où l'on voit ce prince assis sur un aigle qui semble prendre son vol du milieu des flammes. Ce monument fut élevé après la mort de Titus et c'est le plus ancien des arcs portant une inscription ; on y lit : *Senatus populusque Romanus divo Tito, divi Vespasiani filio, Vespasiano Augusto.*

La Bibliothèque impériale possède deux beaux camées représentant : l'un, l'apothéose d'Auguste ; l'autre, celle de Germanicus.

Ce fut Peiresc qui en 1619, restitua son véritable nom au premier de ces camées, désigné jusqu'alors par le nom d'*Agate de la Sainte-Chapelle,* à laquelle il appartenait depuis l'année 1341 et où on l'avait considéré comme une relique représentant *le triomphe de Joseph.*

Le second, sardonix à trois couches, fut apporté de Constantinople, en 1049, par le cardinal Humbert.

M. Anatole Chabouillet a donné une description détaillée de ces deux monuments de premier ordre dans son *Catalogue du Cabinet des antiques* (1).

Une agate-onix, second exemplaire de l'apothéose d'Auguste, fait partie de la galerie de Vienne, qu'on appelle le *Trésor*. Ce magnifique camée, dessiné et décrit dans l'ouvrage d'Eckhel (2), est un peu plus petit que l'agate de la Sainte-Chapelle et moins chargé de figures: il est probablement l'œuvre de Dioscoride, le graveur d'Auguste.

Philippe le Bel tenait ce précieux monument des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui l'avaient acquis en Palestine; il le légua aux religieuses de Poissy; mais durant les guerres civiles, ce camée fut enlevé furtivement et porté en Allemagne par des marchands qui le vendirent à Rodolphe II pour la somme de douze mille ducats d'or.

TYPES ET SYMBOLES DE CONSÉCRATION ET D'APOTHÉOSE.

(Planche XVI.)

ÉTOILE ou COMÈTE.

Jules César.

1. SANQVINIVS III VIR. Tête laurée de Jules César, jeune, à droite; en haut, une comète.

(1) N° 188, p. 28, et n° 209, p. 35.

(2) *Choix des pierres gravées du Cabinet impérial de Vienne*, 1788, in-folio.

Rev. AVGVST · DIVI F · LVDOS · SAEC. Prêtre salien, avec un casque orné de deux plumes, tenant un caducée et un bouclier rond. (Frappée sous Auguste, an de J.-C. 16.) AV. (Musée du duc de Blacas.)

AUGUSTE.

2. TI · CAESAR DIVI F · AVGVSTVS. Tête laurée de Tibère, à droite.

Rev. DIVOS · AVGVST · DIVI · F. Tête laurée d'Auguste, à droite; dessus, un astre. AV. (Frappée par Tibère.)

HADRIEN, TRAJAN et PLOTINE.

3. HADRIANVS · AVG · COS · III · P · P. Tête nue d'Adrien, à droite.

Rev. DIVIS · PARENTIBVS. Bustes en regard de Trajan, la tête nue, et de Plotine diadémée; sur leurs têtes, deux étoiles. AV.

FAUSTINE MÈRE.

4. DIVA · AVG · FAVSTINA. Son buste voilé, à droite.

Rev. AETERNITAS. Étoile. AR.

TEMPLE.

CLAUDIA et POPPÉE.

5. DIVA · CLAVD · NER · F. Femme debout dans un temple hexastyle.

Rev. DIVA · POPPAEÀ . AVG. Femme assise dans un temple distyle. P. Br.

ROMULUS.

6. IMP . MAXENTIVS DIVO ROMVLO NV · FILIO. Tête nue de Romulus, à droite.

Rev. AETERNAE MEMORIAE. Temple tétrastyle à coupole ronde, surmonté d'un aigle. MB.

PAON.

JULIE (*Titi*).

7. IVLIA · AVGVSTA. Son buste, à droite.

Rev. DIVI TITI FILIA. Paon de face, faisant la roue. AV·

MARINIANE.

8. DIVAE · MARINIANAE. Son buste diadémé et voilé, à droite.

Rev. CONSECRATIO. Paon de face, avec la queue éployée et regardant à droite. AV.

PHÉNIX.

TRAJAN.

9. DIVO · TRAIANO · PARTH · AVG · PATRI. Son buste lauré à droite, avec le *paludamentum* et la cuirasse.

Rev. Sans légende. Phénix à droite sur une branche de laurier. AV. (Frappée après sa mort.)

AIGLE.

MARCIANE.

10. DIVA · AVGVSTA · MARCIANA. Son buste diadémé, à droite.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

Rev. CONSECRATIO. Aigle éployé à gauche sur un sceptre, et regardant à droite. AV.

FAUSTINE MÈRE.

11. DIVA AVGVSTA FAVSTINA. Son buste voilé, à droite.

Rev. CONSECRATIO · S · C. Aigle volant à gauche, tenant une branche de laurier entre ses serres, et enlevant Faustine qui tient un sceptre, et dont le voile est parsemé d'étoiles. G. B.

MARC AURÈLE.

12. DIVVS · M · ANTONINVS · PIVS. Sa tête nue, à droite.

Rev. CONSECRATIO. Aigle à gauche, regardant à droite et tenant une couronne à son bec. AR.

VICTORIN.

13. DIVO VICTORINO PIO. Sa tête radiée, à droite.

Rev. CONSECRATIO. Aigle sur un globe, regardant à droite. B^{on}.

DIGE D'ÉLÉPHANTS.

MARCIANE.

14. DIVA AVGVSTA MARCIANA. Son buste diadémé à droite.

Rev. EX · SENATVS CONSVLTO · S · C. Marciane, tenant une patère et un sceptre, assise sur un char traîné par deux éléphants montés par deux cornacs, et allant à gauche. G. B.

FAUSTINE MÈRE.

15. DIVA · FAVSTINA. Son buste, à gauche.

Rev. AETERNITAS. Faustine tenant un sceptre, assise dans un char traîné par deux éléphants, allant à gauche. AV.

ÉLÉPHANT.

PHILIPPE PÈRE.

16. IMP · M · IVL · PHILIPPVS AVG. Son buste lauré, à droite.

Rev. AETERNITAS · AVGG · S · C. Éléphant marchant à gauche, et monté par un cornac. G. B.

BIGE DE LIONS.

FAUSTINE MÈRE.

17. DIVA · FAVSTINA. Son buste, à droite.

Rev. AETERNITAS · S · C. Faustine ou Cybèle tenant le tympanon, assise dans un bige de lions, marchant à gauche. C. B.

COLONNE.

ANTONIN.

18. DIVVS · ANTONINVS. Son buste nu, à droite.

Rev. DIVO PIO. Colonne surmontée de la statue d'Antonin. AR. et G. B.

BUCHER.

PERTINAX.

19. DIVVS · PERT · PIVS · PATER. Son buste nu, à droite, avec le *paludamentum*.

Rev. CONSECRATIO · S · C. Bûcher pyramidal à quatre étages, orné de draperies, de guirlandes et de statues; en haut, un quadrige et deux torches. G. B.

TRONE.

FAUSTINE MÈRE.

20. DIVA · FAVSTINA. Son buste, à droite.

Rev. AVGVSTA. Trône devant lequel est un sceptre, dessus, un diadème. AR.

AUTEL.

SALONIN.

21. DIVO · CAESAR · VALERIANO. Son buste radié, à droite, avec le *paludamentum*.

Rev. CONSECRATIO. Autel allumé. B^{on}.

L'EMPEREUR ASSIS.

CLAUDE LE GOTHIQUE.

22. DIVO CLAVDIO OPTIMO IMP. Son buste lauré et voilé, à droite.

Rev. REQVIES · OPTIMOR · MERIT. Claude voilé, assis à gauche sur une chaise curule, tenant une petite victoire et un sceptre. A l'exergue, R. P. P. Br.

J. SABATIER.

LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN.

Au milieu des grands États qui se sont partagé l'Europe, après avoir successivement englouti leurs voisins les plus faibles, en attendant de s'entre-dévorer entre eux, il est resté debout quelques petits pays que leur petitesse même semble avoir seule préservés de l'appétit vorace des annexeurs. Curieux échantillons des temps anciens qu'on aime à retrouver comme les objets rares et précieux d'un musée d'archéologie.

Tout le monde connaît, grâce à ses jeux, à son admirable situation, la principauté de Monaco, aujourd'hui réduite à une seule ville enclavée dans le département français des Alpes-Maritimes. Eh bien, cette principauté en miniature n'est rien de moins que la plus ancienne monarchie de l'Europe, dont la dynastie, non interrompue ni renouvelée par des révolutions, existait déjà au xe siècle.

La république d'Andorre, entre la France et l'Espagne, vallée profonde protégée par les cimes abruptes des

Pyrénées, fait remonter au moyen âge son indépendance et son autonomie.

Nous avons à nos portes et sur la frontière de Prusse, une commune également libre et neutre, Moresnet, dont l'existence ne commença qu'en 1814. Ce territoire, formant un triangle d'une lieue de longueur sur une demi-lieue de base, était alors à peu près inhabité et faisait partie du village belge du même nom. C'est, aujourd'hui, une commune assez considérable avec paroisse, église et clocher, qui n'est ni belge ni prussienne.

Au beau milieu de l'Italie, dans la Marche d'Ancône et au sud-ouest de la ville de Rimini, s'élève une montagne escarpée qu'on appelle le mont Titan. Cette montagne forme le territoire de la république de Saint-Marin, petit État indépendant dont on fait remonter l'origine au IIIe siècle. Voici, en deux mots la légende. Un missionnaire dalmate, nommé Marinus, avait choisi ce lieu sauvage pour s'y consacrer à Dieu. Après avoir obtenu d'une veuve, nommée Félicissima, la concession pleine et entière du mont Titan, il conçut le projet d'y fonder, au lieu d'un couvent stérile, une société laïque qui s'est perpétuée, jusqu'à nos jours, comme État souverain, non sans avoir traversé plus d'une crise, non sans avoir résisté à plus d'une tentative d'annexion de la part du gouvernement papal.

La plus célèbre de ces tentatives avortées eut lieu en 1739. Le cardinal Alberoni, ancien ministre de Philippe V, connu pour ses intrigues politiques, après avoir dû quitter l'Espagne, s'était réfugié à Rome et était devenu légat gouverneur de la Romagne.

Le voisinage d'une république heureuse et tranquille

l'agaçait. Pour se consoler de n'avoir pu brouiller la France et l'Espagne, il entreprit de ruiner, de confisquer l'indépendance de Saint-Marin. Il débuta, comme toujours, par des réclamations, des protocoles, des notes diplomatiques et tout l'attirail dont il est convenable de faire précéder les coups de fusil; puis, un beau jour, il cerna la montagne, empêchant même le passage aux ambassadeurs que les San-Marinois envoyaient au pape pour réclamer contre les agressions de son ministre; indigne ministre en qui le vieux et faible pontife avait une confiance aveugle.

Pendant que les habitants délibéraient sur la possibilité de résister à un ennemi cent fois plus puissant qu'eux, Alberoni envahit la République, gravit le Titan à la tête de huit cents sbires, s'empare du fort de la Rocca et des portes de la ville.

Le cardinal s'avance, au milieu de ses gardes et suivi du bourreau. Il se rend, dans ce beau cortége, à l'église pour y recevoir le serment d'obéissance, monte en chaire et interpelle successivement les assistants. Deux indignes citoyens prêtent le serment, mais le troisième auquel il s'adresse, le vieux général Giangi, s'écrie : « J'ai juré « fidélité à mon souverain légitime la république de San- « Marino, je renouvelle ce serment sacré! » Son exemple ranime le courage des autres, et bientôt ce n'est plus qu'un cri, répété par le diacre officiant lui-même : vive San-Marino! vive la liberté!

Le cardinal sort furieux, exaspéré, se déclarant. au nom du pape, maître absolu de l'État (1).

(1) A. de Bougy, *Légende, histoire et tableau de Saint-Marin.* — Auger Saint-Hippolite, *la République de San-Marino.*

Cependant, au milieu de la bagarre, des envoyés étaient parvenus à Rome. Sur leur rapport, le pape et le sacré collége se hâtèrent de désavouer Alberoni et de le remplacer par le cardinal Enriquez Napoletano, qui rendit à la petite république son ancien état et sa liberté.

Depuis lors la république Titane n'a plus été menacée. La république française « sa sœur » respecta sa neutralité. Elle échappa aux incorporations du premier empire, aux restaurations du congrès de Vienne et, jusqu'à présent, aux annexions du royaume d'Italie.

La souveraineté du peuple san-marinois est déléguée à un conseil, qui porte le nom de Conseil-Prince et se compose de soixante membres. Le pouvoir exécutif est exercé par deux *régents* ou *capitaines*, assistés d'une espèce de conseil d'État de douze membres. Les régents changent tous les six mois, et le conseil des douze est renouvelé par deux tiers, tous les ans.

A Saint-Marin tout le monde est soldat comme en Prusse et plus qu'en Prusse, car l'armée, pour une population de moins de dix mille âmes, est d'environ quinze cents hommes ([1]), avec dix-sept colonels, soixante-quinze officiers et un général en chef.

Le pouvoir judiciaire est confié à un jurisconsulte étranger au pays, comme le sont également les quelques gendarmes

([1]) La même proportion donnerait à la Belgique une armée de sept cent cinquante mille hommes, avec huit mille cinq cents colonels!!!

chargés de la police. Ce jurisconsulte change tous les trois ans.

Le revenu de l'État se monte à environ cinquante mille francs par an. Voilà, certes, une armée et un gouvernement qui ne coûtent pas cher.

Il existe à Saint-Marin une noblesse ou patriciat qui ne donne aucun privilége politique, et, depuis le 11 octobre 1853, une décoration dite de l'ordre équestre de Saint Marin. Le conseil-prince ne peut conférer cette décoration qu'à l'unanimité des soixante voix. Elle se compose d'une croix ancrée d'émail blanc offrant, d'un côté, l'image de Saint-Marin, diacre, et, de l'autre, les armes de la république, trois tours d'argent sur trois rochers de même, en champ d'azur. Au sommet de chaque tour une flamme de gueules, recourbée par le vent, dont, parfois, on a fait à tort une espèce de panache.

Saint-Marin, État souverain et indépendant, avait évidemment le droit de battre monnaie; mais il paraît qu'il n'en avait jamais usé, lorsqu'en 1864, le conseil-prince, adoptant le système décimal, fit fabriquer la pièce de *cinq centesimi* dont nous avons donné l'empreinte en tête de cet article. Cette jolie monnaie, d'un bronze semblable à celui des pièces françaises, a été frappée dans l'atelier de Milan, probablement à très-petit nombre et plutôt comme une protestation d'un droit, que comme mesure financière. On ne la trouve plus dans la circulation, même en Italie, les exemplaires émis étant, sans doute, casés dans les carton des amateurs.

Une Revue numismatique ne peut parler de Saint-Marin sans rappeler que la république du mont Titan fut la patrie d'adoption et le refuge, pendant quarante ans, du plus célèbre numismate de notre siècle, le comte Bartholomeo Borghesi [1]. C'est dans cette retraite paisible et solitaire, dans une ville qui n'avait pas même la plus petite imprimerie, que l'infatigable érudit composa cette multitude de dissertations que se disputaient les recueils savants de l'Italie, et dont le gouvernement français fait actuellement publier une édition complète et luxueuse, à l'imprimerie impériale.

R. Chalon.

[1] Né à Savignano, le 11 juillet 1781 ; mort à Saint-Marin, le 16 avril 1860.

CHARTE DE L'AN 1494,

A LAQUELLE

SONT SUSPENDUES DEUX MONNAIES COMME ÉCHANTILLONS.

PLANCHE XVII.

On sait qu'au moyen âge la valeur des monnaies variait souvent, et que les espèces du même nom, frappées à des époques ou dans des ateliers différents, n'étaient pas toujours identiques quant au poids et au titre.

Aussi, plusieurs princes et seigneurs ne se firent aucun scrupule d'imiter les monnaies d'autres États, et d'en tirer profit, en les faisant fabriquer à un poids ou à un titre inférieur à celui des pièces qu'ils copiaient.

Ceci explique pourquoi, dans les contrats et autres actes, quand il s'agissait d'affaires pécuniaires, on avait soin de stipuler en quelles espèces la somme devrait être acquittée.

Une charte de l'an 1494, dont l'original se trouve sous le n° 845, aux anciennes archives du chapitre de Saint-Pierre, à Utrecht, aujourd'hui réunies à celles de la province d'Utrecht, nous prouve qu'on a employé un autre moyen, plus sûr encore, pour se garantir contre toute perte qui pourrait être occasionnée par la variabilité de la valeur du numéraire.

Ce document curieux, que, grâce à l'obligeance de

M. P.-J. Vermeulen, archiviste de la province d'Utrecht, nous sommes à même de communiquer, est, sous plus d'un rapport, digne de l'attention des numismates et des archéologues ; et, bien qu'il soit écrit en hollandais, langue peu répandue, il nous semble cependant mériter d'être reproduit dans son entier à la suite de cette notice.

Par cet acte, les propriétaires de tourbières situées à Breukeleveen, seigneurie appartenant à la juridiction du chapitre de l'église de Saint-Pierre, à Utrecht, représentés par Jean Van Zijll, Arthur Ram, Arthur Taets et Adrien Paidze, assistés par deux voisins, Jean Symonz et Jean Snellaertsz, déclarent être convenus avec le doyen et le chapitre de ladite église, que chaque propriétaire de tourbière, à Breukeleveen, payerait au chapitre de Saint-Pierre, pour chaque transport de quatre bateaux de tourbes de qualité supérieure, un briquet (*vuurijzer*) de Philippe le Beau, frappé à une date antérieure à celle que porte la charte (8 juin 1494), et pour chaque transport de deux bateaux de tourbes de qualité inférieure, un quart de briquet.

Ce payement devait servir à dédommager le chapitre de Saint-Pierre des frais de procédure qu'il avait supportés par suite des controverses qui avaient longtemps existé entre lesdits propriétaires de tourbières et Gijsbert Van Zijll, au sujet d'une tourbière connue sous le nom de *Wiltvanck*.

Ce qui offre le plus d'intérêt, c'est qu'on a suspendu à cette charte, comme échantillons, deux briquets, afin qu'on puisse toujours, comme il est dit dans l'acte, en connaître la valeur.

« *Vueryser dat hertoghe Philips van Oestenryck van*
« *Boergoendien voir datum des brieffs ghemunt ende*
« *geslagen heeft off payment hare weerden indertyt der*
« *betalingen daer twe der selver penningen hier offbene-*
« *den aen desen brieff hangen om altyt die weerde in toe-*
« *comenden tyden daer off the weten.* »

Des cinq sceaux qui ont été suspendus à cette charte, il n'en reste plus aujourd'hui que quatre; savoir : le deuxième d'Arthur Ram, qui portait de gueules à la tête de bélier d'argent; le troisième d'Arthur Taets, qui portait d'argent à la fasce de gueules, tous les deux avec écussons timbrés; le quatrième de Jean Symonz et le cinquième de Jean Snellaertsz, tandis que le premier, celui de Jean Van Zijll, a entièrement disparu.

Malheureusement aussi, l'un des deux briquets, qui était attaché à la même bande de parchemin, qui porta le sceau de Jean Van Zijll est également perdu.

Dans un manuscrit du commencement du XVIIIe siècle, qui repose aux archives de la ville d'Utrecht et qui est intitulé : « *Brieven uyt de vyf capittelen van de bis-*
« *schoppen van Utrecht, als ook van andere met segelen*
« *so als de selve noch heden meest op perkament geschre-*
« *ven en noyt gedrukt gevonden worden, tot Utregt* 1722, »
f^ies 103 et 104, se trouve, entre autres, une copie (très-inexacte) de ce document, avec dessins des cinq sceaux et des deux briquets.

A l'aide de ce dessin nous avons pu suppléer, au spécimen de *fac-simile* que nous donnons de la charte avec ses sceaux et monnaies, le sceau de Jean Van Zijll, qui portait d'argent à trois rocs de sable, et dont l'écusson

est aussi timbré, et le briquet, qui était enfilé à la même bande de parchemin. Nous représentons cette monnaie des deux côtés, telle qu'elle est dessinée dans ledit manuscrit; t outefois nous l'avons copiée d'après l'original qui est conservé.

Le briquet qui reste est percé de manière qu'on a pu l'enfiler à la bande de parchemin qui est suspendue à la charte, entre le troisième et le quatrième sceau. Il est de Philippe le Beau, pour la Gueldre, frappé à Malines, en vertu de l'ordonnance du 13 avril 1485, et portant la date, 1492.

Il représente, d'un côté, deux lions assis et affrontés, entre eux, le bijou de la Toison entouré d'étincelles; au bas, un petit écusson aux armes de Malines. Légende : ✠ PhS ⁜ TRAhIDVA ⁜ TVSTRIE ⁜ BVRG × Z × GEL.

Au revers, un écu à neuf quarts, sur une croix fleuronnée. Légende : ✠ STLVVM ⁜ FTA ⁜ POPVLVM ⁜ TVVZ DNE × 149Z.

Par le dessin qui se trouve dans le manuscrit mentionné, nous avons pu nous convaincre que la pièce qui manque portait le même millésime et était frappée au même coin que celle que nous venons de décrire, et que par conséquent ces deux briquets étaient complétement identiques.

Ces pièces ne sont pas en tout semblables à celle qui est représentée dans le savant et remarquable ouvrage du regrettable professeur Vander Chijs (¹), pl. XIV, n° 3, sur le droit duquel on lit : TRAhIDVX, et sur le revers :

(¹) *De Munten der voormalige graven en hertogen van Gelderland.*

MVVM. Il est vrai qu'à la page 106, l'auteur fait mention qu'il existe des pièces semblables avec TRAhIDVA, mais alors aussi avec GELIR.

Voici donc une troisième variété de cette monnaie de Gueldre, de Philippe le Beau.

Il est assez curieux qu'un peu plus bas, dans cette même charte, là où il est question d'amendes, il est fait mention de la livre de gros, monnaie de Flandre. « *Een pondt groot vleems gelts.* »

Pour ce qui concerne les sceaux, ils sont tous en cire verte et malheureusement très-endommagés.

Parmi tous les documents que nous avons vu jusqu'à ce jour, nous n'en avons jamais rencontré un seul, auquel fussent suspendues, ainsi qu'à celui-ci, des monnaies comme échantillons. Aussi tous les archivistes et archéologues que nous avons consultés à ce sujet nous ont assuré n'avoir jamais vu ce procédé de précaution appliqué à des chartes.

Par conséquent il nous semble que ce document offre aussi beaucoup d'intérêt pour ceux qui s'occupent de la science diplomatique.

En terminant il nous est permis de conclure de cette charte, que les briquets de Philippe le Beau étaient très-recherchés à cette époque [1], et qu'on les nommait simplement briquet (*vuurijzer*), et non double briquet (*dubbel vuurijzer*), comme on les appelle aujourd'hui, tandis que

[1] Suivant le placard des états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, du 1er juillet 1610, la valeur du marc de ces monnaies était fixée à 16 florins 9 sous 6 mites.

par la découverte de cette charte, nous pouvons constater l'existence d'une variété inédite du briquet de Philippe le Beau, pour la Gueldre, frappée à Malines en 1492.

Utrecht, 17 novembre 1867.

Cte Maurin Nahuys.

CHARTE DE L'AN 1494.

Wij Johan Van Zijll, Aernt Ram, Aernt Taets, Adriaen Paidze, als gheerfde, Johan Sijmonz, Johan Snellaertsz, als buere, ende voert die ghemeen gheerfde die hoir venen leggende hebben in Bruekeleveen, in den heeren gherechte van Sinte Peters Tutregt, maken kondt allen luijden. Alser die eerbare heeren deken ende capittel der kercken van Sinte Peters Tutrecht ende wij gheerfde van Bruekeleveen voirsz. samentlick, ther eenre, ende Ghijsbert Van Zijll voer ende sijn erven ende nacomelingen, nae ther andere zijden, over veel jaren tot nu toe groten twijst ghescheel ende rechtvorderinge tegens makanderen ghehadt hebben heercomende van een stuck veens gheheten den Wiltvanck, breet wesende thien roeden, gelegen in Bruekeleveen voirsz., streckende van den Loedijck op then Bosschwaert aen, soe verre als die venen van Bruekeleveen strecken dair dat gerecht van Thienhoven aen de suijtsijde ende die lantscheijdinge aen de noortsijde naestgelegen sijn. Ende alsoe wij dan mit rijpen raide, well bedacht overghelegt hebben den groten kost pleijt ende rechtvorderinge die de voirsz. heeren van Sinte Peters over langhe jaren, boven mans kennisse, ghedaen ende ghehadt hebben ende grotelick voir ons ende voir onsen voersaten

betaelt ende opgheleijt hebben ther plaetsen dair des van noode was ende dair onser sulcx well ghehuecbnisse ende kennisse van hebben, soe ist dat wij ghemeen gheerfde van Bruekeleveen voirsz. belijen ende kennen, voir ons ende voir onsen nacomelingen die hoir venen leggende hebben in Bruekeleveen voirsz., alse dat wij mijnlijcken ende vruntlijcken mitten eerbaren heeren deken ende capittel der kercken van Sinte Peters voirsz. overgecomen sijn alse dat wij elcx onse voirsz. venen aentasten ende greven sullen ende dat sij voer horen wtgheleijden penningen die sij in deser saecken verleijt ende wtgegeven hebben, wederom hebben sullen van allre vier schouwen zwarts torffs, diemen in desen venen greven sall, een vuerijser dat hertoghe Phillips van Oestenrijck van Bourgoendien voir datum des brieffs ghemunt ende geslagen heeft off payment hare weerden indertijt der betalingen daer twe der selver penningen hier offbeneden aen desen brieff hangen om altijt die weerde in toecomenden tijden daer off the weten. Ende is oick the weten dat men voer elke twe schouwen wits torffs gheven sell alsoe veell als voir een schouwe zwarts, the weten een vierendeel van een vuerijser voirsz. duerende tot ewighen daghen soe langhe die venen dueren sellen. Ende wij nogh onse nacomelingen noch die bruijckeren der venen en sellen tot ghenen tijden wtdesen venen voeren eenighen torff dan wtdie weteringe die leijt tusschen die lantscheidinge wtgaende doer die sluijse die de heeren van Sinte Peter ende die gheerfde voirsz. daer leggende hebben in den Vechtdijck. Ende oft saicke waer dat ijemant van den gheerfden ende bruijckeren der venen off ijemant anders, wie dat hij waer, anders waer enighen torff wtvoerde off dede wtvoeren dan doir die weteringe ende sluijse voirsz. die soude verbueren die voirsz. torff ende daer toe een pondt groot vleems gelts tot behoeff den heeren van

Sinte Peter voirsz. Ende dat soe dicke ende menichwerven dat dat ghebuerde ende dat sellen hem die heeren van Sinte Peter bij horen dienre dan ther stondt off moghen halen sonder enigh vorder recht dair op the soecken. En wij sellen onse wijcken altijt alsoe maken dat se horen wtganck nemen sellen inder voirsz. weteringe wtgaende doir die voirsz. sluijse ende nerghent anders dan then waer saicke dat men die achterste losinge wijs worde off anders eens worden die venen the oirbaren ende den torff dair offcomende in der voirsz. weteringe nijet brengen en mochten dan tot merckelijcker meerder kosten dat wij dan den torff dair offcomende sellen anders waer wtmogen brengen tot onser mijnster scade ende koste sonder verbueren ofte oick sonder den eerbaren heeren deken en de capittel voirsz. hem dat the beclagen, behoudelijcken voeren ende all eerst den heeren voirsz. een vuerijser paijments voirsz. van den vierschouwen zwarts torff ende een vierendeel van een vuerijser voirsz. voir twe schouwen wits torffs ende dat opt verbueren als voirsz. staet. Ende wij hebben daeromme gheloeft ende geloven voir ons ende voer onsen nacomelingen aen handen den eerbaren heeren deken ende capittel voirsz. ende horen nacomelingen alse dat wij hem alle tgheen dat voirsz. staet vast stede sonder enich verbreecken nagaen houden ende voldoen sellen als goede mannen van truwen ende van eeren, voert waert saicke dat aen desen brieff een segell off meer ontbrake, ofte dat desen brieff mit anders enigh onghevall ghecancellieert, verbrant ofte verloren worde, hoe off in wat manieren dat toecomen mocht, nochtans soe sell deze voirwaerde nae innehout sbrieffs van weerden wesen ende blijven sonder arghelist. In kennisse der waerheijt hier off, soe hebben wij Johan Van Zijll, Aernt Ram, Aernt Taets, Adriaen Paidze, als gheerfde, Johan Sijmonsz ende Johan Snellaertsz, als buere voirsz., onse segelen wthan-

gende aen desen brieff ghedaen over ons selven ende voert over die ghemeen gheerfde die hoir venen leggende hebben in Bruekeleveen voirsz., om hore beden wille dat wij ghemeen gherfde voirsz. lijen ende kennen onder de voirsz., zess personen zegelen ende hebben hem ghebeden desen brieff mede over ons the willen besegelen mit horen segelen, want wij op dese tijt selve gheen segelen en hebben Tenen oirkonde gegeven in tjair ons Heeren duijsent vier hondert vier ende tnegentich op den achtsten dach van junio.

ACTES OFFICIELS.

Démonétisation et échange des anciennes monnaies divisionnaires d'argent.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Vu l'art. 5 de la convention monétaire du 23 septembre 1865 et l'art. 3 de la loi du 7 mars 1867;

Voulant :

Faire cesser le cours légal de nos anciennes monnaies divisionnaires d'argent;

Fixer le délai et déterminer les conditions de l'échange de ces monnaies, ainsi que des monnaies divisionnaires d'argent françaises fabriquées en vertu de la loi du 7 germinal an XI et du décret du 3 mai 1848;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Les espèces divisionnaires d'argent de deux francs cinquante centimes, de deux francs, d'un franc, de cinquante et de vingt centimes, fabriquées en vertu de la loi du 5 juin 1832, de l'art. 6 de la loi du 31 mars 1847, de la loi du 20 avril 1850 et de la loi du 1er décembre 1852, cesseront d'avoir cours légal à partir du 1er octobre 1868.

Art. 2. Jusqu'au 31 décembre 1868 inclusivement, ces

monnaies, ainsi que les monnaies divisionnaires d'argent françaises, frappées en vertu de la loi du 7 germinal an XI et du décret du 3 mai 1848, seront échangées contre des espèces divisionnaires nouvelles aux caisses publiques qui seront désignées par Notre Ministre des Finances.

Art. 3. Ne seront admises à l'échange que les pièces qui auront conservé une partie de leurs empreintes, suffisante pour en fixer avec certitude l'origine.

Art. 4. Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 26 juillet 1868.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Pour le Ministre des Finances, absent :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

Jules Vanderstichelen.

MÉLANGES.

M. H. Cohen vient, après une assez longue interruption, de publier le septième volume de son grand ouvrage sur les monnaies impériales romaines. Ce septième volume — couronnement de la pyramide — se compose de :

« 1° La rectification de toutes les fautes que l'auteur « a pu découvrir, soit dans les légendes, soit dans la descrip- « tion des types, autant celles qu'il a déjà signalées que « celles qu'il a observées depuis ses errata ;

« 2° La description de toutes les médailles dont il a eu « connaissance depuis la publication de son ouvrage;

« 3° La table générale des légendes, annoncée dans le « sixième volume, page 593. »

Une courte introduction, dont on ne s'explique pas bien le but, est dirigée contre « les deux fléaux qui ont envahi la science des médailles et qui menacent de l'effondrer. » Ces deux fléaux sont — je vous le donne en dix — les *Numismates peseurs* et les *ultra-savants*. M. Cohen se moque de ce qu'il appelle la *manie du pesage*, et prétend qu'on ne peut tirer, du poids des pièces, aucune donnée utile, aucune conclusion. Soit ! mais en quoi ces recherches sur les systèmes monétaires de l'antiquité, menacent-elles d'effondrer la numismatique?

Les *ultra-savants*, cet autre fléau, sont, selon lui, « ceux qui ont l'idée fixe de vouloir tout expliquer. » Tout, c'est

beaucoup. Mais si les médailles ne doivent servir en rien pour expliquer l'histoire, que restera-t-il de la science numismatique? Savoir si une pièce est rare et combien de francs elle doit se vendre — un tarif. C'est trop peu.

R. Ch.

Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires. Sous ce titre a paru dans la *Revue archéologique* de Paris, numéro de juillet 1868, la première partie d'un article très-intéressant de M. Henri de Longpérier, sur un sujet, revenu de mode, en France, les magistratures romaines. Toutefois, M. de Longpérier envisage la chose plutôt comme archéologue que comme historien ou jurisconsulte. Ce sont donc les *attributs* et non des *attributions* de la questure qui font l'objet de ses recherches. Nous avons remarqué et nous croyons devoir reproduire, ici, les reflexions suivantes que fait l'auteur et qui nous ont paru parfaitement justes. « Dans les catalogues que nous voyons journellement publier, l'on ne « tient en général pas compte des dissertations spéciales « qui ont apporté des lumières nouvelles sur les monu- « ments numismatiques dont les détails seraient devenus « plus clairs par l'effet d'un seul rapprochement, etc., etc. » Ajoutons qu'on s'obstine, dans certains catalogues, à reproduire et à maintenir des attributions dont la fausseté a été pleinement démontrée. Et la chose est d'autant plus déplorable que les catalogues forment toute la bibliothèque de bon nombre de *collectionneurs*.

R. Ch.

Médaille unique de Constantia, femme de Licinius, par M. J. Roman, membre de la Société française de numismatique, etc. Paris, 1868, in-8°, 15 pages et une photographie.

M. Roman eut la chance de rencontrer dans les démolitions de l'église de Gap (Hautes-Alpes), parmi quelques petits bronzes romains insignifiants, une pièce unique et des plus remarquables. Elle n'était plus à fleur de coin, mais les légendes, bien entières et incontestables, sont du côté de la tête (1) : CONSTANTIA N F, et, au revers, SOROR CONSTANTINI AVG.; au milieu, dans une couronne et en trois lignes : PIET | ASPVB | LICA.; à l'exergue, CONS B.— Cette Constantia, femme de Licinius, était la sœur consanguine du Grand Constantin. Le saint empereur n'était pas tendre pour sa famille, et ce n'est pas lui qui aurait longtemps souffert un cousin gênant. On sait qu'il fit assassiner son beau-frère, Licinius, sous les

(1) L'auteur emploie le mot *avers* « qui, dit-il, n'est pas encore français, mais qui le deviendra». Qui le deviendra, c'est possible; il y en a qui prétendent que la *langue verte* est le français de l'avenir. En attendant n'est-il pas plus prudent de s'en tenir au Dictionnaire de l'Académie? Bien que le mot *avers* paraisse avoir été forgé en Belgique, tout notre chauvinisme ne suffira pas pour nous le faire adopter. Puis, en réalité, n'est-il pas mal forgé? Venant d'*avertere, aversus*, il voudrait dire précisément le contraire de ce qu'on lui fait dire. Il est, au surplus, parfaitement inutile : Face ou droit suffisent. On dit le droit et le revers d'une médaille, comme l'endroit et l'envers d'une étoffe, d'un vêtement. Expression bien française et de plus consacrée par la célèbre et royale chanson du grand Dagobert. Que la langue verte laisse en paix les numismates et même les numismatistes.

yeux de cette Constantia, et que trois ans après, le fils de Licinius, son propre neveu, subit le même sort.

La pauvre veuve, pour se consoler, se jetta dans les bras de la religion et prit pour directeur Eusèbe, évêque de Nicomédie, auprès de qui elle se retira. Cet évêque, qui était Arien, hésitait à signer le concile de Nicée. Constantia l'y décida en lui conseillant une singulière capitulation de conscience, qui consistait à substituer au mot ομοουσιος le mot ομοιουσιος un *iota* de plus. Vous voyez que c'était une fine mouche.

M. Roman, qui n'a rien voulu laisser inexpliqué, dans les légendes de sa chère pièce, fait remarquer que l'exergue ne peut signifier *Constantinople*, mais bien Arles qu'on avait nommé *Constantia*, en l'honneur de Constance-Chlore et qui reprit son nom d'*Arelatum* après la fondation de la capitale de l'empire d'Orient.

L'auteur termine en engageant les numismates qui habitent la province, à examiner sérieusement *toutes* les monnaies qu'on leur offre, quelque frustes et insignifiantes qu'elles puissent paraître. Il est persuadé que des découvertes aussi inattendues que la sienne seraient alors infinement moins rares.

R. Ch.

De l'exposition des monnaies étrangères en France; de la contrefaçon des espèces françaises et du faux monnayage, du XIe *au* XVIIIe *siècle,* par P. MANTELLIER, président à la Cour impériale d'Orléans. Paris, Rollin, 1867, in-8°, 68 pages.

Ce curieux et savant mémoire ne pouvait être que l'œuvre d'un jurisconsulte numismate. Il traite, d'abord, de l'exposition (la circulation), plus ou moins autorisée, des monnaies étrangères dans le royaume; puis de la contrefaçon, ou plutôt de l'*imitation* des monnaies royales par les barons français et les princes voisins de la France; enfin, du faux monnayage proprement dit.

« Le faux monnayage, dit l'auteur, n'était pas, aux XVIe et XVIIe siècles, ce qu'il est de nos jours, le crime isolé de quelque malfaiteur obscur, mais une spéculation pratiquée en grand, le plus souvent par des associations habiles, riches, quelquefois soutenues de haut, trouvant dans maints châteaux asile et protection contre la justice du roi [1]....

« On députait alors, de temps à autre, des commissaires royaux pour fouiller le pays et faire justice exemplaire. La dernière de ces commissions fut donnée, en 1710, au sieur de Saint-Maurice, conseiller d'État et président en la Cour des monnaies de Lyon, pour les pays de Franche-Comté, Lyonnois, Dauphiné, Provence, Languedoc, Auvergne, etc. »

Le mandat de M. de Saint-Maurice dura dix-sept années,

[1] Sociétés anonymes ou *limited*, de l'époque.

pendant lesquelles *cent trois ateliers* de faux monnayage furent découvers. »

On en trouva chez des banquiers, dans l'intérieur de maisons religieuses, visitées par autorisation du vice-légat d'Avignon. En Suisse, à Bâle, où la commission s'était rendue avec l'approbation du gouvernement cantonnal, l'un des principaux bourgmestres de la ville, nommé Thélusson, fut condamné à une amende de 200 marcs d'argent.

Il en fut quitte à bon marché, sans doute à cause de sa position sociale. Pauvre, on l'eût pendu haut et court.

« Des gentilhommes, des gens de loi, des marchands, des prêtres, des femmes, se rencontrent parmi les faux monnayeurs ou leurs affiliés. L'une des fabriques découvertes à Vienne (en Dauphiné) était exploitée par un orfévre, sous la direction d'un médecin, d'un chirurgien et d'un curé. »

« Je pourrais, dit M. Mantellier, multiplier de semblables exemples, si ceux qui précèdent n'indiquaient suffisamment le caractère d'un crime qui était devenu le métier de tout le monde; crime placé dans l'opinion publique, il faut le croire, dans la catégorie de ces fraudes au fisc, que les tribunaux punissent avec une juste sévérité, que le sentiment populaire juge avec indulgence, dont il amnistie et protége volontiers les auteurs. A faire de la fausse monnaie il y avait du péril, ce qui, dans une certaine mesure, appelle les sympathies; le vulgaire n'y voyait pas l'immoralité qui les éloigne; à ses yeux c'était une profession entourée de dangers, enveloppée de mystères, et ce n'était pas autre chose. On y jouait sa bourse, sa liberté,

quelquefois sa vie, on n'y perdait pas toute considération; les faux monnayeurs étaient appréciés d'un esprit analogue à celui dont les contrebandiers, aujourd'hui encore, sont appréciés dans les pays frontières. »

Et, sans aller chercher si loin, n'a-t-il pas été prouvé que, du temps des octrois, plus d'une voiture armoriée entrait en ville, passant en fraude les provisions de son noble maître? N'est-il pas de notoriété publique qu'on déclare, pour la contribution personnelle, trois foyers quand on en a six, deux domestiques quand on en a quatre?

Faire de la fausse monnaie c'était pour certains casuistes, frauder les droits de l'État, tout au plus un péché véniel.

R. Ch.

Essai sur les monnaies de Senlis. Mémoire posthume du Dr Voillemier, président du comité archéologique de Senlis. Publié par les soins du comité. Senlis, MDCCC LXVII, in-8°, 63 pages et 6 planches.

M. le docteur Voillemier avait entrepris de faire pour les monnaies de Senlis un travail analogue à ceux qu'il avait publiés sur les monnaies de Beauvais, en 1858, et sur les monnaies de Soissons, en 1863. La mort étant venue le surprendre avant la fin de son œuvre, le comité archéologique, dont il avait été le digne président, chargea deux de ses membres, MM. Magne et Dupuis, du soin de réunir, de coordonner et de compléter les notes laissées par M. Voillemier. C'est ce travail que le comité a imprimé

dans le t. IV de ses mémoires et dont il a été fait un tirage à part.

R. Ch.

Étude sur le monogramme monétaire de Conan II et sur l'erreur qui fait de ce monogramme un emprunt de celui d'Erbert du Mans, etc., par J.-M.-R. Lecoq-Kerneven. Rennes, 1867, in-8°, 39 pages et une planche.

Conan II, de Bretagne (1048-1066), a placé sur ses deniers un monogramme qui, à première vue, ressemble à celui d'Erbert sur les deniers du Maine. Aussi le considérait-on généralement comme une imitation de ce dernier, et M. Poey-d'Avant avait même poussé l'irrévérence jusqu'à l'appeler *un monogramme dégénéré*. M. Lecoq-Kerneven, qui n'entend pas la plaisanterie quand il s'agit de sa Bretagne, relève le gant avec une vivacité incroyable, et comme s'il s'agissait d'un *fait personnel*. Dégénéré! apprenez M. Poey-d'Avant que les comtes, rois ou ducs de Bretagne n'ont jamais rien emprunté aux comtes du Maine et n'auraient rien souffert de dégénéré sur leur blason.

Ce que vous appelez un monogramme dégénéré est bel et bien un monogramme original que vous n'avez pas su déchiffrer et où je lis, moi, couramment, BRIT CONS (*Britannorum consul*).

Ce titre de consul, pris au xie siècle, par les comtes ou ducs de Bretagne, avait au moins quelque chose de

singulier. Pour lever tout scrupule à cet égard, l'auteur cite une charte d'Alain IV, de l'an 1089, qui commence ainsi : Ego Alanus Britannorum consul, Hoelis consulis filius, etc. A cela, il n'y a rien à répondre.

R. Ch.

Givet. Recherches historiques, par MM. Lartigue et A. Le Catte. Givet, 1867, petit in-12, 311 pages, avec vignettes dans le texte.

Les histoires locales sont plus en faveur que jamais; bientôt chaque village aura la sienne. On a compris, en effet, que c'était là la base véritable sur laquelle on pourra, plus tard, construire avec solidité et sécurité l'édifice, aujourd'hui trop fantastique, d'une histoire générale. Il fallait d'abord l'analyse avant d'arriver à la synthèse.

Puis ces recherches ont un charme particulier; c'est quelque chose d'intime comme les annales d'une famille. La grandeur d'un théâtre fait-elle tout l'intérêt d'un drame; ne trouve-t-on pas, parfois, dans l'histoire d'un simple village les mêmes caractères, les mêmes passions, les mêmes hommes que dans celle des plus grands empires? Tempêtes dans un verre d'eau, a-t-on dit. Dans un verre d'eau, soit! Mais ces républiques de la Grèce dont notre éducation classique nous a rendu l'histoire si familière, n'étaient-ce pas aussi des verres d'eau? Et, cependant, leurs noms ont rempli le monde, leurs grands hommes, depuis deux mille ans, ont servi de thème à toutes les littératures de l'Europe.

Givet, petite ville du département des Ardennes, presque enclavée dans la Belgique, se compose, comme la triple Hécate et la Trinité chrétienne, de trois parties distinctes et réunies. Givet-Notre-Dame, Givet-Saint-Hilaire, séparés par la Meuse, et la forteresse de Charlemont qui les protége et les domine.

Ce territoire faisait jadis partie du pays ou comté d'Agimont, longtemps disputé entre la principauté de Liége et le gouvernement des provinces belges, puis envahi par Louis XIV, et enfin partagé, dépecé en trois morceaux. La France prit le milieu, le bassin de la Meuse avec Givet et Charlemont ; la partie entre Sambre et Meuse fut rendue à l'évêque de Liége et la partie au delà de la Meuse, du coté du Luxembourg, demeura annexée à la Belgique qui, aujourd'hui, a hérité de la part de l'évêque.

Mais tout cela ne se fit pas sans troubles, guerres, batailles, siéges, incendies, pillages et autres glorieuses horreurs qu'amènent l'appétit des annexeurs et l'ambition des rois.

Il y avait donc là matière à une histoire suffisamment accidentée. MM. Lartigue et Le Catte en ont profité pour donner à leur tableau un intérêt réellement dramatique ; et, grâce à l'accès qu'ils ont eu dans les Archives de la ville et dans celles du département, ils ont pu recueillir et ils ont recueilli, en effet, une foule de détails et de particularités locales qu'on chercherait vainement ailleurs.

Les deux Givet, jusqu'à l'époque de la construction de Charlemont, sous Charles-Quint, n'étaient que de petits villages. Il n'y a donc pas à espérer de pouvoir leur attribuer des monnaies pendant le moyen âge. Les seigneurs d'Agi-

mont ont frappé monnaie : nous avons fait jadis connaître un esterlin de Jean II. (1280-1310). Mais ils frappèrent dans leur château d'Agimont, chef-lieu de leur seigneurie. (MONETA AGIMŌT.)

Comme partout, dans le bassin de la Meuse, les vestiges du séjour des Romains sont nombreux à Givet et dans les environs. La ligne entière de Wellin à Givet en est, en quelque sorte échelonnée, et des monnaies romaines ont été rencontrées presque dans toutes les localités. Les auteurs en font l'énumération trop longue pour être reproduite ici.

Nous ne pouvons, en terminant, que donner des éloges au travail de MM. Lartigue et Le Catte, et souhaiter à bon nombre de nos villes — et de nos grandes villes — de rencontrer des historiens aussi consciencieux que ceux de Givet.

R. Ch.

Catalogo generale del regio Museo d'antichita di Parma. Appendice I. Della tipografia Rossi-Ubaldi, 1868, in-4°, 44 pages.

Notre savant confrère, M. le Dr Luigi Pigorini, nommé conservateur du Musée de Parme en 1867, a été chargé par le ministre de l'instruction publique de former et de publier le catalogue du riche dépôt dont la direction lui est confiée. Il a commencé (chose qui peut paraître singulière à première vue, mais dont il donne une excellente explication) par faire paraître un *Appendice* ou supplément au catalogue futur.

Un musée, dit M. Pigorini, acquiert tous les ans de nouvelles richesses. La redaction de son catalogue doit donc s'arrêter à une date déterminée, et les acquisitions postérieures ne peuvent figurer que dans des suppléments. Il a choisi pour limites du catalogue principal l'époque comprise entre la création du Musée, en 1759, et la fin de l'administration de son prédécesseur, en 1866.

Le premier supplément énumère les acquisitions nombreuses, faites en 1867. Il suit le même classement que le catalogue principal, et comprend les antiquités de tous genres : poteries, bronzes, marbres, inscriptions, monnaies, bijoux, etc., etc., en commençant par ces silex, devenus si fort à la mode depuis quelque temps, et finissant par la liste des livres, au nombre de 88, dont la Bibliothèque spéciale du Musée s'est accrue pendant l'année.

Un catalogue bien fait, comme celui de M. Pigorini, double l'utilité et la valeur d'un Musée. C'est un exemple que devraient imiter tous les dépôts publics.

R. Ch.

On lit dans le *Bullettino di numismatica italiana*, 2e année, n° 4 :

AVIS AUX IMPRIMEURS ET AUX NUMISMATES EN EUROPE.

Numismatique typographique.

M. Blades, maître imprimeur, à Londres, s'occupe depuis longtemps d'une *Numismatique typographique*, c'est-à-dire

d'un ouvrage où seraient réunies toutes les médailles anciennes et modernes qui ont été frappées à l'occasion de l'imprimerie, avec une notice sur chacune. Il n'existe aucun livre de ce genre, et l'on comprend toutes les difficultés que renferme un semblable travail. L'auteur, typographe érudit, possède déja un grand nombre de ces médailles; mais il désire, avant de publier son travail, le rendre le plus complet possible. Il fait appel à tous ses confrères de l'Europe et de l'Amérique pour obtenir communication des médailles ou jetons typographiques qu'ils pourraient posséder, ou tout au moins des impreintes avec des notices explicatives.

M. Blades prie instamment les personnes qui possèdent de ces médailles de vouloir bien lui envoyer une courte description de la *face* et du *revers*; ou mieux encore une impression en cire à cacheter. Il sera répondu à toutes les lettres, et dans sa réponse, M. Blades renverra en timbres-poste le montant exact de ce qu'aura coûté l'affranchissement de la lettre reçue.

Il est inutile d'envoyer les médailles elles-mêmes, mais quand elles seront à vendre, on est prié d'en indiquer le prix. Les lettres peuvent être écrites dans la langue du correspondant et doivent être adressées à M. William Blades, 11 Abchurch Lane, London.

Nous apprenons qu'une nouvelle Revue, consacrée à la numismatique et à la sigillographie, va paraître à Florence, sous le titre de *Periodico di numismatica e sfragistica per la storia d'Italia*.

Ce nouveau recueil, d'après le prospectus, s'occupera exclusivement de l'Italie, tant dans l'antiquité que dans les

temps modernes. Il paraîtra tous les deux mois par cahiers de 32 pages in-8°, qui formeront un volume de 192 pages de texte accompagnées de 12 planches. Le prix annuel est de 10 francs pour l'Italie, et de 12 francs pour les autres pays.

D'un autre côté, il y a assez longtemps que nous n'avons rien vu paraître de la *Rivista numismatica italiana,* entreprise, en 1864, par M. Olivieri, et continuée par M. Maggiora-Vergano. Espérons que cet excellent recueil n'est interrompu que momentanément.

R. Ch.

Encore une nouvelle Revue numismatique! M. le docteur H. Grote, de Hanovre, l'auteur des *Münzstudien,* ajoute à cette publication, qui n'était pas périodique, une feuille auxiliaire (Beiblatt) qui paraîtra deux fois par mois, sous le titre de *Numismatischer Anzeiger. Zeitung für Müuz-, Siegel- und Wappenkunde. Neue Folge der Blätter für Münzkunde. Beiblatt der « Münzstudien » Organ des Münzforscher-Vereins zu Hannover.*

Ce bulletin sera consacré aux actualités, aux nouvelles du jour, découvertes de médailles, rectifications d'attribution, etc., etc. Le n° 1 nous apprend, entre autres choses, que, depuis le 18 août 1859, il existe à Hanovre une société numismatique dont il reproduit le règlement en 8 articles. Il se termine par une liste de sceaux et de monnaies à vendre à prix fixés.

On souscrit à Hanovre, au bureau du journal, chez

M. H. Walte, Canalstrasse, n° 3, et à Bruxelles, chez M. Van Trigt, rue Saint-Jean, n° 30. La *Revue belge* souhaite la bienvenue à sa sœur de Hanovre.

R. Ch.

Proceedings of the Manchester numismatic society, established may 27th 1864. Chas. Clay, M. D., président. Part. VI. Manchester, A. Ireland and Co., printers, Pall Mall. 1868, in-4°.

Cette sixième livraison des actes de la Société numismatique de Manchester se compose de 24 pages et de 3 planches, et contient, entre autres articles, une notice fort curieuse sur toute une série de monnaies, nommées *Rosa Americanas*, frappées par les colonies anglaises d'Amérique, sous le règne de Georges Ier, de 1720 à 1733. Cet article est de M. Charles Clay, président de la Société, et qui possède une admirable collection de monnaies et de médailles américaines.

M. le Dr Skaife a fourni aussi un assez long article sur « des médailles modernes concernant l'Angleterre. » Nous avons remarqué dans cette liste, le jeton du prétendant Charles III et de son épouse, Louise de Stolberg, que nous avons donné jadis dans cette Revue, d'après l'exemplaire de M. De Jonghe.

R. Ch.

Le premier numéro de la *Revue numismatique française* de 1868, numéro double comprenant les mois de janvier, février, mars et avril, se compose des articles suivants :

1° Lettres de M. de Saulcy sur la numismatique gauloise. XXVIIIe lettre. Monnaies des Éduens, 8 pages et une planche.

2° De quelques espèces de monnaies grecques mentionnées dans les auteurs anciens et dans les inscriptions (3e article), par M. F. Lenormant, 12 pages.

3° Observations sur la date d'un tétradrachme de Phraatace, roi des Parthes, par M. A. de Longpérier, 7 pages.

4° Monnaies des rois d'Éthiopie (Negus de Aksum en Abyssinie), par le même, 17 pages et une planche.

5° Observations sur les monnaies éthiopiennes, par M. Antoine d'Abbadie, 18 pages et une planche.

Les monnaies des prédécesseurs de Théodoros étaient inconnues à Eckhel qui n'en soupçonnait pas même l'existence. Ce fut le docteur Rüppell qui, le premier, dans la relation de son voyage en Abyssinie, publia les dessins et la description de trois de ces monnaies, deux pièces d'or et une pièce de cuivre. La suite des monnaies aksumites s'est bien enrichie depuis lors, mais on doit s'attendre à la voir rapidement s'accroître, grâces aux relations que la conquête anglaise ne peut manquer d'établir avec ces régions auparavant presque ignorées.

6° Des portraits d'Octavie, sœur d'Auguste, lettres de M. Beulé et des éditeurs de la *Revue*, 41 pages.

7° Yolande, comtesse d'Anjou et de Provence, reine régente de Naples, par M. A. de Longpérier, 11 pages.

8° Jeton de l'atelier de Châlons-sur-Marne, en 1491, par M. A. de Barthélemy, 5 pages.

9° Bulletin bibliographique et chronique, 34 pages.

Cette dernière partie de la Revue a pris une extension beaucoup plus grande que de coutume. Elle contient des renseignements précieux pour les amateurs et la critique de quelques nouveaux ouvrages de numismatique. Les *couvertures* de la Revue donnent aussi, sur ce sujet, des indications utiles, en annonçant les ouvrages qui ont paru en France et à l'étranger. Comme toujours la Revue belge y est passée sous silence ; elle est censée ne pas exister.

R. Ch.

La publication du n° 3 (mai, juin) du même recueil a suivi d'assez près la double livraison précédente. On y trouve :

1° Monnaies des rois de la Nabatène, par M. de Vogüé, 16 pages et une planche.

Le feu duc de Luynes avait, le premier, dans la Revue française de 1858, attiré l'attention des numismates sur les monnaies nabatéennes ou des rois arabes de Pétra. L'année suivante, M. Victor Langlois reprenait le même sujet, dans sa *Numismatique des Arabes, avant l'islamisme*. L'article de M. de Vogüé complète et rectifie le mémoire du duc de Luynes ; on est étonné, en le lisant, de voir que le nom et le livre de M. Langlois y sont complétement passés sous silence.

2° *Monnaie des Homérites frappée à Raïdan (Arabie méridionale)*, par M. de Longpérier, 8 pages et une planche.

Même silence à l'égard de M. Langlois.

3° Observations sur les pièces d'argent et d'or fourrées, aux temps de la république romaine et de l'empire, par M. le Bon J. de Witte, 11 pages et une vignette.

M. de Witte attribue la plupart des pièces fourrées, non pas à de faux monnayeurs proprement dits, mais au gouvernement lui-même. N'est-ce pas un peu manquer de respect à la dignité impériale? Abaisser le titre des pièces jusqu'à en faire du billon, mais l'abaisser pour toutes les pièces et pour tout le monde, est une mesure qui peut se comprendre et dont on a souvent abusé. Mais mettre, dans une émission, une partie de pièces fourrées parmi les bonnes, serait un procédé réellement inexcusable de la part d'un gouvernement.

4° Monnaies de Charles le Chauve et de Pepin, roi d'Aquitaine, par M. A. de Longpérier, 13 pages et une planche.

5° Observation sur l'explication d'un blanc à légende insolite, publié, en 1867, par M. Deschamps de Pas, par M. A. Chabouillet, 13 pages.

Ce blanc, à la légende : KAROLVS : FRANCORV : R. FL., était attribué par M. Deschamps de Pas à Jean Sans-Peur, comte de Flandres. M. Chabouillet le donne au dauphin, depuis Charles VII, et lit *Karolus Francorum regis filius*. Nous croyons qu'il a raison.

6° Monnaies de l'évêché de Coire, du xe au xvie siècle, par M. C.-F. Trachsel, 15 pages et une planche.

Ce curieux article rentrera nécessairement dans l'ouvrage que publie l'auteur sur les monnaies des Grisons. Mais comme il ne trouvera place que dans le supplément, M. Trachsel n'a pas cru devoir priver plus longtemps les amateurs de ses nouvelles découvertes.

7° Chronique, 8 pages. R. Ch.

Appel aux numismates. M. Chautard, membre de l'Académie Stanislas, à Nancy, publie en ce moment une monographie des *esterlins* de divers types, frappés sur le continent, aux XIIIe et XIVe siècles. Il recevrait avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudrait bien lui faire relativement aux pièces qui n'ont encore été l'objet d'aucune publication spéciale.

R. Ch.

Depuis sept à huit ans, l'administration communale d'Anvers boude le reste du pays. Ce n'est pas précisement la révolution ; on n'y tire pas de coups du fusil, mais on cherche, par tous les moyens, à être le plus possible désagréable au gouvernement central, sans toutefois sortir de la stricte légalité. Et, cependant, le gouvernement n'a rien négligé pour attendrir la belle boudeuse.

D'après les traités, les navires entrant dans l'Escaut devaient un péage à la Hollande. C'était une gêne pour le commerce; le ministère négocia le rachat du péage, capitalisa la rente et la remboursa à nos voisins du Nord.

Anvers, disait-on, étouffait dans sa vieille enceinte. On lui démolit ses fortifications qu'on transporta à trois quarts de lieues plus loin.

Décuplant ainsi son territoire, on en fit une des plus grandes villes de l'Europe.

La citadelle du Sud, vieille citadelle de Philippe II, menaçait la ville depuis trois siècles, on devait y être habitué. N'importe, c'était un grief : la citadelle sera démolie pour faire place à des docks, à des magasins.

Les batteries de la citadelle du Nord seront désarmées du coté qui regarde la ville.

Rien n'y fait; la bouderie redouble. C'est comme les enfants gâtés dont les exigences augmentent avec les concessions qu'on leur accorde.

Jadis, à Sodome, le Seigneur n'avait pu trouver qu'un juste. A Anvers, le nombre de ceux que n'a pas atteint le vertigo municipal est heureusement plus considérable.

La chambre de commerce, entre autres, la chambre de commerce qui représente les riches négociants, voulut protester contre l'attitude hostile de la commune. Elle ouvrit une souscription pour ériger une statue équestre au fondateur de la dynastie, au prince sous le règne de qui l'Escaut avait vu briser ses dernières entraves.

La statue faite, il s'agissait de lui trouver une place. On s'adressa au conseil communal. Chose inouïe dans aucun pays de l'Europe! tout emplacement fut refusé sous prétexte « que le moment n'était pas venu de s'occuper de cet objet. »

La chambre de commerce prit alors le parti d'acheter un terrain à l'angle de deux rues de la nouvelle ville, et d'y inaugurer son monument. Ce terrain qui, plus tard, deviendra une place publique, sera, provisoirement, clôturé par un grillage.

Cette année, au jour anniversaire de l'ouverture de l'Escaut, la statue fut solennellement découverte aux applaudissements d'une foule immense. Pendant deux jours, la ville entière était en fête, les maisons étaient illuminées et pavoisées — sauf, bien entendu, l'hôtel de ville et les habitations de ses employés.

Pendant ces fêtes les deux médailles ci-dessous se portaient à la boutonnière, suspendues à des nœuds tricolores. On en vendit, dit-on, plus de six mille!

R. Ch.

L'illustre archéologue anglais, sir Charles Roach Smith, vient de distribuer, en un cahier, les 3e et 4e parties du sixième volume de ses *Collectanea antiqua*. Ces deux parties, extrêmement riches en monuments anciens de tous genres, ne contiennent que peu de choses relatives à la numismatique. Nous avons remarqué, page 260, une petite pièce uniface, d'or, qui paraît avoir été clouée comme ornement sur quelque bijou, fibule ou bouton. Cette pièce est une imitation barbare d'une monnaie bysantine, à trois personnages debout, de l'époque d'Héraclius.

A la page suivante il est fait mention de deux petits bronzes d'Allectus inédits jusqu'à ce jour. Avis à M. Cohen pour ses futurs suppléments.

R. Ch.

D. Promis. — *Monete della repubblica di Siena.* Torino, 1868, in-4°, 83 p. et 10 pl.

L'histoire monétaire de la république de Sienne, à peine effleurée par les travaux des savants du siècle dernier, ne nous était guère connue que par la brève et sèche nomenclature de quelques monnaies et par des dessins fort médiocres. Un auteur italien que nous avons eu bien souvent l'occasion de nommer dans ce recueil, M. le commandeur Domenico Promis, vient de combler cette lacune, et nous n'avons pas besoin de le dire, avec son talent habituel.

Voici les traits principaux de ce travail qui augmente si brillamment la collection déjà nombreuse des œuvres du savant académicien de Turin.

L'origine de la monnaie de Sienne est complétement inconnue, l'histoire ne cite aucune concession impériale à ce sujet [1]; suivant toutes les apparences (c'est du moins l'opinion de l'auteur et on la partage aisément), l'atelier a dû surgir spontanément et par le fait seul de la pros-

[1] La concession monétaire octroyée en 1187 par Henri, roi d'Italie, et sa confirmation par Othon IV, en 1209, sont les premiers documents de ce genre; ils constatent, d'ailleurs, tous deux l'existence ancienne déjà de l'exercice du droit de monnaie à Sienne.

périté de cette république. A défaut de monuments écrits qui permettent d'assigner une date précise à la première fabrication siennoise, l'examen de ses produits les plus anciens autorise à les placer au commencement du XIIe siècle, si ce n'est même un peu plus haut. Le faible titre de ces monnaies et mieux encore le style barbare des légendes aux caractères massifs et anguleux, tout concourt à confirmer cette hypothèse.

Pendant les deux premiers siècles de son existence, la monnaie de Sienne offre peu de variété. Fidèle au type primitif, elle conserve ses monotones légendes et l'on passerait rapidement sur cette période si elle ne fournissait à l'auteur une nouvelle occasion de déployer toute sa sagacité dans la classification chronologique des monuments trop uniformes qui s'y rapportent.

A partir de ce moment, le cadre s'élargit un peu, l'intérêt s'accroît de la diversité des types et surtout de l'élégance du travail, mais les monnaies des républiques ont en général l'inconvénient de ne pas préciser le moment de leur émission d'une manière assez apparente, elles manquent de cette individualité qui caractérise le monnayage des monarchies et qui présente par conséquent à l'esprit du lecteur une date bien déterminée.

Sienne n'échappe pas à cette loi et les quatre-vingt-cinq belles monnaies comprises entre la fin du XIIIe siècle et la chute de la république, en 1559, formeraient un tout assez vague sans la présence de deux groupes de pièces qui rompent heureusement l'uniformité de cette longue série.

Le premier se compose de deux florins d'or et d'un *grosso* ornés dans leur partie supérieure de la *Biscia Viscontea.*

Elles appartiennent à la période comprise entre les années 1390 et 1504, alors que Sienne tomba sous la domination du comte de Vertus, Jean-Galeas Visconti, duc de Milan.

Le second de ces groupes, très-postérieur au premier et aussi plus connu chez nous, parce qu'il appartient également à la numismatique française, contient les monnaies frappées avec le nom du roi de France, Henri II, alors que l'autonomie de Sienne, réfugiée à Montalcino, allait y expirer. Cette dernière partie de l'ouvrage de M. D. Promis abonde en détails intéressants et sera lue avec plaisir; mais le morceau vraiment capital du livre, c'est l'espèce d'introduction placée dans les vingt premières pages, et dans laquelle, avant d'aborder la description spéciale des monnaies de Sienne, l'auteur expose les origines et la condition de tous les anciens ateliers de la Toscane. Dans ce rapide exposé, écrit de main de maître, M. D. Promis résume tout ce que l'on sait sur la matière et redresse, en passant, plus d'une erreur accréditée, notamment en ce qui concerne la monnaie de Lucques.

Mais arrêtons-nous ici, car ce compte rendu risque de paraître bien long, quand il s'agit d'une œuvre aussi sobre et concise. Un mot pourtant encore, gardons-nous d'oublier l'habile dessinateur des planches, M. Carlo Kunz, de Venise; très-versé dans la connaissance de la numismatique italienne, il est sans égal pour la gravure des monnaies.

A. M. F.

Ricerche sopra alcune monete antiche scoperte nel Vercellese. Memoria letta da Domenico Promis, nell' adunanza della classe di scienze morali, storiche e filologiche della Reale Accademia delle scienze di Torino, tenutasi il 17 dicembre 1865, in-8°, 12 pages et 1 planche.

Ces monnaies d'or, trouvées aux environs de Verceil, offrent la plus grande ressemblance de style et de fabrication avec les *Regenbogen-Schüsselchen* du midi de l'Allemagne, et, disons-le, avec ces gauloises concaves au cheval disloqué et souvent unifaces, qui paraissent être originaires de nos provinces.

Une des pièces décrites par M. le commandeur Promis présente cette particularité qu'on ne rencontre jamais chez nous, d'avoir une légende : ATY ou ATV, la dernière lettre étant douteuse, puis deux signes que le savant directeur des Musées de Turin croit être deux lettres grecques : P et X.

Parmi les *Regenbogen-Schüsselchen* au type du grand poisson ou silure du Danube, on connaît aussi une pièce à la légende CVR, qu'on avait voulu attribuer à Coire, *Curia*, mais à l'interprétation de laquelle il est prudent de renoncer provisoirement et en attendant d'autres points de comparaison.

Les systèmes *à priori*, les explications erronées, les romans numismatiques sont le véritable fléau de l'érudition. Celui qui a la modeste bonne foi de dire : « j'ignore; cherchez, » provoque les investigations ultérieures et fait progresser la science. Celui, au contraire, qui tranche du maître, qui décide *ex cathedra*, qui devine plutôt qu'il ne

cherche, s'il se trompe, perpétue l'erreur quelquefois bien longtemps. On le cite comme une autorité — c'est si commode d'avoir une opinion toute faite; — et cela dure jusqu'à ce que quelque esprit révolutionnaire, on en rencontre même parmi les numismates, s'avise d'examiner la chose à nouveau.

R. Ch.

Sopra una medaglia di Bartolomeo della Rovere. Cenni di Domenico Promis. Torino, stamperia reale, 1867, in-8°, 9 pages et 1 planche.

Di una medaglia rappresentante Beatrice Langosco e brevi notizie sulla sua famiglia, per Dominico Promis. Torino, stamperia reale, 1867, in-8°, 10 pages et 1 planche.

L'infatigable M. Promis a fait connaître, dans ces deux brochures, deux belles médailles italiennes inédites. La première, de Bartholomée de la Rovere, évêque de Ferrare et neveu de Sixte IV, est l'œuvre signée de Sperandio, artiste cité par Bolzenthal. L'autre, plus récente d'un siècle environ, n'est signée que du monogramme AR, que l'auteur n'a pas cherché à expliquer.

R. Ch.

M. J.-F.-G. Meyer, le savant conservateur du cabinet numismatique de La Haye, nous informe qu'on a trouvé, il y a quelques mois, dans un jardin potager, près d'Utrecht, un florin d'or inédit de Zweder (Assuerus) de Culenborg,

évêque élu d'Utrecht, en concurrence avec Rodolphe de Diepholt ; copie servile du florin d'or de l'évêque Frédéric de Blankenheim.

R. Ch.

M. le lieutenant-colonel Mailliet vient de distribuer la première livraison, 10 planches, de son *Atlas des monnaies obsidionales et de nécessité*. Ces planches sont d'une exécution fort satisfaisante. Une table alphabétique par noms de villes et de pays donne la concordance des figures et du texte, et facilite beaucoup les recherches. Le travail entrepris par M. Mailliet prendra nécessairement un grand développement. On en a compris toute l'importance, comme l'a bien prouvé le nombre de souscripteurs qui ont répondu à son appel, nombre qu'aucun ouvrage de numismatique n'avait encore atteint en Belgique.

R. Ch.

Nous apprenons que M. Durand, de Lancy près de Genève, s'est décidé à se séparer de la collection spéciale, qu'il a formée, de *médailles et jetons concernant les numismates,* l'état de sa santé ne lui permettant plus de s'occuper d'études et de travaux nécessaires à l'entretien et à l'augmentation de son cabinet. Il regretterait, cependant, de voir éparpiller une collection *unique dans le monde*, et à laquelle il a consacré trente années de recherches. M. Durand la céderait donc, de préférence, à un établissement public et cela à des conditions très-avantageuses. Il est

inutile de nous étendre sur l'importance de cette collection bien connue de tous les amateurs. R. Ch.

AVIS.

A la fin de septembre ou au commencement d'octobre prochain, on vendra à Amsterdam, sous la direction du libraire G. Théod. Bom, une collection précieuse de médailles et de monnaies de tous les pays et de toutes les nations, 9,000 numéros délaissés par différents amateurs distingués.

Le catalogue se vend au prix d'un franc. Demandes affranchies, rue Kalverstraat, E, 10, à Amsterdam.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Assemblée générale annuelle du 5 juillet 1868, à Bruxelles.

Présents : MM. Chalon, président; Dugniolle, vice-président; Ed. Vanden Broeck, trésorier; Guioth, bibliothécaire; Herry de Cocquéau, contrôleur; Cam. Picqué, secrétaire; Mailliet, Pinchart, Bon de Pitteurs, Léop. Wiener, L. de Coster, Vander Auwera, Cte de Nédonchel, Maus, Cocheteux, membres effectifs; A. Brichaut, L. Geelhand, Ch. de Brou, Vte de Jonghe, Coubeaux, correspondants regnicoles.

MM. le Bon Surmont, Meyers, Wytsman, Perreau, chan. Béthune, Cte de Limburg-Stirum, Ulysse Capitaine et Cte M. de Robiano, s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à l'assemblée.

M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance précédente, lequel est approuvé.

M. le trésorier donne lecture de son compte, lequel est arrêté et approuvé. Il sera adressé ultérieurement à tous les sociétaires.

M. le président parle de la situation de la Société.

Il montre que son recueil n'est pas près de décroître. Il forme le vœu que les sociétaires rivalisent de zèle pour la prospérité de l'institution, et que le nombre des abonnés augmente d'une manière sensible. Il remercie les nombreux collaborateurs étrangers de la Revue de leur sollicitude et de leurs intéressantes communications.

M. le secrétaire fait un rapport sur les travaux de la Société royale de numismatique, pendant l'année 1867-1868. Il constate que depuis quelques années il y a plutôt surabondance de matières que pénurie, cette situation prospère est due en partie à la collaboration de numismates étrangers, qui aiment la large hospitalité que leur donne la Revue.

Le scrutin pour l'élection d'un membre honoraire en remplacement de M. P.-O. Vander Chijs, conservateur du cabinet des médailles de l'université de Leyde, décédé, confère ce titre à M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, président de la Société française de numismatique.

On procède ensuite à la nomination de deux membres effectifs en remplacement de MM. Van Miert, décédé, et Piot, démissionnaire. M. Aug. Brichaut, contrôleur des monnaies, et M. L. Geelhand, archéologue, ayant obtenu la majorité des suffrages, sont proclamés membres effectifs de la Société.

M. H. Schuermans, conseiller à la cour d'appel de Liége, et M. Amédée Liedts, archéologue à Bruxelles, sont nommés membres correspondants regnicoles.

Le bureau, par l'organe du président, propose le main-

tien de la cotisation annuelle, ce qui est accepté à l'unanimité.

Le scrutin pour le renouvellement du bureau et de la commission directrice de la Revue, donne les résultats suivants :

Président :	M. R. Chalon ;
Vice-président :	M. le Dr Dugniolle ;
Trésorier :	M. Ed. Vanden Broeck ;
Bibliothécaire :	M. Guioth ;
Contrôleur :	M. Herry de Cocqueau ;
Secrétaire :	M. Cam. Picqué.

MM. Chalon, de Coster et Picqué sont élus directeurs de la Revue pour 1868.

M. le trésorier distribue aux membres présents à la réunion un exemplaire du jeton de la Société, frappé spécialement pour cette séance.

M. Brichaut, contrôleur des monnaies, donne à ses confrères des exemplaires sur flan bruni de la nouvelle pièce italienne d'un décime, frappée à Bruxelles.

M. le vice-président fait connaître aux numismates qu'il offre en prix une MÉDAILLE D'OR DE DEUX CENTS FRANCS à

l'auteur du meilleur travail manuscrit et inédit sur des monnaies, ou sur des médailles et des jetons appartenant aux neuf provinces belges.

Les mémoires devront être rédigés en français, afin qu'ils puissent être insérés dans la *Revue de la numismatique belge*, si la Société le juge convenable; et devront être adressés, FRANCS DE PORT, avant le 1er mai 1870, à M. Chalon, président, 40, rue de la Senne, à Bruxelles.

En cas de publication de son mémoire dans la *Revue*, l'auteur aura droit à CENT exemplaires tirés à part.

M. le président expose, au nom du bureau, l'état du concours biennal pour le meilleur mémoire de numismatique grecque ou romaine, inséré dans la Revue, depuis le 1er juillet 1866 jusqu'au 1er juillet 1868.

Après avoir discuté les titres des divers mémoires publiés, la Société choisit l'article, de M. Ed. Labatut sur le culte de Cybèle et d'Atys d'après les médailles et les monuments.

UNE COLLECTION COMPLÈTE de la Revue est offerte à l'auteur du meilleur article de numismatique grecque ou romaine, qui sera inséré dans notre recueil, avant le 1er juillet 1870.

Les membres présents à la réunion passent ensuite à l'examen de diverses propositions nouvelles, et, en premier lieu, à une demande de M. le Cte de Robiano ayant pour objet le choix d'un autre mois pour la tenue de l'assemblée générale annuelle. Cette innovation, de l'avis de l'assemblée, ne pourrait se faire sans inconvénient, et le *statu quo*, sans satisfaire tout le monde, offre cependant des avantages. Quant à la proposition de M. le trésorier de dresser le

bilan de la Société à la fin de l'année, l'assemblée décide que les écritures seront arrêtées dorénavant le 31 décembre et approuvées dans la réunion de juillet.

M. Ulysse Capitaine écrit à la Société pour renouveler sa proposition de changer le droit du jeton de présence et d'y placer le buste d'un numismate contemporain. M. Maus, propose de faire les fonds d'avance pendant plusieurs années et d'adopter la proposition de M. Capitaine. L'assemblée se range à l'avis de M. Maus, et pense qu'il convient de commencer cette galerie d'illustrations numismatiques par le portrait de M. Joachim Lelewel, ancien président d'honneur de la Société.

M. Perreau annonce à la Compagnie qu'il prépare pour elle un catalogue des médailles et des jetons du pays de Liége. L'assemblée adresse des remerciements à l'honorable membre.

La proposition de M. le chan. Béthune de publier *in extenso* le procès-verbal de la séance et de la fête du XXV° anniversaire de la fondation de la Société n'est point adoptée, à cause du caractère tout intime que présentait cette manifestation.

M. Geelhand émet le vœu que le gouvernement envoie des exemplaires de ses médailles aux numismates les plus connus. Après avoir entendu les observations de quelques membres, l'assemblée pense que l'on pourrait faire auprès de MM. les ministres de l'intérieur et de la justice une démarche officieuse, afin que le cabinet de la Société reçût à l'avenir un exemplaire de toutes les médailles pour lesquelles souscrit le gouvernement.

M. le président annonce à l'assemblée qu'il s'est entendu

avec le ministère de l'intérieur pour la publication régulière et constante, dans la *Revue*, des médailles historiques du règne de Léopold II.

M. le trésorier invite les membres honoraires, effectifs, associés et correspondants à bien vouloir lui faire parvenir leurs portraits pour l'album de la Société.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. Chalon lit une notice sur l'histoire et les monnaies de la république de Saint-Marin.

M. Geelhand exhibe une intéressante médaille frappée par les Provinces-Unies pour répondre aux médailleurs de Louis XIV qui l'appelaient *ultor regum*.

M. Maus communique à l'assemblée une monnaie de bronze d'Ithaque, à la tête barbue d'Ulysse, coiffée du pileus.

M. Picqué exhibe une belle médaille padouane, à la tête de M. Furius Camillus.

M. Brichaut exhibe un petit jeton de bronze inédit rappelant le souvenir de l'évacuation de la citadelle de Liége, et de la prise du fort de la Chartreuse, en 1830.

M. Cocheteux fait passer sous les yeux de l'assemblée une médaille d'une fort belle exécution et rappelant la mort d'une mère de famille ; lég. *sublatam quærimus invidi ;* au droit, on voit un mausolée, et, au revers, le nid du phénix abandonné.

M. Vander Auwera exhibe plusieurs précieux jetons

inédits du xve et du xvie siècle, parmi lesquels on distingue un jeton de Tournay de 1543 et un jeton de Maestricht.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

Réunion du bureau du 17 juillet 1868.

Sur la proposition de M. Chalon le titre d'*Associé étranger* est conféré à M. Edmond Labatut, docteur en droit, secrétaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

AU 1er OCTOBRE 1868.

MEMBRES HONORAIRES (1).

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
YONG-AKERMAN (John), secrétaire de la Société des antiquaires de Londres.....	4 juillet 1841.
DE LONGPÉRIER (Adrien), membre de l'Institut de France, etc.....	—
DE SAULCY (LE BARON Frédéric), sénateur, membre de l'Institut de France, etc.....	—
DE KOEHNE (S. E. LE COMMANDEUR Bon), conseiller d'État actuel, directeur du bureau héraldique, etc., à Saint-Pétersbourg.....	—
DE PFAFFENHOFFEN (LE BARON), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen.	—
DE MEYER (LE DOCTEUR), conservateur du cabinet des médailles, à Zurich.....	—
MEYER (J.-F.-G.), conservateur du cabinet royal des médailles, à La Haye.....	—
PROMIS (LE COMMANDEUR Dominique), conservateur des musées royaux, etc., à Turin.....	20 septembre 1846.

(1) Le nombre des membres honoraires est fixé à vingt-cinq.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
De la Saussaye (L.), ex-directeur de la *Revue numismatique*, recteur de l'Académie de Lyon...	20 septembre 1846.
Sabatier (J.), membre de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, à Paris.....	4 mars 1849.
Castellanos (don **Basilio Sebastian**), président de l'Académie royale d'archéologie, à Madrid..	6 juillet 1851.
Fustagueras y Fuster (don **Jaime**), archéologue, à Barcelone.....	—
De Bernabé (don **Ramon Polo**), président du séminaire de Sarragosse.....	—
Dirks (J.), avocat, à Leeuwarde, membre des états généraux et de l'Académie royale des Pays-Bas.....	—
Hildebrand (B.-E.), conservateur du musée des antiques, à Stockholm.....	—
Leitzmann (le révérend J.), directeur de la *Revue numismatique de Weissensée*.....	—
Mantellier (P.), président à la Cour d'appel d'Orléans, etc.....	—
Tornberg, professeur à l'université de Lund.....	—
Robert (Charles), intendant général, à Paris....	5 juillet 1863.
De Rauch (A.), chambellan de S. M., secrétaire de la Société numismatique, etc., à Berlin.....	—
Nahuys (le comte **Maurin**), archéologue, à Utrecht.	2 juillet 1865.
Deschamps de Pas (L.), ingénieur, à Saint-Omer..	1 juillet 1866.
Morel-Fatio, archéologue, etc., à Paris.....	—
Muller (le docteur L.), archéologue, à Copenhague.	7 juillet 1867.
Ponton d'Amécourt (vicomte de), président de la Société française de numismatique, à Paris.	5 juillet 1868.

MEMBRES EFFECTIFS [1].

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
CHALON (Renier), docteur en droit, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.....	Fondateur.
DE BETHUNE (LE CHANOINE), secrétaire de l'évêché, à Bruges	—
DE COSTER (Louis), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	—
DE LA FONTAINE (LE BARON), président du conseil d'État du grand-duché, à Luxembourg.....	—
DE MEYER (J.), rentier, à Gand	—
DE PITTEURS DE BUDINGEN (LE BARON), propriétaire, à Namur.....	—
DE ROBIANO (LE COMTE Maurice), sénateur, membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
GUIOTH (J.-L.), ingénieur en chef honoraire, à Bruxelles.....	—
MEYERS (M.-B.), colonel du génie, à Liége.....	—
PERREAU (A.), agent de la Banque, à Tongres.....	—
SERRURE (C.-P.), docteur en droit, correspondant de l'Académie royale, à Moortzeele.....	—
HERRY DE COCQUEAU (François), docteur en droit, à Bruxelles.....	6 octobre 1844.
NOTHOMB (LE BARON), membre de l'Académie royale, ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin.	20 septembre 1846.
LEFEVRE (E.-C.), rentier, à Gand.....	—
CUYPERS VAN VELTHOVEN (Prosper), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	1 juillet 1849.
PINCHART (Alexandre), chef de section aux archives de l'État, à Ixelles.....	1 juillet 1849.
PETY DE THOZÉE (J.), propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Grune.....	4 juillet 1852.

(1) Le nombre des membres effectifs est fixé à trente-cinq.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION
MM.	
De Witte (le baron J.), membre de l'Académie royale, associé de l'Institut de France, etc., à Wommelghem	5 juillet 1857.
Cocheteux (C.), capitaine du génie, à Anvers	—
Dugniolle, docteur en médecine, à Ixelles	—
Vander Auwera, conseiller provincial, receveur de la ville, à Louvain	5 juillet 1858.
Capitaine (Ulysse), secrétaire de l'institut archéologique, à Liége	8 juillet 1860.
Picqué (Camille), attaché à la section des médailles de la Bibliothèque royale, à Bruxelles	—
Vandenpeereboom (Alph.), ministre d'État, président de la Société archéologique d'Ypres	5 juillet 1863.
De Nedonchel (le comte Georges), membre de la Société historique de Tournay	—
Cajot (le chanoine), membre de la Société archéologique de Namur	—
Vanden Broeck (Ed.), agent de change, à Bruxelles	3 juillet 1864.
Mailliet (V.), lieutenant-colonel pensionné, à St-Josse-ten-Noode	—
Wiener (Léopold), statuaire et graveur en chef des monnaies, etc., à Bruxelles	—
Wystman (Clément), notaire et archéologue, à Termonde	—
Surmont (le baron), archéologue, à Gand	2 juillet 1865.
Maus (C.), conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles	7 juillet 1867.
De Limburg-Stirum (le comte), à Gand	—
Brichaut (Charles), contrôleur des monnaies, à Bruxelles	5 juillet 1868.
Geelhand (Louis), homme de lettres et archéologue, à Bruxelles	—

CORRESPONDANTS REGNICOLES [1].

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
Helbig (Henri), archéologue, à Liége.....	7 juillet 1861.
Vanderstraeten (Edmond), employé aux Archives de l'État, à Bruxelles.....	—
Serrure (C.-A.), avocat, etc., à Gand	5 juillet 1863.
Onghena (Charles), graveur, etc., à Gand.....	3 juillet 1864.
De Brou (Charles), archéologue, etc., à Bruxelles.	—
Coubreaux (Hippolyte), archéologue, à Bruxelles.	—
Kluyskens (Hippolyte), professeur, à Gand	2 juillet 1865.
De Jonghe (Baudouin), à Bruxelles...	—
Schuermans (Henri), conseiller d'appel, à Liége .	5 juillet 1868.
Liedts (Amédée), docteur en droit, à Bruxelles..	—

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

Nijhoff (Martinus), libraire, à la Haye.....	14 octobre 1856.
Duquenelle (Victor), membre de l'Académie impériale de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France, à Reims.....	28 octobre 1856.
Saubinet (Étienne), trésorier de l'Académie, etc., à Reims.....	—
Boulanger (G.), ingénieur, à Paris.....	3 novembre 1856.
Penon (Casimir), conservateur du musée des antiques, au château Borely, à Marseille.....	—
Morin (Henri), fils, banquier, à Lyon.....	—
Bretagne, directeur des contributions directes, à Nancy.....	—
Salmon (Philippe), avocat, à Paris.....	—
Dancoisnes (L.), notaire, à Henin-Liétard.....	—
Minart, conseiller, à Douai.....	—
De Veye de Burine, colonel, à Utrecht.....	—
Hucher (E.), magistrat, au Mans.....	10 avril 1857.

[1] Le nombre des correspondants regnicoles est limité à dix.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION
MM.	
De Voogt (W.-J.), à Amsterdam	10 avril 1857.
Dumoulin (F.-J.-L.), notaire, à Maestricht	—
Bascle de Lagrèze (G.), conseiller, à Pau	30 août 1857.
Boudard (P.-A.), archéologue, à Béziers	5 octobre 1857.
Colson (Alex.), docteur en médecine, à Noyon	15 avril 1859.
Landré (J.-D.), à Amsterdam	6 mai 1859.
Van Geuns, à Dieren, près d'Arnhem	—
Roach Smith (sir Ch.), à Strood, comté de Kent	6 septembre 1860.
Preux, avocat général, à Douai	—
De Roemer (le baron), membre de la première Chambre du royaume de Saxe, à Dresde	4 juin 1861.
Van Hende (Édouard), auteur de la *Numismatique lilloise*, à Lille	—
De Wismes, archéologue, à Saint-Omer	29 novembre 1861.
Bazot (A.), notaire, à Amiens, membre de la Société des antiquaires de Picardie, etc	2 novembre 1862.
Durand (A.), à Lancy, près de Genève	27 février 1863.
Rouyer (Jules), directeur des postes, à Nancy	20 mars 1863.
Friedlaender (le docteur D.-J.), archéologue, à Berlin	10 décembre 1863.
Compère (Amédée), consul de Belgique, à Oléron	—
Beale-Poste, Esq., archéologue, à Maidstone (Kent)	—
Namur (A.), professeur, secrétaire de la Société royale grand-ducale, à Luxembourg	—
Pauly (Henri), Recteur de l'école supérieure, à Montjoie	3 juillet 1864.
Elberling (le docteur), numismate, etc., à Luxembourg	19 novembre 1864.
Maggiora-Vergano-Bricchetti (le chevalier), à Asti	14 janvier 1865.
S. A. S. Monseigneur le prince de **Hohenlohe-Waldenbourg**, au château de Kupferzell (Wurtenberg)	14 janvier 1865.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
Barozzi (Nicolas), directeur du musée Correr, à Venise	27 octobre 1865.
Madden (W. Frédéric), du British Museum, secrétaire de la Société numismatique de Londres	—
Hooft Van Iddekinge (le chevalier J.-E.-H.), à Paterswolde (province de Groningue)	4 août 1866.
Don Alvaro Campaner y Fuertes, directeur du *Memorial numismatico*, à Barcelone	18 décembre 1866.
Caucich (A.-R.), directeur du *Bullettino*, etc., à Florence	18 janvier 1867.
Seguin (F.), à Genève	—
Bergmann (le Dr Jos.), conservateur du cabinet des médailles, etc., à Vienne	19 avril 1867.
Heiss (Aloïs), archéologue et numismate, à Madrid	—
Pigorini (Louis), directeur du musée royal des antiquités, à Parme	28 août 1867.
Ricard (Adolphe), archéologue, à Montpellier	7 octobre 1867.
Brambilla (Camille), archéologue, à Pavie	—
Baralis (le chevalier), directeur de la Monnaie de Naples	22 avril 1868.
Ramon (Vidal), numismate, à Barcelone	24 mai 1868
Labatut (Édouard), docteur en droit, secrétaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris	17 juillet 1868.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1869.

Président : M. Renier Chalon.
Vice-Président : M. le Dr Dugniolle.
Contrôleur : M. Herry de Cocqueau.
Trésorier : M. Vanden Broeck.
Bibliothécaire : M. Guioth.
Secrétaire : M. Camille Picqué.

COMMISSION DE LA REVUE.

MM. Renier Chalon.
Louis de Coster.
Camille Picqué.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 3e TRIMESTRE 1868.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 6e année, juillet, août, septembre et octobre 1867.

Bedragen tot de numismatiek van Gelderland, door W. J. Devoogt. Arnhem, 1867.

Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournay, t. XII, 1868.

Revue numismatique française. Nouvelle série, t. XIII. Année 1868, nos 1 et 2, janvier-avril, no 3, mai-juin.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique, 37e année, 2e série, t. XXV, nos 5 et 6, t. XXVI, no 7, 1868.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 20e année, 6e série, t. IV, 2e et 3e livraison, 1868.

Revue trimestrielle, 2e série, 18e volume, 15e année, t. II, avril 1868.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. X, 1re livraison, 1868.

Messager des sciences historiques. Année 1868, 2e livraison.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, 1868, 2e livraison.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VII, 1868.

L'administration des travaux publics à Rome, par M. Ed. Labatut. Paris, 1867.

Études de la société romaine. Histoire de l'édilité, par Ed. Labatut.

La municipalité romaine et les curatores rei publicæ, par Ed. Labatut. Paris, 1868.

Les édiles et la censure du théâtre à Rome, par Ed. Labatut. Paris, 1868.

Histoire de la préture, par Ed. Labatut. Paris, 1868.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 2e trimestre de 1867, nos 56, 57 et 58 et no 59 du 1er trimestre de 1868.

Memorial numismático español, etc. Año II, cuaderno segundo, segundo trimestre. Barcelona, 1868.

Neues lausitzisches Magazin. 2e et 3e livraisons, 1868.

The numismatic chronicle, 1868. Part. II, nouvelle série, ne XXX.

Early sassanian inscriptions, seals and coins. London, 1868. (Don de l'auteur, M. Thomas.)

Le Cabinet historique, 13e année, 11e et 12e livraisons, novembre-décembre 1867, 14e année, 1re livraison, janvier 1868, 2e et 3e livraisons, février-mars 1868, 7e et 8e livraisons, juillet-août 1868.

CABINET NUMISMATIQUE.

DON DE M. BRICHAUT, CONTROLEUR A LA MONNAIE.

	bronze.
Prise du pont de Waelhem, 23 octobre 1830	1
Canal de Charleroi ouvert le 15 septembre 1832	1
Au baron Vanden Broucke de Terbecq, ancien bourgmestre, 1837.	1
Essai de monnaies suisses, 1851. Refonte, 2 centimes (cuivre) .	1

DON DE M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Médaille rappelant l'inhumation du roi Léopold Ier et de la reine Louise, à Laeken, par L. Wiener	1
Monseigneur Deschamps, archevêque de Malines, par Ch. Wiener.	1
Monseigneur Sterckx, cardinal, par le même	1
Mort du cardinal Sterckx, par Baetes	1
	8

Bruxelles, septembre 1868.

Le Bibliothécaire,
GUIOTH.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (8e article) 1
Don Antonio, roi de Portugal, son histoire et ses monnaies, par M. R. Chalon 27
Les trente-huit jetons inédits de la liste Van Mieris-Le Petit, par M. J. Dirks 60
Considérations sur quelques monnaies anglo-saxonnes, par M. le comte Maurin Nahuys 65
Documents pour servir à l'histoire des médailles, par M. de la Fons-Mélicocq 75
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (9e article) 121
Monnaies impériales inédites, par M. S.-T. Baxter 141
Une médaille inconnue à Van Loon. — Jean-Baptiste Maes, par M. R. Chalon 145
Don Antonio, roi de Portugal (supplément), par M. R. Chalon. 148
Les tirs fédéraux de la Suisse et leurs médailles, par M. F. Seguin. 156
Curiosités numismatiques. — Monnaies rares ou inédites (dixième article), par M. R. Chalon 177
Catalogue de monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (10e article) 217
Le culte de Cybèle et d'Atys d'après les médailles et les monuments. — A M. J. Sabatier, vice-président de la Société française de numismatique et d'archéologie; membre des sociétés de numismatique et d'archéologie de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles, de Berlin, de Copenhague, etc., par M. Edmond Labatut 266

Supplément aux jetons d'Artois, par M. Deschamps de Pas . . . 305
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité. (11e article), par M. P. Maillet 353
Funérailles chez les Romains, par M. J. Sabatier..... 369
La République de Saint-Marin, par M. R. Chalon..... 403
Charte de l'an 1494. à laquelle sont suspendues deux monnaies comme échantillons, par M. le comte Maurin Nahuys..... 409

CORRESPONDANCE.

Lettre à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique, par M. Fr. Seguin. 82
Lettre de M. le comte Maurin Nahuys à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique. 186
Lettre de M. Domenico Pierrugues à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique 192
Lettre de M. D. Pierrugues à M. R. Chalon, président de la société 319

ACTES OFFICIELS.

Démonétisation et échange des anciennes monnaies divisionnaires d'argent..... 418

MÉLANGES.

Celestino Cavedoni. — Catalogue de l'Espine. — Description des monnaies, etc., de S. M. le roi de Portugal. — *Aureus* trouvé en Frise. — Le jeton de Charles Van Laethem. — Nouveau coin de la monnaie pontificale. — M. Brambilla. — *Étude historique sur les monnaies des grands maîtres de l'ordre de Malte,* par M. Laugier. — *Errare humanum est.* — Document sur la refonte des escalins, en 1749. — *Berliner Blätter, X Heft.* — *Münzstudien,* de M. Grote, n° 15. — M. Elberling. — M. Geelhand. — *Les légions du Rhin,* par M. Ch. Robert. — M. Trachsel. — M. Meyer. — *The numismatic chronicle,* n° XXVII. — Supplément à la monographie des monnaies de Cambrai. — Revue numismatique française, n° 2 (1867). — Annuaire de la Société

française de numismatique. — M. le Dr Dethier. — *Nouvel essai d'interprétation des monnaies de la Gaule*, par A. Filloux. . . 96
Médaille du mariage de S. A. R. le comte de Flandre. — Une nouvelle brochure de M. Van Hende. — Catalogue à prix fixés de monnaies suédoises. — M. Guioth. — *Blätter für Münzfreunde*, de M. Gersdorf. — M. Mailliet. — Monnaie de Bruxelles. — Marie-Louise, duchesse de Parme. — Les coins de feu le graveur en chef, P.-J. Braemt. — *Revue archéologique*. — N° XXVIII de la Revue anglaise. — M. W.-J. de Voogt, et les monnaies de la Gueldre. — Revue française, mai-août 1867. — Nouvel ouvrage de M. Ch. Robert. — Société numismatique à Dresde. — Vente de la collection Schulthess-Rechberg. — *Memorial numismático español*, t. II. — Numéraire italien fabriqué à Bruxelles. — Monnaies mal lues. — M. Laugier. — M. Charles Wiener. — Découvertes faites à Paris en démolissant les vieux quartiers. — Que trouvera-t-on à Bruxelles en perçant le boulevard central? — Pièces gauloises à vendre. — Jubilé de l'université de Lund 194
MM. d'Amécourt, Sabatier et Heiss, décorés par S. M. le roi de Portugal. — Deux dépôts de monnaies. — Une pièce turque frappée à Parme, en 1796. — Rapport de M. Sabatier sur l'exposition des monnaies portugaises à Paris. — Les prétendants en Italie. — *Annuaire de la Société française de numismatique*, de 1867. — Ventes de médailles. — *L'Eucratidion*. — Le Dr Séraphin Cupido. — Monnaies lorraines. — *Histoire de la Préture*, par Ed. Labatut. — *Numismatic chronicle*, n° XXIX. — *Bullettino di numismatica*. — La décoration des chiens. — La médaille Debuck. — *L'âne qui prend la peau du lion*, etc , par M. J. Charvet. — *De l'uniformité des monnaies*, etc., par M. Léon. — Collection Charvet. *Monnaies inédites de Provence*, etc., par A. Carpentin 321
M. Cohen. — *Recherches sur les insignes de la questure*, par M. H. de Longperier. — *Médaille unique de Constantia*, par M. J. Roman. — *Avers* et revers. — Les faux monnayeurs. — Mémoire posthume de M. le Dr Voillemier sur les monnaies de Senlis. — M. Lecoq-Kerneven et le monogramme de Conan II. — *Givet. Recherches historiques*, par MM. Lartigue et A. Le

CATTE. — Catalogue du musée de Parme, par M. le Dr L. PIGORINI. — Numismatique typographique. — *Periodico di numismatica.* — Encore une Revue numismatique! — La Société numismatique de Manchester. — *Revue numismatique française* de 1868. Liv. 1, 2 et 3. — Appel aux numismates. — La commune d'Anvers et la statue du roi Léopold Ier. — *Collectanea antiqua.* — Nouveau mémoire de M. D. PROMIS sur les monnaies de Sienne. — Recherches sur des monnaies trouvées près de Verceil, par M. D. PROMIS. — Deux médailles italiennes inédites, par le même. — Florin d'or inconnu de Zweder de Culenberg, évêque élu d'Utrecht. — Monnaies obsidionales, par M. le colonel MAILLIET. — M. Durand offre en vente sa collection 420

NÉCROLOGIE : P.-O. Vander Chijs. — Le chevalier Alphonse-Ferdinand de Le Bidart de Thumaide. — Adolphe-Christian Jouvenel. — Honoré d'Albert de Chevreuse, duc de Luynes. . 114

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE. — Extraits des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 7 octobre 1867 118

Réunion du bureau du 22 avril 1868 347

Réunion extraordinaire du 24 mai 1868, à Tongres. . . . . *ib.*

Assemblée générale annuelle du 5 juillet 1868, à Bruxelles . . . 447

Réunion du bureau du 17 juillet 1868. 454

Ouvrages reçus. 119, 214, 351, 462

Cabinet numismatique. — Dons 214, 352. 463

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES,

AVEC RENVOI AUX PAGES OU ELLES SONT EXPLIQUÉES.

Numéros des figures.	Numéros des pages.
Planche I.	
1....	50
2....	50
3....	51
1....	53
2....	53
Planche II.	
3....	54
4....	54
5....	55
6....	55
7....	56
8....	56
Planche III.	
1....	58
2....	58
3....	58
4....	58
Planche IV.	
5....	59
6....	59
7....	59
8....	59
9....	59
Planche V a IX.	
1....	167
2....	168
3....	169
4....	170
5....	170
6....	171
7....	172
8....	173
9....	173
10....	173
11....	174
12....	174
13....	175
14....	175
Planche IX.	
1....	176
2....	176
Planche X.	
1....	177
2....	179
3....	179
4....	180
5....	180
6....	181
7....	182
8....	182
9....	184
10....	192
Planche XI.	
	194
Planche XII.	
1 à 8.	255
Pl. XIII a XV.	
1....	305
2....	305
3....	306
4....	306
5....	306
6....	307
7....	307
8....	309
9....	310
10....	310
11....	311
12....	311
13....	312
14....	316
15....	317
Planche XVI.	
1 à 22–397 à 402	
Planche XVII.	
	409

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

MONNAIES FRAPPÉES À LISBONNE

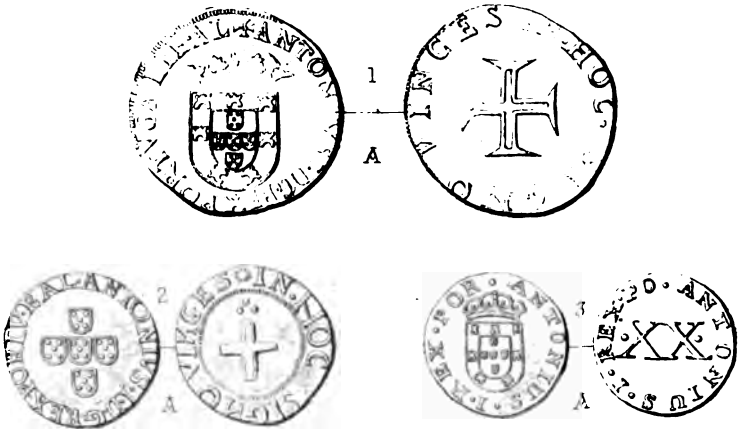

MONNAIES FRAPPÉES À ANGRA, DANS L'ÎLE DE TERCÈRE

F. L. Geermaecker.

COINS DE GORCUM

COINS DE GORCUM

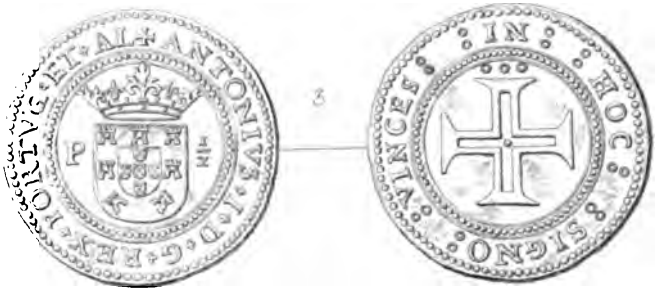

1
UN POUR TOUS TOUS POUR UN
PATRIE LIBERTÉ 1791
FRATERNITÉ
FÉDÉRAL SOLEURE
2
CANTON GRAUBUNDEN
SCHWEIZER FRANKEN
EIDGENÖSSISCHES FREISCHIESSEN IN CHUR
1842
3
EIDGENÖSSISCHES FREISCHIESSEN 1844 ZU BASEL
SYMACOS AN DER BIRS
28 AUGUST 1444.
DER
SCHILD ZERBROCHEN
DAS SCHWERT ENTZWEI.
DAS BANNER
IN STERBENDER HAND
TRIUMPH DAS VATERLAND
BLEIBT FREI.
GOTT SEGNE DAS
VATERLAND

1
TOUS POUR UN
PATRIE LIBERTÉ
FRATERNITÉ
FÉDÉRALE SOLEURE
2
CANTON GRAUBÜNDEN
4 SCHWEIZER FRANKEN
EIDGENÖSSISCHES FREISCHIESSEN IN CHUR
1842
3
EIDGENÖSSISCHES FREISCHIESSEN 1842 ZU BASEL
ST JACOB AN DER BIRS
26 AUGUST 1844.
DER
SCHILD ZERBROCHEN
DAS SCHWERT ENTZWEI.
DAS BANNER
IN STERBENDER HAND
TRIUMPH DAS VATERLAND
BLEIBT FREI.
GOTT SEGNE DAS
VATERLAND

P. Decleermaecker

P. Decleermaecker

12.

13

14.

P. Decleermaecker.

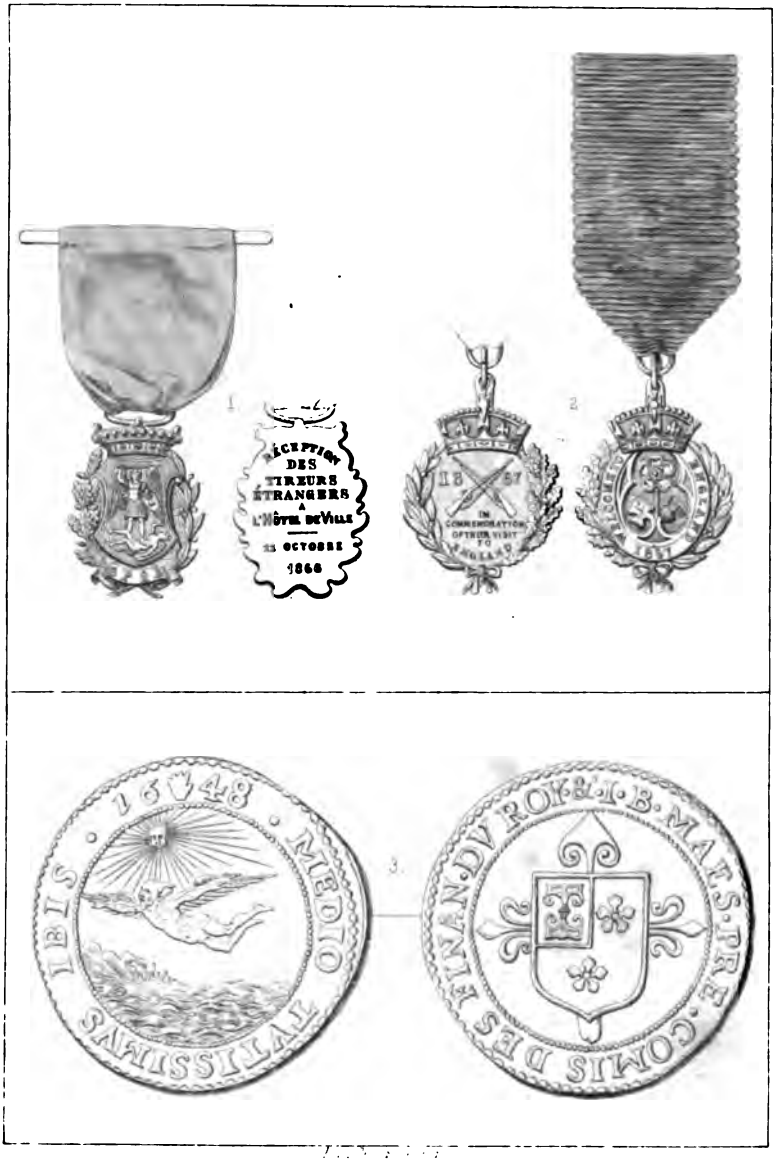
1.
RÉCEPTION DES TIREURS ÉTRANGERS A L'HÔTEL DE VILLE
23 OCTOBRE 1866
2.
IN COMMEMORATION OF THEIR VISIT TO ENGLAND
1857
3.
IBIS · 1648 · MEDIO TVTISSIMVS
DV ROY & I. B. MAES. PRE. COMIS DES FINAN.

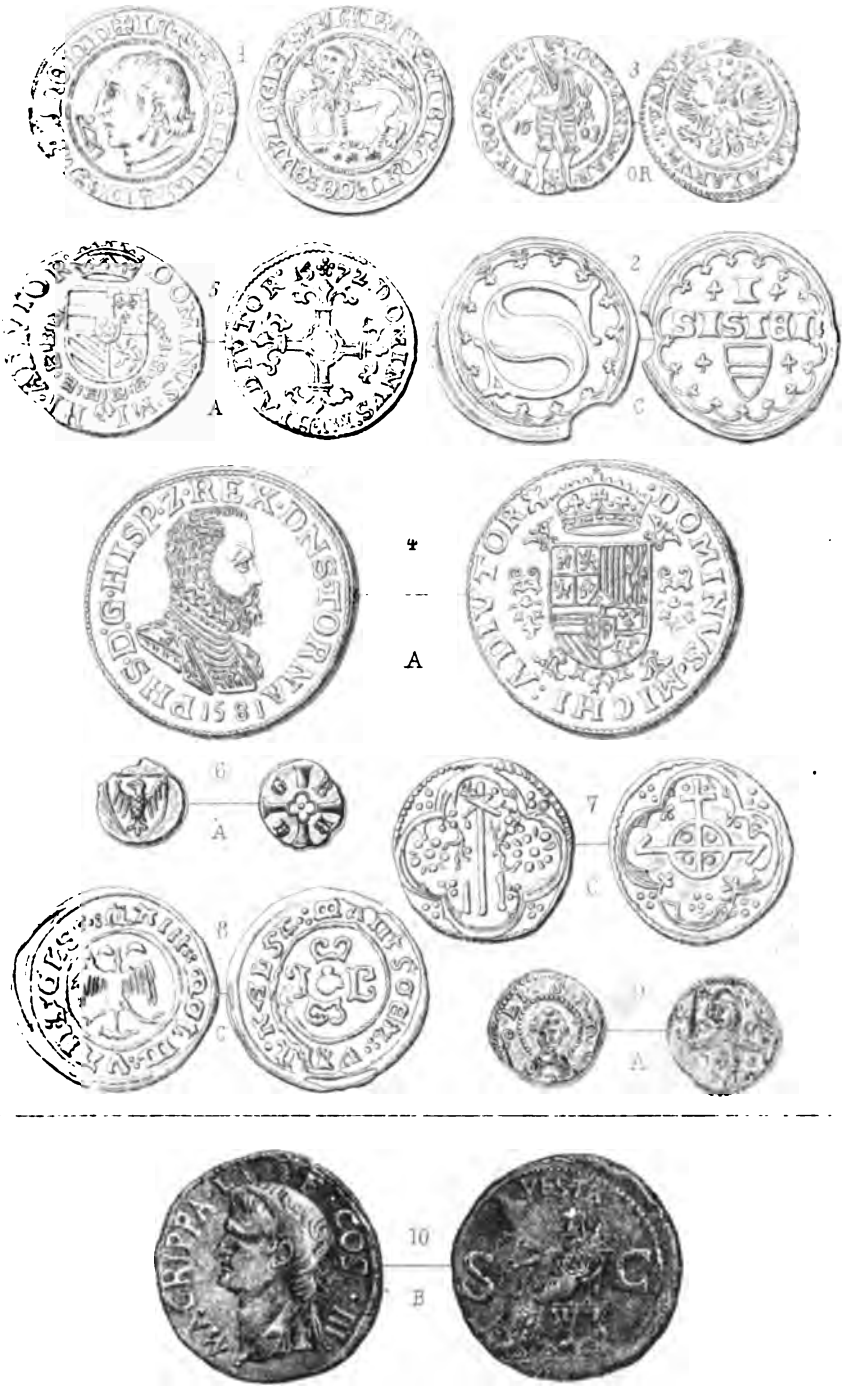
1
C
3
OR
5
A
2
C
4
A
6
A
7
C
8
C
9
A
10
B

H. Bey sc.

N° 1

2

3

4

5

6

7

8

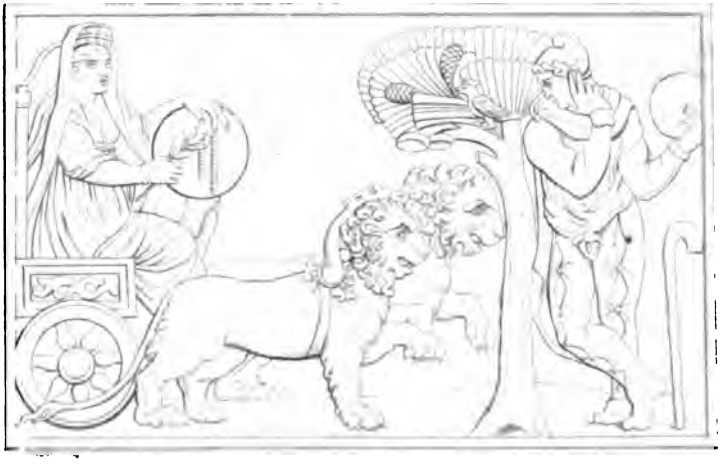

1
2
LUD. XV. REX CHRISTIANISS.
DU VIVIER F.
LUD. XVI. REX CHRISTIANISS.
GATTEAUX
3
4
5
6
AVSPICIIS
AVMIFI CENTIA

P. De Cleermaecker

12

B

14

B

13

AR&B

15

C

P. L. Cormaecker.

1
2
3
4
AETERNITAS
5
6
ETERNAE MEMORIAE
REP
7
8
CONSECRATIO
DIVA CLAVDIVS
11
CONSECRATIO
SC
14
EXSENATVS CONSVLTO
SC
9
10
CONSECRATIO
12
13
16
AETERNITAS AVGG
SC
15
18
17
AETERNITAS
SC
19
CONSECRATIO
SC
21
CONSECRATIO
20
22

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.

TABLE DES TROISIÈME ET QUATRIÈME SÉRIES.

Bruxelles. — Imprimerie de Fr. Gobbaerts.

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

—

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES DOUZE VOLUMES COMPOSANT LES TROISIÈME ET QUATRIÈME SÉRIES

(1857-1868)

PAR ALEXANDRE PINCHART,

CHEF DE SECTION AUX ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE BELGE, ETC.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1872

ASHMOLEAN
OXF

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

DOUZE VOLUMES COMPOSANT LES 3e ET 4e SÉRIES

DE LA

REVUE DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

Observations. — Le chiffre romain indique la tomaison ; le chiffre 3e ou 4e se rapporte à la série. Quand le tome n'est pas désigné à côté de la page, l'indication se rapporte à ce qui précède.

A

AARAU. Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 170.

ABAGA. Monnaies de ce prince, II, 4e, 296.

ABBAS 1er. Monnaie de ce prince, III, 3e, 458.

ABBASIA Monnaies y frappées, II, 3e, 113, 114.

ABBASSIDES. Monnaies de khalifes de cette dynastie, II, 3e, 111, 121, 317 ; III, 3e, 349 ; V, 3e, 27 ; VI, 3e, 29, 104 ; II, 4e, 328 ; — Liste de ces khalifes, IV, 4e, 57 ; — Annonce d'une notice sur des légendes de quelques monnaies de ces princes, III, 4e 264.

ABDALLAH Monnaies de ce khalife, II, 3e, 126 ; V, 3e, 33.

ABDALLAH BEN ZOBEIR. Monnaie de ce prince, II, 4e, 327.

ABD UL-HAMID. Monnaie de ce prince, II, 3e, 249.

ABDUL-MALEK ou **ABDUL-MELIK.** Notice et observations sur une des monnaies de ce khalife ommeïade, IV, 3e, 325, 327 ; III, 3e, 334-335.

ABD UL-MELIK. Monnaies de ce khalife samanide, II, 3e, 134.

ABERGOUH. Monnaie y frappée, V, 3e, 53.

ABERYSTWITH. Notice citée sur

une monnaie de Charles Ier y frappée, IV, 4e, 420.

ABIABENIA. Monnaies romaines avec le nom de cette contrée, V, 4e, 199.

ABOU-BEKR. Monnaies de ce prince, III, 3e, 434; V, 3e, 48.

ABOU-ISHAAK. Monnaie y frappée, VI, 3e, 79.

ABOU-MANÇOUR. Monnaie y frappée, II, 3e, 139.

ABOUSAID. Monnaies de ce prince, II, 3e, 235-239; III, 3e, 443-446; V, 3e, 55, 56; II, 4e, 308, 312.

ABOUSAID OTSMAN. Monnaie de ce prince, II, 3e, 226.

ABOU-THALEB. Monnaie y frappée, III, 3e, 426.

ABOU ZACHARIA YAHIAH. Monnaie de ce prince trouvée près d'Ypres, V, 4e, 389.

ABRUZZES. Notice citée sur les monnaies de ce pays, II, 3e, 457; II, 4e, 402.

ABSIMARE (TIBÈRE). Monnaies de ce prince, I, 3e, 177; VI, 3e, 200.

ABYSSINIE. Monnaie du roi Gersem, VI, 3e, 181.

ACHAIE. Monnaies romaines frappées dans ce pays, IV, 3e, 9; III, 4e, 398; V, 4e, 198; — Analyse de notices sur les monnaies de la ligue achéenne, VI, 3e, 409; II, 4e, 493; IV, 4e, 294.

ACHREBUM. Attribution du denier qui porte cette légende, II, 3e, 163.

ACILIA. Observations sur une médaille de cette famille, IV, 3e, 128.

ACTIUM. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 198.

ADANA. Monnaie y frappée, IV, 3e, 17.

ADDIDA, ADDUS ou ADIDA. *Voy.* ADIDA.

ADEL-SCHAHIDE. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 3e, 248.

ADHERBAIDJAN. Notice citée sur des monnaies de ce pays, IV, 3e, 116, 209.

ADIDA ou ADDIDA. Monnaie frappée dans cette localité, I, 4e, 158.

ADORNES (Agnès). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 345.

ADRIEN. Pièces à son effigie, IV, 3e, 9, 14; V, 3e, 13; VI, 3e, 434; I, 4e, 120, 138.

ADUARD. Note relative au droit qu'avait cette abbaye de battre monnaie, VI, 3e, 157.

AELIE. Monnaies frappées dans ce pays, I, 4e, 138.

AETHILHARD. Notice citée sur les monnaies de cet archevêque, IV, 4e, 294.

AFFLIGHEM. Notice sur des méreaux de cette abbaye, I, 3e, 350.

AFRIQUE. Monnaies de l'exarque Grégoire, I, 3e, 22; — Articles cités sur les monnaies de l'Afrique septentrionale à légendes puniques ou phéniciennes, I, 3e, 159, 260; 4e, 214, 223; —

Monnaies arabes de ce pays, II, 3e, 125; V, 3e, 31; VI, 3e, 36; II, 4e, 332; — Ouvrage cité sur la numismatique ancienne de ce pays, V, 3e, 197; VI, 3e, 140; I, 4e, 95; — Notice citée relative aux portraits des proconsuls d'Asie et d'Afrique sur leurs monnaies, VI, 4e, 111; — Médailles romaines avec le nom de cette contrée, V, 4e, 200.

AFRIKIA. Monnaies y frappées, II, 3e, 113, 114, 116.

AGHMAT. Monnaie y frappée, VI, 3e, 57.

AGLAB. Monnaie de ce prince, II, 4e, 332.

AGLABIDES. Monnaies des princes de cette dynastie établis en Afrique, VI, 3e, 36; II, 4e, 332.

AGRAMONT. Monnaies de nécessité, IV, 4e, 213.

AGRIPPA. (Marcus Vipsanius) Observations sur une de ses médailles, VI, 4e, 192, 319; — Notice sur une pièce à son effigie et à celle d'Auguste frappée à Nîmes ou Nemausus, VI, 3e, 317; — Autre pièce à leur effigie, 439; — Article cité sur des médailles de ce personnage, VI, 3e, 135.

AGRIPPINE, mère. Pièces à son effigie, VI, 3e, 432; — Notice citée sur cette princesse, IV, 3e, 115.

AHAR. Monnaies de rois de cette localité, V, 3e, 49; II, 4e, 351.

AHISTAN II. Monnaies de ce prince, III, 3e, 456, 457; II, 4e, 352.

AHMED, roi d'Astrakan. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 56.

AHMED CHAH. Monnaie de ce prince qui régnait dans la Guzarate, II, 4e, 345.

AHMED. Monnaie de ce prince houlagouïde, V, 3e, 34; II, 4e, 297.

AHMED CHAHY. Monnaie y frappée, II, 4e, 356.

AIA-SOLOUK ou **ÉPHÈSE.** *Voy.* **ÉPHÈSE.**

AIRE. Plombs des fêtes des Innocents, etc., de cette ville, IV, 3e, 258; — Méreau d'une confrérie, IV, 3e, 330; — Analyse d'un livre sur la collégiale, ses méreaux, ses sceaux, etc., V, 3e, 119; — Monnaies obsidionales, IV, 4e, 214.

AIX-LA-CHAPELLE. Attribution à cette localité du denier à la légende *Achrerum*, II, 3e, 163; — Observation sur le nom de cette ville avant Pépin le Bref, III, 3e, 205; — Médaille commémorative de sa réunion à la Prusse, III, 4e, 267; — Monnaies de cette ville, III, 4e, 387; — Notice citée sur les deniers que l'on y a frappés à l'époque des Hohenstaufen, IV, 4e, 283.

AJRED. Monnaie y frappée, V, 3e, 54.

AKHLAT. Monnaie y frappée, VI, 3e, 76.

AKKA. Monnaie y frappée, II, 4e, 328.

AKKOYOUNLI. Monnaies de princes de cette dynastie, III, 3e, 451; VI, 3e, 97.

AKLADIA ou **CYDONIA** *Voy.* **CYDONIA.**

AK-SHEHR ou **ANTIOCHE.** *Voy.* **ANTIOCHE.**

ALA ED-DIN CHAH II. Monnaie de ce prince, II, 4e, 345.

ALBANIE. *Voy.* **GORIG.**

ALBERT et **ISABELLE**, archiducs d'Autriche. *Voy.* **ARCHIDUCS.**

ALEP. Monnaies des Ayoubides établis dans ce pays, II, 3e, 228, 229; IV, 4e, 75; — Monnaies y frappées, II, 3e, 122; II, 4e, 336.

ALET. Poids monétiforme de l'abbaye de Notre-Dame, en cette ville, I, 3e, 265.

ALEWYN (Florent). Médaille en son honneur, V, 4e, 348; — Renseignement sur la famille Alewyn, V, 4e, 506.

ALEXANDRE LE GRAND. Notice citée sur une médaille de ce prince, V, 3e, 440; — Note citée sur deux ateliers monétaires de ce prince, I, 4e, 337; — Notice citée sur une monnaie frappée par lui à Rhodes, II, 4e, 398.

ALEXANDRE SÉVÈRE. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 3, 6, 17, 18; III, 4e, 399, 405; IV, 4e, 405.

ALEXANDRIE, en Égypte. Notice citée sur des monnaies y frappées au nom d'Auguste, IV, 4e, 425; — Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 204.

ALEXANDRIE, en Italie. Monnaies obsidionales, IV, 4e, 215.

ALEXANDRIE, en Troade. Monnaies y frappées, III, 4e, 406; IV, 3e, 14; I, 4e, 134; III, 4e, 406.

ALEXIS Ier COMNÈNE. Monnaies de ce prince, II, 3e, 268, 269; III, 3e, 314.

ALEXIS III COMNÈNE. Monnaies de ce prince, II, 3e, 273.

ALGÉRIE. Notice citée sur des monnaies romaines trouvées dans ce pays, V, 3e, 310.

ALHAMA. Monnaie obsidionale, IV, 4e, 216.

ALIDES. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 3e, 251.

ALISE. Notice citée sur les monnaies de plomb de cette localité, V, 3e, 307.

ALKMAAR. Méreaux de corporations, II, 3e, 381; III, 3e, 74; — Médaille historique de cette ville, IV, 4e, 102; — Monnaies obsidionales, IV, 4e, 216.

ALLECTUS. Notice citée sur des monnaies de ce prince, V, 4e, 464.

ALLEGRI (Antoine), dit le Corrége. Article cité sur un médaillon d'ivoire qui le représente, VI, 3e, 139.

ALLEMAGNE. Analyse du livre de M. Müller sur l'histoire numismatique de ce pays, IV, 3e, 399; — Monnaies de nécessité frappées dans cette contrée pendant les guerres en 1547, 1552, 1553 et 1622, IV, 4e, 217; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 203, 232.

ALMOHADES. Monnaie d'un prince de cette dynastie, V, 3e, 242.

ALMONS ou **COMANA**. *Voy* **COMANA**.

ALOST. Observations sur un méreau attribué aux brasseurs de cette ville, III, 3e, 75; — Documents sur les estampilles de cette localité, III, 4e, 324; — Méreau de cette ville, VI, 4e, 182.

ALP-ARSLAN. Monnaies de ce prince, III, 3e, 428.

ALPES. Médaille à propos de l'érection d'un phare sur ces montagnes, V, 4e, 440.

ALVARO CAMPANER Y FUERTES (don). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, V, 4e, 192.

ALY. Monnaie de ce chérif, II, 3e, 251.

ALY MOURAD. Monnaie de ce prince, II, 4e, 356.

AMÉCOURT (vicomte **DE PONTON D'**). *Voy*. **PONTON**.

AMED. Monnaie y frappée, II, 3e, 248.

AMÉRIQUE. Article cité sur les monnaies des colonies anglaises, VI, 3e, 312; IV, 4e, 418; VI, 4e, 434; — Article cité sur les types des premières monnaies de ce pays, IV, 4e, 419.

AMERSFORT. Plaque d'une corporation de cette ville, IV, 4e, 102.

AMIENS. Les deniers au nom du monétaire Simon restitués à cette ville, II, 3e, 23; — Deniers des monétaires de cette ville, II, 3e, 277; — Comptes des monnaies y frappées par Philippe le Bon, IV, 3e, 200; — Instructions pour la fabrication de ces monnaies, en 1436 et 1441, V, 3e, 166; — Notes sur les graveurs de cet atelier, 179; — Enseignes offertes à l'église cathédrale par un duc de Bourgogne, VI, 4e, 80; — Annonce d'une notice sur les monnaies de cette ville, VI, 4e, 330.

AMID. Monnaie y frappée, II, 4e, 357.

AMOUR (Jacques). Sa commission de graveur des monnaies à Tournai, III, 3e, 50, note.

AMPHIPOLIS. Monnaie y frappée, IV, 3e, 5; — Note sur des médailles de cette ville, I, 4e, 218; — Lettre de M. de Witte sur ces pièces, I, 4e, 331; — Notices citées sur les médailles de cette localité, I, 4e, 227; II, 4e, 396.

AMPURIAS (comte d'). Notice citée sur un denier de Pons Hugues, IV, 3e, 422.

AMSTERDAM. Méreaux de diverses corporations, II, 3e, 381; III, 3e, 76; IV, 4e, 103, 285; V, 4e, 143; — Annonce relative au catalogue du cabinet numismatique de l'Académie royale, I, 4e, 339; — Note sur les médailles d'entrée du jardin botanique, IV, 4e, 162; — Monnaies de nécessité, 222.

ANASTASE. Monnaies de ce prince, II, 3e, 14; V, 4e, 156.

ANAZARBUS. Monnaies y frappées, IV, 3e, 18.

ANCYRE. Monnaies y frappées, III, 4e, 413.

ANDALOUS. Monnaie y frappée, II, 3e, 126.

ANDALOUSIE. Monnaie arabe de ce pays, II, 3e, 421.

ANDERAKE. Monnaies y frappées, III, 3e, 466, 468.

ANDOBRUS. Monnaies de ce chef des Atrébates, III, 4e, 496.

ANDOVICUS. Tiers de sou au nom de ce monétaire, II, 3e, 265.

ANDRONIC Ier. Monnaies de ce prince, III, 3e, 314.

ANDRONIC II. Monnaies de ce prince, II, 3e, 275; III, 3e, 315-317; — Monnaie aux noms de ce prince et de Michel IX, III, 4e, 392.

ANDRONIC III. Monnaies de ce prince, III, 3e, 317-319.

ANY. Monnaies y frappées, VI, 3e, 84, 85, 87; II, 4e, 323.

ANGLETERRE. Monnaie du roi Ethelvulf, VI, 3e, 527; — Article cité sur une monnaie d'Étienne, VI, 3e, 512; — Notices citées sur des deniers des rois Henri II et Henri III, VI, 3e, 136; — Notice citée sur le caractère des monnaies des rois Henri IV, Henri V et Henri VI, V, 4e, 464; — Article cité sur les monnaies anglo-françaises depuis Édouard III jusqu'à Henri VI, I, 4e, 217; — Monnaie d'Édouard IV, III, 4e, 384; — Monnaie de Henri VIII contrefaite, III, 4e, 160; — Notice citée sur la demi-couronne d'Élisabeth, *ibid.*; — Notice citée sur la demi-couronne de Charles Ier, V, 3e, 441; — Monnaies de nécessité frappées par ce prince en Irlande, VI, 4e, 138; — Monnaies de nécessité frappées par Charles II, en 1648 et 1649, VI, 4e, 233; — Autres frappées par Jacques II, en 1689 et 1690, 234; — Note sur la valeur des espèces monnayées sous différents règnes, V, 3e, 451; — Article cité sur les méreaux de Londres et du comté de Middlesex, I, 4e, 97; — Article cité sur les méreaux du comté de Kent, *ibid.*; — Articles cités sur des dépôts de pièces anglo-saxonnes, I, 4e, 97, 217; VI, 4e, 339; — Notice sur des monnaies anglo-saxonnes trouvées en Frise, I, 4e, 393; — Considérations sur quelques monnaies anglo-saxonnes, VI, 4e, 65; — Monnaies obsidionales et de nécessité frappées de 1642 à 1649, IV, 4e, 226; VI, 4e, 217; — Notes sur les *monday coins*, V, 4e, 365, 458.

ANGRA. Monnaies y frappées par don Antonio, roi de Portugal, VI, 4e, 52.

ANGUR ou **ANGYRE.** Monnaies y frappées, III, 4e, 413.

ANHALT-BERNBURG. Monnaie de nécessité frappée en 1592, IV, 4e, 234.

ANHALT-ZERBST. Monnaies de nécessité frappées vers 1680, IV, 4e, 235.

ANHOLT (seigneurs d'). Monnaie de l'un d'eux, I, 4e, 431.

ANJOU. Article cité sur les monnaies des ducs, IV, 3e, 310; — Article cité sur la comtesse Yolande, VI, 4e, 435.

ANNAROVECI. Monnaie gauloise avec cette légende, VI, 3e, 106.

ANNE, duchesse de Bretagne et reine de France. Jeton à son nom, II, 3e, 85, 196.

ANNECY. Découverte de monnaies romaines dans cette localité, III, 3e, 274.

ANNIA FAUSTINA. Ses monnaies, VI, 3e, 525; III, 4e, 424.

ANOURCHIRWAN. Monnaie de ce prince, III, 3e, 448.

ANOUSVARA. Article cité à ce sujet, III, 4e, 250.

ANTAKIA. *Voy.* **ANTIOCHE**, en Syrie.

ANTINOUS, favori de l'empereur Adrien. Monnaie à son effigie, I, 4e, 144.

ANTIOCHE, en Pisidie. Monnaies y frappées, IV, 3e, 16; I, 4e, 154.

ANTIOCHE, en Syrie. Monnaies y frappées, VI, 3e, 187; III, 4e, 420; V, 4e, 205.

ANTIUM. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 205.

ANTOINE DE BOURGOGNE, duc de Luxembourg. Monnaies de ce prince, III, 4e, 366; IV, 4e, 249.

ANTONIN LE PIEUX. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 10-12; VI, 3e, 435; I, 4e, 146; III, 4e, 409; VI, 4e, 141.

ANTONIA. Tessère de cette princesse, III, 4e, 389.

ANTONIO (don), roi de Portugal. Notice sur ce personnage et ses monnaies, VI, 4e, 27, 148.

ANVERS. Deniers du roi Louis IV y frappés, III, 4e, 140; — Monnaies de nécessité et obsidionales, IV, 4e, 235; — Comptes des monnaies y frappées, IV, 3e, 194; — Médailles frappées à l'occasion de l'affranchissement de l'Escaut, VI, 4e, 438; — Médailles et méreaux des corporations, II, 3e, 388; III, 3e, 92; IV, 4e, 107, 288; V, 4e, 143; — Annonce d'un ouvrage sur les méreaux de cette ville, IV, 3e, 110; — Jeton de la famille Pelgroms de cette ville, III, 3e, 385; — Jeton aux armes de cette ville, II, 4e, 237; — Jeton de la chambre de rhétorique la Violette, 238; — Lettre de M. de Coster sur un jeton du chapitre de Notre-Dame, IV, 3e, 394.

ANY. Monnaie y frappée, V, 3e, 58, 66.

AOURD. Monnaies attribuées à cette localité, VI, 3e, 80.

APAMEIA. Article cité sur des monnaies de cette ville, V, 4e, 173.

APHKHAZIE. Notice sur une monnaie de Bagrat III, roi de ce pays, II, 4e, 202.

APHRODYSIAS. Monnaies y frappées, IV, 3e, 16; I, 4e, 149; III, 4e, 413.

APODACÈS. Monnaie de ce prince, VI, 3e, 179.

APOLLON. Dissertation citée sur Apollon Cillœus, II, 4e, 253.

APOLLONIA. Monnaie y frappée, III, 4e, 397.

APPINGEDAM. Atelier monétaire du pays des Ommelanden, I, 3e, 431.

APREY. Tiers de sou frappé dans cette localité, II, 3e, 264.

APULIE. Notice citée sur une monnaie romaine de ce pays, II, 4e, 402.

AQ-QOYOUNLI. *Voy.* **AKKOYOUNLI.**

AQUITAINE. Article cité sur les médailles gauloises de ce pays, I, 3e, 159.

ARABCHACH. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 45.

ARABES. Analyse du livre de M. Langlois sur la numismatique de ce peuple avant l'islamisme, III, 3e, 529.

ARABIE. Notice citée sur l'emplacement de Philippopolis, III, 4e, 269; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 205; — Articles cités sur des monnaies de ce pays avant l'islamisme, VI, 4e, 436.

ARBÈLE ou **IRBIL.** *Voy.* **IRBIL.**

ARBOGA. Monnaie de nécessité, IV, 4e, 238.

ARBOK. Monnaie y frappée, VI, 3e, 70.

ARCADIUS. Monnaies de ce prince, I, 4e, 95; VI, 4e, 98, 142.

ARCHIDUCS ALBERT ET ISABELLE. Ducat de ces princes frappé à Tournai, V, 3e, 142; — Comptes des monnaies frappées sous leur règne à Arras, V, 3e, 391.

ARDBEIL. Monnaies y frappées, II, 4e, 318, 321.

ARDECHIR-KHORRA. Monnaies y frappées, III, 3e, 340, 342, 343; VI, 3e, 458, 459.

ARDOUIN, roi d'Italie. Notice citée sur la monnaie de ce prince, V, 4e, 175; — Note relative à la durée de son règne, VI, 4e, 100.

ARENDT. Lettre sur la monnaie frappée par les colons flamands en Saxe, II, 4e, 245.

AREZZO. Notice citée sur une monnaie frappée dans cette ville, II, 4e, 402.

ARGENTAO. Tiers de sou d'or avec cette légende, I, 3e, 29.

ARGENTONA. Monnaies y frappées, IV, 4e, 238.

ARGHOUN. Monnaies de ce prince, II, 3e, 233; III, 3e, 444, 442; II, 4e, 297.

ARGOLIDE. Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 10; — Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 207.

ARGOS. Monnaies y frappées, IV, 3e, 10.

ARGOVIE. Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 170.

ARKEL (Jean D'). Notice citée sur une monnaie de ce seigneur, IV, 3e, 209.

ARMÉNIE. Analyse du livre de M. Langlois sur la numismatique ancienne de ce pays, III, 3e, 158; — Notice citée sur ses premières monnaies, V, 4e, 514; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 207, 211; — Monnaies des princes de cette contrée, II, 4e, 328; — Notice sur deux monnaies du roi Léon II, IV, 4e, 474.

ARMINIA. Monnaies y frappées, III, 3e, 344; V, 3e, 28, 29; VI, 3e, 29, 33, 459-461; II, 4e, 330.

ARMOIRIES. Notice citée sur celles de Trèves, V, 3e, 309.

ARNHEM. Monnaie y frappée, VI, 3e, 409; — Médailles de corporations de cette ville, IV, 4e, 111.

AROUNED. Monnaie y frappée, II, 3e, 239.

ARPA. Monnaie de ce prince, II, 4e, 313.

ARDRES. Jeton de cette ville, VI, 4e, 310.

ARRAN. Monnaies y frappées, V, 3e, 27; II, 4e, 307; VI, 3e, 30.

ARRAS. Jeton d'un abbé de Saint-Vaast, I, 3e, 236; — Comptes des monnaies y frappées de 1623 à 1629, V, 3e, 391; — Notice citée sur les jetons français relatifs à la prise de cette ville, V, 3e, 442; — Comptes des monnaies y frappées, IV, 3e, 199; — Note sur L. d'Assonneville, graveur de la monnaie d'Arras, III, 3e, 13; IV, 3e, 183; — Notice citée de M. Deschamps de Pas sur une monnaie de Louis XIII frappée dans cette ville, IV, 3e, 115; — Documents relatifs à l'atelier monétaire de cette ville, de 1581 à 1634, III, 3e, 5; — Jetons divers, I, 4e, 29, 40; VI, 4e, 306; — Méreaux, VI, 3e, 267, 271, 274, 506.

ARSACES. Notice citée sur des drachmes de princes de ce nom, V, 3e, 439.

ARSACIDES. L'ère de ces princes, IV, 4e, 369; — Annonce d'une histoire de ces princes, I, 4e, 455.

ARSLAN. Monnaies de divers princes de ce nom, II, 3e, 137, 221-223; V, 3e, 47; VI, 3e, 51; II, 4e, 340.

ARTÉMIUS ANASTASE II. Monnaie de ce prince, III, 3e, 311.

ARTOIS (comtes d'). Encore quelques mots sur les deniers de Robert, I, 3e, 194; — Jetons des comtes et comtesses, I, 4e, 23.

ARTOIS. Jeton des états de ce pays frappé en 1597, I, 3e, 234; — Jeton aux armes de cette province frappé en 1570, III, 3e, 67; — Notice sur les jetons de ce pays, I, 4e, 1; — Supplément à ce travail, VI, 4e, 305; — Analyse du catalogue des monnaies de ce pays qui font partie du cabinet de M. Dewismes, V, 4e, 169; — Méreau relatif à l'Artois, 310.

ARVERNI. Notice citée sur les monnaies de ce peuple, I, 3e, 438.

AS. Causerie sur l'as romain et l'as italique, IV, 4e, 309.

ASAK. Monnaies frappées dans cette localité, II, 3e, 242, 243; IV, 3e, 38.

ASHERBEIDJAN. Monnaie frappée dans ce pays, III, 3e, 431.

ASIE. Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 211; — Notice citée de M. Waddington sur la numismatique asiatique, V, 3e, 200; — Notice citée sur les portraits des proconsuls d'Asie et d'Afrique sur leurs monnaies, VI, 4e, 111.

ASIE MINEURE. *Voy.* **SELGIOUKIDES.**

ASIS. Monnaies de ce prince, II, 3e, 243, 244; IV, 3e, 40.

Asperen. Analyse du livre de M. Van der Chijs où se trouve la description des monnaies des seigneurs de cette localité, II, 3e, 438.

Assignats. Annonce concernant le livre de M. Bazot qui les concerne, VI, 3e, 540; — Billets de confiance et assignats des communes de France, I, 4e, 345.

Assiénies (G. d'), graveur de médailles. Article qui le concerne, IV, 3e, 490.

Assonneville (Lucas d'). Sa nomination de tailleur des coins de la monnaie d'Arras, III, 3e, 13; — Article qui le concerne, IV, 3e, 483.

Astara. Monnaie y frappée, VI, 3e, 85.

Asti. Monnaies de cette république et des princes qui l'ont gouvernée, II, 3e, 298.

Astrakan (rois d'). Leurs monnaies, IV, 3e, 55; — Liste de ces princes, 61.

Assyrie. Article cité sur la question de savoir si les Assyriens avaient une monnaie, I, 4e, 337.

Atabeks. Monnaies des atabeks ildeghiz, V, 3e, 47; VI, 3e, 54; — Noms des dynastes atabeks qui ont régné à Mossoul, à Alep, etc., IV, 4e, 75, 76; — Monnaie des princes de cette dynastie établis dans l'Éraque et le Sendjar, II, 3e, 223; — Monnaies de divers princes de cette dynastie, II, 4e, 341, 342.

Athènes. Note sur l'exposé sommaire du musée numismatique, II, 3e, 90; — Annonce d'un livre contenant la description des monnaies athéniennes de la collection de Gotha, 450; — Note citée sur un statère d'or de cette ville, I, 4e, 337.

Atrabenia. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 199.

Atrébates. Leur histoire monétaire, II, 4e, 1, 149, 273, 421; — III, 4e, 1, 177.

Atri. Notice citée sur des monnaies y frappées, IV, 4e, 426.

Attambilus II. Note citée sur ce prince, II, 4e, 397.

Attique. Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 8.

Atys. Mémoire sur le culte de Cybèle et d'Atys, VI, 4e, 255.

Audenarde. Méreaux divers, II, 3e, 446; III, 3e, 160; — Miscellanées sur la numismatique de cette localité, IV, 3e, 94; — Compte rendu d'une notice de M. Vanderstraeten dans laquelle il est question de monuments numismatiques de cette ville, 215; — Notice intitulée : *A propos d'un jeton aux besicles*, V, 3e, 273; — Monnaies obsidionales, IV, 4e, 239.

Augsbourg. Notes sur la croix de Saint-Ulric de cette ville, IV, 4e, 478; V, 4e, 456.

Auguste. Monnaie de cet empereur, IV, 3e, 6, 21; — Notice sur une médaille à l'effigie de ce prince et d'Agrippa, frappée à Nîmes ou Nemausus, VI, 3e,

347; — Autre médaille à leur effigie, 432; — Notice citée sur le millésime de son règne sur ses monnaies, III, 4e, 347; — Notice citée sur les monnaies frappées en son nom à Alexandrie, en Égypte, IV, 4e, 425.

AULERQUES. Interprétation d'un triens mérovingien de ce peuple, IV, 3e, 133.

AUREUS. Dissertation sur cette monnaie, IV, 4e, 323.

AURÉLIEN. Pièce à son effigie, VI, 3e, 441.

AURY, graveur de médailles du XVIIe siècle. Œuvre signée de lui, I, 3e, 408.

AUSCROCUS. Notice citée sur ce chef gaulois, II, 4e, 396.

AUSTRALIE. Articles cités sur les monnaies de ce pays, I, 4e, 222; III, 4e, 265; — Note sur la monnaie de Port-Philip, II, 4e, 400.

AUTHON. Notice citée sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, I, 4e, 102.

AUTRICHE. Monnaies de nécessité y frappées de 1800 à 1807, IV, 4e, 241; — Notice citée sur les monnaies de cuivre de ce pays, V, 4e, 282; — Notice citée sur les monnaies barbares que l'on y a trouvées, IV, 4e, 425.

AUVERGNE. Analyse d'une brochure sur les monnaies de ce pays, III, 3e, 287.

AUXERRE. Notices citées sur les monnaies de cette ville, III, 3e, 538; IV, 3e, 422.

A. V. D. W. Monogramme du graveur A. Vander Wilge, I, 3e, 404.

AVESNES. Jeton aux armes de cette ville, IV, 3e, 331.

AVROY, près Liége. Monnaies d'évêques de Liége avec le nom de cette localité, VI, 3e, 208-212; V, 4e, 11.

AVW. Monogramme du graveur A. Vander Wilge, I, 3e, 404.

AYOUBIDES. Monnaies de princes de cette dynastie établis en Égypte, a Alep, à Damas et à Meiafarekin, II, 3e, 227; VI, 3e, 59.

AYTTA (d'). Jeton aux armes de cette famille, III, 3e, 70, 288.

B

BACKERE (Pierre DE). *Voy.* **BECKERE** (DE).

BACTRIANE. Analyse de l'ouvrage de M. Prinsep sur les antiquités et la numismatique de l'Inde, etc., IV, 3e, 111; — Notices citées sur les monnaies de ce pays, VI, 3e, 512; I, 4e, 79; II, 4e, 494; — Notice citée sur des monnaies surfrappées d'Azas, V, 3e, 308; — Note et observations sur la médaille du roi Eucratidès, V, 4e, 513; VI, 4e, 333.

BADE (Frédéric DE). Jeton de ce prélat, III, 3e, 261.

BAGDAD. Monnaies y frappées, II, 3e, 238, 239; III, 3e, 441, 443, 461; V, 3e, 30; VI, 3e, 69; II, 4e, 317, 322, 331, 332.

BAGOTZKI. Monnaies frappées à Hermanstadt pendant le siége qu'il fit de cette place, VI, 4e, 20.

BAGRATIDES. Monnaies de princes de cette dynastie, V, 3e, 336; II, 4e, 202.

BAHMENIDES. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 4e, 345.

BAIDOU. Monnaie de ce prince, II, 4e, 298.

BAILLET (François). Sa commission de maître particulier de la monnaie d'Arras, III, 3e, 18; — Ses instructions, 19, 21; — Renouvellement de sa commission, 34; — Prorogations de son bail, *ibid.*, 36.

BAKAR. Monnaie de ce prince, V, 3e, 343.

BAKOU. Monnaies y frappées, II, 4e, 319.

BALAGUER. Monnaies de nécessité y frappées, IV, 4e, 375.

BALBIN. Monnaies de ce prince, III, 4e, 446.

BALE. Monnaie de cette ville, III, 4e, 385; — Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 169.

BALÉARES (Iles). Monnaies de nécessité, IV, 4e, 376.

BALET (François). *Voy.* BAILLET.

BALK. Monnaies y frappées, II. 3e, 132, 137; VI, 3e, 31.

BAMBERG. Monnaies de nécessité, IV, 4e, 377.

BAMIAN. Liste des khans qui y ont régné, IV, 3e, 64.

BANDON. Monnaie de nécessité, IV, 4e, 379.

BAÑOLAS. Monnaies de nécessité, IV, 4e, 379.

BAR (comtes et ducs de). Notice citée sur une monnaie d'Edouard Ier, III, 3e, 540; — Notice citée de M. Maxe sur des monnaies inédites de ce pays, IV, 3e, 209; — Monnaie de René Ier, III, 4e, 383.

BARAN. Monnaies y frappées, II, 3e, 236; V, 3e, 66; VI, 3e, 77, 89.

BARCELONE. Monnaies frappées au XVIIe et au XVIIIe siècle, IV, 4e, 380.

BARDI. Analyse d'un ouvrage sur les monnaies que l'on y a frappées, III, 4e, 254.

BARDOUL (Alexandre). Sa commission de maître particulier de la monnaie d'Arras, III, 3e, 13.

BARGEN. Notice citée sur les monnaies apocryphes de cette localité, V, 4e, 367.

BARKAN. Monnaie frappée dans une localité de ce nom, II, 3e, 257.

BARKIAROK. Monnaie de ce prince, III, 3e, 431; V, 3e, 37.

BARTHOLOMÆI (J. DE). Lettres à M. Soret, sur des monnaies koufiques inédites, III, 3e, 321-361,

417-468; V, 3e, 21-71; VI, 3e, 23-105; II, 4e, 289-359.

BAROZZI (Nicolas). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, III, 4e, 485.

BASCLE DE LAGRÈZE (Gustave). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, I, 3e, 371.

BAS-EMPIRE. Notice citée de M. de Barthélemy sur des monnaies consulaires de cette contrée, IV, 3e, 209.

BASILE II. Monnaies au nom de ce prince, II, 3e, 141, 142; III, 3e, 312.

BASRA. Monnaies y frappées, II, 3e, 119; III, 3e, 333.

BATAVIA. Monnaies de nécessité, IV, 4e, 391.

BATENBOURG. Description et évaluation de monnaies y frappées, I, 3e, 355-357; — Ordonnance de 1568 défendant le cours des monnaies des seigneurs de cette localité, 360; — Mandement de 1581 pour interdire la circulation de ces pièces, *ibid.*; — Monnaie de Maximilien de Bronckhorst, IV, 3e, 253; — Jeton de l'un de ces seigneurs, IV, 4e, 93.

BAUDEWYNS (W.). Médaille à son nom, IV, 4e, 110.

BAVIÈRE (Étienne, duc de). Monnaie de ce prince, VI, 3e, 107.

BAVIÈRE (Jean DE). Monnaies de ce prince pour la Hollande, III, 4e, 377; — Monnaies pour l'évêché de Liége, V, 3e, 141, 146, 263; VI, 3e, 221; III, 4e, 362; V, 4e, 14; — Monnaies pour le Luxembourg, V, 3e, 140; III, 4e, 375; IV, 4e, 250; — Son florin d'or, V, 3e, 141.

BAVIÈRE (Maximilien-Emmanuel, électeur de). Médailles, jetons et monnaies de ce prince, I, 3e, 250; III, 3e, 69; V, 3e, 139; IV, 4e, 101.

BAVIÈRE. Monnaies de nécessité frappées dans ce pays en 1621 et 1622, IV, 4e, 392.

BAXTER (S.-T.). Monnaies impériales inédites, VI, 4e, 141-144.

BAZAR. Monnaies y frappées, II, 4e, 297, 308, 318.

BAZOT (A.). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, VI, 3e, 531; — Lettre sur les fouilles opérées à Noray, II, 4e, 113-117.

BEALE POSTE (M.). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, II, 4e, 146.

BEAUVAIS (évêques de). Notice citée sur leurs monnaies, V, 3e, 198.

BECKERE (Pierre DE), orfévre, fondeur et graveur de sceaux du XVe siècle, à Bruxelles, II, 3e, 186.

BEDAAN. Monnaies y frappées, II, 3e, 112; VI, 3e, 58.

BEDJKEM. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 124.

BEDR-EDDIN LOULOU. Monnaie de ce prince, VI, 3e, 165.

BEEKBERGEN. Notice sur une dé-

couverte de monnaies faite dans cette localité, IV, 3e, 172.

BEGER (Laurent). Notice biographique de ce numismate citée, IV, 4e, 283.

BEKE (baron DE). Vente de sa collection, I, 3e, 262.

BEIROUAT. Monnaies y frappées, II, 3e, 235, 237, 238.

BEILAKAN. Monnaies y frappées, V, 3e, 62; VI, 3e, 89; II, 4e, 321.

BELLEFROID (chanoine). Note sur la vente de son cabinet, VI, 3e, 311.

BELGIQUE (royaume de). Analyse d'un recueil de documents relatifs à la frappe des monnaies de ce pays, III, 3e, 292; — Loi de 1860 relative aux monnaies d'appoint, V, 3e, 90; — Loi de 1861 relative aux crédits pour la confection des types de ces monnaies, 93; — Arrêté relatif au poids et au diamètre de ces monnaies, 94; — Arrêté qui détermine le type des pièces de dix et de cinq centimes, 190; — Médaille frappée lors de la suppression des octrois, 208; — Note sur le catalogue des coins, poinçons et matrices des monnaies, etc., appartenant à l'État, 437; — Note sur les pièces d'appoint frappées en 1861, 454; — Analyse du tome Ier de l'histoire numismatique de ce pays publiée par M. Guioth, IV, 4e, 164; — Arrêtés relatifs à l'administration des monnaies, en 1865 et 1866, 509; — Arrêté du 14 juin 1866 qui nomme une commission pour examiner les types monétaires de Léopold II, 509; — Loi du 21 juillet 1866 approuvant la convention monétaire entre la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse, 511; — Arrêté du 23 juillet 1866 réglant les types des monnaies d'argent de Léopold II, 520; — Arrêté du 23 juillet 1866 approuvant le type gravé par L. Wiener pour ces monnaies, 521; — Arrêté du 23 juillet 1866 qui fait cesser le cours de certaines monnaies d'argent, 522; — Valeur nominale des monnaies fabriquées et mises en circulation sous le règne de Léopold Ier, 523; — Arrêtés relatifs à la fabrication des monnaies d'or en 1867, V, 4e, 356; — Note sur les monnaies frappées à Bruxelles en 1866, 381; — Médaille pour l'inauguration de la colonne du Congrès, 437; — Récapitulation des monnaies frappées en 1867, VI, 4e, 198.

BELLENZONA. Notice citée sur un teston frappé dans cette localité par les trois cantons, IV, 4e, 417.

BELLPUIG. Monnaie frappée par Louis XIII dans cette ville, IV, 4e, 393.

BENGALE. Annonce d'une notice sur des monnaies de ce pays, III, 4e, 480.

BENOIT (Saint). Notice citée sur la médaille dite de ce saint, I, 4e, 446.

BÉOTIE. *Voy.* THÈBES.

BERCHEM (Henri, seigneur de). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 341.

BERCKMAN (Jean). Sa commission de waradin de l'atelier de Liége, I, 3e, 355.

BERDAAN, Monnaies y frappées, V, 3e, 66; II, 4e, 318, 321, 323, 328, 329.

BÉRÉNICE Ire. Dissertation citée sur les médailles qui lui sont attribuées, I, 3e, 155.

BERGA. Monnaies y frappées en 1644, IV, 4e, 394.

BERGAMO ou **PERGAME**. *Voy.* **PERGAME**.

BERG (seigneurs de). Monnaie de l'un d'eux, IV, 3e, 158.

BERGHES (Robert **DE**). Monnaie de ce prélat, III, 4e, 224.

BERGMANN (Joseph). Médaille à son honneur, IV, 4e, 413; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, V, 4e, 477.

BERG-OP-ZOOM. Monnaies obsidionales, IV, 4e, 395.

BERLAIMONT. Note sur une découverte de monnaies romaines faite dans cette localité, I, 4e, 232.

BERLIN. Annonce d'un vol de monnaies commis à la poste de cette ville, V, 3e, 205.

BERNE. Annonce d'un ouvrage sur la numismatique de cette ville, II, 3e, 458; — Notice citée sur les faux kreutzers de cette ville, IV, 4e, 540; — Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 173.

BERTINETTI. Détails biographiques sur ce graveur de médailles, III, 3e, 161.

BERULFONUS. Tiers de sou au nom de ce monétaire, II, 3e, 262.

BÉTHUNE (le chanoine). Lettre sur la légende d'un jeton de mariage, V, 4e, 504-505.

BÉTHUNE. Documents pour l'histoire numismatique de cette localité, IV, 3e, 270, — Autres sur les changeurs, 279; — Annonce de la publication de M. Dancoisne sur la numismatique de cette ville, VI, 3e, 313.

BETTONE. Tiers de sou au nom de ce monétaire, II, 3e, 263.

BEYROUT. Monnaie y frappée, II, 4e, 319.

BRICHAUT (Aug.). Il est successivement élu membre correspondant puis effectif de la société de numismatique belge, V, 4e, 530; VI, 4e, 449.

BICHT (seigneurs de). Monnaie de l'un d'eux, I, 3e, 300.

BIGOT (Alexis). Analyse de son ouvrage sur les monnaies de la Bretagne, I, 3e, 434.

BIKBARS. Monnaie de ce prince, III, 3e, 438.

BINGEN. Monnaies y frappées, I, 4e, 205-207.

BIRDI-BEK Ier. Monnaie de ce prince, II, 3e, 242; IV, 3e, 36.

BISBAL (**LA**). Monnaies frappées dans cette localité pendant l'occupation française, IV, 4e, 397.

BITBOURG. Notice sur un dépôt de monnaies trouvées près de cette localité, III, 3e, 469.

BITHYNIE. Monnaie frappée dans ce pays, IV, 3e, 11; I, 4e, 123; III, 4e, 404.

B. K. Monogramme du graveur J. Boskam, IV, 3e, 365

BLACAS (duc Louis **DE**). Annonce de sa mort, IV, 4e, 178; — Note sur l'acquisition de sa collection, VI, 4e, 200; — Annonce d'un rapport sur sa collection de médailles romaines d'or, 341.

BLANCPAIN, graveur de monnaies. Note qui le concerne, V, 3e, 412.

BLANKENBERG, près de Bonn. Notice sur une monnaie frappée dans cette localité, II, 3e, 374.

BLEYD (seigneurs de). Ordonnance de 1566 concernant les monnaies frappées par eux, I, 3e, 358.

BLITTERSWYCK (Guillaume **DE**). Jeton à ses armes, IV, 3e, 168.

BLOIS. Annonce d'une notice sur une monnaie du xe siècle frappée dans cette ville, III, 3e, 538.

BOGGIS, duc d'Aquitaine. Notice citée sur ses monnaies, II, 4e, 397.

BOHÊME. Monnaies de nécessité frappées par Frédéric, roi intrus, IV, 4e, 397.

BOHL. Notice citée sur les monnaies tréviroises frappées dans cette localité, V, 3e, 310.

BOIS-LE-DUC. Médailles et méreaux de diverses corporations de cette ville, II, 3e, 392; III, 3e, 94; IV, 4e, 112; — Compte des monnaies y frappées, IV, 3e, 194; — Description du sceau de l'abbaye de Sainte-Gertrude, en cette ville, VI, 4e, 318.

BOKHARA. Monnaies y frappées, II, 3e, 129-131, 133-135, 137; V, 3e, 33, 34.

BOLOGNE. Notice citée sur la monnaie de cette ville, V, 4e, 152.

BOLSWEERD. Atelier monétaire, I, 3e, 329; — Monnaies de cette ville, III, 4e, 379.

BOMMEL. Monnaies obsidionales, IV, 4e, 398.

BONIFACE IV PALÉOLOGUE. Monnaie de ce prince pour le marquisat de Montferrat, IV, 4e, 196.

BONN. Observations sur les deniers du viie siècle de cette ville, III, 3e, 222; — Monnaies obsidionales, IV, 4e, 444.

BONONIA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 214.

BONT (Jean), chantre du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Méreau qui porte son nom, I, 3e, 114.

BOOT (Géry), tailleur des coins de la monnaie de Hollande, II, 3e, 42.

BORCULO (seigneurs de). Monnaie de Ghisbert, IV, 3e, 153.

BORGHESI (comte B.). Note qui concerne ce numismate, I, 4e, 459.

BORGIA (Lucrèce). Note citée sur une médaille qui la représente, IV, 4e, 426.

BORGOTARO. Analyse d'un ouvrage sur la monnaie de ce pays, III, 4e, 254.

BORMANS (Stanislas). Instructions données à Liége, en 1650, pour la fabrication des monnaies, IV, 4e, 269.

BORN (seigneurs de). Monnaie d'Odile de Salm, V, 3e, 132.

BORNHOLM (Ile de). Notice citée sur une trouvaille de monnaies, IV, 4e, 283.

BOSKAM (J.). Médailles qu'il a gravées, IV, 3e, 365.

BOSNIE. Article cité sur un denier attribué à ce pays, VI, 3e, 139.

BOSPHORE CIMMÉRIEN. Analyse d'un ouvrage qui décrit les monnaies de ce royaume, I, 3e, 424; — Notice citée sur les monnaies de Sauromat III, V, 3e, 439; — Notice citée sur la chronologie des rois de ce pays, V, 4e, 373; — Notice citée sur leurs monnaies, 465.

BOUCHAIN. Monnaies obsidionales, IV, 4e, 442.

BOUDARD (P.-A.). Analyse de son ouvrage intitulé : *Numismatique ibérienne*, I, 3e, 338, 428; II, 3e, 79, 198; III, 3e, 541; — Lettre à M. L. Goyetche sur deux monnaies inédites des Cosetans, I, 3e, 373-377.

BOUFFIOUX. Note sur une découverte de monnaies romaines faite dans cette localité, I, 4e, 228.

BOUILLON (duché de). Documents relatifs à l'histoire de l'atelier monétaire des évêques de Liége comme souverains de cette localité, au XVIIe siècle, I, 3e, 360-362; — Édit de 1681 sur les monnaies de ce duché, III, 3e, 269; — Instructions relatives aux monnaies de ce pays frappées en 1650, IV, 4e, 273; — Monnaie de Henri de la Tour, prince de Raucourt et de Sedan, I, 4e, 293.

BOULOGNE (comte de). *Voy.* **DAMMARTIN**.

BOULOGNE-SUR-MER. Enseignes offertes à l'église par un duc de Bourgogne, VI, 4e, 76. *Voy.* **BONONIA**.

BOURBON (cardinal **DE**). Notice citée sur un écu d'or de ce prince, II, 4e, 253

BOURBON (Louis **DE**). Monnaies de ce prélat, VI, 3e, 243; III, 4e, 363; V, 4e, 18.

BOURBON (Marie **DE**), comtesse de Saint-Pol. Jeton à ses armes, III, 3e, 490.

BOURBONNAIS. Analyse d'un ouvrage sur la numismatique de ce pays, III, 3e, 290.

BOURGOGNE (David **DE**), évêque d'Utrecht. Monnaies de ce prélat, III, 4e, 378.

BOURGOGNE (rois de la) transjurane. Monnaie de Rodolphe Ier, I, 4e, 304.

BOURGOGNE (comtes de). Monnaie d'Othon, IV, 4e, 346.

BOURGOGNE (ducs de). Annonce et analyse d'un ouvrage consacré à l'histoire numismatique de ces princes comme comtes de Flandre, V, 3e, 306; I, 4e, 91, 113, 234; — Notice citée sur leurs jetons, VI, 4e, 331. *Voy.* leurs prénoms.

BOUVIGNES. Compte rendu du cartulaire de cette ville, publié par M. J. Borgnet, I, 4e, 210.

BOUWEIDES. Monnaies de princes de cette dynastie, II, 3e, 138; III, 3e, 425; VI, 3e, 47.

BOVET (Auguste). Médaille gravée par lui pour le jubilé de la fondation de l'académie de Genève, IV, 3e, 207.

BOVY (Antoine). Médailles gravées par lui, VI, 4e, 169, 171, 173-175; — Médaille en son honneur, III, 4e, 262.

BOVY (Hugues), graveur. Médaille en l'honneur d'A. Bovy, III, 4e, 262; — Médaille pour la société des arts de Genève, V, 4e, 375; — Médaille en l'honneur de Rossini, V, 4e, 467.

BOZZOLO. Article cité sur les imitations de monnaies faites dans cette localité, IV, 4e, 159.

BRABANT (ducs de). *Voy* leurs prénoms.

BRABANT (duché de). Inventaire des comptes des monnaies frappées dans les ateliers de ce pays, IV, 3e, 194; — Analyse de l'ouvrage de M. Van der Chijs sur les monnaies des seigneuries et abbayes des duchés de Brabant et de Limbourg, avec la liste de celles-ci, I, 4e, 223; — Note sur l'atelier monétaire de Linsmeau, II, 4e, 382; — Médailles et méreaux historiques de ce pays, IV, 4e, 115; V, 4e, 144; — Sceaux employés dans ce duché sous Marie de Bourgogne, II, 3e, 180; — Note sur le graveur des sceaux employés dans ce pays sous Charles le Téméraire, IV, 3e, 186. *Voy.* les prénoms des ducs.

BRABANT (états de). Jeton, II, 4e, 236.

BRAEMT (J.-P.). Médaille gravée en son honneur par M. J. Stordeur, III, 4e, 167; IV, 4e, 163; — Notice nécrologique, 169; — Produit de la vente de sa collection, III, 4e, 248; — Note sur l'acquisition par le gouvernement belge des poinçons et matrices de cet artiste, VI, 4e, 199.

BRAMBILLA (Camille). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, VI, 4e, 118.

BRANDEBOURG. Médaille d'or donnée par l'électeur Georges-Guillaume, V, 4e, 138.

BRASSOW. *Voy.* **CRONSTADT.**

BRAUNAU. Monnaies obsidionales, IV, 4e, 442.

BREDA. Méreaux de divers corps de métiers de cette ville, II, 3e, 394; III, 3e, 97; — Monnaies obsidionales, IV, 4e, 444.

BREDERODE (Henri **DE**). Monnaie de ce seigneur, IV, 4e, 205.

BREDEVOORT. Monnaie y frappée, IV, 3e, 249.

BRÉE. Monnaie y frappée, III, 4e, 224.

BRÊME. Article cité sur la législation monétaire de cette ville, I, 4e, 222.

BRESCELLO. Notice citée sur une monnaie de cette localité, II, 4e, 403.

BRÉSIL. Monnaies de nécessité, IV, 4e, 449.

BRESLAU. Notice citée sur les médailles d'A. Jerin, évêque de cette ville, IV, 4e, 426 ; — Monnaie obsidionale, IV, 4e, 450.

BRETAGNE, numismate. Tiers de sou d'or inédits, I, 3e, 25-29 ; — Note sur son article concernant le bail de la monnaie des terres souveraines de Château-Regnault, IV, 4e, 160.

BRETAGNE (duché de). Analyse de l'ouvrage de M. Bigot sur les monnaies de ce pays, I, 3e, 260, 434 ; — Notice citée sur la monnaie de Dol, IV, 3e, 421 ; — Notice citée sur un dépôt de monnaies bretonnes, V, 3e, 308 ; — Analyse d'une brochure sur les anciennes monnaies bretonnes, II, 4e, 250 ; — Monnaies des ducs Jean V, François Ier et François II, III, 4e, 382 ; — Analyse d'une brochure relative au monogramme monétaire du duc Conan II, VI, 4e, 427.

BRETAGNE (GRANDE-). Notice citée sur les monnaies romaines frappées dans ce pays, V, 4e, 514.

BRETONS. Analyse de plusieurs ouvrages sur les monnaies de ce peuple, V, 3e, 199, 434 ; II, 4e, 486.

BRIÇONNET (Pierre), seigneur de Praville. Monnaie à ses armes, II, 4e, 104.

BRIENNE (Jean DE). Notice citée sur une monnaie de ce seigneur, III, 3e, 540.

BRIOUDE. Tiers de sou frappé dans cette ville, II, 3e, 261.

BRITANNIA. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 214.

BIDART (Alphonse-Ferdinand, chevalier DE LE) DE THUMAIDE. Annonce de sa mort, VI, 4e, 116.

BRISACH. Monnaies obsidionales, IV, 4e, 450.

BROECK. Atelier monétaire des seigneurs de Bunde dans cette localité, I, 3e, 423.

BROICH. Description de monnaies frappées dans cette localité, VI, 3e, 333.

BROUKHORST (Guillaume DE), seigneur de Gronsveld. Description d'une de ses monnaies, I, 3e, 158.

BRONCKHORST (Maximilien DE). Monnaie en sa qualité de seigneur de Batenbourg, IV, 3e, 253.

BROU (Ch. DE). Il est élu membre correspondant de la société de numismatique belge, II, 4e, 117.

BROUCKHOVEN (Chrétien DE). Jeton à ses armes, IV, 4e, 96.

BRUGES. Médailles et méreaux de divers corps de métiers de cette ville, II, 3e, 394 ; V, 4e, 144 ; — Jeton aux armes de la prévôté de Saint-Donatien, V, 4e, 436 ; — Comptes des monnaies y frappées, IV, 3e, 197 ; — Note sur une découverte de monnaies du XIIIe siècle faite dans cette ville, IV, 4e, 167, 433.

BRUNSWICK (ducs de). Monnaie du duc Frédéric en qualité de protecteur de la Gueldre, II, 4e, 450 ; — Monnaies de nécessité frappées par le duc Jules, IV, 4e, 456.

BRUNSWICK. Monnaies y frappées en 1622 aux armes du duc Chrétien, IV, 4e, 221.

BRUTUS. Notice citée sur les monnaies macédoniennes de ce personnage, III, 4e, 163.

BRUXELLES (Jean DE), peintre. Il fait des patrons de sceaux, I, 3e, 415.

BRUXELLES. Découverte de monnaies romaines d'or faite en creusant le bassin du canal, V, 3e, 310; — Comptes des monnaies y frappées, IV, 3e, 195: — Monnaies obsidionales, IV, 4e, 457; — Récapitulation des monnaies frappées en 1867, VI, 4e, 198; — Médailles historiques de cette ville, IV, 4e, 116; V, 4e, 378; — Médaille à faire porter par les chiens, VI, 4e, 342; — Jetons de magistrats, III, 3e, 380; I, 4e, 400; IV, 3e, 164; — Jetons de receveurs et intendants du rivage, II, 4e, 234; III, 4e, 302; IV, 4e, 485, 497; — Jetons de familles bruxelloises, VI, 3e, 117; II, 4e, 243; — Jeton du XIVe siècle appartenant à cette ville, IV, 4e, 89; — Méreaux de diverses corporations, II, 3e, 396; III, 3e, 97, 98; — Plaque de pèlerinage de cette localité, VI, 3e, 305; — Enseignes offertes à l'église de Notre-Dame de Grâce près de cette ville par un duc de Bourgogne, VI, 4e, 77.

BRYE (Jean DE), orfévre de Tournai. Note qui le concerne, V, 3e, 406.

BUDIK (B.). Analyse du catalogue qu'il a dressé de la collection numismatique de l'ordre teutonique, à Venise, III, 3e, 536.

BULLES. Notices citées sur des bulles en plomb byzantines, V, 3e, 204; II, 4e, 488.

BUNDE (seigneurs de). Une monnaie inédite de l'un d'eux, I, 3e, 189; — Notice sur leurs monnaies, 277; — Observations sur ces seigneurs et sur les endroits où ils ont frappé monnaie, 421.

BUNGNETEUR (Marc LE). Jeton à son nom, VI, 4e, 177

BURCHARD, évêque d'Utrecht. Notice sur une monnaie de ce prélat frappée à Groningue, III, 4e, 215.

BUREN. Notices citées sur des monnaies de seigneurs de cette localité, VI, 3e, 301; I, 4e, 222; — Notice citée sur leurs armoiries, III, 4e, 265.

BURMAN. Médailles gravées au décès de plusieurs membres de cette famille, V, 4e, 377.

BYZANCE. Notice citée sur le B des monnaies de cette ville, III, 4e, 483.

BYZANTINES (monnaies). *Voy.* **MONNAIES BYZANTINES.**

C

CABOUL. Liste des khans ichenides de ce pays, IV, 3e, 64.

CACHET. Notice sur un cachet égyptien, II, 3e, 152.

CADUCÉE. Jeton énigmatique offrant cet emblème, III, 3e, 68.

CAJOT (l'abbé F.). Il est successivement élu membre correspondant et membre effectif de la société de numismatique belge, V, 3e, 219; I, 4e, 353; — Quelques médailles romaines inédites, VI, 3e, 1-11.

CALDAS. Monnaies frappées dans cette ville, IV, 4e, 460.

CALLATIA. Monnaie y frappée, IV, 3e, 2.

CALUWAERT (Jean). Sa commission d'essayeur de la monnaie d'Arras, III, 3e, 38.

CAMBRAI. Évaluation du florin d'or de cette ville, en 1560, I, 3e, 357; — Notes sur les graveurs de l'atelier monétaire de cette localité, II, 3e, 46; — Documents sur les méreaux, jetons, etc., IV, 3e, 270; — Analyse d'un livre sur la numismatique de cette ville, VI, 3e, 294; — Monnaies obsidionales, IV, 4e, 460.

CAMPANIENS. Notice citée sur les monnaies de ce peuple frappées en Sicile, I, 4e, 450.

CAMPEN. *Voy.* **KAMPEN.**

CAMPI (Albert-Pio **DE SAVOIE**, comte de). Médaille à son honneur, V, 4e, 420.

CANDELORO ou **SIDÉ.** *Voy.* **SIDÉ.**

CANDIE. Monnaies de nécessité frappées dans cette île, au XVIIe siècle, IV, 4e, 469.

CANTABRIA. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 217.

CANUT. Brochure citée sur des monnaies de ce roi normand, III, 3e, 534; — Monnaies de ce prince trouvées à Cuerdale, 546.

CAPITAINE (Ulysse). Il est élu membre effectif de la société de numismatique belge, IV, 3e, 320.

CAPPADOCE. Notice citée sur des médailles des rois de cette contrée, VI, 3e, 290; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 218.

CAPPE (H.-Ph.). Analyse de son ouvrage sur les monnaies de Mayence, I, 3e, 130; — Supplément à son ouvrage sur les monnaies des empereurs d'Allemagne, II, 3e, 314.

CARACALLA. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 2, 4, 8, 10, 14, 16; V, 3e, 13; I, 4e, 121, 131, 151; II, 4e, 45; III, 4e, 395, 407, 410, 416; IV, 4e, 405.

CARAUSIUS. Articles cités sur les monnaies de ce prince, IV, 3e, 307; V, 3e, 440, 441; — Rectifications dans la lecture des légendes avec mention de légions romaines sur les monnaies de ce prince, VI, 4e, 210.

CARDUINUS (Marius). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 342.

CARE (Gilles). Jeton qui porte ce nom, II, 3e, 85, 196.

CARETTO (Odon II **DEL**). Monnaies frappées par lui à Cortemiglia, III, 4e, 427.

CARIE. Monnaie frappée dans ce pays, IV, 3e, 16; I, 4e, 149; III, 4e, 413; — Analyse d'une brochure sur les monnaies de ce pays, VI, 3e, 142.

CARLILE. Monnaies obsidionales, IV, 4e, 470.

CARLOVINGIENNES. *Voy.* **MONNAIES CARLOVINGIENNES.**

CARNUTES. Notice citée sur une monnaie de Tasgèce, roi de ce peuple, II, 4e, 487.

CARPENTIER (Ghislain), orfévre, à Tournai. Notes qui le concernent, V, 3e, 404.

CARPIENS. Médaille romaine avec le nom de ce peuple, V, 4e, 219.

CARRARE (François **DE**), duc de Padoue. Description d'une médaille de ce prince faite en 1390, I, 3e, 347.

CARTHAGE. Monnaie y frappée, VI, 3e, 486; — Mémoire cité sur les monnaies de cette ville, I, 4e, 446; — Notice citée sur des médailles frappées par les armées franques, IV, 4e, 294; — Médailles romaines avec le nom de cette localité, V, 4e, 219.

CARTIER (E.). Annonce d'un article biographique consacré à ce numismate, IV, 3e, 340.

CASAL. Monnaies frappées dans cette localité, IV, 4e, 198; — Monnaies obsidionales, 471.

CASAN. Liste des khans de ce pays, IV, 3e, 62.

CASTIGLIONE (marquis de). Faux kreutzer frappé par Rodolphe de Gonzague, IV, 4e, 540.

CASTILLE (rois de) Notice citée sur une monnaie du temps d'Adolphe VIII, II, 4e, 396.

CASTI ou **DELPHES.** *Voy.* **DELPHES.**

CASTRO OU MITYLÈNE. *Voy* **MITYLÈNE.**

CATALOGNE. Monnaies frappées au XIXe siècle dans ce pays, VI, 3e, 293; — Monnaies y frappées pendant les occupations françaises au XVIIe siècle, V, 4e, 63; — Monnaie frappée à Argentona pendant l'occupation française de ce pays au XVIIe siècle, IV, 4e, 238; — Monnaies frappées à la même époque à Balaguer, 375; — à Bañolas, 379; — a Barcelone, 380; — à Bellpuig, 393; — à Borga, 394; — à Besala, 395; — à la Bishal, 397; — à Caldas, 460; — Monnaies de nécessité frappées à Gironne en 1646, en 1808 et en 1809, V, 4e, 406.

CANTANZARO. Monnaie obsidionale y frappée; V, 4e, 66.

CATTARO. Monnaies obsidionales y frappées, V, 4e, 67.

CAUCICH (A.-R.). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, V, 4e, 387.

CAUMONT (Arcisse **DE**). Note sur une médaille frappée en son honneur, VI, 3e, 407.

CAURIS. Notice citée sur ces coquillages qui servent de monnaie en Asie et en Afrique, I, 4e, 220.

CAUVAIN. Description d'une médaille de Marguerite d'Autriche gravée par cet artiste, VI, 3e, 345.

CAVEDONI (Célestin). Annonce de sa mort, IV, 4e, 177; — Notices biographiques citées, V, 4e, 174; VI, 4e, 96.

CELLINI (Benvenuto). Notice citée sur les médailles de cet artiste, I, 3e, 263.

CELTIBÈRES. *Voy.* **ESPAGNE.**

CENTURIONI-SCOTTI (princes de). Analyse de l'ouvrage de M. Olivieri sur leurs monnaies et leurs sceaux, I, 4e, 347.

CERVERA. Monnaies de nécessité y frappées, V, 4e, 68.

CÉSAR. Observations de M. Elberling sur une monnaie de ce prince, IV, 3e, 123.

CHABERAN. Monnaie y frappée, V, 3e, 57.

CHAH-CHADJAH. Monnaies de ce prince, V, 3e, 52-54.

CHALANDE (Mr). Lettre relative à la découverte de divers dépôts de monnaies en France, I, 3e, 317-326.

CHALON (R.). Quelques monnaies seigneuriales inédites, I, 3e, 188-193; — Anciens jetons ou méreaux, 208-224; — Notes diverses sur des pièces à retrouver, 308-314; — Note sur deux jetons inédits avec les initiales RI et PH, 315-316; — Analyse de l'ouvrage de M. Koehne sur le musée Kotchoubey, 424-428; — Analyse de l'ouvrage de M. Bigot sur les monnaies de la Bretagne, 434-438; — Quelques médailles satiriques de la révolution des patriotes, II, 3e, 49-57; — Note sur des jetons français à légende énigmatique, 85; —Notice biographique sur Alex. Hermand, 213-215; — Tiers de sou mérovingiens, 261-266; — Nouvelle classification des monnaies de Jeanne, duchesse de Brabant, 353-361; — Une monnaie de Blankenberg, 374-379; — Un jeton de Nicolas de Châtelet, seigneur de Vauvillars, 431-432; — Quelques jetons inédits, III, 3e, 55-72; — Les seigneurs de Schöneck à propos d'une monnaie, 239-258; — Médaille d'Albéric, comte de Lodron, 266-268; — Un gros tournois de Jean de Cunre, 374-377; — Monnaies de Falais, 378-379; — Jetons du comté de Saint-Pol, 464-491; — Une médaille montoise, IV, 3e, 87-90; — Curiosités numismatiques. Monnaies, médailles et jetons rares ou inédits, IV, 3e, 242 257; V, 3e, 129-136; 249-265; VI, 3e, 106-116; I, 4e, 293-314; II, 4e, 206-229; 446-456: III, 4e, 218-234; IV, 4e, 177-185, 200-210; —Imitation d'une monnaie belge faite par le comte palatin de Simmeren et de Deux-Ponts, V, 3e, 73 75; —Compte rendu de l'ouvrage de M. Fillon sur la collection de M. J. Rousseau, 101-114; — Denier de Charles le Chauve frappé à Famars, 237-241; — Médaille hispano-mexicaine de Ferdinand VII, 292-295; — Florin d'or de Tecklenbourg, 380-383; — Trois bulles d'or des empereurs belges de Constantinople, 384-388; — Méreau de Robert Willocqueau, abbé de Saint-Pierre, à Gand, VI, 3e, 121-122; — Analyse de l'ouvrage de M. Poey-d'Avant sur les monnaies féodales de France, 152; — La plus ancienne monnaie des abbesses de Thorn, 466 469; — Les plus anciens jetons du

magistrat de Bruxelles, I, 4e, 400-413; — Une monnaie d'Anhalt, 431-437; — Notice sur l'ordre de Saint-Charles de Monaco, II, 4e, 407-412; — Un aureus inédit de Lælianus, III, 4e, 210-214; — Jetons des receveurs de Bruxelles au XIVe siècle, 302-311; IV, 4e, 497-508; — Sceau du magistrat de Saint-Pierre, à Maestricht, III, 4e, 448-450; — La médaille de Francisco de Enzinas, IV, 4e, 146-152; — La croix de Saint-Ulrich d'Augsbourg, 478-484; — Observations sur le titre des monnaies de France, 534-537; — Nomenclature des ouvrages périodiques en cours de publication consacrés à la numismatique, V, 4e, 186-191; — Jetons de mariage, 332-346; — Souvenir des Croisades. Quart de denier trouvé près d'Ypres, 389-392; — Une once de Malines, 418-419; — Méreaux de Tournai, 425-432; — La plus grande médaille qu'on ait jamais frappée, 437-439; — Il est promu au grade d'officier de l'ordre de Léopold, 503; — Don Antonio, roi de Portugal, son histoire et ses monnaies, VI, 4e, 27-59; — Supplément à cet article, 148-155; — Analyse du livre de M. Laugier sur les monnaies des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 100-104; — La médaille de Jean-Baptiste Maes, 145-147; — La république de Saint-Marin, 403-408; — Analyse des *Recherches historiques sur Givet*, par MM. Lartigue et Lecatte, 428; — Médaille offerte à M. R. Chalon par la société de numismatique belge, IV, 4e, 436.

CHALONS-SUR-MARNE. Article cité sur un jeton de cet atelier monétaire, VI, 4e, 436.

CHAMAKHY OU CHAMAKHA. Monnaies y frappées, VI, 3e, 101; II, 4e, 349, 357.

CHAMBRE DE RHÉTORIQUE. Jeton aux armes de la chambre de la Violette d'Anvers, II, 4e, 238.

CHAMPAGNE (comtes de). Brochure citée sur les monnaies provinoises de ces princes, V, 3e, 433; — Monnaie de Hugues Ier, II, 4e, 104.

CHANTENAY. Article cité sur la trouvaille de monnaies gauloises faite dans cette localité, VI, 3e, 135.

CHARACÈNE. Notices citées sur la numismatique des rois de ce pays, II, 4e, 397; V, 4e, 174, 465.

CHARLEMAGNE. Types monétaires à lui attribués, I, 3e, 30; — Variété inédite d'un denier de ce prince, II, 3e, 92; — Considérations sur les deniers qu'il a fait frapper, III, 3e, 208; — Revendication pour la ville de Gand d'un denier de ce prince attribué à Babenhausen, IV, 3e, 412; — Notice sur une monnaie frappée à Duerstede, V, 3e, 125; — Monnaies diverses, 197; — Notice citée sur les monnaies de ce prince frappées en Italie, V, 4e, 481.

CHARLEROI. Note sur un jeton relatif à l'ouverture du canal de cette ville, VI, 4e, 319.

CHARLES Ier, roi d'Angleterre. Monnaies obsidionales et de nécessité frappées par lui de 1642 à 1648, IV, 4e, 226; — Notice citée sur une monnaie frappée à Aberyswith, IV, 4e, 420.

CHARLES II, roi d'Angleterre. Monnaies de nécessité frappées par lui en 1648 et 1649, IV, 4e, 233.

CHARLES III, roi d'Espagne. Monnaie frappée par lui pour les Pays-Bas, V, 3e, 140.

CHARLES-QUINT. Sceaux gravés pour ses diverses chancelleries, I, 3e, 411; — Florin frappé en Gueldre, V, 3e, 143; — Monnaie de ce prince pour le marquisat de Montferrat, IV, 4e, 198.

CHARLES VI, roi de France. Notice citée sur le gros heaumé de ce prince, I, 4e, 452.

CHARLES VII, roi de France. Monnaie de ce prince, III, 4e, 380.

CHARLES VIII, roi de France. Notice citée sur une monnaie frappée à Marseille, VI, 3e, 398.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne. Description de divers sceaux qu'il a employés, II, 3e, 184; IV, 3e, 186; — Monnaies diverses, III, 4e, 367, 372, 377; — Note sur des jetons de ce prince, V, 4e, 433.

CHARROUX. Notice citée sur une monnaie mérovingienne y frappée, I, 4e, 227.

CHARVET (J.). Note sur son livre relatif aux monnaies françaises, I, 4e, 104; — Pièces rares ou inédites de sa collection, II, 4e, 102-106; — Monnaies de Mâcon, IV, 4e, 343-356; — Découverte de Mérouvilliers, 402-407.

CHASTEL (Anatole). Pièces relatives à sa nomination comme graveur de l'atelier de Dôle, V, 3e, 400.

CHATEAU-REGNAULT. Monnaie y frappée par Louise-Marguerite de Lorraine, V, 3e, 264; — Article cité sur le bail de la monnaie de cette seigneurie, IV, 4e, 160.

CHATELET (Nicolas DU), seigneur de Vauvillars. Description d'un jeton qui le représente, II, 3e, 431; — Monnaie de ce seigneur, IV, 4e, 200.

CHAUCTON FARM. Notice citée sur une découverte de monnaies anglo-saxonnes faite en cette localité, V, 4e, 514.

CHAUDRUC (J.-M.-C.-A. DU), baron de CRAZANNES. Notice sur une médaille des Volces arécomiques, I, 3e, 1-6; — Une médaille gauloise inédite, 169-173; — Un dernier mot sur cette médaille, 378-383; — Analyse de la brochure de M. Hucher sur la numismatique gauloise et observations à ce sujet, 332-337; — Analyse de l'ouvrage de M. Boudard intitulé : *Numismatique ibérienne*, I, 3e, 338-342; II, 3e, 79, 198; — Analyse du livre intitulé : *Histoire du jeton au moyen âge*, II, 3e, 82; — Rectification à ce sujet par M. Rouyer, 196; — Notice sur un cachet égyptien inédit, 152-159; — Monnaies de Metz et de Saintes, 344-352; — Lettre sur un poids

monétiforme de Nîmes, III, 3e, 136-139; — Lettre à M. E. Hucher sur la numismatique gauloise, 297-307; — Lettre contenant des observations sur l'attribution de deux monnaies mérovingiennes, 522-527; — Lettre sur les noms et les œuvres de deux monétaires ou monnaies mérovingiens de Lyon, IV, 3e, 101-107; — Notice nécrologique sur le marquis de Lagoy, 218-224; — Lettre contenant des additions à cette notice, 391; — Sur un méreau inédit de laiton au type de l'agnel d'or du roi saint Louis, V, 3e, 286-294; — Notice sur une monnaie massaliote, 325-330; — Lettre sur une variété de la médaille de la colonie de Nemausus, à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa, VI, 3e, 317-324; — Annonce de la mort de ce numismate, 420.

CHAUTARD (J.). Description de différentes monnaies trouvées en Lorraine, II, 4e, 360-375; — Notice chronologique sur A. Monnier, II, 4e, 410-412.

CHAUX (LA) -DE-FONDS. Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 174.

CHAWER. Monnaie de cet émir, II, 4e, 335.

CHEDDADIDE. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 4e, 335.

CHEIBANIDES. Liste des princes de cette dynastie, IV, 3e, 63.

CHEIKH-OWEIS. Monnaie de ce prince, V, 3e, 67.

CHÊNEDOLLÉ (Ch. DE). Lettre sur les expressions numismate et numismatiste, III, 3e, 396-399.

CHERISTAN RECHIDY. Monnaie y frappée, VI, 3e, 82.

CHERKI. Monnaie attribuée à cette localité, V, 3e, 61.

CHIENS. Description de la médaille à faire porter par les chiens a Bruxelles, VI, 4e, 342.

CHIETI. Notice citée sur des monnaies que l'on y a frappées, IV, 4e, 426.

CHIÈVRES. Jeton qui paraît appartenir à cette localité, III, 3e, 60.

CHILDEBERT Ier. Monnaie attribuée à ce prince, VI, 3e, 19.

CHIMAI. Monnaie carlovingienne attribuée à cette localité, VI, 3e, 110.

CHINE. Monnaie des Taï-Ping, I, 4e, 47; — Notice citée sur le monnayage des Taï-Ping, IV, 4e, 294; — Note sur une découverte de monnaies de ce pays dans une statue, I, 4e, 217; — Article cité sur des médailles de ce pays, VI, 3e, 137.

CHIRAZ. Monnaies y frappées, V, 3e, 52, 54; VI, 3e, 70, 81, 91.

CHIRIRI. Denier au nom de ce monétaire attribué à Amiens, II, 3e, 279.

CHIRWAN-CHAZ. Monnaie d'un prince de cette dynastie, VI, 3e, 98.

CHIRWAN. Monnaies de princes de ce pays, III, 3e, 452; V, 3e, 60, 70; VI, 3e, 88; II, 4e, 323, 352.

CHIVASSO. Monnaie y frappée, IV, 4e, 190.

CHOUSTER. Monnaie y frappée, VI, 3e, 77.

CHRISTOPHE. Monnaie à l'effigie de ce prince, de Romain Ier et de Constantin X, VI, 3e, 204.

CHYPRE Notice citée sur des monnaies de ce pays, IV, 4e, 538; — *Voy.* FAMAGOUSTE.

CILICIE. Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 47; V, 3e, 308; III, 4e, 416; — Notice citée sur les satrapes de ce pays, V, 3e, 116; — Médaille romaine avec le nom de ce pays, V, 4e, 222.

CITEY (Maximilien DE). Sa commission de garde de la monnaie d'Arras, III, 3e, 49.

CLAUDE. Monnaie d'or de cet empereur, II, 4e, 38.

CLAUDE II le Gothique Pièce à son effigie, VI, 3e, 7, 444.

CLECKHEATON. Note sur une découverte de monnaies faite dans ce village, VI, 3e, 158.

CLÈVES (comtes et ducs de). Monnaie attribuée à Thiéri VI ou Thiéri VII, IV, 3e, 248; — Monnaies de Jean II, III, 4e, 386.

CLÈVES (Philippe DE), seigneur de Ravenstein. Jetons à ses armes, II, 4e, 230, 231.

CLOCMAN (Philippe), abbé de Gembloux. Monnaie de ce prélat, IV, 4e, 208.

CLOTAIRE Ier. Monnaies de ce prince, V, 4e, 154.

CLOTAIRE II. Monnaies de ce prince, V, 4e, 154.

CLOVIS. Monnaie attribuée à ce prince, VI, 3e, 18.

CLUNIA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 222.

CLUYSKENS (Hippolyte). Il est élu membre effectif de la société de numismatique belge, III, 4e, 355.

COCCONATO (comtes de). Notice citée sur leurs monnaies, V, 3e, 122.

COCQUIEL (Charles DE). Médaille de ce personnage, I, 3e, 117.

CORVORDE. Notice sur la plus ancienne monnaie des seigneurs de cette localité, V, 4e, 496.

COHEN. Analyse de son ouvrage sur les monnaies frappées sous l'empire romain, V, 3e, 443; VI, 3e, 284; VI, 4e, 420.

COIRE. Découverte citée de monnaies des évêques de cette localité, VI, 3e, 409; — Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 168; — Article cité sur les monnaies de cet évêché. VI, 4e, 437.

COLBERG. Monnaie obsidionale y frappée, V, 4e, 70.

COLCHESTER. Monnaie obsidionale y frappée, V, 4e, 71.

COLLAY. Jetons aux armes de cette famille, I, 4e, 405, 410.

COLLECTIONS. Note sur la collection de monnaies et médailles de l'Amérique du Nord offerte à la bibliothèque impériale de Paris, III, 3e, 303; — Article cité sur des collections d'Italie, VI, 3e, 136; — Analyse d'une brochure sur la collection numismatique de Zurich, 141; — Notice sur la collection de l'université de Leide, 147, 360, 480; — Notice citée sur des monnaies

du musée de Marseille, V, 4e, 174; — Publication citée sur les monnaies romaines de la collection du docteur Elberling, VI, 4e, 107; — Note relative à la collection de l'université de Leipzig, 196; — Note sur l'acquisition de la collection du duc de Blacas, 200; — Note sur la collection de M. de Schulthess-Rechberg, 206; — Annonce relative au catalogue de la collection royale des monnaies portugaises, 326; — Rapport cité sur la collection de médailles romaines d'or du duc de Blacas, 341; — Annonce d'un catalogue du musée d'antiquités de Parme, 430.

COLOGNE (archevêques de). Monnaie de Robert, V, 3e, 147; — Monnaies de Thiéri de Meurs, III, 4e, 388; IV, 4e, 255; — Denier y frappé par Louis le Débonnaire, I, 3e, 45; — Observations sur les deniers du VIIIe siècle de cette ville, III, 3e, 221; — Monnaie mérovingienne qui lui est attribuée, VI, 3e, 18; — Article cité sur les médailles romaines de cette localité, 135; — Notice citée sur les deniers qui y ont été frappés à l'époque des Hohenstaufen, IV, 4e, 283.

COLOMBE (Michel). Médaille de Louis XII faite par ce sculpteur, I, 3e, 159.

COLOMBIE. Note sur un article relatif à la numismatique de ce pays, III, 3e, 551; — Monnaie de nécessité de ce pays, V, 4e, 72.

COLONIES NÉERLANDAISES. Monnaies, II, 3e, 58.

COLSON (Alex.). Notice sur une médaille au revers de Junon Phallophore, III, 3e, 180-204; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, 295; — Notice sur quelques monnaies impériales romaines en or, II, 4e, 38.

COMANA. Monnaies y frappées, I, 4e, 157.

COMBROUSE (Guillaume). Analyse de son livre intitulé : *Monuments de la maison de France*, etc., I, 3e, 146.

COMIUS. Monnaies de ce chef des Atrébates, III, 4e, 181.

COMMODE. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 4, 19, 321; I, 4e, 120, 136; III, 4e, 391.

COMPÈRE (Amédée). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, II, 4e, 146.

COMPIANO. Analyse d'un ouvrage sur les monnaies y frappées, III, 4e, 254.

CONCOURS. Questions numismatiques proposées par l'académie royale de Belgique, II, 3e, 314; V, 3e, 213; — Concours de la société des antiquaires de Picardie, II, 4e, 144; — Question relative à l'histoire de la gravure des médailles en Belgique, IV, 4e, 545; — Prix offert par M. Dugniolle, V, 4e, 483.

CONI. Monnaies obsidionales de cette ville, V, 4e, 72.

CONINCK (DE). Jeton aux armes de cette famille et de celle de Thonys, I, 4e, 410.

CONOB. Notices citées sur l'explication de ces lettres que l'on rencontre sur des monnaies du Bas-Empire, I, 4e, 97, 99.

CONSTANCE Ier. Notice citée sur une pièce de ce prince, I, 4e, 446.

CONSTANCE CHLORE. Monnaies de ce prince, VI, 3e, 442; II, 4e, 62.

CONSTANCE (ville de). Monnaies épiscopales, I, 3e, 344; II, 3e, 94 ; — Notice citée sur un médaillon d'ivoire de l'évêque François-Jean, I, 3e, 344.

CONSTANTIA. Analyse d'une brochure relative à une médaille de cette princesse, femme de Licinius, VI, 4e, 422.

CONSTANTIN Ier. Monnaies de ce prince, III, 3e, 472; — Notice citée sur un médaillon qui le représente, II, 4e, 396; — Notice citée sur les signes du christianisme représentés sur les monnaies de ce prince et de ses successeurs, IV, 4e, 537.

CONSTANTIN II. Monnaies de ce prince, II, 3e, 142; III, 3e, 477; VI, 3e, 193; IV, 4e, 293; — Notice citée sur un médaillon qui le représente, IV, 3e, 421.

CONSTANTIN III. Monnaie de ce prince, V, 3e, 148.

CONSTANTIN IV. Monnaies de ce prince, I, 3e, 176; VI, 3e, 195, 199.

CONSTANTIN V. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Léon III, I, 3e, 179; — Autre à son effigie et à celle de Léon IV, 180; — Monnaie attribuée à cet empereur, VI, 3e, 201.

CONSTANTIN VI. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Léon IV, I, 3e, 181 ; — Autre à son effigie et à celle de son père, 182; — Monnaie de cet empereur, VI, 3e, 201, 202.

CONSTANTIN VII. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Léon V, I, 3e, 186.

CONSTANTIN X. Monnaies diverses à l'effigie de ce prince seul ou avec Léon VI, Zoé, Christophe ou Romain Ier, I, 3e, 385, 387, 389, 392-395; VI, 3e, 204.

CONSTANTIN XI. Monnaies de cet empereur, II, 3e, 145.

CONSTANTIN XII. Monnaies de cet empereur, II, 3e, 147.

CONSTANTIN XIII. Monnaies de cet empereur, II, 3e, 148.

CONSTANTINE. Monnaie à l'effigie de cette impératrice, de Maurice-Tibère et de Théodose, VI, 3e, 186.

CONSTANTINE (ville de). Monnaie y frappée, II, 3e, 250.

CONSTANTINOPLE (empereurs de). Trois bulles d'or des empereurs belges, V, 3e, 384-388. *Voy.* **MONNAIES BYZANTINES.**

CONSTANTINOPLE (ville de). Monnaie y frappée, VI, 3e, 184; — Notice sur les découvertes archéologiques faites dans cette localité, VI, 4e, 112; — Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 222.

CONSTANTINUS GALLUS. Médaillon de ce prince frappé à Lyon, II, 3e 91.

CONTORNIATES (médaillons). Analyse de la publication de M. Sabatier sur ces pièces, IV, 3e, 210, 449.

COPENHAGUE. Monnaies y frappées pendant l'occupation des Suédois, V, 4e, 73.

CORBIE (abbaye de). Notice citée sur un denier qui lui est attribué par M. de Longpérier, III, 3e, 449; — Analyse d'une brochure sur les monnaies de ce monastère, III, 4e, 461.

CORCYRE. Monnaie frappée dans cette île, IV, 3e, 8; — Notice citée sur les magistrats monétaires de cette localité, IV, 4e, 538.

CORINTHE. Monnaies y frappées, IV, 3e, 9; III, 4e, 398; — Notice citée relative à la représentation de Vénus sur les médailles de cette ville, IV, 4e, 537.

CORK. Monnaies obsidionales, V, 4e, 74.

CORPORATIONS. *Voy.* MÉRIEAUX.

CORREGGIO (comtes de). Monnaie de Camille, V, 3e, 148.

CORTENBACH (Jean ou Ywan DE), commandeur de Gruytrode. Monnaies de ce personnage, I, 3e, 294.

CORTENBACH (Matthias DE), commandeur de Gruytrode. Monnaie de ce personnage, I, 3e, 190.

CORSE. Monnaies de nécessité frappées dans cette île, V, 4, 76.

CORTEMIGLIA. Monnaies y frappées, III, 4e, 427.

COSETANS. Deux monnaies inédites de ce peuple, I, 3e, 373.

COSTE (André DE LA). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 345.

COST JORRENS (W.-A.). Analyse de sa brochure sur les coins de monnaies que possède la ville de Kampen, I, 3e, 433.

COSTER (L. DE). Explications faisant suite aux précédentes notices sur l'attribution à Charlemagne de quelques types monétaires, I, 3e, 30-54; — Comment se nommait Aix-la-Chapelle avant Pepin le Bref, III, 3e, 205-209; — Considérations à propos de quelques deniers inédits de Pepin le Bref et de Charlemagne, 210-238; — Quelques mots sur la trouvaille de Cuerdale, 546-549; — Observations sur une notice de M. Namur concernant une monnaie carlovingienne frappée à Orléans, IV, 3e, 76-86; — Médaille-décoration offerte par les états de Hollande au capitaine Logier, en 1590, 355-358; — Lettre sur un jeton du chapitre de Notre-Dame à Anvers, 394-396; — Monnaie inédite de Charlemagne, V, 3e, 125-128; — Notice sur un demi-dalder de Nimègue, VI, 3e, 123-124; — Notice sur une découverte de monnaies du XIIIe siècle faite à Bruges, IV, 4e, 433-436; — Acquisition de sa collection de monnaies carlovingiennes et impériales, et de sa collection de monnaies du Brabant, VI, 3e, 529; III, 4e, 355.

COUREAUX (Hippolyte). Il est élu membre correspondant de la société de numismatique belge, II, 4e, 417.

COUCY (seigneurs de). Monnaies de Raoul III, III, 3e, 454 ; — Note sur leurs monnaies, II, 4e, 392.

COURLANDE (Anne DE). Notice citée sur la médaille de cette princesse, III, 4e, 164.

COURTRAI. Documents sur les jetons, médailles et estampilles de cette ville, III, 4e, 325.

COWLARE. Note sur une découverte de monnaies romaines faite dans cette localité, V, 3e, 424.

CRAYEN (Thomas). Sa commission de monnayeur du duché de Bouillon, I, 3e, 364.

CRANBORNE (vicomte). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, V, 3e, 455.

CRAZANNES (baron DE). *Voy.* CHAUDRUC.

CREMA. Notice citée sur cet atelier monétaire, V, 4e, 460.

CRÉMONE. Monnaie obsidionale, V, 4e, 79.

CRÈTE. Articles cités sur des médailles attribuées à des localités de cette île, IV, 3e, 340; V, 3e, 444 ; III, 4e, 254 ; V, 4e, 465 ; — Monnaies y frappées, I, 4e, 422.

CRIMÉE. Liste des khans de ce pays, IV, 3e, 62.

CRISPUS. Monnaies de ce prince, III, 3e, 477.

CROCQUET (Guillaume). Sa commission de maître particulier de la monnaie d'Arras, III, 3e, 37 ; — Ses instructions, 48.

CROISADES. Notices citées sur des monnaies de cette époque, II, 4e, 488; IV, 4e, 460; — Souvenirs numismatiques de ce temps, V, 3e, 242; — Notice citée sur des monnaies de princes croisés, V, 4e, 453.

CROIX. Dissertation sur les croix des deniers flamands, II, 3e, 362; — Notices citées sur les croix des monnaies anglaises, II, 4e, 428 ; — Notice citée sur ce signe représenté sur les monnaies, III, 4e, 480 ; — La croix de Saint-Ulrich d'Augsbourg, IV, 4e, 478 ; V, 4e, 456 ; — Analyse de deux dissertations relatives à ce signe ancien, V, 4e, 460, 461.

CRONSTADT, OU BRASSOW. Monnaies obsidionales, V, 4e, 79.

CROY (Anne de). Rectification au sujet d'une médaille qui lui est attribuée, IV, 4e, 300.

CRUININGEN (Maximilien DE). Médaille en son honneur, VI, 3e, 347.

CUERDALE. Notice sur un dépôt de monnaies trouvées dans cette localité, III, 3e, 546.

CUIR. Lettre de M. Seguin à propos de monnaies de cuir, V, 4e, 445.

CULEMBOURG. Médaille d'une corporation de cette ville, IV, 4e, 447.

CUNRE OU CUINRE. Monnaies de divers seigneurs de cette localité, III, 3e, 374; IV, 3e, 456; V, 4e, 409, 432.

CURANGE. Monnaies épiscopales de Liége frappées dans cette localité, VI, 3e, 235, 236, 242, 249, 250; V, 4e, 21.

CURTIUS (DE), bourgmestre de Liége. Médaille qui lui fut offerte, III, 4e, 452.

CUYK. Livre cité qui renferme la description des monnaies des seigneurs de cette localité, II, 3e, 445.

CYBÈLE. Mémoire sur le culte de cette déesse, VI, 4e, 255.

CYDONIE. *Voy.* **CRÈTE.**

CYME. Monnaies y frappées, I, 4e, 138.

CYRENAÏQUE. Article cité sur une médaille de ce pays, VI, 3e, 136.

CYSOING (abbaye de). Méreaux et pièces diverses, II, 3e, 301.

CYZIQUE. Monnaies y frappées, IV, 3e, 13; VI, 3e, 188; II, 4e, 253; V, 4e, 465.

D

DACIE. Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 223.

DAELEMBROEK (Godefroid III DE). Monnaie qu'il fait frapper comme prétendant de Looz, V, 3e, 131.

DAËLIE. Notice citée sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, I, 4e, 222.

DAGOBERT Ier. Monnaie de ce prince, II, 4e, 103.

DALMATIE. Article cité sur une médaille de ce pays, VI, 3e, 139; — Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 228.

DAMAS. Monnaies y frappées, II, 3e, 123, 221; III, 3e, 332, 334-336; V, 3e, 39; — Monnaie de nécessité, V, 4e, 80.

DAMAS-AUX-BOIS. Description d'un dépôt de monnaies trouvées dans cette localité, II, 4e, 373.

DAMMARTIN (Renaud DE), comte de Boulogne. Denier inédit de ce seigneur, II, 3e, 92.

DAMVILLIERS. Monnaie y frappée, I, 4e, 103.

DANDOLO (Henri). Son sceau, IV, 4e, 156.

DANEMARK. Monnaies de nécessité, V, 4e, 80; — Lettre relative à des publications sur la numismatique de ce pays, VI, 4e, 186.

DANICHMENDIDE. Monnaies d'un prince de cette dynastie, V, 3e, 42.

DANTZICK. Notice citée sur l'histoire monétaire de cette ville, III, 4e, 348; — Monnaies de nécessité, V, 4e, 283.

DANUBE. Médailles romaines avec le nom de ce fleuve, V, 4e, 226.

DAOULED-BIRDI. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 55.

DAPHNÉ. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 227.

DARABJERD. Monnaies y frappées, III, 3e, 339; VI, 3e, 460.

DARDANIE. Médaille romaine avec le nom de ce pays, V, 4e, 228.

DAUPHINÉ. Notice citée sur les méreaux de ce pays, II, 4e, 488.

DAVREUX (Ch.-J.). Annonce de sa mort, I, 4e, 551; — Vente de sa collection, III, 4e, 484.

DAWITH LE RÉPARATEUR. Monnaie de ce prince de Georgie, V, 3, 336.

DAWITH V. Monnaie de ce prince de Georgie, V, 3e, 338.

DEBUCK. Médaille frappée à l'occasion de son procès contre les jésuites, VI, 4e, 343.

DÈCE (Trajan). Monnaie de ce prince, IV, 3e, 5, 15, 20.

DÉCIANE ou **DEZANA.** Notices citées sur les monnaies des comtes de cette localité, VI, 3e, 315; I, 4e, 215; III, 4e, 269; — Article cité sur les imitations de monnaies qui y ont été faites, IV, 4e, 159; — Faux kreutzer attribué à l'un d'eux, IV, 4e, 540; — Monnaie d'Antoine-Marie Tizzone, VI, 4e, 179.

DÉCOUVERTES DE MONNAIES. Quelques monnaies trouvées au port Grognon, à Namur, I, 3e, 55; — Remarques à propos d'un dépôt de monnaies du XIe siècle trouvées à Maastricht, I, 3e, 96; — Monnaies trouvées près de Dombourg, 150; — Lettre relative à la découverte de divers dépôts de monnaies en France, 317; — Découverte de monnaies à Saint-Marcel, 318; — Découverte de monnaies anciennes faites en Frise, II, 3e, 1, 8; III, 3e, 362, 369; I, 4e, 393, 414; II, 4e, 399; III, 4e, 443; — Monnaies trouvées dans la Sambre à Namur, II, 3e, 16; — Analyse d'un livre sur les plombs trouvés dans la Seine, II, 3e, 203; I, 4e, 101; — Découverte de monnaies à Viesville, II, 3e, 205; — Description d'une trouvaille de monnaies romaines faite à Toulouse, 309; — Description de tessères de terre cuite trouvées à Palmyre, 433; — Note sur une découverte de monnaies romaines à Annecy, III, 3e, 271; — Notice sur un dépôt de monnaies romaines du IVe siècle trouvé près de Bithourg, 469; — Monnaies de Canut, roi d'Angleterre, trouvées à Cuerdale, 516; — Notice sur une monnaie carlovingienne trouvée à Rahling, et observations à ce sujet, IV, 3e, 66, 76; — Notice sur une découverte de monnaies à Beekbergen, 172; — Découverte de monnaies à Zuidborge, 201; — Livre cité sur les antiquités romaines trouvées à Londres, 308; — Découverte de monnaies carlovingiennes dans la Drenthe, 321; — Notice relative à une découverte de monnaies faite à Zugra, 424; — Note sur les médailles grecques trouvées au mont Saint-Bernard, V, 3e, 118; — Note sur une découverte de monnaies romaines à Cowlare, 121; — Notice citée sur un dépôt de monnaies trouvées à Lightcliffe, 308; — Découverte de monnaies romaines d'or à Bruxelles, 310; — Découvertes de monnaies romaines à Han-sur-Lesse, 310; VI, 3e, 2; — Notice citée sur une découverte de monnaies faite à Hounslow, 440; — Article cité sur une trouvaille de monnaies gauloises à Chantenay, 135; — Note sur une découverte de

monnaies romaines faite à Harchies, 144; — Note sur une découverte de monnaies à Cleckheaton, 158; — Découverte de monnaies arabes à Erivan, 308; — Note sur une découverte de monnaies près de Vienne, en Dauphiné, 310; — Description d'une trouvaille de monnaies du XIVe siècle faite à Tongres, 338; — Découverte citée de monnaies des évêques de Coire, 409; — Notice citée sur une découverte de monnaies faite à Authon, I, 4e, 102; — Livre cité contenant la description des monnaies trouvées à Freckleben, 106; — Lettre sur une découverte de monnaies à Usingen, 205; — Note sur une découverte de monnaies chinoises dans une statue, 217; — Note sur une découverte de monnaies romaines faite à Bouffioux, 228; — Note sur une découverte de monnaies romaines faite à Berlaimont, 232; — Notice citée sur une découverte de monnaies à Schwiesow, 450; — Découverte de monnaies du XIVe siècle faite à Fraiture, 457; — Découverte d'antiquités gauloises à Frasnes, II, 4e, 140, 408, 493; — Description de plusieurs découvertes de monnaies faites en Lorraine, 360, 367; — Description d'un dépôt de monnaies trouvé à Diarville, 367; — Description d'un dépôt de monnaies trouvées à Haillanville, 371; — Description d'un dépôt de monnaies trouvées à Damas-aux-Bois, 373; — Note sur une trouvaille de monnaies à Pagny, 375; — Découverte de monnaies du moyen-âge à Namur, II, 4e, 397; — Découverte de monnaies du XIVe siècle, 398; — Note sur une découverte de monnaies à Gangelt, III, 4e, 244; — Description de la trouvaille de monnaies du XVe siècle faite à Nederheim, 361; — Médaillon et monnaies anciennes en or trouvés en Frise, 443; — Brochure citée sur une découverte de monnaies romaines à Signy-l'Abbaye, 473; — Notice citée sur des monnaies trouvées à Paladru, 483; — Notices citées sur la découverte d'Eccles, 480; IV, 4e, 162; — Note sur une découverte de monnaies faite à Wight, 164; — Découverte de monnaies à Everlange, 247; — Notice citée sur une découverte de monnaies faite dans l'île de Bornholm, 283; — Note sur des coins de fausses monnaies trouvés au château de Rochefort, 297; — Note sur une découverte de monnaies faite à Glisy, 301; — Note sur une découverte de monnaies romaines à Mérouvilliers, 402; — Analyse d'une notice sur une découverte de monnaies faite à Trebitz, 426; — Trésor de Wieuwerd, V, 4e, 149; — Notice citée sur une découverte de monnaies faite à White-Horse, 173; — Notice citée sur une découverte de monnaies gauloises faite à Villeneuve-au-Roi, 174; — Notice citée sur les découvertes archéologiques faites à Constantinople, VI, 4e, 112; — Description d'une découverte de monnaies faite à Mantgum, 321; — Notice citée sur une découverte de monnaies

anglo-saxonnes faite à Chaucton Farm, 514.

DELFOSSE (M.). Médaille en son honneur, II, 3e, 313.

DELFT. Méreau des pompiers de cette ville, III, 3e, 98; — Médailles et méreaux des corporations de cette localité, IV, 4e, 117.

DELFTSHAVEN. Médailles historiques de cette localité, IV, 4e, 119.

DELFRES. Monnaies y frappées, I, 4e, 137.

DELRUE (Émile). Notice sur un jeton aux armes de la famille Pelgroms, III, 3e, 385-387.

DELTENRE (C.-A.-J.). Annonce de la mort de ce numismate, II, 4e, 268.

DÉMÉTRÉ II. Monnaie de ce prince de Géorgie, V, 3e, 339.

DÉMÉTRIAS. Monnaie y frappée, IV, 3e, 22.

DÉMÉTRIUS Ier SOTER. Notice citée sur des monnaies de ce prince, VI, 3e, 397.

DENIA (rois de). Monnaies de ces princes, VI, 3e, 41.

DERBEND. Monnaies y frappées, VI, 3e, 93.

DESANA. *Voy.* DÉCIANE.

DESCHAMPS DE PAS (L.). Quelques médailles relatives à l'histoire des Pays-Bas, I, 3e, 227-238; — Instructions de Philippe-le-Bon pour la fabrication de monnaies à Amiens et à Saint-Quentin, V, 3e, 166-173; — Notice sur les jetons d'Artois, I, 4e, 1-43; — Supplément à ce travail, VI, 4e, 305-318; — Il est nommé membre honoraire de la société de numismatique belge, IV, 4e, 432; — Quelques méreaux et plombs de marque relatifs à l'Artois, V, 4e, 114-131.

DESCOURS (Jean), orfévre du XVIe siècle, à Mons, I, 3e, 309.

DESTOUVA. Monnaies y frappées, III, 3e, 339; VI, 3e, 459.

DEULTUM. Monnaie y frappée, IV, 3e, 4.

DEUSO. Médaille romaine avec ce ce nom, V, 4e, 229.

DEUTZ. Monnaie y frappée, V, 3e, 147.

DEVENTER. Méreaux de corporations de cette ville, II, 3e, 397; III, 3e, 99; — Monnaie y frappée, VI, 3e, 107; — Monnaies de nécessité, V, 4e, 297.

DEVOOGT (W.-J.). Notice sur la monnaie de Zaltbommel, VI, 3e, 470-479.

DEWISMES (Adolphe). Analyse d'une notice contenant la description de son cabinet, II, 4e, 134; — Analyse du catalogue des monnaies d'Artois de son cabinet, V, 4e, 169.

DEZANA. *Voy.* DÉCIANE.

DHAHER GHAZY. Monnaies de ce prince, II, 3e, 229-231.

DIABLINTES. Observations sur une monnaie de ce peuple, IV, 3e, 140.

DIADUMÉNIEN. Monnaie à l'effigie de ce prince, IV, 4e, 299.

DIARBEKR. Monnaie d'un prince ortokide de ce pays, II, 4e, 340.

DIARVILLE. Description d'un dépôt de monnaies trouvées dans cette localité, II, 4e, 367.

DIEMEN. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 99.

DIEPHOLT (Rudolphe **DE**). Florin d'or de ce prélat, III, 3e, 259.

DIEPHOLZ (seigneurs de). Notice citée sur leurs monnaies, III, 4e, 265.

DIMECHQ. Monnaie y frappée, VI, 3e, 28.

DINANT. Monnaies y frappées, III, 3e, 224; V, 3e, 379.

DIOCLÉTIEN. Pièce à son effigie et à celle de Maximien Hercule, VI, 3e, 442; — Autres monnaies de ce prince, III, 4e, 391.

DIRKS (J.). Monnaies anciennes trouvées en Frise, II, 3e, 8-15; — Indication de diverses notices numismatiques qu'il a publiées, II, 3e, 205; — Deux cents méreaux des corporations des métiers des Pays-Bas, III, 3e, 73-132; — Description d'une découverte de monnaies en Frise, 362-373; — Lettre sur un jeton énigmatique, 388-391; — Jetons de présence aux funérailles, etc., des quartiers de La Haye, 492-517; — Notices nécrologiques sur G.-C.-J. Guyot et C.-A. Rethaan-Macaré, V, 3e, 214-224; — Souvenirs numismatiques des croisades, 242-248; — Monnaies anciennes trouvées en Frise, I, 4e, 393-399; — Quelques mots sur des monnaies du XIe siècle, 414-423; — Médaillon et monnaies anciennes en or trouvés en Frise, III, 4e, 443; — Médaille ou plaque d'Isabelle, infante d'Espagne, 446-447; — Essai d'une monographie des médailles et méreaux des corporations armées des Pays-Bas, IV, 4e, 102-145; — Suppléments à ce travail, 285-291; V, 4e, 143-148; — Une double énigme, V, 4e, 103-108; — Observations sur une monnaie attribuée à un seigneur de Cuure, 132-137; — Trésor de Wieuwerd, 149-163; — La médaille de Secundus, 154-155; — Les trente-huit jetons inédits de la liste Van Mieris-le Petit, VI, 4e, 40-64; — Description d'une découverte de monnaie faite à Mantgum, 321-324.

DIRCXZOON (Renier), tailleur des coins de la monnaie de Hollande, II, 3e, 42.

DJAGATAÏDES. Noms des khans de cette dynastie, IV, 4e, 76.

DJANI-BEK. Monnaies de ce prince, II, 3e, 241, 241; IV, 3e, 34.

DJANI-BEK II. Monnaie de ce prince, V, 3e, 67.

DJEHAN CHAH. Monnaie de ce prince, II, 4e, 351.

DJEHAN-TIMOUR. Monnaie de ce prince, II, 3e, 239.

DJÉLAIRIDES. Monnaies de princes de cette dynastie, V, 3e, 64; VI, 3e, 92; II, 4e, 349.

DJEY. Monnaies y frappées, III, 3e, 337, 340.

DJINGHISKHANIDES. Monnaies de princes de cette dynastie, II, 3e, 247; V, 3e, 68; VI, 3e, 94.

DJERIR. Monnaie de ce gouverneur du Taberistan, VI, 3e, 462.

DJORANIDE. Monnaies de princes de cette dynastie, VI, 3e, 91.

DJOUDJIDES. Monnaies de princes de cette dynastie, II, 3e, 240; IV, 3e, 23; V, 3e, 67; VI, 3e, 93.

DOCUMENTS. Charte de 1118 concernant la monnaie de Wessem, IV, 3e, 361; — Charte de 1298 relative à la monnaie de Durbuy, 362; — Le seigneur de Durbuy promet de ne plus battre monnaie, en 1298; V, 4e, 475; — Diplôme confirmant en 1299 aux évêques de Liége le droit de battre monnaie, IV, 3e, 363; — Chartes de ces princes relatives à l'évaluation des vieux gros, 15 juillet 1358 et 15 janvier 1431, V, 4e, 518; — Monnaies mentionnées dans des actes des XIVe, XVe et XVIe siècles, III, 4e, 456; — Documents divers pour servir à l'histoire des monnaies, au XVe et au XVIe siècle, IV, 3e, 270; VI, 4e, 75; — Nomination d'A. Chastel comme graveur de l'atelier de Dôle, datée du 13 août 1443, V, 3e, 402; — Document relatif à la valeur des monnaies namuroises, 4 septembre 1422, V, 4e, 470; — Commissions et instructions pour la fabrication de monnaies à Amiens et à Saint-Quentin, en 1436 et 1451, V, 3e, 167; — Jugement des prévôt et jurés de Valenciennes contre une prêteuse sur gage, en 1442, VI, 3e, 355; — Évaluations des monnaies de 1481 à 1699, I, 3e, 354; — Charte de 1494 relative à une redevance due au chapitre de Saint-Pierre, à Utrecht, à laquelle sont suspendues deux monnaies, VI, 4e, 414; — Documents sur la valeur des monnaies à Lille, au XVIe siècle, I, 4e, 198; — Remontrance à Charles-Quint sur l'ordonnance des monnaies faite en 1530, IV, 3e, 347; — Instructions relatives à la fabrication des monnaies de l'évêque de Liége, vers 1551, V, 3e, 80; — Commission pour faire crier certaines monnaies liégeoises, en 1552, I, 3e, 354; — Commission de graveur de l'atelier de Liége, en 1557, *ibid.*; — Commission de deux monnayeurs de l'atelier de Liége, en 1557, *ibid.*; — Commission de waradin de la monnaie de Liége, en 1557, 355; — Octroi accordé à la ville d'Arras pour faire frapper de la monnaie de cuivre, en 1557, III, 3e, 24, note; — Commission de waradin de la monnaie de Hasselt, en 1558, I, 3e, 355; — Évaluation de diverses monnaies, en 1560, *ibid.*; — Priviléges des monnayeurs de Hasselt, en 1561, *ibid.*; — Lettre d'Élisabeth, reine d'Angleterre, relative à une invention de Nicolas à Lymbourg, en 1563, IV, 3e, 364; — Sauf-conduit pour un monnayeur de Thorn, en 1566, I, 3e, 358; — Ordonnance concernant les monnaies forgées à Bleyd, en 1566, *ibid.*; — Ordonnance de l'évêque de Liége défendant le cours des monnaies de Battembourg, Thorn, Reckem et Gronsveld, en 1568, 360; — Commission de monnayeur de Liége, en 1574, *ibid.*; — Règlement de don Antonio, roi de Portugal, pour la fabrication de la monnaie

de ce pays, 24 juin 1580, VI, 4e, 46; — Mandements de deux évêques de Liége défendant la circulation des monnaies du comte de s' Heerenberg, vers 1580 et en 1581, I, 3e, 360; — Lettres patentes créant une nouvelle monnaie à Arras, en 1581, III, 3e, 8; — Commission d'Alex. Bardoul comme maître particulier de la monnaie d'Arras, en 1582, 13; — Sentence rendue contre des officiers de la monnaie d'Arras, en 1583, 16; — Instructions du maître particulier de la monnaie d'Arras, en 1584, 19; — Octroi accordé à la ville d'Arras pour faire frapper de la monnaie de cuivre, en 1584, 24; — Lettres de 1608 et 1610 relatives à la nomination de Simon Jacques comme graveur de l'atelier de Dôle, V, 3e, 398; — Confirmation des priviléges des ateliers monétaires de l'évêque de Liége, en 1613, I, 3e, 360; — Commission de monnayeurs du duché de Bouillon, en 1613 et 1614, 360, 361; — Lettres de 1613 relatives à la nomination d'A. Chastel comme graveur de l'atelier de Dôle, V, 3e, 400, 401; — Commission de directeur des monnaies de l'évêque de Liége, en 1614, I, 3e, 361; — Commission de l'évêque de Liége à la veuve d'un monnayeur pour pouvoir continuer la fabrication des monnaies, en 1622, 361; — Commission de G. Crocquet comme maître particulier de la monnaie d'Arras, en 1622, III, 3e, 37; — Instructions du maître particulier de la monnaie d'Arras, en 1623, 39; — Comptes de la monnaie d'Arras de 1623 à 1629, V, 3e, 394; — Commission d'ajusteur des poids et balances à Arras en 1624, III, 3e, 43; — Commission d'Artus Imons, comme maître particulier de la monnaie d'Arras, en 1634, 51; — Instructions pour le maître particulier de la monnaie d'Arras, en 1634, 52; — Édit de 1681 relatif aux monnaies du duché de Bouillon, 269; — Lettre de 1749 du secrétaire d'ambassade des Provinces-Unies au sujet de la démonétisation des anciens escalins dans les Pays-Bas autrichiens, VI, 4e, 105; — Loi du 31 janvier 1860 portant modification de la loi fédérale sur les monnaies en Suisse, IV, 3e, 300; — Arrêté fédéral du 2 février 1860 concernant les monnaies d'argent, 303; — Lois et arrêté relatifs aux monnaies d'appoint de Belgique, en 1860, V, 3e, 90; — Arrêté du 25 avril 1861 qui détermine le type des pièces de deux et de cinq centimes en Belgique, 190; — Loi du 27 mai 1861 qui ouvre un crédit de 400,000 francs pour cette fabrication, 192; — Loi du 4 juin 1861 relative au cours légal de la monnaie d'or française en Belgique, 193; — Arrêté qui nomme J.-F. Stas commissaire des monnaies en Belgique, en 1865, IV, 4e, 509; — Arrêté du 15 mars 1867 relatif à la frappe des monnaies d'or, V, 4e, 356; — Arrêté de la même date qui en approuve le type, 357; — Arrêté qui démonétise en Belgique les anciennes monnaies

divisionnaires d'argent, en 1868, VI, 4e, 418. *Voy.* aussi MONNAIES.

DOESBOURGH. Méreau de cette localité, III, 4e, 145.

DOKKUM. Atelier monétaire, I, 3e, 329.

DOL. Notice citée sur la monnaie de cette localité bretonne, IV, 3e, 421.

DÔLE. Pièces relatives à la nomination de S. Jacques et d'A. Chastel comme graveurs de l'atelier monétaire de cette localité, V, 3e, 398-401.

DOMBES (princes des). Monnaie mal attribuée à Anne-Marie-Louise, I, 4e, 306; — Description de plusieurs écus imités de leurs monnaies, 310; — Article cité sur les sequins fabriqués par eux, III, 4e, 347.

DOMBOURG. Monnaies trouvées dans cette localité, I, 3e, 150; II, 3e, 11.

DOMNGISILUS. Tiers de sou d'or à ce nom, I, 3e, 28.

DOMITIEN. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 15, 21; VI, 3e, 433; I, 4e, 123; — Notice citée sur des monnaies de diverses nomes frappées sous cet empereur, VI, 4e, 106.

DOMITIA LUCILLA. Notice citée sur une médaille de cette princesse, I, 4e, 152.

DOR (Dan.). Médaille à son nom, IV, 4e, 110.

DORDRECHT. Notes sur les monnaies frappées au XVe siècle dans cette ville, II, 3e, 44; — Médailles, méreaux et signes des corporations de cette ville, 397; III, 3e, 99; IV, 4e, 119; — Compte des monnaies y frappées, IV, 3e, 198; — Analyse d'une brochure sur l'histoire de l'académie de dessin de cette ville, II, 4e, 404.

DORGIÈRE, graveur. Médaille gravée par lui, VI, 4e, 172.

DORIA. Analyse d'un ouvrage sur les monnaies et les médailles de cette famille, III, 3e, 142.

DOST MOHAMMED. Monnaie de ce prince, II, 4e, 356.

DOUAI. Documents sur les méreaux, jetons, etc., intéressant cette ville, IV, 3e, 270; — Méreau de la fondation de Wattines, 334.

DRENTHE. Analyse de l'ouvrage de M. Van der Chijs sur les monnaies frappées dans ce pays, I, 3e, 327; — Découverte de monnaies carlovingiennes dans ce pays, IV, 3e, 321.

DRESDE. Catalogue des monnaies du cabinet de cette ville, I, 3e, 157.

DROZ (J. P.), graveur. Description de sa médaille à l'occasion de la naissance du comte d'Artois, VI, 4e, 316.

DRYANDER (François), dit EKEINAS. Note sur une médaille en son honneur, III, 3e, 395; IV, 4e, 146.

DUBOIS-LEYS (G.). Notice biographique sur M. Leys, I, 3e, 120-131; — Note nécrologique sur cet écrivain, 131.

DUDLEY C. STUART. Médaille en son honneur, III, 3e, 550.

DUERSTEDE. Remarques sur les deniers carlovingiens de cette localité, III, 3e, 220.

DUGNIOLLE (docteur). Médaille d'or qu'il propose d'affecter comme prix d'un concours pour une question de numismatique, IV, 4e, 169.

DUISBOURG. Observations sur des pièces du XIe siècle frappées dans une localité de ce nom, I, 3e, 108.

DULRAU (Alphonse). Note sur son ouvrage consacré aux portraits des membres du parlement de Paris, I, 4e, 106; — Annonce de sa mort, IV, 4e, 303.

DUMONT (B.-A.). Lettre sur des jetons de la famille de Rosen, V, 3e, 97-100.

DUPRÉ (Prosper). Annonce de la mort de ce numismate, IV, 4e, 429; — Vente de sa collection, V, 4e, 385.

DURAND (A.). Il est nommé associé étranger de la société de la numismatique belge, I, 4e, 114; — Médaille d'un numismate à propos de la pose de la première pierre d'un phare sur une des sommités des Alpes, V, 4e, 440-444.

DURBUY. Charte de 1298 relative à la monnaie des seigneurs de cette localité, IV, 3e, 362; V, 4e, 475.

DURNACOS. Dissertation sur les monnaies gauloises qui portent cette légende, IV, 4e, 334.

DUURSWOLD. Atelier monétaire, I, 3e, 330.

DUVIVIER (B.), graveur. Note sur la médaille qu'il devait faire en 1757 pour les états d'Artois, VI, 4e, 343.

E

ÉBURONS. Monnaies attribuées à ce peuple, IV, 4e, 334.

ECCLES. Notice citée sur une découverte de monnaies que l'on y a faite, III, 4e, 480; IV, 4e, 162.

ECH-CHACH. Monnaie y frappée, VI, 3e, 45.

ÉCLUSE (L'). Monnaies y frappées au nom de Philippe le Beau, en 1492, V, 4e, 301.

ÉCOSSE (rois d'). Notice citée sur un cachet de la reine Marie Stuart, I, 4e, 450; — Monnaie de Jacques II, III, 4e, 384.

ÉDUENS. Articles cités sur les monnaies de ce peuple, IV, 3e, 209; VI, 4e, 435.

ÉGER. Monnaies obsidionales, V, 4e, 393.

EGMONT (Lamoral, comte d'). Jeton de ce seigneur en qualité de gouverneur d'Artois, I, 4e, 38.

ÉGYPTE. Notice sur un cachet représentant un scarabée avec des

noms de rois, II, 3e, 152; — Monnaies des ayoubides qui s'établirent dans ce pays, 227; — Article cité sur des médailles de ce pays, VI, 3e, 136; — Notice citée sur un tétradrachme de Ptolémée Philadelphe, I, 4e, 90; — Notices citées sur les médailles et monnaies des Ptolémées, 221; IV, 4e, 233, 234; VI, 4e, 110; — Liste des khalifes abbasides de ce pays, IV, 4e, 68; — Liste des dynastes ayoubides qui y ont régné, 74; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 200.

EICHSTAEDT. Monnaies de nécessité, V, 4e, 394.

EILON (Mr). Description d'une médaille gravée par lui en l'honneur de Guillaume III, roi des Pays-Bas, V, 3e, 422.

EL-ABBASIA. Monnaies y frappées, VI, 3e, 36, 38.

ÉLAGABALE. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 8, 19; 4e, 121; III, 4e, 393, 405.

EL-AGUIR. Monnaie y frappée, IV, 3e, 36.

EL-AKER. Monnaie y frappée, II, 4e, 320, 321.

EL-ANDALOUS. Monnaies y frappées, III, 3e, 344; VI, 3e, 27.

EL-ASCHRAF MOUSA. Monnaies de ce prince, II, 3e, 232.

EL-BAB. Monnaies y frappées, III, 3e, 346, 347; VI, 3e, 461.

EL-BASRA. Monnaie y frappée, VI, 3e, 35.

ELBERLING (docteur). Mélanges de numismatique romaine, IV, 3e, 117-132; — Note sur sa collection, II, 4e, 492; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, 496.

EL-DJEZIREH. Monnaie y frappée, III, 3e, 349.

EL-HAROUNIA. Monnaie y frappée, V, 3e, 27.

EL-KOUFHA. Monnaies y frappées, II, 3e, 113; III, 3e, 332, 355, V, 3e, 28; VI, 3e, 29.

ÉLIS. Notice citée sur une monnaie d'Adrien frappée dans cette localité, IV, 4e, 283.

ÉLISABETH, reine d'Angleterre. Lettre relative à une invention, IV, 3e 364; — Notice citée sur deux médailles de cette princesse, V, 4e, 465.

ÉLISABETH DE GORLITZ, duchesse de Luxembourg. Monnaies de cette princesse, III, 4e, 376; IV, 4e, 249, 250.

EL-ISKENDERIA. Monnaie y frappée, II, 3e, 225.

EL-MAUSEL. Monnaie y frappée, VI, 3e, 34.

EL-MEHDIA. Monnaies y frappées, V, 3e, 28; II, 4e, 329.

EL-MEHDY. Monnaies de ce khalife, III, 3e, 354, 355; VI, 3e, 30, 464.

EL-MOKTAFI-BILLAH. Monnaie de ce prince, V, 3e, 29.

EL-MORABIDES. Monnaies des princes de cette dynastie, II, 3e, 225; VI, 3e, 57.

EL-MOSTANSER BILLAH. Monnaie de ce prince, VI, 3e, 464.

EL-MOTAMED AL-ALLAH. Monnaies de ce khalife, III, 3e, 358; V, 3e, 29.

EL-MOWAITE ou **EL-MOHADE.** Monnaie d'un prince de cette dynastie, VI, 3e, 58.

EL-MURABEKA. Monnaies y frappées, II, 3e, 415; III, 3e, 345.

EL-MUHAMMODIA. Monnaies y frappées, III, 3e, 352-354, 356-358, 360.

EL-OMERA. Monnaie d'un prince de cette dynastie, V, 3e, 30.

EL-OURDOU. Monnaie y frappée, VI, 3e, 93.

EL-REY. Monnaies y frappées, III, 3e, 346-348, 350, 422, 423; V, 3e, 36, 37; VI, 3e, 446, 460.

ELSLOO (seigneurs d'). Leurs monnaies, I, 3e, 303.

EL-TEIMERA. Monnaies y frappées, III, 3e, 342; VI, 3e, 464.

EL-YEMANE. Monnaie frappée dans cette île, VI, 3e, 464.

EMAD-EDDIN ZENGHY. Monnaie de ce prince, II, 3e, 224.

EMBLOORD. Monnaie y frappée par un seigneur de Cunre, V, 4e, 109.

EMERITA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 230.

EMELWAARD. *Voy.* **EMELOORD.**

EMPREINTES. Moyen pour faire des empreintes de monnaies ou de médailles en métal, II, 3e, 206.

ENKHUIZEN. Méreau du corps des pêcheurs de cette ville, II, 3e, 397; — Observation sur un méreau attribué à une corporation de la localité, III, 3e, 100; — Médaille d'une corporation locale, IV, 4e, 120; — Médaille offerte à un habitant de cette ville, IV, 4e, 288.

EN-NACER LID-DIN-ILLAH. Monnaie de ce khalife, III, 3e, 359.

ENTRAGUES (L.-C. **DE CRÉMEAUX**, marquis d'). Jeton à ses armes, IV, 4e, 355.

ENTRIMAS (Fr. **DE**). Médaille en son honneur, III, 3e, 395; IV, 47, 146.

ÉPHÈSE. Monnaies y frappées, I, 4e, 144; V, 4e, 230.

ÉPINAL. Monnaies épiscopales de Metz frappées dans cette ville, II, 4e, 360, 369.

EPTIACUM ou **ITZIG.** La destruction de cette localité prouvée par la numismatique, IV, 3e, 285.

ÉRAQUE. Monnaie d'un prince de ce pays, II, 4e, 341.

ÉRÉKLI ou **HÉRACLÉE.** *Voy.* **HÉRACLÉE.**

ERFURT. Analyse d'un livre sur les monnaies frappées dans cette ville, I, 4e, 122.

ÉRIVAN. Découverte de monnaies arabes dans cette localité, VI, 3e, 308.

ER-RAHABA. Monnaie y frappée, II, 3e, 139.

ER-ROKA. Monnaie y frappée, II, 3e, 228.

ERSENDJAN. Monnaies y frappées, II, 3e, 236, 239, 254, 255; VI, 3e, 72, 77; II, 4e, 340.

ERZERROUM. Monnaies y frappées, VI, 3e, 83, 89; II, 4e, 310, 358.

ERYMANTHUS. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 231.

ESCH-SCHASCH. Monnaies y frappées, II, 3e, 129, 132.

ESKI-STAMBOUL ou ALEXANDRIA. *Voy.* ALEXANDRIE (en Troade).

ESPAGNE. Analyse de l'ouvrage intitulé : *Numismatique ibérienne*, I, 3e, 338, 428; II, 3e, 79, 145; III, 3e, 544; — Deux monnaies inédites des Cosetans, I, 3e, 373; — Une monnaie arabe au type visigoth, IV, 3e, 239; — Monnaie d'un prince ommeïade de ce pays, V, 3e, 32; — Médailles frappées aux Pays-Bas, en l'honneur de Philippe V, 150; — Jeton des états de Namur pour la naissance du fils aîné de ce prince, 151; - Médaille hispano - mexicaine de Ferdinand VII, 292; — Article cité sur des monnaies de ce pays restées inexpliquées, I, 4e, 223; — Monnaie frappée à Emporiæ, II, 4e, 102; — Notice citée sur des monnaies attribuées à la ville de Salacia, 124; — Article cité sur quelques monnaies des anciens rois, 396; — Notice citée sur une monnaie attribuée à Serpa, 487; — Ouvrage cité sur les monnaies frappées au nom des rois chrétiens de ce pays, III, 4e, 339; — Mémoire cité sur les monnaies antiques de ce pays, IV, 4e, 163; — Notice citée sur les monnaies des celtibères, 298; — Note sur les monnaies celtibériennes, 357; — Notice citée sur les médailles de proclamation des rois de ce pays, VI, 4e, 207.

ESPINE (comte de L') Note sur la vente de sa collection numismatique, V, 4e, 512.

ESSEN. Monnaies d'abbesses de ce monastère, V, 3e, 254; II, 4e, 266.

ESSONNE-SUR-SEINE. Tiers de sou frappé dans cette localité, II, 3e, 263.

ESTANGLIE (rois d'). Notice citée sur une monnaie d'Ethelstan, V, 3e, 308.

ESTOUTEVILLE (Adrienne, duchesse d'), comtesse de Saint-Pol. Jeton à ses armes, III, 3e, 488.

ÉTATS-UNIS. Empreinte du cent frappé en 1857, III, 3e, 166; — Notice citée sur les pièces taractiques de ce pays, II, 4e, 255.

ÉTHIOPIE. Articles cités sur les monnaies des rois de ce pays, VI, 4e, 435; I, 4e, 223.

ÉTIENNE. Monnaies de cet empereur du bas-empire avec Romain Ier et Constantin X, I, 3e, 393, 394.

ÉTIENNE, graveur de médailles. *Voy.* HOLLANDE (Étienne DE).

EUCRATIDE. Observations sur une médaille de ce prince, VI, 4e, 333.

EUDES, roi de France. Denier de ce prince, II, 3e, 91.

EUPHÉMIA, femme d'Anthémius. Notice citée sur une médaille de cette princesse, III, 4e, 483.

ÉVAGORAS. Article cité sur un bronze de ce prince, III, 4e, 346.

EVANS (John). Son ouvrage sur les monnaies des anciens Bretons est couronné à Paris, III, 4e, 350.

EVERARDTS (Antoine-Joseph). Notice nécrologique sur ce numismate, II, 3e, 97.

ÉVERLANGE. Découverte de monnaies dans cette localité, IV, 4e, 247.

EYNE. Documents sur les méreaux de cette localité, III, 4e, 329.

F

FABRIANO. Notices citées sur les monnaies de cette localité, V, 4e, 462; VI, 4e, 342.

FAIRFAX. Médaille en son honneur, V, 3e, 208.

FAILLE (Jacques DE LA). Sa notice nécrologique, V, 4e, 523; — Note rectificative au sujet de sa médaille, VI, 4e, 104.

FALAIS. Monnaies de seigneurs de cette localité, III, 3e, 378.

FALEN. Monnaies inexpliquées de cette localité restée inconnue, IV, 4e, 206.

FALIOS ou TUIM. *Voy.* TUIM.

FAMAGOUSTE. Notice citée sur une monnaie génoise de cette localité, III, 4e, 164; — Monnaies obsidionales, V, 4e, 394.

FAMARS. Notice sur un denier de Charles-le-Chauve frappé dans cette localité, V, 3e, 237.

FAREZ (Fénélon). Lettre sur la numismatique gauloise, IV, 3e, 229-236; — Annonce de sa mort, VI, 3e, 313.

FARS. Monnaie y frappée, V, 3e, 33.

FARSUM. Atelier monétaire, I, 3e, 330.

FATIMIDES. Monnaies des princes de cette dynastie, II, 3e, 224; II, 4e, 343.

FAUQUEMONT (seigneurs de). Monnaie attribuée à Jean, V, 3e, 258; — Monnaie de Thiéri III, 259.

FAUREBI. Denier au nom de ce monétaire attribué à Amiens, II, 3e, 278.

FAUSTA, femme de Constantin le Grand. Monnaie de cette princesse, V, 3e, 17.

FAUSTINE, mère. Pièce à son effigie, VI, 3e, 435.

FAUSTINE, jeune. Monnaies de cette princesse, IV, 3e, 2; VI, 3e, 437, 443; I, 4e, 140; III, 4e, 404.

FAUX (docteur). Analyse de sa brochure relative aux monnaies bretonnes, II, 4e, 250.

FEITH (M.-O.). Analyse de son ouvrage sur les monnaies frappées dans les Ommelanden, I, 3e, 430.

FER. Monnaies de fer frappées en Russie, I, 3e, 225; — Note relative aux monnaies romaines que l'on trouve en Belgique mêlées aux scories de fer, VI, 3e, 520.

FERGANA. Monnaie y frappée, II, 3e, 133.

FERIBOURG. Monnaie de ce prince, III, 3e, 455.

FESSA. Monnaie y frappée, III, 3e, 421.

FEZ. Monnaie y frappée, V, 3e, 32.

FIESCHI. Monnaie à l'écu de cette famille, III, 4e, 231.

FIGUIÈRES. Monnaies de nécessité, V, 4e, 395.

FILIOS. *Voy.* **TUIM.**

FILLON (B.). Analyse de son ouvrage intitulé : *l'Art de terre chez les Poitevins*, II, 4e, 387.

FILOLOGO (Thomas). Médaille en son honneur, IV, 4e, 156.

FIRIBRIZ Ier. Monnaie de ce prince, V, 3e, 70.

FIVELGO. Monnaie y frappée, IV, 3e, 155.

FLANDRE. Jetons inédits du XIVe et du XVe siècle attribués à ce pays, I, 3e, 212, 217, 218; — Les petites et les grandes croix des deniers flamands, II, 3e, 362; — Inventaire des comptes des monnaies frappées dans l'atelier de Bruges, IV, 3e, 197; — Analyse des notices de M. Deschamps de Pas sur l'histoire monétaire des comtes, V, 3e, 202; IV, 4e, 538; — Médaille à l'occasion du mariage du comte de Flandre, fils du roi Léopold Ier, VI, 4e, 194. *Voy.* les prénoms des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne.

FLÉMALLE (Henri). Médaille qu'il a gravée, III, 4e, 453.

FLESSINGUE. Méreaux de diverses corporations de cette ville, II, 3e, 398; III, 3e, 404; IV, 4e, 120.

FLORENCE. Monnaie y frappée en 1859, IV, 3e, 307.

FLORENNES. Note sur une monnaie de Gaucher de Châtillon, seigneur de cette localité, I, 4e, 91.

FLORENT. Notice citée sur un denier de Charlemagne qui porte ce nom dans la légende, I, 4e, 336.

FLORENT IV, comte de Hollande. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 173.

FOCAS. Monnaies de cet empereur, III, 3e, 312; VI, 3e, 187, 188; V, 4e, 159.

FONS-MÉLICOQ (baron **DE LA**). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, IV, 3e, 429; — Documents pour servir à l'histoire des monnaies, 270-284, 347-354; V, 3e, 76-79, 454-465, 296-300, 413-420; VI, 3e, 278-316, 354-359; I, 4e, 79-89, 198-204, 438-444; II, 4e, 457-475; III, 4e, 235-245, 334-338; IV, 4e, 264-269; V, 4e, 164-168; VI, 4e, 75-84; — Documents relatifs aux monnaies du Nord de la France et de la Belgique qui avaient cours en Picardie à la fin du XVe siècle, I, 4e,

424-430; — Documents pour servir à l'histoire de la variation des monnaies, 438-444; — Documents qui mentionnent des monnaies des XIVe, XVe et XVIe siècles, III, 4e, 456-467; — Note sur une médaille frappée en 1598 dans le marquisat de Saluces IV, 4e, 166; — Noms attribués par un moraliste du XVe siècle, à diverses monnaies, etc., V, 4e, 350-355; — Annonce de sa mort, 476.

FONTANA (Octave). Description de sa collection de monnaies romaines, V, 3e, I.

FONTEINIS. Monnaie inexpliquée de cette localité restée inconnue, IV, 4e, 201.

FORGEAIS (Arthur). Analyse de son livre sur les plombs historiés trouvés dans la Seine, II, 3e, 203; I, 4e, 101.

FOREZ. Analyse d'une notice sur les jetons de ce pays, I, 4e, 461.

FOSSÉ (Matthias DU). Sa nomination d'essayeur de la monnaie d'Arras, III, 3e, 12; — Sentence prononcée contre lui pour malversation, 16.

FOSSES. Observations sur les monnaies ou méreaux de cette localité, V, 3e, 116; — Monnaie épiscopale de Liége y frappée, VI, 3e, 208.

FOUR (Jean DOU), orfévre de Tournai. Note qui le concerne, V, 3e, 404.

FOURNALÈS (F.). Analyse de l'ouvrage intitulé : *Description des médailles grecques et latines du musée de Toulouse*, II, 3e, 302-307.

FOUS. *Voy.* AIRE.

FRAEYBAERT. Jetons aux armes de cette famille, I, 4e, 404; II, 4e, 243.

FRAITURE. Découverte de monnaies du XIVe siècle dans cette localité, I, 4e, 457.

FRANCE. Rois : Denier d'Eudes, II, 3e, 91; — Monnaie de Robert Ier, IV, 4e, 347; — Monnaie de Henri Ier, 349; — Monnaie de Philippe Ier, 350; — Analyse du mémoire de M. de Wailly, sur le système monétaire de saint Louis, etc., II, 3e, 89; — Notice citée sur le royal d'or de ce prince, V, 3e, 442; — Sommes payées par la ville de Lille pour la rançon de Jean Ier, II, 4e, 457; — Notice citée sur des monnaies de Charles VIII et de François Ier, I, 4e, 337; — Jeton d'Anne de Bretagne, II, 3e, 85, 196; — Monnaie de Henri II frappée à Montalcino, IV, 3e, 254; — Monnaie de Henri IV, II, 4e, 103; — Note sur la pièce d'essai de l'empereur Napoléon II, V, 3e, 452; — Monnaies divisionnaires de l'empire frappées en 1866, V, 4e, 182; — Analyse d'un ouvrage sur les monnaies féodales de ce pays et rectifications à ce sujet, III, 3e, 154; VI, 3e, 150; — Notice citée sur les graveurs des monnaies de ce pays, VI, 4e, 330; — Observations sur le titre des monnaies françaises, IV, 4e, 534; — Analyse d'une brochure sur l'exposition des monnaies étrangères en France, et sur la con-

trefaçon des monnaies de ce pays, VI, 4e, 424; — Billets de confiance et assignats des communes de ce pays, I, 4e, 315; — Jetons de l'Artois au nom du roi de France, 11, 12, 14-16, 33. *Voy.* aussi **MONNAIES CARLOVINGIENNES, GAULOISES, MÉROVINGIENNES, OBSIDIONALES** et **ROMAINES.**

FRANCE (Iles de) et de **BONAPARTE.** Monnaies de nécessité, V, 4e, 396.

FRANCFORT. Monnaies de nécessité, V, 4e, 396.

FRANCHE-COMTÉ. Ouvrage cité sur les monnaies de ce pays, I, 3e, 258.

FRANCIA. Médailles de Constantin le Grand avec le nom de ce pays, V, 4e, 231, 232.

FRANCKENTHAL. Monnaies de nécessité, V, 4e, 397.

FRANEKER. Atelier monétaire, I, 3e, 329; — Méreau des boulangers de cette ville, II, 3e, 402; III, 3e, 402; — Notice citée sur un florin d'or y frappé, V, 4e, 383.

FRASNES. Découverte d'antiquités gauloises dans cette localité, II, 4e, 140, 408, 493.

FRECKLEBEN. Livre cité contenant la description des monnaies trouvées dans cette localité, I, 4e, 106.

FREDULFO, monétaire, II, 3e, 13.

FRENER (J.-B.), graveur. Médaille gravée par lui, VI, 4e, 172.

FRETENSIS. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 233.

FRIEDLAENDER (Jules). Monnaie de Grégorius, exarque d'Afrique, I, 3e, 22-24; — Notice sur un sou d'or d'Ælia Galla Placidia, IV, 3e, 237-238; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, II, 4e, 146.

FRINCO. Articles cités sur des monnaies y frappées, V, 3e, 122; VI, 3e, 515; III, 4e, 484.

FRISE. Analyse de l'ouvrage de M. Van der Chijs sur les monnaies frappées dans le pays, I, 3e, 327; — Sceau du conseil gravé en 1515, I, 3e, 411; — Analyse de l'ouvrage de M. Feith sur les monnaies frappées dans les Ommelanden, 430; — Découvertes de monnaies anciennes que l'on y a faites, II, 3e, 8; III, 3e, 369; I, 4e, 393, 414; II, 4e, 399; III, 4e, 443; — Pièce frappée par un personnage du nom d'Audulfus, V, 4e, 178, 328.

FULCOALDO, monétaire. Tiers de sou d'or à son nom, I, 3e, 28.

FULCARIUS, monétaire. Tiers de sou d'or à son nom, I, 3e, 29.

FULDE. Monnaies de nécessité, V, 4e, 399.

FUNÉRAILLES. Notice sur les funérailles chez les Romains, VI, 4e, 369.

G

GABII. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 233.

GABRY (Jean), orfévre. Article qui le concerne, IV, 3e, 185.

GADÈS. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 234.

GAGARINE (prince Alexandre). Lettre de M. Soret sur quelques monnaies orientales inédites de sa collection, VI, 3e, 457-465.

GAILLARD (Victor-L.-M.). Notice nécrologique sur ce numismate, I, 3e, 164.

GAILLIARD (J.). Lettre contenant des renseignements sur la famille Wynckelman, de Bruges, II, 3e, 76-78.

GALATIE. Monnaie frappée dans ce pays, IV, 3e, 21

GALBA. Pièce à l'effigie de ce prince, VI, 3e, 432; — Notice citée sur des monnaies frappées en son nom, à Oponte et à Thèbes, IV, 4e, 425.

GALICE (NOUVELLE) Monnaies de nécessité, V, 4e, 401.

GALLA PLACIDIA. Notice sur un sou d'or de cette princesse, IV, 3e, 237.

GALLIA. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 235.

GALLIEN. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 12, 13; VI, 3e, 2, 440; I, 4e, 128, 149, 152, 158; IV, 4e, 406; VI, 4e, 142; — Notice citée sur les médailles de sa famille, V, 3e, 307; — Monnaie aux noms de ce prince et de Valérien, père et fils, III, 4e, 405; — Rectifications dans la lecture des légendes avec mention de légions romaines sur les monnaies de cet empereur, VI, 4e, 208.

GAND. Méreaux et médailles de diverses corporations de la localité, II, 3e, 402; III, 3e, 402; IV, 4e, 121; V, 4e, 456; — Revendication pour cette ville d'un denier de Charlemagne attribué à Babenhausen, IV, 3e, 412; — Méreau d'un abbé de Saint-Pierre, VI, 3e, 121; — Document sur les jetons de cette ville, III, 4e, 330.

GANGELT. Monnaies de Jean et de Frédéric de Meurs, seigneurs de cette localité, II, 4e, 445; III, 4e, 455; — Découverte de monnaies que l'on y a faite, III, 4e, 244.

GAULE. *Voy.* **MONNAIES GAULOISES.**

GAVRE. Jeton attribué à un membre de cette famille, I, 3e, 214.

GEEFS (Alexandre), graveur de médailles. Annonce de sa mort, IV, 4e, 429.

GEELHAND (F.-J.) Médaille en son honneur, III, 4e, 475.

GEELHAND (Louis). Annonce de la cession de sa collection de médailles au gouvernement belge, III, 4e, 355; — Il est élu membre effectif de la société de numismatique belge, VI, 4e, 449.

GEMBLOUX. Monnaies de cette abbaye, II, 4e, 255; IV, 4e, 208.

GENAPPE. Monnaie y frappée, I, 4e, 295.

GÊNES. Analyse d'un livre sur les familles de cette ville et leurs monnaies, VI, 3e, 145; — Notice citée sur une médaille historique de cette localité, I, 4e, 349; — Notice citée sur les monnaies y frappées, II, 4e, 397, 405; III, 4e, 347; — Notice citée sur une monnaie frappée par cette république à Famagouste, 164. *Voy.* **DORIA.**

GENÈVE. Médaille à l'occasion d'un jubilé de la fondation de l'académie, IV, 3e, 207; — Analyse d'une notice sur la plus ancienne monnaie décimale de cette ville, VI, 3e, 400; — Article cité sur des monnaies de cette localité, IV, 4e, 159; — Description de la médaille de la société des arts, V, 4e, 375; — Monnaies de nécessité, 402; — Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 171.

GENTILLY. Tiers de sou y frappé, II, 3e, 263.

GEORGIE. Découverte de monnaies grecques, romaines et arabes, II, 3e, 318, 320; — Livre cité relatif aux monnaies de ce pays, IV, 3e, 417; — Supplément à l'essai de classification des suites monétaires de ce pays, V, 3e, 331; — Monnaies de divers rois, 337, 340.

GERDINGEN. Monnaie qui pourrait être de Jeanne de Merwede, dame de cette localité, I, 3e, 194.

GERICKE VAN HERWYNEN (baron). Jeton frappé à l'occasion de sa visite à la monnaie de Bruxelles, V, 3e, 207.

GERISHEIM. Monnaie d'une abbesse de cette localité, IV, 3e, 154.

GERMANIE. Article sur les anciennes monnaies d'or de ce pays, VI, 3e, 294; — Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 237.

GERME. Monnaies y frappées, IV, 3e, 13; I, 4e, 132.

GERSEM. Monnaie de ce prince, VI, 3e, 181.

GÉTA. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 9; I, 4e, 156; III, 4e, 411.

GHASNA. Liste des khans qui y ont régné, IV, 3e, 64.

GHAZAN MAHMOUD. Monnaies de ce prince, II, 3e, 233; III, 3e, 442; II, 4e, 299.

GHAZNEWIDES. Monnaies des princes de cette dynastie, III, 3e, 418; II, 4e, 334

GHAZY II. Monnaies de ce prince, II, 4e, 340.

GHERMANSIE ou **MAGNÉSIE.** *Voy.* **MAGNÉSIE.**

GHIÉRA ou **APHRODISIAS.** *Voy.* **APHRODISIAS.**

GILLE (conseiller **DE**). Annonce de la mort de ce numismate, IV, 4e, 178.

GILLEI-FAUQUEMONT (barons de). Monnaie de l'un d'eux, I, 4e, 45.

GILLET. Il a laissé un manuscrit sur l'histoire monétaire des ducs de Lorraine et des seigneurs de Guise, III, 4e, 350.

GIRONDE. Monnaies de nécessité, V, 4e, 403.

GIVENCHY (Jean DE), orfévre à Arras. Sa commission d'essayeur de la monnaie de cette ville, III, 3e, 42.

GIVET. Analyse d'un livre intitulé : *Recherches historiques* sur cette ville, VI, 4e, 428.

GLARIS. Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 170.

GLISY. Note sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, IV, 4e, 301.

GLYPTIQUE. Notice sur un cachet égyptien, II, 3e, 152

GOCH. Observations sur des deniers carlovingiens attribués à cette localité, III, 3e, 223.

GODBONS (G). Un méreau de Jean Bont, chantre du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles, I, 3e, 444-446; — Vente de sa collection, III, 3e, 294; — Annonce de sa mort, V, 4e, 386.

GODIN (Julien). Note sur un méreau de cette fondation, III, 4e, 162.

GOES. Méreaux de corporations de cette ville, III, 3e, 104; — Médaille d'une société locale, IV, 4e, 289.

GOETGHEBUER (P.-J.). Annonce de la vente de sa collection, V, 4e, 384.

GOFFIN (Jean), monnayeur de Maximilien-Henri, évêque de Liége, IV, 4e, 269.

GOLDBOROUGH. Notice citée sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, V, 3e 308.

GOLTZIUS (Hubert). Jetons de présence de la société de numismatique belge qui le représente, III, 4e, 167, 355; V, 4e, 531.

GONTRAN, roi d'Orléans et de Bourgogne. Monnaie frappée à Sens attribuée à ce prince, I, 3e, 74.

GOORLE (Abraham DE), antiquaire. Médaille en l'honneur de cet antiquaire, I, 3e, 420.

GORCUM. Monnaies de don Antonio, roi de Portugal, frappées dans cette ville, VI, 4e, 56.

GORDIEN III. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 3, 13, 16, 22; V, 3e, 14; I, 4e, 122, 151; III, 4e, 413.

GORIG. Une monnaie de Gorig, dynaste bagratide de l'Albanie arménienne, IV, 4e, 186.

GORLITZ (Élisabeth DE). *Voy.* ÉLISABETH.

GORTYNE. Notice citée sur la légende d'une monnaie de cette localité, II, 4e, 396.

GOTHA. Monnaies obsidionales, V, 4e, 407.

GOTHIE. Analyse d'une notice sur les monnaies d'or des Goths en Italie, VI, 3e, 399; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 243.

GOUARAM LE COUROPALATE. Monnaie attribuée à ce prince, V, 3e, 333.

GOUBAULT (Antoine), orfévre au XVIe siècle, a Mons, I, 3e, 310.

GOUDA. Méreaux de corporations de cette ville, III, 3e, 105; IV, 4e, 122.

GOUY (Jean DE). Note sur ce graveur de sceaux, V, 3e, 408.

GOUY (Robert DE), graveur de sceaux. Notes qui le concernent, V, 3e, 408.

GRAMMONT. Enseignes offertes à l'église par un duc de Bourgogne, VI, 4e, 77.

GRANOLLERS. Monnaies de nécessité, V, 4e, 485.

GRANVELLE (cardinal DE). Médailles frappées en son honneur, I, 3e, 227.

GRAVEURS. Dissertation citée sur les graveurs des monnaies syracusaines, I, 4e, 447; — Notice citée sur les graveurs des monnaies de France, VI, 4e, 330. *Voy.* PINCHART.

GRÉAU (M.). Annonce de la vente de sa collection, V, 4e, 521.

GRÈCE. Note relative à une découverte de monnaies faite à Zugra, IV, 3e, 424. *Voy.* MONNAIES GRECQUES.

GRÉGOIRE, exarque d'Afrique. Monnaie, I, 3e, 22.

GRENOBLE. Notice citée sur un tiers de sou y frappé, I, 4e, 336.

GRIEFSWALDE. Monnaies obsidionales, V, 4e, 486.

GRISONS. Analyse d'un ouvrage sur leurs monnaies, V, 4e, 466; — Médaille du tir fédéral de ce canton, VI, 4e, 168. *Voy.* aussi SUISSE.

GRONINGUE. Analyse de l'ouvrage de M Van der Chijs, sur les monnaies frappées dans ce pays, I, 3e, 327; — Atelier monétaire, 330, 331; — Monnaie de Renaud de Koevorden y frappée, IV, 3e, 161; — Notice sur une monnaie de l'évêque Burchard y frappée, III, 4e, 215; — Monnaie de cette ville, 379; — Monnaies obsidionales et de nécessité, V, 4e, 487; — Médailles et méreaux de diverses corporations, II, 3e, 405; III, 3e, 106; V, 4e, 144; — Médaille historique de cette ville, IV, 4e, 123; — Médaille en souvenir de Jacques Van Wullen, 289. *Voy.* OMMELANDEN.

GRONSVELD (seigneurs de). Monnaie de Guillaume de Bronkhorst, I, 3e, 158; — Évaluation de leurs monnaies en 1560, 356, 357; — Ordonnance de 1568 défendant le cours de leurs monnaies, 360.

GROOTEBROEK. Médaille d'une corporation de cette localité, IV, 4e, 123.

GROTE. Analyse de son journal numismatique, VI, 3e, 298.

GRUYTRODE (commandeurs de). Leurs monnaies, I, 3e, 190, 293.

GUACIALOTI DA PRATO (André). Notice citée sur les médailles de cet artiste, I, 3e, 263.

GUADELOUPE. Monnaies de nécessité de ce pays, VI, 4e, 1.

GUELDRE (comtes et ducs de). Monnaie attribuée à l'un d'eux, VI, 4e, 181; — Monnaies d'Othon, IV, 3e, 246; I, 4e, 294; — Monnaie d'Othon II, IV, 3e, 246; —

Monnaie d'Othon III, 173; — Monnaie de Guillaume Ier, VI, 3e, 109; — Monnaie d'Arnould, III, 4e, 376; — Monnaie de Charles d'Egmont, II, 4e, 455; — Monnaies de ce comté trouvées à Beekbergen, IV, 3e, 173; — Comptes des monnaies frappées dans l'atelier de Nimègue, IV, 3e, 197; — Florin de Charles-Quint frappé dans ce pays, V, 3e, 143; — Monnaie attribuée à ce pays, V, 3e, 253; — Monnaie du duc Frédéric, duc de Brunswick, protecteur de la Gueldre, II, 4e, 450; — Notice citée sur un ducat de ce pays au type hongrois, V, 4e, 383; — Analyse de l'ouvrage de M. De Voogt sur la numismatique de la Gueldre, VI, 4e, 204; — Médaille frappée par les états de ce pays en l'honneur du roi Guillaume III, V, 3e, 422; — Sceau gravé pour la chancellerie du duché en 1543, I, 3e, 417.

GUELFES. Notice citée sur leurs armoiries, II, 4e, 266.

GUI DE DAMPIERRE, marquis de Namur. Un jeton attribué à ce prince ou à Jean Ier, I, 3e, 210.

GUILLAUME IV, comte de Hainaut. Monnaie de ce prince, III, 4e, 374.

GUILLAUME, comte de Hollande. Note sur son aignel, III, 4e, 481.

GUILLAUME Ier, comte de Namur. Monnaies de ce prince, I, 3e, 57; — Monnaies attribuées à l'un des comtes de Namur de ce nom, II, 3e, 20, 21; — Restitution d'une monnaie à Guillaume Ier, 211.

GUILLAUME VII PALÉOLOGUE. Monnaies de ce prince pour le marquisat de Montferrat, IV, 4e, 196.

GUINES. Analyse d'une brochure sur les monnaies des rois Canut et Sifroid, fondateurs de ce comté, III, 3e, 534.

GUIOTH (J.-L.). Annonce de la vente de sa collection, III, 4e, 484; — Analyse du t. Ier de son *Histoire numismatique de la Belgique*, IV, 4e, 164.

GUIRIUS. Pièces au nom de ce monétaire, III, 3e, 365.

GUISE. Histoire monétaire manuscrite des seigneurs de cette maison, III, 4e, 350.

GULEL-HISAR ou **MAGNÉSIE.** *Voy.* **MAGNÉSIE.**

GULISTAN. Monnaies y frappées, II, 3e, 243, 244.

GUSTAVE-ADOLPHE, roi de Suède. Monnaie frappée à son nom à Arboga, IV, 4e, 238.

GUYOT (P.-C.-G.). Notice nécrologique sur ce numismate, V, 3e, 214.

GUZARATE. Monnaies des princes de cette localité, II, 4e, 345.

H

HAARLEM. Médailles et méreaux de corporations de cette ville, II, 3e, 407; III, 3e, 75, 198; IV, 4e, 124; — Monnaies obsidionales, VI, 4e, 4.

HADRIEN. *Voy.* ADRIEN.

HADRIANI. Monnaie y frappée, III, 4e, 404.

HADY. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 114; V, 3e, 27.

HAERSTRECHT. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 109.

HAILLANVILLE. Description d'un dépôt de monnaies trouvé dans cette localité, II, 4e, 371.

HAINAUT (comtes de). Jeton d'un comte du XVIe siècle, I, 3e, 213; — Analyse du 3e supplément à l'ouvrage intitulé : *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, 349; — Médaille à l'honneur de Léopold, comte de Hainaut, IV, 3e, 109. *Voy.* leurs prénoms.

HAINAUT. Jeton du XIVe siècle attribué à ce pays, V, 3e, 250.

HAL. Plaque de pèlerinage de cette localité, VI, 3e, 305; — Enseignes offertes à l'église par un duc de Bourgogne, VI, 4e, 77.

HALBERSTADT. Monnaie de nécessité, VI, 4e, 2.

HALLE (Josse DE). Biographie et travaux de ce graveur de sceaux, V, 3e, 181.

HALSTEREN. Médaille d'un bailli de cette localité, IV, 4e, 112.

HAMADAN. Monnaies y frappées, III, 3e, 351, 355, 356, 429, 442, 443, 445, 462; VI, 3e, 26, 75, 445; II, 4e, 308, 311.

HAMBOURG. Monnaies de nécessité, VI, 4e, 2.

HAMDANIDES. Monnaies des princes de cette dynastie, II, 3e, 138; II, 4e, 336; IV, 4e, 73.

HAMOUN. Monnaies de ce khalife, III, 3e, 356-358.

HANOVRE. Notice citée sur les monnaies de cuivre anglo-hanovriennes, V, 3e, 440.

HAN-SUR-LESSE. Découverte de monnaies romaines faite dans cette localité, V, 3e, 310; VI, 3e, 2.

HAOURAN. Monnaie y frappée, II, 3e, 249.

HARCHIES. Note sur une découverte de monnaies romaines faite dans cette localité, VI, 3e, 144.

HARLINGEN. Méreaux de diverses corporations de cette localité, II, 3e, 408; III, 3e, 107; — Médaille historique de cette ville, IV, 4e, 125.

HAROUN. Monnaies de ce khalife abbasside, II, 3e, 114-116; V, 3e, 27, 28; II, 4e, 329.

HAROUN. Monnaie de ce prince toulounide, II, 4e, 333.

HASSAN. Monnaies de ce prince, V, 3e, 65, 66.

HASSELT. Documents relatifs à

l'histoire de l'atelier monétaire de cette localité au XVIe siècle, I, 3e, 355; — Monnaies épiscopales de Liége y frappées, VI, 3e, 230, 234, 236-239, 242, 244-250, 261-264, 266; V, 4e, 17-21; — Médaille d'une corporation de cette ville, IV, 4e, 125.

HASN. Monnaie frappée dans une localité de ce nom, II, 3e, 237.

HATTEM. Médailles de corporations de cette localité, IV, 4e, 126.

HAYE (LA). Médailles et monnaies inédites du cabinet royal, I, 3e, 239; IV, 3e, 149; — Médailles et méreaux de diverses corporations de cette localité, II, 3e, 409; III, 3e, 110; IV, 4e, 132; — Médailles relatives à cette ville, V, 4e, 144; — Jetons de présence aux funérailles, etc., de cette ville, III, 3e, 492; — Orfévres et graveurs de sceaux qui y étaient établis au XVe siècle, II, 3e, 40.

HAYONS (LES), seigneurie. *Voy.* OYENBRUGGE.

HECHAM. Monnaies de ce khalife, III, 3e, 344-347; V, 3e, 32; VI, 3e, 28, 461.

HEDEL. Monnaie y frappée, V, 3e, 130.

HEINSBERG (seigneurs de). Monnaie de Guillaume III de Daelembroek, comme prétendant de Looz, V, 3e, 131; — Monnaie de Guillaume III, VI, 3e, 108; — Monnaie de Jean de Heinsberg en qualité de seigneur de Schonvorst, II, 4e, 213.

HEDJAS. Monnaies frappées dans ce pays, II, 3e, 251.

HEISS (Aloïse). Il est nommé membre associé étranger de la société de numismatique belge, V, 4e, 477.

HELBIG (H.). Analyse de l'ouvrage de M. Cappe intitulé : *Description des monnaies de Mayence du moyen âge*, I, 3e, 130-146; — Le fameux écu de Mayence daté de l'année 1438, V, 3e, 266-272; — Il est élu membre correspondant de la société numismatique belge, V, 3e, 319.

HELDER (LE). Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 109.

HENAULT (Jérôme), graveur de monnaies du XVIe siècle, I, 3e, 309.

HENAUX (F.). Un document inédit pour servir à l'histoire monétaire du pays de Liége, V, 3e, 80.

HENDEMAN. Monnaie attribuée à cette localité, V 3e, 53.

HÉNIN-LIÉTARD. Enseignes offertes à l'église par un duc de Bourgogne, VI, 4e, 79.

HENRI VI, empereur. Notice citée sur une monnaie qui lui est attribuée, V, 3e, 201.

HENRI VIII, roi d'Angleterre. Notice citée sur une monnaie contrefaite de ce prince, III, 4e, 160.

HENRI IV, roi de France. Monnaies de ce prince, II, 4e, 103.

HENRI III, duc de Brabant. Monnaie de ce prince, II, 3e, 17.

HEPTACOMÉTIS. Notice citée de M. Waddington sur ce nome, IV, 3e, 115.

HÉRACLÉE, en Bethynie. Monnaie y frappée, IV, 3e, II ; I, 4e, 123.

HÉRACLÉE, en Lyncestide. Notice citée sur un prétendu roi de cette ville, IV, 4e, 117.

HÉRACLÉON. Notice citée sur les monnaies de ce prince, III, 4e, 483.

HÉRACLÉONAS. Monnaie à l'effigie de ce prince et de son frère Héraclius II, VI, 3e, 193.

HÉRACLIUS. Article cité sur les types des monnaies des empereurs de ce nom, III, 3e, 309, 311 ; VI, 3e, 136; V, 4e, 169; — Monnaies d'Héraclius Ier, 188; — Monnaies aux noms d'Héraclius Ier et Héraclius II, III, 3e, 309, 311 ; VI, 3e, 191, 192; V, 4e, 160; — Monnaies d'Héraclius II, VI, 3e, 191-193.

HÉRACLIUS, roi de Géorgie. Monnaie de ce prince, V, 3e, 344.

HÉRAT. Monnaie y frappée, II, 3e, 134; III, 3e, 459; VI, 3e, 458, 459.

HERCK-LA-VILLE. Monnaie y frappée par l'évêque Jean de Heinsberg, VI, 3e, 243.

HERENNIUS-ETRUSCUS. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 7.

HERMAND (Alexandre). Encore quelques mots sur les deniers *Robert*, I, 3e, 194-207 ; — Histoire monétaire des Atrébates, II, 4e, 1-37, 149-201, 273-288, 421-440 ; — III, 4e, 1-16, 177-209 ; — Annonce de sa mort, II, 3e, 100 ; — Notice biographique, 213.

HERMANS (Godefroid), abbé de Tongerloo. Médaille satirique à son sujet, II, 3e, 54.

HERMANSTADT. Monnaies obsidionales, VI, 4e, 18.

HERRAT-VERMEULEN (Eugène). Annonce de la mort de ce numismate, I, 3e, 247.

HERSTAL (seigneurs de) Monnaies de Jean de Louvain, I, 3e, 188; I, 4e, 314.

HESCHAM. Monnaie de ce khalife ommeïade, II, 3e, 109, 110.

HESCHAM II. Monnaie de ce khalife, frappée en Espagne, II, 3e, 125.

HESN. Monnaie y frappée, VI, 3e, 84.

HESSE (landgraves de). Monnaie aux armes de Philippe, frappée en 1547, IV, 4e, 220; — Monnaies de nécessité frappées par Louis en 1588, VI, 4e, 21.

HEUKELOM. Analyse du livre de M. Van der Chijs où se trouve la description des monnaies des seigneurs de cette localité, II, 3e, 438.

HEUSDEN. Méreau et médaille de corporations de cette ville, IV, 4e, 127.

HILDESHEIM. Monnaies de nécessité y frappées, VI, 4e, 21.

HIMÉRA. Notice citée sur des pièces portant ce nom, II, 4e, 395.

HISPANIA. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 245.

HOHENLOHE - WALDENBOURG (prince DE). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, III, 4e, 175.

HOLLANDE (Étienne DE). Médailles de cet artiste, V, 4e, 347.

HOLLANDE (comtes de). Analyse du livre de M. Van der Chijs sur les monnaies des comtes de ce pays, II, 3e, 438; — Monnaies des comtes du XIIIe siècle trouvées à Beekbergen, IV, 3e, 173. *Voy.* leurs prénoms.

HOLLANDE. Notes sur les tailleurs des coins de la monnaie de ce pays, II, 3e, 42; — Annonces relatives à l'*histoire numismatique de ce royaume sous Louis-Napoléon,* II, 3e, 95, 301; VI, 3e, 511; I, 4e, 338; — Médaille frappée à l'occasion de la visite des ambassadeurs japonais, VI, 3e, 526; — Médaille frappée en souvenir de l'expulsion des Français, I, 4e, 461; — Note sur un manuscrit de G. Schaep, concernant l'histoire numismatique de ce pays, III, 4e, 481: — Monnaies dont la valeur fut augmentée par ordre des états, VI, 4e, 22; — Autres monnaies de nécessité, 24; — Écu de Philippe II, pour l'année 1572, 180.

HOLWERD. Atelier monétaire, I, 3e, 330; — Médaille d'une corporation de cette localité, IV, 4e, 127.

HOMPESCH (Ferdinand DE). Monnaie de ce seigneur en qualité de grand maître de Malte, V, 3e, 111.

HONG-KONG. Monnaies de la colonie anglaise, II, 4e, 247.

HONGRIE. Monnaie du roi Louis d'Anjou, I, 4e, 208; — Note relative à des monnaies en bois qui y ont circulé, 361; — Description citée des monnaies de ce royaume, III, 4e, 351; — Monnaies de nécessité de ce pays, VI, 4e, 24; — Monnaies de nécessité frappées par Jean-Sigismond de Lapoly et François Ragotzki, 121.

HONNY. Monnaies y frappées, II, 3e, 236; VI, 3e, 75.

HONORIUS. Médailles de son temps avec des signes chrétiens, II, 3e, 91.

HONSELER (Jean DE). Monnaie qu'il fait frapper en qualité de seigneur de Vucht, II, 4e, 218.

HOOFT VAN IDDEKINGE (chevalier J.-E.-H.). Notice sur un méreau inédit de Doesbourgh, III, 4e, 145-146; — Notice sur une monnaie de l'évêque Burchard, frappée à Groningue, 215-217; — Il est nommé associé étranger de la Société de numismatique belge, IV, 4e, 437; — Monnaie d'un seigneur de Cunre, frappée à Emeloord, dans l'île de Schokland, V, 4e, 109-113; — La plus ancienne monnaie des seigneurs de Coevorde, 496-498; — Article nécrologique sur Jacques Baart de la Faille, 523-528.

HOORN. Méreaux de corporations de cette ville, II, 3e, 408; IV, 4e, 127.

HORMISDAS IV. Monnaie au nom de ce prince, V, 3e, 335.

HORNES. Jeton aux armes des comtes de Baucignies, III, 3e, 55 ; — Monnaies de Thiéri, seigneur de Hornes, IV, 3e, 159, 160. *Voy*. **LIÉGE** (évêques de).

HOULAGOU. Monnaie de ce prince, III, 3e, 441.

HOULAGOUÏDES. Monnaies de princes de cette dynastie, II, 3e, 233; III. 3e, 440; V, 3e, 55 ; VI, 3e, 61 ; II, 4e, 296 ; — Noms de ces dynastes, IV, 3e, 77 ;— Note sur une brochure relative à quelques-unes de leurs monnaies, VI, 3e, 513.

HOUNSLOW. Notice citée sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, V, 3e, 440.

HOUWAERT (J.-B.). Petite médaille gravée en son honneur, V, 4e, 481.

HOVOHOIL. Notice sur le denier impérial qui porte cette légende, II, 3e, 160.

HOYE. Notice citée sur les monnaies de ce comté, III, 4e, 265.

H. R. Monogramme du graveur Henri Roussel, IV, 4e, 97.

HUCHER (E.). Il est nommé associé de la société de numismatique belge, I, 3e, 267 ; — Analyse de sa brochure sur la numismatique gauloise, 332 ; — Analyse de son livre intitulé : *Histoire du jeton du moyen âge*, II, 3e, 82 ; — Lettre à M. le baron Chaudruc de Crazannes, sur la numismatique gauloise, III, 3e, 169-179.

HUISSEN. Monnaie du XIIIe siècle attribuée à cette ville, IV, 3e, 248 ; — Monnaie y frappée, I, 4e, 294.

HULSBERG. Atelier monétaire des seigneurs de Bunde, I, 3e, 423.

HULST. Insignes d'une corporation de cette ville, IV, 4e, 129.

HUY. Monnaies épiscopales y frappées, V, 3e, 347, 351, 362, 368, 370, 373, 377 ; VI, 3e, 206, 209, 210, 213, 228 ; V, 4e, 1.

HUYNEN (Ch.). Méreau à son nom, IV, 4e, 109.

I

I. B. Monogramme du graveur J. Boskam, IV, 3e, 365.

IBÉRIE. *Voy*. **ESPAGNE**.

IBID. Monnaies y frappées, II, 3e, 119 ; III, 3e, 334, 361.

IBN-HAKWEIH. Notice sur ce prince et description d'une de ses monnaies, II, 3e, 329.

IBRAHIM Ier. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 125.

ICHENIDES. Liste des khans de cette dynastie, IV, 3e, 64.

ICONE. Monnaie y frappée, II, 3e, 220.

IDDEKINGE (J.-E.-N. **HOOFT VAN**). *Voy*. **HOOFT**.

IFRIKIA. Monnaies frappées dans cette localité, VI, 3e, 26, 29; II, 4e, 332.

IGUALDA. Monnaies de nécessité y frappées, VI, 4e, 134.

IKHCHIN. Monnaie y frappée, VI, 3e, 68.

I. L. Monogramme d'un dessinateur de médailles hollandais, I, 3e, 407.

ILDEGHIZ. Monnaie de ce prince, V, 3e, 47.

ILIUM. Monnaie y frappée, IV, 3e, 15.

ILLYRIE. Monnaies frappées dans ce pays, III, 4e, 397; V, 4e, 247.

IMONS (Artus). Sa commission de maître particulier de la monnaie d'Arras, III, 3e, 51.

IMPHY. Considérations sur les monnaies du VIIIe siècle qui y ont été trouvées, III, 3e, 226.

INCISA. Notice citée sur les monnaies des marquis de cette localité, II, 4e, 488.

INDES. Notice citée sur les anciens poids de ce pays, II, 4e, 493; — Notice citée sur une médaille du prince Sophytes, V, 4e, 173.

INDES NÉERLANDAISES. Monnaies de ce pays, II, 3e, 58; II, 4e, 489; IV, 4e, 394; VI, 4e, 242.

INNOCENTS. Plomb du XVIe siècle avec ce mot dans la légende, VI, 4e, 195.

IONIE. Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 15; I, 4e, 144; III, 4e, 409.

IREIL. Monnaies y frappées, VI, 3e, 47, 63.

IRÈNE. Monnaie aux noms de cette princesse, d'Andronic II et de Michel IX, III, 3e, 318.

IRLANDE. Notice citée sur des monnaies de ce pays, I, 4e, 97, 216; — Monnaies de nécessité que l'on y a frappées sous le roi Charles Ier, VI, 4e, 135, 217.

ISAAC, fils d'Aly. Monnaie de ce prince, II, 3e, 226.

ISAAC II L'ANGE. Monnaies de cet empereur, II, 3e, 272.

ISABELLE, archiduchesse d'Autriche. Médaille frappée à l'occasion de sa mort, III, 4e, 446.

ISMAËL Ier. Monnaies de ce prince séfide, II, 4e, 353.

ISMAËL II. Monnaie de ce prince séfide, II, 4e, 355.

ISMAËL II. Monnaies de ce khalife, II, 3e, 135.

ISMAËLITES. Monnaies de princes de cette dynastie, III, 3e, 432.

ISMIR ou SMYRNE. *Voy.* SMYRNE.

IS-NIK. *Voy.* NICÉE.

ISPAHAN. Monnaies y frappées, II, 3e, 239; V, 3e, 68; VI, 3e, 449-451.

ISSOIRE. Tiers de sou y frappé, II, 3e, 13.

ISTAKHAR. Monnaie y frappée, VI, 3e, 460.

ITALIE. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 249; — Notice citée sur des monnaies qu'y ont frappées les deux Eudoxie, Pla-

cidia, Honoria, etc., VI, 4e, 110; — Notice citée sur les monnaies d'or des Goths en Italie, VI, 3e, 399; — Notice citée sur les monnaies de Charlemagne frappées dans ce pays, V, 4e, 451; — Notices citées sur des monnaie de divers princes, contrées et villes de ce pays, VI, 3e, 138; I, 4e, 97; V, 4e, 175; — Notice citée sur les anciennes monnaies de l'Italie méridionale, 1, 4e, 463; — Liste des ateliers monétaires de ce pays, I, 3e, 344; — Notice citée sur les monnaies des papes, III, 3e, 157; — Notice citée sur des collections de monnaies italiennes, VI, 3e, 136; — Analyse de diverses publications numismatiques de ce pays, V, 4e, 499; — Note sur la frappe des monnaies d'Italie à Birmingham, V, 3e, 207; — Note sur la fabrication, à Bruxelles, des pièces de dix centimes de ce royaume, VI, 4e, 207. *Voy.* aussi MORELLATIO.

ITZIG. *Voy.* EPTIACUM.

IVOIRE. Notice citée sur un médaillon d'ivoire de François-Jean, évêque de Constance, I, 3e, 344.

IVOY. Localité proposée pour lui attribuer le denier impérial à la légende *Hovohoil*, II, 3e, 162.

J

JACOPSZOON (Jean), orfévre et graveur de sceaux, à la Haye, II, 3e, 40.

JACQUES (Simon). Pièces relatives à sa nomination comme graveur de l'atelier de Dôle, V, 3e, 398.

JAENBERNT. Notice citée sur les monnaies de cet archevêque, IV, 4e, 294.

JAMETZ. Monnaies obsidionales de cette localité, VI, 4e, 241.

JANSZOON (Henri), orfévre, à la Haye, II, 3e, 40.

JAPON. Livre cité sur la numismatique de ce pays, VI, 3e, 293.

JAVA. Monnaies de nécessité frappées dans cette île, de 1810 à 1813. VI, 4e, 242.

JEBDJ. Monnaie y frappée, V, 3e, 53.

JEAN II COMNÈNE. Monnaie de cet empereur, II, 3e, 270.

JEAN Ier, duc de Brabant. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 246; I, 4e, 295.

JEAN DE BOURGOGNE, duc de Brabant et comte de Hainaut. Monnaies de ce prince, III, 4e, 374.

JEAN II, duc de Brabant. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 246, 247.

JEAN IV, duc de Brabant. Monnaies de ce prince, III, 4e, 366, 375.

JEAN Ier, comte de Namur. Un jeton attribué à ce prince ou à Gui de Dampierre, I, 3e, 210; —

Autre monnaie attribuée à ce prince, II, 3e, 18 ; — Rectification à ce sujet, 211.

JEAN II, comte de Namur. Monnaie attribuée à ce prince, II, 3e, 19.

JEAN III, comte de Namur. Jeton de ce prince avec le titre de seigneur de Winendael, V, 3e, 110.

JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne. Monnaies de ce prince, III, 4e, 370, 371 ; VI, 4e, 202.

JEAN II PALÉOLOGUE. Monnaie de ce prince pour le marquisat de Montferrat, IV, 4e, 194.

JEAN IV PALÉOLOGUE. Monnaies de ce prince pour le marquisat de Monferrat, IV, 4e, 194.

JEAN SECOND. *Voy.* **SECOND**.

JEANNE, duchesse de Brabant. Nouvelle classification de ses monnaies, II, 3e, 353 ; — Observation sur un cavalier d'or de cette princesse, IV, 3e, 246.

JEHOTTE (Constant), graveur. Médaille de M. Delfosse, II, 3e, 313.

JERIN (And.), évêque de Breslau. Notice citée sur ses médailles, IV, 4e, 426.

JÉRUSALEM. Articles cités sur les monuments de cette ville représentés sur des monnaies du XIIe siècle, I, 3e, 159 ; — Analyse du livre de M. Laugier sur les monnaies des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean, VI, 4e, 100. *Voy.* **MALTE**.

JÉSUITES. Médaille frappée à l'occasion de leur procès dans l'affaire Debuck, VI, 4e, 343.

JETONS. Jetons divers d'Arras. I, 3e, 236 ; V, 3e, 442 ; I, 4e, 29 ; VI, 4e, 306 ; — Analyse d'un livre intitulé : *Histoire du jeton au moyen âge*, par MM. Rouyer et Hucher, II, 3e, 82 ; — Jetons français à légende énigmatique, 85 ; — Jetons tournaisiens, 314 ; — Article de M. Chalon intitulé : *Quelques jetons inédits*, III, 3e, 55 ; — Jetons du comté de Saint-Pol, 484 ; — Jetons de présence aux funérailles, etc., des quartiers de la Haye, 492 ; — Jetons historiques de Tournai, 548 ; — Documents sur les jetons de diverses églises du nord de la France, etc., IV, 3e, 270 ; — Note sur le jeton frappé à l'occasion du voyage de Philippe II aux Pays-Bas, en 1549, 305 ; — Notice de M. Preux sur divers jetons, 330 ; — Notice citée sur les jetons du prétendant Perkin Werbecque, 422 ; — Jetons indéterminés de Belgique, V, 3e, 250, 251 ; — Jeton attribué à Tournai, VI, 3e, 115 ; — Jeton de la famille Van den Winckele de Bruxelles, 117 ; — Analyse d'une brochure sur des jetons français à emblèmes maritimes, 528 ; — Jeton imité des monnaies de Flandre et de Hainaut du XIVe siècle, I, 4e, 313 ; — Notice sur les plus anciens jetons du magistrat de Bruxelles, 400 ; — Quelques jetons historiques de la collection de M. Van der Auwera, II, 4e, 230 ; — Jetons de présence de la société de numismatique belge, III, 4e, 355 ; V, 4e, 531 ; VI, 4e, 150 ; — Jetons

des receveurs et des intendants du rivage, à Bruxelles, IV, 4e, 485; — Jetons décrits dans le manuscrit de J.-F. Le Petit, V, 4e, 313; — Jetons de mariage, 332; — Desiderata en fait de jetons, 433; — Article cité sur l'introduction à leur étude, 454; Observations de M. Dirks sur la liste des trente-huit jetons soi-disant inédits, extraits du manuscrit de J.-F. Le Petit, VI, 4e, 60; — Article cité sur l'étude des jetons, 112; — Annonce d'une découverte de deux jetons du xve siècle, relatifs à Lille ainsi qu'à un maître de la monnaie de la Flandre, 195; — Note citée sur les jetons des états de Bourgogne, 334; — Notes sur des jetons consacrés à la prise du pont de Waelhem, à l'ouverture du canal de Charleroi, et aux volontaires de 1830, 349; — Note sur des jetons d'une abbesse de Thorn, 350; — Article cité sur un jeton de l'atelier des monnaies de Châlons-sur-Marne, 436.

JEVER. Notice citée sur les monnaies de cette localité, VI, 3e, 408; I, 4e, 108.

J. G. H. Monogramme du graveur Holtzhey, IV, 4e, 118.

JONGHE (B. DE). Il est élu membre correspondant de la société de numismatique belge, III, 4e, 355; — Lettre sur une monnaie de Philippe II, frappée à Maestricht, IV, 4e, 153-154.

JONGHE (Théodore-J.-Bte DE). Annonce de sa mort, IV, 3e, 224.

JOUVENEL (Adolphe-Christian), graveur de médailles. Annonce de sa mort, VI, 4e, 117.

JUDÉE. Monnaies romaines frappées dans ce pays, I, 4e, 158; V, 4e, 252. *Voy.* MONNAIES HÉBRAÏQUES.

JULIA-DOMNA. Monnaies de cette princesse, IV, 3e, 2, 9, 10; I, 4e, 130; III, 4e, 397, 413.

JULIA-MAMEA. Médailles et monnaies de cette princesse, III, 3e, 180; IV, 3e, 5; I, 4e, 139, 148.

JULIERS (ducs de). Monnaie de Gérard VII, frappée en qualité de comte de Ravensberg, V, 3e, 144; — Monnaies du même comme duc de Juliers, III, 4e, 386; — Monnaies de nécessité frappées par le duc Guillaume, en 1543, VI, 4e, 245.

JULIERS. Monnaies obsidionales y frappées en 1610 et 1621, VI, 4e, 246, 250.

JULIERS, CLÈVES ET BERG. Monnaies frappées dans ces duchés au nom des empereurs d'Allemagne de 1609 à 1624, VI, 4e, 253.

JUNON. Notice sur une médaille au revers de Junon phallophore, III, 3e, 180.

JUSTIN Ier. Monnaies de ce prince, III, 3e, 308; VI, 3e, 183; V, 4e, 156.

JUSTIN II. Monnaies de ce prince, V, 4e, 158.

JUSTINIEN Ier. Monnaies de ce prince, III, 3e, 308; VI, 3e, 183; V, 4e, 157; VI, 4e, 143.

JUSTINIEN II. Monnaies de ce prince, I, 3e, 176; VI, 3e, 200.

JUTERBOCK. Monnaie frappée par les colons flamands, II, 4e, 245.

K

KACHAM. Monnaies y frappées, V, 3e, 54, 55.

KADJARIDES. Monnaie d'un prince de cette dynastie, III, 3e, 459.

KAIKAUS Ier. Monnaie de ce prince, II, 3e, 217.

KAIKAUS II. Monnaies de ce prince, II, 3e, 221; II, 4e, 339.

KAIKHOSROU II. Monnaies de ce prince, II, 3e, 220; V, 3e, 41; II, 4e, 339.

KAIKOBAD Ier. Monnaies de ce prince, II, 3e, 218, 219.

KAKWEÏNIDES. Monnaie inédite d'un prince de cette dynastie, II, 3e, 329.

KALESTOUAN. Monnaie attribuée à cette localité, V, 3e, 56.

KAMPEN. Notice sur les coins de monnaies que possède cette ville, I, 3e, 433; — Comptes de monnaies y frappées, IV, 3e, 199; — Médaille d'une corporation locale, IV, 4e, 131; — Monnaies obsidionales, 466.

KAPCHAK ou KIPCHAK. Monnaies frappées par les khans de ce pays, II, 3e, 240; — Listes de ces princes, IV, 3e, 63, 64.

KARA ARSLAN. *Voy.* ARSLAN.

KARA AGHADJ. Monnaies y frappées, V, 3e, 60, 63, 66.

KARABAGH. Monnaies des princes de ce pays, III, 3e, 435.

KARIT. Monnaies y frappées, VI, 3e, 88.

KARA GATCH. Monnaies y frappées, II, 4e, 318, 324.

KARA KOYOUNLI. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 4e, 351.

KASCHAN. Monnaies y frappées, II, 3e, 236; VI, 3e, 72.

KAZWIN. Monnaie y frappée, V, 3e, 61.

KEIFA. Monnaie d'un prince ortokide de ce pays, V, 3e, 45.

KEIQOBAD Ier. Monnaies de ce prince, V, 3e, 40; II, 4e, 338.

KENDJÉ. Monnaie y frappée, II, 4e, 325.

KENT (comté de). Notices citées sur les monnaies, II, 4e, 400, 493, 512; — Notices citées sur les méreaux, I, 4e, 97, 217, 447; — Notice citée sur les jetons, VI, 3e, 391.

KERCHASB. Monnaies de ce prince, III, 3e, 454, 455.

KERIM. Monnaie de ce prince, II, 4e, 355.

KERMAN. Monnaies y frappées, III, 3e, 341; V, 3e, 54; II, 4e, 327.

KEYSER (Henri DE), sculpteur et

graveur de médailles, I, 3e, 420.

KHALID. Monnaie de ce gouverneur de Taberistan, VI, 3e, 462.

KHAGHANS MONGOLS. Monnaies de ces princes, II, 4e, 294.

KHAN ILEK. Monnaie de ce prince de Turkestan, II, 4e, 334.

KHARISME. Monnaie d'un prince de ce pays, V, 3e, 34.

KHAZAN. Monnaie de ce prince, V, 3e, 55.

KHERSON. Monnaie y frappée, VI, 3e, 186.

KHISER KHAN. Monnaie de ce prince, II, 3e, 243.

KHOI. Monnaies y frappées, V, 3e, 65; II, 4e, 319.

KHORASSAN. Note sur un dynaste qui régna dans ce pays, IV, 4e, 74.

KHOUNA. Monnaie y frappée, II, 3e, 118.

KIBAK KHAN. Monnaies de ce prince, II, 3e, 245, 246.

KILIJI ARSLAN. *Voy.* ARSLAN.

KINSALE. Monnaies de nécessité y frappées, VI, 4e, 353.

KIRMAN. *Voy.* KARMAN.

KITCHI-MOHAMMED. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 55.

KNIPHAUSEN. Ouvrage cité sur les monnaies de cette dynastie, VI, 3e, 388.

KOCHTICZKI DE KOCHTICZ (Jean DE). Notice citée sur une médaille à son honneur, IV, 4e, 426.

KOHNE (baron DE) ou DE KÖHNE. Statère d'or d'Alexandre Sévère, I, 3e, 174; — Monnaie de fer, 225-226; — Lettre sur une monnaie russe, attribuée à Oleg, IV, 3e, 374-394; — Médaille du comte Jean de Tilly, II, 4e, 376-384; — Notice nécrologique sur le comte Stroganoff, III, 4e, 274-275; — Médaille en l'honneur du prince Alexandre Labanoff de Rostoff, IV, 4e, 243-246; — L'ère des Arsacides, 369-374.

KOENIGSBERG. Monnaies de nécessité y frappées, VI, 4e, 354.

KONVORDEN. Monnaies de seigneurs de cette localité, I, 3e, 327; IV, 3e, 161.

KOM. Monnaie y frappée, II, 4e, 354.

KONIEH ou KOUNIEH. Monnaies y frappées, II, 3e, 218, 219, 221; V, 3e, 41; VI, 3e, 48; II, 4e, 339.

KORN. Médailles gravées par cet artiste, VI, 4e, 173.

KOTCHOUBEY (prince Basile). Analyse de l'ouvrage qui renferme la description de ses collections numismatiques, I, 3e, 424.

KYSELOWIC. Notice citée sur une découverte de bractéates faite dans cette localité, IV, 4e, 283.

L

LABALLE (DE). Jeton à ses armes à l'occasion du mariage de Louis XIV, III, 4e, 124.

LABANOFF DE ROSTOFF (Alexandre, prince DE). Médaille en son honneur, IV, 4e, 243.

LABARUM. Notice citée sur ce symbole, III, 4e, 348.

LABATUT (Edmond). Mémoire sur le culte de Cybèle et d'Atys, d'après les médailles et les monuments, VI, 4e, 255-304 ; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, 454.

LAGEMAN. Médaille gravée par lui, IV, 4e, 111.

LAGIDES. Notice citée sur la monnaie de ce peuple, VI, 3e, 301.

LAGOY (marquis DE). Médailles des Volces Arécomiques de son cabinet, I, 3e, 1 ; — Pièce de plaisir en bronze aux noms de Rodolphe et de Hugues, II, 3e, 1-7 ; — Notice nécrologique sur ce numismate, IV, 3e, 218.

LA HAYE. *Voy.* HAYE (LA).

LAMSAQUE. Monnaies y frappées, III, 4e, 408.

LANDRÉ (J.-D.). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, III, 3e, 295.

LANGLOIS (Victor). Analyse de son ouvrage sur la numismatique de l'Arménie, III, 3e, 158 ; — Analyse de son livre sur la numismatique des Arabes avant l'islamisme, 529 ; — Supplément à l'essai de classification des suites monétaires de la Géorgie, V, 3e, 331-346 ; — Lettre sur des médailles inédites ou peu connues des dynastes de la Mésène, etc., VI, 3e, 165-182 ; — Il obtient le prix du concours proposé par la société de numismatique belge, 424 ; — Lettre à M. Chalon sur une monnaie d'argent inédite de Bagrat III, roi des Aphkhazes, II, 4e, 202-205 ; — Une monnaie de Gorig, dynaste bagratide de l'Albanie arménienne, IV, 4e, 186-189 ; — Lettre sur deux monnaies inédites de Léon II, premier roi de la Petite Arménie, 474-477.

LAODICÉE. Monnaie y frappée, IV, 3e, 21 ; — Notice citée sur une monnaie de cette localité, IV, 4e, 420.

LAON. Monnaie mérovingienne attribuée à cette ville, VI, 3e, 19.

LAPPA, en Crète. Deux articles cités sur des médailles attribuées à cette localité, IV, 3e, 310.

LAUSANNE (évêques de). Monnaie de Benoît de Monferrand, IV, 3e, 244 ; — Monnaie d'Aymon de Montfalcon, 245 ; — Lettre sur la légende d'une monnaie de Benoît de Monferrand, 397 ; — Notice citée sur une monnaie de l'administrateur Barthélemi, I, 4e, 227.

LAVAGNA. Article cité sur des monnaies frappées dans cette localité, VI, 3e, 515.

LAVOIX (H). Lettre sur une monnaie arabe au type visigoth, IV, 3e, 239-241.

LAZARI (Vincent). Lettre à M. Langlois sur quelques médailles romaines inédites des musées de Venise, VI, 3e, 429-442; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, I, 4e, 414; — Un prix lui est accordé pour son mémoire sur les médailles romaines des collections de Venise, II, 4e, 418; — Annonce de sa mort, 267, 490.

LEAU (Alphonse DU). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, I, 4e, 414.

LÉAU. Observations sur un denier du xie siècle frappé dans cette ville, I, 3e, 103; — Note sur les méreaux de l'église de Saint-Léonard, 351.

LEBUS. Notice citée sur l'histoire monétaire de ce pays, III, 4e, 348.

LECOINTE (Pierre). Sa commission de garde de la monnaie d'Arras, III, 3e, 23.

LEE (John). Annonce de la mort de ce numismate, IV, 4e, 303.

LEEUWAARDEN. Atelier monétaire, I, 3e, 329; — Méreaux de diverses corporations de cette ville, II, 3e, 410; III, 3e, 115; IV, 4e, 133; — Compte des monnaies y frappées, IV, 3e, 199; — Médaille représentant l'hôtel de ville, III, 4e, 156.

LEFEBVRE (Louis), orfévre et graveur des coins de la monnaie de Cambrai, II, 3e, 46.

LEFEBVRE (Robert), orfévre et graveur des coins de la monnaie de Cambrai, II, 3e, 46.

LEFEBVRE (J.). Analyse de ses brochures sur les monnaies des comtes de Ponthieu et de sa notice biographique sur M. de Marsy, I, 4e, 455, 456.

LEFEBVRE DE CAUMARTIN (M.-L.-F.). Jeton à ses armes, VI, 4e, 317.

LEGRAND (Nicolas), orfévre, à Cambrai, II, 3e, 46.

LEIPZIG. Note relative à la collection numismatique de l'université de cette ville, VI, 4e, 196.

LELEWEL (Joachim). Médaille en son honneur, II, 3e, 297; — Lettre sur la légende grecque d'une monnaie, III, 3e, 525; — Notice nécrologique, V, 3e, 424; — Son portrait, VI, 3e, 161; — Plaque en marbre pour rappeler la maison qu'il a habitée à Bruxelles, 414; — Note sur un article biographique publié sur ce numismate, I, 4e, 229; — Note sur ses planches gravées de monnaies noires, V, 4e, 450.

LÉLIEN. Pièce à son effigie, VI, 3e, 441; — Notice citée sur une monnaie inédite de ce prince, III, 4e, 210.

LEODULFUS, monétaire. Tiers de sou d'or à son nom, I, 3e, 26.

Léon Ier. Pièce de cet empereur, I, 3e, 9

Léon II. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Zénon, VI, 4e, 143.

Léon III l'Isaurien. Monnaies de ce prince, I, 3e, 178, 179; VI, 3e, 200.

Léon IV. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Constantin V, I, 3e, 180; — Autre à son effigie et à celle de Constantin VI, 181.

Léon V. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Constantin VII, I, 3e, 186; III, 3e, 312.

Léon VI. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Constantin X, I, 3e, 385.

Léopold Ier, roi des Belges. Médaille pour l'inauguration de la colonne du Congrès, V, 4e, 437. *Voy.* **Belgique**.

Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas. Médaille en son honneur, II, 3e, 38.

Lérins. Notice citée sur les monnaies des abbés de Saint-Honorat, V, 4e, 373.

Lesbos. Monnaies frappées dans ce pays, I, 4e, 139, 140; IV, 4e, 293.

Lexoviens ou Lixoviates. Notices citées sur des monnaies de ce peuple, II, 3e, 94; V, 3e, 305; VI, 3e, 397.

Leyde. Méreaux de diverses corporations, II, 3e, 411; III, 3e, 119; IV, 4e, 133; V, 4e, 146; — Notice sur le cabinet de numismatique de l'université, V, 3e, 447; VI, 3e, 147, 291, 360, 480; — Médailles relatives à des personnages de cette ville, IV, 4e, 289.

Leys (A.-Ph.-M.). Biographie de ce numismate, I, 3e, 120.

Licinius Ier. Monnaies de ce prince, III, 3e, 471.

Liedts (Amédée). Il est élu membre correspondant de la société de numismatique belge, VI, 4e, 449.

Liége (évêques et prévôts de). Catalogue de leurs monnaies, V, 3e, 347; VI, 3e, 205; I, 4e, 49, 165, 245, 357; III, 4e, 362; V, 4e, 1; — Wazon, V, 3e, 350; — Théoduin *ibid.*; — Henri Ier, 352; — Obert, 260, 353; V, 4e, 2; — Frédéric, V, 4e, 2; — Albéron Ier, V, 3e, 355-357; — André de Cuyck, 355; — Alexandre Ier, 357; — Albéron II, 358; — Henri de Leyen, 359; V, 4e, 3; — Alexandre II, V, 3e, 361; V, 4e, 3; — Henri de Jauche, V, 3e, 361; — Raoul de Zahringen, 362; V, 4e, 3; — Albert de Rethel, V, 3e, 365; — Lothaire de Hostade, 262, 366; — Simon de Limbourg, 367; — Albert de Cuyck, 368; V, 4e, 7; — Hugues de Pierrepont, V, 3e, 369, 376; V, 4e, 7; — Jean d'Eppes, I, 3e, 57; V, 3e, 376; V, 4e, 10; — Robert de Langres, I, 3e, 275; V, 3e, 378; V, 4e, 10; — Henri de Gueldre, V, 3e, 379; — Jean de Flandre, VI, 3e, 205; — Hugues de Chalons, *ibid.*; V, 4e, 10; — Adolphe de Waldeck, VI, 3e, 206; — Thiébaut de Bar, V, 3e, 314; VI, 3e,

206 ; — Adolphe de la Marck, VI, 3e, 208 ; V, 4e, 10 ; — Engelbert de la Marck, V, 3e, 262 ; VI, 3e, 212 ; V, 4e, 12 ; — Jean d'Arkel, V, 3e, 263 ; VI, 3e, 215 ; V, 4e, 13 ; — Arnould de Hornes, VI, 3e, 219 ; V, 4e, 14 ; — Jean de Bavière, V, 3e, 144, 146, 263 ; VI, 3e, 221 ; III, 4e, 362 ; V, 4e, 14 ; — Thiéri de Perwez, VI, 3e, 229 ; V, 4e, 16 ; — Jean de Heinsberg, VI, 3e, 230, 243, III, 4e, 363 ; V, 4e, 16 ; — Louis de Bourbon, VI, 3e, 243 ; V, 4e, 18 ; — Jean de la Marck, VI, 3e, 252 ; — Jean de Hornes, I, 3e, 192 ; V, 4e, 22 ; — Les Érard de la Marck, V, 3e, 147, 264 ; I, 4e, 49 ; V, 4e, 25 ; — Corneille de Berghes, I, 4e, 58 ; V, 4e, 27 ; — Robert de Berghes, I, 4e, 64 ; III, 4e, 224, V, 4e, 32 ; — George d'Autriche, I, 4e, 68 ; V, 4e, 28 ; — Gerard de Groesbeck, I, 4e, 165 ; V, 4e, 33 ; — Ernest de Bavière, I, 4e, 174 ; V, 4e, 35 ; — Ferdinand de Bavière, I, 4e, 245, V, 4e, 40 ; Maximilien-Henri de Bavière, I, 4e, 271 ; V, 4e, 48 ; — Vacance du siége épiscopal (1688), I, 4e, 286 ; — Jean-Louis d'Elderen, 288 ; V, 4e, 52 ; — Joseph-Clément de Bavière, 357 ; V, 4e, 53 ; — Vacance du siége épiscopal (1724), 360 ; — George-Louis de Berghes, 363 ; V, 4e, 55 ; — Vacance du siége épiscopal (1744), 364 ; — Jean-Théodore de Bavière, V, 3e, 152 ; I, 4e, 366 ; V, 4e, 56 ; — Vacance du siége épiscopal (1763), I, 4e, 388 ; — Vacance du siége épiscopal (1771), 389 ; — Vacance du siége épiscopal (1784), 390 ; — Vacance du siége épiscopal (1792), 391 ; — Diplôme confirmant en 1299 à six évêques de Liége le droit de battre monnaie, IV, 3e, 363 ; — Instructions pour la frappe des monnaies, sous George d'Autriche, V, 3e, 80 ; — Instructions données en 1650 pour la fabrication des monnaies, IV, 4e, 269.

LIÉGE (ville de). Monnaies du XIe siècle à la légende de saint Lambert, I, 3e, 99, 100 ; — Documents relatifs à l'histoire de l'atelier monétaire établi dans cette localité au XVIe et au XVIIe siècle, 354, 355 ; — Graveurs de cet atelier monétaire, V, 3e, 174 ; — Monnaies y frappées, 348, 350, 371, 372 ; VI, 3e, 207, 212-215, 217, 220, 222-229, 238, 239, 242, 248, 254, 255 ; V, 4e, 1, 11-15, 18 ; — Sceau du chapitre de Saint-Lambert de cette ville, à l'occasion de son transfert à Louvain, en 1482, VI, 3e, 125 ; — Notes relatives à l'expédition de Charles le Téméraire contre cette cité, I, 4e 426 ; — Médailles et méreaux, V, 4e, 146.

LIÉGE (principauté de). Documents du XVIe et du XVIIe siècle pour l'histoire numismatique de ce pays, I, 3e, 354 ; — Médailles honorifiques de ce pays, III, 4e, 451.

LIERRE. Méreau des jardiniers de cette ville, II, 3e, 454.

LIEUSAINT. Note sur une monnaie mérovingienne frappée dans cette localité, IV, 4e, 295.

LIGHTCLIFFE. Notice citée sur un

dépôt de monnaies trouvé dans cette localité, V, 3e, 308.

LIGNY (comtes de). Mouton d'or de Waléram de Luxembourg, V, 3e, 315.

LILLE. Analyse du livre intitulé : *Numismatique lilloise*, II, 3e, 300; — Notice citée sur un méreau de la collégiale de Saint-Pierre et de louis d'or frappés dans cette ville, IV, 3e, 206; — Documents et notes sur les méreaux, jetons, etc., de cette localité, 270; I, 4e, 198; III, 4e, 235; VI, 4e, 195; — Notice citée sur la décoration des philalèthes de cette ville, V, 3e, 302; — Analyse d'une brochure sur des jetons de la chambre des comptes de Flandre, I, 4e, 235; — Valeur des monnaies payées par cette ville pour la rançon de Jean Ier, roi de France, II, 4e, 457; — Monnaies fournies pour l'achat de présents à faire à ce prince, 470.

LIMBOURG (duché de). Analyse de l'ouvrage de M. Van der Chijs, sur les monnaies des seigneuries et abbayes des duchés de Brabant et de Limbourg, avec une liste de celles-ci, I, 4e, 223.

LIMBURG-STIRUM (comte DE). Lettre sur des jetons de Bruxelles, II, 4e, 243-244; — Il est successivement nommé membre correspondant et effectif de la société de numismatique belge III, 4e, 355; V, 4e, 530; — Desiderata en fait de jetons, V, 4e, 433-436.

LIMBURG-SUR-LA-LENNE. Description des monnaies des comtes de cette localité, VI, 3e, 325.

LIMOUSIN. Monnaies mérovingiennes de ce pays, II, 3e, 91, 454; IV, 3e, 421; V, 3e, 201, 307, 442; VI, 3e, 397; I, 4e, 112.

LIMOUX. Poids monétiformes de cette ville, I, 3e, 264.

LINSMEAU. Note sur l'atelier monétaire de cette localité, II, 4e, 382.

LIPPE. Notice citée sur les monnaies de cette seigneurie, VI, 4e, 107.

LIPPI (Phil.). Médaille de ce graveur, IV, 4e, 426.

LITHUANIE. Médaille à propos de l'émancipation des paysans de ce pays, III, 4e, 255.

LIVRE TOURNOIS. Analyse du mémoire de M. de Wailly, sur *le système monétaire de saint Louis et sur les variations de la livre tournois*, etc., II, 3e, 89.

LIXHEIM. Monnaie y frappée, III, 4e, 218.

LOBBES. Découverte de monnaies du XIVe siècle faite dans cette localité, II, 4e, 398.

LOCRIDE. *Voy.* OPONTE.

LODRON (Albéric, comte DE). Notice sur sa médaille, III, 3e, 266.

LOGIER. Médaille offerte au capitaine de ce nom, en 1590, IV, 3e, 355.

LOMBARDIE. Monnaie de ce pays, III, 4e, 225, 227.

LOMELLINI (Violante). Détails sur les monnaies frappées à son nom, III, 3e, 143.

LONDRES. Livre cité sur les antiquités romaines y trouvées, IV, 3e, 308; — Notice citée sur les méreaux de cette ville, I, 4e, 97.

LOOZ (comtes DE). Jeton d'Arnould VIII, I, 3e, 210; — Monnaie de Godefroid III de Dalembroek, seigneur de Heinsberg, prétendant V, 3e, 131.

LOOZ. Monnaies épiscopales de Liége y frappées, VI, 3e, 241.

LORETTE. Article cité sur une monnaie y frappée, VI, 3e, 139.

LOROUX (LE). Tiers de sou attribué à cette localité, II, 3e, 262.

LORRAINE (ducs de). Ouvrage cité sur les monnaies des ducs bénéficiaires de ce pays, VI, 3e, 414; — Description de diverses monnaies de ces princes trouvées à Marbache, II, 4e, 363, 366, 368; — Histoire monétaire manuscrite de M Gillet, III, 4e, 350; — Monnaies de René d'Anjou, IV, 2e, 252; III, 4e, 383. *Voy.* **ZURENTIBOLD**.

LORRAINE (Anne DE), princesse d'Orange. Jeton à ses armes, IV, 4e, 91.

LORRAINE-VAUDEMONT (Henriette DE). Monnaie de cette princesse, III, 4e, 218.

LORRAINE (Louis-Marguerite DE). Monnaie de cette princesse, III, 4e, 220.

LORRAINE (duché de). Notices citées sur la numismatique de ce pays, V, 3e, 307; V, 4e, 153; VI, 4e, 339; — Description de plusieurs dépôts de monnaies trouvées dans ce pays, II, 4e, 360, 367.

LORTHIOR, graveur. Description d'un jeton qu'il a gravé, VI, 4e, 316.

LOUIS LE DÉBONNAIRE. Monnaie de cet empereur, I, 3e, 45; — Description de diverses monnaies de ce prince trouvées près de Valence et en Frise, 321; II, 3e, 10.

LOUIS II. Notice citée sur les monnaies de ce prince, IV. 3e, 422.

LOUIS IV, roi de Germanie. Deniers à son nom frappés à Anvers, III, 4e, 140.

LOUIS XI, roi de France. Ses monnaies, III, 4e, 381.

LOUIS XII, roi de France. Médaille de ce prince faite par Colombe, I, 3e, 159.

LOUIS XIII, roi de France. Notice citée sur une monnaie de ce prince frappée à Arras, IV, 3e, 115; — Monnaies diverses de ce prince, II, 4e, 124; — Monnaies frappées à son effigie en Catalogne, V, 4e, 63, 64; — Autres frappées à Cervera, 69.

LOUIS XIV. Jetons à l'occasion du mariage de ce prince avec l'infante d'Espagne, III, 4e, 121.

LOUIS DE MALE, comte de Flandre. Monnaies diverses, VI, 3e, 112; III, 4e, 370; — Sceau gravé pour ce prince, V, 3e, 404.

LOUVAIN (Jean DE), seigneur de Herstal. Monnaies frappées par

lui à Rutten, I, 3e, 488; I, 4e, 344.

LOUVAIN. Sceau du chapitre de Saint-Lambert de Liége à l'occasion de son transfert dans cette ville, en 1482, VI, 3e, 125; — Plaque métallique d'une corporation de cette localité, IV, 4e, 135; — Méreaux de cette ville, 207; VI, 4e, 179; — Notice sur les sceaux de l'université, IV, 4e, 529.

LOYET (Gérard). Jeton au chiffre de ce maître général des monnaies, II, 4e, 265, 403.

LUCERNE. Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 172.

LUCILE. Monnaies de cette princesse, IV, 3e, 15; I, 4e, 127.

LUCQUES. Notice citée sur les monnaies qui y ont été frappées pendant la domination des Francs, VI, 3e, 135; — Notice citée sur les monnaies frappées dans cette ville par les empereurs de Germanie et les rois d'Italie, I, 4e, 227; — Notice citée sur l'histoire monétaire de cette localité, III, 4e, 251.

LUDINGHAUSEN. Article cité sur des monnaies de cette ville, VI, 3e, 301.

LUNI. Notice citée sur les monnaies y frappées, II, 4e, 403.

LUSACE. Notices citées sur l'histoire monétaire de ce pays, III, 4e, 348; V, 4e, 368.

LUTON. Notice citée sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, I, 4e, 446.

LUXEMBOURG (comtes et ducs de). Monnaies des princes suivants : Henri V, VI, 3e, 512; — Jean de Bohême, I, 4e, 103; — Wenceslas II, IV, 4e, 249; — Antoine de Bourgogne, IV, 4e, 249; — Jean de Bavière, V, 3e, 140; III, 4e, 375; IV, 4e, 249; — Élisabeth de Gorlitz, IV, 4e, 249, 250.

LUXEMBOURG (Marie DE), comtesse de Saint-Pol. Jeton à ses armes, III, 3e, 488.

LUXEMBOURG (ville de). Comptes des monnaies y frappées, IV, 3e, 196; — Monnaies que l'on y a frappées au XVe siècle, IV, 4e, 249.

LUYNES (Honoré d'Albert de Chevreuse, duc DE). Annonce de sa mort, VI, 4e, 117.

LYBIE. Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 254.

LYCIE. Monnaie frappée dans ce pays, IV, 3e, 16; — Notices citées sur des monnaies de ce pays, I, 4e, 217; II, 4e, 402.

LYDIE. Monnaie frappée dans ce pays, IV, 3e, 20.

LYMBOURG (Nicolas A). Document au sujet d'une invention faite par lui, relative à la frappe des monnaies, IV, 3e, 364.

LYNAR (comte Roch DE). Notice citée sur deux médailles en son honneur, III, 4e, 348.

LYON. Médailles de Constantinus Gallus y frappées, II, 3e, 91; — Histoire monétaire de cette ville, 202; — Monnaies mérovingiennes y frappées, III, 3e, 365, 523, 550; III, 4e, 445; — Lettre sur les noms et les œuvres de

deux monétaires mérovingiens de cette ville, IV, 3e, 101 ; — Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 255.

LYSIMAQUE. Notice citée sur des monnaies de ce prince, III, 4e, 480.

M

MAADEN. Monnaie y frappée, VI, 3e, 92.

MAADEN-BAKHINES. Monnaie y frappée, V, 3e, 28.

MAADEN ESCH-SCHASCH. Monnaie y frappée, II, 3e, 116.

MAASTRICHT. Remarques à propos d'un dépôt de monnaies du XIe siècle, trouvé dans cette ville, I, 3e, 96 ; — Méreaux de diverses corporations, II, 3e, 111 ; Observations sur des deniers carlovingiens de cette ville, III, 3e, 225 ; — Comptes de cet atelier monétaire, IV, 3e, 196 ; — Monnaies frappées dans cette localité, V, 3e, 363 ; VI, 3e, 212-216, 218, 233, 235, 244 ; IV, 4e, 153 ; V, 4e, 13, 14, 17 ; — Sceau du magistrat de Saint-Pierre, III, 4e, 448.

MACAGNO. Monnaies y frappées, IV, 3e, 256 ; VI, 3e, 308, 515 ; II, 4e, 490.

MACÉDOINE. Notices citées sur des monnaies du roi Philippe II, II, 3e, 454 ; I, 4e, 112 ; III, 4e, 164 ; — Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 5 ; V, 4e, 255 ; — Notice citée sur une médaille d'Alexandre le Grand, V, 3e, 440 ; — Notice citée sur deux ateliers monétaires d'Alexandre le Grand, I, 4e, 337 ; — Notice citée sur des monnaies de ce pays, I, 4e, 227 ; II, 4e, 397 ; III, 4e, 163 ; — Notice citée sur une monnaie d'Alexandre le Grand, frappée à Rhodes, II, 4e, 398 ; — Notices citées sur des monnaies du roi Méléagre, V, 4e, 174 ; VI, 4e, 111.

MACON. Notice citée de M. Robert sur des monnaies frappées dans cette ville, V, 3e, 116 ; — Monnaies y frappées, IV, 4e, 343.

MACRIEN, jeune. Pièce à son effigie, VI, 3e, 440.

MACRIN. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 3.

MADAGASCAR. Note relative au système monétaire de cette île, I, 4e, 342.

MAES (Jean-Baptiste). Médaille en son honneur, VI, 4e, 145.

MAESTRICHT. *Voy.* MAASTRICHT.

MAGINUS, monétaire. Tiers de sou d'or à son nom, I, 3e, 27.

MAGNENTIUS. Notice citée sur un médaillon en or de ce prince, I, 3e, 344.

MAGNÉSIE. Monnaies y frappées, I, 4e, 146 ; III, 4e, 409.

MAGUSA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 256.

MAHMOUD. Monnaie de ce prince djinguiskhanide, II, 3e, 247; — Monnaie au nom de ce prince et de Timour, V, 3e, 69.

MAHMOUD. Monnaies de ce prince ghaznewide, III, 3e, 419-422, 465-468; II, 4e, 334.

MAHMOUD II. Monnaie de ce prince osmanide, II, 3e, 250.

MAHMOUD, roi d'Ahar. Monnaie de ce prince, V, 3e, 49.

MAHMOUD, roi d'Astrakan. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 56.

MAHMOUD, atabek de l'Iraque. Monnaie de ce prince, II, 4e, 341.

MAHMOUD CHAH. Monnaie de ce prince de Guzarate, II, 4e, 346.

MAHY. Monnaies y frappées, III, 3e, 338, 340; II, 4e, 326.

MAILLET (P.). Il est successivement élu membre correspondant, puis membre effectif de la société de numismatique belge, I, 4e, 353; II, 4e, 417; — Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, IV, 4e, 211-242, 375-401, 441-473; V, 4e, 63-102, 283-303, 393-409, 485-495; VI, 4e, 1-26, 121-140, 247-254, 353-368.

MALINES. Méreaux de métiers, II, 3e, 414; I, 4e, 342; — Compte des monnaies y frappées, IV, 3e, 198; — Un poids monétiforme de cette ville, V, 4e, 418; — Médaille du congrès catholique, IV, 4e, 542.

MALLER (Chrétien). Médaille de Maurice de Nassau, gravée par cet artiste, VI, 3e, 114.

MALLUS. Notice citée sur une monnaie y frappée, V, 3e, 388.

MALTE. Monnaie du grand-maître F. de Hompesch, V, 3e, 111; — Article cité sur les monnaies des grands-maîtres de Saint-Jean de Jérusalem, VI, 3e, 139.

MAMAI. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 38.

MAMOUN. Monnaies de ce prince, II, 3e, 117; V, 3e, 28; II, 4e, 334.

MAMOUNIDE. Monnaie d'un prince de cette dynastie, V, 3e, 34.

MAN. Mémoires cités sur les monnaies de cette île, IV, 4e, 163; V, 4e, 463.

MANBELLI (Jacques). Monnaie frappée par lui à Macagno, IV, 3e, 256.

MANLICH (Paul). Sa commission de monnayeur du duché de Bouillon, I, 3e, 360.

MANSFELD (Albert, comte de). Monnaie à ses armes frappée en 1547, IV, 4e, 217.

MANSOUR. Monnaies des khalifes de ce nom, II, 3e, 111, 112, 131-133, 225; III, 3e, 350-353; II, 4e, 328.

MANSOURA. Monnaie frappée dans cette localité, II, 3e, 224.

MANTGUM. Description d'une découverte de monnaies faite dans cette localité, VI, 4e, 321.

MANUEL Ier COMNÈNE. Monnaie de cet empereur, II, 3e, 271.

MARBACHE. Description d'un dépôt de monnaies qui y a été trouvé, II, 4e, 360.

MARC-AURÈLE. Pièce à son effigie, IV, 3e, 22; VI, 3e, 436; I, 4e, 127, 144; III, 4e, 398; VI, 4e, 141.

MARCIA. Notice citée sur une pierre gravée représentant cette femme qui fut la maîtresse de l'empereur Commode, I, 3e, 440.

MARCIANOPOLIS. Monnaies y frappées, IV, 3e, 2.

MARCK (Charlotte DE LA). Monnaies obsidionales de Iametz à ses armes, VI, 4e, 241.

MARCK (Englebert DE LA). Monnaie frappée par ce seigneur à Zonhoven, I, 3e, 191.

MARCK (Évrard DE LA). Monnaie de ce seigneur, en qualité de protecteur de l'évêché de Liége, V, 3e, 264.

MARCK (Guillaume DE LA). Monnaies de ce seigneur, II, 4e, 447, 450.

MARDIN. Monnaies y frappées, II, 3e, 227, 233; II, 4e, 341.

MARETICH DE RIV-ALPON (Édouard baron DE). Note sur le catalogue de la vente de sa collection, I, 4e, 229.

MARGUERITE D'AUTRICHE. Jeton frappé à l'occasion de son mariage avec l'infant d'Aragon, III, 3e, 65; — Note sur une médaille de cette princesse, VI, 3e, 312, 345.

MARCELLIS (Ch.) Médaille en son honneur à l'occasion du dôme de la bourse d'Anvers, I, 3e, 161.

MARIAGE. Jetons du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, III, 4e, 121; — Jetons de mariage, V, 4e, 332.

MARIANOPOLIS. Monnaie y frappée, III, 4e, 393.

MARIE D'ARTOIS, comtesse de Namur. Notice citée sur un esterlin de cette princesse, VI, 3e, 291.

MARIE, duchesse de Bourgogne. Monnaies de cette princesse, I, 4e, 305; III, 4e, 369, 373, 378.

MARIUM. Notice citée sur des médailles de cette localité, IV, 3e, 208.

MARMORA (comte DELLA). Annonce de la mort de ce numismate; I, 4e, 466.

MAROC. Monnaie frappée dans ce pays, II, 3e, 251.

MARSAL. Tiers de sou y frappé, II, 3e, 12, 265.

MARSEILLE. Monnaies gallo-grecques de cette ville, VI, 3e, 128; — Notice citée sur le même sujet, 134; — Notice citée sur une monnaie du roi Charles VIII y frappée, VI, 3e, 398; — Notice citée sur les monnaies de la bibliothèque de cette ville, I, 4e, 98; — Notice citée sur des acquisitions du musée, V, 4e, 174.

MARTIN (Gilles). Sa nomination de garde de la monnaie d'Arras, III, 3e, 12; — Sentence prononcée contre lui pour malversation, 16.

MASSALIA. Notice sur une mon-

naie de cette colonie grecque, V, 3e, 325.

MASSERANO. *Voy.* MESSARANO.

MASSOUD. Monnaies de ce prince, II, 3e, 222; III, 3e, 422-424, 468.

MATIA. Notice citée sur un denier inédit de cette famille, II, 3e, 454.

MAURICE TIBÈRE. Monnaies de ce prince, V, 3e, 137; VI, 4e, 143; — Monnaie à l'effigie de cet empereur, de Constantine et de Théodose, VI, 3e, 186.

MAURITANIE Article cité sur les monnaies phéniciennes de ce pays, III, 4e, 263; — Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 257.

MAUS (C.). Il est successivement élu membre correspondant puis effectif de la société de numismatique belge, III, 4e, 355; V, 4e, 530.

MAXENCE. Observations sur une médaille de ce prince, IV, 3e, 131; — Notice citée sur des médailles frappées par lui à la mémoire de son fils, 208.

MAXIME. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 20; I, 4e, 121.

MAXIMIEN-HERCULE. Pièce à son effigie et à celle de Dioclétien, VI, 3e, 442; — Monnaie d'or de ce prince, II, 4e, 60.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, duc de Bavière. *Voy.* BAVIÈRE.

MAXIMIN 1er. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 4; I, 4e, 154, 158.

MAXIMIN DAZA Monnaie de c prince, III, 3e, 471.

MAYENCE (archevêques de). Monnaies des prélats suivants : Gerlach de Nassau, I, 4e, 205; — Jean de Luxembourg, 207; — Adolphe de Nassau, *ibid.*; — Conrad, III, IV, 4e, 259; — Thiéri d'Erbach, V, 3e, 266; — Adolphe II, III, 4e, 387.

MAYENCE. Ouvrage cité de M. Cappe sur les monnaies du moyen âge frappées dans cette localité, I, 3e, 132; — Notice citée sur un denier que l'on y a frappé au nom de Pépin, III, 3e, 150; — Notice citée sur un médaillon romain représentant cette ville, I, 4e, 112.

MAZZA DI MAREMMA. Notice citée sur l'atelier monétaire de cette localité, II, 4e, 402.

MAZZETTI. Notice citée sur les monnaies de cette famille, V, 3e, 122.

MEAUX. Tiers de sou y frappé, II, 3e, 263; — Notice citée sur divers monuments numismatiques de cette ville, IV, 4e, 538.

MECFIDONE. Tiers de sou d'or avec cette légende, I, 3e, 28

MECKLEMBOURG. Notice citée sur la médaille du duc Henri le Pacifique, II, 4e, 405; — Notice citée sur les armoiries de ce pays, III, 4e, 164.

MECQUE (la). Monnaie y frappée, II, 3e, 251.

MÉDAILLES SATIRIQUES. Médaille de la révolution brabançonne, II, 3e, 49; — Description

d'une médaille de 1713, VI, 3e, 412.

MÉDECINS. Ouvrage cité sur les médailles faites en leur honneur, VI, 3e, 403.

MEDIA. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 259.

MEDINET-ES-SALAM. Monnaies y frappées, II, 3e, 119-121 ; VI, 3e, 33-35.

MEDIOLANUM. Notice citée sur des monnaies de plomb de cette localité, IV, 4e, 416.

MEDJ-ED-DAULA. Monnaie de ce prince, III, 3e, 426.

MÉGARE. Monnaies y frappées, IV, 3e, 8.

MEHDY. Monnaies de ce khalife, II, 3e, 112.

MEKKE (LA). *Voy.* MECQUE (LA).

MELÉAGRE. Notice citée sur une médaille de ce prince, V, 4e, 174.

MELIK-CHAH. Monnaies de ce prince, III, 3e, 429, 430.

MELIKS. Monnaies des princes de cette dynastie, III, 3e, 435.

MELLORAUDUS. Tiers de sou au nom de ce monétaire, II, 3e, 262.

MELLE. Monnaies y frappées, I, 4e, 336.

MELUN. Jeton aux armes d'un membre de la famille de ce nom, V, 4e, 433.

MELUN (Robert DE), marquis de Roubaix. Jeton en son honneur, I, 4e, 38.

MEMBRES de la société de numismatique belge. La liste s'en trouve à la fin de chaque volume.

MEMPHIS. Notice citée du Sérapéum de cette ville, VI, 3e, 134.

MENASIR. Monnaies y frappées, III, 3e, 338, 341 ; VI, 3e, 459.

MENGER (J.-Ph.). Médailles gravées par lui, I, 4e, 460 ; VI, 4e, 104.

MERAGHA. Monnaies y frappées, II. 3e, 238 ; III, 3e, 450 ; II, 4e, 319.

MERAKESCH. Monnaie y frappée, II, 3e, 251.

MÉRAUDE. Monnaie du comte Henri de Luxembourg frappée dans cette localité, VI, 3e, 512.

MERCATOR (Michel), graveur de médailles, à Venloo. Médaille inédite due à son burin, II, 3e, 210.

MÉREAUX. Méreaux de l'église de Saint-Étienne, à Nimègue, I, 3e, 253 ; — Monographie des méreaux des corporations des métiers des Pays-Bas, II, 3e, 380 ; III, 3e, 73 ; — Méreaux des corporations des Pays-Bas, III, 3e, 73 ; IV, 4e, 102, 285 ; V, 4e, 143 ;—Observations sur les méreaux d'Audenarde, III, 3e, 160 ; — Documents sur les méreaux de diverses églises du nord de la France, IV, 3e, 270 ; — Documents sur les méreaux, jetons, etc., *ibid.* ; — Notice de M. Preux sur divers méreaux, 330 ;

— Notice de M. Picqué sur un méreau de corporation du XVIIe siècle, V, 3e, 227; — Notice sur un méreau de laiton au type de l'agnel d'or de Saint-Louis, 286; — Livre cité sur les méreaux trouvés dans la Seine, VI, 3e, 146; — Observations sur les méreaux d'Arras et de Saint-Omer, 267; — Notice citée sur les méreaux de Londres, I, 4e, 97; — Notice citée sur les méreaux du comté de Middlesex, *ibid.*; — Notices citées sur les méreaux du comté de Kent, 97, 217, 447; — Notice citée sur les méreaux de la Sainte-Chapelle de Paris, 113; — Méreau d'un métier de Malines, 312; — Méreau de Doesburg, III, 4e, 145; — Notice citée de M. J. Rouyer sur des méreaux, des deniers de mariage, etc., 251; — Monographie des médailles et méreaux des corporations armées des Pays-Bas, IV, 4e, 102; V, 4e, 143; — Méreaux de Mâcon, IV, 4e, 353; — Méreaux relatifs à l'Artois, V, 4e, 114; — Méreaux de Tournai, 425; — Note sur les méreaux des arquebusiers de Gand, 456; Annonce de la découverte d'un plomb du XVIe siècle des Innocents, VI, 4e, 195.

MÉRÉDATE, roi des Omanes. Notice citée sur ce personnage, II, 4e, 123.

MÉRINIDES. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 3e, 226.

MÉROUVILLIERS. Notice sur la découverte de monnaies romaines de cette localité, IV, 4e, 402.

MÉROVINGIENNES. *Voy.* **MONNAIES MÉROVINGIENNES.**

MERW. Monnaies y frappées, II, 3e, 127; III, 3e, 339, 342, 343; VI, 3e, 28, 459.

MERWAN II. Monnaie de ce khalife, III, 3e, 349.

MERWANIDES. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 3e, 139.

MÉSÈNE. Lettre sur des monnaies des dynastes de ce pays, VI, 3e, 165.

MESSERANO. Articles cités sur des monnaies y frappées, VI, 3e, 515; IV, 4e, 159; V, 4e, 460.

MÉTHYMNE. Monnaies y frappées, I, 4e, 139.

METIERS. Méreaux des corporations de métiers des Pays-Bas, II, 3e, 280; III, 3e, 72. *Voy.* **MÉREAUX.**

MÉTROPOLIS. Monnaies y frappées, I, 4e, 148.

METTENSCHACHTE. Jeton aux armes de cette famille et de celle de Fraeybaert, I, 4e, 404.

METZ. Tiers de sou y frappé, II, 3e, 12, 344; — Monétaires, 12; — Notice citée sur des médailles intéressant cette ville, I, 4e, 105; — Trouvaille de monnaies épiscopales à Marbache, II, 4e, 360; — Notice citée sur des monnaies qui y ont été frappées, IV, 4e, 538.

MEURS (Frédéric **DE**). Monnaie qu'il a frappée comme seigneur de Gangelt, III, 4e, 455.

MEXIQUE. Note sur des monnaies

de ce pays, V, 3e, 313; — Médaille à propos de l'avénement de Maximilien Ier, III, 4e, 259; — Piastre au nom de ce prince, VI, 4e, 543; — Notice citée sur des monnaies de ce pays, V, 4e, 466.

MEYER (H.). Ouvrage cité sur les monnaies frappées en Suisse, III, 3e, 147; — Analyse d'une brochure sur les monnaies gauloises trouvées dans ce pays, II, 4e, 491.

MEYER (J.-F.-G.). Médailles et monnaies inédites du cabinet royal des médailles à la Haye, I, 3e, 239-252; VI, 3e, 149-163; — Notice nécrologique de P.-O. Van der Chijs, VI, 4e, 114-116.

MIAFAREKIN. Monnaies y frappées, II, 3e, 232; VI, 3e, 59.

MICHEL Ier RHANGABÉ. Monnaie de ce prince, I, 3e, 185.

MICHEL III. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Théophile, VI, 3e, 203.

MICHEL VII. Monnaie de cet empereur, II, 3e, 267.

MICHEL IX. Monnaies de cet empereur, II, 3e, 275; — Monnaies aux noms de ce prince et d'Andronic II, III, 3e, 315-317; III, 4e, 392.

MIDDELBOURG. Méreaux de corporations de cette ville, II, 3e, 416; III, 3e, 120; IV, 4e, 136, 290.

MIDDLESEX (comté de). Notice citée sur les méreaux de ce pays, I, 4e, 97.

MILAN. Notice citée sur des deniers frappés dans cette ville au nom des empereurs Othon Ier et Othon II, IV, 4e, 537; — Notice citée sur la monnaie du roi Ardouin, V, 4e, 175. *Voy.* VISCONTI.

MILLIES (H.-C.). Notice sur les nouvelles monnaies pour les colonies orientales néerlandaises, II, 3e, 58-75.

MILO. Note sur les deniers carlovingiens à ce nom, V, 4e, 379.

MIOCHE (François). Analyse de sa brochure sur les monnaies de l'Auvergne, III, 3e, 287.

MISR. Monnaies y frappées, III, 3e, 354; II, 4e, 333.

MITYLÈNE. Monnaies y frappées, I, 4e, 140.

MIVELT (George). Article sur ce graveur de monnaies, V, 3e, 176.

MOBAREK. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 49.

MODHAFFERIDES. Monnaies des princes de cette dynastie, V, 3e, 50; II, 4e, 345.

MOENGKE KAAN. Monnaie de ce prince, II, 4e, 294.

MOERBEEK (R.). Médaille à son nom, IV, 4e, 102.

MOESIE INFÉRIEURE. Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 2; I, 4e, 118; III, 4e, 393; V, 4e, 261.

MOHAMMED BOULAK. Monnaies de ce prince djoudjide, II, 3e, 244, 245.

MOHAMMED OU MAHMOUD. *Voy.* **MAHMOUD.**

MOHAMMED. Monnaies de ce prince houlagouïde, II, 4e, 343.

MOHAMMED. Monnaie de ce prince ismaélite, fils de Bouzrkoumeid, III, 3e, 432.

MOHAMMED. Monnaie de ce prince modhafferide, V, 3e, 50.

MOHAMMED III. Monnaie de ce prince osmanide, II, 4e, 358.

MOHAMMEDIA. Monnaie y frappée, II, 3e, 426.

MOISSAC. Notice citée sur l'obole d'or y frappée, I, 4e, 336.

MOKTEDIR-BILLAH. Monnaies de ce khalife, II, 3e, 148.

MOLIVO OU MÉTHYMNE. *Voy.* **MÉTHYMNE.**

MONACO. Notice sur l'ordre de Saint-Charles, II, 4e, 107.

MONACHY (Georges), ou **MUENINX**, graveur de la monnaie de Cambrai, II, 3e, 47.

MONNAIES. Inventaire des comptes des monnaies et registres existant aux archives du royaume de Belgique, IV, 3e, 194; — Documents pour servir à leur histoire, 270; V, 3e, 76, 154, 296, 443; VI, 3e, 351; I, 4e, 79; III, 4e, 334; V, 4e, 164; — Note sur le catalogue des coins, poinçons et matrices de monnaies, etc., appartenant à l'État belge, V, 3e, 437; — Sur divers usages auxquelles elles servaient, VI, 3e, 278; — Anecdote sur une découverte de monnaies à Rome, en 1488, 282; — Article cité sur le monnayage de cuivre des Anglo-Américains, 290; — Documents sur leur valeur à Lille du XVIe siècle, I, 4e, 198; — Documents relatifs aux monnaies qui avaient cours en Picardie au XVe siècle, 424; — Documents relatifs aux variations des monnaies, 438; — Analyse du livre de M. Lenormant sur l'organisation politique et économique de la monnaie dans l'antiquité, 445; — Ouvrage cité concernant les tarifs des monnaies d'or et d'argent modernes, 456; — Valeur de diverses monnaies du XIVe siècle, II, 4e, 457; — Analyse d'un dictionnaire des légendes des monnaies, III, 4e, 158; — Note sur le livre relatif aux monnaies à la valeur de l'argent en France jusqu'à François Ier, 163; — Documents sur leur valeur au moyen âge, 235; — Analyse d'une brochure sur leur uniformité, 344; — Article cité traitant de la pluie sur les monnaies de l'antiquité, 347; — Documents et notes sur les noms de monnaies des XIVe, XVe et XVIe siècles, 456; V, 4e, 350; — Notice citée sur les courtes croix, III, 4e, 430; — Analyse d'une brochure de M. Nahuys sur l'établissement d'une monnaie universelle, IV, 4e, 164; — Monnaies offertes dans certaines cérémonies religieuses, 264; —

Loi du 21 juillet 1866, publiée en Belgique qui approuve la convention monétaire faite entre ce pays, la France, l'Italie et la Suisse, 511; — Notice citée sur les magistrats monétaires de Corcyre, 538; — Jetons d'un maître de la monnaie des ducs de Bourgogne, VI, 4e, 177; — Annonce relative à un jeton d'un maître de la monnaie de Flandre sous Maximilien, 195; — Annonce d'une histoire des graveurs des monnaies de France, 330; — Analyse d'une brochure de M. Léon, relative à l'unification des monnaies, 345; — Monnaies suspendues à une charte de 1494, 409; — Analyse d'une brochure sur le faux monnayage ancien, 424.

MONNAIES ANGLO-SAXONNES. *Voy.* ANGLETERRE.

MONNAIES ARABES. *Voy.* MONNAIES ORIENTALES.

MONNAIES BYZANTINES. Lettres diverses de M. C. Penon, I, 3e, 7, 175, 384; II, 3e, 140, 267: VI, 3e, 183; — Monnaies byzantines diverses, II, 3e, 140; III, 4e, 292; VI, 4e, 113; — Lettre de M. Sabatier, III, 3e, 304; — Article cité sur l'art dans les monnaies byzantines, VI, 3e, 136; — Analyse du livre de M. Sabatier sur les monnaies des empereurs d'Orient, 284, 508; — Notice citée sur des monnaies du prétendant Nicephore Mélissène, II, 4e, 125; — Notice citée sur une monnaie du prince croisé Bauduin, *ibid.*; — Lettre citée à M. de Saulcy par de Pfaffenhoffen, IV, 4e, 160; — Monnaies byzantines trouvées à Wieuwerd, V, 4e, 149.

MONNAIES CARLOVINGIENNES. Monnaies diverses, I, 3e, 30, 45; V, 3e, 211; — Article cité de M. Longpérier sur des monnaies de diverses princes de la dynastie carlovingienne, I, 3e, 159; — Description d'une découverte de monnaies carlovingiennes près de Valence (Drôme), 321; — Notice citée sur les monnaies de Pepin et de Charlemagne, II, 3e, 454; — Considérations à propos de quelques deniers inédits de Pepin le Bref et Charlemagne, III, 3e, 210; — Notice sur un denier frappé à Orléans au nom d'un roi Charles, IV, 3e, 66; — Observation sur cette notice, 76; — Note sur une découverte de monnaies faite dans la Drenthe, 324; — Revendication pour la ville de Gand d'un denier de Charlemagne attribué à Babenhausen, 412; — Monnaie inédite de Charlemagne, V, 3e, 125; — Notice citée sur des monnaies austrasiennes inédites, 197; — Denier de Charles le Chauve frappé à Famars, 237; — Monnaie frappée par Charles le Chauve à Chimai, VI, 3e, 110; — Notice citée de M. Grote sur un denier de Charlemagne attribué à Gand, 302; — Monnaies de Tournai, I, 4e, 162, 163; — Observations de M. Decoster sur diverses monnaies carlovingiennes, 239; — Monnaie à la légende : *Tornetemsi*, 296; — Notice citée sur un denier de Charlemagne à la légende *Florent*, 336: — Notice

citée sur une obole d'or attribuée à Moissac, *ibid.*; — Monnaie frappée à Mâcon, IV, 4e, 345; — Denier de Charlemagne frappé à Saint-Trond, V, 4e, 180; — Notice citée sur les monnaies de Charlemagne frappées en Italie, 451; — Notice citée sur deux monnaies de Nivelles, VI, 4e, 330; — Article cité sur les monnaies de Charles le Chauve et de Pepin, roi d'Aquitaine, 437; — Notice citée sur les monétaires de Pepin et de Charlemagne, II, 3e, 454.

MONNAIES CELTIQUES. Notice citée sur des pièces en or dites plats à l'arc-en-ciel, IV, 4e, 425.

MONNAIES DE CUIR, V, 4e, 445.

MONNAIES ÉNIGMATIQUES, V, 3e, 132, 135; I, 4e, 305.

MONNAIES GAULOISES. Médaille des Volces arécomiques, I, 3e, 1; — Articles cités sur des monnaies gauloises, 159; — Une monnaie gauloise représentant un loup, 169; — Analyse d'un article de M. Hucher sur la numismatique gauloise et observations à ce sujet, 258, 332; — Articles sur les monnaies des Arvernes, 260; — Notice citée sur les monnaies des Arvernes, 438; — Médailles gauloises, II, 3e, 91; — Lettre de M. Hucher à M. le baron Chaudruc de Crazannes, III, 3e, 169; — Lettre de M. le baron Chaudruc, 297; — Lettres citées de M. de Saulcy sur les monnaies gauloises, IV, 3e, 114, 421, 422; V, 3e, 115; I, 4e, 90; III, 4e, 346; VI, 4e, 111; Interprétation d'un tiers de sou mérovingien des Aulerques, IV, 3e, 133; — Notice citée de M. de la Saussaye sur les monnaies des Éduens, 209; — Notice citée de M. Hucher sur les médailles gauloises portant la légende *virotal*, *ibid.*; — Lettre de M. Farez sur la numismatique gauloise à propos d'une médaille attribuée à Caius Cominius, 229; — Lettres citées de M. de Longpérier sur la numismatique gauloise, 310; — Note citée sur la forme de la lettre F dans les légendes diverses de quelques médailles gauloises, *ibid.*; — Compte rendu de l'ouvrage de M. Poste sur les inscriptions celtiques des monnaies gauloises, V, 3e, 434; — Monnaie à la légende *Annaroveci*, VI, 3e, 106; — Article cité sur la trouvaille de Chantenay, 135; — Article cité de M. le comte de Widranges sur les anciennes monnaies des Gaulois, 297; — Article cité sur la terminaison *os* dans les légendes de monnaies gauloises, I, 4e, 337; — Notice citée de M. Streber sur une monnaie gauloise avec la prétendue figure d'un druide, 448; — Notice citée sur les monnaies de Namnètes, 458; — Histoire monétaire des Atrébates, II, 4e, 1, 149, 273, 421; III, 4e, 1, 177; — Monnaie à la légende : *Eccaios*, II, 4e, 102; — Notice citée sur des pièces de plomb qui paraissent avoir circulé en Gaule au IIIe siècle, 485; — Notice citée sur une monnaie de Tasgèce, roi des

Carnutes, 487 ; — Analyse d'une brochure sur des monnaies trouvées en Suisse, 491 ; — Analyse d'un livre sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France, III, 4e, 252 ; — Ouvrage cité sur l'art gaulois d'après les médailles, 341 ; — Notice citée provenant des monnaies gauloises anépigraphiques, 483 ; — Monnaies attribuées à Tournai et aux Éburons, IV, 4e, 334 ; — Mémoire cité relatif aux légendes des monnaies gauloises, 421 ; — Notice citée sur une découverte de ces monnaies à Villeneuve-au-Roi, V, 4e, 174 ; — Notice citée de M. Saulcy sur les monnaies à la croix ou à la roue, 453 ; — Ouvrage cité sur l'art gaulois d'après les médailles, 474 ; — Annonce de la publication de M. Filloux contenant un nouvel essai de classification de ces monnaies, VI, 4e, 113 ; — Articles cités sur les monnaies des Éduens, 435.

MONNAIES GRECQUES. Articles cités sur des monnaies anciennes de ce pays, I, 3e, 260 ; VI, 4e, 435 ; — Analyse de l'ouvrage contenant la description du musée Kotchoubey qui renferme les monnaies des colonies grecques, I, 3e, 424 ; — Annonce de la publication de M. Roumeguère contenant la description des médailles grecques et latines du musée de Toulouse, II, 3e, 302 ; — Note sur un ouvrage de M. Rathgeber contenant la description de monnaies grecques du musée de Gotha, 450 ; — Article cité sur les types de la dynastie des Héraclius, VI, 3e, 136 ; — Article cité sur un denier attribué à ce pays, 139 ; — Analyse d'une brochure sur les monnaies de la Carie, 142 ; — Notice sur des monnaies des dynastes de la Mésène, 165 ; — Notices citées sur les monnaies de la ligue achéenne, 409 ; II, 4e, 493 ; IV, 4e, 294 ; — Note sur le catalogue d'une collection de médailles de ce pays, VI, 3e, 518 ; — Médailles autonomes ou impériales a légende grecque, I, 4e, 117 ; III, 4e, 392 ; — Notice citée sur les monnaies grecques de la collection de M. A. Von Rauch, I, 4e, 450 ; — Notice citée sur des monnaies gallo-grecques de Marseille et d'Antibes, II, 4e, 125 ; — Notice citée sur l'art des Grecs par les médailles, III, 4e, 160.

MONNAIES et MÉDAILLES HÉBRAÏQUES ou JUIVES. — Notice citée sur des monnaies juives, IV, 3e, 421 ; — Notice citée sur des bractéates juives de la Pologne, 422 ; — Article citée sur des monnaies juives inédites, VI, 3e, 291 ; — Ouvrage cité de M. Levy sur la numismatique judaïque, 404 ; — Notices citées de M. Reichardt sur des monnaies de la Judée, I, 4e, 97 ; II, 4e, 494 ; — Notice sur une médaille hébraïque, I, 4e, 219 ; — Notice citée sur les monnaies juives au nom de Simon, II, 4e, 399 ; — Note sur le livre de M. Madden consacré à la numismatique judaïque, 409 ; — Notice citée sur la numismatique judaïque, III, 4e, 254 ; — Lettre de M. de Saulcy à M. de

Witte, 268; — Analyse d'une brochure de M. Wadden sur l'ouvrage de M. de Saulcy traitant de la numismatique judaïque, 472, 480; — Notice citée sur le monnayage juif, IV, 4e, 293; — Notice citée sur les monnaies des deux révoltes des Juifs, 294, 298; — Notice citée sur les monnaies de Simon Machabée, V, 4e, 283; — Notice citée sur les monnaies juives, 369.

MONNAIES IMPÉRIALES. Monnaies frappées en Frise, I, 3e, 328; — Autres frappées à Nimègue, V, 4e, 410.

MONNAIES MÉROVINGIENNES. Tiers de sous inédits, I, 3e, 25; — Représentation de quatre triens de cette époque non décrits, 160; — Description de deux deniers d'argent trouvés près de Valence, 325; — Notice citée sur des tiers de sou frappés dans l'ancien royaume de Bourgogne, 346; — Monnaies mérovingiennes trouvées en Frise, II, 3e, 41; III, 3e, 365; — Monnaies mérovingiennes de Metz et de Saintes, II, 3e, 344; — Monnaies mérovingiennes du Limousin, 94, 454; IV, 3e, 421; V, 3e, 201, 307, 442; VI, 3e, 397; I, 4e, 112; — Description de tiers de sou de la dynastie mérovingienne, II, 3e, 261; — Tiers de sous d'or au nom du monétaire Rignicharius, III, 3e, 208; — Lettre de M. le baron Chaudruc de Crazannes sur l'attribution de deux monnaies mérovingiennes, 522; — Lettre sur les noms et les œuvres de deux monétaires mérovingiens de Lyon, IV, 3e, 101; — Interprétation d'un triens du pays des Aulerques, 133; — Notice citée sur un triens de Tournai, V, 3e, 302; — Analyse d'une brochure sur la numismatique mérovingienne du Valais, 438; — Trois tiers de sou d'or semi-romains, etc., VI, 3e, 12; — Article cité de M. Grote sur les monnaies de l'époque mérovingienne, 298; — Note sur une découverte de monnaies près de Vienne, en Dauphiné, 310; — Notice citée sur les monnaies du Palais et de l'École, 402; — Monnaies de Tournai, I, 4e, 160; — Notice citée sur une monnaie mérovingienne frappée à Charroux, 227; — Monnaie de Dagobert Ier, II, 4e, 103; — Lettre de M. Bazot sur une découverte de monnaies à Noroy, 113; — Ouvrage cité de M. de Ponton d'Amécourt sur la numismatique mérovingienne, 119; — Notice citée sur les monnaies d'Agaune, Orléans, Famars, etc., 123; — Article cité sur la fabrication de la monnaie mérovingienne, III, 4e, 155, — Notice citée sur un tiers de sou d'or frappé à Niort, 159; — Notice citée sur des monnaies mérovingiennes, 251; — Tiers de sou trouvés en Frise, 444, 445; — Analyse d'une brochure contenant la liste des localités inscrites sur les monnaies mérovingiennes, 471; — Description d'un triens barbare de la fin de l'époque mérovingienne, IV, 4e, 181; — Note sur une monnaie frappée à Lieusaint, 295; — Monnaie frappée à Mâcon, 344;

— Notice citée sur un denier attribué à Ragenfrid, maire du palais, 417; — Monnaies trouvées à Wieuwerd, V, 4e, 149.

MONNAIES OBSIDIONALES. Notice citée sur des monnaies obsidionales franco-italiennes, IV, 4e, 158. *Voy.* **MAILLET.**

MONNAIES ORIENTALES OU ARABES. Lettre de M. Soret sur les monnaies de sa collection, 105, 217; — Notice sur un dirhem kakweïhide, inédit, 329; — Découverte de dépôts arabes en Russie et en Géorgie, 317, 320; — Lettres de M. de Bartholomæi sur des monnaies koufiques inédites, III, 3e, 321, 417; V, 3e, 21; VI, 3e, 23; II, 4e, 289; — Notice citée sur des médailles des arabes à Alexandrie, III, 3e, 538; — Lettre sur la classification des monnaies djoudjides, IV, 3e, 23; — Note sur les falsificateurs de pièces arabes en Perse, 312; — Notice et observations sur une monnaie d'Abdul-Malek, 325, 327; — Note sur une brochure de M. Soret relative à des monnaies houlagouïdes, VI, 3e, 513; — Lettre de M. Sauvaire à M. Soret sur des deniers inédits des selgiouquides de Perse, 444; — Lettre de M. le prince Alexandre Gagarine à M. Soret sur des monnaies inédites de sa collection, 457; — Ouvrage cité de M. Tornberg sur les monnaies arabes trouvées en Suède, I, 4e, 93; — Article cité sur les commencements de la numismatique musulmane, 222; — Article cité sur une découverte importante relative à cette numismatique, *ibid.*; — Les éléments de la numismatique musulmane (alphabet, nombres et chiffres, armoiries, dates, etc.), II, 4e, 65; III, 4e, 17; IV, 4e, 1; — Notice sur une monnaie de Bagrat III, roi des Aphkhazes, II, 4e, 202; — Liste alphabétique des localités où les Arabes ont frappé monnaie, III, 4e, 72; IV, 4e, 82; — Liste des dynastes qui ont exercé les droits de suzeraineté, IV, 4e, 70; — L'ère des Arsacides, 369; — Notice citée de M. Soret adressée à M. Krehl, sur quelques monnaies orientales, V, 4e, 181; — Articles cités sur les monnaies des rois de la Natabène et d'autres contrées de l'Arabie, VI, 4e, 436.

MONNAIES ROMAINES (MÉDAILLES et). Prix élevés qu'elles ont atteint dans une vente à Paris, en 1857, I, 3e, 261; - Notice sur une médaille au revers de Junon Phallophore, III, 3e, 180; — Monnaies impériales grecques en bronze et inédites, IV, 3e, 1; — Mélanges de numismatique Romaine, 117; — Notice citée sur des monnaies romaines supposées, V, 3e, 306; — Compte rendu de l'ouvrage de M. Mommsen sur le système monétaire des Romains, 428; — Note sur l'ouvrage de M. Cohen relatif à la numismatique romaine, V, 3e, 443; VI, 4e, 420; — Article cité sur les monnaies romaines de Cologne, VI, 3e, 135; — Notice citée sur une découverte de monnaies à Harchies, 144; —

Notice citée sur les médailles autonomes de l'époque impériale, 397 ;— Notice sur des médailles inédites des musées de Venise, 429 ; — Article critique cité sur l'ouvrage de M. Cohen relatif aux médailles consulaires, I, 4e, 337; — Notice sur des monnaies impériales en or de la collection de M. Colson, II, 4e, 38; — Analyse du livre de M. Bourlier sur la monnaie romaine, III, 4e, 249;—Article cité sur les médailles autonomes romaines de l'époque impériale, 346; — Causerie sur la monnaie romaine d'or, IV, 4e, 317 ; — Monnaies impériales avec des noms géographiques, V, 4e, 193; — Notice citée sur celles qui ont été frappées dans la Grande-Bretagne, 514; — Notice citée sur le poids des médaillons d'or impériaux, VI, 4e, 112; — Description de monnaies romaines inédites, 141; — Observations sur une médaille à l'effigie d'Agrippa, 192, 319; — Rectifications de M. Robert dans la lecture des légendes avec mention de légions romaines sur les monnaies impériales, 208; — Médailles rappelant le culte de Cybèle, 297, 301-304; — Médailles offrant des symboles de consécration et d'apothéose, 397; — Analyse d'une brochure relative à une médaille de Constantia, femme de Licinius, 422; — Article cité sur les monnaies d'or et d'argent faussées, 437. *Voy.* aussi les noms des empereurs.

MONNAYEURS. Documents sur les faux monnayeurs condamnés à Valenciennes, IV, 3e, 276; — Ouvrage sur la contrefaçon des espèces françaises et du faux monnayage, VI, 4e, 124;— Documents pour servir à leur histoire, V, 3e, 154.

MONDRAGON (colonel DE). Monnaie à ses armees frappée à Anvers en 1593, IV, 4e, 235.

MONÉTAIRES. Monétaires de Metz, II, 3e, 12; — Notice citée sur les monétaires de Pepin et de Charlemagne, 454; — Lettre sur les noms et les œuvres de deux monétaires mérovingiens de Lyon, IV, 3e, 101.

MONGHE-KHAN. Monnaie de ce prince, V, 3e, 55.

MONIKENDAM. Médailles de corporations de cette ville; II, 3e, 427; IV, 4e, 138.

MONNIER (Auguste). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, II, 3e, 101 ; — Note nécrologique sur ce numismate, II, 4e, 110.

MONS. Médailles frappées à l'occasion de la prise de cette ville, en 1691, I, 3e, 246; — Notes sur des jetons et des méreaux inconnus du chapitre de Sainte-Waudru, 309; — Mention d'une planche reproduisant des méreaux de ce chapitre, 146; — Médaille donnée par le magistrat aux militaires, en 1807, IV, 3e, 87; — Méreau de la fondation de Jules Godin, seigneur de Hyon, III, 4e, 162; —Médailles historiques de cette ville, IV, 4e, 139.

MONTALCINO. Monnaie que Henri II, roi de France y a frappée, IV, 3e, 253; — Article cité sur une monnaie y frappée, VI, 3e, 138.

MONTANARO. Article cité sur des monnaies frappées dans cette localité, VI, 3e, 515.

MONTÉLIMART. Notice citée sur des monnaies du XIVe siècle de cette ville, II, 4e, 126.

MONFERRAT. Monnaies de ce marquisat, II, 3e, 298; III, 4e, 229; IV, 4e, 190, 191, 194; — Notices citées sur ces monnaies, V, 4e, 451-452.

MONTFORT (Jean DE). Médaille de J. Richardot, gravée par cet artiste, I, 3e, 234; — Note sur une médaille des archiducs Albert et Isabelle qu'il a gravée, IV, 3e, 215.

MONTRÉAL. Note sur la société de numismatique de cette ville, V, 4e, 183.

MORAVIE. Ouvrage cité sur les monnaies de ce pays, VI, 4e, 338.

MOREL FATIO (A.). Lettre sur la légende d'une monnaie d'un évêque de Lauzanne, IV, 3e, 397-398; — Il est successivement nommé associé étranger, puis membre honoraire de la société de numismatique belge, II, 4e, 146; IV, 4e, 432; — Deniers de Louis IV, roi de Germanie frappés à Anvers, III, 4e, 140; — Il est nommé directeur du médaillier du canton de Vaud, 166; — Monnaies de Cortemiglia et de Ponzone, 427-442; — Notice citée sur des monnaies inédites et imitations italiennes fabriquées à Rozzolo, Dezana, Passerano et Messerano, IV, 4e, 159; — Notice citée sur des monnaies inédites de Passerano, 160; — Monnaies inédites des marquis de Montferrat, frappées à Chivasso, Casal, etc., 190-199; — Analyse du livre de M. Promis intitulé : *Supplément aux monnaies inédites du Piémont*, V, 4e, 328-334; — Bibliographie numismatique italienne, 499-502.

MORINS. Leur histoire monétaire, II, 4e, 1; — Monnaies autonomes de ce peuple, 280.

MOSHAFFERIDES. Monnaies des princes de cette dynastie, III, 3e, 436-439.

MOSSOUL. Monnaies y frappées, II, 3e, 124; V, 3e, 29; VI, 3e, 465; II, 4e, 344; IV, 4e, 75.

MOSTANSER-BILLAH. Monnaies de ce khalife, II, 3e, 120, 225.

MOSTASSEM-BILLAH. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 121; II, 4e, 332.

MOTHADED-BILLAH. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 117.

MOTTAKY-LILLAH. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 119.

MOUKHRAN. Monnaies des princes bagratides de ce pays, V, 3e, 343.

MOUKHSY. Monnaie qui paraît avoir été frappée dans cette localité, II, 3e, 242.

MOULIN (F.-L.-J. **DU**). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, I, 3e, 267.

MOUWEID-ED-DAULA. Monnaie de ce prince, III, 3e, 425.

MOUZON, en Champagne. Tiers de sou y frappés, II, 3e, 265.

MOYENSOENE (Jean), dit **ANDERLECHT.** Jeton à ses armes, IV, 3e, 168.

MUBAREK-CHAH. Monnaie de ce prince, II, 4e, 344.

MUDE. Type des monnaies de cette localité, II, 3e, 34.

MUELT (Josse), graveur des monnaies de l'atelier de Liége. Sa commission, datée de 1557, I, 3e, 354.

MUHAMMODIA. Monnaies y frappées, VI, 3e, 31, 44.

MUHARREM. Monnaie y frappée, V, 3e, 55.

MUISS-ED-DIN. Monnaie de ce prince, II, 3e, 224.

MULDER (G.-J.). Médaille en son honneur, IV, 4e, 278.

MULLER. Médaille énigmatique attribuée à ce graveur, V, 3e, 121.

MULLER (Jean-Henri). Analyse et extraits de son livre sur l'histoire numismatique de l'Allemagne, IV, 3e, 399.

MULLER (L.), à Copenhague. Il est successivement nommé associé étranger puis membre honoraire de la société de numistique belge, I, 4e, 114; V, 4e, 540.

MUNKEGAARD. Notice citée sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, IV, 4e, 283.

MUNSTER. Notice citée sur les monnaies frappées pendant le moyen âge dans cette ville, I, 3e, 155.

MURAD III. Monnaie de ce prince, II, 4e, 358.

MUSTAPHA, fils de Ghaias-Ed-din. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 56.

MYRA. Monnaie y frappée, IV, 3e, 16.

MYSIE. Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 13; I, 4e, 128; III, 4e, 408.

N

NABATÉENS. Article cité sur leurs monnaies, II, 3e, 454.

NABATÈNE. Article cité sur les monnaies des rois de ce pays, VI, 4e, 436.

NACER-ED-DAULA. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 124.

NAHUYS (T.-C.-F.-N., comte). Il est successivement nommé membre associé puis membre

honoraire de la société de numismatique belge, I, 3e, 370, III, 4e, 354; — Annonce d'une histoire numismatique de Hollande sous Louis-Napoléon, II, 3e, 95, 304; — Florin d'or inédit de Rudolphe Diepolt, III, 3e, 259-260; — Jeton inédit de Frédéric de Bade, évêque d'Utrecht, 264-265; — Monnaies de l'évêché d'Utrecht du XIIIe siècle, trouvées à Beekbergen, IV, 3e, 172-177; — Lettre sur une découverte de monnaies à Zuidbarge, 201-204; — Lettre sur diverses médailles gravées en Hollande, en 1861, V, 3e, 421-423; — Lettre sur la médaille offerte au vice-amiral de Suffren, par la compagnie des Indes orientales, II, 4e, 240-242; — Deux lettres au sujet de l'esterlin de Vorst, III, 4e, 147-153; — Notice citée sur l'établissement d'une monnaie universelle, IV, 4e, 161; — Lettre sur la publication de la suite de l'ouvrage de G. Van Loon, 276-278; — Description d'un recueil de dessins de médailles de Fr. Van Mieris, 279-281; — Médaille honorifique d'or donnée par Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg, V, 4e, 138-142; — Médaille inédite en l'honneur de Jean-François le Petit, 304-327; — Lettre sur la famille de Florent Alewyn, 506-510; — Considérations sur quelques monnaies anglo-saxonnes, VI, 4e, 65-74; — Lettre relative à des publications numismatiques faites en Danemark, 186-191; — Charte de l'an 1494, à laquelle sont suspendues deux monnaies comme échantillons, 409-417.

NAHR-TIRA. Monnaies y frappées, VI, 3e, 26.

NAKHDJEWAN. Monnaies y frappées, V, 3e, 56, 57, 60; VI, 3e, 61, 87; II, 4e, 321, 323.

NAMNÈTES. Annonce d'une brochure sur les monnaies de ce peuple, I, 4e, 453.

NAMUR (Antoine) Notice sur un dépôt de monnaies du IVe siècle, découvert près de Bitbourg, III, 3e, 469-483; — Notice sur une monnaie carlovingienne trouvée à Rahling, IV, 3e, 66-75; — Interprétation d'un triens mérovingien du pays des Aulerques, 133-148; — Destruction d'Eptiacum (Itzig) prouvée par la numismatique, 285-299; — Trois tiers de sou d'or semi-romains, ou imitations franques du type byzantin, VI, 3e, 12-22; — Il donne sa démission de membre de la société de numismatique, et est nommé associé étranger, II, 4e, 146; — Description d'un triens barbare de la fin de l'époque mérovingienne, IV, 4e, 181-185; — Découverte de monnaies du XIVe et du XVe siècle à Everlange, 247-263.

NAMUR (comtes de). Notice sur les premières monnaies de ces princes, I, 3e, 363. *Voy.* leurs prénoms.

NAMUR (conseil de). Sceau gravé pour lui en 1551, I, 3e, 417.

NAMUR (états de). Jeton qu'ils frappent pour la naissance du prince des Asturies, V, 3e, 151.

NAMUR (ville de). Monnaies y frappées, I, 3e, 57, 58; V, 3e, 324; — Comptes des monnaies y frappées, IV, 3e, 197; — Jetons attribués à cette ville, I, 4e, 244; — Monnaie mérovingienne attribuée à cette localité, II, 4e, 124; — Découverte de monnaies dans cette ville, I, 3e, 55; II, 3e, 16; II, 4e, 397.

NASI (Grazia). Médaille qui la représente, II, 3e, 204.

NASR-ABAD. Monnaie y frappée, VI, 3e, 45.

NASR II. Monnaie de ce khalife samanide, II, 3e, 127-129; V, 3e, 33.

NASR-ED-DAULA. Monnaies au nom de ce prince hamdanide, II, 3e, 138.

NASR-EDDIN. Monnaie de ce prince kadjaride, III, 3e, 459.

NASR ILEK, khan du Turkestan. Monnaie de ce prince, II, 4e, 334.

NAS-LED-DIN-ILLAH. Monnaie de ce prince, II, 4e, 331.

NAWAZ. Monnaie y frappée, VI, 3e, 99.

NÉCESSITÉ (monnaies de). *Voy.* **MAILLET.**

NEDERHEIM. Notice sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, III, 4e, 361.

NÉDONCHEL (comte G. DE). Description citée de jetons tournaisiens, II, 3e, 345; — Notice sur les jetons historiques de Tournai, III, 3e, 518-522; — Il est successivement élu membre correspondant puis membre effectif de la société de numismatique belge, V, 3e, 319; I, 4e, 353; — Monnaies inédites de Tournai, I, 4e, 160-164; — Notice sur les couronnes d'or de Charles-Quint, frappées à Tournai, II, 4e, 441-443; — Des monnaies gallo-romaines attribuées à Tournai, III, 4e, 285-301.

NEMÆA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 261.

NEMAUSUS. Médailles romaines y frappées, V, 3e, 301; VI, 3e, 317; V, 4e, 262; — Monnaie ibérienne y frappée, II, 3e, 90.

NÉO-GULISTAN. Monnaie y frappée, IV, 3e, 41.

NEO-SERAI. Monnaies frappées dans cette localité, II, 3e, 241, 243, 245, 246; IV, 3e, 45.

NERIM-KOBAD. Monnaie frappée dans cette localité, III, 3e, 331.

NÉRON. Notice citée sur une médaille d'or à son effigie, III, 4e, 351; — Médaille aux noms de ce prince et de Poppée, 392.

NERVA. Pièce frappée probablement sous son règne, VI, 3e, 433; — Monnaie de ce prince, VI, 4e, 141.

NETCHEKIN. Monnaie de ce prince, V, 3e, 49.

NETSCHER (E.). Analyse de son livre sur les monnaies des Indes néerlandaises, II, 4e, 489.

NEUFCHATEAU. Monnaies des évêques de Metz frappées dans cette localité, II, 4e, 364, 369.

NEUFCHATEL. Notice citée sur des monnaies de princes de ce pays, V, 4e, 174; — Médaille du tir fédéral de ce canton, VI, 4e, 174.

NEUDELBNUS, monétaire, II, 3e, 12.

NEUMARK. Notice citée sur l'histoire monétaire de ce pays, III, 4e, 348.

NICÉE (empereurs de). *Voy.* leurs prénoms.

NICÉE. Monnaies frappées dans cette ville, IV, 3e, 12; I, 4e, 126; III, 4e, 405.

NICÉPHORE Ier LOGOTHÈTE. Monnaie de ce prince, I, 3e, 184.

NICÉPHORE II. Médaille à l'effigie de ce prince et de Basile II, II, 3e, 144; — Monnaies aux noms de ce prince, de Focas et de Basile II, III, 3e, 312.

NICÉPHORE III BOTANIATES. Monnaie de cet empereur, II, 3e, 268.

NICEPHORE MÉLISSÈNE. Notice citée sur des monnaies de ce prétendant au trône de Byzance, II, 4e, 125.

NICIBIN. Monnaies y frappées, II, 3e, 118, 138, 139, 223; VI, 3e, 34, 35.

NICOMÉDIE. Monnaies y frappées, VI, 3e, 186; V, 4e, 262.

NICOPOLIS. Monnaie y frappée, V, 3e, 3.

NIEUWER AMSTEL. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 123.

NILUS. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 262.

NIMÈGUE. Méreau de l'église de Saint-Étienne de cette ville, I, 3e, 253; — Évaluation de monnaies frappées dans cette ville, en 1560, 356, 357; — Méreaux de diverses corporations, II, 3e, 427; IV, 4e, 139; — Compte des monnaies y frappées, IV, 3e, 197; — Monnaies y frappées 246; VI, 3e, 123; — Analyse d'une brochure sur la numismatique de cette ville, III, 4e, 477; — Notice relative à des méreaux de présence du magistrat, IV, 4e, 284; — Monnaies impériales frappées dans cette localité V, 4e, 410.

NIMES. Poids monétiforme de cette ville, III, 3e, 136; — Notice sur une médaille y frappée l'effigie d'Auguste et d'Agrippa, VI, 3e, 317. *Voy.* aussi NEMAUSUS.

NIORT. Notice citée sur un tiers de sou d'or y frappé, III, 4e, 159.

NISAPOUR. Monnaies y frappées, III, 3e, 420, 421, 423, 467; VI, 3e, 104, 447.

NISIBIN. *Voy.* NICIBIN.

NITIOBRIGES. Note sur une monnaie d'un roi de ce peuple, I, 4e, 90.

NIVELLES. Article cité sur deux monnaies carlovingiennes de cette ville, VI, 4e, 330.

NOEL (Henri). Article sur ce graveur de monnaies, V, 3e, 174.

NOEL (Jérôme). Article sur ce graveur de monnaies, V, 3e, 174.

NOIR (Jean LE). Article sur ce graveur de monnaies, V, 3e, 179.

NORICA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 263.

NORMANDS (rois). Analyse d'une brochure sur les monnaies des princes qui fondèrent le comté de Guines, III, 3e, 534; — Note sur une trouvaille de monnaies de ces princes, 546.

NORWÉGE. Note relative à un livre sur la numismatique de ce pays, V, 3e, 437.

NOUCHIRWAN. Monnaies de ce prince, V, 3e, 58-63; II, 4e, 323.

NOUH Ier. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 129, 130; III, 3e, 418.

NOUH II. Monnaies de ce khalife, II, 3e, 133; V, 3e, 34.

NOUKAN. Monnaie y frappée, VI, 3e, 66.

NOVARE. Article cité sur les monnaies obsidionales de cette ville, IV, 3e, 310.

NOVIANT. Tiers de sou attribué à une localité de ce nom, II, 3e, 266.

NOYON. Notice citée sur les monnaies de cette ville, V, 3e, 120; — Notice citée sur un denier épiscopal, III, 4e, 269.

N. R. Monogramme du graveur Norbert Roettiers, IV, 4e, 101.

NUMÉRIEN. Monnaie d'or de cet empereur, II, 4e, 56; — Notice citée sur une monnaie de ce prince, 396.

NUMISMATES. Lettre de M. de Chênedollé sur cette expression, III, 3e, 396; — Analyse d'un ouvrage décrivant les médailles et jetons qui leur sont consacrés, I, 4e, 344; III, 4e, 342.

NUMISMATIQUE. Nomenclature des ouvrages périodiques en cours de publication consacrés à cette science, V, 4e, 186; — — Géographie numismatique, 193.

NICÉE (empereurs de). Monnaies de Théodore II, et de Théodore, III, II, 3e, 274; III, 3e, 319.

O

OBOURG. Description d'une médaille de pèlerinage dans cette localité, I, 3e, 343.

OBSIDIONALES (monnaies). *Voy.* OBSIDIONALES.

OCTAVIE. Article cité sur les portraits de cette princesse, sœur d'Auguste, VI, 4e, 435.

OCTROIS. Médailles frappées à l'occasion de leur suppression en Belgique, V, 3e, 208.

OELDJEÏTOU. Monnaies de ce prin-

ce, II, 3e, 234, 235; II, 4e, 304.

OLBA (princes d'). Notice citée sur leur chronologie, V, 4e, 373.

OLDENBOURG. Notice citée sur le système monétaire de cette localité, I, 4e, 407.

OLEG. Article cité sur les monnaies attribuées à cette ville, VI, 3e, 437.

OLIVIERI (Augustin). Analyse de son ouvrage sur les monnaies et médailles de la famille Doria, III, 3e, 142; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, I, 4e, 144; — Analyse de sa revue, II, 4e, 401.

OLYBRIUS. Monnaie de ce prince, VI, 4e, 142.

OLYMPUS. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 263.

OMAR. Monnaies de ce khalife, II, 3e, 409, 423; III, 3e, 343.

OMAR, gouverneur du Taberistan. Monnaie qu'il a frappée, VI, 3e, 462.

OMMÉIADES. Monnaies des khalifes de cette dynastie, II, 3e, 409, 411, 421; III, 3e, 329; V, 3e, 32; VI, 3e, 26, 404; II, 4e, 326.

OMMELANDEN. Ouvrage cité sur les monnaies frappées dans ce pays, I, 3e, 430.

ONGRENA (Ch.). Sa nomination de membre correspondant de la société de numismatique belge, II, 4e, 447.

OOST ZAANEN. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 124.

OOST SARDAM. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 123.

OPONTE, en Locride. Notice citée sur des monnaies frappées dans cette localité, IV, 4e, 125.

OPPENHEIM. Monnaie y frappée, I, 4e, 296.

OPSOLO. Monnaies de nécessité y frappées, V, 4e, 82.

ORANGE (comtes et princes d') Médailles en l'honneur de Frédéric-Henri, gravées par A. Van der Wilge, I, 3e, 404; — Notice citée sur une monnaie de Guillaume IV, V, 3e, 307; — Médaille de Maurice, VI, 3e, 144; — Monnaie de Frédéric-Henri, I, 4e, 299; — Monnaie de Raimond III ou IV, II, 4e, 104; — Pièces frappées par Fréd.-M. de la Tour d'Auvergne, 208, 210; — Jeton d'Anne de Lorraine, IV, 4e, 91.

ORANGE. Monnaie y frappée, II, 4e, 104.

ORDRES. Notice sur l'ordre de Saint-Charles de Monaco, II, 4e, 107.

ORIENT. Analyse d'un livre de M. Sabatier sur les monnaies frappées par les empereurs de ce pays, VI, 3e, 508.

ORLÉANS (ducs d'). Notice sur une monnaie carlovingienne frappée dans cette ville, IV, 3e, 66; — Observations sur cette notice, 76; — Notice citée sur des mon-

naies obsidionales frappées à Novare par un duc d'Orléans, 340; — Notice citée sur l'écu d'or du duc Charles, VI, 3e, 135.

ORMONDE. Monnaies dites d'Ormonde frappées par Charles Ier, roi d'Angleterre, VI, 4e, 22.

ORTOKIDES. Monnaie de princes de cette dynastie, II, 3e, 222; V, 3e, 45.

OSCA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 264.

OSMANIDES. Monnaies de princes de cette dynastie, II, 3e, 249; VI, 3e, 99; II, 4e, 357; IV, 4e, 77.

OSNABRUCK. Notice citée sur les monnaies de cette ville, III, 4e, 265; — Monnaie de l'évêque Henri de Meurs, 388.

OSTENDE. Documents sur les méreaux et marques, III, 4e, 331.

OSTIA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 264.

OTACILIA. Monnaie de cette princesse, V, 3e, 16.

OTHON. Notice citée sur des monnaies frappées au nom de cet empereur à Oponte, IV, 4e, 425.

OTHON. Monnaies de comtes de Gueldre de ce nom, IV, 3e, 246; I, 4e, 294.

OUDENBOURG. Mention de jetons de cette ville, III, 4e, 331.

OUDER AMSTEL. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 124.

OURDOU. Monnaie y frappée, II, 3e, 244.

OUROUS KHAN. Monnaie de ce prince, II, 3e, 245.

OUZKEND. Monnaie y frappée, II, 4e, 334.

OVERYSSEL. Monnaie d'un seigneur de Vorst, dans le Zalland, II, 4e, 222; — Description d'un ducat de ce pays au type hongrois, V, 4e, 383.

OYENBRUGGE DE DURAS (Lambert D'). Monnaie frappée par lui en qualité de seigneur des Hayons, V, 3e, 252.

P

PABST (Guillaume DE). Médaille d'or que lui a donnée l'électeur de Brandebourg, V, 4e, 138.

PADERBORN. Analyse d'une brochure sur les monnaies de cet évêché, III, 4e, 161.

PAEZ. Il fait frapper des monnaies en Colombie, V, 4e, 72.

PAGNY. Note sur une trouvaille de monnaies dans cette localité, II, 4e, 375.

PALADRU. Notice citée sur une découverte de monnaies qui y a été faite, III, 4e, 483.

PALATINS DU RHIN (comtes). *Voy.* RHIN.

PALÉOLOGUES. Monnaies de divers empereurs grecs de ce nom, II, 3e, 275; — Monnaies des marquis de Monferrat de la même famille, 298.

PAMPHYLIE. Monnaies frappées dans ce pays, I, 4e, 152.

PANNONIE. Notice citée sur des monnaies d'une localité située dans ce pays, I, 4e, 446; — Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 265.

PANTALIA. Monnaies y frappées, IV, 3e, 4.

PANTICAPÉE. Notice citée sur des monnaies y frappées, III, 4e, 347.

PAPE (DE). Jetons aux armes de cette famille, I, 4e, 409.

PAPES. Annonce de l'apparition du livre de M. Promis sur leurs monnaies, III, 3e, 157; — Article cité sur une monnaie de Boniface IX, VI, 3e, 439; — Monnaie de Paul II, III, 4e, 384; — Analyse d'un livre de M. Charvet sur les origines du pouvoir temporel des papes précisées par la numismatique, 476; — Note sur des monnaies de Pie IX, IV, 4e, 428; VI, 4e, 99.

PAPIER. Notice citée sur un papier-monnaie chinois, III, 4e, 160.

PARTHIE. Sur les enseignes légionnaires romaines restituées par le peuple de ce pays, IV, 3e, 117; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 266; — Article cité sur une pièce du roi Phraatace, VI, 4e, 435.

PARIS (Christophe). Sa commission de contre-garde de la monnaie d'Arras, III, 3e, 36.

PARIS. Notice citée sur les méreaux de la Sainte-Chapelle de cette ville, I, 4e, 113. *Voy.* **FORGEAIS.**

PARME. Notice citée sur une monnaie du duc Charles III, VI, 4e, 342; — Catalogue cité du musée d'antiquités, 434.

PASSAU. Monnaies de nécessité frappées pendant la guerre au sujet de la pacification dite de Passau, IV, 4e, 220.

PASSERANO. Article cité sur des monnaies frappées dans cette localité, VI, 3e, 515; — Article cité sur les imitations de monnaies faites dans cette localité, IV, 4e, 159; — Article cité sur des monnaies inédites de cette localité, 160.

PATAN. Monnaie d'un sultan de ce pays, II, 4e, 344; — Note sur un sultan de ce pays, IV, 4e, 77.

PATRAE. Monnaie y frappée, III, 4e, 403.

PATRICES. Notice citée sur leurs monnaies, II, 4e, 396.

PATRICIUS. Tiers de sou au nom de ce monétaire, II, 3e, 264.

PATRO. *Voy.* **PATRAE.**

PATRONS. Tables alphabétiques des principaux endroits de la Belgique et de leurs saints patrons, II, 3e, 168; — Liste

alphabétique des saints patrons des principaux endroits de la Belgique, 170.

PAULY (Henri). Note sur une découverte de monnaies à Gangelt, III, 4e, 244.

PAYS-BAS. Monographie des méreaux des corporations des métiers des Pays-Bas, II, 3e, 380; — Description du manuscrit de J.-F. le Petit sur la numismatique de ces pays, IV, 3e, 316; — Médailles frappées en l'honneur du roi Guillaume III, V, 3e, 422; — Médaille en mémoire de l'institution de la Croix de métal, 423.

PEGHOUX (A.). Annonce de la publication de sa notice sur les monnaies des Arverni, I, 3e, 438.

PÈLERINAGES. Note sur les fausses médailles relatives au pèlerinage à la tombe de Thomas Becket, en Angleterre, VI, 3e, 521; — Ouvrage cité sur les enseignes en plomb des pèlerinages de Picardie, III, 4e, 344; — Enseignes données par les ducs de Bourgogne à plusieurs localités célèbres, VI, 4e, 75.

PELGROMS. Jeton aux armes de cette famille, III, 3e, 385.

PENON (C.). Description de quelques médailles byzantines, I, 3e, 7-21; 175-187; 384-403; II, 3e, 140-151, 267-276; VI, 3e, 183-204.

PEPIN LE BREF. Considérations sur les deniers frappés par ce prince, III, 3e, 208.

PERGA. Monnaies y frappées, I, 4e, 152.

PERGAME. Monnaies y frappées, IV, 3e, 14; I, 4e, 128; — Notice citée sur des monnaies attribuées à cette ville, II, 4e, 123.

PÉRINTHE. Monnaie y frappée, IV, 3e, 4.

PERPIGNAN. Notice citée sur les monnaies de Louis XI, frappées dans cette ville, I, 3e, 345.

PERREAU (A.). Lettre à M. Piot sur les seigneurs de Bande et leurs monnaies, I, 3e, 421-423; — Essai de monographie des méreaux des corporations de métiers des Pays-Bas, II, 3e, 380-430; — Catalogue des monnaies de la principauté et évêché de Liége, V, 3e, 347-379; VI, 3e, 205-266; I, 4e, 49-78, 165-197, 245-292, 357-392; — Supplément à ce catalogue, V, 4e, 1-62; — Une trouvaille de monnaies à Tongres, VI, 3e, 338-344; — Analyse de l'ouvrage de M. Van der Chijs contenant la monographie monétaire des fiefs dépendant des anciens duchés de Brabant et de Limbourg, I, 4e, 223-226; — Notice nécrologique sur G.-J.-G. Van der Meer, III, 4e, 468-469; — Trouvaille de monnaies à Nederheim, 361-388; — Médailles honorifiques de la principauté de Liége, 451-453; — Une monnaie inédite de Gangelt, 454-455; — Analyse de l'ouvrage de M. Van der Chijs sur les monnaies des princes francs, etc., 176-181.

PERRENOT (Antoine DE), cardi-

nal de Granvelle. *Voy.* GRANVELLE.

PÉROWSKY (comte). Annonce de la mort de ce numismate, I, 3e, 262.

PERSE. Monnaie d'un prince bouweïde de ce pays, II, 3e, 138;— Monnaies d'un prince de la dynastie Adel-Schahide, 248;— Monnaies de khalifes bouweïdes et selgioukides qui y ont régné, III, 3e, 425, 427; V, 3e, 36; VI, 3e, 47, 104; —Liste de leurs noms, IV, 4e, 71, 73; — Note sur les falsificateurs de pièces arabes dans ce pays, IV, 3e, 312; —Monnaie d'un gouverneur, II, 4e, 327; — Monnaie d'un chah, 352; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 272.

PESARO (seigneurs de). Monnaie de Jean Sforza, I, 4e, 300.

PETIT (Jean-François LE). Description de son ouvrage manuscrit sur la numismatique des Pays-Bas, IV, 3e, 316; V, 4e, 312; — Médaille à son honneur, V, 4e, 304; — Observations sur la liste des trente-huit jetons soi-disant inédits, extraits de son manuscrit, VI, 4e, 60.

PFAFFENHOFFEN (baron DE). Lettre citée sur des monnaies byzantines, IV, 4e, 160.

PFALZEL. Notice citée sur des monnaies y frappées, I, 4e, 337.

PHÉNICIE. Monnaies frappées dans ce pays, VI, 3e, 22; III, 4e, 424.

PHILIPPE, fils. Monnaie de cet empereur, IV, 3e, 7.

PHILIPPE DE BOURGOGNE, duc de Bourgogne. Monnaie de ce prince, II, 3e, 92.

PHILIPPE LE HARDI, duc de Bourgogne. Description des sceaux qu'il a employés, V, 3e 183; — Monnaies diverses de ce prince, III, 4e, 370.

PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne. Monnaie frappée à Namur, I, 3e, 58; — Instructions pour la fabrication de monnaies à Amiens et Saint-Quentin, V, 3e, 166; — Note sur un sceau de ce prince gravé en 1430, 409; — Monnaies frappées en Flandre, VI, 3e, 135; III, 4e, 374; IV, 4e, 253; — Monnaies frappées en Brabant, III, 4e, 367; IV, 4e, 253; — Monnaie frappée à Valenciennes, IV, 4e, 254; — Monnaies frappées en Hollande, 255.

PHILIPPE D'ALSACE, comte de Flandre. Monnaies de ce prince, frappées dans le Vermandois et l'Amiénois, II, 3e, 30, 277.

PHILIPPE, comte de Saint-Pol. Monnaies de ce prince en qualité de duc de Brabant, III, 4e, 366, 367.

PHILIPPE LE BEAU, archiduc d'Autriche. Sceau employé sous le règne de ce prince par le trésorier des finances, II, 3e, 192; — Jeton avec les bustes de ce prince et de sa femme, III, 3e, 64; — Monnaies de ce prince, V, 4e, 301.

PHILIPPE II, roi d'Espagne. Note sur le jeton frappé à l'occasion du voyage de ce prince aux

Pays-Bas en 1549, IV, 3e, 305; — Jetons à son effigie, VI, 3e, 349; IV, 4e, 95; — Monnaie frappée en son nom à Maastricht, IV, 4e, 153.

PHILIPPE V, roi d'Espagne. Jeton à son effigie frappé à Paris, IV, 4e, 97.

PHILIPPOPOLIS. Notice citée sur l'emplacement de cette ville, III, 4e, 269.

PHLIUS. Monnaie y frappée, IV, 3e, 9.

PHOCIDE. Monnaies frappées dans ce pays, I, 4e, 137.

PHRYGIE. Monnaies y frappées, IV, 3e, 21; III, 4e, 413; I, 4e, 216; V, 4e, 173, 273.

PICARDIE. Documents sur les monnaies qui avaient cours dans ce pays au XVe siècle, I, 4e, 424; — Ouvrage cité sur les enseignes de pèlerinage en plomb de ce pays, III, 4e, 344.

PICQUÉ (Camille). Un jeton de 1490 de Bruxelles, III, 3e, 380-384; — Jetons des magistrats communaux de cette ville, IV, 3e, 164-174; — Il est élu membre de la société de numismatique belge, 320; — Analyse du livre de M. J.-H. Müller sur l'histoire numismatique de l'Allemagne, 399-415; — Quelques monnaies et médailles inédites de la collection de M. de Jonghe, V, 3e, 137-153; — Notice sur un méreau de corporation du XVIIe siècle, 227-232; — Compte rendu de l'ouvrage de M. Mommsen sur le système monétaire des Romains, 428-433; — Numismatique bruxelloise : les Van den Winckele, VI, 3e, 117-120; — Deux médailles et un jeton inédits : Marguerite d'Autriche, Cruiningen, Philippe II, 345-350; — Note sur un mémoire de cet écrivain couronné par l'Académie de Belgique, I, 4e, 231; — Quelques jetons historiques de la collection de M. Vander Auwera, II, 4e, 230-239; — Jetons historiques de la collection de M. Vander Auwera, IV, 4e, 89-101.

PIÈCES ÉNIGMATIQUES. V, 2e, 255, 257, 259.

PIÉMONT. Monnaies de ce pays, II, 3e, 298; — Analyse du livre de M. Promis sur les monnaies de ce pays, V, 4e, 184, 328.

PIÉRIE. Monnaies frappées dans ce pays, III, 4e, 420.

PIERON (Humbert). Article sur ce graveur de monnaies, V, 3e, 179.

PIERRES GRAVÉES. Article cité sur des pierres à inscriptions en caractères pehlvi, III, 4e, 262.

PIERRUGUES (Dominique). Lettres sur une médaille à l'effigie d'Agrippa, VI, 4e, 192-193, 319-320.

PIGORINI (Louis). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, V, 4e, 532.

PILLEWILLE. Explication de ce

nom donné à une monnaie namuroise du XIVe siècle, II, 3e, 324.

PINCHART (Alexandre). Notice nécrologique sur Victor Gaillard, I, 3e, 164-165; — Note sur les documents relatifs à l'histoire numismatique de la principauté de Liége existant aux Archives de l'État de cette ville, 354-362; — Biographies des graveurs de monnaies, de sceaux et de médailles des Pays-Bas : A. Van der Wilge, 404-405; — D. Van Riswyck, 406-407; — Aury, 408-409; — Jean Van den Perre, 410-419; — Henri de Keyser, 420; — Jérôme du Quesnoy, II, 3e, 38-39; — Jean Tiryoen, 40; — Henri Janszoon, *ibid.*; — Jean Jacopszoon, *ibid.*; — Brice Van Megheroede, 42; — Nicolas Van Bylande, *ibid.*; — Philippe Van Megheroede, *ibid.*; — Philippe Van Waetselair, *ibid.*; — Renier Dircxzoon, *ibid.*; — Géry Boot, *ibid.*; — Robert Lefebure, 46; — Louis Lefebure, *ibid.*; — Nicolas de Pondre, *ibid.*; — Jean Van Lombeke, 180-185; — Pierre de Beckere, 186-195; — Étienne Van Hollant, IV, 3e, 178-182; — Lucas d'Assonneville, 183-184; — Jean Gabry, 185; — Nicolas de Spinelli, 186-189; — G. d'Assignies, 190-191; — Sigebert Waterloos, 192-193; — J. Boskam, 365-373; — Georges Nivelt, V, 3e, 174; — Henri Noël, *ibid.*; — Jérôme Noël, *ibid.*; — Jean le Noir, 179; — Humbert Pieron, *ibid.*; — Josse de Halle, 181; — Ghislain Carpentier, 404; — Jean et Robert de Gouy, 408; — Bauduin Yerkembault, 412; — Blancpain, *ibid.*; — Inventaire des comptes des monnaies en registre qui existent aux Archives du royaume de Belgique, IV, 3e, 194-200; — Documents numismatiques, IV, 3e, 359-364; V, 3e, 391-403.

PINCUM. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 273.

PIOT. Quelques monnaies trouvées au port Grognon, à Namur, I, 3e, 55-60; — Remarques à propos d'un dépôt de monnaies du XIe siècle, 96-113; — Attribution aux seigneurs de Termonde d'un petit denier indéterminé de la Flandre, 269-274; — Un denier inédit de Robert de Langres, évêque de Liége, 275; — Notice sur les monnaies des sires de Bunde, des commandeurs de Gruytrode et des sires de Bicht, de Schoonvorst et d'Elsloo, 277-307; — Analyse de l'ouvrage de M. Van der Chijs sur les monnaies de la Frise, etc., 327-332; — Notice sur les premières monnaies connues des comtes de Namur, 363-369; — Analyse de l'ouvrage de M. Feith sur les monnaies frappées dans les Ommelanden, 430-433; — Quelques monnaies inédites, II, 3e, 16-22; — Les deniers au nom du monétaire Simon restitués à Amiens, *ibid.*, 23-37; — Le denier impérial à la légende *Hovohoil*, 160-162; — Attribution à la ville d'Aix-la-Chapelle d'un denier indéterminé à la légende *Achrerum*, 163-167 : — Tables des principaux endroits

de la Belgique et de leurs saints patrons, 468-479; — Encore un mot au sujet des deniers d'Amiens et du monétaire Simon, 277-287; — Quelques réflexions à propos de quatre monnaies flamandes, 288-296; — Les petites et les grandes croix des deniers flamands, 362-373; — Analyse du livre de M. Van der Chijs consacré aux monnaies des comtés de Hollande et de Zélande, etc., 438-443.

PISA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 273.

PISIDIE. Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 46.

PITHIVIERS. Notice citée sur un denier de Philippe Ier, roi de France, frappé dans cette localité, III, 3e, 149.

PLAISANCE. Notice citée sur les parpaglioles frappées dans cette ville, V, 4e, 452.

PLAISIR (pièce de) aux noms de Rodolphe et de Hugues, II, 3e, 1.

PLOMBS. Analyse du livre de M. Forgeais sur les plombs trouvés dans la Seine, II, 3e, 203; I, 4e, 101; — Note sur un plomb qui rappelle les sous d'or de Louis le Débonnaire. III, 3e, 545; — Plombs des fêtes des Innocents, etc., de la ville d'Aire, IV, 3e, 258; — Documents sur les plombs de diverses églises du nord de la France, etc., 270; — Notice citée sur les monnaies de plomb d'Alise, V, 3e, 307; — Notice citée sur des plombs antiques, I, 4e, 112; — Pièces de plomb qui paraissent avoir circulé en Gaule au IIIe siècle, II, 4e, 485; — Notes sur les plombs de Lille, III, 4e, 235; — Article cité sur des bulles de plomb antiques, 248; — Ouvrage cité sur les enseignes de pèlerinage en plomb de la Picardie, 344; — Médailles en plomb trouvées en Frise, V, 4e, 103; — Plombs de marque relatifs à l'Artois, 126.

PLOTINE. Monnaie de cette princesse, I, 4e, 154.

POEY-D'AVANT (Faustin). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, II, 3e, 327; — Analyse de son livre sur les monnaies féodales de France, et rectifications à ce sujet, III, 3e, 154; VI, 3e, 150; — Annonce de sa mort, II, 4e, 489.

POGGINI (Jean-Paul), graveur italien du XVIe siècle. Médaille inédite de cet artiste II, 3e, 201.

POIDS. Explication des signes employés en Allemagne pour les désigner, I, 3e, 155; — Analyse d'un article de M. le baron Chaudruc de Crazannes sur les poids du midi de la France, 264; — Fraction de la livre de Nîmes, III, 3e, 136; — Notice citée de M. le marquis de Lagoy sur les poids monétaires des rois de France, 149; — Notice citée sur la métrologie numismatique, I, 4e, 107; — Notice citée de M. Deschamps de Pas sur divers poids, 453; — Note sur les faux

poids des villes du midi de la France, II, 4e, 258; — Notice citée sur les anciens poids indiens, 399, 493; — Poids de Toulouse, II, 4e, 476; IV, 4e, 306; — Causerie sur l'as romain, 309; — Une once de Malines, V, 4e, 418; — Notices citées sur des poids grecs, VI, 4e, 341.

POLINA. *Voy.* APOLLONIA.

POLOGNE. Notices citées sur les monnaies des Jagellons et des rois de la Russie rouge, V, 4e, 282.

POMÉRANIE. Articles cités sur les monnaies du moyen âge de ce pays, I, 4e, 334, 450; II, 4e, 405; — Notice citée sur le sceau d'un duc de ce pays, V, 4e, 466.

POMPONESCO. Notices citées sur des monnaies de seigneurs de cette localité, II, 4e, 490; V, 4e, 484.

PONDRE (Nicolas DE), orfévre et graveur des monnaies de Cambrai, II, 3e, 48.

PONT. Notices citées sur des monnaies de ce royaume, I, 3e, 424; I, 4e, 451; — Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 11; I, 4e, 157; — Médaille romaine avec le nom de ce pays, V, 4e, 274; — Notice citée sur la chronologie des rois, 373.

PONTHIEU. Notice citée sur les monnaies des comtes de ce pays, I, 4e, 455.

PONTON D'AMÉCOURT (vicomte DE) Analyse de son ouvrage sur la numismatique mérovingienne, II, 4e, 119; — Il est nommé associé étranger, puis membre honoraire de la société de numismatique belge, III, 4e, 485; VI, 4e, 449.

PONZONE. Monnaies y frappées, III, 4e, 438.

PORCELAINE. Monnaies faites en cette matière, III, 4e, 261.

POROSÉLÉNÉ. Monnaies y frappées, I, 4e, 133.

PORTO-PÉTÉRA ou MÉTHYMNE. *Voy.* MÉTHYMNE.

PORTUGAL. Médaille du mariage du roi Pedro V, II, 3e, 310; — Analyse d'un mémoire de M. Lopez Fernandes sur les monnaies de ce pays, 148; — Monnaie d'Alphonse V, V, 3e, 129; — Notice citée sur une monnaie d'or frappée dans ce pays par les Suèves, III, 4e, 483; — Notice sur don Antonio et ses monnaies, VI, 4e, 27, 148; — Analyse de l'ouvrage de M. Teixeira de Aragão sur l'exposition de ce pays à Paris, en 1867, 97; — Annonce relative au catalogue de la collection royale des monnaies de ce pays, 326.

PORT-VENDRE. Tiers de sou d'or attribué à cette localité, I, 3e, 26.

POSTHUME. Notice citée de M. de Witte sur ce prince, IV, 3e, 115; — Notice citée sur des monnaies à son effigie, IV, 4e, 425.

POULAD-TIMOUR. Monnaie de ce prince, IV, 3e, 42.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

PRÉTURE. Ouvrage cité sur cette institution, VI, 4e, 339.

PREVOST. Jetons qui portent ce nom dans la légende, III, 3e, 62, 63.

PREUX (A.). Lettre sur quelques jetons et méreaux, IV, 3e, 330-346; — Jetons français relatifs à la paix des Pyrénées et au mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, III, 4e, 121; — Lettre relative à d'anciens inventaires qui mentionnent des médailles et des jetons, IV, 4e, 408-412.

PRISCUS-ATTALUS. Monnaie de ce prince, I, 3e, 8.

PRIVERNUM. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 274.

PROBUS. Pièce de cet empereur avec une grappe de raisin, II, 3e, 309; — Autres monnaies de ce prince, VI, 3e, 442; II, 4e, 47.

PROCÉDÉS pour reproduire les médailles et les monnaies, I, 3e, 156.

PROCEEDINGS de la société de numismatique de Manchester; analyse, IV, 4e, 162.

PROCONSULS. Notice citée relative aux portraits des proconsuls d'Asie et d'Afrique sur leurs monnaies, VI, 4e, 111.

PROMIS (Dominique). Note sur ses mémoires relatifs aux monnaies du Piémont, II, 3e, 298; — Sur les monnaies des papes, III, 3e, 157; — Analyse de son mémoire sur les monnaies de Savone, II, 4e, 394.

PROVENCE. Notices citées sur des monnaies de ce pays, I, 4e, 153; II, 4e, 126; III, 4e, 347; VI, 4e, 346; — Notices citées sur les monnaies des princes de ce pays frappées en Sicile, II, 4e, 397, 488.

PRUSSE. Notices citées de M. Vossberg sur l'histoire numismatique du duc Albert, IV, 3e, 213; V, 3e, 139.

PSEUDONYMES. Note sur des ouvrages numismatiques publiés sous cette forme, II, 4e, 405.

PTOLOMÉES. Notices citées sur les médailles de ces princes, II, 4e, 399, 494; III, 4e, 160; IV, 4e, 293, 294.

PURMEREND. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 124.

PYRÉNÉES. Jetons relatifs à la paix de ce nom, III, 4e, 121.

PYLL (Simon). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 333.

Q

QACHAN. *Voy.* **KACHAN.**

QARA AGHADJ. *Voy.* **KARA.**

QARA ARSLAN. *Voy.* **KARA.**

QARA GATCH. *Voy.* **KARA.**

QARA QOYOUNLI. *Voy.* KARA.

QAZWIN. *Voy.* KAZWIN.

QILIJI ARSLAN. *Voy.* ARSLAN.

QOM. *Voy.* KOM.

QONIEH ou QUOUNIEH. *Voy.* KONIEH.

QUADES. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 275.

QUATTYPRE (Eustache DE), orfévre, à Saint-Omer, V, 4e, 429.

QUERNE. Explication de ce terme, V, 4e, 172.

QUESNOY (Jérôme DU), sculpteur. Médaille qu'il a gravée, II, 3e, 38.

QUESTURE. Analyse d'une brochure sur les insignes de cette charge, VI, 4e, 421.

QUINTILLUS. Monnaie de ce personnage, VI, 3e, 9.

R

RABUT (François). Troisième notice citée sur des monnaies de Savoie inédites, II, 3e, 94; — Analyse de sa brochure sur un denier frappé à Aiguebelle, III, 3e, 288; — Médaille d'Albert-Pio de Savoie, comte de Campi, V, 4e, 420-424.

RADICATI. Notice citée sur les monnaies de cette famille, V, 3e, 122.

RADNITZKY. Médaille faite par cet artiste à l'honneur du docteur Bergmann, IV, 4e, 413.

RAGENOLD. Monnaies de ce chef normand, III, 3e, 152.

RAGUSE. Annonce de la publication de notes relatives aux monnaies de cette ville, VI, 4e, 106.

RAHLENBECK (Ch.). Une médaille inédite de Charles Cocquiel, I, 3e, 117-119.

RAHLING. Notice sur une monnaie carlovingienne trouvée dans cette localité, IV, 3e, 66; — Observations sur cette notice, 76.

RAISSE (François DE), seigneur de la Hargerie. Jeton à ses armes, IV, 3e, 337.

RAMBERVILLERS. Note sur une monnaie y frappée, I, 4e, 91.

RAMHORMUS. Monnaies y frappées, III, 3e, 338, 339, 341.

RAMON (Vidal). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, VI, 4e, 348.

RANDENRODE (seigneurs de) ou RANDENRAETH. Monnaie attribuée à Arnould, V, 3e, 255.

RAPP (M.). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, II, 4e, 413.

RAS-EL-AIN. Monnaies y frappées II, 3e, 118; VI, 3e, 34.

RAUCH (A. DE). Il est nommé associé étranger, puis membre honoraire de la société de numismatique belge, V, 3e, 233; I, 4e, 353.

RAVENNE. Monnaie y frappée, VI, 3e, 499.

RAVENSBERG (comte de). Monnaie de Gérard, duc de Juliers, en cette qualité, V, 3e, 144.

RECKHEIM (seigneurs de). Évaluation de leurs dalers en 1560, I, 3e, 357; — Ordonnance de 1568 défendant le cours de leurs monnaies, 360; — Notice citée sur quelques-unes de leurs monnaies, IV, 3e, 421; — Monnaie d'Ernest de Lynden, VI, 3e, 413; — Monnaies de Guillaume II de Sombreffe, I, 4e, 298; — Monnaie d'un seigneur, II, 4e, 444; — Monnaie d'Arnould de Steyn, III, 4e, 222.

REICHEL (Jacques DE). Notice nécrologique sur ce numismate, I, 3e, 255; — Acquisition de son cabinet par l'empereur de Russie, II, 3e, 93, 316; — Note sur son cabinet, III, 3e, 276.

REIMS. Annonce relative à une brochure sur la numismatique de cette ville, VI, 3e, 516.

REMELANGE. Notice citée sur des monnaies y frappées, I, 4e, 337.

REMELLY. Notice citée sur des monnaies y frappées, I, 4e, 337.

RENÉ D'ANJOU, duc de Lorraine. Monnaies de ce prince, IV, 4e, 252.

RENESSE-BREIDBACH (Louis-Joseph comte DE). Notice nécrologique sur cet amateur, I, 4e, 230.

RENGERS (Jean). Il obtient le droit de frapper monnaie dans plusieurs localités, I, 3e, 330.

RETHAAN MACARÉ (C.-A.). Analyse de sa seconde dissertation sur les monnaies trouvées près de Dombourg, I, 3e, 150; — Notice nécrologique sur ce numismate, V, 3e, 217.

REUSENS (Edm.). Lettre sur les sceaux de l'université de Louvain, IV, 4e, 529-533.

RÉVOLUTION BRABANÇONNE. Médailles satiriques, II, 3e, 49; — Monnaies décrétées par le congrès, en 1790, 52, note.

RHADY-BILLAH. Monnaies de ce khalife, II, 3e, 119.

RHÉGIUM. Notice citée sur une monnaie incuse de cette ville, V, 4e, 174.

RHIN (palatins du). Monnaies des comtes suivants : Robert Ier, I, 4e, 208; — Robert II, 296; — Louis, IV, 4e, 258; — Frédéric Ier, *ibid.*

RHODES. Notice citée sur une monnaie d'Alexandre III, frappée dans cette localité, II, 4e, 398; — Notice citée sur les monnaies de cette île, 487; — Notice citée sur les monnaies des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, III, 4e, 164, 270; V, 4e, 463.

RHOETIA. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 275.

RICARD (Adolphe). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, VI, 4e, 118.

RICHARDOT (Jean). Médaille en son honneur, I, 3e, 233.

RIGNICARIUS. Tiers de sou d'or au nom de ce monétaire, III, 3e, 208.

RIPPERDA (Uniko). Il obtient, en 1474, le droit de frapper monnaie dans ses seigneuries de Farsum, etc., I, 3e, 330.

RITBERG (comtes de). Notice citée sur leurs monnaies, III, 4e, 349.

RIVE (Louis DE LA). Jeton à ses armes, IV, 3e, 344.

ROACH SMITH (Charles). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, IV, 3e, 323.

ROBERT. Observation sur les monnaies flamandes à ce nom, III, 4e, 470.

ROBERT (Charles). Encore quelques mots sur les deniers *Robert*, I, 3e, 194; — Lettre contenant des observations sur le denier au temple, frappé à Valenciennes, III, 3e, 133-136; — Analyse de son livre sur la numismatique de Cambrai, VI, 3e, 294; — Il est nommé associé étranger, puis membre honoraire de la société de numismatique belge, I, 4e, 236, 353; — Analyse de sa notice sur le sceau et les monnaies de Zuentibold, I, 4e, 251; — Analyse de son livre sur les légions du Rhin et les inscriptions des carrières, VI, 4e, 108; — Ses rectifications dans la lecture des légendes avec mention de légions romaines sur les monnaies impériales, 208.

ROBERT DE BÉTHUNE. Monnaie frappée à Termonde par ce prince du vivant de son père, II, 3e, 288.

ROBIANO (comte Maurice DE). Lettre sur une découverte de monnaies à Usingen, I, 4e, 205-209; — Lettre contenant des observations numismatiques faites par M. Grotefend, III, 4e, 245-247.

ROCHEFORT. Note sur des coins de fausses monnaies trouvés dans ce château, IV, 4e, 297.

RODOLFUS. Pièce de plaisir à ce nom, II, 3e, 1.

RODOLPHE, prêtre, à Ruremonde. Médaille gravée par Mercator en son honneur, II, 3e, 210.

ROEMER (baron DE). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, V, 3e, 233.

ROBULX. Enseignes offertes à l'église par un duc de Bourgogne, VI, 4e, 77.

ROGER II, roi de Sicile. Monnaie de ce prince, II, 3e, 253.

ROMAIN DIOGÈNE. Notice citée sur des pièces attribuées à ce prince, IV, 3e, 115.

ROMAIN Ier. Monnaies à l'effigie de ce prince, seul ou avec Constantin X, Christophe et Étienne, I, 3e, 389, 390, 393, 397 ; VI, 3e, 204.

ROMAIN II. Monnaies de ce prince avec Constantin X, I, 3e, 395.

ROMAIN IV. Monnaie de cet empereur, II, 3e, 150.

ROME. Acte cité de l'année 1643 relatif à la monnaie de cette ville, IV, 4e, 156. *Voy.* **MONNAIES ROMAINES** et **PAPES.**

ROSEN (DE). Jetons de divers membres de cette famille, IV, 3e, 332 ; V, 3e, 97.

ROSSINI. Médaille à son honneur, V, 4e, 467.

ROTTERDAM. Méreau des corporations de cette localité, II, 3e, 428 ; III, 3e, 124 ; — Médaille historique de cette ville, IV, 4e, 140.

ROUMEGUÈRE (Casimir). Il a publié la description des médailles grecques et latines du musée de Toulouse, II, 3e, 302 ; — Description d'une découverte de monnaies romaines à Toulouse, 309.

ROUPPE (Nicolas-Jean). Notice biographique à propos d'une médaille frappée à son honneur, III, 4e, 342.

ROUSSEAU (Jean). Analyse d'un livre de M. Fillon sur la collection de cet amateur, V, 3e, 104.

ROUSSEL. Médaille gravée par cet artiste, I, 3e, 250.

ROUYER (Jules). Analyse de son livre intitulé : *Histoire du jeton du moyen âge*, II, 3e, 82 ; — Rectification à ce sujet, 196 ; — Documents relatifs à l'histoire monétaire d'Arras sous la domination des rois d'Espagne, III, 3e, 5-54 ; — Plombs des fêtes des innocents, etc., de la ville d'Aire, IV, 3e, 258-269 ; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, I, 4e, 236.

ROVERE (Barthélemi **DE LA**). Article cité sur des médailles de ce prélat, VI, 4e, 445.

ROYE. Denier au nom du monétaire Simon attribué à cette ville, II, 3e, 280.

ROYE DE WICHEN (colonel A.-J.-B. **DE**). Annonce de sa mort et de la vente de sa collection, I, 4e, 466 ; — Notice nécrologique sur ce numismate, II, 4e, 269.

RUFIUS ou **RURIUS.** Monnaies de ce chef des Atrébates, III, 4e, 198.

RUINEN. Ouvrage cité sur la seigneurie de ce nom, et les monnaies de ses seigneurs, III, 4e, 165.

RUMMEN (seigneurs de). Monnaies inédites, I, 3e, 189, 193 ; IV, 3e, 252 ; II, 4e, 206.

RUSSIE. Ouvrage cité de M. de Schubert sur les monnaies russes des trois derniers siècles, I, 3e, 444 ; — Notice citée de M. de Koehne sur les monnaies les plus anciennes de ce pays, IV, 3e, 213 ; — Ouvrage cité

sur les monnaies de Jaroslav Ier, 309; — Lettre de M. de Koehne sur une monnaie russe attribuée à Oley, 374; — Notice citée sur les sceaux et les armoiries de ce pays, V, 3e, 303; — Articles cités sur les plus anciennes monnaies russes, V, 3e, 439; VI, 3e, 137; 301; — Notice citée sur un rouble du grand-duc Constantin, IV, 4e, 426; — Note sur les monnaies de cuir de ce pays, V, 4e, 445; — Notice sur les titres que les souverains de ce pays ont pris sur leurs monnaies, VI, 4e, 82.

RUTTEN ou RUSSON. Monnaies y frappées, I, 3e, 188; I, 4e, 314.

S

SABATIER (J.). Monnaies byzantines inédites, III, 3e, 308-320; — Monnaies grecques inédites autonomes ou impériales, IV, 3e, 1-22; I, 4e, 117-159; III, 4e, 339-426; — Lettre sur quelques monnaies romaines inédites de la collection d'O. Fontana, V, 3e, 1-20; — Analyse de son ouvrage sur les monnaies byzantines, VI, 3e, 284; — Billets de confiance et assignats des communes de France, I, 4e, 315-330; — Causerie sur l'as romain, IV, 4e, 309-316; — Causerie sur la monnaie romaine d'or, 317-333; — Géographie numismatique, V, 4e, 193-282; — Notice sur les funérailles chez les Romains, VI, 4e, 369-402.

SABINE, femme d'Adrien. Monnaie de cette princesse, I, 4e, 143.

SABOUR. Monnaies y frappées, III, 3e, 337, 341; VI, 3e, 458.

SAÏDIJAH. Médaille faite à l'occasion de l'érection de ce fort sur le Nil, V, 3e, 312.

SAINT-AMAND. Médaille de l'abbaye de ce nom, V, 4e, 434.

SAINT-BERNARD (Mont). Note sur les médailles grecques que l'on y a trouvées, V, 3e, 118.

SAINT-EDMOND. Monnaie de cette abbaye, II, 4e, 446.

SAINTE-HÉLÈNE (Médaille de), II, 3e, 312.

SAINT-JOSSE LES MONTREUIL-SUR-MER. Enseignes offertes à l'église par un duc de Bourgogne, VI, 4e, 79.

SAINT-MARCEL. Découverte de monnaies faites dans cette localité, I, 3e, 318.

SAINT-MARIN. Notice sur cet état et sa monnaie, V, 4e, 452; VI, 4e, 403.

SAINT-OMER. Opinion sur un petit denier du XIIe siècle au type de cette localité, II, 3e, 325; — Analyse d'un livre sur l'histoire sigillaire de cette ville, V, 3e, 303; — Méreaux divers, VI, 3e, 273; V, 4e, 114, 120, 122, 125; — Note sur une monnaie obsidionale, II, 4e, 400.

SAINT-POL (Philippe, comte de) *Voy.* **PHILIPPE.**

SAINT-POL. Jeton de ce comté, III, 3e, 484.

SAINT-QUENTIN. Comptes des monnaies y frappées par Philippe le Bon, IV, 3e, 200; —. Instructions pour la fabrication de monnaies dans cette ville par Philippe le Bon, en 1436 et 1441, V, 3e, 166; — Note sur les graveurs de cet atelier, 179; — Plaque de pèlerinage de cette localité, VI, 3e, 305; — Note sur une charte du XIIIe siècle qui parle de la monnaie de cette ville, IV, 4e, 282.

SAINT-TROND. Monnaies épiscopales de Liége y frappées, VI, 3e, 226, 265; — Denier de Charlemagne y frappées, V, 4e, 179.

SAINTES. Tiers de sou frappé dans cette ville, II, 3e, 13, 344.

SALACIA. Notice citée sur des monnaies attribuées à cette localité, II, 4e, 125.

SALADIN. Monnaies de ce prince, II, 3e, 227, 228.

SALASSES. Notice citée sur les monnaies de ce peuple, V, 3e, 442.

SALM (Odile **DE**). Monnaie qu'elle fait frapper en qualité de dame de Born, V, 3e, 132.

SALM (princes de). Monnaie frappée par l'un d'eux comme seigneur d'Anholt, I, 4e, 431.

SALMON (Th.). Fragments de numismatique sénonaise, I, 3e, 61-95.

SALUCES. Note sur une médaille frappée dans ce pays par le duc de Savoie, en 1598, IV, 4e, 166.

SALONA. Notice citée sur des monnaies de cette localité, IV, 4e, 538.

SALONIN. Monnaies de ce prince, VI, 3e, 6; I, 4e, 125.

SALONINA. Monnaies de cette princesse, VI, 3e, 6.

SAMANIDES. Monnaies de khalifes de cette dynastie, II, 3e, 127; III, 3e, 417; V, 3e, 33; VI, 3e, 45; — Liste de ces princes, IV, 4e, 72.

SAMARCANDE. Monnaies y frappées, II, 3e, 128, 130, 132, 133; III, 3e, 353; V, 3e, 69.

SAMBRE. Monnaies trouvées dans cette rivière à Namur, II, 3e, 16.

SAMOS. Monnaies y frappées, IV, 3e, 15; III, 4e, 411.

SAMSOUN. Monnaies y frappées, II, 3e, 234, 235; VI, 3e, 71.

SANCERRE. Notice citée sur les esterlings frappés dans cette localité, IV, 4e, 291,

SAN-GIORGIO (D. **SPINELLI**, prince de). Annonce de la mort de ce numismate, I, 4e, 466.

SARAGOSSE (rois de). Monnaie de l'un d'eux, VI, 3e, 42.

SARMATIA. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 276.

SARRASIN (Jean), abbé de Saint-

Vaast. Jeton en son honneur, I, 3e, 236.

SASSANIDES. Notice citée sur des pierres gravées sassanides, V, 4e, 173; — Notice citée sur des monnaies de ces princes, 369.

SATI-BEK. Monnaies de ce prince, III, 3e, 447; V, 3e, 57.

SAULT. Analyse d'une notice sur une découverte de monnaies et de bijoux faite dans cette localité, I, 4e, 344.

SAUVAIRE (Henri). Lettre à M. Soret sur quelques dinars inédits des selgioukides de Perse, VI, 3e, 444-456; — Notice sur la plus ancienne monnaie arabe d'Abdul-Malek, IV, 3e, 325-327.

SAVOIE (ducs de). Monnaie de Philibert Ier, III, 4e, 385; — Notice citée sur une monnaie de Pierre II, III, 4e, 483; — Médaille à l'honneur d'Albert Pio de Savoie, V, 4e, 420. *Voy.* SALUCES.

SAVOIE. Notices citées sur des monnaies de ce pays inédites, II, 3e, 94; VI, 3e, 545; — Analyse d'une brochure sur un denier frappé à Aiguebelle, III, 3e, 288; — Note sur les ateliers monétaires de ce pays, I, 4e, 458.

SAVONE. Analyse d'une notice sur les monnaies de cette localité, 394; — Notice citée sur les monnaies y frappées par les rois de France, 397.

SAWAN. Monnaies y frappées, II, 3e, 235; VI, 3e, 72; II, 4e, 320.

SAXE (Albert de). Monnaies frappées par lui en Frise, I, 3e, 330.

SAXE. Monnaie frappée à Juterbock par les colons flamands, II, 4e, 245; — Monnaies frappées aux armes de l'électeur Jean-Frédéric en 1547, IV, 4e, 217.

SAYN (comtes de). Article cité sur leurs monnaies, I, 4e, 222.

SCEAUX. Sceau de l'ordre de la Toison d'or, en 1467, II, 3e, 180; — Sceaux de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche pour le Brabant, gravés en 1477, *ibid.*; — Description de divers sceaux employés par Charles le Téméraire, 184; — Sceau employé par le trésorier des finances sous Philippe le Beau, 192; — Description de sceaux de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, V, 3e, 183; — Notice citée sur les sceaux et les armoiries de la Russie, 303; — Compte rendu d'un ouvrage sur l'histoire sigillaire de Saint-Omer, *ibid.*; — Notice citée sur les sceaux de Trèves, 309; — Note sur un sceau de Louis de Male, 404; — Note sur un sceau de Philippe le Bon gravé en 1430, 409; — Sceau du chapitre de Liége à l'occasion de son transfert à Louvain en 1482, VI, 3e, 125; — Description du sceau de Zaltbommel, 473; — Notice citée sur le sceau d'un roi de Tarsous, I, 4e, 108; — Notice citée sur des sceaux de la Transilvanie, 450; — Analyse d'une brochure sur les sceaux de Termonde, III, 4e, 159; — Sceau

en pierre du magistrat de Saint-Pierre, à Maastricht, 448 ; — Sceau de Henri Dandolo, IV, 4e, 156 ; — Notice sur les sceaux de l'université de Louvain, 529 ; — Analyse d'un livre sur la sigillographie de Toul, VI, 4e, 203 ; — Description du sceau de l'abbaye de Sainte-Gertrude, à Bois-le-Duc, 318.

SCEPSIS. Monnaies y frappées, I, 4e, 136.

SCHARP (Gérard). Note sur son ouvrage manuscrit relatif à l'histoire numismatique de la Hollande, III, 4e, 481.

SCHAFFHOUSE. Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 175.

SCHEGA (F.-A.). Médaille gravée par lui en l'honneur de J.-Th. de Bavière, évêque de Liége, V, 3e, 152.

SCHEFFER (Ary). Médaille en son honneur, IV, 3e, 416.

SCHELBERGE (France), monnayeur de Maximilien-Henri, évêque de Liége, en 1650, IV, 4e, 274.

SCHIEDAM. Méreau des pompiers de cette ville, III, 3e, 126.

SCHLOTH (F.). Description d'une médaille dont il a fait la composition, VI, 4e, 174.

SCHOKLAND. Monnaie frappée dans cette île par un seigneur de Cunre, V, 4e, 109.

SCHONECK. Notice sur les seigneurs de cette localité, à propos d'une monnaie, III, 3e, 239.

SCHOONVORST. Monnaies des seigneurs de cette localité, I, 3e, 304 ; II, 4e, 213 ; — Monnaie y frappée par Gérard, duc de Juliers en qualité de comte de Ravensberg, V, 3e, 144.

SCHOUBERG (J.-P.). Note sur une médaille gravée par lui, V, 3e, 423.

SCHUBERT (T.-F. DE). Ouvrage cité sur les monnaies russes des trois derniers siècles, I, 3e, 444.

SCHUERMANS (Henri). Il est nommé membre correspondant de la société de numismatique belge, VI, 4e, 449.

SCHULTHESS-RECHBERG (lieutenant-colonel de). Note sur le catalogue de la vente de sa collection, VI, 4e, 206.

SCHURMER. Atelier monétaire, I, 3e, 330.

SCHWEITZER (F.). Analyse du recueil qu'il publie, I, 3e, 344.

SCHWIESOW. Notice citée sur une découverte de monnaies dans cette localité, I, 4e, 450.

SCHWYTZ. Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 175.

SCIO. Mémoire cité sur les monnaies frappées par les Génois dans cette île, IV, 4e, 157.

SÉBASTOPOLIS. Monnaie y frappée, IV, 3e, 11.

SECOND (Jean). Notes sur la médaille qui lui est consacrée, V, 4e, 454, 511 ; — Article cité sur la médaille qu'il a gravée à

l'effigie de sa maîtresse, VI, 4e, 197.

SÉFIDES. Monnaies de prince de cette dynastie, III, 3e, 457; II, 4e, 352.

SEGUIN (F.). Lettre à propos des monnaies de cuir, V, 4e, 445-449; — Notice sur les titres pris par les souverains de la Russie sur leurs monnaies, VI, 4e, 82-95; — Les tirs fédéraux de la Suisse et leurs médailles, 156-175.

SEIDÉ, ou SIDON. *Voy.* SIDON.

SEIF ED-DAULA. Monnaies de ce prince, II, 3e, 138; II, 4e, 336.

SELGIOUKIDES. Monnaies de princes de cette dynastie établis dans l'Asie Mineure et en Perse, II, 3e, 217; III, 3e, 427, V, 3e, 36, 38, 40; VI, 3e, 48, 104, 444; II, 4e, 337.

SELEUCIA, en Cilicie. Monnaie y frappée, IV, 3e, 19.

SELEUCIDE. Monnaies frappées dans ce pays, III, 4e, 420.

SELIM II. Monnaie de ce prince, II, 4e, 357.

SELMAS. Monnaies y frappées, II, 4e, 349, 321.

SEMNAN. Monnaies y frappées, III, 3e, 451; II, 4e, 353.

SENDIDES. Monnaie de princes de cette dynastie, III, 3e, 459; II, 4e, 355.

SENLIS. Notices citées sur les monnaies de cette ville, VI, 4e, 426, 517.

SENS. Monnaies carlovingiennes y frappées, I, 3e, 61.

SEPTIME SÉVÈRE. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 10, 11; I, 4e, 120, 130, 134; III, 4e, 403, 406; IV, 4e, 404.

SÉPUSE ou ZAPOLY. *Voy.* ce dernier nom.

SERDICA. Monnaie y frappée, III, 4e, 395.

SERPA. Notice citée sur une monnaie de cette localité, II, 4e, 487.

SERR MIN RA. Monnaies y frappées, II, 3e, 124; VI, 3e, 35.

SERRURE (Constant) fils. Il est nommé membre correspondant de la société de numismatique belge, I, 4e, 353.

SERRURE (C.-A.). Analyse de sa brochure sur les monnaies de Canut et de Sifroid, rois normands, etc, III, 3e, 534; — Les monnaies des comtes de Limburg-sur-la-Lenne, VI, 3e, 325-337.

SERTORIUS (Q.). Notice citée sur une pièce à l'effigie de ce personnage, III, 4e, 164.

SERVIUS TULLIUS. Dissertation citée sur une monnaie d'argent de ce prince, III, 3e, 539.

SESIACO. Tiers de sou d'or avec cette légende, I, 3e, 28.

SESTINI (Dominique). Biographie citée de ce numismate, VI, 4e, 106.

SEVE (Alexandre DE). Jetons à ses armes à l'occasion de la paix

des Pyrénées et du mariage de Louis XIV, III, 4e, 128, 136.

SÉVÈRE ALEXANDRE. Monnaie de ce prince, I, 4e, 121.

SÉVÈRE II. Monnaie de ce prince, II, 4e, 104.

SIBER. Médaille gravée par cet artiste, VI, 4e, 174.

SICILE. Monnaie arabe d'un roi de ce pays, II, 3e, 253; — Notice citée sur les monnaies des Campaniens dans ce pays, I, 4e, 450; — Notices citées sur des monnaies frappées dans ce pays pour les suzerains de Provence, II, 4e, 397, 488; — Notice citée sur une médaille relative à une alliance entre Motya et Agrigente, IV, 4e, 420; — Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 279.

SIDÉ. Monnaies y frappées, I, 4e, 153.

SIDON. Notice citée sur une monnaie du XIIe siècle, IV, 4e, 160.

SIENNE. Monnaie au nom de cette république frappée à Montalcino, IV, 3e, 253; — Analyse d'un livre sur les monnaies de cette république, VI, 4e, 441.

SIFROID ou SIGIFROID. Brochure citée sur des monnaies de ce roi normand, III, 3e, 534; — Monnaies de ce prince trouvées à Cuerdale, 546.

SIGNAK. Monnaie y frappée, IV, 3e, 49; — Liste des khans qui y ont régné, IV, 3e, 64.

SIGNY-L'ABBAYE. Analyse d'une brochure sur une découverte de monnaies romaines faite dans cette localité, III, 4e, 473.

S'HERRENBERG (seigneurs de). Mandements des évêques de Liége défendant le cours de leurs monnaies, I, 3e, 360; — Monnaies qu'ils ont frappées, IV, 3e, 152; V, 3e, 130, 198; III, 4e, 221; — Analyse d'un livre sur l'histoire de la seigneurie, V, 3e, 198.

SILÉSIE. Notices citées sur des monnaies de ce pays, V, 4e, 466.

SIMMEREN. Monnaie d'Étienne, duc de Bavière, en qualité de comte de Simmeren, V, 3e, 73; — Monnaie frappée dans cette localité, VI, 3e, 407.

SIMON. Les deniers au nom de ce monétaire, restitués à Amiens, II, 3e, 23, 277.

SIMON. Notice citée sur les monnaies juives à ce nom, II, 4e, 399.

SIMON (Jean). Sa veuve obtient une commission pour continuer la fabrique des monnaies de l'évêque de Liége, I, 3e, 361.

SIMONIS (DE), bourgmestre de Liége. Médaille qui lui fut offerte, III, 4e, 452.

SINDES. Monnaie de ce peuple, IV, 3e, 108.

SIRAF. Monnaies y frappées, III, 3e, 439; VI, 3e, 47.

SISCIA. Médailles romaines avec ce nom, V, 4e, 279.

SISEBUT. Monnaie de ce prince, V, 4e, 155.

SIWAS. Monnaies y frappées, II, 3e, 218, 221 ; VI, 3e, 49, 51 ; II, 4e, 307, 338, 340, 358.

SLOTERDYK. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 126.

SMALKADE. Monnaies de nécessité frappées pendant la guerre de la ligue de ce nom, IV, 4e, 217.

SMITS VAN NIEUWERKERK (J.-A.). Analyse de sa brochure sur l'histoire de la société Pictura de Dordrecht, II, 4e, 404.

SMYRNE. Monnaies y frappées, IV, 3e, 15; III, 4e, 410.

SNERCK. Atelier monétaire, I, 3e, 329 ; — Méreau des bateliers, II, 3e, 428 ; — Monnaie y frappée, III, 4e, 380.

SOCIÉTÉ de numismatique belge. *Voy.* **CONCOURS, JETONS, MEMBRES** et **SÉANCES.**

SÉANCES et réunions de la société de numismatique belge. Comptes rendus, 1856, I, 3e, 166 ; — 1857, *ibid.*, 166, 267, 362, 370, 371, 447 ; — 1858, II, 3e, 101, 324, 326, 327, 461 ; — 1859, III, 3e, 295, 415 ; — 1860, IV, 3e, 226, 318, 323, 429 ; — 1861, V, 3e, 225, 233, 317, 455 ; — 1862, 162, 421, 423, 531 ; — 1863, I, 4e, 114, 236, 237, 352 ; — II, 4e, 146 ; — 1864, 413, 416, 496 ; — 1865, III, 4e, 175, 278, 353, 485 ; — 1866, IV, 4e, 304, 430, 437 ; — 1867, V, 4e, 192, 387, 477, 478, 482, 529, 532 ; VI, 4e, 118 ; — 1868, 347, 448, 454.

SOETBEER (A.). Note sur son livre relatif à l'histoire monétaire d'Allemagne, VI, 3e, 306.

SOISSONS. Analyse d'un livre sur l'histoire monétaire de cette ville, II, 4e, 248.

SOL. *Voy.* **SOU.**

SOLEIMAN. Monnaies d'un prince houlagouïde de ce nom, V, 3e, 57; II, 4e, 318.

SOLEIMAN. Monnaies du khalife omméiade de ce nom, III, 3e, 341, 343.

SOLEIMAN Ier. Monnaie de ce prince osmanide, II, 4e, 357.

SOLEIMAN. Monnaies de ce gouverneur du Taberistan, VI, 3e, 463.

SOLEURE. Médailles des tirs fédéraux, VI, 4e, 167, 173.

SOLTHANIÉ. Monnaie y frappée, II, 4e, 319.

SOMBREFFE (Guillaume II **DE**). Monnaies frappées par lui en qualité de seigneur de Reckheim, I, 4e, 298.

SONNOVEN. *Voy.* **ZONNOVEN.**

SOPHYTES. Notice citée sur une médaille de ce prince, V, 4e, 173.

SORAGNA. Analyse d'un ouvrage sur les monnaies de ce pays, V, 4e, 515.

SORET (Frédéric). Quatrième lettre sur les monnaies orientales inédites de sa collection, II, 3e, 105-139, 217-239 ; — Note sur une découverte de monnaies romaines à Annecy, III, 3e, 271 ; — Lettre à M. de Kossikowsky sur la classification des monnaies

djoudjides, IV, 3e, 23-65; — Médaille qui lui fut offerte, VI, 3e, 524; — Lettres sur les éléments de la numismatique musulmane, II, 4e, 65-101; III, 4e, 17-120; IV, 4e, 1-88; — Notice nécrologique de ce numismate, IV, 4e, 170.

SORRAK. Monnaie y frappée, III, 3e, 337.

SOU. Dissertation sur le sou d'or chez les Romains, IV, 4e, 329.

SOUABE. Analyse d'un livre sur la numismatique de ce pays, III, 4e, 478.

SOUK-EL-AWAS. Monnaies y frappées, III, 3e, 336, 339.

SOULTRAIT (comte Georges DE). Analyse de son ouvrage sur la numismatique bourbonnaise, III, 3e, 290.

SOUR. Monnaie y frappée, II, 4e, 343.

SOYOURGHATMICH. Monnaies aux noms de ce prince et de Timour, V, 3e, 68.

SPA (Nicolas DE). Sa commission de waradin de l'atelier de Liége, I, 3e, 355.

SPERANDIO. Article cité sur une médaille gravée par cet artiste, VI, 4e, 445.

SPINELLI (Dominique), prince de San-Giorgio. Annonce de la mort de ce numismate, I, 4e, 466.

SPINELLI (Nicolas DE), orfévre et graveur de sceaux. Article qui le concerne, IV, 3e, 186.

STAT, près de Huy. Monnaies épiscopales de Liége y frappées, VI, 3e, 205, 207; V, 4e, 10.

STATÈRES. Articles cités sur ceux de Cyzique, I, 3e, 159; II, 4e, 253; — Statère d'or d'Alexandre Sévère, I, 3e, 174; — Notice citée sur une découverte de statères d'Alexandre le Grand, III, 4e, 351.

STAVEREN. Atelier monétaire, I, 3e, 329.

STEENAERT (P.). Médaille à son nom, IV, 4e, 129.

STE. H. Monogramme du graveur de médailles Étienne Van Hollant. *Voy.* ce nom.

STEYN (Arnould DE). Monnaies de ce seigneur, V, 3e, 134; III, 4e, 222.

STIRONE. Note relative à la médaille du pont que l'on y a construit, VI, 4e, 199.

STORDEUR (J.), graveur. Description de sa médaille en l'honneur de J.-P. Braemt, IV, 4e, 541; — Autre en l'honneur de Pie IX, 542.

STORI Monnaie y frappée, IV, 3e, 6.

STRASBOURG. Monnaies épiscopales, II, 3e, 91; — Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 167.

STREBER (Fr.). Annonce de sa mort, III, 4e, 276.

STROGANOFF (comte Alexandre). Sa notice nécrologique, III, 4e, 271.

SUÈDE. Monnaie frappée par le

roi Gustave-Adolphe à Arboga, IV, 4e, 238.

SUÈVES. Notice citée sur des monnaies frappées par ce peuple en Portugal, III, 4e, 483.

SUFFREN (Pierre-André **DE**), vice-amiral de France. Médaille qui lui fut offerte par la compagnie des Indes orientales, II, 4e, 240.

SUISSE. Notice citée sur les deniers et les bractéates de ce pays, II, 3e, 453; — Ouvrage cité sur les monnaies frappées dans ce pays, III, 3e, 147; — Loi fédérale du 31 janvier 1860 relative aux monnaies, IV, 3e, 300; — Arrêté fédéral du 2 février 1860 concernant les monnaies d'argent, 303; — Notice citée sur la numismatique du Valais, V, 3e, 438; — Analyse d'une brochure sur des imitations anciennes de monnaies de ce pays, VI, 3e, 514; — Analyse d'une brochure sur les monnaies gauloises y trouvées, II, 4e, 491; — Notice citée sur les faux kreutzers du canton du Valais, IV, 4e, 540; — Analyse d'un livre sur les monnaies du canton des Grisons, VI, 4e, 110; — Notice sur les tirs fédéraux de ce pays et leurs médailles, 156; — Note sur une monnaie inédite de ce pays, frappée à Bruxelles, en 1851, 349; — Article cité sur les monnaies de l'évêché de Coire, 437. — *Voy.* **BELLENZONA, BERNE, GILLEI-FAUQUEMONT, VIVEY,** etc.

SULLY. Notice citée sur des jetons composés par ce ministre de Henri IV, II, 4e, 126.

SULMONA. Notice citée sur des monnaies frappées dans cette localité, IV, 4e, 426.

SULTANIA. Monnaies y frappées, II, 3e, 239; VI, 3e, 69, 73, 86.

SURMONT (baron **DE**). Il est nommé membre correspondant de la société de numismatique belge, I, 4e, 353.

SUSSAM ou **SAMOS.** *Voy.* **SAMOS.**

SWALENBERG (comtes de). Article cité sur un denier de l'un d'eux, III, 4e, 347.

SYRACUSE. Monnaie y frappée, VI, 3e, 195; — Article cité sur des monnaies contrefaites de cette ville, III, 4e, 250.

SYRIE. Article cité sur des médailles de rois de cette contrée, I, 3e, 260; — Liste des dynastes ayoubides qui y ont régné, IV, 4e, 74; — Médailles romaines avec le nom de ce pays, V, 4e, 280.

T

TABA. Monnaies y frappées, I, 4e, 151.

TABERISTAN. Monnaies des gouverneurs de ce pays, VI, 3e, 462.

TABRIZ. Monnaies y frappées, II,

3e, 238, II, 4e, 311, 317-320, 351, 354.

TAMERLAN Ier. Monnaies de ce prince, III, 3e, 360, 361.

TAMERIDES. Monnaies de princes de cette dynastie, III, 3e, 360; V, 3e, 33; VI, 3e, 44.

TAI-PING. Notice citée sur le monnayage de ces princes, IV, 4e, 294.

TARSE. Monnaies y frappées, IV, 3e, 19; III, 4e, 416.

TARSOUS. Notice citée sur le sceau du roi Tarkoumdimmi, I, 4e, 108.

TASSAROLO. Monnaie attribuée à une comtesse de ce nom, I, 4e, 306.

TAWOUS. Monnaie y frappée, II, 3e, 237.

TCHEGREM. Monnaie de ce prince, II, 3e, 246.

TEBRIZ. Monnaies y frappées, III, 3e, 441, 442, 445, 447, 458, 459; V, 3e, 50, 55, 58, 61, 66; VI, 3e, 70, 73, 74, 78, 82, 85, 86, 92, 94, 97, 98, 100; II, 4e, 297.

TECKLENBOURG (comtes de). Monnaie d'Adolphe de Nassau, V, 3e, 380.

TEMESWAR ou TOMI. *Voy.* TOMI.

TERBECQ (baron VAN DEN BROUCKE DE). Note sur une médaille à son effigie, VI, 4e, 349.

TERCÈRE. Monnaies frappées dans cette île par don Antonio, roi de Portugal, VI, 4e, 52.

TERMONDE. Attribution à un seigneur de cette localité d'un denier indéterminé, I, 3e, 269; — Monnaie y frappée par Robert de Béthune, II, 3e, 288; — Notices citées de M. Wytsman sur des monnaies frappées par une confrérie locale, II, 4e, 118; — Analyse d'une brochure sur les sceaux et les armoiries de la ville, III, 4e, 157; — Méreaux de l'église de Notre-Dame, 356.

TESSÈRES. Description de tessères de terre cuite trouvées à Palmyre, II, 3e, 433; — Note sur des tessères palmyréniennes de terre cuite, III, 3e, 284; — Tessères d'Antonin, III, 4e, 389.

TÉTRICUS. Observations sur une inscription qui porte son nom, IV, 4e, 542; — Lettre de M. le baron de Witte relative à cette inscription, V, 4e, 359.

TÉTRICUS père. Monnaie à son effigie, VI, 3e, 9; — Inscription à son nom, V, 4e, 359.

TÉTRICUS fils. Monnaie à son effigie, VI, 3e, 10.

THAMAMASP Ier. Monnaies de ce prince, III, 3e, 457; II, 4e, 354.

THAMAR. Monnaie aux noms de cette reine de Géorgie et de son second mari, V, 3e, 337.

THÈBES, en Béotie. Notice citée sur des monnaies frappées dans cette ville, IV, 4e, 425.

THÉODORE II L'ANGE, empereur de Thessalonique. Monnaie de ce prince, III, 3e, 320.

THÉODORE II DUCAS LASCARIS, empereur de Nicée. Monnaie de ce prince, III, 3e, 319.

THÉODORE III DUCAS VATATZES. Monnaie de cet empereur, II, 3e, 274.

THÉODOSE Ier dit LE GRAND. Détails sur ce prince, I, 3e, 14; — Monnaies qui lui sont attribuées, 14, 19; V, 3e, 18.

THÉODOSE. Notice citée sur des monnaies des empereurs de ce nom, V, 3e, 441; — Monnaie à l'effigie de ce prince, de Maurice Tibère et de Constantin, VI, 3e, 186; — Article cité sur des monnaies de ce prince, III, 4e, 346.

THÉODOSE II dit LE JEUNE. Monnaies de ce prince, I, 2e, 8; II, 3e, 14.

THÉODOSE III ADRAMYTÈNE. Monnaies de cet empereur, I, 3e, 177; VI, 3e, 201.

THÉODUIN, évêque de Liége. Monnaie de ce prélat, V, 4e, 2.

THÉOPHILE. Monnaie de cet empereur, I, 3e, 186; — Monnaie à l'effigie de ce prince et de Michel III, VI, 3e, 203.

THÉONNÉSÈS. Monnaie de ce prince, VI, 3e, 179.

THESSALONIQUE. Monnaies y frappées, III, 3e, 320; IV, 3e, 6; VI, 3e, 183, 187, 188, 192.

THIOS. *Voy.* **TIUM.**

THIONVILLE. Notice citée sur des monnaies y frappées, I, 4e, 337.

THIUM. *Voy.* **TIUM.**

THOGHATIMOUR. Monnaie de ce prince, II, 4e, 349.

THOGHATIMOURIDE. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 4e, 349.

THOMAS (P.-E.). Notice sur un poids de table de Toulouse, II, 4e, 476-483.

THOMSEN (C.-J.). Annonce de sa mort, III, 4e, 277; — Notice biographique, IV, 4e, 283.

THONYS. Jeton aux armes de cette famille et de celle de de Coninck, I, 4e, 410.

THORN (abbesses de). Description et évaluation de leurs monnaies, en 1560, I, 3e, 355-357; — Sauf-conduit pour le maître monnayeur de Thorn en 1566, 358; — Ordonnance de 1568 défendant le cours de ces monnaies, 360; — La plus ancienne monnaie des abbesses de ce monastère, VI, 3e, 166; — Note sur des jetons des abbesses de ce couvent, VI, 4e, 350.

THOU (J.-A. DE). Jeton en son honneur, VI, 3e, 158.

THOUS. Monnaie y frappée, III, 3e, 164.

THRACE. Ouvrage cité sur les monnaies du roi Lysimaque, II, 3e, 157; — Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 4; V, 4e.

280; — Notice citée sur un prince de cette contrée, I, 4e, 452.

THUIN. Observations sur des pièces du XIe siècle frappées dans cette ville, I, 3e, 110; — Monnaies d'évêque de Liége y frappées, V, 3e, 352-354; VI, 3e, 207.

THYATIRE. Monnaie y frappée, IV, 3e, 20.

TIBÈRE ABSIMARE. Monnaie de ce prince, I, 3e, 177.

TIBÈRE CONSTANTIN. Monnaies de ce prince, V, 4e, 159; VI, 3e, 184, 185.

TIBÉRIOPOLIS. Monnaie y frappée, IV, 3e, 21.

TIBÉRIS. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 281.

TIENPONT (Daniel). Médaille à son nom, IV, 4e, 111.

TIEPOLO (Jacques). Notice citée sur une bulle de plomb de ce doge, IV, 4e, 157.

TIFLIS. Monnaies y frappées, III, 3e, 443, 446; V, 3e, 56, 59; 338, 340, 341, 343, 345; VI, 3e, 62, 71, 72, 78, 85, 88, 89; II, 4e, 294, 307, 308, 310, 311, 313, 355.

TILLIOS. *Voy.* TIUM.

TILLY (Jean T'SERCLAES, comte de). Notice sur une médaille à son effigie, II, 4e, 376.

TIMOUR. Monnaie de ce prince, II, 3e, 247; — Monnaies aux noms de ce prince et de Soyourghatmich, V, 3e, 68; — Autre aux noms de ce prince et Mahmoud, 69.

TIROBUS. Monnaie de ce prince, VI, 3e, 179.

TIRS. Notice sur les tirs fédéraux de la Suisse et leurs médailles, VI, 4e, 156; — Décorations données aux riflemen anglais, à Bruxelles, et aux gardes civiques belges, à Wimbledon, 176.

TIRYNTHE. Article cité sur des monnaies de cette localité, III, 4e, 346.

TIRYOEN (Jean), orfévre, à la Haye, II, 3e, 40.

TITUS. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 21; I, 4e, 153.

TIUM ou THIUM, aujourd'hui Thios, Tillios, Filios ou Falios, Monnaies y frappées, IV, 3e, 12; I, 4e, 127; III, 4e, 405.

TOGHAN KHAN. Monnaies de ce prince, II, 3e, 136, 137.

TOGHA-TIMOUR. Monnaies de ce prince, II, 3e, 239; III, 3e, 449, 450.

TOGHATIMOURIDES. Monnaies de princes de cette dynastie, II, 3e, 239; III, 3e, 448.

TOGHRAL BEK. Monnaies de ce prince, III, 3e, 427; V, 3e, 36; VI, 3e, 444.

TOISON D'OR. Sceau de cet ordre, en 1467, II, 3e, 180.

TOLÈDE. Monnaies y frappées, VI, 3e, 43.

TOMI. Monnaies autonomes et impériales y frappées, I, 4e, 118.

TONGRES. Méreau du corps des teinturiers de cette ville, II, 3e, 428; — Monnaies épiscopales de Liége y frappées, VI, 3e, 216, 217, 219; — Description d'une découverte de monnaies faite dans cette localité, 338.

TONNERRE (comtes de). Notice citée sur leurs monnaies, V, 3e, 442.

TORNBERG (E.-J.). Notice sur un dirhem kakwelhide inédit, II, 3e, 329-343.

TORTONE. Notice citée sur une monnaie de cette localité, V, 4e, 452.

TORTOSE. Monnaies y frappées, VI, 3e, 39-41.

TOSCANE. Notice citée sur une monnaie du marquis Hugues Ier II, 4e, 402.

TOUL. Monnaies d'évêques de cette ville, trouvées à Diarville, II, 4e, 370; — Analyse d'un livre sur la sigillographie de cette localité, VI, 4e, 203.

TOULOUNIDE. Monnaie d'un prince de cette dynastie, II, 4e, 333.

TOULOUSE. Description des médailles grecques et latines du musée, II, 3e, 302; — Description d'une trouvaille de monnaies romaines faite dans cette ville, 309; — Notice citée sur des monnaies d'un comte de Toulouse, III, 3e, 540; — Notice sur des poids de cette localité, II, 4e, 476; IV, 4e, 306.

TOUNKET ILAQ. Monnaie y frappée, II, 3e, 428.

TOUR D'AUVERGNE (Fréd.-M. DE LA). Monnaie frappée à son nom en qualité de prince d'Orange, II, 4e, 208.

TOURS. Notice citée sur la restitution à cette ville d'un triens mérovingien, IV, 3e, 421.

TOUSOUN. Monnaie de ce prince, V, 3e, 30.

TOUSTER MIN EL-AHWAS. Monnaie y frappée, II, 3e, 119.

TOURNAI. Monnaies gauloises, IV, 4e, 334; — Monnaies gallo-romaines, III, 4e, 285; — Monnaies mérovingiennes et carlovingiennes, V, 3e, 302; I, 4e, 160; — Notice sur la couronne d'or de Charles-Quint, II, 4e, 441; — Monnaie de Philippe II, VI, 4e, 180; — Ducat des archiducs, V, 3e, 142; — Mandements pour la réforme de la fabrication des monnaies à l'atelier de cette ville, III, 3e, 49; — Comptes des monnaies y frappées, IV, 3e, 198; — Jetons divers de cette localité, I, 3e, 223, 346; II, 3e, 314; III, 3e, 518; IV, 3e, 422; VI, 3e, 115; — Méreaux de cette ville, I, 3e, 221; V, 4e, 425; — Sceau gravé, en 1521, pour les contrats que l'on y passait, I, 3e, 414; — Notice sur des sceaux gravés pour cette ville, en 1552, IV, 3e, 183; — Notes sur divers orfévres tournaisiens, V, 3e, 204.

TRAJAN. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 21; VI, 3e, 434; II, 4e, 38; III, 3e, 415, 420.

TRAJANOPOLIS. Monnaies y frappées, III, 4e, 415.

TRANQUILLINA. Monnaies de cette princesse, IV, 3e, 6 ; I, 4e, 122, 133.

TRANSILVANIE. Notice citée sur des sceaux de cette contrée, I, 4e, 450 ; — Notice citée sur un médaillon d'un prince de ce pays, III, 4e, 348.

TREBITZ. Analyse d'une notice sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, IV, 4e, 426.

TRÉBONIEN GALLE. Monnaie de ce prince, I, 4e, 135.

TRÈVES (archevêques de). Monnaie d'Éberhard, IV, 3e, 242 ; — Monnaies de Conon de Falkenstein, I, 4e, 208.

TRÈVES (archevêché de). Notice citée sur les localités de ce pays où l'on a frappé des monnaies, V, 3e, 310.

TRÈVES (ville de). Pièce de Priscus Attalus y frappées, I, 3e, 8 ; — Monnaie mérovingienne de cette localité trouvée en Frise, III, 3e, 366 ; — Tiers de sou d'or de cette ville, 524 ; — Monnaie que Zuentibold y a frappée, II, 4e, 254 ; — Notice citée sur des monnaies qui y ont été frappées, IV, 4e, 538 ; — Notice citée sur les sceaux et les armoiries, V, 3e, 309.

TRÉVOUX. Notice citée sur des monnaies de cette localité, V, 4e, 460.

TRIBSTB. Article cité sur une médaille de cette ville, VI, 3e, 139.

TROADE. Monnaies frappées dans ce pays, IV, 3e, 14 ; I, 4e, 434 ; III, 4e, 406.

TROMP (Martin), amiral hollandais. Médaille en son honneur, I, 3e, 407.

TROUVAILLES. *Voy.* **DÉCOUVERTES.**

TROUBETZKOY (prince Alexandre). Annonce de la vente de sa collection, IV, 3e, 427.

TROYES. Monnaie y frappée, II, 4e, 104.

T'SERCLAES (Jean), comte de Tilly. Notice sur une médaille à son effigie, II, 4e, 376.

TUNKET. Monnaie y frappée, II, 3e, 128.

TURBALI OU MÉTROPOLIS. *Voy.* **MÉTROPOLIS.**

TURKESTAN. Monnaies des khans de ce pays, II, 3e, 136.

TURQUIE. Analyse d'une brochure relative à une monnaie de Sélim III, imitée à Parme, VI, 4e, 324.

TUSCULUM. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 284.

TYPALDOS (George). Il a publié un exposé sommaire du musée numismatique d'Athènes, II, 3e, 90.

TYPOGRAPHIE. Notice citée sur son histoire par les médailles, V, 4e, 514.

TYROL (comtes de). Monnaie de Sigismond, I, 4e, 222 ; III, 4e, 385.

U

UFFELTE. Note sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, V, 3e, 446.

UGO. Pièce de plaisir à ce nom, II, 3e, 1.

UITWERDE. Atelier monétaire, I, 3e, 330.

UNTERWALD. Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 174.

URSIO. Tiers de sou au nom de ce monétaire, II, 3e, 261.

UTRECHT (évêques d'). Notice sur un florin d'or de Rudolphe de Diepolt, III, 3e, 259; — Jeton de Frédéric de Bade, 261; — Monnaies muettes du XIIIe siècle trouvées à Beekbergen, IV, 3e, 172, 174; — Notice sur une monnaie de Burchard frappée à Groningue, III, 4e, 215; — Monnaies de David de Bourgogne, 378.

UTRECHT (ville d'). Médailles et méreaux de corporations de cette ville, II, 3e, 429; III, 3e, 126; IV, 4e, 140; — Note sur la médaille frappée pour l'université, V, 3e, 421; — Médaille satyrique sur la paix de 1713, VI, 3e, 412, 507.

V

VABALLATHUS. Notice citée sur ses monnaies, V, 4e, 465.

VACCARI. Médaille romaine avec ce nom, V, 4e, 281.

VALAIS. Analyse d'une brochure sur la numismatique de ce pays, V, 3e, 438; — Notice citée sur les faux kreutzers de ce canton, IV, 4e, 540.

VALENCE, en Espagne. Monnaies y frappées, II, 3e, 126; VI, 3e, 57.

VALENCIENNES. Observations sur le denier au temple qui y a été frappé, III, 3e, 133; — Lettre sur des méreaux attribués à cette ville, 391; — Notes sur de faux monnayeurs qui y ont été condamnés, IV, 3e, 276; — Note sur les graveurs de monnaies de cet atelier, V, 3e, 412; — Documents relatifs à l'évaluation d'anciennes monnaies dans cette ville, VI, 3e, 356; — Monnaies y frappées par des comtes de Hainaut, III, 4e, 374, 375; — Monnaies frappées dans cette ville au XVe siècle, IV, 4e, 254, 267; — Monnaies trouvées au XVe siècle dans les boîtes des corps de métiers, V, 4e, 164.

VALÉRIEN père. Monnaie aux noms de ce prince, de Gallien et de Valérien, jeune, III, 4e, 405; — autre monnaie de ce prince, IV, 3e, 18.

VALENS. Monnaies de ce prince, II, 4e, 104; III, 4e, 444.

VALENTINIEN. Notice citée sur les princes de ce nom, V, 3e, 309.

VAN ABBELE (Pierre). Médaille représentant Junon et Vénus, gravée par lui, V, 4e, 481.

VAN BATELE (Jean **VAN DER WYCK**, dit). *Voy.* ce dernier nom.

VAN BERCKEL (Théodore). Monnaies de la révolution des patriotes, qu'il a gravées en 1790, II, 3e, 53; — Note sur un cachet qu'il a gravé, III, 4e, 478.

VAN BOMERSNOVEN (B.). Sa commission en qualité de monnayeur de l'atelier de Liége, I, 3e, 354.

VAN BOSSENNOVEN (Pierre). Sa commission en qualité de monnayeur de l'évêque de Liége, I, 3e, 360.

VAN BYLANDE (Nicolas), tailleur des coins de la monnaie de Hollande, II, 3e, 42.

VANDALES. Notice citée sur leurs monnaies, V, 4e, 466.

VAN DAM VAN ISSELT (E.-W.). Description de la médaille faite en son honneur, V, 3e, 209.

VAN DEN BERGHE. Jetons aux armes de cette famille, III, 3e, 57.

VAN DEN BOGAERDE (Anselme). Annonce de la vente de sa collection, V, 4e, 384.

VAN DEN BROECK (Édouard). Il est successivement élu membre correspondant, puis membre effectif de la société de numismatique belge, VI, 3e, 424; II, 4e, 417; — Médaille d'or de N.-J. Rouppe, III, 4e, 312-322; — Jetons frappés par les receveurs et les intendants du rivage, à Bruxelles, IV, 4e, 485-496.

VAN DEN DAELEN (J.-A.), graveur sur pierre. Annonce de sa mort, VI, 3e, 530.

VANDENPEEREBOOM (Alphonse). Il est successivement élu membre correspondant, puis membre effectif de la société de numismatique belge, VI, 3e, 424; I, 4e, 353; — Il donne au musée d'Ypres des jetons relatifs à l'histoire de cette ville, IV, 4e, 539.

VAN DEN PERRE (Jean), orfévre et graveur de sceaux, à Bruxelles. Ses œuvres, I, 3e, 410.

VAN DEN WINCKELE. Jeton de cette famille bruxelloise, VI, 3e, 417.

VAN DE POLL (douairière). Annonce de la vente de sa collection, V, 4e, 522.

VAN DE PUTTE (chanoine). Lettre relative à la monnaie de Saint-Quentin du XIIIe siècle, IV, 4e, 282.

VAN DER AUWERA (J.). Il est élu membre de la société de numismatique belge, II, 3e, 326; — Notice sur quelques jetons historiques de sa collection, II, 4e, 230.

VAN DER CHIJS (J.-A.), Analyse de son ouvrage sur les monnaies de Frise, de Groningue et de la Drenthe, I, 3e, 327; — Analyse de son livre sur les monnaies des comtés de Hollande et Zélande, II, 3e, 438; — Notice sur le cabinet numismatique de l'université de Leyde, VI, 3e, 360-428, 480-505; — Monnaie des Tai-Ping, les rebelles de la Chine, I, 4e, 47; — Analyse de son livre sur les monnaies des Indes néerlandaises, II, 4e, 489; — Sa notice nécrologique, VI, 4e, 444.

VAN DER KELLEN (D.), graveur de la monnaie d'Utrecht, II, 3e, 74; — Description d'une médaille qu'il a gravée, IV, 4e, 278.

VAN DER MARCKE (Francine). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 333.

VAN DER MEER (G.-J.-G.). Notice nécrologique sur ce numismate, III, 4e, 468.

VAN DER MEERSCH (docteur). Notice nécrologique qui le concerne, I, 4e, 465.

VAN DER NOOT (Léonard). Jeton à ses armes, IV, 4e, 494.

VANDERSTRAETEN (Edmond). Numismatique audenardaise; miscellanées, IV, 3e, 91-100; — A propos d'un jeton aux Besicles, V, 3e, 273-285; — Il est élu membre correspondant de la société de numismatique belge, 319; — Note nécrologique sur le docteur Van der Meersch, I, 4e, 465; — Petite numismatique de l'ancienne Flandre, III, 4e, 323-333.

VAN DER STRAETEN (Matthias), commandeur de Gruytrode. Monnaies de ce personnage, I, 3e, 296.

VAN DER STRATEN (Pierre). Médaille à son nom, IV, 4e, 109.

VAN DER WAYEN (Br.). Médaille à son nom, IV, 4e, 108.

VAN DER WILGE (A.), graveur de médailles du XVIIe siècle. Ses œuvres, I, 3e, 404.

VAN DER WYCK (Jean), dit **VAN BATELE**, peintre, à Malines. Il fait des patrons de sceaux, I, 3e, 412.

VAN DE VELDE (Jean). Médaille à son nom, IV, 4e, 107.

VAN DE WERVE (Marguerite). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 341.

VAN WULLEN (Jacques). Médaille en son honneur, IV, 4e, 289.

VAN ESCH (J.). Médaille à son nom, IV, 4e, 113.

VANETTE (LA). Monnaie y frappée, V, 3e, 252.

VAN GRUNS (Jean-Henri). Il est nommé membre associé étranger de la société de numismatique belge, III, 3e, 295.

VAN GOUDOEVER (Isaac). Médaille à son nom, IV, 4e, 106.

VAN HENDE (Édouard). Analyse de son ouvrage intitulé : *Nu-*

mismatique lilloise, II, 3e, 300; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, V, 3e, 347.

VAN HEYLWEGEN (Adrien). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 335.

VAN HOENINGHEN (Louis). Sa commission d'ajusteur des poids et balances à Arras, III, 3e, 43.

VAN HOENINGHEN (Martin), ajusteur des poids et balances à Arras, III, 3e, 43, 44, note.

VAN HOLLANT (Étienne). Description des médailles qu'il a gravées, IV, 3e, 178.

VAN HONYCKE (Jean). Sa commission de waradin de l'atelier de Hasselt, I, 3e, 355.

VAN ISSELT (E.-W. VAN DAM). *Voy.* VAN DAM.

VAN LANTHEM (Charles). Jetons à ses armes, IV, 4e, 492.

VAN LOON (Gérard). Erreurs qu'il a commises dans l'attribution de divers jetons, II, 3e, 88; — Continuation de l'*Histoire métallique* de ce numismate, 209; — Note relative à la suite de son ouvrage numismatique, I, 4e, 342; — Lettre du comte Nahuijs sur la publication de la suite de l'ouvrage de ce numismate, IV, 4e, 276.

VAN LOMBEKE (Jean), orfévre et graveur de sceaux du XVe siècle, à Bruxelles, II, 3e, 180.

VAN MECHELEN (Élisabeth). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 335.

VAN MEGHEROEDE (Brice), tailleur des coins de la monnaie de Hollande, II, 3e, 42.

VAN MIERIS (François). Description d'un recueil de dessins de médailles de ce numismate, IV, 4e, 279.

VAN MOYE (Sébastien), architecte et ingénieur, III, 3e, 24, note.

VAN OS (Mathilde). Jeton à l'occasion de son mariage, V, 4e, 342.

VAN POELKE (Jean), receveur de Bruxelles. Jeton à ses armes, II, 4e, 234, 235.

VAN RISWYCK (D.), graveur de médailles du XVIIe siècle. Ses œuvres, I, 3e, 406; IV, 4e, 287.

VAN STEENBERGEN (Jacques), verrier. Il dessine les patrons des monnaies de Hollande, II, 3e, 44.

VAN STEYNBEULEN (Pierre). Sa commission de tailleur des coins de la monnaie d'Arras, III, 3e, 39; — Il est chargé d'assister le graveur des monnaies de Tournai, 50.

VAN WAETSELAER (Philippe), tailleur des coins de la monnaie de Hollande, II, 3e, 42.

VAREMBON (marquis de). Jeton de ce seigneur en qualité de gouverneur d'Artois, I, 4e, 39.

VEESELAER (Cécile). Médaille en son honneur, V, 4e, 347.

VAUD (barons de). Notice citée de M. Feuardent sur une monnaie de Louis II, IV, 3e, 209.

VAUDÉMONT (comtes de). Article cité sur leurs monnaies, VI, 4e, 339.

VAUVILLARS. Description d'un jeton de Nicolas du Châtelet, seigneur de cette localité, II, 3e, 431.

VENISE. Notice relative à la collection numismatique de la bibliothèque de Saint-Marc, II, 3e, 447 ; — Notice sur des médailles romaines inédites des musées de cette ville, VI, 3e, 429 ; — Monnaie obsidionale de 1813, IV, 4e, 158.

VENNEKOOL (Jean). Médaille à son nom, IV, 4e, 105.

VERCEIL. Analyse d'une brochure sur les monnaies anciennes découvertes aux environs de cette ville, VI, 4e, 444.

VERDEN. Notices citées sur les monnaies de cet évêché, V, 4e, 370 ; VI, 4e, 107.

VERDUN. Notice citée sur des monnaies frappées dans cette ville, IV, 4e, 538.

VERGNAUD-ROMAGNÉSI. Explication de son procédé pour la reproduction des médailles, IV, 3e, 426.

VERLINDEN (Jacques). Médaille à son nom, IV, 4e, 110.

VERTUS (comtes de). Notice citée sur des monnaies de Jean Galéaz, III, 3e, 540.

VERUS. Monnaies de ce prince, IV, 3e, 8, 14 ; I, 4e, 127.

VESPASIEN. Pièce à son effigie, VI, 3e, 433.

VIANEN (seigneurs de). Évaluation de leurs monnaies en 1560, I, 3e, 356, 357 ; — Analyse du livre de M. Van der Chijs où se trouve la description des monnaies des seigneurs de cette localité, II, 3e, 438.

VICTORIN. Monnaie de ce prince, VI, 3e, 6.

VIENNA CASTO. Tiers de sou d'or qui porte ce nom, I, 3e, 27.

VIENNE, en Autriche. Analyse de la collection numismatique de l'ordre teutonique dans cette ville, III, 3e, 536.

VIENNE, en Dauphiné. Monnaie de Maurice Tibère attribuée à cette localité, V, 3e, 138 ; — Notice citée sur des méreaux de l'église, II, 4e, 488.

VIESVILLE. Trouvaille de monnaies romaines que l'on y a faite, II, 3e, 205.

VIGNE (Jean **DE LE**), orfévre du XVIe siècle, à Tournai, I, 3e, 310.

VILLENEUVE-AU-ROI. Notice citée sur une découverte de monnaies gauloises faite dans cette localité, V, 4e, 174.

VILVORDE. Compte des monnaies y frappées, IV, 3e, 196.

VINCKE (Henri), receveur de Bruxelles. Jeton à ses armes, II, 4e, 235.

VISCONTI (Jean), archevêque, seigneur de Milan. Notice citée sur un sequin de ce prélat, I, 3e, 344.

VISÉ. Monnaies y frappées, V, 3e, 349, 364, 362.

VISSCHER (Jean Balthazar DE). Jeton à ses armes, IV, 4e, 495.

VITALIEN. Détails sur son avénement à l'empire d'Occident, I, 3e, 10; — Monnaie de ce prince, 13.

VITELLIUS. Monnaie d'or de ce prince, II, 4e, 42.

VITERBE (François DE). Notice citée sur sa monnaie, V, 4e, 452.

VITERBE (ville de). Notice citée sur une monnaie y frappée, IV, 3e, 116.

VIVET. Notice sur des monnaies scandinaves trouvées dans cette localité, IV, 4e, 292, 300.

VLAARDINGEN. Médailles et méreaux de cette ville, IV, 4e, 143; V, 4e, 147.

VOGUÉ (Melchior DE). Notice citée sur des monnaies inédites des Croisades, IV, 4e, 160.

VOILLEMIER (J.-Bte.-M.-J.). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, II, 4e, 116; — Analyse de son livre sur l'histoire monétaire de Soissons, 248; — Sa notice nécrologique, III, 4e, 275.

VOLCES ARÉCOMIQUES. Médaille de ce peuple, I, 3e, 1.

VOLCES TECTOSAGES. Notice citée sur les monnaies anépigraphes de ce peuple, V, 4e, 373.

VOOGT (W.-J. DE). Lettre sur un méreau de Nimègue, I, 3e, 253-254; — Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, 267; — Deux médailles du graveur Étienne, de Hollande, V, 4e, 347-349; — Monnaies impériales frappées à Nimègue, 410-417.

VORST (Zweder DE). Monnaie au nom de ce seigneur, II, 4e, 222.

VORST. Lettres du comte de Nahuijs au sujet de l'esterlin de Vorst, III, 4e, 147, 150.

VRIES (M.-C. DE). Description de la médaille qu'il a gravée en l'honneur d'A. Scheffer, IV, 3e, 116.

VUCHT. Monnaie d'un seigneur de cette localité, II, 4e, 218.

VUCHT. Note sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, IV, 4e, 164.

VULFARIUS. *Voy.* **WLFARIUS**.

VULFOLENUS ou **VULRONUS**. Tiers de sou au nom de ce monétaire, II, 3e, 264.

W

WACHENHEIM. Monnaie y frappée, V, 3e, 74.

WADDEN (Frédéric W.). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, III, 4e, 485.

WAELHEM. Note sur un jeton rappelant la prise du pont de cette localité, en 1830, VI, 4e, 349.

WAIFRE, duc d'Aquitaine. Notice citée sur les monnaies de ce prince, II, 3e, 454.

WAILLY (Natalis **DE**). Analyse de son mémoire sur le système monétaire de saint Louis, etc., II, 3e, 89.

WAKHTANG III Monnaie de ce prince, V, 3e, 340.

WALACHDJERD. Monnaie y frappée, II, 4e, 310.

WALDECK. Notices citées sur les monnaies de ce pays, V, 4e, 370; VI, 4e, 107.

WAN. Monnaie y frappée, V, 3e, 59.

WAREMME. Monnaies y frappées, V, 3e, 314; VI, 3e, 206.

WASETH. Monnaies y frappées, III, 3e, 334, 335; VI, 3e, 33.

WATERLOO (bataille de). Médaille, II, 3e, 312; — Thaler commémoratif de George V, roi de Hanovre, IV, 4e, 292.

WATERLOOS (Sigebert), graveur de médailles. Article qui le concerne, IV, 3e, 192.

WATTINES (**DE**). Méreau de la fondation de ce nom à Douai, IV, 3e, 334.

WAUTERS (Alphonse). Une ancienne monnaierie des ducs de Brabant, à Linsmeau, II, 4e, 382-386.

WEERT. Évaluation en 1560 des deniers frappés dans cette ville, I, 3e, 357; — Monnaies y frappées, IV, 3e, 159; V, 4e, 25; VI, 3e, 261, 263.

WELID Ier. Monnaies de ce khalife, III, 3e, 335-341; VI, 3e, 26, 458, 459, 460.

WELLINGTON (duc de). Pièce de 20 francs frappée par son ordre, I, 3e, 313.

WENCESLAS II, duc de Luxembourg. Monnaie de ce prince, IV, 4e, 249.

WERBECQUE (Perkin). Notice citée sur les jetons de ce prétendant, IV, 3e, 422.

WERDEN. Notice citée sur les monnaies de cette abbaye, II, 4e, 266.

WESEMAEL (Jean **DE**). Monnaie de Jean, seigneur de Rummen et de Fallais, IV, 3e, 252.

WESSEM. Monnaie y frappée, IV, 3e, 160; — Charte de 1118 concernant la monnaie de cette localité, 361.

WESTER-EMDEN. Atelier monétaire, I, 3e, 334.

WESTZAANDAM. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 127.

WHITE-HORSE. Notice citée sur une découverte de monnaies faite dans cette localité, V, 4e, 173.

WIENER (Charles), graveur. Note sur la médaille frappée à la mémoire de M. Van Dam Van Isselt, V, 3e, 209 ; — Descriptions de sa médaille en l'honneur de Guillaume III, roi des Pays-Bas, 422 ; — Note sur ses médailles du cardinal Sterckx et de l'évêque Deschamps, VI, 4e, 211.

WIENER (Léopold), graveur. Médaille de M. Tesch, II, 3e, 310 ; — Médaille du mariage de Pedro V, roi de Portugal, *ibid.* ; — Note sur la médaille rappelant l'érection de la colonne du Congrès, III, 3e, 543 ; — Note sur la médaille gravée à l'occasion de la suppression des octrois en Belgique, V, 3e, 209 ; — Il est successivement nommé membre correspondant et membre effectif de la société de numismatique belge, 319 ; II, 4e, 417 ; — Il est nommé graveur en chef des monnaies à Bruxelles, III, 4e, 166 ; — Il a gravé le jeton de présence de la société de numismatique belge, 167 ; — Sa médaille commémorative de la réunion d'Aix-la-Chapelle à la Prusse, 267 ; — Sa médaille en l'honneur de M. R. Chalon, IV, 4e, 436 ; — Arrêté qui approuve le type gravé par lui pour les monnaies d'argent de Léopold II, 521 ; — Lettre à M. Chalon sur les *monday coins* en Angleterre, V, 4e, 365 ; — Sa médaille du mariage du comte de Flandre, VI, 4e, 194.

WIEUWERD. Description du trésor trouvé dans cette localité, V, 4e, 149.

WILDENBERG (Herman DE). Notice citée sur une de ses monnaies, I, 4e, 222.

WILLOQUEAU (Robert). Méreau de cet abbé, VI, 3e, 121.

WINENDAEL. Jeton de Jean III, comte de Namur, seigneur de cette localité, V, 3e, 110.

WINER. Pièce au nom de ce monétaire, II, 4e, 446.

WINSUM. Atelier monétaire, I, 3e, 331.

WISMES (M. DE). Il est nommé associé étranger de la société de numismatique belge, V, 3e, 455 ; — Quelques observations sur les méreaux d'Arras et de Saint-Omer, VI, 3e, 267-277.

WITT (les frères DE). Médaille en leur honneur, I, 3e, 408.

WITTE (J. DE). Lettre à M. Chalon contenant la description de tessères en terre cuite trouvées à Palmyre, II, 3e, 433-437 ; — Note sur des tessères palmyréniennes de terre cuite, III, 3e, 284 ; — Il est nommé associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, III, 4e, 167 ; — Monnaies gauloises attribuées à Tournai et aux Éburons, IV, 4e, 334-342 ; — Lettre à M. Chalon relative à une inscription au nom de Té-

tricus trouvée près de Dijon, V, 4e, 359-364.

WITTEN (Gilles). Sa commission de monnayeur de l'atelier de Liége, I, 3e, 354.

WLFARIUS. Tiers de sou d'or au nom de ce monétaire, I, 3e, 29.

WORKUM. Atelier monétaire, I, 3e, 329 ; — Méreaux de corporations de cette localité, III, 3e, 127.

WORMER. Méreau des pompiers de cette localité, III, 3e, 127.

WOUTERS (Gaspard). Médaille à son nom, IV, 4e, 109.

WURDEN (M.-J.). Il a gravé une médaille pour consacrer l'avénement de Maximilien Ier, empereur du Mexique, III, 4e, 259.

WYNCKELMAN (Jacques), seigneur de Montigny, échevin de Bruges, etc., II, 3e, 77.

WYNCKELMAN (Louis), de Bruges. Médaille en son honneur, II, 3e, 76.

WYNTGIS (Guillaume DE). Sa commission de directeur des monnaies de l'évêque de Liége, I, 3e, 361.

WYTSMAN (Cl.). Il est successivement nommé membre correspondant et membre effectif de la société de numismatique belge, VI, 3e, 424; II, 4e, 417 ; — Analyse de sa notice sur des monnaies frappées à Termonde par une confrérie, II, 4e, 118.

Y

YAHIA. Monnaie de ce khalife, II, 3e, 126.

YAKOUB. Monnaie de ce prince, III, 3e, 451.

YERKEMBAULT (Bauduin), graveur des monnaies, à Valenciennes. Note qui le concerne, V, 3e, 412.

YESID II. Monnaies de ce khalife, III, 3e, 344; VI, 3e, 26, 27.

YEZD. Monnaies frappées dans cette localité, VI, 3e, 71, 83 ; II, 4e, 355, 356.

YOUSOUF, fils de Taschfin. Monnaie de ce prince, II, 3e, 225.

YPRES. Monnaie frappée dans cette ville pendant la captivité de Gui de Dampierre, II, 3e, 289; — Monnaie du XIe siècle, V, 4e, 480 ; — Méreau des tailleurs de cette ville, III, 3e, 128; — Documents sur les jetons, méreaux et estampilles de cette localité, III, 4e, 331 ; — Jetons relatifs à son histoire donnés au musée par M. A. Vandenpeereboom, IV, 4e, 539.

YVE. Monnaie y frappée, V, 3e, 107.

YVETOT (rois d'). Réflexions sur leurs prétendues monnaies, I, 3e, 312.

Z

ZADIK KHAN. Monnaie de ce prince, III, 3e, 459.

ZALTBOMMEL. Notice sur les monnaies de cette ville et sur les coins que l'on y conserve, VI, 3e, 470 ; — Description du sceau de cette localité, 473.

ZAPOLY OU SÉPUSE (Jean-Sigismon DE). Monnaies de nécessité qu'il a frappées, VI, 4e, 25, 121.

ZÉLANDE. Analyse du livre de M. Van der Chijs sur les monnaies de ce pays, II, 3e, 438.

ZÉNON. Monnaie à l'effigie de ce prince et de Léon II, VI, 4e, 143.

ZENTA. Notice citée sur une monnaie de Balscha III, prince de ce pays, V, 3e, 205.

ZERENDJ. Monnaie y frappée, II, 4e, 321.

ZIADAT-ALLAH Ier. Monnaie de ce prince, V, 3e, 31.

ZIERICKZEE. Méreaux et médaille de corporations de cette ville, III, 3e, 128 ; IV, 4e, 143.

ZOÉ. Monnaie à l'effigie de cette princesse et de Constantin X, I, 3e, 387.

ZOHA. Monnaie y frappée, II, 3e, 252.

ZONHOVEN. Monnaie y frappée, I, 3e, 191.

ZOU'L-HIDJET. Monnaie y frappée, VI, 3e, 64.

ZOULNOUN, fils de Mohammed. Monnaie de ce prince, V, 3e, 42.

ZURENTIBOLD. Notice citée sur le sceau et les monnaies de ce prince, II, 4e, 234.

ZUGRA, en Grèce. Note relative à une découverte de monnaies faite dans cette localité, IV, 3e, 424.

ZUIDBARGE. Découverte de monnaies faite dans cette localité, IV, 3e, 201.

ZURICH. Notices citées sur les collections de cette ville, VI, 3e, 144 ; I, 4e, 108 ; — Note relative à des monnaies que l'on y a frappées, VI, 3e, 409 ; — Médaille du tir fédéral, VI, 4e, 173.

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM